

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

SOMMAIRE

I. — Le Temps.
 II. — Avis aux abonnés.
 III. — *Chronique du diocèse* :
 Offices extraordinaires ; Commu-
 niqué de l'Evêché ; Quimper ; Une
 Religieuse bretonne au Sud-Afri-
 cain ; Nos Missionnaires (suite).
 IV. — *Nouvelles du monde ca-*

tholique : Rome ; Jubilé pontifi-
 cal de S. S. Léon XIII ; Aix ;
 Nos Missionnaires ; Un Noviciat
 des Petites-Sœurs des Pauvres
 en Amérique ; Liberté de cons-
 cience ; Entre deux années ; Dieu
 en vain tu ne jureras, etc...
 V. — *Annonces et avis divers.*

Offices de la semaine.

Dimanche, 5 Janvier. — Vigile de l'Épiphanie. Office du jour ;
 semi-double. Blanc. A la messe, mémoire de S. Télesphore,
 Pape, Martyr.

Vêpres de l'Épiphanie, sans aucun mémoire.

Lundi, 6. — EPIPHANIE DE NOTRE-SEIGNEUR JÉSUS-
 CHRIST. Double de 1^{re} classe, avec Octave privilégiée.
 Blanc.

Mardi, 7. — 2^e jour dans l'Octave de l'Épiphanie. Office semi-
 double. Blanc.

Mercredi, 8. — 3^e jour dans l'Octave. Semi-double. Blanc.

Jeudi, 9. — 4^e jour dans l'Octave. Semi-double. Blanc.

Vendredi, 10. — 5^e jour dans l'Octave. Semi-double. Blanc.

Samedi, 11. — 6^e jour dans l'Octave. Semi-double. Blanc.

Dimanche, 12. — Dimanche dans l'Octave de l'Épiphanie.
 Office du jour.

Au chœur, *Solennité de l'Épiphanie.*

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Châteauneuf du 1^{er} au 6 Janvier.

Landerneau du 7 au 15 Janvier.

LE TEMPS

Le temps, pour chacun de nous, c'est la série des instants qui composent notre existence terrestre. Nous n'en jouissons que par parcelles successives. Celles dont nous avons joui forment le passé, celles qui nous seront données composent l'avenir, et l'instant fugitif qui cesse d'être à mesure qu'il est, c'est le présent. Ce présent paraît bien peu de chose. C'est un éclair. C'est un point invisible. Aussi comprenons-nous sans peine le sentiment du néant de l'existence humaine, si vivement éprouvé par certains esprits. Écoutons Bossuet : « Qu'il y a de temps où je n'étais pas, qu'il y en a où je ne serai point ! Ma substance n'est rien devant vous, ô mon Dieu, car ce qui se mesure a un terme, et lorsqu'on est venu à ce terme, un dernier point détruit tout comme s'il n'avait rien été. Qu'est-ce que cent ans ? Qu'est-ce que mille ans, puisqu'un point les efface ? »

Si peu qu'il paraisse cependant, le temps a une importance incontestable. Avec le temps les nations se forment, prospèrent et meurent. Il faut du temps à l'homme pour accomplir ses desseins : à l'architecte pour édifier un palais ; au laboureur pour jeter son grain dans le sillon et récolter sa moisson ; au poète, à l'artiste pour chercher son idéal, le saisir et le réaliser ; à l'homme d'État pour faire aboutir les plans de sa politique. N'est-ce pas Mazarin qui disait : « Le temps et moi. »

Au point de vue surnaturel, la valeur du temps est encore plus grande. Deux éléments peuvent servir à en déterminer le prix : ce qu'il a coûté, ce qu'il peut nous procurer.

Le temps est une grâce, la première de toutes les grâces. Sans lui nous n'en aurions aucune. Chaque instant que la Providence nous accorde nous arrive chargé, enrichi des grâces les plus précieuses. Concours divin pour soutenir notre être et accomplir chacune de nos actions, illuminations de l'esprit, impulsions au bien, affermisement de la volonté, consolations intimes, voilà ce que nous apporte le temps. Et si nous voulons connaître ce qu'a coûté chacune de ces grâces, les plus simples comme les plus extraordinaires, il nous faut regarder le crucifix, penser à la mort de Jésus et nous dire que, en toute vérité, c'est par sa mort que le Sauveur nous a mérité la grâce. Il a donné sa vie pour nous l'obtenir. Il n'en est aucune qui ne soit achetée de ses larmes et de ses souffrances. Chaque grâce est, par suite, une parcelle de sa croix, un sanglot de sa poitrine, une goutte de son sang... Quelle valeur a donc le temps !

Les hommes obtiennent tout avec le temps. Aussi, pour des gens positifs, le temps c'est de l'argent ; pour les voluptueux, la jouissance ; pour les rêveurs, plus ou moins de gloire. Pour nous chrétiens, c'est beaucoup plus : c'est le bonheur du ciel. Le pourrait-on croire, que les fugitifs instants qui s'évanouissent comme

une ombre nous méritent une éternité de bonheur ? Il le faut bien, puisque saint Paul l'affirme. *Momentaneum et leve tribulationis nostræ... æternum gloriæ pondus operatur in nobis.* (II Cor. iv, 17.) Saint Bernard a même écrit que le temps vaut Dieu lui-même, puisque, par le bon usage que nous en faisons, nous méritons de posséder Dieu. *Tantum valet tempus quantum Deus, quia in tempore bene consumpto comparatur Deus.*

Appliquons-nous donc à bien employer notre temps. Ne perdons jamais une minute. Ne serait-ce pas laisser tomber à terre les gouttes de sang du Sauveur ? Usons de chacun de nos instants en accomplissant l'action du moment, et en l'accomplissant par esprit de foi, pour obéir à Dieu, et lui témoigner notre amour. Peu importe qu'aux yeux du monde nos occupations soient humbles et sans valeur ! Si nous y savons mettre un peu d'amour de Dieu, de petites elles deviendront grandes, et auront du prix pour notre âme. Les actions les plus simples et les plus ordinaires, animées par l'esprit de foi, sont, plus habituellement que les grands sacrifices, la monnaie courante dont nous payons notre part de paradis.

Le devoir de chaque jour, accompli sous l'œil de Dieu dans la situation où il nous a placés, c'est le secret du vrai bonheur que nous devons rechercher nous-mêmes et souhaiter par-dessus tout à ceux que nous aimons... C'est le vœu que la *Semaine religieuse*, en commençant la 17^e année de sa publication, porte à chacun de ses lecteurs.

AVIS aux Abonnés. — Les souscripteurs dont l'abonnement a expiré le 1^{er} Janvier 1902 et qui sont dans l'intention de continuer à recevoir la *Semaine*, sont priés de faire parvenir à l'Administration les 6 francs du renouvellement, à moins qu'ils ne préfèrent le recouvrement par la poste, avec majoration de 50 centimes pour les frais. Ces recouvrements se feront à partir du 20 Janvier, date après laquelle, pour éviter toute cause d'erreur ou double emploi, nous recommandons de s'abstenir de tout versement.

Cet avis intéresse également les retardataires des mois précédents.

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Offices extraordinaires.

Quimper. — CHAPELLE DE LA RETRAITE. — *Dimanche, 5 Janvier*, réunion de la Congrégation des Dames. A 7 heures 1/2, sainte messe, instruction et bénédiction du Très Saint-Sacrement.

CHAPELLE DES URSULINES. — *Lundi 6 Janvier*, réunion des Mères chrétiennes à 8 heures. Sainte messe, instruction, bénédiction du T. S. Sacrement

COMMUNIQUÉ DE L'ÉVÊCHÉ. — 1. — Quête pour l'Œuvre antiesclavagiste. — Monseigneur l'Evêque rappelle à MM. les Curés et Recteurs que, par une Lettre apostolique en date du 20 Novembre 1890, Sa Sainteté le Pape Léon XIII a prescrit une quête pour l'extinction de l'esclavage. Ainsi que l'a déterminé le Saint-Père lui-même, elle doit être faite dans toutes les églises de la catholicité, le jour de la solennité de l'Epiphanie, c'est-à-dire, pour la présente année, *le dimanche 12 Janvier*.

Cette quête devra être annoncée au prône, dimanche prochain, et le produit envoyé à l'Evêché en même temps que les autres recettes diocésaines.

Son Em. le cardinal Perraud, Président d'honneur de la Société antiesclavagiste, vient d'adresser à tous les évêques de France une Lettre Circulaire pour leur recommander instamment la quête de l'Epiphanie, « destinée à seconder les efforts des missionnaires qui exercent leur apostolat dans les pays à esclaves, et particulièrement dans le continent africain ».

Le Directeur général de la Société antiesclavagiste de France était, depuis 1894, Mgr Jourdan de la Passardière, évêque titulaire de Roséa ; des raisons de santé l'ont contraint à quitter Paris pour se retirer à Granville, son lieu de naissance. Il est remplacé dans ses fonctions par Mgr Emile Legros, protonotaire apostolique, ancien vicaire général de Saint-Dié, qui va travailler de tout son pouvoir, comme son vénérable prédécesseur, à promouvoir la croisade antiesclavagiste, si vaillamment inaugurée par le cardinal Lavigerie et si chaleureusement recommandée par le Saint-Père.

Le produit intégral de la quête de l'Epiphanie est remis à la S. Congrégation de la Propagande, chargée par le Souverain Pontife d'en faire la répartition entre les diverses compagnies de missionnaires qui évangélisent l'Afrique et les régions de l'Asie et de l'Océanie dans lesquelles sévissent encore l'esclavage et l'anthropophagie.

II. — La Semaine religieuse donnera, dans son prochain numéro, la première liste de souscriptions pour la Chapelle du Petit-Séminaire de Pont-Croix.

Toutes les offrandes seront publiées, sous la rubrique indiquée par chaque souscripteur (nom propre, initiales, ou anonyme).

QUIMPER. — Réception à l'Evêché. — Mardi matin, à l'issue de l'office canonial, MM. les chanoines et les autres membres du clergé de la ville épiscopale se sont réunis à l'Evêché pour présenter à Monseigneur l'Evêque leurs vœux et souhaits de nouvel an.

C'est à M. le Doyen du Chapitre, on le sait, que revient l'hon-

neur de prendre la parole en pareille circonstance. M. Téphany, qui excelle dans l'art de présenter sous une forme toujours nouvelle les sentiments qui sont au cœur de tous, s'est exprimé en ces termes :

MONSEIGNEUR,

Dans une lettre qu'il écrivait à sainte Jeanne-Françoise de Chantal à l'occasion de la nouvelle année, saint François de Sales lui disait dans le style plein de charme qui lui est propre, avec son cœur tout brûlant de l'amour de Jésus crucifié : « Dieu veuille couronner l'année que vous allez commencer des roses qu'il a teintées de son sang ! »

Nous le savons : la rose est le symbole par excellence du bonheur. Mais, comme il n'y a, ici-bas, aucun bonheur sans peine, la reine des fleurs est posée sur une tige toute couverte d'épines.

De plus, la rose est regardée comme l'emblème de la charité et des œuvres qu'elle produit. Mais, comme ces œuvres ne s'accomplissent pas sans travail, sans fatigue et sans difficultés, le saint évêque de Genève les compare, avec raison, à la fleur dont la couleur rappelle le mieux le sang que, par amour pour nous, le divin Maître a répandu sur la croix.

Monseigneur, depuis que vous avez la charge du diocèse de Quimper, vous le prouvez, chaque jour : la vie d'un Evêque est toute faite de charité. Aussi bien, le but de sa mission est d'amener les âmes qui lui sont confiées à l'amour de Dieu et du prochain.

En vous offrant, aujourd'hui, nos meilleurs souhaits avec nos hommages les plus respectueux et nos sentiments d'entière soumission ; en faisant les vœux les plus ardents pour votre santé qui nous est de plus en plus chère et précieuse, nous demandons aussi à Dieu de couronner l'année, que vous commencez, d'une riche moisson de bonnes œuvres ! Qu'il émousse et adoucisse la pointe des épines que vous rencontrerez sous vos pas ! Qu'il vous les rende même agréables par la pensée que c'est pour lui que vous travaillez, et que vous souffrez !

Vous savez compatir largement aux souffrances des autres : dans l'épreuve qu'elles traversent, les Congrégations religieuses de votre diocèse ont trouvé en vous les conseils les plus éclairés avec l'appui le plus ferme. Soyez-en remercié, en leur nom, Monseigneur ; et permettez-moi de saisir cette occasion pour leur exprimer, ici, les affectueuses et fraternelles sympathies du clergé de Quimper. Que le Dieu de toute consolation les assiste et les fortifie dans leur épreuve ; qu'il en abrège la durée !

Monseigneur, « touché des belles et cordiales paroles qui viennent de lui être adressées », remercie M. le Doyen et tous ceux dont il est l'interprète autorisé. Comme « symbole résumant ses vœux » l'orateur a pris « la rose rouge, emblème de la souffrance » ; l'application en convient également « à l'Evêque, aux prêtres et — surtout actuellement — aux religieux ». N'est-ce pas, du reste, la condition ordinaire ici-bas ?... Si le « rouge » n'a pas manqué, durant l'année qui finit, le mérite — et c'est l'essentiel — aura été en proportion de la souffrance. Il en sera de même pendant l'année qui vient, et voilà pourquoi nous sommes prêts à souffrir, à lutter jusqu'au sacrifice de notre vie, dans le cas (peu probable) où il le faudrait, mais certainement au prix de nos sueurs, des soupirs et des tristesses, que l'on a appelées avec raison « le sang de l'âme ».

« A en juger selon les prévisions humaines, l'avenir n'est certes pas rassurant ; mais au point de vue de la foi, nous ministres du Dieu tout-puissant, qu'avons-nous à redouter ? Somme toute, l'année pour nous sera ce que nous la ferons nous-mêmes : bonne, très bonne, si nous accomplissons notre devoir en chrétiens, en prêtres qui ne veulent que le bien, unis entre nous et pénétrés à l'égard de tous de l'esprit de charité que Notre-Seigneur donne comme le caractère particulier de sa loi : *hoc est praeceptum meum ut diligatis invicem*.... Que ce soit notre devise, la règle invariable de notre conduite, pour réaliser le but de notre ministère qui est de gagner les âmes et de les sanctifier. Ce sera, en même temps, notre force dans la lutte : *vis unita fortior*,... et le meilleur moyen pour conquérir la belle rose dont M. le Doyen du Chapitre nous a parlé. »

Monseigneur parcourt ensuite les rangs des assistants, et adresse à chacun quelques paroles empreintes d'une paternelle bonté.... Que l'écho en aille à tous nos confrères du diocèse dont la pensée était présente à cette réunion ; en leur nom comme au nôtre, nous disons de tout cœur : à notre Evêque vénéré bonne année, heureuse pour la terre et féconde pour le ciel !

Une Religieuse bretonne au Sud-Africain. — Nous venons de recevoir la lettre suivante que nous nous empressons de publier, en remerciant le missionnaire — notre compatriote également — qui a bien voulu nous l'adresser.

L. J. C. et M. I.

St-Joseph's Church, Durban, 26 Novembre 1901.

« MONSIEUR LE CHANOINE,

« Persuadé qu'une courte notice nécrologique de la R. Mère Saint-Augustin, supérieure des Religieuses Hospitalières de la Miséricorde de Jésus, à Durban, sera lue avec intérêt et édification dans le diocèse de Quimper, je prends la liberté de vous envoyer quelques détails sur sa vie et sur sa précieuse mort.

« La Mère Saint-Augustin naquit à Pleyber-Christ ; elle entra jeune encore au convent des Augustines à Morlaix, où elle passa 18 ans. En 1894, elle entendit l'appel d'un évêque africain, M^{re} Jolivet, dont le diocèse de Quimper a bien le droit d'être fier, et la vaillante religieuse, dévorée par la soif du sacrifice et le désir de sauver les âmes, quitta sa chère Bretagne, avec plusieurs autres religieuses du Finistère, pour venir travailler, sous l'ardent soleil d'Afrique, à la conversion des hérétiques et des infidèles.

« Peu de temps après son arrivée à Durban, son grand esprit religieux et aussi ses qualités naturelles lui méritèrent d'être choisie pour diriger la petite communauté que les Sœurs Augustines venaient de fonder ici. C'était encore l'âge héroïque de la fondation, et la tâche était difficile ; mais souffrir est le métier des

grandes âmes et la nouvelle supérieure, avec son intelligence pratique, sa ferme volonté et sa foi vive et profonde, était à la hauteur de la situation. La douceur et la fermeté furent les traits caractéristiques de son administration ; par là, la révérende Mère sut gagner l'estime et l'affection de tout le monde, triompher de tous les obstacles et assurer le succès de cette œuvre si importante.

« Les choses sont allées si bien, pendant les six ans de son supériorat, que maintenant l'hôpital du Sacré-Cœur est parfaitement organisé. Dans le début, les pauvres religieuses, à cause de leur petit nombre, étaient écrasées par le travail ; elles sont, aujourd'hui, plus de vingt Sœurs au sanatorium. Pendant bien longtemps, elles n'avaient pour tout logement que des cellules étroites, excessivement chaudes en été et excessivement froides en hiver. Aujourd'hui, on a construit un grand bâtiment pour la communauté, et une belle chapelle où l'on admire un magnifique autel en bois de chêne, dû au goût artistique de M. le chanoine Abgrall, de Quimper.

« Dieu bénissait visiblement les efforts de ces religieuses vaillantes et dévouées ; Il devait aussi les purifier par les souffrances. La première épreuve vint en Septembre dernier. Une jeune Sœur fut atteinte de la fièvre typhoïde ; sa maladie fut longue et douloureuse. On espéra longtemps sa guérison ; il fallut enfin se résigner à la volonté de Dieu et faire le sacrifice, qui fut moins pénible pour la Sœur Saint-Charles elle-même que pour sa communauté ; car, quelques jours seulement avant sa mort, cette sainte religieuse disait qu'elle ne se « souvenait pas d'avoir jamais rien refusé au bon Dieu ». Ce fut un grand coup pour la Mère Saint-Augustin, qui avait fondé sur cette nature d'élite de grandes espérances.

« Hélas ! une épreuve, bien plus terrible encore que la première, vint frapper les pauvres Sœurs au commencement d'Octobre : leur Mère bien-aimée tombait malade et les docteurs ne tardèrent pas à reconnaître les symptômes alarmants de la fièvre typhoïde.

« A cette triste nouvelle, toute la communauté fut plongée dans la consternation ; la Mère supérieure ne pensait qu'à sanctifier ses souffrances. Pendant sa maladie, aucune plainte n'effleura ses lèvres ; son bonheur était de se résigner à la sainte volonté de Dieu.... La fièvre fit de rapides progrès et la faiblesse augmentait de jour en jour.

« Le vendredi, 15 Novembre, on fit avertir Sa Grandeur que la fin était proche. Monseigneur, assisté du confesseur de la communauté, administra les derniers sacrements à la chère Mère. Ce fut une scène bien douloureuse et bien touchante. La révérende Mère récita, avant de recevoir le saint Viatique, la formule des vœux d'une voix bien lente mais bien distincte ; toutes ses filles, agenouillées à son chevet, pleuraient à chaudes larmes.

« Les adieux étaient faits ; le *Fiat* avait été prononcé, la grâce avait triomphé. La Mère Saint-Augustin ne pensa plus désormais

qu'à bien employer les derniers moments de sa vie. « Qu'il fait bon mourir en Afrique ! » disait-elle dans la joie de son âme. Elle fit aussi à ses religieuses de graves et affectueuses recommandations, avant de les quitter. Pendant que l'on récitait les prières des agonisants, sa faible voix s'unissait à celle de la communauté pour répondre aux invocations.

« Le samedi matin, elle reçut la sainte communion pour la dernière fois. Elle désirait mourir ce jour-là ; depuis longtemps, elle demandait la grâce de mourir un samedi, jour consacré à la Sainte-Vierge. « Mon Jésus ne vient pas », répétait-elle dans la matinée ; et dans l'après-midi, elle se plaignait ainsi des retards de son divin Maître : « J'ai attendu mon Jésus toute la journée, et il n'est pas encore venu ! » Vers 10 heures du soir, elle disait à la religieuse qui la veillait : « Il se fait tard ; j'ai peur de ne pas mourir aujourd'hui. » Une heure après, à 11 heures, elle rendait sa belle âme à Dieu, à l'âge de 47 ans.....

« Qu'il fait bon mourir en Afrique !

« J.-M. QUINQUIS, *Missionnaire*,

« O. M. I. »

Nos missionnaires. — Dans la liste des missionnaires qui se sont embarqués à Bordeaux, le 15 et le 29 Novembre, nous relevons les noms de quatre religieux de la Congrégation du Saint-Esprit, originaires de notre diocèse : les RR. PP. Bodo et Esvan, partis pour la Sénégambie ; le R. P. Boucher, pour le Gabon ; le R. P. Limbour, pour le Sénégal.

L'église de Notre-Dame des Carmes à Pont-l'Abbé.

(Suite.)

Je l'ai déjà dit, j'ignore quelle était la régularité et quelle était la ferveur des Carmes de Pont-l'Abbé ; au moment où était rédigée la notice manuscrite citée et résumée plus haut, ils étaient au nombre de quarante, ce qui est un chiffre considérable ; quand viendra sainte Thérèse, elle ne souffrira pas que ses communautés d'hommes et de femmes renferment tant de religieux et de religieuses ; mais il faut dire que tant de vocations montrent que la communauté jouissait de la confiance et de l'estime, nous pouvons donc conclure qu'elle était fervente.

Subit-elle la réforme dans le siècle qui suivit sa fondation ? Nous serions porté à le croire. Soixante-dix ans après que Hervé du Pont eut créé le couvent, un carme Normand exerçait sur l'Ordre, dont il venait d'être élu Prieur général, une heureuse influence qui se fit sentir en Bretagne.

Le Bienheureux Jean Soreth, né à Caen en 1420, fut promu à cette dignité au Chapitre de 1451 ; depuis plusieurs années, sa science et sa sainteté l'avaient désigné pour les plus hautes char-

ges de son ordre, et malgré sa jeunesse il les avait exercées avec une sagesse appréciée de tous.

« Les annales de l'ancien Carmel ne possèdent point de figure plus noble et plus pure que celle du Bienheureux Jean Soreth. Âme de saint, cœur d'apôtre, caractère d'une énergie singulière, mais énergie patiente et pleine de douceur ; dur, rigoureux pour lui-même ; sage, modéré, miséricordieux dans son gouvernement ; animé d'un zèle ardent pour la gloire de Dieu et le bien de son Ordre, il entreprit, un siècle avant sainte Thérèse (1), avec des ressources bien supérieures aux siennes, l'œuvre difficile qu'elle seule devait avoir l'honneur d'accomplir. S'il rétablit l'ancienne observance dans quelques convents, ces réformes particulières ne s'étendirent pas à d'autres maisons et disparurent après lui. Mais le Seigneur couronne le mérite et non le succès des œuvres de ses serviteurs..... Les Carmes, effrayés de son austérité, se communiquaient d'une maison à l'autre leurs appréhensions, et souvent le Bienheureux était accueilli moins en père qu'en juge redoutable ; mais au fond de sa rigueur apparente, il n'y avait que la charité du Sauveur, l'amour des âmes, le désir de servir leurs véritables intérêts : aussi savait-il compatir à la faiblesse de ses frères et les gagner par la patience et la douceur. Quand il visita une première fois, comme Général, les convents de Paris, il trouva les religieux remplis d'injustes défiances ; ils se souvenaient des torts qu'ils avaient eus à son égard durant son gouvernement de provincial, et ils s'attendaient à quelque châtement. « O mes frères, leur dit-il en arrivant, ne craignez rien, je vous en prie. Si je suis votre supérieur, c'est pour vous pardonner de tout mon cœur comme je vous pardonne en effet le mal que vous avez pu me faire. Aimons-nous les uns les autres, car la charité est de Dieu ; celui qui a la charité chrétienne demeure en Dieu et Dieu repose en lui. »

« Cette scène touchante nous donne l'idée des peines et des épreuves du Bienheureux. La mitigation avait rendu trop facile l'accès du Carmel comme des autres Ordres religieux ; près des vocations ferventes, on comptait un grand nombre de moines qui portaient leur habit sans songer à leurs obligations ; ces derniers ne pouvaient souffrir les remontrances de leur Général ; les autres, au contraire, le regardaient comme un sauveur ; de là des divisions et des partis. Le Bienheureux comprit que le meilleur remède était d'ouvrir des Maisons nouvelles pour les religieux qui se décideraient à suivre ses règlements ; il en établit plusieurs en France et en Flandre où la ferveur se maintint jusqu'à sa mort. »

Cette réforme n'est pas le seul titre de gloire du Bienheureux : à sa famille de moines il ajoute un *second ordre* comme saint Fran-

(1) Cette appréciation sur le Bienheureux Jean Soreth est empruntée à une admirable *Histoire de sainte Thérèse* publiée sans nom d'auteur, mais généralement regardée comme étant l'œuvre de la Révérende Mère Prieure du Carmel d'Alençon. La 5^{me} édition a été publiée en 1887 chez Retaux et Bray, 82, rue Bonaparte.

çois d'Assise l'avait fait pour les religieuses de sainte Claire, et un *troisième ordre* ou *tiers-ordre* pour les personnes du monde.

Dès l'année 1453, il avait fondé le premier couvent des Carmélites à Gueldre ; peu de temps après, le second à Liège. En 1459, nous le trouvons au couvent des Carmes de Nantes, où la sainte duchesse de Bretagne, Françoise d'Amboise, veuve depuis deux ans, l'envoyait prier de venir en son château pour traiter d'une affaire importante. Elle lui ouvrit son âme, lui déclara son dessein de se consacrer à Dieu, et lui demanda dans quel Ordre elle devait entrer. Le Bienheureux lui dépeignit la vie que menaient ses religieuses de Gueldre et de Liège, et, la grâce du Saint-Esprit opérant dans l'âme de la duchesse pendant que le serviteur de Dieu parlait, elle comprit que Dieu l'appelait à être religieuse Carmélite. Elle supplia Jean Soreth d'envoyer en Bretagne le nombre de religieuses suffisant pour établir un monastère, qu'elle se proposait de fonder et où elle-même ferait profession. Trois ans après, le Bienheureux amenait lui-même neuf Carmélites en Bretagne, et Françoise, après de longs combats, s'arrachant aux poursuites de sa famille, de son peuple et du monde, vint se renfermer avec elles dans le monastère du Bon-Don, à une demi-lieue de Vannes. Ce fut encore Jean Soreth qui reçut ses vœux ; cette profession et cette fondation le remplirent de joie ; mais il n'avait pas le temps de savourer ici-bas les douceurs de Dieu ; il reprit son bâton de voyage et se mit à cheminer de nouveau de France en Angleterre, de Belgique en Allemagne, d'Italie en Sicile, n'ayant pour suite qu'un compagnon et pour monture qu'un pauvre mulet. Il affrontait le froid, le chaud, la faim et la soif. Son teint, brûlé par les ardeurs du soleil était devenu presque noir ; les paysans le voyant passer avec ce visage hâlé, son front chauve et son manteau blanc, le montraient du doigt, l'appelant le nègre, l'éthiopien, le démon ; mais lui, tout entier à son œuvre et à Dieu, bénissait les railleurs au fond de l'âme et passait gaiement.

Il me semble que le lecteur, après avoir vu quelles relations existèrent entre le Bienheureux (1) Jean Soreth et la Bienheureuse Françoise d'Amboise, admettra facilement comme une chose probable la réforme des monastères de l'Ordre des Carmes dans le duché où la sainte princesse continuait d'avoir une si grande influence.

Que la réforme du *xv^e* siècle ait été ou non adoptée par les Carmes de Pont-l'Abbé, ce qui est certain c'est qu'au *xvii^e* siècle la réforme du P. Philippe Thibaut y fut établie. Je m'étais demandé plus d'une fois comment, à cette époque, les communautés qui sentaient le besoin de réformation n'avaient pas embrassé sans hésitation la règle de sainte Thérèse ; voici la réponse à cette question : je la trouve dans une excellente *Vie* du P. Philippe Thibaut, par Dom Lobineau : « Dès l'an 1590, on avait commencé

de parler de la Réforme de l'Ordre des Carmes, en France ; mais ces premiers mouvements avaient été sans effet. En 1600, . . . il n'y avait point encore de Carmes Déchaussez en France ; et l'aversion qu'avait le Roi Henri IV pour tout ce qui venait d'Espagne, ne laissait pas lieu d'espérer que la réformation de l'Ordre dans le Roïaume put se faire par leur moïen. Le P. Thibaut, qui soupirait sans cesse pour le rétablissement de la discipline régulière, ne trouva point de meilleur expédient pour contenter son zèle que de s'adresser au Pape. Il fit donc le voyage de Rome avec cinq compagnons. Clément VIII leur dit qu'il enverrait bientôt dans le Roïaume leur Général Henri Silvius, avec un plein pouvoir de travailler à la réformation de l'Ordre, et leur ordonna de se joindre à lui dans l'exécution de ce dessein. Il prit le P. Thibaut en particulier, l'exhorta vivement à prendre courage, lui dit que Dieu voulait se servir de lui pour le rétablissement de la discipline régulière parmi les Carmes, et le chargea d'en conférer avec le Père Général. Le P. Thibaut obéit dès le même jour, et parla au Général avec un zèle qui donna une haute estime de sa vertu. Enfin, le P. Silvius le renvoyant en sa province, promit de l'y suivre bientôt, ce qu'il exécuta en 1603. »

Six ans après, avec l'autorisation du pape Paul V et du Général, il établissait la réforme. Nous n'avons pas à dire ici quelles furent les observances établies par le saint religieux dans les couvents qui l'acceptèrent ; quant à l'esprit, on peut dire qu'il était bien celui de sainte Thérèse, sauf sur un point : « Dans les commencements on voulut, dit Dom Lobineau, le porter à ôter le chant Grégorien, et interdire l'usage des orgues et des autres instruments de musique, comme ont fait quelques congrégations réformées. . . . Il répondit que le chant et les instruments étoient nez avec l'Ordre ; et que les premiers fondateurs de cette religion, Elie, Elizée, et leurs enfans avoient chanté et prophétisé au son de la lyre, comme il est marqué dans l'Ecriture Sainte » (1).

On voit par ce qui précède, qu'en dehors de la grande réforme espagnole, l'Ordre de Notre-Dame du Mont-Carmel produisait d'admirables fruits de sainteté : en Italie il donnait à l'Eglise sainte Marie-Magdeleine de Pazzi, à Rennes celui dont nous venons de parler, et le saint aveugle frère Jean de Saint-Samson ; aussi, de la capitale de la Bretagne, les nouvelles observances s'étendaient sur toute l'Europe catholique et jusqu'en Pologne. Elles devaient donc pénétrer dans le couvent de Pont-l'Abbé, et notre notice inédite va nous apprendre comment elles y furent introduites. (*A suivre.*)

(1) *Vies des Saints de Bretagne*, par Dom Lobineau : le vénérable Père Philippe Thibaut, père et principal auteur de la Réforme des Carmes de l'Observance de Rennes.

A CÉDER pour cause de décès, à 90 francs, au lieu de 175 francs, cote de librairie, LA BIBLE de Fillion, Drack, Bayle, Trochon. 28 volumes, dont 26 non découpés. — S'adresser aux bureaux de la *Semaine*.

(1) Le culte du B. Jean Soreth a été approuvé par Pie IX le 27 Septembre 1866.

NOUVELLES DU MONDE CATHOLIQUE

ROME. — Certains journaux ont encore fait courir le bruit d'une indisposition du Saint-Père. La meilleure réponse aux alarmistes ce sont les multiples audiences privées et publiques données, ces derniers jours, par Léon XIII.

Les réceptions officielles de Noël ont continué après les fêtes, dans les grands appartements du Souverain Pontife. Les divers corps constitués et les représentants des anciens corps dissous à la suite de l'occupation de Rome, ont présenté des adresses, auxquelles Sa Sainteté a répondu par de brèves allocutions, suivies de colloques particuliers avec les principaux personnages. Dans l'intervalle des audiences collectives, le Pape a reçu divers personnages ecclésiastiques et laïques, notamment Mgr Mignot, archevêque d'Albi, et Mgr Bouquet, évêque de Mende.

La réception du corps diplomatique a été ajournée après le Jour de l'An ; cette réception n'est pas collective, mais individuelle et durera plusieurs jours.

Jubilé pontifical de S. S. Léon XIII. — On nous prie d'annoncer qu'à l'occasion du prochain jubilé pontifical de S. S. Léon XIII, le Comité international de l'Hommage solennel a ouvert une souscription générale à laquelle sont invités à prendre part tous les fidèles de la Catholicité, dans le but d'offrir une Tiare d'or au Souverain Pontife.

Les offrandes des catholiques français sont reçues au bureau lyonnais de l'Hommage solennel, 26, place Bellecour. On est prié de les y adresser à M. Blanchon, vice-président pour la France du Comité international.

Le Comité ne demande à chacun qu'une simple obole, afin que tous puissent y participer.

Aix. — Croix renversées. — A Arles, l'enlèvement subreptice de toutes les croix qui se dressaient en plusieurs endroits de la ville, et dont la première avait été abattue par ordre du maire, a donné lieu à une manifestation populaire des plus imposantes : une foule de quinze mille personnes est allée témoigner son indignation au maire, lequel s'est empressé de blâmer les iconoclastes, ses trop fidèles imitateurs. En même temps, des amendes honorables aux crucifix profanés avaient lieu, au milieu d'un immense concours de population.

A ce propos le journal *La Croix* fait les justes réflexions suivantes :

« Qu'il est vaillant, touchant et douloureux, ce réveil d'Arles, qui, après avoir relevé le Christ arraché de sa croix, a fait une veillée de deuil de la nuit d'allégresse de la naissance du Sauveur du monde ! »

Le réveil serait le même partout où s'accomplirait le forfait.

Mais qu'il est triste et désolant, le sommeil qui permet la perpétration de telles infamies !

On n'a pas assez de larmes pour les pleurer, mais on n'a pas eu assez de vigilance pour les prévenir.

Le : « Sentinelles, veillez ! » est cruel, mais il est nécessaire ; car la surprise par l'ennemi ne serait pas seulement à Arles, elle serait partout.

Et si quelque chose peut consoler la pieuse population d'Arles, c'est la conscience que son épreuve aura éclairé la France sur les périls dont elle est menacée ! »

NOS MISSIONNAIRES. — Glorieuse statistique. — Les *Missions catholiques* viennent de publier le nécrologe des missionnaires morts sur le champ de bataille de l'apostolat, dans le courant de l'année 1900. La liste est particulièrement longue et chargée : elle ne comprend pas, en effet, moins de 171 noms, dont 9 évêques et 162 prêtres.

Quatre des évêques étaient Français : NN. SS. Bulté, Guillon, Chausse et Buléon ; 3 Italiens, NN. SS. Fantosati, Grassi et Fogolla ; 1 Canadien, Mgr Meyer ; 1 Hollandais, Mgr Hamer. Les 3 évêques Italiens ont péri, massacrés par les Chinois ; Mgr Guillon, des Missions étrangères de Paris, a été massacré en Mandchourie ; Mgr Hamer a été brûlé vif en Mongolie ; Mgr Buléon, de la Congrégation du Saint-Esprit, a succombé à la fièvre jaune.

Les 162 missionnaires se répartissent comme suit, au point de vue des nationalités : 83 Français — plus de la moitié du chiffre total —, 8 Alsaciens-Lorrains, 17 Italiens, 14 Belges, 10 Hollandais, 5 Espagnols, 5 Irlandais, 4 Allemands, 3 Canadiens, 3 Chinois, 2 Mexicains, 1 Anglais, 1 Autrichien, 1 Luxembourgeois, 1 Sénégalais, 1 Syrien, 1 Vénézuélien, 1 Péruvien, 1 Brésilien.

Sur ce nombre, 39 sont morts tragiquement : 15 Français, 8 Italiens, 2 Alsaciens-Lorrains, 2 Belges, massacrés par les Chinois, 1 Belge enterré vivant, 1 Belge blessé d'une balle sur le mur de défense, 2 Belges brûlés dans l'église avec leurs chrétiens par les Boxeurs, 3 Espagnols prisonniers des Philippins, morts des suites des mauvais traitements endurés, 1 Français noyé accidentellement, 1 Luxembourgeois mort en mer dans un cyclone, 1 Alsacien-Lorrain et 4 Français emportés par la fièvre jaune.

Les 88 Français (y compris les évêques et le Sénégalais) et les 8 Alsaciens-Lorrains appartenaient aux Sociétés ci-après : Missions étrangères de Paris, 40 ; Pères du Saint-Esprit, 18 ; Compagnie de Jésus, 14 ; Lazaristes, 8 ; Missionnaires d'Afrique (Pères Blancs), 5 ; Missions africaines de Lyon, 3 ; Maristes, 2 ; Capucins, 1 ; Franciscains, 1 ; Dominicains, 1 ; Missionnaires du Sacré-Cœur, 1 ; Oblats de Marie, 1 ; Oblats de Saint-François de Sales, 1.

Voici enfin les diocèses d'origine : Cambrai, 10 ; Lyon, 8 ; Vannes, 5 ; Le Puy, 4 ; Nantes, 3 ; Séez, 3 ; Valence, 3 ; Rodez, 3 ; Chambéry, 2 ; Tarbes, 2 ; Pamiers, 2 ; Périgueux, 2 ; Laval, 2 ;

Paris, 2 ; Montauban, 2 ; Annecy, 2 ; Saint-Dié, 2 ; Viviers, 2 ; Autun, 2 ; Clermont, 2 ; Belley, 2 ; Albi, 2 ; Aire, Angers, Arras, Bayonne, Besançon, Bordeaux, Bourges, Châlons, Coutances, Dijon, Grenoble, Luçon, Perpignan, Quimper (1), Rennes, Rouen, Toulouse, Tulle, Versailles, chacun 1 ; Metz, 2 ; Strasbourg, 6 ; Sénégal, 1.

De tous les motifs d'espérer qui restent encore à notre France, en est-il un plus puissant que ce don généreux et perpétuel de la vie des meilleurs de ses fils pour l'apostolat et pour le martyre ?

Un noviciat des Petites-Sœurs des Pauvres en Amérique. — Par suite de l'extension toujours plus grande de la Congrégation des Petites-Sœurs des Pauvres, il a été créé un noviciat à Brooklyn. Jusqu'à présent les 39 maisons que les Petites-Sœurs avaient en Amérique devaient se recruter au seul noviciat de la Tour, au diocèse de Rennes ; c'était un point de la règle auquel le fondateur tenait beaucoup, mais que les nécessités nouvelles ont fait modifier.

Liberté de conscience. — Le Conseil municipal de Confolens (Charente) vient de donner un bel exemple d'indépendance, qu'on voudrait voir suivre par beaucoup de municipalités.

M. de Montvallier avait questionné le maire pour savoir s'il était vrai qu'un pauvre père de famille, chargé de cinq enfants, s'était vu menacé, au cas où il ne les retirerait pas de l'école libre, de perdre un secours mensuel de 10 francs.

Le maire, après quelques hésitations, avoua qu'il avait, en effet, sur l'ordre du sous-préfet, mis le malheureux dans cette alternative : la famine ou la laïque.

Alors, M. de Montvallier, dans une magnifique apostrophe, reproche au maire, qui devait être le défenseur naturel de ses administrés, de se faire l'instrument de ceux qui veulent les tyranniser.

Le Conseil municipal, s'associant aux sentiments de M. de Montvallier, vote une proposition en faveur de la liberté de conscience et des droits sacrés des pères de famille.

Entre deux années. — Dans une lettre pastorale à ses diocésains à l'occasion du renouvellement de l'année, Mgr l'évêque de Tulle s'exprime en ces termes :

« Quel douloureux regard il faut jeter sur la récente année ! Ah ! vraiment ce début de siècle a été signalé par une des plus grandes épreuves qui puissent atteindre nos cœurs de catholiques et de Français : 1901 sera une page de deuil dans les annales de l'Eglise de France, et plus tard quand le bon sens et l'esprit chré-

(1) Le R. P. J.-M. Mével, né à Plougastel-Daoulas. La *Semaine religieuse* a publié sa biographie qui a été traduite pour les *Annales bretonnes* de la Propagation de la Foi.

tien auront repris leurs droits parmi nous, on restera stupéfait de tout ce qui a pu être commis et supporté contre la liberté religieuse, contre les vertus les plus pures, les plus salutaires institutions et les dévouements les plus héroïques.

« Puisse-t-on ne pas ajouter que l'opinion publique, confinée dans l'intérêt matériel, s'est trop peu émue de l'intérêt moral, social et religieux, et que cette insensibilité trop générale, aveugle et ingrate, appela les plus terribles châtements de Dieu sur notre malheureuse patrie !

« Nous adressons nos vœux de vénération et de sympathie fraternelles à tous les religieux et religieuses de France, aux exilés qui souffrent dans la liberté, et la paix aux autres qui ont mis entre les mains de Dieu leur cause, leur vie et leurs œuvres.

« Mon Dieu, faut-il dire avec espoir : Bonne et heureuse année pour la France ? Les ennemis de notre foi vont-ils faire de nouveaux progrès et arriver à leur but ?

« Ne sera-ce point l'heure solennelle et décisive entre toutes, l'heure du relèvement ou de la ruine ? les prochaines élections amèneront-elles, au lieu des divisions, des haines et des tyrannies sectaires, la pacification des esprits, l'union des cœurs, la liberté des consciences, la sécurité des intérêts et la prospérité de la nation ?

« Il n'appartient peut-être à personne de le prédire, mais c'est à nous tous de le demander par nos supplications, de le mériter par notre vie bien chrétienne, de l'accomplir par notre parole et notre influence, par notre entente et notre généreux concours. »

Dieu en vain tu ne jureras. — Les journaux suisses et allemands annoncent que des Liges contre les jurons et les blasphèmes se fondent un peu partout dans ces pays et qu'elles obtiennent des résultats appréciables.

En France, où jurons et blasphèmes sont le plus souvent l'indice d'une mauvaise éducation et de brutalité plutôt que de l'impiété, nous n'avons pas de ligue, mais cela n'empêche pas nos vaillantes chrétiennes de protester contre ce manque d'éducation lorsqu'il se produit en leur présence.

On nous signale ce fait tout récent : Un employé de chemin de fer s'oubliait à blasphémer devant quelques dames, une de celles-ci lui fit doucement observer que ses blasphèmes ne pouvaient en rien avancer son travail. Il en convint et s'excusa. C'était un brave homme d'un côté et une bonne chrétienne de l'autre.

Un titre très connu d'un livre très inconnu. — Ce livre, c'est l'Evangile. Cher lecteur, possédez-vous l'Evangile ? j'entends l'Evangile, tel que notre mère la Sainte Eglise Catholique veut le voir entre les mains de ses enfants ? Non n'est-ce pas ? Offrez-vous-le donc tout d'abord : « charité bien ordonnée, » etc. Dans votre famille, chez vos amis, parmi vos em-

ployés, vos serviteurs, vos obligés, vos pauvres, donnez, distribuez l'Evangile !....

Ainsi vous ferez office de *vrai Chrétien*, car le chrétien c'est le disciple du Christ, et un disciple n'a rien plus à cœur que de répandre le livre de son maître.

Vous ferez office d'*Apôtre*, car, autant de lecteurs vous rallierez à l'Evangile, autant de cœurs vous gagnerez à Jésus-Christ.

Vous ferez office de *Sauveur*, car vous remettrez les âmes dans leur *voie*, vous ferez luire à leurs vœux la *vérité*, et vous leur rendrez la *vie*. Le Dieu de l'Evangile n'est-il pas la *voie* qu'elles ne suivent plus, la *vérité* qu'elles ne savent plus, la *vie* dont elles ne vivent plus ?

Les quatre Evangiles en un seul, par le Chanoine Weber (Bureau de l'ŒUVRE CATHOLIQUE, Verdun (Meuse), 20, rue Mautroté. — Un vol. in-16; l'unité, franco : 1,25. — Par 10 exemplaires au moins : 0,80.

L'Œuvre de la diffusion du Saint-Evangile s'exerce, sous le patronage de plusieurs cardinaux et évêques, avec le concours de l'Œuvre de Saint-François de Sales.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

La Compagnie d'Orléans a l'honneur d'informer le public qu'elle vient de soumettre à l'homologation de l'Administration supérieure une disposition ayant pour objet le transport, avec déclaration de valeur et sous certaines conditions, de bagages contenant des finances, des valeurs ou des objets d'art.

LA SOCIÉTÉ DE PUBLICITÉ 92, RUE RICHELIEU, à PARIS, est seule chargée de recevoir les annonces de la *Semaine religieuse* de Quimper.

ORNEMENTS & ORFÈVRERIE D'ÉGLISES

P. PÊCHE

BOULEVARD DE L'ODET — QUIMPER

Exposition d'Objets d'art religieux
entre autres **LE CHRIST AU TOMBEAU**
d'une émouvante facture, œuvre d'un statuaire de grand mérite.

L'Administrateur-Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Évêché.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

SOMMAIRE

I. — Epiphanie; Les Mages à Bethléem. — Le Scapulaire bleu de l'Immaculée Conception.

II. — Avis aux abonnés.

III. — *Chronique du diocèse*: Prières publiques; Nécrologie; Souscriptions pour la Chapelle du Petit-Séminaire de Pont-Croix (1^{re} liste); Loyale explication; Un missionnaire breton: le R. P.

Louis Picarda; Liturgie; L'Eglise de Notre-Dame des Carmes à Pont-l'Abbé (suite).

IV. — *Nouvelles du monde catholique*: Rome; Paroles d'Evêques; Belley; Grenoble; Les marins bretons; Les congrès eucharistiques internationaux.

V. — *Bibliographie*.

VI. — *Annonces et avis*.

Offices de la semaine.

Dimanche, 12 Janvier. — Dimanche dans l'Octave de l'Epiphanie. Office du jour; semi-double. Blanc.

Vêpres de l'Octave; mémoire du Dimanche.

Au chœur, Solennité de l'Epiphanie, avec mémoire du Dimanche.

Lundi, 13. — Octave de l'Epiphanie. Double. Blanc.

Mardi, 14. — S. Hilaire, Evêque, Docteur. Double. Blanc.

Mercredi, 15. — S. Paul, premier Ermite. Double. Blanc.

Jeudi, 16. — S. Marcel, Pape, Martyr. Semi-double. Rouge.

Vendredi, 17. — S. Antoine, Abbé. Double. Blanc.

Samedi, 18. — Chaire de saint Pierre à Rome. Double-majeur. Blanc.

Dimanche, 19. — 2^e Dimanche après l'Épiphanie. FÊTE DU SAINT NOM DE JÉSUS.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Landerneau. du 7 au 15 Janvier.

Sainte-Croix de Quimperlé. . . . du 16 au 24 Janvier.

Ephiphanie. — Les Mages à Bethléem.

Le nom de Mages, qui en Occident ne devait pas tarder à perdre de son lustre, même à être pris en mauvaise part, comme nous le voyons aux Actes des Apôtres, désigne manifestement dans le récit de saint Matthieu, d'importants personnages de l'Orient, moitié prêtres, moitié chefs de tribus, tels que sont aujourd'hui les émirs, les cheiks des Arabes... A l'opposé de la tradition des Syriens et des Arméniens qui en comptait jusqu'à douze, la tradition chez les Latins a de très bonne heure affirmé que ceux qui vinrent de leur lointain pays jusqu'à Jérusalem et Bethléem, étaient au nombre de trois.

Pourquoi vinrent-ils ? Depuis la captivité des Juifs à Babylone, la croyance à un Messie, dont l'avènement était relativement proche, s'était répandue dans tout l'Orient. Les exilés qui vivaient dans ce grand espoir, encore qu'ils le comprissent mal, en avaient disséminé autour d'eux l'idée et l'assurance. Quand ils retournèrent dans leur patrie, ceux de leur parenté ou de leur descendance qui ne les suivirent pas continuèrent de vulgariser ardemment les prophéties nationales. Il n'est donc pas étonnant que les Mages, initiés de longue date à la rumeur publique, fussent prédisposés à attendre quelque événement considérable.

Ceci n'enleva rien au caractère miraculeux de l'appel d'en haut, qu'en somme ils n'avaient aucun motif de prévoir. Que fut cette étoile, cet astre, ou plutôt ce météore qui, s'étant soudainement mis à briller aux profondeurs du ciel, les décida à partir sans qu'ils pressentissent au juste où ils iraient, et dont la trace lumineuse les conduisit jusqu'à Jérusalem ? Comment ce phénomène astronomique se rattacha-t-il pour eux aux préoccupations courantes d'un roi des Juifs, sauveur de son peuple et sauveur des peuples ? D'où leur vint une confiance assez grande non seulement pour affronter les fatigues d'un long voyage, mais pour emporter avec eux de magnifiques présents qu'ils se proposaient d'offrir au Sauveur dont ils salueraient le berceau ? Il n'y a qu'une explication plausible et du prodige sidéral, quelle qu'en fût la nature, et de la docilité merveilleuse de ceux qui le constatèrent à en suivre l'inspiration : les Mages furent l'objet d'une grâce de choix, et ils y répondirent. *Nous avons vu l'étoile, c'est la part de la prévenance céleste. Nous sommes venus, c'est la part de leur bonne volonté.*

Leur bonne volonté trouva à Jérusalem et à Bethléem l'occasion de se produire tout entière... Le but de leur courageux pèlerinage est atteint. *Ils se sont prosternés, en dépit de l'extraordinaire surprise, pour ne pas dire du désenchantement, que dut leur causer le spectacle de l'humilité et de pauvreté qui s'offraient à leurs regards ; ils ont adoré.* Comment douter que cette attitude

de révérence religieuse ne leur ait été suggérée par un surcroît de grâce qui créa en eux, au moment même, la foi à la divinité du Sauveur ? Telle est la croyance générale de l'antiquité chrétienne et de l'Eglise.

...Près de la crèche de Bethléem, d'abord des bergers, des humbles, des enfants du peuple, à genoux dans l'assurance de leur foi naïve. Paix à ces hommes et à ces âmes simples, de qui la bonne volonté est parfaite !... Voici des Mages, des personnages de haut rang, honorés pour la supériorité de leur situation et de leur savoir, venus de la gentilité lointaine, sur un merveilleux rayon d'or qui soudain resplendit aux profondeurs de leurs nuits d'Orient, agenouillés, eux aussi, à la même place que les pères tout à l'heure et, pour ainsi dire, dans la rude empreinte qu'ils y ont laissée. Paix à ces vaillants, à ces indépendants, à ces généreux ! Ils ont fait preuve de bonne volonté. Les voilà croyants à leur tour...

Hommes qui croyez, vous avez vu, vous avez su voir au plus intime de votre conscience les lueurs sacrées de la grâce, les clartés montantes de la vérité de l'Evangile, du bien, du devoir, de la vertu, de la sainteté, de tout ce qui fait d'un être faible et chancelant un disciple et un imitateur résolu du Christ. Voir l'étoile... et venir ! La voir dans son esprit et dans son cœur, puis la suivre ! tout est là !

...Heureux celui qui est en droit de dire comme Newman : « Je n'ai jamais péché contre la lumière ! »

(L'abbé PLANUS, *Pages d'Evangile*, II, 98-106.)

Le Scapulaire bleu de l'Immaculée Conception.

— Nous croyons utile de signaler les changements apportés à la dévotion si répandue du Scapulaire bleu, qui procure tant d'avantages spirituels.

On a longtemps enseigné, et avec raison, que les fidèles qui recevaient le Scapulaire de l'Immaculée Conception ne constituant pas une confrérie, l'inscription des associés n'était pas non plus nécessaire. Les Pères Théatins la recommandaient instamment, mais non sous peine de nullité.

Il en a été ainsi jusqu'au 24 Mai 1894. A cette date, S. E. le cardinal Parocchi, Vicaire de Sa Sainteté, érigea à Rome, dans l'église de Saint-André della Valle, confiée aux pères Théatins, une *Confrérie de l'Immaculée Conception*, qui fut élevée par un bref de S. S. Léon XIII, du 18 Septembre suivant, au rang d'archiconfrérie avec pouvoir de s'agréger, par tout l'univers, les confréries de même nom et de même but, et de leur communiquer ses indulgences et privilèges.

Or, il est dit, à l'article IV des statuts, que « l'agrégation se fait par la bénédiction et l'imposition du scapulaire bleu, la tradition du petit chapelet dit de l'Immaculée Conception, et l'inscription du nom sur le registre de la confrérie. »

Dès lors, il a été évident que le scapulaire bleu devenait l'habit de la confrérie de l'Immaculée Conception. Une conséquence de ce changement, signalée d'ailleurs par les statuts, était la nécessité de l'inscription. On sait, en effet, que « l'inscription des noms est absolument nécessaire, *sous peine de nullité*, pour les vraies confréries, qu'il s'agisse de confréries au sens strict ou au sens large ».

Aussitôt des difficultés ont surgi, et des « doutes » ont été posés aux Congrégations compétentes. Des solutions diverses données, en particulier d'une réponse adressée directement au *Journal de la Grotte de Lourdes*, le 12 Février 1901, par le R. P. Ragonesi, Supérieur général des Théatins, il résulte : 1^o que le scapulaire est inséparable de la confrérie, comme le scapulaire du Mont-Carmel ; 2^o que tous les pouvoirs reçus avant ou après 1894, qui autorisaient à imposer le scapulaire, autorisent par là même à recevoir dans la confrérie ; 3^o que la tradition du petit chapelet ne constitue pas une formalité essentielle de la réception, et que sa récitation est seulement recommandée ; 4^o que seuls les prêtres qui y sont autorisés par leurs pouvoirs, peuvent bénir et donner ce chapelet.

Il en résulte aussi que l'inscription est désormais nécessaire pour le scapulaire bleu, devenu l'habit de la confrérie.

Mais où faut-il envoyer les noms des associés ? — A cette question le *Journal de la Grotte de Lourdes* répond :

« Qu'il nous soit permis, tout d'abord, de rappeler que « le prêtre qui a obtenu des pouvoirs personnels, et qui peut admettre les fidèles dans une confrérie, est autorisé à faire provisoirement l'inscription sur un registre particulier, sous la condition de transcrire de temps en temps les noms à la confrérie la plus voisine, ou à toute autre confrérie dûment érigée et agréée. »

« Il faut ajouter que « cette première inscription suffit pour les indulgences, bien qu'il reste au prêtre l'obligation de transcrire les noms ».

« Du moment donc que les noms sont inscrits sur un registre particulier, les indulgences ne sont pas compromises ; et, s'il reste l'obligation morale de transmettre les noms, il suffirait assurément d'envoyer, tous les ans, les noms des associés reçus dans le courant de l'année.

« Il serait d'ailleurs à souhaiter que la confrérie de l'Immaculée Conception soit érigée dans l'une des paroisses du diocèse et agréée à l'archiconfrérie de Saint-André-della-Valle. Elle pourrait alors recevoir les noms et les transcrire sur ses registres. »

En attendant, il faut envoyer les noms à Rome ; mais pour faciliter cette inscription, les Pères Théatins ont préparé, sous le nom d'albums authentiques, des cahiers pouvant recevoir chacun cinq cents noms. Un de ces albums est envoyé affranchi, sur demande, à tout prêtre ayant le pouvoir de bénir et d'imposer le scapulaire bleu. Une fois rempli, cet album est renvoyé, affranchi comme papiers d'affaires, au Révérendissime Père Général des

Théatins (*Sant' Andrea della Valle. Rome. Italie*), qui expédiera aussitôt un nouvel album.

Le prix de l'album est de 0 fr. 50, qu'on peut envoyer en timbres-poste de n'importe quelle nation à la secrétairerie des Pères Théatins, à l'adresse indiquée.

Un dernier mot pour dissiper une inquiétude qui se présenterait naturellement au sujet des réceptions faites depuis 1894, et dans lesquelles a été omise la formalité de l'inscription.

L'*Ami du clergé*, du 15 Août dernier, a publié un extrait d'une notice du P. Ragonesi, où il dit, sans indiquer d'ailleurs sur quoi repose cette déclaration : « Quant aux réceptions du scapulaire bleu faites sans inscription avant de connaître l'archiconfrérie, elles sont valides. »

AVIS aux Abonnés. — Les souscripteurs dont l'abonnement a expiré le 1^{er} Janvier 1902 et qui sont dans l'intention de continuer à recevoir la Semaine, sont priés de faire parvenir à l'Administration les 6 francs du renouvellement, à moins qu'ils ne préfèrent le recouvrement par la poste, avec majoration de 50 centimes pour les frais. Ces recouvrements se feront à partir du 20 Janvier, date après laquelle, pour éviter toute cause d'erreur ou double emploi, nous recommandons de s'abstenir de tout versement.

Cet avis intéresse également les retardataires des mois précédents.

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Prières publiques. — Dimanche, 12 Janvier, à l'issue de la grand'messe, auront lieu, en l'église cathédrale de Saint-Corentin, les prières publiques annuelles pour appeler la bénédiction de Dieu sur les travaux de nos assemblées législatives.

On chantera, comme d'habitude, l'hymne *Veni, Creator*, le psaume *Levavi oculos meos ad montes*, et l'antienne à la Sainte-Vierge *Sub tuum præsidium*.

C'est un devoir pour les fidèles de prier à ces intentions, surtout dans les circonstances présentes, comme le montre éloquemment Mgr l'évêque de Valence dans une lettre récente à ses diocésains :

« Vous savez, Nos Très chers Frères, dit le vénéré prélat, combien graves sont les intérêts confiés à nos législateurs, combien grande est l'influence de leurs décisions pour le bien de l'Eglise

et de la France. Des lois récentes, bien douloureuses à nos cœurs de chrétiens et de libres citoyens, sont mises à exécution ; d'autres se préparent contre la liberté de la religion et de l'enseignement. Vous en êtes les témoins attristés.

« Il importe de sauvegarder nos libertés de catholiques et de Français. Pour cela, nos efforts sont nécessaires, sans doute, mais le secours de Dieu l'est plus encore. *Si le Seigneur ne garde pas la cité, en vain veillent ses gardiens.* C'est lui-même qui nous le dit par la bouche du prophète David. Il nous gardera d'autant mieux que nous le lui demanderons avec plus de ferveur.

« Prions donc plus que jamais de tout notre cœur, afin que la divine Providence éclaire et dirige nos législateurs pour qu'ils conduisent toutes choses selon la justice et la vérité. Prions-le de ne laisser arriver à notre tête que des hommes respectueux des droits de Dieu autant que des droits des hommes entre eux, pour le bonheur de la société. »

Nécrologie. — M. CONAN, *ancien Recteur.* — Le prêtre vénérable dont nous enregistrons le décès et dont le nom ouvre le nécrologe de 1902 était, depuis plusieurs années déjà, le doyen d'âge du clergé diocésain.

M. Conan (Yves-Pierre) était né à Tréogan (diocèse de Saint-Brieuc), le 20 Juin 1810. Ordonné prêtre, le 29 Juillet 1838, il fut vicaire d'abord à Combrit, puis à Elliant (1846). Nommé recteur de Garlan le 18 Octobre 1854, il fut transféré, le 2 Décembre 1857, à Coray. Pendant près de 33 ans à la tête de cette paroisse, comme dans celles où il avait précédemment passé, il fut toujours un prêtre modèle, d'une stricte assiduité aux devoirs de son ministère, et, dans son particulier, d'une fidélité inflexible au règlement qu'il s'était tracé au sortir du Séminaire. Il put même paraître, aux yeux de quelques-uns, d'une austérité qui parfois confinait au rigorisme ; pour notre part, cette réputation n'a jamais été justifiée ; car nous avons toujours trouvé en M. Conan un confrère bon, aimable, causant volontiers de choses sérieuses, mais sans dédaigner les conversations enjouées, auxquelles il mêlait à propos des réflexions pleines de bonhomie et de finesse.

Après avoir bâti, à Coray, un nouveau presbytère, M. Conan avait commencé à réunir les ressources nécessaires pour la reconstruction de l'église paroissiale... Il dut laisser à un autre, plus jeune et plus actif, le soin de mener à bonne fin l'entreprise et, le 7 Juillet 1890, il donna sa démission pour se retirer à Ergué-Gabéric, chez le recteur d'alors, qu'il avait jadis connu écolier et séminariste, à Elliant, et auquel hélas ! il eut la douleur de survivre.

Cependant la mort du bon M. Gourmelen n'amena aucun changement dans la situation de M. Conan. Les prêtres nombreux qui ont, depuis quatre ans, fréquenté le presbytère hospitalier d'Ergué-Gabéric ont vu, avec édification, les soins aussi délicats que dévoués que tous dans la maison prodiguaient au vénérable vieillard.

Devenu aveugle, celui-ci gardait toute sa lucidité d'esprit et aussi la vive piété de toute sa vie. Privé de la consolation de célébrer la messe et de dire son bréviaire, il passait son temps à réciter des chapelets.....

Il s'est éteint doucement, mardi 9 Janvier, dans sa 92^e année.

R. I. P.

SOUSCRIPTIONS

pour la Chapelle du Petit-Séminaire de Pont-Croix,
perçues à l'Évêché.

Mgr l'Evêque de Quimper et de Léon 10.000 fr.

(Cette souscription n'entre pas dans la somme de 40.000 francs, demandée au diocèse).

Mgr Dulong de Rosnay, prélat de la Maison du Pape, chanoine honoraire de Quimper.	300 ^{fr} »
M. Le Roux, château de Brézal	50 »
M. Lobbedey, vicaire général de Cambrai, chanoine honoraire de Quimper	50 »
M ^{me} de Kerallain, Quimper	40 »
Les Religieuses Ursulines de Quimperlé . .	100 »
Leurs élèves	50 »
Les PP. Bénédictins du Monastère de Kerbénéat	10 »
Les Religieuses du Calvaire de Landerneau.	300 »
Les Religieuses Ursulines de Carhaix. . . .	50 »
La paroisse de Crozon	151 50
M. le comte de Guébriant, Saint-Pol-de-Léon.	50 »
M. Ch. S., recteur	25 »
M. le chanoine Fléiter, vicaire général . . .	200 »
M. Robinaud, recteur de Loc-Maria-Quimper, ancien professeur du Petit-Séminaire. . .	100 »
M. Vieille-Cessay, secrétaire général de l'Évêché	50 »
Anonyme de Saint-Mathieu de Quimper . .	150 »
Quatre Enfants de Marie, de Saint-Renan. .	7 »
M. Rospars, direct ^r de la <i>Semaine religieuse</i> .	50 »

TOTAL de la 1^{re} liste. 1.733^{fr} 50

N. B. — Nous rappelons que les souscriptions doivent être adressées au Secrétariat de l'Évêché ou à M. l'Econome du Petit-Séminaire de Pont-Croix.

Loyale explication. — Nous croyons devoir faire connaître à nos lecteurs la déclaration publiée, en français et en breton, par le *Courrier du Finistère* dans son premier numéro de cette année (4 Janvier 1902).

Le Courrier, dit-il, n'a jamais prétendu « se poser en journal officiel ou officieux du clergé, en moniteur attitré et autorisé de la religion catholique ; il s'en est même défendu à l'occasion... Journal politique et non religieux, il est et a été indépendant de toute juridiction ecclésiastique et ne saurait donc engager à aucun degré la responsabilité de l'autorité religieuse, mais seulement la responsabilité immédiate de ses rédacteurs et la responsabilité indirecte de son conseil d'administration, chargé, de par les statuts de la Société, de veiller au nom des actionnaires, au maintien de sa ligne politique.

« Son autorité a exactement les mêmes limites. Elle ne prétend se renforcer d'aucune autorité extérieure constituée, religieuse ou administrative. »

Comme notre confrère, nous espérons que cette déclaration nette et franche va « couper court à certains malentendus » et contribuera à faire dominer la charité chrétienne dans la polémique et les discussions.

Un missionnaire breton : le R. P. Louis Picarda.
— Nous empruntons à la *Semaine religieuse* de Vannes cette belle et édifiante notice sur un missionnaire qui était presque notre compatriote.

« Le vendredi 27 Décembre, l'antique abbaye de Notre-Dame de Langonnet, qui s'élève sur une terre déjà sanctifiée par tant de justes, rendait les derniers devoirs aux restes mortels d'un de ses anciens supérieurs, le R. P. Louis Picarda. Cet excellent prêtre, de la Congrégation du Saint-Esprit et du Saint-Cœur de Marie, est mort plein de mérites, à l'âge de 83 ans et quelques mois, après avoir été pendant de longues années un infatigable missionnaire.

Né dans la chrétienne paroisse de Meslan, le 18 Juillet 1848, le P. Louis Picarda était le deuxième des quatre fils du maire de cette commune, tous quatre anciens élèves de Notre-Dame de Langonnet, tous quatre missionnaires des pauvres Noirs. L'aîné, Mathurin, mort évêque et vicaire apostolique de la Sénégambie, préfet apostolique du Sénégal, avait attiré son frère Louis au scolasticat de Notre-Dame. Les deux autres, Jean-Marie et Cado, ne voulurent point le céder en dévouement à leurs frères aînés. On rapporte que leur mère, femme admirable et digne d'être donnée en exemple aux meilleures mères de Bretagne, disait à son petit Cado : « Je croyais que c'était assez de donner trois de mes fils pour les pauvres Noirs, et que toi, du moins, tu resterais près de moi pour me consoler et continuer notre famille, mais va, suis tes trois frères, puisque Dieu t'appelle. » Mère héroïque vraiment ! Et aujourd'hui, nous l'espérons, les quatre missionnaires se retrouvent au ciel avec leur sœur aînée, morte avec la piété d'une sainte au monastère des Ursulines du Faouët.

Des six enfants de cette famille patriarcale, il ne reste plus qu'une sœur ; c'est la digne épouse du maire actuel de Meslan ;

dans le monde, elle n'a pas oublié les exemples et les gloires du petit manoir de Stang-Hingant. Plusieurs de ses filles sont religieuses ; l'un de ses petits-fils veut être aussi missionnaire.

Cet hommage, qui était dû à la famille Picarda, sert d'ailleurs à mieux faire comprendre la vie du P. Louis. Il n'était encore que scolastique lorsqu'il fut envoyé à la Martinique, pour raison de santé, vers 1868. Ses qualités y furent tellement appréciées qu'à son retour, après avoir reçu les saints ordres en France, en 1873, il y fut l'objet d'une réception triomphale. Saint-Pierre et Fort-de-France furent témoins de son zèle calme et intelligent. Mais Port-au-Prince, en Haïti, fut surtout le théâtre de ses labeurs apostoliques. Tantôt professeur, tantôt missionnaire, le P. Louis était apte à tous les labeurs et prêt, sous un climat meurtrier, à braver toutes les fatigues. A l'évêché même, on recourait à ses conseils et à sa direction.

Une foule de traits charmants, qu'on recueillera plus tard, mettront en relief son caractère serviable et joyeux, son esprit très fin, parfois caustique, mais toujours charitable. Après trente années de zèle apostolique dans ces pays tropicaux qui ont usé tant de vies robustes, le P. Picarda revint en France, en 1898, pour y prendre un repos nécessaire. « Singulière manière de me reposer, disait le bon Père en riant, on me nomme supérieur de l'importante maison de Notre-Dame de Langonnet, et j'ai trois maladies mortelles : au foie, à l'estomac et à la poitrine. Bah ! on renait toujours un peu en revoyant son pays. » Il voulait vivre encore quelque temps pour consoler sa mère aveugle et recevoir son dernier soupir.

C'était il y a trois ans. En 1900, le bon P. Louis, ne se sentant plus la force de remplir ses fonctions de supérieur, partit pour Pierroton, près de Bordeaux, où il espérait réparer ses forces. Rien ne put le guérir, ni la paternelle sollicitude de Mgr Barthet, ni les soins fraternels qui lui furent prodigués. Le P. Picarda voulut mourir à Langonnet, berceau de sa famille religieuse, où ses amis, prêtres, parents et compatriotes, réussirent à le ranimer pendant quelques mois. Ce ne fut qu'une lueur d'espoir : le mal était sans remède.

A la fin de Novembre dernier, le pieux malade n'avait plus la force de dire la sainte messe. Il tint à communier tous les jours. Son caractère joyeux se maintenait malgré ses souffrances et sa faiblesse, il continuait à être le portrait de son père, ancien maire de Meslan, esprit fin, quelquefois caustique, toujours complaisant et charitable. Se sentant mourir, le bon religieux voulut être administré le 14 Décembre ; à Noël, il fit sa dernière communion. Le lendemain, il désirait encore recevoir son Dieu. Son ami intime, le P. Devigne, docteur en médecine de la faculté de Paris, essaya de prolonger la vie de ce frère si aimé. Mais, au moment de la communion suprême, le moribond ne put que jeter sur la sainte hostie un dernier regard d'amour, — et il expira.

Ainsi meurent les justes. En recommandant aux prières de tous ceux qui l'ont connu l'âme de cet ami très cher, nous espérons

qu'il prie pour nous dans la joie que Dieu réserve aux apôtres qui se sont sacrifiés pour lui.

UN PRÊTRE DE MESLAN.

Liturgie. — Nous avons reçu la lettre suivante :

« MONSIEUR LE DIRECTEUR DE LA « SEMAINE RELIGIEUSE »,

« Dans votre numéro du 6 Décembre, page 828, vous citez la réponse faite à l'Evêché de Châlons, à propos de la conclusion à donner à la première oraison qui termine les prières de la fin de la messe.

« Ce ne serait plus *per eundem* Christum qu'il faudrait dire, mais *per Christum*. La raison c'est « quum Unigenitus Dei Filius nullimodè in præcedentibus orationis illius verbis nominetur ».

« Est-ce bien sûr ? On pourrait peut-être trouver d'autres oraisons où N.-S. n'est pas plus expressément désigné que là et qui, pourtant, se concluent par *per eundem* Christum...

« Un exemple :

Oraison

Postcommunion « de sancta Maria »
de la messe de la Vigile de l'Épiphanie.

Hæc nos communio, Domine,
purget a crimine, et intercedente
Virgine Dei genitrice Maria,...

Per eundem Christum Domi-
num. (Dans tous les missels.)

Oraison

des Prières, fin de la messe.

Deus refugium nostrum... et
intercedente Virgine Dei geni-
trice Maria... benignus exaudi.
Per Christum Dominum nos-
trum. (D'après la réponse donnée
à Châlons.)

« Quelle est la raison qui fait conclure différemment dans ces deux oraisons ?

« A. C. »

Nous insérerons volontiers la réponse qu'on voudra bien faire à la question de notre honorable correspondant.

L'église de Notre-Dame des Carmes à Pont-l'Abbé.

(Suite.)

« DE L'ANNEXE DE CE CONVENT A L'OBSERVANCE DE RENNES

« Cette histoire est une des plus tragiques et prodigieuses qui se lisent es chroniques des Ordres religieux, fors celle de S^t Maur, abbé de l'abbaye nommée de son nom, sur Loire, et par luy fait bâtir, où ayant 140 religieux, le diable l'ayant menacé de les faire tous mourir luy et ses compagnons, Dieu lui envoya un ange qui lui dit qu'il était bien vray qu'il en mourrait une bonne partie, mais non pas de la main de Satan ni des diables, mais qu'ils mourraient heureusement et l'ame d'aucun ne périrait, combien que Dieu eut commandé au diable de se prendre au saint homme

de Dieu, qui disposa tous ses religieux à la volonté de Dieu tellement que de 140 religieux il en mourut 116 de diverses maladies assez douces, tellement qu'il ne lui en demeura que 24.

« Mais en ce convent de Pont-l'Abbé s'est passé chose bien plus étrange, car de 18 religieux qu'il y avait, sont morts 13 sur la fin de l'année 1628, tous d'une mesme maladie sçavoir d'une collique si estrange que mesme on les voyoit comme enragés ou demoniacles, et tous les autres, hormis l'un d'eux, sont tous demeurés perclus et paralitiques, sans que les médecins les plus expérimentés de tout le pays ayent peu rendre raison de telles convulsions et douleurs qu'ils enduraient paravant mourir. Combien qu'on ait ouvert quelques uns, ils ont jugé, mais plutôt par opinion que certaine science, que c'estoit une collique billeuse, mais le plus certain est que c'estoit la volonté de Dieu aussy bien comme de la mort des religieux de S^t Maur, sans en rechercher d'autre cause, laissant la les rêveries de ceux qui disent que c'estoit un charme, les autres que cela venoit de la noriture et brevage, tout cela ne sont qu'opinions humaines et mal fondées.

« La fin de tout cela fut un nouvel établissement de l'observance des Carmes de Rennes en ce convent, que autrement n'y étoit point disposé, car le provincial ayant une telle désolation et ne voulant point laisser perdre une si belle moisson, hasarda la vie d'un nombre d'autres qu'il y envoya, tant pour consoler les moribonds que pour y établir une nouvelle colonie, desquels le premier fut le p. Cyprian, qui fut sacriste, avec quelques autres envoyés au mois de Janvier 1629 (1), desquels le p. prieur et le sacriste furent bien malades, mais grace à Dieu il n'en mourut personne, et pour apaiser l'ire de Dieu fit-on des prières et exercices de religion extraordinaires en tous les convents de l'observance, et particulièrement en celui du Pont, là où on dressa des oratoires en plusieurs lieux des cloîtres et dortoirs, où on porta le S. Sacrement et dedans toutes les chambres particulières avec toutes les solennités et cérémonies accoutumées, tellement que les jeunes, les disciplines et autres exercices de 3 jours enclinèrent la miséricorde de Dieu à gracier son ire, et ainsi par sa grace et benignité, les religieux s'y portent assez bien, hormis les paralitiques et les anciens qui y sont demeurés.

« Dieu veille continuer sa même bonté et literalité en ce convent à l'advenir, pour la plus grande gloire et édification des patriotes qui n'en sont pas peu consolez et edifiés. » (A suivre.)

NOUVELLES DU MONDE CATHOLIQUE

ROME. — Les réceptions officielles se sont continuées au Vatican pendant les premiers jours de l'année. L'ambassadeur de

(1) Ce fut le mois de Février, car il partit le lendemain de la Purification pour présider à l'élection du p. Cyprian. (Note marginale signée F. Yves.)

France a été reçu en audience particulière, le 4 Janvier, pour présenter, comme chaque année, au Souverain Pontife ses compliments et ses vœux.

En sortant du palais, M. Nisard ne cachait pas l'excellente impression que lui avaient produite la lucidité d'esprit et l'à propos dont avait fait preuve Léon XIII pendant leur conversation.

Ainsi tombent les informations d'après lesquelles S. S. le Pape serait dans un état de santé très précaire.

— Mardi dernier, le Saint-Père a encore donné plusieurs audiences, notamment à un sénateur d'un des départements de Bretagne.

PAROLES D'ÉVÊQUES. — I. L'union dans le respect de l'autorité. — S. Exc. le Nonce apostolique est allé rendre visite, il y a quelque temps, à Mgr Dizien, évêque d'Amiens, et a reçu le Chapitre et le clergé. De la réponse de Mgr Lorenzelli au doyen du Chapitre, nous extrayons ces quelques lignes importantes et significatives :

« Une milice n'est forte que quand elle est disciplinée, soumise au mot d'ordre du chef.

« La hiérarchie est comme la colonne vertébrale, l'épine dorsale du grand corps de l'Eglise. L'enfer, qui est habile en son art, sait bien que si l'Eglise pouvait périr par quelque endroit, ce serait par là. Et dans la guerre qu'il fait à la religion, il dissimule mal son but de saper toute autorité.

« Il faut lutter et réagir contre ces tendances du jour, de toute nécessité en prémunir les lévites du sanctuaire. Le salut reste possible ; mais à une condition, c'est que le respect de l'autorité, chez le fidèle comme chez le prêtre, ne se laisse pas entamer. »

— **II. Dangereuses tendances.** — Chaque année, après les retraites ecclésiastiques, Mgr l'Evêque de Nevers adresse à son clergé une lettre pastorale. Voici un passage de la dernière lettre qui vient d'être publiée :

« Nous sommes à une époque où les esprits se montrent aventureux jusqu'à la témérité dans leurs recherches et leurs conceptions. Sur notre génération souffle un vent d'indépendance, de rationalisme, de naturalisme. A chaque instant, vous entendez émettre des idées, des doctrines qu'il serait difficile d'accorder avec les données de la foi.

« Cette tendance se fait sentir dans tous les ordres des connaissances divines et humaines, et il en résulte comme une diminution générale de la vérité parmi nous. Il n'est malheureusement que trop vrai de le dire après le prophète : *Diminutæ sunt veritates a filiis hominum.*

« Vous n'ignorez pas, Messieurs et chers coopérateurs, sous quelles formes cet amoindrissement se manifeste : dans la philosophie, par la faveur que plusieurs accordent aux doctrines si fu-

nestes de Kant et de son école ; dans le dogme, par les allures de certains livres et journaux où les vérités fondamentales de la foi sont présentées avec des explications, des atténuations, des hypothèses qui ne vont à rien moins qu'à les supprimer ; dans la morale, par ce mouvement de naturalisme qui a motivé la lettre de Léon XIII au cardinal Gibbons, par ces concessions de jour en jour plus étendues qu'on réclame, et qui tendent à infirmer la vigueur du tempérament chrétien ; dans l'exégèse, par des systèmes et des interprétations inconciliables avec les définitions des conciles et dont le danger est devenu si évident, que le Saint-Siège a cru devoir donner de solennels avertissements ; il n'est pas jusqu'à l'histoire de l'Eglise et à ses plus respectables traditions qu'on n'ait voulu soumettre aux règles d'une critique arbitraire et très contestable, qui conduirait facilement au scepticisme.

« La principale raison que donnent, pour justifier leur hardiesse, ces abrégiateurs de la vérité catholique, c'est qu'ils y trouvent le moyen d'atteindre les incrédules et les dissidents. C'est, disent-ils, une main qu'ils leur tendent, un pont qu'ils jettent devant eux pour leur faciliter le passage du camp de l'erreur dans celui de la vérité. Comme si la conciliation ne pouvait se faire ailleurs que sur le terrain des principes ! En sacrifier, en atténuer, en dissimuler la moindre parcelle, c'est ressembler à ce sauveteur qui, voulant arracher à la mort un homme en danger de se noyer, se porte à son secours sans prendre la moindre précaution, et au lieu de le ramener au rivage, est lui-même entraîné dans l'abîme, victime de son imprudence. C'est l'histoire de beaucoup de ceux « qui font naufrage dans la foi ».

Aux réceptions du clergé, à l'occasion du nouvel an, les allocutions des prêtres délégués pour présenter les vœux de leurs confrères aux évêques et les réponses de ceux-ci expriment, généralement, la tristesse en présence des événements actuels et les appréhensions devant les menaces de l'avenir.

A Rennes, Son Em. le cardinal Labouré, après avoir exprimé sa joie, « à cette heure où les premières brèches sont faites à l'Eglise, de voir son clergé uni à lui de cœur et d'âme », a ajouté : « L'Eglise a été atteinte, dans ses Congrégations religieuses. Les maisons de la prière se sont fermées. Avec le Souverain Pontife, nous avons réprouvé et condamné le projet qui est devenu la loi du 1^{er} Juillet. Ce projet demandait au Parlement que l'oppression fût convertie de la légalité. Sur cette terre bretonne, si riche de vocations et d'institutions religieuses, la parole du Pape a trouvé un long écho. L'Ille-et-Vilaine surtout a dit assez haut par la voix de ses Conseils Municipaux quel cas elle fait du dévouement de nos chères et malheureuses Congrégations ! Puisque les maisons de la prière seront muettes, redoublons la nôtre pour mettre Dieu avec nous. Le peuple breton n'a pas désappris la prière. Le Jubilé

n'a-t-il pas été, à Rennes, une manifestation populaire et inoubliable qui nous console, qui nous fait espérer quand même ?

« Pourtant, l'avenir est bien noir. Après la liberté de la Prière et celle de la Charité, une troisième liberté qui nous est chère entre toutes est visée : c'est la liberté d'enseignement. Pour elle, nos familles bretonnes ont fait des sacrifices immenses. Vous avez partout bâti vos écoles, et nous Evêques nos Collèges et nos Universités. L'ennemi est déjà à leurs portes !

« Faisons taire de vaines querelles ; elles seraient aujourd'hui des querelles byzantines. Ecartons tout ce qui divise, élargissons tout ce qui unit : allons droit à l'essentiel et au but, dans l'unité du zèle et de la charité ! » (*Semaine religieuse de Rennes.*)

BELLEY. — Cause de Béatification du Curé d'Ars.
— On lit dans le *Messager du Dimanche*, qui est la *Semaine religieuse* du diocèse de Belley :

« Ainsi que S. Em. le Cardinal Ferrata, Préfet des Rites, avait eu la bonté de nous en faire la promesse à la fin de l'année dernière, la Congrégation dite Anté-préparatoire concernant les Miracles présentés dans la Cause de Béatification du Vénérable J.-M. Vianney, curé d'Ars, est fixée au mardi 21 Janvier 1902. Tous ceux qui s'intéressent à la glorification de l'illustre Serviteur de Dieu apprendront avec joie cette nouvelle, que nous communiquée 17 Décembre, le zélé Postulateur de la Cause, le R. Père Casenave, des Missions étrangères ; elle nous fait connaître que cette Cause si intéressante, qui subissait depuis 1896 un temps d'arrêt imposé par les circonstances est enfin rentrée dans le mouvement.

« L'Avocat de la Cause, M. Morani, avait reçu les « Animadversions » du Promoteur de la Foi, vers la fin de Septembre. Il s'est aussitôt mis à l'œuvre afin de pouvoir, selon les règlements, déposer sa réponse à la Congrégation des Rites et la faire distribuer aux Consultants quarante jours avant la séance où les Miracles proposés doivent subir une première discussion. Grâce à son activité, à son intelligence, à son savoir, à sa parfaite connaissance de la Cause et de tous les détails qui la concernent, son travail est prêt et imprimé, et le dépôt vient d'en être effectué.

« Nous invitons les amis de cette chère Cause à prier tous les jours et spécialement le 21 Janvier prochain, pour l'heureuse issue de l'examen qu'elle doit subir. »

GRENOBLE. — On nous demande de publier la note suivante :

« Le pèlerinage de Notre-Dame de la Salette survit à la dispersion des religieux attachés au service et à la garde du Sanctuaire. Monseigneur Henry, évêque de Grenoble, a confié la Basilique et l'hôtellerie des Pèlerins à des chapelains séculiers de son diocèse, sous la direction de M. le Recteur Boël, chanoine honoraire, et la haute protection de Sa Grandeur.

« Les pèlerins seront accueillis, suivant les mêmes traditions et dans les mêmes conditions que par le passé. »

Les marins bretons. — On sait que le budget des cultes, supprimé par la commission, a été rétabli par la Chambre. En revanche, on maintient la suppression au budget de la Marine des crédits affectés aux aumôniers de la flotte. A ce propos, M. le contre-amiral Lafont écrit les lignes suivantes :

« Les marins sont, en grande majorité, Bretons. Il faut que l'on sache en France que, sans la Bretagne, il n'existerait pas de marine nationale. Sur 500 hommes dans nos équipages il y a, en moyenne, 350 et parfois 400 Bretons. Presque tous sont attachés à la religion catholique et, je le répète, on n'a pas le droit de les enfermer sur un navire de guerre si l'on n'assure pas l'exercice de leur religion.

« Cent fois, dans ma carrière, j'ai vu des hommes tomber de la mâture ou être victimes de l'un de ces accidents si nombreux à bord. Va-t-on priver ces malheureux de toute consolation spirituelle ?

« J'ai assisté, le 15 Mai 1877, à l'explosion d'une chaudière à bord du cuirassé *Revanche*, mouillé alors auprès du *Richelieu* sur lequel je servais. La batterie de la *Revanche* était encombrée par 81 blessés, presque tous mourants. En deux jours, 48 d'entre eux avaient succombé.

« J'ai vu cette scène déchirante. Presque tous ces pauvres marins gardaient leur connaissance entière ; ils ne se faisaient pas d'illusions, réclamaient tous les secours de la religion, recommandaient leurs familles à l'amiral Jauréguiberry, à leur commandant, depuis amiral Lespès, faisaient de touchantes prières aux camarades et retournaient à Dieu les yeux vers le ciel.

« Est-ce que les sectaires imbéciles veulent empêcher nos hommes de mourir ainsi ?

« Il y a, disait Robespierre, des gens plus fanatiques que ceux qui vont à la messe ; ce sont ceux qui veulent empêcher les autres d'y aller. »

Navrant contraste : dans la marine allemande, il n'y avait jusqu'ici que des aumôniers protestants, la majorité des équipages appartenant au culte réformé : le budget de la marine pour 1902 prévoit le traitement d'un aumônier catholique.

Les congrès eucharistiques internationaux. — Le Comité permanent est maintenant complètement réorganisé sous la présidence d'honneur de Son Em. le Cardinal Langénieux, archevêque de Reims. S. G. Mgr Heylen, évêque de Namur, a bien voulu accepter la présidence en remplacement du regretté Mgr Doutreloux. M. le comte de Nicolay reste vice-président avec, comme secrétaires généraux, MM. de Pélerin et Delcourt-Haillet.

Il est enfin institué une trésorerie générale, qui est confiée au si dévoué M. Michel.

Dans sa dernière réunion, le Comité avait émis le vœu que le prochain Congrès se tint à Londres. Son Em. le Cardinal Vaughan, archevêque de Westminster, a pleinement approuvé ce projet, dont il espère les meilleurs résultats pour son peuple.

Pensée.

L'égoïste écrit à l'encre le mal qu'on lui cause, et au crayon le bien qu'on lui fait.

BIBLIOGRAPHIE

REVUE FONDÉE EN 1856 PAR DES PÈRES DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS
Rue Bonaparte, 82, PARIS.

Sommaire du n° du 3 Janvier 1902.

I. La Ligue des femmes françaises, par Auguste REGNABEL. — II. La Science française en Russie au XVIII^e siècle. — Astronomes et Missionnaires, d'après des documents inédits (*suite et fin*), par Joseph BRUCKER. — III. Le développement des idées morales chez Platon (Premier article), par Jules LEBRETON. — IV. La Belgique économique (Deuxième article), par Paul FRISTOT. — V. Poètes d'hier et d'aujourd'hui, par Henri BREMOND. — VI. Les Corps radio-actifs, par Joseph de JOANNIS. — VII. Revue des livres. — VIII. Notes bibliographiques. — IX. Événements de la quinzaine.

LA QUINZAINE, Paris, 45, rue Vaneau. — Dir^r : M. George Fonsegrive.

Sommaire du n° du 1^{er} Janvier 1902.

La Loi de 1850 : Les Commissions préparatoires ; Mgr Dupanloup et Mgr Parisis. L'abbé L. FOLLIOLEY. — Le Mouvement Syndical chrétien en Allemagne. Georges BLONDEL. — Vraie ou fausse monnaie. I. F.-F. MONTRESOR. — Les Chemins de fer africains (fin). X. — La question des Lieux-Saints : Les troubles du 4 Novembre. Fr. P. M. de MARENNES. — Chronique dramatique. Emile de SAINT-AUBAN. — Chronique politique. X. — Nouvelles scientifiques et littéraires. — Revue des Recues. — Notes bibliographiques.

ABONNEMENT SPÉCIAL D'UN AN pour le Clergé, l'Université et les Instituts catholiques : 20 fr.

ALLEMAND & ANGLAIS COURS & LEÇONS PARTICULIÈRES

S'adresser à Mlle OLIVIER, chez Mlles Néis, quai du Stéir, Quimper.

LA SOCIÉTÉ DE PUBLICITÉ 92, RUE RICHELIEU, à PARIS,
est seule chargée de recevoir
les annonces de la Semaine
religieuse de Quimper.

L'Administrateur-Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Evêché.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

SOMMAIRE

I. — Deuxième Dimanche après l'Epiphanie : le Miracle. — Liturgie : l'annonce de Pâques de 1902.

II. — Chronique du diocèse : Offices extraordinaires ; Souscriptions pour la Chapelle du Petit-Séminaire de Pont-Croix (2^e liste) ; Nominations dans le clergé ; Nécrologie ; Plounéventer.

III. — Nouvelles du monde catholique : Rome ; Léon XIII et la France ; Prières publiques ; Blois ; Le catholicisme en Suisse ; Le Congrès catholique de l'Evangile. — Variété : Ce qu'il advint de l'or des Rois Mages.

IV. — Annonces et avis divers.

Offices de la semaine.

Dimanche, 19 Janvier. — 2^e Dimanche après l'Epiphanie. FÊTE DU SAINT NOM DE JÉSUS. Double de 2^e classe. Blanc. Mémoire du Dimanche.

Vêpres de la fête, avec mémoires du suivant et du Dimanche.

Lundi, 20 — S. Fabien et S. Sébastien, Martyrs. Double. Rouge.

Mardi, 21. — St^e Agnès, Vierge, Martyre. Double. Rouge.

Mercredi, 22. — S. Vincent et S. Anastase, Martyrs. Semi-double. Rouge.

Jeudi, 23. — Mariage de la T. Sainte Vierge et de S. Joseph (*au Supplément*). Double-majeur. Blanc.

Vendredi, 24. — S. Timothée, Evêque, Martyr. Double. Rouge.

Samedi, 25. — Conversion de S. Paul, Apôtre. Double-majeur. Blanc.

Dimanche, 26. — Septuagésime.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Sainte-Croix de Quimperlé du 16 au 24 Janvier.

Pont-l'Abbé du 25 au 31 Janvier.

DEUXIÈME DIMANCHE APRÈS L'ÉPIPHANIE

LE MIRACLE

« Ce fut le premier des miracles de Jésus ; il le fit à Cana en Galilée ; et par là fit éclater sa gloire, et ses disciples crurent en lui. »

L'Evangile nous enseigne ici, en quelques mots, ce qu'il faut penser du miracle, et ce qu'il faut en conclure. Il n'est pas inopportun de réfléchir sur cet important sujet, lorsque l'incrédulité met en jeu tous ses moyens de séduction et cherche à ébranler dans les meilleures âmes les fondements historiques de la foi chrétienne. Si nous voulons, comme le recommande saint Pierre, « être prêts à rendre compte à tout contradicteur des croyances que nous professons », il est nécessaire de nous rappeler comment le miracle fait éclater la gloire de Dieu, et comment, en présence de cet événement divin, l'acte de foi est éminemment raisonnable en même temps que rigoureusement obligatoire.

Saint Thomas définit le miracle : « Un fait produit par Dieu en dehors de l'ordre établi et communément observé parmi les êtres ». Qu'un tel fait soit possible, on ne peut le nier qu'en refusant à Dieu la toute-puissance, et en oubliant que la création elle-même et l'action ordinaire de la Providence supposent des merveilles encore plus étonnantes que les prodiges les plus rares.

Lorsque Dieu veut réveiller l'attention des hommes et, surtout, lorsqu'il a dessein de promulguer sa loi et sa révélation, il se sert du miracle, que l'Evangile appelle avec raison un *signe*. Rien de plus propre, en effet, à manifester l'intervention divine. Signe sensible, le miracle est par là même essentiellement populaire ; il satisfait les intelligences de toute portée, et l'ignorant peut, comme le savant, s'écrier avec une pleine conviction : « Le doigt de Dieu est là ! »

D'où vient alors, comme le remarque un profond observateur de nos jours, que, même parmi ceux qui pratiquent la religion, « il y a beaucoup plus de cœurs chrétiens que de pensées ou de têtes chrétiennes ? » (1) Comment comprendre la timidité d'affirmation qui caractérise trop souvent les réponses faites par les fidèles aux négations de l'impiété ? C'est qu'on ignore ou qu'on oublie les raisons de croire, ces preuves extérieures que Dieu a voulu ajouter à la lumière intérieure de l'Esprit-Saint, et parmi lesquelles le miracle tient une place si considérable. On ne sait pas assez nettement se dire à soi-même et dire aux autres : « Je crois les mystères chrétiens, quelle que soit leur obscurité, parce que Dieu les a révélés ; je sais que Dieu les a révélés, parce qu'il s'est manifesté par un fait divin. Je n'ai pas vu, il est vrai, comme les disciples, l'eau changée en vin devant moi ; mais l'histoire n'est-elle pas là pour me faire assister à ce miracle et à tous ceux qui l'ont suivi ? »

(1) Mgr Isoard, *La Vie chrétienne*, ch. III.

Ne me montre-t-elle pas même un spectacle plus admirable et plus éloquent que celui dont les contemporains du Sauveur ont pu être les témoins ? Ce n'est plus seulement l'eau changée en vin ; c'est le vieux monde, avec toutes ses turpitudes, changé en ce monde nouveau qui depuis dix-neuf siècles raconte si manifestement la gloire de son Créateur ; ce ne sont plus seulement les miracles de Jésus-Christ pendant sa vie mortelle ; ce sont les miracles vraiment innombrables de Jésus-Christ se survivant dans chacun de ses saints, soulevant, à chaque génération, des légions de héros et de martyrs, faisant fleurir sur la terre des vertus jusqu'alors inconnues ou méprisées, répandant à flots le vin généreux qui fait germer les vierges et qui enivre les apôtres de la charité, perpétuant son action toute puissante dans l'Eglise catholique. »

LITURGIE. — L'annonce de Pâques (*Præconium pascale*) de 1902. — Il est d'usage dans beaucoup d'églises que, le jour de la solennité de l'Épiphanie, après le chant de l'Evangile, le diacre ou le célébrant lui-même annonce au peuple l'époque de la fête de Pâques et des autres fêtes mobiles pour l'année qui vient de s'ouvrir.

C'est une tradition qui remonte aux premiers siècles de l'Eglise. « Elle rappelle, dit Dom Guéranger, le lien mystérieux qui unit les grandes solennités de l'Année liturgique, et aussi l'importance que les fidèles doivent mettre à la célébration de celle de Pâques, qui est la plus grande de toutes et le centre de la Religion tout entière. »

Voici la traduction de la formule prescrite par la Liturgie romaine et adaptée à l'année présente :

« Sachez, bien-aimés frères, que, par la miséricorde de Dieu, de même que nous avons goûté l'allégresse de la Nativité de Notre-Seigneur Jésus-Christ, ainsi nous vous annonçons aujourd'hui les joies prochaines de la Résurrection de ce même Dieu et Sauveur. Le 26^e jour de Janvier sera le dimanche de la Septuagésime. Le 12 Février sera le jour des Cendres et l'ouverture du jeûne de la très sainte Quarantaine. Le 30 Mars, nous célébrerons avec transport la sainte Pâque de N.-S. J.-C. Le 8 Mai, on célébrera l'Ascension de N.-S. J.-C. Le 18 du même mois, la fête de la Pentecôte. Le 29 Mai, la fête du très saint corps du Christ. Le 30 Novembre sera le premier dimanche de l'Avent de N.-S. J.-C., à qui est honneur et gloire dans les siècles des siècles. Ainsi soit-il. »

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Offices extraordinaires.

Quimper. — EGLISE SAINT-MATHIEU. — *Mardi, 21 Janvier*, messe à 8 heures 1/2 pour l'Eglise et pour la France.

Souscriptions pour la Chapelle du Petit-Séminaire de Pont-Croix.

(2^e LISTE.)

Montant de la première liste	1.733	50
Paroisse de Mellac	42	75
— Tréméven	9	
M. le chanoine Le Nardou, aumônier, Quimperlé	20	
M. le Recteur et M. le Vicaire de Rosporden	70	
M. le Curé de Fouesnant	150	
M. Guillou, vicaire à Fouesnant	100	
M. Le Beux, —	50	
M. le Curé d'Elliant	50	
Saint-Yvi. — Paroisse	18	80
M. le Recteur.	50	
M. le Vicaire	30	
Tourc'h. — Paroisse et clergé	60	
M. le Curé de Pleyben	100	
M. le Recteur de Loqueffret.	50	
M. Lozac'h, recteur de Guimaëc	100	
Carhaix. — Paroisse	120	05
— Clergé.	120	
Cléden-Poher. — Clergé	50	
Motreff. — Paroisse.	8	25
Plouguer. — Clergé et paroisse	41	
Saint-Hernin. — Clergé	50	
M. le Recteur de Plougasnou.	10	
TOTAL	3.033	35

Nominations dans le clergé. — Par décision de Monseigneur l'Evêque, M. Jaouen, jeune prêtre de Saint-Pol de Léon, licencié ès lettres, est nommé professeur (emploi nouveau) à l'Ecole Notre-Dame de Bon-Secours, à Brest.

M. Ropars, professeur de philosophie au même établissement, a été agréé comme supérieur titulaire, en remplacement de M. le chanoine Rospars.

M. Guenver, directeur des Etudes à ce même collège libre, est autorisé par Monseigneur l'Evêque à porter la mosette des curés-doyens.

Nécrologie. — I. M. ROLLAND, ancien Recteur. — Nous recommandons aux prières de nos lecteurs M. Rolland, ancien recteur, décédé à la maison de retraite à Saint-Pol-de-Léon, dans sa 77^{me} année.

Né à Plounéventer le 14 Avril 1825, ordonné prêtre le 5 Août 1855, M. Rolland (Claude-Alain-Marie) fut d'abord missionnaire

à La Guadeloupe. Rentré dans son diocèse d'origine, il devint (20 Septembre 1865) vicaire à Quéménéven, puis se retira momentanément du ministère, en Septembre 1868. Nommé recteur de Lanneufret, le 25 Juin 1870, il fut transféré à Saint-Eutrope (Janvier 1873), puis à Lambert, en Mars 1885. Démissionnaire le 17 Juillet 1901, il se retira à la maison Saint-Joseph, à Saint-Pol, où il est mort, vendredi 10 Janvier.

R. I. P.

— II. JEAN-MARIE LE GAC, *Frère convers de la Congrégation des Oblats de Marie*. — On lira avec autant d'intérêt que d'édification, nous en sommes sûr, les renseignements suivants que veut bien nous communiquer un confrère, sur ce jeune religieux — qui était notre compatriote —, mort le mois dernier, à Winnipeg (Canada).

« En l'année 1893, le vénérable Père Camper, venu en France pour les besoins de sa mission, passa, avant de repartir, par le Grand-Séminaire de Quimper. Jean-Marie Le Gac, qui y terminait en ce moment sa philosophie et qui ne semblait attendre qu'une occasion pour répondre à l'appel pressant de Dieu, eut vite pris son parti : quelques jours lui suffirent pour aller dire, au Drennec, un dernier adieu à ses parents éplorés, et il suivit le vieux et vaillant missionnaire.

« Arrivé à Saint-Laurent du Manitoba, il fit son noviciat et poursuivit ses études sous la direction si douce et si pieuse de son bien aimé compatriote ; mais, par un sentiment admirable d'humilité et d'abnégation, il renonça gaiement aux joies et à l'honneur — longtemps entrevus et espérés — du sacerdoce, pour se vouer aux fonctions de Frère convers qui, pour être modestes, n'en sont pas moins utiles et méritoires.

« Ses premiers vœux prononcés, le Frère Le Gac, plusieurs années durant, remplit sa mission avec un zèle et un courage jamais lassés. Ce furent, hélas ! ses forces qui peu à peu le trahirent et le forcèrent de ralentir les ardeurs de son âme apostolique. Il sut se résigner, et même envisager la perspective de la mort, avec une sérénité parfaite. Néanmoins, il éprouvait un vif désir : celui de prononcer ses vœux perpétuels et d'être enrôlé pour toujours sous la bannière de la Mère Immaculée. Avec quel sentiment de bonheur et de joyeux abandon, il chanta son *Nunc dimittis*, après avoir fait sa grande oblation, le 12 Août 1901 ! Une dernière lettre, adressée à l'auteur de ces lignes, en témoigne. Dieu ne devait pas tarder à l'exaucer : le 7 Décembre, un samedi, à l'heure précise où ses Frères les religieux Oblats récitaient les premières Vêpres de leur grande fête patronale, il expirait doucement.

« Il est mort, écrit le R. P. Camper, les armes à la main, après avoir baisé son livre des Règles, sa croix d'Oblat et son chapelet, ayant édifié jusqu'au dernier moment tous ceux qui l'ont approché. Nul doute qu'il ne soit allé au Ciel célébrer la fête de l'Immaculée..... Pour moi, conclut le vénérable missionnaire, j'envie

« son sort, et je bénis Dieu de m'avoir choisi pour être l'instrument de sa vocation. Que je serais heureux, si de mon bien aimé Finistère, il pouvait venir quelque autre pour tenir sa place ! »
« E. C. »

PLOUNÉVENTER. — Éloges mérités. — Le Conseil municipal de la commune de Plounéventer, sur le territoire de laquelle est situé le monastère des PP. Bénédictins de Kerbénéat, appelé, conformément à la loi du 1^{er} Juillet 1901, à donner son avis au sujet de cet établissement, a pris la délibération suivante qui, en rendant aux moines un juste hommage, fait le plus grand honneur aux dignes chrétiens qui l'ont rédigée et signée. A ce double titre, nous tenons à la reproduire *in extenso*.

L'an 1901, ce jour 8 Décembre, le Conseil municipal de la commune de Plounéventer, s'est réuni, sur convocation spéciale de M. le Maire, en totalité de ses membres, au lieu ordinaire de ses séances.

Le maire donne lecture au conseil d'une lettre datée du 29 Octobre dernier de M. le sous-préfet, provoquant l'avis de la municipalité au sujet de la demande d'autorisation formée par la congrégation de Kerbénéat en la commune.

Le Maire expose à l'assemblée que d'après l'enquête à laquelle il a, en conformité des termes de la lettre sus-relatée, dû longuement se livrer, il a recueilli les renseignements qui suivent :

I. — L'origine de l'établissement est dû à l'initiative de Mgr Nouvel, ancien évêque de Quimper. C'est sur sa demande que deux ou trois Bénédictins de la Pierre-qui-Vire sont venus, vers 1878, s'installer dans le bâtiment qui avait été construit pour eux et qui fait partie de l'établissement actuel.

II. — Le rôle de l'établissement est de servir de lieu d'habitation auxdits religieux dont les agissements consistent à célébrer l'office divin de jour et de nuit, à cultiver les sciences selon les traditions de leur ordre (leur bibliothèque, que nous avons visitée, est immense et particulièrement curieuse) ; à aider, d'autre part, les prêtres des paroisses qui les demandent pour des services soit réguliers soit extraordinaires ; à se livrer à des travaux d'agriculture. Leurs œuvres à cet égard sont d'une grande utilité pour la région. Les Pères ont organisé une laiterie, se sont livrés à la fabrication du fromage qu'ils expédient en diverses parties de la France, à Paris, voire même jusqu'en Algérie. Cette industrie constitue une ressource des plus précieuses pour les fermiers qui y écoulent tout le lait dont ils peuvent disposer, et il en résulte une aisance relative sans précédent, principalement dans les petits ménages. Une bonne partie des bénéfices résultant de cette industrie est consacrée à des œuvres de bienfaisance et à soulager de nombreuses infortunes.

III. — Les moines de Kerbénéat ont établi leurs bâtiments à leurs frais ; leur jardin et leur potager avec leurs propres ressources et leur travail personnel sur un terrain inculte, landes et marécages sans rapport. Jardin et potager peuvent recouvrir une superficie de près de 4 hectares, dont la moitié sous asperges. Une contenance de 8 hectares environ, occupés autrefois par des landes ou de mauvais taillis, est aujourd'hui sous culture. Les tenanciers ont même, l'an dernier, au concours de la Société d'Agriculture de Morlaix, obtenu une médaille en vermeil (hors concours) pour leurs travaux culturels. Les religieux, tout en

s'acquittant d'autre part, comme les autres contribuables de la commune, de leurs journées de prestation, ont en plus créé ou réparé par leur travail environ 2 kilomètres de chemin de *service public* qu'ils entretiennent à leurs frais.

IV. — Les moines se proposent, au fur et à mesure que leurs moyens le leur permettront, d'entreprendre de nouveaux défrichements ; poursuivre l'essai d'acclimatation dans le pays des arbres fruitiers qu'ils ont entreprise ; améliorer leurs terres par les méthodes rationnelles ; faire profiter l'agriculture du fruit de leurs recherches et de leurs travaux. Il est certain que tout ce à quoi ils ont jusque lors touché, est entièrement transformé ; qu'au lieu et place d'un terrain que nous avons connu entièrement nu, l'œil est actuellement réjoui par le spectacle d'une végétation de toute beauté.

V. — La chapelle, très visitée, est reconnue par l'autorité diocésaine comme d'utilité publique pour les habitants d'alentour, lesquels sans cela, assez éloignés qu'ils se trouvent des bourgs, seraient, particulièrement en la saison d'hiver, privés, les dimanches, de messes matinales. Placés ainsi qu'ils le sont dans un quartier excentrique de la commune, les Pères sont aussi souvent appelés le jour et la nuit près des malades éloignés du presbytère, et ce avec la pleine approbation de l'évêché et du clergé de la paroisse.

VI. — Les membres de l'établissement sont tous Français, la plupart même du Finistère. Aucun d'eux n'a, à notre connaissance, attiré sur lui, pour un motif quelconque pouvant être interprété d'une manière défavorable, l'opinion publique. Ils se sont, à toute époque depuis leur arrivée, gardés avec un soin particulièrement jaloux, de se mêler de près ou de loin aux questions d'administration, ou de politique locale ou départementale.

Quant aux biens occupés par la communauté, ils appartiennent à une société civile. La valeur des immeubles tels qu'ils étaient au moment de l'entrée en possession nous paraît assez exactement représentée par le chiffre de 14,000 francs, porté à l'inventaire du dossier qui nous a été produit par la sous-préfecture. Nous sommes personnellement assez contemporains de l'époque de la création de la communauté, pour savoir que le terrain était tout aride et sans valeur.

Les constructions monastiques occupent une superficie que nous évaluons à environ 15 ares. Certes, l'exécution des bâtiments existant actuellement n'a, tant s'en faut, pas été réalisée pour la somme de 15,000 francs. Mais la valeur vénale pour une destination autre quelconque que celle en vue de laquelle les bâtiments ont été construits, est si peu appréciable, qu'il nous est matériellement impossible de venir exprimer une évaluation quelconque, même à titre approximatif.

VII. — Les membres de l'établissement de Kerbénéat vivent en commun du produit de leur travail manuel, de leur industrie et des honoraires de messes qui peuvent leur être alloués. Ils préparent des sujets pour la fondation et l'entretien de la mission française d'Abou-Gosch, près Jérusalem, à eux confiés par le gouvernement de la République.

A la suite de l'exposé que vient de faire M. le Maire, plusieurs membres du conseil, dont quelques-uns, résidant dans le voisinage même du monastère, prennent successivement la parole. Ils ne tarissent point d'éloges sur la charité inépuisable des moines. Ils font remarquer que la porte de ces derniers est ouverte à tout venant : les étrangers de passage de même que les malheureux trouvent gratis, à l'établissement, le vivre et l'hospitalité.

Les mêmes déclarent en plus que l'industrie laitière et fromagère, créée par les Pères, constitue une véritable ressource pour les fermes à portée du monastère. Les méthodes de culture de ces religieux qui font naître des récoltes en des terres qui jusque lors n'en avait jamais produit, sont d'ailleurs des plus instructives pour la région.

Le voisinage de leur chapelle, située en un lieu isolé de la commune, est aussi très apprécié par la population de la contrée quant à la messe matinale et aux offices du dimanche. Il en est de même de la présence des Pères auprès des malades la nuit, par suite de l'éloignement du presbytère des habitants de ce quartier.

Aussi est-ce d'un concert unanime que la municipalité en entier vient demander le maintien des Pères, considérant leur départ comme un deuil général pour la contrée, les malheureux et les ouvriers qui vivent du monastère. Le conseil nourrit donc le ferme espoir que sa supplique sera favorablement accueillie par les pouvoirs publics. Ainsi délibéré et voté à l'unanimité et totalité des membres, les jour, mois et an que dessus.

Comme on le voit, les moines bretons de nos jours sont les dignes héritiers de ceux qui, jadis, ont défriché et civilisé notre pays.

NOUVELLES DU MONDE CATHOLIQUE

ROME. — L'affluence des étrangers à Rome est actuellement fort considérable ; aussi Sa Sainteté a-t-elle daigné donner, dimanche matin 12 Janvier, une grande audience collective. Léon XIII a reçu dans la salle ducale plus de deux cents personnes venues de France, d'Italie, d'Allemagne et d'Amérique. Le Pape, avec une grande aisance, a adressé la parole à l'assistance.

« La dernière fois, a-t-il dit, je me suis réjoui de passer les fêtes de Noël avec de bons catholiques, venus me visiter. Cette fois, je suis heureux de vous présenter mes souhaits de bonne année. »

Puis Léon XIII a continué en adressant des paroles gracieuses à ses visiteurs. Tous ceux-ci ont été frappés de l'air dispos du Pape, surtout après les nouvelles alarmantes qui avaient couru sur son état de santé.

Quelques jours auparavant, le correspondant du journal la *Croix*, parlant du discours prononcé, le 7 Janvier, par le Souverain Pontife à une séance de la Congrégation des Rites pour promulguer les vertus héroïques de la vénérable B. Capitano de Brescia (morte en 1833), fondatrice des Sœurs de la Charité, écrivait :

« Ordinairement, le Souverain Pontife se contente de dire quelques mots pour célébrer les vertus dont il vient de proclamer l'héroïcité ; cette fois, il a fait un discours latin qui a duré plus d'un quart d'heure. On a pu remarquer la pureté de la langue qui rappelait les harangues de Cicéron, le tour noble et poétique de la phrase et une diction expressive qui mettait en relief et dans leur vraie valeur tous les points sur lesquels Léon XIII voulait

attirer l'attention. On savait que le Souverain Pontife n'était point malade ; ce discours prouvait que son intelligence n'a nullement vieilli. »

— Léon XIII et la France. — Le Saint-Père, répondant aux vœux qui lui étaient adressés à l'occasion des fêtes de Noël, s'exprime en ces termes :

Au cardinal Langénieux, archevêque de Reims :

« Parmi les vœux si affectueux que vous a suggérés votre piété filiale pour apporter un peu de consolation à Notre cœur, aucun ne Nous a été plus agréable que celui que vous formez, de toute l'ardeur de votre désir, pour que la France revienne au Christ. C'est qu'en effet, comme vous le dites bien, Nous avons aimé votre patrie et Nous l'aimons toujours beaucoup. C'est pourquoi Nous sommes attristé de la voir en l'état où elle se trouve en ce moment et Nous souhaitons vivement qu'elle ne s'enfonce pas davantage dans une pareille voie, mais qu'elle fasse revivre, au contraire, par l'union et par l'énergie des hommes de bien, cette antique gloire qu'elle tenait du Christ, ami des Francs. »

Au cardinal Labouré, archevêque de Rennes :

« Nous avons reçu la lettre qui contenait vos vœux et demandait à Dieu que la prochaine année Nous fût favorable et heureuse. Vous y faites une réflexion aussi juste qu'opportune : les temps, dites-vous, ont bien changé, mais le Saint-Siège ne varie pas dans son antique affection pour la France. Aussi formulerons-Nous, en réponse aux vôtres, le vœu que l'année qui commence demain soit bonne et bénie non pour Nous seulement, mais pour vous, pour votre archidiocèse, pour la France entière. Plus les dangers qui nous pressent sont menaçants, plus nos prières doivent s'élever ardentes vers Dieu. Celui qui a fondé son Eglise et Nous en a confié la garde saura bien la garantir et la sauver. »

FRANCE. — Prières publiques. — S. Em. le cardinal Richard, archevêque de Paris, adresse à son peuple une lettre pastorale pour ordonner des prières publiques afin d'attirer la bénédiction de Dieu sur la France, à l'occasion de la reprise des travaux parlementaires.

Ces prières seront faites, le dimanche 19 Janvier, à Notre-Dame. La messe y sera célébrée à 9 heures, au grand autel, par Son Eminence elle-même. Cette messe sera précédée du chant du *Veni creator*.

Pendant la messe on chantera le *Credo*, le *Sub tuum*, l'oraison pour le Pape, et la prière pour la France. A l'élévation on chantera trois fois l'invocation au Sacré-Cœur. — La bénédiction pontificale terminera la cérémonie. — Des places de la nef seront réservées aux hommes.

Son Eminence rappelle, que chaque année, elle convoque ainsi

à des prières publiques pour attirer les bénédictions de Dieu sur la France. Son Eminence s'exprime ainsi :

« Cette année verra, en effet, s'accomplir un des grands actes de la vie nationale dans les élections. Chrétiens, nous savons que Dieu régit par sa Providence la vie des nations aussi bien que celle des individus ; nous recourons à la prière et nous lui demandons qu'il éclaire les esprits et qu'il incline les cœurs, pour que nous soyons unis dans un même amour de la patrie.

« Nul ne peut se dissimuler que l'heure présente est une heure grave entre toutes dans la vie des peuples. La question qui s'agite dans le monde est la question fondamentale de la société. Il s'agit de savoir si la société continuera à être régie par les enseignements de l'Evangile, ou si elle suivra le programme des sectes antichrétiennes qui proclament l'indépendance absolue de la raison humaine et ne veulent plus reconnaître le souverain domaine de Dieu, ni lui obéir. Cette question n'est pas particulière à notre pays ; elle se pose aussi chez d'autres nations. Ce n'est donc point une question de formes politiques qui se débat aujourd'hui.

« C'est une question supérieure à toutes les questions de formes politiques. Si vous vous souvenez des paroles que nous vous adressions en prescrivant une neuvaine de pénitence et d'action de grâces pour la clôture du Jubilé, vous comprendrez que nous sommes amenés, à notre époque, à opter entre la négation absolue du christianisme et l'autorité de Jésus-Christ toujours vivant et régnant dans son Eglise, par la vérité, la justice et la charité.

« Nous sommes loin, N. T. C. F., de nier l'importance des intérêts qui s'agitent au sein d'une grande nation comme la France. L'Eglise n'a pas la prétention de faire des lois pour régler ce qui concerne les intérêts civils, économiques ou politiques des peuples. Mais elle demande que les législateurs n'oublient pas les principes qui sont le fondement de la société et de notre civilisation moderne, née du christianisme. »

Mgr l'Evêque d'Angers, en prescrivant des prières publiques pour la rentrée des Chambres, s'exprime en ces termes :

« L'heure n'est plus aux gémissements stériles, encore moins aux découragements, précurseurs de l'indifférence. Le patriotisme et la religion commandent impérieusement à tous les hommes de bonne volonté, c'est-à-dire à tous les amis de l'ordre et de la vraie liberté, comme à tous les fils soumis de la sainte Eglise, de s'unir dans une action courageuse et persévérante.

« N'oublions pas cependant que les efforts humains les plus sagement combinés resteraient inefficaces sans le secours d'En-Haut. C'est Dieu qui est l'arbitre souverain des peuples, qui les élève ou les abaisse à son gré. Il tient en sa main les cœurs de ceux qui gouvernent ; il les incline vers la justice ou les livre à leurs misérables passions. Il dirige les mouvements des multitudes pour en faire des instruments de progrès et de prospérité, ou il

les abandonne à leurs instincts pervers, pour leur faire trouver dans leurs propres excès le châtimement de leurs désordres. »

Blois. — **Heureuse fin d'un conflit.** — Nous avons publié, dans notre numéro du 20 Décembre dernier, la lettre par laquelle Mgr Laborde, évêque de Blois, interdisait à son clergé la lecture d'un groupe de journaux locaux publiés par M. Emmanuel Rivière. Celui-ci ayant intenté un procès à la *Semaine religieuse*, qui avait reproduit la lettre épiscopale, l'Evêque intervint dans l'instance et revendiqua l'entière responsabilité de l'insertion, faite en vertu de ses instructions formelles....

Aujourd'hui, ce douloureux incident est clos. A la suite de déclarations écrites lui donnant satisfaction, Mgr Laborde, touché de l'attitude chrétienne, généreuse et soumise de M. E. Rivière, a rapporté sa défense par les deux lettres suivantes ; la première, publiée par la *Semaine religieuse* de Blois, est adressée à tous les prêtres du diocèse.

« Messieurs et chers coopérateurs,

« J'ai reçu, hier, deux lettres de M. Emmanuel Rivière, me donnant pleine satisfaction.

« Dans ces lettres, que je conserverai, après m'avoir exprimé ses regrets pour la peine qu'il m'a causée, il s'est engagé à ne plus faire de démarches auprès de l'administration au sujet des nominations qui ne relèvent que de mon autorité. Il m'a promis, en outre, de retirer le procès intenté contre le gérant de la *Semaine religieuse*, et dans lequel je m'étais fait un devoir d'intervenir.

« Devant ses dispositions que vous apprécierez comme moi, et confiant dans sa parole, j'ai cru devoir lui écrire dans des termes qui lui ont montré que j'avais tout oublié.

« Selon la promesse faite à son mandataire, je l'ai informé que j'engagerais les prêtres et les laïcs de mon diocèse à lui redonner leur clientèle et leurs abonnements.

« Je n'ajouterai qu'un mot à cette lettre. Je vous inviterai, messieurs, à fréquenter le moins possible les bureaux de journaux, quels qu'ils soient, et seulement lorsque vous y serez appelés par vos propres affaires. Les questions politiques sont à peu près les seules qui y soient agitées. Or, vous le savez, il convient, pour bien des raisons et spécialement dans l'intérêt de leur ministère, que les ecclésiastiques se tiennent en dehors du mouvement des partis.

« L'art. 2 de mon ordonnance du 13 Décembre, étant d'ordre général, indépendant des récents événements et ne visant aucun journal particulier, est toutefois maintenu.

« Veuillez agréer, messieurs et chers coopérateurs, l'assurance de mon affectueux dévouement.

« † CHARLES,

« Evêque de Blois. »

Voici, d'autre part, la lettre adressée à M. Rivière, par Mgr Laborde :

ÉVÊCHÉ DE BLOIS

« Blois, 8 Janvier 1902.

« Mon cher monsieur Rivière,

« Il nous plaît d'agréer les sentiments de respectueuse déférence contenus dans vos deux lettres de ce jour et d'y trouver la certitude de votre entière loyauté.

« Nous consentons donc à lever les interdictions vous concernant, contenues dans notre lettre du 13 Décembre dernier adressée à nos prêtres. Nous engageons ces derniers ainsi que les laïcs à vous redonner leur clientèle et leurs abonnements, assuré que nous sommes par votre parole que vous ne vous ingérerez plus dans les affaires qui ne relèvent que de notre autorité.

« Nous prenons acte de votre promesse de renoncer au procès que vous avez intenté contre le gérant de la *Semaine religieuse* et nous vous en savons gré.

« Veuillez agréer, mon cher monsieur Rivière, l'assurance de mes sentiments les plus distingués.

« † CHARLES,
« Evêque de Blois.

« P.-S. — L'art. 2 de notre ordonnance du 13 Décembre, étant d'ordre général, indépendant des récents événements et ne visant aucun journal particulier, est toutefois maintenu. »

L'article 2 que rappelle Mgr Laborde était ainsi conçu :

« Nous défendons à tout ecclésiastique de livrer à la presse quelque écrit sans l'avoir soumis à la *Commission ecclésiastique de la Presse*, instituée par nous, dès ce jour, et avoir obtenu d'elle l'*Imprimatur*.

« Nous ne faisons d'exception que pour les articles communiqués à la *Semaine religieuse* du diocèse, où le comité de direction, qui a toute notre confiance, fera l'office, pour ces articles, de commission de la presse. »

Le catholicisme en Suisse. — A l'occasion de la fête qui, chaque année, se célèbre, dans toutes les provinces de la Suisse pour remercier Dieu des bienfaits qu'il répand sur la confédération, NN. SS. les évêques, dans une lettre pastorale collective, signalent les progrès suivants :

Le canton de Zurich qui, en 1888, comptait 39.700 catholiques, en a aujourd'hui 81.400. Dans la partie protestante de l'Etat de Berne, le nombre des fidèles s'est élevé de 11.300 à 21.400. A Bale-ville, il a passé de 22.000 à 38.000 : dans le canton de Vaud, de 21.000 à 38.000 : dans celui du Neuchâtel, de 12.400 à 17.700, et enfin, dans celui de Genève, de 52.300 à 67.200.

Le Congrès catholique de l'Evangile. — C'est le 30 Janvier, à 8 h. 1/2 du soir, que doit s'ouvrir, à Paris, l'impor-

tante Assemblée du Congrès de l'Evangile. Elle se tiendra dans la Salle du Congrès (ancienne maison Palmé), 76, rue des Saints-Pères.

Voici l'horaire des 31 Janvier et 1^{er} Février : 8 h. 1/2, messe à Saint-Germain-des-Prés ; 9 h., séances d'études ; midi, dîner en commun pour les congressistes qui le voudront ; 2 h. 1/2, séance d'études ; 8 h. 1/2, réunion solennelle et discours.

Le 2 Février, le Congrès se terminera au Sacré-Cœur de Montmartre. 8 h. 1/2, messe du Congrès, suivie d'une séance populaire, à l'Abri Saint-Joseph ; 3 h., Vêpres, sermon, procession et salut pour la clôture.

Tous les travaux qui ont été préparés pour le Congrès doivent être envoyés au plus tôt à M. le Secrétaire général, 123, rue Montmartre.

Les dames seront admises au Congrès.

On peut, dès maintenant, demander des cartes d'entrée au Congrès, au Secrétariat, 123, rue Montmartre, à Paris.

VARIÉTÉ

Ce qu'il advint de l'or des Rois Mages.

(Légende évangélique.)

Lorsque l'ange du Seigneur eut averti Joseph d'avoir à fuir en Egypte, parce qu'Hérode cherchait l'Enfant pour le faire périr, il s'empressa, selon le commandement divin, de prendre l'Enfant et sa Mère avec tout ce qu'il avait. Mais il avait peu de chose ; et, tout compte fait, il ne lui restait, pour un si lointain voyage, que trois pièces de celles qu'il avait reçues des mages, lorsqu'ils étaient venus d'Orient à Bethléem pour adorer le roi des juifs.

Il prit ces trois pièces dans sa ceinture :

« C'est sans doute, se dit-il, pour nous venir en aide dans cet exil que Dieu nous a envoyé ces hommes secourables qui sont ses serviteurs. Que son saint nom soit béni ! »

Il quitta Bethléem avec Jésus et Marie. C'était pendant la nuit obscure. L'âne marchait, les anges veillaient, Marie priait, Jésus dormait.

Lorsque le jour fut venu, la Sainte Famille se trouva au pied des montagnes d'Hébron, où l'on montre encore le tombeau d'Abraham et de Sarah.

Il y avait là un pauvre lépreux qui vivait caché dans une des nombreuses cavernes de ce pays, car il n'est pas permis aux lépreux d'habiter dans la société des hommes. Cependant celui-ci, avant entendu les pas des saints voyageurs, sortit de sa retraite et regarda : Jésus lui parut si beau, tout nimbé de lumière, Marie et Joseph lui parurent si bons, qu'il prit la confiance de s'avancer un peu pour leur faire sa prière. Mais il n'osait approcher tout à fait, car le lépreux est maudit, et celui-là est impur qui porte la main à la sienne. Il criait donc de loin :

« O vous qui passez, serviteur et servante de Dieu, ayez pitié de moi ! »

Or, Jésus, entendant la voix de sa misère, s'éveilla et tendit ses bras au malheureux. Il regarda Marie ; Marie regarda Joseph. Joseph fit approcher le lépreux et lui donna la première de ses trois pièces d'or, car il avait compris que c'était la volonté du divin Fils de Marie. L'Enfant sourit ; et, de sa main, il toucha le front du lépreux, qui fut guéri.

Ce lépreux s'appelait Simon. Il put rester parmi les hommes ; il y fit fructifier la pièce d'or que Joseph lui avait donnée, et elle rendit cent pour un. Il devint riche ; et, plus tard, il eut à Béthanie une maison où il reçut le Fils de l'homme à sa table. C'est là que Madeleine vint répandre son vase d'albâtre, plein de parfums, sur les pieds du Maître miséricordieux.

Un autre jour, la sainte Famille, descendant de Beersebah, entra dans le désert pierreux qui sépare la Judée de l'Egypte. Au-dessus d'elle s'enfuyaient les montagnes de Moab et les rivages désolés de la mer Morte ; au-dessous d'elle montaient, au loin, les hauteurs du Sinaï qu'enflammait le soleil.

Joseph s'arrêta sur ces confins pour y dresser sa tente. Là, ayant placé une pierre, il y fit reposer le divin Enfant et sa Mère, comme sur un autel. Il brûla devant lui quelques grains de l'encens qu'il avait reçu des mages, et il invoqua le Seigneur, afin qu'il guidât ses pas sur la terre étrangère, comme autrefois il avait guidé Agar et son fils Ismaël dans le désert.

L'âne paissait, les anges veillaient, Marie priait, l'Enfant dormait.

Un voyageur passa, qui était jeune encore. Ses joues étaient caves, ses yeux éteints, ses membres décharnés. Il était couvert de haillons, et paraissait malheureux à faire pleurer. Il demanda humblement quelque chose à manger.

« Combien, s'écria-t-il, combien de mercenaires ont du pain en abondance dans la maison de mon père, et moi, ici, je meurs de faim ! »

Jésus se réveilla et lui tendit les bras. Marie comprit, tressaillit, et fit signe à Joseph qu'il donnât à ce pauvre du pain, un vêtement et la seconde pièce d'or qu'il avait. Joseph la fit bénir d'abord par l'Enfant-Dieu. Jésus la prit et la donna lui-même au malheureux, qui lui baisa la main.

Après qu'il eut mangé, le voyageur raconta qu'il était l'Enfant prodigue, qu'il revenait de l'Egypte, et, qu'ayant dissipé tout ce qu'il avait avec des gens de mauvaise vie, il s'en retournait vers son père pour lui dire qu'il n'était pas digne d'être appelé son fils, car il avait péché contre le ciel et contre lui.

Jésus l'écoutait, lui souriait, et se penchait vers lui comme pour l'embrasser.

Mais lui, confus, se retirait, le front baissé, les yeux pleurant, et il disait maintenant :

« J'ai péché, mais mon père aura pitié de moi ! »

La Sainte Famille était entrée dans la terre d'Egypte. Elle touchait à l'ancienne ville de Péluse, sur la première bouche du Nil. L'âne marchait, les anges veillaient, Marie priait, l'Enfant dormait.

Sur la même route, un homme passa et salua, en disant :

« Le Seigneur soit avec vous ! » C'était un Israélite de Cyrène, qui est entre l'Egypte et la Grande Syrie. Il raconta qu'il se rendait à Jérusalem pour prier et sacrifier, selon la loi de Moïse. Mais, comme il était pauvre, étant un homme des champs, de ceux que les Egyptiens appellent aujourd'hui fellahs, il se désolait en pensant qu'il n'avait pas de quoi payer le didrachme que tout Israélite doit au temple, ni de quoi acheter la victime qu'il voulait offrir au Seigneur.

Jésus l'entendit et le bénit de sa main, qui tenait la main de Marie. Joseph y mit la dernière de ses trois pièces d'or. Le voyageur la reçut d'un cœur joyeux, et, s'inclinant, il dit :

« Que le Seigneur vous garde à jamais de tout mal ! Que votre Enfant soit grand parmi les fils des hommes ! Qu'il voie les jours de la Rédemption d'Israël, et qu'il me soit donné de le retrouver un jour sur le chemin de sa gloire ! »

Le Cyrénéen demeura dans la terre de Judée, près de Jérusalem, où ses fils, Alexandre et Rufus, furent des disciples de Jésus. Un jour qu'il se rendait aux champs, il rencontra Jésus sanglant et épuisé qu'on conduisait à la mort. C'est lui qui eut l'honneur d'aider le Sauveur des hommes à porter sa croix sur la montée du Calvaire.

Cependant la Sainte Famille avait atteint le bord du fleuve sacré de l'Egypte. C'était la saison de la grande crue du Nil. Il coulait à plein bords, roulant ses eaux rougeâtres chargées de vase féconde, avec un gonflement tranquille, et il couvrait toute la campagne de sa nappe sans fin.

Joseph se demandait comment il le traverserait et le ferait passer à la Sainte Famille, car il ne lui restait plus rien pour payer le péage. Marie se pencha vers Jésus, pour l'interroger de son regard silencieux. Puis elle dit, parlant à des serviteurs invisibles :

« Faites tout ce qu'il vous dira. »

En ce moment, une barque apparut sur la rive, amenée par les anges. La Sainte Famille y entra. Les anges prirent les rames et tendirent au vent les voiles de gaze avec les cordages faits de fils de la Vierge tissés par le soleil. Les flots émus se courbaient sur le passage de l'Enfant divin ; et, de la proue à la poupe, des voix célestes se renvoyaient ces paroles du Prophète :

« En ce jour-là, le Seigneur visitera l'Egypte, son autel s'élèvera sur la terre de Misraïm ; et les Egyptiens lui offriront des présents, des hosties ; et il leur sera propice, et il leur apportera le salut. »

Mgr BAUNARD.

SAUVAGEAncienne
Maison
PIRIOU

3, rue Kéréon SUCCESSEUR QUIMPER

HORLOGERIE — BIJOUTERIE — OPTIQUE — ORFÈVRE
BRONZES & ORFÈVRE D'ÉGLISE

Assortiment considérable de Candélabres, Garnitures d'autels, Thabors, Calices, Ciboires, Custodes, Boucles de souliers, etc., à des prix excessivement réduits.

Nouveau candélabre à transformations multiples, breveté s. g. d. g. Réparations, remise à neuf, dorure et argenture.

Le Chronomètre « A la Montre de Genève » que l'on trouve seulement chez M. SAUVAGE, qui en a la propriété exclusive, doit son succès toujours croissant à sa qualité exceptionnelle, à son bon marché et à son réglage parfait ; c'est sans contredit la Montre de précision par excellence. Ce mouvement, entièrement monté sur rubis, est à ancre ligne droite, levées visibles, double plateau, spiral Breguet, balancier compensé, et se fait en boîtes or, argent, acier et nickel.

ARTICLES POUR FUMEURS
Ecume et Ambre 1^{er} choix.ORFÈVRE DE TABLE
Qualité supérieure, prix exceptionnel.**BANQUE J. GILBERT**

19, rue de la Pépinière, PARIS.

AGENCE DE QUIMPER : Boulevard de l'Odéon (en face l'Évêché).
M. JARRY DE LA COMBE, Directeur.

La Banque J. GILBERT se charge de tous ordres de Bourse au comptant ou à terme, concernant les valeurs cotées ou non cotées. Elle ne prélève aucun courtage en dehors du courtage officiel des agents de change.

La Banque J. GILBERT paie sans frais tous coupons échus, souscrit aux émissions, consent des avances sur titres, fait pour ses clients la vérification des tirages, se charge de toutes les opérations sur titres : versements, libération, timbrage, transfert, etc., donne tous renseignements financiers.

Location de coffres-forts

Opérations spéciales de Reports sur Titres et Espèces déposés à la Caisse des Reports.

Comptes de dépôts : Intérêts à vue... 2 1/2 0/0.
— à 6 mois 2 1/2 0/0.
— à un an. 3 1/2 0/0.La Banque J. GILBERT publie chaque semaine le *Messenger de l'Épargne*, indiquant les opérations opportunes à effectuer et donnant les listes de tous les tirages financiers. — ABONNEMENT : 2 francs par an.

On s'abonne sans frais dans tous les bureaux de poste et au siège de l'Agence.

POTAGES MAGGI

CONSOMMÉ — EXTRAIT pour CORSER — CACAO-GLUTEN (Ch. tous les Épiciers).

L'Administrateur-Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Évêché.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

SOMMAIRE

I. — Un appel ; Aux catholiques.

II. — *Chronique du diocèse* : Offices extraordinaires ; Souscriptions pour la Chapelle du Petit-Séminaire de Pont-Croix (3^e liste) ; Nécrologie ; La Bretagne et la Grande Bretagne ; L'Œuvre du bon journal donné ; Avis aux

abonnés ; L'église de Notre-Dame des Carmes à Pont-l'Abbé (suite).

III. — *Nouvelles du monde catholique* : Rome ; France ; Le « Foyer du Soldat » ; Grève des clients ; Shakespeare catholique ; Pensée.IV. — *Bibliographie*.V. — *Annonces et avis*.**Offices de la semaine.**

Dimanche, 26 Janvier. — Septuagésime ; Office du jour ; semi-double. Violet. A la messe, mémoire de S. Polycarpe, Evêque, Martyr.

Vêpres du suivant, avec mémoires de la Septuagésime et de S. Polycarpe.

Lundi, 27. — S. Jean Chrysostome, Evêque, Docteur. Double. Blanc.

Mardi, 28. — Prière de Notre-Seigneur au Jardin des Oliviers. Double-majeur. Rouge.

Mercredi, 29. — S. François de Sales, Evêque, Docteur. Double. Blanc.

Jeudi, 30. — S^{te} Martine, Vierge, Martyre. Semi-double. Rouge.

Vendredi, 31. — S. Pierre Nolasque, Confesseur. Double. Blanc.

Samedi, 1^{er} Février. — S. Ignace, Evêque, Martyr. Double. Rouge.

Dimanche, 2. — Sexagésime.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Pont-l'Abbé. du 25 au 31 Janvier.

Ursulines de Saint-Pol. du 1^{er} au 8 Février.

UN APPEL

Personne, à moins d'être aveugle ou sourd, ne peut se dissimuler l'extrême gravité de la situation actuelle, ni se faire illusion sur l'étendue des maux immenses qui nous menacent. Les voix les plus prudentes sonnent l'alarme, le doute n'est plus permis : hier les religieux étaient proscrits ; demain, si nous sommes vaincus, ce sera notre tour, les lois se forgent déjà contre nous dans les arsenaux secrets des loges.....

En d'aussi critiques conjonctures, que devons-nous faire ? Faut-il s'immobiliser dans l'attente des événements, courber la tête un peu plus bas encore et se résigner, victimes dolentes, au sacrifice de nos dernières libertés, à la ruine de la France chrétienne ?..... Écoutons les conseils pressants, et bien actuels, que l'éloquent évêque de Nancy, Mgr Turinaz, adresse à ses diocésains :

« Vous dites : il n'y a plus rien à faire ! Sommes-nous donc tous allés jusqu'aux dernières limites de nos ressources et de nos forces, jusqu'aux efforts suprêmes de l'énergie et du dévouement ?

« Vous êtes découragés. Mais le découragement est, dans la vie des âmes comme dans l'action chrétienne et les œuvres catholiques, le principe de tous les désastres. Le découragement, l'indifférence, l'inertie et la peur sont les causes premières de toutes les défaillances, de toutes les défections, de toutes les défaites, les pires complices de tous les crimes.

« Vous affirmez que vous êtes les fils dévoués de l'Eglise et de la France chrétienne. Certes, l'Eglise et la France chrétienne comptent de dévoués et vaillants défenseurs, mais leur nombre est trop restreint.

« Assez de gémissements, de bruyantes protestations, d'accusations parfois imprudentes et iniques contre des frères ; allons à l'union, à l'action, à la lutte et au sacrifice. Vous vous plaignez que vos chefs ne vous guident pas. Mais quand donc les chefs qui ont marché en avant ont-ils été suivis, encouragés et soutenus ? Tout ce qui pèse aujourd'hui sur vous et menace de vous écraser, ne vous l'ont-ils pas annoncé ? Vous réclamez l'union ; elle ne peut se faire que sous l'autorité et dans l'obéissance. Vous cherchez des programmes ; cherchez donc celui de la justice et de la liberté. Toutes les victoires des catholiques, dans le siècle qui vient de finir, pour ne pas remonter plus haut, ont été les victoires de la justice et de la liberté, toutes leurs défaites ont été les victoires de l'iniquité et de l'oppression. Et il en sera toujours ainsi.

« Ne rêvons pas des miracles qui ne nous seront pas donnés et que nous n'avons pas mérités. Défendons-nous nous-mêmes, pour que Dieu nous défende. Ne croyez pas que l'on gagne des batailles en reculant toujours devant les ennemis ; que le triomphe soit

dans la défaite et le salut dans les catastrophes et les ruines. Quelques jours de libre carrière, accordés à la révolution qui frémit dans l'ombre, suffiraient peut-être à détruire l'œuvre religieuse et sociale de quatorze siècles et à tuer la France. Il n'est pas facile de faire remonter un peuple des profondeurs de l'abîme où il s'est laissé ensevelir et de briser la pierre de son tombeau.

« Ce qui nous sauvera, c'est l'union, c'est l'action unanime, incessante, courageuse ; une fois encore, c'est la générosité et le sacrifice. »

Oui, après avoir combattu avec l'arme de la prière toujours invincible, nous rappelant que Dieu n'abandonne jamais ceux qui ont foi en Lui, qu'il ne se retire jamais le premier, *non deserit nisi prius deseratur*, sachons être généreux et nous imposer pour la défense de notre cause de véritables sacrifices : sacrifice de nos idées personnelles, de nos préférences, qui n'est pas le moins difficiles ni le moins méritoire, et sacrifices d'argent.... Nous ne devons pas nous borner à former des vœux stériles en faveur des champions de nos droits, ou à leur adresser de platoniques encouragements, nous devons donner largement à ceux et à celles qui nous sollicitent pour la Patrie !

Comme le disait le vénérable Archevêque de Paris dans sa lettre récente ordonnant des prières publiques, « ce n'est point une question de formes politiques qui se débat aujourd'hui... » Il s'agit « d'opter entre la négation absolue du christianisme et l'autorité de Jésus-Christ toujours vivant et régnant dans son Eglise par la justice et la charité. » Et, ajoute le *Bulletin du diocèse de Reims*, « si nous ne comprenons pas ce double devoir de la prière et de la générosité, si nous ne sommes pas pratiquement convaincus de la nécessité de l'action, si nous restons incapables d'un effort viril, puissant, soutenu, intelligent, pour la défense de la cause que nous servons, c'en est fait de nos traditions, de nos antiques institutions, de notre culte national, de tout ce qui nous est le plus cher ici-bas. » C'est l'heure où jamais de montrer que nous y tenons.

Aux catholiques. — Sous ce titre, nous lisons dans la *Semaine Religieuse* d'Autun les réflexions suivantes, qui ne sont pas uniquement pour ce diocèse :

« Nous aimons à penser que les catholiques du diocèse ont de la situation actuelle une intelligence suffisante, pour être bien déterminés à s'abstenir, cet hiver, de toute réunion mondaine, de tout plaisir bruyant et coûteux.

« Au lendemain des persécutions contre les ordres religieux, à la veille des attentats nouveaux qui se préparent au milieu d'une lutte chaque jour plus violente contre les œuvres catholiques et notamment contre l'enseignement libre, alors que des centaines d'ouvriers de nos villes industrielles sont encore sans travail et souffrent de dures privations, il faudrait n'avoir ni foi, ni cœur,

ni conscience pour offrir ou accepter des soirées ou des bals, qui, frivoles et à un certain point de vue, blâmables en toute autre circonstance, seraient presque criminels en ce temps-ci. »

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Offices extraordinaires.

Quimper. — ÉGLISE SAINT-MATHIEU. — Lundi, mardi et mercredi, 27, 28 et 29 Janvier, Triduum solennel en l'honneur de saint François de Sales. Le Saint-Sacrement sera exposé toute la journée. Chaque soir, à 7 h. 3/4, chant des Complies ; sermon par M. l'abbé Messager, aumônier de la Retraite, et bénédiction du T. Saint-Sacrement.

Indulgence plénière, aux conditions ordinaires, pour toutes les personnes qui feront une heure d'adoration devant le Saint-Sacrement exposé.

Le mercredi, 29, l'Œuvre de saint François de Sales célébrera sa fête patronale annuelle. La messe de 8 h. 1/2 sera dite par Mgr l'Evêque, à l'intention des associés.

— **CATHÉDRALE DE SAINT-CORENTIN. —** Le même jour, 29 Janvier, fête de saint François de Sales, la messe de 6 heures, à Saint-Corentin, sera dite par M. le Directeur diocésain de l'Œuvre à l'intention des associés vivants et défunts.

— **CHAPELLE DES URSULINES. —** Lundi, 27 Janvier, fête de saint Jean-Chrysostome, Patron des Œuvres d'Orient, messe annuelle pour les associés.

À l'issue de la messe, bénédiction du T. Saint-Sacrement (quête au profit de l'Œuvre).

Indulgence plénière, applicable aux âmes du Purgatoire.

Monseigneur l'Evêque a daigné autoriser MM. les Curés et Recteurs des paroisses agrégées à l'Œuvre de saint François de Sales à donner la bénédiction du T. Saint-Sacrement à l'issue de la messe ou de la cérémonie spéciale qui aurait lieu pour les associés, le jour de la fête patronale ou l'un des jours de l'Octave, à condition qu'il y ait une assistance convenable, c'est-à-dire d'au moins cinquante personnes.

COMMUNIQUÉ DE L'ÉVÊCHÉ. — Association de la Sainte Famille. — A cause de l'occurrence de la Septuagésime, la fête de la Sainte Famille, fixée au 3^e Dimanche après l'Épiphanie, se trouve renvoyée, pour l'office et pour la messe, au Samedi 15 Février. Ce jour-là, les associés pourront gagner l'indulgence plénière attachée à la fête principale de l'Œuvre.

Nous croyons cependant devoir conseiller à MM. les Curés et Recteurs de faire, *dimanche prochain*, la réunion principale des associés avec la rénovation solennelle de la consécration des familles. La cérémonie comportera, outre les prières indiquées pour la rénovation, une exhortation et la bénédiction du Très Saint-Sacrement.

N. B. Une indulgence plénière peut être gagnée, le jour de la réunion, par tous les associés, aux conditions ordinaires.

QUIMPER. — Dimanche dernier, à l'issue des Vêpres, Mgr l'Evêque, toujours heureux de témoigner l'intérêt sympathique qu'il porte aux œuvres nombreuses de son diocèse, a présidé, à la chapelle paroissiale de Saint-Corentin, la réunion des tertiaires franciscaines. Sa Grandeur, après avoir béni trois nouvelles statues (Sainte-Vierge, Ange Gardien et S. François d'Assise), s'est inspiré de cette cérémonie pour adresser aux membres de la pieuse association des conseils tout pratiques pour leur sanctification personnelle et pour l'apostolat qu'elles doivent exercer spécialement par le bon exemple.

Les deux jours suivants, Monseigneur a visité les écoles libres de sa ville épiscopale pour bénir, au début de l'année nouvelle, les maîtres, les maîtresses et leurs élèves. L'Evêque a passé dans les classes, répondant avec une paternelle bonté aux compliments qui lui étaient adressés, ayant pour chacun quelques bonnes paroles qui resteront pour tous comme un précieux encouragement.

Souscriptions pour la Chapelle du Petit-Séminaire de Pont-Croix.

(3^e LISTE.)

Montant des listes précédentes	3.033 fr 35
Clergé paroissial de Melgven.	100 fr
Concarneau. — M. le Curé.	50
— M. Kerjean, vicaire.	20
— M. Pichon, vicaire (1 ^{er} versement)	25
— M. Kervran, vicaire	20
Un prêtre de Quimper.	50
Le clergé et quelques personnes de Clohars-Carnoët.	340
Anonyme de Lanhouarneau.	100
M. Toquin, vicaire de Lanhouarneau.	40
Clergé et paroisse de Landrévarzec.	51
M. le Curé de Riec-sur-Bélon.	100
Moëlan. — M. le Recteur.	100
— M. Le Roux, vicaire.	50
— M. Maréchal, vicaire	50
— M. Bothorel, vicaire.	50
— Divers souscripteurs.	90
La paroisse d'Ouessant	220
Anonyme.	50
Paroisse de Saint-Ségal.	50
TOTAL.	4.559 fr 35

Nécrologie. — I. M. TANGUY, *recteur de Beuzec-Conq.* — Nous avons le regret d'annoncer la mort — hélas ! trop prévue — de cet excellent confrère. Depuis quelques semaines déjà, son état ne laissait plus d'espoir ; après avoir demandé lui-même et reçu les derniers sacrements dans d'admirables sentiments de piété, il attendait la mort avec un calme, une sérénité qu'il puisait dans sa foi vive et confiante, et qui a grandement édifié ceux qui en ont été témoins. Il s'est éteint doucement, samedi soir, 18 Janvier, à l'âge de 52 ans.

Né à Plougar, le 4 Octobre 1849, M. Tanguy (Alain) fut ordonné prêtre le 9 Août 1874, et vicaire d'abord à Lanvéoc, ensuite à Plouézoc'h (Mars 1876), puis à Lanmeur (Juillet 1879). Nommé recteur de Penmerit, le 28 Mai 1891, il fut transféré, le 24 Septembre 1900, à Beuzec-Conq où il vient de mourir.

Nature ouverte, franche et généreuse, M. Tanguy se faisait aimer dès le premier abord ; il se faisait surtout estimer par sa modestie, sa prudence et la rare justesse de son jugement qui donnait un grand poids à ses conseils. Tel est le souvenir, tout de sympathie et de respect, qu'il a laissé dans les paroisses où s'est exercé son ministère, principalement à Lanmeur et à Penmerit. Il en est de même, nous pouvons le dire, à Beuzec-Conq, bien qu'il n'y ait passé que quinze mois pendant lesquels sa santé, déjà délabrée, ne lui a guère permis de travailler comme il l'eût voulu. Il a du moins offert ses souffrances, sa vie même pour ses paroissiens qui ont su comprendre cette manière de se dévouer du bon pasteur. Aussi sont-ils venus nombreux assister à ses obsèques qui ont été célébrées, lundi, à Beuzec.

Le corps de M. Tanguy a été transporté ensuite à Plougar, sa paroisse natale, où l'inhumation a eu lieu mardi, au milieu d'une grande affluence de parents et d'amis, devant une assistance de trente prêtres, le même nombre sensiblement qu'à Beuzec-Conq, la veille.

†

On nous prie d'annoncer qu'un service solennel pour le repos de l'âme de M. Tanguy aura lieu, à Beuzec-Conq, le jeudi 30 Janvier, à 10 heures.

— II. M. OUTHENIN-CHALANDRE, *chanoine honoraire.* — Nous avons appris, par les journaux, la mort de M. Outhenin-Chalandre, chanoine honoraire de Quimper et de plusieurs autres diocèses, décédé à Paris, dans sa 71^e année. Son corps a été inhumé au cimetière de Brest, lundi 20 Janvier, après un service religieux célébré en l'église de Saint-Martin.

M. Outhenin-Chalandre (Gustave-Marie-Aristide) était né à Châteaulin, le 26 Avril 1831. Ordonné prêtre, le 30 Juillet 1854, il fut nommé vicaire à Saint-Thurien (18 Mai 1855), puis à Landerneau (21 Septembre 1857). Devenu aumônier de l'Ecole Saint-Georges (institution secondaire libre), à Brest, le 14 Septembre

1863, il quitta le diocèse de Quimper et se fit incorporer, en 1867, à celui de Paris, où il fut d'abord, croyons-nous, aumônier de l'hôpital de l'Enfant-Jésus. Attaché pendant quelque temps au diocèse de Nîmes, comme vicaire général honoraire de son ami Mgr Besson, à la mort de celui-ci il revint à Paris, où il remplit les fonctions de Directeur général de l'Œuvre de l'Adoption.

En même temps, M. Outhenin-Chalandre, dont le talent d'orateur était bien apprécié, se faisait entendre avec succès dans la plupart des chaires de Paris et des grandes villes de province. On se rappelle qu'il a prêché, chez nous, dans deux circonstances solennelles : à Châteauneuf, en 1894, au couronnement de Notre-Dame des Portes, et deux ans après, à Saint-Pol de Léon, lors de la translation solennelle des reliques du saint patron.

M. Outhenin-Chalandre était resté très attaché à son diocèse d'origine, où il comptait de nombreux amis et dont Mgr Valleur l'avait nommé chanoine honoraire, en 1893.

R. I. P.

La Bretagne et la Grande Bretagne. — Sous ce titre nous lisons dans une correspondance, récemment adressée au journal *La Croix* :

« Je disais, l'autre jour, qu'Edouard VII prend, sur les nouvelles monnaies, le titre de « roi de toutes les Bretagnes », mais qu'il fallait exclure du nombre la vraie Bretagne, la vieille Armorique. Il semble aujourd'hui que la petite Bretagne veuille entreprendre la conquête de la grande, du moins sa conquête spirituelle, qui est la plus noble.

« On sait que les anciens Bretons, fuyant devant les invasions successives des Romains, des Angles, des Saxons, des Danois, se réfugièrent dans la partie du pays qui est aujourd'hui la principauté de Galles, tandis que, plus tard, d'autres allaient chercher un asile dans la partie de la France à laquelle ils donnèrent leur nom. Il y a donc une grande analogie entre le langage des Gallois et celui des Bretons. Au point de vue religieux, les habitants du pays de Galles se distinguent par leur hostilité envers l'Eglise anglicane dont leurs représentants demandent périodiquement la suppression dans la principauté. La majorité de la population appartient aux sectes protestantes dissidentes, telles que Baptistes, Méthodistes, et surtout Congrégationalistes.

« Le catholicisme ne compte pas encore de nombreux adeptes dans la principauté. Il y a quelques années, le Saint-Siège avait cru devoir remplacer l'évêché de Minevia, créé en 1850, par un vicariat apostolique. Toutefois, depuis 2 ans, l'évêché est rétabli. Le titulaire, Mgr Mostyn, déploie un grand zèle pour propager le catholicisme dans le pays de Galles dont il est lui-même originaire. Il vient de fonder une nouvelle mission à Saint-Tudwal, et il a fait venir de France, pour la desservir, M. l'abbé Mécour et

M. l'abbé Trébaol, deux Bretons bretonnants (1), espérant que l'analogie des deux langues favoriserait le zèle apostolique des nouveaux missionnaires. La chapelle a été ouverte, la semaine dernière, et le sermon d'inauguration a été prononcé par M. l'abbé Trébaol qui a fait allusion à l'émigration des Bretons en Armorique pendant la période qui va de l'an 450 à 550. Au service du soir on comptait 80 personnes, dont quelques-unes étaient peut-être attirées par la musique que les Gallois aiment beaucoup. Lorsqu'un Anglais est bon musicien, on peut être certain qu'il vient du pays de Galles. »

L'Œuvre du bon journal donné. — Une œuvre se fonde en Bretagne, l'œuvre dite « du bon journal donné ». C'est une œuvre modeste, mais susceptible de produire d'excellents résultats, à la condition de se généraliser. Son but est la diffusion de la bonne presse, par le seul effort de la volonté et du don du journal qu'on vient de lire. Le journal lu, c'est l'opinion faite ; c'est le bulletin de vote déposé dans l'urne.

Tout Français, dans ces temps difficiles, a le devoir de développer les idées saines ; les mauvais journaux démolissent la société ; que les bons la consolident ! Donnons le bon journal, c'est-à-dire tout journal pouvant surtout être un bon guide pour les prochaines élections, sans distinctions de parti, à qui en lirait un mauvais.

L'organisation est simple. On choisit un directeur ou président, lequel, à l'aide d'un comité, recrute des adhérents. Le président fait prendre par un porteur de journaux les journaux lus et celui-ci les remet aux adresses convenues, c'est-à-dire aux personnes qui acceptent de lire le journal de la veille, *gratis*, et auxquelles on s'est assuré qu'il ferait du bien. Le porteur de journaux est rémunéré par chaque adhérent qui verse à cet effet 0 fr. 15 par mois. Il est bien entendu que, en dehors de l'œuvre ainsi organisée et des membres agissant en commun, toute personne donnant son journal à une autre soupçonnée d'en lire un mauvais, arrive au même résultat. L'œuvre capitale du moment, c'est de combattre à outrance la mauvaise presse.

Pour tous renseignements concernant l'œuvre « du bon journal » s'adresser à Mlle Dupré, 21, faubourg de Paris, Rennes (Ille-et-Vilaine).

(1) Les PP. Mérour et Trébaol, tous deux originaires de notre diocèse, appartiennent à la Congrégation des Oblats de Marie-Immaculée. N. R.

AVIS AUX ABONNÉS. — Les souscripteurs de l'échéance de Janvier sont priés de ne plus adresser à l'Administration le prix de leur abonnement, afin d'éviter toute erreur ou complication, les recouvrements par la poste devant s'opérer à partir de ce jour.

L'église de Notre-Dame des Carmes à Pont-l'Abbé. (Suite.)

Il eût été bien étrange qu'une maladie, aussi contagieuse que celle dont nous avons parlé, se localisât dans le couvent ; aussi la notice manuscrite nous montre-t-elle la pauvre petite ville éprouvée à son tour :

« Pour conclusion, nous n'obmettrons une chose très remarquable arrivée en l'an 1633, un peu après la peste, affligeant extraordinairement la dite ville de Pont l'Abbé et le voisiné il y avait près de 6 mois, à la motion du Père Hugues de Saint-François, Prieur du couvent des Carmes, les habitants firent un vœu à Sainte Anne près Auray ; à certain jour partirent du dit lieu du Pont tous les religieux du dit Convent processionnellement, la croix devant eux, suivis de deux ou trois cents personnes, hommes et femmes de la dite ville, et vinrent trois jours de chemin toujours en procession avec prières et chants, en la dite chapelle de Sainte Anne près Auray rendre leur vœu, et s'en estant retournés, la peste cessa de telle sorte que aucun depuis n'en fut frappé, en mémoire de quoy, ils mirent un tableau de S^{te} Anne en une chapelle de leur église qu'ils appelloient auparavant de S^{te} Barbe et à présent de S^{te} Anne en mémoire de ce miracle. »

Cette chapelle est bien celle qui aujourd'hui encore est dédiée à la sainte aïeule du Sauveur, comme on peut le voir par les lignes suivantes :

« Il y a aussi une chapelle au-dessous de celle de Notre-Dame (N.-D. des Carmes) qui s'étend un peu plus en forme de demy croix, devers le Nort, autrefois du nom de S^{te} Barbe... où il y a beaucoup de dévotion et est fort fréquentée des personnes dévotes... » L'auteur de la notice dit, en outre, que sainte Thérèse avait pris la place de sainte Barbe, mais le culte de la sainte réformatrice ne dut pas y demeurer fixé bien longtemps, car la piété et la reconnaissance des habitants de Pont-l'Abbé envers sainte Anne ne voulurent pas se contenter d'un tableau ; un très bel autel à grand retable en pierre blanche avec colonnes de marbre noir vint occuper le fond de la chapelle. Entre les deux colonnes du milieu, une niche assez profonde abrite la statue de la sainte ; deux autres statues représentent sainte Barbe, la patronne primitive, et sainte Apolline. On peut, on doit même regretter que ce beau retable masque une très jolie fenêtre fleurdelisée, mais il n'y a qu'à en prendre son parti, l'œuvre de la Renaissance étant ici bien plus remarquable et plus importante que l'œuvre du Moyen-Age. Il y a d'autres spécimens de travaux analogues dans notre pays : les retables de saint Vincent Ferrier, à la cathédrale de Vannes ; des Ursulines, à Quimperlé ; de saint Maurice, à l'ancienne abbaye de Carnoët ; mais le retable de Pont-l'Abbé a une décoration que ne possèdent pas les trois autres : ses statues si gracieuses et d'un si grand fini d'exécution.

A peu près à l'époque où les bourgeois du Pont dressaient à grands frais dans leur église cet admirable ex-voto, ils en faisaient placer un autre plus modeste mais très pittoresque dans l'église de Sainte-Anne d'Auray : parmi les vieilles peintures qui représentent les premières laveurs obtenues en ce lieu béni, se trouve un tableau figurant la célèbre procession de Pont-l'Abbé avec reproduction exacte des costumes de l'époque. Le souvenir de ce vœu a été conservé par tous les historiens du pèlerinage de Sainte-Anne ; d'après eux, il aurait eu lieu au printemps.

Que se passa-t-il à Pont-l'Abbé pendant la seconde moitié du XVIII^e siècle et pendant le siècle suivant, jusqu'à la période révolutionnaire ? — Je ne trouve rien qui puisse intéresser nos lecteurs. Au moment de la sécularisation des communautés religieuses, les Carmes n'étaient plus qu'au nombre de cinq ; un seul prêta le serment schismatique de soumission à la Constitution civile du clergé ; il s'appelait Marin Perdoux ; bien que sans mandat officiel, il remplît plus ou moins les fonctions de vicaire près du curé constitutionnel Le Breton, et plus tard celles d'officier public.

Le Père Prieur, fidèle à l'Eglise, mourut sur les pontons. Un autre des Pères, s'appelant Jézéquel de son nom de famille, resta dans le pays et rendit de grands services en exerçant les fonctions ecclésiastiques pendant la Terreur.

Quand le schisme constitutionnel eut été établi légalement au Pont-l'Abbé, le culte dut se célébrer, comme à peu près partout, dans l'église la plus importante et la plus centrale ; aussi voyons-nous la paroisse installée dans la ci-devant église des Carmes, et si vous le voulez bien nous y accompagnerons, à la messe du curé Le Breton ou de son vicaire Perdoux, la charmante jeune femme qui y fait fonction d'organiste : Anne-Marie Audouyn, née à Quimper en 1762, mariée en 1786 à M. François de Pompery, habitait Pont-l'Abbé en 1793 ; je ne doute pas qu'elle n'eût préféré, de beaucoup, jouer de l'orgue à la messe d'un prêtre fidèle, en particulier à celle de ses deux frères ; quoi qu'il en soit, écoutez l'organiste ; la lettre que je cite est adressée à son cousin M. de Kergus, à Hennebont.

« En attendant de me remettre au piano, je me suis remise à l'orgue et j'ai touché à la grand'messe, le jour de la Pentecôte, l'offertoire, le *lever-Dieu* (1), la post-communion et le *benedicamus*. Mon écolier Blanchard, qui a obtenu depuis quelques mois une place d'employé au Pont l'Abbé, se trouve à même d'exercer son talent et il touche *gratis* régulièrement l'office, fêtes et dimanches. Grâties aussi, je me propose quelquefois de partager sa bonne œuvre. Si le paquet n'était pas encore parti, mon cher cousin, je vous prierais d'y joindre les sonates de Bambini. Outre que la musique en est charmante, c'est qu'elle ne monte pas haut, et vous savez que nos orgues de province n'ont point de ravalement. J'ai joué du Nicolai et comme nos Pont-Labbistes sont à mille lieues des grands airs d'opéra, j'ai très dévotement donné le morceau de

(1) L'élévation.

Didon : *Ah ! que je fus bien inspirée*, à l'élévation. Je touchai aussi la plus grande partie des vêpres et je jouai encore un air de romance peu connu, mais très joli, à la bénédiction. Je n'avais, dans mon auditoire, qu'un admirateur : mon écolier ; tout le reste confondait nos talents et personne n'en fut émerveillé. Le souffleur distrait, ou peut-être ébahi, laissa manquer du vent, et voilà que cet hiatus fut mis sur notre compte et peu s'en fallut qu'on ne nous prit pour des mazettes, d'autant plus qu'on ne paie rien pour entendre cela, et vous savez, mon cher cousin, que c'est souvent le prix des choses qui fait leur mérite aux yeux de bien des gens. Quoi qu'il en soit, je compte toucher encore, Dieu aidant. On dit qu'on mettra l'orgue en vente ; je suis d'avis de le faire valoir, afin qu'on le laisse en place, car ceux qui l'achèteront n'ont d'autre intention que de vendre les tuyaux pour étamer des casseroles. Si vous voulez je vous mettrai de moitié dans mon emplette. »

Sur le culte officiel à Pont-l'Abbé, je trouve encore une brève indication : le 4 Thermidor, quelques semaines après cette fête de la Pentecôte, M^{me} de Pompery écrit à son cousin que la veille on a célébré le *Pardon* de Notre-Dame des Carmes : « Le tapis qui doit envelopper Christophe a servi à décorer la table sur laquelle sa statue a été posée. J'espère que cela lui portera bonheur. » Christophe était un enfant dont elle attendait la naissance et qui étant venu au monde fut appelé Antoine.

Enfin, le 15 Juin 1801, elle écrit de nouveau à son cousin : « Je ne sais si je vous ai dit que nos prêtres étaient encore une fois en possession de l'église des Carmes et qu'on y faisait l'office avec toute la solennité que permettent les circonstances ; l'orgue même n'est pas négligé. Un jardinier sourd s'est avisé de devenir organiste ; il joue ordinairement avec deux doigts, et, aux grandes fêtes, il en ajoute un troisième. Il réussit à toucher probablement des deux mains les notes simples de plain-chant, ce qui aide toujours un peu le chœur. Il essaie aussi les *henriettes* (1) qu'il a entendu chanter aux lingères, et les petits airs que sifflent les polissons dans les rues. Nous criions alors contre lui parce que cela fait rire tout le monde ; mais il va son train, à moins que Charles (2) et moi n'allions remplacer sa ridicule musique par quelques sonates qui aient le sens commun. Le public éclairé nous applaudit, mais la plupart préfèrent le talent d'Yvon (c'est le nom mignard de notre virtuose). Dimanche, nous touchâmes la messe à nous trois, et cela fut au moins décent. Charles et moi, nous avions la modestie de trembler un peu ; mais Yvon, fier comme un Artaban, toucha ses *Kyrie* sans s'émouvoir et pensait peut-être au fond de son cœur que ses adjoints avaient quelque raison de s'intimider » (3).

(A suivre.)

(1) Par ce mot notre jardinier sourd entendait probablement les *ariettes*, petites romances amoureuses.

(2) Le fils aîné de M^{me} de Pompery ; cet enfant, élève de sa mère pour la musique, était remarquablement doué.

(3) *Un coin de la Bretagne pendant la Révolution*. — Correspondance de M^{me} Audouyn de Pompery, tome II, p. 34, 45, 274.

NOUVELLES DU MONDE CATHOLIQUE

ROME. — Le Saint-Père, qui est en très bonne santé, continue à vaquer à ses travaux et à donner des audiences collectives ou particulières.

Le 17 Janvier, recevant la noblesse romaine, il a répondu par une allocution aux vœux que lui a présentés le prince Marc-Antonio Colonna.

« Votre présence en grand nombre, a-t-il dit, donne un éclatant démenti à ceux qui prétendent que la noblesse romaine s'écarte du Saint-Siège.... Plus d'une famille parmi vous est rattachée au Souverain Pontife par de glorieuses traditions. Gardez ces traditions intactes. Le changement des situations politiques entraîne à ce point de vue, pour vos jeunes gens, des périls de tous genres ; mettez tous vos soins à les en prémunir, à leur inculquer la fidélité au pontife romain, c'est-à-dire à rester catholiques. »

Dimanche dernier, Sa Sainteté a reçu en audiences séparées, entre autres personnages, Son Em. le cardinal Mathieu, le R^d Supérieur général des Petits Frères de Marie, puis plusieurs familles françaises.

Le 20 Février prochain, Léon XIII commencera à dater les actes officiels « de la 25^e année de son pontificat ». Le 2 Mars suivant, il entrera dans sa 93^e année.

Ces deux événements vont donner lieu, comme on le sait, à des pèlerinages qui viendront de toutes les parties de l'Europe et du monde catholique.

Le Pontife se sent tellement bien, malgré son grand âge, qu'il eût voulu renvoyer ces pèlerinages à l'année prochaine, c'est-à-dire les éloigner davantage de l'année jubilaire de 1900, dans l'espoir, très légitime, que les pèlerins seraient plus nombreux.

Toutefois, Léon XIII s'est rendu à l'avis de son entourage et, dès le mois prochain, on verra venir à Rome les premières caravanes de Lombardie et du Piémont.

Le premier pèlerinage français viendra en Avril et partira de Paris.

Nous rappelons encore, au sujet du prochain jubilé pontifical de S. S. Léon XIII, l'appel du Comité international que nous avons publié dans notre numéro du 3 Janvier.

FRANCE. — Poursuites contre les religieux dispersés. — L'opinion publique est vivement émue, et non sans motif, des poursuites ordonnées contre plusieurs anciens religieux, vivant dispersés depuis que leur Congrégation est légalement dissoute. Comme toujours, les Jésuites sont les premiers frappés.

On veut empêcher les uns — dûment sécularisés — d'enseigner même la théologie, qui n'est pas cependant soumise au contrôle de l'Etat. On interdit aux autres de prêcher dans une église paroissiale, comme si ce pouvoir leur venait de leur Congrégation et non de l'Evêque diocésain par l'intermédiaire du curé qui les appelle dans sa paroisse !...

Toutes ces questions sont réglées par le droit canonique, ne relèvent en rien du pouvoir civil ; et les mesures vexatoires prises contre les anciens religieux portent autant atteinte au droit des évêques qu'à la liberté individuelle. Nous n'en parlerons pas plus longuement aujourd'hui, espérant encore que les tribunaux n'admettront point une interprétation aussi abusive d'une loi déjà plus que rigoureuse.

A propos d'une circulaire qui avait précédé les poursuites récentes et qui voudrait astreindre les Religieux à revenir dans leur « diocèse d'origine », la *Semaine religieuse* de Rennes faisait les réflexions suivantes qui gardent toute leur actualité et qui s'appliquent à beaucoup de diocèses, notamment à ceux de Bretagne :

« Quatre cents religieux, au moins, appartenant à différents Ordres ou Congrégations, sont originaires du diocèse de Rennes. Supposons que, par suite des prescriptions draconiennes de la loi du 1^{er} Juillet 1901, ils soient réduits à solliciter du Pape leur sécularisation, qu'advient-il ? Avec la loi ecclésiastique, il leur serait impossible de s'attacher à des diocèses où il y a pénurie de prêtres, et où les Evêques seraient heureux d'utiliser leurs services. Mais à Rennes, où le clergé diocésain est assez nombreux pour les fonctions du ministère paroissial, ces religieux sécularisés ne pourraient recevoir aucun emploi ; l'Archevêque de Rennes les verrait, à regret, soumis à une profonde misère, sans avoir les moyens matériels de leur venir en aide.

« M. le Ministre de l'Intérieur et des Cultes serait donc mieux inspiré s'il laissait l'autorité ecclésiastique régler les choses d'ordre purement canonique. Son intervention dans la question de la sécularisation est injustifiée, la matière n'étant pas de sa compétence. »

Le « Foyer du soldat ». — Une certaine presse fait beaucoup de bruit autour de la création d'un « Foyer du soldat », à Vincennes.

Les catholiques ont, depuis longtemps, donné l'exemple du dévouement aux jeunes gens éloignés de leur famille et de leurs amis par l'obligation du service militaire, en fondant dans toutes les garnisons un cercle militaire.

Ces cercles, établis par les catholiques, ont été souvent signalés à la malveillance ministérielle par la presse qui fait aujourd'hui tant d'éloges du « Foyer du soldat », et ces dénonciations ne furent pas toujours sans effet.

D'où vient la différence ?

De ce que le président du « Foyer du soldat », M. Adrien Duvand, est membre du Conseil suprême du Grand-Orient, et que ledit « Foyer » a été fondé sous le patronage de la Ligue de l'enseignement, « association maçonnique », comme le proclamait lui-même le F. Duvand, au Convent de 1898.

Tout s'explique.

(*La Croix.*)

Grève des clients. — Il s'est formé, à Tarbes, une ligue dont les membres s'engagent à ne rien acheter chez les négociants faisant partie du Conseil municipal, ni chez les francs-maçons connus dans la ville, et cela à la suite de l'avis défavorable donné à la demande d'autorisation des Congrégations.

La formation de cette ligue avait fait pousser des cris de rage et surtout des cris de douleur à ces sectaires qui n'hésitaient pas, au nom de la liberté, à violenter la conscience des catholiques, tandis qu'ils s'estimaient heureux de s'enrichir de leur clientèle.

La menace des catholiques avait produit son effet ; car dans la séance du 16 Novembre, on assistait à ce spectacle édifiant d'un vénérable de la loge prenant la défense des Sœurs de Saint-Dominique.

Non seulement le nombre des membres faisant partie de la ligue s'augmente tous les jours, mais encore cette ligue tend à s'étendre dans toute la France.

(*Semaine d'Aire.*)

Shakespeare catholique. — On a soutenu, à diverses reprises, que Shakespeare était catholique, mais sans jamais le prouver avec certitude.

D'après le *Gaulois*, la chose serait maintenant établie.

Malgré le témoignage de Guizot, qui avait affirmé que Shakespeare appartenait à la religion catholique, des doutes avaient été émis à nouveau sur ce point délicat.

Or, l'opinion de Guizot vient de recevoir une confirmation éclatante par la découverte du testament authentique du grand dramaturge, découverte que l'on doit aux patientes recherches de Mgr Rougemont.

Le *Diario* de Barcelone, qui annonce la mise au jour de ce testament, dit que le document débute ainsi :

« Au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit, moi, Guillaume Shakespeare, membre indigne de la sainte religion apostolique et romaine, etc., etc. »

C'est donc maintenant un fait acquis pour l'histoire ; Shakespeare était catholique.

Ce qui donnera aux sectaires l'occasion de démontrer, une fois de plus, que le catholicisme atrophie l'esprit.

A l'occasion de la fête de la Sainte Famille, on trouvera à l'Imprimerie de l'Evêché et chez les dépositaires les livrets d'agrégation en breton et en français.

De plus, nous tenons à la disposition du clergé le papier spécial tracé dit de conférences, aux dimensions du format exigé.

Pensée.

Le spectre du cléricalisme n'est qu'un attrape-nigands, inventé pour retenir une certaine clientèle d'électeurs trop crédules, et aussi pour se dispenser, en amusant le peuple avec ce vieux joujou, de tenir tant de belles promesses qu'on lui a faites...

(*J. Lemaitre, de l'Académie française.*)

BIBLIOGRAPHIE

Abbé J. MÉRITAN. — *Le Livre de mes Dimanches.* — Avec une lettre de l'Auteur des *Paillettes d'Or* et une préface de François COPPÉE. — Un joli volume in-8° couronne de 208 pages. — Prix broché : 1 fr. 75. — Avignon, AUBANEL FRÈRES, éditeurs, imprimeurs de N. S. P. le Pape.

Un joli titre, pour un recueil de lectures pieuses ; mais, il a été si souvent écrit des fadeurs et des mièvreries sur un pareil sujet, qu'on se demande par il faut prendre pour trouver quelque chose de neuf ! Que le lecteur se rassure, il trouvera à se délecter dans le livre de M. l'abbé Méritan. Suivant l'expression de l'auteur des « *PAILLETTES D'OR*, » c'est un *beau et bon livre*, comme une *mine* d'où sont venus à la lumière des pensées profondes et des sentiments élevés, en un style vraiment remarquable par son élégante clarté et par son charme soutenu.

Ce charme, M. François Coppée l'a éprouvé le premier, et nous le dit, avec cette délicatesse de touche dont il possède le secret, dans une préface que le lecteur trouvera trop courte, — à l'encontre de la plupart des préfaces que l'on trouve trop longues, toujours, et qu'on ne lit pas.

REVUE FONDÉE EN 1856 PAR DES PÈRES DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS
Rue Bonaparte, 82, PARIS.

Sommaire du n° du 20 Janvier 1902.

I. L'Attitude des Congrégations à Paris, en 1880, par Camille DE ROCHE-MONTEIX. — II. Le Développement des idées morales chez Platon (Deuxième article), par Jules LEBRETON. — III. Le général Bertrand en 1813 et en 1814, d'après sa correspondance inédite, par Henri CHÉROT. — IV. La Belgique économique (3^e article, fin), par Paul FRISTOT. — V. Les Automobiles. 1. Les Automobiles à vapeur, par Edouard CAPELLLE. — VI. Notes d'Histoire bibliographique, par Albert CONDAMIN. — VII. Les Cordicoles, par Pierre SUAU. — VIII. Le Conflit, par Lucien ROURE. — IX. Encyclopédies modernes, par Joseph BRUCKER. — X. Revue des livres. — XI. Notes bibliographiques. — XII. Evénements de la quinzaine.

LA QUINZAINE, Paris, 45, rue Vaneau. — Dir^r: M. George Fonsegrive.

Sommaire du n° du 16 Janvier 1902.

L'Héritière d'Alfred de Vigny. Louise-Edmée Ancelot. Léon SÉCHÉ. — *Vraie ou fausse monnaie.* II. F.-F. MONTRÉSOR. — *La situation des mineurs et leurs revendications.* Léon DE SEILHAC. — *La Mort de Toussaint-Louverture, d'après les documents inédits.* Dauphin MEUNIER. — *Proudhon et le féminisme.*

Gabriel DOMERGUE. — Quelques manifestations catholiques. D... — Le Végétarisme. J. LEFÈVRE. — Chronique politique. X. — Nouvelles scientifiques et littéraires. — Revue des Revues. — Notes bibliographiques.

Vient de paraître chez GARNIER frères, 6, rue des Saints-Pères, à Paris : **SAINT AUGUSTIN**, lectures spirituelles. 1 volume in-18 Jésus ; broché : 2 fr. 50.

Qui n'a remarqué, dans un trop grand nombre de livres de piété, et la médiocrité doctrinale et la fadeur de sentiments qu'aucun artifice de style ne saurait relever ?

Pour trouver une lecture qui nourrisse vraiment l'âme, il faut aller de préférence aux Pères de l'Eglise. Mais combien rebutants ces gros in-folios qu'on ne peut ni manier avec aisance ni lire en entier. Ici l'on vous épargne et la dépense et la peine et l'embarras du choix. Sous un format commode, voici des extraits de *Saint Augustin* mis en harmonie avec les fêtes de la liturgie. *Tolle et lege*, disait la voix à Augustin encore hésitant. Après une lecture de quelques pages, vous apprécierez et le discernement qui a présidé au choix des morceaux et aussi l'action bienfaisante d'une lecture à la fois solide et appropriée.

Abbé STAUDER, du Clergé de Paris.

A VENDRE UN TRÈS BON PIANO D'OCCASION

S'adresser au Bureau de la Semaine.

BANQUE J. GILBERT

19, rue de la Pépinière, PARIS.

AGENCE DE QUIMPER : Boulevard de l'Odéon (en face l'Évêché).
M. JARRY DE LA COMBE, Directeur.

La Banque J. GILBERT se charge de tous ordres de Bourse au comptant ou à terme, concernant les valeurs cotées ou non cotées. Elle ne prélève aucun courtage en dehors du courtage officiel des agents de change.

La Banque J. GILBERT paie sans frais tous coupons échus, souscrit aux émissions, consent des avances sur titres, fait pour ses clients la vérification des tirages, se charge de toutes les opérations sur titres : versements, libération, timbrage, transfert, etc., donne tous renseignements financiers.

Location de coffres-forts

Opérations spéciales de Reports sur Titres et Espèces déposés à la Caisse des Reports.

Comptes de dépôts : Intérêts à vue... 2 1/2 0/0.

— à 6 mois 2 1/2 0/0.

— à un an 3 1/2 0/0.

La Banque J. GILBERT publie chaque semaine le *Messenger de l'Épargne*, indiquant les opérations opportunes à effectuer et donnant les listes de tous les tirages financiers. — ABONNEMENT : 2 francs par an.

On s'abonne sans frais dans tous les bureaux de poste et au siège de l'Agence.

L'Administrateur-Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Évêché.

17^e ANNÉE.

Vendredi 31 Janvier 1902.

N° 5.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

SOMMAIRE

I. — Apostolat de la prière.
II. — Chronique du diocèse :
Offices extraordinaires ; Œuvre
de Notre-Dame de Salut ; Saint-
Marc ; Souscriptions pour la cha-
pelle du Petit-Séminaire de Pont-
Croix ; Nominations dans le cler-
gé ; Quimper ; Liturgie ; Nos mis-
sionnaires ; L'église de N.-D. des

Carmes à Pont-l'Abbé (suite).
III. — Nouvelles du monde
catholique : Rome ; France : con-
tre la liberté d'enseignement ; Le
plan et l'œuvre de la Franc-Ma-
çonnerie ; Vannes ; Chine ; Morts-
nés à baptiser, etc.
IV. — Bibliographie.
V. — Annonces et avis.

Offices de la semaine.

Dimanche, 2 Février. — Sexagésime. Office du jour ; semi-double. Violet.

(Après l'aspersion de l'eau bénite, bénédiction des cierges ; procession.)

Vêpres de la Purification (fête transférée de ce jour), avec mémoires du Dimanche et de St^e Geneviève, Vierge, (au Propre diocésain).

Lundi, 3. — PURIFICATION DE LA T. SAINTE VIERGE. Double de 2^e classe. Blanc.

Mardi, 4. — Commémoration de la Passion de N.-S. Jésus-Christ (au Supplément). Double-majeur. Rouge.

Mercredi, 5. — St^e Agathe, Vierge, Martyre. Double. Rouge.
— A la Cathédrale de Quimper, fête et office des Trois Gouttes de Sang. Double-majeur. Rouge.

Jeudi, 6. — S. Gildas, Abbé (au Propre diocésain). Semi-double. Blanc.

Vendredi, 7. — S. Romuald, Abbé. Double. Blanc.

Samedi, 8. — S. Jean de Matha, Confesseur. Double. Blanc.

Dimanche, 9. — Quinquagésime.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Ursulines de Saint-Pol du 1^{er} au 8 Février.

Apostolat de la Prière.

LIGUE DE PRIÈRES EN UNION AVEC LE CŒUR DE JÉSUS

Intention générale pour Février 1902, approuvée et bénie par Notre S.-P. le Pape :

LA PRATIQUE DE LA PÉNITENCE

La plupart des chrétiens — et je ne parle ici que de ceux qui n'ont pas renié leur baptême et pratiquent les devoirs essentiels de leur religion — croient avoir suffisamment *fait pénitence*, lorsqu'ils ont observé l'abstinence du vendredi et récité les quelques petites prières que leur a prescrites leur confesseur. Quelques-uns trouvent même que l'Eglise est bien exigeante sur ce point et appellent de tous leurs vœux de nouvelles mitigations à la loi du carême, qui pourtant est déjà considérablement allégée.

Ont-ils assez réfléchi sur l'utilité de la pénitence et le rôle important qu'elle joue dans la vie chrétienne ?...

La pénitence est nécessaire pour l'expiation du péché. La *satisfaction* est une partie intégrante de la confession, aussi bien que l'aveu de nos fautes et le repentir. Or nous péchons tous et beaucoup ; il faut en convenir sincèrement et humblement. Ceux qui prétendent n'avoir rien à se reprocher ont souvent mené et mènent encore parfois des vies qui ne sont en aucune façon irréprochables.

La pénitence est de plus fort utile pour la préservation du péché.

Si nous ne nous habituons pas aux austères renoncements de la pénitence, nous deviendrons peu à peu affamés, insatiables de jouissances, incapables de supporter la moindre gêne, de nous imposer la moindre retenue, même en face d'obligations graves ; c'est-à-dire que nous serons à la merci de toutes les tentations et prêts à toutes les chutes.

D'autant que nous n'avons pas seulement à nous occuper de nous. Nous sommes tous solidaires ici-bas : nous pouvons et nous devons, dans une certaine mesure, expier et faire pénitence pour nos frères. Notre-Seigneur a bien souffert pour nous tous, mais il veut que ceux qui l'aiment réellement unissent leurs souffrances aux siennes et *complètent* en quelque sorte sa Passion, comme disait saint Paul.

Acceptons donc avec une obéissance filiale les occasions que l'Eglise nous donne à tous d'expier nos péchés et ceux des autres hommes, au lieu de nous soustraire, par délicatesse et par lâcheté, à ces austérités salutaires.

Acceptons aussi dans le même esprit de pénitence les souffrances physiques ou morales, les épreuves diverses que Dieu envoie à chacun de nous, pour nous faire expier nos fautes personnelles, nous détacher du monde et nous rapprocher de lui.

Mais ne nous contentons pas de cela ; ajoutons quelque chose à ces pénitences imposées. Expions pour les crimes des hommes — et ils ont été rarement plus nombreux, plus monstrueux et plus facilement pardonnés, j'allais dire plus glorifiés ; — expions pour nos propres péchés, qui ne sont peut-être pas si légers et si excusables que nous nous l'imaginons. Réagissons contre la tendance générale de notre époque au bien-être, au *confortable*, au luxe, tendance qui envahit les familles les plus chrétiennes, sous les spécieux prétextes de la convenance, du rang social, de la santé, etc.

Rappelons-nous que nous sommes pécheurs ; rappelons-nous que nous sommes les disciples du Sauveur qui a vécu pauvre et est mort sur un gibet ; rappelons-nous que son Cœur, dont nous aimons à contempler l'image, est surmonté d'une croix et enserré d'épines.

Résolution apostolique : Nous imposer quelques mortifications pour expier nos péchés et ceux des autres.

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Offices extraordinaires.

Dimanche, 2 Février. — Comme on le voit aux « Offices de la semaine », à cause de l'occurrence de la Sexagésime, la fête de la Purification est renvoyée au lundi 3 ; dans ces conditions, elle se célèbre *sans solennité*.

La *bénédiction des cierges de la « Chandeleur »* se fera, dimanche, après l'aspersion de l'eau bénite, avant la grand'messe. L'office étant de la Sexagésime, on doit tenir les cierges allumés pendant la procession, mais non à aucun moment de la messe.

**

Quimper. — CHAPELLE DE LA RETRAITE. — *Dimanche, 2 Février*, réunion de la Congrégation des Dames, à 7 heures et demie ; sainte messe, instruction et bénédiction du Très Saint-Sacrement.

— CHAPELLE DES URSULINES. — *Lundi, 3 Février*, à 8 heures, réunion des Mères chrétiennes. Sainte messe, instruction, bénédiction du T. Saint-Sacrement.

Œuvre de Notre-Dame de Salut. — La réunion annuelle de Notre-Dame de Salut aura lieu, dimanche prochain 2 Février, à 1 h. 1/2, dans la salle synodale de l'Evêché, sous la présidence de Monseigneur. On invite à y assister les associés et toutes les personnes qui s'intéressent à l'Œuvre.

SAINT-MARC. — *Avis de service anniversaire.* — On nous prie d'annoncer qu'un service anniversaire pour le repos de l'âme de M. Le Roux, mort chapelain à Saint-Marc, sera célébré dans cette paroisse, mercredi prochain 5 Février, à 10 heures.

Nous serions reconnaissant à nos confrères de nous envoyer, avant le 20 Février, les noms des prédicateurs de la station du Carême dans leurs paroisses, pour que nous puissions en donner une liste complète. Cela intéresse tout le diocèse et procure toujours, nous en avons la certitude, quelques prières à l'œuvre d'évangélisation.

Nous sommes également très heureux d'annoncer à l'avance et de recommander aux prières les missions ou retraites qui doivent se donner dans le diocèse, comme d'en publier ensuite les comptes-rendus. Ce ne sont pas là des réclames pour satisfaire l'amour-propre, mais bien des sujets d'édification pour le public, des stimulants pour les paroissiens, et aussi de précieux documents pour notre histoire religieuse, ainsi qu'on l'a fait déjà remarquer à diverses reprises.

Souscriptions pour la Chapelle du Petit-Séminaire de Pont-Croix.

(4^e LISTE.)

Montant des listes précédentes.	4.559 ^{fr} 35
M. Fléiter, recteur de Trégunc.	100 ^{fr} ,
Paroisse de Lothey	27 50
M. le Recteur de Lothey	50 ,
Paroisse de Loc-Maria-Quimper.	7 40
M. le Recteur de Trégarvan.	50 ,
Presbytère de Saint-Mathieu de Morlaix (y compris 100 fr. versés à Pont-Croix par M. Mazé, vicaire).	240 ,
Hospice de Morlaix. — Aumônier et personnel.	100 ,
M. Le Saout, aumônier de la marine en retraite.	50 ,
Sainte-Sève, Recteur et paroissiens.	30 ,
Saint-Pol-de-Léon. — Paroisse; 1 ^{re} quête (à la Basilique)	135 ,
— M. l'Archiprêtre.	100 ,
— M. Derrien, vicaire.	50 ,
— M. Pichon, vicaire.	50 ,
— MM. Renaot, Cong et Floc'h.	40 ,
M. Le Guédès, recteur de Plouvorn.	100 ,
Anonyme.	30 ,
J. M.	25 ,
M. Ronzot, curé-doyen du Faou	50 ,
M. Pédel, Secrétaire de l'Evêché	100 ,
M. Guillou, recteur de Saint-Sauveur.	30 ,
Maison Saint-Joseph, Saint-Pol-de-Léon.	25 ,
Clergé et paroissiens de Ploujean.	50 ,
TOTAL.	5.999 ^{fr} 25

Nominations dans le clergé. — Par décision de Mgr l'Evêque, ont été nommés :

M. Le Duc, recteur de Garlan, recteur de Beuzec-Conq ;

M. Le Roux, jeune prêtre de Brest, vicaire à Saint-Melaine de Morlaix.

QUIMPER. — Patronage de la Sainte-Famille. — Nous n'avons pas à faire connaître cette œuvre qui date seulement de quelques années, mais qui est déjà bien appréciée par les grands services qu'elle rend. On sait en quoi elle consiste : des dames charitables de la ville réunissent, aux jours de congé, les petites filles de toutes les écoles qui se présentent, leur enseignent le catéchisme et quelques travaux manuels, les conduisent aux offices, le dimanche, et surveillent leurs jeux auxquels on laisse naturellement une large part dans les programmes.

Dimanche dernier, avait lieu la fête du Patronage, fondé sous le vocable de la Sainte-Famille. Monseigneur l'Evêque en a profité pour donner une marque du haut intérêt qu'il porte à l'œuvre et exprimer sa reconnaissance aux personnes qui s'y dévouent. A l'issue des vêpres, accompagné de M. Fléiter, vicaire général, il s'est rendu au local de la rue Mesgloaguen. Après une belle et touchante allocution sur les vertus à imiter dans chacun des membres de la Sainte-Famille, Monseigneur s'est entretenu avec les dames patronnesses et a béni, avec une paternelle bonté, les enfants qui se pressaient autour de lui. Toutes garderont le meilleur souvenir de cette visite qui sera pour elles un stimulant à profiter des leçons qu'elles reçoivent dans ce pieux asile ; les dames patronnesses y trouveront un précieux encouragement et une force nouvelle pour continuer leur œuvre de préservation et d'apostolat.

— Fête patronale de saint François de Sales. — Le triduum traditionnel et, on peut le dire, séculaire, d'adoration du Très Saint-Sacrement que l'on célèbre, chaque année, dans l'église Saint-Mathieu de Quimper, en l'honneur du second Patron de la paroisse, saint François de Sales, a donné, comme de coutume, à la fête patronale de l'Œuvre placée sous son vocable un cachet tout particulier de solennité.

Dès lundi matin, de nombreux fidèles se sont succédé, comme une garde d'honneur, aux pieds de Notre-Seigneur exposé sur l'autel, délicieusement paré ; et chaque soir, après le chant des complies, une assistance de fidèles, nombreuse eu égard à la rigueur de la température, entourait la chaire où M. l'abbé Messenger, aumônier de la Retraite, proposa à leur imitation l'amour ardent de saint François de Sales pour Dieu et le prochain, ses luttes victorieuses contre les ennemis de la divine Eucharistie, et aussi les œuvres qu'il entreprit, et avec quel succès, pour la défense et la conservation de la vraie foi, en face de l'hérésie protestante.

Mercredi, jour de la fête, Monseigneur l'Evêque voulut bien venir présider la réunion du matin, et dire la sainte messe aux

intentions des associés. Puis, montant en chaire, Sa Grandeur adressa aux membres de l'OEuvre, tout heureux de ce nouveau témoignage d'intérêt, ses meilleurs encouragements à redoubler de zèle, et à tous un appel pressant à s'enrôler dans cette croisade pacifique de prières et d'aumônes en faveur des jeunes gens et des enfants, si menacés, à l'heure présente, dans leurs âmes, par les mille industries du démon : ravir leur foi et les détourner des saintes pratiques de la Religion, n'est-ce pas son but et l'unique objet de ses machinations ? Le constater, c'est tracer aux catholiques vraiment dignes de ce nom, aux membres actifs de l'OEuvre en particulier, leur devoir : devoir de sanctification personnelle, afin de mériter d'être comme une extension du sacerdoce catholique, de véritables auxiliaires du clergé par leur plus grande accessibilité près de certaines âmes, placées dans des situations spéciales. Alors seulement ils pourront, avec fruit, consacrer leur temps, leurs ressources et leur influence à la conservation de la foi dans les cœurs chrétiens.

Ce tribut solennel d'hommages à Notre-Seigneur et de louanges à son fidèle serviteur, saint François de Sales, clôture d'une manière vraiment édifiante et digne l'année des travaux de l'OEuvre, en même temps qu'il inaugure une nouvelle période d'efforts et de chrétienne émulation pour lui procurer de nouvelles sympathies et une plus grande extension. En travaillant à sa diffusion au milieu des populations chrétiennes, on mérite des grâces bien précieuses et l'on procure ainsi à l'OEuvre de la « Propagation de la Foi à l'intérieur » de plus abondantes ressources pour faire face à des besoins chaque jour plus nombreux. Alors, elle pourra soutenir plus efficacement encore les œuvres locales auxquelles, sous différentes formes, elle consacre exclusivement les sommes qu'elle recueille et centralise chaque année.

Il semble utile, à ce propos, de rappeler que le 10 Février est le dernier terme fixé pour l'expédition à Paris des sommes recueillies dans le diocèse. MM. les directeurs et dames zélatrices voudront faire parvenir au plus tôt à Quimper les colisations qui leur ont été remises.

J. B.

Liturgie. — Nous avons reçu la lettre suivante, que nous nous empressons de publier :

« MONSIEUR LE DIRECTEUR DE LA *Semaine religieuse*,

« Vous appuyant sur la réponse qu'obtenait de Rome, le 9 Novembre dernier, l'évêché de Châlons, au sujet d'un décret plus ou moins apocryphe attribué à la S. Congrégation des Rites et relatif à la conclusion des prières prescrites après les messes privées, vous ajoutiez (avec un grand nombre de *Semaines religieuses*, d'ailleurs) qu'il fallait revenir au « *Per Christum D. N.* ». La raison « quia unigenitus Dei Filius nullimodè in præcedentibus orationis illius verbis nominetur ».

« L'un de vos lecteurs, s'appuyant sur le fait que certaines oraisons, tirées du Missel Romain, ne parlant pas de N.-S. J.-C. de façon plus expresse qu'ici, obtiennent néanmoins la faveur du *Per eundem*, se demandait, avec raison, je trouve, dans votre n° du 10 Janvier, pourquoi celle-ci, en tout semblable à celles-là, ne bénéficiait pas de la règle commune ?... Je n'en vois aucune explication....

« Pour clore toute discussion et tranquilliser toute conscience, vous me permettez, Monsieur le Directeur, de mettre sous les yeux de vos lecteurs la réponse suivante, faite par la docte revue l'*Ami du Clergé* (n° du 19 Décembre 1901) à l'un de ses abonnés, touchant cette question.

« D. — Donnez le texte complet du décret qui a réglé le *Per eundem Christum D. N.*, dans la récitation des prières après la messe.

« R. — Il n'y a pas eu de décret ; mais l'éditeur Pustet a fait de nouveaux cartons où, par ordre de S. C. des Rites, il a introduit cette modification, et aujourd'hui ceux qui se servent des anciens cartons peuvent, pour ne pas dire doivent, se conformer, dans la récitation de ces prières, à l'édition nouvelle. (*Ephém. liturg.*, 1900, p. 474.)

« Rome, du reste, en la circonstance, applique la règle commune, prescrivant la conclusion *Per eundem*, quand le Fils de Dieu est déjà nommé soit expressément soit *équivalement* (c'est le cas) dans l'oraison ; car le mot *Dei*, accompagné de *Genitrice Maria* dans cette prière, ne peut s'entendre que de la seconde personne de la Sainte Trinité. »

« Donc, à moins d'admettre que Rome soit, en matière de liturgie, sujette à des variations doctrinales, il faut, de toute nécessité, conclure dans l'oraison de la fin de la messe, par la formule conforme aux règles liturgiques usuelles : *Per eundem Christum D. N.*

« ARMEL. »

Les *Annales des Prêtres adorateurs*, dans un récent numéro, ont donné la même conclusion, en l'appuyant sur une réponse émanée directement d'un membre de la S. Congrégation des Rites, en date du 9 Décembre 1901.

C'est donc bien *Per eundem* et non *Per Christum* qu'il faut dire.

Nos missionnaires. — Nous annonçons, il y a quelque temps, le départ du R. P. Limbour pour le Sénégal, où il allait prêcher les exercices du Jubilé. Profitant des loisirs de la traversée, notre compatriote a écrit ses impressions de voyages. Voici, emprunté au dernier numéro des *Annales apostoliques* de la Congrégation du Saint-Esprit, un extrait de ces pages « que le cher missionnaire, grand helléniste devant le Seigneur, doublé d'une bonne humeur que personne ne vit jamais se démentir, appelle son *Périple* ».

« Vendredi, 29 Novembre 1901.

« *La Cordillère*, sur laquelle je m'embarque, est l'un des beaux bateaux des « Messageries maritimes ». Elle a 150 mètres de long, jauge 7.000 tonnes, et la machine est de la force de 6.000 chevaux. Sans égaler, il s'en faut, les dimensions des grands steamers de Hambourg et d'Angleterre, ni même les nouveaux transatlantiques tels que *la Savoie* et *la Lorraine* qui atteignent 12.000 tonnes avec 22.000 chevaux, notre bateau les surpasserait en somptuosité, luxe de bon goût, heureux aménagements, etc. Il fait assez facilement ses 16 nœuds à l'heure, sans trop de roulis, sans tangage, sans excessive dépense de charbon. Le capitaine, M. Richard, est un excellent Breton de Saint-Malo, avec qui je me propose de faire plus ample connaissance à l'heure des loisirs.

« J'aperçois à bord trois ecclésiastiques, que j'accoste sans façons. C'est d'abord Don Melchisédechian, prêtre maronite, qui se rend à Rio apporter aux Syriens du Brésil les secours religieux. Il y a dans les divers pays d'Amérique, et d'Afrique aussi, de ces colonies de Syriens, grands et petits commerçants, qui parcourent les villes et les campagnes, avec une pacotille à bon marché, vivent on ne peut plus sobrement, se logent d'une façon misérable et présentent à la fièvre — jaune ou rouge — une proie facile. On les voit aux jours des épidémies succomber comme des mouches. S'ils ont réuni quelques économies, leur première préoccupation est de faire venir un prêtre de leur rite.

« Voici ensuite deux Lazaristes qui vont au Brésil. L'un d'eux est évêque, D. Fernando de Souza Monteiro, récemment sacré à Paris. Il est tout heureux de me dire que l'un des Assistants de son sacre était Mgr Le Roy. Voilà déjà entre nous un lien établi, et quel lien ! Chez le bon évêque, épanchement intarissable de sentiments ; chez son interlocuteur, mine d'or de renseignements ; chez les deux, sujet toujours agréable de conversation. On parle Brésil, religion, clergé, missions... Le voyage du P. Libermann, que je sais encore par cœur, me permet de n'être pas toujours simple auditeur. *Va bene*. Son compagnon, il Padre Castaldo, est un Napolitain qui connaît aussi notre Congrégation pour avoir visité une de nos Communautés, où il dut assister à l'examen particulier. L'exercice l'intrigua et lui parut fort long.

« Plus tard, il définissait à son évêque un Père du Saint-Esprit : « C'est un missionnaire qui fait l'examen particulier, et va mourir en Afrique. »

« Trois Sœurs de l'Immaculée-Conception de Castres se rendent à Dakar. Deux d'entre elles ont eu, l'an dernier, la fièvre jaune, et voilà qui ne diminue en rien leur bonheur de rentrer.

« Quant aux autres passagers, on remarque le général Houry, et toute une pléiade de colonels, d'officiers à divers galons, sous-officiers, soldats d'infanterie de marine, puis l'administrateur Decazes, des employés d'administration et du commerce, des Bel-

ges, des Espagnols, des Portugais, des Brésiliens, Argentins, Chiliens, des Italiens, des Suisses, c'est tout le monde latin unifié. Je n'entends pas ici un traitre mot d'anglais ni d'allemand. J'inspecte, sans en avoir l'air, tout ce monde-là. Passant auprès d'un groupe, j'entends lâcher un juron. C'était un monsieur à la face verdâtre, drapé tout entier dans une épaisse fourrure. J'avance le nez et lui dis d'un ton lentement accentué et d'un air ébahi : « Non ! Mais pourquoi ne pas dire « nom d'un loup », puisque vous en portez la peau ? » L'ébahissement est communicatif ; le mien a passé par suggestion dans tout le groupe. La fourrure demeure interloquée ; mais lisant sur mon nez un certain air bon enfant, elle ne dit rien. La galerie hésite à son tour ; puis l'on se décide à partir de rire sur toute la ligne. Ils ont dû se dire : « Voilà un original, mais non pas de la pire espèce. »

Nous lisons, d'autre part, dans une correspondance adressée à *La Croix* :

« Le temps du Jubilé au Sénégal avait été fixé au deuxième semestre de l'année écoulée. Dans les principaux centres de la colonie, ce Jubilé a revêtu une grande solennité et a produit des fruits très consolants, grâce aux prédications des Pères Vanhaecke, assistant général, et Limbour, secrétaire, de la Congrégation du Saint-Esprit, venus de Paris tout exprès pour prêcher ces exercices.

« A Gorée, il s'est ouvert le premier dimanche de l'Avent. Mgr Kunemann a donné le sermon d'ouverture. Les jours suivants, il y a eu, le matin, sermon en wolof par un prêtre indigène, M. l'abbé Louis ; et le soir, sermon en français par le P. Vanhaecke. La clôture a été faite solennellement, le 8 Décembre, par un office pontifical.

« Le même jour, le P. Limbour a commencé les exercices du Jubilé pour les adultes à Dakar ; il avait été prêché antérieurement aux enfants, à cause de l'exiguïté du local qui sert provisoirement d'église. Puis est venu le tour de Rufisque, « la cité jeune et fière », et enfin de Saint-Louis, où la clôture s'est faite pontificalement et très solennellement le jour même de Noël. Les prédications des PP. Limbour et Vanhaecke ont été très goûtées des Européens et des nombreux indigènes sachant le français ; elles ont produit de nombreux fruits de salut. »

L'église de Notre-Dame des Carmes à Pont-l'Abbé.

(Suite.)

Les appréhensions de M^{me} de Pompery ne se réalisèrent point : les tuyaux de l'orgue qu'elle touchait si volontiers, avec ou sans le concours de son étrange collaborateur, n'ont point servi à étamer les casseroles ; en cette année 1902, ils occupent toujours la même place qu'en 1801.

Tout en souhaitant leur conservation, on peut désirer qu'ils cessent de dissimuler en partie la splendide rosace qui s'épanouit au Couchant, car la plus grande beauté caractérisant l'église de Notre-Dame des Carmes consiste dans ces deux admirables fenêtres se regardant ainsi sans que l'une nuise à l'autre, bien au contraire. La plus grande, celle qui domine le maître-autel, a six mètres de diamètre et elle est semblable à celle que l'on voit au transept de la cathédrale de Saint-Pol-de-Léon. Ce qui établit une immense différence entre l'effet produit par chacune de ces deux rosaces également pourvues de verrières modernes, c'est qu'à Saint-Pol le vitrail est un chef-d'œuvre de M. Léopold Lobin, de Tours, et à Pont-l'Abbé nous n'avons qu'une œuvre très médiocre des Carmélites du Mans. J'aurai à en parler plus au long.

De même que la grande nef est éclairée au Levant et au Couchant par ses remarquables rosaces, de même l'unique collatéral présente à chaque extrémité une fenêtre charmante, l'une dominant l'autel de Notre-Dame des Carmes, l'autre surmontant une charmante petite porte malheureusement bouchée. Outre ces quatre fenêtres, on peut admirer le tympan fleurdelisé de celle qui est cachée dans toute sa partie droite par le retable de l'autel de sainte Anne.

Les autres ouvertures, pratiquées dans les murs latéraux, sont loin d'offrir le même intérêt ; mais les deux pignons de l'Est et de l'Ouest frappent vivement par leur noble architecture et leurs belles dimensions ; du côté de la Place des Carmes, la grande porte géminée et la petite porte donnant sur les fonts baptismaux contribuent beaucoup à la beauté de la façade.

Si nous revenons à l'intérieur, nous sommes frappés par les grandes dimensions de l'édifice, l'élévation et l'élégance des colonnes et de leurs arcades ; mais comme dans presque toutes les églises monastiques, la colonnade n'existe que d'un côté ; c'est qu'au Midi le cloître longeait l'église, et avec sa toiture en plan très incliné il montait à une grande hauteur, en sorte que de ce côté nous n'avons qu'un grand mur droit percé d'une étroite fenêtre en face de chaque arcade. Dans le sens de la longueur, la nef principale était coupée autrefois par un jubé ; on voit encore l'embrasement de la porte s'ouvrant sur l'escalier qui y donnait accès ; à côté est une piscine indiquant qu'ici, comme sous tous les autres jubés, il y avait deux autels accostant la principale entrée du chœur. Le mur supportant la tribune du jubé du côté de l'Evangile est percé à sa base par une arcade surbaissée. Dans l'état primitif, tout cela devait constituer un ensemble fort élégant. Je ne trouve aucune indication sur cette curieuse partie de l'ornementation de l'église, et j'ignore à quelle époque elle a disparu.

Dans le grand mur méridional sont placés plusieurs enfeus remarquables par leurs grandes dimensions, et qui abritaient des sépultures seigneuriales ; on en a utilisé deux pour abriter des groupes sculptés de grande dimension : saint Joseph tenant par la main l'Enfant Jésus, et Notre-Dame de Pitié ; celui-ci est fort beau

et fort ancien. Du côté Nord, à l'entrée de la chapelle de Notre-Dame des Carmes il y a encore un enfeu ; presque en face se dressait la tombe de Hervé du Pont, fondateur de l'église et du couvent des Carmes ; elle avait échappé aux profanations des terroristes, mais elle ne put être soustraite à la manie de démolition qui sévit pendant les premières années du XIX^e siècle ; un ancien curé la fit mettre au niveau du sol après suppression des armoiries en saillie ; rien aujourd'hui ne rappelle le souvenir de cet insigne bienfaiteur de la ville, de l'église et des pauvres.

En ce qui concerne l'église de Notre-Dame des Carmes, ce sera le seul acte de vandalisme que j'aurai à enregistrer : M. Jartel, qui fut pendant de bien longues années curé-doyen de Pont-l'Abbé, fit le premier travail de restauration importante : la grande rosace du chœur était vitrée en blanc, et les huit baies qui s'ouvrent à sa base étaient bouchées par une lourde boiserie ; le vénérable curé fit exécuter la grande verrière ; à cette époque, les Carmélites du Mans travaillaient à la composition des vitraux pour églises, et l'on pensa assez naturellement qu'elles seraient à même de bien traiter un vitrail de Notre-Dame des Carmes.

En effet, nous trouvons ici comme un court résumé de l'histoire du Carmel ; c'est d'abord Notre-Dame, la patronne de l'Ordre ; ce sont les prophètes Elie et Elisée ; saint Albert qui a rédigé la Règle ; son frère saint Brocard ; saint Simon Stock recevant le scapulaire ; enfin, les grands réformateurs de l'Ordre : sainte Thérèse et saint Jean de la Croix. Ces deux derniers sont des portraits d'après les fameux tableaux de *Jean de la Misère*. Les autres personnages ont des yeux comme on en voit rarement, Dieu merci. Saint Albert est vêtu en patriarche oriental ; saint Brocard et saint Simon Stock portent la robe des anciens carmes, faite de bandes alternées brunes et blanches.

Dans la rosace se voient : au centre, les armes du Pont : *d'or au lion de gueules, armé et lampassé d'azur*, surmontées d'un tortil de baron ; autour, les bustes de huit prophètes ; seize figures symboliques de la Vierge, empruntées pour la plupart aux litanies de Lorette ; enfin, seize anges pour la plupart très gracieux. Outre ces parties historiées, il y en a de purement décoratives qui ont été énumérées par M. Gabriel Puig de Ritalongi, qui avait plus d'imagination que de connaissances en architecture religieuse ; aussi a-t-il vu ici : « Une constellation d'étoiles deux par deux ; seize verres de style arménien... des dessins flamboyants en formes de sabres turcs ; un trèfle monogramme ; dessin rayonnant à l'entour mais flamboyant en dedans. »

Outre cette verrière de la grande rosace, M. Jartel fit orner de médaillons représentant différentes scènes de la Vie de la Sainte-Vierge, le tympan de la fenêtre alors cachée en partie derrière l'autel de Notre-Dame des Carmes ; dans les deux fenêtres latérales de la même chapelle, il fit représenter la Visitation, et la Présentation de l'Enfant Jésus au temple.

M. Troussel entreprit et mena à bonne fin le complet nettoyage

de l'église souillée par le badigeon ; tous les revêtements des murs étant en pierre de taille, ce repiquage a donné lieu à un travail considérable et du plus heureux effet ; sur les murs ainsi renouvelés prirent place les stations d'un nouveau chemin de croix, auquel on pourrait souhaiter de plus grandes dimensions.

(A suivre.)

NOUVELLES DU MONDE CATHOLIQUE

ROME. — Les divers personnages qui ont été reçus au Vatican, les jours derniers, ont été émerveillés du bon air et de la conversation animée de Léon XIII.

Nous avons mentionné divers pèlerinages italiens, français, belges, etc., organisés en vue de la vingt-cinquième année du pontificat actuel. La Suisse aussi en va organiser un ; il sera formé par les trois groupes nationaux différents dont le groupe allemand sera le plus important. Ce dernier est dirigé par M. Heisch, de Lucerne, camérier secret de Sa Sainteté.

Les journaux catholiques d'Alsace-Lorraine annoncent également un pèlerinage, sous la présidence de Mgr Schmitt, vicaire général. On partira de Strasbourg le 21 Avril. Le retour est fixé au 7 Mai.

— La béatification du curé d'Ars. — La cause de béatification du Vénérable Vianney, curé d'Ars, vient de faire un grand pas.

La Congrégation des Rites, réunie sous la présidence du cardinal Parocchi, a émis un avis favorable sur trois miracles comme opérés par Dieu par l'intercession du Vénérable et valables pour sa béatification, que tout fait prévoir prochaine.

FRANCE. — Contre la liberté d'enseignement. — Les sujets de tristesse et d'inquiétude pour les catholiques se suivent rapidement. En même temps que se continuent, et s'étendent à la province, les poursuites contre les anciens religieux, même isolés ; que les œuvres éminemment charitables des Petites Sœurs de l'Assomption et des Dames du Calvaire — pour ne citer que celles-là — sont sérieusement menacées, voici que le Conseil d'Etat a adopté un « avis » de la plus haute gravité pour l'enseignement libre.

On se rappelle que, au moment de la discussion de la loi des Associations, M. Waldeck-Rousseau avait affirmé qu'elle ne « touchait pas au droit d'ouvrir des écoles primaires ». Plus tard, répondant à une question de M. l'abbé Gayraud, député du Finistère, M. le Président du Conseil avait déclaré que « dans le cas où les congréganistes ne font que louer leurs services pour une œuvre quelconque au propriétaire légal et réel d'un immeuble, il n'y

avait pas là de nouvel établissement fondé par la Congrégation et que, par suite, pour ce genre de communautés, on ne pouvait exiger un décret d'autorisation du Conseil d'Etat. »

Dans sa circulaire du 3 Octobre, le ministre de l'Instruction publique, M. Leygues, maintenait cependant l'obligation de ce décret. L'« avis » du Conseil d'Etat, rendu le 23 Janvier, à une ou deux voix de majorité, donne raison au ministre de l'Instruction publique contre le Président du Conseil. Voici le texte de cet « avis » :

« En cas d'ouverture d'une école par un ou plusieurs congréganistes, cette école doit être considérée comme un nouvel établissement ouvert par la Congrégation, quels que soient le propriétaire ou le locataire de l'immeuble et le mode de rémunération du personnel enseignant. »

On assure, néanmoins, que la Cour de cassation serait d'une opinion contraire et s'en tiendrait, pour l'ouverture d'une école, aux seules formalités prescrites par la loi du 30 Octobre 1886. Peut-on y compter?... En tout cas, la situation est grave, car, d'autre part, l'enseignement secondaire libre est menacé par le projet d'abrogation de la loi Falloux. Comme l'a écrit M. l'abbé Gayraud, « les ennemis de l'Eglise en veulent surtout, à cette heure, à la liberté de l'enseignement chrétien. C'est le plus gros enjeu de la prochaine bataille électorale... » Puissent tous les catholiques s'en souvenir !

Le plan et l'œuvre de la Franc-Maçonnerie. — Le plan de la Franc-Maçonnerie s'accomplira par la plus simple des raisons ; c'est qu'il est basé sur les passions de l'homme. « Flattons toutes les passions les plus mauvaises, comme les plus généreuses » : telles étaient, en 1881, les instructions aux Sociétés secrètes d'Italie.

« La Maçonnerie s'efforce de rendre l'instruction gratuite, laïque et obligatoire » : ainsi lisait-on dans le *Monde Maçonnique*, Mai 1870, p. 102.

« L'enseignement du catéchisme est le plus grand obstacle au développement des facultés de l'enfant » : telle s'exprimait, depuis, la *Loge d'Anvers*. (A. 1^{er}, p. 347.)

Enfin, ce fut dans une séance tenue le second dimanche de carême de 1879, que la Loge maçonnique du Grand-Orient décida qu'il fallait arracher du cœur de la France jusqu'à l'idée de Dieu.

« La guerre aux congrégations, décida-t-elle, n'est que le commencement de la guerre ostensible, ouverte, implacable à la religion et à toute idée de Dieu. Après l'expulsion des congrégations, on fera la chasse aux évêques. Et après la chasse aux évêques, la guerre au bas clergé, par tous les moyens possibles. »

Ce qui se projetait en 1870 est devenu, depuis quelques années, un fait accompli. Ce qui fut décidé en 1879, est aujourd'hui, hélas ! réalisé en partie.

VANNES. — Médaille d'honneur. — Dernièrement, une médaille d'honneur a été décernée à la sœur Elisabeth Delenne, supérieure des religieuses de Saint-Vincent de Paul, à l'hôpital civil et militaire de Vannes.

Cette médaille lui a été remise, le 7 Décembre, par M. Tachard, directeur du service de santé du XI^e corps d'armée, en présence des autorités militaires et municipales, des médecins et de la commission administrative de l'hospice.

Nous sommes heureux de reproduire, d'après l'*Arvor*, le résumé des belles paroles prononcées en cette circonstance par le savant docteur.

« Lorsque M. Alleau m'a présenté un rapport sur la façon admirable dont furent soignés les malades du 10^e d'Artillerie, je ne fus nullement étonné. Depuis longtemps je connais le dévouement des Sœurs de Vannes. Je les ai vues à l'œuvre, quand j'étais médecin dans cet hôpital ; j'ai vu deux d'entre elles mourir, tombées au champ d'honneur. Je me suis donc empressé de transmettre le rapport de M. Alleau au ministère de la guerre ; j'ai personnellement insisté auprès de ce dernier, pour qu'une récompense officielle vint reconnaître les éminents services rendus par les Sœurs à nos soldats malades.

« Voici une médaille d'argent ; c'est chose de peu d'importance, j'en conviens. Aussi, Madame la Supérieure, regardez-la non comme un hochet de la vanité, mais comme le gage de notre sympathie et de notre admiration pour votre vie d'abnégation et de sacrifice.

« Sans doute, votre dévouement a une origine plus haute : vous n'aspirez pas à une vulgaire distinction honorifique, mais à la récompense céleste. Vous imitez Jésus qui a soulagé les souffrants et consolé les malheureux. Cependant les hommes doivent reconnaître et publier les actions vertueuses qui servent d'exemple aux autres. C'est ce devoir que nous accomplissons aujourd'hui. »

Puis s'adressant aux infirmiers militaires :

« Mes amis, vous aussi, vous fûtes courageux et pleins de zèle pendant la terrible épidémie de fièvre typhoïde qui sévit sur le 10^e. Une médaille de bronze a été accordée à votre camarade Prédour. Je regrette que ce jeune homme ne soit pas présent dans la salle pour recevoir cette récompense et nos félicitations. Les soldats ordinaires ne courent aucun danger en temps de paix ; les infirmiers sont constamment sur le champ de bataille, exposés à contracter des maladies au chevet des contagieux. Notre-Seigneur, pendant sa vie mortelle, guérissait les malades et ressuscitait les morts. Notre pouvoir ne s'étend pas jusque-là. Cependant, nous autres médecins et infirmiers, nous luttons aussi contre les maladies et la mort. Non sans succès, quelquefois. Car il est incontestable que la science, les soins assidus et délicats ont ramené à la santé beaucoup de malades qui, privés de secours, auraient infailliblement succombé. »

M. de La Gillardaie, premier adjoint au maire de Vannes, s'associa, par de charmantes paroles, aux nobles sentiments exprimés par l'orateur ; et la médaille fut attachée sur la poitrine de l'humble religieuse, aux applaudissements de tous.

(Semaine religieuse de Vannes.)

CHINE. — Nouveaux martyrs. — Les Missions catholiques annoncent que deux Pères de la Congrégation belge du Cœur Immaculé de Marie ont été massacrés, en Mongolie, avec un grand nombre de chrétiens.

Un prêtre français, le P. Julien, des Missions étrangères, de Paris, et deux chinois convertis ont été tués, le 15 Janvier. Le P. H. Julien, né dans le diocèse de Coutances, en 1874, était parti pour la mission de Kouang-long en 1897.

On affirme cependant que le meurtre a été commis par des brigands et n'est pas le résultat d'une démonstration antichrétienne. Mgr Favier ne croit pas à une reprise de la persécution.

Mort-nés à baptiser. — Le docteur Laborde, à Paris, qui a inventé les tractions rythmées de la langue pour rendre la vie aux noyés et autres asphyxiés, annonce comment on a ressuscité deux hébés mort-nés officiellement qui, au bout d'une demi-heure, ont respiré.

Pour l'un, la grand'mère trouvait que c'était absurde, qu'il fallait laisser le petit cadavre tranquille ; mais le docteur continuait à tirer la langue du petit quinze à vingt fois par minute, avec relâchement. Au bout de quinze minutes, un soupir ; au bout d'une demi-heure, un second, un battement de cœur ; au bout d'une heure, un cri, un mouvement ; c'est la vie qui revenait.

Pour le second, déjà glacé, au bout d'un temps long, on vit les yeux remuer. M. Laborde a fait fabriquer des tracteurs mécaniques d'horlogerie ou d'électricité qui ont obtenu de grands prix aux expositions.

Cette découverte montre qu'il ne faut pas hésiter à donner le baptême, sous condition, aux enfants soi-disant mort-nés.

Supplications générales, recommandées comme très efficaces pour obtenir le salut de l'Eglise et de la France. — Cœur sacré de Jésus, je me consacre entièrement à vous ; protégez la sainte Eglise contre ses ennemis ; ayez pitié de la France, et faites que je vous aime toujours davantage.

Bénie soit la Sainte et Immaculée Conception de la Bienheureuse Vierge Marie, Mère de Dieu. (300 j. d'indulgences chaque fois, 10 Septembre 1878.)

Saint Joseph, Patron de l'Eglise universelle, priez pour nous.

PRIÈRE A SAINT MICHEL, COMPOSÉE PAR S. S. LÉON XIII

Saint Michel Archange, défendez-nous dans le combat ; contre les embûches et la malice du diable, soyez notre secours. Que Dieu lui commande, nous vous en supplions. Et vous, chef de la Milice céleste, par la vertu divine, rejetez en enfer Satan et les autres esprits pervers, qui parcourent le monde en vue de perdre les âmes. Ainsi soit-il.

Ces « supplications générales » sont basées sur les révélations faites à la vénérable sœur Philomène de Sainte-Colombe ; les prières qui les composent sont conformes à celle, que Mgr Favier avait recommandées à tous ses chrétiens, et les événements miraculeux survenus en Chine semblent nous en montrer toute l'efficacité.

Les feuilles de prières sont envoyées gratuitement ; cependant le prix en est fixé à 0 fr. 50 les cent *franco*, pour les personnes qui veulent bien les payer.

S'adresser à M. L. Martin, secrétaire du comité de propagande, 10, rue Léopold-Robert, Paris, 14^e.

Pensée.

— Ne vous occupez pas tellement des maux que vous endurez, que vous ne laissiez épancher vos cœurs dans le souvenir agréable des récompenses qui vous attendent.

BIBLIOGRAPHIE

Abbé RUSSACQ. — **Pour ta Première Communion, mon cher Jacques.** — Un joli volume in-8° couronne de xvi-141 pages. — Prix broché : 1 fr. 75. — (Avignon, AUBANEL FRÈRES, éditeurs.)

L'auteur avait écrit ces pages, au jour le jour, sans l'intention de les faire imprimer, pour donner à un jeune enfant qui se préparait à la Première Communion, — non pas la direction religieuse, qu'il recevait amplement d'autre part, — mais la direction morale, pour la conduite pratique à tenir dans toutes les circonstances de la vie ordinaire.

Il y a, en effet, ces deux points de vue à envisager dans la préparation à la Première Communion : la préparation religieuse, qui est essentielle, — la réforme des habitudes qui complète utilement la première.

Pour la préparation religieuse, il existe beaucoup d'excellents manuels.

Pour le second objet, les livres vraiment pratiques, susceptibles d'être mis utilement entre les mains des enfants, sont très rares.

Aussi, faut-il savoir gré à M. l'Abbé RUSSACQ d'avoir publié des pages, qui, en raison même de leur destination première, ont un caractère de précision « vécue » qui leur donne une haute valeur pratique.

Les Paillettes d'Or. — Première livraison (de Janvier à Avril 1902.) — Publication honorée d'un Bref de Sa Sainteté. — Prix broché : 60 centimes. (Chez les mêmes éditeurs.)

L'Administrateur-Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Évêché.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

SOMMAIRE

I. — Directions pontificales.

II. — *Chronique du diocèse* : Œuvre recommandée ; Offices extraordinaires ; Lettre-Circulaire de Mgr l'Evêque de Quimper et de Léon à l'occasion du Jubilé pontifical de Sa Sainteté Léon XIII ; Mandement du Carême : dispositif ; Tableau de la Visite pastorale et de la Confirmation en 1902 ; Prières des Quarante-Heures ;

Nomination dans le clergé ; Nécrologie ; Quimper ; Souscriptions pour la chapelle du Petit-Séminaire de Pont-Croix (5^e liste) ; Plougoum.

III. — *Nouvelles du monde catholique* : Rome ; Orléans ; La Cause de la Bienheureuse Marguerite-Marie.

IV. — *Bibliographie.*V. — *Annonces et avis.*

Offices de la semaine.

Dimanche, 9 Février. — Quinquagésime. Office du jour ; semi double. Violet. A la messe, mémoires de S. Tite, Evêque (du 6 Février), et de S^{te} Apollonie, Vierge, Martyre.

Vêpres du suivant, avec mém. du Dim. et de S. Tite.

Lundi, 10. — S^{te} Scholastique, Vierge. Double. Blanc.

Mardi, 11. — Les Sept Saints Fondateurs des Servites, Confesseurs. Double. Blanc.

Mercredi, 12. — Mercredi des Cendres. Office du jour ; simple. Violet.

Jeudi, 13. — S. Cyrille d'Alexandrie, Evêque, Docteur (du 9 Février). Double. Blanc.

Vendredi, 14. — La sainte Couronne d'épines de Notre-Seigneur Jésus-Christ. Double-majeur. Rouge.

Samedi, 15. — Fête de la Sainte Famille (transférée du 3^e Dimanche après l'Epiphanie). Double-majeur. Blanc.

Dimanche, 16. — Premier Dimanche du Carême.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Ursulines de Quimper. du 9 au 16 Février.

Directions pontificales.

Le P. Cerceau, S. J., vient de résumer les principaux enseignements de S. S. Léon XIII sur les questions actuelles, dans un ouvrage intitulé : *Catéchisme de Léon XIII* (1). L'auteur se contente de poser des questions, et il y répond par des extraits tirés textuellement des encycliques, lettres et allocutions de Sa Sainteté, depuis le commencement de son pontificat... Sous ce titre « Directions pontificales », nous en donnerons quelques demandes et quelques réponses dans notre *Semaine religieuse*, autant pour faire connaître l'ouvrage que pour instruire ceux de nos lecteurs qui ne pourraient pas se le procurer. Nous pourrions, à l'occasion, ajouter quelques mots de commentaires. Commençons par le chapitre intitulé : « La Démocratie chrétienne ».

QUESTION. — Quelles ont été jusqu'ici les différentes dénominations données aux œuvres sociales ?

RÉPONSE. — Au commencement, cette sorte de bienfaisance populaire ne se distinguait ordinairement par aucune appellation spéciale. Le terme de *socialisme chrétien*, introduit par quelques-uns, et d'autres expressions dérivées de celle-là, sont justement tombés en désuétude. Il plut ensuite à certains, et à bon droit, de l'appeler *action chrétienne populaire*. En certains endroits, ceux qui s'occupent de ces questions sont dits *chrétiens sociaux*. Ailleurs, la chose elle-même est appelée *démocratie chrétienne*, et ceux qui s'y adonnent sont les *démocrates chrétiens* ; au contraire, le système défendu par les socialistes est désigné sous le nom de *démocratie sociale*. (Graves de communi.)

Ainsi, la dénomination : « Démocratie chrétienne », qui est nouvelle, indique une chose ancienne, c'est-à-dire l'action bienfaisante et charitable de l'Eglise sur les sociétés. Elle ne peut donc effrayer personne, si elle se tient dans les limites de la définition pontificale.

QUESTION. — Pourquoi l'expression *démocratie chrétienne* était-elle suspecte à beaucoup de catholiques ?

RÉPONSE. — Des deux dernières expressions énoncées ci-dessus, si la première, « chrétiens sociaux », ne soulève guère de réclamations, la seconde, « démocratie chrétienne », blesse beaucoup d'honnêtes gens, qui lui trouvent un sens équivoque et dangereux. Ils se délient de cette dénomination pour plus d'un motif. Ils craignent que ce mot ne déguise mal le gouvernement populaire, ou ne marque en sa faveur une préférence aux autres formes de gouvernement. Ils craignent que la vertu de la religion chrétienne ne semble comme restreinte aux intérêts du peuple, les autres classes de la société étant, en quelque sorte, laissées de côté. Ils craignent enfin que, sous ce nom trompeur, ne se cache quelque dessein de décrier toute espèce de pouvoir légitime, soit civil, soit sacré. (Ibid.)

(1) X. Rondelet et C^{ie}, éditeurs, 14, rue de l'Abbaye, Paris. — 9 fascicules ; prix de chacun : 0.75.

Ainsi, dans le sens voulu par le Souverain Pontife, ce mot « démocratie chrétienne » n'indique nullement que l'on doive préférer la forme démocratique à toute autre forme de gouvernement ; il ne signifie en aucune sorte que l'on doive délaisser les autres classes de la société pour s'occuper uniquement du peuple, ni que l'on puisse, sous prétexte des intérêts du peuple, décrier les pouvoirs établis soit dans l'ordre politique soit dans l'ordre religieux. (A suivre.)

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Œuvre recommandée.

CROZON : Mission, du 19 Février au 15 Mars.

Offices extraordinaires.

Quimper. — SAINT-CORENTIN. — *Dimanche de la Quinquagésime.* — Prières des Quarante-Heures. A la première messe, bénédiction et exposition du Saint-Sacrement, qui reste exposé jusqu'aux vêpres.

Lundi et Mardi, bénédiction et exposition, à la première messe. A 9 heures, grand'messe : à 4 heures, vêpres suivies de la bénédiction.

Mercredi, un quart d'heure avant la première messe, bénédiction et imposition des Cendres.

A 10 heures, bénédiction solennelle des Cendres, et grand'messe.

— EGLISE SAINT-MATHIEU. — *Dimanche, Lundi et Mardi*, exposition des Quarante-Heures. Le Saint-Sacrement restera exposé, chaque jour, depuis la première messe jusqu'aux vêpres, qui seront chantées, le dimanche, à 3 heures, et les autres jours, à 4 heures. Après les vêpres, bénédiction.

Mercredi, bénédiction solennelle des Cendres et grand'messe, à 8 h. 1/2.

Lettre-Circulaire

DE MONSIEUR L'ÉVÊQUE DE QUIMPER ET DE LÉON

A L'OCCASION DU

Jubilé pontifical de Sa Sainteté Léon XIII.

FRANÇOIS-VIRGILE DUBILLARD, par la grâce de Dieu et du Saint-Siège apostolique, Evêque de Quimper et de Léon, au Clergé et aux Fidèles de Notre Diocèse, salut, paix et bénédiction en Notre-Seigneur Jésus-Christ.

NOS TRÈS CHERS FRÈRES,

Au milieu des tristesses et des craintes qui Nous assaillent à l'heure actuelle, et que dans votre esprit de foi, vous partagez avec Nous, Dieu nous a ménagé un très grand sujet de joie et d'espérance. C'est le 20 Février prochain que Léon XIII

célébrera le vingt-quatrième anniversaire de son élévation sur la chaire de Saint-Pierre et qu'il commencera la vingt-cinquième année d'un Pontificat qu'il a plu à Dieu de combler de toutes les gloires.

C'est là pour nous, Nos très chers Frères, un grand sujet de joie, car dans l'Eglise, comme dans la famille, les enfants sont heureux de tout ce qui arrive de bon et de glorieux pour leur Père ; c'est aussi un sujet d'espérance, car en voyant se prolonger ainsi, contre toute prévision humaine, les années de notre vénéré Pontife, nous constatons une fois de plus que Dieu est avec son Eglise et que malgré le concours des méchants, aujourd'hui plus actifs que jamais, les portes de l'Enfer ne prévaudront point contre elle.

I. — Quand on apprit, le 7 Février 1878, la mort du grand Pontife que fut Pie IX, l'univers catholique, malgré que l'événement eût été prévu, fut comme frappé de stupeur. On ne pouvait se consoler d'avoir vu disparaître celui qui, pendant trente et un ans, avait guidé l'Eglise avec tant de sagesse et de fermeté. On se rappelait ses joies et ses souffrances, ses humiliations et ses triomphes, et on ne pouvait se consoler d'avoir vu tant de génie et de science, tant de vertus et de gloires disparaître en même temps.

Quel serait le nouveau pilote qui, au milieu des tempêtes du moment, se faisant de plus en plus noires à l'horizon, allait prendre le gouvernail, diriger la barque de Pierre et la conduire sûrement, malgré tant d'efforts conjurés, dans la voie traditionnelle de ses immortelles destinées ? On se le demandait avec inquiétude, lorsqu'au matin du 21 Février, on apprit que, dès la veille au soir, après trente-six heures seulement de Conclave, soixante-deux cardinaux avaient nommé, ou plutôt acclamé Pape un de leurs collègues, Joachim Pecci, qui prenait le nom de Léon XIII.

Il Nous souvient de la joie que Nous éprouvâmes Nous-même et que tous éprouvèrent autour de Nous, quand Nous arriva l'heureuse nouvelle. Les cœurs, attristés pendant de longs jours, s'étaient subitement dilatés, et l'espérance succédait à de poignantes inquiétudes. Pie IX était mort, mais Pierre le vicaire de Jésus-Christ, Pierre le chef des Apôtres, Pierre le fondement inébranlable de tout l'édifice, revivait dans l'auguste personne de Léon. Ces espérances et ces joies ne firent que s'accroître à mesure que l'on connut mieux les éminentes qualités du nouvel élu : la grande sainteté de sa vie, la profondeur de sa science théologique, sa parfaite connaissance de toutes les questions économiques et sociales, sa fine pénétration de diplomate, son rare talent de littérateur et de poète, et enfin cette merveilleuse distinction qui lui donnait, dès le début, le prestige et l'éclat d'un grand monarque.

Une seule chose causait quelques inquiétudes, c'était l'âge

déjà avancé du nouveau Pontife, car il comptait soixante-huit ans et ne paraissait jouir que d'une santé assez chétive. Vous savez, Nos très chers Frères, comment il a plu à Dieu de dissiper nos craintes en prolongeant les années de Léon XIII au delà de toute espérance et en donnant à sa verte vieillesse une force et une activité qui tiennent réellement du prodige. Appelé au Pontificat à un âge où les autres hommes ne songent, quand ils y arrivent, qu'à la retraite et au repos, il gouverne l'Eglise depuis vingt-quatre ans avec une fermeté et une prudence que tous, amis et ennemis, se plaisent à admirer. Un homme du monde, assez haut placé pour être bon appréciateur, Nous disait, il y a quelques mois à peine : « Priez, pour que Dieu conserve longtemps encore Léon XIII à l'Eglise, car je ne puis prévoir ce qui arriverait, s'il venait à disparaître dans les circonstances où nous sommes. »

Nous ne pouvons songer, Nos très chers Frères, à entrer ici dans le détail des œuvres accomplies par Léon XIII, pendant les vingt-quatre années de son Pontificat. Ce serait tenter une tâche impossible aujourd'hui et, dans tous les cas, bien au-dessus de Nos forces. Qu'il Nous suffise de dire que ce quart de siècle a été rempli pour lui par des sollicitudes quotidiennes et des travaux de toute sorte, se rapportant au gouvernement de l'Eglise, c'est-à-dire à l'organisation et à la direction des fidèles et des pasteurs, des religieux et des missionnaires dans les cinq parties du monde. Une préoccupation cependant semble dominer toutes les autres dans cette vie de labeur, et caractérisera certainement ce grand Pontificat aux yeux de la postérité, la préoccupation de faire briller la lumière dans les ténèbres épaisses que de nouvelles aspirations et de nouvelles exigences ont fait naître, à peu près partout, au sein des sociétés. Nul n'ignore, en effet, qu'aujourd'hui, plus que jamais, le pauvre récrimine contre le riche, l'ouvrier contre le patron, le serviteur contre le maître. Un grand souffle d'indépendance et d'égalité sans limite souffle sur le monde et menace de tout confondre, en attendant de tout engloutir. Léon XIII, dans ses immortelles Encycliques, aura eu la gloire incomparable de donner avec netteté et précision les solutions chrétiennes et de codifier, pour ainsi dire, les règles à suivre et les moyens à employer pour éviter l'anarchie et la ruine. Sur toutes ces questions aussi compliquées que brûlantes, ses écrits feront foi et seront désormais les sources autorisées où viendront puiser tous les écrivains catholiques.

Après vingt-quatre années consacrées au service de Dieu, de l'Eglise et des peuples, Léon XIII continue à jouir d'une excellente santé : il a conservé sa grande intelligence, sa prodigieuse mémoire, et il s'occupe non seulement d'une manière générale, mais dans le détail de toutes les affaires qui intéressent l'Eglise et son gouvernement. C'est ainsi que Nous

l'avons vu, quand Nous faisons, il y a un an, Notre voyage à Rome, c'est ainsi que le voient aujourd'hui tous ceux qui ont le bonheur d'approcher de son auguste personne.

II. — Assurément, Nos très chers Frères, un Pontificat de cette durée et de cette importance, dans les temps difficiles que nous traversons, doit être considéré comme un bienfait exceptionnel de la divine Providence, comme un signe indiscutable de la toute puissante protection dont elle environne notre sainte Mère l'Eglise. Aussi, la catholicité tout entière, dans un élan de foi et de reconnaissance, s'apprête-t-elle, malgré les tristesses de l'heure présente, à célébrer avec grand enthousiasme le glorieux Jubilé Pontifical de Léon XIII. L'amour bien connu de Notre chère population bretonne envers la sainte Eglise, la dévotion au Pape dont elle n'a cessé de faire preuve à toutes les époques de son histoire, sa piété filiale tant de foi manifestée pour la personne auguste de Léon XIII, Nous sont un sûr garant que, dans cette circonstance, elle saura se maintenir à la hauteur de sa réputation.

On Nous écrit de Rome pour Nous indiquer les œuvres par lesquelles il sera possible à tous les fidèles de s'associer aux fêtes du Jubilé Pontifical de Léon XIII.

C'est tout d'abord le pèlerinage à Rome. Le Souverain Pontife désire, en effet, recevoir, en cette année 1902, le plus grand nombre possible de ses fils en Jésus-Christ, et il se propose de leur donner audience pendant les mois de Mars, d'Avril et de Mai. Nous espérons, Nos très chers Frères, qu'une députation diocésaine ne tardera pas à s'organiser et s'acheminera bientôt vers la Ville éternelle pour porter aux pieds du Saint-Père les félicitations et les vœux de Notre cher diocèse de Quimper. Par les soins du vénérable Archiprêtre de Notre Cathédrale, tout sera préparé pour que le pèlerinage puisse s'accomplir dans les meilleures conditions possibles.

Le Souverain Pontife demande ensuite des prières. Il sent, en effet, que, quelles que soient les lumières et la puissance morale de Celui qui a été constitué chef en Israël, il est besoin que Dieu vienne à son aide pour éclairer sa sagesse et fortifier son courage. Nous prions donc, Nos très chers Frères, d'une manière toute particulière pour le Souverain Pontife pendant l'année de son Jubilé, et nous aimerons à répéter souvent, dans le secret de nos cœurs, cette oraison que nous chantons à tous les Saluts du Saint-Sacrement et qui tend à devenir de plus en plus universelle dans l'Eglise ! Prions pour notre Pontife Léon : que Dieu le conserve ! qu'il le vivifie ! qu'il le rende heureux sur la terre ! et que jamais il ne le laisse tomber aux mains de ses ennemis !

Les organisateurs des fêtes jubilaires demandent en outre

qu'il soit payé pendant cette année, par tous les catholiques de bonne volonté, un léger tribut pécuniaire pour faire acte d'hommage et de soumission au Souverain Pontife et pour bien montrer qu'en tant que chrétiens nous le reconnaissons comme seigneur et maître. Afin que cette offrande soit à la portée de tous et qu'elle ne nuise en rien aux autres œuvres catholiques, on a jugé à propos de la limiter à 10 centimes. Comme on l'a fait déjà dans d'autres circonstances, notamment pour la truelle d'or de la porte sainte et pour l'aumône de la première messe papale du ^{xx}e siècle, on publiera par Nation et par Diocèse le nom de tous les souscripteurs qui auront contribué à cette offrande collective du monde catholique. Cette liste sera présentée au Souverain Pontife. Nous espérons, Nos très chers Frères, que dans chacune des paroisses de Notre vaste Diocèse, Nous aurons bon nombre de souscripteurs et que chaque famille tiendra à honneur d'inscrire sur la liste, sinon tous, du moins plusieurs de ses membres.

Le Comité d'organisation se propose encore, à l'occasion des fêtes jubilaires, d'offrir au Vicaire de Jésus-Christ un objet précieux qui soit le gage de l'unité qui doit unir entre eux tous les peuples chrétiens, sous la houlette du bon pasteur, et en même temps l'emblème du triple pouvoir doctrinal, législatif et judiciaire que le Pape exerce sur tous les membres de l'Eglise. C'est pourquoi la Tiare a été choisie, et une Tiare en *or massif* sera présentée à Léon XIII, assez tôt pour qu'il puisse s'en servir dans les cérémonies de son Jubilé. Plusieurs d'entre vous, Nos très chers Frères, trouveront trop modeste pour leurs ressources la souscription à 10 centimes dont Nous venons de parler. Ils pourront donc ajouter, d'autre part, ce qui conviendra à leur générosité pour la Tiare pontificale.

Enfin, le Souverain Pontife, pour étendre les bienfaits de son Jubilé, a désiré qu'il y eût, cette année, dans chaque diocèse, une exposition d'ornements sacrés, confectionnés par des mains charitables, et destinés aux églises pauvres. C'est ainsi que Léon XIII manifeste sa sollicitude pour la maison de Dieu et pour tout ce qui se rapporte au culte de la sainte Eucharistie et à la magnificence de nos cérémonies saintes. Grâce au comité des Dames et de Demoiselles qui existe depuis longtemps dans Notre ville de Quimper, et qui Nous donne, chaque année, une belle exposition de linges et d'ornements sacrés pour les églises pauvres, il Nous sera facile de répondre largement sur ce point aux désirs de notre Pontife vénéré. Nous espérons, en effet, qu'en son honneur et pour lui témoigner son amour, chacun rivalisera de bonne volonté. Les ressources augmentant, la matière première sera fournie avec plus d'abondance et les mains travailleront avec encore plus d'agilité et de persévérance. Ainsi, à la fin de la présente année, Nous bénirons une exposition plus riche que

celles des années précédentes, et Nous aurons la grande joie de faire, au nom de Léon XIII, une distribution plus abondante à celles de nos églises qui sont dans le besoin.

Voilà, Nos très chers Frères, les différents moyens mis à notre disposition pour que nous puissions nous associer aux fêtes du Jubilé Pontifical. Chacun voudra y prendre une part, si petite soit-elle, se souvenant que c'est un devoir pour nous d'honorer nos pères dans la foi comme nos pères selon la nature, et que la mesure de notre bonheur ici-bas sera précisément celle de notre respect et de notre vénération envers ceux que Dieu a établis sur nous, pour le gouvernement de nos âmes.

A CES CAUSES,

Après en avoir conféré avec Nos vénérables Frères, Chanoines et Chapitre de Notre insigne Cathédrale, Nous avons ordonné et ordonnons ce qui suit :

Article I. — Le mercredi soir 19 Février, à l'Angelus, toutes les cloches des églises et chapelles de Notre Diocèse sonneront à pleines volées pour annoncer le 24^e anniversaire de l'élection de Léon XIII et l'ouverture de son Jubilé Pontifical.

Art. II. — A partir du 20 Février jusqu'au 3 Mars, jour anniversaire du couronnement, tous les prêtres, quand les rubriques le permettront, devront ajouter aux oraisons ordinaires les Collecte, Secrète et Postcommunion *pro Papâ*.

Art. III. — Le Dimanche 23 Février, un Salut solennel sera donné dans toutes nos églises, soit après la messe paroissiale, soit après les vêpres. On y chantera les prières accoutumées pour le Pape et, immédiatement après, le *Te Deum* en actions de grâce. L'oraison du Saint-Sacrement sera suivie de l'oraison *pro gratiarum actione* sous une même conclusion.

Art. IV. — Nous recommandons instamment à toutes les personnes pieuses de Notre Diocèse, à tous les religieux et religieuses de faire dans le courant du mois de Février et de Mars, une ou plusieurs communions aux intentions du Souverain Pontife.

Art. V. — Une souscription à 10 centimes sera ouverte dans toutes les paroisses de Notre Diocèse. Le montant ainsi que la liste des souscripteurs seront envoyés, dans le plus bref délai, au Secrétariat de Notre Evêché pour être transmis sans retard au Comité d'organisation. A cet envoi on devra joindre, avec désignation spéciale, les sommes destinées à l'acquisition de la Tiare pontificale.

Et sera Notre Lettre-Circulaire avec son dispositif lue et publiée dans toutes les églises et chapelles de Notre Diocèse le Dimanche de la Quadragésime, 16 Février.

Donné à Quimper, en Notre palais épiscopal, sous Notre

seing, le sceau de Nos armes et le contre-seing du Secrétaire général de Notre Evêché, le 29 Janvier 1902, en la fête de saint François de Sales, Notre illustre patron.

Par mandement :

F. VIEILLE-CESSAY,

Chan. hon.,

Secrét. gén. de l'Evêché.

† FRANÇOIS-VIRGILE,

Evêque de Quimper et de Léon.

Mandement du Carême. — DISPOSITIF. — Nous donnerons, dans notre prochain numéro, la première partie de l'Instruction pastorale de Monseigneur l'Evêque pour le Carême 1902 ; elle a pour sujet : L'obligation de confesser extérieurement notre foi.

Nous publions, dès aujourd'hui, le dispositif du Mandement.

Après en avoir conféré avec Nos vénérables Frères les Doyen, Chanoines et Chapitre de Notre insigne église Cathédrale ;

Le saint nom de Dieu invoqué ;

Nous avons ordonné et ordonnons ce qui suit :

Article I. — Nous rappelons aux fidèles l'obligation de faire pénitence pendant le saint temps du Carême et d'observer les lois de l'Eglise au sujet du jeûne et de l'abstinence.

Art. II. — Les prescriptions de l'abstinence et du jeûne doivent être observées depuis le Mercredi des Cendres inclusivement jusqu'à Pâques. La première oblige tous les fidèles à s'abstenir d'aliments gras ; la seconde oblige en outre tous ceux qui ont atteint l'âge de 21 ans à ne faire chaque jour, les dimanches exceptés, qu'un seul repas auquel il est permis d'ajouter le soir une légère collation (1).

Art. III. — En vertu d'un Indult apostolique en date du 2 Janvier 1900, Nous permettons d'user d'aliments gras, pendant le Carême, jusqu'au mardi de la Semaine Sainte inclusivement, les dimanche, lundi, mardi, jeudi et samedi, excepté le samedi des Quatre-Temps. Cette permission s'étend, le dimanche, à tous les repas, et les autres jours à un seul.

On ne peut pas manger de la viande et du poisson au même repas, même le dimanche.

Les personnes qui ne sont pas obligées au jeûne ou qui en sont dispensées peuvent user d'aliments gras plusieurs fois dans la journée.

Art. IV. — Nous permettons l'usage du beurre, du lait et du fromage pendant tout le Carême, même à la collation. L'usage des œufs n'est pas permis à la collation, mais seule-

(1) L'usage de faire le principal repas le soir et la collation vers le milieu du jour peut être toléré.

ment au principal repas jusqu'au Mardi-Saint inclusivement.

Art. V. — MM. les Chanoines pour Nos diocésains, les Curés et Recteurs pour leurs paroissiens, les Supérieurs et Aumôniers pour les communautés et les pensionnats dont ils sont chargés, les Confesseurs pour leurs pénitents sont autorisés à accorder en outre les permissions qui leur paraîtraient justifiées par des motifs légitimes, pourvu qu'ils ne le fassent pas d'une manière générale.

Art. VI. — En vertu d'un Indult en date du 2 Janvier 1900, Nous accordons, d'une manière générale, pendant cette année, la dispense de l'abstinence du samedi. Cette dispense n'est pas donnée pour les samedis des Quatre-Temps, ni pour les vigiles dans lesquelles il y a obligation de jeûner.

Art. VII. — En vertu d'un Indult du 3 Janvier 1900, Nous dispensons de l'abstinence le jour de saint Marc et les trois jours des Rogations.

Art. VIII. — Les personnes qui profiteront des dites dispenses sont tenues en conscience de faire une aumône proportionnée à leur fortune. Ces aumônes, destinées aux œuvres diocésaines, seront remises à MM. les Curés, Recteurs et Aumôniers, ou déposées dans un tronc spécial, pour être ensuite envoyées au Secrétariat de l'Evêché avec cette mention : *Aumône pour les dispenses du Carême.*

Art. IX. — Les pauvres qui ne pourraient pas faire une aumône, même légère, devront y suppléer en récitant chaque semaine, pendant la durée du Carême, cinq *Pater* et cinq *Ave* pour les besoins de l'Eglise, de la France et du diocèse.

Art. X. — Nous autorisons la bénédiction du Très Saint-Sacrement pour chacune des réunions du soir qui auront lieu, à l'occasion du Carême, dans les églises et chapelles de Notre diocèse.

Art. XI. — Le temps fixé pour satisfaire à la communion pascalle s'ouvrira, pour le diocèse, le Dimanche de la Passion, et finira le second Dimanche après Pâques.

Nous recommandons instamment à MM. les Curés et Recteurs de donner à leurs paroissiens la plus grande liberté pour le choix de leur confesseur.

Le canon du IV^e Concile de Latran : *Omnis ustriusque sexus fidelis* sera publié le Dimanche de la Passion, et MM. les Curés et Recteurs rappelleront à leurs paroissiens le précepte de la confession annuelle et de la communion pascalle, en les exhortant à remplir ce devoir.

Art. XII. — Une quête sera faite pour les Lieux Saints, le Vendredi-Saint.

Et seront Notre présente Instruction pastorale et Notre Mandement lus et publiés dans toutes les églises et chapelles publiques de Notre diocèse, le Dimanche qui en suivra la réception.

AVIS. — MM. les Curés et Recteurs auront à faire dans leurs églises, le jour de l'Ascension, une quête pour l'Université catholique de Paris et les Ecoles chrétiennes du diocèse ;

Une seconde, le dimanche du Rosaire, pour l'Œuvre des Cercles militaires et des Patronages.

Le produit de ces quêtes sera envoyé à l'Evêché.

Tableau de la Visite pastorale et de la Confirmation en 1902.

MOIS	JOURS de la SEMAINE	DATES	PAROISSES OU LA CONFIRMATION SE DONNE LE MATIN	PAROISSES OU LA CONFIRMATION SE DONNE LE SOIR
AVRIL	Mardi....	8	Quéménéven.....	Cast.
	Mercredi..	9	Dinéault. — Trégarvan.....	Saint-Ségal.
	Jeudi.....	10	Quimerc'h.....	Le Faou.
	Vendredi..	11	Landevennec.....	Rosnoën. — Logonna-Quimerc'h.
	Dimanche.	20	Coray. — Leuhan.....	Trégourez.
	Lundi.....	21	Laz. — Saint-Thois.....	Saint-Goazec.
	Mardi.....	22	Châteauneuf.....	Spézet. — Saint-Hernin.
	Mercredi..	23	Clédén-Poher. — Landeleau.	Plouguen. — Kergloff.
	Jeudi.....	24	Carhaix. — Plounévezel....	Motreff.
	Vendredi..	25	Poullaouen. — Loc-Maria-Berrien.....	Berrien.
	Samedi...	26	Huëlgoat.....	La Feuillée. — Botmeur. — Brennilis.
	Lundi.....	28	Plouyé.....	Collorec.
	Mardi.....	29	Plonévez-du-Faou. — Le Cloître-Pleyben.....	Loqueffret. — Lannédern.
	Mercredi..	30	Brasparts. — Saint-Rivoal..	Lopérec.
MAI	Jeudi.....	1	Pleyben.....	Lennon.
	Vendredi..	2	Gouézec. — Lothey.....	Edern.
	Lundi.....	5	Melgven.....	Pont-Aven. — Nizon.
	Mardi.....	6	Riec.....	Moëlan.
	Mercredi..	7	Clohars-Carnoët.....	(Quimperlé) N.-D. de l'Assomption. — Baye.
	Jeudi.....	8	(Quimperlé) Sainte-Croix. — Tréméven.....	Mellac — Le Trévoux.
	Vendredi..	9	Arzano. — Guilligomarc'h..	Rédéné.
	Samedi...	10	Querrien. — Locunolé.....	Saint-Thurien.
	Dimanche.	11	Scaër.	
	Lundi.....	12	Bannalec.	
	Mardi.....	13		Locronan. — Kerlaz.
	Mercredi..	14	Plonévez-Porzay. — Ploëven	Plomodiern. — Saint-Nic.
	Jeudi.....	15	Telgruc. — Argol.	
	Vendredi..	16	Camaret. — Roscanvel.	
	Samedi...	17	Crozon. — Lanvéoc.	
	Dimanche.	18	Châteaulin. — Saint-Coulitz.	Port-Launay.

Vu et approuvé :

Quimper, le 27 Janvier 1902.

+ FRANÇOIS-VIRGILE,
Evêque de Quimper et de Léon.

La Confirmation se donne soit le matin, soit le soir, dans la paroisse inscrite la première ; la seconde est convoquée.

Toutes les demandes d'explications et de modifications doivent être adressées à MM. les Vicaires généraux. Pour les communautés et les établissements de la ville de Brest, les heures seront fixées, après entente avec les intéressés.

Prières des Quarante-Heures. — On sait combien les trois jours qui vont venir sont marqués par des désordres de tous genres. L'Eglise, mère des âmes et des peuples, pour réparer, autant qu'il se peut, les offenses commises contre Dieu, pendant le « Carnaval », appelle tous les bons chrétiens aux pieds des autels et les invite à crier miséricorde et pardon. *Parce, Domine, parce populo tuo !* Le Dieu de l'Eucharistie est exposé à l'adoration silencieuse et continue de ses fidèles serviteurs. Comment ceux-ci, surtout dans les circonstances présentes, pourraient-ils être sourds au tendre appel de la divine Victime et aux pressantes exhortations de l'Eglise ?....

Nous croyons inutile d'insister, nous contentant de rappeler les conditions de l'indulgence plénière (applicable aux défunts), accordée à la dévotion des Quarante-Heures. Outre la confession et la communion, il faut « visiter dévotement le Saint Sacrement dans une église où il est exposé ». La durée de la visite, fixée d'abord à une heure entière d'adoration, a été réduite « au temps que l'on peut commodément passer dans l'église ». (P. BERINGER, I, 262-263.)

Que chacun profite des moments qu'il peut avoir de libres pour venir adorer et « consoler » Notre Seigneur et Sauveur Jésus, pendant ces jours que tant d'autres donnent aux futilités et au désordre.

On engage les fidèles à faire à cette intention la communion réparatrice.

Nomination dans le clergé. — Par décision de Monseigneur l'Evêque, M. Fagot, ancien recteur de Plouénan, a été nommé recteur de Garlan.

Nécrologie. — I. M. RIOU, ancien Recteur. — C'est encore un de nos doyens d'âge que Dieu vient de rappeler à lui. M. Riou, ancien recteur de Melgven, est mort le 29 Janvier, dans sa 83^e année.

Né à Saint-Pol-de-Léon, le 20 Novembre 1819, M. Riou (François-Marie) fut ordonné prêtre le 1^{er} Juin 1844, et nommé vicaire de Nizon, d'où il fut envoyé, après 10 mois (1^{er} Avril 1845), à Sainte-Croix de Quimperlé. Devenu recteur de Clédén-Poher, le 24 Août 1859, il fut transféré, le 20 Septembre 1860, à Melgven, où il a passé 32 ans, universellement aimé et estimé pour sa bonté, simple et franche, comme pour la parfaite régularité de sa vie. L'état de sa santé, de sa vue principalement, le contraignit à quit-

ter sa paroisse ; démissionnaire le 12 Décembre 1892, il se retira dans sa famille, à Saint-Pol-de-Léon. Devenu complètement aveugle, il supporta avec une édifiante résignation cette cruelle épreuve, puisant des forces dans la prière, spécialement la récitation du chapelet qui fut, durant ces dernières années, sa principale occupation.

II. M. FLÉCHER (ALAIN), *clerc tonsuré*. — Après celle d'un vétéran du sacerdoce, nous avons à enregistrer la mort d'un jeune séminariste, M. Alain Flécher, pieusement décédé dans sa famille, à Querrien, à l'âge de 21 ans. Lui aussi, sans doute, aurait voulu travailler de longues années au salut des âmes ; Dieu s'est contenté de l'intention et l'a jugé digne de figurer dans la catégorie des privilégiés dont la Sainte Ecriture dit : *Consummatus in brevi explevit tempora multa.* R. I. P.

QUIMPER. — **Œuvre de Notre-Dame de Salut.** — Ainsi que nous l'avions annoncé, la réunion annuelle des associés de Notre-Dame de Salut a eu lieu, dimanche, dans la salle-synodale de l'Evêché. L'assistance nous a paru plus nombreuse encore que de coutume. Monseigneur présidait, assisté de M. le chanoine Fléiter, vicaire général, directeur diocésain de l'œuvre.

La prière dite, sur l'invitation de Sa Grandeur, Mlle Desgrées du Loû, secrétaire, lit un rapport que nous nous dispensons d'apprécier : nous espérons le publier dans un prochain numéro, et nos lecteurs pourront constater eux-mêmes qu'il ne le cède en rien, pour le fond ni pour la forme, à ceux des années précédentes. Ensuite Mlle Lesneven, trésorière, fait connaître succinctement la situation financière de l'œuvre, puis Monseigneur prend la parole pour féliciter d'abord les associées des résultats obtenus et les encourager à redoubler d'activité et d'efforts. Les œuvres qui sollicitent le zèle des catholiques sont nombreuses, comme les besoins hélas ! qui vont chaque jour se multipliant. Quelques-uns en sont effrayés outre mesure ; d'autres sont tentés de perdre courage, parce qu'ils ne voient point le résultat immédiat de leurs efforts ; mais le bien ne se fait que peu à peu. En ce moment la froidure arrête toute végétation ; est-ce que, au premier jour de soleil, les fleurs vont apparaître ?... Sachons attendre et continuons à travailler, comptant sur Dieu seul pour donner « l'accroissement » et le succès, au jour marqué par sa Providence ; à nous il ne commande que l'effort... Agissons donc chacun dans sa sphère, surtout prions beaucoup et faisons prier ; c'est principalement par les moyens surnaturels que nous atteindrons le but de la pieuse association de Notre-Dame de Salut, tout en faisant contribuer nos moindres actes à l'œuvre essentielle de notre propre sanctification.

Après ces réconfortantes paroles, d'une actualité toute pratique, Monseigneur bénit les assistants et termine la réunion par la prière à la Sainte-Vierge : *Sub tuum præsidium...*

Souscriptions pour la Chapelle du Petit-Séminaire de Pont-Croix.

(5^e LISTE.)

Montant des listes précédentes	8.999 fr 25
Lesneven. — Clergé paroissial	150 fr »
— Hospice	14 »
M. le Recteur du Folgoat.	50 »
M. le Recteur de Loc-Eguiner-Plounéour. .	35 »
M. A. de Kerangal, Quimper	50 »
M. Kerandren, recteur de Guimiliau	10 »
M. Pouliquen, vicaire.	5 »
Paroisse de Saint-Servais	22 »
M. le Curé-Doyen de Daoulas.	20 »
Hanvec. — M. Colin, recteur	10 »
— M. Bothorel, vicaire.	10 »
M. Braouézec, recteur de l'Hôpital-Camfrout.	10 »
M. Le Goff, recteur d'Irvillac	30 »
Le clergé de Rumengol.	50 »
M. Péron, recteur de Saint-Eloy	10 »
Landerneau. — M. Fleury, ch. hon., curé .	150 »
— M. Le Pape, ancien curé de la Guadeloupe.	100 »
— M. Lannuzel, vicaire.	50 »
— M. Tromeur, vicaire	50 »
— Quelques paroissiens	68 »
— M. Suzeau, aumônier du Calvaire	60 »
— M. Henry, aumônier des Frères	50 »
TOTAL	7.003 fr 25

PLougoulm. — Un exemple. — On se plaint de la dépopulation et l'on se tue à chercher un remède. Ce remède, il est pourtant trouvé depuis longtemps : c'est la pratique des vertus chrétiennes.

Prenons, par exemple, Plougoulm, paroisse foncièrement chrétienne. M. le maire, un cultivateur, excellent chrétien, a eu 12 garçons, dont 9 sont vivants. Et dans la paroisse, qui compte 2.341 habitants d'après le dernier recensement, il y a eu 90 naissances contre 44 décès, soit un excédent de 46 naissances.

Ce ne sont pas les conférences socialistes, où l'on enseigne *comment on divorce*, qui régénéreront la patrie.

Nous renouvelons la prière déjà faite à nos confrères de vouloir bien nous adresser, *avant mercredi 12 Février, midi* (et non le 20, comme le porte par erreur notre dernier numéro), les noms

des prédicateurs de la station du Carême dans leurs paroisses, afin que nous puissions en donner la liste complète dès la semaine prochaine.

NOUVELLES DU MONDE CATHOLIQUE

ROME. — L'offrande de la Chandeleur a eu lieu, au Vatican, selon la formule accoutumée. La veille, Sa Sainteté avait travaillé longtemps avec son « vicaire », le cardinal Respighi.

Mardi 4 Février, le Saint Père a reçu en audiences séparées plusieurs personnages de diverses nationalités.

Le cardinal Parocchi a été gravement malade. Son état s'est amélioré et permet d'espérer le complet rétablissement de l'illustre prince de l'Eglise.

ORLÉANS. — Mgr Touchet et les écoles libres. — Tous les ans, le comité des écoles libres d'Orléans organisait une vente de charité au palais épiscopal. Cette année, un ordre supérieur, signifié au dernier moment, interdisait cette vente dans le lieu habituel ; néanmoins, elle a pu s'organiser rapidement ailleurs. Voici un extrait de la lettre que Mgr l'évêque d'Orléans vient d'adresser aux dames du Comité de l'Œuvre : le prélat énumère les raisons qui militent en faveur du maintien des écoles libres :

« En les créant, nous n'avons fait acte ni de rébellion contre la loi ni de division entre concitoyens.

« Nos écoles libres sont légales au même titre que les écoles publiques. Les unes et les autres sont sous la protection de la loi. Ce ne serait que par inattention ou parti pris de mauvaise foi, qu'on pourrait soutenir le contraire. C'est en conformité avec une loi contresignée de M. Jules Ferry, ministre de l'instruction publique, qu'elles ont été organisées.

« Chez nous, elles ne suscitent pas de querelles. Les rapports entre elles et l'Académie n'ont rien de rude. Nous ne redoutons pas d'aller subir des examens devant le jury d'Etat, qui s'est toujours montré équitable. Nous y avons des succès autant que qui que ce soit. On nous a dit fréquemment que notre présence y était avantageuse et entretenait une sainte émulation.

« La ville doit se féliciter de notre existence. Si nous n'étions pas, si la municipalité devait ou bâtir, ou acheter, ou louer autant de locaux que nous laisserions d'écoles vides ; si elle devait ne fût-ce que fournir des suppléments à autant de maîtres que nous en entretenons, les finances urbaines s'en trouveraient mal assurément.

« Tous les esprits sérieux et impartiaux comprennent cela.

« A un point de vue plus élevé, combien de nos concitoyens, chrétiens et même non chrétiens, entendent que leurs enfants

reçoivent en même temps et l'enseignement élémentaire classique et l'enseignement religieux approprié au besoin de leur âge. Nous répondons à cette haute préoccupation..... »

La cause de la Bienheureuse Marguerite-Marie. — On sait que le premier miracle nécessaire pour obtenir le triomphe définitif de cette cause a été fait, il y a quelques années, et que la Congrégation des Rites l'a accepté comme probant. Le second, le dernier que l'on attendait, avec de si vifs désirs, semble avoir été obtenu depuis plusieurs mois. Le procès de l'Ordinaire, transmis à la Sacrée Congrégation, donne les meilleures espérances. On ne connaîtra, que dans le cours de cette année, le résultat de l'examen : mais il est favorable et, dès lors, on peut espérer la canonisation d'ici un an ou deux. Quelle joie ce sera pour le Pape qui la souhaite ardemment, et pour toute l'Eglise ! Mais surtout quelle joie et quelle bénédiction pour la France ! C'est par Marguerite-Marie que le Sacré-Cœur nous sauvera. Prions et travaillons.
(*Le Pèlerin de Paray-le-Monial.*)

BIBLIOGRAPHIE

Le Docteur Phobos, mœurs parlementaires, de PIERRE SUAU, qui vient de paraître chez H. OUDIN (un volume in-12, 3 fr.), est un tableau et une histoire de mœurs d'une ressemblance criante. Phobos (en grec, *la crainte*) est le ministériel, l'opportuniste, qui, par ambition, par peur, signe toutes les trahisons, renie tous ses serments, sans pourtant éviter la maladresse finale qui le perd. Près de ce grotesque, une femme admirable : l'expression vraie de l'âme française. Et le récit qui dit leur histoire, court rapide, nerveux, éloquent, mettant en scène toutes les querelles qui, actuellement, nous agitent et nous troublent, arrachant les masques, fustigeant les hypocrites, si vrai, du reste, que chaque nom cité rappelle dix personnages vivants et régnants. Il faudrait partout répandre ces pages, afin que, partout, elles inspirent le mépris et la haine des *Phobos*, lesquels sont la honte et la ruine de la France.

Les Jeudis, DU PENSIONNAT, DU COLLÈGE ET DE LA FAMILLE. — Tome III^e. — Par l'auteur des *Paillettes d'Or*. — Un joli volume in-16 Jésus de 270 pages. — Prix broché : 2 fr. 70. — (Avignon, Aubanel Frères, éditeurs.)

Avec les *Jeudis*, on peut partout braver l'hiver, le mauvais temps, les longues convalescences ; petits et grands, enfants et parents y trouveront la distraction, le repos de l'esprit et cette franche gaieté indispensable à tous pendant les heures de délassements et de récréation.

J'ai même entendu dire que mainte personne qui avait acquis une flatteuse réputation d'esprit et d'entrain, devait toute sa reconnaissance à l'auteur des *Jeudis*, qu'elle se gardait bien d'ailleurs de citer ; voilà qui n'est pas bien ! L'ingratitude est le plus vilain défaut.

Librairie J. Salaün, Quimper.

L'Administrateur-Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Évêché.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

SOMMAIRE

- | | |
|---|---|
| <p>I. — Directions pontificales.
II. — <i>Chronique du diocèse</i> : Œuvres recommandées ; offices extraordinaires ; Instruction pastorale de M^r l'Evêque de Quimper et de Léon sur l'obligation de confesser extérieurement notre foi et Mandement pour le saint temps du Carême de l'année 1902 (à suivre) ;</p> | <p>Prédicateurs de la Station du Carême dans le Diocèse ; Nécrologie ; Quimper ; Souscriptions pour la Chapelle du Petit-Séminaire de Pont-Croix (6^e liste) ; etc.
III. — <i>Nouvelles du monde catholique</i> : Rome ; Laval.
IV. — <i>Bibliographie</i>.
V. — <i>Annonces et avis</i>.</p> |
|---|---|

Offices de la semaine.

- Dimanche, 16 Février.** — 1^{er} Dimanche du Carême. Office du jour ; semi-double. Violet.
Vêpres du Dimanche, avec mémoire du suivant et les Suffrages communs.
- Lundi, 17.** — S. Guévroc, Abbé (*au Propre diocésain*). Semi-double. Blanc.
- Mardi, 18.** — De la férie. — Ou Office votif des Saints Apôtres ; semi-double. Rouge.
- Mercredi, 19.** — *Quatre-Temps*. — De la férie. — Ou Office votif de saint Joseph ; semi-double. Blanc.
- Jeudi, 20.** — De la férie. — Ou Office votif du T. Saint-Sacrement ; semi-double. Blanc.
- Vendredi, 21.** — *Quatre-Temps*. — La sainte Lance et les Clous de N.-S. J.-C. (*au Supplément*). Double-majeur. Rouge.
- Samedi, 22.** — *Quatre-Temps*. — Chaire de saint Pierre à Antioche. Double-majeur. Blanc.
- Dimanche, 23.** — 2^e Dimanche du Carême.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine.

- | | |
|--------------------------------|----------------------|
| Ursulines de Quimper | du 9 au 16 Février. |
| Ursulines de Carhaix | du 17 au 20 Février. |
| Hôpital de Lesneven | du 21 au 25 Février. |

Directions pontificales.

Instruction de Sa S. C. des affaires ecclésiastiques extraordinaires.

Son Eminence le Cardinal Rampolla a adressé à tous les Evêques d'Italie deux lettres datées du 27 Janvier 1902, dans lesquelles il donne de sérieux avertissements aux démocrates chrétiens. Bien que ces documents regardent spécialement les Italiens, ils renferment cependant certains paragraphes utiles à méditer pour les catholiques de tous les pays. Nous en extrayons ce qui suit :

1° Les journaux. — a) Dans les programmes, conférences et journaux démocratiques chrétiens, on peut traiter toutes les questions qui tendent au triomphe de la justice et à la pratique de la charité en faveur du peuple et qui forment le véritable objet de la démocratie chrétienne.

b) Les journaux démocratiques chrétiens peuvent aussi donner des nouvelles et des appréciations sur les faits et opinions politiques, mais sans prétendre parler au nom de l'Eglise, ni imposer leurs propres opinions dans les matières où la discussion est libre, comme si ceux qui pensaient différemment n'étaient pas de sincères catholiques.

c) Quand les ouvrages démocratiques chrétiens traitent spécialement des sujets de religion, de morale chrétienne, et d'éthique naturelle, ils sont soumis à la censure préalable de l'Ordinaire, suivant l'article 41 de la Constitution apostolique *Officiorum*. De plus, les ecclésiastiques, conformément à l'article 42 de la même Constitution, même quand ils publient des ouvrages de caractère nettement technique, doivent préalablement obtenir le consentement de l'Ordinaire.

2° Lecture des journaux dans les séminaires. — Aucun journal, bien que catholique et d'action populaire chrétienne, ne peut être introduit dans les séminaires; collèges et écoles dépendant de l'autorité ecclésiastique, sans la permission expresse des supérieurs immédiats. Ceux-ci devront absolument avoir d'abord l'autorisation de leur propre évêque pour chacun des journaux et revues. En règle générale, il ne convient pas que le temps destiné à la formation ecclésiastique et à l'étude, soit employé à lire les journaux, particulièrement ceux qui demandent chez leurs lecteurs des garanties spéciales d'expérience et un véritable esprit de piété chrétienne.

3° Conférences sur la démocratie chrétienne. — Les conférences sur la démocratie chrétienne, devant souvent avoir la forme et la substance d'apologétique contre les erreurs socialistes, et réclamant par suite de fortes études et une particulière prudence, ne pourront être tenues par aucun prêtre ou clerc sans la permission de l'Ordinaire du lieu. Afin que ces instructions soient mieux observées, qu'aucun prêtre ou clerc ne prenne part à aucune réunion qui veuille se soustraire à la vigilance pastorale et à l'action de l'Ordinaire.

4° Avertissements particuliers. — a) L'action démocratique chrétienne ne doit pas être prise comme une chose nouvelle; elle est antique, autant que les préceptes et les enseignements de l'Evangile. Jésus-Christ a ennobli la pauvreté et imposé aux riches de graves devoirs en faveur des pauvres et des ouvriers. La sainte Eglise peut se vanter avec raison d'avoir toujours favorisé ces études de sociologie, que certains veulent faire passer comme chose nouvelle.

b) Il faut considérer comme tout à fait contraire au véritable esprit

de charité, et par suite de la démocratie chrétienne, un langage qui pourrait inspirer au peuple de l'aversion pour les classes supérieures de la société. Jésus-Christ a voulu unir tous les hommes par le lien de la charité, qui est la perfection de la justice, afin qu'animés d'un amour réciproque, ils s'emploient à se faire du bien les uns aux autres.

c) On ne pourrait approuver dans les publications catholiques un langage qui, s'inspirant d'une nouveauté malsaine, semblerait railler la piété des fidèles et parlerait de nouvelles orientations de la vie chrétienne, de nouvelles directions de l'Eglise, de nouvelles aspirations de l'âme moderne, de nouvelle vocation sociale du clergé, de nouvelle civilisation chrétienne, etc.

d) Plus encore que les simples fidèles, les prêtres, et spécialement les jeunes, doivent avoir en horreur cet esprit de nouveauté; et bien qu'il soit souverainement désirable qu'ils aillent au peuple, conformément à la volonté du Saint-Père, néanmoins ils doivent en cela procéder avec la nécessaire subordination à leurs supérieurs ecclésiastiques.

e) Qu'en s'occupant de l'action populaire chrétienne, les prêtres le fassent toujours avec dignité et sans compromettre cet esprit ecclésiastique, d'où ils tirent tout leur prestige et toute leur force. Les enseignements et décrets du concile de Trente sur la vie et la conduite des clercs sont aujourd'hui plus nécessaires encore que par le passé.

La sagesse de ces instructions n'échappera à personne et nous avons la confiance que le jeune clergé du diocèse de Quimper et tous ceux qui s'y occupent de l'action catholique sauront en tirer profit.

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Œuvres recommandées.

I. Les Stations quadragésimales.

II. Mission. — CROZON, grande Mission du 19 Février au 15 Mars. Du 19 au 22 Février, Retraite pour les enfants, les vieillards et les infirmes. Prédications françaises par M. Hingant, recteur de Camaret; Retraite bretonne, présidée par M. Balcon, recteur de Lanvéoc.

Offices extraordinaires.

Quimper. — CATHÉDRALE DE SAINT-CORENTIN. — Dimanche (1^{er} Dimanche du Carême), à l'issue des Vêpres — qui se chantent à 2 heures 1/2 —, ouverture de la Station quadragésimale, prêchée par le R. P. Lemius, Procureur général des Oblats de Marie à Rome.

Pendant le Carême, sermon français : le dimanche, après les Vêpres; le mardi et le jeudi, à 7 h. 3/4 du soir.

Instructions bretonnes, le dimanche et le mercredi, à 7 h. 3/4.

Tous les vendredis soirs, à 7 h. 3/4, exercice du Chemin de la Croix.

N. B. La Relique des Trois Gouttes de Sang est exposée à la vénération des Fidèles, tous les vendredis du Carême.

— EGLISE SAINT-MATHIEU. — La Station du Carême sera prêchée par M. Bourdoulous, missionnaire. Il y aura, comme d'habitude, trois sermons français par semaine : les dimanche, mercredi et vendredi, à 7 h. 3/4 du soir.

Sermon breton, tous les jeudis, à la même heure.

Paroisse de Kerfeunteun. — CHAPELLE DE LA MÈRE-DE-DIEU. —
Tous les vendredis du Carême, 1^{re} messe à 6 h. 1/2 ; à 8 h. 1/2, 2^{me} messe, suivie du Chemin de la Croix et de la bénédiction de la vraie Croix.

Le clergé paroissial est à la disposition des pèlerins pour entendre les confessions.

Tous les dimanches du Carême, les Vêpres sont chantées à la Mère-de-Dieu, à 3 heures.

INSTRUCTION PASTORALE DE MONSIEUR L'ÉVÊQUE DE QUIMPER ET DE LÉON SUR L'OBLIGATION

DE CONFESSER EXTÉRIEUREMENT NOTRE FOI et Mandement pour le saint temps du Carême de l'année 1902.

FRANÇOIS-VIRGILE DUBILLARD, par la grâce de Dieu et du Saint-Siège apostolique, Evêque de Quimper et de Léon, au Clergé et aux Fidéles de Notre Diocèse, salut, paix et bénédiction en Notre-Seigneur Jésus-Christ.

NOS TRÈS CHERS FRÈRES,

Dans Notre Lettre-Circulaire écrite à l'occasion de la clôture du Jubilé, Nous vous disions, à la suite de Léon XIII dans son Encyclique sur le *Christ Rédempteur*, qu'une des grandes préoccupations des catholiques, à l'heure actuelle, doit être de rétablir le règne de Jésus-Christ non seulement en eux et dans leurs familles, mais au sein même de la société. C'est sur cette dernière pensée que Nous voudrions insister dans Notre instruction pastorale d'aujourd'hui, en vous rappelant une obligation souvent oubliée et plus souvent encore mal comprise : l'obligation de professer extérieurement notre foi. Assurément, si la divine figure de Jésus-Christ tend à s'effacer de plus en plus à l'horizon des sociétés, cela vient en grande partie de ce que ses disciples, tout en conservant dans leurs cœurs une foi sincère, ne savent plus assez montrer celle-ci à l'extérieur et la faire rayonner dans tout son éclat aux yeux des peuples.

I. — L'obligation où sont tous les chrétiens de professer extérieurement leur foi se trouve déterminée d'une façon nette et précise par l'apôtre saint Paul dans son Epître aux Romains : « C'est par la foi intérieure, nous dit-il, par la foi du cœur que l'on obtient la justification, mais c'est par la foi extérieure, par la foi professée de bouche que l'on arrive au salut (ROM., x, 10). *Corde creditur ad justitiam, ore autem confessio fit ad salutem* ». La foi intérieure, la foi du cœur en l'Evangile et en ses divins enseignements est absolument nécessaire, pour que notre âme soit régénérée dans le sang du divin Rédempteur, pour qu'elle puisse participer aux mérites de sa

vie et devenir juste et sainte aux yeux de Dieu. Mais cette foi demeure morte, ou plutôt elle tend à s'évanouir et à disparaître, si, en même temps qu'elle agit au dedans de nous-mêmes pour entretenir et développer ses forces, elle ne se révèle pas à l'extérieur dans nos paroles, dans nos actes et dans toutes nos démarches, autant de fois que les circonstances le demandent ou l'exigent. L'enfant que l'on baptise reçoit dans le sein de l'Eglise, sa mère, la foi nécessaire au salut, la foi sans laquelle on ne peut plaire à Dieu, et cette foi lui suffira tant qu'il ne sera point arrivé à l'âge de raison ; mais cet âge une fois atteint, il devra tenir lui-même le *Credo*, que d'autres ont récité pour lui sur les fonts sacrés, il devra s'exercer à en connaître et en exprimer de bouche tous les articles, autrement son baptême serait vain et les bienfaits de notre rédemption lui deviendraient complètement étrangers.

Voilà, d'après l'apôtre saint Paul, l'obligation imposée à tous les chrétiens de confesser extérieurement et de bouche la foi de leur baptême. Cette doctrine, quoique proposée d'une autre manière, est absolument conforme à celle enseignée par Notre-Seigneur Jésus-Christ à ses Apôtres. Après leur avoir annoncé et décrit la grande mission d'Evangelistes et de Prédicateurs qu'ils auraient à remplir à travers le monde, il ajoute : « Quiconque m'aura reconnu et confessé devant les hommes, et moi aussi je le reconnaitrai devant mon Père qui est dans les cieux » (MATT., x, 32). Entendons bien ces paroles : « Quiconque m'aura reconnu et confessé devant les hommes », c'est-à-dire, tout chrétien qui n'aura point craint de manifester au dehors la foi qui est dans son âme et de confesser Jésus-Christ publiquement, ostensiblement, au risque de se compromettre, lui, sa situation et sa famille aux yeux des puissants du monde, et malgré les railleries des incrédules, les plaisanteries des libertins et les menaces des méchants, « celui-là je le reconnaitrai devant mon Père qui est dans les cieux », c'est-à-dire, je le glorifierai au jour des justices éternelles, je le présenterai à mon Père devant les anges et les élus réunis comme un grand et vaillant serviteur, je placerai sur sa tête la couronne des victorieux et je lui donnerai, en l'associant à mon bonheur, la juste récompense de son courage et de son dévouement.

Ecoutons maintenant la seconde partie de ce même texte ; elle dépasse encore la première en énergie. « Quiconque, poursuit le divin Maître, aura rougi de moi devant les hommes, et moi aussi je rougirai de lui devant mon Père qui est dans les cieux » (MATT., x, 33. LUC, ix, 26). Celui qui aura rougi de moi devant les hommes ! Jésus-Christ ne dit pas seulement, celui qui dans la lutte engagée par le mal contre le bien, par l'erreur contre la vérité, aura, devant des promesses ou des menaces, pris parti pour le vice contre la vertu, pour les ténèbres contre la lumière, pour Satan contre Dieu ; mais

encore, celui qui, sollicité par des regards malicieux ou des provocations irréligieuses, aura craint par respect humain de se déclarer loyalement pour la cause de la justice et du bien ; mais encore, celui qui, dans l'intérêt de son repos ou de sa tranquillité, aura souri complaisamment aux impiétés ou aux blasphèmes des autres, sans oser dans un élan de courage les reprendre et les châtier, celui-là aussi, celui-là avec tous les autres, sera pour Jésus-Christ, au jour du jugement dernier, un objet de honte et de scandale. Le divin Maître rougira de lui, c'est-à-dire qu'il le revêtira de l'habit d'ignominie, le marquera du sceau de l'opprobre et l'enverra, avec ceux qui ne croient point, gémir au fond des abîmes éternels.

Vous trouverez peut-être, Nos très chers Frères, cette doctrine quelque peu sévère, et pourtant elle Nous semble équitable et de tout point conforme à celle que les hommes s'appliquent entre eux. Eh quoi ! nous serions avilis à nos propres yeux, nous aurions perdu à jamais tout droit à l'estime des autres, si, en public, sous les regards de la foule, nous avions laissé, sans mot dire, sans essayer une défense quelconque, traîner dans la boue une mère innocente, couvrir d'opprobre un père vertueux, déshonorer une famille sans tache. Eh quoi ! nous deviendrions un sujet de dédain et de mépris pour tous, si nous avions eu seulement la lâcheté de ne pas reconnaître et de ne pas consoler un ami au jour de son malheur ou de sa disgrâce. Et parce que le Dieu du ciel et de la terre, le Dieu de votre baptême et de votre première communion est devenu impopulaire, parce que vous risqueriez de partager avec lui la défaveur d'une génération aussi aveugle qu'ingrate, vous vous croiriez affranchis de l'obligation où vous êtes de lui rendre partout, en public comme en secret, l'hommage et les honneurs qui lui sont dus ? Vous vous jugeriez exempts de défendre ses droits et de lutter pour le triomphe de sa cause ? Non, non, ce n'est pas ainsi que parlent la raison et le bon sens, et si vous avez la faiblesse de vous dérober à vos devoirs en rougissant de Jésus-Christ et de sa doctrine, il est de toute équité, qu'un jour ou l'autre vous soyez traités par lui comme vous l'aurez traité lui-même ; il est de toute justice que devant son Père, au jour du dernier jugement, il vous désavoue et vous méconnaisse, comme vous l'aurez désavoué et méconnu devant les hommes.

Nous ne pensons pas, Nos très chers Frères, qu'il soit besoin de s'appesantir davantage sur le texte sacré, chacun des Evangélistes nous rapportant dans le même sens les paroles de Notre-Seigneur que nous venons de commenter. Cet enseignement a paru si lumineux aux Pères de l'Eglise, que l'un des plus illustres, saint Hilaire, le grand docteur des

Gaules, n'hésite pas à écrire : « Que la mesure dans laquelle nous aurons été sur la terre les témoins du nom et de la doctrine de Jésus-Christ, sera la mesure du témoignage et de la gloire que nous obtiendrons de lui auprès de son Père. »

Laissant de côté les paroles des écrivains sacrés, Nous voudrions fixer un instant votre attention sur un fait qui domine l'histoire des premiers siècles de l'Eglise, et qui donne à cet enseignement sa portée précise, Nous voulons parler de la mort sanglante des premiers chrétiens. Nul d'entre vous, en effet, n'ignore comment ces hommes héroïques ont compris et mis en pratique le précepte de confesser publiquement la foi de Notre-Seigneur Jésus-Christ. C'est un fait admis par tous les historiens, que dans les trois premiers siècles de notre Ere, de douze à seize millions de chrétiens sont morts, frappés par le glaive, brûlés sur des brasiers ardents, broyés sous la dent des bêtes fauves ou encore déchirés par des instruments dont la seule pensée fait frémir. Pourquoi ces glorieux enfants de la Sainte Eglise ont-ils préféré aux joies et aux richesses de la terre, les tortures et les angoisses du dernier supplice ? Pourquoi se sont-ils laissé enfermer dans ces tristes et sombres cachots où, avant de mourir, ils ont été en proie à toutes les cruautés que peut inventer la malice humaine ? Pourquoi ont-ils consenti à ce que leurs corps fussent mis en lambeaux par les fouets, les ongles de fer et les roues ensanglantées ? Pourquoi ont-ils présenté d'eux-mêmes leur tête à la hache des bourreaux, leur poitrine à la pointe des glaives homicides, leur corps tout entier à la gueule des lions ? Ah ! Nos très chers Frères, c'est que, ces biens et ces richesses, les martyrs ne pouvaient les conserver qu'en rougissant de Jésus-Christ ; c'est que, cette pauvreté, ces humiliations et ces souffrances, ils ne pouvaient y échapper qu'en renonçant à l'Evangile ; c'est que, ces supplices et ces tortures, ils ne pouvaient s'y soustraire qu'en sacrifiant aux idoles après avoir renié le vrai Dieu. Ils comprenaient donc comme nous le précepte du Maître et, pour le pratiquer, ils ne reculaient devant aucun sacrifice, fût-ce la mort avec toutes les horreurs imaginables : « Quiconque, pour sauver sa fortune ou sa vie, aura rougi de moi devant les hommes, et moi aussi je rougirai de lui devant mon Père qui est dans les cieux. »

Sans doute, Nos très chers Frères, les temps sont changés et nous n'aurons point, espérons-le du moins pour notre faiblesse, à payer de la vie notre inviolable attachement à la foi chrétienne ; mais il faudrait s'aveugler soi-même, pour ne pas voir qu'aujourd'hui la cause de Jésus-Christ est de plus en plus menacée, et que le jour peut arriver, où, pour lui rester fidèles et professer hautement notre religion sainte, nous aurons quelque chose, beaucoup peut-être, à souffrir dans nos personnes et dans nos biens, de la part des incrédules et des impies. Chrétiens, soyons donc sur nos gardes, réfléchissons et

prions, afin de n'être point tentés d'imiter ces hommes pusillanimes et sans cœur qui sont avec la Religion, quand elle a pour elle la bienveillance des maîtres du monde, et qui l'abandonnent aussitôt qu'ils voient la défaveur ou la disgrâce s'abattre sur elle.

Et n'allez point Nous dire, Nos très chers Frères, que la profession publique de notre foi et la défense de la cause de Jésus-Christ demandent aujourd'hui, pour plusieurs du moins, trop d'efforts et de sacrifices. Ne savez-vous pas, en effet, que le ciel n'est ni pour les lâches, ni pour les timides, que sa conquête souffre violence et qu'il n'y a que les forts et les audacieux à s'en rendre maîtres (MATT., XI, 11)? Et saint Jean, le disciple de l'amour, l'apôtre de la douceur et de la charité, n'a-t-il pas comparé les timides et les trembleurs aux incrédules eux-mêmes, et ne les condamne-t-il pas les uns et les autres aux supplices éternels? *Timidis autem et incredulis pars illorum erit in stagno ardentis* (APOCAL., XXI, 8).

N'insistez pas non plus en disant que la profession de foi, telle que Nous la demandons, mettrait la désunion dans vos familles et nuirait à vos relations politiques et sociales. Il y a longtemps, en effet, que l'Evangile a fait justice de ces timides appréhensions et de ces vaines alarmes. S'il s'agit de la paix dans la pleine possession de la vérité, avec la complète liberté de la prêcher aux autres et d'accomplir, aussi bien en public qu'en particulier, tout ce qu'elle exige, oui, cette paix, nous la voulons, car c'est elle que chantaient les anges au berceau du Sauveur (LUC., II, 14); oui, cette paix, nous désirons l'obtenir au prix de tous les sacrifices compatibles avec notre honneur d'homme et de chrétien. Mais, si la paix que l'on nous demande doit reposer sur un odieux compromis entre la vérité et l'erreur, entre le bien et le mal, entre la lumière et les ténèbres, cette paix, nous n'en voulons pas, car Jésus-Christ l'a repoussée comme indigne de lui et des siens, quand il a dit : « Ce n'est pas la paix, mais la guerre, que je suis venu apporter au monde et à ses funestes doctrines » (MATTH., X, 34).

Demeurons fermes, Nos très chers Frères, dans la possession de notre foi et ne craignons pas, avec la sagesse qui nous convient, de la manifester hautement, sans réticence et quoi qu'il puisse arriver, aussi souvent que les circonstances le demanderont, ou que nous jugerons bon et utile de le faire.

(A suivre.)

Prédicateurs de la Station du Carême dans le Diocèse.

QUIMPER. — Cathédrale de Saint-Corentin. — Station française : R. P. Lemius, Procureur général des Oblats de Marie, à Rome ; Station bretonne : le dimanche, M. Floc'h, recteur de Penhars ; le mercredi, le clergé paroissial.

— Saint-Mathieu. — M. l'abbé Bourdoulous.

BREST. — Saint-Louis. — R. P. Anselme, Capucin, du couvent de Lorient.

— Saint-Sauveur. — R. P. Marchal, Eudiste.

— Saint-Martin. — Prédications bretonnes (trois semaines) : M. l'abbé Guenver, Directeur des études à l'école N.-D. de Bon-Secours ; prédications françaises (trois semaines) : RR. PP. Giraud et Lambert, Lazaristes, de la Mission de Rennes.

CONCARNEAU. — Station française : R. P. Crec'hmine, Eudiste ; station bretonne : M. Guével, aumônier des religieuses.

LANDERNEAU. — R. P. Orain, de l'Immaculée-Conception, de Rennes.

LESNEVEN. — M. Le Gall, recteur du Folgoët.

MORLAIX. — Saint-Melaine. — R. P. Gabriel Arlin, de l'Ordre des Dominicains.

PLOUGOULM. — MM. les Vicaires de Saint-Pol et Professeurs du collège de Léon.

SAINT-POL-DE-LÉON. — M. l'abbé Person.

Nous compléterons la liste, à mesure que nous pourrons nous procurer les renseignements nécessaires.

Nécrologie. — I. M. LAVIEC, ancien vicaire de Port-Launay.

— Nous avons appris, trop tard pour l'annoncer dans notre dernier numéro, le décès de ce jeune confrère, survenu à Morlaix, le 3 Février. Un de ceux qui l'ont bien connu et apprécié nous écrit :

« M. Laviec, atteint depuis longtemps déjà d'un mal qui ne pardonne pas, avait quitté Port-Launay au mois d'Août 1900. Il y avait été nommé en Août 1897, aussitôt après son ordination. Bien que son état de santé fût toujours très précaire, il s'y dépensa sans compter et se fit rapidement apprécier et aimer de tous, mais surtout des pauvres, si nombreux dans cette humble population ouvrière, et qu'il secourait avec autant de discrétion que de générosité.

« Quand, à bout de forces, il dut se retirer dans sa famille, les témoignages si unanimes et si touchants de regret qui lui furent donnés contribuèrent, sans nul doute, à lui rendre la séparation moins amère. Ce lui fut aussi une raison de plus de prier et d'offrir ses souffrances pour son cher Port-Launay. Sans cesse son souvenir s'y reportait, et plus que jamais pendant ses derniers jours. Il savait que trois magnifiques cloches neuves allaient y être bénites ; qu'il aurait été heureux d'assister à cette belle fête ! Au moment même où elle s'achevait, Dieu se disposait à l'appeler à une fête autrement belle : le lundi, vers 4 heures du matin, il venait chercher son âme et lui ouvrait, nous en avons le ferme espoir, son ciel.

« Les funérailles de M. Laviec ont eu lieu le lendemain, à 10 heures, à l'église Saint-Melaine. Une trentaine de prêtres au moins sont venus lui donner un dernier témoignage de sympathie et d'affection.

« X... »

M. Laviec (Nicolas), né à Morlaix, paroisse de Saint-Melaine, le 10 Juin 1873, fut ordonné prêtre le 26 Juillet 1897 et nommé vicaire à Port-Launay, le 4 Août suivant. Démissionnaire le 10 Août 1900, il se retira dans sa famille, à Morlaix, où il vint de mourir.

R. I. P.

II. PLOUVORN. — **Mort d'une Religieuse.** — L'honneur comme l'ombre s'attache à qui le fuit. « Quiconque s'abaisse, sera élevé. » Le premier jour de Février a vu cette vérité, tombée des lèvres de Jésus, se réaliser une fois de plus dans la personne d'une de ces humbles religieuses que l'avenglement des passions veut chasser du sol national. Sœur Saint-Eusèbe est un nom cher à tous les Plouvorniens indistinctement, au châtelain comme au pauvre, aux âmes les plus pieuses, comme aux personnes indifférentes ; pendant quarante-deux ans, elle a été la mère, la providence et le bon génie de cette chrétienne paroisse.

Qu'a donc fait cette religieuse, cette « Sœur blanche » ? Comme le divin Maître, elle a passé en faisant le bien. Plus heureuse que son divin époux, elle n'a pas connu d'ennemis, pas même d'indifférents. Elle s'est dépensée jusqu'à sa dernière maladie, et le long martyre de quinze mois qu'elle a souffert avec une patience héroïque a été la conséquence des fatigues contractées pour visiter les malades dans cette grande paroisse.

Son cœur était à Dieu, à Dieu dans son tabernacle, à Dieu dans son Eglise, à Dieu dans ses membres souffrants. Ses facultés, ses talents, sa vie tout entière, ont été dépensés sans compter pour répondre à l'amour de Dieu sous cette triple forme.

Dieu caché dans son tabernacle, oh ! comme elle l'aimait ! Rien n'était trop beau pour orner ses autels, surtout sa prison d'amour. Son délassement, elle le trouvait à orner la maison de Dieu ; elle aimait à la parer des fleurs qu'elle avait elle-même confectionnées ou cultivées. Si une autre main s'offrait pour lui venir en aide depuis que ses forces diminuaient : « Laissez, disait-elle, ce m'est une consolation. »

Elle aimait Dieu dans son Eglise : que de vocations ecclésiastiques elle a encouragées et soutenues ! L'œuvre de la Propagation de la foi perd en elle une zélatrice des plus dévouées. Elle savait trouver le chemin des cœurs, elle n'a jamais connu de refus. Dieu seul sait ce qu'elle a fait pour l'Eglise souffrante et pour le soulagement des âmes du Purgatoire.

L'amour de Dieu pour les pauvres lui inspirait pour les malheureux une compassion pleine de délicate tendresse. Les délaissés formaient sa famille, elle les entourait d'une sollicitude maternelle, elle les connaissait tous ; tous aussi l'appelaient leur mère. Elle voyait Dieu dans ses membres souffrants. Combien de malades n'a-t-elle pas arrachés à la mort ? On l'a vue de jour et de nuit, tantôt à pied, tantôt en charrette, tantôt en voiture, voler à leur chevet, administrer elle-même les remèdes, prodiguer ses soins, sans crainte de la contagion dans les épidémies, et cela avec une

prudence, une sagesse, un dévouement que la foi seule peut inspirer. Quand ses efforts ne pouvaient empêcher le dénouement fatal, avec quelle précaution, quelle adresse, elle préparait au grand voyage du temps à l'éternité !

Le Dieu de paix entrait avec elle dans les maisons ; aussi est-ce avec raison qu'on a dit d'elle : elle a été associée à toutes nos joies et à toutes nos peines. Qui dira le nombre de divisions qu'elle a étouffées, le nombre de réconciliations qu'elle a faites par son esprit pacificateur ?...

L'honneur s'est attaché à ses pas comme son ombre ; on l'a vu surtout au jour de ses obsèques. Malgré l'inclemence de la saison, samedi, 1^{er} Février, trente et un prêtres et quarante religieuses sont accourus des quatre coins du Diocèse pour rendre hommage aux vertus de la Sœur Saint-Eusèbe. La paroisse de Plouvorn était représentée par un membre de chaque famille et tous les enfants des écoles ; de nombreux voisins ont tenu à partager le deuil de la grande famille Plouvornienne.

Qu'elle repose dans la paix du Seigneur, qu'elle reçoive la récompense de ses œuvres ! que son exemple serve d'encouragement à tant d'âmes qui marchent généreusement sur ses traces ! ...

QUIMPER. — **Au Pensionnat Sainte-Marie.** — Mardi dernier, une assistance nombreuse et choisie remplissait la vaste salle des fêtes, au Pensionnat Sainte-Marie. Monseigneur l'Evêque, entouré de plusieurs prêtres de la ville et des environs, présidait la séance.

Après deux morceaux de musique, instrumentale et vocale, a commencé la représentation d'une pièce dramatique en trois actes et six tableaux, mêlés de chants, *Soldats du Christ* ! L'auteur, un Frère des Ecoles chrétiennes, professeur au Pensionnat, a pris pour sujet un épisode de la persécution de Dioclétien, le martyre de saint Georges, qu'il a traité de la manière la plus heureuse. La pièce, bien conduite, pleine de belles et nobles pensées, est une leçon d'histoire et d'apologétique en même temps qu'une éloquente exhortation au courage chrétien.

Les acteurs ont tous été à la hauteur de leurs rôles dont quelques-uns ont été rendus d'une façon vraiment remarquable, entre autres les personnages si beaux et si touchants de Georges, de son frère Albertus, de Pancrace, puis, dans un autre genre, ceux de Dioclétien, de Symmaque, etc... Ajoutons que les décors ont été, à juste titre, admirés, particulièrement celui de l'apothéose finale qui a produit une réelle impression.

Aussi les assistants, Monseigneur le premier, n'ont pas ménagé aux jeunes artistes, acteurs et musiciens, les applaudissements dont une bonne part allait aux maîtres qui les avaient si bien préparés ; et tous en sortant de la salle, après une séance de trois heures qui avaient paru courtes, ne pouvaient assez remercier les bons Frères de l'excellente après-midi qu'ils leur avaient fait passer.

Souscriptions pour la Chapelle du Petit-Séminaire de Pont-Croix.

(6^e LISTE.)

Montant des listes précédentes	7.003 ^{fr} 25
M. André, recteur de La Forêt-Landerneau.	20
M. Jaffrès, recteur de Plouédern	100
M. Floc'h, vicaire à Plouédern	20
M. l'abbé Madec.	10
Quelques paroissiens de Plouédern	12
M. Morvan, recteur de Trémaouézan	10
Plouguerneau. — M. le Curé et les paroissiens	150
Paroisse de Plomelin	30
M. l'abbé J.-L. Querrec, vicaire à Gouesnac'h	50
Paroisse de Lanvéoc	37 40
Saint-Martin de Brest. — M. le Curé.	100
— M. Gouzard, vicaire.	50
Kergloff. — M. Couzigon, recteur	20
— M. Méné, vicaire	10
Plouézoc'h. — Clergé et paroisse	42
M. le Recteur de Tréméoc	10
Anonyme.	50
M. A. Bréart de Boisanger, capitaine de frégate en retraite, ancien élève du Petit-Séminaire de Pont-Croix	20
M. Jodelais, tailleur à Quimper.	50
Une paroissienne de St-Mathieu, Quimper	20
Trois anonymes du canton de Ploudalmézeau.	110
Anonyme.	30
Paroissiens de Lanarvily	31
M. Coatarmanac'h, Supérieur de la Maison Keroulas (Saint-Pol-de-Léon).	25
Brasparts. — M. le Recteur.	50
— MM. les Vicaires	25
— Quelques paroissiens	25

TOTAL 8.110^{fr} 65

N. B. — Nous rappelons que les souscriptions doivent être adressées au Secrétariat de l'Evêché ou à M. l'Econome du Petit-Séminaire de Pont-Croix.

Archiconfrérie de N.-D. des Victoires. — En réponse à une Supplique de Son Em. le cardinal Richard, archevêque de Paris, la S. Congrégation des Indulgences a rendu le décret suivant qui intéresse toutes les paroisses où est érigée l'Archiconfrérie.

Diocèse de Paris. — Dès l'année 1837 (1), en l'église de Notre-

(1) La Confrérie a été érigée canoniquement par Mgr de Quélen, le 16 Décembre 1836. Le registre des inscriptions fut ouvert le 12 Janvier 1837.

Dame des Victoires à Paris, fut érigée canoniquement sous le vocable du Saint et Immaculé Cœur de Marie pour la conversion des pécheurs, une pieuse Confrérie élevée bientôt au rang d'Archiconfrérie par le Siège apostolique, avec faculté de s'agréger les autres Confréries de même nom et de même constitution en leur communiquant ses propres indulgences.

Les nombreuses grâces spirituelles, que, dans sa miséricorde, Dieu a daigné répandre à la prière des membres de ces Confréries unies entre elles pour la conversion des pécheurs, témoignent manifestement à quel point cette association fut agréable à la Sainte Vierge, et quels fruits elle a produits dans l'Eglise.

Or, quoique ladite Archiconfrérie se soit adjoint de très nombreuses Confréries semblables répandues dans tout l'univers catholique, néanmoins, dans le cours des temps, il est arrivé que plusieurs évêques ont demandé et obtenu directement la faculté d'ériger de ces Confréries dans leurs diocèses avec les indulgences accordées par les Souverains Pontifes à l'Archiconfrérie de Paris, sans demander à cette dernière l'agrégation. Dès lors, ces Confréries, qui n'ont entre elles aucun lien, demeurent en plusieurs endroits séparées de celle qui est la mère et la tête de toutes les autres.

Cette manière d'agir, outre qu'elle rend vain le privilège accordé à l'Archiconfrérie principale de s'agréger d'autres Confréries, offre un autre inconvénient grave, à savoir, l'absence de cette union universelle de prières qui, sans aucun doute, fait violence à la bonté divine, par l'intercession de Marie, pour ramener les pécheurs de la corruption du péché dans le chemin du salut.

Eu égard à ces considérations, l'Eminentissime Cardinal-Archevêque de Paris a demandé humblement à Sa Sainteté Léon XIII de daigner par son autorité régler cette situation. Sa Sainteté accueillant cette demande avec une particulière bienveillance a décrété, dans l'audience accordée le 8 du mois courant au Cardinal soussigné, Préfet de la Congrégation des Indulgences et des Saintes Reliques, que toutes les Confréries qui seraient érigées par les Ordinaires sous le titre du Saint et Immaculé Cœur de Marie, ne bénéficieraient désormais des indulgences qu'en étant agrégées à l'Archiconfrérie de Paris.

Pour ce qui concerne les confréries déjà érigées ailleurs avec les indulgences, sans l'affiliation voulue, Sa Sainteté ordonne qu'elles se fassent agréger le plus tôt possible ; à savoir dans le délai d'un an pour les pays d'Europe, et dans le délai de deux ans pour les régions extraeuropéennes à dater de ce décret, nonobstant toute disposition contraire.

Donné à Rome, à la Secrétairerie de ladite Congrégation, le 13 Novembre 1901.

Signé : Cardinal CRETONI, préfet.

François SOGARO, Archev. d'Amida, secrétaire.

L'érection en Archiconfrérie a été faite par un Bref du Pape Grégoire XVI en date du 24 Avril 1838.

NOUVELLES DU MONDE CATHOLIQUE

ROME. — Le 7 Février, 25^e anniversaire de la mort de Pie IX, un service funèbre a été célébré à la chapelle Sixtine, en présence de Sa Sainteté Léon XIII entouré de la Cour pontificale.

Le corps diplomatique accrédité auprès du Saint-Siège assistait à la cérémonie, ainsi que plusieurs notables étrangers et particulièrement des Français.

Le Saint-Père a donné sa bénédiction d'une voix claire et sonore.

Un autre service solennel a été célébré à la basilique de Saint-Laurent hors-les-Murs, où se trouve le tombeau de Pie IX.

Lundi dernier, Sa Sainteté a reçu en audience particulière Mgr l'Archevêque de Tours.

Les fêtes du Jubilé de Léon XIII se préparent. Le cardinal Richard se dispose à aller y assister et sera accompagné d'une belle délégation de curés de Paris.

LAVAL. — Le 31^e anniversaire de l'apparition de la Sainte Vierge à Pontmain a été célébré, sous la présidence de M. le chanoine Barrier, vicaire général.

A ce propos, disons que la ligne du tramway de Laval à Pontmain est ouverte depuis quelques semaines déjà.

Désormais donc, l'accès du pèlerinage de Pontmain sera plus facile. Il suffira à un grand nombre de pèlerins de gagner une station quelconque des deux lignes de tramway à vapeur qui aboutissent à Pontmain, l'une partant de Laval et l'autre partant de Mayenne. Les pèlerins de Bretagne et de Normandie ont la même facilité qu'autrefois de venir par la gare de Louvigné-du-Désert, distante de Pontmain d'environ 8 kilomètres.

BIBLIOGRAPHIE

MONTALEMBERT. Tome III. L'Eglise et le Second Empire, par le P. LECANUET, de l'Oratoire. In-8^e écu avec deux planches hors texte en héliogravure. 5 fr. — *Librairie Ch. Poussielgue, 45, rue Cassette, Paris.*

Après la JEUNESSE de Montalembert, avec ses enthousiasmes, ses voyages, ses nobles amitiés et les luttes ardentes de l'*Avenir*; — après la LIBERTÉ D'ENSEIGNEMENT qui demeure d'une actualité saisissante, — voici enfin le 3^e volume, L'EGLISE ET LE SECOND EMPIRE, si impatientement attendu et dont la première édition s'est enlevée en quelques jours.

Nous assistons d'abord au Coup d'Etat de Décembre et au rétablissement de l'Empire. Tandis que Louis Veuillot se rallie au nouveau régime, Montalembert s'en sépare au nom de la liberté; de là les divisions des catholiques et les luttes regrettables qui s'en suivent. Les événements donnent raison à Montalembert. Non seulement l'Eglise n'obtient rien de l'Empire, mais Napoléon III laisse l'Italie dépouiller le Pape de ses Etats. Montalembert prend une part énergique à la défense du Saint-Siège. Après sa sortie du Corps Législatif en 1857, nous le suivons dans son château de la Roche en Breny, au milieu de sa famille et de ses amis, puis dans ses voyages à travers l'Eu-

rope; Il compose les *Moines d'Occident* et ne sort de sa retraite en 1863 que pour prononcer ses fameux discours du Congrès de Malines sur la démocratie et les libertés modernes. Dès lors sa vie n'est plus qu'une longue série d'épreuves qui font éclater davantage son amour passionné de l'Eglise et de la liberté. Les derniers chapitres du livre, sur le *Syllabus*, le Concile du Vatican, la maladie et la mort de Montalembert sont d'un intérêt poignant et presque tragique. *Librairie J. Salaün. Quimper.*

LA QUINZAINE, Paris, 45, rue Vaneau. — Dir^r: M. George Fonsegrive.

Sommaire du n^o du 1^{er} Février 1902.

Racine et la critique. Ch.-M. DES GRANGES. — Vraie ou fausse monnaie. III. F.-F. MONTRÉSOR. — La Loi de 1850 : Le rapport Beugnot; La Petite Loi. L'Abbé L. FOLLIOLEY. — Pour Alexandre Dumas. Hippolyte PARIGOT. — Le Bilan de l'Individualisme : A propos de travaux récents. J.-E. FIDAO. — La Science et la démocratie. George FONSEGRIVE. — Ballons dirigeables. Paul PHILIPPON. — Chronique politique. X. — Nouvelles scientifiques et littéraires. — Revue des Revues. — Notes bibliographiques.

ÉTUDES

REVUE FONDÉE EN 1856 PAR DES PÈRES DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS

Rue Bonaparte, 82, PARIS.

Sommaire du n^o du 3 Février 1902.

I. L'Idée socialiste, par Lucien ROURE. — II. L'Enseignement libre. Notes et souvenirs (suite), par Paul KER. — III. L'Etat présent des Etudes bibliques en France (deuxième article), par Alfred DURAND. — IV. L'Attitude des congrégations à Paris, en 1880, par Camille DE ROCHEMONTEIX. — V. L'Exode des congrégations, des évêques et des prêtres sous la Révolution, par Henri CHÉROT. — VI. La Prédication de saint Vincent Ferrier, par Henri BREMOND. — VII. Une grande entreprise théologique, par Jean VANOR. — VIII. Revue des livres. — IX. Notes bibliographiques. — X. Evénements de la quinzaine.

A VENDRE

UN TRÈS BON PIANO D'OCCASION

S'adresser au Bureau de la Semaine.

COMPAGNIE FRANÇAISE DU PHÉNIX

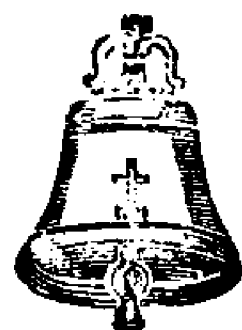
ASSURANCES { Contre l'Incendie, mobilières et immobilières.
Sur la Vie et en cas de Décès, à primes
viagères ou temporaires.

Capitaux différés. — Rentes viagères immédiates et différées.

Pour renseignements, s'adresser à M. MAUDUIT, agent de la Cie à QUIMPER, 6, rue Verdelet.

ASTHME CATARRHES, COQUELUCHE
Guéris par L'ÉLIXIR DU COUVENT

Envoi Gratuit d'un Échantillon de Granulé et Pastilles du Couvent
France à domicile contre demande à ROUSSET, Ph^{en}, Sainte-Terre (Gironde).



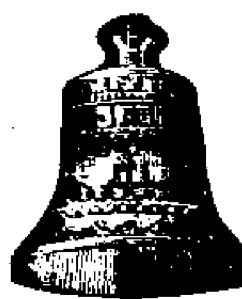
FONDERIE DE CLOCHES

Cloches neuves à 2 fr. 30 le kilog. Monture permettant de changer 6 fois la frappe du battant sur la cloche. Procédé pour rendre aux cloches fêlées leurs premières sonorités. Garantie des travaux : 15 ans.

CHAMBON ALEXANDRE à Montargis (Loiret).
BIEN METTRE L'ADRESSE

UN MONSIEUR offre gratuitement de faire connaître à tous ceux qui sont atteints d'une *maladie de la peau, dartres, eczémas, boutons, démangeaisons, bronchites chroniques, maladies de la poitrine, de l'estomac et de la vessie, de rhumatismes*, un moyen infailible de se guérir promptement, ainsi qu'il l'a été radicalement lui-même après avoir souffert et essayé en vain tous les remèdes préconisés. Cette offre, dont on appréciera le but humanitaire, est la conséquence d'un vœu.

Écrire par lettre ou carte postale à M. VINCENT, 8, place Victor-Hugo, à GRENOBLE, qui répondra gratis et franco par courrier et enverra les indications demandées.



FONDERIE DE CLOCHES

A. HAVARD à Villedieu-les-Poêles (Manche).

CLOCHES D'ÉGLISES, accords et réaccords garantis.

S'adresser à M. Paul LE JAMTEL, Négociant à Guingamp.

POTAGES MAGGI

CONSOMMÉ—EXTRAIT pour CORSER—CACAO-GLUTEN (Ch. tous les Epiciers).

Date de 1866. HORS CONCOURS Exp. Univ. Paris 1900

BYRRH

Composé de VIN GÉNÉREUX, de QUINQUINA et d'autres substances amères de premier choix, il constitue le meilleur des **TONIQUES**

Le BYRRH est essentiellement HYGIÉNIQUE et RÉCONFORTANT.
VIOLET FRÈRES, à THUIR (Pyr.-Or.).

L'Administrateur-Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Évêché.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

SOMMAIRE

I. — Directions pontificales (suite).

II. — Chronique du diocèse : Œuvres recommandées ; offices extraordinaires ; Instruction pastorale de M^r l'Évêque de Quimper et de Léon sur l'obligation de confesser extérieurement notre foi et Mandement pour le saint temps du Carême de l'année 1902 (suite et fin) ; Synode diocésain ; Les Reliques des Saints de France,

à Reims ; Nominations dans le clergé ; Prédicateurs de la station du Carême dans le Diocèse (suite) ; Souscriptions pour la Chapelle du Petit-Séminaire de Pont-Croix (7^e liste) ; Morlaix ; Plouneventer ; L'Eglise de N.-D. des Carmes, à Pont-l'Abbé (suite).

III. — Nouvelles du monde catholique : Rome ; Laval.

IV. — Bibliographie.

V. — Annonces et avis.

Offices de la semaine.

Dimanche, 23 Février. — 2^e Dimanche du Carême. Office du jour ; semi-double. Violet.

Vêpres du suivant, avec mémoire du Dimanche.

Lundi, 24. — S. MATHIAS, APÔTRE. — Double de 2^e classe. Rouge.

Mardi, 25. — S. Pierre Damien, Évêque, Docteur (du 23 Février). Double. Blanc.

Mercredi, 26. — S^{te} Marguerite de Cortone, Pénitente (au Supplément). Semi-double. Blanc.

Jeudi, 27. — De la férie. — Ou Office votif du T. Saint-Sacrement ; semi-double. Blanc.

Vendredi, 28. — Le saint Suaire de N.-S. Jésus-Christ (au Supplément). Double-majeur. Rouge.

Samedi, 1^{er} Mars. — S. Aubin, Evêque (au Propre diocésain). Double. Blanc.

Dimanche, 2. — 3^e Dimanche du Carême.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Hôpital de Lesneven.	du 21 au 24 Février.
Hôpital civil de Brest	du 25 au 28 Février.
Crozon	du 1 ^{er} au 10 Mars.

Directions pontificales (suite).

Que prétend la démocratie sociale et quel doit être le but de la démocratie chrétienne ?

Il ne peut y avoir de doute sur ce point. L'une, en effet — qu'on se laisse aller à la professer avec plus ou moins d'excès — est poussée par un grand nombre de ses adeptes à un tel point de perversité, qu'elle ne voit rien de supérieur aux choses de la terre, qu'elle recherche les biens corporels et extérieurs, et qu'elle place le bonheur de l'homme dans la recherche et la jouissance de ces biens. C'est pour cela qu'ils voudraient que dans l'Etat le pouvoir appartint au peuple. Ainsi, les classes sociales disparaissant et les citoyens étant tous réduits au même niveau d'égalité, ce serait l'acheminement vers l'égalité des biens ; le droit de propriété serait aboli, et toutes les fortunes qui appartiennent aux particuliers, les instruments de production eux-mêmes, seraient regardés comme des biens communs.

Au contraire, la démocratie chrétienne, par le fait seul qu'elle se dit chrétienne, doit s'appuyer sur les principes de la foi divine comme sur sa propre base. Elle doit pourvoir aux intérêts des petits, sans cesser de conduire à la perfection, qui leur convient, les âmes créées pour les biens éternels. Pour elle, il ne doit y avoir rien de plus sacré que la justice ; il lui faut garder à l'abri de toute atteinte le droit de propriété et de possession, maintenir la distinction des classes, qui sans contredit est le propre d'un Etat bien constitué : enfin, il faut qu'elle accepte de donner à la communauté humaine une forme et un caractère en harmonie avec ceux qu'a établis le Dieu créateur.

(Encycl. *Graves de communi.*)

La *Démocratie sociale* recherche donc uniquement les jouissances de la terre et, pour cela, elle veut la destruction de toute hiérarchie sociale, l'abolition de la propriété et l'égale jouissance de tous les biens de la terre, qui seraient possédés en commun.

La *Démocratie chrétienne*, au contraire, doit avant tout se préoccuper des biens que nous procure la foi, maintenir la distinction des classes sociales et l'inviolabilité de la propriété.

Quel est le sens exact qu'il faut attacher au terme de démocratie chrétienne ?

Il serait condamnable de détourner à un sens politique le terme de *démocratie chrétienne*. Sans doute, la *démocratie*, d'après l'étymologie même du mot et l'usage qu'en ont fait les philosophes, indique le régime populaire ; mais, dans les circonstances actuelles, il ne faut l'employer qu'en lui ôtant tout sens politique, et en ne lui attachant aucune autre signification que cette bienfaisante action chrétienne parmi le peuple. En effet, les préceptes de la nature et de l'Evangile étant, par leur autorité propre, au-dessus des vicissitudes humaines, il est nécessaire qu'ils ne dépendent d'aucune forme de gouvernement civil ; ils peuvent pourtant s'accommoder de n'importe laquelle de ces formes, pourvu qu'elle ne répugne ni à l'honnêteté, ni à la justice. Ils sont donc et ils demeurent pleinement étrangers aux passions des partis et aux divers événements, de sorte que, quelle que soit la constitution d'un Etat, les citoyens peuvent et doivent observer ces mêmes préceptes qui leur commandent

d'aimer Dieu par-dessus toutes choses et leur prochain comme eux-mêmes. Telle fut la perpétuelle discipline de l'Eglise ; c'est celle qu'appliquèrent toujours les Pontifes Romains vis-à-vis des Etats, quelle que fût, pour ceux-ci, la forme de gouvernement. (Ibid.)

Le mot *démocratie* ne conserve donc pas dans le langage de Léon XIII son sens étymologique et philosophique. Il veut dire simplement : bienfaisante action chrétienne sur le peuple. Ainsi entendue, la *démocratie chrétienne* se sépare de tout parti politique, ne se confond avec aucune forme de gouvernement et doit s'adapter à toutes, pourvu qu'elles soient justes et honnêtes.

(A suivre.)

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Œuvres recommandées.

I. Les Stations quadragésimales.

II. Mission : CROZON, du 19 Février au 15 Mars. 2^e semaine (du 23 Février au 1^{er} Mars), Président, M. Le Bail, curé-doyen de Plouzévédé.

Offices extraordinaires.

Quimper. — CATHÉDRALE DE SAINT-CORENTIN. — *Dimanche prochain, 25 Février*, après la Bénédiction à l'issue des Vêpres, chant du *Te Deum* pour le Jubilé pontifical de S. S. Léon XIII.

Pendant le Carême, sermon français : le *dimanche*, après les Vêpres — qui se chantent à 2 h. 1/2 —, le *mardi* et le *jeudi*, à 7 h. 3/4 du soir.

Instructions bretonnes, le *dimanche* et le *mercredi*, à 7 h. 3/4.

Des places sont réservées pour les hommes, au haut de la nef.

INSTRUCTION PASTORALE DE MONSIEUR L'ÉVÊQUE DE QUIMPER ET DE LÉON

SUR L'OBLIGATION

DE CONFESSER EXTÉRIEUREMENT NOTRE FOI

et Mandement pour le saint temps du Carême de l'année 1902

(suite et fin).

II. — Il Nous reste maintenant, Nos très chers Frères, à vous expliquer, comment, dans quelle mesure et par quels moyens nous devons manifester notre foi. Nous trouvons dans l'histoire de la Passion de Notre-Seigneur deux faits bien connus de vous, et qui Nous semblent de nature à jeter un grand jour sur cette question. Quand les soldats vinrent à la tombée de la nuit, au jardin des Oliviers, pour prendre Notre-Seigneur, saint Pierre tira son glaive, se précipita sur le serviteur du Grand-Prêtre et lui coupa une oreille. Notre-Seigneur blâma

cette attaque intempestive, guérit le blessé et pria son apôtre de remettre l'épée dans le fourreau (JOAN., XVIII, 10 et 11). Par là, Notre-Seigneur nous apprend que c'est avec calme et sans provocation que nous devons manifester notre foi, que la force et les moyens violents ne doivent jamais être employés par nous contre ceux qui nous attaquent. La charité, la bienveillance et la douceur, voilà nos armes de combat.

Le second fait que Nous avons à citer, c'est le reniement de saint Pierre. Celui-ci, pendant que son Maître était en présence de ses juges et flagellé par leurs indignes satellites, déclara par trois fois, devant les domestiques de la maison, qu'il ne connaissait point Jésus de Nazareth, et qu'il n'avait jamais en aucun rapport avec lui. Cette faute, qui aux yeux des hommes peut paraître légère, tant étaient inattendues et tragiques les circonstances où se trouvaient les Apôtres, a toujours été regardée par l'Eglise comme un crime énorme ; et de fait, saint Pierre la pleura toute sa vie et ses larmes creusèrent comme deux sillons sur sa face amaigrie. Nous devons apprendre, par le récit de cette chute, que si d'une part nous n'avons pas à employer le glaive pour défendre Notre-Seigneur, c'est une faute très grave de nous séparer de lui, quand il est accusé, de distinguer, dans les conjectures critiques, entre notre cause et la sienne ou bien encore de paraître approuver par un mot ou par un silence égoïste les outrages que l'on profère contre sa personne et contre sa doctrine.

Le premier devoir que nous avons à remplir pour professer convenablement notre foi, c'est de ne jamais rougir de notre titre de chrétien. Aujourd'hui, on nous appelle des *cléricaux*. Cette dénomination a un tel sens, qu'elle suffit à elle seule pour attirer sur nos têtes toutes les défaveurs. Appliquée au plus honorable citoyen, elle ne manquera pas de lui fermer toutes les carrières ; crayonnée sur le dossier du magistrat, elle lui enlèvera tout espoir d'avancement ; jetée aux passions de la rue, elle appellera sur celui qu'elle désigne, les dédains et les injures de la foule. Si cependant on veut dire par ce mot que le clergé aspire à mettre la main sur les choses de l'Etat, et que l'on veuille flétrir, par le dédain qu'il inspire, de pareilles ambitions et de semblables rêveries, ce mot, nous ne l'acceptons pas, nous le repoussons avec la dernière énergie, car il n'exprime ni ce que nous sommes ni ce que nous voulons. Mais si au contraire ce mot est synonyme de chrétien, s'il ne fait que traduire notre attachement à Jésus-Christ, à sa doctrine et à son Eglise, ce mot, nous le revendiquons pour nous, parce qu'il est notre titre de gloire ; nous le porterons fièrement et la tête haute, parce qu'il exprime très bien nos origines, nos aspirations et nos destinées.

Le paganisme, à l'époque des martyrs, avait un mot pour flétrir ces courageux athlètes ; il les appelait *chrétiens*, c'est-à-dire disciples du Dieu crucifié. Ce nom imposé par dérision,

les premiers disciples des Apôtres l'ont porté avec courage et fierté, et bientôt il est devenu un nom plein de gloire et de célébrité. D'ailleurs, n'en fut-il pas ainsi de la croix, signe auguste de notre Rédemption ? Après avoir été longtemps un instrument d'ignominie, elle est devenue dans l'Eglise l'objet d'un culte spécial et dans le monde elle brille sur la poitrine du soldat, comme l'emblème de l'honneur et de la vaillance.

Faisons donc de ce nom de *clérical*, que l'on prétend nous imposer pour nous avilir, le synonyme de *chrétien* et portons-le comme on porte dans le monde un nom illustré par des faits et des services éclatants. Nous savons bien qu'en l'employant contre nous, on veut nous accuser de servilisme, d'ignorance et de folie ; mais qu'importe, puisqu'il est prouvé par l'histoire que la liberté du monde est éclosée aux pieds de la croix, qu'aux époques de barbarie nous avons sauvé de la ruine les lettres et les sciences, et que notre folie n'est autre que celle de Jésus-Christ, c'est-à-dire la sagesse même de Dieu.

Le second moyen de rendre témoignage à Jésus-Christ, c'est de nous séparer nettement des ennemis de notre foi, non point pour les mépriser ou les maudire, mais simplement pour nous mettre à l'abri de la contagion du mal et de l'erreur qu'ils sèment autour d'eux. Saint Jean qui est, nous l'avons dit, l'apôtre de la bonté et de la miséricorde, a un mot terrible pour nous imposer cette séparation. « Si quelqu'un, nous dit-il, vient à vous, apportant une autre doctrine que celle de Jésus-Christ, ne le recevez pas, car il n'a point Dieu avec lui et n'est qu'un séducteur ; ne le saluez même pas, car en le saluant vous paraîtriez consentir à ses œuvres méchantes et les favoriser. » (II JOAN., 10.)

Mais, Nos très chers Frères, ceux qui viennent à nous avec de pareilles intentions sont nécessairement rares et toujours faciles à reconnaître. Il en est d'autres, beaucoup plus nombreux, qui cherchent à concilier l'erreur avec la vérité, le mal avec le bien. Ils torturent comme à plaisir la parole du Maître pour la mettre en harmonie avec les préjugés des masses et la raccourcir à la petite mesure de l'intelligence humaine. Parmi eux, il peut s'en rencontrer qui sont dans la bonne foi, c'est le cas d'en avoir pitié et de les aider de nos avis et de nos lumières, leur témoignant en tout un amour comparable à celui du Bon Pasteur pour sa brebis perdue. Quant à ceux qui agissent ainsi de parti pris, avec l'intention de nous séduire par leurs dehors bienveillants et de nous faire tomber dans l'erreur où ils sont tombés les premiers, nous devons nous en défier et les fuir, selon le précepte que nous avons reçu de Jésus-Christ lui-même (MATT., VII, 15). « Tenez-vous en garde contre les faux prophètes qui viennent à vous sous une peau de brebis et ne sont en réalité que des loups dévorants. » Soyez surtout impitoyables pour les livres qu'ils vous offrent,

les journaux qu'ils propagent et les brochures qu'ils répandent. Ne permettez jamais que ces écrits parfois impies, souvent libertins, toujours dangereux souillent jamais les mains ou les regards de vos femmes et de vos enfants. Sous des apparences alléchantes, ils cachent généralement un poison mortel. C'est le fruit défendu du Paradis terrestre, gardez-vous d'y toucher; le jour où vous en mangeriez, ce serait la mort pour vous et peut-être aussi pour tous ceux qui vous entourent ! *In quocumque enim die comederis ex eo, morte morieris* (GEN., II, 17).

Venger notre foi par le mépris des injures qu'elle nous attire, la mettre à l'abri de la contagion du mal en écartant d'elle tous les éléments délétères qui pourraient l'atteindre, ce n'est point encore assez. L'obligation qui nous lie vis-à-vis d'elle exige que nous prenions sa défense et que nous revendiquions publiquement ses droits, quand ils sont méconnus. Nous le pouvons, d'abord par nos actes, les actes étant aussi éloquents et souvent beaucoup plus efficaces que les paroles. Or, les actes que nous avons à produire sont tous ceux qui nous sont imposés par notre titre de chrétiens, et se trouvent renfermés dans les préceptes de Dieu et de son Eglise. Beaucoup de ces actes, il est vrai, peuvent se faire dans le secret de nos maisons; mais il en est plusieurs qui revêtent nécessairement un caractère extérieur, comme la sanctification du Dimanche, l'assistance à la messe, la communion pascale, l'abstinence, l'éducation chrétienne des enfants et la surveillance au point de vue religieux des domestiques et des employés. Les obligations de cette seconde catégorie, nous devons les accomplir sans bruit et sans ostentation, vous le comprenez, mais aussi sans timidité, sans respect humain, avec la conscience d'un homme qui sait pertinemment ne faire qu'user d'un droit et s'acquitter d'un devoir.

Ah ! Nos très chers Frères, plus d'une fois, Nous avons été remué jusqu'au fond de Notre âme, en voyant de Nos yeux, aux jours de vos grands *Pardons*, avec quel éclat vous savez, par vos prières et par vos chants, manifester les sentiments religieux qui vous animent, et sous ce rapport votre réputation n'est plus à faire, car Nous pouvons dire de vous ce que saint Paul disait des premiers chrétiens de Rome : « Votre foi est connue dans l'univers tout entier » (ROM., I, 8). Sans doute, cette foi des grandes solennités, vous la gardez, et jusqu'à la fin, vivace dans vos âmes; mais pourquoi faut-il qu'un trop grand nombre la laissent sommeiller et comme morte au fond de leur cœur, en temps ordinaire et surtout quand les nécessités de la vie les poussent dans les grandes villes, en dehors de notre chère Bretagne ? Ce n'est pas seulement dans certaines circonstances plus solennelles, mais partout et toujours que nous devons paraître au dehors ce que réellement nous sommes au dedans.

S'il faut des actes pour la manifestation et la défense de notre foi, aux actes il convient souvent d'ajouter la parole. C'est aux Evêques, et aussi aux prêtres qu'il appartient en premier lieu d'élever la voix en faveur de notre sainte religion; mais nous serions, Nos très chers Frères, dans une erreur profonde, si nous estimions que les simples fidèles n'ont rien à faire de ce côté. Dans la cause que nous soutenons, tout est commun entre les chefs et les soldats : le même Dieu, la même Foi, le même Baptême (EPH., IV, 5), et par conséquent les efforts doivent être communs et se répartir entre tous, selon les capacités et la mission de chacun. Les prêtres prêchent du haut de la chaire catholique aux fidèles qui marchent en plein soleil de la révélation, et pendant ce temps-là, les pieux laïcs, qui vivent au milieu du monde, ne doivent négliger aucune occasion d'y défendre la cause de la foi et de faire pénétrer dans les ténèbres du siècle un peu de la lumière de l'Evangile. Ainsi le vrai chrétien, quand il s'agit de religion dans les compagnies où il se trouve, ne se croira jamais condamné au silence, ni exempt de travailler en faveur de ses croyances. S'il sait parler, au lieu d'applaudir par un sourire équivoque aux propos malveillants de l'incrédule ou de l'impie, il parlera, il confondra des accusations ridicules, dissipera les malentendus, réfutera des objections mille fois répétées, fera valoir les preuves, et au besoin flagellera, comme ils le méritent, les calomniateurs et les hommes de mauvaise foi. S'il ne sait que protester, il protestera, mais avec cette énergie que donne toujours la conviction de la justice et de la sainteté d'une cause. Jamais il ne se résignera à un silence qui pourrait être interprété comme une approbation.

Ce n'est pas assez, car il y a des actes de la vie sociale auxquels, comme citoyen, le catholique a le droit et le devoir de prendre part. Il se souviendra, dans ces circonstances, qu'il demeure responsable des actes de sa vie publique au même titre que des actes de sa vie privée, et il cherchera, avant toute autre considération, ce que Dieu et la conscience exigent de lui. Il peut être appelé à nommer des représentants dans la commune, dans le département ou dans l'Etat. Alors, qu'il prenne garde de se laisser intimider par les promesses ou par les menaces. S'inspirant de la liberté accordée à tous les citoyens, il devra toujours choisir parmi les candidats ayant chances de succès le catholique qu'il jugera le plus apte, par sa sagesse et sa modération, à défendre efficacement les droits de la conscience et de la religion. A défaut de candidat catholique, il devra porter son suffrage sur celui qui, parmi les autres, lui sera connu pour ses tendances pacifiques et pour son esprit de justice et de liberté. Mais jamais il ne pourra ni ne devra accorder son vote à ceux que leurs opinions, leurs préjugés, leur éducation ou leurs attaches, ont notoirement rangés parmi les véritables ennemis de l'Eglise.

Oui, Nos très chers Frères, confessons courageusement notre foi ; confessons-la devant nos amis inquiets, comme l'impérissable fondement de toute société ; confessons-la devant tant d'hommes lâches ou timides qui craignent toujours de se compromettre pour la cause de Dieu ; confessons-la devant nos ennemis, au risque de subir leur mépris ou d'encourir leur courroux. Confessons la foi catholique tout entière, confessons-la partout et toujours, dans notre cœur, dans nos paroles, dans nos actes et dans nos démarches... Et cette confession simple et généreuse de la vérité chrétienne deviendra pour nous un gage assuré de victoire et de salut : « *Veritas liberabit vos* » (JOAN., VIII, 32).

(Suit le dispositif, publié dans le numéro de la Semaine religieuse du 7 Février.)

Synode diocésain. — Nous pouvons annoncer dès aujourd'hui que le prochain synode, fixé, comme on sait, à la troisième semaine après Pâques, s'ouvrira le lundi matin, 14 Avril, pour se terminer le mercredi 16.

Monseigneur l'Evêque, assisté d'une commission de seize membres, travaille activement à préparer les questions qui devront être traitées. Le programme en sera prochainement envoyé au clergé du diocèse.

Les Reliques des Saints de France, à Reims. — Son Em. le Cardinal Langénieux a eu la pensée, aussi patriotique que pieuse, de réunir au berceau de la France chrétienne, dans la nouvelle église Sainte-Clotilde, à Reims, les reliques de nos principaux saints. Il a adressé une demande, à cet effet, à NN. SS. les Evêques et aux Ordres religieux qui, non contents d'offrir des Reliques, ont envoyé des châsses et des reliquaires avec des inscriptions pour affirmer la participation de tous les diocèses de France à la création de ce Reliquaire national.

Le diocèse de Quimper et de Léon y sera représenté par trois de ses plus illustres Patrons : saint Corentin, saint Pol-de-Léon et saint Guénolé. Les reliquaires qui contiennent leurs restes vénérés, à Quimper et à Saint-Pol, ont été ouverts, avec toutes les formalités requises, et les parcelles détachées de leurs ossements ont été renfermées dans trois médaillons séparés et placés dans un élégant reliquaire en bronze doré, de forme triangulaire, ayant trois faces vitrées et, aux angles, trois contreforts polygonaux surmontés de pinacles. Le toit est orné d'écailles simulées, avec clocheton hexagonal de couronnement, entouré de six statuettes d'anges. Sur le socle, le nom du diocèse de « Quimper et de Léon » et les armes de Monseigneur Dubillard.

Nous sommes heureux de donner ici la lettre par laquelle Son Em. le Cardinal-Archevêque de Reims a accusé réception du précieux envoi :

« Reims, le 8 Février 1902.

« CHER ET VÉNÉRÉ SEIGNEUR,

« J'ai hâte de vous remercier de l'envoi des Reliques des saints Patrons de votre diocèse et de la lettre fort aimable qui accompagne ce pieux présent.

« Presque tous les Evêques de France ont bien voulu s'associer à la pensée d'élever à sainte Clotilde, auxiliaire si actif de la conversion des Francs, un monument qui perpétuât le souvenir des fêtes du centenaire de notre baptême national.

« Le trésor que vous me confiez sera honoré et glorifié par d'ardentes prières pour la France et l'Eglise. Il me sera doux d'y voir un gage de l'union plus intime et perpétuelle de nos âmes et de nos diocèses.

« Agréez donc, cher et vénéré Seigneur, avec mes remerciements, l'assurance de ma respectueuse et toute fraternelle affection en N.-S.

« † B.-M. Card. LANGÉNIEUX,

« Arch. de Reims. »

Puissent les Saints de France réveiller au cœur de notre génération, avec la foi vive des âges passés, les mâles courages, les fières énergies qui engendrent, pour le service de Dieu et de la patrie, les suprêmes dévouements et les sacrifices réparateurs !

Nominations dans le clergé. — Par décision de Monseigneur l'Evêque, ont été nommés :

M. Salaün, vicaire à Châteauneuf-du-Faou, aumônier-adjoint de l'œuvre paroissiale militaire de Saint-Mathieu de Quimper ;

M. Perret, vicaire à Beuzec-Cap-Sizun, vicaire à Châteauneuf-du-Faou ;

M. Sellin, jeune prêtre de Riec, vicaire à Pouldreuzic, en remplacement de M. Migadel, démissionnaire pour cause santé ;

M. Salaün, vicaire à Henvic, vicaire à Lesneven, où un 3^e vicariat est établi ;

M. Quéré, jeune prêtre de Plounévez-Lochrist, vicaire à Henvic.

Prédicateurs de la Station du Carême dans le Diocèse
(suite).

BREST. — Notre-Dame du Mont-Carmel. — Le R. P. Alphonse, Capucin, de la maison de Paris.

LAMBÉZELLEC. — Prédications bretonnes (tous les Dimanches du Carême) : M. Ollivier, aumônier des Religieuses Franciscaines, à Brest ; prédications françaises (temps pascal) : R. P. Daniel, missionnaire de l'Immaculée-Conception, de Rennes.

Souscriptions pour la Chapelle du Petit-Séminaire de Pont-Croix.

(7^e LISTE.)

Montant des listes précédentes	7.003 ^{8.110 75}	
Un Aumônier.	100 ^{fr}	,
M ^{lle} Halléguen, de Châteaulin	20	,
M. Quintrec, aumônier du Collège, à Morlaix.	15	,
M. Corrigou, vicaire général	50	,
M. Pini, aumônier de la Norgard (Le Tré- voux)	200	,
M. Barbraud, chan. hon. de Quimper, curé de Néré (diocèse de la Rochelle)	15	,
Paroisse de Pouldergat	70	,
La paroisse de Saint-Divy.	20	,
Anonyme de Plougoulm	6	,
Anonyme de Plonéis	50	,

Souscriptions reçues au Petit-Séminaire
de Pont-Croix.

M. le Supérieur du Grand-Séminaire	200	,
M. le chanoine Abgrall. — Souscription, 200 fr. — 1 ^{er} versement	100	,
M. le chanoine Bargilliat	200	,
M. et M ^{me} Vincent Belbéoc'h	400	,
M. le chanoine Le Roy, archiprêtre de Châ- teaulin. — Souscription, 500 fr. — 1 ^{er} ver- sement	109	,
M. le Recteur de C ^{***}	50	,
Une Supérieure d'école libre	100	,
M. Merrien, vicaire à Telgruc	50	,
Un Vicaire	25	,
M. Grall, vicaire à Plozévet.	50	,
M. Le Brusq, de Pont-Croix.	20	,
M. Pelliet, vicaire à Pont-Croix.	50	,
M. Mengant, recteur de Loc-Maria-Plouzané.	100	,
M. Belbéoc'h, vicaire à Plouneour-Ménez	100	,
Une communauté religieuse et M. l'Aumô- nier	25	,

TOTAL ~~9.128~~ ^{10.235 75}

MORLAIX. — Une bienfaitrice des pauvres. — On nous écrit :

« Les pauvres sont dans la tristesse, les enfants des écoles chrétiennes et des établissements de bienfaisance versent des pleurs : une grande chrétienne, une femme généreuse est partie recevoir au ciel la récompense de celui qui dans le malheureux a reconnu

Jésus-Christ. Madame la comtesse de Kersauson s'est éteinte pieusement, le jeudi 13 Février.

« Pour dire en un mot ce qu'elle fut, je ne trouve que cette expression : la charité personnifiée. Madame de Kersauson a fait du bien à tout le monde ; les œuvres de l'arrondissement de Morlaix et de plusieurs paroisses du diocèse de Saint-Brieuc vivaient et vivront de ses générosités. Chaque année, elle avait son budget spécial pour ses largesses ; mais très souvent, vers le mois d'Octobre, le budget de l'année suivante était déjà entamé. C'est que, de tous côtés, on s'adressait à celle que l'on savait incapable de répondre par un refus. La charité, l'aumône, voilà l'occupation quotidienne de Madame la comtesse de Kersauson.

« Aussi, quel deuil occasionné par sa mort ! quelle affluence à ses funérailles célébrées, samedi, en l'église Saint-Mathieu ! Toutes les classes de la société étaient là confondues, unies dans un même sentiment de respectueuse sympathie, de reconnaissance et de regrets.....

« La levée de corps fut faite par M. le Curé de Plouigneau, pasteur de la défunte ; M. l'Archiprêtre de Saint-Mathieu, qui lui donna les derniers secours de la Religion, offrit le saint Sacrifice pour le repos de son âme. L'absoute fut donnée par M. l'abbé Duclos, ancien recteur de Plouézoc'h, ami intime de la famille de Kersauson. Parmi les nombreux ecclésiastiques présents à la cérémonie, citons Mgr Dulong de Rosnay, MM. les Recteurs de Plounérin, Saint-Melaine, Saint-Martin, Ploujean, Carantec, Saint-Jeandouigt, etc... Le soir, les membres du clergé de la région, absents le matin, assistaient à l'inhumation qui a eu lieu au cimetière de Plouézoc'h, sépulture de la famille.

« A la fin de la messe d'enterrement, M. le Curé de Morlaix a fait remettre aux enfants de Madame de Kersauson une lettre de Mgr l'Evêque de Quimper, leur présentant ses sincères condoléances. Puisse cette marque de haute sympathie calmer la douleur de la famille de la généreuse défunte, et aussi de ses obligés de toute catégorie, des pauvres, son autre famille ! « X..... »

PLOUNÉVENTER. — Mort de M. Soubigou. — Nous avons le regret d'apprendre la mort de M. Soubigou, ancien sénateur du Finistère, conseiller général du canton de Landivisiau, décédé à Plounéventer, dans sa 84^e année.

Nous n'avons pas à parler ici de la carrière politique du regretté défunt ; un mot la résume : catholique de conviction, il se montra toujours tel, forçant l'estime de ses adversaires qui rendaient hommage à ses vertus de race, à sa foi bretonne, à ses mœurs patriarcales, comme ils appréciaient la bonhomie de son langage et de ses manières.

On sait que M. Soubigou conserva toujours, au Sénat, le costume breton ; ce n'était pas, chez lui, de la pose, mais un culte filial du pays et de la terre des aïeux. En revenant en Bretagne,

son bonheur était de revoir ses champs et de reprendre la vie de paysan, confondu avec ses compatriotes à la ferme comme à l'église où son attitude pieuse et recueillie était pour tous un exemple, une vraie prédication.

M. Soubigou est mort comme il a vécu, et c'est le plus bel éloge que nous puissions faire de lui : en Breton sans reproche, en chrétien fidèle. Dieu ait son âme !

L'église de Notre-Dame des Carmes à Pont-l'Abbé.

(Suite.)

Le curé actuel de Pont-l'Abbé, M. A. Madec, a beaucoup fait pour son église, et quand il aura réalisé tous ses projets, il lui aura rendu à peu près sa beauté première.

Par lui, le chœur a été heureusement modifié dans ses dimensions et dans ses dégagements, muni d'un nouveau pavé ; un beau maître-autel, offert par de pieux paroissiens, dessiné par M. Abgrall, a pris la place de l'affreux coffre en bois qui avait duré trop longtemps ; le nouvel autel, en pierre blanche, a des colonnettes en onyx avec bases et chapiteaux en bronze doré.

Un groupe reproduisant le célèbre tableau d'Alonzo Cano : Saint François détachant Notre-Seigneur de la croix pour y prendre sa place, se dresse près de la porte latérale entre les gracieuses statues de saint Antoine de Padoue et de sainte Claire. Devant ces saintes images, objets d'une particulière dévotion, il y a presque toujours des fidèles en prière.

Tout à côté, un vitrail représentant le martyre de saint Laurent rappelle le souvenir de la belle chapelle où le grand archidiacre de saint Syxte était autrefois vénéré.

Dans ce même mur du Nord, une seconde verrière représente saint Augustin, son ami saint Alypius et son fils Adéodat, au moment où ils viennent de recevoir le baptême : pendant que sainte Monique savoure la joie de se voir enfin exaucée, saint Augustin et saint Ambroise, en se répondant, improvisent le *Te Deum*, dont les premiers versets se lisent entre les mains des anges dans le tympan de la fenêtre.

Le troisième et dernier vitrail de cette série représente saint Bernard donnant l'habit de son Ordre de Cîteaux à sa sainte amie Brucengarde d'Anjou, duchesse de Bretagne, veuve du vénérable duc Alain Fergent et mère du duc Conan III. Ce très pieux prince et sa triste épouse Mathilde d'Angleterre figurent dans cette verrière comme assistant à la vesture. Cette cérémonie eut lieu à Larré, en Breizh, en 1130.

Dans les vitraux du tympan, de jolis anges portent des banderoles où se lisent : le premier mot de la belle prière de saint Bernard à la Sainte-Vierge : *Memento*, et la triple exclamation qui s'échappe des lèvres du saint docteur, au moment où il

venait d'entendre chanter à la cathédrale de Spire les derniers mots du *Salve regina*, et que l'Église a depuis lors ajoutés à cette antienne :

O clemens,

O pia,

O dulcis virgo Maria.

Il y a un an à peine, la très belle fenêtre formant le fond de la chapelle de Notre-Dame des Carmes était encore en grande partie bouchée, comme je l'ai dit plus haut. Le retable très élevé se composait d'une niche en bois, ornée à son sommet de deux anges fort gracieux supportant une couronne. Cette couronne s'élevait au-dessus de la statue vénérée de Notre-Dame des Carmes. La niche en bois était encadrée entre deux blocs de maçonnerie en pierre blanche peinte en faux marbre ; chacun de ces massifs présentait deux niches superposées ; celles du bas contenaient les statues de sainte Thérèse et de sainte Marie-Madeleine de Pazzi (1) ; celles du haut, les statues de sainte Marguerite et de sainte Geneviève.

Dans son ensemble, ce retable, sans être un chef-d'œuvre, n'était point précisément laid, mais il avait le grand tort de cacher la fenêtre qui, après les deux grandes rosaces, contribue le plus à la beauté générale de l'église. Pour tout juge de bonne foi, étranger au parti pris, l'aspect du bas-côté a été heureusement transformé par l'enlèvement de la lourde masse qui encadrait la statue de Notre-Dame, et le vitrail, maintenant complété, est d'un effet remarquable.

Les deux baies centrales ont été destinées à former un encadrement à la statue vénérée. De deux vases partent des bouquets de lis et des enroulements de roses blanches se détachant vigoureusement sur un beau fond d'azur ; les baies extrêmes ont reçu les images de deux saints personnages, nommés bien des fois dans ce travail : le bienheureux Jean Soreth, fondateur des Carmélites, et la bienheureuse Françoise d'Amboise. Elle est représentée portant le manteau ducal d'hermine sur son habit religieux, et ayant à côté d'elle la couronne à laquelle elle renonça.

Sous cette fenêtre et ce vitrail est un gracieux autel en pierre blanche encadrant un charmant bas-relief. La Vierge y est représentée avec l'Enfant Jésus, donnant le rosaire à saint Dominique et le scapulaire à saint Simon Stock. Sur l'autel une forte colonnette décorée des fleurs de lis de France et des hermines de Bretagne porte la statue de Notre-Dame des Carmes ; sur le petit retable sont quatre blasons portant les armes de Bretagne et de l'Ordre du Carmel, de Mgr Dubillard, évêque de Quimper et de Léon, et de Mgr Jolivet, évêque de Béline, vicaire apostolique de Natal, originaire de Pont-l'Abbé.

(1) Une personne digne de foi m'a affirmé que jusqu'à la Révolution, le couvent des Carmes de Pont-l'Abbé possédait un voile de sainte Marie-Madeleine de Pazzi.

Dans les encoignures, près de l'autel, sont les très belles statues du saint prophète Elie et de sainte Thérèse ; entre les vitraux de la Visitation et de la Présentation est celle de sainte Marie-Madeleine de Pazzi. On voit donc que dans la décoration récente de cette chapelle, rien n'a été enlevé de ce qui était un mémorial de l'ordre des Carmes ; au contraire, la statue de saint Elie est un ajout fort heureux. Les anciennes statues de sainte Thérèse et de sainte Marie-Madeleine de Pazzi étaient des moulages en terre cuite sans grande ancienneté, sans caractère et sans aucune valeur artistique ; au contraire, les statues de sainte Marguerite et de sainte Geneviève, sans être belles, sont assez intéressantes ; aussi seront-elles remplacées.

Reste encore à accomplir un travail délicat : la statue de Notre-Dame des Carmes, appelée autrefois « *Notre-Dame de Recouvrance* », n'est pas seulement très vénérée par les Pont-Labbistes et par toute la population du canton ; elle est aussi très belle, mais elle a subi des mutilations fâcheuses et des raccommodages plus fâcheux encore ; elle a donc absolument besoin de passer entre les mains d'un statuaire habile... et cela ne saurait suffire ; ainsi que la plupart des statues destinées à l'intérieur des églises pendant le moyen âge, elle a été peinte et dorée ; la dorure est aujourd'hui bien ternie, et la peinture du visage et des mains de la Vierge, de toute la jolie statue de l'Enfant Jésus tient le milieu entre le gris et le noir. N'importe où et n'importe comment elle serait placée, Notre-Dame des Carmes apparaîtrait dans des conditions désavantageuses, mais devant un vitrail elle n'apparaît que comme une grande tache sombre. Est-ce la faute du vitrail ? Est-ce la faute de la statue ?

C'est le fait de l'un et de l'autre, mais il n'y a pas et il n'y avait pas cependant à songer à une autre place. La conclusion c'est qu'il faut une restauration ; elle s'impose et elle est urgente.

Il y eut un temps où notre pays possédait nombre de statuaires et de décorateurs habiles ; aujourd'hui, qu'on le veuille ou non, la centralisation fait loi dans les arts comme dans la politique ; les ateliers de Paris et de deux ou trois grandes villes sont seuls outillés pour mener à bonne fin un travail comme celui qui nous occupe. Si les Parisiens veulent une belle broderie *bigouden*, il leur faudra bien la commander à Pont-l'Abbé, mais si les... *Pont-Labbistes* veulent que leur belle statue soit remise en état, il leur faudra bien lui faire faire le voyage, car appeler peintre et sculpteur pour des semaines risquerait d'être assez dispendieux, et ce surcroît de dépense, contraire à tout bon sens, ne saurait se justifier. Les statues non moins belles et non moins vénérées de Notre-Dame de Cléden-Poher et de Notre-Dame des Portes, le beau groupe de la Trinité et la charmante statue de saint Laurent de Melgven, etc., etc., ont été admirablement restaurés par les ouvriers parisiens et sont restés tout aussi chers à la dévotion populaire... Mais j'en ai peut-être déjà trop dit et je me rendrais peut-être ridicule en justifiant une fois de plus le proverbe : *il n'est pire sourd que celui qui ne veut pas entendre.* (A suivre.)

NOUVELLES DU MONDE CATHOLIQUE

ROME. — Le Saint-Père, en bonne santé, continue de vaquer à ses occupations et donne journellement des audiences. Il a assisté au premier sermon du Carême, donné, le vendredi 14 Février, par le prédicateur ordinaire des palais apostoliques qui est, comme on le sait, un Capucin.

Tout fait espérer que Léon XIII supportera vaillamment les fatigues des prochaines fêtes et réceptions de son Jubilé pontifical.

L'anniversaire du couronnement sera célébré dans la basilique de Saint-Pierre, le 3 Mars prochain.

Des invitations sont adressées à tous les gouvernements pour qu'ils s'y fassent représenter ; le gouvernement français a été le premier à envoyer son acceptation.

Sous Pie IX, les anniversaires de couronnement étaient fêtés jusqu'en 1870, avec la même solennité.

— Les nouvelles de la santé du cardinal Parocchi continuent à être bonnes ; Son Eminence est entrée en pleine convalescence, à la grande joie de la population romaine, qui garde une grande affection pour son ancien Cardinal vicaire.

— Le Carême est prêché, cette année, à Saint-Louis-des-Français par M. le chanoine Valentin, de l'Institut catholique de Toulouse.

NANTES. — La Jeunesse catholique de l'Ouest tiendra son « Conseil régional », le samedi 22 et le dimanche 23 Février, à Nantes, sous le patronage de Mgr Rouard. Nous regrettons d'en avoir été avisés trop tard pour publier à temps le programme et les autres renseignements utiles.

— Ces jours derniers, à Nantes, où se trouve un cirque, quatre jeunes enfants faisant partie de la troupe faisaient leur Première Communion dans la chapelle des Sœurs Auxiliatrices qui les avaient préparés à ce grand acte de la vie chrétienne.

Mgr Rouard avait tenu à présider lui-même cette cérémonie. Après avoir donné le sacrement de la Confirmation aux jeunes forains, le vénéré prélat a prononcé une touchante allocution, que les assistants, parmi lesquels se trouvait tout le personnel du cirque, ont écouté avec un recueillement ému.

BIBLIOGRAPHIE

Vient de paraître chez GARNIER FRÈRES, 6, rue des Saints-Pères, Paris.

BOSSUET. — *Lectures spirituelles pour la préparation au Carême*, in-12 de 600 pages br. 2 f. 50.

Nous avons déjà signalé à nos lecteurs cette heureuse innovation d'une

bibliothèque de Lectures spirituelles empruntée aux meilleurs maîtres de la vie spirituelle et aux Pères et Docteurs de l'Eglise. Après Bourdaloue et Saint Augustin voici que Bossuet élève à son tour sa grande voix pour nous parler du travail réformateur qui doit se faire en nos âmes pendant le saint temps du carême.

Dans quelques jours, Massillon et le P. Ventura viendront compléter son œuvre et nous préparer à ressusciter avec Jésus, au Saint Jour de Pâques.

L'ouvrage dont nous saluons aujourd'hui l'apparition, comprend vingt-quatre des plus beaux sermons de Bossuet, son éloquence sera goûtée par nos lecteurs, car il la puisait aux sources mêmes des Livres Saints qui étaient son sujet d'étude favori.

En vente à la même librairie:

MASSILLON. — (Carême) in-12 de 500 p. br. 2 f. 50.

P. VENTURA. — (Passion) in-12 de 500 p. br. 2 f. 50.

LA SOCIÉTÉ DE PUBLICITÉ

92, RUE RICHELIEU, à PARIS,
est seule chargée de recevoir
les annonces de la *Semaine
religieuse* de Quimper.

COMPAGNIE FRANÇAISE DU PHÉNIX

ASSURANCES { Contre l'Incendie, mobilières et immobilières.
Sur la Vie et en cas de Décès, à primes
viagères ou temporaires.

Capitaux différés. — Rentes viagères immédiates et différées.

Pour renseignements, s'adresser à **M. MAUDUIT**, agent de la Cie
à **QUIMPER**, 6, rue Verdelet.

SAUVAGE

Ancienne
Maison
PIRIOU

3, rue Kéréon SUCCESSEUR QUIMPER

HORLOGERIE — BIJOUTERIE — OPTIQUE — ORFÈVRE
BRONZES & ORFÈVRE D'ÉGLISE

Assortiment considérable de Candélabres, Garnitures d'autels,
Thabors, Calices, Ciboires, Custodes, Boucles de sou-
liers, etc., à des prix excessivement réduits.

Nouveau candélabre à transformations multiples, breveté s. g. d. g.
Réparations, remise à neuf, dorure et argenture.

Le Chronomètre « A la Montre de Genève » que l'on trouve seulement chez
M. SAUVAGE, qui en a la propriété exclusive, doit son succès toujours croissant
à sa qualité exceptionnelle, à son bon marché et à son réglage parfait; c'est sans
contredit la Montre de précision par excellence. Ce mouvement, entièrement monté
sur rubis, est à ancre ligne droite, levées visibles, double plateau, spiral Bréguet,
balancier compensé, et se fait en boîtes or, argent, acier et nickel.

ARTICLES POUR FUMEURS
Écume et Ambre 1^{er} choix.

ORFÈVRE DE TABLE
Qualité supérieure, prix exceptionnel.

L'Administrateur-Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Évêché.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

SOMMAIRE

I. — Apostolat de la Prière.
II. — Directions pontificales
(suite).

III. — *Chronique du diocèse* :
Œuvres recommandées ; Offices
extraordinaires ; Conférence de
Saint-Vincent de Paul ; Pèleri-
nage à Rome ; Le Mois de saint Jo-
seph ; Neuvaine « de la Grâce »
en l'honneur de saint François
Xavier ; Nominations dans le
clergé ; Prédicateurs de la station

du Carême dans le Diocèse (suite) ;
Souscriptions pour la Chapelle du
Petit-Séminaire de Pont-Croix
(8^e liste) ; Nécrologie ; Quimperlé ;
Appel aux chrétiennes de France ;
L'église de Notre-Dame des Car-
mes à Pont-l'Abbé (suite).

IV. — *Nouvelles du monde
catholique* : Rome ; etc. ; Congrè-
gations romaines.

V. — *Bibliographie.*

VI. — *Annonces et avis.*

Offices de la semaine.

Dimanche, 2 Mars. — 3^e Dimanche du Carême. Office du jour ;
semi-double. Violet. A la messe, mémoire de S. Joévin,
Evêque (au *Propre diocésain*).

Vêpres du suivant, avec mémoires du Dimanche et de
S. Joévin.

Lundi, 3. — S. Guénolé, Abbé (au *Propre diocésain*). Double-
majeur. Blanc.

Mardi, 4. — S. Casimir, roi de Pologne, Confesseur. Semi-
double. Blanc.

Mercredi, 5. — De la férie. — Ou Office votif de S. Joseph ;
semi-double. Blanc.

Jeudi, 6. — De la férie. — Ou Office votif du Très Saint
Sacrement ; semi-double. Blanc.

Vendredi, 7. — Les Cinq Plaies de Notre-Seigneur Jésus-
Christ. Double-majeur. Rouge.

Samedi, 8. — S. Jean de Dieu, Confesseur. Double. Blanc.

Dimanche, 9. — 4^e Dimanche du Carême.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Crozon du 1^{er} au 10 Mars.

Apostolat de la Prière.

LIGUE DE PRIÈRES EN UNION AVEC LE CŒUR DE JÉSUS

Intention générale pour Mars 1902, approuvée et bénie par Notre S.-P. le Pape :

LE CULTE DU CRUCIFIX

Personne n'ignore la guerre acharnée faite de nos jours au crucifix ; les feuilles publiques ne nous rapportent hélas ! que trop souvent les tristes exploits des « briseurs de croix » et des « décrocheurs de crucifix ». Pourquoi cette haine satanique ? Pourquoi tant de rage contre l'image de Jésus crucifié ?

C'est que le crucifix est par excellence le symbole de notre foi religieuse. La science du crucifix n'est autre que la science même de la religion, suivant cette parole de saint Paul : « Je n'ai pas jugé savoir parmi vous autre chose que Jésus-Christ et Jésus-Christ crucifié ; *non enim judicavi me scire aliquid inter vos nisi Jesum Christum et hunc crucifixum.* » (I Cor., II, 2.)

Le crucifix nous rappelle, en effet, les grands mystères de notre religion, et nous invite éloquemment à mettre en regard la malice du péché et l'infinie miséricorde de Dieu.

Le crucifix place aussi sous nos yeux un modèle de toutes les vertus, modèle parfait puisqu'il est divin. Comme il est patient sur la croix, notre divin Rédempteur, en proie aux plus cruelles tortures du corps et de l'âme ! « Mon Père, mon Père, pourquoi m'avez-vous abandonné ? » Quelle humilité au milieu des opprobres et des outrages dont il est abreuvé ! Quel dénuement absolu ! Quel zèle des âmes : *Sitio* ! Quelle soumission à la volonté de son Père : « Mon Père, je remets mon âme entre vos mains ! »

Aussi, combien de chrétiens ont demandé à la contemplation de leur crucifix consolation dans leurs peines, force dans leurs travaux, courage et espérance à l'heure de la mort ! Heureux qui, à ses derniers moments, trouve un ami fidèle qui lui adoucisse les angoisses de l'heure suprême. Aimez votre crucifix pendant la vie, et le crucifix sera pour vous cet ami fidèle qui vous aidera, vous encouragera et vous ouvrira les portes de l'éternelle béatitude.

« La croix, dit saint Jean Chrysostome, a éteint la colère que Dieu ressentait contre l'homme pécheur ; elle a opéré la réconciliation, renversé la citadelle de la mort et brisé la puissance du démon. La croix est un bouclier invincible, l'armure des combattants et le fondement de la vertu. La croix a rouvert le paradis et introduit dans le ciel le genre humain qui était sur le point de se perdre. »

PRIÈRE QUOTIDIENNE PENDANT CE MOIS

Divin Cœur de Jésus, je vous offre, par le Cœur immaculé de Marie, les prières, les œuvres et les souffrances de cette journée, en réparation de nos offenses et à toutes les intentions pour lesquelles vous vous immolez continuellement sur l'autel.

Je vous les offre, en particulier, afin que la croix de Jésus-Christ soit connue et aimée de tous les hommes.

Résolution apostolique : Donner partout au crucifix la place d'honneur.

Directions pontificales (suite).

Quel est le double grief que doivent éviter les catholiques qui travaillent au bien des prolétaires ?

Les intentions et l'action des catholiques, qui travaillent au bien des prolétaires, ne peuvent, à coup sûr, jamais tendre à préférer un régime civil à un autre ni à lui servir comme de moyen de s'introduire.

De la même façon, il faut mettre la démocratie chrétienne à couvert d'un autre grief : à savoir qu'elle consacre ses soins aux intérêts des classes inférieures, mais en paraissant laisser de côté les classes supérieures, dont l'utilité n'est pourtant pas moindre pour la conservation et l'amélioration de l'Etat. (Encycl. *Graves de communi.*)

Une fois de plus, Léon XIII affirme que les catholiques, comme tels, n'appartiennent à aucun parti politique, qu'ils ne doivent éloigner le concours d'aucun citoyen pour arriver à leurs fins, qui sont : le relèvement des classes inférieures et l'amélioration du gouvernement existant.

Pourquoi le zèle des catholiques doit-il s'étendre à toutes les classes de la société ?

On évitera ce grief, grâce à la loi chrétienne de charité dont Nous avons parlé plus haut. Celle-ci ouvre ses bras pour accueillir tous les hommes, quelle que soit leur condition, comme étant les enfants d'une seule et même famille, créés par le même Père très bon, rachetés par le même Sauveur et appelés au même héritage éternel. Certes, c'est bien la doctrine et l'exhortation de l'Apôtre : *Soyez un seul corps et un seul esprit, comme vous avez été appelés à une seule espérance dans votre vocation. Il y a un seul Seigneur, une seule foi, et un seul baptême, un seul Dieu et père qui est au-dessus de tous, et au milieu de toutes choses et en nous tous* (Eph., IV, 4-6). Ainsi, à cause de l'union naturelle du peuple avec les autres classes, union qui est rendue plus étroite par la fraternité chrétienne, tout le zèle qui est consacré au soulagement du peuple fait sentir assurément son influence parmi ces classes elles-mêmes, d'autant plus qu'il est convenable et nécessaire, pour obtenir un bon résultat, que celles-ci soient appelées à prendre leur part d'action. (Ibid.)

Le devoir des catholiques sera donc d'amener l'union entre toutes les classes de la société, et cela en ne laissant de côté aucune d'elles et en faisant, dans la limite du possible, entrer les riches dans toutes les œuvres de bienfaisance chrétienne. (A suivre.)

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Œuvres recommandées.

I. Les Stations quadragésimales.

II. Mission : CROZON, du 19 Février au 15 Mars. 3^e semaine (du 2 au 8 Mars), Président : M. A. Le Roy, chanoine honoraire, curé-archiprêtre de Châteaulin.

III. Retraite. — Retraite bretonne pour les hommes, à Quimper, du 8 au 15 Mars.

Offices extraordinaires.

Quimper. — CHAPELLE DE LA RETRAITE. — *Dimanche 2 Mars*, réunion de la Congrégation des Dames. A 7 h. 1/2, messe, instruction et bénédiction du T. S. Sacrement.

Conférence de Saint-Vincent de Paul. — La réunion générale de la Conférence Saint-Vincent de Paul des hommes a eu lieu sous la présidence de Sa Grandeur Mgr Dubillard, le 1^{er} Dimanche du Carême; le rapport annuel a été présenté par M. du Feigna de Keranforêt.

Dimanche prochain, 2 Mars, une quête en faveur des pauvres visités par la Conférence sera faite à la cathédrale de Saint-Corentin et à l'église Saint-Mathieu.

Pèlerinage à Rome. — S. G. Monseigneur l'Évêque a bien voulu désigner M. l'Archiprêtre de la Cathédrale pour organiser le pèlerinage à Rome. Dès ce moment, M. le Curé de Saint-Corentin s'en est occupé. Si jusqu'à présent la *Semaine religieuse* n'a donné aucun programme, la seule cause en est que l'on voudrait connaître, avant de se décider, la date précise des élections. Jusque là il est bien difficile de rien organiser de sérieux; mais aussitôt qu'on sera fixé, le programme paraîtra.

En attendant, que chacun se prépare et propage autour de lui la belle pensée de voir Rome et d'y recevoir la bénédiction du Saint-Père, dans l'année de son Jubilé pontifical. C.

Le Mois de saint Joseph. — Le 15 Août 1889, le Saint-Père adressait aux fidèles du monde entier une Encyclique sur le Patronage de saint Joseph, qu'il importait d'implorer en même temps que la Très Sainte Vierge, son épouse, et prescrivait à cette occasion pour le Mois du Rosaire, à perpétuité, la prière *Ad te, beate Joseph*. Léon XIII ajoutait : « C'est aussi chose salutaire et fort recommandable de consacrer, comme on a déjà l'habitude de le faire en divers lieux, par des exercices quotidiens de piété, le mois de Mars en l'honneur du saint Patriarche. Là où cela ne pourrait se faire aisément, il serait au moins à désirer qu'avant la fête de saint Joseph, on célébrât dans l'église principale de chaque localité un *triduum* de prières. Nous recommandons en outre à tous les fidèles que, dans les pays où le 19 Mars, jour consacré à saint Joseph, n'est pas compris au nombre des fêtes de précepte, ils aient soin cependant de le sanctifier autant que possible et au moins d'une manière privée, en l'honneur de leur céleste Patron, comme si c'était en quelque sorte un jour de fête. »

Notre diocèse a prévenu, depuis longtemps, les désirs du Souverain Pontife, et le Mois de saint Joseph est célébré partout où cela est possible. Il est, d'ailleurs, inutile d'insister sur les motifs particulièrement graves pour lesquels on doit recourir, avec plus de ferveur que jamais, à la puissante intercession du glorieux pro-

tecteur de l'Eglise, et de l'invoquer sous le titre, si cher à son cœur, de « Patron du peuple chrétien ».

La pieuse pratique du « Mois de saint Joseph » est enrichie des indulgences suivantes :

1^o *trois cents* jours, chaque jour du mois, pour ceux qui font l'exercice de trente jours en l'honneur de saint Joseph, soit en Mars, soit du 18 Février au 19 Mars; 2^o *une indulgence plénière*, le jour qu'ils voudront, pourvu qu'ils remplissent les conditions ordinaires de ces sortes d'indulgences. Rien, du reste, n'est prescrit spécialement : toute pratique, prière ou acte de vertu fait en l'honneur de saint Joseph suffit pour mériter ces faveurs spirituelles.

N. B. — Ces indulgences sont distinctes et sans préjudice de celles accordées pour les neuvaines précédant la fête de saint Joseph (19 Mars) ou celle de son Patronage (3^e Dimanche après Pâques), et pour chacune de ces fêtes.

Neuvaine « de la Grâce » en l'honneur de saint François Xavier. — Nos lecteurs connaissent la pieuse tradition d'après laquelle saint François Xavier aurait promis au Père Mastrilli d'exaucer tous ceux qui durant neuf jours, du 4 au 12 Mars, anniversaire de sa canonisation, imploreraient son assistance auprès de Dieu et recevraient, au cours de la neuvaine, les sacrements de Pénitence et d'Eucharistie. Des faveurs innombrables, des miracles éclatants, ont confirmé la parole du Saint.

La neuvaine commence *mardi prochain, 4 Mars*, pour se terminer le *mercredi 12*. On ne saurait trop engager les fidèles à l'accomplir : en ce moment critique où le démon s'acharne contre les Congrégations religieuses et contre la liberté du bien, la « Neuvaine de la Grâce » est un des moyens surnaturels désignés pour contrarier son œuvre.

Aucune pratique spéciale n'est prescrite pour cette neuvaine ; on propose les prières suivantes :

« Saint très aimable et plein de charité, j'adore respectueusement avec vous la Majesté divine, et parce que je me complais singulièrement dans la pensée des dons particuliers de la grâce qu'elle vous a départis pendant votre vie, et de ceux de la gloire après votre mort, je lui rends de très ferventes actions de grâces, et je vous supplie, de tout mon cœur, de m'obtenir, par votre puissante intercession, la grâce si importante de vivre et de mourir saintement ; je vous supplie de m'obtenir aussi (*désigner la grâce particulière que l'on veut obtenir*) ; et si ce que je demande n'est point selon la gloire de Dieu et le plus grand bien de mon âme, obtenez-moi ce qu'il y a de plus conforme à l'un et à l'autre. »

3 Pater — 3 Ave — 10 Gloria Patri.

« Dieu qui, par la prédication et les miracles du bienheureux François, avez voulu réunir à votre Eglise les nations des Indes, faites-moi la grâce d'imiter les vertus de celui dont nous révérons les mérites et la gloire, par Notre-Seigneur Jésus-Christ. »

Dimanche dernier, ont eu lieu, dans toutes les églises et chapelles du diocèse, les prières pour Notre Saint-Père le Pape, prescrites par Mgr l'Evêque à la suite de sa Lettre-Circulaire du 29 Janvier.

Sa Grandeur a donné le motif de ces prières ; le R. P. Lemius, prédicateur de la station à la Cathédrale, l'a rappelé en termes éloquents, dans son instruction de Dimanche. Il a montré le Pape, Vicaire de Jésus-Christ, continuant sur la terre l'œuvre du Sauveur, revêtu de son autorité infailible... Les siècles qui s'écoulent proclament sa glorieuse immortalité, comme la haine des méchants, qui n'a jamais désarmé, est un hommage à la vérité de l'Eglise catholique. On ne peut nier l'action visible de Dieu dans la longévité prodigieuse de Léon XIII et dans la conservation, plus prodigieuse encore, de ses facultés. Le R. Père l'a vu, avant de quitter Rome, et en parle avec la sincérité émue d'un témoin oculaire...

Oui, le Pape est plein de vie ; mais il a 93 ans ! Et cependant le monde, la France en particulier a besoin de Léon XIII. Donc prions Dieu de nous le conserver encore : c'est notre premier devoir ; puis consolons le Père de nos âmes par notre filiale soumission et venons en aide à sa détresse. Nos offrandes, particulièrement celles que nous lui enverrons comme étrennes jubilaires, donneront à Léon XIII la mesure de notre amour pour lui. Et donner au Pape, c'est donner à Jésus-Christ lui-même, qui nous le rendra au centuple...

O Dieu ! conservez-nous notre Pontife, soutenez ses forces ; remplissez, dès ce monde, son cœur de joie, et puisse-t-il voir, après le beau triomphe de son Jubilé, le relèvement de la nation française qui lui est particulièrement chère !

Nominations dans le Clergé. — Par décision de Monseigneur l'Evêque, ont été nommés :

M. Madec, vicaire à Plouguin, recteur de Tréflévénez, en remplacement de M. Floc'h, démissionnaire ;

M. L'Her, vicaire à Plouégat-Moysan, vicaire à Plouguin ;

M. Kervella, jeune prêtre de Plougastel-Daoulas, vicaire à Plouégat-Moysan ;

M. Salaün, vicaire à Landudec, vicaire à Beuzec-Cap-Sizun ;

M. Cadiou, vicaire à Plouézoc'h, vicaire à Landudec ;

M. Colloc, jeune prêtre de Lesneven, vicaire à Plouézoc'h.

Prédicateurs de la Station du Carême dans le Diocèse (suite).

CARHAIX. — Retraite pascalle : R. P. Savinien, Bénédictin, du monastère de Kerbénéat.

LANNILIS. — Retraite pascalle : R. P. Félix, Bénédictin, du monastère de Kerbénéat.

QUIMPERLÉ. — *Sainte-Croix*. — Station française : les trois

premières semaines, le clergé paroissial ; les trois dernières semaines, R. P. Anastase, Franciscain.

Station bretonne : le clergé paroissial.

Souscriptions pour la Chapelle du Petit-Séminaire de Pont-Croix.

N. B. — Une erreur s'est glissée dans le total des souscriptions porté au dernier numéro, le montant de la 6^e liste (n^o du 14 Février, p. 108) ayant été omis. On doit donc rétablir de la manière suivante les chiffres donnés à la page 122 : **Montant des listes précédentes : 8.110 fr. 65. — Total : 10.235 fr. 65.**

(8^e LISTE.)

Montant des listes précédentes	10.235 fr 65
M. le chanoine Ollivier, curé de Lannilis.	100 ,
M. Livinec, recteur de Plouénan	100 ,
M. Houel, vicaire à Plouénan.	50 ,
M. Féroc, vicaire à Brasparts.	50 ,
M. Pellerin, recteur d'Audierne	100 ,
Quête faite à Audierne	46 ,
Madame la Supérieure générale des Filles du Saint-Esprit.	100 ,
M. le Recteur de P***. — Souscription 100 fr. — 1 ^{er} versement.	50 ,
M. Odey, recteur de Motreff.	50 ,
M ^{lle} Jugeau, de Plougar	5 ,
M ^{me} Laot, de Lannilis	5 ,
M ^{me} Bozec, de Gouézec	5 ,
Un jeune Prêtre	5 ,
Anonyme.	10 ,
Le clergé de P***.	40 ,
Une communauté religieuse et M. l'Aumônier. Le clergé et quelques paroissiens de Plourin- Ploudalmézeau.	30 , 120 ,
Un Recteur.	50 ,
M. Le Page, vicaire à Elliant	100 ,
M. Guéguen, chapelain à Plougastel-Daoulas. Anonyme de Pont-Croix	25 , 50 ,
Un Recteur.	100 ,
M. le chanoine Kervella, vicaire à Plouguerneau	50 ,
M. Guéguen, ancien recteur de Saint-Thois. Un Recteur.	50 , 300 ,
M. Salaün, chanoine titulaire. — Souscription, 100 fr. — 1 ^{er} versement	61 ,
M. Caër, recteur de Gouézec	50 ,
M. Le Roux, recteur de Lennon	25 ,
M. Henry, recteur de Plozévet	50 ,
TOTAL.	12.012 fr 65

Nécrologie. — M. LE BIHAN, *Missionnaire*. — Nous recommandons aux prières de nos lecteurs M. l'abbé Le Bihan (Yves-Marie), mort à Haïti, dans sa 26^e année.

Voici quelques détails édifiants qu'on a bien voulu nous adresser sur sa vie trop courte et sa mort si prématurée :

« Né à Douarnenez, le 20 Juillet 1876, M. Le Bihan fit ses études au Petit-Séminaire de Pont-Croix, puis au Grand-Séminaire de Saint-Jacques de Lézérazien. Ordonné prêtre, à Quimper, le 25 Juillet 1900, il s'embarquait à Bordeaux, le 12 Octobre suivant. Attaché au diocèse du Cap-Haïtien, il fut nommé par Mgr Kersuzan vicaire à Ouanaminthe. Prêtre zélé, il se mit au travail avec ardeur. Quelque temps après son arrivée, il resta seul dans cette vaste paroisse, son curé ayant dû rentrer en France pour rétablir sa santé. Se fiant à sa robuste constitution, il se dépensa, pendant cinq mois, au delà de ses forces. Quand arriva son nouveau curé, il était épuisé. Une fièvre maligne le prit et, après cinq jours de maladie, il mourait victime du devoir. Il s'est éteint, dans la matinée du 26 Décembre 1901, faisant à Dieu le sacrifice de sa vie pour ses chers noirs, en recommandant de le rappeler au souvenir de ses amis et de dire à sa mère « qu'il était mort en missionnaire ». Il a été enterré dans l'église de sa paroisse.

R. I. P.

QUIMPERLÉ. — Retraite d'hommes, du 16 au 22 Février.
— 9 paroisses ; 26 retraitants. — Querrien, 13 ; Moëlan, 3 ; Quimperlé, 2 ; Locunolé, 2 ; Mellac, 2 ; Scaër, 1 ; Guiscriff (diocèse de Vannes), 1 ; Riec, 1 ; Bannalec, 1.

Appel aux chrétiennes de France (1). — Un groupe de chrétiennes de Lille adresse aux chrétiennes de France un appel inspiré par les menaces de l'heure présente et pénétré du véritable esprit de l'Evangile. Cet « appel » que nous publions, en souhaitant qu'il soit partout entendu, a été approuvé et béni par LL. EE. les Cardinaux Richard, Langénieux, Coullié, Perraud et Labouré, et par 40 Archevêques ou Evêques parmi lesquels Mgr l'Evêque de Quimper et de Léon.

Femmes chrétiennes,

Permettez à quelques-unes d'entre vous d'élever la voix. L'heure est venue d'entrer d'une manière efficace et pratique dans les intentions du Souverain Pontife, qui recommande spécialement la prière et la pénitence comme les moyens d'attirer la miséricorde de Dieu sur notre pays. Les moyens extérieurs de salut seront vains, tant que les âmes ne se pénétreront pas de la doctrine évangélique et n'emploieront pas les *moyens surnaturels* qui réforment la vie personnelle et nous rendent des instruments dociles entre les mains de Dieu.

(1) Cet appel est imprimé sur feuille volante que l'on peut se procurer aux bureaux de la *Croix du Nord*, à Lille, rue d'Angleterre, 15.
Le prix est de 25 cent. la douzaine ; 1 fr. 50 le cent ; 10 fr. le mille.

Par la femme, l'esprit chrétien peut et doit rentrer dans la famille ; et par la famille, dans la société.

Qu'il y ait, dans chaque ville, un groupe de femmes profondément chrétiennes, et leur exemple, leur apostolat, entraîneront les âmes de bonne volonté qui n'attendent qu'une impulsion.

Les femmes chrétiennes sont donc invitées à se pénétrer d'abord elles-mêmes des grands principes de l'esprit de prière et de pénitence, recommandé par Notre-Seigneur. « *Sans moi, dit le divin Sauveur, vous ne pouvez rien faire.* » — « *Demandez et vous recevrez.* » — « *Demandez en mon Nom. Tout ce que vous demanderez en mon Nom, vous l'obtiendrez.* »

Peut-être le Maître adorable pourrait-il ajouter : « *Jusqu'ici vous n'avez rien demandé en mon Nom* », c'est-à-dire : vous ne vous êtes pas préoccupés de ma gloire et de mon règne dans les âmes ; vous n'avez pas eu un zèle suffisant pour le salut de votre prochain ; vous avez prié pour vous, pour le cercle restreint de ceux qui vous sont chers, pour vos affaires personnelles, mais plutôt dans le but d'obtenir la tranquillité et d'écarter la souffrance, que dans celui de me glorifier, de voir mon nom sanctifié et mon règne étendu. Vous n'avez pas prié en mon nom.

Surtout vous n'avez pas compris cette parole : « *Il faut prier et ne jamais cesser de prier* », entendue dans ce sens que le travail, l'accomplissement du devoir sont la prière d'action.

Prions donc, femmes chrétiennes, prions dans l'esprit de l'Evangile, avec foi, avec désintéressement, avec constance, avec les dispositions de contrition, d'humilité et de confiance qui plaisent à Dieu.

Et la pénitence, comment l'avons-nous observée ?

Notre-Seigneur n'a-t-il pas dit dans son Evangile : « *Si vous ne faites pénitence, vous périrez tous.* » Nous périssons, nous ne le sentons que trop, tout le monde en gémit ; mais en comprenons-nous la cause ? La vie est molle, la gêne fait peur, le sacrifice effraie ; on a recours à tous les moyens pour éviter la douleur corporelle, pour satisfaire ses aises, pour oublier, par la distraction et le plaisir, ce qui fait souffrir ; et, par suite, il n'y a plus de virilité dans les âmes, d'élévation dans les idées et les caractères, plus de force pour lutter contre l'esprit du monde.

Là encore, commençons la réforme par nous-mêmes : femmes chrétiennes, mortifions-nous ; sachons nous priver, nous gêner et même souffrir.

La Très Sainte Vierge a promis des miracles à Lourdes, mais Elle en a donné la condition : « *Pénitence, pénitence.* » Et Notre-Seigneur disait à ses Apôtres : « *Il y a des démons qui ne se chassent que par le jeûne et la prière.* »

Les femmes chrétiennes sont donc invitées à promouvoir une croisade d'esprit surnaturel et évangélique et à en pratiquer d'abord elles-mêmes les œuvres essentielles. — Qu'il nous soit permis d'en citer quelques-unes :

1^o Chaque jour : la prière en famille, avec les domestiques s'il se peut. — L'assistance à la messe, autant que les devoirs d'état le permettent. — La récitation du *Miserere*.

2^o Le Dimanche réellement sanctifié : ne pas se borner à assister à une messe basse ; ne jamais faire travailler ; se contenter des délassements et des réunions de famille avec un grand esprit de simplicité.

3^o Chaque semaine, une heure d'amende honorable ou le chemin de la Croix.

La Communion réparatrice, au moins le 1^{er} vendredi du mois.

4° Une mortification chaque jour ; l'esprit de sacrifice en honneur dans la famille, par les pratiques propres à chaque situation et inculqué aux enfants dès le plus bas âge. Les éducations viriles font les générations fortes et préparent la rénovation d'un pays.

5° Le Carême accepté avec une réelle volonté de faire pénitence ; et quand on sentira le besoin d'un recours plus pressant vers le Ciel, joindre un jeûne ou une abstinence de surérogation à la prière.

6° Une grande réserve et sévérité dans la toilette ; lutter contre les envahissements du luxe ; se priver des fêtes mondaines et gagner des alliés pour la grande croisade du retour à l'esprit vital du christianisme.

Autrefois Jeanne d'Arc, pour sauver la France, eût voulu « tant marcher et batailler qu'elle s'en serait usé les jambes jusqu'aux genoux... » Femmes chrétiennes, sœur de l'héroïque Lorraine, ne craignons pas « le labeur ». A genoux pour la prière et debout pour la lutte !...

Aimons Dieu et la Patrie, et aucun sacrifice ne nous coûtera ni ne sera vain.

Un groupe de femmes chrétiennes.

••

Les hommes, appelés à prendre plus directement part à la lutte, ne doivent pas négliger les moyens surnaturels. Pourquoi ne verrait-on pas se généraliser le magnifique mouvement religieux qui se dessine dans le Nord, à Arras, où un groupe d'hommes se réunit, chaque semaine, à la Cathédrale, pour réciter en commun le saint Rosaire, en vue d'attirer les miséricordes de Dieu sur la France ? Ce pieux exercice, inauguré il y a trois semaines, doit se renouveler tous les lundis, jusqu'aux prochaines élections législatives... N'oublions pas que Léon XIII n'a cessé, depuis son élévation sur le trône pontifical, de recommander la dévotion du Rosaire en l'honneur de la Vierge de Lépante, Notre-Dame de la Victoire.

L'église de Notre-Dame des Carmes à Pont-l'Abbé.

(Suite.)

La statue de Notre-Dame des Carmes sera-t-elle restaurée ? — Je le désire très vivement, mais je n'ose guère l'espérer. Je connais tel et tel Pont-l'Abbiste possédant le sens artistique à un degré éminent ; beaucoup de nos lecteurs placeront eux-mêmes ici quelques noms propres ; mais je suis obligé de reconnaître que quand la ville de Pont-l'Abbé agit en masse, elle a une manière toute particulière de témoigner de son admiration pour ce qui est beau, et de son esprit de conservation pour ce qui est laid.

Voulez-vous que, par la pensée, nous nous transportions un instant à une vingtaine de lieues de la petite cité qui nous occupe, au Faouet, dans la Haute-Cornouaille ? — Nous voici en face d'une construction étrangement lourde, de forme tourmentée ; c'est une grosse tour revêtue d'ardoises, affectant la forme de marmites aux dimensions variées, empilées les unes sur les autres. Un jour que

j'exprimais librement mes sentiments sur ce chef-d'œuvre d'architecture, M. Robin, curé-doyen du Faouet, me répliqua : « Accordez-lui au moins un avantage : il est le seul de son genre. » A quoi je dus répondre : « Illusion, M. le Curé ; son frère jumeau, parfaitement ressemblant, existe à Pont-l'Abbé. »

Au Faouet, rien n'a changé ; le même vieux clocher continue à montrer effrontément ses affreux petits nez de chats sur toutes ses faces ; à Pont-l'Abbé, le monument allait s'effondrer ; bonne occasion pour remplacer cette horreur par une construction en harmonie avec le style de la belle église ! c'était le vœu du clergé, mais Pont-l'Abbé n'eût plus été Pont-l'Abbé sans ses marmites superposées ; on a tout démolì pour tout réédifier ; seulement, cette pauvre tour rajeunie est comme les vieilles dames qui se fardent ; elle paraît plus agaçante qu'au temps où elle avouait franchement sa vétusté.

C'est fâcheux, sans doute, mais voici qui est simplement désastreux.

Nous avons vu précédemment qu'il y a à Pont-l'Abbé un quartier qui s'appelle Lambour et qui possède une église où, avant la Révolution, se faisaient certaines fonctions paroissiales. Cette église, remarquablement belle, est à peu près toute romane à l'intérieur, tandis que le clocher et les murs extérieurs avec leurs nombreuses fenêtres et leur belle décoration architecturale appartiennent à l'art du xv^e siècle. Voici ce que dit M. Abgrail de l'état où est aujourd'hui ce vénérable édifice (1) : « A Pont-l'Abbé, ce ne sont pas les éléments ni l'action destructive du temps qui opèrent, c'est la main de l'homme qui s'acharne contre ce qu'il y a de remarquable en fait d'œuvres d'art. En 1675, année de la révolte du papier timbré, le roi Louis XIV faisait découronner le clocher et la façade de l'église de Lambour, afin de punir la paysantaille de sa résistance. En 1899, le maire de Pont-l'Abbé, jaloux des lauriers du grand roi, de sa propre autorité, sans avoir au préalable consulté son Conseil, contre le gré de toute la population et contre tout droit légal et administratif, puisque cet édifice était classé comme monument historique, fit démolir la toiture et la charpente, ce qui occasionna mort d'homme ; puis il entra dans son repos, heureux et fier d'avoir créé une ruine pittoresque et livré un temple chrétien à toutes les profanations et à toutes les immondices du quartier.

« Plusieurs années auparavant, la municipalité de la même ville, ayant affecté les bâtiments de l'ancien couvent des Carmes aux écoles publiques, n'eut pas le courage de s'imposer un léger sacrifice pour conserver le magnifique cloître, bijou du xv^e siècle, et véritable trésor artistique pour le pays. Les délicates arcatures furent brutalement démontées et charroyées dans une campagne à plusieurs kilomètres de distance, et ces pierres vénérables si finement découpées, sont depuis ce temps éparpillées par terre,

(1) *Au pays des Ruines.*

dans un fouillis de ronces et d'orties. Vraiment on fait bien les choses à Pont-l'Abbé.

Ces paroles sont sévères, je le reconnais, mais ne sont-elles pas beaucoup trop justifiées ? Dans toutes nos villes si riches en monuments du Moyen-Age, on a beaucoup démoli ; sous ce rapport, Quimper a été particulièrement maltraité ; mais la différence entre Pont-l'Abbé et le reste du pays, c'est que le vandalisme odieux et stupide a ici opéré ses ravages quand partout ailleurs on le réprouvait énergiquement. Quant aux doléances de M. Gabriel Puig de Ritalongi sur la construction de la chapelle du Sacré-Cœur, je ne puis m'y associer. C'était à l'origine une œuvre particulière qui n'a été nullement l'occasion du délabrement et de la ruine de l'église de Lambour. Cette gracieuse chapelle, en raison même de l'emplacement qu'elle occupe, rend des services qu'on ne pouvait trouver dans une église éloignée du centre ; ce n'est donc pas à la pieuse générosité qui a fait surgir cet utile édifice qu'il faut ici s'attaquer ; les responsabilités sont indiquées dans la citation qu'on a lue plus haut. Puisse l'avenir réparer l'œuvre du passé ; il y aurait là pour la Commission des Monuments Historiques, pour la Municipalité et le Conseil de Fabrique de Pont-l'Abbé l'occasion d'expiation et de réparer une faute inqualifiable. Quant au cloître des Carmes, tout en adhérant au jugement de M. Abgrall, nous nous réjouissons du résultat qu'a procuré le refus du Conseil municipal de s'en rendre acquéreur pour l'utiliser dans les écoles communales. Cette construction monastique sera bien mieux à sa place au Grand-Séminaire de Quimper.

Je possède en ce moment quelques documents qui me faisaient défaut, ou que j'avais oubliés, au moment où je faisais l'historique du couvent et de la paroisse de Pont-l'Abbé ; je les publierai dans un prochain article. Dans la brochure qui réunira les pages de cette étude, et qui paraîtra prochainement, ils prendront leur place naturelle.

NOUVELLES DU MONDE CATHOLIQUE

ROME. — Le jeudi 20 Février, 25^e anniversaire de l'élection de Léon XIII au souverain pontificat, un *Te Deum* solennel d'actions de grâces a été chanté à la basilique de Saint-Pierre. A la cérémonie, présidée par S. E. le cardinal Rampolla, assistaient 24 cardinaux et une quarantaine d'évêques. La basilique étant ouverte, ce jour-là, au public, on y remarquait les représentants des associations catholiques de Rome, avec des cierges allumés, des institute religieux italiens ou étrangers, et une foule de 20,000 personnes environ.

A la sortie, le Saint-Père, qui était derrière une fenêtre de ses appartements, regardait s'écouler la foule qui l'a salué en agitant, en marque de respect, chapeaux et mouchoirs.

Dimanche prochain, Léon XIII entrera dans sa 93^e année (il

est né, comme on le sait, à Carpineto, diocèse d'Anagni, le 2 Mars 1810). Le lendemain, a lieu le 25^e anniversaire de son couronnement comme Pape. En ce jour du 3 Mars, le Saint-Père descendra à la basilique de Saint-Pierre, où sera chanté un *Te Deum* d'actions de grâces. A cette solennité assisteront, outre les dignitaires ecclésiastiques (parmi lesquels LL. EE. les cardinaux Richard et Coullié avec de nombreux évêques français), les représentants de la plupart des Etats, même protestants, schismatiques et infidèles.

A l'occasion de ces fêtes, les journaux rappellent que Léon XIII est le deuxième Pape, depuis saint Pierre, auquel il a été donné d'atteindre la 25^e année de son pontificat.

Saint Pierre, après avoir exercé pendant sept ans à Antioche la suprême puissance pontificale, est venu ensuite à Rome, où il a gouverné l'Eglise pendant 25 ans, 2 mois et 7 jours, et où il a trouvé le martyre.

Pie IX, de sainte et glorieuse mémoire, a gouverné 31 ans, 7 mois et 22 jours ; deux de ses prédécesseurs presque immédiats ont gouverné l'Eglise, Pie VI pendant 24 ans, 8 mois, 14 jours et Pie VII pendant 23 ans, 5 mois, 6 jours. Les Papes saint Sylvestre I, élu en 314 et Adrien I, de la Maison Colonna, élu en 771, ont régné tous les deux juste 23 ans, 10 mois et 27 jours.

Par contre, le Pape Urbain VII, élu en 1590, n'a gouverné que 13 jours et Théodore II, élu en 898, seulement 20 jours.

Parmi tous ceux qui ont occupé la chaire de Saint-Pierre, on ne cite comme ayant dépassé l'âge actuel de Léon XIII que saint Agathon, mort en 686, qui serait arrivé à l'âge de 107 ans ; Grégoire IX, mort en 1241, à 99 ans ; vient ensuite Célestin III, mort en 1198, 92 ans.

Les victimes de la persécution. — Les journaux de Lyon annoncent que la Société de Saint-Vincent de Paul de cette ville a reçu des RR. PP. Chartreux avis de ne pas compter sur une allocation de 12,000 francs que ces bienfaiteurs des pauvres faisaient annuellement distribuer par les soins des Conférences de Saint-Vincent de Paul.

On sait que les Chartreux n'ont demandé l'autorisation que pour le seul monastère de la Grande-Chartreuse, les autres couvents ont été abandonnés et les religieux ont pris le chemin de l'exil.

Les vénérables religieux font savoir que cette situation leur impose de lourdes charges et ne leur permet plus de continuer le service régulier de leurs aumônes ; ils ajoutent qu'en présence d'un avenir incertain et menaçant, il leur est impossible de prendre aucun engagement.

C'est ainsi que se réalise ce que nous avons prévu : les premières victimes, après les moines, de l'odieuse loi contre les Congrégations, sont les pauvres, qui perdent leurs bienfaiteurs.

On avait fait miroiter devant toutes les convoitises le milliard des Congrégations, et voici que se tarissent les seules ressources de la charité où les déshérités trouvaient un adoucissement à leur misère.

Les fruits de l'arbre. — L'enseignement neutre est jugé par les fruits qu'il porte. D'un rapport du docteur Paul Garnier, médecin en chef de l'infirmerie spéciale de la préfecture de police, il ressort que le nombre des jeunes gens criminels a augmenté dans une effrayante proportion, tandis que le nombre des malfaiteurs adultes est resté sensiblement le même.

Le nombre des jeunes gens arrêtés pour assassinat a été successivement de 20 en 1888, de 40 en 1890, de 85 en 1893, de 120 en 1898 et de 140 en 1900. Donc, en douze ans, pour Paris seulement, le nombre des jeunes criminels a sextuplé.

Cela promet encore davantage pour l'avenir.

Le repos du Dimanche. — L'observation du troisième commandement de Dieu est l'un des devoirs que les chrétiens ont le plus oublié et qu'il importe le plus de remettre en vigueur, tant pour ses conséquences morales qu'en raison de ses résultats matériels. Déjà un sensible mouvement d'opinion se prononce en ce sens. Il est dû en bonne partie aux associations fondées dans ce but et à leurs publications. Nous appelons, en particulier, l'attention sur l'une de ces œuvres, essentiellement catholique.

L'Association pour le repos et la sanctification du Dimanche a son siège à Paris, 35, rue de Grenelle, où il suffit d'écrire pour avoir tous les renseignements désirables. Tout associé payant 1 franc par an reçoit le *Repos et la Sanctification du Dimanche*, bulletin mensuel qui le tient au courant de tout ce qui concerne la cause du Dimanche.

Cette association, fondée en 1854, honorée par les Papes Pie IX et Léon XIII de précieux encouragements, recommandée récemment encore par une lettre du Cardinal Richard aux curés de son diocèse, a pour président M. Keller, pour vice-président M. René Lavollée, pour secrétaires MM. Baudon de Mony et Fénelon Gibon, pour directeur du *Repos du Dimanche* M. Hubert-Valleroux et pour trésorier M. Laurent. Elle s'efforce de promouvoir la formation de Comités paroissiaux pour augmenter le nombre de ceux qui existent et accroître ainsi son action.

Nous sollicitons tous les catholiques soucieux de leurs devoirs d'envoyer leur adhésion. Le sacrifice est faible et la cause à soutenir essentiellement chrétienne et singulièrement opportune.

CONGRÉGATIONS ROMAINES. — I. — **Décision récente au sujet des Litanies de la Sainte-Vierge.** — Une intéressante décision vient d'être donnée par la Sacrée Congrégation des Rites, à propos des litanies de la Sainte-Vierge.

Il est permis de chanter *trois invocations à la suite* en terminant par un *seul ora pro nobis*, pourvu que la quatrième soit chantée seule par le chœur ou par le peuple, et que la dernière, *Regina Sacratissimi Rosarii, ora pro nobis*, soit aussi chantée séparément.

Avec cette façon de chanter on peut gagner les indulgences. (S. C. des Rites, 6 Décembre 1901.)

II. — **Indulgences accordées au Tiers-Ordre franciscain.** — La Constitution Pontificale du 30 Mai 1883, qui réformait le Tiers-Ordre franciscain, et le Bref du 7 Juillet 1896 relatif aux indulgences concédées à cet Ordre, n'avaient pas réussi à dissiper toutes les incertitudes.

Un nouveau Bref, du 7 Septembre dernier, fixe ces indulgences, et la S. Congrégation compétente en a publié un sommaire le 11 Septembre.

Le Bref récent désigne, pour l'absolution générale, les fêtes suivantes : Noël, Pâques, la Pentecôte, le Sacré-Cœur, l'Immaculée-Conception, S. Joseph, l'Impression des Stigmates de S. François, S. Louis, roi de France, et Ste Elisabeth de Hongrie.

Les deux anciennes indulgences mensuelles existent toujours ; il en est aussi d'assignées à de nombreux jours de fêtes franciscaines.

L'indulgence de la Portioncule est accordée *toties quoties*.

Les indulgences bien connues des Tertiaires, des six *Pater, Ave* et *Gloria*, sont maintenues, ainsi que celles des stations de Rome.

Les Tertiaires peuvent recevoir l'Absolution générale la veille de la fête après l'absolution sacramentelle.

Ils peuvent aussi, lorsqu'ils ont été légitimement empêchés d'aller à l'église le jour de la fête, la recevoir un jour de fête de précepte dans l'octave.

Les Tertiaires séculiers, malades et convalescents, peuvent recevoir l'absolution générale, l'un quelconque des huit jours qui suivent la fête ; de même toutes les indulgences plénières de l'Ordre.

Au reste, les *Annales* ou *Bulletins* publiés par le premier Ordre, ne manqueront pas de donner aux intéressés des renseignements plus complets.

III. — **Pain et vin de messe.** — Par une lettre du 30 Août 1901, Son Em. le cardinal Parocchi a instamment recommandé à Nosseigneurs les Evêques d'apporter le plus grand soin à la surveillance de la matière employée à confectionner le pain et le vin destinés au Saint-Sacrifice de la messe. En nos temps où beaucoup de choses sont fraudées, il peut arriver que le pain et surtout le vin destinés à la sainte Messe soient faits avec une matière plus que douteuse et compromettent la validité du Sacrement de l'Eucharistie. MM. les Curés doivent donc apporter le plus grand zèle pour se procurer des pains d'autel et surtout du vin hors de tout soupçon ; qu'ils s'adressent à des marchands très consciencieux ou à des communautés religieuses.

Toutes les fois qu'il existera un doute raisonnable sur la pureté des farines, des hosties ou des vins qui sont dans le commerce, l'Ordinaire devra en interdire l'usage pour le Saint-Sacrifice à ceux qui lui sont soumis, et leur enseigner les moyens pratiques de se procurer une matière d'une pureté hors de doute. Enfin, pour ce qui est des messes déjà célébrées avec matière douteuse, on aura recours à la Sacrée Congrégation du Saint-Office.

Pensées.

— N'écoute pas aux portes ; on y apprend souvent ce qu'on ne voudrait pas savoir, notamment qu'on peut attraper un refroidissement par l'oreille.
Paul Masson.

— Certaines oreilles sont ouvertes aux médisances comme les égouts aux ruisseaux.
Valière.

— Un homme à qui l'on reproche quelque chose qu'il n'a pas fait, ne devrait pas plus s'en affliger que si l'on disait qu'il est malade tandis qu'il se porte bien.

BIBLIOGRAPHIE

Histoire des Petites Sœurs des Pauvres, par M. l'abbé A. LEROY, aumônier des Petites Sœurs des Pauvres à la Tour Saint-Joseph (Maison-mère et Noviciat). 1 volume in-8° écu. 5 fr.
(Librairie Ch. Poussielgue, Paris ; librairie J. Salaün, Quimper.)

Depuis longtemps on réclamait une histoire des Petites Sœurs des Pauvres ; nul n'était plus indiqué pour écrire ce livre qu'un des aumôniers de la maison-mère.

Il raconte les touchants débuts de cette œuvre admirable : la première vieille femme recueillie par deux paysannes bretonnes dans un grenier de Saint-Servan, les quêtes miraculeuses venant remplir le panier de Jeanne Jugan qui, sans ressources, hospitalise chaque jour de nouveaux vieillards. Il montre l'œuvre s'étendant en Bretagne, dans les autres provinces, à Paris, en Belgique, en Angleterre, en Espagne, pour couvrir petit à petit le monde entier de ses asiles ouverts à la vieillesse indigente. En même temps, la règle de cet Ordre nouveau se forme, se précise, se codifie avec mesure et prudence pour prendre sa forme définitive au chapitre de 1898, tandis que l'autorité ecclésiastique d'abord, apostolique ensuite, encourage, reconnaît et approuve l'œuvre au fur et à mesure de ses développements.

Il n'y a peut-être pas, dans l'histoire religieuse, d'exemple d'un Institut qui en cinquante ans soit devenu plus généralement populaire et plus universellement répandu que celui des Petites Sœurs des Pauvres. L'auteur l'a très exactement mis en lumière, suivant pas à pas les documents, relatant les événements avec cette simplicité que les Petites Sœurs apportent à l'accomplissement de leur sublime mission de charité.

Il serait à souhaiter que cet ouvrage rencontrât autant de lecteurs que l'œuvre compte d'amis et d'admirateurs. Il le mérite !
E. V.

L'Administrateur-Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Evêché.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

SOMMAIRE

I. — Un défenseur peu suspect de l'enseignement religieux.

II. — Directions pontificales (suite).

III. — *Chronique du diocèse* : Œuvres recommandées ; Distinction méritée ; Nécrologie ; Le Ch. Frère Hubert-de-Jésus ; Œuvre de N.-D. de Salut ; « Croisade » de prières et de pénitence ; Sous-

criptions pour la Chapelle du Petit-Séminaire de Pont-Croix (9^e liste) ; Nos Missionnaires ; *Grammaire bretonne du dialecte de Vannes.*

IV. — *Nouvelles du Monde catholique* : Rome ; Saint-Brieuc ; Nancy ; Nantes ; Actualité ; etc.

V. — *Bibliographie.*

VI. — *Annonces et avis.*

Offices de la semaine.

Dimanche, 9 Mars. — 4^e Dimanche du Carême. Office du jour ; semi-double. Violet. A la messe, mémoire de S^{te} Françoise Romaine, Veuve.

Vêpres du Dimanche, avec mémoires du suivant, de S^{te} Françoise, et les Suffrages communs.

Lundi, 10. — Les quarante Martyrs de Sébaste. Semi-double. Rouge.

Mardi, 11. — S. Thomas d'Aquin, Confesseur, Docteur (du 7 Mars). Double. Blanc.

Mercredi, 12. — S. POL-AURÉLIEN, ÉVÊQUE DE LÉON, 2^e Patron du diocèse (au *Propre diocésain*). Double de 2^e classe. Blanc.

Jeudi, 13. — S. Grégoire I^{er}, Pape, Docteur (du 12 Mars). Double. Blanc.

Vendredi, 14. — Le Très Précieux Sang de Notre-Seigneur Jésus-Christ. Double-majeur, Rouge.

Samedi, 15. — De la férie. — Ou Office votif de l'Immaculée Conception ; semi-double. Blanc.

Dimanche, 16. — Dimanche de la Passion.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Crozon du 1^{er} au 10 Mars.

Plougasnou du 11 au 17 Mars.

Un défenseur peu suspect de l'Enseignement religieux. — Ce défenseur est Victor Hugo. Au lendemain de son centenaire, célébré avec une pompe toute païenne, il est bon de rappeler aux exploiters de sa mémoire ce que le poète pensait de l'instruction chrétienne qu'ils veulent proscrire.

Le 15 Janvier 1850, à la tribune de l'Assemblée législative, Victor Hugo s'exprimait ainsi :

« Loin que je veuille proscrire l'enseignement religieux, je le crois plus nécessaire que jamais aujourd'hui.

« Plus l'homme grandit, plus il doit croire. Il y a un malheur dans notre temps ; je dirai presque : il n'y a qu'un malheur. C'est une certaine tendance à tout mettre dans cette vie. En donnant à l'homme pour fin et pour but la vie terrestre, la vie matérielle, on aggrave toutes les misères par la négation qui est au bout ; on ajoute à l'accablement des malheureux le poids insupportable du néant ; et, de ce qui n'est que la souffrance, c'est-à-dire une loi de Dieu, on fait le désespoir. De là de profondes convulsions sociales.

« Messieurs, certes, je suis de ceux qui veulent — et personne n'en doute dans cette enceinte, — je suis de ceux qui veulent, je ne dis pas avec sincérité, le mot est trop faible, je veux avec une inexprimable ardeur et par tous les moyens possibles, améliorer dans cette vie le sort matériel de ceux qui souffrent ; mais je n'oublie pas que la première des améliorations, c'est de leur donner l'espérance.

« Combien s'amointrissent des misères bornées, limitées, finies après tout, quand il s'y mêle une espérance infinie ! Notre devoir à tous, législateurs ou évêques, prêtres ou écrivains, publicistes ou philosophes, notre devoir à tous, c'est de dépenser, de prodiguer sous toutes les formes toute l'énergie sociale pour combattre et détruire la misère, et en même temps de faire lever toutes les têtes vers le ciel. C'est de diriger toutes les âmes, c'est de tourner toutes les attentes vers une vie ultérieure où justice sera faite, où justice sera rendue à tous, grands et petits.

« Disons-le bien haut : personne n'aura injustement ni inutilement souffert. La mort est une restitution. La loi du monde matériel, c'est l'équilibre ; la loi du monde moral, c'est l'équité. Dieu se retrouve à la fin de tout. Ne l'oublions pas et enseignons-le à tous ; il n'y aurait aucune dignité à vivre, et cela n'en vaudrait pas la peine, si nous devions mourir tout entiers.

« Ce qui allège la souffrance, ce qui sanctifie le travail, ce qui fait l'homme bon, sage, patient, bienveillant, juste, à la fois humble et grand, digne de l'intelligence, digne de la liberté, c'est d'avoir devant soi la perpétuelle vision d'un monde meilleur, rayonnant à travers les ténèbres de cette vie. Messieurs, quant à moi, j'y crois profondément, à ce monde meilleur, et je le déclare ici, c'est la suprême certitude de ma raison comme c'est la suprême joie de mon âme. Je veux donc sincèrement, je dis plus, je veux ardemment l'enseignement religieux, mais l'enseignement religieux de l'Eglise. »

Directions pontificales (suite).

L'obéissance aux pouvoirs légitimes, soit dans l'ordre civil, soit dans l'ordre ecclésiastique, n'est-elle pas un devoir rigoureux de la démocratie chrétienne ?

On doit en outre être bien éloigné de cacher, sous le terme de démocratie chrétienne, l'intention de rejeter toute obéissance et de dédaigner les supérieurs légitimes. Respecter ceux qui, à un degré quelconque, possèdent l'autorité dans l'Etat, et leur obéir quand ils commandent des choses justes, c'est là ce que prescrivent également la loi naturelle et la loi chrétienne. Et pour que cette soumission soit digne d'un homme et d'un chrétien, on doit la témoigner du fond du cœur, par devoir, *par conscience*, comme nous y a exhortés l'Apôtre, lorsqu'il a donné ce précepte : *Que toute âme soit soumise aux puissances supérieures* (Rom., xiii, 1).

Il est, d'autre part, contraire à la profession d'une vie chrétienne de ne vouloir ni se soumettre ni obéir à ceux qui possèdent l'autorité dans l'Eglise et d'abord aux évêques, que — le pouvoir universel du Pontife Romain restant sauf — *l'Esprit-Saint a établis pour gouverner l'Eglise de Dieu qu'il a acquise par son sang* (Act., xx, 28). Celui, en effet, dont les sentiments ou les actes seraient opposés à cette règle, celui-là serait convaincu d'oublier le précepte très important du même Apôtre : *Obéissez à vos préposés et soyez-leur soumis. Car ce sont eux qui veillent, comme devant rendre compte de vos âmes. Ces paroles, il est de la plus grande importance que tous les fidèles les gravent au fond de leur âme et qu'ils s'appliquent à les réaliser dans toute la pratique de leur vie : il faut aussi que les ministres sacrés les méditent avec beaucoup d'attention, qu'ils ne cessent pas d'en persuader les autres, non seulement par leurs exhortations, mais surtout par leurs exemples.* (Encycl. *Graves de communi.*)

La démocratie chrétienne, telle qu'elle a été entendue par plusieurs en France, a éveillé des craintes qui ne sont pas toutes chimériques. Qu'elle suive la direction indiquée par Léon XIII, c'est-à-dire que, dans l'ordre civil elle respecte l'autorité quand elle commande des choses justes et que, dans l'ordre religieux elle soit soumise aux Evêques qui sont les représentants du Pape et les élus du Saint-Esprit. Alors toute équivoque sera vite dissipée.

Peut-on blâmer le zèle de ceux qui travaillent à améliorer la situation des prolétaires ?

Notre espoir est bien légitime. Car, réserve faite des opinions de certains hommes sur la puissance et la vertu d'une telle démocratie chrétienne, opinions qui ne sont pas exemptes de quelques excès ou de quelque erreur, assurément pas un seul homme ne blâmera ce zèle qui, selon la loi naturelle et la loi divine, tend uniquement à ce que ceux qui gagnent leur vie par un travail manuel soient ramenés à une situation plus tolérable et aient un peu de quoi assurer leur avenir ; à ce qu'ils puissent, chez eux et en public, pratiquer la vertu et remplir leurs devoirs de piété ; à ce qu'ils sentent qu'ils sont, non des animaux, mais

des hommes, non des païens, mais des chrétiens; enfin à ce qu'ils marchent ainsi avec plus de facilité et d'ardeur vers ce bien *unique* et *nécessaire*, vers ce bien suprême pour lequel nous sommes nés. (Ibid.)

Léon XIII insiste sur le but que doit poursuivre la démocratie chrétienne. Il ne s'agit pas pour elle de rien bouleverser dans l'Eglise ou dans l'Etat, mais simplement de venir en aide aux prolétaires et d'améliorer leur situation matérielle, soit par la charité soit par les lois de justice, afin qu'ils puissent plus facilement remplir leurs devoirs et atteindre le but de la vie, qui est le bonheur éternel. (A suivre.)

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Œuvres recommandées.

I. Les Stations quadragésimales.

II. Mission : CROZON, du 19 Février au 15 Mars. 4^e semaine (du 8 au 15 Mars), Président : M. Bourlé, chanoine titulaire.

III. Retraite. — Retraite bretonne pour les hommes, à Quimper, du 8 au 15 Mars.

Distinction méritée. — Nous apprenons avec un vif plaisir que notre ami et collaborateur M. le chanoine Abgrall, aumônier de l'Hospice de Quimper, correspondant de la Commission des Monuments historiques, vice-président de la Société archéologique du Finistère, est nommé officier d'Académie.

Cette distinction ne surprendra personne, si ce n'est peut-être celui qui en est l'objet. Nous sommes heureux de l'hommage mérité rendu à cet infatigable travailleur qui, tout en construisant de belles églises, fait, par ses recherches et ses études, connaître et apprécier les richesses archéologiques de notre Bretagne. Qu'il veuille bien recevoir nos sincères félicitations et celles de nos confrères, dont nous savons être ici l'interprète.

Nécrologie. — Nous recommandons aux prières de nos lecteurs :

I. M. LE PAPE (Hervé), ancien curé de Françay (diocèse de Blois), décédé le 20 Février à l'âge de 70 ans, à Lopérec sa paroisse natale, où il avait pris sa retraite;

II. M. LE BRIS (Jean-Marie) diacre, de Locronan, décédé le 28 Février, à la maison Saint-Joseph, à Saint-Pol-de-Léon, à l'âge de 26 ans.

QUIMPER. — Le Ch. Frère Hubert-de-Jésus. — Vendredi 28 Février, ont eu lieu, dans la chapelle du Pensionnat Sainte-Marie, les obsèques du Cher Frère Hubert-de-Jésus, décédé au Noviciat de Quimper à l'âge de 77 ans, dont 57 de vie religieuse.

Né à Parçay (Indre-et-Loire) le 5 Juin 1824, le Frère Hubert était entré, le 5 Juin 1844 (jour de ses 20 ans), au Noviciat de Nantes, d'où il fut envoyé (1846) dans le district de Quimper. Après avoir enseigné d'abord à Hennebont puis à Auray, il reçut son obédience pour l'école communale de Saint-Corentin à Quimper, en 1855; depuis 1863, il était au Pensionnat Sainte-Marie, longtemps directeur titulaire de la maison, tout en exerçant les fonctions d'inspecteur des classes, professeur de mathématiques ou surveillant.

Les générations d'élèves qui se sont succédé dans ce bel établissement ont gardé le souvenir du *bon* Frère Hubert... Plusieurs se rappelleront peut-être avoir abusé parfois de cette bonté connue pour obtenir indûment des bons points ou des exemptions, pour se permettre certains manquements à la règle, mais qui ne dépassaient pas les bornes d'innocentes malices ou espiègleries d'écoliers; car tous vénéraient le Frère Hubert pour sa réputation de sainteté, comme ils avaient une haute idée de sa science.

Et, en effet, l'excellent Frère possédait des connaissances étendues, dont le cercle dépassait de beaucoup celui de son enseignement. Quelqu'un qui a été à même de le connaître disait que « c'était une encyclopédie vivante, doublée d'un saint religieux : modeste, simple comme un enfant, pieux comme un ange ».

Ses infirmités ayant augmenté avec l'âge, le Frère Hubert fut appelé au Noviciat, pour jouir d'un repos bien mérité. Là encore il fit l'édification de tous; on le voyait, priant sans relâche, récitant le rosaire ou faisant le chemin de la Croix, une de ses dévotions favorites... Sa mort a été digne de sa vie; il s'est éteint doucement, en baisant son crucifix, le 26 Février.....

En conduisant sa dépouille mortelle au cimetière, deux jours après, nous pensions à cette vie d'abnégation et de dévouement, tout entière consacrée à l'instruction chrétienne des enfants et à la gloire de Dieu, et nous nous disions : comme de telles existences, si elles étaient connues, répondraient éloquemment aux injustes préventions, aux attaques haineuses dont on poursuit les fils si méritants de saint Jean-Baptiste de la Salle! A leurs ennemis de bonne foi, s'il en est, nous souhaitons de voir à l'œuvre des hommes — ils sont légion dans nos écoles — comme le *bon* Frère Hubert.

Œuvre de Notre-Dame de Salut. — A cause de l'abondance de matières nous avons dû différer la publication promise de l'intéressant rapport lu à la réunion annuelle des Associés de N.-D. de Salut, qui a eu lieu, le 2 Février, sous la présidence de Monseigneur l'Evêque. Nous sommes heureux de l'insérer aujourd'hui.

MONSEIGNEUR,

Comment remercier Votre Grandeur de vouloir bien présider, chaque année, notre réunion générale ? N'est-ce pas en vous redisant que votre présence est notre force et notre soutien ? Petit rameau d'une grande Œuvre, nous nous sentons plus vivant, plus fort, en nous inclinant sous votre bénédiction paternelle.

Nous n'avons certes pas la prétention de vous présenter un rapport ; notre modeste compte-rendu vous dira simplement l'emploi des cotisations que nous avons recueillies et les prières en commun que nous avons offertes pour la gloire de Dieu, le triomphe de son Eglise et le salut des âmes.

Le chiffre de nos recettes ne peut s'accroître que par un accroissement d'associés, et aujourd'hui les bonnes volontés sont sollicitées par tant de demandes, qu'il devient difficile de se faire agréer. D'ailleurs, nous n'atteignons guère que quelques villes du diocèse ; les campagnes ne nous connaissent pas ; l'Œuvre de N.-D. de Salut n'est pas encore appréciée de MM. les Recteurs qui n'ont pas eu besoin de son secours. Ceux qui en ont bénéficié, pour leurs écoles ou patronages, ont formé des groupes d'associés ; tel est le cas de MM. les Recteurs de : Pluguffan, Guimiliau, Spézet, etc., etc., qui ont, pour la plupart, reçu des secours de 100 francs, les uns plusieurs années de suite, les autres l'année dernière seulement. C'est peu hélas ! et nous serions heureux d'ajouter un troisième zéro à notre offrande. Mais, toute modeste qu'elle soit, cette petite pièce, en tombant dans une caisse vide, y produit encore un son qui semble très doux aux oreilles d'un pauvre directeur d'œuvres, qui ne sait comment combler un déficit effrayant.

Si on comprenait bien dans le diocèse que l'Œuvre de N.-D. de Salut est une caisse de secours, importante à fonder partout, et qui arrive à ouvrir une seconde fois, sous une autre forme, des bourses qui sans elle resteraient plus étroitement fermées, on nous aiderait à étendre sa bienfaisante influence. Que d'œuvres, en effet, N.-D. de Salut n'a-t-elle pas fondées ou soutenues depuis 1872, époque de sa propre fondation ! Il suffit de rappeler les Cercles, les Patronages, la diffusion de la bonne Presse, les Œuvres de mer, les Pèlerinages, rendus célèbres par celui du mois d'Août, qui porte son nom et qui part, chaque année, de Paris avec des centaines de malades pauvres, des infirmiers et infirmières, pris dans tous les rangs de la société, recrutés par l'Association, et dont le dévouement force l'admiration des rapporteurs de journaux les plus légers ou les plus indifférents. Que de souscriptions, d'appels à la prière, aux sacrifices, remplissent les colonnes du *Pèlerin* et de *La Croix*, jadis encore organes de l'Association ! Et ces ventes de charité, sources fécondes, qui alimentent nos œuvres de province !....

Ici, nous faisons peu de chose ; mais il ne faut pas juger de l'Œuvre de N.-D. de Salut sur notre modeste branche diocésaine ; nous apportons notre obole et il nous est bon d'arrêter notre pensée sur l'ensemble de notre Association, afin de nous y attacher davantage, aujourd'hui que la persécution a dispersé nos fondateurs, les RR. PP. de l'Assomption, et fait disparaître, par là même, le bulletin qui venait resserrer l'union des associés, en leur montrant le bien réalisé dans toute la France et la part qui en revenait à chaque diocèse. Nous ne voulons pas nous laisser abattre par les tristesses présentes, mais continuer à joindre nos efforts à ceux de N.-D. de Salut, afin de triompher, avec Elle, dans la lutte qu'elle soutient contre les ennemis des âmes.

Voici, Monseigneur, l'emploi qui a été fait, d'après l'avis du Comité, des sommes recueillies dans le cours de 1901. Pour bien marquer notre union avec le Comité central, dont nous avons tant reçu au début de notre existence et dont nous ne saurions nous séparer, sans cesser de faire partie de l'Association de N.-D. de Salut, nous lui avons envoyé 100 francs ; puis nous avons répondu aux diverses demandes qui ont été adressées au Comité de Quimper, en envoyant des secours aux œuvres suivantes : Ecole de Brest (paroisse Saint-Louis), 100 francs ; Œuvre de Trémel, 100 francs ; Ecole d'Ergué-Gabéric, 50 francs ; Patronage de Morlaix, dirigé par M. l'abbé Corvez, 40 francs ; Ecole d'Audierne, 50 francs ; Œuvres de mer, 50 francs ; Patronage de la Charité (Quimper), 50 francs ; Ecole de Spézet, 50 francs ; Ecole de Pluguffan, 50 francs ; Ecole de Cast, 50 francs ; Œuvre de la bonne Presse, 25 francs ; Caisse de famille, 25 francs ; Œuvre militaire du Pont-de-Buis, 20 francs ; Cercle militaire de Quimper, 40 francs.

En dehors de ces secours, les Comités de Quimper et de Brest ont recueilli différents lots qu'ils ont envoyés à Paris pour la vente annuelle de charité.

Pour répondre au but principal de l'Association de N.-D. de Salut et nous conformer, Monseigneur, à vos pieuses exhortations de l'année dernière, nous avons eu plusieurs réunions à la chapelle des Ursulines ; après avoir assisté à la messe, offerte pour l'Eglise, la France, les associés et le salut des âmes, il nous a été donné d'entendre de pieuses et éloquentes instructions renouvelant toujours le zèle dans les cœurs.

A Brest, un Comité, plein de dévouement, travaille à étendre notre Association ; elle y fait quelques progrès, que les difficultés du temps empêchent seules d'être plus rapides ; les réunions trimestrielles y ont lieu à Saint-Louis, pour la sainte messe, et au presbytère, sous la présidence du Directeur de l'Œuvre. Nous avons partagé, Monseigneur, l'honneur que Votre Grandeur a bien voulu faire aux membres du Comité de Brest, en les recevant, le 27 Mai dernier, pendant votre séjour dans cette ville. Votre bénédiction a réjoui et fortifié le zèle de ces membres militants qui sont notre meilleur appui dans le diocèse ; nous vous en remercions avec eux.

Depuis sa fondation, l'Œuvre de N.-D. de Salut suscitait, chaque année, un grand mouvement de prières, au moment de la rentrée des Chambres ; un triduum était demandé à toutes les âmes pieuses, de petites feuilles, contenant les prières adoptées, étaient répandues parmi les fidèles. Cette pieuse coutume cessa, à la suppression des prières publiques. Depuis, la ligue de l'*Ave Maria* fut fondée, et je ne doute pas que tous nos associés ne se soient hâtés d'ajouter au *Pater* et à l'invocation journalière de N.-D. de Salut la dizaine de chapelet, demandée pour obtenir le retour à Dieu de notre Patrie égarée. Aujourd'hui que la lutte entre le bien et le mal devient plus aiguë, l'Association organise une neuvaine, chaque mois, jusqu'aux élections ; celle de Janvier, à l'Enfant Jésus, a eu lieu du 6 au 14. Nous nous proposons de faire connaître la date de celles qui suivront. En Février, à N.-D. de Lourdes ; en Mars, à saint Joseph ; fin d'Avril, à N.-D. de Salut ; entre l'Ascension et la Pentecôte, au Saint-Esprit.

Nous avons la confiance, Monseigneur, que, protégés par votre bénédiction, nous serons entendus du Dieu des miséricordes, et que, par nos prières, nous contribuerons à consoler le Cœur de Jésus en hâtant son règne sur celui de la France.

« Croisade » de prières et de pénitence. — Pour répondre à l'immense besoin de prières et de sacrifices patriotiques que ressentent à cette heure toutes les âmes chrétiennes, comme pour se conformer au désir du Saint-Père et de NN. SS. les Evêques, les fidèles, de tous côtés, s'unissent « dans l'esprit de prière et de pénitence ». Nous avons publié l'appel des « Chrétiennes de Lille ».... Le rapport qui précède nous fournit l'occasion de signaler la « Croisade », prêchée dans le même sens par l'Association de Notre-Dame de Salut. Il suffira de la faire connaître, pour inspirer à tous la volonté de s'y inscrire et de lui recruter des adhérents. Des feuilles-images (1) indiquant les différentes neuvaines proposées, avec les prières, sont expédiées sur demandes faites à M. le Secrétaire, 5 rue Bayard, Paris VIII^e.

N. B. La neuvaine à saint Joseph, instamment demandée par l'Œuvre de N.-D. de Salut, sera faite du 11 au 19 Mars. A Quimper, elle se terminera par une messe qui sera dite à la chapelle des Ursulines, à 7 h. 1/2.

Souscriptions pour la Chapelle du Petit-Séminaire de Pont-Croix.

(9^e LISTE.)

Montant des listes précédentes	12.012 ^{fr} 65
Le Clergé de Plogastel-Saint-Germain	100 »
Un Recteur	100 »
Un Recteur	50 »
Son Vicaire	20 »
Paroisse de Plovan	25 »
M. le Vicaire de P***	100 »
Anonymes	55 »
Une Religieuse du Saint-Esprit	50 »
M. le Vicaire de L***	100 »
M. Manière, ancien professeur de musique au Petit-Séminaire	100 »
Un Vicaire	50 »
Les Dames Ursulines de Saint-Pol-de-Léon et M. l'Aumônier	60 »
M. Gargadennec, vicaire à Elliant	50 »
M. Gérot, vicaire à Guengat	50 »
Un Recteur	30 »
M. Moal, vicaire à Pleyber-Christ	50 »
Un Recteur	300 »
M. Corre, vicaire à Dirinon	15 »
M. M***, à Poullaouen	20 »
M. B***, recteur	50 »
<i>A reporter.</i>	13.387 ^{fr} 65

(1) Chaque paquet de 100 feuilles : 0 fr. 25. Port en sus : 0 fr. 20

<i>Report.</i>	13.387 ^{fr} 65
M. Celton, recteur de La Martyre	50 »
M. Bernard, vicaire de La Martyre	50 »
M. Pelleau, vicaire à Guipavas	50 »
Un Recteur et ses Vicaires	145 »
M. le chanoine Treussier, professeur au Grand-Séminaire	100 »
Recueilli dans un tronç au Grand-Séminaire	50 15
MM. Tanneau, de Querrien	200 »
M. Cabon, vicaire à Querrien	100 »
M. Pérez, vicaire à Querrien	50 »
TOTAL.	14.182^{fr} 80

Nos Missionnaires. — AU PAYS DE GALLES. — Nous avons déjà parlé de la mission bretonne fondée par les PP. Oblats au pays de Galles et confiée à deux jeunes religieux originaires de notre diocèse, les PP. Mérour et Trébaol. C'est le 30 Novembre dernier qu'ils sont arrivés à Llanroost, « charmante et paisible petite ville de 3 à 4,000 habitants, assise sur les bords de la rivière Conway ». La nouvelle résidence devait être ouverte le lendemain. Voici en quels termes le R. P. Mérour raconte, dans les *Petites Annales des Missionnaires Oblats* (n° de Mars 1902), ses impressions et ses espérances :

« Le 1^{er} décembre a été pour nous un beau jour. Avec les églises de Bretagne qui célébraient la fête de saint Tudwal, nous avons prié le saint Cambro-breton de protéger la mission ouverte sous ses auspices et pour le bien de ses enfants. A huit heures et demie, la petite chapelle était ouverte et bénite par mon cher compagnon, le R. P. Trébaol, qui célébrait aussitôt après la sainte messe. Vous comprendrez mieux que nous ne pourrions l'exprimer l'émotion qui débordait de notre cœur à ce premier sacrifice de notre Dieu, dans un pays qui depuis plus de deux siècles a renversé ses autels... A la grand'messe, qui fut précédée du *Veni Creator* et à laquelle les chantres de l'église de Colwyn Ray vinrent offrir le secours de leurs voix, assistaient une trentaine de personnes catholiques, Irlandais pour la plupart ; mais point de Gallois !... Peut-être se réservent-ils pour la cérémonie de ce soir, disions-nous ; en caressant cette espérance, nous nous rendîmes au diner d'installation. Les invités se réduisaient à deux : lui et moi. Vous devinez si le diner fut long et si les toasts furent retentissants. Nous avions le cœur gros, et nos regards échangeaient sans cesse cette interrogation : Viendront-ils, ce soir ?

« Les heures furent longues, les prières ferventes et oppressées. Enfin le moment venu, nous les voyons arriver, quelques-uns, puis quelques autres... ; ô bonheur ! notre chapelle fut trop petite pour les contenir tous : ils étaient plus de quatre-vingts, à peu près tous des Gallois. Ces pauvres protestants ont écouté avec une

attention parfaite le sermon que nous leur avons adressé dans leur langue dont ils sont si fiers. Nous étions dès lors encouragés et nous bénissions le bon Dieu.

« Ce début nous donne donc pleine confiance. Nos premiers auditeurs sont revenus depuis dans notre modeste chapelle, que leurs petits enfants assiègent tous les soirs ; et nous espérons pouvoir les convoquer bientôt plusieurs fois la semaine. Nous serons aidés et soutenus, nous n'en doutons pas, par les ferventes prières de tous les Oblats, des Bretons surtout, et aussi par tous ceux qui ont à cœur la gloire de Dieu et le salut des âmes..... »

Dans une lettre du 28 Janvier, qu'il a bien voulu nous écrire, le R. P. Trébaol fait connaître les premiers résultats obtenus :

« Dieu merci, et grâce aux prières de nos compatriotes, cette Mission continue de marcher assez bien, malgré les efforts de quelques journaux du pays pour nous ridiculiser et pour empêcher les bons Gallois de fréquenter notre chapelle. Ceux-ci viennent toujours en grand nombre à notre service du dimanche soir (ils n'assistent pas à la sainte Messe, n'allant même point à leurs propres temples), et notre modeste église est même déjà trop petite. Ce qui est mieux encore, c'est que nous avons déjà des « habitués » et pas des plus mauvais. Ils écoutent les sermons avec une très grande attention et ils suivent les cérémonies de la bénédiction du T. S. Sacrement, avec un grand respect, sans doute mêlé d'un peu de curiosité. Là-dessus, nous devons avouer qu'ils ont déjà fait un réel progrès. Au début, ils entraient dans notre chapelle comme dans une salle de spectacle, ou, tout aussi exactement, comme dans leurs propres chapelles, et s'y tenaient à l'avenant, causant et riant tout à leur aise. Nous avons réussi à faire complètement cesser cela : ils demeurent encore assis pendant tout le service, c'est à peu près tout ce qu'on peut leur reprocher. C'est au point qu'un des principaux journaux des environs n'a pas craint de dire qu'il serait à désirer que beaucoup de Dissidents viennent chez les « Papistes » (c'est notre qualification), pour apprendre à se bien tenir dans la maison de Dieu..... »

Grammaire bretonne du dialecte de Vannes (1).

— Depuis longtemps nous n'avons pas parlé dans la *Semaine religieuse* de la « question du breton », bien que nous y attachions toujours la même importance, comme nous suivons avec intérêt tous les efforts tentés pour la préservation et le développement de notre idiome national. Pourquoi ne pas ajouter que nous avons

(1) *Grammaire bretonne du dialecte de Vannes*, par A. GUILLEVIC, professeur au Grand-Séminaire, et P. LE GOFF, licencié ès lettres, aumônier à N.-D. des Pins, Pluvigner. *Introduction sur les dialectes bretons*, par M. ERNAULT, professeur à la Faculté des Lettres de Poitiers. — Charmant volume, relié en toile anglaise : 2.25. (Librairie Lafolye, Vannes. Librairie J. Salaün, Quimper.)

souvent déploré de voir ces efforts rester stériles et la question demeurer stationnaire (pour ne pas dire plus), du moins dans notre département, le seul cependant entièrement breton.

Les diocèses voisins sont plus heureux, sans doute parce qu'on y a mieux compris les conditions essentielles de tout progrès en ce genre : une base bien établie, une méthode uniforme sous une direction acceptée de tous.....

Nous avons à parler aujourd'hui du diocèse de Vannes. La fondation, par Mgr Latiéule, d'un cours de breton dans son Grand-Séminaire a amené deux prêtres distingués à composer une Grammaire, qui vient de paraître. Fruit d'un long travail, cette œuvre vraiment remarquable dénote, avec une connaissance approfondie de notre langue, une science grammaticale et philologique peu commune. Sans s'attarder à de subtiles questions au sujet de telles lettres ou de l'origine des mots, les auteurs prennent le breton tel qu'ils le trouvent, écrit ou parlé, c'est-à-dire le dialecte reçu comme type du *vannetais*, compris dans toute la partie bretonnante du Morbihan, comme l'est, chez nous, le dialecte du Léon ; avec un sens critique sûr, ils signalent les termes impropres, les formes ou les tournures défectueuses, et font voir les véritables règles d'une langue qui, d'après plusieurs, n'aurait d'autre loi que l'usage..... ou le caprice.

Une méthode simple dans sa lumineuse clarté, c'est ce qui caractérise principalement, pour nous, la Grammaire de MM. Guillevic et Le Goff. Après avoir, dans la 1^{re} partie, établi les principes des *mutations* et étudié successivement chaque classe de mots, ils exposent dans le même ordre la syntaxe de chacune des parties du discours : article, substantif, etc. La 3^e partie (style), qui traite des *équivalents*, *suppressions* et *additions*, des *figures*, de la *construction*, puis des *suffixes* et *préfixes*, prouve une grande connaissance du génie de la langue bretonne et, en facilitant le travail de ceux qui veulent l'apprendre, apprendra beaucoup à ceux qui croient la savoir.....

M. Jégouzo, vicaire général de Vannes, dont la compétence est bien connue dans tout le diocèse, écrivait aux auteurs de ce livre : « Tous les bretonnants vous devront une grande reconnaissance. Désormais l'emploi d'une orthographe uniforme facilitera singulièrement la tâche de ceux qui écriront dans notre vieille langue ; les fidèles, de leur côté, auront l'avantage de voir, dans les livres de religion et de piété, les mêmes mots toujours écrits de la même manière, et de trouver dans ces livres le breton classique vannetais compris dans toutes les paroisses..... » Certes, c'est là un beau résultat obtenu, auquel nous applaudissons de tout cœur, en souhaitant fort qu'il se produise..... ailleurs qu'au pays morbihannais.

Un homme de 28 ans, marié, pouvant fournir les meilleures références, demande place de cocher ou de valet de chambre.

S'adresser au bureau de la *Semaine religieuse*.

NOUVELLES DU MONDE CATHOLIQUE

ROME. — Les fêtes du Jubilé pontifical de Léon XIII ont eu un merveilleux éclat et, ce qui vaut mieux encore, le Saint-Père en a parfaitement supporté les fatigues. On peut dire cependant qu'il ne s'est pas ménagé.

En dehors des réceptions diplomatiques, qui ont commencé le 26 Février, le Pape continuait ses audiences ordinaires, plus nombreuses également vu la quantité de prélats et de personnages arrivant chaque jour à Rome.

Il était décidé que le Souverain Pontife descendrait à la Basilique de Saint-Pierre, le 3 Mars, anniversaire de son couronnement. Les portes de l'église sont restées fermées au public depuis le samedi.

Lundi, la cérémonie a commencé à 10 heures du matin ; le cortège se composait de tous les personnages ecclésiastiques, militaires ou civils formant la Cour pontificale ; venaient ensuite 200 archevêques et évêques, parmi lesquels 14 évêques français ; 30 cardinaux en robe rouge, et parmi eux LL. EE. cardinaux Langénieux, Richard, Coullié et Mathieu..... En s'avancant dans la basilique parfaitement ornée, à travers les rangs serrés d'une foule qu'on évalue à près de 50,000 personnes qui le saluaient de leurs applaudissements enthousiastes, le Pape était rayonnant de bonheur, la main constamment levée pour bénir.

Le Pape en chape, assis à son trône, a assisté à une messe dite, à l'autel de Saint-Pierre, par Son Em. le cardinal Serafino Vanutelli, qui est le *second* cardinal présent créé par le Pape Léon XIII ; le premier est le cardinal Langénieux.

Il paraît qu'on avait offert au cardinal Langénieux de célébrer la sainte messe, mais l'archevêque de Reims a décliné très modestement cette fonction.

La messe achevée, Léon XIII bénit l'assistance et entonna d'une voix claire et bien distincte le *Te Deum*. La cérémonie à la basilique s'est terminée à midi 1/2 ; mais il était près de 1 h. 1/2, quand le Saint-Père a pu rentrer dans ses appartements, où son médecin l'a retrouvé vers 5 heures, encore debout et prenant son frugal repas.

Mercredi, Léon XIII a dû recevoir les pèlerins français, présentés par le cardinal Richard.

On raconte cette attention délicate de Léon XIII, au milieu de ses occupations si absorbantes : le cardinal Richard assistait, le 1^{er} Mars, à un déjeuner donné à la procure de Saint-Sulpice, où l'on fêtait ses quatre-vingt-quatre ans. Parmi les convives étaient les Cardinaux Coullié, Langénieux et Mathieu. A la fin du déjeuner, est arrivé un envoyé du Vatican apportant une lettre très affectueuse du Saint-Père et un magnifique bouquet de fleurs cueillies dans les jardins du palais apostolique.

SAINT-BRIEUC. — Mort chrétienne. — M. Fourcy, préfet des Côtes-du-Nord, vient de mourir, à l'âge de 44 ans. Sa fin a été très chrétienne.

Il a, sur sa demande et en pleine connaissance, reçu les derniers sacrements des mains de M. l'abbé Jollives, vicaire à la Cathédrale...

« Les responsabilités officielles, dit à ce sujet le journal *La Croix*, sont en notre temps lourdes à porter, et nous souhaitons à tous ceux qui en ont été chargés d'avoir le temps et la possibilité d'un examen de conscience, comme M. Fourcy, avant de paraître devant Dieu. »

NANCY. — Mgr Turinaz, évêque de Nancy, vient de publier une brochure ayant pour titre : *Les périls de la foi et de la discipline dans l'Eglise de France à l'heure présente* (1).

L'importance de ce travail ressort de ces paroles mêmes du savant auteur :

« J'ai la conviction profonde que les plus grands périls de la France, à cette heure, ne viennent pas du dehors. Ils ne viennent pas des épreuves que nous font subir et que nous feront subir encore les ennemis de Dieu, quelque graves et douloureuses qu'elles puissent être. L'Eglise de France a subi des épreuves aussi cruelles et elle en a triomphé.

« Nos plus grands périls viennent des doctrines fausses ou dangereuses qui atteignent indirectement ou directement la foi elle-même, de tentatives qui ont pour résultat de rompre les liens de la discipline, de semer dans le clergé la division et la révolte, de transformer d'une façon déplorable l'esprit et l'éducation des séminaristes et des jeunes prêtres. »

NANTES. — La *Semaine religieuse* publie l'avis suivant émané de Mgr Rouard :

« Des événements de la plus haute importance pour notre sainte religion se préparent ; les décisions des pouvoirs administratifs et judiciaires concernant nos congrégations religieuses et leurs œuvres saintes aussi nombreuses que bienfaisantes, le renouvellement du corps législatif par des élections générales qui décideront du caractère plus ou moins favorable de la nouvelle législation au point de vue religieux, l'étude des lois qui conserveront ou supprimeront la liberté la plus nécessaire, celle de l'enseignement chrétien de la jeunesse conformément au libre choix des pères et mères de famille.

« En conséquence, le devoir de la prière du peuple chrétien à Dieu, principe unique de toute sagesse, et maître de nos destinées, devient plus urgent que jamais. »

(1) Brochure in-8° de 102 pages. A Paris, chez MM. Roger et Chernoviz. Prix : 1 fr. 50.

Suit l'énumération en sept articles, des prières à faire depuis la publication du présent avis, jusqu'au dimanche qui précèdera les élections générales.

Actualité. — Le juge a mandé devant lui la Petite-Sœur garde-malade des Pauvres. Voici un extrait de l'interrogatoire :

— Votre nom ? — Sœur X... — Vous êtes religieuse ? — Je soigne les malades pauvres. — Il y a une loi qui vous le défend. La connaissez-vous ? — Je n'aurais jamais pu soupçonner qu'il y eût une loi pareille. — Je vais vous la lire. — Vous me feriez perdre un temps précieux, j'ai de pauvres malades qui m'attendent et que mon absence laisse sans secours. — Mais si vous continuez, vous serez poursuivie et condamnée à la prison. — Ce que vous me dites est impossible, Monsieur : comment voulez-vous qu'on me fasse du mal pour me punir de faire du bien ? Permettez-moi de me retirer, c'est l'heure où je dois être auprès d'une pauvre paralytique abandonnée de tous et qui souffrirait de la faim sur son grabat, si vous me reteniez.

La Petite-Sœur se retire. Le juge reste rêveur.

Ceci n'est pas une supposition. La chose se passe, en ce moment, dans la grande ville industrielle de Saint-Etienne, où les Petites-Sœurs de l'Assomption sont poursuivies dans les conditions indiquées par le dialogue qui précède.

A propos d'un centenaire. — Les journaux sont remplis de détails sur les fêtes du centenaire de Victor Hugo, célébrées à Paris. « Il y a, écrit F. Coppée, un sentiment d'affreuse tristesse dans ces apothéoses d'où sont bannis l'espoir en Dieu et la pensée de la vie éternelle. » Et cependant, même dans la dernière partie de sa vie, quand égaré par son immense orgueil, son besoin de popularité et aussi par les adulations de ses admirateurs, il reniait si tristement son passé, Victor Hugo croyait en Dieu et à une autre vie. Le beau-frère du poète, M. P. Chenay, graveur, dans ses *Souvenirs inédits* dont quelques fragments viennent d'être imprimés, dit : « Nul plus que lui ne fut spiritualiste, n'eut davantage la foi en l'immortalité. Je puis affirmer dans toute la sincérité de ma conscience que si l'illustre malade avait pu prendre connaissance de la lettre que lui fit tenir Mgr Guibert à son lit de mort, il aurait, sinon reçu, du moins fait remercier l'archevêque de Paris d'une démarche qui l'aurait touché. »

Ces lignes montrent la terrible responsabilité encourue par les « amis » qui faisaient trop bonne garde autour du poète agonisant. Lui-même se reconnut-il avant d'expirer ?... Dans un remarquable article publié par les *Etudes* (n° du 20 Février), M. Pierre Suau donne, en note, les détails suivants qui font

frissonner : « Un ancien acteur, grand admirateur de Victor Hugo, et ami de son valet de chambre, fut admis à voir le poète une heure à peine après son décès. Il fut surpris de l'expression d'angoisse terrible et désespérée empreinte sur la figure du mort, et de la crispation de ses mains. « Mais dans quel état il est ! » dit l'acteur au valet de chambre. — « Ah ! monsieur, répondit celui-ci, au moment de passer, M. Victor Hugo s'est soulevé d'un bond désespéré, ses doigts sont devenus crochus, et il a crié deux fois : *Un prêtre ! un prêtre !* » L'acteur se retira tout ému, et dit à sa fille : « Je ne veux pas mourir comme cela ; si j'étais malade, tu irais me chercher le R. P. Monsabré. » Il ajouta : « Je ne divulguerai pas cela ; mais c'est égal : c'est terrible ! »

« Je ne puis garantir la vérité de cette anecdote, continue l'auteur de l'article. J'affirme seulement qu'elle fut racontée, peu de temps après la mort de Victor Hugo, par la fille même de l'acteur, à une personne qui vient de me la répéter encore, en me donnant des noms, que je tais par discrétion. L'acteur est mort ; sa fille habite Paris où, en 1894, elle s'est mariée. Rien ne me permet de douter de sa parfaite véracité. »

La langue bretonne à la Chambre. — A la Chambre des députés, notre idiome national, la langue bretonne, a été mis en cause. Un député socialiste ayant dit qu'il était odieux de voir en Bretagne les prêtres prêcher en « patois », aussitôt quatre de ses collègues se sont levés pour protester ; nous citons l'*Officiel* :

M. de Kerouartz. — Nous ne pouvons pas laisser dire que le breton est un patois ! C'est une langue qui a sa grammaire et son dictionnaire.

M. de l'Estourbeillon. — Oui ! c'est une vraie et belle langue ! Beaucoup d'hommes, compétents du reste, et notamment l'un des vôtres, M. Guieysse lui-même, ont reconnu qu'il serait utile d'enseigner le français par le breton.

M. Cloarec. — Il y a une chaire de breton à l'Académie de Rennes dont le titulaire est M. Loth, doyen de la Faculté des lettres ; et des cours de breton sont professés à Paris, à l'Athénée, rue du Vieux-Colombier.

Il faudrait citer également tout le discours de *M. l'abbé Lemire* demandant :

« Que l'instituteur venant en Bretagne, en Flandre, ne se présente pas comme un adversaire de l'idiome local, mais comme un homme de tact et de sagesse qui sait le respecter et l'utiliser. Il mènera doucement l'enfant du connu à l'inconnu et sans dénigrer les mots qu'il a recueillis dans la rue ou au foyer, il fera comprendre et parler les vocables sacrés de la Patrie française. »

Ce sont d'excellents conseils dont pourraient tirer profit tous nos instituteurs et institutrices. Et M. le Ministre de

l'Instruction publique répondant à M. l'abbé Lemire a dit :
 « Je suis de ceux qui pensent qu'il faut respecter les idiomes locaux. Il vit en eux quelque chose de nos vieilles provinces qu'il faut conserver. J'aime beaucoup l'idiome de ma région ; je le parle, et je lui trouve un charme et une saveur particulière. Je regretterais vivement qu'il disparût..... »

BIBLIOGRAPHIE

I. — Publications de la Librairie POUSSIELGUE.

VERS L'ÉVANGILE, par M. l'abbé S. VERRÉT, Supérieur du Petit-Séminaire de Chartres. Un vol. in-12..... 2 fr. 50.

Vers l'Évangile... Voilà certes un titre bien suggestif. Le livre l'est plus encore que le titre. Il porte en exergue le vers de F. Coppée :

Qui t'a rendu si bon ? — Ma Mère et l'Évangile.

N'est-ce pas F. Coppée, en effet, qui a écrit dans sa *Bonne Souffrance* : « Pendant des semaines et des mois passés au lit et à la chambre, j'ai vécu avec l'Évangile ; et, peu à peu, chaque ligne du livre saint est devenue vivante pour moi, et m'a affirmé qu'elle disait la vérité. Oui, dans tous les mots de l'Évangile, j'ai vu briller la vérité comme une étoile, je l'ai sentie palpiter comme un cœur. Fais comme moi. Rouvre ton Évangile et reviens vers la Croix. »

Vers l'Évangile est l'écho de ces paroles du grand poète, devenu grand chrétien. Il a pour but de montrer quel besoin d'Évangile on constate dans notre génération contemporaine.

QUO VADIS de H. SIENKIEWICZ et les **MARTYRS** de Chateaubriand. Conférence faite au Cercle du Luxembourg, par le R. P. TERRADE. — In-8°. 1 fr.

Le succès retentissant de *Quo Vadis* a provoqué bien des études. L'une des plus complètes, qui révèle le mieux la vraie portée du livre en le rapprochant des *Martyrs* de Chateaubriand, a été faite par le R. P. Terrade dans une conférence donnée au Cercle du Luxembourg devant un auditoire nombreux et choisi.

II. — Le CLERGÉ FRANÇAIS, Annuaire ecclésiastique et des Congrégations religieuses pour 1902 (neuvième année). — 1 vol. in-8° de 1200 pages, illustré d'un portrait de S. S. Léon XIII et des armoiries de tous les Evêques de France. — Maison ALFRED MAME ET FILS, Editeurs pontificaux à Tours. Prix : 6 fr.

L'*Annuaire du Clergé français* pour 1902 vient de paraître.

Cet ouvrage, honoré de la bénédiction apostolique et de nombreuses lettres d'approbation de NN. SS. les Archevêques et Evêques, contient les renseignements les plus complets sur l'Eglise catholique, le Clergé et les Congrégations de France, des Colonies, d'Alsace-Lorraine et des Missions françaises dans le monde entier.

Dans une table spéciale, placée à la fin du volume, les Congrégations sont groupées par diocèses, à la suite des Maisons mères dont elles dépendent.

Tous ces renseignements constituent un ouvrage unique dont la place est indiquée dans les bibliothèques des Séminaires et des Congrégations et dans toutes les sacristies ; il est aussi le guide indispensable de tous ceux que leurs travaux ou leurs relations mettent en rapport avec le monde ecclésiastique et religieux français.

Librairie J. Salaün, Quimper.

L'Administrateur-Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Evêché.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON.

SOMMAIRE

I. — Saint Joseph et le travail chrétien.

II. — Directions pontificales (suite).

III. — *Chronique du diocèse* : Œuvres recommandées ; Offices extraordinaires ; Lettre-Circulaire de Mgr l'Evêque de Quimper et de Léon et Mandement pour l'indiction du prochain

Synode diocésain ; Souscription pour la chapelle du Petit-Séminaire de Pont-Croix (10^e liste) ; Quimper ; Les prédications du Carême ; Avis importants ; Américanisme d'hier et Américanisme d'aujourd'hui ; L'église de N.-D. des Carmes à Pont-l'Abbé (suite).

IV. — *Nouvelles du monde catholique.*

Offices de la semaine.

Dimanche, 16 Mars. — Dimanche de la Passion. Office du jour ; semi-double. Violet.

Vêpres du suivant, avec mémoire du Dimanche.

Lundi, 17. — S. Patrice, Evêque. Double. Blanc.

Mardi, 18. — S. Gabriel, Archange (*au Supplément*). Double-majeur. Blanc.

Mercredi, 19. — S. JOSEPH, ÉPOUX DE LA T. St^e VIERGE. Double de 1^{re} classe. Blanc.

Jeudi, 20. — S. Cyrille de Jérusalem, Evêque, Docteur (*du 18 Mars*). Double. Blanc.

Vendredi, 21. — S. Benoît, Abbé, Double-majeur. Blanc.

Samedi, 22. — Les Sept Douleurs de la T. St^e Vierge (*transféré de la veille*). Double-majeur. Blanc.

Dimanche, 23. — Dimanche des Rameaux.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Le temps pascal empêchera l'Adoration d'avoir lieu, aux époques fixées par le tableau de la 1^{re} section, pour les paroisses de : Fouesnant, Hueigoat, Baye, Trébabu, Gouézec, Trégionou, Treffagat, Plounéventer, Saint-Evarzec et Brélès. Elle se fera dans les communautés désignées ci-après :

Refuge de Brest.	16-17 Mars.
Providence de Saint-Pol de Léon	18-19 —
Petites-Sœurs des Pauvres, à Brest	20-21 —
Maison Saint-Joseph, à Saint-Pol de Léon.	22-24 —

Saint Joseph et le travail chrétien.

Il y a environ seize ans, en séance solennelle de l'Académie française, Mgr Perraud puisait dans son cœur d'évêque assez de courageuse franchise et de noble audace pour jeter ce cri d'alarme : « Lazare est à nos portes ! non pas le Lazare de l'Évangile, qui attend, avec une silencieuse résignation, les miettes du banquet terrestre, ou les ineffables compensations du festin éternel ; mais un Lazare exaspéré, dont l'âme a été vidée de toute foi et de toute espérance, qui a conscience de sa force, et ne se fera pas scrupule de demander aux utopies sanglantes ce que le scepticisme des systèmes purement humains est impuissant à lui donner. »

La question sociale est nettement posée dans ces paroles. Alors déjà, à tous les esprits inquiets du présent et soucieux de l'avenir, elle se posait implacable, réclamant une prompte et définitive solution. Mais qui pourra mesurer le chemin parcouru depuis seize ans, et évaluer le progrès accompli des hardiesses populaires ! Ce ne sont plus, à l'heure actuelle, des appels isolés et de stériles provocations ; c'est une immense et farouche clameur, répandue sur presque tout le monde civilisé, et qui menace d'étouffer tout autre voix. Léon XIII, qui a hérité des trésors de tendresse et de pitié de Celui dont il est le vicaire, ne put rester indifférent à ce spectacle ; son grand cœur s'est ému d'une émotion souveraine, et l'admirable encyclique de la *Condition des ouvriers*, en apportant aux travailleurs les paroles de la justice, de la paix et de l'espérance, leur a révélé, d'une façon éclatante, la sollicitude de l'Eglise.

Mais Léon XIII, en même temps qu'il s'intéressait au sort de la classe ouvrière, s'appliquait à plusieurs reprises à mettre en plus grand honneur le culte de saint Joseph. Parmi les raisons providentielles qui ont réservé au *xx^e* siècle, qui s'ouvre, le plein épanouissement de la dévotion du grand patriarche, il semble que l'une des principales ait été la glorification du *travail chrétien*. Au moment où les questions sociales sont le plus vivement agitées, et où le sort des travailleurs intéresse si fort l'attention générale, le pape a choisi saint Joseph pour nous enseigner la *nécessité* et la *haute dignité* du travail, tel que la doctrine catholique le conçoit, et tel que l'atelier de Nazareth nous la révèle dans son admirable simplicité.

« Atelier de Nazareth, s'écrie le P. Monsabré, tu grandis l'ouvrier, et tu réponds plus éloquemment que les plus beaux discours aux sophismes et aux utopies sociales, qui prétendent niveler les conditions, et surtout aux criminelles provocations des agitateurs, qui ne montrent à l'ouvrier que les côtés humiliants et lugubres de son état, pour allumer dans son âme le feu de l'envie, et le lancer à l'assaut de la richesse publique, dont ils sauront, en définitive, s'approprier les épaves sans que le soldat des émeutes et des révolutions, qui souvent paie de sa liberté et de son sang,

en recueille un seul denier. Aussi, pourquoi les écouter ? Travailleur, pourquoi mettre tes suffrages et tes bras robustes au service des ambitieux égoïstes qui te séduisent et t'exploitent aujourd'hui, si demain nous devons encore entendre le cri de tes amères déceptions ? Quitte-les, et regarde à l'Orient : Jésus-Ouvrier t'appelle et te tend la main. Prends-la et sois fier de ce divin compagnon. »

O Joseph, soyez vous-même notre introducteur auprès de Jésus ; et faites entendre sa voix à tant d'âmes égarées qui la méconnaissent et la couvrent d'insultes. Prenez en pitié ces travailleurs qu'on détourne de plus en plus du chemin de Nazareth, pour les jeter sur la voie de la perdition et de l'erreur ; restez notre protecteur au milieu des épreuves qui se multiplient et des luttes qui ont déjà fait de si déplorables ruines ; obtenez-nous le courage de travailler toujours en votre compagnie et de persévérer dans l'accomplissement de notre tâche, malgré toutes les résistances et toutes les lassitudes.

Directions pontificales (suite).

Montrez que la question sociale est avant tout une question morale et religieuse.

C'est l'opinion de plusieurs, opinion qui se répand dans le public, que la *question sociale*, comme ils disent, est seulement une question *économique*, quand, au contraire, il est incontestable que c'est avant tout une question morale et religieuse, et qu'elle doit être surtout tranchée d'après les règles de la morale et le jugement de la religion. Lors même, en effet, qu'on doublerait le salaire des travailleurs et que les denrées seraient à bas prix, si l'ouvrier, comme il en a l'habitude, prête l'oreille à des doctrines, et s'inspire d'exemples qui poussent au mépris de Dieu et à la dépravation des mœurs, il est inévitable que ces ressources et le fruit même de ses travaux se dissipent.

L'expérience et la pratique montrent que, malgré la durée assez courte de leur travail et le prix assez élevé de leur salaire, la plupart des ouvriers de mœurs corrompues et sans principes religieux mènent une vie gênée et misérable.

Enlevez aux âmes les sentiments dont la sagesse chrétienne est la source et la gardienne ; enlevez-leur la prévoyance, la tempérance, la patience, et les autres bonnes habitudes naturelles, vains seront vos plus laborieux efforts pour atteindre la prospérité. Tel est précisément le motif pour lequel Nous n'avons jamais engagé les catholiques à entrer dans des associations destinées à améliorer le sort du peuple, ni à entreprendre des œuvres analogues, sans les avertir en même temps que ces institutions devaient avoir la religion pour inspiratrice, pour compagne et pour appui. (Encyc. *Graves de communi.*)

C'est donc vainement que l'on s'efforcera de venir en aide aux travailleurs par des réformes sociales et des institutions économiques, si on ne s'applique avant tout à les rendre chrétiens en leur faisant aimer la religion et en leur apprenant à pratiquer les vertus qu'elle impose. (A suivre.)

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Œuvres recommandées.

Stations du Carême et retraites pascales.

Offices extraordinaires.

Quimper. — CATHÉDRALE DE SAINT-CORENTIN. — *Lundi, Mardi et Mercredi, 17, 18, 19 Mars*, triduum en l'honneur de saint Joseph. A 4 h. de l'après-midi, instruction française. Les dames y sont particulièrement convoquées.

— CHAPELLE DES URSULINES. — *Mercredi, 19 Mars*, se termine la neuvaine à saint Joseph pour l'Eglise et la France, demandée par l'œuvre de Notre-Dame de Salut. A 7 h. 1/2, messe de clôture ; instruction par M. Froger. Bénédiction du Très Saint Sacrement.
Indulgence plénière.

LETTRE-CIRCULAIRE DE MONSIEUR L'ÉVÊQUE DE QUIMPER ET DE LÉON ET MANDEMENT pour l'indiction du prochain Synode diocésain.

MESSIEURS ET CHERS COOPÉRATEURS,

L'édition de nos anciens Statuts diocésains, imprimée en 1851, est depuis longtemps complètement épuisée. C'est à peine s'il s'en rencontre quelques exemplaires dans les presbytères et, dans tous les cas, nos jeunes prêtres sont dans l'impossibilité de s'en procurer. Un manuel de cette importance ne pourrait plus longtemps continuer à nous manquer, sans qu'il en résultât les plus graves inconvénients pour la discipline ecclésiastique dans notre diocèse. C'est pourquoi, dès Notre arrivée au milieu de vous, Nous avons conçu le projet de vous en donner une nouvelle édition, et le moment semble venu de Nous mettre sérieusement à l'œuvre.

I. — Ce travail, qui de prime abord paraît facile, offre cependant de très réelles et très grandes difficultés dans l'exécution ; car il ne s'agit pas simplement de donner une nouvelle édition de nos Statuts diocésains, mais il convient d'adapter l'ancienne à des temps nouveaux et de lui faire subir des modifications nécessaires. Assurément, quand Monseigneur Graveran, de douce et pieuse mémoire, donnait à son clergé l'œuvre du Synode de 1851, il était inspiré par sa rare sagesse et par une longue expérience des hommes et des choses de ce pays, qui était le sien ; sans doute aussi, il

ent pour se conduire et s'éclairer la grande lumière que projetait alors autour de lui le Concile provincial de Tours, tenu à Rennes en 1849, et auquel il venait d'assister comme suffragant. Mais depuis cette date déjà lointaine, combien d'événements se sont produits qui nous intéressent au premier chef ! Sans parler du Concile du Vatican, combien de décisions données par les Congrégations romaines ou émanées directement de l'autorité du Souverain Pontife sont venues modifier sérieusement les usages anciens, tant au point de vue liturgique qu'au point de vue disciplinaire ! Il est vrai qu'en 1858, un autre de Nos vénérés prédécesseurs, Monseigneur Sergent, tint à son tour un Synode ; mais des travaux de cette assemblée il ne reste que peu de souvenirs dans l'esprit de Nos prêtres, les actes n'ayant jamais été, dans leur ensemble, soumis à l'impression. Nous le regrettons vivement, car à en juger par les quelques pages transmises dans la Lettre-Circulaire du 22 Novembre 1858, il y aurait eu grand profit pour Nous à connaître et à méditer ce que pensaient, ce que décidaient alors ceux qui Nous ont précédé dans le gouvernement du Diocèse et dans l'administration de Nos chères paroisses bretonnes.

Vous ne vous étonnerez pas, chers et vénérés Confrères, que votre Evêque projette quelques changements dans votre règle disciplinaire. Il en est de la vie d'un Diocèse comme de la vie de l'Eglise. Or, si dans celle-ci il y a des choses qui demeurent toujours et invariablement les mêmes, celles qui ont trait au Dogme et à la Morale, il en est d'autres, celles concernant la discipline, qui nécessairement subissent et doivent subir des changements. L'Eglise, en effet, destinée à vivre au milieu de tous les peuples et à travers tous les âges, ayant pour mission de communiquer sa sève divine aux hommes de toute race et de toute langue, se trouve dans la nécessité, pour accomplir sa tâche, de s'accommoder au tempérament de chacun et de se plier, dans la mesure du possible, aux multiples exigences que les vicissitudes de la vie humaine font sans cesse naître autour d'elle. Ainsi en est-il dans un Diocèse : nous conservons avec un soin scrupuleux, même en matière de discipline, ce que nous ont transmis de bon et d'utile nos aînés dans la carrière sacerdotale ; mais si les besoins changent, si quelques abus s'introduisent, si les circonstances, en créant de nouvelles obligations, imposent de nouveaux efforts, Notre devoir sera de chercher dans le fonds inépuisable de la sagesse chrétienne, des remèdes mieux appropriés et des secours plus propices.

II. — Nous avons donc jugé, chers et vénérés Confrères, après avoir consulté les membres de Notre Conseil épiscopal et les prêtres de Notre clergé les plus distingués par leur sagesse et leur expérience, que la réédition de nos Statuts

diocésains s'imposant avec de sérieuses modifications, il y avait lieu, pour Nous conseiller et Nous aider dans ce travail, de réunir une assemblée Synodale. Ce serait, sans doute, une erreur de croire que ces réunions sont rigoureusement indispensables à la vie d'un Diocèse. « De même, dit Benoît XIV, que les Conciles généraux ne sont pas absolument nécessaires pour le gouvernement de l'Eglise universelle, ainsi les Synodes épiscopaux ne sont pas indispensables pour l'administration d'un Diocèse, et il y a des moyens d'y suppléer » (*De Syn. Diœc.* LI, cap. II). Mais l'utilité de ces assemblées n'est pas moins incontestable pour le maintien et le développement du bien, la réforme des abus, la conservation et le rétablissement de la discipline, l'accroissement de la foi et de la piété, en un mot, pour le bon gouvernement des Eglises particulières.

Au point de vue de la législation diocésaine, l'Evêque peut par lui-même et de sa seule autorité porter des règlements et des statuts, mais il n'en est pas moins vrai que ceux-ci auront une autorité d'autant plus grande qu'ils seront plus conformes à l'esprit et à la manière de voir de ceux qui doivent s'y soumettre. Nous connaissons tous le vieil axiome de l'Ecole : *Consuetudo optima legum interpres* ; ne pouvons-Nous pas dire, en vertu du même principe, que les lois seront d'autant mieux observées, qu'avant d'être portées, elles avaient leurs racines dans l'esprit et dans les habitudes des subordonnés ? Ainsi le premier avantage du Synode sera de Nous faire mieux connaître les désirs et les besoins de Notre clergé, et par conséquent de Nous aider à porter des Statuts qui seront mieux appropriés au milieu où ils doivent s'appliquer.

Il en est un autre, tout aussi considérable. Le Souverain Pontife dans l'Eglise universelle jouit d'une autorité suprême et possède le privilège merveilleux de l'infaillibilité doctrinale. Il n'a qu'à commander et tous les catholiques obéiront, il n'a qu'à ouvrir la bouche et le Saint-Esprit parlera par sa voix. Et pourtant, l'Eglise a toujours regardé les Conciles généraux comme des bienfaits signalés de la divine Providence, comme des moyens extraordinaires de faire progresser les fidèles dans la foi, les mœurs et la discipline. C'est que l'assemblée des Evêques sous la présidence du Pasteur suprême donne aux décisions de l'Eglise un éclat incomparable et les revêt, à l'extérieur, d'une autorité qui frappe tous les yeux, facilite l'obéissance des plus indifférents et impose le respect aux incroyants eux-mêmes. Ne peut-on pas dire, toute proportion gardée, qu'il en est ainsi des Synodes diocésains et que la réunion des prêtres et de l'Evêque communique à nos Statuts une indiscutable autorité pour le temps présent, et leur assure pour l'avenir une stabilité plus grande et une vertu plus efficace.

Aussi le Pape Benoît XIV, dans son livre sur les *Synodes*

diocésains, citant les paroles d'un Concile provincial de Cologne tenu en 1549, n'hésite pas à dire que les Synodes « sont le salut de l'Eglise, la terreur de ses ennemis, un des plus solides appuis de la foi catholique, les nerfs du corps mystique de Jésus-Christ ». « De même, ajoutent les Pères du Concile, que l'organisme humain se détend quand les nerfs ne le soutiennent plus, ainsi la négligence dans la tenue des Synodes amène un relâchement complet dans l'ordre ecclésiastique » (L. II, cap. II).

Après cela, est-il besoin d'ajouter, chers et vénérés Coopérateurs, que les Synodes diocésains ont toujours été en grand honneur dans l'Eglise et que celle-ci, par la bouche de ses Pontifes et de ses Conciles, n'a jamais cessé d'en recommander l'usage à la pieuse sollicitude des Evêques et au zèle intelligent du clergé ? Sans doute, les assemblées Synodales, n'étant pas de droit divin, ne remontent pas aux premiers siècles de l'Eglise : elles étaient amplement suppléées par les Conciles provinciaux qui se tenaient alors tous les ans. Mais à partir du sixième et du septième siècles, époque à laquelle les Assemblées provinciales deviennent plus rares, les Synodes entrent dans les mœurs diocésaines, se tiennent régulièrement et se multiplient à peu près dans toutes les Eglises. Le Concile d'Huesca en Espagne, en l'an 597, ordonne que tous les Evêques réunissent, chaque année, en assemblée canonique, tous les abbés, tous les prêtres et tous les diacres de leurs diocèses. Bientôt après, ces assemblées devinrent bisannuelles jusqu'au Concile de Latran, sous Innocent III, qui prescrivit la tenue du Synode, comme celle des Conciles provinciaux, une fois tous les ans. Le saint Concile de Trente a renouvelé, en le modifiant, ce décret des Pères de Latran. Il a exigé l'assemblée du Concile provincial tous les trois ans et celle du Synode diocésain chaque année. Mais il n'est pas besoin d'aller chercher si loin des faits pour appuyer Notre sentiment. Le Concile de Rennes, dont Nous avons parlé plus haut, demande (*Acta*, cap. VII) que les Synodes aient lieu tous les ans dans chacun des huit diocèses (1) qui composaient alors la province, et il entre dans le détail des règles à suivre pour la convocation et la tenue canoniques de ces assemblées. Il Nous paraît inutile, chers et vénérés Coopérateurs, d'insister plus longtemps sur la nécessité et les avantages des réunions Synodales, et chacun de vous comprendra qu'en convoquant celle d'Avril prochain Nous avons voulu non seulement travailler au bien de Notre Diocèse, mais encore Nous conformer à l'esprit de l'Eglise et aux pieuses traditions que vous ont léguées nos Pères dans la foi.

(A suivre.)

(1) Tours, Angers, Le Mans, Nantes, Quimper, Rennes, Saint-Brieuc et Vannes.

Monseigneur l'Evêque partira, mardi dans l'après-midi, pour Morlaix où il présidera, mercredi matin, une cérémonie de vêtue à la communauté des Ursulines; le soir, Sa Grandeur assistera à une réunion de la congrégation des Enfants de Marie.

Jendredi, Monseigneur présidera l'élection de la Prieure du Carmel et rentrera, le soir, à Quimper.

Souscriptions pour la Chapelle du Petit-Séminaire de Pont-Croix.

(10^e LISTE.)

Montant des listes précédentes	14.182 ^{fr} 80
Ile de Sein	50 ,
M. Manac'h, professeur au Grand-Séminaire.	30 ,
M. Sergent, jeune prêtre.	20 ,
M. Moré, vicaire à Elliant.	50 ,
M. Moënner, recteur d'Edern.	50 ,
M. Baron, vicaire à Edern	25 ,
Le clergé de Landudal	50 ,
M. Cogneau, professeur au Grand-Séminaire.	
Souscription 100 fr., 1 ^{er} versement.	50 ,
M. Fermon, recteur de Guengat	50 ,
M. Perhirin, recteur de Guilligomarc'h.	50 ,
M. Le Séac'h, vicaire à Guilligomarc'h.	25 ,
Paroisse de Locronan.	32 ,
M. Pérennès, professeur au Grand-Séminaire.	50 ,
M. le chanoine Thomas. Souscription 100 fr.,	
1 ^{er} versement.	20 ,
Un Recteur, 1 ^{er} versement	20 ,
M. Madec, recteur de Tréflévénez.	20 ,
M. Bernard, recteur de Lampaul-Ploudalmézeau.	
Souscription 100 fr., 1 ^{er} versement.	25 ,
Le clergé du Conquet.	50 ,
M. Morvan, vicaire à Meilars.	50 ,
M ^{me} de Guernisac et M. Cavellat, chapelain.	30 ,
M. Tanguy, recteur de Logonna-Daoulas	100 ,
Paroisse de Ploudiry	100 ,
M. Coajou, vicaire à Guipavas	50 ,
M. Le Treut, vicaire à Douarnenez.	100 ,
M. Lohéac, id. id.	100 ,
M. Kerbaol, id. id.	30 ,
M. Pondaven, id. id.	30 ,
M. Le Pape, id. id.	30 ,
TOTAL	15.469 ^{fr} 80

QUIMPER. — Le tirage de la loterie des Dames de la Conférence de Saint-Vincent de Paul aura lieu, lundi prochain 17 Mars, à 1 heure 1/2, dans la salle Synodale de l'Evêché. Les lots y seront exposés, toute la journée de dimanche et la matinée de lundi.

Les **prédications du Carême**. — La Station quadragésimale est déjà bien avancée, et nous arrivons au temps pascal. Le moment est venu pour les catholiques de faire trêve aux dissipations mondaines, de secouer leur torpeur ou leur négligence, pour s'instruire, pour prier et se mortifier. C'est le devoir de tous, puisque le salut est à ce prix.

A Saint-Corentin, le R. P. Lemius, outre ses instructions ordinaires, va prêcher un Triduum en l'honneur de saint Joseph, comme nous l'annonçons plus haut; la semaine suivante, il donnera des instructions spéciales pour les hommes. Nous espérons que ceux-ci viendront nombreux entendre l'éloquent missionnaire qui parle avec tant de force et d'onction à la fois de la bonté, de la miséricorde de Dieu, de l'amour qu'il nous a témoigné et de l'obligation que nous avons de le payer de retour...

A Saint-Mathieu, M. Bourdoulous, depuis longtemps connu et apprécié dans cette paroisse comme dans tant d'autres du diocèse, donnera une série d'instructions bretonnes, en forme de retraite, le soir à 7 h. 3/4, à partir du dimanche 16 jusqu'au samedi 22 inclusivement. Nous sommes certain que l'auditoire sera plus considérable encore qu'il l'a été jusqu'ici, quoique, nous dit-on, il remplisse presque entièrement la vaste église.

Avis important. — Plusieurs *Semaines religieuses* publient cet avis que l'on se trouve obligé de rappeler trop souvent en temps ordinaire, mais qui a une opportunité toute spéciale dans les circonstances présentes :

« On distribue aux fidèles, et même dans quelques communautés, des formules de prières et de pratiques de dévotion, non revêtues d'une approbation canonique. Nous rappelons l'ordre exprès donné par la Sacrée Congrégation de l'*Index* « de soumettre « préalablement à la censure ecclésiastique : en général tous les « écrits qui traitent spécialement de la religion et des mœurs ». Cette prescription s'étend à tous les fidèles et non pas seulement aux ecclésiastiques. »

Américanisme d'hier et Américanisme d'aujourd'hui. — Sous ce titre, nous recevons la note suivante, que nous croyons utile de publier :

« Il y a quelques années, parut un livre, traduit de l'anglais, qui avait pour titre : *Le Père Hecker, Fondateur des « Paulistes » Américains*. Le livre fit du bruit; il fut loué, exalté, prôné par tous ceux qui, à l'époque, suivant les paroles expressives de Son Em. le cardinal Rampolla, « parlaient de « nouvelles orientations de la vie chrétienne, de nouvelles « directions de l'Eglise, de nouvelles aspirations de l'âme « moderne, de nouvelle vocation sociale du clergé, de nouvelle civilisation chrétienne. »

« Et, de fait, il y avait de tout cela dans ce livre, et l'on crut pouvoir résumer le nouvel Evangile par une formule restée célèbre : « *Surnaturalisons le naturel, naturalisons le surnaturel.* »

« Livre et théories furent condamnés par le Souverain Pontife Léon XIII dans son Encyclique *Testem benevolentiae*, adressée au cardinal Gibbons, le 22 Janvier 1899.

« Au moment où parut cette Lettre, nous avons entendu dire — chose étrange ! — à ceux-là même qui avaient conseillé à tout venant la lecture de la Vie du P. Hecker, « *que l'Américanisme n'avait jamais franchi l'Océan* »... Hélas ! l'Américanisme avait si réellement et si profondément pris pied chez nous, que la condamnation pontificale n'a même pas réussi à le déraciner. En voici une preuve : c'est la mise en pratique par un prêtre de Lyon — M. l'abbé Sifflet, un des auteurs les plus vantés (encore aujourd'hui) par la *Justice sociale*, dont il fut le collaborateur — du fameux principe : « *Naturalisons le surnaturel* ».

« Donc, M. l'abbé Sifflet a fait paraître un ouvrage intitulé : *Cours lucide et raisonné de doctrine chrétienne : Les Sept Mystères chrétiens* (3^e édition !!!), et l'on y trouve les assertions suivantes :

« PÉCHÉ ORIGINEL. — « Pris au sens littéral, cette vérité « du Catéchisme : par le péché originel, l'homme est devenu « sujet à la concupiscence, à la douleur et à la mort serait « une absurdité (p. 88) ; car... ADAM INNOCENT AURAIT SOUFFERT ET SERAIT MORT (p. 89-90).

« RÉDEMPTION. — « L'évangélisation rend plus facile le « bonheur *surnaturel* ; cependant le nègre, par défaut de « missionnaire, ne sera pas en enfer, mais il ne sera pas « plus au « *ciel des élus* » ; il aura un bonheur *naturel*, comme « les enfants que le baptême n'a pas atteints, mais pas la vue « de Dieu face à face (p. 165).

« EUCHARISTIE. — « *Jésus-Christ n'est présent dans l'hostie que par son action.* » — « Il dilate son action par un rayonnement substantiel, comme le soleil est présent à chaque caillou, comme la vapeur se dilate. » (p. 209-210).

« Le sang de Jésus-Christ *n'est pas dans l'Eucharistie.* « Il ne faut, à aucun prix, laisser croire aux intelligences « naïves que les 35 litres de sang qui coulaient dans les « veines de Jésus-Christ se trouvent *d'une façon quelconque* « dans une parcelle de pain (c'est-à-dire sous l'espèce) » (p. 174, note).

« ENFER. — « Critiques de sainte Thérèse, des Pères, des « théologiens » esclaves « des idées de leur temps (p. 343-344) et retour à un enfer de *sens commun* » (p. 380). — « *Peine du dam* : Elle peut être épouvantable, mais *l'est-elle ?*... « Nous ne savons (p. 423). Ici-bas elle existe, nous nous en « accommodons ». — « *Peine du sens* : Après la mort, pas de

« sens ; donc, PAS DE FEU (p. 397). Après la résurrection, la « *monade* qui sera notre corps ne pourra être brûlée (p. 399)... « En tout cas, même pour les monstres, pas si épouvantable « que disent les mystiques ; car comment a-t-on osé prêter à « Dieu des vengeances si monstrueuses?... Comment adorer « un tel Dieu ?... Dans mon infirmité, je me sens meilleur que « lui » (p. 411). — « *Eternité des peines* : C'est une impiété « d'imaginer un Dieu tel qu'on rougirait de l'imiter. Que « signifie ce Roi des Cieux à qui vous ôtez, dans son empire « de l'autre monde, le droit de grâce ? » (p. 346).

« Voilà, certes, « le surnaturel bien naturalisé ».

« Toutes ces citations, nous les avons empruntées à la brochure de Mgr Turinaz : *Les Périls de la Foi, dans l'Eglise de France, à l'heure présente* ; et, avec le courageux prélat, nous nous demandons : Où allons-nous ? Et où s'arrêtera ce courant de négation et d'incrédulité ?

« X... »

L'église de Notre-Dame des Carmes à Pont-l'Abbé.

(Suite.)

Comme je l'annonçais à la fin de mon dernier article, je donne aujourd'hui quelques détails qui ne se trouveront pas ici à leur place.

En 1618, le Chapitre général pour la Province de Tours faisait au Couvent de Pont-l'Abbé l'honneur de se réunir dans ses murs. L'âme de cette pieuse assemblée fut nécessairement le Père Thibaut ; il y arriva le premier jour du mois de Mai ; bien connu déjà, puisque neuf ans s'étaient écoulés depuis l'établissement de sa réforme, il jouissait de l'estime toute particulière du Général de l'Ordre, et celui-ci avait écrit au Chapitre pour témoigner son désir de le voir nommer Provincial ; le vote des capitulants fut absolument conforme à ce vœu. Après son élection, le P. Philippe Thibaut dut changer momentanément de résidence, du moins la chose est probable, car le Provincial de Tours résidait d'ordinaire au couvent du *Bon-Don*, près de Vannes.

Ce n'est point pendant son premier *provincialat*, mais pendant le second, qu'il établit la réforme à Pont-l'Abbé. (Nous avons dit les causes étranges qui y donnèrent lieu.)

La réforme ne donna pas seulement au Couvent un renouveau de ferveur et de régularité, mais elle lui rendit une importance et une prospérité qu'il ne connaissait plus depuis longtemps. Peu après son établissement, il avait eu jusqu'à quarante religieux ; si maintenant il n'égalait pas ce nombre, la différence n'était pas cependant très grande : en 1667, d'après un *inventaire du temporel*, « la communauté est composée de 25 religieux et quelquefois de 28 ou 30, du nombre desquels il y a 18 prêtres dont l'un est

Prieur, l'autre Supérieur, un Sacriste, un Procureur (1), les autres, prédicateurs et confesseurs, qui prêchent, confessent et catéchisent tant en leur église qu'ailleurs, aux temps de l'Avent et Carême, en breton et en français, selon qu'il plaît à Monseigneur de Cornouailles les employer ; un régent, dix écoliers, et trois frères laïcs tous profès dans l'observance et réforme de Rennes, en la province de Touraine, sans aucun novice, n'ayant point eu de noviciat depuis l'an 1635, mais ordinairement des études de Philosophie ou Théologie comme à présent.

« Outre les exercices et fonctions susdits, convenables à la profession des religieux prédicateurs ou confesseurs mendiants, ils déclarent qu'ils sont souvent obligés par charité ou par nécessité d'administrer le sacrement de l'Eucharistie en forme viatique ou autrement et l'Extrême-Onction aux habitants de la Ville de Pont-l'Abbé, située à l'extrémité de deux paroisses qui la partagent *quasi-également* et dont les églises paroissiales sont éloignées d'une grande lieue, ce qui fait que les dits habitants, au défaut ou absence de prêtres ou par leur consentement ou requête, s'adressent aux dits religieux, lesquels ont souvent administré et administrent en diverses occasions les deux susdits sacrements aux paroissiens de Loctudy et Plobannalec, comme il appert par plusieurs billets signés de MM. les Recteurs et prêtres tiers gerans d'iceux, et par certificats notoriés de la nécessité urgente dans les cas spécifiés en iceux, et qu'ils font voir et disent de plus que MM. les Curés (2) et substituts des dits recteurs administrant aux malades de leurs paroisses le très Saint Sacrement de l'Autel dans la Ville, faux-bourgs et villages proches du Pont, sont souvent obligés de le prendre dans leurs église et tabernacle, à raison qu'il n'y a aucune église ou chapelle en ville avec tabernacle où le Saint-Sacrement soit ordinairement réservé, ni aucun service solennel de grandes messes et de vêpres célébré fêtes et dimanches, d'où vient aussi que les sermons tant en breton qu'en français, catéchismes et autres instructions et avertissements publics ont toujours été faits dans leur église, avent et carême et fêtes solennelles de l'année. »

(A suivre.)

Buez Hor Zalver Jesus-Christ ha buez ar Verc'hez santel, par M. l'Abbe G. MORVAN, *décédé Prieur de l'Abbaye de Thymadeuc.*

La première édition de cet excellent ouvrage était épuisée depuis plusieurs années, et on demandait de tous côtés une nouvelle édition. Elle va être mise en vente dans quelques jours, *avant l'époque des prix de Catéchisme.*

Le livre se recommande par son seul titre et par le nom de l'auteur, qui n'a rien négligé pour faire mieux connaître et aimer Notre-Seigneur Jésus-Christ et sa divine Mère, la Très Sainte Vierge. C'est un ouvrage

(1) C'est le religieux chargé du temporel, l'économe.

(2) On le voit clairement, *curé* ici et plus haut veut dire *vicaire*, comme en breton.

à propager et à répandre dans nos campagnes, pour combattre l'invasion, de plus en plus constatée, des mauvaises lectures.

A Brest, à la Librairie D. Derrien, 85, rue de Siam ; à Quimper, à la Librairie J. Salaün, rue Kéréon, et dans toutes les Librairies catholiques du Finistère et de la partie bretonne des Côtes-du-Nord.

1 vol. in-18 de 396 pages, demi-reliure basane, prix : 1 fr. 50 ; franco-poste : 1 fr. 75 ; prix par 12 exemplaires : 1 fr. 30 l'exemplaire.

NOUVELLES DU MONDE CATHOLIQUE

ROME. — Les grandes réceptions du Jubilé de Léon XIII se sont continuées, au Vatican, pendant la semaine qui vient de s'écouler.

Les pèlerins français, ayant à leur tête LL. EE. les cardinaux Richard, Langénieux, Coullié et Mathieu, et NN. SS. les évêques de Châlons, Perpignan, Séez, Grenoble, Montauban, etc., ont été reçus, le mercredi 5 Mars, dans la salle du Consistoire.

Le cardinal Richard a lu une adresse très applaudie à laquelle le Pape a répondu en quelques mots et fait lire une réponse plus développée par Mgr Bisletti.

S'adressant particulièrement aux curés de Paris, il leur a dit :

« Tous les curés de Paris, ici présents, pourront donner une fois la bénédiction apostolique à leurs paroissiens. Quand ils la donneront, ils ajouteront un mot pour l'union et la concorde. Il faut que tous les catholiques soient unis pour délivrer la France.

« Travaillez à nous débarrasser du joug de la Franc-Maçonnerie. La bénédiction du Pape et la parole des curés réussiront à obtenir ce résultat, qui est le vœu le plus ardent de Notre cœur. »

Les paroles du Pape ont vivement impressionné les pèlerins. L'audience a duré une heure.

Dimanche 9, le pèlerinage belge, présidé par le cardinal Goossens, archevêque de Malines, a été reçu avec le cérémonial observé pour le pèlerinage français. Comme aux jours précédents, le Pape était radieux et d'excellente santé.

— A l'occasion du Jubilé pontifical, le gouvernement français a offert au Pape deux magnifiques tapisseries des Gobelins représentant des faits de la vie de Jeanne d'Arc.

— Mgr Favier. — Le Saint-Père, voulant reconnaître les nombreux services rendus par Mgr Favier aux missions de Chine, vient de le nommer, par Bref, prélat assistant au trône pontifical.

Ce Bref est une réponse éloquente du Vatican aux attaques et aux calomnies de la presse anticléricale à l'endroit de Mgr Favier.

— La Tiare offerte à Sa Sainteté Léon XIII. — Sous ce titre, M. J. Blanchon, Directeur de l'*Echo de Fourvière*, membre correspondant pour la France du Comité des fêtes Jubilaires, écrit :

« La souscription organisée dans le monde entier à l'occasion du

jubilé pontifical du Pape, et ayant pour objet spécial une Tiare en or, offerte à Sa Sainteté, obtient en France, où nous sommes chargé de la propager, un succès qui ne nous a point surpris.

De tous côtés, les listes remplies de centaines de noms nous sont transmises par la poste, nous ne pouvons qu'enregistrer les noms des personnes qui ont recueilli la petite obole de un, cinq ou dix francs, au nom d'une famille, d'un groupe ou d'une paroisse.

Il nous est impossible, à notre grand regret, de citer les nombreuses lettres qui accompagnent ces offrandes, exprimant toutes, de la façon la plus touchante, les sentiments de vénération et d'amour envers l'auguste nonagénaire.

A propos de cette souscription, il importe de détruire une méprise qui existe, comme nous en avons la preuve, en un certain nombre d'esprits par suite d'indications inexactes de quelques journaux.

Les fêtes qui ont lieu, en ce moment, à Rome et auxquelles assistent quinze prélats français sont celles de l'inauguration de l'année du jubilé pontifical de Léon XIII, et non encore du jubilé lui-même.

Cette année jubilaire a commencé le 3 Mars, et ce ne sera qu'un an après, à la même date, que le Pape aura accompli les vingt-cinq ans de son pontificat ; c'est à ce moment solennel que la Tiare d'or lui sera offerte.

Par conséquent, les personnes dévouées qui ont en mains des listes de souscriptions, ont tout le temps nécessaire pour faire leur collecte ; on peut aussi très utilement, jusqu'à la fin de l'année nous demander des listes à faire remplir et des images avec la prière pour le Pape, à distribuer aux souscripteurs.

Les pèlerinages commencent à s'organiser en Italie ; la France chrétienne ne pourra guère participer à ce mouvement, du moins jusqu'au moment des élections législatives, qui réclament impérieusement la présence et l'action de tous ceux qui ont le souci de l'avenir. C'est ainsi que le pèlerinage de *la France du travail* a été remis au mois de Septembre. Alors de nombreux Français iront, sans doute, s'agenouiller aux pieds du Pontife dont les vœux si ardents pour notre patrie se trouveront, espérons-le, en partie réalisés.

Joseph BLANCHON.

ANGERS. — Une mission générale est prêchée en ce moment, à Angers. Elle a commencé le dimanche 9 Mars, pour se terminer le jour de Pâques.

Une imposante cérémonie a eu lieu, samedi matin, à la Cathédrale, pour l'ouverture de la mission.

Les trente religieux rédemptoristes qui doivent évangéliser les dix paroisses d'Angers se sont présentés devant Mgr l'évêque pour recevoir de lui leur mission apostolique. Cette réception s'est faite en présence de MM. les curés de la ville, réunis dans le sanctuaire avec les missionnaires. Monseigneur a adressé aux prédicateurs une éloquente et apostolique allocution. Un salut du Saint-Sacrement a terminé la cérémonie.

Concours pour une monographie d'église paroissiale. — La Revue *l'Art et l'Autel* ouvre un concours entre tous ses Abonnés pour la meilleure monographie d'une église paroissiale française. Dix mille francs de Prix.

CONDITIONS DU CONCOURS. — Nous ouvrons de ce jour, jusqu'au 1^{er} Juillet 1902, dit la revue, un concours pour récompenser les meilleures études écrites sur des églises paroissiales de France. Ces compositions, dont la longueur peut varier de dix à deux cents pages environ, doivent être manuscrites et n'avoir jamais été imprimées. Chaque étude doit donner l'histoire de la paroisse, la description de l'église actuelle (et des églises précédentes, s'il y a lieu), la description des objets d'art contenus dans l'église. En un mot, ce que nous demandons, est une monographie complète de la paroisse. Le jury de notre concours sera composé d'évêques, d'académiciens, d'archéologues et d'écrivains connus.

Nous donnerons vingt-cinq prix aux vingt-cinq monographies les mieux faites.

1^{er} prix de 250 francs espèces, plus l'impression du mémoire et son tirage à 500 exemplaires offerts gracieusement à l'auteur.

Les autres prix seront des calices, ostensoirs, ornements d'église, de formes pures et de somptueuse matière, représentant ensemble une valeur de dix mille francs.

Nous publierons en outre dans *l'Art et l'Autel*, en les payant cinquante francs l'une, les meilleures études à notre choix.

A mérite égal, nous donnerons la préférence aux églises de petites et pauvres paroisses, dont la beauté est peu commune.

Les concurrents peuvent, s'ils le désirent, illustrer leurs envois de photographies, de dessins ou de plans.

Pour concourir, il suffit d'être abonné à *l'Art et l'Autel*, et d'envoyer le manuscrit à l'administrateur, 1, rue Christine, Paris (VI^e), avant le 1^{er} Juillet. Il est préférable d'annoncer le plus tôt possible le désir de concourir, afin que nous sachions combien de copies nous aurons à lire.

Un homme de 28 ans, marié, pouvant fournir les meilleures références, demande place de cocher ou de valet de chambre.

S'adresser au bureau de la *Semaine religieuse*.

LA SOCIÉTÉ DE PUBLICITÉ 92, RUE RICHELIEU, à PARIS, est seule chargée de recevoir les annonces de la *Semaine religieuse* de Quimper.

COMPAGNIE FRANÇAISE DU **PHÉNIX**

ASSURANCES { Contre l'Incendie, mobilières et immobilières.
Sur la Vie et en cas de Décès, à primes viagères ou temporaires.

Capitaux différés. — Rentes viagères immédiates et différées.

Pour renseignements, s'adresser à **M. MAUDUIT**, agent de la C^{ie} à **QUIMPER**, 6, rue Verdelet.

Ancienne
Maison
PIRIOU

SAUVAGE

3, rue Kéréon SUCCESSEUR QUIMPER

HORLOGERIE — BIJOUTERIE — OPTIQUE — ORFÈVRE
BRONZES & ORFÈVRE D'ÉGLISE

Assortiment considérable de Candélabres, Garnitures d'autels,
Thabors, Calices, Ciboires, Custodes, Boucles de sou-
liers, etc., à des prix excoessivement réduits.

Nouveau candélabre à transformations multiples, breveté s. g. d. g.
Réparations, remise à neuf, dorure et argenture.

Le Chronomètre « A la Montre de Genève » que l'on trouve seulement chez
M. SAUVAGE, qui en a la propriété exclusive, doit son succès toujours croissant
à sa qualité exceptionnelle, à son bon marché et à son réglage parfait ; c'est sans
contredit la Montre de précision par excellence. Ce mouvement, entièrement monté
sur rubis, est à ancre ligne droite, levées visibles, double plateau, spiral Bréguet,
balancier compensé, et se fait en boîtes or, argent, acier et nickel.

ARTICLES POUR FUMEURS
Ecume et Ambre 1^{er} choix.

ORFÈVRE DE TABLE
Qualité supérieure, prix exceptionnel.

OPTIQUE MÉDICALE

Vision claire, douce et sans fatigue, obtenue par les
Verres Sénophaques

Nouveaux verres scientifiques et de haute dispersion.

Armand CARON
OPTICIEN

22, Rue du Parc, QUIMPER

Jumelles — Baromètres — Thermomètres — Pèse-Liquides — Etc.
RÉPARATIONS

GRAND ASSORTIMENT DE TOUS LES GENRES DE VERRES
ET MONTURES de façon à exécuter sans retard les Ordonnances
des Médecins Oculistes.

Date de 1866. HORS CONCOURS Exp. Univ. Paris 1900

BYRRH

Composé de VIN GÉNÉREUX,
de QUINQUINA et d'autres
substances amères de premier
choix, il constitue le meilleur
des TONIQUES

Le BYRRH est essentiellement HYGIÉNIQUE et RÉCONFORTANT.
VIOLET FRÈRES, à THUIR (Pyren-Orient.)

L'Administrateur-Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Evêché.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

SOMMAIRE

I. — La Semaine Sainte. Un
mot sur les offices liturgiques.

II. — Directions pontificales
(suite).

III. — Chronique du diocèse :
Œuvres recommandées ; Offices
extraordinaires ; Lettre-Circulaire
de M^r l'Evêque de Quimper et de
Léon et Mandement pour l'indiction
du prochain Synode diocé-
sain (fin) ; Lettre d'indiction de

l'Assemblée synodale ; Les vols
d'églises ; Nécrologie ; Crozon ;
Souscriptions pour la Chapelle du
Petit-Séminaire de Pont-Croix
(11^e liste) ; Le chapelet quotidien
à l'église ; L'église de N.-D. des
Carmes à Pont-l'Abbé (fin).

IV. — Nouvelles du monde
catholique : Rome ; Lyon, etc.

V. — Bibliographie.

VI. — Annonces et avis divers.

Offices de la semaine.

Dimanche, 23 Mars. — Dimanche des Rameaux. Office du
jour ; semi-double. Violet.

Vêpres du Dimanche, sans aucun mémoire.

Lundi, 24. — Lundi-Saint. Office du jour ; simple. Violet.

Mardi, 25. — Mardi-Saint. Office du jour (la fête de l'Annon-
ciation est renvoyée au lundi de Quasimodo, 7 Avril) ; sim-
ple. Violet.

Mercredi, 26. — Mercredi-Saint. Office du jour ; simple. Violet.

Jeudi, 27. — JEUDI-SAINT : Institution de la T. Sainte
Eucharistie. Double de 1^{re} classe. Blanc.

Vendredi, 28. — VENDREDI-SAINT : Mort de N. S. Jésus-
Christ. Double de 1^{re} classe. Noir.

Samedi, 29. — SAMEDI-SAINT : Veille de Pâques. Double de
1^{re} classe. Blanc (à la messe).

Dimanche, 30. — PAQUES.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Maison Saint-Joseph, à Saint-Pol de Léon. 22-24 Mars.

Hôpital de Quimper 25-26 Mars.

(Nulle exposition, les 27, 28, 29 Mars.)

La Semaine Sainte. Un mot sur les offices liturgiques.

Au jour des Rameaux, la procession se fait hors de l'église, qui reste fermée pendant ce temps-là, pour figurer le ciel fermé à l'homme pécheur jusqu'à la mort de Jésus-Christ. Avant de rentrer dans l'église, on s'arrête à la porte, pour chanter l'hymne *Gloria, laus*, etc., qui est un chant de joie en l'honneur de Jésus-Christ, à l'occasion de son entrée triomphante dans Jérusalem.

Cette hymne paraît avoir été composée pour la cérémonie de ce jour, par Théodulphe, évêque d'Orléans, au ix^e siècle. Chaque strophe est chantée, par des enfants ou par des clercs, en dedans de l'église, qui est en ce moment surtout la figure du ciel, dont le péché nous a exclus ; et après chacune des strophes suivantes, la première est répétée, en dehors de l'église, par le clergé et par le peuple, figure de l'Eglise militante, qui semble vouloir mêler sa voix à celle de l'Eglise triomphante, pour chanter les louanges de Jésus-Christ, son Roi, et son Sauveur.

Après le chant de cette hymne, le sous-diacre, ou le célébrant lui-même, frappe à la porte de l'église, avec le bâton de la croix, pour signifier que le ciel, fermé aux hommes par le péché, leur a été ouvert par la croix et la mort du Fils de Dieu.... Après cette cérémonie, les portes de l'église s'ouvrent ; et la procession rentre, en chantant une antienne qui raconte l'entrée triomphante de Jésus dans Jérusalem.

Mais tout de suite, à la messe, la liturgie devient lugubre, comme pour encadrer le récit de la Passion par saint Mathieu.

Les trois jours suivants, le deuil se poursuit sans interruption, par la lecture des prophéties d'Isaïe et de Jérémie sur les souffrances du Christ, imagées tout ensemble et strictement vérifiées, et les Evangiles de la Passion telle que la racontent saint Marc et saint Luc.

Bientôt la tristesse éclatera en sanglots, à l'office des « Ténèbres ».

Trois jours de suite, dans l'église discrètement voilée d'ombre, on apporte devant l'autel le chandelier triangulaire où quinze cierges resplendissent ; et tour à tour ces cierges s'éteignent, sauf un seul ; puis celui-ci même, le cierge à l'invincible lumière, est à son tour caché derrière l'autel. Ainsi l'on symbolise les abandons successifs dont Jésus fut l'objet, et la minute, tragique dans l'histoire des âges, où il parut s'abandonner lui-même en se livrant au sépulcre.

Cependant, le Jeudi-Saint, l'Eglise s'éclaire d'un rayon de joie. Pour qu'elle s'épanouisse, il suffit de rappeler à tous les fidèles le souvenir de l'institution de l'Eucharistie, l'ineffable bienfait de Jésus, la preuve suprême de son amour avant de mourir pour nous. La messe se dit en blanc ; les cloches sonnent à toute volée... Et puis les cloches se taisent, les autels se dépouillent, la porte du

tabernacle vide demeure ouverte ; l'Eucharistie est portée dans un endroit isolé, que peuple aussitôt la piété des fidèles.

Le Vendredi — *Le Vendredi de la Croix*, comme l'appelle notre vieille langue bretonne — est uniquement consacré au deuil ; c'est, dans l'année, le jour de prière par excellence. Prostrée devant la croix, l'Eglise multiplie les supplications ; elle suspend, ce jour-là, l'immolation eucharistique, et le prêtre officiant consomme une hostie consacrée la veille.... Une sorte d'angoisse étreint le cœur des chrétiens ; tous, jusqu'aux petits enfants, savent que c'est le jour où un Dieu est mort pour sauver les hommes....

Les exhortations à la prière sont actuellement très nombreuses et, certes, ce n'est pas sans motifs. Des formules et pratiques spéciales, des neuvaines nous sont offertes de tous côtés. N'oublions pas que la prière à laquelle avant tout est promise la bénédiction de Dieu, c'est celle de l'Eglise dans ses offices. Et quels offices plus beaux, plus touchants, que ceux de la Semaine Sainte !... Donc, vous tous qui avez la libre disposition de votre temps, qui pouvez remettre à un autre moment votre travail ou vos occupations, venez, spécialement en ces jours, prier pour les besoins immenses de l'Eglise, de la société et des âmes.

Directions pontificales (suite).

L'intérêt que les catholiques doivent porter aux prolétaires, n'est-il pas en tout conforme aux enseignements de l'Evangile ?

Cet empressement à servir les autres doit évidemment se préoccuper d'abord du bien éternel des âmes, mais il ne doit pas négliger ce qui sert à la vie et la favorise. A ce sujet, il faut se rappeler ce que le Christ répondit à la question des disciples de Jean-Baptiste : *Es-tu Celui qui doit venir, ou devons-nous en attendre un autre ?* (MATH., x, 5.) Comme preuve de sa mission parmi les hommes, il invoqua ce point capital de la charité, faisant appel au témoignage d'Isaïe : *Les aveugles voient, les boiteux marchent, les lépreux sont purifiés, les sourds entendent, les morts ressuscitent et la bonne nouvelle est annoncée aux pauvres* (MATH., xi, 4-5). Parlant du jugement dernier, des récompenses et des peines qui nous attendent, il déclara qu'il accorderait une attention spéciale à l'amour que les hommes auraient eu les uns pour les autres. Et, ce qu'il y a de plus admirable dans ce discours, c'est de voir comment le Christ, passant sous silence les œuvres de miséricorde, qui regardent la consolation des âmes, mentionne seulement les œuvres extérieures, les donnant comme faites à sa propre personne : *J'ai eu faim et vous m'avez donné à manger ; j'ai eu soif et vous m'avez donné à boire ; j'étais étranger et vous m'avez recueilli ; j'étais nu et vous m'avez vêtu ; j'étais malade et vous m'avez visité ; j'étais en prison et vous êtes venu vers moi* (MATH., xxv, 35-36).

(Encyc. *Graves de communi.*)

Ici Léon XIII nous indique que, d'une part, les lois de justice, si parfaites qu'on les suppose, ne suffiront jamais à venir

au-devant de tous les besoins, et qu'ainsi les bons offices de la charité s'imposeront toujours comme nécessaires et à ceux qui les reçoivent, afin qu'ils soient aidés et soulagés, et à ceux qui les rendent, afin qu'ils acquièrent des mérites en vue de l'autre vie.

Les chrétiens fidèles aux leçons du Christ n'ont-ils pas toujours travaillé à soulager les misères humaines ?

Les apôtres, les premiers, cultivèrent religieusement et avec ardeur cette science de la charité qu'ils avaient reçue du Christ.

Après eux, ceux qui embrassèrent la foi chrétienne créèrent cette multitude variée d'institutions, dont le but est de soulager les misères humaines, quelles qu'elles soient. Ces institutions, sans cesse enrichies par de nouveaux développements, sont la propriété, la gloire et l'ornement de la religion chrétienne et de la civilisation à laquelle elle a donné naissance ; aussi, les hommes de jugement sain ne se lassent-ils pas de les admirer, surtout étant donnée notre disposition naturelle à chercher d'abord notre avantage et à mettre au second rang celui des autres.

(Ibid.)

C'est donc à tort que plusieurs se sont imaginé faire quelque chose de nouveau dans l'Eglise en s'occupant des œuvres ouvrières. Toujours et dans tous les pays, les âmes véritablement chrétiennes se sont occupées des pauvres et des humbles avec un dévouement admirable. On peut créer des œuvres nouvelles, mais sans jamais rejeter comme inutiles celles qui, dans le passé, ont été si fécondes.

(A suivre.)

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Œuvres recommandées.

- I. Les Stations du Carême et les Retraites pascales.
- II. Les Communions pascales.

Offices extraordinaires.

Quimper. — CATHÉDRALE DE SAINT-CORENTIN. — *Dimanche des Rameaux.* La 1^{re} messe est à 5 h. 1/2 ; la dernière messe basse à 8 h. 1/2. — A 9 h. 1/2, bénédiction et procession des Rameaux ; grand'messe.

A l'issue des Vêpres, qui se chantent à 2 h. 1/2, sermon et bénédiction du T. Saint-Sacrement. Le soir, à 7 h. 3/4, sermon de la Passion en breton.

Lundi, Mardi et Mercredi, à 7 h. 3/4 du soir, instruction pour les hommes.

Mercredi, Jeudi et Vendredi, office des Ténèbres, à 4 h.

Jeudi-Saint. A 7 h. 1/2, messe de communion au grand chœur. A 9 h., grand'messe, consécration des Saintes Huiles. A 2 h. 1/2, lavement des pieds.

Vendredi-Saint. L'office commence à 9 h. 1/2 (quête pour les Lieux-Saints). A 3 h. de l'après-midi, Chemin de la Croix. Le soir, à 8 h., sermon de la Passion et bénédiction de la vraie Croix.

Samedi-Saint. L'office commence à 8 h. 1/2.

— **ÉGLISE SAINT-MATHIEU.** — *Dimanche des Rameaux.* A 10 h., grand'messe précédée de la bénédiction des Rameaux. Le soir, à 7 h. 3/4, sermon et bénédiction du T. Saint-Sacrement.

Lundi, Mardi, Mercredi et Vendredi, à la même heure, sermon français.

Jeudi, Vendredi et Samedi, l'office du jour à 8 h. 1/2.

Vendredi, à 5 h. 1/2 du matin, sermon de la Passion en breton. L'après-midi, à 5 h., exercice du Chemin de la Croix.

— **ÉGLISE DE NOTRE-DAME DE LOC-MARIA.** — La fête de la Compassion de la T. Ste Vierge étant, cette année, transférée au samedi, c'est *samedi prochain* 22 Mars, qu'aura lieu le pèlerinage des Enfants de Marie du Sacré-Cœur à N.-D. de Locmaria.

On y invite les personnes pieuses qui voudraient s'y joindre.

A 8 heures, sainte Messe suivie d'une instruction ; Bénédiction.

— **CHAPELLE DES URSULINES.** — *Lundi 24 Mars*, à 7 h. 1/2, réunion des Mères chrétiennes. Sainte Messe, Instruction, Bénédiction du T. Saint-Sacrement.

LETTRE-CIRCULAIRE

DE MONSIEUR L'ÉVÊQUE DE QUIMPER ET DE LÉON

ET MANDEMENT

pour l'indiction du prochain Synode diocésain.

(Fin.)

III. — Nous voudrions vous dire maintenant d'une manière générale ce que Nous Nous proposons de faire dans Notre prochaine assemblée. En étudiant le livre de nos Statuts diocésains, imprimé en 1851, il Nous a été facile de remarquer que dans chacun de ses articles il est composé d'une partie *directrice* qui ne contient que des avis et des conseils, puis d'une partie *préceptive* portant promulgation de lois et de statuts.

Quant à la première partie, nous n'aurons pas à nous en préoccuper dans nos réunions : elle contient, en effet, tout ce que les Pères et les écrivains ecclésiastiques nous enseignent de meilleur concernant la vie des clercs, l'administration des sacrements, le zèle des cérémonies saintes et le soin scrupuleux que nous devons aux choses de l'Eglise et du Culte. Il suffira donc, pour la nouvelle édition, de mettre ces avis et ces conseils dans un ordre plus logique, d'abrégier ou de développer suivant l'importance des matières. La seconde partie fera l'objet principal de nos études et encore est-il bon de remarquer que parmi nos Règlements et nos Statuts anciens, il en est un certain nombre qui, étant de tous les temps, n'ont point vieilli et doivent être maintenus dans leur rédaction primitive. Ils n'ont besoin ni d'être étudiés à nouveau ni même d'être promulgués dans notre réunion Synodale, puisqu'ils valent et obligent par l'autorité même de ceux qui les ont établis.

Nos efforts devront donc se porter tout entiers et sur ceux des Statuts anciens que nous jugerions bon de modifier et sur les Statuts nouveaux qu'en égard aux temps et aux circons-

tances, il nous paraîtrait utile d'introduire. Vous trouverez à la fin de Notre présente Lettre-Circulaire la série des divers points de discipline sur lesquels Nous attirons spécialement l'attention de chacune des huit Congrégations synodales. Comme, d'autre part, Nous donnons la liste des prêtres convoqués à l'assemblée et que Nous assignons à chacun la Congrégation dont il fera partie, le travail que Nous vous imposons ne sera ni long ni pénible. Il suffira rigoureusement que chaque membre s'occupe des matières soumises à l'examen de sa Congrégation. D'ailleurs, il sera prochainement remis entre les mains des Présidents de Congrégation, chez qui tous pourront en prendre connaissance, un programme détaillé des questions et des solutions proposées par les dix-huit membres de la Commission préparatoire. Que ces Messieurs Nous permettent de leur adresser ici Nos plus affectueux remerciements pour les travaux intelligents qu'ils ont rédigés, et le précieux concours qu'ils n'ont cessé de Nous apporter.

Nous avons confiance, chers et vénérés Coopérateurs, que vous répondrez à Notre appel avec un religieux empressement, et qu'aucun de ceux qui sont convoqués ne voudra, à moins de raisons graves, manquer au rendez-vous. Ceux d'entre vous que le défaut d'espace dans Notre Grand-Séminaire empêche seul d'être convoqués, voudront bien aussi ne pas se désintéresser d'une œuvre qui se fera pour eux comme pour Nous : ils auront à cœur de s'associer à nos travaux, en appelant sur la pieuse assemblée les grâces et les lumières d'en haut. Vous viendrez au Synode, chers et vénérés Confrères, avec un grand esprit de foi et de religion. Ce n'est point à une réunion profane que vous êtes convoqués, mais à une réunion sacerdotale, où les pensées surnaturelles doivent occuper la première place. Vous ne viendrez point pour discuter ou pour assister à de brillants tournois de paroles, mais simplement pour apporter les avis et les conseils que vous aurez suggérés tout à la fois et votre longue expérience et le grand amour que vous portez à notre beau Diocèse de Quimper. Aussi, la prière et la méditation sur les besoins du clergé et du peuple seront-elles pour vous la meilleure préparation à notre réunion Synodale.

Vous y viendrez aussi avec un grand esprit de soumission et d'obéissance. Quel que soit, en effet, Notre désir d'être agréable à tous et de ne heurter les pensées et les vues de personne, Nous sentons cependant que Nous pourrions être en désaccord avec plusieurs et imposer peut-être à quelques-uns d'assez lourds sacrifices. Vous vous souviendrez alors, Nos très chers Frères, que selon la parole de saint Paul, le propre d'une discipline exacte est de contrarier nos instincts naturels et de nous imposer de pénibles renoncements (*Hebr.*, XII, 11); vous vous rappellerez que l'Evêque, à qui incombe seul la responsabilité d'une législation qui ne mourra

point avec lui, doit regarder plus haut que les mesquins intérêts du présent et fixer sa pensée sur le compte redoutable qu'il devra rendre un jour.

Ah ! Nos très chers Frères, les temps que nous traversons sont pleins de tristesses ; toutes les causes que nous aimons sont menacées, tous les intérêts que, de par Dieu, nous avons mission de défendre, sont attaqués chaque jour et de mille manières. Ce n'est pas encore la tempête, mais c'est le ciel qui se fait noir et le vent qui commence à souffler. Quel est notre devoir et quelles précautions devons-nous prendre, si ce n'est de nous serrer autour de notre Evêque et du Souverain Pontife, par une discipline sévère et rigoureuse qui sera notre sauvegarde à nous et décidera du salut de tous ?

Quand un navire est aux prises avec la tempête et que de toute part il est environné d'écueils où à chaque instant il peut se briser, tous les marins, depuis le capitaine jusqu'au plus petit mousse, sont debout, attentifs aux ordres qu'ils reçoivent et appliqués tout entiers aux manœuvres qu'ils doivent exécuter. Quelles que soient les secousses qui ébranlent le vaisseau et les lames qui le battent en brèche, ils sont à leur poste, et c'est là que, la tourmente passée, on les retrouvera morts ou vivants. Vous comprenez, chers et vénérés Coopérateurs, toute l'opportunité de cette leçon et Nous Nous garderons d'insister.

Mieux vaut vous citer en terminant les paroles qu'adresse saint Benoît à ses religieux en leur proposant la règle que, sous l'inspiration du ciel, il a composée pour eux. « C'est, leur dit-il, une école du divin sacrifice que nous voulons instituer, et nous espérons n'y mettre rien de trop difficile ni de trop lourd. Mais s'il s'y rencontre selon les exigences de la sage raison quelque restriction un peu sévère, ne vous laissez pas effrayer jusqu'à délaisser du premier coup la voie du salut dans laquelle on n'entre que par la porte étroite. Ensuite, à mesure qu'on progresse dans l'observance et dans la foi, le cœur venant à se dilater avec une ineffable douceur de charité, on court dans la voie des commandements de Dieu, si bien que sans jamais sortir de son école et en persévérant jusqu'à la mort dans la fidélité à sa doctrine, nous participerons par la patience aux souffrances de Jésus-Christ pour mériter d'avoir part à son royaume. »

Puisse, Messieurs et chers Coopérateurs, le Saint-Esprit nous assister de ses grâces dans nos prochaines réunions Synodales, et le Diocèse en retirer les plus précieux avantages ! Nous le demandons au Sacré-Cœur de Jésus, à Notre Mère Immaculée, à saint Corentin, à saint Paul-Aurélien et à tous les illustres Pères et protecteurs de Notre Eglise de Quimper.

Quimper, le 28 Février 1902. † FRANÇOIS-VIRGILE,
Evêque de Quimper et de Léon.

LETTRE D'INDICTION DE L'ASSEMBLÉE SYNODALE

Qui se tiendra à Quimper, les 14, 15 et 16 Avril 1902,
dans Notre Grand-Séminaire.

NOUS, FRANÇOIS-VIRGILE DUBILLARD,

Par la grâce de Dieu et du Saint-Siège, Evêque de Quimper et de Léon,

Faisons savoir par les présentes aux membres de Notre Clergé, que Nous convoquons une assemblée Synodale destinée à préparer une nouvelle édition des Statuts diocésains.

En conséquence, le saint Nom de Dieu invoqué, et après en avoir conféré avec MM. Nos Vicaires généraux et les membres de Notre Conseil épiscopal, Nous avons ordonné et ordonnons ce qui suit :

Article 1^{er}. — L'assemblée Synodale se tiendra dans Notre Grand-Séminaire les lundi 14, mardi 15 et mercredi 16 Avril 1902.

Article II. — Conformément à ce qui s'est fait en 1851 et en 1858, sont convoqués au Synode et devront s'excuser s'ils ne peuvent s'y rendre :

- MM. les Vicaires généraux ;
- les Chanoines de Notre Eglise Cathédrale ;
- les Chanoines honoraires ;
- les Archiprêtres et Doyens ;
- le Supérieur et les Professeurs de Notre Grand-Séminaire ;
- le Supérieur du Petit-Séminaire de Pont-Croix ;
- le Supérieur de la Maison de Saint-Joseph, à Saint-Pol-de-Léon ;
- les Supérieurs des Collèges de Saint-Pol, de Lesneven et de Brest ;
- les Recteurs les plus anciens, par ordre de préséance, pris dans chaque canton à raison d'un délégué quand le nombre des prêtres qui y sont en exercice dépasse dix, de deux ou de trois, quand il dépasse vingt ou trente ;
- les Aumôniers des communautés et des établissements, qui comptent plus de quinze ans dans l'exercice de cette charge ;
- les Supérieurs des maisons religieuses d'hommes, établies dans le diocèse.

Article III. — L'assemblée Synodale s'ouvrira dans la chapelle du Grand-Séminaire, le lundi 14 Avril, à 8 heures du matin. Tous les ecclésiastiques convoqués y assisteront en habit de chœur. Ils prendront ce même costume pour les sessions générales.

Article IV. — Aussitôt après la session d'ouverture, les membres de chaque congrégation se réuniront dans les salles désignées pour commencer leur travail, qu'ils continueront pendant tous les temps libres, et qui devra être achevé pour le 15 au soir.

Article V. — Les congrégations générales se tiendront à la salle des exercices, à 5 heures de l'après-midi le lundi et le mardi, puis s'il y a lieu, le mercredi, à 8 heures du matin.

Article VI. — Les sessions générales auront lieu à la chapelle : la

première ou session d'ouverture, comme il a été dit plus haut ; la deuxième, le mardi, à 8 heures du matin, et la troisième ou session de clôture, le mercredi matin, à 8 heures ou immédiatement après la Congrégation générale, si elle a lieu.

Article VII. — Tous les ecclésiastiques du Diocèse, à quelque degré de la hiérarchie qu'ils appartiennent, seront admis, s'ils le désirent, aux sessions générales. Ils devront y assister en habit de chœur.

Article VIII. — A partir du samedi 5 Avril jusqu'à l'ouverture du Synode, tous les prêtres réciteront à la messe les collectes, secrètes et postcommunions de *Spiritu Sancto*, et le dimanche 13 Avril, on chantera dans toutes les églises et chapelles de Notre Diocèse, avant la messe principale, le *Veni Creator* avec l'oraison du Saint-Esprit.

Donné à Quimper, en Notre palais épiscopal, sous Notre seing, le sceau de Nos armes et le contre-seing du Secrétaire général de Notre Evêché, le 28 Février 1902.

Par mandement :

F. VIEILLE-CESSAY,

Chan. hon.,

Secrét. gén. de l'Evêché.

† FRANÇOIS-VIRGILE,

Evêque de Quimper et de Léon.

(A la suite de sa Lettre-Circulaire Mgr l'Evêque donne : 1^o un résumé des questions qui seront soumises au Synode ; 2^o la liste des prêtres convoqués avec la désignation de la congrégation particulière dont ils font partie.)

Les vols d'églises. — Depuis quelque temps, des vols ont été commis ou tentés dans plusieurs églises du diocèse. Il est inutile de recommander aux prêtres des paroisses d'être sur leurs gardes, de vider chaque jour les troncés destinés à recevoir les offrandes et de ne laisser dans l'église ou dans la sacristie ni argent ni vases sacrés.

Nécrologie. — I. M. MIGADEL, ancien vicaire. — Nous avons le regret d'annoncer la mort de M. Migadel, ancien vicaire de Pouldreuzic, décédé à la maison Saint-Joseph à Saint-Pol de Léon, dans sa 44^e année.

Né à Lambézellec, le 23 Décembre 1858, M. Migadel (Maurice-Etienne) fut ordonné prêtre le 10 Août 1885 et nommé vicaire à Crozon. Victime d'un grave accident, il dut se retirer momentanément du saint ministère, en Août 1896. Quand il fut suffisamment remis, il devint (14 Juin 1897) vicaire de Pouldreuzic. Démissionnaire pour cause de santé, le 17 Février, il se retira à la maison de Saint-Joseph, où il est mort, le 15 Mars, après avoir reçu les derniers sacrements en pleine connaissance, « répondant lui-même à toutes les prières ».

II. R. P. PENNORS, Jésuite. — Nous apprenons, en même temps, la mort du R. P. Pennors, de la Compagnie de Jésus, originaire de Cléder, missionnaire à Shang-Haï (Chine). Nous espé-

rons donner bientôt quelques détails sur la vie et les derniers moments de ce saint religieux : dès aujourd'hui, nous voulons le recommander aux prières de nos lecteurs, de ceux particulièrement dont il fut le condisciple et l'ami.

R. I. P.

CROZON. — La Mission. — On nous écrit :

« Vous avez bien voulu annoncer et recommander, à diverses reprises, aux prières du diocèse la Mission de Crozon. En même temps, la *Semaine religieuse* a nommé les présidents de chaque série d'exercices ; cela me dispense de faire leur éloge, et je n'ajouterai qu'un mot à cet égard : c'est qu'ils ont eu des collaborateurs dignes d'eux.

« Je n'ai pas la prétention de vous envoyer un compte-rendu détaillé, mais simplement quelques renseignements succincts pour donner une idée du bien produit, dans notre vaste paroisse, par ces quatre semaines de grâces extraordinaires.

« La Mission a débuté par une double cérémonie, le dimanche 16 Février : la bénédiction d'une belle cloche, faite par M. le chanoine Billant, curé de Saint-Martin de Brest, et l'érection d'un nouveau chemin de Croix, béni par M. Masson, aumônier à Lambézellec. Le lendemain, lundi, commençait la Mission pour les vieillards. Ce fut court et bien ; il n'y a pas autre chose à en dire.

« Les trois semaines de « grande Mission » ont commencé le dimanche soir 23. Les missionnaires ont remarqué avec joie que, dès le lundi matin, l'église était non pas pleine, ce ne serait pas assez dire, mais bondée de monde. Et notez que parmi les premiers arrivés qui attendaient l'ouverture des portes de l'église, à 4 h. 1/2 le matin, on reconnaissait les braves gens dont les villages sont le plus éloignés de la paroisse : entre dix et douze kilomètres. Pendant la journée, recueillement général et constant, sans une note discordante ; on garde sa place de longues heures, pour ne rien perdre des instructions ni des tableaux...

« Les instructions françaises étaient données le soir ; elles s'adressaient aux personnes du bourg, à qui les occupations ou leur ignorance du breton ne permettaient pas de venir dans la journée.

« Les résultats ont été ce qu'ils sont après une bonne Mission ; parmi les fidèles nombreux, assidus à s'approcher des sacrements, on a remarqué quelques enfants prodiges, dont le retour cause une si grande joie au cœur des pasteurs et à Dieu lui-même.... Aux communions générales qui ont terminé chacune des trois semaines, on a distribué 1,930, 2,100, et 1,300 hosties. A ce chiffre total de 5,330 il faut ajouter le nombre des vieillards qui ont communie à la fin de la première semaine, soit de 6 à 700, d'après une évaluation que je crois très exacte. C'est donc un chiffre rond de six mille communions. Sur une population de 9,000 âmes environ, c'est à peine si l'on a pu compter une vingtaine d'abstentions.

« Un dernier détail à noter, c'est que tous sont venus commu-

nier, le dimanche, qui au bourg, qui aux chapelles, pour accomplir le devoir pascal.

« Les missionnaires sont partis heureux et édifiés de l'esprit de foi et de piété qu'ils ont rencontré parmi les Crozonnais. Puis-ent ceux-ci mériter toujours le même témoignage, en demeurant dignes de leur passé et fidèles aux bonnes résolutions prises pendant la grande Mission de 1902 !

Souscriptions pour la Chapelle du Petit-Séminaire de Pont-Croix.

(11^e LISTE.)

Souscriptions recueillies à l'Evêché.

Montant des listes précédentes	15.469 ^{fr} 80
Bannalec. — M. Creignou, curé-doyen . . .	100 ^{fr} »
— Paroisse.	60 ^{fr} »
M. Alix, ancien vicaire de Briec	10 ^{fr} »
Anonyme.	10 ^{fr} »
M. J. Salaün, libraire, Quimper	50 ^{fr} »
M. Rolland, aumônier des Religieuses Ursulines de Carhaix.	20 ^{fr} »
M. le chanoine Toulemont	100 ^{fr} »
M ^{me} J ^{ph} du Penhoat, à Kerentrech-Lorient .	10 ^{fr} »
M. Huet, recteur de Kernouës	20 ^{fr} »
Clergé et paroisse de Saint-Vougay.	50 ^{fr} »
Clergé et paroisse de Scaër	212 ^{fr} 60
Le clergé et plusieurs personnes de la paroisse de Saint-Corentin (Quimper). . .	500 ^{fr} »
Baronne du Roisin, à Bergues (Nord), hommage à saint Winoc.	100 ^{fr} »
Bourg-Blanc. — M. Richou, recteur.	50 ^{fr} »
— M. Stéphan, vicaire	100 ^{fr} »
— Paroisse	30 ^{fr} »
Paroisse de La Roche.	35 ^{fr} »
M. Hamon, recteur de Sibiril.	25 ^{fr} »
A. F., recteur	40 ^{fr} »

TOTAL. 16.992^{fr} 40

Le chapelet quotidien à l'église. — Un Curé du diocèse de Versailles a entrepris d'envoyer aux cinquante mille prêtres de France un opusculé intitulé : *Le Saint Rosaire dans les paroisses*, ayant pour objet de propager la récitation publique quotidienne du chapelet, qui répond si parfaitement aux désirs du Saint-Père.

L'œuvre est approuvée par de nombreux Evêques de France, et Mgr l'Evêque de Quimper et de Léon la verrait avec joie s'établir dans les paroisses de son diocèse où la chose serait possible.

L'église de Notre-Dame des Carmes à Pont-l'Abbé.

(Fin.)

J'avais exprimé le regret d'être dans l'ignorance sur ce que les Pères Carmes du couvent de Pont-l'Abbé avaient fait pour le bien spirituel des fidèles habitant la ville. La pièce qu'on vient de lire établit clairement deux choses : ces religieux ont agi avec autant de zèle que de piété, et en face d'une organisation paroissiale véritablement défectueuse, ils ont fait preuve de la plus louable réserve, de la plus juste déférence en face de l'autorité épiscopale et des droits des recteurs.

Après cet inventaire de 1667 il n'est peut-être pas inutile de relever une note du 28 Mars 1684 :

Les commissaires de la Ville, au nombre desquels figure un sieur Martineau, demandent aux PP. Prieur et Procureur du couvent pourquoi ils ont bouché et offusqué par leur retable la maîtresse-vitre..... Ils ont déclaré avoir consentement de Madame la Comtesse d'Auray (du 6 Juillet 1665), alors propriétaire de la Baronnie.

Comme tout le monde le sait, le XVII^e siècle commence l'ère de vandalisme pendant laquelle ont été détruits tant de vitraux précieux ; peu de verrières offraient autant d'intérêt que la maîtresse-vitre de Pont-l'Abbé, présentant les portraits authentiques des grands bienfaiteurs de l'église : barons et dames du Pont.

En 1707, le nombre des Pères Carmes a déjà diminué ; en 1767, un arrêt du Conseil d'Etat ayant ordonné de fermer les couvents qui ne comptaient pas au moins dix religieux, le monastère de Pont-l'Abbé fut au moment d'être sécularisé. La baronne Baude de Saint-Père et les députés de la Ville obtinrent que, eu égard aux services rendus par ces religieux aux habitants trop éloignés des paroisses de Loctudy et de Plobannalec, les huit moines restants ne fussent pas inquiétés : donc, toujours mêmes services rendus, toujours chez la population le même désir de garder ses moines.

A ce que j'ai dit précédemment des religieux que la Révolution trouva au couvent de Pont-l'abbé, je puis ajouter quelques détails, et d'abord je puis les nommer tous :

Gatien Le Lièvre, Prieur, né à Rennes, mort à l'âge de 60 ans sur les pontons, en rade de l'île d'Aix (Charente-Inférieure) ;

..... de La Houssaie, Sous-Prieur ;

..... Joannic, Docteur en Sorbonne ;

Louis Migeon, Sacristain ;

Marin Perdoux qui prêta le serment schismatique et devint vicaire constitutionnel du curé de Pont-l'Abbé, puis officier public ou secrétaire de la Mairie.

Le premier curé assermenté fut élu le 25 Janvier 1792 ; c'était un citoyen Le Breton ; il ne devait pas être commode pour ses paroissiens, auxquels il ne témoignait ni estime ni sympathie ;

comme tous les constitutionnels, il tenait à écarter les prêtres fidèles, et, sans retard, il fit signifier aux quatre Pères Carmes qui avaient refusé le serment, d'avoir à s'éloigner de quatre lieues de Pont-l'Abbé ; le 19 Février, les Pères adressent à la municipalité une pétition pour réclamer l'annulation de cette mesure tracassière ; le Conseil fait appeler le Curé ; celui-ci répond sans se gêner qu'on n'avait qu'à lui écrire ou à venir chez lui ; M. Arnoult fut chargé de régler cette affaire, mais son esprit pacificateur et bon dut triompher difficilement des entêtements de ce tyranneau.

Le jour même où les Carmes avaient rédigé leur demande, le pauvre assermenté avait eu un autre ennui : c'était le dimanche de la Quinquagésime ; à huit heures il y avait foule dans l'église pour assister à la messe ; on ne pouvait guère ignorer qu'elle serait dite par un assermenté, mais surtout au début du schisme beaucoup de braves gens aimaient mieux assister à la messe d'un jureur que de s'en passer tout à fait ; on était donc venu, mais quand on vit Marin Perdoux monter à l'autel, ce fut une débandade, et les dames surtout s'en allèrent. Au fond, le Curé dut être flatté de voir que cette dure leçon était donnée à son Vicaire plutôt qu'à lui, mais comme ils étaient toutefois solidaires, au prône de la grand'messe il servit à ses paroissiens une algarade en bonne et due forme.

Que devint après la Révolution ce grincheux personnage ? — Je l'ignore.

Vers la fin de la Révolution et jusqu'à la nomination d'un curé, M. Le Daëron, ancien curé (vicaire) de Lambourg, et M. Le Goualic desservent la paroisse et signent l'un et l'autre « prêtre desservant ».

L'œuvre de la Terreur n'aurait pas été complète, si elle s'était bornée à chasser les religieux et à supprimer la liberté du culte catholique : tous les biens de la communauté des Carmes furent vendus, à l'exception de l'église (avec la sacristie) et de la chapelle de Saint-Laurent.

La maison conventuelle, le cloître, les cours, le grand jardin au midi furent acquis par M. Gilles Férec et devinrent plus tard la propriété de M. Le Bihan-Durumain. On sait ce qu'est devenu le cloître ; les bâtiments conventuels subsistent encore en partie et les pans de murs qui bordent la place de l'église laissent toujours deviner les beautés d'autrefois. Il m'a été donné de circuler sous les lambris ruinés du vieux cloître, alors debout, et dans les silencieuses allées de l'immense jardin aux grandes bordures de buis, aux vieux ifs taillés symétriquement ; c'était au mois d'Août 1867.

Comme tout était paisible dans ce vieux couvent ! Je me rappelle que c'était un samedi soir ; on aurait cru que les Pères Carmes étaient au confessionnal et qu'ils allaient bientôt rentrer pour chanter *complies* ; puis, en y regardant de plus près, on sentait qu'une famille bourgeoise était perdue dans ces vastes dépendances, et que les bâtiments, pour la plupart inhabités, sentaient déjà la ruine.

On peut regretter qu'en utilisant le monastère pour en faire une maison d'école, on ait cru devoir beaucoup démolir ; des adaptations nouvelles étaient ici non seulement possibles, mais très faciles ; rien, en effet, ne ressemble autant à des classes, que ces salles de chapitre, ces réfectoires bien éclairés, bien aérés, bien distribués, et d'une belle et solide maçonnerie.

Le jardin reste, et il sert de promenade publique ; il a gardé ses grands arbres, ses terrasses aux pierres moussues ; on lui a enlevé ses ifs en boules et en pyramides, et il n'y a rien perdu ; mais de tout ce qui fut le vieux monastère, ce qui me charme plus que le reste, c'est la vaste pelouse qui s'étend maintenant derrière le chevet de la belle église ; là en se roulant sur l'herbe épaisse, les petits enfants voient se dessiner la merveilleuse rosace ou se profiler sur le ciel ou sur l'eau bleue les bateaux et les navires qui mettent la vie au joli port de Pont-l'Abbé.

Liste de MM. les Curés-Doyens de Pont-l'Abbé-Lambour depuis le Concordat.

1. M. Le Moël, 1803-1811.
2. M. Jean Querneau, 1811-1829. (Né à Plomeur en 1756, déporté à l'île de Ré en 1793, recteur de Treffogat en 1803.)
3. M. Sébastien Jartel, chanoine honoraire, 1829-1878.
4. M. René Troussel, 1878-1889.
5. M. Aimé Madec, chanoine honoraire, 1889.

NOUVELLES DU MONDE CATHOLIQUE

ROME. — Malgré ses fatigues récentes, le Saint-Père n'a pas interrompu le cours de ses occupations ordinaires : c'est ainsi que vendredi 14 Mars, après avoir assisté au sermon du Carême, il a reçu, dans la salle du Consistoire, les pèlerins hongrois, au nombre de 200 environ, et autant de personnes venues d'Italie et de l'étranger. A l'adresse d'hommage, lue par un professeur de l'Université de Pesth, Léon XIII a répondu par une courte allocution en latin.

Lundi dernier, le Saint-Père a reçu en audience particulière Mgr Petit, archevêque de Besançon.

LYON. — Les Petites-Sœurs de l'Assomption, gardes-malades des pauvres, poursuivies, comme nous l'avons dit, pour « délit de charité », viennent d'être acquittées par un jugement fortement motivé du tribunal de Saint-Etienne.

Mgr Favier. — Le dernier courrier de Chine a apporté un rapport de Mgr Favier, évêque de Pékin, qui fait pleine justice des odieuses accusations lancées contre le prélat dans les journaux

et portées à la tribune de la Chambre... On ajoute que le vieil évêque patriote, qui avait résisté à de longues années de travaux apostoliques et aux dangers du siège fameux dont il fut l'âme, est gravement malade, frappé au cœur par les odieuses attaques dont il a été l'objet... Quant aux journaux calomnieux, ils ne disent mot de l'éclatante justification publiée par les *Missions catholiques* que pour y trouver « un aveu ! »

BESANÇON. — Les leçons de la mort. — Un correspondant de *La Croix* annonce en ces termes la mort de M. Vuillecard, qui fut pendant sept ans maire de Besançon :

« M. Vuillecard était un franc-maçon très ardent de la Loge de la ville. Il fit supprimer les processions de la Fête-Dieu. Il fit supprimer les allocutions à tous les vicaires de Besançon. Il fit démolir une croix qui existait depuis deux siècles et condamner à la prison trois citoyens qui tentèrent de réédifier cette croix. On ne comptait plus ses vexations contre les catholiques. M. Vuillecard, voyant sa fin approcher, fit appeler un prêtre et reçut en pleine connaissance et avec foi les derniers sacrements.

« Ses obsèques religieuses ont eu lieu à l'église Saint-Pierre. »

Ce simple récit en quelques lignes de la vie et de la mort d'un homme est à la fois un éloquent commentaire de la miséricorde de Dieu et une leçon qui devrait profiter à beaucoup.

BIBLIOGRAPHIE

Livre à lire pendant le temps de la Passion.

LE CRUCIFIX dans l'Histoire et dans l'Art, dans l'Amour des Saints, dans notre Vie, par J. HOPPENOT. — Beau volume in-folio de 400 pages, orné de 5 chromolithographies, de 200 gravures dans le texte et de 20 gravures hors texte. (Publication de la Société de Saint-Augustin). Edition de grand luxe : Prix : 10 francs. — Librairie J. Salaün, à Quimper.

Voilà un livre plein, hélas ! d'une douloureuse actualité. Les sectaires brisent partout Calvaires, Croix et Crucifix. Ce volume est une réponse à l'outrage.

Chrétiens, vous placerez ce volume, à titre de protestation et de réparation, sur la table de votre salon. C'est qu'en effet, selon la belle parole du cardinal Langénieux, « cet ouvrage montre la croix dans une splendeur nouvelle, avec son histoire sanglante et son culte dix-neuf fois séculaire, avec ses beautés artistiques, avec sa puissance de sanctification sur les âmes d'élite, avec ses effets merveilleusement salutaires dans notre vie et notre mort ».

Dans des pages d'une éloquence fortement documentée, vous verrez que la guerre à la Croix ne date pas d'aujourd'hui, et que depuis dix-neuf siècles le Crucifix est vraiment le signe de contradiction, *signum cui contradicetur*. Dans un chapitre plein de révélations surprenantes, vous y verrez comment Dieu châtie les profanateurs de croix, comment il applique la loi du talion aux briseurs du Crucifix.

A la veillée du soir, parents et enfants, vous parcourrez, — admirable galerie, — ces deux cents représentations de crucifix artistiques et merveilleux, depuis le grafitto grossier du Palatin jusqu'aux christs si parfaitement modelés de Girardon, depuis les ébauches naïves des catacombes, jusqu'aux fresques toutes célestes d'Angelico ; vous admirerez et l'ivoire suppliant de Guillermin et les vieux calvaires bretons, épopée taillée dans le granit, et Van Dyck et Munkacsy, et les Icones russes et les croix chinoises, et joignant votre hommage à l'hommage qui jaillit de ces chefs-d'œuvre de tous les temps et de tous les lieux, vous vous écrierez plein de gratitude : *O Crucx, ave !*

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

Billets de famille à prix réduits à l'occasion des Vacances de Pâques.

En vue de faciliter les déplacements pendant les vacances de Pâques, la Compagnie d'Orléans vient de soumettre à l'Administration supérieure la proposition d'émettre, du Samedi veille des Rameaux (22 Mars) au Lundi de Pâques (31 Mars) inclus, de toute station de son réseau pour toute station du réseau, distante d'au moins 125 kil. de la station de départ, des billets d'aller et retour de famille en 1^{re}, 2^e et 3^e classes aux conditions suivantes :

Réduction de 50 % sur le double du prix des billets simples pour chaque personne en sus de deux, autrement dit, le prix du billet de famille, aller et retour, s'obtiendra en ajoutant au prix de quatre billets simples, le prix d'un de ces billets pour chaque membre de la famille en plus de deux ; l'itinéraire peut ne pas être le même à l'aller qu'au retour et les domestiques ont la faculté de prendre place dans une autre classe de voiture ou même dans un autre train que la famille.

Arrêt facultatif dans toutes les gares du parcours.

La durée de validité de ces billets est de 33 jours, non compris le jour du départ.

Les billets d'aller et retour à prix réduits prévus par les tarifs spéciaux G.V. n° 2 et G.V. n° 102 et auxquels ces tarifs accordent une validité prolongée à l'occasion des FÊTES DE PAQUES seront, exceptionnellement cette année, mis à la disposition des voyageurs à partir du Jeudi 20 Mars ; ils seront valables pour le retour jusqu'au dernier train du Jeudi 10 Avril.

Ces billets conserveront la durée de validité déterminée par les Tarifs précités lorsqu'elle expirera après le 10 Avril.

COMPAGNIE FRANÇAISE DU **PHÉNIX**

ASSURANCES { Contre l'Incendie, mobilières et immobilières.
Sur la Vie et en cas de Décès, à primes viagères ou temporaires.

Capitaux différés. — Rentes viagères immédiates et différées.

Pour renseignements, s'adresser à **M. MAUDUIT**, agent de la Cie à **QUIMPER**, 6, rue Verdelet.

L'Administrateur-Gérant : **AR. DE KERANGAL**.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Evêché.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

SOMMAIRE

I. — Apostolat de la Prière.
II. — Directions pontificales (suite).

III. — *Chronique du diocèse* : Œuvres recommandées ; Offices extraordinaires ; Avis de l'Evêché ; Pèlerinage national à Rome ; Nomination dans le clergé ; Morlaix ; Souscriptions pour la Chapelle du Petit-Séminaire de Pont-Croix (12^e liste) ; Bibliographie

bretonne ; Histoire d'une fondation de Mission en Basse-Bretagne, au XVIII^e siècle (à suivre).

IV. — *Nouvelles du monde catholique* : Rome ; Le Pape et la France ; Décoration pontificale ; Nantes ; Rennes ; Saint-Brieuc ; Dernière heure ; Pensées.

V. — *Bibliographie*.

VI. — *Annonces et avis divers*.

Offices de la semaine.

Dimanche, 30 Mars. — **PAQUES : RÉSURRECTION DE NOTRE-SEIGNEUR JÉSUS-CHRIST.** Double de 1^{re} classe, avec Octave privilégiée. Blanc.

Lundi, 31. — **LUNDI DE PAQUES.** Office de l'Octave ; double de 1^{re} classe. Blanc.

Mardi, 1^{er} Avril. — **MARDI DE PAQUES.** Office de l'Octave ; double de 1^{re} classe. Blanc. — Aux Vêpres, mémoire de S. François de Paule, Confesseur.

Mercredi, 2. — Office de l'Octave ; semi-double. Blanc.

Jeudi, 3. — Office de l'Octave ; semi-double. Blanc.

Vendredi, 4. — Office de l'Octave ; semi-double. Blanc.

Samedi, 5. — *In albis.* Office de l'Octave ; semi-double. Blanc. Mémoire de S. Vincent Ferrier, confesseur.

Dimanche, 6. — Dimanche de Quasimodo.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Sacré-Cœur de Quimper... 30 Mars-1^{er} Avril.
Hôpital de Plougastel-Daoulas... 2-3 Avril.
Hôpital de Quimperlé... 4-5 Avril.

Apostolat de la Prière.

LIGUE DE PRIÈRES EN UNION AVEC LE CŒUR DE JÉSUS

Intention générale pour Avril 1902, approuvée et bénie par Notre S.-P. le Pape :

L'ESPRIT DE PRIÈRE

La prière, suivant la définition si expressive du catéchisme, est une élévation de notre âme vers Dieu.

Tout ce qui nous entoure, nous occupe et nous absorbe tend à nous faire penser à la terre et à nous faire regarder en bas ; la prière, au contraire, relève notre front et notre cœur vers le ciel, vers Dieu.

Ce n'est pas seulement la prière que nous recommandons, ce mois-ci, à nos chers Associés, c'est l'esprit de prière, c'est-à-dire l'habitude, l'usage constant de la prière, qui doit devenir pour eux, plus que pour tous les autres chrétiens, une seconde nature.

Ils doivent d'abord prier pour eux-mêmes. La vraie vie de l'âme, c'est la grâce, l'union à Dieu par l'amour, par la fidélité à ses ordres ; or la grâce s'obtient par la prière, par l'humble manifestation à Dieu de notre indigence, de notre faiblesse, de nos misères. Ne pas prier, c'est vouloir marcher, agir, se conduire par soi-même, c'est le moyen le plus sûr de tomber et bien bas. Prier, au contraire, et prier sans cesse, c'est se tenir en communication constante avec notre Créateur, notre Maître, notre Ami céleste ; c'est fortifier notre infirmité par sa toute-puissance, notre tiédeur par sa charité, notre inclination au mal par sa sainteté.

Oh ! prions pour nous-mêmes, et ne nous laissons jamais de le faire, car nous ne pouvons rien sans la prière. Que dis-je ? nous pouvons quelque chose : nous pouvons pécher, et nous ne le faisons que trop.

Prions aussi pour les autres. Et c'est en ceci que consiste particulièrement l'Apostolat de la Prière. Retrempons-nous, de temps en temps, dans l'esprit de cette grande et belle œuvre, en considérant sa grandeur et son efficacité.

Nous coopérons avec Dieu à la sanctification des âmes, à leur guérison, à leur résurrection, comme les apôtres qui prêchent et convertissent ; mais notre instrument à nous est secret, il n'est connu que de Dieu et de ses anges ; il ne nous expose pas aux tentations de la vaine gloire, mais il est très efficace. Il y a des grâces que Dieu n'accordera que si on les lui demande ; ces trésors sont prêts à être distribués, mais à une condition qu'on tendra la main.

Prions pour ceux qui ne prient pas ou qui ne prient pas assez ; prions pour les ennemis de l'Église, afin qu'ils reconnaissent leur erreur ; prions pour ceux qui ignorent Dieu, afin qu'ils ouvrent les yeux.

Souvent nous regrettons de n'être pas immensément riches, pour pouvoir soulager toutes les misères qui nous attristent. Eh

bien ! quand nous ne pouvons pas donner à un pauvre, à une œuvre, l'aumône demandée, donnons une prière ; peut-être ferons-nous ainsi plus de bien.

Ah ! si nous savions faire de la prière une habitude, l'aliment ordinaire de notre âme, comme notre vie serait transformée ! comme nos sentiments seraient plus élevés et nos intentions plus pures ! comme nous serions agréables à Dieu et aux hommes, plus bienfaisants, plus féconds en œuvres salutaires !

Prions, mais n'oublions pas que notre prière, à nous Associés de l'Apostolat, doit toujours être faite en union avec le Cœur de Jésus, et que cette union lui donne une efficacité incomparable.

Directions pontificales (suite).

Expliquez comment l'aumône, loin d'être injurieuse à la dignité humaine, favorise merveilleusement les rapports des hommes entre eux, et ainsi contribue au bien commun.

On ne doit pas excepter du nombre de ces bienfaits la distribution de petites sommes consacrées à l'aumône. C'est l'aumône que le Christ a en vue quand il dit : *De ce qui vous reste faites l'aumône*. C'est cette aumône que les socialistes veulent faire disparaître de la société comme injurieuse à la dignité naturelle de l'homme. Cependant, si elle est faite conformément à la prescription évangélique et à l'esprit chrétien, elle n'a rien qui puisse ou exciter l'orgueil de ceux qui donnent ou faire rougir ceux qui reçoivent. Loin d'être inconvenante pour l'homme, elle favorise l'établissement des rapports sociaux et des devoirs nécessaires entre semblables. Il n'est pas d'homme si riche qui n'ait besoin d'un autre ; il n'est pas d'homme si pauvre qui ne puisse, en quelque chose, être utile à autrui. Il est naturel que les hommes se demandent avec confiance et se prêtent avec bienveillance un mutuel appui. Ainsi la justice et la charité, étroitement liées entre elles sous la loi juste et douce du Christ, maintiennent dans un merveilleux équilibre l'organisme de la société humaine et, par une sage prévoyance, amènent chacun des membres de cet organisme à concourir au bien particulier et au bien commun. *(Encycl. Graves de communi.)*

L'aumône, que les socialistes et quelques-uns parmi les démocrates chrétiens jugent injurieuse à la dignité naturelle de l'homme, est ici vigoureusement vengée par les paroles de Léon XIII. Elle ennoblit et ceux qui la font et ceux qui la reçoivent. Ici-bas, pour le parfait équilibre de la société, la charité est le complément nécessaire de la justice.

Par quels moyens pourra-t-on rendre plus assuré et plus stable le bien que la charité fait aux prolétaires ?

Que si l'on subvient aux misères du peuple, non pas seulement par des subsides temporaires, mais par un ensemble d'institutions permanentes, cela est encore à la louange de la charité, et le bien fait ainsi aux pauvres n'en sera que plus assuré et plus stable.

Aussi est-il digne de tous les éloges, le dessein de former à l'économie

et à la prévoyance les artisans et les ouvriers, et d'obtenir qu'avec le temps ils assurent eux-mêmes, au moins en partie, leur avenir. Un tel but n'ennoblit pas seulement le rôle des riches envers les prolétaires : il ennoblit les prolétaires eux-mêmes. Car, en même temps qu'il les excite à s'assurer un sort plus heureux, il les met à couvert d'une foule de dangers, les éloigne des mauvaises passions et les porte à la pratique de la vertu. (Ibid.)

Travailler au soulagement des misères du peuple par l'aumône et par un ensemble d'institutions charitables, cela est bien ; mais cela ne suffit pas. Il faut, en outre, que les classes dirigeantes et les directeurs d'œuvres se mettent en relations avec les ouvriers de la classe populaire, non pour faire de la politique, mais pour gagner leur confiance et leur apprendre, par des conseils sages et persévérants, les règles de la prévoyance et de l'économie domestique. (A suivre.)

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Œuvres recommandées.

I. Les Communions pascuales.

II. PONT-L'ABBÉ. — Retraite pascuale, du 30 Mars au 6 Avril, prêchée par le R. P. Lantoin, Oblat, 1^{er} assistant du Supérieur du Sacré-Cœur, à Montmartre.

III. Retraite pascuale aux Bretons d'Angers, du 30 Mars au 6 Avril, prêchée par M. Balanant, aumônier du Noviciat des Frères, à Quimper.

— **Retraite pascuale aux Bretons de Trélazé,** du 6 au 13 Avril, prêchée par M. Jan, vicaire à Sizun.

Offices extraordinaires.

Quimper. — CATHÉDRALE DE SAINT-CORENTIN. — Samedi soir, veille de Pâques, après 8 heures on ne confessera que des hommes.

Dimanche de Pâques. — A 7 heures, messe de communion pour les hommes ; la nef leur sera réservée. Pour l'édification et le bien général, il est à souhaiter que le groupe des hommes soit le plus considérable possible ; en pareille circonstance, ils doivent avoir à cœur de prêcher d'exemple et sacrifier même la joie de se trouver à la Sainte Table avec leurs familles.

A 10 heures, messe pontificale, à l'issue de laquelle Monseigneur donnera la Bénédiction papale : indulgence plénière pour les fidèles présents, aux conditions ordinaires.

A 2 h. 1/2, Vêpres ; sermon de clôture de la Station quadragésimale. Bénédiction solennelle du T. Saint Sacrement.

N. B. — A la grand'messe et aux Vêpres, quête pour les Séminaires.

Lundi et Mardi de Pâques, messes et offices comme les dimanches.

A partir du Dimanche de Pâques inclusivement, la première messe est à 5 h. 1/2.

— **ÉGLISE SAINT-MATHIEU.** — A partir de Dimanche (Dimanche de Pâques), l'Angelus sera sonné, le matin, à 5 h. et la 1^{re} messe sera dite à 5 h. 1/2, la 2^e messe à 7 h. 1/2 et la 3^e à 9 h. Pendant la semaine, la 2^e messe aura lieu à 7 h. et la 3^e à 8 h.

Le **Dimanche de Pâques,** les Vêpres à 3 h., suivies du sermon et de la bénédiction solennelle du S. Sacrement.

Le **Lundi et le Mardi,** grand'messe à 8 h. ; le soir, à 7 h. 3/4, Complies et bénédiction du S. Sacrement.

AVIS DE L'ÉVÊCHÉ. — Un grand nombre de paroisses ont déjà fait remettre à l'Évêché leurs généreuses souscriptions pour le Jubilé du Saint-Père. On prie MM. les Curés et Recteurs des autres paroisses d'adresser *sans retard* au Secrétariat les sommes qu'ils ont recueillies, afin que le tout puisse être expédié à Rome, en un seul envoi au nom du diocèse, dans le plus bref délai.

Pèlerinage national à Rome. — On nous communique la note suivante que nous nous empressons d'insérer :

En raison des nécessités de l'heure présente, le Comité des Pèlerinages a dû retarder jusqu'à la fin de Mai et à la première quinzaine de Juin les départs du Pèlerinage à Rome.

Juin est excellent à Rome. Les journées très longues permettent, après la messe matinale, les visites de la Ville Eternelle, de 7 heures à 11 heures du matin. Après le repas de midi, récréation, conférences. De 3 heures à 8 h. 1/2, visite des monuments religieux. La seule précaution à prendre sera de ne point sortir entre 11 heures et 3 heures. En compensation, les soirées seront très douces.

Comme conséquence, le départ du train de grand parcours (22 jours) est reporté au jeudi 29 Mai ; le départ du train de Paris-Est (12 jours ; 2^e classe, 260 fr. ; 3^e classe, 173 fr. 50) au vendredi 6 Juin (fête du Sacré-Cœur), à midi 25 ; les départs des trains directs à prix très réduits (Paris, Lyon, Marseille) seront retardés jusqu'après les processions, respectivement au 9 et au 10 Juin, avec rentrées aux points de départ les 17 et 18 Juin.

Nous espérons donner, dans notre prochain numéro, le programme complet et définitif.

Nomination dans le clergé. — M. Le Bihan (Stanislas), ancien vicaire de Saint-Melaine de Morlaix, nommé par Mgr l'Évêque directeur du Patronage Saint-Louis, à Brest, a été agréé par l'Administration civile pour le service religieux de la Prison.

MORLAIX. — Visite de Monseigneur l'Évêque. — Nous empruntons à la *Résistance*, en regrettant de les abréger, quelques détails sur le séjour récent de Monseigneur à Morlaix.

Le mercredi matin, 19 Mars, Sa Grandeur a présidé une cérémonie de profession religieuse à la communauté des Ursulines. Les deux nouvelles religieuses s'appelaient dans le monde M^{lle} Collognier et M^{lle} Bourven, la première de la Roche-Maurice, la seconde de Pleyber-Christ. Un grand nombre de leurs parents et de leurs amis, appartenant aux meilleures familles du Léon, étaient venus les assister en cette circonstance..... La grand'messe a été chantée par M. le chanoine Le Duc ; un grand nombre de prêtres, parmi lesquels on remarquait ceux de la Roche-Maurice et de

Pleyber-Christ, y assistaient. Monseigneur a prononcé une allocution émue qui a été droit au cœur de tous.

Dans l'après-midi, l'Evêque a présidé une réunion de la congrégation des Enfants de Marie; puis, heureux de donner cette marque d'intérêt à un établissement dont les catholiques de Morlaix voient avec bonheur les progrès rapides et constants, il a assisté à une séance dramatique et littéraire donnée, à l'occasion de leur fête patronale, par les élèves de l'externat Saint-Joseph. Ceux-ci ont interprété, avec un réel talent, un drame en trois actes retraçant les principaux épisodes de la vie et la mort de Garcia Moreno, l'illustre chef d'Etat dont la dernière parole : « Dieu ne meurt pas ! » a fourni à Monseigneur le thème d'une vibrante allocution qui a vivement impressionné les élèves et l'assistance nombreuse, réunie dans la salle du Patronage de Saint-Martin.

Le soir, à Saint-Melaine, Sa Grandeur a assisté au Salut solennel en l'honneur de saint Joseph. Une foule considérable remplissait l'église. Le R. P. Gabriel Arlin, dominicain, prédicateur de la Station, a parlé de la protection que saint Joseph accorde à ses fidèles, et aux cités qui se consacrent à lui. Mgr Dubillard, après lui, a traité le même sujet, qu'il a développé avec toute l'autorité que lui donne son caractère épiscopal. Il a été religieusement écouté. Après quoi, il a prononcé la consécration solennelle à saint Joseph.

Au cours de la cérémonie, où l'on remarquait un grand nombre d'ecclésiastiques et notamment Mgr Dulong de Rosnay, M. le chanoine Le Duc, et beaucoup des recteurs des environs, divers chants ont été exécutés par la maîtrise de Saint-Melaine, les enfants des Sœurs et du Patronage. Tous les assistants et spécialement Mgr l'Evêque ont fort apprécié la délicatesse d'interprétation, et le sens exact des nuances qu'ont fait ressortir les jeunes exécutants. Monseigneur en a même témoigné sa satisfaction personnelle après la cérémonie.

Le lendemain, Sa Grandeur a présidé, comme nous l'avions annoncé, l'élection de la Prieure du Carmel et est repartie, le soir, pour Quimper.

Souscriptions pour la Chapelle du Petit-Séminaire de Pont-Croix.

(12^e LISTE.)

Montant des listes précédentes	16.992 fr 40
Quimperlé. — M. l'Archiprêtre	50 »
— M. Jaffret, vicaire	20 »
— M. L'Haridon, vicaire	20 »
— M. Fortin, aumônier des Ursulines	20 »
— Divers anonymes	44 »
<i>A reporter.</i>	17.146 fr 40

<i>Report.</i>	17.146 fr 40
M. Le Bras, recteur de Pont-Aven	40 »
M. Havas, recteur de Trézilidé	50 »
Clergé et paroisse de Plouvien	75 »
M. le Recteur de Locquirec et ses paroissiens.	50 »
M. le Recteur et la paroisse de Kernilis. . .	25 »
M. le Vicaire de Loqueffret	25 »
M. le Recteur de Brennilis	20 »
Trébabu. — Recteur et paroissiens	50 »
Anonyme de Saint-Mathieu de Quimper . .	40 »
Mlle Lenir	40 »
Recteur et Vicaire de Nizon	60 »
Quelques paroissiens de Nizon	40 »
M. Morvan, chan. hon., recteur de Roscoff.	50 »
Clergé de Saint-Jean-Trolimon	40 »
Anonyme de Quimper	20 »
Le clergé de la Feuillée.	60 »
M. le Supérieur du Séminaire de Saint-Jacques de Lézérazien	50 »
Une communauté.	40 »
Clergé d'une paroisse des Montagnes-Noires.	80 »

TOTAL. 17.851 fr 40

BIBLIOGRAPHIE BRETONNE. — **Mis Mari ar C'halvar, great gant ann Aotrou Kerjean, persoun Lampaul-Guimilian (1).** — M. Kerjean, recteur de Lampaul-Guimilian, déjà connu par le « Mis Sant Joseph », paru l'an dernier et accueilli avec une faveur si marquée par le public, vient de faire imprimer à la Maison Mame, à Tours, un nouvel ouvrage : **Mis Mari ar C'halvar.** Ce livre, comme l'indique le titre, a pour objet de montrer la participation de la Sainte Vierge à la Passion de son divin Fils; c'est l'exposé des cinq Mystères douloureux du Rosaire d'après l'Evangile et les révélations les plus autorisées, le tout disposé pour lectures quotidiennes du Mois de Marie. A la fin de chaque leçon, l'auteur raconte l'apparition de la Salette et les principaux miracles obtenus par l'entremise de la *Vierge qui a pleuré*, il y a plus d'un demi-siècle, au sommet des Alpes, sur le sort de notre pauvre France, comme elle a pleuré avec Jésus sur l'infortunée Jérusalem, au jour du Vendredi-Saint.

Un appendice contient, outre l'histoire et les indulgences du Chemin de la Croix, des prières composées pour les 14 Stations avec une invocation chaque fois à la Sainte Vierge.

(1) Elegant volume in-18 Jésus de 264 pages, illustré de 43 photogravures représentant les Saints Lieux témoins de la Passion. — Reliure demi-toile. — L'ouvrage est mis en souscription au prix exceptionnel de 4 fr. l'unité; il se vendra ensuite en librairie 1 fr. 25.

Chez MM. J. Salaün, libraire à Quimper, et V. Jean, libraire-relieur à Morlaix.

Le même juge autorisé dont nous donnions, l'an dernier, l'appréciation au sujet du *Mis Sant Joseph*, M. le chanoine Eveno, supérieur du Séminaire de Saint-Jacques, a « retrouvé dans le nouvel ouvrage de M. Kerjean les qualités qui distinguaient le premier : même sûreté de doctrine, même clarté et même onction dans le style, enfin même intérêt dans l'exposition, avec une plus grande part donnée à la description des lieux vénérés où s'est déroulé le drame » dont on lit toujours le récit avec une nouvelle édification.

En recommandant ce volume, digne du succès de son aîné, nous tenons à attirer l'attention de nos confrères et de tous les celtsants sur le but que poursuit tout d'abord l'auteur ; l'œuvre du livre breton, amélioré sous tous rapports, pour le style et les illustrations, et vendu cependant à bas prix. Pour obtenir ce dernier résultat, il faut nécessairement tirer à un grand nombre d'exemplaires et compter sur leur rapide écoulement. Les propagateurs des pieuses lectures et tous les amis de notre vieille langue bretonne feront en sorte que ce calcul, bien désintéressé et tout à leur avantage, ne soit pas trompé.

* * *

Dans un autre ordre d'idées, nous recommandons volontiers, comme lecture amusante, un volume publié par la librairie R. Prud'homme, à Saint-Brieuc, sous ce titre : *Pipi Gonto, Marvailhou brezonek* (1), légendes et récits, par E. Le Moal (*Dir-na Dor*) ; illustrations de E. Dudoret, artiste breton de Locquenvel, élève hors concours de l'école des Beaux-Arts de Rennes, sourd-muet âgé de 22 ans, au talent plein de vie et de promesses pour la Bretagne.

Histoire d'une fondation de Mission en Basse-Bretagne au XVIII^e siècle (1730-1742).

Après la mort du Père Maunoir (1683), les compagnons de ses travaux apostoliques continuèrent, avec le même zèle, l'œuvre à laquelle il avait donné un tel élan. Pour procurer aux paroisses le bienfait de Missions ou retraites, à certains intervalles déterminés, les « fondations » se multiplièrent ; généralement plusieurs personnes y contribuaient, parfois une seule en faisait les frais. La somme assurant une rente annuelle était, le plus souvent, versée à une communauté qui demeurerait responsable de l'exécution des volontés des bienfaiteurs. Les intérêts, accumulés pendant un certain nombre d'années, devaient être employés « à la subsistance des missionnaires et aux frais de la mission ». Le soin de donner les

(1) Un vol. in-12 de 226 pages : chez l'auteur, B^e Charner, 27, ou chez M. Prud'homme, à S^t-Brieuc. Prix : 2 fr. ; par poste, 2,35.

pieux exercices était confié indistinctement au clergé séculier ou aux religieux (1).

Le collège de Quimper, qui avait été pendant de longues années la résidence du P. Maunoir, resta naturellement le principal centre des Missions pour notre diocèse. Un Père en était spécialement chargé avec le titre de Directeur, sous la haute autorité du R. P. Recteur. La « Mission », qui vivait de ses propres ressources, avait son budget à part, sa comptabilité distincte, comme on le verra.

Les pièces suivantes, qui nous ont été communiquées par un ami obligeant, donnent au sujet de la fondation de missions et des missions elles-mêmes des détails intéressants.

En 1730, Mademoiselle de Kernezne du Curru, sœur du marquis de la Roche, voulut fonder une mission en faveur des deux paroisses de Laz et de Milizac, où étaient situés les principaux domaines de sa famille (2). Elle s'adressa à cet effet au procureur du collège de Quimper qui lui répondit en ces termes, après avoir fait les démarches nécessaires :

« Mademoiselle,

« Il est tems que je vous rende compte de la commission dont vous m'avez honoré. Le R. p. Frogerais nôtre provincial a approuvé ce que j'avois fait par vos ordres et, du consentement de nôtre R. p. Recteur, j'ay placé les mille livres que vous aviez données à la mission, en me servant de la dite somme pour aider à retirer les droits réparatoires de Kerampennec au profit du college, à condition que ledit college payera par chaque an à la mission cinquante livres de rente. Le premier payement de cette somme se fera à la s^t Michel prochaine de l'année mil sept cent trente et un. En conséquence, les missionnaires du college sont obligez de faire une mission de dix ans en dix ans sur les terres de Monsieur le marquis de la Roche, vôtre frère, tantost en Léon, tantost en Cornoüaille, où le besoin semblera le plus pressant, dans les paroisses que vous m'avez marquées dans la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire à ce sujet. Cette obligation du college et de la mission est marquée dans les registres dudit collège et de la dite mission. Et tout est signé par le R. p. Frogerais provincial de la compagnie de Jésus.

« Pour vôtre consolation, Mademoiselle, je vous envoie une copie de ce que le R. p. Provincial a arrêté sur ce sujet : la voicy.

(1) M. le chanoine P. Peyron, *Notice historique sur les Séminaires de Quimper et de Léon*, p. 38, 52, 110. — R. P. X. Séjourné, *Histoire du Vénérable Serviteur de Dieu, J. Maunoir*, II, p. 353-357.

(2) Le marquis de la Roche, baron de Laz, habitait le château de Tréva- rez, aujourd'hui dans la paroisse de Saint-Goazec, qui était alors une trêve de Laz. La terre du Curru est dans la paroisse de Milizac. N. R.

« Il a été arrêté par le R. p. Pierre Frogerais provincial de la compagnie de Jésus, que le college fournirait à la mission tous les ans cinquante livres, outre ce qu'il est déjà obligé de lui fournir, pour être ladite somme employée à faire une mission de dix ans en dix ans sur les terres de M^r le marquis de la Roche, ainsi qu'il est marqué dans une lettre écrite par Mademoiselle du Curru sa sœur à un des missionnaires, le 7^e Juillet 1730. Cette rente de cinquante livres est assise sur la terre de Kerampennec, pour laquelle retirer au profit du college on s'est servi des mille francs que Mademoiselle du Curru avait donnés à la mission pour la fin cy dessus marquée. A Quimper le 2^d Juillet 1731, durant la visite du R. p. provincial.

« Signé, P. Frogerais, S. J. »

« L'original se garde dans les archives de la mission. Je ne crois pas, Mademoiselle, que vous souhaitiez rien de plus. Nous avons fait nôtre mission de Lanvolon, Dieu mercy, et nous avons lieu de croire que Dieu n'a pas désapprouvé les efforts que nous avons faits pour procurer sa gloire. Ayez la bonté de favoriser toujours nos missions, de basse Bretagne, et de me faire la justice de croire que personne n'est avec un plus profond respect et une plus vive reconnaissance,

« Mademoiselle,

« Votre très humble et très obeissant serviteur DELAUNEY, de la Comp^e de Jésus, missionnaire et procureur du college.

« A Quimper le 12^e Juillet 1731. »

Plusieurs années se passèrent : Mademoiselle du Curru s'était retirée dans la communauté de Saint-Yves, à Rennes. Elle écrivit aux PP. Jésuites de Quimper, sans doute pour leur annoncer sa détermination et aussi rappeler la mission qu'elle avait fondée. La réponse du P. Estasse nous fait connaître le nouveau directeur des missions et déplore que M^{lle} du Curru ait quitté la Basse-Bretagne.

« Mademoiselle,

« Les continuelles retraites qui m'ont occupé depuis que j'ay reçu votre lettre m'ont empêché d'y répondre aussi tost que je le souhaitois. C'est le Père Corret qui est nommé pour estre missionnaire. Il est neveu du défunt Père Le Roux, et de même país. Il a déjà acquis icy une réputation d'une grande sainteté, qu'il mérite, et a un talent extraordinaire pour la prédication. Il a prêché l'octave à la Cathédrale et vient de prêcher l'avent avec un concours de monde surprenant les jours sur la semaine comme les dimanches. Il prêcha pendant le careme avec le même succez, et en breton, dans la paroisse de St Mathieu l'année dernière. Voilà le successeur du Père

Le Roux (1) et du Père Chiron. Sa santé, qu'on tâche cependant de ménager, ne répond pas aux autres dons du Seigneur qu'avaient ses prédécesseurs. On attend à lui trouver un compagnon pour les faire entrer dans la carrière des missions.

« On fixera comme vous le souhaitez votre fondation à Laz et à Milisac. J'ay mis vos deux lettres parmi les papiers de la mission pour servir de témoignage de votre volonté, qu'on remplira le plus tost qui sera possible.

« Vous ne devez pas douter de nos vœux pour vous dans la nouvelle année ; mais une partie est pour demander au Seigneur de vous approcher de votre patrie où nous nous persuadons que vous exercerez plus efficacement la miséricorde en faveur des pauvres pour l'obtenir plus surement du Dieu des miséricordes. C'est une pitié d'entendre parler de l'hôpital de Laz (2) qui pourrait, par votre zèle, devenir une autre La Garaye (3). M^{lle} Cardé (4) comme bien d'autres gémissent devant le Seigneur sur ce point. Plaise à la divine bonté exaucer ses vœux. M^{lle} du Curru et le P. Corret, dit-on, feroient merveille dans ce país, avec le secours de M^{lle} de la Roche (5). Vous souffrirez cet aveu simple qui part d'un vray zèle pour votre plus grande couronne dans le ciel, pour le salut de plusieurs âmes et pour la plus grande gloire de Dieu.

« J'ay l'honneur d'être avec un très profond respect, etc...

« J. ESTASSE, de la Compagnie de Jésus.

« Vous me permettrez de présenter icy mes respects et mes souhaits à M^{lle} votre sœur.

« A Quimper le 20 Janvier 1740. »

(A suivre.)

NOUVELLES DU MONDE CATHOLIQUE

ROME. — Tous les Chapitres de Rome ont chanté un *Te Deum* solennel pour remercier Dieu du Jubilé pontifical, et dans toutes les basiliques, grand a été le concours des fidèles.

(1) Le P. Guillaume Le Roux, historien du vénérable P. Maunoir et son deuxième successeur à la tête des missions bretonnes, après 40 ans d'apostolat, mourut le 17 Juillet 1725, pendant la mission de Gouézec, où son corps repose dans le sanctuaire de l'église paroissiale. V. R. P. Séjourné, II. p. 354-55 et *Pièces justificatives*, 413-415. — Nous parlons plus loin du P. Corret. N. R.

(2) Il n'en reste aujourd'hui que le nom, conservé au terrain où il s'élevait jadis : une partie de ce terrain est occupée par la maison d'école des garçons.

(3) Château des environs de Dinan, transformé par ses propriétaires en maison de charité. — V. *La Comtesse de Pontbriand*, par le R. P. Chapotin, des Frères Prêcheurs (Paris, Téqui, 1898). N. R.

(4) M^{lle} Cardé était chargée des intérêts et des charités de M^{lle} du Curru dans le pays qu'elle avait quitté. N. R.

(5) Sœur de M^{lle} du Curru. N. R.

La solennité organisée, le jeudi 20 Mars, par l'ambassade de France, en l'église nationale de Saint-Louis des Français, y avait attiré une assistance des plus nombreuses.

Le cardinal Mathieu officiait.

Outre l'ambassadeur, M. Nisard, M. de Navenne et tout le personnel de l'ambassade de France près le Saint-Siège, on remarquait dans la nombreuse assistance plusieurs personnages ecclésiastiques de la cour pontificale, l'archevêque de Besançon, l'auditeur de rote pour la France; une délégation des chanoines de Saint-Jean-de-Latran, NN. SS. Duchesne, Laperrine, d'Hautpoul, d'Armailhacq, et les représentants des divers ordres et congrégations établis à Rome.

La santé du Saint-Père est excellente, l'*Italia Reale* dit qu'elle est *floridissima*. En effet, vendredi dernier, le Saint-Père a assisté au sermon de carême et, samedi, il a reçu les députations venues pour lui offrir les palmes pascales, qui ont été distribuées, le dimanche des Rameaux, aux cardinaux et aux familiers apostoliques.

Le Pape et la France. — La *Semaine religieuse* de Grenoble a publié une lettre adressée de Rome par Mgr Henry à son secrétaire. Après avoir décrit le magnifique spectacle des fêtes populaires, Mgr l'Evêque de Grenoble rend compte de l'audience que le Saint-Père lui a accordée ainsi qu'à NN. SS. de Montauban, de Séez, de Châlons et de Perpignan :

« Rien ne peut rendre le charme pénétrant de cette audience, au cours de laquelle le Pape nous a livré, dans un abandon d'une simplicité délicieuse, toute son âme. Vous devinez bien de quoi il a été surtout question dans ses discours.

« Il aime la France d'un ardent amour, et il a trouvé pour nous l'exprimer, dans cet entretien, des mots ravissants qui nous ont tous émus jusqu'aux larmes.

« Malgré les tristesses de l'heure présente, nous a-t-il dit, je me plais à la considérer toujours comme la fille aînée de l'Eglise; et elle l'est véritablement encore par les inépuisables ressources de générosité et de dévouement qu'elle renferme. Je vis de sa vie, m'associant plus étroitement que personne à ses joies et à ses douleurs.

« Je prie pour elle tous les jours et je le ferai jusqu'à mon dernier souffle.

« Ce que je demande à Dieu pour votre nation, c'est que, ayant été choisie entre toutes pour être l'appui et le soutien du Siège romain, elle ne cesse jamais de rester fidèle, à cet égard, à son glorieux passé, et j'ai l'espoir aussi, que dis-je ? j'ai la conviction qu'elle ne cessera pas d'y être fidèle. — Parmi les peuples chrétiens, c'est encore sur la France, la vraie France, la France croyante, que le Souverain Pontife peut compter le plus.

« Sans doute, elle traverse en ce moment une crise dange-

reuse. Personne plus que moi ne peut en souffrir. Mais elle en sortira, c'est ma ferme espérance, à la condition pourtant que toutes les bonnes volontés s'unissent pour secouer le joug de la franc-maçonnerie dont les tendances sectaires semblent s'affirmer plus violemment dans votre pays que partout ailleurs. La France a tout à perdre, même au point de vue humain de sa prospérité et de son influence dans le monde, à laisser amoindrir son patrimoine catholique. Elle ne peut être grande et glorieuse qu'en se maintenant dans sa voie historique et ses traditions séculaires. Quiconque travaille à ruiner ces traditions conspire contre elle.

« Telles sont les convictions que je voudrais que tous les Français restés croyants puisassent dans leur foi et missent en œuvre, en dehors de toute action directe de votre part, alors que tant de réserve est commandée dans les circonstances actuelles, et que si facilement le prêtre pourrait compromettre son ministère en se jetant imprudemment dans la mêlée des partis... »

— **Décoration pontificale.** — A l'occasion de son Jubilé, S. S. Léon XIII a conféré à M. P. Féron-Vran, directeur de la *Croix*, le titre avec la plaque de commandeur de l'ordre de Saint-Grégoire le Grand. Le Bref apostolique s'exprime en ces termes élogieux pour le journal populaire catholique :

« Nous savons pertinemment quel amour pour la religion, quelle immuable fidélité envers la Chaire romaine, quel attachement scrupuleux aux doctrines du Siège apostolique, vous apportez soit en défendant et en revendiquant avec un cœur viril les droits de l'Eglise, dans le journal de Paris qui porte le titre de la *Croix*, soit en travaillant à sauvegarder et à promouvoir, avec une grandeur d'âme, une libéralité et une activité de zèle admirables, ce qui intéresse le plus le nom catholique.

« C'est pourquoi vous avez paru digne de recevoir un gage spécial de Notre Volonté qui ne soit pas inférieur à vos mérites.

« En conséquence, etc... »

NANTES. — **Le chapelet des hommes.** — Nous avons déjà mentionné l'élan de foi qui se manifeste, aux approches des élections, par des prières plus ardentes et plus multipliées que jamais. Déjà dans le Nord et dans le Pas-de-Calais, à Arras notamment, des groupes d'hommes se sont réunis pour réciter le chapelet en commun. Voici que cette dévotion se propage. Nous lisons dans la *Semaine religieuse* de Nantes :

« Des hommes de foi de notre ville ont pris l'initiative, il y a quelques semaines, de se réunir tous les lundis, à huit heures du soir, à la cathédrale, pour réciter ensemble le Rosaire, afin d'attirer sur la France les bénédictions célestes et d'obtenir de chrétiennes élections.

« Cet admirable mouvement de la prière des hommes, déjà

constaté en plusieurs grandes villes, et en particulier dans le Nord, mérite assurément d'être encouragé et de se généraliser. »

RENNES. — **Un vote annulé.** — Le Conseil municipal de Combourg ayant entendu dire que le gouvernement désirait un vote défavorable à la demande d'autorisation des Frères des Ecoles chrétiennes, crut devoir obéir.

Mais les électeurs de Combourg, qui valent mieux que leurs élus, firent entendre à une grande majorité une énergique protestation contre le vote du Conseil municipal.

Et, dimanche dernier, le Conseil, en présence de 300 électeurs, venus exprès à la réunion, a annulé son vote du 2 Février par 17 voix sur 22 votants.

Nous signalons l'attitude des électeurs de Combourg à toutes les communes qui ont des conseillers qui voudraient fouler aux pieds la volonté et les intérêts de leurs mandants.

(Semaine religieuse de Rennes.)

SAINT-BRIEUC. — La *Semaine religieuse*, dans son dernier numéro, publie cette « Communication de l'Évêché » :

« Monseigneur, un peu fatigué, se voit obligé de recourir à l'obligeance de l'un de ses collègues pour faire consacrer, dans une autre ville épiscopale, les Saintes-Huiles nécessaires pour le diocèse de Saint-Brieuc.

« Par suite, la distribution des Saintes-Huiles qui se fait habituellement le Jeudi-Saint, à la Cathédrale, n'aura lieu, cette année, que le *Vendredi-Saint*..... »

Nous espérons qu'il s'agit d'une fatigue passagère, et nous faisons des vœux pour que le vénéré prélat, complètement rétabli, puisse reprendre bientôt le cours de ses occupations.

DERNIÈRE HEURE. — Au moment de mettre sous presse, nous apprenons que M. l'abbé Bourdoulous, qui prêchait avec tant de succès le Carême à Saint-Mathieu, inculpé d'infraction à la loi sur les associations religieuses, a dû cesser ses prédications.

Il n'y a pas eu de sermon, hier soir mercredi. Il n'y en aura pas, non plus, demain ; le sermon de la Passion, annoncé pour 7 h. 3/4, sera remplacé par le Chemin de la Croix.

Nous aurons à revenir sur cette affaire qui cause en ville une grande émotion.

Pensées.

— L'ambitieux n'avise jamais de se mesurer à son cercueil, qui cependant le mesure juste. BOSSUET.

— L'orgueil est une erreur sur ce que l'on vaut, et une injustice sur ce que l'on veut paraître. M^{me} DE LAMBERT.

BIBLIOGRAPHIE

UN MANUEL CIVIQUE DES ÉLECTEURS FRANÇAIS, Par le Cardinal PERRAUD.

Parmi les écrits à répandre à l'heure présente, nous signalerons en première ligne celui que vient de publier le Cardinal PERRAUD sous le titre de « Devoirs et droits civiques ». Il y a là dans huit courts chapitres un manuel pratique du citoyen intelligent, honnête et ami de la liberté. C'est franc, c'est sage et c'est très fort. Tout y est dit avec gravité, avec autorité, et avec mesure. Le lecteur loyal est obligé de souscrire aux conclusions de l'éminent évêque d'Autun. Voici les titres des huit chapitres :

I. Il y a une morale sociale. — II. L'Etat a des droits et les chrétiens doivent rendre à César ce qui est à César. — III. L'Etat n'a pas tous les droits et lui-même doit rendre à Dieu ce qui est à Dieu. — IV. Les citoyens ont des droits que l'Etat doit respecter. — V. Les institutions républicaines ne modifient pas essentiellement les relations réciproques de l'Etat et des citoyens. — VI. Les institutions républicaines augmentent tout à la fois les droits et les devoirs des citoyens. Du droit et du devoir électoral. — VII. De ce qui concerne les femmes et les enfants dans l'exercice du droit électoral et dans ses conséquences. — VIII. Obligations de conscience imposées aux électeurs chrétiens.

M. P. LETHIELLEUX (Editeur, 10, rue Cassette, Paris), est prêt à livrer par centaines et par milliers la petite brochure du Cardinal PERRAUD. Un sou l'exemplaire, 0 fr. 45 les dix, 4 fr. le cent, 32 fr. 50 le mille, le port en plus.

ÉTUDES

REVUE FONDÉE EN 1856 PAR DES PÈRES DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS
Rue Bonaparte, 82, PARIS.

Sommaire du n° du 5 Mars 1902.

I. Autour d'une liberté. La loi de malheur, par Pierre CASTILLON. — II. Remarques sur l'éducation du sens religieux, par Henri BREMOND. — III. La Dette française et ses origines, depuis le Directoire jusqu'à nos jours. Première partie (Second article), par Joseph MASSABEAU, député de l'Aveyron. — IV. Le général Bertrand en 1813 et en 1814, d'après sa correspondance inédite (suite), par Henri CHÉROT. — V. L'Enseignement libre. Notes et souvenirs (suite), par Paul KER. — VI. L'Alternative philosophique, d'après M. Renouvier (second article), par Xavier MOISANT. — VII. Cures de lumière, par le docteur SURBLED. — VIII. Revue des livres. — IX. Notes bibliographiques. — X. Événements de la quinzaine.

LA QUINZAINE, Paris, 45, rue Vaneau. — Dir^r: M. George Fonsegrive.

Sommaire du n° du 1^{er} Mars 1902.

Un supplément aux pensées et souvenirs du prince de Bismark. Henri WELSCHINGER. — Vraie ou fausse monnaie. V. F.-F. MONTRÉSOR. — Les Astres sont-ils habités? Charles DUNAN. — La Légende de saint Martin. Ch. FLORISOONE. — La Femme et le travail. R. P. BAUDRILLART. — Chronique dramatique : Le Marquis de Priola; Les Noces corinthiennes; La Terre; Stella; La Passerelle. Émile de SAINT-AUBAN. — Chronique politique. X. — Lettre de S. G. Mgr Mignot, archevêque d'Albi à M. Fonsegrive. — Nouvelles scientifiques et littéraires. — Revue des Revues. — Notes bibliographiques.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

FÊTES DE PAQUES, 1902

A l'occasion des Fêtes de Pâques, les billets d'aller et retour à prix réduits

dits de « BAINS DE MER », faisant l'objet du § 1^{er} du Tarif spécial G. V. n° 6, seront exceptionnellement cette année, délivrés du Jeudi 20 Mars au Dimanche 6 Avril inclus, savoir :

Pour les stations balnéaires de *Concarneau*, *Pont-l'Abbé* (Langoz, Locudy) et *Douarnenez* ;

Au départ des gares de *Lorient* et de *Landerneau*, ainsi qu'aux gares et stations intermédiaires comprises entre ces points.

Ces billets seront indistinctement valables pour le retour jusqu'aux derniers trains du Jeudi 10 Avril.

Jeune fille sérieuse demande place institutrice ou gouvernante dans famille.

S'adresser au bureau de la *Semaine*.

LOGEMENT A PARIS. — Nous croyons être utile à beaucoup de prêtres et aux familles qui sont appelées à Paris, en leur indiquant une maison sûre et tranquille, où ils peuvent trouver à bon compte chambres et pension de famille. **L'HOTEL BONAPARTE**, sis à **PARIS, 61, rue Bonaparte**, près la place Saint Sulpice, leur donnera toute satisfaction.

MAISON VINS DE BORDEAUX de 1^{er} ordre, demande représentant actif, ayant des relations, pour visiter clientèle fidèle et choisie composée en majorité d'ecclésiastiques. — Ecrire J. G. P. Agence Havas, Grand Théâtre, Bordeaux. — Donner références.

SAUVAGE
Ancienne Maison **PIRIOU**
3, rue Kéréon SUCCESSEUR QUIMPER

**HORLOGERIE — BIJOUTERIE — OPTIQUE — ORFÈVRERIE
BRONZES & ORFÈVRERIE D'ÉGLISE**

Assortiment considérable de Candélabres, Garnitures d'autels, Thabors, Calices, Ciboires, Custodes, Boucles de souliers, etc., à des prix excoessivement réduits.

Nouveau candélabre à transformations multiples, breveté s. g. d. g. Réparations, remise à neuf, dorure et argenture.

Le Chronomètre « **A la Montre de Genève** » que l'on trouve seulement chez **M. SAUVAGE**, qui en a la propriété exclusive, doit son succès toujours croissant à sa qualité exceptionnelle, à son bon marche et à son réglage parfait ; c'est sans contredit la *Montre de précision* par excellence. Ce mouvement, entièrement monté sur rubis, est à ancre ligne droite, levées visibles, double plateau, spiral Breguet, balancier compensé, et se fait en boîtes or, argent, acier et nickel.

ARTICLES POUR FUMEURS
Ecume et Ambre 4^{er} choix.

ORFÈVRERIE DE TABLE
Qualité supérieure, prix exceptionnel.

POTAGES MAGGI

CONSOMMÉ — EXTRAIT pour CORSER — CACAO-GLUTEN (Ch. tous les Epiciers).

L'Administrateur-Gérant : **AR. DE KERANGAL.**

Quimper, typographie de **KERANGAL**, imprimeur de l'Évêché.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

SOMMAIRE

I. — Après les fêtes de Pâques : Conclusion à en tirer. — Avec l'Action, la Prière.

II. — Directions pontificales (suite).

III. — *Chronique du diocèse* : Œuvres recommandées ; Offices extraordinaires ; Avis ; Tableau de la Visite pastorale et de la Confirmation pendant la semaine ; Souscriptions pour la Chapelle du Petit-Séminaire de Pont-Croix (13^e liste) ; Nécrologie ;

Quimper ; Saint-Pol-de-Léon ; Œuvre de N.-D. des Campagnes ; Morlaix ; Chez les Bretons de Paris ; Les « Abris de Marins Pêcheurs » de la côte bretonne ; Histoire d'une fondation de Mission en Basse-Bretagne, au XVIII^e siècle (suite).

IV. — *Nouvelles du monde catholique* : Rome ; France ; La protection d'une médaille ; etc.

V. — *Bibliographie*.

VI. — *Annonces et avis divers*.

Offices de la semaine.

Dimanche, 6 Avril. — 1^{er} Dimanche après Pâques (*Quasimodo*). Office du jour ; double. Blanc.

Vêpres du suivant, avec mémoire du Dimanche.

Lundi, 7. — ANNONCIATION DE LA T. S^{te} VIERGE (*transférée du 25 Mars*). Double de 1^{re} classe. Blanc. — N. B. La fête se célèbre, cette année, sans solennité.

Mardi, 8. — S. Jean Damascène, Confesseur, Docteur (*du 27 Mars*). Double. Blanc.

Mercredi, 9. — S. Isidore de Séville, Évêque, Docteur (*du 4 Avril*). Double. Blanc.

Jeudi, 10. — Office votif du T. S^{ac} Sacrement ; semi-double. Blanc.

Vendredi, 11. — S. Léon I^{er}, Pape, Docteur. Double. Blanc.

Samedi, 12. — Office votif de l'Immaculée Conception ; semi-double. Blanc.

Dimanche, 13. — 2^e Dimanche après Pâques.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Hôpital de Morlaix 6-7 Avril.

Sœurs de Saint-Vincent de Paul, à Morlaix . . . 8-9 Avril.

Maison de la Miséricorde, de Kernisy, à Quimper. 10-11 Avril.

Dames de la Retraite de Lézérazien. 12-13 Avril.

Après les fêtes de Pâques. — Conclusion à en tirer.

(Nous empruntons les considérations qui suivent — sauf le titre et quelques variantes dans le texte — à l'excellente *Semaine religieuse* d'Angers.)

Toutes les églises du monde ont retenti une fois encore de leurs chants d'allégresse et entonné leurs hymnes triomphales : « Le Christ est ressuscité, alleluia ! » Prêtres et fidèles ont oublié les douleurs de la veille et les menaces du lendemain, dans cette grande affirmation de la foi, dans ce cri de victoire.

La fête de Pâques est un si grand souvenir ! Elle rappelle, en effet, que, dans le perpétuel combat livré par la mort à la vie, par l'erreur à la vérité, l'impiété satanique à l'œuvre de Dieu ici-bas, c'est toujours le Christ qui sort vainqueur.

Tous les siècles l'attestent, et celui qui vient de finir en est un irrécusable témoin. Après douze ans de ruines et de folies sanglantes, la Révolution a vu les foules désabusées entourer les autels, célébrer la résurrection du Christ et de la patrie.

Les sectaires qui menacent aujourd'hui la liberté et l'existence de l'Eglise dans notre pays recevront les mêmes leçons. A quoi leur ont servi les montagnes de mensonges et de calomnies qu'ils ont pris tant de peine à élever entre la religion et le peuple, les savantes lois de perversion qu'ils ont imaginées, les violences qu'ils tiennent suspendues sur nos têtes ? Les cinquante mille églises de France étaient trop étroites, dimanche, pour contenir la multitude des croyants. Les déserteurs ont été remplacés par des chrétiens plus nombreux, que la vérité a reconquis, et que le repentir a rendus plus fervents. Les épreuves présentes ouvrent, en effet, bien des yeux jusque-là volontairement fermés, et suscitent de consolants retours.

Sans doute, hélas ! il manquait des enfants, des jeunes gens et des jeunes filles, en qui l'on a presque éteint la foi ; il manquait des pusillanimes que la peur a tenus cachés ; il manquait ces hommes qui méprisent et haïssent la religion. Mais combien d'hommes de cœur, combien de nobles caractères a-t-on détachés de Jésus-Christ ?.....

Qu'avons-nous, en définitive, à redouter de la part des méchants ? Nous savons que la Providence exerce souverainement son œuvre de miséricorde ou de justice dans les événements qui nous troublent ou nous déconcertent le plus. Les créatures n'ont de pouvoir que ce qu'elle leur en laisse ; les plus méchants ne sont, au témoignage de l'Écriture, « que comme la cognée dans la main du bûcheron, que comme la verge de celui qui frappe ». C'est la pensée que développe ainsi Bossuet : « Quand Dieu laisse sortir du puits de l'abîme la fumée qui obscurcit le soleil, selon l'expression de l'Apocalypse, c'est-à-dire l'erreur et l'hérésie ; quand, pour

punir les scandales ou réveiller les peuples et les pasteurs, il permet à l'esprit de séduction de tromper les âmes hautaines, de répandre partout une indocile curiosité et un esprit de révolte, il détermine dans sa sagesse profonde les limites qu'il veut donner aux malheureux progrès de l'erreur et aux souffrances de son Eglise. »

Reposons-nous donc sur lui du soin de notre conduite ; ne nous scandalisons pas des triomphes apparents et éphémères du mal, et tenons ferme en l'espérance de son règne. Il est déjà venu pour nous, si nous connaissons la vérité, si nous avons le cœur pur, si nous lui témoignons notre amour dans le sacrement auguste où il se manifeste le plus à l'humanité...

Vous qui avez fait vos pâques, ô hommes de foi et de cœur, chantez avec l'Eglise les hymnes d'allégresse. Le vieil homme est mort en vous, vous avez revêtu l'innocence et la jeunesse de l'âme ; à vous la lumière de l'esprit, l'énergie de la volonté, les grands élans du cœur. Que votre union avec le Christ devienne de plus en plus étroite, et que chaque jour elle soit plus féconde en œuvres de salut !

Donc trêve à nos alarmes, élevons haut notre âme, et continuons à chanter avec l'Eglise ses triomphants alleluia. Que nous importent, après tout, les menaces de nos ennemis ? Ils creusent, disent-ils, le vaste tombeau où ils coucheront la France chrétienne. Ce qui restera couché dans la tombe, ce sont les fossoyeurs. La France chrétienne, les âmes chrétiennes suivront le Christ, qui est la résurrection et la vie. Le passé nous répond de l'avenir pour notre patrie bien-aimée et pour les âmes : la France verra encore la religion triomphante, et les âmes resteront au souverain Maître.

Puissent les farouches adversaires de la foi se rappeler que le Christ a pour eux aussi des trésors de miséricorde et de pardon ! Alors ils iront grossir la phalange qui marche à la suite de Jésus ressuscité, et avec les plus justes ils chanteront l'éternel alleluia de la victoire et du bonheur.

Avec l'Action, la Prière. — La plus puissante de toutes les forces d'ici-bas, c'est incontestablement la prière. Contre la conjuration universelle de tous les cœurs chrétiens, contre la levée d'armes de toutes les consciences religieuses, aucune résistance ne tient, aucune force humaine ne prévaud. Quand deux partis sont en présence, le parti des hommes qui prient est assuré du triomphe final : c'est dans ce camp que se fixe infailliblement la victoire. L'ennemi fût-il parvenu à rendre immobiles les bras qui manient le glaive de la vérité, il n'aurait encore rien gagné tant qu'il n'a pu briser une autre arme plus vive et plus pénétrante, l'arme de la prière, et surtout de cette prière concertée et unanime qui éclate à la fois sur toutes les lèvres et dans toutes les âmes catholiques.

Cardinal PIE.

Directions pontificales (suite).

N'est-il pas très important que les catholiques unissent leurs efforts et développent chaque jour leur action pour le bien du peuple ?

Il importe par-dessus tout que, dans une affaire aussi capitale, il y ait chez les catholiques unité d'esprit, de volonté et d'action. Il n'est pas non plus de moindre importance que cette action grandisse et se développe, grâce au nombre croissant des hommes qui s'y dévoueront et des ressources abondantes dont elle pourra disposer.

(E. Graves de communi.)

Léon XIII demande que pour l'action catholique il y ait union complète dans les esprits et dans les cœurs. Il peut se rencontrer différentes manières de voir et d'agir, suivant les personnes ou les lieux ; mais l'action doit être animée de la même pensée et tendre toujours au même but : le soulagement et la régénération des classes populaires. Rien n'est plus nuisible aux œuvres de charité que la division introduite parmi les catholiques, sous prétexte de divergences politiques.

Quels sont ceux qui doivent surtout venir en aide aux œuvres de bienfaisance ?

On doit surtout faire appel au bienveillant concours de ceux à qui leur situation, leur fortune, leur culture d'esprit ou leur culture morale assurent dans la société plus d'influence. A défaut de ce concours, à peine est-il possible de faire quelque chose de vraiment efficace pour améliorer, comme on le voudrait, la vie du peuple.

Le moyen le plus sûr et le plus rapide d'y arriver est que les citoyens le plus haut placés mettent en commun les énergies d'un zèle qui sait se multiplier. Nous voudrions les voir réfléchir qu'il ne leur est pas loisible de se préoccuper ou de se désintéresser à leur gré du sort des petits, mais qu'un devoir rigoureux les oblige à s'en occuper. Car, dans la société, chacun ne vit pas seulement pour ses propres intérêts, mais pour les intérêts communs. Si donc quelques-uns sont impuissants à augmenter pour leur part la somme du bien commun, ceux qui en ont les moyens doivent y contribuer plus largement. Quelle est l'étendue de ce devoir ? Il se mesure à la grandeur des biens que l'on a reçus, et c'est en raison de l'étendue de ces biens que Dieu, le souverain bienfaiteur de qui on les tient, a le droit d'en demander un compte plus rigoureux.

(Ibid.)

Ce serait une erreur très grave, de vouloir se passer pour les œuvres de bienfaisance du concours de ceux qui occupent une situation plus élevée, soit par leur fortune, soit par leur intelligence, soit par leur éducation. Ce concours est chose absolument indispensable.

D'autre part, les personnes appartenant aux classes élevées doivent se persuader que ces dons exceptionnels qu'elles ont reçus ne sont pas seulement pour elles et leur famille, mais

aussi pour les petits et les humbles, dont elles doivent s'occuper matériellement et moralement. En pareille matière, elles seront jugées non pas seulement d'après les lois de la justice, mais aussi d'après les lois de la charité. (A suivre.)

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Œuvres recommandées.

- I. Les retardataires de la communion pascale.
- II. Les Retraites de première Communion et de Confirmation.
- III. Retraite pascale aux Bretons de Trélazé, du 6 au 13 Avril, prêchée par M. Jan, vicaire à Sizun.
- IV. Le Synode diocésain, du 14 au 16 Avril.

Offices extraordinaires.

Quimper. — CATHÉDRALE DE SAINT-CORENTIN. — Demain soir, samedi, à partir de 8 heures, on ne confessera que des hommes.

Dimanche prochain (Quasimodo), les Vêpres ont lieu à 3 heures. Il en sera ainsi (sauf avis contraire), les dimanches et fêtes, jusqu'à la Toussaint.

— CHAPELLE DE LA RETRAITE. — Congrégation des Dames. *Dimanche 6 Avril*, pas de réunion le matin. A 4 heures de l'après-midi, vêpres et bénédiction du Très Saint-Sacrement.

Lundi 7 Avril, fête de l'Annonciation, fête patronale de la Congrégation ; messe à 7 heures 1/2. A 4 heures et demie de l'après-midi, sermon par M. Messager, aumônier de la Retraite, et bénédiction du Très Saint-Sacrement.

— CHAPELLE DES URSULINES. — *Mardi 8 Avril*, réunion des Mères chrétiennes, à 7 heures 1/2 ; sainte messe, instruction, bénédiction du Très Saint-Sacrement.

Avis. — Messieurs les membres du Synode qui arriveraient à Quimper, le dimanche 13 Avril par les trains de 8 heures du soir, seront attendus au Grand-Séminaire pour souper, s'ils le désirent ; mais on les prie de vouloir bien prévenir M. l'Econome, quelques jours auparavant.

TABLEAU DE LA VISITE PASTORALE ET DE LA CONFIRMATION pendant la semaine.

(La Confirmation se donne, soit le matin soit le soir, dans la paroisse indiquée la première ; la seconde est convoquée).

Avril.	Matin.	Soir.
Mardi, 8 . . .	Quéménéven	Cast.
Mercredi, 9. .	Dinéault ; Trégarvan. .	Saint-Ségal.
Jeudi, 10 . . .	Quimerc'h	Le Faou.
Vendredi, 11.	Landévennec	Rosnoën ; Logonna-Quimerc'h.

Souscriptions pour la Chapelle du Petit-Séminaire de Pont-Croix.

(13^e LISTE.)

Montant des listes précédentes	17.851	40
Paroisse de Saint-Thonan.	12	40
M. X., recteur	50	,
Le clergé de Laz	60	,
M. Caill, vicaire à Saint-Evarzec	50	,
M. le Recteur de Tréogat	25	,
Quelques paroissiens de Tréogat	5	,
M. l'abbé Berthou, recteur de Dinéault	25	,
Un Recteur	50	,
Un Recteur du diocèse	100	,
M. le Recteur de Tréflévénez (2 ^e versement).	30	,
M ^{mes} Dumarnay, de Saint-Corentin.	20	,
Un anonyme de Quimper	2	20
Plusieurs souscripteurs de Sainte-Croix, en Quimperlé.	15	,
Anonyme (100 fr.), 1 ^{er} versement.	30	,
Hospice de Morlaix	5	,
Les Augustines de Saint-François et MM. les Aumôniers.	40	,
Un Recteur	50	,
M. Riou, recteur de Cast	100	,
Anonyme	10	,
Les Religieuses de la Congrégation de la Retraite, de Quimper.	300	,
M. Carichon, vicaire à Saint-Urbain	25	,
M. Guérin, architecte principal du Département.	50	,
Anonyme de Quimper.	50	,
M. le Recteur de Coat-Méal.	20	,
TOTAL.	18.976	40

Nécrologie. — Le R. P. COAT, *Trappiste*. — Nous recommandons aux prières de nos lecteurs, de ses condisciples et de ses amis, l'âme du Révérend Père Auguste Coat, Cistercien de la Grande-Trappe, décédé pieusement à Soligny-la-Trappe, le 26 Mars, après 17 ans de vie religieuse. Il était âgé de 55 ans.

R. I. P.

QUIMPER. — Les fêtes de Pâques ont été célébrées avec la solennité liturgique traditionnelle et — hâtons-nous d'ajouter — avec le même empressement pieux de la part des fidèles : dimanche surtout, nos églises n'ont, pour ainsi dire, pas désempli. Les communiantes étaient nombreux comme toujours, mais — comme toujours aussi — les hommes disséminés dans la foule, aux diffé-

rentes messes. Rien de plus légitime, certes, que le désir d'accomplir au milieu des siens ce grand acte de la vie chrétienne qui est le devoir pascal ; mais pour l'exemple, pour l'édification, nous aimerions à voir les hommes groupés, en pareille circonstance, comme cela se fait dans nombre de villes...

A la grand'messe, suivie de la bénédiction papale donnée par Monseigneur, l'affluence était considérable ; elle l'était plus encore aux Vêpres et au sermon qui a clôturé la Station quadragésimale. Nous sommes convaincu que plusieurs des assistants ont regretté de n'être pas venus plus souvent entendre le R. P. Joseph Lemius et goûter sa doctrine si sûre, exposée avec une vigueur, une précision technique qui dénote le savant consultant de la Congrégation des Etudes, mais qui n'exclut ni la simplicité ni surtout l'éloquence... L'amour de Dieu pour nous, l'amour que nous lui devons en reconnaissance des bienfaits de sa vie et de sa mort, spécialement la sainte Eucharistie, tels sont les principaux sujets, toujours actuels et consolants, traités par le digne religieux qui laissera chez nous le souvenir d'un véritable apôtre.

Nous n'aurons garde d'oublier la Station bretonne, suivie avec une constante assiduité qui est le meilleur témoignage rendu par les fidèles au zèle et au talent des prédicateurs.

Nous avons déjà dit un mot du succès toujours croissant obtenu par les prédications de M. Bourdoulous, à Saint-Mathieu. L'auditoire breton surtout était considérable, spécialement à la retraite donnée pendant la semaine de la Passion ; et les communions ont été très nombreuses, le dimanche des Rameaux... On sait que M. Bourdoulous, inculpé, comme ancien Jésuite, d'infraction à la loi sur les associations religieuses, a dû interrompre ses prédications au milieu de la Semaine-Sainte. Nous aimons à croire que cette brusque clôture elle-même aura contribué à graver plus profondément dans les cœurs les enseignements du digne missionnaire qui continuera, nous l'espérons, longtemps encore à évangéliser ses compatriotes.

SAINT-POL-DE-LÉON. — La Station quadragésimale. — La Station du Carême, à Saint-Pol-de-Léon, a été prêchée par M. l'abbé Person, avec autant de fruit que de succès. Nous ne pouvons mieux en rendre compte qu'en citant quelques-unes des paroles adressées au missionnaire, le jour de la clôture, par M. le Curé-Archiprêtre « au nom de toute la paroisse, ville et campagne, en son nom personnel et au nom de ses collaborateurs dans le saint ministère.... Merci, dit M. le chanoine Le Goff, pour le grand bien que vous avez su opérer ici, durant ces quarante jours, par vos sermons, si goûtés à juste titre ; par vos instructions solides et pratiques, à portée de tous vos auditeurs ; par vos exhortations aux différentes classes de la société, dans une retraite de congrégation de femmes à Saint-Pierre, au cercle catholique, aux Dames et aux Messieurs de Saint-Vincent de Paul ; par votre assi-

duité au confessionnal où se pressaient très nombreux les pénitents. Vous avez, en vérité, passé ici en faisant le bien et l'on peut affirmer que votre ministère varié a été apprécié de tous les paroissiens de Saint-Pol, sans distinction.

« Pour cela il n'est que juste que nous vous exprimions publiquement notre reconnaissance ; et nous allons ajouter une prière au divin Maître, que vous servez avec tant de zèle et dont vous combattez les bons combats. Qu'il vous garde la force, la santé et aussi la liberté de continuer longtemps encore vos travaux apostoliques, et qu'il les fasse fructifier pour sa plus grande gloire ! Quoique les temps soient périlleux et l'avenir menaçant, nous osons vous dire, cher M. Person, non pas adieu, mais au revoir.... En attendant, comptez que votre souvenir restera en bénédiction dans cette paroisse. Amen. »

Œuvre de N.-D. des Campagnes. — Nous sommes heureux de publier l'intéressant rapport lu à la réunion annuelle de cette Œuvre, qui a eu lieu le 21 Mars, dans la Salle synodale de l'Evêché.

MESDAMES,

Nous n'avons, chaque année, qu'une réunion de l'Œuvre de N.-D. des Campagnes, et je ne sais si vous avez une idée vraie et forte de l'importance, de la nécessité de cette Œuvre, si profondément catholique, si éminemment utile de nos jours. La foi religieuse diminue en France, c'est certain ; l'indifférence gagne le fond de la population, surtout dans certaines parties du Centre et du Midi. Le protestantisme mine sourdement partout et, là où il n'a pas de groupements nombreux d'adeptes, son esprit qui est le « libre examen » se fait déjà sentir par la discussion des actes de l'autorité, le manque de respect pour tout ce qui touche les choses de la religion et la soumission à l'Eglise ou à ceux qui la représentent. Les œuvres protestantes pour les campagnes sont nombreuses : les bulletins, livres, brochures, bibles répandues à profusion, se rencontrent partout ; ici même, je sais qu'il en a été distribué largement. La secte veut déchristianiser la France, elle ne s'en cache pas ; elle est soutenue par les juifs et ceux qui, sous le titre de libres-penseurs, attaquent avec frénésie l'Eglise de Jésus-Christ. Elle a ses journaux irréligieux qui font pénétrer peu à peu le poison dans les masses...

Certes, il y a des protestants de bonne foi, qui ne se doutent même pas du but poursuivi par une secte hérétique, à laquelle ils appartiennent de fait, mais dont ils répudieraient les actes, s'ils en avaient connaissance. Ces âmes droites et aveugles, nous les aimons et nous voudrions les voir revenir à la vraie Eglise qui leur donnerait la vie dont leur cœur a besoin ; mais, cette réserve faite, comprenons qu'il est grand temps de lutter, de chercher à ranimer l'esprit de foi dans les campagnes, que l'ignorance, l'indifférence, l'irréligion rendent une proie trop facile ; il faut les prémunir contre les sophismes et les tentatives de toutes sortes qui sont mises en œuvre par les chefs des innombrables sectes protestantes, calvinistes et autres, qui, divisées entre elles, incapables de formuler un *Credo* commun, rejetant sans cesse des vérités de foi encore conservées jusqu'ici, s'unissent pour combattre la vraie doctrine de Jésus-Christ et en poursuivent la destruction dans notre pays.... Ce que je vous dis, Mesdames, du péril que nous courons, je l'emprunte à des

études sérieuses, faites en France par des hommes de valeur et capables d'apprécier l'état des choses !

Le remède, le moyen de triompher ? c'est de développer l'instruction religieuse des populations rurales aussi bien que celle des villes ; c'est de multiplier les Missions. Pour cela, il faut des ressources, et cette branche de la Propagation de la Foi à l'intérieur ne saurait laisser indifférents les catholiques Bretons. D'ailleurs, notre diocèse a eu lui-même part aux secours que l'Archiconfrérie de N.-D. des Campagnes distribue dans toute la France ; nous avons eu la joie d'aider les Missions données à Tréméoc, à Saint-Marc et à Pont-Croix ; des secours en livres ont été accordés à la bibliothèque paroissiale de Pont-Aven. Nous allons, de nouveau, solliciter des secours pour l'école de cette même paroisse qui vient de s'adresser au Comité de Quimper.

Je crois vous être agréable, Mesdames, en vous donnant un aperçu des travaux qui remplissent les réunions mensuelles de notre Association à Paris, et en vous disant le chiffre approximatif des Missions données par ses soins, dans l'année. Les réunions ont lieu sous la présidence de M. l'abbé Truck, directeur général, du général La Veuve, vice-président, M. Nicoulaud, trésorier ; de M^{mes} la duchesse des Cars, la comtesse de Dreux-Brezé, la comtesse de la Jaille, vice-présidentes ; M^{me} de la Roquette, secrétaire générale, la comtesse Marthe de Villeneuve-Bargemon, secrétaire du Conseil ; de M^{mes} Bayle, Firmin-Didot, Labouré, Petit, etc., etc.

On rend compte de la correspondance reçue le mois précédent, des dépenses nécessitées par les secours alloués aux différents diocèses. En Juillet, les Missions secourues s'élevaient au chiffre de 750 ; en deux mois, on avait distribué 8,000 plaques du Sacré-Cœur. A cette époque, M. Nicoulaud, exposant la situation financière de l'Œuvre, montrait les réserves épuisées, et l'appel à la bonne volonté et au zèle des associés est la conclusion naturelle de son rapport... On termine chaque réunion par la prière ; à tous les associés on demande de ferventes supplications pour obtenir le succès des Missions annoncées pour le mois suivant ; la moyenne est de 50 environ. Le mois de Novembre a été plus favorisé encore.

Notre devoir, Mesdames, est de joindre nos efforts à ceux de notre Comité central. Que celles de nos zélatrices qui n'ont pas complète leur liste de 12 associés s'efforcent d'atteindre ce chiffre ; tous, unissons nos prières pour le salut des âmes et, à ce sujet, je rappelle aux associés que la prière demandée, autant que possible, chaque jour, pour les âmes en péril, est un *Ave Maria* et l'invocation : *Notre-Dame des Campagnes, priez pour nous*. L'Archiconfrérie de N.-D. des Campagnes est enrichie de nombreuses indulgences, plénières et partielles, applicables aux âmes du Purgatoire.

La réunion était présidée par M. le chanoine Téphany, doyen du Chapitre, qui, en quelques paroles éloquentes a su mettre en relief la beauté de l'Œuvre et les services éminents qu'elle rend en France, en réveillant la foi endormie. Il a insisté sur l'ignorance religieuse des masses et fait voir le besoin de Missions dans le diocèse. Le désir de Mgr l'Evêque est de les voir s'y multiplier, mais le manque de ressources arrête plusieurs chefs de paroisses ; d'où la nécessité de s'attacher à répandre « l'Œuvre des Campagnes » et à recruter de nouveaux associés. En demandant seulement 0,10 cent. aux bourses les plus modestes, on arriverait à former

des groupements plus nombreux et à créer de nouvelles ressources venant s'ajouter aux sommes recueillies chez les associés plus fortunés, qui peuvent fournir personnellement la cotisation de 1 fr., habituellement demandée. Les associés à 0,10 cent. gagnent les indulgences et leurs prières, plus nombreuses, seront une force bien puissante sur le Cœur de Dieu.

On serait heureux de voir les associés qui habitent la campagne s'efforcer d'étendre l'Œuvre autour d'eux; la modicité de la cotisation à 0,10 cent. rendrait, semble-t-il, la chose facile dans un grand nombre de paroisses. ***

MORLAIX. — Soixante ans de dévouement. — Le ministre de l'Intérieur et des Cultes vient de décerner une médaille d'honneur en argent de l'Assistance publique à la Sœur Marie-Louise, infirmière à l'hospice des aliénés de Morlaix depuis plus de soixante ans.

Soixante ans de dévouement au milieu des aliénés! « On avouera, remarque un journal, que cela vaut bien, même en ce monde, une médaille d'argent.

« Lorsque l'on porte une cornette, il faut être assez robuste pour devenir centenaire, si on ne veut pas gagner le ciel avant d'avoir reçu la médaille. »

Chez les Bretons de Paris. — Nous avons annoncé et recommandé aux prières les retraites pascales données aux colonies bretonnes d'Angers et de Trélazé. Nos lecteurs aimeront à savoir qu'une série de cinq retraites bretonnes ont été ou vont être données à Paris, sous les auspices de la société « La Bretagne », dont les bureaux sont situés 23, rue de Vaugirard.

La plus importante de ces cinq retraites est prêchée, cette semaine (du 2 au 7 Avril), à l'église Saint-Paul-Saint-Louis, par M. l'abbé E. Le Roux, recteur de Saint-Michel-de-Glommel, diocèse de Saint-Brieuc.

Les « Abris de Marins Pêcheurs » de la côte bretonne. — Cet hiver fournit une démonstration trop éclatante de l'extrême utilité des « Abris-du-Marin », et, les services qu'ils rendent déjà sont trop considérables, pour ne pas retenir vivement l'attention de toutes les personnes qui s'intéressent aux marins. Cet hiver, en effet, a vu fonctionner 6 de ces établissements : les « Abris-du-Marin » du Guilvinec, de l'Île de Sein, de Passage-Lanriec, d'Audierne, de Concarneau et de Palais (Belle-Île).

Ces 6 « Abris » jouissent de la même popularité, et sont tous fréquentés avec autant d'empressement; mais le plus grand, « l'Abridu-Marin » de Concarneau, est assurément celui qui présente les chiffres les plus frappants. Depuis son ouverture, fin Novembre, il reçoit, chaque jour, de 500 à 1.200 pêcheurs; malgré l'encombrement des salles, du matin au soir, ces braves gens se montrent d'une sagesse touchante, certes; on y joue tranquillement. On y

lit beaucoup (les livres professionnels ayant un réel succès), on cause, on chante; il n'y a jamais eu de disputes!... Si nous rappelons que l'on ne voit absolument rien dans les « Abris », et que les débitants voisins sont loin de voir grossir leur clientèle malgré l'affluence des marins de ce côté, on est forcé de convenir que ces institutions humanitaires présentent un intérêt considérable et qu'elles méritent vraiment d'être soutenues..... Nous nous permettons d'insister, sur ce qui précède, parce que, du fait de cette énorme fréquentation, on se trouve en présence de frais imprévus : augmentation sensible d'un salaire légitime pour les gardiens; jeux à multiplier et à renouveler, etc...

Des « Abris » sont en projet pour Douarnenez et Camaret.

Prière d'adresser toute correspondance concernant l'Œuvre à M. de Thézac, Bénodet (Finistère).

Histoire d'une fondation de Mission en Basse-Bretagne au XVIII^e siècle (1730-1742).

(Suite.)

Il tardait, sans doute, à M^{lle} du Curru de voir accomplir ses intentions en faveur des paroisses auxquelles elle s'intéressait spécialement. Les dix ans à peine expirés, elle les rappela à qui de droit, en termes probablement un peu vifs : la réponse fut faite, sur le même ton, par le P. Folley. C'est une lettre toute d'affaires, écrite par un procureur soucieux d'établir l'exactitude de ses chiffres et la parfaite loyauté de ses comptes.

« Mademoiselle,

« Il est bien triste, après les assurances que j'eus l'honneur de vous faire dans mon voyage de Rennes, que la mission de Melisac se feroit cette année, de vous voir toujours dans les mêmes inquiétudes. Il faut qu'on vous inspire bien de la défiance de notre droiture. Est-ce zèle, ou quelque autre principe, c'est à vous de l'examiner.

« J'eus l'honneur de vous faire remarquer alors, que la Mission n'était due que depuis la St Michel de 1740, et que toutes les démarches que vous aviez faites auparavant portoient à faux, puisque votre argent ne fut placé qu'en 1730, et ne dut porter intérêt qu'en 1731 (c'est ce qu'il est aisé de vérifier par mes registres), et par conséquent le dernier paiement nécessaire pour faire la somme de cinq cents livres, a dû se faire en 1740, à la St Michel, comme la rente le porte. Car je ne pense pas que vous nous rendiez responsables, et que vous ayez droit de le faire, de l'intérêt d'un argent qui demeure dans les coffres, faute de trouver où le placer. Nous sommes déjà assez à plaindre d'être obligés de vous payer

l'intérêt au denier vingt d'un argent que nous n'avons placé qu'au denier quarante ou environ ; mais on s'y est engagé, cela suffit, c'est pour nous une règle invariable, quoique vous paroissiez en douter.

« A l'égard de l'assurance de la rente, il est juste d'y pourvoir et pour vous et pour nous. Ainsi vous aurez la bonté de m'envoyer une procuration en forme, afin que le notaire puisse passer un contrat de constitut entre vous et le collège de Quimper, par lequel vous nous donnez mille francs une fois payé pour en faire la rente au denier vingt, laquelle doit être employée à faire une mission de dix ans en dix ans à Milisac et à Laz à l'alternative. Je l'attends avec impatience, car sans cela le notaire ne peut faire aucun acte.

« Pour le passé, j'auray l'honneur de vous dire que le père Corret écrivit hier au Recteur de Milisac, pour luy annoncer que la mission se fera dans la paroisse après la Trinité. C'est le plutôt qu'on a pu la faire.

« J'ay l'honneur d'être avec un profond respect, etc...

« FOLLEY, J. procureur du collège de Quimper. »

Peu de temps après, le P. Corret communique à la fondatrice la réponse du recteur de Milisac et laisse entrevoir des difficultés au sujet de la mission projetée.

J. M. J.

« Mademoiselle,

« La paix et l'amour de N. S. Jésus-Christ.

« Il y a un mois, que j'eus l'honneur d'écrire à M. le Recteur de Melisac, pour luy offrir de commencer la Mission dans sa paroisse à sa commodité, et s'il le vouloit, dès le 11^e Juin 3^{me} dimanche après la pentecôte. Je luy marquai, qu'il y avait cinq cent francs pour la Mission et le pria de régler sur cette somme et le nombre des missionnaires et le temps que doit durer la Mission ; parcequ'étant sur les lieux et sachant mieux que nous le prix des choses en son pays, il est plus en état de juger jusqu'où peuvent aller cinq cent francs pour nourrir et defrayer des missionnaires. Il m'a répondu d'abord *qu'il n'avait pas de contract, quoique notre père provincial eut promis d'en faire passer un pour être déposé dans sa paroisse.* Qu'à cela ne tienne. C'est avec notre père procureur qu'il se doit passer, et j'espère que vous en serez bientôt contente.

« Il se plaint, en second lieu, que notre père procureur n'a donné aucun ordre pour faire les provisions nécessaires : sur cela je le prie de fixer le jour de la Mission, de me le mander, et que j'enverrai l'argent nécessaire au plus tot, à moins qu'il ne juge à propos de l'avancer luy-même avec assurance qu'il luy sera remis à mon arrivée. Ainsy, Mademoiselle, il ne dépendra point de moy que les peuples ne

profitent au plus tot du fruit de votre zèle et de votre charité.

« Notre p. procureur est encore obligé d'avoir quelque éclaircissement avec vous sur la qualité des biens sur lesquels on a placé la somme appliquée aux bonnes œuvres. Je me repose sur lui de tout cela. Je suis seur qu'il ne veut point vous tromper, et je vous proteste que nous voulons sincèrement remplir nos obligations. Il attend encore une réponse avant que de faire le contract ; mais pour moy je suis prêt à commencer la Mission. Je serois pourtant bien aise qu'elle pût se différer après la Saint-Jean, pour y avoir le p. Estasse, qui est plus accoutumé que moy aux exercices des missions et qui parle bien le Breton Léonard ; mais si cela ne se peut, j'irois plutôt seul et à la providence, que de manquer à mes devoirs.

« Si au lieu de Melisac vous aviez choisi Laze pour la première année, vous nous auriez fait plaisir. Il y a cette année une Mission dans une paroisse voisine de Melisac, et tous les environs de Laze et Laze même ont grand besoin de secours. Vous en ordonnerez ce qu'il vous plaira ; car je veux sur ce point tout ce que vous voulez. Plaise à Dieu que vous vouliez ce qu'il veut luy-même ; mais quoi que vous vouliez, soyez assurée que j'irai de bon cœur. Priez seulement Dieu de m'aider ; car je suis faible en tout, mais plus encore en Breton qu'en Français. J'ay l'honneur d'être avec un profond respect dans l'union de vos saintes prières

Mademoiselle

votre très humble et très obéissant serviteur,

« Thomas-Olivier CORRET, de la Compagnie de Jésus.

« A Quimper le 15 may 1741.

« Souffrez, que pour la gloire de Marie je vous demande, si l'on pourroit trouver à Rennes la *Cité Mystique*. Il y en a déjà plusieurs exemplaires dans celle ville ; mais on en demande encore. Je n'en ai point trouvé à Nantes, et Joseph Vatar n'en avait qu'un seul exemplaire en 8 tomes qu'il nous a envoyé ; s'il en a reçu depuis 5 mois, daignez me le faire sçavoir. »

(A suivre.)

Un homme de 28 ans, marié, pouvant fournir les meilleures références, demande place de cocher ou de valet de chambre.

S'adresser au bureau de la *Semaine religieuse*.

NOUVELLES DU MONDE CATHOLIQUE

ROME. — Le Saint-Père vient de publier une Encyclique où il renouvelle ses enseignements qui s'adressent non seulement aux catholiques, mais encore à l'humanité entière, fille du même Père

et destinée à sa part d'héritage commun. Il venge, une fois de plus, l'Eglise des reproches qu'on lui adresse et montre la doctrine chrétienne comme seul remède aux maux qui nous désolent.

Inutile de dire que nous publierons le texte de cette Encyclique.

— Plusieurs évêques français sont annoncés à Rome, où ils viennent faire leur voyage *ad limina*, entre autres Mgr Ardin, archevêque de Sens, accompagné de Mgr Barillon, son vicaire-général, et Mgr Ricard, évêque d'Angoulême, conduisant un groupe de prêtres et de fidèles qui représenteront le diocèse aux fêtes jubilaires de Léon XIII.

FRANCE. — Loi de proscription. — La joie des fêtes pascales a été troublée dans l'âme des vrais catholiques par les procès intentés, de toute part, aux membres dispersés des Congrégations religieuses. Ces poursuites ont été inspirées, sans doute, par la circulaire adressée par M. le Ministre des Cultes aux procureurs généraux, dans laquelle M. Monis prétend régler les conditions de sécularisation des anciens religieux. Or c'est là une question qui ne regarde pas le pouvoir civil.

En même temps qu'elle porte atteinte aux droits de l'Eglise, lésée dans sa juridiction, la circulaire ministérielle dénie aux anciens religieux le droit d'exercer le ministère, de prêcher, etc., même avec une délégation de l'Evêque et dans leur diocèse d'origine, « à moins qu'ils ne soient pourvus d'un emploi prévu par les lois et règlements. »

S'ils ne sont ni curés, ni vicaires, s'ils veulent vivre isolés comme « prêtres habitués », disant la messe, prêchant à l'occasion, les procureurs devront toujours les considérer comme faisant partie de la congrégation dissoute, les poursuivre de ce chef et leur appliquer les pénalités de la loi !

Il est probable, toutefois, que ce règlement draconien ne sera pas mis à exécution avant les élections.... Ce qui se passera ensuite dépend des électeurs.

La protection d'une médaille. — On apprenait, il y a quelques semaines, qu'une mission française en Papouasie, surprise par une tribu de cannibales, avait été massacrée en partie. Son chef, M. Rouyer, laissé pour mort au pied d'un arbre, et réservé pour servir de festin aux insulaires anthropophages, ne dut son salut qu'à l'immobilité qu'il sut garder pendant plusieurs heures, en attendant l'arrivée d'un renfort qui le délivra avec quelques autres blessés.

Or, tout récemment, M. Henri Rouyer arrivait à Paris, où de nombreux amis l'attendaient à la gare.

Il leur a rapporté ce détail touchant :

« A mon départ, ma mère m'a donné une petite médaille en me faisant promettre de ne pas m'en séparer.

« Pendant le massacre, j'avais cette médaille dans la main et je l'ai gardée jusqu'au moment où on est venu me délivrer. »

M. Henri Rouyer fera célébrer, ces jours-ci, un service funèbre pour ses chers camarades.

Concours annuel de poésie bretonne. — L'Union régionaliste bretonne organise, cette année comme les années précédentes, un concours de poésie bretonne.

Les travaux devront être adressés avant le 1^{er} Juillet à M. Vallée (23, rue Saint-Benoît, à Saint-Brieuc,) pour les pièces écrites en breton de Léon, Tréguier et Cornouailles.

Les journaux ont publié en breton un premier programme comprenant :

1^o Des prix de sônes (pour une valeur de 100 fr.) ; sujet au choix des poètes.

2^o Des prix de guerz (même valeur) ; sujet tiré des légendes ou de l'histoire de Bretagne.

3^o Trois prix (250, 190 et 100 fr.) attribués par une généreuse bienfaitrice irlandaise, M^{me} Mosher, aux trois meilleurs poèmes sur un sujet intéressant à la fois la Bretagne et les autres pays celtiques.

4^o Enfin trois prix (40, 10 et 10), offerts par une amie du pays de Galles, M^{lle} Williams, pour un recueil de contes (en prose), une pièce de vers à la mémoire d'un barde breton du siècle dernier, une description (en prose) d'un site ou d'un monument breton.

L'Union régionaliste ajoute à ce programme de nouveaux prix (d'une valeur de 100 fr.) destinés à récompenser les meilleurs recueils de poésie bretonne.

(Les recueils présentés devront contenir 12 pièces au minimum.)

BIBLIOGRAPHIE

ÉTUDES

REVUE FONDÉE EN 1856 PAR DES PÈRES DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS
Rue Bonaparte, 82, PARIS.

Sommaire du n^o du 20 Mars 1902.

I. Le Christ de M. Harnack, par Léonce DE GRANDMAISON. — II. Autour d'une liberté : L'Épiscopat belge, par Pierre CASTILLON. — III. Les Formes du socialisme, par Lucien ROURE. — IV. Un Chrétien homme de lettres et critique, par Victor DELAPORTE. — V. Les Vies des saints de Bretagne d'Albert-le-Grand, par François CAMENEN. — VI. Mieux que sous l'Empire. — Les Victimes de Messidor, par Paul DUDON. — VII. Nécrologie : Le père Pierre Heude, LA RÉDACTION. — VIII. Questions de cérébrologie, par le Docteur SURBLED. — IX. Revue des livres. — X. Notes bibliographiques. — XI. Événements de la quinzaine. — XII. Table des matières du tome 90.

LA QUINZAINE, Paris, 45, rue Vaneau. — Dir^r: M. George Fonsegrive.

Sommaire du n° du 16 Mars 1902.

Le Gouvernement de Léon XIII. George FONSEGRIVE. — L'Enseignement de Léon XIII. J. GARDAIR. — Vraie ou fausse monnaie (fin). F.-F. MONTRÉSOR. — Le Romantisme de Ballanche. A. PRAT. — La Loire navigable. Pierre COURBET. — L'Utilité sociale de la propriété individuelle. J.-B. CHÉRON. — Poésie : L'Âme française en Paradis. Gustave ZIDLER. — Critique musicale : Siegfried ; Le Roi d'Ys. Arthur COQUARD. — Chronique politique. X. — Nouvelles scientifiques et littéraires. — Revue des Revues. — Notes bibliographiques.

Saint Gaëtan, par M. R. DE MAULDE LA CLAVIÈRE. 1 vol. in-12 de la Collection les " Saints ". Prix : 2 fr. (Librairie VICTOR LECOFFRE, Paris).

Le saint que M. de Maulde présente au public n'était peut-être pas, jusqu'ici, très connu des lecteurs français. Il appartient cependant à une époque célèbre, puisqu'il fut contemporain de saint Ignace de Loyola et qu'en sa qualité d'italien, il fut encore beaucoup plus mêlé que saint Ignace à toutes ces choses de la Renaissance dont l'étude soulève un intérêt toujours parmi nous passionné.

Fondateur de l'ordre des Théatins, Saint Gaëtan a travaillé, avec un rare désintéressement, à la réforme intérieure de l'Eglise. Il vécut aussi près de ces illustres personnages, Bembo, Sadolet... qui personnifient encore à nos yeux l'humanisme ami de la beauté, large, tendre, familier, de ce siècle si discuté. On a accusé bien des fois la Renaissance italienne d'avoir développé une sorte de paganisme. M. de Maulde, qui a de cette époque compliquée une connaissance approfondie, a tenu à nous montrer qu'elle avait produit un saint dans la personne de Gaëtan de Tiène. C'est là la thèse de son livre. C'en est aussi la nouveauté rendue bien attrayante par les détails piquants. qu'il nous fournit sur le milieu où son héros vécut, se sanctifia et mourut.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

PÈLERINAGE DE SAINTE-ANNE-D'AURAY. — Billets d'Aller et Retour à prix réduits. — A l'occasion du Pèlerinage de Sainte-Anne-d'Auray (Morbihan), il est délivré, chaque année, du Samedi, veille de la Fête des Rameaux, au 31 Octobre inclusivement, des Billets Aller et Retour de toutes classes pour les stations d'Auray et de Sainte-Anne-d'Auray, avec réduction de 40 % en 1^{re} classe, de 35 % en 2^e classe et de 30 % en 3^e classe sur le double des prix des Billets simples.

Les Billets de Pèlerinage donnent droit à l'admission dans tous les trains réguliers de voyageurs (les trains-poste et les trains-express exceptés) ; ils sont valables pour le retour jusqu'au surlendemain du jour dans lequel ils ont été délivrés ; ceux délivrés au départ d'une gare située à plus de 100 kilomètres de Sainte-Anne-d'Auray ou d'Auray sont valables pendant quatre jours, comptés de minuit à minuit, le jour de départ compris.

Les voyageurs porteurs de Billets pour Sainte-Anne-d'Auray, auront la faculté de s'arrêter vingt-quatre heures à Auray, tant à l'aller qu'au retour ; mais la durée de validité des Billets ne sera pas augmentée.

LA SOCIÉTÉ DE PUBLICITÉ

92, RUE RICHELIEU, à PARIS, est seule chargée de recevoir les annonces de la Semaine religieuse de Quimper.

L'Administrateur-Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Evêché.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

SOMMAIRE

I. — Directions pontificales (suite).

II. — Chronique du diocèse : Œuvres recommandées ; Offices extraordinaires ; Communiqué de l'Evêché ; Pèlerinage à Rome ; Lettre-Circulaire de Monseigneur l'Evêque de Quimper et de Léon et Mandement au sujet des Retraites bretonnes (à suivre) ; Nécro-

logie ; Saint-Brieuc ; Souscriptions pour la Chapelle du Petit-Séminaire de Pont-Croix (14^e liste) ; Histoire d'une fondation de Mission en Basse-Bretagne, au XVIII^e siècle (suite).

III. — Nouvelles du monde catholique : Rome ; Nantes ; etc.

IV. — Bibliographie.

V. — Annonces et avis divers.

Offices de la semaine.

Dimanche, 13 Avril. — 2^e Dimanche après Pâques. Office du jour ; semi-double. Blanc. A la messe, mémoire de S. Herménégilde, Martyr.

Vêpres du suivant, avec mémoires : 1^o du Dimanche, 2^o de S. Herménégilde, 3^o des S^{ts} Martyrs Tiburce et ses compagnons.

Lundi, 14. — S. Justin, Martyr. Double. Rouge.

Mardi, 15. — De la férie. — Ou Office votif des Saints Apôtres ; semi-double. Rouge.

Mercredi, 16. — S. Patern, Evêque (au Propre diocésain). Semi-double. Blanc.

Jeudi, 17. — Office votif du Très Saint-Sacrement ; semi-double. Blanc.

Vendredi, 18. — De la férie. — Ou office votif de la Passion ; semi-double. Rouge.

Samedi, 19. — Office votif de l'Immaculée Conception ; semi-double. Blanc.

Dimanche, 20. — 3^e Dimanche après Pâques. PATRONAGE DE S. JOSEPH.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Brèles du 12 au 14 Avril.

Nizon du 15 au 17 Avril.

Loc-Eguiner-Ploudiry du 18 au 19 Avril.

Directions pontificales (suite).

Cette action chrétienne sociale ne sera-t-elle pas nuisible aux autres institutions déjà florissantes ?

Que si cette action chrétiennement sociale s'étend et se fortifie sans altération, il n'arrivera pas pour cela que les autres institutions, déjà existantes et florissantes, grâce à la piété et à la prévoyance de nos aïeux, dépérissent ou soient absorbées par de nouvelles institutions. Celles-ci et celles-là, poussées par le même souffle de religion et de charité, n'ont rien qui les oppose les unes aux autres ; elles peuvent facilement vivre ensemble et allier si heureusement leur action que, par une émulation de services, elles apportent aux besoins du peuple un appoint très opportun, et opposent une digue aux dangers, toujours plus alarmants, qui le menacent.

(E. Graves de communi.)

Il est évident que s'il existe dans une localité des œuvres sérieuses et atteignant convenablement leur but, personne ne sera assez insensé pour vouloir leur en substituer d'autres. Que si, au contraire, des besoins nouveaux se font sentir, on devra dans la mesure du possible établir des œuvres nouvelles ; mais celles-ci, animées du même esprit de charité et de religion, sauront respecter les droits acquis des premières et, au lieu de leur nuire, ne feront que leur rendre service.

Tous les gens de bien ne doivent-ils pas aujourd'hui réunir leurs forces contre les ennemis de la religion et de la société ?

Oui, la situation actuelle le réclame, et le réclame impérieusement : il nous faut des cœurs audacieux et des forces compactes. Certes, elle est assez étendue, la perspective des misères qui sont devant nos yeux ; elles sont assez redoutables, les menaces de perturbations funestes, que nous prépare surtout la force toujours croissante des socialistes. Ceux-ci font perfidement invasion au sein de la société. Dans les ténèbres de leurs conventuelles secrets comme en plein jour, par la parole comme par les écrits, ils poussent la multitude à la rébellion. Ayant secoué le joug de la religion, ils méprisent les devoirs et ne réclament que les droits ; ils font appel aux foules des malheureux de plus en plus nombreuses, et que les nécessités de la vie rendent plus accessibles à leurs promesses mensongères et à leurs erreurs.

Il y va du salut de la société comme de la religion ; sauvegarder l'honneur de l'une et de l'autre, ce doit être le devoir sacré de tous les gens de bien.

(Ibid.)

Dans ce paragraphe, Léon XIII, une fois de plus, réclame impérieusement l'union des gens de bien. Les méchants se concertent pour agiter le peuple, favoriser son mécontentement et le pousser à la révolte contre l'ordre social. Ce n'est pas trop de la concorde de tous les bons pour éclairer ce peuple, lui rappeler ses devoirs et lui inspirer confiance à force de bienveillance et de dévouement.

(A suivre.)

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Œuvres recommandées.

- I. Le Synode diocésain, du 14 au 16 Avril.
- II. Les Retraites de première Communion et de Confirmation.
- III. Retraite aux Bretons de Nantes, du 13 au 20 Avril.

Offices extraordinaires.

Dimanche prochain, 13 Avril, avant la grand'messe, dans toutes les églises et chapelles du diocèse, chant du *Veni Creator*, prescrit par Mgr l'Evêque, à l'occasion du Synode diocésain.

Communiqué de l'Evêché.

Un grand nombre de personnes ayant exprimé le désir que des prières publiques fussent faites, dans chaque paroisse, à l'occasion des prochaines élections législatives, Monseigneur l'Evêque, eu égard à la gravité de la situation présente, autorise, pour le *dimanche 27 Avril*, l'exposition du Saint-Sacrement dans toutes les églises et chapelles du diocèse, depuis 10 heures du matin jusqu'à 4 ou 6 heures du soir.

Il autorise pareillement une neuvaine de prières au Saint-Esprit et à saint Michel, qui commencerait le 18 Avril pour se terminer le samedi 26 inclus. A ces réunions, on pourra donner la bénédiction du Saint-Sacrement, si l'assistance est convenable, c'est-à-dire d'au moins 60 personnes.

Enfin, MM. les Curés et Recteurs inviteront leurs paroissiens à faire la sainte communion, le dimanche 27, pour obtenir de bonnes élections.

Jeudi 10 Avril.

† FRANÇOIS-VIRGILE,
Evêque de Quimper et de Léon.

Monseigneur l'Evêque a commencé, mardi, sa tournée de Confirmation à Quéménéven ; il est accompagné, dans la première partie de sa visite pastorale, par M. Corrigo, vicaire général. Sa Grandeur rentrera à Quimper, demain soir, vendredi.

Pèlerinage à Rome. — Le Comité de Paris vient de fixer, d'une manière précise, les dates des départs pour les trains du pèlerinage national à Rome.

Le train direct de Paris partira le 10 Juin. Le train de grand parcours également le 10 Juin, et le train de Paris-Est, par la Suisse, le 9 Juin.

Le n° d'Avril de l'*Ave Maria* (publication des Pèlerinages) paraîtra d'ici quelques jours et annoncera les conditions et le programme complet du pèlerinage à Rome. Nous espérons pouvoir les publier incessamment dans la *Semaine religieuse*.

Nous annonçons également que le grand pèlerinage des hommes de France à Paray-le-Monial aura lieu, cette année, le 25 Mai. Des trains spéciaux partiront de Paris, le samedi 24 Mai, vers 11 heures du soir, pour arriver à Paray le 25 au matin. On pourra s'adresser au bureau central des Pèlerinages, 64, rue Lamarck, Paris, XVIII^e. C.

Lettre - Circulaire

DE MONSIEUR L'ÉVÊQUE DE QUIMPER ET DE LÉON

ET MANDEMENT

AU SUJET DES RETRAITES BRETONNES

*FRANÇOIS-VIRGILE DUBILLARD, par la grâce de Dieu et du Saint-Siège apostolique, Evêque de Quimper et de Léon,
Au Clergé et aux Fidèles de Notre Diocèse, salut, paix et bénédiction
en Notre-Seigneur Jésus-Christ.*

NOS TRÈS CHERS FRÈRES,

Un des grands moyens de sanctification que Dieu nous a préparé dans sa miséricorde et que l'Eglise met à notre disposition consiste, à n'en pas douter, dans les exercices de la retraite, c'est-à-dire dans ces jours que, loin du monde et dans un recueillement complet, nous consacrons à la prière et à la méditation des vérités éternelles. On pourra s'étonner peut-être que Nous osions dans une Lettre pastorale parler de retraite fermée à des hommes et à des femmes qui vivent au milieu des préoccupations de la terre et qui sont sans cesse impliqués dans les mille affaires temporelles de la vie présente. Mais ce qui étonnerait ailleurs ne vous causera pas la moindre surprise, car ces retraites, dont Nous venons vous parler, vous sont bien connues, étant depuis plus de deux cents ans entrées dans les usages et les mœurs de Notre Diocèse. Elle demeure entière et profonde au plus intime de Notre âme, la joie que Nous avons éprouvée, quand arrivant au milieu de vous, Nous apprenions que des retraites fermées avaient lieu régulièrement, pour le plus grand bien des âmes, à Quimper, à Quimperlé et à Lesneven. Il Nous est toujours

bien agréable de penser qu'ainsi vous aimez à répondre à une des plus douces invitations de notre Divin Maître : « Venez à l'écart, loin du tumulte et des agitations du siècle, reposez-vous un peu et vous aurez la paix : *Venite seorsum in desertum locum et requiescite pusillum* » (MARC, VI, 31).

I. — Le monde aujourd'hui, Nos très chers Frères, est agité par des pensées, des désirs et des passions qui le tourmentent d'une façon extraordinaire. Personne n'est content de son sort, nul ne se plaît dans la condition où la divine Providence l'a placé. C'est à qui aggrandira davantage ses propriétés, amassera plus de richesses, se procurera plus de plaisirs, ou s'élèvera plus haut dans les degrés de l'échelle sociale. Et cette fièvre, qui enivre les esprits et bouleverse les cœurs, est une cause de malaises sans nombre et de souffrances incalculables. Dans l'individu, c'est le trouble et l'inquiétude, des appétits qui l'excitent, des jalousies qui le rongent, des revers qui l'abattent ou des impuissances qui le désespèrent. Dans la famille, ce sont des querelles intestines sans cesse renaissantes, un père et une mère qui ne savent plus commander, des enfants qui se divisent et ne veulent plus obéir. Dans la société, c'est le Pouvoir qui n'est plus sûr de lui-même et qui se trouve dans l'impossibilité de répondre aux exigences de la foule ou de satisfaire aux passions qu'il a lui-même déchainées. Autour de lui, chacun s'empresse d'arracher une parcelle d'autorité ou quelques distinctions de faveur, et pour atteindre ce but tous les moyens sont bons : les promesses trompeuses, les démarches compromettantes, la corruption des consciences, la fraude, le mensonge, l'injustice, en un mot tout ce que peut mettre en œuvre la passion mal réglée ou qui n'a plus de frein.

Et d'où vient ce mal, Nos très chers Frères, ce mal que déplorent les hommes sérieux, et qui, s'il n'est arrêté, deviendra dans un avenir prochain la source de toutes les ruines ? Ce mal vient de l'oubli de Dieu. Le prophète Jérémie écrivait, il y a près de trois mille ans, ces paroles qui sont toujours vraies, parce que, au milieu des événements changeants, la nature humaine demeure toujours la même : « La terre est dans la désolation, parce qu'il n'y a plus personne qui réfléchisse dans son cœur.... *Desolatione desolata est omnis terra, quia nullus est qui recogitet corde* » (JEREM., XII, 11). Les hommes, entièrement absorbés par les choses d'ici-bas, préoccupés uniquement de se procurer avec abondance les richesses et les jouissances de la terre, les hommes, séduits par des passions qui à tout prix veulent être satisfaites, s'en vont à la remorque de tout ce qui brille et les entraîne. Ainsi ils n'ont plus le temps ni la volonté de songer à Dieu qui les a créés, aux devoirs que la conscience leur impose et au jugement qu'un peu plus tôt ou un peu plus tard ils auront à rendre.

Ainsi chacun n'ayant d'autre règle que sa propre volonté, et Dieu cessant d'être le centre unique où tout doit aboutir, l'union se brise entre des êtres faits pour s'aimer et se rendre service, les dissensions éclatent, les divisions se multiplient et les malheurs annoncés par le Prophète se réalisent : la terre a été ravagée par la désolation, parce qu'il n'y a plus personne qui réfléchisse dans son cœur.

Grâce, Nos très chers Frères, aux Missions qui se renouvellent fréquemment dans nos paroisses, grâce surtout à nos retraites fermées où viennent se retremper les âmes sérieuses ou pénitentes, par la prière et la méditation de nos fins dernières, l'oubli de Dieu, l'indifférence et l'impiété ont fait moins de ravages ici que partout ailleurs, et malgré les difficultés du moment, nous demeurons un peuple sincèrement chrétien, un peuple réfléchi et soucieux de ses intérêts d'outre-tombe.

Nos retraites ont d'ailleurs un autre avantage, peut-être encore plus considérable. Il ne suffit pas, en effet, de purifier son âme dans les larmes d'un vrai repentir, ni de revenir à Dieu dans un élan passager d'émotion et de ferveur ; cette conversion, il faut l'affermir, cette vie nouvelle, il faut la protéger contre les retours offensifs de l'ennemi et l'enrichir par la pratique des bonnes œuvres et des vertus chrétiennes. Combien d'âmes, hélas ! qui même après un retour sincère, languissent dans l'accomplissement de leurs devoirs et se traînent péniblement sur le chemin du ciel ! Ce sont les tièdes, qui n'ont aucun zèle ni pour la gloire de Dieu, ni pour leur propre sanctification, les tièdes, au sujet desquels Notre-Seigneur a prononcé cette redoutable parole : « Plaise à Dieu que vous soyez froids ou chauds, mais parce que vous êtes tièdes, je commencerai à vous vomir de ma bouche » (APOC., III, 6) ! Aux âmes qui veulent sincèrement se convertir comme à celles qui s'endorment dans la tiédeur, la retraite sera de la plus haute utilité.

Dieu a dit, en effet, de l'âme qu'il affectionne d'une manière particulière et qu'il veut combler de grâces spéciales : « Je la conduirai dans la solitude et là je parlerai à son cœur » (OSÉE, III, 14). Entendre la parole de Dieu, s'y complaire et en tirer tout le profit possible, tel est en réalité l'essentiel de toute retraite. Oh ! Nous le savons bien, Dieu nous parle de plusieurs manières : il nous parle par la bouche de nos Pasteurs, il nous parle par les lectures que nous aimons à faire dans l'Evangile et dans la Vie des Saints, il nous parle par son Esprit qui habite en nous et s'y fait entendre souvent par des gémissements inénarrables (ROM., VIII, 24) ; mais cette parole, soit que nous la recevions mal, soit qu'elle disparaisse au milieu des préoccupations du siècle, ne produit pas toujours la lumière que nous serions en droit d'en attendre. La vraie parole, celle qui illumine notre âme de ses rayons éternels, celle qui porte, comme la bonne semence, des fruits

au centuple, est la parole de Dieu qui tombe dans une âme recueillie et sérieusement repliée sur elle-même, dans une âme que rien d'extérieur ne trouble et d'où sont bannis, pour un temps du moins, les soucis et les préoccupations de la terre. Alors, cette âme voit clair dans les choses de Dieu et du monde inférieur, ses convictions s'affermissent, ses horizons s'étendent, et sa puissance de compréhension va jusqu'à l'infini. Quoi d'étonnant ? c'est Dieu qui parle, et sa parole, qui est toute vérité et toute science, illumine comme il convient les plus ignorants : *Præceptum Domini lucidum, illuminans oculos* (PSAL., XVIII, 19).

Mais, Nos très chers Frères, pour être bon et parfait chrétien, il ne suffit pas de connaître et de comprendre la parole de Dieu, nous devons encore la mettre en pratique ; il ne suffit pas que la foi soit établie dans notre cœur ; pour être salutaire et devenir la source de tous les biens, il est nécessaire qu'elle soit réellement agissante. De nos jours, il y a dans le monde catholique beaucoup d'hommes éclairés qui ont sur Dieu, sur leurs devoirs et sur leurs destinées des notions très nettes et très précises, des hommes qui ont la foi et qui cependant paraissent complètement impuissants à vaincre leurs passions, à triompher des entraînements de la nature et à faire le bien comme il serait désirable. D'où cela vient-il et que manque-t-il à ces hommes ? Cela vient de ce qu'abandonné à ses propres forces, l'homme ne peut, quoi qu'on en dise, se maintenir à la hauteur de tous ses devoirs. Il manque à ces hommes un secours spécial, mais nécessaire, qui s'appelle la grâce de Dieu.

La grâce, il est vrai, est toujours à notre disposition, et quel que soit l'état de notre âme, il nous appartient de nous en servir. C'est pour cela que, malgré nos faiblesses et nos misères, nous demeurons toujours responsables devant Dieu des fautes que la passion nous fait commettre. Mais il est des circonstances où cette grâce se fait plus abondante, où elle s'établit dans notre âme d'une manière plus efficace et plus durable. Nous voulons parler des jours que nous consacrons à la solitude et à la retraite. C'est à ces pieux exercices que les Docteurs et les Pères de la vie spirituelle n'ont cessé d'appliquer ces paroles de l'apôtre saint Paul dans sa deuxième Epître aux Corinthiens (VI, 2) : « Voici maintenant le temps favorable, voici les jours de salut : *Ecce nunc tempus acceptabile, ecce nunc dies salutis*. » Oui, dans la retraite, nous trouvons des grâces abondantes, aussi bien pour fortifier notre volonté que pour éclairer notre intelligence, et voilà pourquoi Nous aimons à croire, que si bon nombre d'hommes aujourd'hui impies ou incroyants voulaient se résigner à en suivre, quelque jour, les exercices, ils en sortiraient convertis et même parfaits chrétiens. Quoi qu'il en soit, les âmes souples et dociles y feront une riche provision de force et de sagesse

en vue des luttes de l'avenir et des progrès à réaliser dans la pratique de la vertu.

Les retraites bretonnes peuvent encore avoir, dans les temps actuels, d'autres résultats précieux que Nous devons signaler. Aujourd'hui, dans le monde catholique et très spécialement en France, le mot d'ordre est aux œuvres : œuvres paroissiales, œuvres diocésaines, œuvres sociales. Sa Sainteté Léon XIII nous les a recommandées à itérées fois en nous disant d'aller au peuple, et, fécondées par la bénédiction du Pasteur des Pasteurs, elles se sont considérablement multipliées dans toutes les paroisses. Le bien qu'elles feront, nous ne pouvons le saisir encore dans toute son étendue, mais déjà il est possible à chacun de nous de l'apercevoir, en regardant autour de soi les améliorations qui s'accomplissent et les progrès qui se préparent. Les pauvres et les déshérités des biens de la terre voyant que nous les aimons, que nous allons à eux, que nous nous préoccupons de leurs besoins, comment à s'attacher à nous, nous donnent leur confiance et insensiblement ils finiront par partager notre foi et par en remplir les devoirs.

Or, faire des œuvres, ce n'est pas précisément une grande difficulté, car il suffit pour cela d'avoir, à un moment donné, un élan de zèle et de générosité. L'important est de leur donner la vie, non pas une vie quelconque, mais une vie agissante, féconde et surtout durable. Que faut-il pour cela ? Le clergé tout seul ne saurait y suffire, tant sont multiples ses occupations et les devoirs que lui impose sa lourde mission. Les Apôtres, pour la prédication de l'Evangile, avaient des aides à leur service ; à nous aussi il en faut de nombreux, d'intelligents et de dévoués, pour faire pénétrer au plus intime de chaque âme les enseignements divins. Ces aides, le prêtre ne les trouve que rarement sous la main ; le plus souvent il doit les former de toutes pièces, les créer en quelque façon. Heureusement, ici le Ciel vient à son secours, car ce qui fait les apôtres et leur donne des coopérateurs dévoués, c'est la charité divine, la charité qui prend racine au Ciel et embrasse dans ses rameaux l'humanité tout entière. Et cette charité qui vient d'en haut, c'est Dieu qui la communique aux âmes de bonne volonté..... « Je suis venu, dit Notre-Seigneur, apporter le feu sur la terre et mon unique désir est qu'il embrase et consume tout » (Luc, XIII, 49).

Vous comprendrez par là, Nos très chers Frères, combien les retraites peuvent contribuer à répandre dans les cœurs ce feu de la charité : « C'est loin du bruit, en effet, loin du tumulte des affaires que Dieu se communique à l'âme : *non in commotione Dominus* » (III REG., XIX, 11) ; c'est dans la solitude du cloître, à l'abri de tout regard profane, que Notre-Seigneur se montre à la Bienheureuse Marguerite-Marie et lui révèle toutes les richesses de son cœur ; c'est au sommet du Thabor, au

milieu d'un profond silence, pendant que la foule crie et s'agite au pied de la montagne, que le Divin Maître se manifeste à ses Apôtres dans toute la splendeur de sa gloire. Nos retraites bretonnes, si nous savons les utiliser comme il convient, deviendront donc et de plus en plus par la charité dont elles sont la source, un sûr et puissant moyen de régénération pour les paroisses de Notre chère Eglise de Quimper : elles maintiendront, elles développeront la foi par les catéchistes volontaires qu'elles ne manqueront pas de fournir et dans les centres populeux et dans les hameaux écartés ; elles favoriseront d'une manière admirable les pratiques religieuses par les associations pieuses qu'elles feront naître et entretiendront partout ; enfin, par les ouvriers zélés qui en sortiront, elles donneront la vie et l'accroissement à toutes les œuvres entreprises de nos jours pour la gloire de Dieu, le bien des âmes et le soulagement de toutes les misères. (A suivre.)

Nécrologie. — I. M. LE QUÉAU, recteur de Saint-Méen. — Nous avons la douleur d'annoncer la mort, bien imprévue, de M. Le Quéau, recteur de Saint-Méen, décédé dans sa 53^e année. Le jeudi, 3 Avril, après avoir vaqué, le matin, à ses occupations ordinaires, il se disposait à faire une promenade avec un séminariste de sa paroisse, quand il fut pris d'un malaise que lui-même crut être un de ces étourdissements passagers auxquels il était, paraît-il, sujet. Hélas ! peu après, l'hémorragie cérébrale se déclarait, et le malade expirait au bout de 24 heures, ayant eu néanmoins le temps, avant de perdre connaissance, de voir son état et de faire le sacrifice de sa vie. Du reste, la mort qui est venue si à l'improviste ne l'aura pas surpris ; car c'était un prêtre tout à son devoir, aussi régulier que studieux.

Né à Locronan, le 25 Janvier 1850, M. Le Quéau (Joseph-Louis-Marie) avait été ordonné prêtre le 4 Avril 1874. Vicaire d'abord à Loperhet puis à Landerneau (1878), il devint aumônier de l'Adoration perpétuelle à Quimper, le 29 Mars 1886. Nommé recteur de Beuzec-Conné le 8 Août 1896, il fut transféré, sur sa demande, en Septembre 1900, à Saint-Méen, où son corps a été enterré, samedi 5 Avril, au milieu d'une grande affluence de paroissiens et d'une assistance de 50 prêtres. R. I. P.

II. — M. A. DE KERANGAL. — Au moment où vont paraître ces lignes, on célèbre à la Cathédrale les funérailles de M. Arsène Le Gal de Kerangal, décédé le 8 Avril, dans sa 74^e année, muni des sacrements de notre Mère la sainte Eglise.

Né à Locminé (Morbihan), M. de Kerangal a passé la plus grande partie de sa vie à Quimper, où il fut incontestablement une des personnalités les plus marquantes. Écrivain de valeur, pendant un quart de siècle, dans son journal *l'Impartial*, il lutta pour « le trône et l'autel » avec autant de vigueur que d'indépen-

dance, mais sans haine pour les personnes, n'ayant en vue que la cause du droit et de la vérité. Maintes fois ses polémiques ardentes — et redoutées — soulevèrent de violentes colères ; mais ses ennemis eux-mêmes rendaient hommage à l'inébranlable fermeté de ses convictions, à sa loyale franchise et à son désintéressement.

La mort du prince en qui s'incarnaient ses espérances politiques brisa la plume du journaliste. Enfant soumis de la sainte Eglise avant tout, M. de Kerangal, avec une sincérité qui n'admettait pas de sous-entendus, accepta la nouvelle ligne de conduite tracée aux catholiques de France, et ce ne fut pas l'acte de foi le moins méritoire de cette vie qui en compte d'héroïques..... Désormais il se donna tout entier à la direction de son imprimerie où il avait réalisé, on peut le dire, le type de l'atelier chrétien, à ses fonctions de trésorier de la Fabrique de Saint-Corentin, et aux œuvres de charité.

Est-ce la bataille qui manquait à cet intrépide lutteur ; est-ce un labeur excessif qui avait usé, avant le temps, cet homme de fer ?... A la suite d'une première attaque, il y a quatre ans, ses brillantes facultés s'affaiblirent, son intelligence se voila, et c'est dans la réclusion que s'est terminée cette carrière jadis si active, mais dont les dernières années ont eu encore le mérite des infirmités entrevues et acceptées d'avance. M. de Kerangal s'est éteint entre les bras de ses deux fils, si dignes en tous les points d'un tel père.

Sur le cercueil qui renferme sa dépouille mortelle, il avait demandé qu'on ne mit ni fleurs, ni couronnes, mais seulement l'image du Christ « son orgueil ». Ainsi s'exprimait Louis Veuillot, avec lequel M. de Kerangal avait plusieurs points de ressemblance ; et volontiers nous appliquons à notre ami rappelé à Dieu ces vers délicieux, qui sont le testament du grand écrivain catholique :

Après la dernière prière,
Sur ma fosse plantez la croix ;
Et si l'on me donne une pierre,
Gravez dessus : *J'ai cru, je vois.*

.....
J'espère en Jésus. Sur la terre
Je n'ai pas rougi de sa loi ;
Au dernier jour, devant son Père,
Il ne rougira pas de moi.

SAINT-BRIEUC. — Profession religieuse. — Nous lisons dans la *Semaine religieuse* de Saint-Brieuc :

« Mercredi 2 avril, M. le vicaire général Morelle, archidiacre de Saint-Brieuc, et supérieur ecclésiastique de la Congrégation des Filles du Saint-Esprit, a reçu les vœux de 29 religieuses dans la chapelle de la Maison Principale. Un nombreux clergé appartenant aux trois diocèses de Quimper, Vannes et Saint-Brieuc, assistait à cette cérémonie. Avant la profession, M. le Curé-Archiprêtre de Châteaulin a rappelé aux nouvelles Filles du Saint-Esprit

l'esprit qui devra désormais les animer : esprit d'immolation et de sacrifice, car la religieuse, comme Jésus-Christ, est une hostie sans cesse immolée pour la gloire de Dieu et le salut des âmes. »

Sur les 29 nouvelles religieuses 16, dont les noms suivent, sont originaires de notre diocèse :

Sœur Cécile Branellec, de Ploudaniel ; sœur Corentin du Sacré-Cœur Collin, de Plomodiern ; sœur Yves du Bon Pasteur Le Jeune, de Pleyber-Christ ; sœur Saint-Gabriel Philippot, de Ploëven ; sœur Madeleine Goaër, de Guengat ; sœur Marie-Pulchérie Miossec, de Plougourvest ; sœur Louise-Yvonne Favennec, de Pleyben ; sœur Elisa-Marie Montfort, de Plouescat ; sœur Amice Offret, de Guiclan ; sœur Saint-Benjamin Le Verge, de Plougar ; sœur Marie-Yvonne Prigent, de Plounéour-Ménez ; sœur Agathonice Tannion, de Penmarc'h ; sœur Renée du Sacré-Cœur Marc, de Douarnenez ; sœur Eulalie Cren, de Locmôlar ; sœur Marie-Blandine Saout, de Taulé ; sœur Joseph de la Présentation Sourin, de Fouesnant.

Souscriptions pour la Chapelle du Petit-Séminaire de Pont-Croix.

(14^e LISTE.)

Montant des listes précédentes	18.976 fr	»
Anonyme de Spézet	50	»
Les Religieuses Augustines de Pont-l'Abbé, leur Oeuvre et M. l'Aumônier	110	»
M. F. Lozac'h, vicaire à Plougar	20	»
Ergué-Armel, paroisse	31	»
— Clergé	85	»
M. Le Du, vicaire à Saint-Mathieu (Quimper).	50	»
M. le Curé de Landivisiau et ses Vicaires.	220	»
Paroisse de K.	80	»
M. Cariou, recteur de Lopérec	50	»
Le Recteur de Bénodet	50	»
TOTAL	19.722 fr	»

Histoire d'une fondation de Mission en Basse-Bretagne au XVIII^e siècle (1730-1742).

(Suite)

La Mission de Milizac fut ajournée, et la paroisse de Laz se trouva désignée pour bénéficier la première de la fondation de Melle du Curru. Mais celle-ci, mécontente de ce retard et craignant de nouveaux délais, demanda, en termes sans doute pressants, aux PP. Jésuites un acte en bonne et due forme reconnaissant l'obligation contractée par le collège de Quimper en vertu de la donation qu'elle avait faite, en 1730. Le

P. Corret, après en avoir référé à son supérieur, répondit par cette lettre où il se montre justement froissé d'une défiance que rien ne justifiait :

J. M. J.

« Mademoiselle,

« La paix et l'amour de N. S. Jésus-Christ.

« Je proposai à notre père provincial de faire le contract que vous demandiez pour les Missions de Laze et de Melisac. Il me répondit que ce n'étoit point notre usage, et que ceux qui donnent quelque chose pour faire des Missions se contentent partout de l'obligation d'honneur et de conscience, que nous contractions de les faire en temps et lieu selon leur intention. Et en effet depuis le temps du père Maunoir, les Missionnaires n'ont point accepté d'autres fondations. Ceux qui nous croient capables de prescher la justice aux peuples, peuvent charitablement supposer que nous la pratiquerons nous-mêmes les premiers. Ainsy, Mademoiselle, si vous voulez quelque chose de plus, voicy tout ce que je puis vous promettre : je feray cette année la Mission à Laze selon les arrangements pris avec Madame la Marquise de La Roche, et l'année prochaine je tascherai de vous rendre les mille francs, et le surplus de ce qui en aura été perçu.

« Je vous prie, Mademoiselle, de faire attention que, dans des temps où tout est si cher, 500 livres ne suffisent pas pour faire une Mission. Nous fumes l'année passée à Concarneau treize missionnaires trois semaines (deux jours moins), et il en coûta 583 livres; nous fumes quinze missionnaires à Loc-Ronan trois semaines pleines, et il en coûta plus de 600 livres, sans cependant y avoir rien de plus qu'un honnête nécessaire. Je ne doute pas que cette année à Laze il n'en coute aussy plus de cinq cent livres; mais comme il y aura, à la Saint-Michel, plus de douze ans écoulés depuis la fondation, je vous serai responsable de 600 livres perçus depuis.

« Mais, je vous prie, que je ne vous en sois responsable que devant Dieu; je vous assure que vous n'en serez pas moins fidèlement servie. Il est inutile de vouloir nous astreindre par ces liens qui nous traineroient aux tribunaux extérieurs. Quel scandale qu'un missionnaire eut procès pour avoir manqué de faire une Mission en son temps! Je ne demande pas à rembourser ce que vous aviez donné pour fonder les deux Missions; mais si vous me demandez plus qu'on a exigé de mes prédécesseurs, je ne serois point approuvé de mes supérieurs, pour vous l'accorder.

« On a vitré l'église de Laze (1) et on pense à la faire bénir. J'espère y ouvrir la Mission le 3^e jour de Juin. J'auray

(1) La construction de l'église de Laz est de 1729-31. Elle était restée inachevée, peut-être à cause de l'absence de M^{lle} du Curru, la bienfaitrice de la paroisse. N. R.

l'honneur d'en écrire aujourd'huy à Mademoiselle de Coatarmol et à Monsieur le Recteur. C'est déjà un grand bien que l'attente de la Mission ayt contribué à faire loger le Seigneur plus décemment dans cette paroisse. Plaise à sa bonté d'y verser sa bénédiction sur nos travaux!

« Votre zèle pour la gloire de la Sainte Mère de Dieu me fait encore prendre la liberté de vous demander un exemplaire de sa Vie en trois tomes; c'est pour la Supérieure de Sainte Catherine. Si vous avez la bonté d'avancer ce qu'il coûtera, je le remettrai icy pour vous à Mademoiselle Cardé; elle m'a fait offre de deux cent livres de votre part; mais je ne suis pas maître de les accepter. J'espère avec le secours de la grâce, qu'une obligation devant Dieu fera toujours autant d'impression sur moy que les obligations les plus fortes devant les hommes. J'ay l'honneur d'être avec le plus profond respect dans l'union de vos ss prières, etc....

« T. O. CORRET, de la Compagnie de Jésus.

« A Quimper, le 28 Fév. 1742. »

Mademoiselle du Curru n'étoit pas Bretonne pour rien; elle tenait à son contrat et elle revint à la charge, laissant même entrevoir une menace de sommation par ministère d'huissier. On le devine facilement à la réponse du Père Corret, qui explique les motifs de son refus avec autant de condescendance que de fermeté.

J. M. J.

« Mademoiselle,

« La paix et l'amour de N. S. Jésus Christ.

« C'est à vous seule que je voudrois faire goûter les raisons que nous avons de n'accepter quelques fonds pour faire des Missions que selon nos usages. Notre père S. Ignace et toute la Compagnie dès ses commencements ont vû ou du moins bien examiné pourquoi nous ne devons nous y engager, qu'en conscience devant Dieu. C'est un point réglé parmy nous et nous ne sommes pas plus sages que nos pères, pour reformer ce qu'il nous ont prescrit. On ne peut pas les soupçonner d'avoir eu des vûes d'intérêt ny moins encore le coupable dessein d'éluder l'intention des personnes qui s'interressent au salut des ames. Ainsy je vous conjure de nous laisser garder une coutume qu'ils nous ont transmise. Le College de Quimper n'a accepté ny pu accepter ce que vous avez donné, qu'à cette condition. Si l'on veut employer à Laz le for extérieur pour obliger à faire un contrat, je déclare que nous n'acceptons la fondation, que selon nos usages; je suis prêt à représenter tout ce que nous avons perçu, et pour la somme même, vous sçavez, Mademoiselle, qu'elle est appliquée à des droit reparatoires, qui produisent cinquante livres de rente, que je suis aussy prêt à vous paier tous les ans en attendant

que vous soiez remboursée du principal, ce qui ne tardera pas, s'il plaît à Dieu.

« J'ai écrit à Monseigneur l'Evêque, pour lui demander des Missionnaires; mais avant de les convoquer, je vous prie, Mademoiselle, de m'honorer d'une réponse, où vous me dispensiez nettement de faire de contract, faute de quoi il est inutile de les assembler; car arrivez à Laz ils auraient la honte et le déplaisir de s'en retourner sans avoir rien fait, si l'on demandait pour commencer la Mission que l'on fit un contract; je remettrais les fonds pour faire la bonne œuvre par d'autres, ne pouvant m'engager à rien sans l'agrément ou plutôt contre la volonté expresse de mes supérieurs.

« Je vous demande pardon de la fermeté avec laquelle je parle: elle n'est guères selon la politesse du siècle, mais j'y suis obligé, pour ne donner point un scandale au peuple de Laz au lieu de l'édifier.

« J'ai déjà eu l'honneur de vous dire, que sans contract on peut avoir aussy prompt justice de nos supérieurs, qu'on l'aurait au tribunal le plus rigide. Un mot de lettre à notre père provincial ou General attire promptement un ordre de la part de l'obéissance et sous peine de péché mortel, qui feroit courir le missionnaire le plus indolent. Mais qu'un missionnaire meure et qu'on ne puisse pas le remplacer à l'instant, comme il est arrivé depuis peu; qu'un missionnaire même tombe malade et ne puisse pas donner la mission au temps prescrit, il est fâcheux de voir arriver un loyal (1), qui vous cite en justice, pour vous obliger de faire ce que vous ne pouvez point alors. Ceux qui daignent employer nos ministères auprès du prochain nous font honneur et un vray plaisir; mais ils ne semblent pas avoir grande confiance en nous, quand ils prennent tant de précautions, pour nous obliger de faire notre devoir.

« Je suis actuellement chez mon frère, pour prendre le lait. A mon retour à Quimper, je paierai à Mademoiselle Cardé tout ce que vous avez eu la bonté d'avancer pour moy. J'ai l'honneur d'être avec le plus profond respect, dans l'union de vos saintes prières,

Mademoiselle

votre très humble et très obéissant serviteur,

« Thomas-Olivier CORRET, de la Compagnie de Jésus.

« Du Kergoat proche Carhaix, le 21 avril 1742.

« Je vous prie d'écrire un petit mot (2) mais favorable au père Corret, chez son frère au Kergoat (3) proche Carhaix. »

(1) Le nom de Kergoat, dans la paroisse de Saint-Martin, propriété de M. Corret, père de M. Corret de la Tour d'Arvergne, premier grandier de France.

(2) Les mots soulignés de cette lettre le sont dans le texte original. A. R. (A suivre.)

NOUVELLES DU MONDE CATHOLIQUE

ROME. — Le dimanche de *Quasimodo*, le Pape a reçu dans ses appartements privés tous les membres du Sacré-Collège actuellement présents à Rome, parmi lesquels le cardinal Moran, primat d'Australie. Seuls le cardinal Parochi et le cardinal Ledochowski se sont fait excuser; le premier vient de commencer sa convalescence et le second est retenu chez lui par les infirmités de son âge.

La réception a eu lieu dans la salle de la Bibliothèque, dont les fenêtres donnent sur la place de Saint-Pierre. Léon XIII était gai et paraissait fort bien se porter.

Il a montré aux cardinaux les cadeaux reçus et spécialement les deux tapisseries des Gobelins, envoyées par la France. Il a exprimé sa satisfaction pour les témoignages de sympathie venus de partout. Mais le Pape a dit qu'il s'y était mêlé aussi quelque amertume, surtout de la part de l'Italie.

Léon XIII a aussi parlé de sa récente Encyclique, en disant qu'il faut la considérer comme son testament, allusion qui a donné lieu à des protestations. « Que voulez-vous? » a repris le Saint-Père, à quatre-vingt-treize ans, on peut bien faire son testament. Je l'ai fait trois fois et le premier en 1837, pendant l'épidémie de choléra. »

Parmi les personnages admis récemment à l'audience pontificale, on cite NN. SS. Ardin, archevêque de Sens, de Cabrières, évêque de Montpellier, Le Nordez, évêque de Dijon, Ricard, évêque d'Angoulême; et aussi M. et M^{me} Brunetière.

NANTES. — Les Trappistes de la Melleraye. — Plusieurs religieux Trappistes de l'abbaye de la Meilleraye (près Châteaubriant) viennent de s'embarquer à Saint-Malo, à bord du voilier *Gauntlet*, à destination de Kingsbridge (Angleterre), où ils vont rejoindre leurs frères qui ont déjà quitté la France devant les menaces de la loi sectaire.

Les religieux ont emmené avec eux un matériel agricole important, des meubles, des graines et plusieurs chevaux.

Quel mal faisaient en France ces utiles et modestes religieux?...

Indifférence funeste. — Un comité électoral de la Croix-Rousse, à Lyon, en étudiant les listes d'émargement aux dernières élections législatives, découvrit qu'un groupement de vingt catholiques s'étaient abstenus de voter par la plus coupable des indifférences. Résultat: un sectaire put, malgré les protestations justifiées par des irrégularités flagrantes, être proclamé élu à treize voix de majorité.

Sait-on quel fut cet élu? Il s'appelle de Lanessan. Il est minis-

tre de la marine, farouche sectaire, et les vingt catholiques susmentionnés sont responsables de toutes les mesures impies que cet homme néfaste a édictées contre la religion de nos marins et contre les intérêts de la France.

XXIII^e Pèlerinage populaire de Pénitence à Jérusalem. — Le 23^e Pèlerinage populaire aux Lieux Saints partira de Marseille le 21 Mai, date excellente pour le calme de la mer et la température en Palestine. La traversée aura lieu, encore cette année, sur la *Nef du Salut*, complètement restaurée.

L'itinéraire comprend le Carmel, Nazareth (où l'on célébrera la Fête-Dieu), Tibériade, le Thabor, la Samarie, la mer Morte, Bethléem et Jérusalem. On passera douze jours pleins à l'hôtellerie de *Notre-Dame de France*, d'où l'on rayonnera pour les diverses expéditions.

Au retour, on verra Pathmos, les îles célèbres de l'Archipel, Constantinople, le Pirée, Athènes.

Retour à Marseille, le 26 Juin.

Prix des places (aller et retour) de Marseille à Marseille, tout compris : 1^{re} classe, 850 francs ; 2^e classe, 630 francs ; 3^e classe, 450 francs.

On peut s'inscrire et demander le programme détaillé au Secrétaire du Pèlerinage de Jérusalem, 129, rue de l'Université, Paris, VII^e.

LES CONTEMPORAINS BRETONS

Tout le monde connaît depuis longtemps et a pu apprécier la Revue *Les Contemporains*, de la Bonne Presse de Paris. Cette galerie de plus de 450 figures du siècle dernier, est le recueil le plus important de ce genre qui existe à l'heure actuelle.

Les grands hommes de Bretagne occupent une place de choix dans cette collection. Vingt-six biographies bretonnes ont été jusqu'ici publiées. Ce sont : Le général Bedeau (1804-1863) ; Le général Le Flô (1804-1887) ; Brizeux (1803-1858) ; Cadoudal (1771-1804) ; Cambronne (1770-1842) ; Châteaubriand (1768-1848) ; M^{me} Craven (1808-1891) ; Paul Féval (1817-1887) ; Zénaïde Fleuriot (1829-1890) ; Ernest Hello (1828-1887) ; H. de la Villemarqué (1815-1895) ; Marie Jamet (1820-1893) ; Jeanne Jugan (1792-1879) ; Laënnec (1781-1826) ; Félicité de Lamennais (1782-1851) ; J.-M. de Lamennais (1780-1860) ; Le général de Lamoricière (1805-1865) ; La Tour d'Auvergne (1743-1800) ; Mgr Le Coz (1740-1814) ; Le général Mellinet (1798-1891) ; Le général Moreau (1763-1813) ; Mgr de Quélen (1778-1869) ; A. Rio (1797-1874) ; Surcouf (1773-1827) ; Le général Trochu (1815-1896) ; Ed. Turquety (1807-1867).

Après entente avec la Bonne Presse, l'Imprimerie Saint-Guillaume, à Saint-Brieuc, s'est chargée de constituer, avec ces 26 biographies illustrées, un magnifique volume de 400 pages, grand in-8^e.

Voulant le mettre à la portée de tous, elle en a réduit le prix à 2 fr. seulement ; franco par la poste, 2 fr. 70. (Cartonné, 2 fr. 75 ; franco, 3 fr. 65.) Importantes remises sur les commandes par quantité.

Nous engageons vivement tous les amis de la Bretagne à se procurer cet ouvrage, en vente dans les principales librairies de la région.

L'Administrateur-Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Évêché.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

SOMMAIRE

I. — La Visite pastorale.

II. — *Chronique du diocèse* : Œuvres recommandées ; Offices extraordinaires ; Lettre-Circulaire de Mgr l'Evêque de Quimper et de Léon et Mandement au sujet des Retraites bretonnes (fin) ; Abstinence de la Saint-Marc ; Synode diocésain ; Tableau de la Visite pastorale et de la Confirmation pendant la semaine ; No-

minations dans le clergé ; Souscriptions pour la Chapelle du Petit-Séminaire de Pont-Croix (15^e liste) ; Les Bretons du Havre ; Œuvre de la Propagation de la Foi ; Pèlerinage national à Rome ; Concours de Poésie bretonne ;

III. — *Bibliographie*.

IV. — *Annonces et avis divers*.

Offices de la semaine.

Dimanche, 20 Avril. — 3^e Dimanche après Pâques. PATRONAGE DE SAINT JOSEPH. Double de 2^e classe. Blanc. A la messe, mémoire du Dimanche.

Vêpres de la fête, avec mémoires du suivant et du Dimanche.

Lundi, 21. — S. Anselme, Evêque, Docteur. Double. Blanc.

Mardi, 22. — S. Soter et S. Caius, Papes et Martyrs. Semi-double. Rouge.

Mercredi, 23. — S. Georges, Martyr. Semi-double. Rouge.

Jeudi, 24. — S. Fidèle de Sigmaringen, Martyr. Double. Rouge.

Vendredi, 25. — S. MARC, EVANGÉLISTE. Double de 2^e classe. — A la procession, messe du Lundi des Rogations. Violet.

Samedi, 26. — S. Clet et S. Marcellin, Papes et Martyrs. Semi-double. Rouge.

Dimanche, 27. — 4^e Dimanche après Pâques, Office du jour.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Plonéour-Lanvern du 20 au 25 Avril.
Plouider du 26 au 30 Avril.

LA VISITE PASTORALE

La visite des supérieurs ecclésiastiques, mais surtout celle des évêques, est une fonction si importante pour la gloire de Dieu et le salut des peuples, que tout le monde a intérêt qu'elle soit bien faite.....

Il y a trois choses que les pasteurs sont obligés d'apprendre à leurs paroissiens touchant la visite de l'évêque : l'idée qu'ils en doivent avoir ; les secours qu'ils en doivent attendre ; les dispositions avec lesquelles ils la doivent recevoir.

I. — On n'aura pas de peine à leur faire concevoir une grande idée de cette importante fonction, si on leur fait voir, comme il est vrai, qu'elle n'est qu'une suite et comme un supplément de la mission et de l'incarnation de Jésus-Christ. Il a, dit l'Écriture, visité et racheté son peuple : *Visitavit et fecit redemptionem plebis suæ* (Luc, 1). Après s'être préparé pendant trente ans à cette admirable visite, il y a consacré les trois dernières années de sa vie. Car qu'a été autre chose sa vie agissante, pendant ce temps-là, qu'une visite continuelle de la Judée, comme d'un diocèse particulier?...

Ayant commencé le cours de sa visite dans une petite portion du monde, il a voulu qu'elle fût continuée par toute la terre : et pour cet effet, avant que de se séparer de ses apôtres, il les a établis, et en leur personne les évêques qui sont leurs successeurs, pour continuer cet exercice, leur communiquant le pouvoir et la mission qu'il avait reçue de son Père : *Sicut misit me pater, et ego mitto vos* (JOANN., x) : Allez, leur disait-il, et instruisez toutes les nations du monde : *Euntes, docete omnes gentes* (MATTH., XXVIII).

C'est donc en vertu de ce pouvoir et de cette mission, que les évêques sont en droit et en obligation de visiter leurs diocèses. C'est ainsi qu'ils achèvent ce qui a été commencé par Jésus-Christ, et continué avec tant de zèle et de bénédiction par les Apôtres, dont toute la vie laborieuse s'est passée à visiter les peuples, soit pour les convertir à la foi, soit pour les y conserver. Ils paraissent dans cette fonction comme ses lieutenants et ses envoyés ; ils agissent en son nom ; ils sont revêtus de son autorité. Ils doivent aussi dans leurs visites se proposer les mêmes fins que lui : *Venit quærere et saluum facere quod perierat* (Luc, XIX). Ils doivent, pour le salut des âmes, conserver dans sa pureté la foi et la religion qui est de tous les biens du monde le plus grand, corriger les abus et les scandales et rétablir partout le bon ordre et la discipline.

Quel respect les peuples ne doivent-ils pas avoir pour une fonction si auguste et si sainte dans laquelle, en recevant la visite de leur évêque, ils reçoivent celle de Jésus-Christ, dont il est la plus vive image et l'expression la plus parfaite !

II. — Les secours que les fidèles doivent attendre de la visite de leur évêque sont les grâces que Dieu répand pour lors sur eux

plus abondamment, puisque en même temps que l'évêque les visite visiblement, Dieu les visite intérieurement, joignant ainsi sa grâce et sa bénédiction à ce que lui-même a institué.

III. — Les dispositions avec lesquelles les fidèles doivent recevoir la visite de leur évêque sont : 1^o de le considérer comme l'envoyé du Seigneur et de le recevoir en cette qualité, à cause de Jésus-Christ et par le respect qu'on a pour lui ; 2^o de se préparer à la visite par les prières et les bonnes œuvres, et demander à Dieu qu'elle ait tout le succès pour lequel il l'a ordonnée ; 3^o d'y assister avec un grand désir d'en profiter ; 4^o d'y apporter un cœur docile et une grande soumission à tout ce qui sera ordonné et réglé par l'évêque. (Ancien Rituel de Toul.)

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Œuvres recommandées.

- I. Les élections législatives.
- II. Les retraites de première Communion et de Confirmation.
- III. KERSAINT-PLABENNEC. — Mission, du 20 Avril au 3 Mai. Président, la 1^{re} semaine, M. Le Bail, curé-doyen de Plouzévédé.

Offices extraordinaires.

Quimper. — CATHÉDRALE DE SAINT-CORENTIN. — A partir du vendredi 18 Avril, une neuvaine de prières pour les élections sera faite à la Cathédrale, à 7 h. 3/4 du soir. — Bénédiction du Saint-Sacrement. — Les chaises seront gratuites.

— CHAPELLE DES URSULINES. — Samedi 19 Avril, à 7 heures, ouverture d'une neuvaine pour la France, demandée par l'Œuvre de Notre-Dame de Salut ; messe suivie de la bénédiction du T. Saint-Sacrement.

Lettre - Circulaire

DE MONSIEUR L'ÉVÊQUE DE QUIMPER ET DE LÉON

ET MANDEMENT

AU SUJET DES RETRAITES BRETONNES

(Fin.)

II. — S'il était besoin, Nos très chers Frères, d'insister davantage pour recommander à votre sollicitude ces pieux exercices, il suffirait de regarder en arrière et de considérer en quelle estime les ont toujours tenus vos pères et les saints qui nous ont précédés sur cette terre de Bretagne. Ce fut en 1670, que les retraites d'hommes furent fondées dans la

ville de Quimper, par les soins du Père Maunoir, disciple et héritier du Vénérable Michel Le Nobletz. Quelques années auparavant, en 1666, M. de Kerlivio les avait établies à Vannes. Ces retraites uniquement destinées aux hommes donnèrent de si grands et si consolants résultats, que des âmes pieuses se demandèrent si un pareil moyen de sanctification ne pourrait pas être tenté également pour les personnes du sexe. M^{lle} de Francheville, que la Bretagne tout entière reconnaît et vénère comme la principale initiatrice de l'œuvre des Retraites, se mit à la tête de l'entreprise, et dès l'année 1674, après divers essais infructueux, elle établissait solidement à Vannes la première maison de Retraite de femmes. Son exemple fut suivi par M^{me} Budes de Guébriant, qui ouvrit ses Retraites à Rennes en 1676 ; par M^{lle} de Kerméno qui, puissamment secondée par Monseigneur de Coëtlogon, évêque de Cornouailles, fondait la Retraite de Quimper en 1678, puis enfin par M^{lle} de Kersauzon, qui consacrait une partie de sa fortune à l'établissement d'une maison de Retraite à Saint-Pol-de-Léon en 1680. Ces quatre maisons se perpétuèrent jusqu'à la Révolution française de 1789.

Le bien qu'elles firent et les succès qu'elles obtinrent, il Nous est permis de le soupçonner d'après ces courtes mais significatives paroles que Nous lisons dans le Pouillé historique de l'Archevêché de Rennes par le chanoine Guillotin de Corson (T. III, p. 524) : « C'est au diocèse de Vannes, dit cet ecclésiastique, que naquit au XVIII^e siècle l'œuvre des Retraites grâce au zèle du P. Huby, Jésuite, de Louis Eudo de Kerlivio, grand-vicaire de Vannes, et de M^{lle} Catherine de Francheville. Ces pieux personnages fondèrent des maisons où les hommes et les femmes furent successivement admis à suivre des exercices communs de spiritualité. Cette œuvre particulière à la Bretagne produisit bien vite et de si beaux fruits, que tous les Evêques de la Province l'établirent dans leurs diocèses : les uns confièrent leurs maisons de retraite à des religieuses, les autres à de pieuses Dames, dites de la Retraite, qui à l'exemple de M^{lle} de Francheville et de ses compagnes, vivaient sans faire de vœux monastiques et sans porter l'habit religieux, mais consacrant leur vie au salut de leurs âmes. »

La Révolution française emporta avec tant d'autres établissements l'admirable institution des retraites bretonnes. Les Dames de Quimper furent mises en demeure de prêter serment à la Constitution civile du Clergé et de faire acte de soumission envers l'Evêque schismatique nouvellement placé sur le siège de saint Corentin. Leur réponse fut nette et catégorique ; l'une d'elles, retenue au lit par la maladie, s'écria : « Je signerai mon refus de mon sang ». Cette triste prophétie devait se réaliser à la lettre : le 19 Juillet 1794, Victoire de Saint-Luc montait sur l'échafaud et terminait par une mort glorieuse une vie pleine de mérites et de vertus. Ce fut le

9 Juillet 1791, que les Dames de la Retraite quittèrent leur maison de Quimper, le cœur désolé et avec la persuasion que c'en était fini de leur œuvre. L'une d'elles écrivait en effet quelques jours après : « Telle fut la fin d'un établissement qui dut son accroissement à la patience, au dévouement et aux sacrifices sans bornes de nos anciennes Demoiselles et qui, protégé par les Evêques de Quimper d'une manière toute spéciale, rapporta tant de fruits pendant plus d'un siècle. »

Mais non, ce n'était pas fini de la maison de Quimper, car Dieu veillait sur un établissement qui avait tout fait pour la sanctification des âmes et il le destinait à être le nouveau foyer, où, la tourmente passée, les retraites bretonnes viendraient reprendre vie pour de là se répandre dans toute la province. En effet, sous l'Episcopat de Monseigneur Dombideau de Crousheilles, en 1805, le Diocèse de Quimper vit se reconstituer la congrégation des Demoiselles de la Retraite, grâce à l'initiative de M. l'abbé Dumoulin, curé de la Cathédrale, qui jugeant le rétablissement de l'œuvre des Retraites comme le meilleur moyen de raviver la foi des populations bretonnes, s'entremet pour les faire autoriser par l'Evêque, même avant son arrivée dans la ville épiscopale. Mesdames de Marigo et de Larchantel, anciennes filles de la Retraite de Quimper, qui du château de la Coudraie, où elles avaient trouvé un refuge momentané pendant les mauvais jours de la Révolution, épiaient le moment favorable de reconstituer leur œuvre, se trouvèrent prêtes dès la fin de la même année, et en 1806, pendant le carême, eut lieu la première retraite. « La maison bien qu'assez vaste, écrit un témoin oculaire, ne suffisait plus à loger les retraitantes. On en envoya un grand nombre chez les Sœurs Blanches et on fut obligé de faire manger les bonnes paysannes dans la cour et dans les escaliers. »

En 1829, la congrégation rétablit la maison de Saint-Pol qui devait être transférée plus tard à Lesneven, et ainsi furent rendues les retraites aux religieuses populations du Léon. Auparavant, en 1820, l'établissement de Quimper, momentanément installé à Quimperlé, avait fondé la maison de Redon. Celle-ci se sépara au bout de peu de temps de la congrégation-mère, prit le nom de *Société de la Retraite de Marie*, et établit à Angers une maison qui a été réunie à celle de Quimper, en 1897, par les soins de Monseigneur Vallean, Notre prédécesseur, et de Monseigneur Baron, évêque d'Angers. Plus tard, vinrent les fondations de Lannion, Brest, Nantes et Pont-château.

C'est ainsi, Nos très chers Frères, que du diocèse de Quimper sont sortis, après la Révolution, tous ces rameaux puissants et féconds qui enlacent toute la Bretagne et s'étendent jusqu'à l'Anjou. Notre vénéré prédécesseur, Monseigneur Sergent, le constatait avec fierté dans la Lettre qu'il écrivit à son Clergé le 22 Novembre 1858 : « Un autre moyen de sanc-

tification, disait-il, ce sont les retraites. Ne négligez pas, Messieurs, d'annoncer, en les recommandant, celles de Lesneven, de Quimper et de Quimperlé ; c'est un trésor propre aux diocèses de Bretagne. Si vous n'y prenez garde, nos voisins en profiteront plus que nous, qui avons cependant un grand nombre d'excellents ouvriers et qui possédons la pieuse Congrégation créée pour cette œuvre admirable. J'entends parler souvent des progrès que font les retraites dans les Diocèses de Rennes et de Saint-Brieuc. Ne perdez point le rang honorable que vous avez eu jusqu'ici. »

Cet appel du zélé prélat a été entendu, et Nous sommes heureux de constater que les retraites sont désormais en grand honneur dans Notre Diocèse. Sans parler, en effet, des retraites de conscripts qui sont d'institution récente et qui réunissent annuellement, dans nos différentes maisons, un nombre très considérable de jeunes gens, de 1,500 à 2,000, nous avons chaque année : à Quimper, une retraite d'hommes et deux retraites de femmes ; à Quimperlé, une retraite d'hommes et deux retraites de femmes ; à Lesneven, deux retraites d'hommes et trois retraites de femmes, dont une française, puis enfin une retraite pour les Sœurs du Tiers-Ordre de Saint-François alternant entre Quimper et Lesneven. Nous avons eu déjà la satisfaction d'assister à quelques exercices de ces retraites, et Nous espérons bien avoir dans l'avenir l'occasion de le faire plus souvent encore ; eh ! bien, Nous n'exagérerons rien en vous disant que Nous avons été grandement édifié et consolé : édifié par le silence et le recueillement que Nous avons vu régner au milieu des retraitants, consolés par toutes les choses édifiantes dont Nous avons été le témoin ou qui Nous ont été racontées.

Et cependant, Nos très chers Frères, Nous avons pensé que tout n'était pas absolument parfait et qu'il restait quelque chose à faire. En jetant un regard sur la carte géographique du Finistère, Nous avons facilement constaté qu'une partie importante de Notre Diocèse, le *haut Léon* et le *Tréguier*, était très éloignée de tous les centres de réunion. C'est pour-quoi, après avoir pris l'avis de plusieurs Curés et Recteurs de la région, Nous avons résolu d'établir une maison de retraites à Saint-François de Morlaix. Grâce à l'élégante chapelle de Notre-Dame de la Salette construite en cet endroit et aux bâtiments suffisamment spacieux dont elle est environnée, il nous sera possible d'y loger un nombre sérieux de retraitants et d'y installer tous les services nécessaires. Nous invitons donc Nos diocésains des cantons de Morlaix, Lanmeur, Plouigneau, Taulé, Saint-Pol, Saint-Thégonnec, Huelgoat et Carhaix, pour lesquels cette nouvelle maison est spécialement établie, à vouloir bien s'y rendre désormais, quand ils voudront suivre les pieux exercices de la retraite. Nous donnons dans Notre Dispositif l'époque précise où ils auront lieu cette année.

Pour les années suivantes, les retraites de Saint-François seront indiquées, comme les autres, à la première page de Notre *Ordo* diocésain.

Nous aimons à croire, Nos très chers Frères, que les fidèles de cette religieuse partie de Notre Diocèse répondront à Notre appel, qu'ils voudront, comme le font depuis longtemps leurs frères de la Cornouaille et du bas Léon, profiter de l'insigne faveur de nos retraites, et qu'ils aimeront à en jouir dans ce site solitaire et gracieux que Notre-Dame de la Salette a pris sous sa protection et où les Religieuses Augustines Hospitalières savent se dévouer avec tant de générosité aux œuvres de piété et de miséricorde. Ah ! Nos très chers Frères, Dieu a fait à notre Bretagne un don merveilleux, un don qu'il n'a point accordé à la plupart des autres pays : l'admirable don des retraites fermées ; et ce don, il nous l'a conservé par une Providence spéciale au milieu des cataclysmes qui ont bouleversé notre France. Sachons donc nous en rendre dignes par notre pieux empressement à en recueillir tous les fruits. Nous avons tous la légitime ambition de conserver jusqu'à la fin la place d'honneur que l'opinion publique nous assigne parmi toutes les provinces du monde catholique, c'est-à-dire une des premières : ayons donc à cœur d'être fidèles à nos retraites bretonnes ; c'est par elles que nos pères nous ont mérité cette rare distinction et c'est par elles que nous pourrions transmettre intégralement ce riche héritage à ceux qui doivent venir après nous.

A CES CAUSES,

Le saint nom de Dieu invoqué et après en avoir conféré avec MM. Nos Vicaires généraux et les membres de Notre Conseil épiscopal, Nous avons ordonné et ordonnons ce qui suit :

Article I^{er}. — Les retraites auront lieu, cette année, dans les Maisons de Quimper, de Quimperlé et de Lesneven comme il est indiqué dans l'*Ordo* diocésain. Nous demandons à MM. les Curés et Recteurs de vouloir bien, comme il est d'usage, annoncer ces retraites du haut de la chaire, au moins quinze jours à l'avance, afin que ceux de leur paroissiens qui le désireraient, soient à même de s'y rendre.

Art. II. — Un nouveau centre de retraites est établi, à partir de cette année, dans la Maison de la Salette, à Saint-François de Morlaix.

Deux retraites auront lieu pour les femmes : la première s'ouvrira le dimanche 8 Juin pour être close le samedi suivant ; la seconde s'ouvrira le dimanche 21 Septembre et se terminera le samedi 27. Les exercices commencent le dimanche soir et se terminent le samedi matin.

Il y aura aussi, cette année, à Saint-François, une retraite pour les hommes, qui s'ouvrira le dimanche 5 Octobre pour

se clôturer le samedi 11. Nous y invitons d'une manière toute spéciale les jeunes gens nouvellement libérés du service militaire.

Et sera Notre présente Lettre pastorale lue et publiée dans toutes les églises et chapelles de Notre Diocèse, le Dimanche après Pâques.

Donné à Quimper, en Notre palais épiscopal, sous Notre seing, le sceau de Nos armes et le contre-seing du Secrétaire général de Notre Evêché, le 19 Mars, en la fête de saint Joseph.

Par mandement :

F. VIEILLE-CESSAY,

Chan. hon.,

Secrét. gén. de l'Evêché.

† FRANÇOIS-VIRGILE,
Evêque de Quimper et de Léon.

Abstinence de la Saint-Marc. — La fête de saint Marc tombant cette année un *vendredi*, il ne saurait, bien entendu, être question d'une application de l'Indult, comme les autres années ; et il va sans dire que la loi de l'abstinence est maintenue pour ce jour-là.

Synode diocésain. — Le Synode diocésain, conformément à l'ordonnance épiscopale du 28 Février 1902, a tenu ses séances au Grand-Séminaire, les 14, 15 et 16 Avril. Nous ne pouvons pas, dans une relation faite à la hâte, rendre compte en détail des travaux de cette assemblée ; du moins voudrions-nous en donner un court aperçu à nos lecteurs qui y trouveront de l'intérêt et aussi, croyons-nous, un sujet d'édification.

Les prêtres convoqués étaient au nombre de 148, sur lesquels 18 se sont fait dûment excuser.

Lundi matin, à 8 heures, les 130 membres présents se sont rendus processionnellement à la chapelle, au chant de l'*Ave maris Stella* ; Monseigneur l'Evêque a célébré pontificalement la messe votive du Saint-Esprit, ayant comme ministres ses vicaires généraux et M. le Doyen du Chapitre ; les autres chanoines assistaient en chape. Il en sera ainsi, les trois jours, aux offices synodaux solennels.

Après la messe, l'Evêque entonne le psaume 68 *Exaudiat*, à la suite duquel les prières se continuent comme elles sont marquées au *Pontifical* et qui montrent bien la pensée de l'Eglise dans le règlement des Synodes : elle compte moins sur la discussion que sur la lumière venant d'en-haut, et c'est pourquoi elle multiplie les invocations aux trois personnes divines, spécialement au Saint-Esprit. Ce sont les pensées que développe Monseigneur dans son allocution, en montrant la nécessité et les moyens de faire œuvre durable pour la gloire de Dieu et le plus grand bien du diocèse.

Après ce discours, on proclame les noms des divers officiers du Synode : promoteur, M. le chanoine Peyron ; secrétaire, M. le chanoine Quéinnec, curé de Taulé, qui lit aussitôt le décret du Con-

cile de Trente, les règlements du Synode et enfin la profession de foi de Pie IV à laquelle s'unissent tous les membres et dont ils viennent ensuite prononcer, aux pieds de l'Evêque, la dernière phrase qui constitue le serment.

La cérémonie — qui a duré près de trois heures — se termine par la bénédiction épiscopale, puis chacun se retire dans les salles destinées aux délibérations des huit congrégations particulières.

A 5 heures du soir, à la salle des exercices, a lieu une Congrégation générale pour la lecture et la discussion des premiers travaux présentés..... Monseigneur préside, avec une compétence devant laquelle tous s'inclinent ; rien ne lui échappe, il explique les points obscurs, répond à toutes les demandes ou objections avec autant de bonté que d'à-propos ; aussi les heures s'écoulent rapidement, et l'on est comme surpris de se trouver déjà à la fin de la première journée.

Le mardi, on se retrouve, à 8 heures, à la chapelle où M. Téphany, doyen du Chapitre, célèbre la messe solennelle pour les prêtres défunts ; puis on récite les mêmes invocations que la veille à l'Esprit-Saint, et Monseigneur prend de nouveau la parole pour recommander avec plus d'instance encore l'union dans le recours à Dieu « qui seul peut mettre les cœurs d'accord et les voix à l'unisson » ; et il propose comme exemple les Apôtres *perseverantes unanimiter in oratione, cum Mariâ matre Jesu*..... M. le Secrétaire proclame les premiers décrets synodaux adoptés, et annonce une congrégation générale, qui dure jusqu'à midi. Celle du soir a été plus longue encore, et ne s'est terminée qu'à 7 heures et demie, quand le programme fut épuisé.

Jusqu'à la fin, malgré un travail écrasant, Monseigneur a dirigé les débats sans laisser paraître de fatigue et sans rien perdre de la parfaite clarté de ses explications..... ni de sa bonne humeur. Que Sa Grandeur nous pardonne de traduire aussi simplement l'impression générale ressentie par les membres du Synode en lui présentant l'expression de leur reconnaissance.

Mercredi matin, la cérémonie de clôture commence à 8 heures ; M. le chanoine Bourlé chante la messe votive solennelle de la Sainte Trinité, à laquelle Monseigneur assiste en chape. Après la récitation des prières prescrites par le *Pontifical*, comme les jours précédents, le chant du *Veni Creator*, etc., M. le Secrétaire lit le décret de promulgation ; les nouveaux Statuts seront prochainement livrés à l'impression et, ajoute Monseigneur, deviendront obligatoires à partir du 1^{er} Janvier 1903.

Ensuite a lieu l'appel nominal de tous les membres du Synode, puis Monseigneur prononce l'allocution finale : après avoir remercié Dieu des grâces nombreuses et toutes spéciales qu'il a répandues sur l'assemblée, l'Evêque remercie ses prêtres du zèle, de la bonne volonté et du recueillement qu'ils ont montrés durant ces trois jours... Le travail a été fait par Dieu à qui nous avons donné

notre coopération ; continuons à agir par des vues surnaturelles, à voir en toutes choses le but que nous nous sommes proposé ici : la gloire de Dieu et la sanctification des âmes, et l'œuvre à laquelle nous avons travaillé sera vraiment durable et portera des fruits...

Le chant du *Te Deum* et la bénédiction épiscopale ont terminé la cérémonie.

Un mot encore pour exprimer les sentiments de nos confrères et les nôtres. Nous le savons, dans son diocèse, l'Evêque possède le pouvoir législatif sans avoir besoin du consentement de ses prêtres ; et dans les assemblées comme celle dont nous sortons le clergé n'a que voix consultative. Mais puisque Monseigneur a bien voulu demander l'avis de ses prêtres et les appeler à concourir à la rédaction de ces lois auxquelles désormais ils devront obéir, il peut être certain que tous s'empresseront de déférer aux nouvelles prescriptions, comme on défère aux ordres d'un père universellement respecté. Par la promulgation de ces Statuts Mgr Dubillard a pris place parmi les plus illustres prélats qui ont honoré le siège de Quimper ; il s'est acquis la reconnaissance de son clergé et de ses diocésains, fiers d'avoir à leur tête un homme de doctrine, un évêque animé du plus grand zèle pour la gloire de Dieu et de la sainte Eglise. Que Sa Grandeur en soit bénie et remerciée !

Mgr l'Evêque et les prêtres présents au Synode ont signé une adresse au Souverain Pontife ; nous la publierons prochainement.

TABEAU DE LA VISITE PASTORALE ET DE LA CONFIRMATION pendant la semaine.

(La Confirmation se donne, soit le matin soit le soir, dans la paroisse indiquée la première ; la seconde est convoquée.)

Avril.	Matin.	Soir.
Dimanche, 20 .	Coray ; Leuhan	Trégourez.
Lundi, 21	Laz ; Saint-Thois	Saint-Goazec.
Mardi, 22	Châteauneuf	Spézet ; Saint-Hernin.
Mercredi, 23 . .	Clédén-Poher ; Landeleau . .	Plouguer ; Kergloff.
Jeudi, 24	Carhaix ; Plounévezel	Motreff.
Vendredi, 25 . .	Poullaouen ; Loc-Maria-Berrien	Berrien.
Samedi, 26 . . .	Huëlgoat	La Feuillée ; Botmeur ; Brennilis.

Monseigneur est accompagné, dans cette partie de sa tournée pastorale, par M. Corrigou, vicaire général.

Nominations dans le clergé. — Par décision de Monseigneur l'Evêque, ont été nommés :

M. Manac'h, professeur au Grand-Séminaire, recteur de Saint-Méen ;

M. Robinaud, vicaire à Notre-Dame de l'Assomption à Quimperlé, recteur de Gouesnac'h, en remplacement de M. Le Gall, démissionnaire pour cause de santé ;

M. Salaün, ancien vicaire de Châteauneuf-du-Faou, vicaire à Notre-Dame de l'Assomption, à Quimperlé.

Souscriptions pour la Chapelle du Petit-Séminaire de Pont-Croix.

(15^e LISTE.)

(Sommes reçues au Petit-Séminaire.)

Montant des listes précédentes	19.722 ^{fr} »
M. le Curé de Plouigneau	50 »
MM. les Vicaires id.	30 »
Paroisse de Clédén-Cap-Sizun	28 30
Clergé de B.	50 »
Recteur et paroissiens de L.	15 »
M. B..., vicaire	20 »
Anonyme de Pont-Croix	50 »
Vicaire de P.	10 »
Anonyme	10 »
Un Recteur anonyme	100 »
Son premier Vicaire	50 »
Son deuxième Vicaire	25 »
Un Curé-Doyen	20 »
Un jeune prêtre	10 »
M. le Vicaire de M.	20 »
Un Vicaire anonyme	5 »
M. P..., vicaire	20 »
M. Q..., vicaire	20 »
M. le chanoine Staelen, curé de Bergues (Nord)	50 »
M. K..., recteur	50 »
M. le Recteur de P.	50 »
M. F..., vicaire	50 »
M. Q..., vicaire	50 »
L'abbé R.	40 »
TOTAL	20.545^{fr} 30

Les Bretons du Havre. — On nous écrit :

« Le Havre, 14 Avril 1902.

« MONSIEUR LE DIRECTEUR DE LA *Semaine religieuse*,

« Après trois semaines de séjour au Havre, outre que je satisfais au sentiment intime de mon âme, j'ai l'espoir de n'être pas désagréable à vos lecteurs en les entretenant quelques instants de la situation, tant matérielle que religieuse, de leurs « frères exilés ».

« Ils sont maintenant quinze mille, les Bretons venus pleins de bonne volonté, mais aussi d'illusions, demander à la grande cité normande plus d'aisance qu'ils n'en trouvaient au pays natal. Assez généralement, la réalité n'a pas tardé à leur apparaître avec son cortège de pénibles désenchantements. Le salaire était rémunérateur : on ne les avait point trompés. Mais encore fallait-il un moyen de le gagner ! Cette faveur obtenue, en raison d'une protection quelconque, nouvelle et douloureuse stupéfaction en face de la parfaite équation établie entre la mesure des dépenses et celle des gains, par le prix des loyers et la cherté des vivres. Puis les désillusions se sont succédé sans trêve. Une crise commerciale et industrielle a amené le chômage forcé, sans lequel on avait compté. Ou bien, dans l'hypothèse contraire, c'est la maladie, surtout la tuberculose, qu'a engendrée un labeur constant de jour ou de nuit. Dès lors, l'intempérance aidant, la misère a franchi le seuil de la maison, et souvent le pain quotidien s'y est peu à peu raréfié jusqu'à complète disparition. D'après l'estimation commune, il y a actuellement au Havre plus de 12.000 ouvriers sans travail ; et je sais des personnes arrivées depuis un mois à peine, qui se trouvent sans aucune ressource.

« On devine, par suite, le va et vient interrompu entre le bureau de bienfaisance et la demeure de M. l'aumônier des Bretons, dont le cœur, surabondant de générosité, est soumis, de ce fait, à une dure épreuve. « Témoin impuissant d'une pareille détresse, disait en 1898 ce prêtre zélé au Congrès de Saint-Brieuc, je me suis surpris plus d'une fois à souhaiter que le bon saint Antoine de Padoue, qui récolte en Bretagne de si abondantes aumônes, inspirât aux charitables donateurs la pensée d'en réserver une petite part pour les malheureux Bretons du Havre. »

« La situation est-elle moins défavorable au point de vue religieux ? Les bretons employés le sont principalement dans les chantiers comme hommes de peine, ou à bord des paquebots. Or, au chantier, c'est la plus complète indifférence que rencontre le nouveau venu : Dieu n'est pas tout à fait l'ennemi, mais l'inconnu dont les occupations quotidiennes ne permettent guère de se soucier. Et c'est, très souvent, sept jours par semaine qu'il faudra vivre dans ce milieu. A bord des grands navires de commerce, conditions encore plus désavantageuses. Le mépris des commandements divins y est ordinairement à l'ordre du jour ; et c'est un fait avéré que actions et conversations sont frappées au coin d'un profond dédain pour nos croyances.

« Le matelot est-il à terre et l'ouvrier sans emploi, c'est un autre danger contre lequel ils ont à se précautionner. Je veux parler du prosélytisme incessant que fait, dans les quartiers habités par les émigrés, un soi-disant évangéliste breton bretonnant. Mais passons.... ; car il me tarde d'annoncer qu'en dépit de ces nombreux obstacles, le bien s'opère, non pas certes facilement ni rapidement, mais en revanche avec une indiscutable sûreté.

« De 1896 à 1898, 1,200 Bretons émigrés à peine remplissaient

le devoir pascal. Cette année, plus de 2,000 se sont approchés des sacrements. Les brebis égarées reviennent peu à peu au bercail ; et dès lors, consolante constatation, elles ne l'abandonnent plus. Car ils ne se contentent pas d'être des demi-chrétiens, les fidèles de M. l'abbé Gallic. Assidus aux réunions du dimanche à Saint-François, du Carême à Saint-Nicolas, ils offrent aux Havrais un sujet de continuelle édification. Sarcasmes et railleries se heurtent désespérément contre leur ténacité bretonne : et, véritables modèles de fermeté dans la foi catholique, j'ose dire « qu'ils supporteraient avantageusement la comparaison avec les meilleurs et les plus religieux de notre pays ». N'avons-nous pas vu de ces hommes courageux faire plusieurs kilomètres pour demander la sainte communion, après avoir été occupés la nuit entière, de six heures du soir à six heures du matin, aux travaux fatigants d'une usine !

« Dimanche dernier, la cérémonie dite clôture de la Pâque, a été particulièrement belle et touchante. Nos Bretons, répondant à l'appel de leur aumônier, étaient venus plus nombreux que jamais, et remplissaient l'église Saint-François. Leur attitude suintait la ferveur ; et l'enthousiasme avec lequel ils chantaient à Dieu leur reconnaissance et leurs promesses,

En amzer Bask, em euz kavet ar vuez,
Bennoz, bennoz, mil bennoz d'eoc'h Jesus....
Diouz ar pec'hed e kimiadaon da viken....

disait bien haut la sincérité de leurs sentiments. Est-il besoin d'ajouter que, par son infatigable dévouement, M. l'abbé Gallic est la cheville ouvrière de cet incessant progrès ? Les Bretons ne manqueront pas de lui en savoir gré ; et, à tout le moins, prieront Dieu de répandre sur sa chère œuvre la fécondante rosée de ses grâces et de ses bénédictions. « P. S. »

Œuvre de la Propagation de la Foi. — Le prochain numéro des *Annales de la Propagation de la Foi* va publier le tableau général des recettes de l'Œuvre en 1901. Nous savons dès aujourd'hui que le chiffre des aumônes recueillies durant le dernier exercice est de 6,723,666 fr. 94. Elles s'étaient élevées, en 1900, à 6,848,700 fr. 85 ; c'est donc pour l'exercice actuel une diminution de 120,033 fr. 91.

Grâces à Dieu, notre diocèse ne participe pas à cette baisse, « fâcheuse au milieu des besoins toujours croissant des missions », bien qu'elle s'explique par « le nombre considérable d'œuvres que les circonstances actuelles ont fait éclore et qui, à juste titre, ont demandé leur part dans les largesses de la charité catholique ». Nous avons donc lieu de nous féliciter de l'augmentation, si légère qu'elle soit, du chiffre de nos recettes : 148,007 fr. 50 au lieu de 147,626 fr. 10, soit, en plus, 381 fr. 40. Il nous maintient au 6^e rang parmi les diocèses de France (au 4^e si l'on tient compte de la population), au 8^e parmi les diocèses du monde catholique.

Voici la liste de ceux qui ont donné plus de 100,000 fr. à l'OEuvre en 1901 :

Lyon.	429.613 32
Paris.	234.490 72
Cambrai.	196.200 27
Metz.	190.078 63
Saint-Brieuc.	175.432 60
Nantes.	164.805 60
Strasbourg.	155.422 93
Quimper.	148.007 50
Rennes.	126.676 70
Bayonne.	114.670 60
Boston (Etats-Unis).	104.028 50
Cologne (Allemagne).	100.155 67

Honneur à la France catholique et, en particulier, à la Bretagne qui occupe un si beau rang dans cette statistique de la charité ! Puissions-nous comprendre de plus en plus que le meilleur moyen de conserver chez nous la foi, c'est de contribuer à la répandre chez les infidèles.

— Comme il est d'usage dans notre diocèse, le compte-rendu détaillé des aumônes par paroisses sera envoyé aux associés en même temps que les *Annales* du mois de Mai.

Pèlerinage national à Rome. — Les dates primitivement fixées ont dû, par la force même des choses, être modifiées. Le mois de Juin a donc été choisi. Juin à Rome est très bon et n'offre aucun danger. La seule précaution à prendre est de ne pas sortir de 11 heures du matin à 2 h. 1/2.

Les délais extrêmes pour les inscriptions, tels qu'ils sont indiqués ci-après, doivent être considérés comme *fixés strictement*. Les adhésions de la dernière heure ne pourront, en aucun cas, être admises.

Il ne sera donné aucune suite aux demandes d'inscriptions non accompagnées de la valeur des billets.

Les dames sont admises dans les trains spéciaux, sans aucune restriction.

La Cie d'Orléans accorde une réduction de 50 0/0 aux pèlerins isolés pour rejoindre les trains spéciaux de Paris, sur présentation du billet du train spécial, depuis l'avant-veille du départ de ce train, jusqu'au surlendemain de sa rentrée au point de départ. Il faut indiquer d'avance la gare de départ.

La Cie de l'Ouest accorde une réduction de 40 0/0 aux pèlerins isolés, et de 50 0/0 aux groupes de dix voyageant ensemble. Mais la liste des gares d'origine devra être fournie à la Cie, au moins huit jours à l'avance.

Voici le programme des trains spéciaux et des conditions pour en profiter.

I. Train de Paris. — Départ de Paris, le matin du mardi 10 Juin. — Retour à Paris, le mercredi 18 Juin, à 9 heures du soir, gare de Lyon. Cinq jours à Rome.

Prix du voyage (billet, logement, repas depuis le 11 au 18 inclus, voitures à Rome à l'arrivée et au départ) : 1^{re} classe, **260 fr.**, logement et repas à l'hôtel à Rome ; 2^{me} classe, **159 fr. 80** ; 3^{me} classe, **104 fr.**, à Rome, logement à Sainte-Marthe et repas au Belvédère, pour ces deux classes.

Ciôture irrévocable des listes le 25 Mai.

II. Train de Paris-Est, par la Suisse et le Saint-Gothard. — Départ de Paris, gare de l'Est, le lundi 9 Juin, à midi 25. — Retour à Paris, le vendredi 20 Juin, à 8 h. 40 du matin. Cinq jours à Rome.

Prix du voyage (billet, hôtels, repas, insignes, guide, omnibus) : 2^{me} classe, **264 fr.**, logement et repas à l'hôtel à Rome ; 3^{me} classe, **162 fr. 50**, logement à Sainte-Marthe ou en ville — les chambres se paient d'avance : chambre à un seul lit, 2 fr. 50 ; chambre à plusieurs lits, 2 fr., — et repas au Belvédère.

Dernière limite des inscriptions le 22 Mai.

III. Train de grand parcours ; retour par Assise, Lorette et la Suisse. — Départ de Paris, gare de Lyon, le lundi 9 Juin, vers 2 heures du soir. — Retour à Paris, le samedi soir, 21 Juin. Six jours à Rome.

Prix du voyage complet (billet, repas, logement, voitures, insigne, guide) : 1^{re} classe, **385 fr.** ; 2^{me} classe, **315 fr.**

Le dernier délai pour les inscriptions est irrévocablement fixé au 21 Mai.

Le nombre des places est strictement limité. Le registre sera clos dès que les inscriptions atteindront le chiffre minimum.

On prie MM. les Curés et Recteurs de vouloir bien donner connaissance à leurs paroissiens, au plus tôt, de cette circulaire. — Pour les inscriptions, on devra s'adresser à M. Coat, Curé-Archiprêtre de Saint-Corentin, à Quimper, à partir du 25 Avril.

C.

Union Régionaliste. — Concours de poésie bretonne. — Les organisateurs du concours de poésie bretonne nous prient de compléter sur les deux points suivants le programme que nous avons publié.

1^o *Gwerz*. — On recommande les sujets tirés des *Vies de nos Saints bretons* ; on signale aux poètes, comme intéressant toute la Bretagne, le pèlerinage de *Tro-Breiz* et le culte des Sept-Saints.

2^o *Recueils de mélodies populaires bretonnes inédites*. — Les organisateurs invitent avec instance leurs compatriotes à présenter des *Recueils de mélodies populaires bretonnes inédites*. Si le prochain congrès de l'U. R. B. n'a pas de ressources pour leur décerner des prix cette année, il se propose du moins d'accorder à bref délai des encouragements et des récompenses aux collectionneurs de ces trésors, trop inappréciés, de notre art breton. En contribuant à remettre ces mélodies en l'honneur et en vogue, et en renouvelant, d'après le vrai caractère de notre race, le texte vieilli

de nos chansons, on fait acte de patriote en même temps que d'artiste ; on moralise le peuple et on lui fait aimer son pays. Qu'on nous forme enfin des Bretons qui soient fiers d'être Bretons !

Pensées.

— Quand on ne croit à rien on est prêt à tout faire. Vict. Hugo.

— Souvent l'âme baisse à mesure que les revenus montent.

Em. OLLIVIER.

— Les hommes sont comme les vins ; en vieillissant, les bons s'améliorent, les mauvais s'aggravent.

BIBLIOGRAPHIE

Morts ou vivants ? Suppression et survivance de la Compagnie de Jésus, vient de paraître chez H. OUDIN. — Un volume in-12, 2 fr. 50.

Haïs des uns, exaltés par les autres, jamais indifférents aux peuples parmi lesquels ils ont vécu, les Jésuites s'emparent à nouveau de l'opinion publique. Ils ont abandonné leurs écoles et leurs chapelles, mais ils viennent de franchir les prétoires.

On sent qu'une lutte à mort s'engage entre le pouvoir et ces prêtres, les seuls qui aient osé braver en face, dans leur pays même, la loi qui les visait en frappant les autres pour mieux les atteindre eux-mêmes.

Ce sera sans doute un spectacle peu banal de voir plus de trois mille Français aux prises avec les tribunaux de leur pays. L'ouvrage de M. J. Clavé nous laisse pressentir quel sera le résultat final de cette lutte, si nous devons juger de l'avenir par ce qui s'est une fois passé.

Quoi qu'il doive arriver, le lecteur ne peut manquer de trouver attachantes ces pages nourries de faits et de documents, vivantes surtout d'une poignante actualité.

Catéchisme anti-protestant. Brochure in-16, par demandes et par réponses. Paris, *Librairie des Saints-Pères*, 83, rue des Saints-Pères. Prix 0,20 ; franco 0,25. — Conditions pour la propagande.

Combattre le protestantisme comme opposé non seulement à la religion catholique, mais encore à l'esprit et aux traditions françaises ; le combattre comme favorable aux idées allemandes et anglaises qui s'infiltrèrent par lui dans notre société : tel est le but de cette brochure à répandre surtout au moment de la période électorale.

Librairie J. Salaün, Quimper.

P. VENTURA DE RAULICA

Lectures Spirituelles pour la PASSION de N.-S. JÉSUS-CHRIST
DISPOSÉES PAR P. GOEDERT, E. M.

ONT PARU DANS LA MÊME COLLECTION :

Bourdalo. Temps de l'Avent, 1 vol.

Saint Augustin. Noël et l'Épiphanie, 1 vol.

Bossuet. Préparation au Carême, 1 vol.

Massillon. Carême, 1 vol.

P. Ventura. Passion de N.-S. J.-C., 1 vol.

Louis de Grenade. Fêtes de la T. S. Vierge, 1 vol.

Saint Thomas d'Aquin. Sacrement de l'Autel, 1 vol.

En vente chez GARNIER, Frères, 6, rue des Saints-Pères, Paris. — Chaque volume in-18 : broché, 2 fr. 50 ; reliure souple, 4 fr.

L'Administrateur-Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Évêché.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

SOMMAIRE

I. — Apostolat de la Prière.

II. Lettre apostolique de Notre Saint-Père le Pape Léon XIII.

III. — *Chronique du diocèse* : Offices extraordinaires ; Tournée pastorale (suite) ; Indulgences du Mois de Marie ; Prières pour les élections ; Souscriptions pour la chapelle du Petit-Séminaire de Pont-Croix ; Lesneven ; Institut

catholique d'arts et métiers de Lille.

IV. — Histoire d'une fondation de Mission en Bretagne (fin).

V. — *Nouvelles du Monde catholique* : Rome ; Arras ; Saint-Brieuc ; Prêtres, Sœurs, Martyrs ; Pensées.

VI. — *Bibliographie.*

VII. — *Annonces et avis.*

Offices de la semaine.

Dimanche, 27 Avril. — 4^e Dimanche après Pâques. Office du jour ; semi-double. Blanc.

Vêpres du suivant, avec mémoires du Dimanche et de S. Vital, Martyr.

Lundi, 28. — S. Paul de la Croix, Confesseur. Double. Blanc.

Mardi, 29. — S. Pierre, Martyr. Double. Rouge.

Mercredi, 30. — S^{te} Catherine de Sienne, Vierge. Double. Rouge.

Jeudi, 1^{er} Mai. — S. PHILIPPE ET S. JACQUES, APÔTRES. Double de 2^e classe. Rouge.

Vendredi, 2. — S. Athanase, Évêque, Docteur. Double. Blanc.

Samedi, 3. — INVENTION DE LA SAINTE CROIX. Double de 2^e classe. Rouge.

Dimanche, 4. — 5^e Dimanche après Pâques. TRANSLATION DES RELIQUES DE S. CORENTIN ET DE S. POL DE LÉON.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Plouider du 26 au 30 Avril.

Plourin-Tréguier du 1^{er} au 6 Mai.

Apostolat de la Prière.

LIGUE DE PRIÈRES EN UNION AVEC LE CŒUR DE JÉSUS

Intention générale pour Mai 1902, approuvée et bénie par Notre S.-P. le Pape :

LA CONFIANCE EN MARIE

L'enfant a une confiance absolue en sa mère : une parole d'elle vaut pour lui toutes les raisons ; entre ses bras il se croit à l'abri de tous les dangers. C'est qu'il sent que cette femme, unique pour lui au monde, l'aime plus que tous et est capable pour lui de tous les dévouements.

Et nous qui avons pour mère la Mère de Jésus, comment n'aurions-nous pas confiance en elle ?

Elle nous aime, tous et chacun, comme si nous étions son seul enfant, car son cœur maternel est le plus large de tous les cœurs, après celui de Jésus. Elle nous aime avec une tendresse qu'aucune parole ne peut exprimer. On dit que les mères aiment d'autant plus leurs enfants qu'ils leur ont coûté davantage. Or, nous, qu'avons-nous coûté à MARIE ? le sang de son divin Fils. Avec quelle ardeur ne doit-elle donc pas désirer notre bonheur, surtout notre bonheur éternel, afin que cet incomparable sacrifice ne soit pas stérile !

Personne, sauf Jésus, ne nous a tant aimés. Peut-être même cet amour nous touche-t-il davantage, car c'est un amour de mère, et de plus MARIE est, comme nous, une créature. Jésus nous semble parfois trop au-dessus de nous, car à travers son corps de chair nous voyons resplendir sa divinité ; mais MARIE est fille du même père que nous. Ayons donc confiance en elle.

Cette mère si aimante est, de plus, toute-puissante. Nouveau motif de nous confier entièrement à elle et d'attendre tout de sa bonté. Combien de mères ne peuvent donner à leurs enfants le pain qu'ils leur demandent parce qu'elles sont pauvres, ne peuvent les défendre parce qu'elles sont faibles, ne peuvent les pousser aux honneurs parce qu'elles sont sans crédit. MARIE est mère de grâce et dispensatrice de tous les trésors divins ; MARIE est reine du ciel et nul ne saurait lui résister ; MARIE est mère de Jésus, et Jésus ne lui refuse rien. Ne craignons donc pas d'avoir recours à elle : elle sera toujours assez riche, assez puissante, assez influente pour nous exaucer ; si ce que nous demandons est conforme à la volonté de son divin Fils.

Que cette confiance se manifeste par une communication habituelle et familière de nos pensées, de nos désirs, de nos sentiments, de nos projets, de nos craintes, de nos repentirs, à cette Mère bien-aimée. L'enfant bien né dit tout à sa mère : disons-lui tout, simplement, affectueusement, filialement ; mettons-la de moitié dans toutes nos entreprises ; ne faisons rien sans elle ; traitons-la véritablement en mère et nous pouvons être assurés qu'elle nous traitera réellement en fils.

LETTRE APOSTOLIQUE DE NOTRE SAINT PÈRE LE PAPE LÉON XIII

A TOUS LES PATRIARCHES, PRIMATS, ARCHEVÊQUES ET ÉVÊQUES
DU MONDE CATHOLIQUE (1)

LÉON XIII, PAPE

VÉNÉRABLES FRÈRES, SALUT ET BÉNÉDICTION APOSTOLIQUE

Remerciements à Dieu et à l'Épiscopat.

Parvenu à la vingt-cinquième année de Notre ministère apostolique, et étonné Nous-même de la longueur du chemin qu'au milieu d'âpres et continuels soucis, Nous avons parcouru, Nous Nous sentons tout naturellement porté à élever Notre pensée vers le Dieu à jamais béni, qui, parmi tant d'autres faveurs, a bien voulu Nous accorder un pontificat d'une durée telle qu'on en rencontre à peine quelques-uns de pareils dans l'histoire. C'est donc vers le Père de tous les hommes, vers Celui qui tient dans ses mains le mystérieux secret de la vie, que s'élance, comme un impérieux besoin de Notre cœur, l'hymne de Notre action de grâces. Assurément, l'œil de l'homme ne peut pas sonder toute la profondeur des desseins de Dieu, lorsqu'il a ainsi prolongé au delà de toute espérance Notre vieillesse ; et ici Nous ne pouvons que Nous taire et l'adorer. Mais il y a pourtant une chose que Nous savons bien, c'est que s'il Lui a plu, et s'il Lui plaît de conserver encore Notre existence, un grand devoir Nous incombe : vivre pour le bien et le développement de son Eglise immaculée, la sainte Eglise, et, loin de perdre courage en face des soucis et des peines, lui consacrer le restant de Nos forces jusqu'à Notre dernier soupir.

Après avoir payé le tribut d'une juste reconnaissance à Notre Père céleste, à qui soient honneur et gloire pendant toute l'éternité, il Nous est très agréable de revenir vers vous par la pensée et de vous adresser la parole, à vous, Vénérables Frères, qui appelés par l'Esprit-Saint à gouverner des portions choisies du troupeau de Jésus-Christ, participez par cela même avec Nous aux luttes et aux triomphes, aux douleurs et aux joies du ministère des Pasteurs. Non, elles ne s'évanouiront jamais de Notre mémoire, les nom-

(1) L'Encyclique « Parvenu à la 25^e année » n'a pas été rédigée d'abord en latin. La rédaction officielle a été faite en français et en italien. — Les sous-titres ne sont pas dans le texte officiel. Ils ont été ajoutés au texte pour guider le lecteur. N. R.

breuses et remarquables preuves de religieuse vénération que vous Nous avez prodiguées au cours de Notre Pontificat, et que vous multipliez encore avec une émulation pleine de tendresse dans les circonstances présentes. Intimement uni à vous déjà par Notre devoir et par Notre amour paternel, ces témoignages de votre dévouement, extrêmement chers à Notre cœur, Nous y ont attaché encore, moins pour ce qu'ils avaient de personnel en ce qui Nous regarde, que pour l'attachement inviolable qu'ils dénotaient à ce Siège apostolique, centre et soutien de tous les autres sièges de la catholicité.

La guerre faite à l'Eglise.

S'il a toujours été nécessaire qu'aux divers degrés de la hiérarchie ecclésiastique tous les enfants de l'Eglise se tinsent jalousement unis dans les liens d'une charité réciproque et dans la poursuite des mêmes desseins, de manière à ne former qu'un cœur et qu'une âme, cette union est devenue de nos jours plus indispensable que jamais. Qui peut ignorer, en effet, l'immense conjuration de forces hostiles qui vise aujourd'hui à ruiner et à faire disparaître la grande œuvre de Jésus-Christ, en essayant avec un acharnement qui ne connaît plus de limites, dans l'ordre intellectuel, de ravir à l'homme le trésor des vérités célestes, et, dans l'ordre social, de déraciner les plus saintes, les plus salutaires institutions chrétiennes ? Mais tout cela, vous en êtes vous-mêmes frappés tous les jours, vous qui Nous avez plus d'une fois exprimé vos préoccupations et vos angoisses, en déplorant la multitude de préjugés, de faux systèmes et d'erreurs qu'on sème impunément au milieu des foules. Que de pièges ne tend-on point de tous côtés aux âmes croyantes ? Que d'obstacles ne multiplie-t-on pas pour affaiblir et, autant que possible, pour annihiler la bienfaisante action de l'Eglise ? Et, en attendant, comme pour ajouter la dérision à l'injustice, c'est l'Eglise elle-même qu'on accuse de ne pas savoir recouvrer sa vertu antique, et d'être impuissante à endiguer le torrent de passions débordées qui menace de tout emporter !

Nous voudrions bien vous entretenir, Vénérables Frères, d'un sujet moins triste et qui fût en harmonie plus grande avec l'heureuse circonstance qui Nous incline à vous parler. Mais rien ne comporte un pareil langage, ni les graves épreuves de l'Eglise, qui appellent avec instance un prompt secours, ni les conditions de la société contemporaine qui, déjà fortement travaillée au point de vue moral et matériel, s'achemine vers des destinées encore pires par l'abandon des grandes traditions chrétiennes : une loi de la Providence, confirmée par l'histoire, prouvant qu'on ne peut pas porter atteinte aux grands principes religieux, sans ébranler en même temps les bases de l'ordre et de la prospérité sociale. Dans ces circons-

tances, pour permettre aux âmes de reprendre haleine, pour les réapprovisionner de foi et de courage, il Nous paraît opportun et utile de considérer attentivement, dans son origine, dans ses causes, dans ses formes multiples, l'implacable guerre que l'on fait à l'Eglise et, en en dénonçant les funestes conséquences, d'en assigner les remèdes. Que Notre parole résonne donc bien haut, quoiqu'elle doive rappeler des vérités affirmées d'autres fois déjà ; qu'elle soit entendue non seulement par les fils de l'unité catholique, mais encore par les dissidents et même par les infortunés qui n'ont plus la foi ; car ils sont tous enfants du même Père, tous destinés au même bien suprême ; quelle soit accueillie enfin comme le testament qu'à la faible distance où nous sommes des portes de l'éternité, Nous voulons laisser aux peuples comme un présage du salut que Nous désirons pour tous.

De tout temps, la sainte Eglise du Christ a eu à combattre et à souffrir pour la vérité et pour la justice. Instituée par le divin Rédempteur lui-même pour propager dans le monde le règne de Dieu, elle doit conduire, aux clartés de la loi évangélique, l'humanité déchue vers ses immortelles destinées, c'est-à-dire la faire entrer en possession des biens sans fin que Dieu nous a promis, à la hauteur desquels nos seules forces ne nous permettent pas de monter : céleste mission, dans l'accomplissement de laquelle elle ne pouvait que se heurter aux innombrables passions reçues de l'antique déchéance et de la corruption qu'elle a engendrée, orgueil, cupidité, amour effréné des jouissances matérielles, vices et désordres qui en découlent et qui ont tous rencontré dans l'Eglise le frein le plus puissant.

Le fait de ces persécutions ne doit pas nous étonner ; ne nous ont-elles pas été prédites par le divin Maître, et ne savons-nous pas qu'elles dureront autant que le monde ? Que dit, en effet, le Sauveur à ses disciples, lorsqu'il les envoya porter le trésor de sa doctrine à toutes les nations ? Personne ne l'ignore : « Vous serez poursuivis de ville en ville, à cause de mon nom ; vous serez haïs et méprisés, vous serez traduits devant les tribunaux et condamnés aux derniers des châtiments. » Et pour les encourager à supporter de telles épreuves, il se donna lui-même en exemple : « Si le monde vous hait, sachez qu'il m'a haï avant vous, tout le premier. » *Si mundus vos odit, scitote quia me priorem vobis odio habuit* (1). Voilà les joies, voilà les récompenses qu'ici bas le divin Sauveur nous promet.

Les raisons des haines contre l'Eglise.

Quiconque juge sainement et simplement des choses ne pourra jamais découvrir la raison d'une pareille haine. Qui

(1) Joan., xv, 18.

donc le divin Rédempteur avait-il jamais offensé, ou en quoi avait-il démérité ? Descendu sur cette terre sous l'impulsion d'une charité infinie, il y avait enseigné une doctrine sans tache, consolatrice et on ne peut mieux faite pour unir fraternellement tous les hommes dans la paix et dans l'amour. Il n'avait convoité ni les grandeurs de ce monde, ni ses honneurs, et n'avait usurpé sur le droit de personne : bien au contraire, on l'avait vu indéfiniment compatissant pour les faibles, pour les malades, pour les pauvres, pour les pécheurs, pour les opprimés ; en sorte qu'il n'avait passé dans la vie que pour semer à pleines mains parmi les hommes ses divins bienfaits. Ce fut donc un pur excès de malice de la part de ces hommes, excès d'autant plus lamentable qu'il était plus injuste, et, suivant la prophétie de Siméon, le Sauveur devint le signe de la contradiction sur cette terre : *Signum cui contradicetur* (1).

Faut-il s'étonner dès lors si l'Eglise catholique, qui est la continuatrice de la mission divine de Jésus-Christ et l'incorruptible gardienne de sa vérité, n'a pas pu échapper au sort du Maître ? Le monde ne change pas ; à côté des enfants de Dieu, se trouvent toujours les séides du grand ennemi du genre humain, de celui qui, rebelle au Très-Haut dès le principe, est appelé dans l'Evangile le prince de ce monde. Et voilà pourquoi, en face de la loi divine et de qui la lui présente au nom de Dieu, ce monde sent bouillonner et se soulever en lui, dans un orgueil sans mesure, un esprit d'indépendance auquel il n'a aucun droit ! Ah ! que de fois, avec une cruauté inouïe, avec une impudente injustice et pour la perte évidente de la société, que de fois, dans les époques les plus agitées, les ennemis de l'Eglise ne se sont-ils par formés en colonnes profondes pour renverser l'œuvre divine !

La persécution dans tous les temps.

Un genre de persécution restait-il sans succès ? Ils essayaient d'un autre. Pendant trois grands siècles, l'empire romain, abusant de la force brutale, parsema toutes ses provinces des cadavres de nos martyrs et empourpra de leur sang chacune des mottes de terre de cette ville sacrée. Puis l'hérésie, tantôt sous un masque et tantôt le visage à découvert, recourt aux sophismes et à des artifices perfides, afin de briser l'harmonie de l'Eglise et son unité. Comme une tempête dévastatrice, se déchaînèrent ensuite, du Nord les barbares, et du Midi l'islamisme, laissant partout derrière elle des ruines dans un immense désert. Ainsi se transmettait de siècle en siècle le triste héritage de haine sous lequel l'Epouse du Christ était accablée. Alors vint un césarisme, soupçonneux autant que puissant, jaloux de la grandeur d'autrui,

quelque développement qu'il eût d'ailleurs donné à la sienne, et qui se reprit à livrer d'incessants assauts à l'Eglise pour faire main basse sur ses droits et pour fouler aux pieds sa liberté. Le cœur saigne à voir cette Mère si souvent assiégée par les angoisses et par d'inexprimables douleurs ! Cependant, triomphant de tous les obstacles, de toutes les violences et de toutes les tyrannies, elle plantait toujours de plus en plus largement ses tentes pacifiques, elle sauvait du désastre le glorieux patrimoine des arts, de l'histoire, des sciences et des lettres et, en faisant pénétrer profondément l'esprit de l'Evangile dans toute l'étendue du corps social, elle créait de toutes pièces la civilisation chrétienne, cette civilisation à qui les peuples soumis à sa bienfaisante influence doivent l'équité des lois, la douceur des mœurs, la protection des faibles, la pitié pour les pauvres et les malheureux, le respect des droits et de la dignité de tous les hommes et, par là même, autant du moins que cela est possible au milieu des fluctuations humaines, ce calme dans la vie sociale qui dérive d'un accord sage entre la justice et la liberté.

La Réforme.

Ces preuves de la bonté intrinsèque de l'Eglise sont aussi éclatantes et sublimes qu'elles ont de durée. Et cependant, comme au moyen âge et durant les premiers siècles, dans des temps plus voisins du nôtre nous voyons cette Eglise assaillie, d'une certaine façon au moins, plus durement et plus douloureusement que jamais. Par suite d'une série de causes historiques bien connues, la prétendue Réforme leva au xvi^e siècle l'étendard de la révolte, et, résolue à frapper l'Eglise en plein cœur, elle s'en prit audacieusement à la Papauté : elle rompit le lien si précieux de l'antique unité de foi et d'autorité qui, centuplant bien souvent la force, le prestige, la gloire, grâce à la poursuite harmonieuse des mêmes desseins, réunissait tous les peuples sous une seule houlette et un seul pasteur, et elle introduisit ainsi dans les rangs chrétiens un principe funeste de lamentable désagrégation.

Ce n'est pas que Nous prétendions affirmer par là que, dès le début même du mouvement, on eût en vue de bannir le principe du christianisme du sein de la société ; mais en refusant, d'une part de reconnaître la suprématie du siège de Rome, cause effective et lien de l'unité, et en proclamant de l'autre le principe du libre examen, on ébranlait jusque dans ses derniers fondements le divin édifice, et on ouvrait la voie à des variations infinies, aux doutes et aux négations sur les matières les plus importantes, si bien que les prévisions des novateurs eux-mêmes furent dépassées.

(1) Luc., II, 34.

Le philosophisme.

Le chemin était ouvert : alors surgit le philosophisme orgueilleux et railleur du XVIII^e siècle, et il va plus loin. Il tourne en dérision le recueil sacré des Ecritures et il rejette en bloc toutes les vérités divinement révélées, dans le but d'en arriver finalement à déraciner de la conscience des peuples toute croyance religieuse et à y étouffer jusqu'au dernier souffle l'esprit chrétien. C'est de cette source que découlèrent le rationalisme et le panthéisme, le naturalisme et le matérialisme ; systèmes funestes et délétères qui réinstaurèrent, sous de nouvelles apparences, des erreurs antiques déjà victorieusement réfutées par les Pères et par les Docteurs de l'Eglise, en sorte que l'orgueil des siècles modernes, par un excès de confiance dans ses propres lumières, fut frappé de cécité, et, comme le paganisme, ne se nourrit plus que de rêveries, même en ce qui concerne les attributs de l'âme humaine et les immortelles destinées qui constituent son privilège glorieux.

L'incrédulité contemporaine.

La lutte contre l'Eglise prenait ainsi un caractère de gravité plus grande que par le passé, non moins à cause de la véhémence des attaques qu'à cause de leur universalité. L'incrédulité contemporaine ne se borne pas, en effet, à révoquer en doute ou à nier telle ou telle vérité de foi. Ce qu'elle combat, c'est l'ensemble même des principes que la révélation consacre et que la vraie philosophie soutient ; principes fondamentaux et sacrés qui apprennent à l'homme le but suprême de son passage dans la vie, qui le maintiennent dans le devoir, qui versent dans son âme le courage et la résignation et qui, en lui promettant une incorruptible justice et une félicité parfaite au delà de la tombe, le forment à subordonner le temps à l'éternité, la terre au ciel. Or, que mettait-on à la place de ces préceptes, réconforts incomparables fournis par la foi ? Un effroyable scepticisme qui glace les cœurs et qui étouffe dans la conscience toutes les aspirations magnanimes.

Des doctrines aussi funestes n'ont que trop passé, comme vous le voyez, ô Vénérables Frères, du domaine des idées dans la vie extérieure et dans les sphères publiques. De grands et puissants Etats vont sans cesse les traduisant dans la pratique, et ils s'imaginent ainsi faire œuvre de civilisation et prendre la tête du progrès. Et, comme si les pouvoirs publics ne devaient pas ramasser en eux-mêmes et refléter tout ce qu'il y a de plus sain dans la vie morale, ils se sont tenus pour affranchis du devoir d'honorer Dieu publiquement, et il n'advient que trop souvent qu'en se vantant de rester indifférents en face de toutes les religions, de fait ils font la guerre à la seule religion instituée par Dieu.

Funestes conséquences pour la société.

Ce système d'athéisme pratique devait nécessairement jeter, et de fait a jeté une perturbation profonde dans le domaine de la morale ; car, ainsi que l'ont entrevu les sages les plus fameux de l'antiquité païenne, la religion est le fondement principal de la justice et de la vertu. Quand on rompt les liens qui unissent l'homme à Dieu, législateur souverain et juge universel, il ne reste plus qu'un fantôme de morale : morale purement civile, ou, comme on l'appelle, indépendante, qui, faisant abstraction de toute raison éternelle et des lois divines, nous entraîne inévitablement et par une pente fatale à cette conséquence dernière, d'assigner l'homme à l'homme comme sa propre loi. Incapable dès lors de s'élever sur les ailes de l'espérance chrétienne jusque vers les biens supérieurs, cet homme ne cherche plus qu'un aliment matériel dans l'ensemble des jouissances et des commodités de la vie ; en lui s'allument la soif des plaisirs, la cupidité des richesses, l'âpre désir des gains rapides et sans mesure, doive la justice en souffrir ; en lui s'enflamment en même temps toutes les ambitions et je ne sais quelle avidité fiévreuse et frénétique de les satisfaire, même d'une manière illégitime ; en lui enfin s'établissent en maîtres le mépris des lois et de l'autorité publique et une licence de mœurs qui, en devenant générale, entraîne avec soi un véritable déclin de la société.

Mais peut-être exagérons-Nous les tristes conséquences des troubles douloureux dont Nous parlons ? Non, car la réalité est là, à notre portée, et elle ne confirme que trop Nos déductions. Il est manifeste, en effet, que, si on ne les raffermirait pas au plus tôt, les bases mêmes de la société vont chanceler et qu'elles entraîneront dans leur chute les grands principes du droit et de la morale éternelle.

C'est de là que proviennent les graves préjudices qu'ont eu à souffrir toutes les parties du corps social, à commencer par la famille. Car, l'Etat laïque, sans se souvenir de ses limites, ni du but essentiel de l'autorité qu'il détient, a porté la main sur le lien conjugal pour le profaner, en le dépouillant de son caractère religieux ; il a entrepris autant qu'il le pouvait sur le droit naturel qu'ont les parents en ce qui concerne l'éducation des enfants ; et, dans plusieurs endroits, il a détruit la stabilité du mariage, en donnant à la licenciense institution du divorce une sanction légale. Or, chacun sait les fruits que ces empiétements ont portés : ils ont multiplié au delà de toute expression des mariages ébauchés seulement par de honteuses passions et, par suite, se dissolvant à bref délai, en dégénérant, tantôt en luttes tragiques, tantôt en scandaleuses infidélités ! Et Nous ne disons rien des enfants, innocente descendance qu'on néglige, ou qui se pervertit, ici au spectacle des mauvais exemples des parents, et là sous l'effet du poison

que l'Etat, devenu officiellement laïque, lui verse tous les jours.

Avec la famille, l'ordre social et politique est, lui aussi, mis en danger, surtout par les doctrines nouvelles, qui, assignant à la souveraineté une fausse origine, en ont corrompu par là même la véritable idée. Car si l'autorité souveraine découle formellement du consentement de la foule et non pas de Dieu, principe suprême et éternel de toute puissance, elle perd aux yeux des sujets son caractère le plus auguste et elle dégénère en une souveraineté artificielle qui a pour assiette des bases instables et changeantes, comme la volonté des hommes dont on la fait dériver. Ne voyons-nous pas aussi les conséquences de cette erreur dans les lois ? Trop souvent, en effet, au lieu d'être la *raison écrite*, ces lois n'expriment plus que la puissance du nombre et la volonté prédominante d'un parti politique. C'est ainsi qu'on caresse les appétits coupables des foules et qu'on lâche les rênes aux passions populaires, même lorsqu'elles troublent la laborieuse tranquillité des citoyens, sauf à recourir ensuite, dans les cas extrêmes, à des répressions violentes où l'on voit couler le sang.

Les principes chrétiens répudiés, ces principes qui sont si puissamment efficaces pour sceller la fraternité des peuples et pour réunir l'humanité tout entière dans une sorte de grande famille, peu à peu a prévalu dans l'ordre international un système d'égoïsme jaloux, par suite duquel les nations se regardent mutuellement, sinon toujours avec haine, du moins certainement avec la défiance qui anime des rivaux. Voilà pourquoi, dans leurs entreprises, elles sont facilement entraînées à laisser dans l'oubli les grands principes de la moralité et de la justice et la protection des faibles et des opprimés. Dans le désir qui les aiguillonne d'augmenter indéfiniment la richesse nationale, les nations ne regardent plus que l'opportunité des circonstances, l'utilité de la réussite et la tentante fortune des faits accomplis, sûres que personne ne les inquiétera ensuite au nom du droit, et du respect qui lui est dû. Principes funestes, qui ont consacré la force matérielle comme la loi suprême du monde, et à qui l'on doit imputer cet accroissement progressif et sans mesure des préparatifs militaires, ou cette paix armée comparable aux plus désastreux effets de la guerre, sous bien des rapports au moins.

Cette confusion lamentable dans le domaine des idées a fait germer au sein des classes populaires l'inquiétude, le malaise et l'esprit de révolte ; de là une agitation et les désordres fréquents qui préludent à des tempêtes plus redoutables encore. La misérable condition d'une si grande partie du menu peuple, assurément bien digne de relèvement et de secours, sert admirablement les desseins d'agitateurs pleins de finesse, et en particulier ceux des factions socialistes, qui, en prodiguant aux classes les plus humbles de folles promesses, s'acheminent vers l'accomplissement des plus effrayants desseins.

(A suivre.)

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Œuvres recommandées.

- I. Les élections législatives.
- II. Les retraites de première Communion et de Confirmation.
- III. KERSAINT-PLABENNEC. — Mission, du 20 Avril au 3 Mai. Président, la 2^e semaine, M. Iliou, chanoine honoraire, curé de Plougastel-Daoulas.

Offices extraordinaires.

Quimper. — CATHÉDRALE DE SAINT-CORENTIN. — Demain, vendredi, fête de saint Marc, la procession sort de la Cathédrale à 9 heures, et se rend à la chapelle de Saint-Marc, où l'on chante la messe.

La neuvaine pour les élections se continuera demain et samedi ; les prières ont lieu à 7 h. 3/4 du soir. Les chaises sont gratuites.

Dimanche 27, pour clore cette neuvaine, le Saint-Sacrement sera exposé à partir de la grand'messe jusqu'après Vêpres.

Mercredi, 30 Avril, à 7 h. 3/4 du soir, ouverture du mois de Marie. Tous les jours du mois, à la même heure, récitation du chapelet : le *dimanche* et le *jeudi*, instruction et bénédiction du Très Saint-Sacrement ; les autres jours, lecture.

— ÉGLISE SAINT-MATHIEU. — *Dimanche prochain, 27 Avril*, à l'occasion des élections législatives, exposition du T. Saint-Sacrement depuis le commencement de la grand'messe, jusqu'après les Vêpres.

Mercredi, 30 Avril, à 7 h. 3/4 du soir, ouverture du mois de Marie. Durant le mois, les exercices auront lieu tous les soirs, à 7 h. 3/4, excepté le *dimanche* où ils suivront immédiatement les Vêpres. Bénédiction du Saint-Sacrement les *dimanches, mercredis* et *vendredis*. Tous les *mercredis*, instruction ; les autres jours, lecture.

— ÉGLISE DE NOTRE-DAME DE LOC-MARIA. — *Dimanche prochain*, le Saint-Sacrement restera exposé depuis 9 heures du matin jusqu'à la fin des Vêpres qui se chantent à 2 heures.

TABLEAU DE LA VISITE PASTORALE ET DE LA CONFIRMATION pendant la semaine.

(La Confirmation se donne, soit le matin soit le soir, dans la paroisse indiquée la première ; la seconde est convoquée.)

	Matin.	Soir.
Avril.		
Lundi, 28 . .	Plouyé	Collorec.
Mardi, 29 . .	Plonévez-du-Faou. Le Cloître-Pleyben	Loqueffret. Lannédern.
Mercredi, 30.	Brasparts. Saint-Rivoal	Lopérec.
Mai.		
Jeudi, 1 ^{er} . .	Pleyben	Lennon.
Vendredi, 2.	Gouézec. Lothey	Edern.
Samedi, 3 . .	Concarneau.	

Indulgences attachées aux exercices du Mois de Marie. — 1^o *Trois cents jours*, chaque jour du mois, pour les fidèles qui honorent la Sainte Vierge, en public ou en particulier, par des hommages, des prières ou d'autres actes de vertu. 2^o *Indulgence plénière* une fois dans le mois, au jour de leur choix — qui

peut être même le 1^{er} jour de Juin —, où, vraiment repentants, confessés et communies, ils prieront aux intentions du Souverain Pontife (Pie VII, 18 Juin 1822; Pie IX, 8 Août 1859).

Prières pour les élections. — La plupart des Evêques de France ont prescrit ou autorisé des prières publiques à l'occasion du renouvellement de la Chambre. Les fidèles, comprenant la gravité de la situation présente et l'importance exceptionnelle des prochaines élections, ont répondu avec empressement à l'appel de leurs pasteurs.

Pour ce qui est de Quimper, la neuvaine faite à la Cathédrale a été suivie depuis le premier jour par une foule nombreuse et recueillie. Nous aimons à croire que, dimanche, les adorateurs seront plus nombreux encore devant le Saint-Sacrement exposé... Tous ne peuvent pas voter, mais tout le monde peut prier : femmes, enfants, religieuses, infirmes, malades, il n'est personne qui ne puisse fournir cette contribution — ce n'est pas, on ne saurait trop le redire, la moins efficace — au salut de la Patrie. Unissons donc nos efforts et nos prières pour que, selon la parole de Léon XIII aux Evêques du Brésil, « le suffrage élise des hommes qui au souci des intérêts publics joignent le légitime souci de la Religion. »

Souscriptions pour la Chapelle du Petit-Séminaire de Pont-Croix.

(16^e LISTE).

Souscriptions recueillies à l'Evêché.

Montant des listes précédentes	20.545 fr 30
M. le Recteur de Locmélard	15 »
M. Diraison, curé de Lanmeur	100 »
M. le Recteur de Landudec et quelques paroissiens	35 »
Anonyme	40 »
Le Clergé de Saint-Marc	150 »
M. Mesguen, recteur de Plouider	20 »
M. le Recteur de Goulven	50 »
Un paroissien	5 »
Saint-Thégonnec, paroisse et clergé. — (M. l'abbé Quiniou a versé 50 francs à Pont-Croix)	400 »
Anonyme de Quimper, <i>ad maiorem Dei gloriam</i>	100 »
M. Le Coz, recteur de Penmarc'h	60 »
Quelques paroissiens	8 »
TOTAL	21.228 fr 30

LESNEVEN. — Retraite bretonne de femmes, du 12 au 19 Avril. — 32 paroisses, 94 retraitantes. — Plouguerneau, 19; Lesneven, 6; Kerlouan, 5; Plougastel, 5; Lannilis, 5; Plabennec, 4; Guipavas, 4; Plouvien, 4; Landerneau, 3; Bourg-Blanc, 3; Milizac, 3; Lanhouarneau, 3; Saint-Pierre-Quilbignon, 3; Saint-Divy, 2; Plouguin, 2; Plougar, 2; Plondaniel, 2; Plouzané, 2; Plouédern, 2; Plounévez-Lochrist, 2; Plourin, 2; Commana, 1; Ploudiry, 1; Lambézellec, 1; Saint-Vougay, 1; Goulven, 1; Lanarvily, 1; Landéda, 1; Le Folgoat, 1; Saint-Renan, 1; Plouneour-Trez, 1; Bodilis, 1.

Institut catholique d'arts et métiers de Lille. — On rappelle que les demandes d'admission au prochain concours doivent être faites avant le 1^{er} mai. Prière d'adresser les pièces requises à M. le Directeur, 6, rue Auber, Lille. Aux personnes qui ne connaîtraient pas de façon suffisante l'organisation de cet Institut, l'administration, dès qu'on lui en fera la demande, s'empressera d'adresser le *Bulletin* qui donnera tous les renseignements désirables.

Histoire d'une fondation de Mission en Basse-Bretagne au XVIII^e siècle (1730-1742). (Fin.)

Mademoiselle du Curru fut-elle entièrement convaincue par ces raisons ? Nous ne voudrions pas l'affirmer ; elle écrivit néanmoins le « petit mot favorable » demandé. Il était d'ailleurs manifeste qu'elle voulait avant tout le bien et que, dans ses réclamations, si l'expression avait dépassé sa pensée, elle n'avait nullement l'intention de blesser les RR. PP. Jésuites. Le Père Corret le comprit et, pour lui donner satisfaction dans la mesure du possible, sans faire de contrat légal, il lui délivra une copie conforme d'un passage des registres qui constituait, en réalité, une reconnaissance écrite de la fondation.

« *Extrait des Registres de la Mission du Collège de Quimper.*
Dans les comptes de l'année 1730 et 1731, pag. 35 :

« Recette :

« . . . De Mademoiselle de Curru mille six livres.

« Dépense :

« . . . Employé pour congément de Kerampennec, pour faire à la Mission cinquante livres de rente . . . mille six livres.

« Charge :

« Une Mission tous les dix ans sur les terres de M. le Marquis de La Roche. Mademoiselle du Curru sa sœur a donné pour cette Mission mille six livres ; qui font cinquante livres de rente par an sur la métairie de Kerampennec en Locamand (1).

(1) Kerampennec, aujourd'hui dans la paroisse de La Forêt-Fouesnant, comme l'ancien prieuré de Locamand, qui était, au XVIII^e siècle, la maison de campagne des PP. Jésuites du Collège de Quimper. N. R.

« Et Mademoiselle du Curru veut que cette mission se fasse à Laz en Cornouailles et à Melisac en Léon tour à tour.

« Thomas-Olivier CORRET, de la Compagnie de Jésus.

« A Quimper ce 24^e May mil sept cent quarante-deux. »

Cette pièce, jointe aux lettres relatives à la Mission que nous venons de reproduire, fut précieusement conservée par la fondatrice et, conformément à ses dernières volontés, remises à sa famille avec le billet suivant dont nous respectons scrupuleusement l'orthographe :

« Je veux qu'après ma mort ces lettres au nombre de 5 touchant la Mission que j'ay fondé au college des peres jésuite de Quimper soit gardé dans les archives des possesseurs de nos terres afin qu'ils veillent à ce qu'elle soit faite exactement tant à laz qu'à milizac comme il y est marqué. A rennes ce 2^e juin 1742 luce Corentine de Kernezne du Curru. »

Mademoiselle du Curru mourut cinq ans après ; du moins, c'est en 1747 que Madame la Marquise de La Roche, « mère de la fene Melle du Curru », jugeant avec raison que le soin de s'entendre avec les Pères Jésuites au sujet de la Mission fondée par sa fille appartenait plutôt aux prêtres, remit les lettres au Recteur de Laz pour être « déposées dans les archives de cette paroisse ». Les « délibérateurs nommés pour la présente année 1747, en la dite paroisse de Laz, où présidoit M. le Recteur, » se réunirent et, après avoir pris connaissance des pièces du dossier (énumérées très exactement dans la délibération), ordonna « que les dits papiers et lettres seroient déposés en nos archives pour y avoir recours quand besoin sera, et pour faire exécuter la dite fondation suivant son esprit et dans les tems convenables, lequel dépôt a été fait en l'endroit et aux dites archives, en présence des soussignés qui remercient Madame la Marquise de La Roche de leur assurer un si grand bien spirituel. »

Copie des mêmes pièces fut déposée aux archives « de la trêve de Saint-Goazec, pour servir tant à M. le Curé, Messieurs les prestres et aux treviens d'instruction pour la dite Mission, afin que les uns et les autres aient la bonté de veiller à ce qu'elle soit faite en temps et lieu... »

De plus, pour que tous les fidèles aient connaissance de « leurs droits », la « bannière de la Mission fondée par Melle du Curru » devait être faite « chaque année, tant à Laz qu'au bourg trévia de Saint-Goazec, du haut de la croix à l'issue de la grand'messe, le jour de la Chandeleur » (2 Février)...

Pareille communication du dossier concernant la Mission fut faite, sans doute, à la paroisse de Milizac, intéressée au même titre que Laz.

Ici s'arrêtent nos documents. La paroisse de Milizac eut-elle la Mission en 1752 ? Nous l'ignorons. Ce « bien spirituel » fut-

il accordé une deuxième fois (1) à la paroisse de Laz ? C'est peu probable. En effet, dans la seconde moitié du XVIII^e siècle, le Parlement de Rennes « toujours plus ou moins hostile, défendit par arrêt les Missions et les retraites où la Bretagne avait tant de fois trouvé son salut... Puis éclatèrent contre les Jésuites ces haines acharnées qui devaient aboutir à leur suppression (1762), suivie elle-même de près par la Révolution française (2) ».

NOUVELLES DU MONDE CATHOLIQUE

ROME. — L'affluence de prélats, de prêtres séculiers et réguliers, de pèlerins de toutes conditions et de toutes nationalités, est telle qu'on se croirait encore dans l'année du grand jubilé.

Chaque jour, il y a des solennités spéciales dans les églises régionales ou nationales des divers groupes de pèlerins. C'est ainsi qu'il y a eu une grande solennité en l'église nationale de Santa Maria dell' anima pour les pèlerins suisses et les autres pèlerins de langue allemande.

Il y a eu aussi une grande solennité à la nouvelle église, dédiée à saint Joachim, le patron du Pape, et élevée aux Prati del Castello, derrière le château de Saint-Ange.

Dimanche dernier, le Souverain Pontife a reçu, dans la salle Ducale, le pèlerinage suisse, auquel s'étaient joints de nombreux Alsaciens, qui ont ainsi repris une vieille tradition ; car la juridiction du diocèse de Bâle s'étendait, avant la Révolution, sur toute la haute Alsace.

A ces pèlerins s'étaient jointes les familles suisses, établies au Vatican et dans le quartier suisse, de sorte que plus de 1,200 personnes étaient réunies dans la salle Ducale.

Le pèlerinage du diocèse d'Amiens, comprenant 500 personnes, arrivé à Rome le 19, a été reçu mardi par le Saint-Père.

En même temps qu'il reçoit les groupes de pèlerins, le Pape continue ses audiences rotales ordinaires et les audiences spéciales qu'il accorde à des personnages isolés. Le *Figaro*, peu suspect d'optimisme en pareille matière, dit à ce sujet :

(1) La mission donnée en 1742 est mentionnée au registre paroissial (qui se trouve à la mairie de Laz) par une courte note marginale confirmant la date d'ouverture annoncée par le P. Corret, c'est-à-dire le 3 Juin qui était cette année le dimanche de la Trinité. N. R.

(2) P. X. Séjourné, *Histoire du P. Maunoir*, II, 331-332. — Le Père Corret, neveu du P. Guillaume Le Roux et oncle du premier grenadier de France, était encore, au moment de la suppression de la Compagnie de Jésus, supérieur des missions de Basse-Bretagne. Il se réfugia alors à Paris, sous la protection de son vaillant archevêque Christophe de Beaumont. Pendant 20 ans encore, de la maison royale de l'Enfant Jésus qui lui donna asile, il continua à exercer, à Paris et hors de Paris, l'apostolat auquel il avait été appliqué lorsqu'il était missionnaire à Quimper. (P. Séjourné, *Op. cit.* II, 350).

« Léon XIII paraissait en parfaite santé, bien que toute la semaine il ait reçu des pèlerinages et accordé de nombreuses audiences particulières. Ces fatigues n'ont pas prise sur lui et l'activité semble le rajeunir.

« L'auguste vieillard étonne absolument tout le monde. »

ARRAS. — Abjuration d'une reine. — Le 22 Avril dernier, M. l'abbé Soulange-Bodin, curé de N.-D. de Plaisance (Paris), a reçu dans la chapelle des sœurs Franciscaines, à Berck-Plage (Pas-de-Calais), l'abjuration de S. M. la reine Nathalie de Serbie, qui a quitté le schisme grec pour entrer dans l'Eglise catholique.

On croit que l'abjuration de la reine Nathalie aura un grand retentissement en Serbie et en Herzégovine, où un grand nombre de schismatiques paraissent de plus en plus résolus à revenir à l'unité catholique, si ardemment désirée par Sa Sainteté Léon XIII.

SAINT-BRIEUC. — La fête patronale de saint Briec a été célébrée, le dimanche 13 Avril, avec la solennité habituelle. « Chaque année, dit la *Semaine religieuse* diocésaine, quelque trait nouveau donne à notre grand pardon une physionomie spéciale. Déjà nous avions annoncé le don généreux de M. le chanoine Douillet, qui a complété la série des sept saints de Bretagne en plaçant dans les niches du soubassement de l'autel, à Notre-Dame de la Fontaine, les statues de S. Samson, S. Patern, S. Malo, S. Pol-Aurélien et S. Corentin. La fête de cette année a donc été comme un ressouvenir de l'antique *Tro-Breiz* du moyen âge.

« Mgr Latiéule, évêque de Vannes, assisté de M. l'abbé Brunet, son neveu, chanoine honoraire et secrétaire général de sa chancellerie, avait accepté la présidence de la solennité. Il nous a rappelé qu'il avait été heureux de bénir un monument des sept saints dans l'église Saint-Patern, de sa ville épiscopale... »

Mgr Carmené, archevêque d'Hiéropolis, et le R^me Père Abbé de la Trappe de Thymadeuc (enfant de Saint-Briec) honoraient la fête de leur présence.

M. le chanoine Daniel, archiprêtre de Dinan, a prononcé le panégyrique du saint Patron, développant avec son érudition et son talent connus ces paroles de S. Paul aux Corinthiens : *In Christo Jesu, per Evangelium, ego vos genui...* « L'orateur a terminé son panégyrique par une péroraison tirée de la scène traditionnelle des loups. Les moines sont en fuite; la frayeur a subitement arrêté la psalmodie sur leurs lèvres, et saint Briec reste seul en face d'une troupe de loups aux yeux avides et à la bouche baveuse. D'un geste, il arrête leur fureur sanguinaire. Autour de nous, les loups hurlants, les impies et les sectaires s'ameutent contre le char de l'Eglise pour la dévorer. Jamais, en aucun temps, ils n'ont manifesté de plus sinistres desseins; ils ont déjà commencé la destruction de la vie monastique; ils veulent atteindre la liberté d'enseignement; ils ont ébranlé le foyer chré-

lien, la propriété, tout ce qui est sacré. Supplions notre glorieux patron, saint Briec, qu'il arrête, par sa puissante intercession, la troupe affamée de ces loups haineux; qu'il protège ce peuple qu'il a engendré par l'Evangile au Christ Jésus ! »

Prêtres, sœurs, martyrs. — « Quelles que soient nos fautes et notre dégradation, Dieu ne s'est point retiré du monde et de nous. Nous croyons à la vie d'un peuple chez qui l'impiété railleuse peut tous les jours saisir la Providence en flagrant délit de miracle, d'un peuple qui produit des Sœurs de Charité, des prêtres, des martyrs. Rien de digne et de grand n'est mort là où il reste du sang pour arroser la Croix. »

Ces paroles de Louis Veuillot sont toujours vraies à notre époque si troublée.

Pensées.

— La grande maladie de notre temps est la lâcheté. Toutes les audaces viennent de là, et elles iront loin. On rêve le plus grand crime qui puisse menacer l'ordre social, et il s'accomplira sans que la société résiste. Qui ne résiste pas lorsqu'il s'agit de la cause de Dieu est complice.

LOUIS VEUILLLOT.

— Le malheur des gens du monde est de vouloir faire de toute leur vie une distraction, tandis que la récréation ne doit être qu'un moment accordé au repos pour rétablir l'esprit et lui donner du nerf.

LACORDAIRE.

BIBLIOGRAPHIE

Saint Hilaire, par le R. P. LARGENT, de l'Oratoire, Professeur à la Faculté de théologie de Paris, 1 vol. in-12 de la Collection « les Saints ». Prix : 2 fr. (Librairie VICTOR LECOFFRE, Paris).

Le P. Largent, de l'Oratoire, qui avait donné à la collection des « Saints » un excellent saint Jérôme, lui apporte aujourd'hui la vie d'un autre Père de l'Eglise, du grand saint de l'Aquitaine, de l'illustre évêque de Poitiers, saint Hilaire. Cette fois encore, à l'intérêt d'une vie tourmentée et militante s'unit l'intérêt plus grave qui s'attache à l'histoire du dogme catholique. Toute la partie de ce dogme que saint Hilaire a défendue au milieu des persécutions et qu'il a définitivement triomphé, est exposée ici avec une sûreté facile, on peut même dire élégante et brillante. Des tableaux d'intérieur, des extraits de la correspondance d'Hilaire avec sa fille (car le saint était marié et père de famille quand le peuple l'avait contraint d'accepter l'épiscopat) jettent une note douce dans ce tableau de violents combats et dans la savante réfutation des hérésies.

Mois de Marie du saint Rosaire D'APRÈS L'ENCYCLIQUE DE LÉON XIII SUR LE ROSAIRE, approuvé par Son Eminence le cardinal Richard, archevêque de Paris, par l'abbé G. DE BESSONNES, chapelain de N.-D. des Victoires (Ch. AMAT, éditeur). Prix : 0 fr. 50.

(Librairie J. SALAUN, Quimper).

ÉTUDES

REVUE FONDÉE EN 1856 PAR DES PÈRES DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS

Rue Bonaparte, 82, PARIS.

Sommaire du n° du 20 Avril 1902.

I. Lettre apostolique, par S. S. Léon XIII. — II. L'Invalidité et la Vieillesse de l'ouvrier (Deuxième article), par Charles ANTOINE. — III. L'Œuvre de B. Pinturicchio (Premier article), par Gaston SORTAIS. — IV. L'Autorité divine des livres saints. Méthodes de démonstration (Deuxième article), par Lucien MÉCHINEAU. — V. Un Prédicateur de collège. Arnold de Rugby, par Henri BRÉMOND. — VI. La Paille et la Poutre, par Joseph BURNICHON. — VII. L'Attitude des Congrégations en 1880, par C. de ROCHEMONTEIX. — VIII. Revue des livres. — IX. Notes bibliographiques. — X. Événements de la quinzaine.

LA QUINZAINE, Paris, 45, rue Vaneau. — Dir^r: M. George Fonsegrive

Sommaire du n° du 16 Avril 1902.

Ame saine. Camille VERGNIOL. — Études dantesques : I. Dans la forêt obscure. Lucie FÉLIX FAURE. — La Ligue contre le duel. V. DE MAROLLES. — A propos de l'Alliance franco-russe : L'Interpellation qu'on n'a pas faite (fin). Charles LOISEAU. — Pour le centenaire du « Génie du Christianisme ». Victor GIRAUD. — Un vœu imprudent. JOUBERT. — Poésies : La Barque apostolique ; L'Arbre des Landes. Gustave ZIDLER. — Chronique littéraire : L'Eau courante ; Leurs Figures ; Les Derniers Jours de Pékin. Jean LIONNET. — Chronique politique. X. — Nouvelles scientifiques et littéraires. — Revue des Revues. — Notes bibliographiques.

VÉNÉRABLE LOUIS DE GRENADE

Lectures Spirituelles sur les FÊTES DE LA TRÈS SAINTE VIERGE

DISPOSÉES PAR LE P. GOEDERT, E. M.

ONT PARU DANS LA MÊME COLLECTION :

Bourdaloue. Temps de l'Avent, 4 vol.
Saint Augustin. Noël et l'Épiphanie,
1 vol.

Bossuet. Préparation au Carême, 4 vol.
Saint Thomas d'Aquin. Sacrement de
l'Autel, 4 vol.

S. Chrysostome. Les vertus chrétiennes.
Massillon. Carême, 4 vol.

P. Ventura. Passion de N.-S. J.-C., 4 vol.
Louis de Grenade. Fêtes de la T. S.
Vierge, 4 vol.

Fénélon. La vie intérieure.

En vente chez GARNIER, Frères, 6, rue des Saints-Pères, Paris. — Chaque volume, in-18 : broché, 2 fr. 50 ; reliure souple, 4 fr.

COMPAGNIE DU CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

TICKETS D'ENTRÉE DANS LES GARES

Les personnes désirant accompagner des voyageurs partant ou recevoir des voyageurs arrivant sont admises à l'intérieur de certaines gares spécialement désignées, sur les quais d'embarquement et de débarquement des voyageurs, moyennant l'achat préalable d'un TICKET D'ENTRÉE dont le prix est fixé à 10 centimes.

Les tickets ne sont valables que jusqu'à la fin de l'heure suivant celle pendant laquelle ils ont été pris.

Les personnes munies de tickets doivent, en entrant, les faire poinçonner par les agents placés aux portes donnant accès à l'intérieur de la gare ; en sortant, elles doivent les remettre à ces agents.

Elles ne pourront rentrer, après être sorties, sans présenter un autre ticket, même si la durée de validité du précédent n'est pas arrivée à son terme.

Les personnes admises sur les quais doivent présenter leur ticket à toute réquisition des agents de la Compagnie.

La délivrance des tickets pourra être temporairement suspendue quand les circonstances l'exigeront.

Nota. — Dans le cas où l'expérience démontrerait que la mesure présente des inconvénients, la C^{ie} se réserve d'y renoncer définitivement.

LA SOCIÉTÉ DE PUBLICITÉ 92, RUE RICHELIEU, à PARIS,
est seule chargée de recevoir
les annonces de la *Semaine*
religieuse de Quimper.

VIGNOBLES DU CHATEAU D'AGUT, Saint-Julien-les-Martigues (Bouches-du-Rhône). Marquis DE DEMANDOLX, propriétaire. J'offre à 40 fr. l'hectolitre net de tous frais, gare destinataire de Bretagne, fût à rendre franco ou à acheter, Vins de ma récolte sur coteaux absolument pur et naturel pouvant servir pour la sainte Messe. — Gagne beaucoup en vieillissant. Références de plusieurs évêques et membres du clergé.

M^{lle} E. NÉDÉLECSuc^r de M^{lle} LÉONFourniss^r du G^d Séminaire

Quimper

6, Quai du Steir, 6.

Spécialité de Vêtements & Articles

POUR MM. LES ECCLÉSIASTIQUES

Chapeaux, Barrettes, Rabats, Faux-Cols,
Ceintures, etc.

Ancienne
Maison
PIRIOU

SAUVAGE

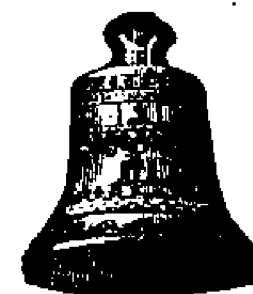
3, rue Kéréon SUCCESSEUR QUIMPER

HORLOGERIE — BIJOUTERIE — OPTIQUE — ORFÈVRE
BRONZES & ORFÈVRE D'ÉGLISE

Assortiment considérable de Candélabres, Garnitures d'autels, Thabors, Calices, Ciboires, Custodes, Boucles de souliers, etc., à des prix excoessivement réduits.

Nouveau candélabre à transformations multiples, breveté s. g. d. g. Réparations, remise à neuf, dorure et argenture.

Le Chronomètre « A la Montre de Genève » que l'on trouve seulement chez M. SAUVAGE, qui en a la propriété exclusive, doit son succès toujours croissant à sa qualité exceptionnelle, à son bon marché et à son réglage parfait ; c'est sans contredit la Montre de précision par excellence. Ce mouvement, entièrement monté sur rubis, est à ancre ligne droite, levées visibles, double plateau, spiral Bréguet, balancier compensé, et se fait en boîtes or, argent, acier et nickel.

ARTICLES POUR FUMEURS
Écume et Ambre 1^{er} choix.ORFÈVRE DE TABLE
Qualité supérieure, prix exceptionnel.**FONDERIE DE CLOCHES**A. HAVARD à Villedieu-les-Poêles
(Manche).

CLOCHES D'ÉGLISES, accords et réaccords garantis.

S'adresser à M. Paul LE JAMTEL, Négociant à Guingamp.

UN ILLUSTRE MÉDECIN FRANÇAIS

Le docteur Clertan, de Paris, a réussi à renfermer l'essence de térébenthine sous forme de perles, dont l'enveloppe, transparente comme du verre et mince comme du papier, se dissout instantanément dans l'estomac. De telle sorte que les personnes, qui souffrent de migraines ou de névralgies, peuvent aujourd'hui les guérir immédiatement sans avoir à supporter le goût si peu agréable de l'essence de térébenthine.

3 ou 4 Perles d'Essence de Térébenthine Clertan suffisent, en effet, pour dissiper en quelques minutes les migraines les plus accablantes et les névralgies les plus douloureuses, quel qu'en soit le siège, la tête, les membres, les côtes, etc. Aussi, l'Académie de Médecine de Paris a-t-elle tenu à approuver le procédé de préparation de ce médicament, ce qui est un grand titre pour le recommander à la confiance des malades. En vente dans toutes les Pharmacies : le flacon, 2 francs.

P. S. — Pour éviter toute confusion, avoir soin d'exiger sur l'enveloppe l'adresse du Laboratoire : *Maison L. FRÈRE, 19, rue Jacob, Paris.*

OPTIQUE MÉDICALE

Vision claire, douce et sans fatigue, obtenue par les Verres Sénophaques

Nouveaux verres scientifiques et de haute dispersion.

Armand CARON
OPTICIEN

22, Rue du Parc, QUIMPER

Jumelles — Baromètres — Thermomètres — Pèse-Liquides — Etc.
RÉPARATIONS

GRAND ASSORTIMENT DE TOUS LES GENRES DE VERRES
ET MONTURES de façon à exécuter sans retard les Ordonnances
des Médecins Oculistes.

UN MONSIEUR offre gratuitement de faire connaître à tous ceux qui sont atteints d'une maladie de la peau, dartres, eczémas, boutons, démangeaisons, bronchites chroniques, maladies de la poitrine, de l'estomac et de la vessie, de rhumatismes, un moyen infailible de se guérir promptement, ainsi qu'il l'a été radicalement lui-même après avoir souffert et essayé en vain tous les remèdes préconisés. Cette offre, dont on appréciera le but humanitaire, est la conséquence d'un vœu.

Ecrire par lettre ou carte postale à M. VINCENT, 8, place Victor-Hugo, à GRENOBLE, qui répondra gratis et franco par courrier et enverra les indications demandées.

L'Administrateur-Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Evêché.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

SOMMAIRE

I. — Lettre apostolique de Notre Saint-Père le Pape Léon XIII (suite).

II. — *Chronique du diocèse* : Œuvres recommandées ; Offices extraordinaires ; Avis de l'Evêché ; Dispense d'abstinence ; Adresse du clergé de Quimper et de Léon à Sa Sainteté Léon XIII ; Réponse du Saint-Père ; Tableau

de la Visite pastorale et de la Confirmation pendant la semaine ; Pèlerinage national à Rome ; Nécrologie ; Elections législatives ; Avis.

III. — *Nouvelles du monde catholique* : Rome ; Le Saint-Père et la France ; France ; etc.

IV. — *Bibliographie.*

V. — *Annonces et avis divers.*

Offices de la semaine.

Dimanche, 4 Mai. — 5^e Dimanche après Pâques. TRANSLATION DES RELIQUES DE S. CORENTIN ET DE S. POL DE LÉON (*au Propre diocésain*). Double de 2^e classe. Blanc. A la messe mémoires de S^{te} Monique, Veuve, et du Dimanche.

Vêpres de la fête, avec mémoires du suivant, de S^{te} Monique et du Dimanche.

Lundi, 5. — Rogations. — S. Pie V, Pape. Double. Blanc.

Mardi, 6. — Rogations. — Martyre de S. Jean, Apôtre, devant la Porte Latine. Double-majeur. Rouge.

Mercredi, 7. — Rogations. — S. Stanislas, Evêque, Martyr. Double. Rouge.

Jeudi, 8. — ASCENSION DE NOTRE-SEIGNEUR JESUS-CHRIST. Double de 1^{re} classe, avec Octave. Blanc.

Vendredi, 9. — S. Grégoire de Nazianze, Evêque, Docteur. Double. Blanc.

Samedi, 10. — S. Antonin, Evêque. Double. Blanc.

Dimanche, 11. — Dimanche dans l'Octave de l'Ascension.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Plourin-Tréguier	du 1 ^{er} au 6 Mai.
Mahalon	du 7 au 9 Mai.
Le Conquet	du 10 au 14 Mai.

LETTRE APOSTOLIQUE DE NOTRE SAINT PÈRE LE PAPE LÉON XIII

A TOUS LES PATRIARCHES, PRIMATS, ARCHEVÊQUES ET ÉVÊQUES
DU MONDE CATHOLIQUE
(Suite.)

Qui s'engage sur une pente dangereuse roule forcément jusqu'au fond de l'abîme. Avec une logique qui a vengé les principes, s'est donc organisée une véritable association de criminels. D'instincts tout à fait sauvages, dès ses premiers coups, elle a consterné le monde. Grâce à sa constitution solide et à ses ramifications internationales, elle est déjà en mesure de lever partout sa main scélérate, sans craindre aucun obstacle et sans reculer devant aucun forfait. Ses affiliés, répudiant toute union avec la société et rompant cyniquement avec les lois, la religion et la morale, ont pris le nom d'*anarchistes* ; ils se proposent de renverser de fond en comble la société actuelle, en employant tous les moyens qu'une passion aveugle et sauvage peut suggérer. Et, comme la société reçoit l'unité et la vie de l'autorité qui la gouverne, c'est contre l'autorité tout d'abord que l'anarchie dirige ses coups. Comment ne pas frémir d'horreur, autant que d'indignation et de pitié, au souvenir des nombreuses victimes tombées dans ces dernières années, empereurs, impératrices, rois, présidents de Républiques puissantes, dont l'unique crime consistait dans le pouvoir suprême dont ils étaient investis ?

Insuffisance de quelques remèdes proposés.

Devant l'immensité des maux qui accablent la société et des périls qui la menacent, Notre devoir exige que Nous avertissions une fois encore les hommes de bonne volonté, surtout ceux qui occupent les situations les plus hautes, et que nous les conjurons, comme Nous le faisons en ce moment, de réfléchir aux remèdes que la situation exige et, avec une prévoyante énergie, de les appliquer sans retard.

Avant tout, il faut se demander quels sont ces remèdes et en scruter la valeur. La liberté et ses bienfaits, voilà d'abord ce que nous avons entendu porter jusques aux nues ; en elle, on exaltait le remède souverain, un incomparable instrument de paix féconde et de prospérité. Mais les faits ont lumineusement démontré qu'elle ne possédait pas l'efficacité qu'on lui prêtait. Des conflits économiques, des luttes de classes s'allument et font irruption de tous les côtés, et l'on ne voit pas

même briller l'aurore d'une vie publique où le calme régnerait. Du reste, et chacun peut le constater, telle qu'on l'entend aujourd'hui, c'est-à-dire indistinctement accordée à la vérité et à l'erreur, au bien et au mal, la liberté n'aboutit qu'à rabaisser tout ce qu'il y a de noble, de saint, de généreux, et à ouvrir plus largement la voie au crime, au suicide et à la tourbe abjecte des passions.

On a soutenu aussi que le développement de l'instruction, en rendant les foules plus polies et plus éclairées, suffirait à les prémunir contre leurs tendances malsaines et à les retenir dans les limites de la droiture et de la probité. Mais une dure réalité ne nous fait-elle pas toucher du doigt, chaque jour, à quoi sert une instruction que n'accompagne pas une solide instruction religieuse et morale ? Par suite de leur inexpérience et de la fermentation des passions, l'esprit des jeunes gens subit la fascination des doctrines perverses. Il se prend surtout aux erreurs qu'un journalisme sans frein ne craint pas de semer à pleines mains et qui, en dépravant à la fois l'intelligence et la volonté, alimentent dans la jeunesse cet esprit d'orgueil et d'insubordination, qui trouble si souvent la paix des familles et le calme des cités.

On avait mis aussi beaucoup de confiance dans les progrès de la science. De fait, le siècle dernier en a vu de bien grands, de bien inattendus, de bien merveilleux assurément. Mais est-il si vrai que ces progrès nous aient donné l'abondance des fruits, pleine et réparatrice, que le désir d'un si grand nombre d'hommes en attendait ? Sans doute, le vol de la science a ouvert de nombreux horizons à notre esprit, il a agrandi l'empire de l'homme sur les forces de la matière, et la vie dans ce monde s'en est trouvée adoucie à bien des égards. Néanmoins tous sentent, et beaucoup confessent que la réalité n'a pas été à la hauteur des espérances. On ne peut pas le nier, quand on prend garde à l'état des esprits et des mœurs, à la statistique criminelle, aux sourdes rumeurs qui montent d'en bas et à la prédominance de la force sur le droit. Pour ne point parler encore des foules qui sont la proie de la misère, il suffit de jeter un coup d'œil, même superficiel, sur le monde, pour constater qu'une indéfinissable tristesse pèse sur les âmes et qu'un vide immense existe dans les cœurs. L'homme a bien pu s'assujettir la matière, mais la matière n'a pas pu lui donner ce qu'elle n'a pas, et aux grandes questions qui ont trait à nos intérêts les plus élevés, la science humaine n'a pas donné de réponse ; la soif de vérité, de bien, d'infini qui nous dévore, n'a pas été étanchée, et ni les joies et les trésors de la terre, ni l'accroissement des aises de la vie n'ont pu endormir l'angoisse morale au fond des cœurs.

N'y a-t-il donc qu'à dédaigner ou à laisser de côté les avantages qui découlent de l'instruction, de la science, de la

civilisation et d'une sage et douce liberté ? Non certes ; il faut au contraire les tenir en haute estime, les conserver et les accroître comme un capital de prix ; car ils constituent des moyens qui de leur nature sont bons, voulus par Dieu lui-même et ordonnés par l'infinie sagesse au bien de la famille humaine et à son profit. Mais il faut en subordonner l'usage aux intentions du Créateur et faire en sorte qu'on ne les sépare jamais de l'élément religieux, dans lequel réside la vertu, qui leur confère, avec une valeur particulière, leur véritable fécondité. Tel est le secret du problème. Quand un être organique dépérit et se corrompt, c'est qu'il a cessé d'être sous l'action des causes qui lui avaient donné sa forme et sa constitution. Pour le refaire sain et florissant, pas de doute qu'il ne faille le soumettre de nouveau à l'action vivifiante de ces mêmes causes. Or, la société actuelle, dans la folle tentative qu'elle a faite pour échapper à son Dieu, a rejeté l'ordre surnaturel et la révélation divine ; elle s'est soustraite ainsi à la salutaire efficacité du christianisme, qui est manifestement la garantie la plus solide de l'ordre, le lien le plus fort de la fraternité et l'inépuisable source des vertus privées et publiques.

Le retour au christianisme, seul moyen de salut.

De cet abandon sacrilège est né le trouble qui la travaille actuellement. C'est donc dans le giron du christianisme que cette société dévoyée doit rentrer, si son bien-être, son repos et son salut lui tiennent au cœur.

De même que le christianisme ne pénètre pas une âme sans l'améliorer, de même il n'entre pas dans la vie publique d'un peuple sans l'ordonner. Avec l'idée d'un Dieu qui régit tout, qui est sage, infiniment bon et infiniment juste, il fait pénétrer dans la conscience humaine le sentiment du devoir, il adoucit la souffrance, il calme les haines et il engendre les héros. S'il a transformé la société païenne, et cette transformation fut une résurrection véritable, puisque la barbarie disparut à proportion que le christianisme s'étendit, il saura bien de même, après les terribles secousses de l'incrédulité, remettre dans le véritable chemin et réinstaurer dans l'ordre les Etats modernes et les peuples contemporains.

Mais tout n'est point là : le retour au christianisme ne sera pas un remède efficace et complet, s'il n'implique pas le retour et un amour sincère à l'Eglise une, sainte, catholique et apostolique. Le christianisme s'incarne, en effet, dans l'Eglise catholique, il s'identifie avec cette société spirituelle et parfaite, souveraine dans son ordre, qui est le corps mystique de Jésus-Christ, et qui a pour chef visible le Pontife romain, successeur du Prince des Apôtres. Elle est la continuatrice de la mission du Sauveur, la fille et l'héritière de sa rédemption ; elle a propagé l'Evangile et elle l'a défendu au prix de son

sang ; et, forte de l'assistance divine et de l'immortalité qui lui ont été promises, ne pactisant jamais avec l'erreur, elle reste fidèle au mandat qu'elle a reçu de porter la doctrine de Jésus-Christ à travers le monde et, jusqu'à la fin des siècles, de l'y garder dans son inviolable intégrité.

Légitime dispensatrice des enseignements de l'Evangile, elle ne se révèle pas seulement à nous comme la consolatrice et la rédemptrice des âmes ; elle est encore l'éternelle source de la justice et de la charité, et la propagatrice en même temps que la gardienne de la liberté véritable et de la seule égalité qui soit possible ici-bas. En appliquant la doctrine de son divin Fondateur, elle maintient un sage équilibre et trace de justes limites entre tous les droits et tous les privilèges dans la société. L'égalité qu'elle proclame ne détruit pas la distinction des différentes classes sociales ; elle la veut intacte, parce qu'évidemment la nature même les requiert. Pour faire obstacle à l'anarchie de la raison émancipée de la foi et abandonnée à elle-même, la liberté qu'elle donne ne lèse ni les droits de la vérité, parce qu'ils sont supérieurs à ceux de la liberté, ni les droits de la justice, parce qu'ils sont supérieurs à ceux du nombre et de la force, ni les droits de Dieu, parce qu'ils sont supérieurs à ceux de l'humanité.

Au foyer domestique, l'Eglise n'est pas moins féconde en bons effets. Car non seulement elle résiste aux artifices pervers que l'incrédulité met en œuvre pour attenter à la vie de la famille, mais elle prépare encore et sauvegarde l'union et la stabilité conjugale, dont elle protège et développe l'honneur, la fidélité, la sainteté. Elle soutient en même temps et elle cimente l'ordre civil et politique, en apportant d'une part une aide efficace à l'autorité, et de l'autre en se montrant favorable aux sages réformes et aux justes aspirations des sujets ; en imposant le respect des princes et l'obéissance qui leur est due et en défendant les droits imprescriptibles de la conscience humaine, sans jamais se lasser. Et c'est ainsi que grâce à elle les peuples soumis à son influence n'ont rien eu à craindre de la servitude, parce qu'elle a retenu les princes sur la pente de la tyrannie.

Le Pape rappelle les principaux actes de son Pontificat. Ses diverses Encycliques.

Parfaitement conscient de cette efficacité divine, dès le commencement de Notre Pontificat, Nous Nous sommes soigneusement appliqué à mettre en pleine lumière et à faire ressortir les bienfaisants desseins de l'Eglise et à étendre, le plus possible, avec le trésor de ses doctrines, le champ de son action salutaire.

Tel a été le but des principaux actes de Notre Pontificat, notamment des Encycliques sur la *Philosophie chrétienne*, sur la *Liberté humaine*, sur le *Mariage chrétien*, sur la *Franc-*

Maçonnerie, sur les Pouvoirs publics, sur la Constitution chrétienne des Etats, sur le Socialisme, sur la Question ouvrière, sur les Devoirs des citoyens chrétiens et sur d'autres sujets analogues. Mais le vœu ardent de Notre âme n'a pas été seulement d'éclairer les intelligences ; Nous avons voulu encore remuer et purifier les cœurs, en appliquant tous Nos efforts à faire refleurir au milieu des peuples les vertus chrétiennes. Aussi ne cessons-Nous pas de prodiguer les encouragements et les conseils pour élever les esprits jusqu'aux biens impérissables et pour les mettre ainsi à même de subordonner le corps à l'âme, le pèlerinage terrestre à la vie céleste et l'homme à Dieu.

Bénie par le Seigneur, Notre parole a pu contribuer à raffermir les convictions d'un grand nombre d'hommes, à les éclairer davantage au milieu des difficultés des questions actuelles, à stimuler leur zèle et à promouvoir les œuvres les plus variées. C'est surtout pour le bien des classes déshéritées que ces œuvres ont surgi et continuent à surgir encore dans tous les pays, parce qu'on a vu s'y raviver cette charité chrétienne qui a toujours trouvé au milieu du peuple son champ d'action le plus aimé. Si la moisson n'a pas été plus abondante, Vénérables Frères, adorons Dieu, mystérieusement juste, et supplions-le en même temps d'avoir pitié de l'aveuglement de tant d'âmes auxquelles peut malheureusement s'appliquer l'effrayante parole de l'apôtre : *Deus hujus sæculi excæcavit mentes infidelium, ut non fulgeat illis illuminatio evangelii gloriæ Christi* (1).

Réponse aux sophismes et calomnies accumulés contre l'Eglise.

Plus l'Eglise catholique donne d'extension à son zèle pour le bien moral et matériel des peuples, plus les enfants des ténèbres se lèvent haineusement contre elle et recourent à tous les moyens, afin de ternir sa beauté divine et de paralyser son action de vivifiante réparation. Que de sophismes ne propagent-ils pas, et que de calomnies ! Un de leurs artifices les plus perfides consiste à redire sans cesse aux foules ignorantes et aux gouvernements envieux que l'Eglise est opposée aux progrès de la science, qu'elle est hostile à la liberté, que l'Etat voit ses droits usurpés par elle et que la politique est un champ qu'elle envahit à tout propos. Accusations insensées, qu'on a mille fois répétées et qu'ont mille fois réfutées aussi la saine raison, l'histoire, et avec elles tous ceux qui ont un cœur honnête et ami de la vérité.

L'Eglise, ennemie de la science et de l'instruction ? Ah ! sans doute, elle est la vigilante gardienne du dogme révélé ; mais c'est cette vigilance elle-même qui l'incline à protéger la science et à favoriser la saine culture de l'esprit ! Non ! en

(1) II COR., IV, 4.

ouvrant son intelligence aux révélations du Verbe, vérité suprême de qui émanent originairement toutes les vérités, l'homme ne compromettra jamais, ni en aucune manière, ses connaissances rationnelles. Bien au contraire, les rayonnements qui lui viendront du monde divin donneront toujours plus de puissance et de clarté à l'esprit humain, parce qu'ils le préserveront, dans les questions les plus importantes, d'angoissantes incertitudes et de mille erreurs. Du reste, dix-neuf siècles d'une gloire, conquise par le catholicisme dans toutes les branches du savoir, suffisent amplement à réfuter cette calomnie. C'est à l'Eglise catholique qu'il faut faire remonter le mérite d'avoir propagé et défendu la sagesse chrétienne, sans laquelle le monde serait encore gisant dans la nuit des superstitions païennes et dans une abjecte barbarie. A elle, d'avoir conservé et transmis aux générations les précieux trésors des lettres et des sciences antiques ; à elle, d'avoir ouvert les premières écoles pour le peuple et d'avoir créé des universités qui existent encore et dont le renom s'est perpétué jusqu'à nos jours ; à elle enfin, d'avoir inspiré la littérature la plus haute, la plus pure et la plus glorieuse, en même temps qu'elle rassemblait sous ses ailes protectrices les artistes du génie le plus élevé.

L'Eglise, ennemie de la liberté ? Ah ! comme on travestit l'idée de liberté, qui a pour objet un des dons les plus précieux de Dieu, quand on exploite son nom pour en justifier l'abus et l'excès ! Par liberté que faut-il entendre ? L'exemption de toutes les lois, la délivrance de tous les freins, et, comme corollaire, le droit de prendre le caprice pour guide dans toutes les actions ? Cette liberté, l'Eglise la réprouve certainement, et tous les cœurs honnêtes la réprouvent avec elle. Mais saluait-on dans la liberté la faculté rationnelle de faire le bien, largement, sans entrave et suivant les règles qu'a posées l'éternelle justice ; cette liberté, qui est la seule digne de l'homme et la seule utile à la société, personne ne la favorise, ne l'encourage et ne la protège plus que l'Eglise. Par la force de sa doctrine et l'efficacité de son action, c'est cette Eglise en effet qui a affranchi l'humanité du joug de l'esclavage, en prêchant au monde la grande loi de l'égalité et la fraternité humaines. Dans tous les siècles, elle a pris en mains la défense des faibles et des opprimés contre l'arrogante domination des forts ; elle a revendiqué la liberté de la conscience chrétienne, en versant à flots le sang de ses martyrs ; elle a restitué à l'enfant et à la femme la dignité et les prérogatives de leur noble nature, en les faisant participer, au nom du même droit, au respect et à la justice, et elle a largement concouru ainsi à introduire et à maintenir la liberté civile et politique au sein des nations.

L'Eglise, usurpatrice des droits de l'Etat, l'Eglise, envahissant le domaine politique ? Mais l'Eglise sait et enseigne que

son divin Fondateur a ordonné de rendre à César ce qui est à César et à Dieu ce qui est à Dieu, et qu'il a ainsi sanctionné l'immuable principe de la perpétuelle distinction des deux pouvoirs, tous les deux souverains dans leur sphère respective : distinction féconde et qui a si largement contribué au développement de la civilisation chrétienne. Etrangère à toute pensée hostile, dans son esprit de charité, l'Eglise ne vise donc qu'à marcher parallèlement aux pouvoirs publics pour travailler sans doute sur le même sujet, qui est l'homme, et sur la même société, mais par les voies et dans le dessein élevé que lui assigne sa mission divine. Plût à Dieu que son action fût accueillie sans défiance et sans soupçon : car les innombrables bienfaits dont Nous avons parlé plus haut ne feraient que se multiplier. Accuser l'Eglise de visées ambitieuses, ce n'est donc que répéter une calomnie bien ancienne, calomnie que ses puissants ennemis ont plus d'une fois employée du reste comme prétexte pour masquer eux-mêmes leur propre tyrannie. Et loin d'opprimer, l'histoire l'enseigne clairement, quand on l'étudie sans préjugés, l'Eglise, comme son divin Fondateur, a été le plus souvent au contraire la victime de l'oppression et de l'injustice. C'est que sa puissance réside, non pas dans la force des armes, mais dans la force de la pensée et dans celle de la vérité.

(A suivre.)

Avis à nos correspondants. — A cause de la fête de l'Ascension, le prochain numéro de la Semaine religieuse paraîtra plus tôt. Les communications qui parviendraient passé le mardi 4 heures — dernier délai —, ne pourraient pas être insérées.

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Ouvres recommandées.

Les retraites de première Communion et de Confirmation.

Offices extraordinaires.

Quimper. — CATHÉDRALE DE SAINT-CORENTIN. — Dimanche prochain, 4 Mai, la messe de 9 heures sera dite par Monseigneur l'Evêque aux intentions du Comité des Dames françaises (section de la Croix Rouge, pour secours aux blessés). A l'issue de la messe, prières de l'absoute pour les soldats et marins morts au service de la Patrie.

Lundi, Mardi et Mercredi, 5, 6, 7 Mai, procession des Rogations ; elle sort de la Cathédrale à 9 heures et se rend : le lundi, à Saint-Mathieu ; le mardi, à Kerfeunteun ; le mercredi, à Loc-Maria.

Il n'y a pas d'abstinence pendant ces trois jours.

Jeudi, 8, fête de l'Ascension, offices aux heures ordinaires. Quête pour l'Université catholique de Paris et les écoles chrétiennes du diocèse.

— **SAINT-MATHIEU.** — Les trois jours des Rogations, la procession a lieu à 7 heures, et se rend, le *lundi*, à Saint-Corentin, le *mardi*, à Loc-Maria, le *mercredi*, à Kerfeunteun.

Jeudi, fête de l'Ascension, les messes aux mêmes heures que les dimanches. Il n'y a pas de Vêpres. — A 7 h. 3/4, Complies, suivies du sermon et de la bénédiction du T. S. Sacrement.

— **Samedi, 10 Mai, fête patronale des mères chrétiennes.** Messe à 8 heures ; à 3 heures, instruction par M. l'abbé Messenger, aumônier de la Retraite, bénédiction du T. S. Sacrement.

— **EGLISE DE LOC-MARIA.** — Les exercices du Mois de Marie ont lieu tous les soirs, à 8 heures. Le dimanche, instruction et bénédiction du Très-Saint-Sacrement ; les autres jours, récitation du chapelet ; lecture.

— **CHAPELLE DE LA RETRAITE.** — *Dimanche 4 Mai,* réunion de la Congrégation des Dames. A 7 h. 1/2, sainte messe, instruction et bénédiction du Très-Saint-Sacrement.

Avis de l'Evêché. — I. — Nous rappelons que Monseigneur l'Evêque, à la suite de son Mandement du Carême, a prescrit dans toutes les églises du diocèse, le jour de l'Ascension, une quête pour l'Institut catholique de Paris et les écoles chrétiennes du diocèse.

Cette quête devra être annoncée en chaire, *Dimanche prochain*, et le produit envoyé au Secrétariat de l'Evêché.

II. — Il sera utile de rappeler également, *dès Dimanche prochain*, la Neuvaine que Notre Saint-Père le Pape Léon XIII, dans son Encyclique *Divinum illud munus* du 9 Mai 1897, a prescrit de célébrer, chaque année, en l'honneur du Saint-Esprit, pendant les jours qui précèdent la Pentecôte.

Cette Neuvaine doit commencer, autant que possible, le Samedi 10 Mai pour se terminer le Dimanche 18. Les prières prescrites (le *Veni Creator* avec le verset et l'oraison, le *Veni Sancte Spiritus* et d'autres invocations au Saint-Esprit que l'on jugerait opportunes) peuvent être faites, le matin après la messe, ou le soir à l'exercice du Mois de Marie.

Dispense d'abstinence. — En vue de l'affluence considérable occasionnée par la foire du 2 Mai, Monseigneur l'Evêque a accordé dispense d'abstinence ce jour-là pour la ville de Quimper.

Adresse du clergé de Quimper et de Léon à Sa Sainteté Léon XIII. — Comme nous l'avons annoncé, Monseigneur l'Evêque et les prêtres présents au récent Synode diocésain ont signé une adresse au Souverain Pontife. Nous sommes heureux de donner aujourd'hui le texte de cette pièce, aussi

remarquable par l'élévation et la délicatesse des pensées que par l'élégance de la forme ; personne chez nous n'en sera surpris, quand on saura que l'adresse (ainsi que la traduction française) est l'œuvre de M. le chanoine Bargilliat.

BEATISSIME PATER,

Episcopus Corisopitensis, et Clerus ejus diœcesis, in Synodum congregati, postquam fidei catholicæ professionem, ad normam sacrorum canonum, emisierint, suam quoque intemperatam fidem profiteri volunt qua cathedræ Petri, unico catholicitatis centro, firmissime adhærent ; et Tibi, Sanctissime Pater, qui primum obtines auctoritatis ecclesiasticæ gradum, illud quod jure divino debent summum obsequium, perpetuamque subjectionem obtestantur.

His litteris significare gaudent se vocem Supremi Pastoris audire, Ipsius mandata diligere, conarique ut plebs christiana, studiosa voluntate cum Pontifice Maximo conjuncta, quæ utilia Ecclesiæ, quæ Patriæ fausta sunt, Ipso duce, promoveat.

Eo amantius suam venerationem contestantur, quo majori animorum lætitia, in hoc jubilationis anno, filii longævam Patris et fecundam senectutem gratulari gestiunt. Ipsi quoque, ex his terræ finibus, ad totius orbis catholici Principem, si non omnes corpore, mente saltem peregrini erunt in ædes Vaticanas defixa. Ipsi quoque Deum omnipotentem precantur ut, ad Ecclesiæ solamen ac tutelam, Leonem diutissime servet

TRÈS SAINT PÈRE,

L'Évêque de Quimper et le clergé de son diocèse, réunis en Synode, après avoir fait la profession de foi prescrite par les Saints Canons, veulent aussi reconnaître solennellement le lien qui les unit à la Chaire de Pierre, centre de l'unité catholique ; et, vénérant dans votre Auguste Personne, le dépositaire de l'autorité la plus élevée que Dieu ait établie en ce monde, ils proclament hautement le respect, la soumission et l'obéissance qu'ils doivent au Chef suprême de l'Eglise.

Heureux de saisir cette occasion favorable pour affirmer leur docilité à la voix aimée de leur Pasteur, ils se proposent de travailler avec zèle à réaliser l'union étroite de toutes les volontés à la sienne, afin d'obtenir, par l'obéissance à ses directions autorisées, la prospérité de l'Eglise et le bonheur de la Patrie.

En cette vingt-cinquième année d'un Pontificat si glorieux, lorsque tous les enfants de la grande famille chrétienne adressent au ciel leurs prières et leurs ferventes actions de grâces, eux aussi, Très Saint Père, veulent participer à ce mouvement de la piété catholique ; et si tous, de cette extrémité de la France, ne peuvent aller à Rome porter eux-mêmes leurs félicitations et leurs vœux, tous feront en esprit ce pieux pèlerinage, tous prieront le Dieu tout-puissant de conserver, longtemps encore, à son Eglise, le grand Pontife qui la soutient et la console, afin que la radieuse lumière qui brille d'un si vif éclat ne cesse pas de nous guider dans cette nuit qui devient chaque jour plus obscure.

En retour, Très Saint Père, nous vous supplions, avec grande humilité, de vouloir bien nous accorder Votre Bénédiction Apostolique qui, en éclairant notre intelligence et en affermissant notre volonté, nous donnera la force, au milieu de nos épreuves, de conformer nos paroles et notre conduite à la sainte volonté de Dieu.

incolumem, et in hoc caligino tempore lumen in cœlo non deficiat.

Interim, maxima qua decet humilitate, postulante ut Sanctitas Tua Apostolicam benedictionem largiri dignetur, qua roborati, inter quævis rerum discrimina semper rationabilia meditantur, quæ Deo placita sunt et dictis semper exsequantur et factis.

Sanctitatis Tuæ,

Humillimi, devotissimi ac obedientissimi filii.

Réponse du Saint Père.

Monseigneur, en tournée de Confirmation, a reçu de Rome la réponse suivante que nous reproduisons, traduite de l'italien.

A Mgr FRANÇOIS DUBILLARD, Évêque de Quimper.

Illustrissime et Révérendissime Seigneur,

En réunissant votre clergé en Synode, votre S^{rie} Ill^{me} et R^{me} a fait, par cela seul, œuvre des plus agréables au Saint Père. On n'ignore pas, en effet, combien la célébration des synodes diocésains répond aux désirs de l'Eglise, ni combien est solide le fruit que l'on en retire, là où ils sont tenus convenablement.

Mais ce qui a grandement accru la joie de Sa Sainteté, c'est l'idée que vous avez eue, ainsi que votre excellent clergé, d'adresser en cette circonstance au Siège apostolique une déclaration de foi si pleine et si ardente dans la suprême autorité du Vicaire de Jésus-Christ, et d'entière obéissance à son souverain magistère. Quelles espérances, ou mieux, quelle assurance de bien ne donne pas cette union intime des Evêques et du clergé avec le successeur de saint Pierre !

Recevez donc, Vous et votre clergé, les félicitations et les remerciements de Sa Sainteté.

En me faisant avec plaisir l'interprète de ces sentiments, je suis heureux de vous transmettre à Vous et à votre clergé la bénédiction apostolique.

Rome, le 21 Avril 1902.

M. CARD. RAMPOLLA.

TABEAU DE LA VISITE PASTORALE ET DE LA CONFIRMATION pendant la semaine.

(La Confirmation se donne, soit le matin soit le soir, dans la paroisse indiquée la première ; la seconde est convoquée.)

	Mai.	Matin.	Soir.
Lundi, 5. . .	Melgven.		Pont-Aven. — Nizon.
Mardi, 6. . .	Riec.		Moëlan.
Mercredi, 7.	Clohars-Carnoët.		(Quimperlé) N. — D. de l'Assomption. — Baye.
Judi, 8. . .	(Quimperlé) Sainte-Croix. — Tréméven.		Mellac. — Le Trévoux.
Vendredi, 9.	Arzano. — Guilligomarc'h		Rédéné.
Samedi, 10.	Querrien. — Locunolé.		Saint-Thurien.

Monseigneur sera accompagné, dans la deuxième partie de sa visite pastorale, par M. Fléiter, vicaire général.

Pèlerinage national à Rome. — Il y a quinze jours, nous avons inséré le programme détaillé de ce pèlerinage.

Nous rappelons que toute demande d'inscription devra être accompagnée du prix du billet. Il importe beaucoup de se faire inscrire au plus tôt; car, dans trois semaines, les listes seront closes.

1^{er} Train direct de Paris à Rome (5 jours à Rome) : 1^{re} classe, 260 fr. ; 2^e classe, 159 fr. 80 ; 3^e classe, 104 fr.

1^{er} Train de Paris-Est par la Suisse (5 jours à Rome) : 2^e classe, 264 fr. ; 3^e classe, 162 fr. 50.

3^e Train de grand parcours ; retour par Assise, Lorette et la Suisse (6 jours à Rome) : 1^{re} classe, 385 fr. ; 2^e classe, 315 fr.

S'adresser à M. Coat, curé archiprêtre de Saint-Corentin à Quimper, ou directement au Bureau central du Comité, 64, rue Lamarck, Paris (xviii^e).
C.

Nécrologie. — I. M. LE NARDOU, *Aumônier de la Retraite de Quimperlé.* — C'est avec une douloureuse surprise que nous avons appris la mort de M. Le Nardou, chanoine honoraire, aumônier de la Retraite de Quimperlé; nous venions de le voir, au Synode, si plein de vie, si alerte toujours, malgré ses 74 ans ! A son retour, il fut pris d'une indisposition qui a rapidement dégénéré en congestion pulmonaire; il s'est éteint pieusement, le jeudi 24 Avril.

Né à Quimperlé, le 28 Décembre 1827, M. Le Nardou (Ernest-Guillaume-Marie) fut ordonné prêtre le 20 Décembre 1851; après quelques mois de préceptorat, il devint vicaire à Saint-Sauveur de Brest, le 15 Août 1853. Nommé aumônier de la Retraite de Quimperlé, le 31 Décembre 1861, il refusa, à diverses reprises, des postes plus élevés, pour ne point quitter sa chère communauté et la ville de Quimperlé, où il jouissait de la sympathie et de l'estime de tous et où il a exercé une réelle influence. Prêtre d'une piété exemplaire et d'un zèle aussi prudent qu'éclairé, bon surtout et affable, M. Le Nardou était spécialement apprécié comme directeur des âmes et comme conseiller dans les circonstances délicates ou pénibles...

Nommé chanoine honoraire par Mgr Vallean, en 1894, M. Le Nardou célébra, au mois de Décembre dernier, ses « noces d'or sacerdotales » que Mgr l'Evêque honora de sa présence et auxquelles prit part, on peut le dire, toute la population de Quimperlé...

Samedi dernier, 26 Avril, la même foule émue et recueillie se trouvait réunie pour accompagner à sa dernière demeure le vénéré M. Le Nardou; au service funèbre, célébré en l'église Sainte-Croix, il y avait cinquante prêtres environ, parmi lesquels

MM. les chanoines Peyron, Téphany, doyen du Chapitre et M. le vicaire général Fléiter qui présidait la cérémonie, au double titre de représentant de Mgr l'Evêque et de supérieur de la communauté de la Retraite.

II. M. MANAC'H, *prêtre habitué.* — Nous recommandons également aux prières M. l'abbé Manac'h, prêtre habitué à Quimperlé, décédé dans cette ville, le 22 Avril, à l'âge de 64 ans.

Originaire du diocèse de Vannes, M. Manac'h s'était retiré depuis quelques années à Quimperlé où il était sympathique à tous, aimé de ses confrères qui le trouvaient toujours prêt à leur rendre service, disposé à leur faire plaisir. Aussi ils étaient nombreux à ses obsèques, qui ont eu lieu le Jeudi 24 Avril.

R. I. P.

Élections législatives. — Les élections de dimanche dernier — il ne nous coûte point de l'avouer — n'ont pas pleinement répondu aux efforts et aux légitimes espérances des catholiques; en envisageant surtout certaines situations particulières, on est péniblement impressionné de voir des populations foncièrement chrétiennes nommer des représentants hostiles à leurs convictions religieuses, c'est-à-dire à leurs intérêts les plus chers !

Mais au point de vue du résultat général, on constate — personne ne peut le nier — un progrès sensible en faveur de la défense de nos libertés; et ce mouvement, les scrutins de ballottage ne peuvent que l'accentuer encore. C'est là un puissant « motif d'espérer », une preuve que l'élan de prières et de sacrifices, provoqué en vue des élections de 1902, n'a pas été infructueux; c'est aussi une invitation à continuer la pieuse et patriotique croisade, comptant sur l'appui de Dieu, qui nous viendra en aide dans la mesure de notre fidélité et de notre confiance inébranlable : *In spe contra spem.*

Donc, pas de découragement ! Travaillons à éclairer les ignorants, à ramener les égarés; continuons à prier le Sacré-Cœur, à invoquer Marie « secours des chrétiens », spécialement durant le mois qui lui est consacré. Surtout que les catholiques, sans exception, oubliant leurs griefs personnels et leurs dissensions momentanées, écoutent la voix de Sa Sainteté Léon XIII qui les invite à la paix et à l'union pour la défense des libertés religieuses et les grands intérêts du pays. Il le redisait encore, ces jours derniers, à Mgr l'Evêque d'Angoulême, en rappelant, « ce qu'il aime à répéter toujours, la nécessité de s'unir, surtout à l'heure actuelle, pour que de l'union de tous les hommes de bonne volonté, inspirés par le seul désir du bien, sorte la victoire qui n'est qu'à ce prix... »

Avis. — Un surplis marqué S. P. †, enveloppé d'un papier brun, a été oublié, le jour de la clôture du Synode, chez M. Salaün, libraire, qui le tient à la disposition du propriétaire.

NOUVELLES DU MONDE CATHOLIQUE

ROME. — Le jendi 24 Avril, à midi, le Pape est descendu dans l'église de Saint-Pierre, où il a reçu dix mille pèlerins italiens, auxquels s'étaient jointes dix mille autres personnes.

Quatre cardinaux et vingt-sept évêques étaient présents ; le cardinal Manara, évêque d'Ancone a lu une adresse. Le Saint-Père a fait lire son discours par Mgr Bisleti, maître de la Chambre ; dans ce discours il fait allusion aux difficultés de l'Eglise en Italie. Le Pape a été très acclamé ; il avait très bonne mine.

— On attend à Rome, dans quelques jours, un pèlerinage de 2.000 catholiques américains conduits par l'évêque de Brooklyn.

La reine Nathalie est aussi attendue prochainement au Vatican, ainsi que la landgrave de Hesse, tante de l'empereur Guillaume, récemment convertie au catholicisme comme la reine de Serbie.

— Le Saint-Père et la France. — NN. SS. les archevêques de Sens et de Besançon et l'évêque de Séz, dans des lettres à leurs diocésains, racontent leur récent voyage de Rome.

Ces lettres, comme toutes celles des autres prélats qui ont récemment accompli le pèlerinage au tombeau des Apôtres, sont unanimes à signaler d'une part la merveilleuse santé du Saint-Père, et de l'autre son indéfectible affection pour la France.

FRANCE. — Poursuites contre les religieux. — Les onze Petites-Sœurs de l'Assomption garde-malades des pauvres, dont l'acquittement devant le tribunal de Saint-Etienne provoqua, de la part de la population laborieuse de cette ville, une si belle explosion de sympathie, sont citées à nouveau pour le mardi 6 Mai devant la Cour d'appel de Lyon.

En revanche, le tribunal de Marseille vient d'acquitter M. l'abbé de Jonquières, ancien jésuite, et trois professeurs du collège Saint-Ignace, poursuivis en vertu de l'art. 14 de la loi sur les associations.

M. l'abbé de Jonquières était inculpé d'avoir donné des répétitions, chez lui, aux élèves de philosophie du collège ; les trois professeurs étaient poursuivis pour complicité.

Le tribunal a déclaré dans son jugement que M. l'abbé de Jonquières, ayant quitté l'établissement de Saint-Ignace sitôt après la promulgation de la loi de 1901, était absolument fondé à faire passer des « colles » aux élèves de cet établissement. Puis, les juges ont produit l'argument suivant qui fera jurisprudence et ouvrira, à côté des restrictions de la loi, des horizons favorables : « Attendu, ont-ils dit, quant aux répétitions, il résulte des débats que quelques élèves de Saint-Ignace avaient demandé au P. de

Jonquières de leur donner des répétitions particulières dans son domicile et en dehors des heures de classe, et que ces répétitions données pendant un temps limité ne sauraient être considérées comme un enseignement donné par le P. de Jonquières à la classe de philosophie de Saint-Ignace ; qu'il serait excessif que le prévenu, en admettant qu'il soit membre d'une Congrégation dissoute, n'ait pas le droit de donner des répétitions chez lui à des élèves dont les parents viennent lui en exprimer le désir ; par ce motif, etc. »

On voit, d'après ce qui précède, l'importance que peut présenter dans l'avenir ce jugement du tribunal de Marseille, repoussant en termes aussi précis les prétentions du Parquet.

BORDEAUX. — M. le chanoine de Montigny. — Nous apprenons avec plaisir que M. l'abbé de Montigny, chanoine titulaire de la métropole de Bordeaux, vient d'être nommé curé de l'importante paroisse de Saint-Ferdinand, dans la même ville ; son installation solennelle a eu lieu le dimanche 20 Avril.

M. de Montigny est bien connu dans notre diocèse, où il a prêché plusieurs fois avec succès des stations, notamment à Morlaix, à Quimper et à Brest.

MOULINS. — Mgr Dubourg écrit une longue lettre de félicitations à M. le curé-doyen de Saint-Menoux, qui vient de publier un fort volume in-8° intitulé : « Notes pour servir à l'histoire des paroisses bourbonnaises ». C'est une sorte d'histoire diocésaine, divisée en quatre périodes : 1° le moyen âge et la féodalité ; 2° la période comprenant les seizième, dix-septième et dix-huitième siècles ; 3° la Révolution ; 4° le dix-neuvième siècle.

Beaucoup de diocèses envieront à celui de Moulins une histoire locale aussi complète.

ORLÉANS. — Les fêtes de Jeanne d'Arc. — Nous lisons dans les *Annales religieuses d'Orléans* :

« L'anniversaire solennel de la délivrance d'Orléans, par Jeanne d'Arc, sera célébré à la date habituelle, le 8 Mai, jour de l'Ascension.

« La veille, aura lieu le couronnement de Notre-Dame des Miracles.

« Mgr l'évêque d'Orléans a invité Son Eminence le cardinal Coullié à présider les cérémonies. Son Eminence a accepté.

« Mgr l'évêque d'Orléans espère recevoir, à l'occasion de ces deux solennités, en plus de Mgr l'archevêque de Lyon, Mgr l'archevêque de Bagdad, Mgr l'archevêque de Chambéry, Mgr l'évêque de Blois, Mgr l'évêque de Séz, Mgr l'évêque de Nice, Mgr l'évêque de Troyes, Mgr l'évêque de Perpignan, Mgr l'évêque de Grenoble, Mgr l'évêque de Beauvais, Mgr l'évêque de Fréjus.

« Mgr Dizien, évêque d'Amiens, donnera, le 8 Mai, le panégyrique de Jeanne d'Arc.



Au sujet de la fête de Jeanne d'Arc, la *Correspondance hebdomadaire* écrit ces lignes qui sont bien de circonstance :

« Le mois de Mai va nous ramener la fête de Jeanne d'Arc. Il y a quelques années, la France, cédant à un noble mouvement d'enthousiasme, semblait vouloir faire de la fête de la Pucelle une solennité nationale. Aujourd'hui, sans se ralentir, ce mouvement ne paraît plus primer toutes nos sollicitudes. Le 8 Mai, Orléans et Rouen, et le 11 Mai, Paris, honoreront par des cérémonies éclatantes celle que Dieu tira des rangs les plus infimes de la classe populaire, pour en faire l'instrument de ses miséricordes. Nous espérons que, dans d'autres cités, la bergère qui bouta dehors les Anglais recevra les hommages de tous les bons Français. Il ne faut pas que l'image de Jeanne cesse de hanter nos regards. C'est dans les conjectures actuelles, en effet, que son exemple, surtout s'impose. Comme on disait un jour à Jeanne que, Dieu ayant promis la victoire à la cause française, il était inutile de tirer l'épée, Jeanne indignée de ce sophisme répondit : « Dieu ne nous a promis la victoire qu'à la condition que les braves gens se battent ! »

« En parlant de la sorte, la Pucelle devançait Bossuet qui a dit ces graves paroles : « Dieu se rit des prières qu'on lui fait pour détourner les malheurs publics, quand on ne s'oppose pas à ce qui se fait pour les attirer. »

BIBLIOGRAPHIE

Saint Boniface, par M. G. KURTH, Professeur à l'Université de Liège, 1 vol. in-12 de la Collection « les Saints ». Prix : 2 francs. Librairie Victor LECOFFRE, 90, rue Bonaparte, Paris.

Anglo-saxon d'origine et civilisateur de la Germanie, créateur de l'Eglise d'Allemagne et réformateur de l'Eglise des Gaules, saint Boniface est bien, comme le dit son historien d'aujourd'hui, l'un des plus grands saints de l'Eglise et l'un des plus grands hommes de l'histoire. Jamais cependant, malgré des dissertations nombreuses, aucun écrivain n'avait su donner au public un tableau d'ensemble de cette mémorable existence. M. Kurth qui, dans son université de Liège, sait allier à la science méticuleuse de l'Allemagne l'accent vivant, ému et clair de nos plus exquis littérateurs français, vient de combler heureusement cette lacune. Après avoir réuni et classé tous ses documents, il a tenu à écrire son livre près du tombeau même de l'apôtre, dans cette ville de Fulda, où les catholiques de l'Allemagne du nord ont si souvent préparé les étonnants succès de leur politique. Aussi de ce séjour dans la vieille ville si religieuse et au milieu de paysages demeurés intacts depuis des siècles, M. Kurth nous a-t-il rapporté un livre complet, mais d'une lecture aussi agréable qu'instructive, où la foi la plus militante s'unit à la mélancolie des souvenirs.

En vente à la Librairie J. Salaun, à Quimper.

L'Administrateur-Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Evêché.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

SOMMAIRE

I. — Lettre apostolique de Notre Saint-Père le Pape Léon XIII (suite).

II. — Chronique du diocèse : Œuvres recommandées ; Offices extraordinaires ; Procession de la Fête-Dieu ; Neuvaine au Saint-Esprit ; Quimper ; Tableau de la Visite pastorale et de la Confirmation pendant la semaine ; Œuvre de Saint-François de Sa-

les ; Pont-Croix ; Sainte-Anne d'Auray ; Les Bretons en Anjou : Angers et Trélazé.

III. — Nouvelles du monde catholique : Rome ; Paris ; Orléans ; Lourdes ; Bourges ; Angleterre ; Triste fin d'un sectaire ; Bonne réponse à sottise plaisanterie ; etc.

IV. — Bibliographie.

V. — Annonces et avis divers.

Offices de la semaine.

Dimanche, 11 Mai. — Dimanche dans l'Octave de l'Ascension. Office du jour ; semi-double. Blanc. A la messe, mémoires de l'Ascension et de S. Tudy, Abbé (au *Propre diocésain*).

Vêpres du jour, avec mémoires du suivant et de l'Octave.
Lundi, 12. — S. Nérée et ses compagnons, Martyrs. Semi-double. Rouge.

Mardi, 13. — S. Brienc, Evêque (au *Propre diocésain*). Double. Blanc.

Mercredi, 14. — Apparition de S. Michel, Archange (du 8 Mai). Double-majeur. Blanc.

Jeudi, 15. — Octave de l'Ascension. Double. Blanc.

Vendredi, 16. — S. Jean Népomucène, Martyr (au *Supplément*). Double. Rouge.

Samedi, 17. — Vigile de la Pentecôte (sans jeûne ni abstinence). Office du jour ; semi-double. Rouge (à la messe).

Dimanche, 18. — PENTECOTE.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Le Conquet.	du 10 au 14 Mai.
Guimiliau.	du 15 au 18 Mai.

LETTRE APOSTOLIQUE DE NOTRE SAINT PÈRE LE PAPE LÉON XIII

A TOUS LES PATRIARCHES, PRIMATS, ARCHEVÊQUES ET ÉVÊQUES
DU MONDE CATHOLIQUE

(Suite.)

Le Pape dénonce de nouveau l'œuvre délétère de la secte maçonnique.

C'est donc sûrement dans une intention perverse qu'on lance contre l'Eglise de semblables accusations. Œuvre pernicieuse et déloyale dans la poursuite de laquelle va, précédant toutes les autres, une secte ténébreuse, que la société porte depuis de longues années dans ses flancs, et qui, comme un germe mortel, y contamine le bien-être, la fécondité et la vie. Personnification permanente de la révolution, elle constitue une sorte de société retournée, dont le but est d'exercer une suzeraineté occulte sur la société reconnue, et dont la raison d'être consiste entièrement dans la guerre à faire à Dieu et à son Eglise. Il n'est pas besoin de la nommer, car à ces traits, tout le monde a reconnu la Franc-Maçonnerie, dont Nous avons parlé d'une façon expresse, dans Notre Encyclique *Humanum genus* du 20 avril 1884, en dénonçant ses tendances délétères, ses doctrines erronées et son œuvre néfaste. Embrasant dans ses immenses filets la presque totalité des nations et se reliant à d'autres sectes qu'elle fait mouvoir par des fils cachés, attirant d'abord et retenant ensuite ses affiliés par l'appât des avantages qu'elle leur procure, pliant les gouvernants à ses desseins, tantôt par ses promesses et tantôt par ses menaces, cette secte est parvenue à s'infiltrer dans toutes les classes de la société. Elle forme comme un Etat invisible et irresponsable dans l'Etat légitime. Pleine de l'esprit de Satan qui, au rapport de l'Apôtre, sait au besoin se transformer en ange de lumière (1), elle met en avant un but humanitaire, mais elle sacrifie tout à ses projets sectaires ; elle proteste qu'elle n'a aucune visée politique, mais elle exerce en réalité l'action la plus profonde dans la vie législative et administrative des Etats ; et tandis qu'elle professe en paroles le respect de l'autorité et de la religion elle-même, son but suprême (ses propres statuts en font foi) est l'extermination de la suzeraineté et du sacerdoce, en qui elle voit des ennemis de la liberté.

Or, il devient de jour en jour plus manifeste que c'est à

(1) II Cor., IV, 4.

l'inspiration et à la complicité de cette secte qu'il faut attribuer, en grande partie, les continuelles vexations dont on accable l'Eglise et la recrudescence des attaques qu'on lui a livrées tout récemment. Car, la simultanéité des assauts dans la persécution qui a soudainement éclaté en ces derniers temps, comme un orage dans un ciel serein, c'est-à-dire sans cause proportionnée à l'effet ; l'uniformité des moyens mis en œuvre pour préparer cette persécution, campagne de presse, réunions publiques, productions théâtrales ; l'emploi dans tous les pays des mêmes armes, calomnies et soulèvements populaires, tout cela trahit bien vraiment l'identité des desseins et le mot d'ordre parti d'un seul et même centre de direction. Simple épisode du reste qui se rattache à un plan arrêté d'avance et qui se traduit en actes sur un théâtre de plus en plus large, afin de multiplier les ruines que nous avons énumérées précédemment. Aussi veut-on surtout restreindre d'abord, exclure complètement ensuite l'instruction religieuse, en faisant des générations d'incrédules ou d'indifférents ; combattre par la presse quotidienne la morale de l'Eglise, ridiculiser enfin ses pratiques et profaner ses fêtes sacrées.

Le sacerdoce catholique attaqué ; les Ordres religieux persécutés.

Rien de plus naturel dès lors que le sacerdoce catholique, qui a précisément pour mission de prêcher la religion et d'administrer ses sacrements, soit attaqué avec un particulier acharnement : en le prenant pour point de mire, la secte veut diminuer aux yeux du peuple son prestige et son autorité. Déjà, son audace croissant d'heure en heure et en proportion de l'impunité dont elle se croit assurée, elle interprète malignement tous les actes du clergé, elle le soupçonne sur les moindres indices et elle l'accable des plus basses accusations. Ainsi de nouveaux préjudices s'ajoutent à ceux dont ce clergé souffre déjà, tant à cause du tribut qu'il doit payer au service militaire, grand obstacle à sa préparation sacerdotale, que par suite de la confiscation du patrimoine ecclésiastique que les fidèles avaient librement constitué dans leur pieuse générosité.

Quant aux Ordres religieux et aux Congrégations religieuses, la pratique des conseils évangéliques faisait d'eux la gloire de la société autant que la gloire de la religion : ils n'en ont paru que plus coupables aux yeux des ennemis de l'Eglise, et on les a implacablement dénoncés au mépris et à l'animosité de tous. Ce Nous est ici une douleur immense que de devoir rappeler les mesures odieuses, imméritées et hautement condamnées par tous les cœurs honnêtes dont tout récemment encore les religieux ont été les victimes. Rien n'a pu les sauver, ni l'intégrité de leur vie restée inattaquable même pour leurs ennemis ; ni le droit naturel qui autorise

l'association contractée dans un but honnête, ni le droit constitutionnel qui en proclame hautement la liberté ; ni la faveur des peuples pleins de reconnaissance pour les services précieux rendus aux arts, aux sciences, à l'agriculture, et pour une charité qui déborde sur les classes les plus nombreuses et les plus pauvres de la société. Et c'est ainsi que des hommes, des femmes issus du peuple, qui avaient spontanément renoncé aux joies de la famille pour consacrer, au bien de tous, dans de pacifiques associations, leur jeunesse, leurs talents, leurs forces, leur vie elle-même, traités en malfaiteurs comme s'ils avaient constitué des associations criminelles, ont été exclus du droit commun et proscrits, en un temps où partout on ne parle que de liberté !

Les droits du Pontife romain méconnus.

Il ne faut pas s'étonner que les fils les plus aimés soient frappés, quand le Père lui-même, c'est-à-dire le chef de la catholicité, le Pontife romain, n'est pas mieux traité. Les faits sont bien connus. Dépourvu de la souveraineté temporelle et privé par le fait même de l'indépendance qui lui est nécessaire pour accomplir sa mission universelle et divine, forcé dans cette Rome elle-même, qui lui appartient, de se renfermer dans sa propre demeure, parce qu'un pouvoir ennemi l'y assiège de tous les côtés, il a été réduit, malgré des assurances dérisoires de respect et des promesses de liberté bien précieuses, à une condition anormale, injuste et indigne de son haut ministère. Pour Nous, Nous ne savons que trop les difficultés qu'on lui suscite à chaque instant, en travestissant ses intentions et en outrageant sa dignité. Aussi la preuve est-elle faite, et elle devient de jour en jour plus évidente : c'est la puissance spirituelle du Chef de l'Eglise elle-même que peu à peu on a voulu détruire, quand on a porté la main sur le pouvoir temporel de la Papauté. Ceux qui furent les vrais auteurs de cette spoliation n'ont, du reste, pas hésité à le confesser.

Funestes conséquences de cette situation.

A en juger par les conséquences, ce fait est non seulement un fait impolitique, mais encore une sorte d'attentat antisocial ; car les coups que l'on inflige à la religion sont comme autant de coups portés au cœur même de la société.

En faisant de l'homme un être destiné à vivre avec ses semblables, Dieu dans sa Providence avait aussi fondé l'Eglise et, suivant l'expression biblique, il l'avait établie sur la montagne de Sion, afin qu'elle y servît de lumière et qu'avec ses rayons fécondants elle fit circuler le principe de la vie dans les multiples replis de la société humaine, en lui donnant des règles d'une sagesse céleste, grâce auxquelles celle-ci pour-

rait s'établir dans l'ordre qui lui conviendrait le mieux. Donc, autant la société se sépare de l'Eglise, part considérable de sa force, autant elle déchoit ou voit les ruines se multiplier dans son sein, en séparant ce que Dieu a voulu unir. (A suivre.)

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Œuvres recommandées.

- I. Les retraites de première Communion et de Confirmation.
- II. Missions. — I. — LE JUCH, du 11 au 24 Mai. Président, la 1^{re} semaine, M. Quiniou, curé-doyen de Carhaix.
- II. — CHATEAULIN, du 11 au 31 Mai. La 1^{re} semaine (du 11 au 18), mission des petits enfants et retraite de Communion.

Offices extraordinaires.

Quimper. — CATHÉDRALE DE SAINT-CORENTIN. — La neuvaine au Saint-Esprit, recommandée par le Souverain Pontife, commencera *Samedi soir, 10* ; elle se fera, chaque soir, à la fin de l'exercice du mois de Marie : chant du *Veni Creator*, et bénédiction du T. Saint-Sacrement.

Dimanche 11, à 5 heures du soir, ouverture de la retraite des enfants. Communion des enfants, le jeudi 15 Mai.

Vendredi 16, réunion et procession annuelle de la Sainte-Enfance.

— EGLISE SAINT-MATHIEU. — Le samedi, 10 Mai, fête patronale de la Confrérie des Mères chrétiennes, messe à 8 heures ; à 3 heures, instruction par M. l'abbé Messenger, aumônier de la Retraite ; bénédiction du T. Saint-Sacrement.

— CHAPELLE DES URSULINES. — *Dimanche 11 Mai*, clôture de la neuvaine de Notre-Dame de Salut ; messe, à 7 heures, pour l'Eglise et la France.

— EGLISE DE LOC-MARIA. — *Lundi 12 Mai*, pèlerinage du Tiers-Ordre au sanctuaire de Loc-Maria. A 6 heures, messe, instruction, bénédiction du Très Saint-Sacrement.

Procession de la Fête-Dieu. — Voici quel sera, cette année, l'itinéraire de la procession du Saint-Sacrement (*Dimanche, 1^{er} Juin*) : rue de l'Evêché, rue du Parc, rue du Quai, rue Saint-Mathieu, église Saint-Mathieu (station) ; rue du Chapeau-Rouge, place Médard (reposoir) ; rue Keréon, place Saint-Corentin.

Neuvaine au Saint-Esprit. — Un avis de l'Evêché, inséré dans le dernier numéro de la *Semaine religieuse*, a rappelé la Neuvaine en l'honneur du Saint-Esprit prescrite par S. S. le Pape Léon XIII, pendant les jours qui précèdent la Pentecôte.

Nous rappelons aujourd'hui que cette Neuvaine peut être continuée pendant l'Octave de la Pentecôte, avec les mêmes indulgences, qu'il sera utile de faire connaître encore aux fidèles, à savoir :

En assistant aux exercices de la Neuvaine, on gagne, chaque

jour, une indulgence de 7 ans et 7 quarantaines et, le jour de la Pentecôte ou l'un des jours de l'Octave, une indulgence plénière, aux conditions ordinaires.

Ces mêmes indulgences sont accordées aux fidèles qui, légitimement empêchés d'assister aux exercices publics de la Neuvaine, adresseront, chaque jour, une prière au Saint-Esprit.

Ceux qui continueront ces prières en public ou en particulier, pendant l'Octave de la Pentecôte jusqu'au dimanche de la Trinité inclusivement, pourront gagner une seconde fois les mêmes indulgences plénières ou partielles.

Toutes ces indulgences peuvent être appliquées aux âmes du Purgatoire.

Dans sa lettre du 18 Avril 1902, adressée à tous les évêques, Son Em. le cardinal Ferrata, Préfet de S. Congrégation des Rites, après avoir renouvelé les prescriptions du Souverain Pontife relativement à la neuvaine au Saint-Esprit, demande qu'on remette sous les yeux des fidèles les motifs qui l'on porté à établir dans toute l'Eglise cette supplication solennelle : « Dans l'accomplissement de Notre Pontificat déjà long, écrivait Léon XIII, Nous avons voulu surtout deux choses auxquelles Nous n'avons cessé de travailler : d'abord restaurer la vie chrétienne dans la société civile et domestique, chez les gouvernants et chez les peuples, parce qu'il n'y a de véritable vie pour tous que celle qui découle du Christ ; ensuite, faire tous Nos efforts pour réconcilier avec l'Eglise catholique les nations dissidentes par la foi ou par l'obéissance, parce que la volonté très certaine du Christ est de réunir tous les hommes dans un seul bercail et sous un même Pasteur. »

Jamais les circonstances ne rendirent plus opportunes les prières au Saint-Esprit : tous les catholiques voudront y prendre part et y mettront tout leur cœur.

QUIMPER. — Fête de la Croix-Rouge française. — Les « Dames Françaises » de la section de Quimper ont eu, dimanche dernier, leur fête annuelle à la cathédrale de Saint-Corentin. Au bas du chœur, décoré de faisceaux tricolores, se dressait un catafalque ayant comme ornement des plantes vertes et deux drapeaux entrecroisés, assez bas pour ne pas cacher l'autel aux assistants qui remplissaient la grande nef. On remarquait au premier rang M. le docteur Colin, président du Comité, M. le général commandant la subdivision, de nombreux officiers et leurs familles, des membres de la société des Vétérans, etc. Des artistes de la ville, placés dans la tribune des orgues, ont exécuté avec leur talent connu divers morceaux de musique et de chant.

Monseigneur l'Evêque, assisté de MM. les chanoines Coat, curé-archiprêtre, et Vieille-Cessay, secrétaire général de l'Evêché, a célébré la messe, puis, malgré la fatigue visible d'une tournée pastorale particulièrement laborieuse, est monté en chaire ; car « il tient, dit-il, à prendre la parole, en cette circonstance, pour dire la joie

qu'il éprouve devant cette manifestation patriotique et chrétienne. Tel est bien le double caractère de l'Association des Dames Françaises, ouverte à toutes les bonnes volontés, sur le terrain de la générosité et du dévouement... Qu'elles continuent, pour la France et pour Dieu, leur œuvre si belle et si méritoire, qui est celle du bon Samaritain que Notre-Seigneur a loué et qu'il nous propose comme modèle... »

Après cette allocution, que l'assistance nombreuse a écoutée avec une religieuse émotion, on a chanté le *Libera*, puis Sa Grandeur a récité les prières de l'absoute pour les soldats et marins morts au service de la Patrie.

TABLEAU DE LA VISITE PASTORALE ET DE LA CONFIRMATION pendant la semaine.

(La Confirmation se donne, soit le matin soit le soir, dans la paroisse indiquée la première ; la seconde est convoquée.)

Mai.	Matin.	Soir.
Dimanche, 11.	Scaër.	
Lundi, 12.	Bannalec. — Kernével.	
Mardi, 13.	Locronan. — Kerlaz.	Plonévez-Forzay. — Ploéven.
Mercredi, 14.		
Jeudi, 15.	Plomodiern. — Saint-Nic.	Telgruc. — Argol.
Vendredi, 16.	Camaret. — Roscanvel.	
Samedi, 17.	Crozon. — Lanvéoc.	
Dimanche, 18.	Châteaulin. — St-Coulitz.	Port-Launay.

On remarquera que, l'itinéraire restant le même, la date ou l'heure de la confirmation a été modifiée pour quelques paroisses. Cela tient à ce que Monseigneur doit se rendre, le mercredi 14, à Brest, pour saluer M. le Président de la République à son passage.

Œuvre de Saint-François de Sales. — Chaque année, à pareille époque, le Conseil central de l'Œuvre publie, avec ses remerciements et encouragements, un compte-rendu de la situation générale et le tableau comparatif des recettes et des dépenses pour chacun des diocèses de France.

Cet état de l'Œuvre, dont le *Bulletin* de Mai contient le détail, donne pour l'année qui vient de s'écouler une recette générale d'environ un million, ce million tant de fois souhaité par les présidents généraux successifs, dans leur zèle pour la cause de Dieu et le bien des âmes.

Malheureusement, en un sens, ce million tombe dans une caisse à laquelle on pratique de tous côtés une telle multitude et une si grande variété de brèches, qu'il ne peut y séjourner longtemps ; et la preuve nous en est fournie par cette révélation du *Bulletin* : que le total général des dons de toute nature auxquels elle a pourvu dépasse, de quelques milliers de francs, ce million à peine entrevu. Mais aussi, que d'œuvres locales soutenues, que de missions paroissiales aidées dans ces grandes manœuvres spirituelles.

pendant lesquelles la grâce opère tant de merveilles, que d'âmes préservées par les bonnes lectures du danger de la presse malsaine, que d'enfants arrachés au régime délétère de l'éducation sans Dieu !...

Pour ce qui concerne le diocèse de Quimper, il nous est agréable de constater encore un progrès sur les années précédentes : nous figurons au tableau pour une recette de 4.978 fr. : nous nous permettons d'y ajouter plus de 200 fr., versés trop tardivement, malgré nos invitations réitérées, et qui ont dû être reportés au prochain exercice.

Le diocèse de Quimper occupe au tableau général le 62^e rang : c'est encore bien modeste, comparé à sa place d'honneur dans le compte-rendu de la Propagation de la foi, c'est pourtant 20 places que nous avons conquises en 10 ans, grâce à la bienveillance croissante des chefs de paroisses et aux efforts généreux des zéloteurs et des membres de l'Association : nous souhaitons bien cordialement à tous d'en constater un bon nombre de fois encore la même progression, ne fût-ce que dans l'intérêt de l'Œuvre.

Nous ne pensons pas très opportun de donner ici, par le détail, la liste assez longue des paroisses qui ont obtenu, à différents titres et sous diverses formes, des subsides, cette année. Nous nous bornons à donner les résultats suivants publiés par le *Bulletin* :

Recette du diocèse de Quimper, année 1901, 4.978 fr. 55 versés à la caisse centrale à Paris, à la date du 28 Février 1902.

Les différentes œuvres paroissiales en ont reçu en retour :

3.192 fr. de subsides en argent pour missions, écoles, cercles, patronages, etc.

665 fr. de livres, opuscules et objets de piété.

760 fr. de bulletins mensuels, documents, etc.

Nous sommes heureux d'une légère plus-value dans notre versement de cette année : l'usage qu'en fera le Conseil central en faveur d'œuvres paroissiales, peut-être plus déshéritées encore que les nôtres, attirera sur nos efforts les bénédictions de Dieu.

« ...Les secours que nous avons distribués, dit Mgr Chapelier dans son compte-rendu général, eussent été plus considérables encore si le chiffre de nos recettes eût été plus élevé. Toutefois, nous nous réjouissons du succès obtenu ; nous rendons justice au zèle et à la bonne volonté de tant d'âmes généreuses qui nous ont aidés à pourvoir aux nécessités les plus impérieuses, et nous remercions encore une fois, de tout cœur, ceux à qui nous sommes redevables d'avoir pu faire un peu de bien.

« Qu'il nous soit permis, à cette occasion, de faire remarquer combien notre Œuvre devient de plus en plus nécessaire. Aussi, pour l'amour de Dieu et le salut des âmes, nous supplions nos amis de redoubler de zèle, pour en étendre de toute part le bienfaisant réseau, pour en multiplier les ramifications et en augmenter les ressources.

« Qui ne voit que l'ennemi s'introduit de plus en plus !

« Sectaires, ennemis de l'Eglise, francs-maçons et libres-penseurs, tous lèvent la tête et menacent la foi des populations restées encore fidèles à Notre Seigneur et à son Eglise... »

Nous ne pouvons que faire nôtres cet appel et les sentiments de gratitude qu'adresse à tous les membres de l'Œuvre de Saint-François de Sales son vénéré président général, et nous en offrons l'expression à tous ceux qui, dans le diocèse de Quimper, nous soutiennent de leurs encouragements et de leur collaboration si efficace.
J. B.

PONT-CROIX. — Érection d'un Chemin de croix. — Dimanche dernier, 4 Mai, a eu lieu dans l'église de Pont-Croix l'érection d'un nouveau Chemin de croix. « A une église aussi remarquable par la grâce de son style et par l'harmonie de ses lignes et de ses proportions, il convenait d'avoir un Chemin de croix qui fût digne d'elle. »

La cérémonie a été faite, après les vêpres, par M. Téphany, doyen du Chapitre, délégué par Monseigneur l'Evêque. Avant de procéder à la bénédiction des stations et des croix, il a, selon les prescriptions du Rituel, adressé aux fidèles une allocution, dans laquelle il a rappelé brièvement les principaux avantages de la méditation de la Passion de Notre-Seigneur Jésus-Christ et de l'exercice du Chemin de la croix.

Au milieu du respect et du recueillement de toute la population, les quatorze stations, « qui représentent au vif » les diverses scènes de cette Passion, ont été portées processionnellement, sur d'élégants brancards recouverts d'étoffe rouge, par des hommes de la paroisse, choisis dans toutes les classes de la société. C'était un spectacle aussi édifiant que touchant !

Décorée avec une distinction parfaite, l'église ne nous avait jamais paru aussi belle ; il semblait qu'elle partageât la joie des habitants, heureux et fiers de voir l'antique collégiale de Notre-Dame de Roscodon ajouter à son mobilier un nouvel objet du meilleur goût.

M. Durand, chanoine honoraire, professeur au Petit-Séminaire, avait, le matin, chanté la grand'messe.

M. le Supérieur et plusieurs professeurs de l'établissement, ainsi que M. le Recteur de Plovan, avaient bien voulu augmenter par leur présence la solennité des offices de la journée.

M. le Curé de Pont-Croix a remercié tous ceux qui avaient assisté et prêté leur concours à la fête ; il a témoigné toute sa gratitude à ses paroissiens qui, par leurs dons généreux, lui avaient permis de doter leur église du Chemin de croix qui venait d'être érigé.

SAINTE-ANNE D'AURAY. — Fêtes de la Pentecôte, 17, 18 et 19 Mai 1902, sous la présidence de Mgr Latieule, évêque de Vannes.

PROGRAMME : Samedi 17 Mai. — A 5 h., vêpres, sermon par

M. l'abbé Le Rouzic ; bénédiction du T. S. Sacrement, procession ; à 8 h., procession aux flambeaux.

Dimanche, 18 Mai. — A 3 h. 1/2, première messe ; à 9 h., grand'messe ; à 11 h., dernière messe. A 2 h., vêpres et procession. A 8 h., exercice du Mois de Marie.

Lundi, 19 Mai. — Pèlerinages de Arzon, Plouharnel, Camors, La Chapelle-Neuve et Plumelin.

Les Bretons en Anjou : Angers et Trélazé. — On nous écrit :

« Le dimanche du Bon Pasteur, se terminait à Trélazé les pieux exercices offerts, chaque année, à nos compatriotes émigrés en Anjou pour les préparer à l'accomplissement du devoir pascal.

Pour évangéliser ses « carriers », M. l'abbé Prigent avait fait appel à l'amitié et au talent de M. l'abbé Jan, vicaire à Sizun (diocèse de Quimper). M. Jan sut vite conquérir les sympathies de ses nombreux auditeurs. Il prit pour sujet de ses entretiens le sacrement de Pénitence, et en profita pour nous faire faire un sérieux examen de conscience. Hélas ! que d'erreurs, que de lâchetés accumulées au fond de cette pauvre conscience si maltraitée ! que de vérités oubliées, méconnues, reniées, dans un milieu où les idées les plus diverses et les plus opposées se rencontrent à tout propos et s'entre-choquent, où le devoir a si souvent le dessous ! Que de ruines désolantes et dont ne se doutent même pas la plupart de ceux qui en sont les victimes, tellement le sens chrétien est oblitéré chez eux !

Le prédicateur s'est efforcé de nous faire voir clair au milieu de cette nuit obscure, de remonter les courages abattus par une lutte incessante, en faisant revivre dans nos âmes les immortelles espérances que la Foi chrétienne y a déposées, et qu'on voudrait nous voir abandonner. On n'oubliera pas de si tôt l'accent de conviction avec lequel il nous adjurait, « au nom de Jésus », de garder intactes la foi et les traditions de nos ancêtres Bretons.

Cette prédication, empreinte de vigueur et de piété, a eu le succès qu'elle méritait. Dès le vendredi, les confessionnaux étaient assiégés ; le samedi et le dimanche matin, les pénitents devinrent si nombreux, que les confesseurs eurent bien du mal à suffire à la besogne.

A la messe de communion, tout se passa dans l'ordre le plus parfait. En voyant les fidèles s'approcher, en rangs pressés, de la sainte Table, je me disais : Quel sujet de consolation pour M. l'abbé Prigent, qui s'occupe de ces âmes avec un zèle aussi intelligent qu'infatigable !...

La semaine précédente, c'était le tour de la Madeleine d'Angers, où se réunissent les Bretons habitant la ville. Ceux-ci ont ordinairement leur retraite après celle de Trélazé ; mais, pendant

le Carême, les Angevins avaient eu une Mission française : pourquoi les Bretons n'auraient-ils pas aussi une Mission bretonne ?... On dérogea donc à la coutume, et la Retraite pascalle commença sous forme de Mission, le dimanche de Pâques.

Cette proximité même avec la Mission française avait fait craindre à plusieurs personnes bien intentionnées que la Mission bretonne n'eût pas tout le succès désirable : un bon nombre de nos compatriotes étaient allés régulièrement écouter la parole si éloquente des RR. PP. Rédemptoristes ; plusieurs n'avaient même pas manqué une seule de leurs instructions et avaient communie avec les Angevins : reviendraient-ils écouter le « Père breton » ?

Ceux qui entretenaient ces appréhensions dans leur esprit ne connaissaient pas le prédicateur, qui devait être M. l'abbé Balanant, aumônier du Noviciat des Frères, à Quimper. M. Balanant fait partie de cette pléiade de prêtres distingués du diocèse de Quimper, qui ont comme « spécialité » d'expliquer les « Tableaux » symboliques du V. Michel Le Nobletz et de son disciple, le V. P. Mau noir. On sait que ces tableaux, quelque peu modifiés avec le temps, pour être en harmonie avec les besoins des époques et des pays, se composent d'une série de douze images qui, toutes, ont ceci de commun : une tête qui figure l'intelligence, un cœur qui figure la volonté, les principaux attraits au bien ou au mal et les sept péchés capitaux sous la figure des animaux de la création qui semblent les représenter le mieux. La série des tableaux est disposée de façon à représenter les diverses évolutions de l'âme de l'état de péché à l'état de grâce, de l'état de grâce à la rechûte dans le péché, de la rechûte à la damnation éternelle ou au relèvement par la pénitence.

Le rôle de l'explicateur, du « tableauteur » comme on dit quelquefois chez nous, est d'étudier avec son auditoire, ordinairement en cinq conférences d'une heure chacune, les causes et les effets de ces diverses évolutions. Et comme il s'agit de cette chose éminemment pratique qui est la conversion de ceux qui l'écoutent, il entre vite en communication directe avec leurs idées, leurs habitudes bonnes ou mauvaises ; les passe en revue et dispose ses arguments de manière que ses auditeurs soient obligés de tirer eux-mêmes les conclusions qui s'imposent. Ce travail paraît bien ardu et peu attrayant, au premier abord, aussi bien pour le prédicateur que pour les auditeurs. Mais le « tableauteur », en médecin intelligent, entoure ses terribles remèdes de tant de douceurs, leur donne une apparence si attrayante, que toute amertume semble en avoir disparu et que, bon gré mal gré, il faut les avaler tous jusqu'au dernier. Sa diction, essentiellement imagée, procède à peu près constamment par comparaisons, tirées soit de la nature, soit des occupations ordinaires des personnes auxquelles il s'adresse. Mais l'explicateur des « Tableaux » possède surtout une verve merveilleuse qui fait passer son auditoire, presque instantanément, par tous les sentiments de l'âme, de la joie à la tristesse, du rire franc et de bon aloi aux larmes de la plus sincère contrition...

On a parfois critiqué ces comparaisons et les images qui les inspiraient. Plus d'un ont été scandalisés, d'autres ont souri de la simplicité des Bretons, en voyant les animaux qui figurent les péchés capitaux, et ont été tentés de traiter d'esprits faibles ceux qui s'en servaient et ceux qui les acceptaient. Rien cependant n'est plus conforme à la manière de procéder de la Sainte Ecriture que ce mode de prédication. Les paraboles de Notre-Seigneur sont-elles autre chose qu'une série de tableaux ? Jésus-Christ est comparé lui-même, tantôt à l'agneau que l'on mène à la boucherie, tantôt à la poutre qui rassemble ses poussins sous ses ailes ; l'âme fidèle est comparée à la brebis dont le Sauveur est le pasteur. Les livres de l'ancien et du nouveau Testament, l'Apocalypse en particulier, sont remplis d'allégories semblables qui s'efforcent, à l'aide de ce qui se passe dans le monde naturel, de nous faire comprendre le surnaturel, autant qu'il peut être compris ici-bas.

Les « Tableaux » de Michel Le Nobletz ne procèdent pas autrement, pour arriver au même but. Quoi qu'il en soit, s'il est vrai que le succès est le résultat des moyens employés, il faut avouer que les « Tableaux » sont une véritable puissance. Partout où ils paraissent, ils attirent la foule, la remuent profondément, la forcent à accepter l'enseignement de l'Evangile, la convertissent, en un mot. C'est un fait d'expérience, qui suffit à expliquer le rôle quasi prépondérant qu'on attribue aux « Tableaux » dans nos Missions bretonnes.

A Angers, ils ont produit le même effet qu'en Bretagne. Jamais retraite bretonne n'a été suivie ici avec autant d'assiduité et d'empressement. Longtemps avant l'heure fixée — 8 heures du soir —, l'église se remplissait, chacun voulant être le plus près possible des « Tableaux », éclairés par deux grosses lampes. Puis, le moment venu, nous restions là une heure durant, regardant le prédicateur, buvant ses paroles, saisissant admirablement toutes ses pensées, riant de bon cœur lorsqu'il nous faisait la peinture de nos travers, nous humiliant devant Dieu en pensant à ses terribles représailles, reprenant courage par l'idée de ses miséricordes, ... surtout ne nous lassant jamais.

Ceci dispense d'ajouter que, si les « Tableaux » sont un facteur nécessaire dans cette sorte de prédication, il y en a un autre bien plus important, qui est le prédicateur lui-même. D'après ce que nous avons dit, chacun comprendra que celui-ci doit avoir un grand nombre de qualités dont l'ensemble est difficile à trouver dans le même homme. Je ne veux pas faire l'éloge de M. Balanant, parce que sa modestie m'en voudrait de renchérir sur ce qui a déjà été dit ; mais je ne puis m'empêcher de bénir la Providence d'avoir donné, tant à lui-même qu'à ses collègues dans l'explication des « Tableaux », un si beau talent pour le bien des âmes, et de les féliciter du courage infatigable avec lequel ils le prodiguent.

Le dimanche de *Quasimodo*, dernier jour de la Mission, la messe de Communion s'est passée dans le recueillement et la piété qui conviennent à ce grand acte. Le milieu de la journée a été consacré à la visite du Patronage des jeunes filles bretonnes, qui fonctionne depuis plusieurs années sous l'œil vigilant de directrices dévouées, et de l'Association des Mères Chrétiennes, œuvre encore naissante, mais qui promet de se développer. A chacune de ces réunions, M. Balanant a bien voulu prendre la parole, tantôt en français, tantôt en breton, en termes tout à fait appropriés aux âmes auxquelles il s'adressait.

A 4 heures, dernière réunion générale. Elle débute par les Vêpres du jour qui, par une heureuse coïncidence, se trouvent être les premières Vêpres de la fête de l'Annonciation de la T. S^{te} Vierge. La Mission pouvait-elle finir sous de meilleurs auspices ? ... Pendant que les jeunes gens et les jeunes filles de la « Paroisse bretonne » alternent pour les psaumes et les autres chants liturgiques, l'église achève de se remplir. Nous apercevons au chœur des figures amies et vénérées qui nous font si grand honneur et si grand plaisir en prenant part à nos fêtes : M. le Curé de la Madeleine, M. le chanoine Gouby, supérieur du Pensionnat Saint-Urbain, entourés de plusieurs autres ecclésiastiques de la ville ; puis les ouvriers de la Mission, parmi lesquels nous nous plaisons à saluer d'une manière spéciale M. L'hénoret et le R. P. Abhervé-Guéguen.

A l'issue des vêpres, M. le prédicateur monte en chaire. Après avoir remercié M. le curé de la paroisse de son inaltérable dévouement pour nous, et félicité ses auditeurs de leur attention si soutenue à l'écouter, il conjure les Bretons d'Angers de suivre fidèlement les saints enseignements qu'ils ont recueillis pendant cette semaine de grâces, de ne pas frayer avec les méchants qui en veulent à leur foi, de rester toujours unis entre eux et autour du prêtre qui a spécialement la charge de leurs âmes.

Puis s'organise une procession où nous voyons porter en triomphe les statues de nos saints Patrons. Les chants bretons vont bon train ; hommes et femmes font retentir l'église et les alentours de leurs protestations d'amour et des accents de leur ardente prière à Jésus, à Marie, à sainte Anne, à saint Yves.

Au retour, le salut du Très Saint-Sacrement clôture cette belle fête chrétienne, où tout respirait le calme et la joie d'une bonne conscience, un avant-goût du Paradis.

†

Voilà un pâle résumé des merveilles que le bon Dieu s'est plu à opérer parmi nous, pendant ces jours bénis de la Mission. Puisse sa grâce continuer à nous guider dans la persévérance, et aussi élargir de plus en plus le cercle d'amis fidèles qu'il s'est formé parmi nos compatriotes de l'Anjou !

« UN RETRAITANT. »

NOUVELLES DU MONDE CATHOLIQUE

ROME. — Le Saint-Père, avec une vigueur qui étonne ceux qui en sont témoins, continue à recevoir les groupes de pèlerins, sans interrompre ses audiences ordinaires et rotales.

Le 30 Avril, à midi, il a reçu, dans la Salle des Béatifications, 800 pèlerins polonais, conduits par l'archevêque de Lemberg. Le Pape a exprimé sa joie de voir autant de Polonais venir à Rome. Le nombre en eût été plus considérable, si la Russie n'avait refusé à ses sujets de Pologne de se joindre à ce pèlerinage... Le costume national des pèlerins polonais a excité la curiosité générale, au moment de leur sortie du Vatican.

L'audience donnée, le vendredi 2 Mai, dans la salle Ducale, aux 500 pèlerins bavares conduits par le cardinal Steinhuber, a été splendide. Le Pape a prononcé une allocution en latin, rappelant la fidélité de la Bavière au catholicisme et faisant des vœux pour sa prospérité ; Sa Sainteté a parlé pendant dix minutes, sans ressentir aucune fatigue.

Dimanche 4 Mai, Léon XIII a reçu une cinquantaine de pèlerins d'Amérique présentés par Mgr l'Evêque de Brooklyn. Chaque pèlerin apportait une offrande de 1,000 fr. pour le denier de Saint-Pierre.

On annonce un important pèlerinage de Français et de Maltais, sous la conduite de Mgr Combes, archevêque de Carthage.

Il y aura un Consistoire dans le courant de Juin, mais sans création de cardinaux.

— Le Saint-Père vient de nommer une Commission chargée d'étudier une nouvelle délimitation des paroisses de la ville de Rome.

Plusieurs paroisses seraient supprimées, alors qu'on en créerait de nouvelles dans les quartiers récemment construits.

Chaque paroisse devra avoir une population qui ne soit pas inférieure à 10,000 habitants.

Cette réforme était depuis longtemps demandée par les curés de la Ville Eternelle.

PARIS. — Une Cause de béatification. — Le procès de béatification de la Mère Javouhey, fondatrice des sœurs de Saint-Joseph de Cluny, commencé à Paris le 11 Mars 1897, a été clôturé le 21 Avril, à l'archevêché, sous la présidence de S. E. le cardinal Richard, et en présence des membres du tribunal institué pour l'instruire.

Durant les cinq années qu'a duré ce procès de *fama sanctitatis*, le tribunal, présidé par Mgr de Courmont, a entendu près de cent témoins, parmi lesquels MM. le baron de Mackau, l'amiral de

Cuverville, le général Javouhey, neveu de la célèbre fondatrice, le R. P. Delaplace, son historien, et l'ensemble des procès-verbaux forme la matière de huit gros volumes. Le R. P. Gerrer, de la Congrégation du Saint-Esprit, postulateur de la cause, a été désigné pour être le *portitor* à Rome.

La Mère Javouhey est la première fondatrice qui ait eu l'idée de jeter ses filles hors du monde civilisé, pour en faire des missionnaires et des apôtres, comme elles le sont aujourd'hui, au nombre de près de quatre mille, en Afrique et en Australie.

ORLÉANS. — Notre-Dame des Miracles. — Comme nous l'avons annoncé, Mercredi 7 Mai, veille de la fête annuelle en l'honneur de Jeanne d'Arc, a eu lieu le couronnement solennel de la statue de Notre-Dame des Miracles, vénérée dans l'église Saint-Paul d'Orléans.

« C'est devant cette statue, écrit Mgr Touchet à ses diocésains, que Jeanne d'Arc pria longuement et souvent, durant la grande semaine de la délivrance ; là se sont traités et décidés, entre une enfant et la Mère de Dieu, les destins de la France. L'imagination la plus vigoureuse a peine à concevoir et à porter après l'avoir conçue, la représentation de l'événement surnaturel que ses murailles ont abrité. »

La cérémonie du couronnement, que présidait le cardinal Coullié, archevêque de Lyon, ancien évêque d'Orléans, a été précédée d'un *Triduum* prêché par le R. P. Vigoureux, prieur des Dominicains de Paris.

LOURDES. — Le grand mouvement de pèlerinages au sanctuaire de Lourdes va commencer. On annonce, du 7 au 13 Mai, le 25^e pèlerinage national belge, composé de 10 trains. Au mois de Septembre, les Belges auront un deuxième pèlerinage national, dit d'automne, qui comprendra 7 trains.

Les pèlerinages diocésains d'Angers et de Rennes auront lieu du 13 au 16 Mai ; ceux de Saint-Brieuc et de Nantes sont déjà inscrits pour le 2 Septembre.

BOURGES. — Ignorantins ! — M. l'abbé Th. Moreux, professeur de sciences au petit-séminaire Saint-Célestin, à Bourges, vient de recevoir le prix annuel de la Société astronomique de France. Cette récompense lui a été décernée pour ses travaux sur le soleil, dans la réunion générale du 9 avril, présidée par M. Poincaré, de l'Institut.

ANGLETERRE. — Une leçon de libéralisme. — On nous écrit de Londres que la Cour d'appel a confirmé la décision des premiers juges, qui avaient refusé d'ordonner l'expulsion des Jésuites.

Voilà donc définitivement repoussée l'instance inspirée par les tenants de la franc-maçonnerie.

Ceux-ci s'étaient trop hâtés d'escompter la faiblesse ou la complicité des hauts juges d'Angleterre.

Triste fin d'un sectaire. — Une campagne sacrilège a été menée récemment contre le saint Docteur Alphonse de Liguori et sa doctrine, dans toute l'Allemagne et aussi en Belgique. Un journal, appelé *l'Odin*, donnait le ton.

L'Odin disparut dans des conditions peu honorables. L'un de ses co-directeurs, M. Lancer recherché pour escroqueries, prit la fuite et se cacha à Cologne sous divers déguisements. Arrêté et dirigé sur Munich, Lancer a été jugé et condamné à huit ans de prison. L'enquête relative à la vie privée de ce prophète du « Los von Rom » (séparons-nous de Rome) a révélé qu'il avait déjà été condamné à Weimar pour faux, à Berlin pour vol, et à Bâle pour vol avec effraction.

Tel est le personnage qui a prêché l'apostasie pendant deux ans, en insultant les moralistes catholiques, le clergé, les Rédemptoristes, les Jésuites.

Bonne réponse à sotte plaisanterie. — Dans un grand magasin de la rive gauche, à Paris, quelques employés, en veine de gaminerie, crurent très spirituel d'accrocher un chapelet aux basques d'un de leurs camarades, dont les très fermes convictions religieuses sont connues.

Des quolibets très bêtes suivirent cette très niaise plaisanterie et firent remarquer à celui qui en était l'objet le chapelet dont on l'avait gratifié.

Notre homme fit mieux que de se fâcher : il prit le chapelet, le mit dans sa poche avec celui qui y était déjà, en disant :

« Bien qu'il me soit donné d'une façon anormale, je n'en remercie pas moins celui qui me l'a offert. J'en ai déjà un, le voici ; mais je donnerai celui-ci à un de mes enfants en lui recommandant de le réciter pour que Dieu ait pitié de la faiblesse intellectuelle de quelques-uns d'entre vous. »

Les rieurs changèrent de côté.

Les fausses dévotions. — La *Semaine religieuse* du Puy a publié, il y a quelque temps, ce communiqué de l'évêché :

« Mgr l'Évêque du Puy apprend avec étonnement et regret qu'il circule dans le diocèse un bulletin d'un abbé Olive, de Cette (Hérault), relatif aux prétendues révélations d'une voyante de Boulleret (Cher). Ce bulletin a pour titre : *Lettre aux membres de la pieuse et dévote association du Cœur de Jésus et de Notre-Dame des Sept-Douleurs*. Contrairement aux règles de l'Eglise, il paraît sans l'imprimatur de Mgr l'Évêque de Montpellier, dans le diocèse duquel il est publié. Aussi Mgr l'Évêque se fait-il un devoir d'en interdire la lecture dans son diocèse, lecture qu'il juge propre à

fausser la piété des fidèles et à jeter le ridicule sur notre sainte religion.

« A ce propos, nous mettons de nouveau en garde contre ces publications de plus en plus nombreuses qui, sous couleur de dévotions nouvelles, n'ont le plus souvent d'autre but que d'exploiter la naïveté de leurs trop crédules lecteurs. Plusieurs de ces annales ou revues ne sont pas autre chose que des organes d'agences financières : les articles de piété n'y sont qu'une étiquette dissimulant d'habiles réclames d'argent. Œuvres de messes, constructions d'églises, entretiens d'œuvres, tout est imaginé pour recueillir des souscriptions ; et le développement de cette industrie malhonnête ne prouve que trop combien de dupes elle fait.

« D'autres publications, si elles n'ont pas ce but intéressé, sont dirigées par des personnes sans théologie ni piété éclairée. Les niaiseries n'y sont pas rares ; les faits merveilleux y fourmillent, et les lecteurs, gavés de sornettes, perdent le goût de la spiritualité solide et vraie. Au point où elle en est, cette littérature pseudo-pieuse devient un péril pour les âmes et fournit des armes contre le catholicisme.

« En conséquence, nous défendons à toutes nos maisons religieuses de s'abonner à ces publications, à moins d'une autorisation écrite de leur supérieur ; et nous interdisons à tous les fidèles relevant de notre juridiction de s'occuper d'aucune œuvre étrangère au diocèse et non spécialement reconnue par nous, de quelque nature qu'elle soit. »

Nous avons à diverses reprises, déploré ce débordement inquiétant d'une certaine littérature soi-disant pieuse qui a pour résultats de jeter dans l'erreur quelques catholiques sincères mais peu instruits, en fournissant des armes à nos ennemis qui nous jugent d'après les élucubrations dénuées d'autorité comme de doctrine.

En règle générale, il faut rejeter toutes les publications de ce genre qui ne sont pas dûment revêtues de l'imprimatur diocésain. La même réserve s'impose à l'égard de toutes les demandes d'aumônes pour orphelinats, sanctuaires, œuvres du Purgatoire comme celle qui aurait son siège au quartier de Montclar, Avignon, et dont l'existence est formellement niée par la *Semaine religieuse* du diocèse.

BIBLIOGRAPHIE

Le Credo expliqué, ou Exposition de la doctrine catholique d'après les symboles de foi et les constitutions et définitions de l'Eglise, par le R. P. Arthur DEVINE, passionniste. — Ouvrage traduit de l'anglais par l'abbé C. MAILLET. — Un joli volume in-16 Jésus de LVI-670 pages. (Avignon, Aubanel frères, éditeurs.)

A côté des traités dogmatiques de théologie catholique spécialement écrits pour l'instruction professionnelle des ministres de la religion, il y a place pour une catégorie d'ouvrages, qui tout en exposant les mêmes vérités, sans rien leur ôter de leur caractère de théologie rigoureusement scientifique, les met à la portée des fidèles instruits, et leur permet de puiser les raisons de leur foi aux sources mêmes du catholicisme.

Tel est le caractère général des ouvrages du R. P. Devine. Nous n'avons pas à faire l'éloge du savant théologien anglais, ni à rappeler le succès de ses livres, dont plusieurs ont été traduits en français par M. l'abbé C. Maillet, avec une précision et une élégance qui respecte le style original de l'œuvre.

Tout le monde a lu ou connaît par ouï dire les *Sacrements expliqués* et les *Commandements expliqués*, et tous ceux qui avaient pu apprécier le mérite de ces deux premiers ouvrages attendaient avec impatience la traduction du *Credo expliqué*, qui vient de paraître.

Le succès de ces livres témoigne, à lui seul, qu'ils répondaient à un besoin réel, celui qu'éprouvent les fidèles de compléter les enseignements qu'ils ont reçus au catéchisme et ceux qu'ils continuent à recevoir du haut de la chaire de vérité, par la lecture et même l'étude d'ouvrages de doctrine catholique.

Lettres d'un Jésuite à M. Waldeck-Rousseau.

Lettres d'un Abbé à M. Waldeck-Rousseau, pour faire suite aux précédentes. (B. Bloud, Editeur à Paris). Prix de chaque volume : 1 fr. 50.

Le premier livre s'intitulait bien : *La veille de la dispersion* et le second : *Le lendemain de la dispersion*. L'auteur suit les religieux « dissous » dans leur douloureuse retraite, il montre le néant des accusations invoquées contre leur caractère ou contre leurs œuvres, il ouvre et il visite leurs maisons et leurs églises aujourd'hui désolées, alors sources et foyers de la vie chrétienne. Quand il a terminé, aucune objection n'est restée debout.

Ces pages où la doctrine et l'histoire se mêlent sans se confondre méritent de ne point tomber avec la poussière du combat. Elles racontent une guerre qui n'est pas finie, elles crévent des mensonges qui, tout crevés qu'ils soient, serviront encore, elles jugent des hommes qui ne sont pas morts ou qui auront des successeurs, elles apportent une pierre au rempart que la vérité élève et relève sans cesse pour se défendre contre ses agresseurs.

Librairie J. Salaün, Quimper.

LA QUINZAINE, Paris, 45, rue Vaneau. — Dir^r : M. George Fonsegrive.

Sommaire du n° du 1^{er} Mai 1902.

L'Efficacité pratique de la sociologie d'Auguste Comte. Antoine BAUMANN. — *Cousin, Jouffroy, Damiron*, d'après la correspondance inédite de M. Dubois de la Loire-Intérieure. Adolphe LAIR. — *Etudes dantesques* : II. Figures de femmes. Lucie FÉLIX FAURE. — *Mademoiselle du Harssay.* Paul HAREL. — *Pourquoi rééditer Bourdaloue*, II. Eugène GRISELLE. — *Le Rire dans la caricature.* Paul GAULTIER. — *Chronique dramatique* : L'Evangile au théâtre ; L'Archiduc Paul ; La princesse Bébé ; Cœurs vernis. Emile DE SAINT-AUBAN. — *Chronique politique.* X. — *Nouvelles scientifiques et littéraires* — *Revue des Revues.* — *Notes bibliographiques.*

ÉTUDES

REVUE FONDÉE EN 1856 PAR DES PÈRES DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS
Rue Bonaparte, 82, PARIS.

Sommaire du n° du 5 Mai 1902.

I. Lettre apostolique (suite), par S. S. LÉON XIII. — II. Le Saint-Siège et la démocratie chrétienne, par Lucien ROURE. — III. L'Œuvre de B. Pinturicchio (deuxième article), par Gaston SORTAIS. — IV. Le Divorce et l'Italie, par Pierre SCAU. — V. Le Rayon, par Henri BREMOND. — VI. Encyclopédies modernes, par Joseph BRUCKER. — VII. Bulletin d'Histoire : le Mouvement biographique sur le dix-septième siècle, par Henri CHÉROT. — VIII. L'Image du Christ visible sur le Saint Suaire de Turin, par Joseph BRUCKER. — IX. Contribution philosophique à l'étude des sciences, par Auguste HARÉ. — X. Le Médecin chrétien et le Code de ses devoirs, par le Docteur SURBLED. — XI. Elections, par E. C. — XII. Revue des livres. — XIII. Notes bibliographiques. — XIV. Événements de la quinzaine.

CHEZ LES TISSERANDS

Sur le seuil de la petite maison blanche, toute une armée de poules lustre ses plumes au soleil. A l'intérieur, un jeune homme est assis devant un métier à tisser : sur une trame de soie, sa navette jette de brillantes couleurs ; une bonne vieille file au rouet. La fenêtre donne sur la route où passent des attelages de bœufs se rendant aux champs.

Madame Guiot ne m'en voudra pas de vous avoir introduits chez elle, car elle m'a si bien reçu que j'ai emporté de ma visite un ineffaçable souvenir. C'était à Grand Verly, village aux environs de Guise (Aisne). Une lettre écrite par Madame Guiot le 22 mars 1900 et revêtue de la légalisation de M. Monneuse, maire de cette commune, avait frappé mon attention. Elle s'y exprimait en termes si reconnaissants et si sincères que j'éprouvai le désir de faire sa connaissance.

« J'ai maintenant 49 ans », écrivait la bonne dame : « Il y a 8 ans, j'eus une maladie d'estomac des plus dangereuses. Le médecin ne m'en cacha pas la gravité, ni ses craintes de la voir durer très longtemps. Pendant deux ans, j'endurai d'atroces souffrances. Les aliments les plus légers me pesaient comme du plomb sur l'estomac. J'étouffais chaque fois que je prenais la moindre nourriture. Pendant ces deux années, je dus cesser tout travail, je n'avais plus même la force de me trainer, je gardais presque constamment le lit sans pouvoir ni jour ni nuit prendre un moment de repos, j'avais la bouche amère et remplie de bile. Une constipation opiniâtre m'avait causé une inflammation d'intestins des plus douloureuses : j'étais désespérée car rien ne pouvait me soulager.

« Un jour, le facteur me remit un petit livre et j'y lus que la Tisane américaine des Shakers était souveraine contre les maladies d'estomac et tous les maux provenant du mauvais fonctionnement de cet organe. Le corps humain disait le petit livre est semblable à un atelier dont l'estomac serait le directeur. Comme le contre-maître donne à chacun des outils et de la besogne, l'estomac fournit au cœur qui le distribue dans toutes les parties du corps le sang qui les soutient et les nourrit. J'appris aussi que la Tisane américaine des Shakers était la propriété de M. Oscar Fanyan, pharmacien à Lille. Ma lecture m'avait donné un peu d'espoir. Je pris donc un flacon de ce bon remède et dix jours après en avoir commencé l'usage j'étais déjà bien mieux. Au troisième flacon, j'étais guérie et si bien guérie que depuis cinq ans je n'ai jamais eu le moindre mal. » Pendant que Madame Guiot me racontait les cruelles souffrances auxquelles sa lettre fait allusion, le métier s'était tu et le rouet avait cessé de tourner. Souriants, tous deux, la vieille mère et le fils prenaient part à la joie qu'exprimait notre correspondante et, lorsqu'au tournant de la route près d'une mare ombragée de saules, je me retournai pour revoir encore la petite maison blanche, j'aperçus sur le seuil toute la famille qui m'envoyait un adieu amical.

Correspondance Marc

Réflexions et menus propos.

Nous n'avons pas la prétention dans ces notes hebdomadaires de passer en revue toutes les valeurs de Bourse. D'une part, l'énumération des cours serait fastidieuse, d'autre part, nous pensons rendre plus de services à notre clientèle en lui donnant à cette place même des indications générales. Ces notes financières devront être forcément complétées par la lecture de notre bulletin hebdomadaire, qui est à la disposition gratuite de tous les lecteurs de ce journal. D'autre part, les personnes qui désireraient nous consulter sur une valeur déterminée, sont assurées d'avoir par retour du courrier, un renseignement donné en toute conscience et en toute bonne foi.

Pour aujourd'hui, nous nous contenterons d'attaquer un préjugé. Depuis l'alliance de la Russie avec la France, nous avons prêté 8 milliards à la Russie. En outre, nous avons mis dans les affaires industrielles russes, environ 7 milliards. Total 15 milliards. Ces chiffres sont donnés par l'administration de l'Enregistrement. Or, il n'est pas douteux que les valeurs russes n'aient faibli dans une très large proportion. A l'heure actuelle, tant sur les fonds russes que sur les valeurs industrielles russes, l'épargne française perd à peu près 4 milliards. D'ailleurs, nos voisins les Belges n'ont pas été plus heureux que nous, en ce qui concerne les valeurs industrielles russes. La chose n'a pas besoin d'être démontrée. La *Briansk* vaut aujourd'hui 370 fr. : il y a 18 mois, elle valait 1.300 fr.

La *Kertch* vaut 140 francs : il y a un an, on l'introduisait à la Cote à 800 francs. Ces chiffres se passent de commentaires. Nous supplions nos clients de vendre immédiatement, sans hésiter toutes les valeurs industrielles russes, quelle que soit la perte que leur inflige cette vente. Ils y gagneront encore. Si, pour telle ou telle valeur, nos lecteurs hésitent, qu'ils nous écrivent. Nous leur démontrerons que notre conseil s'explique, quelle que soit la valeur.

Mais que faut-il faire pour les fonds russes ? Ici la question semble plus délicate. Que l'on comprenne bien notre pensée. Il ne s'agit pas de refuser à la Russie le concours que notre intérêt nous commande de lui donner. Il faut seulement lui faire payer ce concours le prix qu'il vaut. Or, actuellement, on peut avoir en Allemagne, du 4 0/0 russe à 98.25 : pourquoi donc, garder dans les portefeuilles français du 4 0/0 russe à 102 francs ? En d'autres termes, par suite d'un mirage, nous estimons le crédit de la Russie plus cher qu'il ne vaut. C'est ce qui nous a déjà coûté beaucoup d'argent. En veut-on la preuve ? Nous allons la donner en indiquant ce que valaient les principaux fonds russes en 1896 et ce qu'ils valent aujourd'hui.

	1896	1901
Russe 4 0/0 1889.....	103 75	101 40
3 1/2 0/0 1894.....	101 90	94 90
3 0/0 1891.....	93 75	84 15
3 0/0 1896.....	92 70	84 55
3 0/0 Transcaucasien.....	94 55	85 05

N'est-ce pas que ce tableau est décisif et qu'il forcerait les plus aveugles à ouvrir les yeux ? A la moindre menace de crise, les 7 milliards de rentes russes que les Français ont dans leur portefeuille seraient invendables.

Ainsi donc, nous résumons nos prévisions de ce jour, en disant à nos clients : Vendez les valeurs industrielles russes, vendez aussi, toutefois avec plus de modération et de tact, les fonds russes qui sont trop chers. Quand ils seront meilleur marché, nous donnerons le conseil de les reprendre.

CORRESPONDANCE MARC,
1, rue du Quatre-Septembre, PARIS (2^{me}).

L'Administrateur-Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Evêché.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

SOMMAIRE

I. — La raison divine des fléaux.

II. — Lettre apostolique de Notre Très Saint-Père le Pape Léon XIII (fin).

III. — Chronique du diocèse : Œuvres recommandées ; Confirmation ; Une simple explication ; Nécrologie ; Plourin-Mor-

laix ; Notre-Dame de Rumengol ; Coray ; Horrible désastre.

IV. — Nouvelles du monde catholique : Rome ; Paris ; Lourdes ; Amérique ; Chine ; Pensées.

V. — Bibliographie.

VI. — Annonces et avis divers.

Offices de la semaine.

Dimanche, 18 Mai. — FÊTE DE LA PENTECOTE. Double de 1^{re} classe, avec Octave privilégiée. Rouge.

Vêpres de la fête, sans aucun mémoire.

Lundi, 19. — LUNDI DE LA PENTECOTE. Double de 1^{re} classe. Rouge.

Vêpres du jour, sans mémoire.

Mardi, 20. — MARDI DE LA PENTECOTE. Double de 1^{re} classe. Rouge.

Mercredi, 21. — Quatre-Temps. Jeûne. — Office de l'Octave ; semi-double. Rouge.

Jeudi, 22. — Office de l'Octave ; semi-double. Rouge.

Vendredi, 23. — Quatre-Temps. Jeûne. — Office de l'Octave ; semi-double. Rouge.

Samedi, 24. — Quatre-Temps. Jeûne. — Office de l'Octave ; semi-double. Rouge.

(Fin du Temps pascal.)

Dimanche, 25. — 1^{er} Dimanche après la Pentecôte. FÊTE DE LA TRÈS SAINTE TRINITÉ.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Guimiliau.....	du 15 au 18 Mai.
Le Bourg-Blanc.....	du 19 au 22 Mai.
Loqueffret.....	du 23 au 25 Mai.

La raison divine des fléaux.

Devant certaines catastrophes, terribles et imprévues, ne serait-on pas tenté de croire que la Providence a des caprices barbares, des fantaisies foudroyantes, où elle semble se complaire dans les coups qu'elle porte, et jouer, pour ainsi dire, avec des cercueils ?

Pourquoi Dieu a-t-il fait le monde ainsi ? Est-ce qu'il n'aurait pu, avec sa puissance et son intelligence infinie, organiser la nature de telle sorte qu'elle n'eût offert que les traces de son infinie bonté ?

Sans doute il eût été libre de le faire, comme il a été libre de choisir l'ordre actuel. D'où vient donc qu'il a préféré un plan où sa bonté semble, à en juger par les apparences, être en défaut, où elle recule, en quelque sorte, pour faire place à quelque chose qui n'est pas elle ?

La philosophie humaine cherchera tant qu'elle voudra le mot de cette énigme : elle n'en trouvera pas de meilleur que celui qui est suggéré par la foi. La foi nous dit que le monde des corps n'a pas sa raison d'être en lui-même et qu'il n'existe qu'en vertu de son rapport au monde des esprits ; que l'ordre matériel est adapté à l'ordre spirituel ; que les combinaisons de l'un sont coordonnées aux convenances de l'autre ; que Dieu a voulu qu'il y eût des tempêtes dans la nature, parce qu'il y a de coupables orages dans le cœur de l'homme ; que les fléaux pestilentiels ont été prédestinés à punir les épidémies qui ravagent les âmes ; qu'en un mot, le mal moral, dans sa marche à travers le monde, est condamné à traîner sur ses pas des maux physiques, comme un corps en mouvement traîne son ombre après lui. Dieu a jugé qu'un univers matériel, qui ne serait que le serviteur de sa bonté, serait moins digne de sa sagesse que celui qui est aussi le ministre de sa justice. Nous concevons ainsi que l'absence apparente de sa bonté, dans les calamités du monde physique, est, au fond, la présence de sa justice dans le monde moral, et que ce qui semble être un désordre particulier n'est en réalité qu'une sublime condition de l'ordre universel.

Cette doctrine est résumée, sous une forme touchante, dans une prière que l'Eglise a prescrite à ses ministres d'offrir à Dieu, dans les temps de mortalité. Elle est conçue en ces termes : « Faites, Seigneur, nous vous en supplions, que l'oblation de ce sacrifice vienne à notre secours, afin que, par sa puissance, elle nous affranchisse de tous nos égarements, et qu'elle nous fasse échapper aux incursions de tout ce qui vient pour nous perdre. » Dans cette prière, l'Eglise a particulièrement pour but de prévenir ou d'arrêter les effets du fléau ; mais elle ne le nomme pas en première ligne, elle nous fait d'abord monter jusqu'à son principe ; elle demande, avant tout, que nous soyons délivrés de nos péchés,

parce qu'elle sait que les meilleures prières contre les maux physiques doivent commencer par reconnaître, avec une humble foi, qu'ils ont leur source première dans les désordres du monde moral, et qu'il faut détourner le cours de la justice pour retrouver la bonté.
M^{re} GERBET.

LETTRE APOSTOLIQUE DE NOTRE SAINT PÈRE LE PAPE LÉON XIII

A TOUS LES PATRIARCHES, PRIMATS, ARCHEVÊQUES ET ÉVÊQUES
DU MONDE CATHOLIQUE
(Fin.)

Les motifs supérieurs qui ont dicté cette Encyclique.

Quant à Nous, Nous ne Nous sommes jamais lassé, toutes les fois que l'occasion Nous en a été offerte, d'inculquer ces grandes vérités, et Nous avons voulu le faire une fois encore et d'une manière expresse dans cette circonstance extraordinaire. Plaise à Dieu que les fidèles s'en trouvent encouragés et instruits à faire converger plus efficacement vers le bien commun tous leurs efforts et que, mieux éclairés, nos adversaires comprennent l'injustice qu'ils commettent en persécutant la mère la plus aimante et la bienfaitrice la plus fidèle de l'humanité.

Nous ne voudrions pas que le souvenir des douleurs présentes abattît dans l'âme des fidèles la pleine et entière confiance qu'ils doivent avoir dans l'assistance divine : car Dieu assurera à son heure et par ses voies mystérieuses le triomphe définitif. Quant à Nous, quelque grande que soit la tristesse qui remplit Notre cœur, Nous ne tremblons pas néanmoins pour les immortelles destinées de l'Eglise. Comme Nous l'avons dit en commençant, la persécution est son partage, parce qu'en éprouvant et en purifiant ses enfants par elle, Dieu en retire des biens plus hauts et plus précieux. Mais en abandonnant l'Eglise à ces luttes il manifeste sa divine assistance sur elle, car il lui ménage des moyens nouveaux et imprévus, qui assurent le maintien et le développement de son œuvre, sans que les forces conjurées contre elle parviennent à la ruiner. Dix-neuf siècles d'une vie écoulée dans le flux et le reflux des vicissitudes humaines nous apprennent que les tempêtes passent, sans avoir atteint les grands fonds.

Confiance inébranlable. — La multiplicité des œuvres catholiques.

Nous pouvons d'autant plus demeurer inébranlables dans

la confiance, que le présent lui-même renferme des symptômes bien faits pour nous empêcher de nous troubler. Les difficultés sont extraordinaires, formidables, on ne saurait le nier ; mais d'autres faits qui se déroulent sous nos regards témoignent en même temps que Dieu remplit ses promesses avec une sagesse admirable et avec bonté. Pendant que tant de forces conspirent contre l'Eglise et qu'elle s'avance, privée de tout secours, de tout appui humain, ne continue-t-elle pas, en effet, à poursuivre dans le monde son œuvre gigantesque et n'étend-elle pas son action parmi les nations les plus différentes et sous tous les climats ? Non, chassé qu'il en a été par Jésus-Christ, l'antique prince de ce monde ne pourra plus y exercer sa domination altière comme jadis, et les efforts de Satan nous susciteront bien des maux, sans doute, mais ils n'aboutiront pas à leur fin. Déjà une tranquillité surnaturelle due à l'Esprit-Saint qui couvre l'Eglise de ses ailes et qui vit dans son sein, règne, non pas seulement dans l'âme des fidèles, mais encore dans l'ensemble de la catholicité ; tranquillité qui se développe avec sérénité, grâce à l'union toujours de plus en plus étroite et dévouée de l'épiscopat avec ce Siège apostolique et qui forme un merveilleux contraste avec l'agitation, les dissensions et la fermentation continuelle des sectes qui troublent la paix de la société. Féconde en innombrables œuvres de zèle et de charité, cette union harmonieuse existe aussi entre les évêques et leur clergé. Elle se retrouve enfin entre le clergé et les laïques catholiques, qui, plus serrés et plus affranchis de respect humain que jamais, se réveillent et s'organisent avec une émulation généreuse, afin de défendre la cause sainte de la religion. Oh ! c'est bien là l'union que Nous avons recommandée si souvent et que Nous recommandons de nouveau encore, et Nous la bénissons, afin qu'elle se développe de plus en plus largement et qu'elle s'oppose, comme un mur invincible, à la fougueuse violence des ennemis du nom divin.

Rien de plus naturel dès lors que, semblables aux surgeons qui germent au pied de l'arbre, renaissent, se fortifient et se multiplient les innombrables associations que Nous voyons avec joie fleurir de nos jours dans le sein de l'Eglise. On peut dire qu'aucune forme de la piété chrétienne n'a été laissée de côté, qu'il s'agisse de Jésus-Christ lui-même et de ses adorables mystères, ou de sa divine Mère, ou des saints dont les vertus insignes ont le plus brillé. En même temps, aucune des variétés de la charité n'a été oubliée, et c'est de tous les côtés qu'on a rivalisé de zèle pour instruire chrétiennement la jeunesse, pour assister les malades, pour moraliser le peuple et pour voler au secours des classes les moins favorisées. Avec quelle rapidité ce mouvement se propagerait et combien ne porterait-il pas des fruits plus doux, si on ne lui opposait pas les dispositions injustes et hostiles auxquelles il va si souvent se heurter !

Le zèle infatigable des missionnaires.

Le Dieu qui donne à l'Eglise une vitalité si grande dans les pays civilisés, où elle est établie depuis de longs siècles déjà, veut bien nous consoler par d'autres espérances encore. Ces espérances, c'est au zèle des missionnaires que nous les devons. Sans se laisser décourager par les périls qu'ils courent, par les privations qu'ils endurent et par les sacrifices de tout genre qu'ils doivent s'imposer, ils se multiplient et conquièrent à l'Evangile et à la civilisation des pays entiers. Rien ne peut abattre leur constance, quoique, à l'exemple du divin Maître, ils ne recueillent souvent que des accusations et des calomnies pour prix de leurs infatigables travaux.

Les Consolations.

Les amertumes sont donc tempérées par des consolations bien douces et, au milieu des luttes et des difficultés qui sont notre partage, Nous avons de quoi rafraîchir Notre âme et espérer. C'est là un fait qui devrait suggérer d'utiles et sages réflexions à quiconque observe le monde avec intelligence et sans se laisser aveugler par la passion. Car il prouve que, comme Dieu n'a pas fait l'homme indépendant en ce qui regarde la fin dernière de la vie et comme il lui a parlé, ainsi il lui parle encore aujourd'hui dans son Eglise, visiblement soutenue par son assistance divine, et qu'il montre clairement par là où se trouvent le salut et la vérité. Dans tous les cas, cette éternelle assistance remplira nos cœurs d'une espérance invincible : elle nous persuadera qu'à l'heure marquée par la Providence et dans un avenir qui n'est pas très éloigné, la vérité, déchirant les brumes sous lesquelles on cherche à la voiler, resplendira plus brillante, et que l'esprit de l'Evangile versera de nouveau la vie au sein de notre société corrompue et dans ses membres épuisés.

Conclusions. Le devoir des catholiques.

En ce qui Nous concerne, Vénérables Frères, afin de hâter l'avènement du jour des miséricordes divines, Nous ne manquerons pas, comme d'ailleurs Notre devoir Nous l'ordonne, de tout faire pour défendre et développer le règne de Dieu sur la terre. Quant à vous, votre sollicitude pastorale Nous est trop connue pour que Nous vous exhortions à faire de même. Puisse seulement la flamme ardente qui brûle dans vos cœurs se transmettre de plus en plus dans le cœur de tous vos prêtres ! Ils se trouvent en contact immédiat avec le peuple : ils connaissent parfaitement ses aspirations, ses besoins, ses souffrances, et aussi les pièges et les séductions qui l'entourent. Si, pleins de l'esprit de Jésus-Christ et se maintenant dans une sphère supérieure aux passions politiques, ils coordonnent

leur action avec la vôtre, ils réussiront sous la bénédiction de Dieu à accomplir des merveilles : par la parole ils éclaireront les foules, par la suavité des manières ils gagneront tous les cœurs, et en secourant avec charité ceux qui souffrent, ils les aideront à améliorer peu à peu leur condition.

Le clergé sera fermement soutenu lui-même par l'active et intelligente collaboration de tous les fidèles de bonne volonté. Ainsi, les enfants qui ont savouré les tendresses maternelles de l'Eglise l'en remercieront dignement, en accourant vers elle pour défendre son honneur et ses gloires. Tous peuvent contribuer à ce devoir, si grandement méritoire : les lettrés et les savants, en prenant sa défense dans les livres ou dans la presse quotidienne, puissant instrument dont nos adversaires abusent tant ; les pères de famille et les maîtres, en donnant une éducation chrétienne aux enfants ; les magistrats et les représentants du peuple, en offrant le spectacle de la fermeté des principes et de l'intégrité du caractère, tout en professant leur foi sans respect humain. Notre siècle exige l'élévation des sentiments, la générosité des desseins et l'exacte observance de la discipline. C'est surtout par une soumission parfaite et confiante aux directions du Saint Siège que cette discipline devra s'affirmer. Car elle est le moyen le meilleur pour faire disparaître ou pour atténuer le dommage que causent les opinions de parti lorsqu'elles divisent, et pour faire converger tous les efforts vers un but supérieur, le triomphe de Jésus-Christ dans son Eglise.

Tel est le devoir des catholiques. Quant au succès final, il dépend de Celui qui veille avec sagesse et amour sur son épouse immaculée et dont il est écrit : *Jesus Christus heri, et hodie ipse et in sæcula.*

C'est donc vers Lui qu'en ce moment Nous laissons monter encore Notre humble et ardente prière ; vers Lui qui, aimant d'un amour infini l'errante humanité, a voulu s'en faire la victime expiatoire dans la sublimité du martyre ; vers Lui qui assis, quoique invisible, dans la barque mystique de son Eglise, peut seul apaiser la tempête, en commandant au déchaînement des flots et des vents mutinés.

Invitation à la prière.

Sans aucun doute, Vénérables Frères, vous supplierez volontiers ce divin Maître avec Nous, afin que les maux qui accablent la société diminuent, afin que les splendeurs de la lumière céleste éclairent ceux qui, plus peut-être par ignorance que par malice, haïssent et persécutent la religion de Jésus-Christ, et aussi afin que tous les hommes de bon vouloir s'unissent étroitement et saintement pour agir. Puisse le triomphe de la vérité et de la justice être ainsi hâté dans ce monde, et sur la grande famille humaine se lever doucement des jours meilleurs, des jours de tranquillité et de paix !

Qu'en attendant, gage des faveurs divines les plus précieuses, descende sur vous et sur tous les fidèles confiés à vos soins la bénédiction que Nous vous donnons de grand cœur. Donnée à Rome, près Saint-Pierre, le 19 mars de l'année 1902, de Notre Pontificat la vingt-cinquième.

LÉON XIII, PAPE.

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Œuvres recommandées.

- I. Les retraites de première Communion et de Confirmation.
- II. Missions. — LE JUCH, du 11 au 24 Mai. Président, la 2^e semaine, M. Poulbazan, curé-doyen de Brie.
- CHATEAULIN, du 11 au 31 Mai. 2^e semaine (du 18 au 24), Président de la Mission bretonne, M. le chanoine Madec, curé-doyen de Pont-l'Abbé ; prédicateur de la Mission française, M. le chanoine Rossi.

Confirmation. — Mgr l'Evêque donnera la Confirmation aux enfants de Quimper, le Jeudi 22 Mai, à la Cathédrale à 7 heures, et à Saint-Mathieu à 10 heures.

Le lendemain, vendredi 23, Sa Grandeur confirmera à Beuzec-Conq.

Une simple explication. — Sous ce titre, la *Résistance* a publié, dans son dernier numéro, une note de M. le chanoine Le Duc, curé-archiprêtre de Morlaix. Nous la reproduisons ici, en remerciant le vénéré signataire d'avoir si bien exprimé les sentiments du clergé du diocèse tout entier :

« Quelques paroles attribuées à tort ou à raison, par la *Dépêche de Brest*, à M. l'abbé Gayraud, au cours de sa dernière campagne électorale, ont causé un vif émoi dans la région morlaisienne.

« Elles servent de grief contre le clergé en général, qu'on accuse de nourrir contre une classe de la société les sentiments que l'on prête à l'abbé Gayraud dans son discours de Lannilis.

« Je n'ai point mandat pour intervenir, au nom du clergé, dans l'incident soulevé par le discours de Lannilis. Mais je connais assez mes confrères pour être en mesure de déclarer, sans crainte de démenti :

« 1^o Que, dociles avant tout aux instructions et aux moindres conseils émanés de la plus haute autorité qui soit au monde, nous avons horreur de la guerre de classes ;

« 2^o Que nous aimons à rendre justice à tout le monde ;

« 3^o Que nous nous plaçons à reconnaître qu'en ce qui concerne nos œuvres paroissiales, œuvres de charité, écoles chrétiennes, patronages, catéchismes, etc., etc., nous avons toujours rencontré, parmi nos plus fermes soutiens, les représentants de ces vieilles familles qui constituent la haute classe.

« L'union de tous les honnêtes gens contre l'ennemi commun, la franc-maçonnerie, voilà la devise du clergé ; voilà toute sa politique.

« LE DUC,

« Chanoine honoraire, Curé-Archiprêtre. »

Nécrologie. — I. M. CALVEZ, *Recteur de Plourin-Ploudalmézeau*. — Nous avons le regret d'annoncer la mort de M. Calvez, recteur de Plourin-Ploudalmézeau, décédé dans sa 66^e année. Atteint d'un mal terrible qu'une douloureuse opération n'avait pu arrêter, il a rendu son âme à Dieu, le 10 Mai, après avoir édifié ceux qui l'approchaient par sa résignation et sa patience.

Né à Guipavas, le 13 Août 1836, M. Calvez (Guillaume) fut ordonné prêtre le 19 Décembre 1863 et nommé vicaire, d'abord au Conquet (17 Mai 1864), puis à Plouvorn (25 Mars 1865). Homme bon et doux, M. Calvez se fit apprécier partout comme un prêtre pieux et zélé, et fut longtemps recherché comme ouvrier dans les Missions paroissiales. Devenu recteur de Garlan (8 Avril 1878), puis transféré à Plourin-Ploudalmézeau (9 Mars 1888), il a fait construire, dans ces deux paroisses, de magnifiques églises qui témoignent de son goût comme de son activité.

— II. M. J. LAGATHU, *clerc minoré*. — En nous annonçant la mort de ce jeune séminariste, décédé dans sa famille à Audierne, à l'âge de 22 ans, un témoin nous adresse ces détails bien édifiants :

« *Consummatus in brevi explevit tempora multa*. — Cette belle parole de « la Sagesse », d'un sens si profond pour qui se donne la peine de la scruter ; cette parole lumineuse, qui explique à notre raison, parfois déconcertée, les desseins de la Providence moissonnant certaines âmes si riches de promesses, trouve une nouvelle application dans la sainte mort de l'abbé Joseph Lagathu.

« Il avait été doué par le bon Dieu des plus riches qualités : une belle intelligence, un jugement droit, un cœur affectueux, un caractère ferme. Ayant heureusement développé ces dons du ciel dans diverses atmosphères également favorables : une famille profondément chrétienne, le collège de Saint-Pol de Léon et le Grand-Séminaire de Quimper, Joseph Lagathu se proposait de les consacrer exclusivement à la gloire de Dieu et au salut des âmes. Il voulait être prêtre et missionnaire.

« Ce sacrifice des plus chères affections et des plus légitimes ambitions, sacrifice généreusement offert par lui et non moins généreusement consenti par une pieuse mère, a été trouvé agréable par Dieu avant d'être consommé ; ou plutôt Dieu l'a réclamé sous une autre forme.

« Depuis trois ans, la santé de Joseph s'affaiblissait. Au commencement de Mars dernier, M. le Supérieur du Séminaire, soucieux d'une si précieuse santé, l'engagea à interrompre ses études et à aller prendre, dans sa famille, un repos d'ailleurs recommandé

par le médecin. Les soins les plus éclairés, les plus tendres, lui furent prodigués ; mais ce fut en vain. Les forces du malade déclinaient de jour en jour.

« En dépit d'une faiblesse extrême, le bon Joseph tint encore à se rendre, le Jeudi-Saint, à l'église paroissiale, dont l'accès est pourtant bien difficile pour de pauvres poumons épuisés. Il assista à l'office et fit la sainte communion. Ce fut la dernière fois qu'il vint à l'église paroissiale.

« Se voyant condamné à ne plus sortir, il ne voulut cependant pas être privé du bienfait de la sainte communion et demanda qu'elle lui fût apportée trois fois par semaine. Je ne saurais dire avec quelle angélique piété il recevait le Pain des forts qui le préparait merveilleusement au sacrifice suprême.

« Mardi dernier, 6 Mai, sentant lui-même qu'il s'affaiblissait de plus en plus, il fit appeler son confesseur et demanda à recevoir les sacrements et l'indulgence de la bonne mort. A partir de ce moment, toute sa pensée fut au ciel.

« Son plus grand désir était de mourir, le jour de l'Ascension, en ce jour où saint Joseph, son patron bien aimé, était entré dans le ciel, à la suite du Christ Rédempteur. Cette grâce, instamment demandée, ne lui fut pas refusée. Notre Dieu a de ces attentions, d'une délicatesse infinie, pour les âmes prédestinées.

« En effet, le soir de l'Ascension, Joseph fit les adieux les plus touchants à sa bonne mère, à ses frères, à sa sœur, s'efforçant d'adoucir pour eux, par les plus tendres épanchements, l'amertume de la séparation prochaine.

« A 11 h. 3/4, il rendait sa belle âme à Dieu en murmurant une dernière invocation, en pressant sur ses lèvres le crucifix qu'il gardait pieusement en mains, depuis trois jours.

« Ses obsèques ont eu lieu, le samedi 10 Mai. Le corps du pieux séminariste a été conduit de l'église à la gare d'Audierne par un nombreux cortège d'ecclésiastiques et de fidèles. Il a été inhumé, le même jour, au cimetière de Plougastel-Daoulas où se trouve la sépulture de la famille.

« J. P. »

III. — M. TRÉGUER, *clerc tonsuré*. — Nous recommandons également aux prières de nos lecteurs M. Tréguer (Jean-Marie), clerc tonsuré, né à Plouvorn, pieusement décédé au Grand-Séminaire de Quimper, le 12 Mai, à l'âge de 24 ans.

R. I. P.

VANNES. — Mort de deux religieuses. — Nous empruntons à la *Semaine religieuse* de Vannes la courte notice suivante sur deux anciennes dignitaires d'une Congrégation, bien connue et justement appréciée dans notre diocèse :

« La Congrégation des Filles de Jésus de Kermaria vient de perdre, dans les derniers jours d'Avril, deux de ses membres les plus vénérables et les plus méritants, la Mère Emmanuel-Marie (Françoise-Amélie Cornet), née à Lorient le 21 Décembre 1829,

et la Mère Marie-Léocadie (Marie Le Strat), née à Plumélian le 25 Mars 1821.

« La Mère Emmanuel, en cinquante ans de vie religieuse, fut successivement supérieure de maisons particulières, maîtresse des novices, assistante générale, et enfin supérieure générale pendant douze ans, de 1886 à 1899.

« La Sœur Marie-Léocadie était dans sa soixantième année de vie religieuse. Après un séjour assez court dans les maisons de Pontivy et de Guidel, elle fut nommée secrétaire générale de la Congrégation, poste qu'elle a occupé pendant cinquante ans, de 1849 à 1899.

« Elles ont assisté l'une et l'autre au développement de la Congrégation, et elles y ont contribué pour une large part.

« Depuis trois ans bientôt que l'âge et les infirmités avaient obligé ces bonnes Mères à résigner leurs fonctions, elles continuaient à édifier la communauté par leur grand esprit de foi et leur régularité vraiment exemplaire.

« La Mère Emmanuel, d'une constitution délicate, était presque continuellement souffrante, mais la Sœur Léocadie avait joui pendant sa longue carrière de la plus heureuse santé.

« Toutes les deux ont été ravies en quelques jours à l'affection de leurs Sœurs ; mais toutes les deux ont eu l'avantage de conserver jusqu'à leurs derniers moments leur pleine connaissance, ce qui leur a permis de mettre comme un couronnement à leurs mérites en recevant pieusement les derniers sacrements et en faisant fréquemment des actes de sainte et entière conformité à la volonté divine. Plus que jamais, *heureux ceux qui meurent dans le Seigneur !* Ils sont délivrés des tribulations si amères de l'heure présente.

« Cependant, comme le dit si excellemment le *De profundis*, « Si iniquitates observaveris, Domine, Domine, quis sustinebit ? » Nous espérons donc que les bonnes âmes qui lisent la *Semaine religieuse*, leurs Sœurs en religion principalement, auront un souvenir particulier dans leurs prières pour ces vénérables jubilaires.

« P. J. »

PLOURIN-MORLAIX. — Avis de service anniversaire. — On nous prie d'annoncer qu'un service anniversaire pour le repos de l'âme de M. Derrien, mort recteur de Plourin-Morlaix, sera célébré dans cette paroisse, le mardi 27 Mai, à 10 heures.

NOTRE-DAME DE RUMENGOL. — Grand Pardon, le Dimanche de la Trinité, 25 Mai, sous la présidence de Mgr l'Evêque de Quimper et de Léon.

PROGRAMME DES FÊTES (1)

Le Vendredi 23 Mai, ouverture du Pardon : à 5 heures,

(1) Voir d'autre part, aux annonces, les conditions spéciales faites aux pèlerins par la C^{ie} du Chemin de fer.

1^{res} vêpres ; bénédiction du T. St-Sacrement. A 8 heures, prières du soir ; chapelet. Confessions.

Samedi 24, 1^{re} messe à 4 heures ; messes d'heure en heure jusqu'à 10 heures. A 10 heures, messe solennelle, célébrée par M. le chanoine Eveno, supérieur du séminaire de Saint-Jacques ; sermon par M. Le Goff, recteur d'Irvillac. — Bénédiction du Saint-Sacrement.

A 3 heures, vêpres solennelles. A 6 heures, grande procession dite « des Miracles ». Allocution aux pèlerins par M. le chanoine Eveno. A 8 heures, prières du soir ; chapelet. Confessions.

Le Dimanche 25, 1^{re} messe à 3 heures, à la chapelle du Couronnement. Les autres messes d'heure en heure, à l'église, jusqu'à la grand'messe.

A 10 h. 1/2, à la chapelle du Couronnement, messe solennelle célébrée par M. le chanoine Abgrall ; Monseigneur tiendra chapelle pontificale. Sermon par M. le chanoine Eveno.

A 2 h. 1/2, vêpres solennelles, procession et bénédiction du T. St-Sacrement, à l'église.

CORAY. — Doubles noces d'or. — On nous écrit :

« Mercredi 7 Mai dernier, vers 9 h. 1/2 du matin, les cloches sonnant à toute volée appelaient à l'église les habitants de notre localité. Une cérémonie se préparait, touchante et rare, telle qu'on n'en avait vu, de mémoire d'homme, en ce pays. Grâce à la générosité d'une notable famille, deux couples (Pierre Louët et Anne Troalen, du bourg ; Pierre Bosser et Marguerite Donnart, du village de Kerdavid) allaient voir se réaliser un doux projet, que leurs modiques ressources ne leur auraient pas permis d'accomplir : après une union remontant à plus de cinquante années, ils se sont retrouvés au pied des autels, entourés de leurs enfants et petits-enfants.

« La population en masse, tenant à donner à ces respectables « nouveaux mariés » un témoignage de sympathie bien mérité, ne tarda pas à envahir l'église, pleine comme aux plus grands jours de fête. Après une allocution parfaitement appropriée à la circonstance, M. le Recteur célébra la sainte messe, que tous les assistants suivirent avec recueillement et au cours de laquelle, sous la direction de M. le Vicaire, furent chantés quelques cantiques choisis. Une des Religieuses de la communauté tenait l'harmonium.... Tous voulaient faire honneur aux bons jubilaires.

« Mais voici le *Te Deum* ! Au milieu du fracas des cloches, les assistants sortent par toutes les portes et se rangent pour voir passer le cortège. C'est aussi le moment pour les enfants de ramasser la menue monnaie et les fruits qu'on leur jette en guise de dragées.

« Les héros de la fête, doucement émus, ne tardent pas, se dérobant aux nombreuses et sincères félicitations, à regagner dans les voitures de la famille P..., mises à leur disposition à l'aller

comme au retour, la maison hospitalière où les attend un repas donné en leur honneur.

« Pour bien terminer la journée, chaque couple recevait, le soir, en sa modeste demeure, ses enfants et petits-enfants et, grâce aux soins des organisateurs de cette fête, leur offrait un joyeux souper. Ils furent heureux et s'en souviendront tant que Dieu prolongera encore leur vie. » ***

Horrible désastre. — Une épouvantable catastrophe, pour ainsi dire sans précédents, vient de mettre la France entière en deuil. Dans notre colonie de la Martinique, la ville de Saint-Pierre a été complètement détruite, le 8 Mai, par une éruption de volcan suivie d'une véritable pluie de feu et de matières incandescentes. Le nombre des victimes dépasse 30,000 ! Parmi elles, le gouverneur, une grande partie des fonctionnaires civils, le commandant militaire avec plusieurs officiers et soldats ; 11 membres du clergé paroissial, 13 Pères du Saint-Esprit, qui dirigeaient à Saint-Pierre un collège florissant, 33 Sœurs de Saint-Joseph de Cluny, qui y tenaient un pensionnat, 28 religieuses de Saint-Paul de Chartres, etc.

Ces Congrégations ont des maisons, mais bien moins importantes, au Morne-Rouge, qui a échappé au désastre. C'est dans cette localité que se trouve le pèlerinage célèbre de Notre-Dame de la Délivrande, élevé à la suite d'un vœu de Mgr Le Herpeur, premier évêque de la Martinique. La statue de Notre-Dame a été couronnée au nom de S. S. Pie IX, le 8 Décembre 1868.

« La ville de Saint-Pierre possédait une cathédrale, 3 églises et 6 chapelles, aujourd'hui ensevelies sous une épaisse couche de cendre et de lave... Il n'y a dans le diocèse tout entier que 33 paroisses, 2 archiprêtres et 7 curés-doyens. L'Evêque, Mgr de Cormont, se trouve actuellement à Paris, en congé de convalescence ; il partira pour la Martinique, par le prochain paquebot.

En face de tels événements, qui déconcertent la raison humaine et donnent occasion aux uns de murmurer, à d'autres de blasphémer, le vrai chrétien s'humilie devant Dieu qui, en proclamant sa puissance souveraine et en rappelant les droits de sa justice, assure toujours — nous n'en pouvons pas douter — l'exécution des desseins de sa miséricordieuse Providence...

Dans le cas présent, nous avons un autre devoir à remplir : d'abord, prier pour le repos éternel de ceux qui ont péri, puis préparer notre aumône généreuse, quand on implorera notre charité en faveur des survivants de l'effroyable catastrophe.

NOUVELLES DU MONDE CATHOLIQUE

ROME. — Le jour de l'Ascension, le Saint-Père a donné une audience collective, dans la salle des Béatifications, à plusieurs milliers de pèlerins, venus de la Basse-Autriche, de la Tunisie, de la Toscane, de la Sicile, de la Campanie.

Le Pape était entouré du cardinal Celesia, archevêque de Palerme, du cardinal Capecepolo, archevêque de Capoue et de plusieurs cardinaux de Curie.

— L'audience des députations des divers instituts historiques, artistiques et scientifiques des nations étrangères à Rome, fait l'objet des conversations du monde étranger.

La France, l'Allemagne, l'Autriche, la Belgique, le Danemark, la Suède, la Grande-Bretagne, y étaient représentés.

Le Pape a répondu à l'adresse des savants par une allocution d'un latin des plus classiques. Il a exprimé sa joie de voir réunies autour de lui autant de sommités scientifiques étrangères, et a particulièrement relevé l'avantage qu'a retiré l'Eglise de la propagation de la vérité historique : *splendore veritatis gaudet Ecclesia*.

Le Pape avait pour chacun de ces savants un mot leur indiquant qu'il connaissait et leurs œuvres et leurs personnes.

— Le Consistoire est renvoyé à la première quinzaine de Juin. On croit que le Saint-Siège pourvoira à la vacance des diocèses français, venus de leur pasteur.

— A la première nouvelle du désastre de la Martinique, le Saint-Père a fait exprimer à l'ambassadeur de France la douloureuse émotion qu'il en avait ressentie.

PARIS. — Centenaire du P. Lacordaire. — Le 12 Mai, avait lieu le centième anniversaire de la naissance du P. Henri Lacordaire. A cette occasion, une grande cérémonie commémorative a eu lieu à Notre-Dame de Paris, dont les voûtes semblent résonner encore des échos de l'éloquente voix du grand orateur. Le cardinal Richard présidait, ayant à ses côtés le cardinal Langénieux, Mgr Lorenzelli, nonce apostolique, Mgr l'Archevêque de Chambéry et huit autres évêques... Dans la basilique, comble jusqu'aux tribunes, on remarquait des délégations de l'Académie française et du barreau de Paris.

Mgr Touchet, évêque d'Orléans, avec son éloquence connue, a fait l'éloge du célèbre Dominicain, dans lequel il a montré le grand citoyen, l'incomparable apologiste et le moine accompli.

Malgré la majesté du lieu, de vifs applaudissements ont éclaté quand l'orateur, rappelant les accents sublimes de Lacordaire en faveur de l'Irlande et de la Pologne opprimées, s'est tourné vers

ceux qui, là-bas, en Afrique, défendent si noblement leur liberté, et s'est écrié : « Il ne sera pas dit que dans cette chaire, la première du monde, un évêque n'a pas déclaré hautement qu'il n'est pas permis d'assassiner un peuple. »

L'orateur a fièrement revendiqué le droit de l'Eglise à la liberté d'enseignement et à la liberté monastique, ressuscitées il y a un demi-siècle, avec d'autres concours, par le célèbre Dominicain.

— **Mort de A. de Ségur.** — On annonce la mort à Paris de M. le marquis Anatole de Ségur. Sa fin a été, comme avait été sa vie, édifiante, pleine de résignation et rayonnante de foi.

Frère cadet de Mgr de Ségur, de sainte mémoire, M. le marquis de Ségur, ancien conseiller d'Etat, était l'auteur de nombreux ouvrages, estimés, en prose et en vers : récits militaires et religieux, biographies, articles de journaux ou de revues. On lui doit aussi le beau cantique si connu : *Le ciel a visité la terre.*

LOURDES. — **Déraillement d'un train de pèlerinage.** —

Le mardi 6 Mai, un terrible accident de chemin de fer s'est produit sur le réseau de la Compagnie du Nord, près de Moyenneville, entre Amiens et Compiègne. Un des 9 trains (le 8^e) du pèlerinage belge à Lourdes a déraillé, en pleine voie : on a relevé 8 morts et 50 blessés, dont plusieurs grièvement atteints.

Un médecin accompagnant le pèlerinage, blessé lui-même, s'est prodigué au soulagement des victimes, tandis que les prêtres se multipliaient pour donner les consolations et les secours religieux aux blessés et aux mourants.

La nouvelle arrivée à Lourdes, le mercredi, y a produit une consternation que l'on devine facilement, sans ralentir la ferveur des pèlerins. Les exercices de la « grande retraite de 8 jours » ont commencé par un souvenir ému pour les victimes de la catastrophe et une ardente prière pour le repos de leurs âmes, qui se traduisit par le chant plaintif du *Miserere*.

Le malheur survenu, loin d'ébranler la foi de nos frères de Belgique et de diminuer leur confiance en Notre-Dame de Lourdes, n'aura servi, dit le *Journal de la Grotte*, « qu'à assurer le salut des victimes de la catastrophe de Moyenneville, en leur obtenant des prières plus ferventes et plus nombreuses qu'elles n'en auraient jamais eu en d'autres circonstances. Ils auront rendu aussi plus recueilli, et, par suite, plus fécond en fruits de salut pour eux-mêmes, pour leur chère patrie et pour l'Eglise, le pèlerinage des Belges à Lourdes. C'est ainsi qu'une fois de plus se vérifie cette parole de l'Apôtre : « *Diligentibus Deum omnia cooperantur in bonum.* » — *Tout tourne au bien de ceux qui aiment Dieu.* »

AMÉRIQUE. — **Mort de l'Archevêque de New-York.** — Mgr Corrigan, archevêque de New-York, est mort le 5 Mai, à l'âge de 63 ans.

Cette mort est une immense perte pour l'Eglise catholique aux Etats-Unis, où l'archevêque de New-York jouissait d'une légitime autorité et du respect de tous.

Il a passé, non seulement en faisant le bien, mais encore en forçant amis et ennemis à reconnaître en lui l'apostolique représentant de la religion divine qui n'a rien à apprendre des novateurs modernes et qui, aujourd'hui comme toujours, ne combat l'erreur que pour préserver l'Eglise et le monde de ses funestes conséquences. C'était un théologien et un écrivain de grand mérite.

C'était surtout le « prêtre » plein de zèle, plein de charité, plein de vertus. Il a été pour le clergé, pour tous les fidèles des Etats-Unis, un maître et un modèle. Il laisse derrière lui, outre le souvenir d'un grand exemple, une foule d'œuvres charitables, des écoles, des asiles, des orphelinats qui feront longtemps bénir sa mémoire.

CHINE. — On craint une nouvelle révolte en Chine. Le R. P. Lomüller, ancien médecin militaire à Châlons, devenu missionnaire jésuite au Tché-Ly, vient d'être massacré par des rebelles et sa tête promenée au bout d'une pique. Agé de cinquante ans, le P. Lomüller était depuis treize ans en Chine ; il avait énergiquement tenu tête aux Boxeurs, lors de l'insurrection de 1900.

— *Les missionnaires et la France.* — *L'Avenir du Tonkin* écrit, à propos de l'hommage officiel rendu dernièrement par l'empereur et l'impératrice de Chine au vaillant Evêque de Pékin :

« Mgr Favier, évêque de Pékin, a reçu le titre de mandarin de premier rang. L'œuvre entreprise en Chine par l'Evêque est bien l'œuvre de France, et les quelques millions qu'il vient de toucher il les a déjà engagés dans l'édification d'hôpitaux, de salles d'écoles, d'instituts et d'une espèce d'énorme établissement encore en projet et qui va être le Collège de Chine pour les Français. Il étudie aussi les plans d'établissement d'une Faculté et d'un institut Pasteur. Enfin, il fait aimer la France, parce que lui est Français, par tous les Chinois sans distinction.

« C'est, en un mot, un homme d'action dans toute la force du terme, et dont toutes les pensées appartiennent à la France d'abord, et n'arrivent à la religion qu'à travers le prisme français.

« Cet hommage qui lui est rendu par l'empereur et l'impératrice est aussi un hommage rendu à la France, et c'est un grand plaisir pour nous de le constater. »

Ce langage d'un journal bien placé pour apprécier les faits, et qui n'a rien de *clérical*, répond suffisamment aux outrages dont les antifrançais du Parlement ont couvert le noble Evêque et ses missionnaires.

Pensées.

— Epreuve ! ce seul mot explique l'homme, le mal, le christianisme, l'expiation, le ciel, Dieu.

— L'éternité dépend de la mort. — La mort dépend de la vie.
 — La vie dépend d'un moment. — D'un moment peut dépendre l'éternité.
 — Dieu a promis le pardon à votre repentir; mais, à votre retard, il n'a pas promis le lendemain. (Saint-Augustin.)

BIBLIOGRAPHIE

LA LOI D'AMOUR. — I. CHARITÉ, *philosophie de la Charité*, par le R. P. GAFFRE, Dominicain. (Librairie Victor Lecoffre, Paris.) 1 vol. in-12, 2 fr. 50.

Voici un livre dont la place est marquée dans toutes les bibliothèques chrétiennes. Les ouvrages de piété ne manquent pas qui parlent de la Loi d'Amour, essence de la Religion. Mais il est clair que l'auteur n'a pas voulu viser seulement l'édification des âmes pieuses. Dans ce volume, justement intitulé « Philosophie », le R. P. Gaffre a su accorder, par un souple lien littéraire, l'analyse subtile des sentiments humains et les profondes arcanes de la théologie surnaturelle.

Le public d'élite qui a entendu développer les idées principales de cet ouvrage, y retrouvera les qualités de clarté et de chaleur qui le conquièrent à l'orateur sacré, mais en plus, sera heureux d'y lire certaines pages intimes et des détails d'érudition qui éclairent d'une belle lumière ce grand mystère d'Amour, pages que ne comporterait peut-être pas la réserve officielle de la chaire.

Philosophes et lettrés trouveront donc, autant que les âmes pieuses, avantage et agrément à prendre connaissance de cette œuvre de haut style en même temps que de forte doctrine. L'auteur l'annonce comme le « premier-né d'une famille qu'il espère nombreuse... » C'est tout un ensemble d'études sur les grandes questions de sociologie évangélique qui nous est promis, sans oublier les vertus intimes et les fruits qui découlent de la Charité. Puisse l'avenir réaliser cette espérance; nous le souhaitons de tout cœur au R. P. Gaffre et à ses lecteurs.

VIE CHRÉTIENNE DE L'ENFANCE, lectures quotidiennes, par M^{me} CH. FOUQUES DUPARC, *nouvelle édition* (douzième mille), *ouvrage approuvé et recommandé par dix-huit de NN. Seigneurs les Archevêques et Evêques*. Beau vol. in-18 de 730 pages. — Prix broché, 3 fr. (Librairie H. MIGNARD, 26, rue Saint-Sulpice, Paris.)

Ce livre a, dans un degré supérieur, toutes les qualités d'un ouvrage destiné à l'éducation chrétienne de l'enfance. L'intelligence y puise une solide instruction dans l'exposé des vérités de la foi et dans des conseils de moralité parfaitement adaptés aux besoins du premier âge; l'imagination y est constamment tenue en éveil par la forme toujours fraîche et riante dont une main habile varie sans cesse les nuances, et le cœur surtout y trouve un charme invincible de persuasion dans cette onction de vive et tendre piété et dans ces parfums ineffables dont l'amour maternel a imprégné chacun de ses récits.

Aussi j'estime que ce livre sera un véritable trésor pour les familles qui auront le bonheur d'en faire l'acquisition, et je suis assuré qu'à sa lecture, il n'est aucune mère, digne de ce nom, qui ne bénira l'auteur d'avoir si bien interprété les sentiments de son âme et de lui avoir rendu si facile et si doux le devoir le plus sacré de sa mission sublime.

(Librairie J. SALAÜN, Quimper.)

L'Administrateur-Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Evêché.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON.

SOMMAIRE

I. — Catholiques, comprenons notre devoir.

II. — Directions pontificales (suite).

III. — *Chronique du diocèse* : Œuvre recommandée; Offices extraordinaires; Quimper; Plourin-Morlaix; Lettre-Circulaire de Monseigneur l'Evêque de Quimper et de Léon à l'occasion de la

catastrophe de la Martinique; La Visite pastorale; Brest.; Saint-Brieuc; Nantes; Claude Le Coz, poète.

IV. — *Nouvelles du monde catholique* : Rome; France; Reims; Tarbes; Pèlerinage de Paray-le-Monial.

V. — *Bibliographie*.

VI. — *Annonces et avis*.

Offices de la semaine.

Dimanche, 25 Mai. — 1^{er} Dimanche après la Pentecôte. FÊTE DE LA T. SAINTE TRINITÉ. Double de 2^e classe. Blanc. A la messe, mémoires de S. Grégoire VII, Pape, et du Dimanche. Vêpres de la fête, avec mémoires 1^o du suivant, 2^o de S. Grégoire VII, 3^o du Dimanche, 4^o de S. Eleuthère, Pape, Martyr.

Lundi, 26. — S. Philippe de Néri, Confesseur. Double. Blanc.

Mardi, 27. — S. Bède le Vénérable, Docteur. Double. Blanc.

Mercredi, 28. — S. Augustin de Cantorbéry, Evêque. Double. Blanc.

Jeudi, 29. — FÊTE DU TRÈS SAINT-SACREMENT (Fête-Dieu). Double de 1^{re} classe, avec Octave. Blanc.

Vendredi, 30. — Office de l'Octave du T. Saint-Sacrement; semi-double. Blanc.

Samedi, 31. — S^{te} Angèle de Mérici, Vierge. Double. Blanc.

Dimanche, 1^{er} Juin. — 2^e Dimanche de la Pentecôte. S. Ronan, Evêque. — Au chœur, solennité de la Fête-Dieu.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Loqueffret.	du 23 au 25 Mai.
Argol	du 26 au 28 Mai.
Peumerit	du 29 au 31 Mai.
La Martyre.	du 1 ^{er} au 3 Juin.

Catholiques, comprenons notre devoir.

Tous s'accordent à dire que la situation est grave pour les catholiques. Le plus grand mal, ce serait de croire qu'elle est désespérée et qu'il n'y a plus rien à faire, après l'effort qui a été tenté, les dévouements qui se sont dépensés pour éclairer le peuple, pour aider ceux qui affrontaient la lutte, et aussi pour fléchir le Ciel... Tout cela en vain, disent quelques découragés.

Non, ces efforts, ces dévouements, ces prières ne seront point stériles. Qu'importe, dit l'excellente *Semaine* de Cambrai (à laquelle nous empruntons en grande partie ces considérations), que tel et tel que l'on aurait voulu écarter soient élus ? C'est peut-être ceux-là qui serviront le mieux à l'accomplissement des desseins de miséricorde de Dieu sur nous. L'histoire le dit presque à chacune de ses pages : Dieu sait tirer le bien du mal : il force ses pires ennemis à travailler à l'exécution de ses plans, tout en leur laissant la liberté de poursuivre leurs criminelles entreprises.

Mais, pour réaliser cette merveille, Dieu exige notre concours : il faut lui demander, pour qu'il nous donne ; et il faut agir, non d'une façon transitoire, mais continue, constante. Que peuvent des efforts isolés et intermittents contre la Franc-Maçonnerie, la plus prodigieuse, la plus puissante association que le génie de l'enfer ait jamais réussi à former ?

On a prié ; on ne cessera point de le faire, et avec une persévérance que rien ne découragera. Ce n'est pas encore assez : il faut faire violence au Ciel. Et comment ? Les femmes chrétiennes de Lille l'ont dit : « TRÈVE AU PÉCHÉ, AU PLAISIR ET A LA MOLLESSE !... »

Notre-Seigneur venant un jour à ses disciples, les vit entourés d'une grande foule attentive à la discussion qu'ils avaient avec les Scribes. « Sur quoi discutez-vous ? » leur demanda-t-il. Et un homme de la foule répondit : « Maître, j'ai amené mon fils qui est possédé de l'esprit mauvais. J'ai prié vos disciples de le chasser, et ils ne l'ont pu. » Jésus fit amener le possédé. Et sitôt que l'enfant vit Jésus, il fut agité par l'esprit avec violence ; il tomba par terre, et il se roulait en écumant. Et le père dit : « Souvent l'esprit l'a jeté dans le feu et dans l'eau pour le faire périr. » Jésus commanda à l'esprit : « Sors de cet enfant et ne rentre plus en lui ». Alors, ayant poussé un grand cri, et ayant agité l'enfant avec violence, l'esprit sortit, et l'enfant devint comme un cadavre au point que plusieurs disaient : « Il est mort. » Mais Jésus l'ayant pris par la main, le fit lever.

L'esprit mauvais possède la France depuis longtemps. En quelles convulsions il l'a fait tomber depuis un siècle ! Pour la faire périr, il l'a jetée à maintes reprises dans le feu des guerres civiles, il l'a inondée des flots des plus perverses doctrines. Que d'hommes de talent et de vertu se sont employés à la délivrer ! Ils n'y parviennent point. Il faut la parole et l'autorité du souverain

Maître. Mais comment obtenir son intervention ? La prière n'y suffit point. Le Seigneur l'a dit : « Cette sorte de démon ne peut être chassée que par la prière et le jeûne », le jeûne, c'est-à-dire tout ce qui soumet la chair à l'esprit.

Et nous en revenons à la parole de Notre-Seigneur indiquant la condition de notre relèvement : la prière, mais la prière accompagnée de tous les renoncements qu'exige une vie vraiment chrétienne. Comme le disait récemment M. Brunetière au Cercle catholique des étudiants de Paris : « Vivons chrétiennement, vivons le christianisme, et nous serons étonnés de la facilité avec laquelle nous résoudrons la plupart des questions sociales. » Trêve à la mollesse, au plaisir, au péché !

S'il se trouve assez d'âmes pour entendre cette parole et la mettre en pratique, Jésus commandera à l'esprit mauvais qui nous maîtrise, et l'esprit mauvais sera forcé de se retirer de nous, au milieu d'une crise peut-être, qui pourra ressembler à une mort. Mais Jésus sera là pour dire à la France : « Relève-toi », lui tendre la main et la remettre dans la voie des glorieuses destinées qu'il lui a donné de remplir dans le monde.

Directions pontificales (suite). (*)

Quels sont les sujets de discussion dont il faut s'abstenir, dans l'intérêt de la concorde des esprits ?

Pour que cet accord des volontés s'affermisse autant qu'il est désirable, il faut s'abstenir de tous les sujets de discussion qui blessent et divisent les esprits. Que dans les publications périodiques, et dans les discours populaires, on se taise donc sur certaines questions trop subtiles et presque sans utilité. Ces questions, difficiles à résoudre, demandent encore, pour être comprises, une certaine portée d'intelligence et une application peu commune. (Enc. *Graves de communi.*)

Il est plus facile d'unir les cœurs dans une action commune, que de concilier les esprits dans une commune manière de voir et de penser. C'est pourquoi les organisateurs d'œuvres s'efforceront de grouper les hommes de bonne volonté, sans trop se préoccuper des divergences qui peuvent exister entre eux au point de vue politique, économique ou social. Ils banniront même de leurs réunions toute discussion sur ces sujets difficiles et souvent peu pratiques ; et cela, afin de ne pas laisser s'introduire dans leurs rangs une semence de discorde et, par conséquent, de ruine.

Quelles sont les dispositions d'âme qu'il faut apporter à la discussion des questions douteuses ?

Sans doute, elle est dans la nature de l'homme cette variété d'opinions, qui rend les esprits hésitants sur tant de points, et cette diversité de jugements que portent les divers esprits. Cependant, il convient que

(*) V. la *Semaine religieuse* du 7 Février au 11 Avril.

ceux qui cherchent avec ardeur la vérité, dans les questions encore incertaines, gardent vis-à-vis les uns des autres l'égalité d'âme, la modestie et les égards, afin que la dissidence des opinions n'entraîne pas la dissidence des volontés. Quelle que soit d'ailleurs l'opinion que l'on embrasse dans les questions où le doute est possible, que l'on soit toujours dans la disposition d'être très religieusement attentif aux enseignements du Siège Apostolique. *(Ibid.)*

La variété d'opinions est absolument inévitable dans une réunion d'hommes intelligents et libres. Vouloir la faire disparaître, à moins qu'il ne s'agisse des questions de foi et de soumission à l'autorité suprême de l'Eglise, ce serait tenter l'impossible. Chacun des membres rattachés à une œuvre doit donc supporter, en toute fraternité et douceur, les idées des autres afin qu'on supporte les siennes. Ainsi l'union aussi parfaite que possible pourra se maintenir entre des hommes de vues différentes, à la seule condition (ce qui est toujours facile) qu'ils se mettent d'accord sur le but à atteindre et sur les moyens à employer. *(A suivre.)*

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Œuvre recommandée.

Mission. — CHATEAULIN, du 11 au 31 Mai. 3^e semaine (du 25 au 31), Président de Mission bretonne, M. Kerébel, curé-doyen de Riec ; prédicateur de la Mission française, le R. P. Norbert, Gardien des Franciscains de Saint-Brieuc.

Offices extraordinaires.

Quimper. — CATHÉDRALE DE SAINT-CORENTIN. — *Lundi prochain, 26 Mai, à 9 heures, service funèbre pour les victimes de la Martinique, commandé par Mgr l'Evêque.*

Des places seront réservées, dans la nef, aux membres des diverses administrations qui voudraient assister à la cérémonie.

— NOTRE-DAME DE LOCMARIA. — Pèlerinage de la Congrégation des Dames, le *Lundi 26 Mai*. A 6 heures 3/4, récitation du chapelet ; à 7 heures, sainte messe et bénédiction du Très Saint-Sacrement.

QUIMPER. — Paroisse de Saint-Mathieu. — Voici quel sera l'itinéraire de la procession du Très Saint-Sacrement, le dimanche 8 Juin :

Au sortir de l'église, rue Saint-Mathieu, bas de la Place-Neuve, rue du Palais, Quai, rue de Pont-l'Abbé (reposoir au patronage des garçons) ; le Séminaire (station), rue Bourgs-les-Bourgs (reposoir dans la cour du Sacré-Cœur) ; côté sud et bas de la Place-Neuve, rue et place Saint-Mathieu.

Plourin-Morlaix. — Service anniversaire. — Nous rappelons qu'un service anniversaire pour le repos de l'âme de M. Derrien, mort recteur de Plourin-Morlaix, sera célébré dans cette paroisse, le mardi 27 Mai, à 10 heures.

Lettre-Circulaire DE MONSEIGNEUR L'ÉVÊQUE DE QUIMPER & DE LÉON A L'OCCASION DE LA CATASTROPHE DE LA MARTINIQUE

FRANÇOIS-VIRGILE DUBILLARD, par la grâce de Dieu et du Saint-Siège apostolique, Evêque de Quimper et de Léon,
Au Clergé et aux Fidèles de Notre Diocèse salut, paix et bénédiction.
en Notre-Seigneur Jésus-Christ.

Nos TRÈS CHERS FRÈRES,

Une terrible catastrophe vient de plonger dans la ruine et le deuil une de nos plus belles et de nos plus importantes colonies : l'île de la Martinique. Déjà, à l'occasion d'une visite que Nous avons eu l'honneur de faire à M. le Président de la République, dans la ville de Brest, le 14 Mai dernier, Nous avons exprimé en Notre nom, au nom de Notre clergé et de notre catholique Bretagne, les tristesses et les angoisses que nous avons tous ressenties à l'annonce de ce douloureux événement.

Une ville entière ensevelie sous la cendre et la lave d'un volcan qu'on croyait éteint depuis longtemps ! Quarante mille Français, catholiques pour la plupart, frappés par une mort aussi subite qu'imprévue et dont les cadavres à demi calcinés gisent pêle-mêle au milieu de ruines fumantes ! Se peut-il un spectacle plus navrant, un malheur plus épouvantable ? Le monde entier s'en est ému et tous les Gouvernements ont tenu à faire parvenir au nôtre le sincère témoignage de leurs sympathiques condoléances pour la France.

Aussi à peine de retour dans Notre ville épiscopale, après une longue tournée de confirmation, avons-Nous à cœur, toute autre affaire cessante, de vous écrire cette Lettre pastorale pour vous intéresser aux âmes de ceux qui sont morts et au sort de ceux qui ont échappé à ce cataclysme effroyable. Nous nous y croyons d'autant plus obligé que le Finistère, et particulièrement notre ville de Brest, était en relations suivies avec Saint-Pierre de la Martinique et qu'ainsi les victimes nous touchent de plus près et que notre deuil est plus profond.

Aux morts, il faut des prières pour obtenir de Dieu qu'il leur fasse miséricorde et qu'il leur accorde, en échange des horreurs qu'ils ont souffertes, son bonheur éternel. Aux survivants, il faut des secours matériels, car ils ont tout perdu et le plus grand nombre est en proie au plus lamentable dénûment.

Des prières, Nos très chers Frères, vous les donnerez lar-

gement et abondamment dans notre religieux et fervent pays de Bretagne. Vous vous souviendrez que les miséricordes de Dieu sont infinies et que, malgré l'imprévu d'une mort précipitée, il se fait souvent dans l'âme de celui qui succombe une lumière instantanée qui amène le repentir et décide du salut éternel. Oui, Nous avons confiance qu'au milieu des éclairs et des tonnerres qui ont accompagné l'épouvantable catastrophe, les âmes, même les plus indifférentes, se seront recueillies dans un élan de foi et auront avec confiance crié miséricorde vers le ciel. C'est à nous, Nos très chers Frères, qu'il appartient d'achever par nos prières ce qui manque à cet acte suprême de religion pour qu'il amène dans ces âmes la justification complète et les mette en état d'entrer sans retard dans le repos éternel. Un *De profundis*, un *chapelet*, un *chemin de croix*, une *communion* seront, de la part des âmes pieuses de Notre Diocèse, un grand acte de charité que Nous leur recommandons avec instance et que certainement elles voudront remplir avec ferveur et empressement.

Aux prières pour les victimes il est nécessaire d'ajouter des secours pour les survivants. Les gouvernements étrangers ont envoyé des souscriptions qui leur font honneur et dont la France les remercie. Chez nous, l'Etat comme les particuliers, les sociétés comme les individus rivalisent de zèle et de bonne volonté pour venir en aide à nos frères d'outre-mer, et déjà des sommes considérables ont été recueillies. Mais les besoins étant hors de toute proportion, il est impossible que les paroisses catholiques ne se mettent pas à l'œuvre, en se souvenant des paroles de Notre-Seigneur Jésus-Christ : « Venez, les bénis de mon Père, posséder le royaume qui vous a été préparé dès le commencement du monde ; car j'ai eu faim et vous m'avez donné à manger ; j'ai eu soif et vous m'avez donné à boire ; j'étais étranger et vous m'avez recueilli ; j'étais nu et vous m'avez revêtu ; j'étais infirme et vous m'avez secouru ; j'étais en prison et vous m'avez visité... En vérité, ce que vous avez fait au plus petit des miens, c'est à moi-même que vous l'avez fait. » (MATT., XXV, 35.)

Sa Sainteté Léon XIII, interprétant avec son grand cœur ces paroles du Maître, a donné à tous les catholiques du monde le plus magnifique exemple. Malgré sa pauvreté et sans autres ressources que celles fournies par la charité de ses fils, il n'a pas hésité, dans un premier élan de sa charité, à envoyer aux sinistrés de la Martinique la somme considérable de vingt mille francs. Nous suivrons cet exemple et les pauvres aussi bien que les riches voudront donner quelque chose pour venir en aide à d'aussi grandes infortunes.

Il est vrai que dans notre cher pays de Bretagne, sans parler des autres œuvres, les désastres qui périodiquement désolent nos côtes imposent à tous de grands sacrifices en faveur des veuves et des orphelins ; mais chez nous la charité

ne se lasse jamais : elle donne, elle donne encore, elle donne toujours, comptant sur la divine Providence, qui ne fait jamais défaut à ceux qui mettent leur confiance en elle.

Après cela, Nos très chers Frères, Nous croirions manquer à Notre devoir, si nous n'ajoutions que le triste événement dont Nous vous avons entretenus, doit être pour nous tous une précieuse leçon : la mort peut nous saisir à tous les moments de notre existence, dans la joie comme dans la peine, en bonne santé comme en maladie, dans notre foyer comme en voyage. Écoutons donc les enseignements de Notre-Seigneur et soyons toujours prêts, toujours en état de paraître devant notre souverain Juge ; car la mort vient comme un voleur au moment où nous l'attendons le moins (MATT., XXIV, 42). « O vanité ! O néant ! s'écrierait le génie de Bossuet. O mortels ignorants de leurs destinées ! »

L'incrédule et l'impie profiteront peut-être de cette catastrophe pour ébranler notre foi en Dieu et notre confiance en la Providence, en répétant cette objection vieille comme les siècles : pourquoi votre Dieu, que vous dites si bon, n'empêche-t-il pas de pareilles catastrophes ? Vous y répondrez avec votre foi de Breton : Dieu a donné des lois à la terre, ainsi qu'aux forces et aux éléments qu'elle cache dans son sein. Ces lois sont observées, et de là l'ordre magnifique qui règne dans l'univers. Sans doute, Dieu peut y déroger et il y déroge quelquefois par un acte que la science catholique appelle le *miracle*. Mais le miracle n'est pas de tous les jours, et il ne nous appartient pas de sonder les secrets de la volonté divine qui l'opère. C'est pourquoi nous bénissons la main divine quand elle nous ramène sains et saufs à travers d'épouvantables tempêtes nos pères et nos frères, et nous la bénissons encore quand la mer, cette grande mangeuse d'hommes, a dévoré dans un accès de fureur ces êtres si chers à nos cœurs.

A CES CAUSES,

Après en avoir conféré avec Nos Vénérables Frères les Doyen, Chanoines et Chapitre de Notre église cathédrale ; le saint Nom de Dieu invoqué, Nous avons ordonné et ordonnons ce qui suit :

Article 1^{er}. — Le lundi 26 Mai, à 9 heures du matin, il sera célébré dans Notre église cathédrale, pour le repos de l'âme des victimes de la catastrophe de Saint-Pierre de la Martinique, un service solennel auquel Nous invitons instamment tout le clergé et tous les fidèles de la ville épiscopale.

Article 2. — A cette même fin, le Dimanche de la Trinité, à l'issue de la messe principale, il sera donné une absoute solennelle dans toutes les églises et chapelles publiques de Notre Diocèse. Cette absoute pourrait être remplacée par un service funèbre, si MM. les Curés et Recteurs jugeaient à propos de le faire, l'un des jours suivants.

Article 3.— MM. les Curés et Recteurs, après en avoir prévenu leurs paroissiens, voudront bien recueillir d'une manière ou d'une autre les offrandes faites pour les victimes de la Martinique et les transmettre sans retard au Secrétariat de Notre Evêché.

Et sera Notre présente Lettre-Circulaire avec son Dispositif lue et publiée dans toutes les églises et chapelles publiques de Notre Diocèse, le dimanche qui en suivra la réception.

Donné à Quimper, en Notre palais épiscopal, sous Notre seing, le sceau de Nos armes et le contre-seing du Secrétaire général de Notre Evêché, le mardi 20 Mai 1902.

† **FRANÇOIS-VIRGILE,**

Evêque de Quimper et de Léon.

PAR MANDEMENT :

F. VIEILLE-CESSAY, Ch. hon.,

Secrét. gén. de l'Evêché.

La Visite pastorale. — Dimanche, s'est terminée, à Port-Launay, la tournée de confirmation proprement dite, qui comprenait, cette année, les archiprêtres de Châteaulin et de Quimperlé; elle a duré 30 jours, pendant lesquels Monseigneur, en 58 cérémonies différentes, a confirmé les enfants de 85 paroisses qui, réunis, donnent un chiffre total de 17,000 environ.

Comme espace à parcourir, cette partie de la tournée pastorale est de beaucoup la plus étendue, comme elle est aussi la plus pittoresque. Au début, c'étaient les Montagnes Noires, aux sites si variés, dont plusieurs rappelaient à l'Evêque les paysages de sa Franche-Comté; puis les campagnes plus riantes de Pont-Aven, Quimperlé et Arzano, avec leurs pommiers en fleurs; pour terminer, les paroisses bordant la magnifique baie de Douarnenez, aux aspects si changeants. Malheureusement la rigueur anormale de la saison gâtait souvent le charme du spectacle. Du reste, Monseigneur tout en s'intéressant aux beautés naturelles et aux monuments qu'il rencontrait, a été surtout sensible à l'accueil respectueusement cordial de ses prêtres et aux témoignages touchants de pieuse vénération qu'il a, partout, reçus de la part des fidèles.

Nombreux cortège de voitures et de cavaliers attendant à la limite de chaque paroisse, même escorte d'honneur au départ, c'est chez nous, pour une réception épiscopale, le premier point du programme auquel on n'a eu garde de manquer. Partout des foules nombreuses de chrétiens agenouillés pour recevoir la bénédiction de l'Evêque, puis entrant à sa suite dans l'église, décorée selon les ressources dont on disposait. Partout aussi Monseigneur, sans compter avec la fatigue, adressait la parole aux assistants. Plusieurs, sans doute, ne le comprenaient pas; mais tous voyaient en lui le premier Pasteur du diocèse qui venait les visiter, les bénir au nom de Notre-Seigneur dont il est le représentant; ils savaient le but de sa venue: apporter aux enfants la grâce de la Confirmation, les dons du Saint-Esprit, pour qu'ils soient, comme

leurs pères, des chrétiens convaincus, forts dans la lutte, prêts à confesser et à défendre leur foi..... Et c'est là, pour nos Bretons, une prédication qui a son éloquence et son efficacité.

Après les cérémonies liturgiques à l'église, venait le tour des petits enfants, d'autant plus nombreux que l'on sait que Monseigneur tient à les bénir tous jusqu'au dernier. Comme toujours, il a tenu à visiter également les écoles libres, se faisant un devoir de porter aux maîtres ou maîtresses et à leurs élèves ses encouragements et sa bénédiction. En un mot, partout et de toutes façons, Monseigneur s'est prodigué, ne cherchant qu'à faire plaisir à tous et laissant aux populations qu'il a visitées le souvenir reconnaissant de sa bonté simple et toute paternelle.

Au cours de sa tournée pastorale, Monseigneur a béni, le jour de l'Ascension, la première pierre du clocher de Sainte-Croix de Quimperlé; dimanche dernier, à Châteaulin, après avoir, à la messe de huit heures, annoncé et recommandé la grande Mission qui allait commencer, Sa Grandeur a bien voulu retarder son retour à Quimper pour assister à la cérémonie d'ouverture. C'est un heureux présage pour le succès de la Mission dans cette importante paroisse.....

Hier, jeudi, ainsi que nous l'avons annoncé, Monseigneur a donné la Confirmation à Quimper. Aujourd'hui, la même cérémonie a lieu à Beuzec-Conq.

BREST. — On sait que Mgr l'Evêque avait interrompu pour un jour sa tournée de confirmation, afin d'aller à Brest saluer M. le Président de la République, à son départ pour la Russie. Sa Grandeur était accompagnée, à la réception présidentielle, de M. Fléiter, vicaire général, de MM. les Curés et autres membres du clergé de Brest, au nombre de 20 environ; en les présentant, Monseigneur s'est exprimé en ces termes :

« Monsieur le Président,

« Je suis heureux de profiter de l'occasion qui m'est offerte par votre présence dans la ville de Brest, pour venir vous offrir, en mon nom et au nom de mon clergé, nos humbles salutations et nos respectueux hommages.

« Qu'il me soit permis aussi, en présence des funestes nouvelles qui nous arrivent de la Martinique, de dire à Messieurs les membres du gouvernement toute la tristesse, toutes les angoisses de nos âmes de prêtres français, devant cette catastrophe sans exemple qui frappe si douloureusement la France dans une de ses plus belles et de ses plus importantes colonies.

« Monsieur le Président, l'Evêque et le clergé de ce diocèse, très zélés pour l'intérêt des âmes qui leur sont confiées et pour l'accomplissement de la haute mission qu'ils ont reçue, connaissent aussi leurs devoirs envers l'Etat. Ils les remplissent fidèlement et demeurent sincèrement attachés à la forme de gouverne-

ment que la France s'est librement donnée, et dont vous êtes aujourd'hui l'éminente personnification.

« Au moment où vous embarquant pour la Russie vous allez, Monsieur le Président, resserrer les liens qui unissent notre patrie à cette puissante et fidèle alliée, nos vœux les plus ardents vous accompagnent. Nous demandons à Dieu qu'il veille sur votre personne auguste, qu'il bénisse votre voyage et lui assure tous les heureux résultats que la France est en droit d'en attendre pour sa propre sécurité et pour la paix du monde. »

M. Loubet, en serrant la main du prélat, a répondu simplement : « Je vous remercie, Monseigneur. »

SAINT-BRIEUC. — Grand Pardon de N.-D. d'Espérance, les 30 et 31 Mai. — Programme :

Vendredi 30, à 4 h., premières Vêpres de N.-D. d'Espérance ; Translation solennelle de la *Relique du Voile de la T. S. Vierge*, de l'église à la crypte, sous la présidence de Mgr l'Archevêque d'Hiérapolis. — La relique restera exposée dans la crypte le 31 Mai et le 1^{er} Juin et sera donnée à baiser aux fidèles. — Les autres précieuses Reliques du sanctuaire seront exposées dans les chapelles Sainte-Anne et Saint-Joseph.

A 8 h., exercice solennel du Mois de Marie, sous la présidence de Mgr Carmené.

Samedi, 31, fête de N.-D. d'Espérance, messes de communion à partir de 5 h. 1/2. — *A 9 h.*, grand'messe en musique.

A 2 h., Vêpres pontificales, sermon par le T. R. P. Bruno, capucin. Exercice des sept autels (*Mêmes indulgences qu'à Saint-Pierre de Rome*).

A 4 h. 1/2., réunion pour les pèlerins de la partie bretonne ; Sermon breton par M. l'abbé Carlier, directeur au Grand-Séminaire, et bénédiction du T. S. Sacrement.

A 8 h. 1/2, procession générale aux flambeaux (*Indulgence plénière pour tous ceux qui y assistent avec les dispositions requises* (Bref de Pie IX, 12 Décembre 1862)).

Station sur la grande place ; allocution du R. P. Bruno ; bénédiction par NN. SS. de Saint-Brieuc et d'Hiérapolis.

Dimanche, 1^{er} Juin. — *A minuit*, messe de communion.

NANTES. — L'orgue de Saint-Clair. — L'inauguration de cet orgue, complètement remis à neuf, a eu lieu le 20 Avril dernier. On verra, à l'extrait suivant du compte-rendu publié par la *Semaine religieuse* de Nantes, que le travail de restauration fait le plus grand honneur aux facteurs quimpérois, MM. Wolf, frères, dont nous avons eu occasion nous-mêmes de louer, à diverses reprises, l'habileté professionnelle :

« C'est derrière l'autel, tout au fond du chœur, que l'orgue dresse sa montre étincelante encadrée par une boiserie élégante dans sa simplicité. Il forme là un ornement si harmonieux et si

naturel qu'on s'étonne de ne l'y avoir pas toujours vu. L'instrument qui plaît ainsi à l'œil n'était cependant, il y a quelques mois, qu'une loque informe dont l'exhibition ne laissait pas d'inspirer des inquiétudes. Le buffet était en bon chêne, mais défraîchi et mutilé. Les tuyaux bosselés, faussés, liés en paquets, après avoir retenti à Paris et dans la province, se trouvaient finalement remis dans un hangar situé au-dessus d'un marécage, à Saint-Cyr-lès-Versailles.

« Quelle main de fée a donc touché cette vieilleries pour lui communiquer le lustre des orgues pimpantes et neuves qui sortent des ateliers de nos meilleurs facteurs ? Le dire est pour nous un plaisir en même temps qu'un devoir de justice.

« Les frères Wolf, de Quimper, ne sont pas des inconnus parmi nous. L'un d'eux a travaillé comme harmoniste chez M. Debierre, et y a laissé la réputation d'un ouvrier de grand mérite. Pendant son séjour à Nantes, il s'est fait de chauds amis qui lui ont déjà procuré, dans le diocèse, une petite clientèle. Henri et Hermann Wolf sont nés en Suisse, d'où ils sont allés en Allemagne pour se perfectionner dans leur art et s'y initier aux progrès de la fabrication moderne. A peine établis dans la cité de Saint-Corentin, ils ont eu à réparer et même à renouveler, en notable partie, le grand orgue de la Cathédrale : œuvre magistrale qui a fait l'objet d'une intéressante monographie et leur a valu de grands éloges dans le monde artistique. Hâtons-nous d'ajouter que le talent de ces jeunes gens n'a d'égal que leur amabilité parfaite, dont garderont le meilleur souvenir tous ceux qui se sont trouvés en relation avec eux pendant leur séjour à Saint-Clair.

« Dans notre orgue, ils ont eu à réparer, à modifier, à remplacer et à ajouter. Outre le buffet remis sur pied avec tous les avantages de son aspect primitif, ils ont conservé et réparé le clavier, la soufflerie, le mécanisme et les cinq meilleurs jeux du vieil instrument. La montre et la viole de gambe, qui étaient hors d'usage, ont été remplacés par des jeux du même genre, en tuyaux neufs. Le bourdon de 16 pieds a été surajouté au total des jeux anciens. Il est mû par des pédales fonctionnant au moyen d'un système tubulaire très ingénieux et, paraît-il, nouveau en France. La tirasse, bien qu'adaptée à un clavier mécanique, est actionnée, elle aussi, par des moyens pneumatiques auxquels elle doit une plus grande sensibilité...

« Des artistes de talent ont su mettre en lumière la finesse harmonique et tout le moelleux dont l'orgue est susceptible... Il n'est pas jusqu'au plain-chant liturgique qui n'ait largement bénéficié de l'appui d'un accompagnement plus fort et plus nourri...

« Après cette belle audition, le public était satisfait. Le procès-verbal d'expertise a été signé avec éloge par les membres du jury : M. J. Allard, président ; M. l'abbé Richeux, vicaire à Saint-Pierre ; M. Gentis, facteur d'orgues à Saintes ; M. Réveillant, membre du conseil de Fabrique ; et M. F. Leroux, facteur de pianos à Nantes. »

Claude Le Coz, poète.

Les lecteurs de la *Semaine* n'ont pas tous oublié la longue série d'articles que j'ai autrefois consacrés à Claude Le Coz, d'abord professeur, puis principal au Collège de Quimper, ensuite évêque d'Ille-et-Vilaine, métropolitain du Nord-Ouest pendant toute la durée du schisme constitutionnel, et enfin archevêque de Besançon après le Concordat. En publiant ces pages pour répondre à l'éloge exagéré que venait de faire le R. P. Roussel sur cet homme à la physionomie morale si complexe, si curieuse, et selon moi fort peu sympathique, j'avais annoncé qu'un jour je citerai ici un poème de Le Coz pour donner un aperçu de son style quand il abordait les sujets d'imagination. J'ai dit *poème*, mais vous verrez que la vraie poésie n'a rien à y voir.

On se demandera peut-être : pourquoi revenir ici sur ce personnage, et pourquoi, surtout dans une feuille catholique, citer ces vers absolument païens ? — Je cite précisément cet étrange morceau, parce qu'il est une des manifestations les plus curieuses de l'état d'âme où le paganisme dans les études avait mis les prêtres éducateurs de la jeunesse. Ne comprenant rien à l'ineffable poésie de nos croyances sacrées, les amateurs de littérature au XVIII^e siècle se pâmaient d'admiration en dégustant toutes les vieilleries de l'Olympe et du Parnasse, et en faisant passer dans le français tout ce qui en avait été dit en grec ou en latin. On aurait scandalisé ces esclaves de la routine, si l'on avait osé leur demander de laisser un peu de côté les dieux, les déesses, les muses, les nymphes et les amours ; toutes ces vieilles machines étaient pour eux indispensables chaque fois qu'ils avaient à faire des compliments, or, on en faisait beaucoup en ce temps-là, mais jamais peut-être, au beau pays de Bretagne, on ne prodigua autant les éloges qu'en l'occasion dont Le Coz usa pour produire le chef-d'œuvre aujourd'hui offert, sinon à votre admiration, du moins à votre curiosité.

C'était un fort grand personnage qu'un sénéchal au Présidial d'une ville comme Quimper ; lorsque le magistrat élevé à cette fonction appartenait à une famille justement honorée, il devenait facilement l'objet de tous les hommages respectueux ; or, quand le 31 Août 1774 arriva dans sa ville natale M. Le Goazre de Kervélégant, promu à une dignité qui avait jadis valu à son père une grande estime pour ses vertus, une profonde reconnaissance pour ses services, il fut accueilli avec un enthousiasme sans égal ; les manifestations extérieures de ce sentiment furent d'un goût qui ne plairait guère à notre époque, mais le tableau qui en a été fait ne laisse pas que d'être particulièrement curieux. Il constitue un petit opuscule de 42 pages sous forme de *Lettre à M. l'Abbé P...*, imprimé sans nom d'auteur chez Marin Blot, à Quimper. Cette plaquette est à peu près introuvable, et j'en dois la communication à M. Borrelli, maire de Combrit, arrière-petit-fils de M. de Kervé-

légant. Il y aurait intérêt à la reproduire intégralement dans une revue historique, et nous l'aurions fait volontiers dans notre *Semaine*, si celle-ci n'avait pas eu un caractère exclusivement religieux ; en publiant aujourd'hui les vers de Claude Le Coz qui, en cette année 1774, était professeur de rhétorique au Collège de Quimper, nous prouverons que les goûts littéraires au XVIII^e siècle ne valaient pas précisément ceux de notre époque.

M. Le Goazre de Kervélégant

: ÉLU SÉNÉCHAL DE QUIMPER

On sait que les Dieux, sur la terre,
Règlent les Emplois et les Rangs :
A chacun, d'après ses talents,
Ils prescrivent ce qu'il doit faire :
Or donc un jour qu'à l'ordinaire
Les Dieux occupés de ce soin
Examinaient notre hémisphère,
Ils apperçurent dans un coin

Un mortel bien fait, jeune, et d'aimable figure ;
Un mortel bien paré des mains de la nature,
Brillant d'un vif éclat et charmant tous les yeux.
A ces traits enchanteurs on reconnut Le Goazre.
Eh bien ! qu'en ferons nous, dit Jupiter aux Dieux ?
O mon Père ! répond le Dieu de la Victoire :
Je connais de son cœur les sublimes élans ;

Noble guerrier, le Goazre dans mes champs
Pourrait cueillir les palmes de la gloire
Et défier les plus fiers combattans. —
Tout beau, reprit le blond Dieu du Permesse ;
Mes doctes sœurs ont formé sa jeunesse ;
Il tient de moi les plus rares talents,
Goût délicat, exquise politesse,
Génie ardent, réglé par la sagesse,
Mêle éloquence, et cent autres présents
Sont des faveurs qu'il doit à ma largesse ;
Il sait déjà les routes d'Hélicon,
Et je prétends qu'il orne mon vallon.

Tandis qu'ils disputaient, la Reine de Cythere
Examinait le Goazre et parcourait ses traits,

Sa taille haute, élégante, légère,
Ses blonds cheveux, son teint vermeil et frais,
Son regard vif et sa démarche lière ;
Rien n'échappait à son œil curieux.

Que n'entraît-il dans son empire ?
Sa bouche n'osait pas le dire,

Mais ce souhait se lisait dans ses yeux,
Thémis l'observe et forme aussi des vœux.
Pour ce mortel, tout le Ciel s'intéresse,

Dit-elle au Souverain des Cieux :
Il plaît à tous, mais ta sagesse

Doit présider au choix des Dieux.

Qui mieux que toi de notre ami Le Goazre
Connait le cœur, l'esprit et les talents ?

L'un veut que des combats sanglants
 Le fassent vivre dans l'Histoire ;
 L'autre, qu'au Temple de mémoire
 Il soit connu par des écrits brillants.
 Il peut remplir mille emplois différents.
 Mais je voudrais qu'il vécût pour la gloire
 Et le bonheur des Quimperrois,
 Qu'il soit chez eux Ministre de mes Loix.
 Son âme noble et le talent qu'il a de plaire
 Me portent à faire ce choix,
 Et tu l'approuveras, je crois.
 Si le courage est nécessaire
 Pour plier les humains aux règles du devoir,
 Pour les leur faire aimer, il faut que l'on préfère
 Souvent l'art de charmer au ton dur du pouvoir.
 Or par son heureux caractère
 Le Goazre peut faire valoir
 Ou le courage ou l'art de plaire,
 A l'exemple de ses Aïeux ;
 Car c'est un talent précieux
 Dans sa famille héréditaire.
 Elle dit : Le Maître des Dieux
 Applaudit à son choix et vante sa prudence,
 L'ar son ordre le Goazre instruit de ses devoirs
 Au Temple de Thémis s'avance,
 A peine la Déesse eût remis dans ses mains
 Ses droits, son glaive et sa balance,
 Qu'on aperçut la paix, la gaieté, l'innocence
 Redescendre chez les humains.

Envoi à M. le Sénéchal de Quimper.

Je vois par des chants d'allégresse
 Toute la Ville qui s'empresse
 A vous témoigner son amour.
 Que ne puis-je dans ce beau jour
 Avec la même hardiesse
 Chanter vos vertus à mon tour ?
 Quel brillant sujet ! mais je n'ose
 M'abandonner à mon ardeur.
 En voulez-vous savoir la cause ?
 Ne la cherchez pas dans mon cœur.

NOUVELLES DU MONDE CATHOLIQUE

ROME. — Le Saint-Père et les victimes de la Martinique. — Nous avons dit que, à la première nouvelle du désastre de Saint-Pierre, le Pape avait fait exprimer ses condoléances à l'ambassadeur de France. Pour venir en aide aux habitants de la Martinique, Sa Sainteté leur a alloué un premier subside de 20,000 fr. Cette somme sera remise à Mgr de Cormont par la Nonciature.

« Remarquons, dit la *Croix*, que ces largesses vraiment royales sont d'autant plus importantes que les charges auxquelles le Saint-Siège doit faire face dans toutes les parties du monde sont de plus en plus écrasantes, tandis que ses ressources sont loin d'augmenter.

« Rien comme cette constatation ne prouve l'importance et la nécessité de l'œuvre du *Denier de Saint-Pierre*, qui met le Chef de la chrétienté à même de remplir son rôle dans le monde et épargne à son grand cœur, si bon et si paternel, la peine de devoir mesurer les effusions de sa générosité paternelle.

« Tous les Français dignes de ce nom salueront avec gratitude cette nouvelle marque de bienveillance et de sympathie que donne le Saint-Père aux enfants infortunés d'un pays qu'il a toujours traité avec prédilection. »

— Le 16 Mai, un service funèbre pour les victimes de la catastrophe de la Martinique a été célébré, à Saint-Louis des Français, au milieu d'une affluence énorme.

FRANCE. — En France, la douloureuse émotion causée par la terrible catastrophe est loin de se calmer. De tous côtés, des souscriptions s'ouvrent pour secourir les sinistrés ; les évêques prescrivent des prières pour les victimes... Des services funèbres ont été déjà célébrés dans un grand nombre d'églises, notamment à la Basilique du Sacré-Cœur de Montmartre. Une cérémonie solennelle aura lieu à Notre-Dame de Paris, dans les premiers jours de Juin, après le retour de M. le Président de la République.

Le directeur d'un journal mondain avait projeté de convier la presse à s'associer pour une représentation à l'Opéra au bénéfice des sinistrés de la Martinique. Mais il dut écrire ensuite à ses confrères :

« Dans une réunion intime qui a eu lieu aujourd'hui, un grand nombre de familles de la Martinique représentées ont formé un comité, et ce comité a émis le vœu qu'on écartât du programme des secours à organiser toute fête, toute réjouissance pouvant froisser leur légitime douleur. C'est un scrupule qu'il ne faut pas discuter. Il n'y a qu'à s'incliner, c'est ce que je fais. »

C'est une leçon, un exemple que l'on devrait suivre partout.

— La catastrophe a-t-elle été soudaine ? — Les dernières lettres expédiées de la Martinique avant le sinistre viennent de parvenir en France. Elles donnent des détails sur le réveil du volcan et les signes avant-coureurs du désastre. Dès le 3 Mai, la ville de Saint-Pierre était couverte de cendre. Les habitants se sentaient étouffer. L'un d'eux écrivait à sa famille :

« Les prêtres ont fait ouvrir les églises, la nuit dernière, et tandis que le volcan, par ses deux cratères, lançaient une colonne de fumée et une colonne de feu, les fidèles priaient, se confessaient,

communiaient, écoutaient les exhortations de leurs pasteurs inquiets parmi les grondements du volcan...

« Que nous réserve demain ? Une coulée de laves ? une pluie de pierres ? un jet de gaz asphyxiants ? quelque cataclysme de submersion ? Nul ne le sait. »

C'est une consolation de penser que, du moins, les malheureux ont eu le temps de se reconnaître et de voir venir la mort.

REIMS. — Nouvelle iniquité. — Ce qui se passe aux hospices de Reims est vraiment bien instructif.

Il y a quelque temps, les accusations les plus graves étaient portées contre un administrateur. Les faits étaient si probants, qu'il fut impossible de nier.

Or, pendant que cet administrateur reste en fonction, savez-vous qui l'on chasse de l'hôpital ? Les Sœurs, dont quelques-unes se dévouent depuis trente ans d'une façon irréprochable dans cet établissement.

Voici ce que nous lisons dans le *Bulletin* du diocèse :

« Une iniquité nouvelle, préparée depuis deux ans par les sectaires du conseil municipal rémois, va se consommer : les religieuses de l'Hôpital-Général seront congédiées au 1^{er} Juin et remplacées par des infirmières laïques. Cette mesure devait être prise dès le 1^{er} Mai ; mais, malgré de multiples démarches, à Paris et ailleurs, on n'avait pu recruter le personnel suffisant pour assurer les services, et force avait été d'attendre et de demander aux victimes elles-mêmes un délai. Avec une abnégation que seule peut inspirer la foi chrétienne, les religieuses, instruites cependant du sort qui les attendait, ont consenti à rester auprès de leurs chers malades jusqu'à la dernière minute, et, malgré toutes les avanies infligées chaque jour à leur dignité et à leurs croyances, ce sera les larmes aux yeux qu'elles abandonneront leur poste de dévouement, quand il leur faudra sortir de la vieille maison où leur vie depuis tant d'années s'écoulait, vouée aux plus pénibles labeurs, adoucis seulement par les longues oraisons et l'espoir des infinies récompenses.

« L'impuissance de la haine qui les chasse, au mépris des droits de la reconnaissance acquis par de si loyaux services, s'accuse avec éclat d'ailleurs dans la demi-mesure à laquelle après tant d'efforts inutiles elle se voit réduite : les religieuses de Saint-Marcoul, hospice des incurables, sont maintenues, parce qu'on ne trouve personne pour panser les plaies horribles des cancéreux, dont la seule odeur a fait reculer, un jour, les membres les plus courageux de la commission administrative. »

TARBES. — Un abus à signaler. — L'Evêché de Tarbes publie la note suivante pour protester contre « les Azymes de N.-D. de Lourdes » :

« Sous ce titre, une maison de commerce cherche à vendre des cachets, fabriqués, dit-elle, avec l'eau de la Grotte miraculeuse et très propres à procurer les faveurs du ciel. L'Evêque de Tarbes ne saurait réprover assez hautement une telle industrie, qui confine au sacrilège, puisqu'elle tend à faire de la religion un moyen de lucre et à tromper la piété des fidèles.

« Nous prions les amis du *Journal la Grotte* et tous les serviteurs de Notre-Dame de Lourdes de se faire les échos de Notre protestation contre cet abus et d'autres semblables ; ils Nous aideront ainsi à protéger l'honneur de Nos sanctuaires. »

Pèlerinage de Paray-le-Monial le 6 Juin 1902. — Nous irons encore cette année à Paray redoubler de supplications pour la France, la recommander au Cœur adorable qui l'aime et qui seul peut la guérir.

Tous les bons chrétiens, mais particulièrement les membres, hommes et femmes, de la Ligue de la Communion hebdomadaire sont invités à ce pèlerinage du 6 Juin. La Ligue s'y consacrera solennellement au Sacré-Cœur : elle y fera bénir et y déploiera pour la première fois sa magnifique bannière. Le Directeur, M. l'Abbé COUBÉ, dira la messe de Communion à l'autel du Dôme, en plein air, à 7 h. 1/2. Dans la journée, Procession, bannière en tête, à N.-D. de Romay.

Le *Départ* du train spécial (de Paris, gare de Lyon) aura lieu, jeudi 5, à 10 h. 45 matin. Arrivée à Paray à 6 h. 57.

Au *Retour*, départ de Paray, samedi à 9 h. 19 matin. Arrivée à Paris, à 5 h. 38.

Prix de Paris à Paray (Aller et Retour), 16 fr. en 3^e ; 25 fr. en 2^e ; 37 fr. en 1^{re}.

Les Pèlerins de l'Ouest auront pour l'aller à Paris et le retour une réduction de 40 0/0 en présentant au guichet de leur gare la carte d'identité qui leur sera envoyée de Paris. Pour jouir de cet avantage ; ils devront indiquer leur nom et leur gare de départ au Comité de Paris avant le 28 Mai.

On est prié d'envoyer son inscription, avant le 31 Mai, à M. l'abbé Coubé, 4, rue de Commaille, Paris.

BIBLIOGRAPHIE

« LES GRANDS HOMMES DE L'ÉGLISE » au XIX^e siècle. LACORDAIRE, par GABRIEL LEDOS, archiviste paléographe, sous-bibliothécaire à la Bibliothèque Nationale, avec une préface du R. P. OLLIVIER. Un beau volume in-12, orné d'un portrait inédit en héliogravure. Prix : 2 fr. (*Librairie des Saints-Peres*, Paris).

Nous ne pouvons mieux faire connaître ce volume publié au moment du Centenaire de Lacordaire, et qui inaugure la série des *Grands hommes de l'Eglise* au XIX^e siècle, qu'en reproduisant ci-après un extrait de la préface :

« Montalembert et Foisset avaient fixé la place de Lacordaire au milieu des hommes les plus admirés de ce temps ; le Père Chocarne déterminait celle

qui lui revient parmi les serviteurs de Dieu les plus chers à l'Eglise catholique. Le travail de M. Gabriel Ledos est un résumé intelligent et fidèle des études précédentes, avec une part d'originalité suffisante pour lui assurer un mérite particulier.

« C'est plaisir de constater avec lui que les chênes et les moines sont éternels, et que leur jeunesse se renouvelle comme celle de l'aigle ; c'est aussi plaisir de constater, en le lisant, que la race des hagiographes de bonne école n'est pas près de finir, et que l'Eglise, tant qu'elle produira des Saints, leur donnera de même des apologistes capables de les comprendre et de les populariser.

* Frère Marie-Joseph Ollivier, des Frères prêcheurs. *

D'autres volumes de la même collection sont déjà annoncés, qui ne le céderont pas en mérite et en intérêt au précédent.

ÉTUDES

REVUE FONDÉE EN 1856 PAR DES PÈRES DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS
Rue Bonaparte, 82, PARIS.

Sommaire du n° du 20 Mai 1902.

- I. Les Fêtes mariales, par R.-M. de la BROISE et A. du BEC-BOUSSAY. — II. Le Général Bertrand en 1813 et 1814, d'après sa correspondance inédite (suite). — IV. La Campagne de France, par Henri CHÉROT. — III. Théoriciens de la liberté d'enseignement à la Chambre des Députés, par Victor LOISELET. — V. Nécrologie : le R. P. Carlos Sommervogel, par LA RÉDACTION. — VI. Revue littéraire : Critiques et poètes, par Henri BREMOND. — VII. Les Automobiles à gaz, à pétrole et à alcool, par Edouard CAPELLE. — VIII. Les Elections du 27 Avril et du 11 Mai 1902, par E. C. — IX. Revue des livres. — X. Notes bibliographiques. — XI. Evénements de la quinzaine.

LA QUINZAINE, Paris, 45, rue Vaneau. — Dir^r : M. George Fonsegrive.

Sommaire du n° du 16 Mai 1902.

Les Deux Romantismes. Emmanuel DES ESSARTS. — Études dantesques. Béatrice dans la Divine Comédie. Lucie FÉLIX FAURE. — Mademoiselle du Harssay, II. Paul HAREL. — Sur l'avenir des classes moyennes. Henri JOLY. — L'Ascension sociale : A propos de l'Étape de M. Paul Bourget. George FONSEGRIVE. — Le rire dans la caricature (fin). Paul GAULTIER. — Claude Lorrain et le Paysage historique : A propos de l'exposition des œuvres de cet artiste à Londres. Louis DIMIER. — Chronique politique. X. — Nouvelles scientifiques et littéraires. — Revue des Revues. — Notes bibliographiques.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

La Compagnie d'Orléans a l'honneur d'informer le public qu'elle vient de soumettre à l'homologation de l'Administration supérieure la proposition d'abaisser les prix actuellement perçus pour la délivrance sur toutes les sections de son réseau des cartes d'abonnement d'un mois, de trois mois, de six mois et d'un an, comportant des parcours de 7, 8 et 9 kilomètres.

LA SOCIÉTÉ DE PUBLICITÉ 92, RUE RICHELIEU, à PARIS,
est seule chargée de recevoir
les annonces de la *Semaine*
religieuse de Quimper.

Correspondance Marc

Réflexions et menus propos

V

Dans nos précédentes causeries, nous avons conseillé la vente des fonds russes. Nous ne le regrettons pas, parce que chaque jour nous apporte un nouveau fait, de nature à fortifier notre opinion. Voici que la maison Mendelsohn, de Berlin, qui a soumissionné le 4 0/0 russe récemment émis à Berlin, l'offre en sous-main à des banquiers, à un prix moindre que le prix officiellement coté. C'est ce qui démontre que les fonds russes n'ont pas beaucoup de succès dans les bourses allemandes. Or, il faut noter que le 4 0/0 en question peut s'obtenir à Berlin à 98 75, c'est-à-dire qu'il est bien meilleur marché que les fonds russes similaires qui se cotent sur la place de Paris. Malgré le voyage de M. Loubet, malgré les efforts de certaine maison cosmopolite, nous continuons à pressentir la baisse des fonds russes et nous en conseillons la vente.

Nous répétons le même conseil, en ce qui concerne les obligations lombardes. Que nos lecteurs se mettent bien dans la tête qu'il n'y a rien d'éternel à la Bourse : les obligations lombardes, valeurs de premier ordre, il y a 5 ans, sont actuellement des valeurs très dangereuses. En plein Parlement autrichien, le ministre des chemins de fer a déclaré qu'il ne fallait pas encore racheter les chemins de fer, parce que leurs recettes baissaient et parce qu'en attendant un peu, on les rachètera bien meilleur marché. Nous voyons donc la continuation de la baisse sur les obligations lombardes et nous conseillons la vente, même aux cours actuels.

Nous conseillons également de ne pas échanger les obligations des Chemins Brésiliens contre les obligations que le gouvernement de ce pays offre en échange. Il vaut mieux vendre à la Bourse, l'obligation des Chemins Brésiliens, on en retirera plus d'argent que si on accepte l'échange. Nous n'avons pas la place de faire ici le calcul, mais nous l'écrirons à ceux qui nous le demanderont.

Par contre, nous voyons la hausse sur les valeurs espagnoles. Parmi les meilleures d'entre elles, nous conseillons d'acheter l'action Saragosse à 270, l'action Banque Hypothécaire d'Espagne à 265 (nets à payer). On peut, sur ces excellents titres, gagner 25 ou 30 francs de hausse.

En mines d'or, nous conseillons l'action Société Minière de la Colombie Britannique qui vaut 165 francs et sur laquelle on prévoit un gros dividende. On croit que le titre montera à 250 francs.

Enfin, en actions de Banques, nous voyons beaucoup de hausse sur la Banque Commerciale Italienne qui vaut 665 francs et sur la Banque du Klondike qu'on peut obtenir à 120 francs. Ces valeurs sont dignes d'un bon portefeuille.

A tous les lecteurs de ce journal nous enverrons gratuitement, sur demande, notre bulletin hebdomadaire.

CORRESPONDANCE MARC,

1, rue du Quatre-Septembre,
PARIS (2^{me}).

M^{lle} E. NÉDÉLEC
 Suc^r de M^{lle} LÉON
 Fournis^r du G^d Séminaire
 Quimper
 6, Quai du Steir, 6.

Spécialité de Vêtements & Articles
 POUR MM. LES ECCLÉSIASTIQUES
 Chapeaux, Barrettes, Rabats, Faux-Cols,
 Ceintures, etc.

VIGNOBLES DU CHATEAU D'AGUT, Saint-Julien-les-Martignes (Bouches-du-Rhône). Marquis DE DEMANDOLX, propriétaire. J'offre à 40 fr. l'hectolitre net de tous frais, gare destinataire de Bretagne, fût à rendre franco ou à acheter, Vin de ma récolte sur coteaux absolument pur et naturel pouvant servir pour la sainte Messe. — Gagne beaucoup en vieillissant. Références de plusieurs évêques et membres du clergé.

OPTIQUE MÉDICALE

Vision claire, douce et sans fatigue, obtenue par les
 Verres Sénophaques

Nouveaux verres scientifiques et de haute dispersion.

Armand CARON

OPTICIEN

22, Rue du Parc, QUIMPER

Jumelles — Baromètres — Thermomètres — Pèse-Liquides — Etc.

RÉPARATIONS

GRAND ASSORTIMENT DE TOUS LES GENRES DE VERRES
 ET MONTURES de façon à exécuter sans retard les Ordonnances
 des Médecins Oculistes.

VIN BLANC pour la Messe, logé à 65 francs la Barrique de 220 litres,
 34 francs la demi-Barrique, pris en gare de Colombiers-
 les-Béziers (HÉRAULT). Frais de régie et port à la charge de l'acheteur. —
 Echantillon gratuit sur demande. — S'adresser à M. Henri VERNAZOBRES,
 Domaine de BABOULET, par CAPESTANG (Hérault).

Date de 1866. HORS CONCOURS Exp. Univ. Paris 1900

BYRRH

Composé de VIN GÉNÉREUX,
 de QUINQUINA et d'autres
 substances amères de premier
 choix, il constitue le meilleur
 des TONIQUES

Le BYRRH est essentiellement HYGIÉNIQUE et RÉCONFORTANT.
 VIOLET FRÈRES, à THUIR (Pyren-Orient).

L'Administrateur-Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Evêché.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

SOMMAIRE

I. — Apostolat de la Prière ;
 Indulgences attachées au Mois du
 Sacré-Cœur.

II. — Chronique du diocèse :
 Offices extraordinaires ; La fête
 du T. Saint-Sacrement ; Nomi-
 nations dans le clergé ; Nécrolo-
 gie ; Prières pour les victimes de

la catastrophe des Antilles ; Une
 simple explication ; Le Juch ;
 Grand Pardon de Rumengol 1902 ;
 Morlaix.

III. — Nouvelles du monde
 catholique : Rome, etc.

IV. — Annonces et avis di-
 vers.

Offices de la semaine.

Dimanche, 1^{er} Juin. — 2^e Dimanche de la Pentecôte. S. Ro-
 nan, Evêque (au Propre diocésain). A la messe, mémoires
 du Dimanche et de l'Octave.

Vêpres de S. Ronan, avec mémoires 1^o du Dimanche,
 2^o de l'Octave, 3^o de S. Marcellin et ses compagnons, Mar-
 tyrs.

Au chœur, solennité du T. Saint Sacrement, avec mémoi-
 res de S. Ronan et du Dimanche.

Lundi, 2. — Office de l'Octave du T. Saint Sacrement ; semi-
 double. Blanc.

Mardi, 3. — Office de l'Octave ; semi-double. Blanc.

Mercredi, 4. — S. François Caracciolo, Confesseur. Double.
 Blanc.

Jeudi, 5. — Octave de la fête du T. Saint Sacrement. Double.
 Blanc.

Vendredi, 6. — FÊTE DU SACRÉ CŒUR DE N. S. JÉSUS-
 CHRIST. Double de 1^{re} classe. Blanc.

Samedi, 7. — Notre-Dame Auxiliatrice (du 24 Mai). Double-
 majeur. Blanc.

Dimanche, 8. — 3^e Dimanche après la Pentecôte.
 Solennité du Sacré-Cœur.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine.

La Martyre. du 1^{er} au 3 Juin.
 Trégunc du 4 au 9 Juin.

Apostolat de la Prière.

LIGUE DE PRIÈRES EN UNION AVEC LE CŒUR DE JÉSUS

Intention générale pour Juin 1902, approuvée et bénie par Notre S.-P. le Pape :

LA RÉCITATION DE L'OFFICE DU SACRÉ CŒUR

La prière par excellence de l'Eglise, c'est, après le saint Sacrifice de la Messe, la récitation de l'Office liturgique. Mais, à côté de ces formules canoniques, les Souverains Pontifes ont, depuis longtemps, autorisé et enrichi d'indulgences des prières composées sur le même plan, plus brèves et par conséquent plus à la portée des simples fidèles. Le « Petit Office de la Sainte Vierge » est le plus répandu de ces formulaires, et, après lui, le « Petit Office de l'Immaculée-Conception ». Pourquoi les chrétiens dévots au Cœur sacré de Jésus ne jouiraient-ils pas d'un privilège analogue ?

La bienheureuse Marguerite-Marie avait ardemment désiré cette faveur ; ses lettres à la Mère de Saumaise, à la Mère Greyfié, à d'autres religieuses de la Visitation et à son saint directeur, le P. Croiset, en font foi.

C'est pour répondre à ce souhait que le P. Croiset publia, en 1691, un Petit Office du Sacré Cœur, qui fut, en 1727, retouché et augmenté par le P. de Galliffet, un des plus ardents propagateurs de la dévotion au Cœur de Jésus. Depuis son apparition jusqu'à nos jours, cet Office, accueilli avec une grande faveur par les fidèles, a été très souvent réimprimé, avec l'approbation de nombreux évêques. Il lui manquait cependant la sanction officielle de la Congrégation des Rites, qui lui a enfin été accordée par un décret du 26 Février 1901, publié l'année dernière par le *Messenger*. Le P. Xavier de Franciosi, S. J., qui, malgré son grand âge, travaille toujours avec ardeur pour le culte du Cœur sacré, a retouché une dernière fois l'œuvre des PP. Croiset et de Galliffet, qui maintenant est irréprochable au point de vue doctrinal et littéraire.

Ces prières sont si belles et si expressives, d'une exactitude dogmatique si précise et d'une piété si touchante, qu'elles deviendront la formule, pour ainsi dire officielle, de la dévotion populaire au divin Cœur. Elles sont d'ailleurs si courtes, que quelques minutes suffisent à les réciter ; les personnes les plus surchargées d'occupations pourront, sans difficulté, les ajouter à leurs exercices de piété quotidiens ; il faudrait au moins ne pas laisser passer de vendredi sans offrir au divin Cœur ce tribut de louanges et d'amour. Ce petit livre deviendra particulièrement le *Vade-mecum* de tous les Associés de l'Apostolat, et à plus forte raison des Zélateurs et Zélatrices de notre chère Œuvre.

**

Indulgences attachées au Mois du Sacré Cœur. — Cet exercice consiste à faire, pendant le mois de Juin, soit en public soit en particulier, des prières spéciales ou des pratiques pieuses en l'honneur du Sacré Cœur.

Indulgences : 1^o Indulgence de sept ans, une fois par jour, pour ceux qui font cet exercice avec un vrai regret de leurs péchés ; 2^o indulgence plénière, un jour du mois à leur choix, pourvu que, s'étant confessés et ayant communie, ils visitent une église et y prient quelque temps aux intentions du Souverain Pontife. (Pie IX. — Décret de la S. C., du 8 Mai 1873.) — P. BÉRINGER, I, 293.

N. B. Ces indulgences du Mois du Sacré Cœur sont sans préjudice de celles attachées au jour de la fête et à la Neuvaine préparatoire.

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Offices extraordinaires.

Quimper. — *Vendredi 30 Mai (et non le 31 comme d'ordinaire)*, clôture du mois de Marie, pour les paroisses de Quimper, en l'église de Notre-Dame de Loc-Maria.

La procession sortira de la Cathédrale, à 7 h. 3/4. A la suite de la bannière paroissiale marcheront : 1^o la Congrégation des Demoiselles, avec bannière et statue ; 2^o la Congrégation des Dames avec sa bannière ; les différentes Confréries : Tiers-Ordre, Mères chrétiennes, membres de l'Adoration réparatrice. Les hommes devront former groupe autour du clergé et prendre place dans le chœur de Loc-Maria.

Pendant le parcours, outre les litanies de la Sainte-Vierge, on chantera différents cantiques. Les groupes chargés du chant se tiendront au milieu de la procession.

L'église de Loc-Maria reste fermée jusqu'à l'arrivée de la procession.

La cérémonie consistera : 1^o à saluer Notre-Dame par un cantique, à l'arrivée ; 2^o courte allocution par M. Balanant, aumônier du Noviciat des Frères ; 3^o Salut solennel pendant lequel on fera une quête au profit de l'église de Loc-Maria ; 4^o dernier cantique à la Reine du ciel.

On invite tous les habitants à prendre part à cette pieuse manifestation.

**

— **CATHÉDRALE DE SAINT-CORENTIN.** — *Dimanche, 1^{er} Juin*, solennité de la Fête-Dieu. La dernière messe basse se dit à 8 h. 1/2.

A 9 h., grand'messe. Des places gratuites sont réservées aux hommes, au haut de la nef ; à la procession, ils devront se grouper derrière le dais.

A l'issue de la messe, procession présidée par Monseigneur. Elle suivra le parcours déjà indiqué, à savoir : rue de l'Evêché, rue du Parc, rue du Quai, rue Saint-Mathieu, église Saint-Mathieu (station) ; rue du Chapeau-Rouge, place Médard (reposoir) ; rue Kéréon, place Saint-Corentin.

Voici l'ordre de la Procession : 1^o l'Orphelinat de la Providence, avec sa bannière et son chœur de cantiques ; 2^o le Patronage de la Sainte-Famille ; 3^o les Ecoles libres de filles ; 4^o la Congrégation des Demoiselles avec bannière et insignes ; 5^o la Congrégation des Dames ; 6^o les Confréries du T. Saint-Sacrement et de l'Adoration réparatrice ; 7^o le Patronage des garçons et les écoles des Frères ; 8^o la musique du Pensionnat Sainte-Marie ; 9^o la bannière de la paroisse de Saint-Corentin ; 10^o les enfants de chœur ; 11^o les séminaristes, le clergé et le Chapitre de la Cathédrale ; 12^o le dais abritant le T. Saint-Sacrement ; 13^o le cortège d'hommes.

On fait appel d'une manière toute spéciale aux hommes pour escorter le Saint-Sacrement.

Pendant la semaine, le Saint-Sacrement reste exposé, tous les jours, depuis la première messe jusqu'aux Vêpres, qui se chantent à 4 h., et sont suivies de la Bénédiction.

Tous les jours de l'Octave, grand'messe à 9 h.

— ÉGLISE SAINT-MATHIEU. — *Dimanche*, messes basses à 5 h. 1/2, 7 h. et 8 h. A 9 h., grand'messe, après laquelle on se rendra à la Cathédrale pour la procession. A 5 h., Vêpres, suivies de la procession du T. Saint-Sacrement, dans l'intérieur de l'église.

Pendant l'Octave, le Saint-Sacrement sera exposé après la première messe. Le soir, à 8 h., chant des Complies et salut solennel.

— NOTRE-DAME DE LOC-MARIA. — Pendant l'Octave du T. Saint-Sacrement, Bénédiction solennelle, tous les soirs, à 8 h. 1/2.

La fête du T. Saint-Sacrement. — De toutes les fêtes établies pour adorer Notre-Seigneur Jésus-Christ, la plus importante, la plus populaire est la *Fête-Dieu*, la fête du Très Saint-Sacrement.

Pendant huit jours, l'Eglise propose ce mystère à nos adorations, elle l'environne de ses pompes, elle convie la nature entière pour le solenniser sous les voûtes du ciel comme sous les portiques des temples.

Entrons dans l'esprit de l'Eglise, pour rendre à Jésus-Christ notre Dieu, notre Sauveur, de publics et solennels hommages. Cette fête doit réunir aux pieds des autels tous les cœurs fervents. Tous tiendront à honneur de faire escorte au Très Saint-Sacrement. Les processions traverseront, dans leur pompe brillante ou modeste, les villes, les campagnes du diocèse. Ces cortèges, où prendront rang ce qu'il y a de plus aimable et de plus pur ici-bas, les petits enfants, les pieuses associations, les confréries, escortés des hommes qui savent encore honorer leur foi, terminés par le clergé, s'avanceront, au chant des hymnes de reconnaissance et de louanges, au milieu des rues jonchées des fleurs, parfumées d'encens, et présenteront une fois encore le spectacle de l'union des fidèles en Jésus-Christ. Lui-même, ce divin Maître, l'objet de ces hommages et de cet amour, bénira en passant nos villes et nos campagnes, et il se fera, dans le diocèse, une grande effusion de grâces. Cette fête rapproche la terre du ciel ; elle est certainement la source d'immenses pardons et d'immenses miséricordes...

Qu'elle soit pour les catholiques une occasion bénie d'affirmer leur foi et leur confiance en Notre-Seigneur, source de la vie pour les nations comme pour les individus !

Nominations dans le clergé. — Par décision de Mgr l'Evêque, ont été nommés :

M. Hingant, recteur de Camaret, sur sa demande, aumônier de la Retraite, à Quimperlé ;

M. Le Bras, recteur de Trébabu, recteur de Camaret ;

M. Querrec, vicaire à Gouesnac'h, recteur de Trébabu ;

M. Fagot, chapelain de la Salette (Morlaix), recteur de La Forêt-Landerneau, en remplacement de M. André démissionnaire pour cause de santé ;

M. Blouet, vicaire à Pleyben, chapelain de la Salette ;

M. Sevellec, jeune prêtre de Douarnenez, vicaire à Pleyben ;

M. Le Moan, recteur de Roscanvel, recteur de Plourin-Ploudal-mézeau ;

M. Gillard, vicaire à Clédén-Cap-Sizun, recteur de Roscanvel ;

M. Boulic, vicaire à Plomeur, vicaire à Châteaulin, en remplacement de M. Caroff, démissionnaire pour cause de santé ;

M. Caill, vicaire à Saint-Evarzec, vicaire à Plomeur ;

M. Gourlaouën, vicaire à Rédéné, vicaire à Saint-Evarzec ;

M. Kerdilès, jeune prêtre de Plouvorn, vicaire à Rédéné ;

M. Cuzin, jeune prêtre de Crozon, vicaire à Scaër.

Nécrologie. — M. LE PAPE, *prêtre habitué à Landerneau*. — Nous recommandons aux prières des lecteurs de la *Semaine religieuse* M. l'abbé Jean-Louis Le Pape, pieusement décédé à Landerneau, le 24 Mai, à l'âge de 65 ans.

M. Le Pape appartenait au clergé colonial et avait passé près de 26 ans à la Guadeloupe, où il occupa différents postes. Quand il prit sa retraite, en Juin 1891, il était chanoine honoraire et curé-doyen de Port-Louis, au diocèse de la Basse-Terre.

« Depuis 1891, nous écrit-on, il habitait à Landerneau, n'y faisant pas grand bruit, mais, en revanche, faisant beaucoup de bien, toujours très discrètement. L'Œuvre de la Propagation de la Foi notamment perd en lui un de ses plus généreux associés. »

R. I. P.

Prières pour les victimes de la catastrophe des Antilles. — Lundi, a eu lieu, à la cathédrale de Saint-Corentin, le service funèbre commandé par Mgr l'Evêque pour les victimes du désastre de la Martinique.

Près du catafalque, dressé au haut de la nef, on remarquait : un conseiller de préfecture, représentant M. le Préfet, M. le Maire de Quimper, le Général commandant la brigade, et M. le Président du Tribunal civil ; puis des membres des diverses administrations, le colonel et les officiers du 148^e, une grande foule de personnes appartenant à tous les rangs de la société, des Frères des Ecoles chrétiennes, des religieuses de diverses communautés.

Dans le chœur avaient pris place MM. les Chanoines, de nombreux prêtres de la ville, puis une division de séminaristes, dont un groupe placé dans la tribune des orgues alternait avec le chœur pour les chants liturgiques. Après le service et la messe, chantée par M. le chanoine Salaün, Monseigneur, qui présidait la cérémonie, a donné l'absoute.

Conformément à l'ordonnance épiscopale, des prières ont été faites dans toutes les églises et chapelles publiques du diocèse.

A Brest, un service solennel auquel ont été invitées les autorités civiles, militaires et maritimes, a lieu aujourd'hui, vendredi 30 Mai, en l'église Saint-Louis. Déjà un service y a été célébré, sur la demande de nombreuses familles créoles qui ont été plongées dans le deuil par l'effroyable catastrophe ; une foule nombreuse et recueillie y assistait.

Une simple explication. — Sous ce titre, nous avons publié (N° du 16 Mai), d'après la *Résistance*, une déclaration de M. le chanoine Le Duc, curé-archiprêtre de Morlaix, relative à « quelques paroles attribuées à tort ou à raison, à M. l'abbé Gayraud ». Celui-ci a répondu par la lettre suivante pour laquelle il nous demande « l'honneur de la même hospitalité que nous avons donnée à la note de M. l'Archiprêtre » :

Brest, le 14 Mai 1902.

MONSIEUR LE DIRECTEUR DE LA *Résistance*,

Voulez-vous me permettre de m'expliquer devant vos lecteurs au sujet de l'accusation répandue contre moi de pousser à la lutte des classes et d'exciter les paysans contre les châteaux ?

Je vous remercie d'avance de votre gracieuse hospitalité.

1° Je prie d'abord mes accusateurs, et ceux qui les écoutent avec complaisance, de vouloir bien remarquer avec quel soin et quelle netteté, aussi bien dans mes remerciements aux électeurs que dans ma profession de foi électorale, j'ai réprouvé et condamné la lutte des classes et les violences démagogiques.

Ces documents publics, dont personne n'a le droit de suspecter la sincérité, protestent contre l'accusation que mes adversaires rééditent sans cesse.

2° La lutte des classes consiste à pousser les pauvres, les salariés, les ouvriers et les paysans à la révolution sociale, c'est-à-dire à l'expropriation économique des riches, des capitalistes, des patrons et des propriétaires.

Eh bien, je ne crains pas de porter à mes adversaires le défi de citer une ligne de moi qui soit inspirée de ce sentiment révolutionnaire ou qui ait pour but de le faire naître. Si cependant quelqu'un trouve, dans les encycliques de Léon XIII relatives à la condition des ouvriers, des excitations à la lutte des classes, je ne me défendrai pas devant lui d'être aussi coupable de ce méfait que le Pape de la démocratie chrétienne. Je ne suis pas de ceux qui pensent que le régime économique moderne est le point culminant du progrès social dans la voie de la justice et de la fraternité.

3° Mais si je repousse avec énergie l'accusation de socialisme, je me fais gloire de lutter pour l'idée démocratique et républicaine de l'égalité civile et politique des citoyens, contre l'idée aristocratique et monarchique du privilège de race et du droit de naissance. C'est dans ce sens qu'il faut entendre les passages incriminés de mes discours électoraux. J'ai protesté contre le préjugé de race qui porte des personnes fort honorables à s'étonner qu'un enfant du peuple l'emporte dans certains examens sur un fils de noble famille, et à s'attribuer un prétendu droit de naissance à des fonctions électives quelconques. J'accepte comme une évolution historique du dogme de la fraternité chrétienne la maxime de l'égalité politique et civile qui est l'une des conquêtes de la Révolution : voilà pourquoi je suis démocrate ; et j'admets que l'exclusion du droit de naissance soit étendue même à la charge du chef de l'Etat : voilà pourquoi je suis républicain.

Ce sont là, ce me semble, des opinions politiques qui n'ont rien de socialiste ni de révolutionnaire ; je ne réclame que la liberté de les soutenir et de combattre pour elles.

4° Quant aux sentiments chrétiens, au dévouement religieux, à la générosité inlassable de plusieurs de mes adversaires, je ne me suis

jamais permis de les contester et personne n'a besoin de les défendre contre moi. Mais je trouverais injuste que l'on oubliât un dévouement et une générosité qui ne sont pas moindres, j'en appelle à tout le clergé ; je veux dire le dévouement et la générosité du peuple, des pauvres, des ouvriers et des paysans.

Beaucoup d'entre eux aussi soutiennent de leur argent, péniblement gagné, les écoles et les œuvres catholiques, et leurs modestes offrandes, semblables à la menue monnaie de la veuve de l'Evangile, ont peut-être plus de prix aux yeux de Dieu que les plus larges aumônes. Du reste, ne serait-il pas indigne des sentiments si chrétiens de ces riches charitables de s'armer de leurs libéralités, pour grandes qu'elles soient, comme d'un « instrument de servitude » destiné au clergé et à l'Eglise ? Les chaînes dorées ne sont pas les moins insupportables. Léon XIII a mis en pleine lumière l'orientation du catholicisme vers la démocratie chrétienne. Il ne faut point nous laisser détourner de cette direction salutaire, ni par un devoir de gratitude vis-à-vis de quelques particuliers, ce qui tournerait au servilisme et serait une trahison à l'égard du peuple chrétien, ni par les violences des passions anticléricales, ce qui nous rendrait coupables de pusillanimité et de manque de foi. Ni par l'or ni par le fer « verbum Dei non est alligatum ».

J'offre ces explications loyales à ceux de vos lecteurs qui n'ont pas de parti pris contre moi. Il serait un peu naïf de prétendre changer les sentiments des autres.

Veillez agréer, Monsieur le Directeur, mes plus cordiales salutations,

CHANOINE GAYRAUD,

Député du Finistère.

Sans avoir « de parti pris » contre M. le chanoine Gayraud, nous croyons que ses explications ne sont pas de nature à calmer le « vif émoi » causé par ses « discours électoraux » (1). Comme doctrine, sont-elles aussi conformes qu'il l'affirme aux « directions pontificales » dont il se recommande avec tant de complaisance ? Sur ce point nous voulons « nous expliquer » à notre tour.

1° M. Gayraud « réproouve et condamne la lutte des classes », mais seulement celle « qui consiste à pousser les pauvres, les salariés, les ouvriers et les paysans à la révolution sociale, c'est-à-dire à l'expropriation économique des riches, des capitalistes, des patrons et des propriétaires. » Or, l'Instruction de la S. C. des Affaires ecclésiastiques (du 27 Janvier 1902) sur l'action populaire chrétienne, résumé officiel des Encycliques sur ces questions, dit

(1) Voici, d'après la *Dépêche* du 24 Avril, un des « passages incriminés » du discours prononcé à Lannilis et que M. l'abbé Gayraud n'a pas désavoué : « ... Cette République honnête, modérée, libérale, a des ennemis à gauche et à droite.

« Les ennemis de gauche sont les francs-maçons et les sectaires jacobins ; les ennemis de droite ont fait autant de mal à la religion que les ennemis de gauche.

« En effet, par leur intransigeance, ils ont fait croire que le Trône et l'Autel étaient intimement liés ; si bien que les républicains modérés ont cru que, pour conserver la République, il fallait détruire la religion.

« Sans les sectaires de droite, les lois contre la religion n'auraient pas été votées, car elles ont été votées par vengeance contre les droites, qui voulaient renverser la République au nom de la religion. »

expressément : « Il faut considérer comme absolument contraire « au véritable esprit de charité et, par suite, même de la démocratie chrétienne, UN LANGAGE QUI POURRAIT INSPIRER AU PEUPLE DE « L'AVERSION POUR LES CLASSES SUPÉRIEURES DE LA SOCIÉTÉ » (1).

2° Nous doutons que des personnes sérieuses poussent encore « le préjugé de race » aussi loin que l'assure M. l'abbé Gayraud, jusqu'à faire valoir un titre nobiliaire comme un « droit au premier rang dans un concours ou à des fonctions électives quelconques.... » Serait-il plus juste, plus conforme à l'égalité, d'en faire un motif d'exclusion et comme un « second péché originel » ? — Pour prendre la note de certain discours électoral, il faudrait dire : vice rédhibitoire.

3° Loin de nous la pensée de méconnaître « le dévouement et la générosité du peuple, des ouvriers et des paysans », ni d'amoindrir le « prix aux yeux de Dieu de leurs modestes offrandes » ; mais hélas ! — et « j'en appelle à tout le clergé » — ce n'est pas avec « la menue monnaie » qu'on soutient, qu'on fonde surtout des œuvres. Aussi, mieux avisé et plus pratique Léon XIII, dans son Encyclique *Graves de communi*, dit que « pour obtenir un bon « résultat..., on doit surtout faire appel au bienveillant concours « de ceux à qui leur situation, leur fortune... assurent dans la « société plus d'influence. A défaut de ce concours, à peine est-il « possible de faire quelque chose de vraiment efficace pour améliorer, comme on voudrait, la vie du peuple » (2).

4° Y a-t-il à craindre que les « riches charitables ne s'arment de leurs libéralités comme d'un instrument de servitude » ? Nous ne partageons pas, sur ce point, les appréhensions de M. le chanoine Gayraud ; mais nous comprenons moins encore sa théorie de... l'indépendance du cœur vis-à-vis de certains bienfaiteurs. Pour nous la reconnaissance est un devoir, dont un prêtre saura toujours s'acquitter sans compromettre ni sa dignité personnelle ni l'indépendance de son ministère. « Servilisme » et « trahison » !... Nous protestons de toute notre énergie contre ces insinuations outrageantes, en déplorant qu'on ose les appuyer de la parole infallible de Léon XIII.

Nous aussi — et, à notre tour nous le déclarons, « personne n'a le droit de suspecter notre sincérité » — nous prétendons suivre avec une complète docilité les « directions pontificales » ; mais, pour rien au monde, nous ne voudrions paraître les interpréter selon nos idées personnelles ou les besoins d'une situation. Voilà pourquoi, au lieu d'y renvoyer d'une manière plus ou moins vague, nous avons cité des textes précis... Peut-être n'est-il pas hors de propos d'y ajouter pour l'enseignement, non de M. le chanoine député — nous n'avons pas cette prétention —, mais de quelques uns de ses amis, cet autre passage de l'Instruction du cardinal Rampolla sur l'action populaire chrétienne : « Que la règle de

« conduite soit de se soumettre avec une fidélité empressée aux « évêques, à qui l'Esprit-Saint a confié la direction de l'Eglise de « Dieu ; qu'on respecte leur autorité et qu'on n'entreprenne rien « en dehors de leur volonté ; car, dans les combats pour la religion, ils sont les chefs qu'il faut suivre... » (1).

Nous avons accordé à M. le chanoine Gayraud l'hospitalité de nos colonnes, dans une mesure même beaucoup plus large que ce que nous devions en droit strict ; il est bien entendu que ceci ne crée pas un précédent : en ce qui nous concerne, nous déclarons la discussion terminée et l'incident définitivement clos.

LE JUCH. — L'église paroissiale ; la Mission. — On nous écrit :

« Il y a des paroisses bien privilégiées, et le Juch me paraît être de ce nombre.

« Le bourg s'élève aux flancs d'un mamelon, haut d'une cinquantaine de mètres, qui portait autrefois le château fort du baron de Juch. Le clocher attire les regards par sa hauteur, son élégance. Une inscription nous en donne la date précise : « 1720, sous le rectorat de messire Le Billon de Kerestrat, avec la collaboration de messires H. Marec et G. Philippe ». Le beau portique Ouest est plus ancien. Un cadran solaire porte la date de 1652 et le nom de messire Guéguennou, recteur. L'abside, mélange heureux de gothique et de renaissance, conserve les noms des bienfaiteurs ou fabriciens : P. Philipe — R. Cornic — A. Perennou.

« L'intérieur de l'église surprend par la hauteur des colonnes. Un beau vitrail ancien représente Jésus en croix, entre les deux larrons. Le diable, d'un rouge de feu, s'apprête à emporter l'âme du mauvais larron, tandis que deux anges veillent sur le bon larron. Dans une quatrième baie, c'est la Vierge de douleurs, et au-dessus, paraissant provenir d'un autre vitrail, une figure de moine, avec le nimbe d'or. Ne serait-ce pas saint Maudet, patron de la paroisse ?

« Deux niches, à portes peintes, décorent les deux côtés du maître-autel. Dans l'une, l'ange Gabriel, en manteau gracieux, retenu par une agrafe et une ceinture légère. Une inscription nous en révèle l'histoire. « Le 21 août 1642, le P. Maunoir obtint dans cette église le don des guérisons, en emplissant la fiole de Michel Le Nobletz de l'huile qui brûlait devant l'ange Gabriel. » — Du côté de l'Evangile, en face de l'ange, dans une niche semblable, N.-D. de Juch, vraiment majestueuse, écoutant les paroles de l'ange. Une inscription nous aide encore à en connaître l'histoire. « A notre aide, Notre-Dame de Juch ! Prière et vœu du baron du Juch, commandant des croisés bretons à la victoire de Damiette. 1249. » De toute évidence, la statue n'est pas aussi ancienne, mais ce détail nous révèle l'antiquité de la dévotion à

(1) Document indiqué, art. IX, § b.

(2) Cité par le Cardinal Rampolla, *ibid.*

(1) V. Art. II. Tout cet article, dont nous citons seulement quelques lignes, est à lire et à méditer.
N. R.

Notre-Dame. La pierre porte, d'un côté, la date de « 1668, MM. Pailart et Y. Louboutin » — de l'autre, 1704 et encore le nom de « Le Billon ». Un autel en pierre, avec une figure de Vierge entourée d'anges, se trouve dans une chapelle latérale, près du portique, et a été érigé par le même, en 1703. Nulle église ne doit porter plus de dates.

« Quelques beaux vitraux modernes complètent l'ornementation. Il suffirait de remplacer quelques grisailles de mauvais goût par des sujets historiques, pour que tout soit vraiment beau (1).

« Le Juch, si bien doté au point de vue artistique, a le bonheur d'être une paroisse chrétienne. Il y avait seulement neuf ans, une Mission avait porté des fruits ; mais quelques mauvaises coutumes avaient subsisté. Le recteur dévoué que Monseigneur a placé à la tête de cette paroisse se rappela les conseils de son évêque concernant les retraites. « Mes ouailles auront toutes le bienfait d'une retraite », se dit-il, et la Mission fut décidée.

« Elle a été accueillie avec joie. Dès le premier jour, une moitié de la population est accourue. Les missionnaires y ont mis leur âme, leur cœur, sous la direction de M. Quiniou, curé-doyen de Carhaix ; les fidèles les ont écoutés avidement. Il y a eu, cette première semaine, 330 communions.

« Elles ont été plus nombreuses encore — 420 — à la fin de la seconde semaine. C'est dire que les exercices présidés par M. Poulhazan, curé-doyen de Briec, ont été suivis avec le même empressement et une égale ferveur. Les missionnaires ont été particulièrement édifiés en voyant les hommes en masse faire, plusieurs fois durant la semaine, le chemin de la Croix.

« Ce qui a contribué puissamment à développer ainsi cette dévotion, c'est un beau chemin de Croix en relief, blanc et or, du même style que l'église, payé par une souscription des paroissiens, qui a été béni et érigé, le dimanche de la Pentecôte. Ce sera le souvenir qui rappellera la Mission de 1902. On ne pouvait faire un choix plus heureux : la pensée des souffrances que Notre-Seigneur a endurées pour notre salut rappellera, plus efficacement que tout le reste, aux chrétiens du Juch leurs obligations et leurs engagements.

« XX. »

GRAND PARDON DE RUMENGOL 1902. — I. — Impressions d'un pèlerin du samedi. — Gens d'humeur douce et tranquille, vous qui n'aimez pas les foules, si vous pouvez choisir votre jour pour aller rendre visite à Notre-Dame, en sa belle église de Rumengol, choisissez donc le samedi de la Trinité. La compagnie d'Orléans vous y transportera, avec encombrement de vieilles grand'mères, de jeunes mères et de bambins, blonds et joufflus : c'est leur jour.

(1) C'est certainement par oubli que notre aimable et distingué correspondant n'a pas mentionné le groupe de saint Michel, dont un des personnages est célèbre dans le pays, sous le nom de « diable du Juch ». N. R.

On débarque en rase campagne : il est huit heures, le temps est couvert ; mais ce ciel gris de Basse-Bretagne, qui sourit toujours, n'est jamais méchant. En face de nous, se profile la rivière du Faou, Tybidy, Priolty, le Menez-Hom ; à notre droite, la forêt du Cranou.....

A 10 heures, la grand'messe commence : elle est chantée par M. le chanoine Eveno, le supérieur du Séminaire haïtien de Saint-Jacques. M. Eveno est l'orateur du « Grand Dimanche » : orateur aimé et apprécié, le plus bretonnant de nos orateurs, puisque la Providence l'a rattaché à nos trois évêchés bretonnants : Vannes, Saint-Brieuc et Quimper. Toutefois, il cède, aujourd'hui samedi, la parole à M. Le Goff, recteur d'Irvillac. Nécessairement, le prédicateur traite de la dévotion à la Sainte-Vierge, mais dans une langue limpide, simple, élégante et avec une diction que tout le monde a admirée.

A l'issue de la grand'messe, la foule chante avec enthousiasme le cantique de Rumengol, de 1885. La sainte communion est distribuée aux fidèles, sans discontinuer. Le chiffre des pèlerins n'est pas inférieur à celui des années passées, loin de là ; seulement l'heure des marées, peut-être aussi certaine défiance du temps et de ses probabilités avaient retardé les départs, et par suite les arrivées...

Mais en somme, qu'avons-nous vu de particulier, de caractéristique, dans ce pèlerinage du samedi ? Sans hésiter, nous répondons : un groupe d'hommes, beaux, robustes, au costume sévère du Léon, ceinturés de bleu, les beaux gars de Roscoff, le pays que André Theuriot a popularisé dans cette brève formule : « Bon pays, bonne terre, bonnes gens ».

La tourmente les suprit un jour : ils virent la mort de près, et leur prière, s'élevant vers le ciel, ne se trompa pas d'adresse. Samedi, ils venaient remercier N.-D. de Rumengol. A. F.

II. — La fête du Dimanche. — On nous écrit d'autre part :

« Le Pardon de Rumengol a été, cette année encore, une superbe manifestation de la foi bretonne. Le récit en a été fait plusieurs fois dans la *Semaine religieuse*, et nous ne voulons pas le recommencer ; mais, on ne peut se lasser de le dire, quel touchant spectacle que celui de cette foule sans cesse renouvelée pendant les trois jours que durent les fêtes, se pressant dans l'église trop petite pour elle, défilant devant la statue de Notre-Dame pour toucher le bord de sa robe blanche, comme faisaient autrefois les Juifs autour de Notre-Seigneur, et baisant avec respect les reliques qui sont au pied de la statue..... Oh ! la foi n'est pas encore morte au pays breton. *Stard eo c'hoaz ar feiz e kaloun ar Vretonned !*

Nombreuse dès le samedi matin, la foule des pèlerins est surtout considérable le soir, aux vêpres et à la procession, à l'issue de laquelle M. le chanoine Eveno a commenté, avec sa chaude élo-

quence, ces paroles du divin Sauveur : *Misereor super turbam.....* Puis les confessionnaux sont assiégés ; les pèlerins se succèdent dans le sanctuaire où plusieurs prennent leur repos, bien souvent interrompu par les nouveaux arrivants, par les prières et par les chants qui se continuent toute la nuit.

A 3 heures, les messes commencent et se succèdent jusqu'à la grand'messe à 10 h. 1/2. Le nombre des communiant est énorme et, malgré la grande presse, tout se passe avec calme et recueillement.

Vers 9 heures, arrive Monseigneur l'Evêque, qui depuis son arrivée dans ce cher pays a si souvent témoigné son amour pour la Vierge de Rumengol et sa confiance en sa bonté.

Dès 9 h. 1/2, l'enclos de la chapelle où se doit chanter la grand'messe est rempli par la foule. La petite brume du matin s'est dissipée, et le soleil darde ses rayons sur la multitude qui se presse autour de l'autel.

La grand'messe est chantée par M. le chanoine Abgrall, aumônier de l'hospice de Quimper. Mgr l'Evêque tient chapelle pontificale, assisté de MM. les chanoines Téphany, doyen du Chapitre, et Eveno, supérieur du Séminaire de Saint-Jacques.

Après l'Evangile, M. Eveno adresse à la foule, de sa voix vibrante, une allocution bretonne magnifique : « *Petite et accipietis* », tel est le texte que choisit le sympathique orateur et qu'il développe avec un talent dont l'éloge n'est plus à faire. « Cette consolante parole, dit-il, n'a pu être évidemment prononcée que par quelqu'un qui a une puissance divine. Ce ne peut être l'homme, créature bornée, et si faible. C'est un Dieu qui l'a laissée tomber de ses lèvres. Or, ce Dieu a accordé à une créature une puissance divine qui lui permet de répéter, elle aussi, avec vérité cette parole : « *Petite et accipietis*. » Cette créature, c'est Marie. Bien plus, Dieu a pour ainsi dire décrété que ce qu'on demandera par sa mère sera plus souvent accordé. Telle est la puissance de Marie sur le cœur de son Fils, tel est son amour pour ses enfants d'ici-bas. Adressons-nous à elle avec une entière confiance. Que s'il nous arrive de voir nos prières demeurer inefficaces, n'en accusons pas la divine bonté. C'est à nous-mêmes qu'il faut nous en prendre.

« Nous ne savons toujours pas prier. Et pourtant, cela est si facile ! Dieu, par son Fils, nous a donné un formulaire de prière qui contient tout ce que nous avons à demander : c'est le *Pater*. C'est comme cela que nous devrions toujours prier : « Qu'avant tout la volonté de Dieu soit faite. » Hélas, qu'arrive-t-il le plus souvent ? Nous nous contentons de demander les biens d'ici-bas. Le malade demande sa guérison, le pauvre des secours dans sa misère. Mais où est l'orgueilleux qui demande la grâce de l'humilité, où est le miséreux qui demande la résignation ? Nous sommes trop attachés à cette terre : voilà pourquoi Dieu et sa Mère demeurent si souvent sourds à nos supplications.

« Oh ! ce n'est pas que Dieu défende absolument de demander les biens temporels. Non, non, et Jésus nous a lui-même appris à

demander à son père notre pain quotidien. Mais ce qu'il veut que nous demandions avant tout, ce sont les biens d'en haut : *Quærite primum regnum Dei*. Demandons que le règne de Dieu s'étende, que sa volonté soit faite et son nom béni. Prions pour demander notre salut. Prions pour notre pays. Demandons à Marie qu'elle conserve la foi dans son cher pays de *Breiz-Izel*, d'où les agents de Satan ont juré de l'arracher. Prions avec confiance, dans ce sanctuaire que Grallon, avec la bénédiction de S. Guénolé, a élevé sur l'emplacement des temples païens ensanglantés, pour célébrer la victoire de Jésus sur le paganisme vaincu. Marie bénira nos efforts et nous donnera la victoire. Un jour, après avoir vaillamment combattu pour le Fils et chanté la gloire de la mère, nous irons recevoir au ciel la palme des vainqueurs et chanter avec eux le cantique du bonheur éternel. »

La foule immense a écouté ce sermon avec un recueillement et un respect qui disaient assez combien profonde était l'impression faite sur tous les cœurs par la parole enflammée de l'orateur.

Après la messe, Monseigneur a adressé à la foule quelques paroles, la remerciant d'être venue si nombreuse, plus nombreuse peut-être que jamais à cette fête de Rumengol, et lui demandant de prier avec instance pour le salut du pays. Il a rappelé, en termes émus, la catastrophe de la Martinique et récité lui-même un *De profundis* pour les malheureuses victimes.

Les Vêpres, chantées à 3 heures à la chapelle, ont été suivies de la procession. La fête s'est terminée par la bénédiction solennelle du Saint-Sacrement. AA.

MORLAIX. — Fête de N.-D. du Mur, le Dimanche de la Trinité. — Le Pardon de N.-D. du Mur, la Patronne de Morlaix, a été célébré cette année avec un éclat, on peut le dire, inaccoutumé. Dès le samedi soir, une foule nombreuse se pressait aux abords de la chapelle, sans doute un peu pour jouir du coup d'œil, toujours intéressant, que présentaient la place de Saint-Mathieu, le cimetière du Mur et la grande croix qui s'y dresse, illuminés de mille feux, mais surtout pour rendre hommage à la bonne Mère dont on célébrait la fête.

Le lendemain, à 7 heures, la chapelle de Notre-Dame était trop petite pour contenir les fidèles qui voulaient assister à la messe qu'il est de tradition de chanter tous les ans, dans la circonstance, devant l'image vénérée. A la grand'messe, dans l'église paroissiale de Saint-Mathieu, même affluence ; peut-être était-ce dû, en grande partie, à la présence à la cérémonie de deux prêtres dont Morlaix conserve le meilleur souvenir : M. le chanoine Le Goff, curé-archiprêtre de Saint-Pol de Léon, ancien recteur de Saint-Martin, qui chantait la messe, et M. Coatarmanac'h, supérieur de la maison Keroulas, ancien vicaire de Saint-Martin, qui donnait le sermon d'usage, et qui s'est acquitté de la tâche toujours difficile de louer dignement Marie, certes avec un talent et un entrain remarquables.

Le soir, à vêpres, l'église, pourtant assez spacieuse, de Saint-Mathieu était encore bondée de fidèles : il est vrai que les paroissiens de Saint-Martin avaient tenu, cette année, à s'associer aux paroissiens de Saint-Mathieu pour honorer la grande Patronne de Morlaix, et aussi pour accomplir le vœu qu'ils avaient fait, lors d'une épidémie de choléra, d'aller en procession tous les ans, soit à N.-D. du Mur, soit à N.-D. de la Salette, si la bonne mère les délivrait du fléau. Au cimetière du Mur, aux pieds de la Croix, M. Coatarmanac'h, devant un magnifique auditoire qui rappelait les belles fêtes du centenaire, a de nouveau prononcé quelques paroles, vrai coup de claxon, pour exhorter les Morlaisiens à se montrer, en tout temps et en tout lieu, les dignes enfants de N.-D. du Mur.

Après la bénédiction du T. S. Sacrement, donnée à la chapelle et pieusement reçue par la foule, agenouillée dans le cimetière, tous se sont retirés en silence, émus du spectacle réconfortant auquel ils venaient de prendre part, et se promettant bien d'en conserver longtemps le souvenir.

Une autre lettre nous apprend que « déjà la paroisse de Saint-Melaine s'est inscrite pour l'an prochain ». Et notre correspondant ajoute, avec autant de raison que d'à-propos : « Voilà comment les pèlerinages ressuscitent ».

NOUVELLES DU MONDE CATHOLIQUE

ROME. — L'année jubilaire. — L'année jubilaire s'écoule tranquillement. Léon XIII reçoit toujours de nombreux pèlerins au moins deux fois par semaine. A trois reprises il est descendu à Saint-Pierre où se trouvaient réunies plus de 20,000 personnes.

Son état de santé reste merveilleux ; on a même constaté qu'il est moins sujet qu'autrefois à des accès de lassitude. Autant que jamais, Léon XIII veut tout savoir et s'intéresse à tout.

Chaque pèlerinage apporte des offrandes, soit en riches objets d'art, soit en argent. — On réunira tous ces dons dans une des galeries du Vatican et ils seront exposés à la fin de l'année jubilaire.

— S. Em. le cardinal Parocchi, vice-chancelier de la Sainte Eglise, est enfin complètement rétabli de la grave infirmité dont il a souffert pendant plusieurs mois.

— Le prochain Consistoire est fixé au 9 Juin. Le Pape imposera le chapeau à trois cardinaux, mais n'en créera pas de nouveaux ; il préconisera les évêques français qui viennent d'être nommés.

Nominations épiscopales. — Par décrets parus au *Journal officiel* le 25 Mai,

M. Campistron, chanoine d'Auch, est nommé évêque d'Annecy. Membre du Chapitre métropolitain, Mgr Campistron était, en même temps, supérieur du Petit-Séminaire. Il est âgé de 64 ans.

M. Beuvain de Beauséjour, vicaire général de Besançon, est nommé évêque de Carcassonne. Ami de Mgr Dubillard, dont il a été le collègue comme vicaire général, pendant près de six ans, Mgr de Beauséjour avait été précédemment professeur au collège catholique, curé de Luxeuil, puis archiprêtre de la cathédrale de Besançon. Il est dans sa 62^e année. *Ad multos annos !*

PARIS. — Le service solennel pour les victimes de la Martinique, annoncé d'abord pour les premiers jours de Juin, a été avancé, sur la demande du gouvernement. Il a été célébré le 23 Mai, dans l'église métropolitaine de Notre-Dame. La plupart des ministres y assistaient.

RENNES. — L'inventaire des Carmélites. — Mercredi dernier, à 5 heures 1/2 du matin, M. le Procureur de la République, M. Lebreton et M. Cotard, commissaire de police, ont fait crocheter par un serrurier étranger à notre ville les portes du Monastère des Carmélites. L'inventaire n'a duré que quelques instants, la communauté étant à peu près vide.

L'heure choisie pour cette triste opération et la façon de procéder démontrent combien la loi de Juillet 1904 est odieuse à nos populations chrétiennes.

Les persécuteurs sont toujours plus à plaindre que les persécutés. (*Semaine religieuse de Rennes.*)

SAINT-BRIEUC. — Une statue à Duguesclin. — On annonce pour le 27 juillet prochain, l'inauguration de la statue de Duguesclin à Dinan.

Le programme de la fête débute par une messe qui sera célébrée en l'église Saint-Sauveur. Cette église possède, en effet, depuis cinq siècles, le cœur de ce grand guerrier, de ce bon chrétien qui disait sur son lit de mort à ses compagnons d'armes :

« Souvenez-vous, en quelque pays que vous fassiez la guerre, que les gens d'église, les enfants et le pauvre peuple ne sont point vos ennemis. »

Il est vrai, remarque la *Semaine religieuse* de Paris, qu'on était alors à une époque de fanatisme et que ceux qui ont trouvé de telles formules et les ont pratiquées n'avaient pas été précédés des libérateurs de la pensée humaine, des apôtres d'une tolérance qui s'impose par les armes ou la terreur.

Congrès Marial de Fribourg. — Les dernières années du XIX^e siècle ont vu plusieurs Congrès en l'honneur de la Sainte

Vierge. Le ^{xx}e siècle, à son début, en face des dangers si graves et si nombreux qui se dressent devant lui, ne peut que continuer ses supplications à la Reine du Ciel, la mère de Dieu, Celle qui a si souvent brisé les efforts des ennemis de l'Eglise... Nous sommes dans l'année jubilaire du pontificat de Léon XIII qui, avec une insistance toujours plus pressante, n'a pas cessé, depuis qu'il occupe le siège de saint Pierre, d'inviter les catholiques à chercher secours et protection auprès de la Vierge bénie.

Il a donc paru opportun de réunir, en cette année, un congrès international en l'honneur de la Sainte-Vierge, qui sera aussi une fête du jubilé de Léon XIII, où l'on étudiera les moyens propres à assurer la mise en pratique des enseignements contenus dans les encycliques mariales du Saint-Père.

Ce congrès se tiendra à Fribourg (Suisse), du 18 au 21 Août 1902, sous le haut patronage de Mgr Deruaz, évêque de Lausanne et Genève.

Un comité spécial est formé pour la France et la Belgique. S'adresser pour les travaux à présenter et pour tous renseignements : à Mgr Guyot, rue Pierre de Blois, 14, à Blois (Loir-et-Cher), ou à Mgr Kleiser, protonotaire apostolique, chanoine de Notre-Dame, à Fribourg (Suisse).

Liturgie. — I. *Les vêpres célébrées devant le Saint Sacrement exposé.* — Le célébrant peut-il, pour ces vêpres, prendre l'étole sous la chape, à raison de l'encensement qu'il doit faire au *Magnificat*? Peut-il, du moins, la prendre au moment de l'encensement? — Non. (Réponse de la S. Congrégation des Rites, 29 Novembre 1901.)

II. Souvent on commet une faute contre les Rubriques, lorsqu'on célèbre une messe basse ou chantée à l'autel où est exposé le Saint Sacrement : pour l'ablution des doigts, à la fin de la messe, le célébrant descend les degrés de l'autel avec le calice, du côté de l'épître.

Or, d'après Bauldry, *après que le prêtre a pris la purification du calice, au milieu de l'autel, il reçoit au même lieu l'ablution des doigts, sans se déranger, et en se tenant le plus qu'il peut devant le Saint Sacrement ; ensuite il essuie ses doigts, prend les ablutions, et arrange le calice à l'ordinaire.*

D'après d'autres rubricistes, le célébrant prend des deux mains le calice, va au coin de l'épître recevoir l'ablution des doigts, en posant le calice sur l'autel, comme aux messes ordinaires. (Favrel, pages 108 et 109). (Semaine du fidèle, du Mans.)

L'Administrateur-Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Evêché.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

SOMMAIRE

I. — Le culte du Sacré-Cœur ; son objet.

II. — *Chronique du diocèse* : Œuvres recommandées ; Offices extraordinaires ; Communiqué de l'Evêché ; Un dernier mot ; Nécrologie ; Nominations dans le clergé ; Quimper ; Retraites à Quimper et à Lesneven ; Brest ; Pour les vacances.

III. — *Nouvelles du monde catholique* : Rome ; La Grotte de Lourdes au Vatican ; Encyclique sur l'Eucharistie ; Paris ; Déchéance ; Rennes ; St-Brieuc ; Vannes.

IV. — *Bibliographie.*

V. — *Annonces et avis divers.*

Offices de la semaine.

Dimanche, 8 Juin. — 3^e Dimanche après la Pentecôte. Office du jour ; semi-double. Vert.

Vêpres du Dimanche, avec mémoire du suivant et les Suffrages communs.

Au chœur, solennité du Sacré-Cœur, avec mémoire du Dimanche.

Lundi, 9. — S. Prime et S. Félicien, Martyrs. Simple. — Ou Office votif des Saints Anges ; semi-double. Blanc.

Mardi, 10. — S^{te} Marguerite, reine d'Ecosse, Veuve. Semi-double. Blanc.

Mercredi, 11. — S. Barnabé, Apôtre. Double-majeur. Rouge.

Jeudi, 12. — S. Jean de Saint-Faond, Confes^r. Double. Blanc.

Vendredi, 13. — S. Antoine de Padoue, Confes^r ; Double. Blanc.

Samedi, 14. — S. Basile le Grand, Evêque, Docteur. Double. Blanc.

Dimanche, 15. — 4^e Dimanche après la Pentecôte. Office du jour.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Trégunc	du 4 au 9 Juin.
Kernouez	du 10 au 11 Juin.
Clédén-Cap-Sizun	du 12 au 16 Juin.

Le culte du Sacré-Cœur ; son objet. — La fête du Sacré-Cœur est de date relativement récente, mais la dévotion qui en est l'objet remonte à l'origine même du christianisme, et les plus grands docteurs, au moins saint Thomas, saint Bonaventure et saint Bernardin de Sienne, en parlent comme d'un refuge assuré contre les attaques du démon et comme d'une fournaise capable d'embraser l'univers.

C'est depuis le XVII^e siècle seulement qu'on honore le Sacré-Cœur d'un culte public, et c'est en France que ce culte a pris naissance : à Paray-le-Monial, après les révélations faites à une simple religieuse de la Visitation, la bienheureuse Marguerite-Marie.

La dévotion au Sacré-Cœur de Jésus est la plus excellente de toutes celles qui sont en usage dans l'Eglise. Toutes les dévotions devant se rapporter à Dieu, sont toutes très vénérables, mais elles ont encore, en dehors de cette fin commune, un objet spécial, qui les distingue et sert à les caractériser.

Or, il est impossible de trouver un objet plus excellent que la dévotion au Sacré-Cœur de Jésus, qui est la splendeur de la lumière éternelle, le miroir sans tache de la majesté de Dieu, et la vivante image de sa bonté : un cœur où l'on trouve ce qu'il y a de plus pur, de plus suave et de plus tendre dans les affections de l'homme, réuni à tout ce qu'il y a de puissance, de richesse et de générosité dans les affections de Dieu.

Ce cœur, objet de notre dévotion, c'est l'amour infini, immense du Sauveur pour les hommes. C'est ce cœur qui a pleuré pour nous dans la crèche, qui, durant sa vie mortelle, a eu une tendresse pour toutes les douleurs de l'humanité, et une parole de pardon pour toutes ses misères, et qui, de plus, a établi les sacrements pour porter aux derniers âges de l'humanité les mêmes tendresses et les mêmes pardons.

Saint Jean Chrysostome, dans son enthousiasme pour saint Paul, s'écriait : « Je voudrais contempler le cœur de Paul, ce cœur si vaste, si sublime, si ardent et si ferme. » Or, si le cœur de saint Paul causait à ce point l'admiration de Chrysostome, quels transports ne doit pas exciter en nous le cœur même du Sauveur ! C'est lui surtout qu'il serait doux de contempler à découvert. Espérons que nous pourrons un jour le contempler dans toute sa splendeur si, sur cette terre, nous avons su en faire l'objet unique de nos pensées, de nos affections et de nos désirs.

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Œuvres recommandées.

Missions. — CLEDER, du 8 au 22 Juin. Président, la 1^{re} semaine, M. le chanoine Madec, curé-doyen de Pont-l'Abbé.
PLONÉVEZ-DU-FAOU, du 9 au 28 Juin. Président, la 1^{re} semaine, M. le chanoine Billant, curé de Saint-Martin, de Brest.

Offices extraordinaires.

Quimper. — CATHÉDRALE DE SAINT-CORENTIN. — Tous les jours, pendant le mois de Juin, une messe de réparation se dit à l'autel du Sacré-Cœur, à 5 h. 1/2 ; elle est suivie de la récitation des Litanies du Sacré-Cœur.

Tous les vendredis du mois, à 7 h. 3/4 du soir, cérémonie réparatrice qui consiste dans la récitation du Chapelet, des Litanies du Sacré-Cœur, des actes de foi, d'amour, de réparation, et la bénédiction du T. Saint-Sacrement.

Dimanche 8 Juin, solennité du Sacré-Cœur. Messes aux heures ordinaires. A 3 heures, Vêpres, suivies de la procession dans l'intérieur de la Cathédrale ; station à l'autel du Sacré-Cœur ; lecture de l'Amende honorable et de l'Acte de consécration. Bénédiction solennelle.

ÉGLISE DE SAINT-MATHIEU. — Dimanche prochain, Solennité du Sacré-Cœur. A la grand'messe, sermon par M. le chanoine Abgrall, aumônier de l'Hospice.

A 3 heures, Vêpres suivies de la procession du Très Saint-Sacrement, selon le parcours indiqué précédemment : rue Saint-Mathieu, bas de la Place-Neuve, rue du Palais, Quai, rue de Pont-l'Abbé (reposoir au Patronage S^t Joseph) ; le Séminaire (station) ; rue de Bourg-les-Bourgs (reposoir dans la cour du Sacré-Cœur) ; côté sud et bas de la Place-Neuve, rue et place Saint-Mathieu. Au retour, consécration au Sacré-Cœur, et bénédiction solennelle.

Tous les vendredis du mois de Juin, à 8 heures du soir, Salut solennel du T. Saint-Sacrement, avec Amende honorable au Sacré-Cœur.

ÉGLISE DE N.-D. DE LOC-MARIA. — Dimanche, Vêpres à 4 h. 1/2. A l'issue des Vêpres, procession du T. Saint-Sacrement ; bénédiction.
Le soir, à 8 h. 1/2, Salut solennel.

Communiqué de l'Évêché. — Les deux retraites ecclésiastiques prochaines seront prêchées par M. le chanoine de Montigny, de Bordeaux.

La première s'ouvrira le lundi soir, 4 Août. Les prêtres ordonnés en 1896, 1897, 1898 y sont convoqués et devront être rendus, le Dimanche soir 3 Août, au Grand-Séminaire pour subir leur examen, le lendemain.

La seconde retraite aura lieu du 18 au 23 Août. Les jeunes prêtres ordonnés en 1899, 1900 et 1901 devront y prendre part et arriver au Séminaire, le Dimanche 17, pour l'examen du lundi.

L'examen des prêtres ordonnés avant le 1^{er} Janvier 1892, susceptibles d'être appelés à avoir charge d'âmes, aura lieu le mardi 30 Septembre.

Un dernier mot. — Nous avons reçu de M. l'abbé Gayraud une deuxième réponse que nous étions disposé à insérer comme la précédente, quand Mgr l'Évêque, à qui nous l'avions naturellement communiquée, nous a fait parvenir la lettre suivante :

ÉVÊCHÉ
de
QUIMPER & DE LÉON

Quimper, le 4 Mai.

CHER MONSIEUR LE DIRECTEUR,

Vous me communiquez une nouvelle lettre de M. l'abbé Gayraud, dans laquelle celui-ci s'efforce de répondre aux observations parues dans le dernier numéro de notre *Semaine religieuse*, au sujet d'une lettre politico-sociale dont il vous avait demandé l'insertion.

Ces observations, qui n'ont rien d'injurieux pour la personne du Député, ne sont que des remarques, à mon point de vue très justes, sur les questions abordées par lui, dans la longue lettre que vous avez reproduite.

C'est un peu malgré moi et pour ne point blesser votre grand esprit d'impartialité, cher Monsieur le Directeur, que j'ai autorisé cette première insertion. Aujourd'hui on en demande une seconde, la semaine prochaine on en demandera une troisième et ainsi de suite. Vous comprendrez comme moi que je ne puis permettre que les choses marchent ainsi, sans laisser se fausser complètement le rôle et le but de notre *Semaine religieuse*.

En conséquence, j'estime qu'il n'y a pas lieu d'insérer dans vos colonnes la deuxième lettre de M. l'abbé Gayraud qui, d'ailleurs, n'apporte au débat absolument aucun élément nouveau. Aussi bien à l'heure actuelle, les doctrines sociales du Député sont connues dans le pays par ses écrits et par ses discours. Les hommes qui ont voulu s'en donner la peine ont leur conscience formée ; et ceux de bonne foi, qui hésitent encore, ont entre les mains tous les éléments nécessaires pour juger en toute vérité et en pleine connaissance de cause.

J'ajoute enfin que, si M. l'abbé Gayraud estime sa dernière lettre nécessaire à la discussion, il ne manque pas dans la province et même dans le Finistère des feuilles amies qui s'empresseront de la reproduire.

Veuillez agréer, bien cher Monsieur le Directeur, l'assurance de mes sentiments affectueux et dévoués.

† FRANÇOIS-VIRGILE,
Evêque de Quimper et de Léon.

Nécrologie. — I. M. LE BERRE, *vicaire de La Roche*. — Nous avons la douleur d'annoncer encore la mort subite d'un confrère, survenue dans des circonstances particulièrement pénibles. M. Le Berre, vicaire à La Roche, souffrant d'une maladie de cœur, était venu, le 27 Mai, à Landerneau, consulter un médecin. Il a été frappé dans l'antichambre même du docteur qui, accouru aussitôt, n'a pu que constater la mort.

Né à Pouldreuzic, le 16 Août 1874, M. Le Berre (Noël) avait été ordonné prêtre le 25 Juillet 1899 ; il était, depuis un an à

peine (10 Mai 1901), vicaire à La Roche, où sa mort si imprévue a causé une vive émotion.

II. M. SUZEAU, *Aumônier du Calvaire, Landerneau*. — Quelques jours après, lundi 2 Juin, mourait à Landerneau, mais après une longue maladie, M. Suzeau, aumônier des Religieuses Bénédictines du Calvaire, âgé de 58 ans.

Né à Poullaouen, le 13 Août 1843, ordonné prêtre le 9 Août 1868, M. Suzeau (Louis-René) fut, pendant 12 ans, vicaire à Saint-Martin de Morlaix ; il était, depuis le 19 Novembre 1880, aumônier du Calvaire, qu'il n'a pas voulu quitter pour d'autres situations plus élevées, et où il a rempli son ministère, on peut le dire, jusqu'à son dernier jour. En effet, se sentant gravement malade il avait consenti pour « changer d'air », à passer quelques jours chez un ami à Saint-Pol-de-Léon, puis à suivre — trop tard, hélas ! — un traitement médical à Roscoff ; mais quand vint le moment de la retraite de première communion au Calvaire, rien ne put le retenir : il revint dans sa chère communauté, confessa lui-même toutes les premières communiantes et adressa, par deux fois, la parole aux élèves réunies.... Le jour de la clôture, qui était la fête du Saint-Sacrement, il voulut dîner avec les confrères venus pour la cérémonie.

Tous ces efforts avaient fini de l'épuiser ; il s'est éteint, lundi 2 Juin, gardant jusqu'à la fin sa pleine connaissance et faisant avec la plus entière résignation le sacrifice de sa vie.

R. I. P.

Nominations dans le clergé. — Par décision de Mgr l'Evêque, ont été nommés :

M. Berthou, vicaire au Cloître-Pleyben, vicaire à Clédén-Cap-Sizun ;

M. Carval, jeune prêtre de Clédén-Cap-Sizun, vicaire à La Roche.

QUIMPER. — La Fête du Très Saint-Sacrement. — AUTREFOIS. — Voulez-vous que, tout d'abord, nous nous transportions à un demi-siècle en arrière ? — A l'intérieur de la Cathédrale, pendant toute cette octave, devant le T. S.-Sacrement exposé sur le vieil autel de marbre, il y a deux paires de candélabres disparates, et dans le sanctuaire quatre orangers dans des caisses peintes en vert ; sur la place de la Terre-au-Duc, un baldaquin gothique en bois découpé, peint en blanc, abrite un autel de même style et revêtu de mousse ; mais quel gothique ! c'est celui qu'à cette même époque affectionnaient les pâtisseries pour la confection de leurs *pièces montées*. J'avoue que je trouvais cela bien beau. J'admirais moins la montagne de fleurs artificielles qui, sous une grande toile à voile, constituait le reposoir de la place Médard. Deux fois, à huit jours d'intervalle, les mêmes monuments servaient 1^o à la procession de Saint-Corentin, 2^o à celle de Saint-

Mathieu, et l'on pouvait être assuré de les trouver toujours semblables à ce qu'ils étaient les années précédentes.

Les façades de tous les rez-de-chaussées disparaissaient sous les draps, et les ménagères étaient particulièrement fières quand elles pouvaient tirer de leur armoire une bonne toile écrue toute neuve ; quant à mettre sur toute cette lingerie des fleurs ou de la verdure, on trouvait que c'était « d'un goût paysan ».

Des processions il m'est resté peu de souvenirs ; je revois cependant un affreux petit dais en velours rouge, trois personnages en chape, dont un très gros et l'autre maigre, tailleurs sur la semaine et chantres le dimanche, le troisième maniait chez lui la scie et le rabot, et, à l'église, l'ophicléide. Ce que j'aimais bien à la procession, c'était la bonne odeur du thym que l'on jetait à profusion sur les pavés des rues. J'oubliais les petits garçons qu'on appelait des anges et qui portaient des robes bouffantes et des tours de faux cheveux en papillottes ; ils semaient des fleurs effeuillées.

Voilà toutes les splendeurs de la Fête-Dieu, à l'époque de ma lointaine enfance. Il est vrai qu'à cela s'ajoutait le cortège officiel : les officiers et les soldats avec des schakos qui n'en finissaient point ; M. le Président et MM. les Juges du Tribunal ; M. le Principal et MM. les Régents du Collège, en robes ; la haie formée par les pompiers aux casques bien fourbis, etc.

Pendant la semaine, les chapelles du Séminaire, de l'Hôpital, de Saint-Joseph et de Locmaria (qui n'était pas encore redevenu paroisse) recevaient des quantités de fidèles désireux d'assister pieusement à la bénédiction du T. S.-Sacrement. Sous ce rapport, les habitudes de la population sont restées les mêmes et bien que les chapelles soient plus nombreuses aujourd'hui, chacune d'elles n'en est pas pour cela moins fréquentée.

Quelques années plus tard, les habitants de la rue Keréon se prirent d'émulation pour décorer leurs demeures : des maisons se faisant face portaient de longues guirlandes auxquelles étaient suspendues de grandes et belles corbeilles, des croix de fleurs, décoration gracieuse, variée à l'infini, formant comme une voûte légère abritant le Saint-Sacrement sur une grande partie du trajet.

AUJOURD'HUI. — Dès le jeudi même où l'Eglise universelle célèbre la fête du *Corpus Domini*, la communauté de l'Adoration perpétuelle solennise sa fête patronale, et les enfants de l'orphelinat y font entendre, à la grand'messe, aux Vêpres et au Salut, le plain-chant très bien exécuté. Il en est de même au Pensionnat Sainte-Marie ; mais ici, les élèves des Frères ont en plus leur belle procession, qui se déroule dans les allées du jardin ; pour alterner avec les chants liturgiques, ils ont en outre leur excellente musique, qui se fera également entendre le dimanche à la procession générale. De l'endroit où s'élève leur gracieux reposoir, la vue s'étend au loin sur le pittoresque vallon du Stéir. A la même heure qu'au Pensionnat Sainte-Marie, Notre-Seigneur reçoit au Grand-Séminaire les hommages et les adorations de tout le jeune clergé ;

il n'y a peut-être pas au monde un séminaire pouvant offrir à la marche triomphale du Sauveur un parcours aussi beau, un but aussi gracieux que celui où s'élève l'un des deux reposoirs, au haut du bois.

Ce même jeudi, le Saint-Sacrement a été exposé toute la journée à la Cathédrale, les adorateurs sont venus nombreux, et la belle procession du soir a été fort édifiante.

Au matin du dimanche, la journée s'annonce bien mal : la pluie est presque continuelle et à certains moments elle devient très abondante. A 9 heures, aucune décoration n'apparaît dans les rues ; sur la place, je vois une seule maison revêtue d'une simple tenture blanche. Pendant la messe, un soleil pâle laisse percer quelques rayons à travers les vitraux et disparaît bientôt pour se laisser voir encore.

La messe est finie, les enfants des écoles et des communautés, les confréries et associations se rangent en procession ; je pense que l'on va faire le tour de la Cathédrale à l'intérieur, mais non ; le grand portail est ouvert, le soleil brille et l'interminable défilé commence, au chant des hymnes et au son des grandes orgues.

Alors seulement ceux qui sortent de l'église peuvent constater que le temps de la grand'messe a suffi pour organiser, sur tout le parcours que suivra le Saint-Sacrement, une décoration splendide ; l'ornementation de l'Evêché est d'un goût parfait, le Parc présente un aspect particulièrement gracieux grâce à ses marronniers qui, cette année, sont chargés de leurs grappes de fleurs roses ; puis voici le tableau qui encadre si bien nos fêtes religieuses : l'ensemble charmant formé par le Mont-Frugy, les Allées et la rivière. Dans la rue du Quai, je remarque une maison dont les fenêtres semblent avoir produit spontanément d'immenses touffes de genêts en fleur, tant est naturelle la façon dont une main habile les a disposées ; jamais la fleur d'or chantée par Brizeux n'a eu plus de charme, même sur les fossés qui bordent nos chemins creux. Elle est très harmonieusement encadrée par des draperies blanches et jaunes.

De temps en temps, l'on voit sortir des maisons une servante portant une grande corbeille et accompagnée d'un jeune enfant y puisant à pleine mains des fleurs pour en jeter tout le contenu devant Celui qui, comme au jour des Rameaux, s'avance plein de douceur.

Les paroissiens de Saint-Mathieu n'ont pas mis moins de zèle que ceux de Saint-Corentin pour orner leurs rues, mais c'est leur église surtout, leur église toujours si belle, qui charme le regard ; la décoration qu'elle a reçue est exquise ; le maître-autel surtout, l'autel de la T. S. Vierge et celui qui fait face aux fonts-baptismaux, uniquement et légèrement décorés de verdure et de fleurs blanches, plaisent à tous ; encore y aurait-il lieu de désirer qu'ici on ne cachât jamais, par des plantes ou des corbeilles, la peinture sur lave et les bas-reliefs qu'on ne saurait trop admirer. N'ayant pas vu les autels de saint Joseph et de sainte Anne, je ne puis en parler.

Sur la place Médard, s'élève le reposoir tout entouré d'arbustes, et surmonté par une croix formée de roses nuancées graduellement depuis le rouge le plus sombre jusqu'à la nuance la plus vive, depuis le rose le plus frais jusqu'au blanc le plus pur. Les rampes du marchepied sont formées par une profusion de plants de pâquerettes ; l'autel, très élevé, est charmant avec sa riche orfèvrerie et ses fleurs.

Et tout cela a pu être disposé en un temps très court et avec l'ennui de l'incertitude : le reposoir va-t-il servir ? — Eh bien oui, il a servi ; de ce coin si pittoresque, entouré de ses vieilles maisons, tout près de la jolie tourelle aux grandes touffes et aux longues guirlandes de lierre, le Bon-Dieu a béni la foule, puis pendant que le clergé faisait succéder le *Te Deum* à toutes les hymnes de l'Eucharistie, du saint Nom de Jésus, de l'Ascension, de la Transfiguration et aux accords de la fanfare des Frères, il est rentré dans sa demeure.

Combien était splendide cette apparition de la Cathédrale avec son autel d'or, couvert de fleurs, entouré d'immenses palmiers, étincelant sous les feux des couronnes de lumières suspendues aux colonnes ou des cierges portés par tous les membres du clergé ; et tout cela pour Lui, pour le Dieu présent dans l'hostie !

Combien d'actes d'adoration, aujourd'hui ! combien d'actes d'amour ! Même ceux qui d'ordinaire ne prient guère ou ne prient pas étaient recueillis ou du moins respectueux. Ceux qui ne veulent connaître que le côté défectueux des choses ont bien pu voir cinq ou six fronts qui ne se sont pas découverts ; sans doute, on préférerait un ordre de choses où la bêtise et la grossièreté ne seraient point autorisées à insulter publiquement la foi de tout un peuple, mais nous devons nous en consoler dans les villes où, comme chez nous, la rareté de ces exceptions prouve la foi universelle, l'intelligence et la bonne éducation.

A cette procession de dimanche dernier, figuraient deux bannières neuves (1) ; l'une est celle du Tiers-Ordre de saint François, au verso elle représente sainte Elisabeth de Hongrie ; l'autre est celle des confréries du Rosaire et du Scapulaire ; elle est particulièrement belle.

Le soir, vers 5 heures, la communauté de la Miséricorde célébrait comme à chaque Fête-Dieu, sa procession du T. S. Sacrement ; le clergé y était nombreux, et le défilé a pu se faire, non seulement sous les préaux, comme on l'avait craint d'abord, mais dans les allées du jardin.

QUIMPER. — Retraite de Tertiaires, du 10 au 17 Mai. — 28 Paroisses, 109 Retraitantes. — Ploubinec, 16 ; Elliant, 12 ; Plogonnec, 10 ; Landrévarzec, 8 ; Briec, 8 ; Beuzec-Cap-Sizun, 7 ; Saint-Yvi, 7 ; Quimper, 6 ; Douarnenez, 5 ; Fouesnant, 4 ; Pont-l'Abbé, 4 ; Gouézec, 3 ; Pleyben, 2 ; Coray, 2 ; Pluguffan, 2 ; Pleu-

ven, 2 ; Plonévez-Porzay, 1 ; Saint-Nic, 1 ; Dinéault, 1 ; Edern, 1 ; Locronan, 1 ; Kerfeunteun, 1 ; Audierne, 1 ; Crozon, 1 ; Saint-Ségat, 1 ; Ploaré, 1 ; Le Juch, 1 ; Querrien, 1.

— Retraite de Femmes, du 24 au 31 Mai. — 30 Paroisses, 102-retraitantes. — Douarnenez, 12 ; Quimper, 11 ; Ploubinec, 11 ; Peumerit, 8 ; Lennon, 6 ; Ile de Sein, 4 ; Audierne, 4 ; Trégarvan, 4 ; Poullan, 4 ; Saint-Yvi, 3 ; Clédén-Cap-Sizun, 3 ; Dinéault, 3 ; Pluguffan, 3 ; Briec, 3 ; Ergué-Armel, 3 ; Argol, 2 ; Combrit, 2 ; Elliant, 2 ; Beuzec-Cap-Sizun, 2 ; Fouesnant, 2 ; Landrévarzec, 1 ; Le Cloître, 1 ; Plogoff, 1 ; Pont-Croix, 1 ; Riec, 1 ; Plogonnec, 1 ; Pont-l'Abbé, 1 ; Trefflagat, 1 ; Pleyben, 1 ; Plobannalec, 1.

LESNEVEN. — Retraite bretonne d'hommes, du 24 au 31 Mai. — 27 paroisses ; 49 retraitants. — Plouguerneau, 9 ; Tréouergat, 4 ; Ploudalmézeau, 3 ; Loc-Maria-Plouzané, 3 ; Plou-diry, 2 ; Kerlouan, 2 ; Plouarzel, 2 ; Saint-Pierre-Quilbignon, 2 ; Lanhouarneau, 2 ; Trégarantec, 2 ; Tréglonou, 2 ; Plougastel-Daoulas, 1 ; Trémaouézan, 1 ; Lannilis, 1 ; Bourg-Blanc, 1 ; Brest, 1 ; Le Drennec, 1 ; Saint-Sauveur de Sizun, 1 ; Plabennec, 1 ; Landerneau, 1 ; Brélès, 1 ; Le Folgoët, 1 ; Plouédern, 1 ; Plounevez-Lochrist, 1 ; Lesneven, 1 ; Plouneour-Trez, 1 ; Lan-neufret, 1.

BREST. — I. Service funèbre pour les victimes de la Martinique. — Comme l'a annoncé la *Semaine religieuse*, un service funèbre pour les victimes de la Martinique a été célébré à Saint-Louis, le vendredi 30 Mai. L'Eglise était ornée de tentures aux couleurs nationales. Le catafalque, qui se dressait au milieu de la nef, était surmonté d'un drapeau crêpé de deuil.

La nef, côté de l'Eptre, avait été réservée aux autorités civiles et militaires, qui assistaient au complet avec une foule d'officiers de terre et de mer.

Du côté de l'Evangile, on remarquait, autour des familles créoles, des membres de diverses sociétés de la ville, et des délégations de toutes les communautés religieuses de Brest. Les religieuses de St-Joseph de Cluny, qui tiennent à Recouvrance un important établissement scolaire, s'y trouvaient plus nombreuses. On sait que cette Congrégation a été particulièrement éprouvée par la catastrophe de la Martinique. Le reste de l'église était occupé par une foule compacte où toutes les classes de la société étaient confondues.

Dans le chœur, plus de trente prêtres, parmi lesquels M. Guenver, supérieur du collège de N.-D. de Bon-Secours, M. Benoît, aumônier du *Borda*.

Pendant la messe, dite par M. l'abbé Corre, vicaire à Saint-Louis, la maîtrise de la paroisse a chanté un *Pie Jesus* et le *Dies iræ* ; et la musique des équipages de la flotte, sous l'habile

(1) Toutes deux provenant des ateliers de M. Le Moine, à Nantes.

direction de M. Farigoul, a exécuté divers morceaux religieux qui ont produit une vive impression.

Après la messe, M. le Curé de Saint-Louis a prononcé une émouvante allocution, que nous regrettons vivement de ne pouvoir reproduire, faute d'espace.

La cérémonie s'est terminée par le chant du *Libera* et du *De profundis*.

— II. La procession du Saint-Sacrement. — A Brest, la rue lui étant toujours interdite, la procession du Saint-Sacrement a dû se dérouler dans l'intérieur des églises. Aussi que de difficultés pour donner satisfaction à la piété des fidèles ! A Saint-Louis, — pour ne parler que de cette paroisse, — l'église, si vaste soit-elle, est toujours trop étroite à pareil jour... Assistance nombreuse et recueillie à la messe, les enfants eux-mêmes n'ont pas manqué à l'appel ; ils ont voulu faire fête au Dieu de l'Eucharistie, dans la mesure du possible. Et c'était un beau coup d'œil, de voir défiler autour des bannières, en interminables théories, les petites filles vêtues de blanc, le front orné de la couronne ou du voile de première communion, toutes heureuses de faire cortège au Jésus du tabernacle.

La procession, présidée par M. Ropars, professeur de philosophie au collège de N.-D. de Bon-Secours, après s'être arrêtée aux deux autels du transept disposés en reposoirs, est rentrée au chœur à midi et demi ; et l'assistance s'est retirée, heureuse d'avoir assisté à une touchante manifestation, mais désireuse de la voir se déployer au grand jour.

— III. Mutualité scolaire. — La *Semaine religieuse*, dans le cours de l'année écoulée, a chaudement recommandé la mutualité scolaire, comme un des moyens les plus propres à garantir la prospérité de nos écoles libres. Brest a entendu cet appel et a voulu ne pas rester en dehors du mouvement qui porte la France entière vers la mutualité.

En Février 1901, un comité s'était formé sous la présidence de M. Georges Robert, avoué-licencié, pour étudier un projet de statuts, et dès le 22 Avril, la mutualité scolaire, approuvée par M. le Ministre de l'intérieur, recevait les premières adhésions.

La *Jeunesse mutualiste de Brest* (tel est le nom que s'est donné la nouvelle société scolaire) a tenu, le dimanche 25 Mai, sa première réunion générale, au Patronage Saint-Louis, sous la présidence d'honneur de M. le Curé-Archiprêtre.

Après une opérette comique, artistement interprétée par les jeunes gens du Patronage, M. Robert a lu un très intéressant rapport dont je veux vous donner ici les principaux passages :

« La *Jeunesse mutualiste*, dit-il, est ouverte à tous les enfants sans distinction d'école, pourvu qu'ils soient valides, âgés de trois ans au moins et n'ayant pas plus de seize ans.

« Elle n'exige de ses membres que 0 fr. 05 par semaine ;

« Elle ne donne que des secours immédiats.

« La plupart des mutualités scolaires font payer 0 fr. 10 par semaine et constituent à leurs membres un livret de retraite.

« Nous n'avons pas voulu de ce livret, et je veux vous en énumérer les raisons :

« D'abord, parce que le résultat en est trop éloigné. Il faut que l'enfant commence ses versements dès son jeune âge et les continue jusqu'à 50 ou 55 ans. Que d'événements peuvent se passer dans cet intervalle et priver le sociétaire de recueillir le bénéfice des versements par lui effectués !

« En second lieu, parce qu'il ne nous paraît pas que l'on puisse demander à l'ouvrier de distraire quelque chose de son salaire pour constituer une retraite à ses enfants. La retraite est une chose excellente, que nous voudrions assurée à tous les ouvriers. Mais il semble plus équitable que chacun travaille soi-même à se constituer cette retraite, et que les enfants n'y pensent que le jour où ils pourront eux-mêmes y contribuer par leur travail.

« D'ailleurs, les ouvriers le voudraient-ils, ils ne pourraient pas, dans bien des cas, faire les frais de ces livrets de retraite pour leurs enfants, surtout si ceux-ci sont nombreux. En présence de cette impossibilité de faire face à un surcroît de charge, ou bien l'on renonce à la mutualité ou l'on se contente d'y faire inscrire quelques-uns seulement de ses enfants, créant ainsi à leur profit un avantage au détriment des autres, ce qui est contraire à la saine justice.

« En troisième lieu, ce que l'ouvrier doit chercher avant tout (et ici nous nous plaçons exclusivement au point de vue matériel), c'est de conserver la santé de ses enfants et de leur donner le moyen de gagner eux-mêmes leur vie quand ils auront grandi ; ce qui aidera le plus le père de famille dans cette tâche, ce sont les secours immédiats en cas de maladie, secours que la mutualité doit lui accorder le plus largement possible, tout en lui demandant le moindre sacrifice possible.

« Les sociétés qui constituent des retraites exigent 0 fr. 10 par semaine et n'accordent, comme secours immédiat, qu'une indemnité de 0 fr. 50 par jour pendant le premier mois et 0 fr. 25 pendant les deux mois suivants. Notre mutualité n'exige que 0 fr. 05 par semaine et, en retour, elle accorde la même indemnité de maladie que les autres et, de plus, 1 franc pour chaque visite du médecin, 0 fr. 75 pour chaque consultation, sans oublier le secours de 10 fr. à la famille du sociétaire décédé.

« Prenons donc soin de la santé des enfants et quand ils gagneront eux-mêmes, ils pourront entrer dans la *Caisse de famille de Brest*, où, moyennant une cotisation plus forte, ils bénéficieront de secours plus abondants et se constitueront pour leurs vieux jours une petite pension qui sera le fruit de leur travail.

Les organisateurs de la *Jeunesse mutualiste* ne méconnaissent donc pas l'importance de la question des retraites, ils estiment seulement qu'il appartient aux intéressés eux-mêmes d'y contri-

buer, et dans ce but il leur facilite, en temps opportun, l'entrée dans une société de secours mutuels d'adultes, la *Caisse de famille de Brest*, qui, comptant déjà plus de 200 membres participants, assurera à ses sociétaires une modeste pension de retraite.

• D'ailleurs, les résultats obtenus justifient assez éloquemment les dispositions adoptées par la *Jeunesse mutualiste*.

• Fondée à la fin d'Avril 1901, dit M. Robert, la société comptait 378 membres au 1^{er} Janvier 1902; et à l'heure actuelle, le nombre des sociétaires est de 547, répartis dans les quatre paroisses de la ville.

• Ses recettes, durant la première année, ont été de 1,183 fr. 70 se décomposant comme suit :

• Cotisations des membres participants. . . .	1.046 f. 50
— honoraires	85
— donateurs. . . .	52 20
Total des Recettes	1.183 f. 70

• Durant la même période, la société a eu à faire face aux charges suivantes :

596 journées de maladies à 0 fr. 50	298 f. ,
54 — à 0 fr. 25	13 50
Total. . . .	311 f. 50

268 visites de médecin, à 1 fr.	268 f. ,
2 consultations à 0 fr. 75	1 50
Secours pour 3 décès de sociétaires	30 ,
Frais d'imprimerie, et dépenses diverses . .	114 80

Total des dépenses 725 f. 80

• La balance générale donne les chiffres suivants :	
Recettes.	1.183 f. 70
Dépenses	725 80

Reste à l'avoir de la Société . . . 457 f. 90

• Ces résultats, ajoute M. Robert en terminant, peuvent donner de l'espoir et nous permettre d'avoir confiance. Je ne doute pas que, Dieu aidant, l'année prochaine, nous ne puissions constater les progrès de notre jeune société. »

M. le Curé de Saint-Louis prend ensuite la parole et, en quelques mots pleins de chaleur, il remercie le Président de la *Jeunesse mutualiste* et les membres du conseil d'administration du zèle qu'ils ont apporté à bien organiser leur société scolaire. Il prie Dieu de les bénir pour tout le bien réalisé en faveur de l'enfance à laquelle il porte un si grand intérêt... Puis, s'adressant aux enfants eux-mêmes et à leurs familles, il les encourage dans la voie où ils sont entrés, leur montre dans la *Jeunesse mutualiste* non pas seulement ce qu'on est convenu d'appeler la solidarité, mais encore la pratique de la véritable fraternité chrétienne que Dieu ne peut manquer de bénir.

Et chacun se retire plus sympathique et plus attaché que jamais à la *Jeunesse mutualiste*, et heureux d'avoir assisté à cette première réunion, qui a été une véritable fête de famille. P. J.

Pour les vacances. — Une dame, âgée de 42 ans, sachant parfaitement l'anglais et le français, bonne musicienne, désire position pour Août et Septembre; voyagerait. — Excellentes références.

Ecrire : M^{me} Moor, 3, rue du Parc, Saint-Brieuc (Côtes-du-Nord).

NOUVELLES DU MONDE CATHOLIQUE

ROME. — Le jour de la Fête-Dieu, le Saint-Père a reçu le pèlerinage maltais, présenté par Mgr Pace, archevêque-évêque de Malte.

Le même jour, le Pape a donné audience collective à un groupe d'Indiens-peaux-rouges, vêtus de leur costume national et présentés par plusieurs officiers américains. Dans la soirée, Léon XIII a donné audience à une vingtaine de religieuses françaises.

• Le Pape, dit l'*Italia Reale*, florissant de santé, a parlé à tout ce monde, s'est félicité de leur foi qui réunit à ses pieds tant de fidèles de langue et pays si divers, mais parlant tous le même langage de la foi. »

— La Grotte de Lourdes au Vatican. — On sait que Mgr Schœpfer, évêque de Tarbes, gardien du sanctuaire de Lourdes, a provoqué dans son diocèse une souscription pour édifier dans les jardins du Vatican une grotte toute semblable à celle de Massabielle. La souscription s'est élevée, en peu de temps, à près de 50,000 francs, et les travaux, aussitôt commencés, ont été poussés très activement. Il y a quelques jours, Mgr Schœpfer fut avisé par télégramme qu'ils touchaient à leur fin et que le Saint-Père désirait, au plus tôt, procéder lui-même à la bénédiction et à l'inauguration de la grotte.

La cérémonie, qui a eu lieu dimanche 1^{er} Juin, a été magnifique. En face de la grotte, on avait élevé le trône du Saint-Père, au-dessus duquel un velum s'étendait allant jusqu'à la grotte. A droite du Pape, étaient S. Em. le cardinal Mathieu et S. Em. le cardinal Vives, puis Mgr Schœpfer, évêque de Tarbes, qui a lu une belle adresse; à gauche étaient M. Nisard, ambassadeur de France, et le personnel de l'ambassade près le Saint-Siège.

C'est vers 11 heures qu'est arrivé le carrosse du Saint-Père, précédé et suivi de gardes nobles à cheval. Le Séminaire français fait entendre le chant : *Tu es Petrus*, puis les litanies de la Sainte Vierge.

Le Pape, ayant quitté son trône, traverse l'allée puis bénit la

grotte et, remontant au trône, prononce d'une voix forte les formules de la bénédiction.

Le Saint-Père admet ensuite à lui baiser la main les cardinaux Mathieu et Vives, puis M. Nisard et trois séminaristes.

Le Saint-Père se retire vers midi, en saluant toute l'assistance qui applaudit.

Désormais, quand Léon XIII descendra dans ses jardins, le sourire de la Vierge de Lourdes — doux souvenir de France — réjouira son cœur et lui apportera de nouveaux motifs d'espérance et de consolation.

Le lendemain, le Saint-Père a reçu en audience particulière Mgr Sœur, archevêque d'Avignon. Mercredi, il est descendu à Saint-Pierre pour la réception du pèlerinage napolitain.

On voit que le Pape continue à jouir d'une excellente santé.

Encyclique sur l'Eucharistie. — A l'occasion de la Fête-Dieu, le Pape a fait paraître une Encyclique sur la Sainte-Eucharistie qu'il veut, avant de mourir, recommander tout particulièrement à la dévotion des fidèles.

Il invite le clergé à faire ressortir aux yeux des fidèles les avantages de la communion fréquente, au point de vue individuel comme au point de vue social, la Sainte-Eucharistie étant éminemment le foyer de la charité.

PARIS. — Réunion de la jeunesse catholique. — Quel reconfortant spectacle que celui du banquet donné dimanche par l'Association catholique de la Jeunesse française à ses groupes des départements et à ses amis ! « Jeunesse française », l'association s'appelle ainsi ; mais elle n'en a pas besoin ; nul ne s'y tromperait à ses accents généreux, à son amour de la liberté, à ses chrétiennes et fécondes aspirations vers plus de justice et de liberté pour tous, vers plus de bonheur pour les travailleurs et les déshérités. Elle est bien la « Jeunesse française ».

Etaient assis autour du président : MM. Pion, de Mun, Lerolle et un grand nombre de jeunes membres de l'Association, envoyés par le pays à la Chambre pour y préserver l'ordre social menacé, y défendre la religion persécutée et y réaliser la réconciliation des classes par la fraternité des hommes et par l'amélioration du sort des travailleurs.

Ce sont ces idées de réformes et de progrès que le président, M. Bazire, les anciens et les nouveaux députés ont, tour à tour, exprimées dans un langage vibrant qui soulevait d'unanimes applaudissements.

Alors que, le même jour, une autre assemblée retentissait de cris de haine féroce, au banquet de la Jeunesse française on n'a entendu, pendant deux heures, que des paroles de paix et d'amour.

(La Croix.)

Déchéance. — Le conseiller d'Etat Jacquin, président de la Ligue d'enseignement, œuvre maçonnique, sectaire haineux, gravement compromis dans l'escroquerie gigantesque des Humbert, est obligé de donner sa démission.

Le liquidateur des biens des Jésuites et des Assomptionnistes, M. Lasnier, ancien greffier, est arrêté pour malversations.

RENNES. — Langage chrétien. — M. P. de Coniac, ancien officier, Président du Comité de Défense religieuse, après une vie toute de dévouement aux bonnes œuvres, vient de mourir dans les plus beaux sentiments de foi et de piété. Sur sa tombe, le général de Saint-Germain, sénateur d'Ille-et-Vilaine, en termes élevés et émus qui ont fait une profonde émotion sur les assistants, a rappelé ce que fut le défunt ; puis il a terminé ainsi :

« Mon cher Pélage, vous êtes le quatrième de mes camarades d'enfance que nous perdons depuis quelques mois ; mon heure ne tardera pas à venir. Je demande à Dieu la grâce de vivre comme vous jusque là et celle, encore plus grande, de mourir en vrai chrétien, comme vous l'avez fait.

« Mon ami, je ne vous dis pas adieu, mais au revoir au ciel, si, comme je l'espère, je suis digne d'aller vous y rejoindre. »

Voilà de belles et nobles paroles qui honorent celui qui les a prononcées comme celui qui en a été l'objet ; elles contrastent heureusement avec tant de discours mortuaires, où l'on ose à peine parler de Dieu et des destinées immortelles de l'âme

SAINT-BRIEUC. — Petit-Séminaire de Plouguernevel. — La semaine dernière, à l'occasion de la Saint-Yves, fête de M. le Supérieur, s'est tenue la réunion annuelle des anciens élèves. Réunion charmante et fraternelle des anciens sous le regard des jeunes.....

Le R. P. Rot, de la Compagnie de Jésus, un de nos doyens vénérés, chante la messe pour ceux d'entre nous qui nous ont précédés au tribunal de Dieu. Quel enseignement pour nous que cette messe ! et quel exemple vivant, que ce beau vieillard qui la célèbre ! A quatre-vingt-quatre ans, après une vie tout entière employée au travail apostolique des missions dans nos paroisses bretonnes, la justice des hommes, pour récompense, l'a chassé de son domicile et lui chicane actuellement l'abri où il s'est réfugié.

Après la messe, réunion à l'Oratoire où notre cher Président, M. le vicaire général Chatton, dans une de ces allocutions pleines de charmes, où l'on sent bien que c'est le père qui parle à ses fils, distribue à tous, aux prêtres et aux laïques, les conseils et les encouragements à faire l'œuvre de Dieu, comme il convient à des anciens élèves du Petit-Séminaire de Plouguernevel.

(Semaine Religieuse de Saint-Brieuc.)

VANNES. — Indisposition passagère de Mgr Latiéule. — Pendant son séjour à Belle-Ile, au cours de sa visite pastorale, Mgr l'Evêque de Vannes a été pris d'une indisposition très douloureuse, qui, grâce à Dieu, n'a pas eu de suite et dont il s'est vite remis. Nous sommes heureux, en effet, d'apprendre que le vénéré prélat a pu reprendre sa tournée; mardi, il a donné la Confirmation aux enfants de l'île de Groix.

BIBLIOGRAPHIE

NOS VRAIS ENNEMIS : La Haine, le faux Savoir, les fausses Libertés, la fausse Egalité, le Vice antisocial, par le R. P. SERTILLANGES, dominicain, professeur de philosophie morale à l'Institut catholique de Paris. 1 vol. in-12 : 3 fr. (Librairie Victor Lecoffre, Paris.)

Les graves questions abordées dans ce volume requéraient de la part de l'auteur des connaissances et une sécurité de jugement toutes particulières.

Traiter aujourd'hui de la vie sociale, de la science et de l'instruction populaire, des libertés publiques, de la lutte des classes, et très particulièrement des aspects actuels d'un Vice malheureusement éternel, c'était une tâche souverainement délicate.

Or, personne plus que le R. P. Sertillanges ne pouvait offrir ici les garanties nécessaires. Professeur de philosophie morale à l'Institut catholique; examinateur des livres pour son ordre et pour l'Archevêché de Paris; auteur d'ouvrages estimés et orateur très goûté des chaires parisiennes, l'auteur avait le droit de se faire entendre, en des matières qui ressortissent très particulièrement de sa compétence.

La hardiesse de certaines théories et de certaines peintures se tempère, sous la plume de l'habile écrivain, de tant de calme imperturbable, d'une si impeccable justesse d'expressions et de pensées, et d'une justice si bienveillante à l'égard des personnes, que la confiance du lecteur est bientôt conquise, et que le profit à retirer de sa lecture lui apparaît, à mesure qu'il avance, plus évident.

LA SOCIÉTÉ DE PUBLICITÉ 92, RUE RICHELIEU, à PARIS, est seule chargée de recevoir les annonces de la *Semaine religieuse* de Quimper.

M^{lle} E. NÉDÉLEC

Succ^{de} de M^{lle} LÉON

Fourniss^r du G^d Séminaire

Quimper

6, Quai du Stéir, 6.

Spécialité de Vêtements & Articles
POUR MM. LES ECCLÉSIASTIQUES

Chapeaux, Barrettes, Rabats, Faux-Cols,
Ceintures, etc.

VIGNOBLES DU CHATEAU D'AGUT, Saint-Julien-les-Martigues (Bouches-du-Rhône). Marquis DE DEMANDOLX, propriétaire. J'offre à 40 fr. l'hectolitre net de tous frais, gare destinataire de Bretagne, fût à rendre franco ou à acheter, Vin de ma récolte sur côteaux absolument pur et naturel pouvant servir pour la sainte Messe. — Gagne beaucoup en vieillissant. Références de plusieurs évêques et membres du clergé.

L'Administrateur-Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Evêché.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

SOMMAIRE

I. — Une illusion dangereuse dans la pratique de la dévotion au Sacré-Cœur.

II. — *Chronique du diocèse* : Œuvres recommandées; Lettre-Circulaire de Monseigneur l'Evêque de Quimper et de Léon portant promulgation de l'Encyclique de S. S. le Pape Léon XIII du 19 Mars 1902; Nécrologie;

Nominations dans le clergé; Quimper; Douarnenez; Vannes.

III. — *Nouvelles du monde catholique*: Rome; Rennes; saint-Jean-de-Maurienne; Pour-suites contre les anciens religieux; Jérusalem.

IV. — *Bibliographie*.

V. — *Annonces et avis divers*.

Offices de la semaine.

Dimanche, 15 Juin. — 4^e Dimanche après la Pentecôte. Office du jour; semi-double. Vert. A la messe, mémoire des S^{ts} Martyrs Vit et ses compagnons.

Vêpres du suivant, avec mémoires du Dimanche.

Lundi, 16. — S. Jean-François-Régis, Confesseur (*au Supplément*). Double. Blanc.

Mardi, 17. — S. Hervé, Confesseur (*au Propre diocésain*). Semi-double. Blanc.

Mercredi, 18. — S. Marc et S. Marcellien, Martyrs. Simple. — Ou office votif de S. Joseph; semi-double. Blanc.

Jeudi, 19. — S^{te} Julienne de Falconiéri, Vierge. Double. Blanc.

Vendredi, 20. — S. Silvere, Pape, Martyr. Simple. — Ou office votif de la Passion; semi-double. Rouge.

Samedi, 21. — S. Louis de Gonzague, Confesseur. Double. Blanc.

Dimanche, 22. — 5^e Dimanche après la Pentecôte. Office du jour.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Cléden-Cap-Sizun du 12 au 16 Juin.

Bolazec du 17 au 18 Juin.

Guipavas du 19 au 26 Juin.

Une illusion dangereuse dans la pratique de la dévotion au Sacré-Cœur. — Qu'il nous soit permis de faire une remarque, qui nous paraît bien importante et que nous fournit l'examen de la plupart des lettres reçues à Montmartre depuis 1876.

Beaucoup de personnes, bien intentionnées d'ailleurs, semblent croire que la dévotion au Sacré-Cœur doit avoir pour principal résultat d'adoucir les aspérités de la vie, d'en faire disparaître les peines, de procurer des consolations spirituelles et même des joies temporelles. De là des étonnements profonds, des découragements et presque des commencements de murmures, quand les prières adressées avec persévérance au Cœur de Jésus, pour obtenir des faveurs temporelles, ne sont pas exaucées. Sans doute Notre-Seigneur, dans sa miséricordieuse bonté et dans sa condescendance pour notre faiblesse, a proposé d'attacher toutes sortes de grâces, même des bienfaits temporels, aux prières adressées à son divin Cœur; mais il veut que le fruit principal, cherché dans la pratique de la dévotion à son Cœur Sacré, soit : Son amour. Toutes les autres grâces ne doivent être, à nos yeux, que ce qu'elles sont dans les desseins du Cœur Sacré de Jésus : des moyens pour nous conduire à son amour. Nous ne devons donc les demander que conditionnellement, en sorte que, si elles doivent être inutiles et nuisibles à notre sanctification et à nos progrès dans l'amour divin, nous devons y renoncer. C'est, du reste, la conduite suivie par le Sacré-Cœur à l'égard des âmes qu'il aime d'un amour de prédilection. Il leur refuse certaines faveurs temporelles, et parfois il substitue aux biens demandés des épreuves qui, en faisant souffrir ses amis, les détachent des choses qui passent et les attachent à lui par un amour généreux.

Âmes chrétiennes qui lirez ces lignes, examinez si vous ne seriez pas tombées dans cet écueil dangereux. Désormais, dans la pratique de la dévotion au Cœur de Jésus, proposez-vous, avant tout, d'aimer ce divin Cœur et de lui montrer votre amour par le soin le plus attentif que vous mettrez à fuir tout ce qui peut le contrister, c'est-à-dire le péché, et à faire tout ce qui peut lui plaire, surtout les sacrifices. Le reste vous sera donné par surcroît. C'est cette dévotion généreuse et forte qui doit renouveler la société.

(Bulletin de l'Œuvre du Vœu national.)

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Œuvres recommandées.

Missions. — CLÉDER, du 8 au 22 Juin. Président, la 2^e semaine, M. le chanoine Quéinnec, curé-doyen de Taulé.

PLONEVEZ-DU-FAOU, du 9 au 28 Juin. Président, la 2^e semaine, M. le chanoine Le Duc, curé-archiprêtre de Morlaix.

LETTRE-CIRCULAIRE DE MONSIEUR L'ÉVÊQUE DE QUIMPER ET DE LÉON

PORTANT PROMULGATION

de l'Encyclique de Sa Sainteté le Pape Léon XIII

du 19 Mars 1902.

FRANÇOIS-VIRGILE DUBILLARD, par la grâce de Dieu et du
Saint-Siège apostolique, Evêque de Quimper et de Léon,

Au clergé et aux fidèles de Notre Diocèse salut paix et bénédiction
en Notre-Seigneur Jésus-Christ.

NOS TRÈS CHERS FRÈRES,

Les occupations multipliées de Notre longue et laborieuse visite pastorale ne Nous ont pas permis de vous faire parvenir plus tôt la nouvelle Encyclique de Sa Sainteté Léon XIII, adressée à tous les Patriarches, Primats, Archevêques et Evêques du monde catholique. De retour dans Notre ville épiscopale, Nous Nous hâtons de Nous acquitter de ce devoir; car encore que vous ayez pu prendre connaissance de ce grave document dans Notre *Semaine religieuse* ou dans les journaux qui l'ont publié, Nous pensons que Nous sommes dans l'obligation de vous la communiquer officiellement et d'attirer votre attention sur les grands enseignements qu'elle contient.

Dans cette Lettre absolument remarquable par la puissance des idées et l'élévation du style, Léon XIII, après avoir rendu grâces à Dieu pour la durée exceptionnelle de son Pontificat et avoir remercié les Evêques du monde catholique pour les témoignages de vénération qu'ils ne cessent de lui prodiguer à l'occasion du vingt-cinquième anniversaire de son élévation sur le siège de Pierre, jette un regard attristé sur la situation faite à l'Eglise chez la plupart des nations chrétiennes, et déplore amèrement les attaques et les calomnies dont elle est l'objet de la part des incrédules et des impies.

Il ne faut pas cependant que ce spectacle, si attristant qu'il soit, décourage les vrais serviteurs de Notre-Seigneur Jésus-Christ; car la vie de l'Eglise sur la terre est de lutter perpétuellement contre Satan, l'éternel ennemi du genre humain et contre les méchants, ses serviles et fidèles complices d'ici-bas. Pour mettre cette grande vérité dans tout son jour et en montrer l'importance, Léon XIII nous rappelle cette parole du Divin Maître à ses Apôtres (JOAN., xv, 18) : « Vous serez poursuivis de ville en ville à cause de mon nom, vous serez haïs et méprisés, vous serez traduits devant les tribunaux et condamnés aux derniers châtiments. » Cette prophétie, comme de prime abord on serait porté à le croire, ne regarde pas seule-

ment les Apôtres et la grande époque des martyrs, elle a trait également à la vie tout entière de l'Eglise et elle annonce les contradictions et les luttes qu'auront à subir jusqu'à la fin des siècles les Evêques, les prêtres et les chrétiens de tous les âges et de tous les pays. Dans un tableau raccourci mais de grand relief, l'Encyclique nous montre cette prophétie se réalisant à la lettre, depuis les origines du christianisme jusqu'à nos jours, depuis les persécutions qui ensanglantèrent les premiers siècles de notre histoire jusqu'aux luttes actuelles qui, selon l'expression de Léon XIII, assaillent l'Eglise, d'une certaine façon au moins, plus durement et plus douloureusement que jamais.

L'incrédulité contemporaine ne se borne plus à attaquer une vérité, un dogme particulier ; ce qu'elle combat, c'est l'ensemble de la doctrine révélée, et c'est à l'athéisme qu'elle prétend conduire les hommes et les peuples. Or, la négation de Dieu, de l'immortalité de l'âme et du compte que celle-ci doit rendre de ses actes, entraîne fatalement la négation de tout droit et de toute justice, la ruine inévitable de la morale même la plus élémentaire. Et déjà les funestes conséquences de ces désolantes doctrines se font sentir dans la famille, où l'autorité du père et la force du lien conjugal sont fortement ébranlées, dans la société où les lois ne sont plus comme autrefois la *raison écrite*, mais simplement l'expression du caprice ou de la puissance du nombre, dans les rapports de peuples à peuples où l'on ne voit plus régner que la défiance mutuelle et un égoïsme jaloux. C'est de la pernicieuse influence de ces audacieuses négations et de ces idées subversives, qu'est née cette association puissante, parce qu'elle se retrouve partout, dont les affiliés, sous le nom d'anarchistes, menacent de renverser de fond en comble la société actuelle, en y employant les moyens les plus sauvages qu'une aveugle passion puisse suggérer.

Et quels sont les remèdes à employer pour soustraire les peuples à tant de dangers ? Les sages du monde en ont indiqué trois : la liberté, l'instruction et la science. Sans doute, ces moyens sont précieux et il convient de les tenir en haute estime. Mais si on les sépare de l'élément religieux qui doit les pénétrer et les diriger, ils seront impuissants et souvent, au lieu d'être un remède au mal, ils ne feront qu'en étendre les ravages ; l'Encyclique l'établit d'une façon aussi claire qu'irréfutable.

Le véritable remède à la situation actuelle, c'est le retour pur et simple au christianisme ; car de même, dit Léon XIII, que le christianisme ne pénètre pas dans une âme sans l'améliorer, de même il n'entre pas dans la vie d'un peuple sans l'ordonner. Mais le retour au christianisme, c'est le retour à l'Eglise, qui est la continuatrice de l'œuvre du Sauveur. N'a-t-elle pas reçu la mission de prêcher l'Evangile jusqu'à la fin des siècles et de conserver intact le précieux dépôt des remè-

des qui vivifient, et au besoin, ressuscitent les sociétés comme les individus ?

L'Encyclique expose ensuite et réfute les griefs des sociétés modernes contre l'Eglise : l'Eglise ennemie de la science ; l'Eglise ennemie de la liberté ; l'Eglise usurpatrice des droits de l'Etat. Vous constaterez avec Nous, Nos très chers Frères, combien sont frivoles ces attaques, quand on les met en regard de la vraie doctrine de l'Eglise et de son action à travers les âges.

Parmi ceux qui ont exploité avec plus de perfidie ces griefs contre l'Eglise, Léon XIII signale les adeptes de la franc-maçonnerie, déjà durement flétris par lui dans l'Encyclique *Humanum genus* du 20 Avril 1884. Ce sont là les véritables ennemis de l'Eglise et les inspirateurs de toutes les calomnies et de toutes les persécutions suscitées contre elle. Il était donc logique que cette secte impie dirigeât ses plus vigoureux efforts contre le clergé, qui est le représentant de cette Eglise et son plus fidèle défenseur au milieu des peuples. Aussi tout a été entrepris pour empêcher son recrutement, amoindrir son action et le diminuer lui-même aux yeux des fidèles. Dans cette attaque, les congrégations et les ordres religieux ont été les premiers frappés, sans doute parce qu'ils constituent dans l'Eglise des troupes d'avant-garde. Léon XIII prend leur défense en termes émus, et il ajoute tristement : « Il ne faut pas s'étonner que les fils les plus aimés soient frappés, quand le père lui-même, c'est-à-dire le chef de la catholicité, le Pontife Romain, n'est pas mieux traité ».

Cependant Léon XIII, dans sa charité paternelle, ne veut pas laisser sous cette douloureuse impression ses Frères dans l'Episcopat. Il les console en leur montrant, dans les persécutions du moment, des épreuves qui passent et dont Dieu se sert pour purifier son Eglise, sanctifier les âmes et procurer la gloire de son divin Fils. Il les encourage ensuite en leur montrant le calme parfait qui règne dans cette Eglise, au milieu des orages déchaînés de toute part, et la grande vitalité dont elle fait preuve malgré tous les obstacles, et chez les peuples chrétiens par ses œuvres de bienfaisance et de charité, et chez les nations infidèles par les conquêtes de ses missionnaires, qui s'en vont agrandissant sans cesse le champ du père de famille et faisant porter à la bonne semence des fruits au centuple. Mais le grand motif de confiance qui doit nous inspirer tous, le Souverain Pontife le trouve dans la parfaite union qui existe entre les Evêques du monde catholique et le Saint-Siège. N'est-ce pas en réalité un fait merveilleux entre tous que cette harmonie parfaite des Evêques et du Pape dans toute l'étendue de la terre, alors que chez toutes les nations mêmes civilisées la paix et la concorde sont perpétuellement troublées par l'agitation, les discussions et la fermentation des sectes ? Cette parfaite communauté de vue

et de direction qui existe entre le Pape et les Evêques, Léon XIII désire la voir s'établir d'une manière aussi complète entre l'Evêque et ses prêtres, entre les prêtres et les fidèles. C'est là le grand moyen dont nous disposons pour multiplier nos forces et procurer le triomphe de Jésus-Christ dans son Eglise.

Tel est, Nos très chers Frères, le succinct mais fidèle résumé de l'admirable Lettre que le Souverain Pontife adresse au monde catholique, comme l'abrégé de toutes ses autres Encycliques, comme le testament du Père à ses enfants après un long et glorieux pontificat. Nous avons eu d'abord la pensée de vous en signaler quelques passages comme plus dignes d'attention, à cause de l'élévation de la pensée et de la délicatesse du sentiment; mais après mûre réflexion, il Nous a été facile de constater que tout dans ce grave document est d'une égale importance et que rien ne peut, sans dommage, être laissé de côté. S'ils veulent se donner la peine de le lire et de le méditer dans le silence du cabinet, les hommes d'Etat, les politiques, tous ceux qui jouissent de quelque influence sur leurs concitoyens et que préoccupent l'avenir des peuples et les progrès de la civilisation dans le monde, y trouveront de solides enseignements sur les grands problèmes qui agitent aujourd'hui les esprits et une direction aussi vraie dans ses principes que féconde dans ses résultats.

Pour vous, Nos très chers Frères, vous écouterez avec attention la lecture de cette Lettre admirable et vous vous efforcerez d'en faire pénétrer la doctrine bien avant dans vos esprits, en même temps que vos âmes en goûteront la sagesse et la douceur. C'est le Chef de l'Eglise qui parle; c'est le Successeur de saint Pierre, le Vicaire de Jésus-Christ qui, arrivé à l'extrême vieillesse, nous fait entendre sa voix pleine de vérité et d'amour. Ah ! dans notre catholique Bretagne, nous aimons le Pape et nous savons le redire en toute circonstance. Votre Evêque vous demande aujourd'hui que cet amour ne soit pas purement spéculatif, mais qu'il devienne de plus en plus pratique et qu'il se traduise dans vos actes encore plus que dans vos paroles par un surcroît d'obéissance à ses lumineux enseignements et par une soumission plus parfaite et toujours mieux comprise à ses sages directions. Regardez en haut sur la montagne sainte qui est la Jérusalem des chrétiens, c'est là que siège l'oracle infallible choisi par Dieu pour éclairer le monde, pour montrer aux individus comme aux sociétés les chemins qui conduisent à la vie et le détourner de ceux qui aboutissent aux abîmes !

Quant à vous, chers et vénérés Coopérateurs, vous aurez à cœur, dans les temps difficiles que nous traversons, de lire et de relire ces belles pages de théologie sociale. Vous les méditez dans le recueillement, vous les étudierez jusque dans leurs moindres détails et, soyez-en persuadés, vous y trouve-

rez pour votre conduite à vous et pour la direction des peuples qui vous sont confiés plus de science et de lumière que vous ne pourriez en rencontrer dans les feuilles publiques et dans tous les journaux du monde. Et quand vous aurez approfondi cette doctrine, quand vous en aurez rempli vos âmes et vos consciences, vous l'enseignerez au peuple sous toutes les formes, dans vos discours, dans vos écrits, dans vos conversations, en un mot dans toutes les circonstances où il vous est permis et où vous avez le droit de parler.

La question se pose ainsi en face de l'avenir : ou bien nos sociétés modernes reviendront au christianisme qui seul peut les soutenir et les vivifier, ou bien elles s'en éloigneront de plus en plus, et ce sera bientôt le paganisme avec ses hontes, en attendant la ruine définitive. Par nos prières, par nos paroles et par nos exemples, obtenons que la vérité triomphe de l'erreur et que le mal soit vaincu par le bien.

Notre Lettre et la Lettre Encyclique de Sa Sainteté Léon XIII seront lues dans les églises et chapelles publiques de Notre Diocèse, en autant de fois qu'il sera nécessaire, à la messe paroissiale du dimanche ou à la messe principale.

Donné à Quimper, en Notre palais épiscopal, sous Notre seing, le sceau de Nos armes et le contre-seing du Secrétaire général de Notre Evêché, le 31 Mai 1902.

PAR MANDEMENT :

F. VIEILLE-CESSAY,
Ch. hon., Secrét. gén. de l'Evêché.

† FRANÇOIS-VIRGILE,
Evêque de Quimper & de Léon.

(A la suite de sa Lettre, Monseigneur donne le texte de l'Encyclique publiée par la *Semaine religieuse*, dans les nos du 25 Avril, des 2, 9 et 16 Mai.)

Hier jeudi, Monseigneur l'Evêque a consacré le nouveau maître-autel de l'église de Locudy. Il partira, demain, pour Plougasnou où il doit bénir, dimanche prochain, le bateau de sauvetage de la nouvelle station de Primel. Sa Grandeur sera de retour à Quimper, lundi.

Nécrologie. — I. M. TRIVIDIC, ancien recteur d'Esquibien; M. COLIN, ancien vicaire de La Forêt-Fouesnant. — On a pu s'étonner que nous n'ayons pas encore annoncé ces deux décès, qui remontent à plusieurs semaines; l'Evêché, avisé lui-même très tardivement par suite d'un malentendu ou d'un oubli, n'a pas pu nous les communiquer plus tôt. Nous nous empressons de réparer l'omission, en recommandant avec instance aux prières de nos lecteurs les confrères dont nous enregistrons seulement aujourd'hui la mort.

M. Trévidic (Jean-Pierre-Marie) était dans sa 79^{me} année. Né à Plouzévédé, le 8 Septembre 1823, il avait été ordonné prêtre le

18 Décembre 1847. Successivement vicaire à Telgruc, à Plonéour (1850), à Guipavas (1852), et à La Martyre (1858); devenu aumônier de Poul-ar-Baschet (1858), puis de l'Hospice de Lesneven (1859), il fut nommé recteur de Lanneufret, en Octobre 1862, puis transféré à Ploëven (1867) et enfin à Esquibien, le 15 Février 1875. Démissionnaire, le 3 Mai 1881, M. Trividic se retira à Saint-Pol-de-Léon où il est décédé le 14 Avril dernier. Son corps a été inhumé à Plouvorn.

M. Colin (François), né à Guipavas le 5 Mai 1860, ordonné prêtre le 12 Avril 1884, fut d'abord vicaire à Collorec, puis à Ederu (1885) et à Sizun (1886-1893); auxiliaire à Milizac (1893), il devint, en 1895, vicaire à La Forêt-Fouesnant d'où il se retira (Janvier 1897) dans sa famille. Admis, l'année suivante, à la maison de Saint-Joseph, à Saint-Pol-de-Léon, il y est mort dans les premiers jours de Mai dernier.

II. Le R. P. FRINAULT, de la *Congrégation du Saint-Esprit*. — Parmi les treize Pères de cette Congrégation qui ont péri dans la terrible catastrophe de la Martinique, se trouvait un de nos compatriotes, dont le nom figure à notre *Ordo* diocésain.

« Auguste Frinault, lisons-nous dans la *Semaine religieuse* de Vannes, naquit à Rosporden, au diocèse de Quimper, le 29 Octobre 1846, d'une famille profondément chrétienne, originaire du Morbihan, qui a donné à l'Eglise plusieurs prêtres et religieuses. Ses parents quittèrent bientôt le Finistère pour venir habiter diverses localités du Morbihan, entre autres, Beignon et Hennebont. Il entra en 1859 au Petit-Séminaire de Sainte-Anne, pour y commencer ses études, au moment où son frère aîné venait d'en sortir après avoir terminé les siennes. Pendant les sept années qu'il y passa, il sut mériter l'estime de ses maîtres et l'affection de ses condisciples. Au bout de ce temps, se sentant appelé à la vie religieuse, il quitta Sainte-Anne pour Langonnet, où il passa deux ans. Il en sortit en 1868 pour entrer au noviciat de Chevilly. »

Ordonné prêtre en 1872, le R. P. Frinault passa la plus grande partie de sa vie religieuse à la Guadeloupe; depuis le mois de Septembre 1900, il était à La Martinique, professeur au séminaire-collège de Saint-Pierre, où il a péri dans les circonstances tragiques que l'on sait.

Excellent religieux, le P. Frinault était de ceux qui sont toujours prêts à paraître devant Dieu et que la mort ne peut prendre au dépourvu. Dans une de ses dernières lettres, il disait : « A nous de profiter du temps pour augmenter notre petit trésor de mérites. Agissons aujourd'hui; demain nous n'aurons peut-être plus la même force de sacrifice. Courage et bon espoir : après l'épreuve ce sera la récompense. »

Quelle vaillante résignation, et que de tels sentiments sont bien faits pour adoucir les regrets des parents, des amis et des confrères du P. Frinault ! Ce n'en est pas moins un devoir pour eux de se souvenir de lui dans leurs prières.

R. I. P.

Nominations dans le clergé. — Par décision de Monseigneur l'Evêque, ont été nommés :

M. Leroux, ancien principal du collège de Léon, aumônier du Calvaire à Landerneau;

M. Denos, jeune prêtre de Plomodiern, vicaire au Clottre-Pleyben;

M. Jézégou, jeune prêtre de Saint-Servais, vicaire à Plouégat-Guerrand, en remplacement de M. Cozien, démissionnaire pour cause de santé.

QUIMPER. — La fête du Très Saint-Sacrement. — Pendant les jours de l'octave, c'est comme chaque année, et il n'est cependant pas inutile d'en faire une fois de plus la constatation : les Quimpérois, qui ont toujours beaucoup aimé la promenade en famille (1), préfèrent les Saluts du Saint-Sacrement dans les églises ou chapelles éloignées du centre; ils vont volontiers chaque soir à Locmaria, dont la vénérable église leur est particulièrement chère et où ils ont la certitude d'entendre de belles voix bien cultivées, et de bonne musique, puis le parcours des *Allées* a tant de charme !

Au Séminaire, on est aussi attiré par les vieilles habitudes, et de plus par l'élégance et l'aspect si pieux de la chapelle comme par la beauté des chants liturgiques, mais l'espace réservé au public est très restreint.

A l'Hospice, c'est un vrai pardon auquel ne manquent même pas les marchandes de sucreries.

Le vendredi, fête du Sacré-Cœur, messe solennelle dans les deux couvents qui célèbrent leur fête patronale : à la Communauté du Sacré-Cœur, Monseigneur y assiste entouré de nombreux chanoines et de plusieurs autres prêtres; au sermon et au salut du soir, c'est la communauté de la Retraite qui reçoit Sa Grandeur entourée, comme le matin, d'un nombreux clergé; ce sermon donné par un prêtre très jeune, s'adresse surtout aux élèves du Pensionnat, et un peu aussi à leurs maîtresses; mais le reste de l'assistance, prêtres et fidèles, ne l'écoute pas avec moins de plaisir et d'intérêt que les enfants et les religieuses.

Le dimanche, de bonne heure, le soleil se met de la fête, mais c'est un soleil trompeur qui ne tiendra pas ses promesses. Il brille pendant toute la grand'messe à Saint-Mathieu; il éclaire vivement les verrières, les statues, les bas-reliefs dont M. Abgrall fait la description presque complète, car il consacre son sermon à montrer les rapports qu'ont eus avec le Sacré-Cœur, et le rôle qu'ont joué dans la diffusion de son culte les saints et les pieux personnages représentés dans cette église. A 3 heures, vêpres solennelles et immédiatement la procession. L'ornementation dans son ensemble rappelle beaucoup celle du dimanche précédent : draperies où le blanc domine, mais agrémenté et relevé par de longues bandes

(1) De vieux documents établissent qu'il en était ainsi il y a plus de deux cents ans.

tantôt rouges, tantôt jaunes agrémentées de bordures et de dessins dorés ; les portes et les grilles des jardins se sont ouvertes pour laisser voir de charmants parterres improvisés autour d'une statue du Sacré-Cœur ou de Notre-Dame ; près des restes de l'abbaye de Kerlot, je vois d'un côté des draperies d'un bon goût très particulier, vertes et violettes semées et bordées d'argent ; de l'autre, une grande et gracieuse statue de la Vierge offrant une poire à son petit Jésus, motif aimé des sculpteurs du xv^e siècle. Un peu plus loin, ce sont des profusions de genêt et d'autres fleurs rustiques.

Dans le port, quelques navires font flotter leurs drapeaux, le plus grand et le plus beau a mis au vent tout son grand pavois.

Mais voilà que le soleil se cache, et presque aussitôt, la pluie tombe en abondance. Elle nous suit jusqu'au Patronage des jeunes gens ; elle tombe pendant que toutes les confréries, les écoles, les religieux et le clergé se groupent dans le vaste enclos. Sous le charmant bouquet d'arbres qui marque la place obligée du reposoir, un autel s'élève très haut ; avec les fleurs qui le surmontent il forme un tout petit monticule aux fraîches nuances sur lequel vient se placer le radieux ostensor.

La pluie accorde une petite trêve.

Sur la haute plate-forme et sur les degrés s'étagent les notables qui portent des torches, les thuriféraires, les prêtres et les ministres en ornements, les séminaristes chargés des lanternes ; c'est d'un aspect charmant. Les jeunes gens du Patronage sont là comme chez eux, mais en gardant la meilleure tenue, même ceux qui ont trouvé pour appui le fer de la *barre fixe*. Les grandes oriflammes tricolores, quoique mouillées, flottent gaiement au haut des mâts.

Le long des murs de leur jardin, voici tous les séminaristes qui n'ayant pas pris part à la procession viennent à la rencontre du Saint-Sacrement, puis le précèdent dans leur chapelle.

N'est-il pas vrai qu'ici Notre-Seigneur apparaît bien entouré ? Sous l'autel, voici saint Tarcisus, le martyr de l'Eucharistie ; puis, formant de chaque côté une garde d'honneur, les « Sept Saints de Bretagne » et les autres bienheureux qui ont donné Dieu à notre pays, nos martyrs, nos abbés, nos moines et nos ermites, notre sainte duchesse, et dom Michel, et ce bon Père Maunoir, qui en ses clôtures de mission faisait distribuer la sainte Eucharistie à plus de 30,000 personnes.

La marche recommence, interrompue un instant par de malencontreuses guirlandes qui, placées beaucoup trop bas, arrêtent le dais, incident fâcheux que je signale uniquement pour en empêcher le retour.

Au Sacré-Cœur, la décoration du grand portail, des portes de la maison et de la chapelle montrent, une fois de plus, le goût parfait dont on est coutumier en cette communauté ; mais ce qui est particulièrement beau, c'est le très grand, très haut et très léger reposoir.

Au niveau du sol, un parterre improvisé autour d'une grande statue du Sacré-Cœur ; de chaque côté, deux rampes d'escalier

qui vont s'écartant et accèdent à une première base ou plate-forme ; agenouillée sur chaque degré, une jeune fille du pensionnat, le long de la balustrade, les enfants de la première communion couronnées de roses blanches ; elles sont debout, tournées vers le Saint-Sacrement ; à son approche, elles prennent des fleurs dans leurs corbeilles ; d'un geste plein de grâce et de respect elles y posent un baiser et les font voler vers l'ostensor. Au-dessus d'elles, l'escalier monte encore ; l'autel, la croix qui le surmonte dans une grande ogive, les quatre clochetons qui abritent de grandes corbeilles de fleurs, tout cela est du blanc le plus pur, comme les robes et les voiles formant toute la parure des enfants et des jeunes filles groupées tout autour. Le plus beau moment, c'est quand le Saint-Sacrement quitte le reposoir, quand le clergé et la foule se retournent vers le beau spectacle qu'offrent le joli clocher de Saint-Mathieu, les admirables flèches de la cathédrale, le Frugy, merveilleuse montagne de verdure, les collines formant à Quimper une si gracieuse couronne, et tout près, sur la grande place, un peuple paisible, recueilli qui jouit de cette belle fête, son œuvre, car c'est lui qui l'a organisée. Et c'est précisément parce qu'on voit qu'il en jouit sincèrement, vivement, qu'on se surprend à s'indigner et à s'affliger de la sottise des tyranneaux qui, dans d'autres villes chrétiennes et bretonnes, privent leurs compatriotes de ces joies saines et réconfortantes.

A l'église, les voix des jeunes filles de la paroisse succèdent un instant à celles des chanteurs de la procession, M. le Recteur lit l'acte de consécration au Sacré-Cœur de Jésus, les jeunes et infatigables musiciens de Sainte-Marie se font entendre, et quand le Saint-Sacrement nous a bénis, il rentre dans son tabernacle pour ne plus recevoir de pareils hommages que dans un an, quand reviendra la même fête.

En cette même après-midi, il avait vu aussi de nombreux fidèles l'adorer dans la belle procession ordinaire à l'intérieur de la cathédrale, il avait recueilli les hommages de ceux qui, du charmant reposoir de Locmaria, l'avaient escorté le long de la rivière, ou par les chemins ombreux jusqu'à l'avenue de Poulguinan. Les deux dimanches 1^{er} et 8 Juin, Quimper a été une immense corbeille de fleurs, un sanctuaire embaumé de dévotion.

DOUARNENEZ. — Le « Pardon » du Sacré-Cœur. — Outre de nombreuses communautés religieuses, trois paroisses du diocèse : Douarnenez, Lannilis et Quimerc'h, dont les églises sont consacrées au Sacré-Cœur, célèbrent leur fête patronale au jour choisi et désigné par Notre-Seigneur lui-même, le vendredi après l'octave du T. Saint-Sacrement. Ce « Pardon » sur semaine a le grand avantage d'être religieux avant tout, sans trop de mélange d'éléments profanes ni affluence notable de simples curieux.....

A Douarnenez, la fête du Sacré-Cœur est précédée d'un triduum préparatoire qui, cette année comme les années précéden-

tes, a été suivi avec autant d'assiduité que de fruit, comme l'ont montré les nombreuses confessions du jeudi et les communions du lendemain.

A la grand'messe, vendredi, la musique du patronage a joué divers morceaux. C'était la première fois qu'elle se faisait entendre dans une cérémonie publique ; on ne l'aurait certes pas deviné : à la manière dont les morceaux étaient enlevés, avec autant de sûreté que d'ensemble, on aurait dit des musiciens exercés depuis longtemps ; en réalité, sur 32 instrumentistes, les deux tiers n'ont que quelques mois de leçons..... Les résultats obtenus montrent autant le talent et le zèle infatigable du maître, M. l'abbé Le Treut, que la bonne volonté persévérante des élèves. Ils ont eu le même succès mérité à tous les offices de la journée, notamment à la procession solennelle qui a suivi les Vêpres.

A Douarnenez, on aime ces manifestations extérieures. Aussi le parcours de la procession est-il un peu long ; il le faut, pour permettre au long cortège de se déployer. Ce sont : d'abord les enfants des Sœurs, ensuite les confréries de jeunes filles et des Mères chrétiennes avec leurs bannières, quelques membres portant des cierges ; puis la bannière des marins, avec l'image de saint Pierre dans sa barque et cette inscription : « S. Pierre, pêcheur de Betsaïde, protégez-nous pêcheurs de Douarnenez ; » enfin la belle croix de la paroisse précédant le clergé, à la suite duquel marchait un imposant groupe d'hommes, répondant aux chants liturgiques ou redisant les refrains des cantiques du Sacré-Cœur, d'*Hor mamm santez Anna*, etc.

Sur le parcours beaucoup de maisons, parmi lesquelles on remarque l'hôtel de ville, étaient ornées de drapeaux, d'oriflammes et d'inscriptions. Dans le port, de longues rangées de bateaux, dont plusieurs pavoisés, montraient que de nombreux marins n'ont pas hésité à sacrifier un jour de pêche pour honorer le Sacré-Cœur ; celui-ci saura les dédommager au centuple.

A la rentrée à l'église, eut lieu une bénédiction du Saint-Sacrement ; mais le « Pardon » n'était pas terminé : d'après une tradition déjà établie, la dernière partie de la fête est consacrée à la glorification de Jeanne d'Arc. Associer au culte du Sacré-Cœur — qui sera notre culte national — le souvenir de celle qui, envoyée par le « Christ ami des Francs », sauva notre pays du joug étranger, c'est, avons-nous déjà dit, une belle pensée que la population de Douarnenez a comprise dès le premier jour. Aussi, vendredi, l'assistance était encore très nombreuse au panégyrique de la Vénérable héroïne, prononcé par le prédicateur du triduum, et à la bénédiction du T. Saint-Sacrement, dans l'église brillamment illuminée..... Puis la fête se continua longtemps encore : les maisons pavoisées et illuminées, plusieurs ornées de transparents représentant Jeanne d'Arc, la foule pleine d'animation circulant dans les rues, pendant que s'éteignaient les derniers accents de la musique, montraient l'enthousiasme religieux et patriotique de la population de Douarnenez.

VANNES. — Noces d'or sacerdotales. — On écrit au journal *La Croix* :

« M. le chanoine Kerdaffrec, curé-archiprêtre de Pontivy, a célébré jeudi le cinquantenaire de son sacerdoce.

« Selon sa volonté expresse, la fête a conservé un caractère tout intime ; la cérémonie n'en a pas été moins touchante, et les personnes pieuses de cette paroisse ont su, à cette occasion, donner à leur vénéré curé, par leurs prières et la sainte communion, la preuve de leur piété filiale.

« Les désirs de tous les paroissiens se résument dans la formule liturgique : *Ad multos annos*. »

M. le chanoine Kerdaffrec est un peu notre compatriote, puisqu'il est né à Gourin, dans cette partie du Morbihan qui appartenait jadis au diocèse de Cornouailles. Il est bien connu et apprécié chez nous ; on se rappelle surtout le beau panégyrique de saint Pol de Léon qu'il prononça lors de la translation solennelle des reliques, en 1897. Au nom du clergé de notre diocèse comme en notre nom personnel, nous adressons à M. le Curé de Pontivy nos respectueuses félicitations et nos vœux les plus sincères.

NOUVELLES DU MONDE CATHOLIQUE

ROME. — Ainsi qu'on l'avait annoncé, le Pape a tenu, le 9 Juin, un Consistoire dans lequel il a remis le chapeau à trois cardinaux et préconisé plusieurs évêques, entre autres NN. SS. Campistron et de Beauséjour, nommés aux sièges d'Annecy et de Carcassonne.

Au Consistoire public, tenu dans la salle Royale, assistaient : les cardinaux présents à Rome, de nombreux évêques et prélats, le corps diplomatique, la cour pontificale et un grand nombre d'invités.

Le Pape, qui paraissait en excellente santé, a été accueilli par des acclamations enthousiastes.

RENNES. — Légère indisposition de Mgr l'Archevêque. — La *Semaine religieuse* termine ainsi son compte-rendu de la procession du Saint-Sacrement : « Son Eminence, retenue dans son palais à la suite d'un accident douloureux, bien qu'heureusement sans gravité, n'avait pu, à son grand regret, porter elle-même le Saint-Sacrement. » Le vendredi précédent, en montant en voiture, Mgr Labouré s'était donné une légère entorse qui nécessite un repos de quelques jours. Nous faisons des vœux pour le prompt rétablissement de notre vénéré Métropolitain.

SAINT-JEAN-DE-MAURIENNE. — Mort de Mgr Rosset. — Mgr Michel Rosset, évêque de Maurienne, est mort, le 8 Juin, dans sa 71^e année, après un épiscopat de 26 ans.

Originaire du diocèse de Chambéry, où il fut longtemps professeur au Grand-Séminaire, Mgr Rosset était un théologien de grande valeur, un administrateur ferme et habile, un évêque tout à son devoir. Depuis de longues années, sa vie n'était qu'un douloureux martyre, par suite d'un loup qui peu à peu lui rongea la figure. Réduit à porter un voile noir sur une partie du visage, il visitait encore les paroisses de son diocèse jusque dans les endroits les plus difficiles de la montagne. Acceptant son épreuve avec une patience angélique, il continua avec ardeur ses études de théologien et de canoniste et, écrit un témoin, acheva d'une main souvent crispée par la souffrance son traité du mariage, véritable monument de doctrine et d'érudition qui fait aujourd'hui autorité à l'égal des grands théologiens de l'Ecole.

Formé d'une partie du département de la Savoie, le diocèse de Saint-Jean-de-Maurienne est le plus petit de France; il ne compte que 61,000 habitants (celui de Tarentaise, qui est voisin, en a 68,000); mais il est un des plus anciens.

Poursuites contre les anciens religieux. — Les poursuites intentées contre les anciens religieux, Salésiens de Toulon, Assomptionnistes de Beaufort, Jésuites de Marseille, de Moulins, de Sarlat, de Reims, etc., ont abouti à des acquittements. La jurisprudence semble donc établie sur ce point : d'accord avec le droit canon, les tribunaux proclament que le pouvoir de célébrer la messe et de confesser n'est pas conféré par la Congrégation, mais résulte de l'ordination, et ils déclarent en outre que les prévenus ayant reçu les autorisations de prêcher, de dire la messe et de confesser, soit de l'évêque, soit des curés des paroisses, l'autorité judiciaire doit reconnaître ces autorisations comme valables et régulières, puisqu'elles n'ont fait l'objet d'aucun recours.

JÉRUSALEM. — Le Pèlerinage des Vacances en Terre-Sainte, sous le patronage de saint Louis, aura lieu comme d'habitude, en Septembre.

Le départ de Marseille est fixé au 21 Août.

Le Comité maintient, cette fois encore, l'itinéraire qui a été suivi par les Pèlerinages précédents. — Marseille, Naples, Athènes, Constantinople, Smyrne, Samos, Beyrouth, Sidon, Tyr, Le Carmel, Nazareth, Tibériade, La Samarie et le Jourdain, Bethléem et Jérusalem. Au retour, les pèlerins visiteront Le Caire, Matarieh et Les Pyramides.

MM. les Professeurs et MM. les Etudiants, en faveur desquels le Pèlerinage Saint-Louis a été plus spécialement organisé à l'époque des vacances, trouveront dans ce pieux et intéressant voyage aux Lieux-Saints le bienfaisant repos qu'exige une longue année de labeurs. Ils trouveront également, sur tout le parcours, dans les souvenirs classiques et chrétiens, que l'on rencontre à chaque pas, de quoi satisfaire tous les besoins du cœur et de l'intelligence.

Le Pèlerinage qui se prépare à partir, sous la bannière de saint Louis, est le septième que nous organisons. L'œuvre a été bénie plusieurs fois par Sa Sainteté Léon XIII et, jusqu'à ce jour, aucun décès, aucun accident n'est venu attrister ces pieuses expéditions. C'est la meilleure preuve que le mois de Septembre est une époque très favorable pour entreprendre ce voyage.

Pour tous renseignements et programme détaillé, prière de s'adresser à M. l'abbé Potard, secrétaire du Pèlerinage, rue Humboldt, 25, à Paris.

BIBLIOGRAPHIE

Vie de la Révérende Mère Marie du Cœur-de-Jésus, par l'abbé A. Coulomb. 1 vol. grand in-8°. Amat, éditeur.

Il y a des livres très courts, qui nous semblent toujours trop longs, même à parcourir. Celui-ci compte 787 pages, de justification fort serrée; il est, en outre, consacré à l'histoire d'une religieuse, sujet qui ne manque pas en lui-même, de prosaïque austérité. Comment arrive-t-il, malgré cela, qu'on ne prenne, à le lire, aucun ennui et qu'il faille, tout au contraire, se forcer quelque peu pour obéir aux exigences professionnelles, qui vous obligent à aller vite, alors même qu'on voudrait faire autrement? Sans doute, ce livre est bien écrit. Je vois, en outre, que le sujet en paraît des plus intéressants. Ce n'est pas une existence banale que celle de cette fondatrice de l'*Institut des Filles de Notre-Dame des Missions*. Sa vie fut mêlée de très près à celle des hardis et pieux missionnaires qui ont conquis l'Océanie à la foi, les Pères Maristes. On ne connaît pas encore très bien cette histoire de la conquête de l'Océanie, malgré de beaux livres qui ont été écrits pour nous la raconter. Celui de M. l'abbé Coulomb contribuera à la rendre populaire. Il nous parle admirablement des missions de l'Océanie, de l'œuvre des Pères Maristes et de l'éminente collaboration qu'ils trouvèrent en la personne de la Mère Marie du Cœur de Jésus. C'est vraiment plaisir de recommander de semblables ouvrages, ne serait-ce que parce qu'ils sont assez rares et qu'ils nous consolent de tant de livres nouveaux dont la lecture nous cause, trop souvent, un incommensurable ennui. (Semaine religieuse de Paris.)

Le livre est en vente chez M. L. BERNARD, libraire à Quimper.

AUX ARMES DE BRETAGNE

Armand CARON

22, Rue du Parc, QUIMPER

MAISON VENDANT BON MARCHÉ ET DE TOUTE CONFIANCE

BEAU CHOIX DE JOAILLERIE ET BIJOUTERIE OR

Grand Assortiment

D'OBJETS ARTISTIQUES

POUR CADEAUX DE MARIAGE

SOUVENIRS, Etc.

Pendules, Régulateurs, Réveils, etc.

Maroquinerie, Eventails, Articles de fumeurs.

Chapelets, Médailles, Livres, Christs, Bénitiers

COUVERTS & ORFÈVRES Métal et Argent des marques : GAILLARD-BAYARD, CHRISTOFLE, BOULENGER

COUTELLERIE DE TABLE

Atelier spécial, dans la Maison, LUNETTERIE, OPTIQUE
pour la Gravure et les Réparations de Bijouterie, d'Horlogerie, etc.

Spécialité de la Maison :

CHRONOMÈTRE LIP

Véritable Montre de précision

Hors Concours, PARIS 1900

SAUVAGE

Ancienne
Maison
PIRIOU

3, rue Kéréon SUCCESSEUR QUIMPER

HORLOGERIE — BIJOUTERIE — OPTIQUE — ORFÈVRE
BRONZES & ORFÈVRE D'ÉGLISE

Assortiment considérable de Candélabres, Garnitures d'autels, Thabors, Calices, Ciboires, Custodes, Boucles de souliers, etc., à des prix excessivement réduits.

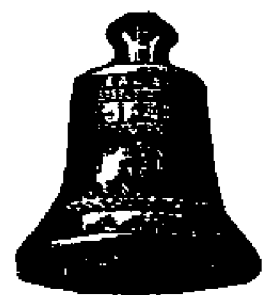
Nouveau candélabre à transformations multiples, breveté s. g. d. g. Réparations, remise à neuf, dorure et argenture.

Le Chronomètre « A la Montre de Genève » que l'on trouve seulement chez M. SAUVAGE, qui en a la propriété exclusive, doit son succès toujours croissant à sa qualité exceptionnelle, à son bon marché et à son réglage parfait ; c'est sans contredit la Montre de précision par excellence. Ce mouvement, entièrement monté sur rubis, est à ancre ligne droite, levées visibles, double plateau, spiral Bréguet, balancier compensé, et se fait en boîtes or, argent, acier et nickel.

ARTICLES POUR FUMEURS
Ecume et Ambre 1^{er} choix.

ORFÈVRE DE TABLE
Qualité supérieure, prix exceptionnel.

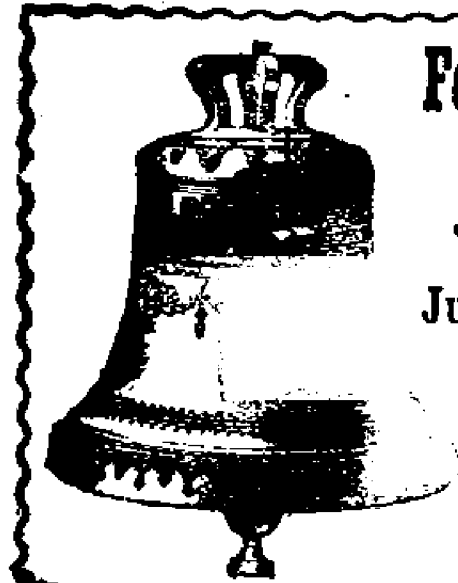
VIGNOBLES DU CHATEAU D'AGUT, Saint-Julien-les-Martigues (Bouches-du-Rhône). Marquis DE DEMANDOLX, propriétaire. J'offre à 40 fr. l'hectolitre net de tous frais, gare destinataire de Bretagne, fût à rendre franco ou à acheter, Vin de ma récolte sur coteaux absolument pur et naturel pouvant servir pour la sainte Messe. — Gagne beaucoup en vieillissant. Références de plusieurs évêques et membres du clergé.

**FONDERIE DE CLOCHES**

A. HAVARD à Villedieu-les-Poêles (Manche).

CLOCHES D'ÉGLISES, accords et réaccords garantis.

S'adresser à M. Paul LE JAMTEL, Négociant à Guingamp.



Fonderie spéciale de Grosses Cloches

FONDÉE EN 1510

SE SUCCÉDANT de PÈRE en FILS

Jules ROBERT, à Nancy (Meurthe-et-Moselle)

Cloches d'Églises et Sonneries garanties comme accords et réaccords (sans avoir recours au burinage), pendant 10 années.

MÉTAUX de QUALITÉ SUPÉRIEURE
Renseignements gratuits. — Conditions très avantageuses.

P. S. — La Maison n'a pas de Représentants.

L'Administrateur-Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Evêché.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

SOMMAIRE

I. — Directions pontificales (suite).

II. — Chronique du diocèse : Œuvre recommandée ; Offices extraordinaires ; Communiqué de l'Evêché ; *Laus Deo et SS. Cordibus Jesu et Mariæ* ; Lesneven ; Morlaix ; Locudy ; Plougas-

nou ; Un « Pardon » breton à Paris.

III. — Nouvelles du monde catholique : Rome ; Bayonne ; Saint-Brieuc.

IV. — Bibliographie.

V. — Annonces et avis divers.

Offices de la semaine.

Dimanche, 22 Juin. — 5^e Dimanche après la Pentecôte. Office du jour ; semi-double. Vert. A la messe, mémoire de S. Paulin, Evêque.

Vêpres du Dimanche, avec les Suffrages communs.

Lundi, 23. — Vigile de S. Jean-Baptiste. Simple. Violet. — Ou office votif des S^{ts} Anges ; semi-double. Blanc.

Mardi, 24. — NATIVITE DE S. JEAN-BAPTISTE. Double de 1^{re} classe avec Octave. Blanc.

Mercredi, 25. — S. Guillaume, Abbé. Double. Blanc.

Jeudi, 26. — S. Jean et S. Paul, Martyrs. Double. Rouge.

Vendredi, 27. — S. Irénée, Evêque, Martyr (au Supplément). Double. Rouge.

Samedi, 28. — Vigile de S^{ts} Apôtres : Jeûne et abstinence. — S. Léon, Pape. Semi-double. Blanc.

Dimanche, 29. — 6^e Dimanche après la Pentecôte. S. PIERRE ET S. PAUL, Apôtres.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Guipavas du 19 au 26 Juin.
Landudec du 27 au 28 Juin.

Directions pontificales (suite).

On sait que de vifs dissentiments se sont élevés à Bruxelles, à Alost, à Anvers, à Liège entre les catholiques et les démocrates chrétiens. L'Evêque de Liège, M^r Rutten, est allé exposer la situation au Souverain Pontife. A son retour de Rome, le vénérable prélat adresse à son clergé une Lettre pastorale dans laquelle nous relevons les deux passages suivants sur lesquels nous attirons spécialement l'attention de nos lecteurs.

Question posée par Mgr Rutten : Il subsiste, dans mon diocèse, une tendance à se séparer en deux camps distincts. Si cela persiste, il est à craindre que les divisions ne se perpétuent, et qu'elles ne s'aggravent par suite des discussions et des animosités qui en résulteront inévitablement.

Mon intention est donc de travailler à supprimer toute cause de division, et à unir les bons catholiques ainsi que les membres du clergé, de façon qu'ils aient désormais un seul but : la gloire de Dieu, le salut des âmes, le bien de l'Eglise et de la patrie et, en même temps, l'amélioration de la condition des classes inférieures, surtout des ouvriers ; amener ensuite les hommes de bonne volonté à se dévouer de cœur et d'âme aux œuvres qui tendent à ce but. Mais, pour réussir plus sûrement et agir avec plus d'autorité, je voudrais avoir une parole de Votre Sainteté, m'autorisant à dire qu'Elle approuve ma ligne de conduite, et qu'en la suivant je ne fais qu'obéir au chef même de l'Eglise.

Réponse de S. S. Léon XIII : Cette parole, Monseigneur, je vous la donne. Je vous autorise à dire que c'est en mon nom, et en vertu de mon pouvoir de vicaire de Jésus-Christ, que vous demandez la disparition de toutes ces divisions qui ne peuvent être que funestes. Je le répète, vous pouvez déclarer que vous avez reçu de la bouche même du Pape l'expression de son grand désir, de sa volonté formelle de voir cesser toute division entre les prêtres et les laïques, et que tous doivent vous obéir sous ce rapport ; que ceux qui ne suivent pas leur évêque travaillant à rétablir la paix et l'union parmi les bons, ne sont pas de vrais catholiques.

Dites-leur qu'ils doivent le faire pour le bien, pour votre consolation et aussi pour la joie du Pape. Mais si cela ne vous suffisait pas, ou si l'on venait à contester l'autorité de votre parole, je ferais plus encore : vous m'écrirez une lettre et je vous répondrai de manière à dissiper toute équivoque....

Le journal de M. l'abbé Garnier, *le Peuple français* du 17 Juin, auquel nous avons emprunté ces passages, les fait suivre de la réflexion suivante que nous approuvons sans réserve : « Nous souhaitons que ces belles paroles soient entendues et comprises des catholiques belges ; mais combien aussi nous désirons ardemment qu'elles le soient des catholiques français. » (A suivre.)

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Œuvre recommandée.

Mission. — PLONEVEZ-DU-FAOU, du 9 au 28 Juin. Président, la 3^e semaine, M. le chanoine Madec, curé-doyen de Pont-l'Abbé.

Offices extraordinaires.

Quimper. — CATHÉDRALE DE SAINT-CORENTIN. — *Mardi 24 Juin*, fête de saint Jean-Baptiste, messes et offices aux mêmes heures que les dimanches.

— EGLISE DE SAINT-MATHIEU. — *Le même jour*, grand'messe à 8 heures. Le soir à 8 heures, chant des Complies, et bénédiction du T. Saint-Sacrement.

Communiqué de l'Evêché. — La souscription ouverte dans le diocèse, à l'occasion du Jubilé pontifical du Saint-Père, a prouvé une fois de plus le zèle des prêtres et la pieuse générosité des fidèles. Monseigneur l'Evêque se fait un devoir de leur en témoigner sa satisfaction et sa reconnaissance, en les prévenant que, les fonds recueillis devant être incessamment envoyés à Rome, il est urgent que les souscripteurs en retard envoient au plus tôt leurs offrandes.

Cette souscription est indépendante de l'œuvre du Denier de Saint-Pierre dont les besoins toujours croissants font sentir la pressante nécessité. La quête annuelle prescrite pour cette œuvre, conformément à l'avis de l'*Ordo* (p. 14, § 5), et fixée par Mgr l'Evêque au jour de la solennité de saint Pierre — soit pour la présente année, au dimanche 29 Juin — devra être annoncée au prône, *dimanche prochain*.

Laus Deo et SS. Cordibus Jesu et Mariæ ! — Après les bénédictions du mois de Marie, le mois de Juin nous a apporté toutes les grâces du divin Cœur de Jésus. Chaque soir, l'assistance, dans les églises, se presse, de plus en plus nombreuse et recueillie, autour de l'autel du Sacré-Cœur, partout délicieusement orné de lumières et de fleurs. Paroisses et communautés religieuses semblent rivaliser de zèle pour témoigner à Jésus leur amour et dédommager son Cœur adorable de l'indifférence, de l'hostilité même de tant d'ingrats !

Dans la belle église paroissiale de Saint-Mathieu, le pieux fidèle s'arrête, avec bonheur, à contempler le superbe vitrail qui représente, en face de la bienheureuse Marguerite-Marie, le saint fondateur de la Congrégation des RR. PP. Eudistes. Le vénérable Père Eudes, mort à Caen en 1680, fut, en effet, comme le véné-

nable Père de la Colombière, de la Compagnie de Jésus, l'un des premiers et des plus ardents apôtres du Sacré-Cœur.

Son souvenir est un encouragement pour tous, prêtres et laïques ; particulièrement pour bon nombre d'âmes qui, à Quimper, ont pris à tâche de suivre les conseils de perfection qu'il a réunis, dans un petit livre, avec ce titre : « Règle de la Société des enfants du Cœur de la Mère admirable ». Le V. Père Eudes, si dévoué au Cœur de Jésus, ne l'était pas moins au Cœur de Marie.

Voilà près de deux cent cinquante ans que ces conseils ont été tracés de sa main : rien, depuis cette époque, n'y a été changé. Que d'âmes, surtout dans les diocèses de Bretagne et de Normandie, ils ont aidés à marcher dans les sentiers de la vertu et de la sainteté ! La ville de Quimper en a bénéficié, depuis près de cinquante ans.

Aussi, Monseigneur l'Evêque, toujours si désireux de la gloire de Dieu et du bien des âmes, en a témoigné toute sa satisfaction, dans plusieurs circonstances.

A l'occasion du mois du Sacré-Cœur, Sa Grandeur daigne bénir, de nouveau, la pieuse Association et renouveler, en sa faveur, l'autorisation antérieurement donnée pour qu'elle puisse être établie dans les paroisses du diocèse. Puissent toutes ces âmes qu'elle aura contribué à sanctifier, obtenir de Jésus par Marie, que le Vénérable Père Eudes soit bientôt placé sur les autels ! ***

LESNEVEN. — Avis de service anniversaire. — On nous prie d'annoncer qu'un service anniversaire pour le repos de l'âme de M. Kerandet, mort professeur au collège, sera célébré en l'église paroissiale de Lesneven, le samedi 28 Juin, à 10 heures.

La note qui suit, publiée par la *Semaine religieuse* de Vannes, dans son dernier numéro, nous donne l'occasion de renouveler la même demande, que nous avons déjà adressée à nos lecteurs :

« Nous serions reconnaissants à nos chers confrères, s'ils voulaient bien, à chaque décès, nous donner au moins quelques mots sur ceux des nôtres que Dieu rappelle à lui. Il ne s'agit pas de faire le panégyrique de nos défunts ni de leur décerner de banals éloges ; mais nous voudrions pouvoir ajouter, quand il y a lieu, à la sèche nomenclature des dates de leur vie, quelque fait intéressant et un résumé des œuvres principales qu'ils ont accomplies. »

Quelques détails sur la vie et la mort de leurs prêtres sont un bon exemple et un sujet d'édification pour les fidèles, la réalisation de la parole si souvent citée : *defunctus adhuc loquitur*.

MORLAIX (La Salette). — Retraite bretonne de femmes, du 8 au 14 Juin. — 21 paroisses ; 109 retraitantes. — Henvic, 22 ; Taulé, 15 ; Pleyber-Christ, 10 ; Plouénan, 9 ; Plouvorn, 8 ; Guiclan, 8 ; Carantec, 7 ; Botmeur, 4 ; Plouigneau, 3 ; Roscoff, 3 ; Saint-Jean-du-Doigt, 3 ; Plourin, 3 ; Locquirec, 3 ; Garlan, 2 ;

Morlaix, 2 ; La Feuillée, 2 ; Plougasnou, 1 ; Scrignac, 1 ; Saint-Sauveur, 1 ; Saint-Thégonnec, 1 ; Commana, 1.

On le voit à ces chiffres, les résultats de la première retraite donnée dans le nouveau centre établi par la Lettre épiscopale du 19 Mars 1902 ont été plus que satisfaisants. Tout fait espérer que la suite sera digne du début, et que les fidèles de la région de Morlaix viendront, de plus en plus nombreux, profiter du puissant moyen de sanctification qui leur est offert.

LOCTUDY. — Consécration du maître-autel.

SAINT-TUDY. — Près de Bréhat, à l'embouchure du Trieux, est une petite île appartenant au diocèse de Saint-Brieuc et Tréguier, et qui s'appelle l'île-Maudez. Elle doit son nom à un pieux prince irlandais qui, ayant quitté son pays où très jeune encore il avait été élevé à la dignité abbatiale, vint aborder en Armorique à un lieu nommé *Porz-Biniget*, se fixa d'abord à *Lesvanatec*, et définitivement dans la petite île dont je viens de parler.

Il y eut des disciples ; d'après M. Lucas, saint Tudy et saint Botmael l'auraient déjà été en Irlande et avaient suivi leur abbé dans notre Bretagne (1).

Dom Plaine est d'un avis différent. Voici ce qu'il voulait bien m'écrire le 1^{er} Avril 1887 : « Saint Tudy se mit tout jeune encore sous la discipline du saint prince irlandais, dès que celui-ci eut passé la mer et se fut fixé sur le littoral du Tréguier. Il y a lieu de penser que Tudy était originaire du pays armoricain, non un émigré ; son nom latin indique d'ailleurs suffisamment une origine gallo-romaine.

« A quelle date se mit-il sous la discipline de saint Maudet ? — Vers 520-530.

« A quelle époque est-il passé en Cornouaille pour y fonder son monastère ? — Avant l'élévation de saint Corentin à la dignité épiscopale (530-540).

« Il paraît certain qu'antérieurement à cet événement il avait fondé son grand monastère de *Loctudy*, avec la petite île voisine comme ermitage. La situation avait beaucoup d'analogie avec celle de *Lanmodez* et de l'île de saint Maudet sur le littoral de Trécor. »

Cette opinion d'un religieux bien au courant des anciens usages monastiques me paraît bien plus satisfaisante que l'hypothèse, faite par plusieurs, d'un changement de résidence amené par l'insuffisance et l'incommodité de l'îlot, moyennant quoi saint Tudy et ses moines auraient quitté celui-ci pour s'établir près de la plage voisine. Le *Propre* du diocèse de Quimper et de Léon va même jusqu'à affirmer que l'établissement du monastère à Loctudy fut

J'ai avancé cette opinion dans une annotation à la Vie de saint Maudet, *Vies des Saints de Bretagne*, par Albert Le Grand, p. 609 ; mais je crois le jugement de Dom Plaine mieux établi.

postérieur à la mort du saint. Ni M. Quillien ni ses collaborateurs n'en savaient rien du tout.

Que dire du caractère propre de notre saint ? — L'ancienne Vie anonyme de saint Corentin raconte que quand le saint moine accompagna à Tours, avec saint Guénolé, saint Corentin qui allait y être consacré évêque, le métropolitain constata en saint Tudy une brillante culture littéraire et admira le reflet de sa pureté et de sa modestie.

Revenu à Quimper, il reçoit de saint Corentin la bénédiction abbatiale ; saint Guénolé la reçoit avec lui, puis chacun d'eux retourne à sa propre abbaye et voici comment leur vie est décrite par le même historien anonyme : « Les deux saints abbés Guénolé et Tudy formaient leurs moines à la vie religieuse et à la sainteté des mœurs. Montrant à tous l'exemple de la sainteté, ils macéraient leur corps par le jeûne, ils vaquaient au service de Dieu par la psalmodie et les veilles de la nuit ; leur bonheur, c'était la prière publique ou leurs oraisons secrètes. Pour les affligés et les pauvres, leur cœur était tout plein de compassion et de charité. C'est ainsi qu'ils travaillaient dans la vigne du Seigneur Dieu des armées, de concert avec leur saint évêque Corentin ; c'est ainsi qu'ils portaient avec lui le poids du jour et de la chaleur, afin de recevoir en retour une récompense éternelle ; c'est ainsi qu'ils cherchaient ce qui est du ciel et non ce qui appartient à la terre. »

Les anciennes Vies de saint Maudet et de saint Corentin, seuls documents qui nous renseignent sur saint Tudy, ne nous en apprennent pas davantage.



L'ÉGLISE ET L'ABBAYE. — Au temps même de saint Tudy, que pouvaient-elles bien être ? — Peut-être de simples constructions en bois ; tels étaient beaucoup de monastères bretons ; peut-être un groupement de petites cellules bâties en pierre comme le spécimen qui subsiste toujours à l'abbaye de saint Maudet lui-même, et que sa forme arrondie a fait appeler « le four », *Forn-Maudez* ; mais ici tout a été anéanti.

M. de la Borderie (*Histoire de Bretagne*, tome III, p. 166) suppose que l'abbaye de Loctudy subsista peu de temps — elle aurait donc disparu même avant les invasions normandes ; — puis elle aurait été non pas restaurée, mais remplacée par un nouveau monastère avant la fin du XI^e siècle où l'on voit figurer, dans deux chartes du duc Alain Fergent, les noms de deux abbés de saint Tudi : Guégon et Daniel. Que pouvaient bien être ces abbés de saint Tudi ? — Je ne crois pas pouvoir mieux répondre qu'en citant ici une note explicative insérée par M. Le Men, archiviste du Finistère, dans l'histoire de l'abbaye de Sainte-Croix de Quimperlé par Dom Placide Le Duc.

« Il a déjà été question d'un Daniel, abbé de Tudi, dans la donation d'Enechcuki, faite par le duc Alain Fergent à l'abbaye de

Sainte-Croix. Un autre abbé de Tudi nommé Guégon (*Guegun abbas Tudi*) signe la donation que fit, vers 1090, le même duc Alain à l'abbaye de Landévennec, d'un verger, d'un moulin et du droit de pêche à Châteaulin (*Cart. Landeven*, f^o 163 r^o). Ces abbés laïques ne sont autres que les seigneurs du Pont-l'Abbé, qui s'emparèrent des biens de l'abbaye de Saint-Tudi, lorsqu'elle fut ruinée par les Normands au IX^e siècle. Les usurpations de ce genre n'étaient pas rares, dans ce temps de troubles. — Cfr. Ducange *Gloss. verb. Abbates Laici*. C'est à ces seigneurs qu'il faut attribuer la construction de la belle église de Loctudy (canton de Pont-l'Abbé, Finistère), où ils fondèrent un chapitre composé de trois prébendes, dont une était, en 1220, possédée par l'abbé de Saint-Gildas de Rhuys. Vers la fin du XII^e ou au commencement du XIII^e siècle, Hervé, seigneur du Pont-l'Abbé, et M..., sa mère, abandonnèrent à l'évêque de Quimper leur droit de patronage sur cette église, à laquelle ils restituèrent tous les biens qui en dépendaient autrefois. Mais quelques années après, Hervé s'empara de nouveau de ces biens dont il jouit jusques en 1223, époque à laquelle, par suite d'un accord passé devant J..., archevêque de Tours, entre lui et Renand, évêque de Quimper, il en fit une nouvelle restitution, à condition que les chanoines de Saint-Tudi reconnaissent tenir leurs biens de lui et de ses prédécesseurs, et que l'Evêque le tiendrait quitte des revenus qu'il avait perçus depuis le temps de la spoliation. — *Cart. Capituli Corisopit*. N^o 56, f^o 1 et 7.

« On peut voir par ce qui précède si Ogée et ceux qui l'ont suivi ont eu raison de dire que l'église de Loctudy était une ancienne possession des Templiers. »

Des abbés laïques ! — C'était certes un abus ! des biens d'église donnés à des seigneurs temporels et ainsi soustraits à la destination qui leur avait été donnée : servir exclusivement à des œuvres pieuses ou charitables !... Mais ici le but premier fut atteint, au moins en partie.

Dans les articles que j'ai consacrés récemment à l'histoire de l'église de Pont-l'Abbé on a pu voir qu'au XIV^e et XV^e siècle les barons du Pont firent d'une incomparable munificence pour le couvent et l'église des Carmes et pour le bien de la ville ; on peut voir maintenant qu'au XI^e et XII^e siècle les fils des usurpateurs firent preuve de sentiments de justice, voir même de générosité dans la construction de l'église et la fondation du chapitre collégial chargé de la desservir. On ne leur doit pas seulement d'avoir bâti une église ; ils ont eu le mérite de la faire remarquablement belle. Même quand ses colonnes étaient badigeonnées, ses murailles lézardées, son vieux lambris remplacé par une prétendue voûte en plâtre, ses curieuses fenêtres en meurtrières coupées ou bouchées par les toitures, elle avait encore grand air. La vaste nef et ses étroits bas-côtés, ses hautes arcades portées sur d'élégantes colonnes et ça et là sur de massifs piliers, saisissaient du premier coup le visiteur le moins fait pour jouir des beautés d'un monu-

ment ; mais maintenant qu'un architecte habile a rendu à la vénérable église sa beauté d'autrefois, on éprouve un vif sentiment d'admiration à la vue des étroites arcades surhaussées du sanctuaire, des curieuses arcatures ajourées qui les surmontent, des arcatures fermées et des jolies fenêtres du déambulatoire, enfin des trois chapelles qui rayonnent autour du chœur. Un beau lambris en bois dans la nef et les bas-côtés, des voûtes bien blanches au fond de l'église font de ce noble édifice une admirable demeure au bon saint Tudy.



L'AUTEL. — Cette élégante et savante restauration, commencée vers 1887, si mes souvenirs sont exacts, était à peu près complète. Décidée par la commission des Monuments historiques et l'Administration des Beaux-Arts, entreprise aux frais de l'Etat, mais avec l'aide des ressources généreusement fournies par la Fabrique et par les fidèles, remarquablement dirigée par M. Gout, elle dépassa toutes les espérances. Les trois petits autels placés dans les trois absidioles et taillés dans le granit plaisaient d'autant plus qu'ils semblent faire corps avec le monument, mais celui-ci n'en était pas moins dépourvu de ce qui est la raison d'être et le centre de toute église ; à la place jadis occupée par le maître-autel consacré au XII^e siècle, se dressait un de ces affreux coffres en bois peints en faux marbre qui, pendant le XVIII^e siècle et le commencement du XIX^e, ont enlaidi presque partout la maison du Bon-Dieu.

M. Ridou et M. Orvoën, successivement recteurs de Loctudy après M. Roudaut, ne perdirent point de vue la convenance de l'érection d'un nouvel autel, mais de lourdes charges pesaient sur la paroisse ; la générosité privée était d'autant plus à ménager pendant quelque temps encore, qu'elle s'était montrée plus grande et plus universelle ; enfin M. l'abbé Le Pors crut que le moment était venu de réaliser le rêve de ses prédécesseurs et le sien, mais l'Administration des Beaux-Arts, se réservant de proposer elle-même le plan de tout objet mobilier important destiné à un monument historique, fit attendre longtemps encore le projet qui lui était demandé.

L'exécution de ce projet, très beau dans sa simplicité, fut confiée à M. Le Naour, chevalier de l'ordre pontifical de Saint-Grégoire. Tout le monde connaît et apprécie chez nous cet homme excellent, cet entrepreneur aussi habile que franc et loyal ; au moment où il va prendre un repos bien gagné, il peut se dire qu'une dernière fois il aura encore bien mérité du diocèse de Quimper par l'exécution si parfaite de son œuvre de Loctudy ; d'ailleurs, son goût artistique a dû lui rendre agréable la réalisation d'un plan si bien conçu. L'autel en Kersanton repose sur trois marches en granit du pays ; la grande et belle table est biseautée ; sur le biseau paraît une simple ornementation en *dents de scie*, décor tant usité pendant la période romane ; cette table est portée à l'arrière par trois faisceaux de colonnettes, le plus fort au

milieu ; ils sont rejoints par des cloisons taillées dans la pierre et ajourés par de très basses arcades trilobées. Par devant, le support consiste dans deux colonnes aux chapiteaux d'excellent style. Un seul degré reçoit les chandeliers liturgiques et l'ornementation de l'autel, il n'est pas assez élevé pour qu'on puisse l'appeler un *retable* ; le tabernacle a une jolie porte en bronze doré ; il est surmonté d'une niche faisant corps avec lui et dont les colonnes sont en pierre de *Laber*. Le seul détail qui me déplait dans cette belle œuvre est la croix dorée posée au sommet ; un peu trop grande et beaucoup trop voyante, elle fait double emploi avec la croix même de l'autel ; on m'a dit que l'éminent architecte, M. Vincent, doit venir lui-même étudier sur place la décoration en dorures à donner aux parties sculptées ; je suis porté à croire que quand il verra l'effet déjà obtenu, il trouvera son œuvre en si parfaite harmonie avec la vieille église, qu'il jugera tout décor inutile et plutôt nuisible. Ce jugement ne m'est pas personnel, je l'ai entendu formuler par plusieurs, et cependant en ce pays nous aimons l'or et les couleurs éclatantes, mais pas pour Loctudy ; c'est aussi pour cela que, tout en rendant justice à la bonne volonté et même au bon goût des dames qui avaient décoré du pavé à la voûte l'admirable sanctuaire, nous aurions préféré voir la belle architecture dans sa nudité ; dans une église sans style cela eût été charmant, mais les églises comme Loctudy, Locmaria, Kernitron, Locquénolé, Le Relecq, gagneraient à être pour toujours préservées du contact de ces étoffes légères et de ces guirlandes, et cependant ici tout cela était disposé d'une façon gracieuse. Après la consécration, on aurait aussi voulu voir sur l'autel de belles fleurs, — et Dieu sait s'il y en a à Loctudy, — et non pas ces éternelles fleurs d'or qui devraient bien aller rejoindre les modes de 1830. En revanche, le crucifix et les chandeliers sont ici de toute beauté. Mais j'anticipe, car cette riche décoration n'apparaîtra qu'au moment de la messe.



A 9 heures 1/2, Monseigneur, qui vient d'arriver, fait son entrée à l'église où se presse une foule très nombreuse ; toutes les classes de la société y sont représentées ; le costume très pittoresque de la contrée donne à cette nombreuse assistance une physiologie très particulière. Le trône épiscopal est dressé tout à l'entrée du chœur. Les cérémonies se succèdent, objet de la pieuse attention de tous ; à travers les arcades ouvertes sous l'autel se voit tout un méli-mélo de jeunes figures curieuses et animées ; les petits garçons ne céderont ce poste qu'à Monseigneur, quand il devra faire le tour de l'autel pour les encensements multipliés, et encore ces gentils matelots et laboureurs de l'avenir reprendront-ils bien vite leur poste et leur curieuse attitude. Sept chanoines et vingt autres prêtres assistent l'Evêque, forment la schola, participent aux cérémonies. Aux invocations ordinaires des Litanies des Saints s'ajoutent les noms de saint Tudy, qui sanctifia ces

lieux et qui en est le protecteur ; puis de saint Pierre martyr, qui mourut en écrivant de son sang sur le sable les paroles du *Credo*, lorsque ses lèvres ne purent plus le prononcer ; enfin de saint Mélar, le charmant petit prince que toute la Bretagne chérissait et qui à quinze ans était arrivé à une haute perfection. Les reliques de ces deux martyrs vont être déposées dans l'autel. Pourquoi faut-il que les reliques de saint Tudy ne puissent y être jointes ? — Mais tout ce qui en restait, à l'île de Groix, a disparu lors de la Révolution française....

Quand tout est terminé : prières, psaumes, aspersions, onctions multipliées, inclusions des saintes reliques, encensements, bénédiction du tabernacle et des linges sacrés, Monseigneur monte en chaire, et là, en face de la grande statue du saint auquel l'autel vient d'être consacré, il dit la haute portée de cet acte, la raison d'être de ces rites multipliés, il loue le zèle du pasteur de la paroisse et de ses prédécesseurs, la générosité des fidèles, la bienveillance de M. le Maire, de la Municipalité et de la Fabrique ; puis M. Rospars, chanoine honoraire, chante la messe solennelle, à laquelle l'Evêque assiste pontificalement. A l'Evangile, M. Toulemont, chanoine de la Cathédrale, monte en chaire et s'applique surtout à raconter à ses auditeurs vivement intéressés l'histoire de leur église tel que je l'ai exposé plus haut. M. Toulemont avait un titre tout particulier à prendre la parole, puisqu'il a pour frère l'honorable Maire chargé depuis de longues années de l'administration de cette commune.

A l'élévation, M. le Vicaire de Locudy introduit une mélodie musicale, court intermède placé entre d'innombrables mélodies grégoriennes.

La messe terminée, le Clergé et l'Evêque sortent de l'église en chantant le *Te Deum* ; il est midi 3/4. Un peu après, M. le Recteur reçoit à sa table avec Monseigneur et les prêtres invités, les membres de son Conseil de Fabrique et M. Le Naour ; Monseigneur est placé entre les deux MM. Toulemont. A la fin du repas, M. l'abbé Le Pors, d'une voix émue, remercie dans les meilleurs termes Monseigneur, puis tous ceux qui l'ont aidé à réaliser son œuvre, tous ceux qui sont venus assister à cette inoubliable fête ou qui l'ont embellie par leur participation ; l'Evêque répond, M. le Maire ajoute quelques paroles très courtes et très bien dites, et c'est fini. Le vent souffle sur les grandes routes et dissipe l'humidité laissée par la pluie du matin ; les voitures s'en vont de tous côtés, et Locudy rentre dans le silence.

Plougasnou. — Bénédiction d'un canot de sauvetage.
— La Société centrale de sauvetage des naufragés travaille avec une généreuse activité à établir sur toutes les côtes de France des postes de marins courageux et expérimentés, en leur fournissant le moyen de porter secours aux navires en détresse. Par ses soins, une nouvelle station de sauvetage vient d'être créée à la pointe de

Primel, en Plougasnou, et, comme nous l'avions annoncé, l'inauguration en a eu lieu, dimanche 16 Juin.

Mgr l'Evêque de Quimper et de Léon, heureux de témoigner de sa sympathie à cette œuvre éminemment utile, avait accepté l'invitation que lui avait faite M. le Président de la Société de bénir le bateau le *Docteur Comme*. Sa Grandeur, accompagnée des membres du clergé paroissial de Plougasnou et de M. l'Aumônier du Carmel de Morlaix, est arrivée à Primel un peu avant onze heures. Dans l'assistance nombreuse, on remarquait : M. le Préfet du Finistère, M. le Sous-Préfet de Morlaix, M. le député de la circonscription, M. le Conseiller général du canton, président du comité local de sauvetage, etc. La musique municipale de Morlaix prêtait son concours à la cérémonie qui a été belle et vraiment imposante, surtout quand l'Evêque, avant de réciter les prières, a pris la parole et commenté en termes émus la formule liturgique de la bénédiction, demandant à Dieu, qui seul commande aux vents et à la mer, de garder le nouveau canot et son vaillant équipage.

Après la cérémonie religieuse, Monseigneur, ainsi que les prêtres qui l'accompagnaient, a pris part au banquet offert par la Société centrale de sauvetage et présidé par son sympathique Inspecteur, M. de Lépinez.

Un « Pardon » breton à Paris. — Les quatre mille membres de la Paroisse bretonne de Paris célébraient, récemment, leur grand « Pardon » annuel dans l'église de N.-D. des Champs.

L'un de nos évêques les plus connus et les plus aimés, Mgr Le Roy, supérieur général des Pères du Saint-Esprit, voulant donner un témoignage de sympathie à nos compatriotes exilés et une précieuse marque d'encouragement à M. l'abbé Cadic, le dévoué fondateur et directeur de la Paroisse bretonne, avait gracieusement accepté de « faire le pardon ». A l'issue des vêpres, un Dominicain de Nantes, le P. Babonneau fit un éloquent tableau des besoins profonds qui appelaient la création de l'œuvre des Bretons, et indiqua la manière admirable dont M. Cadic sait soulager la détresse religieuse, morale et matérielle de nos frères.

Le spectacle était vraiment original et beau de ces milliers de Bretons célébrant, en pleine ville de Paris, avec encore plus de piété peut-être et plus de joie que ceux de chez nous, la fête du plus grand saint de Bretagne, du protecteur bien connu de ceux que la vie a mal traités : Saint Yves, que ce double titre désignait à devenir leur patron, à eux aussi.

Ils avaient laissé, ce jour-là, les livrées du travail et les tristes soucis de l'existence pour revêtir les vieux costumes éclatants du pays et se livrer, au moins pendant quelques heures, au bonheur de revoir des compatriotes, de causer des choses de là-bas, dans cette vieille langue bretonne que l'exil fait trouver plus douce encore, de chanter, sous les voûtes d'une église de Paris, les cantiques qu'on chantait autrefois, aux jours de procession, dans les

sentiers rustiques, de prier enfin comme on pria jadis dans l'humble église paroissiale.

Oh ! sans doute, quelque chose manquait à ce bonheur, et quand le prédicateur évoqua dans le souvenir des pauvres exilés la touchante et lointaine vision du pays, des larmes coulèrent sur plus d'un visage. Mais malgré le sentiment d'amer regret que l'image de la Bretagne devait nécessairement éveiller dans les cœurs restés Bretons, la joie fut grande, ce jour-là, parmi nos compatriotes.

Il faut en remercier M. l'abbé Cadic. Si les Bretons de Paris peuvent résister à la funeste influence de la Grand'ville, s'ils peuvent demeurer, comme ils le chantaient, à leur fête, avec une légitime fierté :

« Catholiques et Bretons toujours », ils le doivent à la ténacité de leur foi et de leur patriotisme, sans doute, mais aussi à la puissante organisation et au vigoureux essor que M. l'abbé Cadic a su donner à son œuvre de la Paroisse bretonne. Tous les cœurs vraiment bretons lui en témoigneront avec nous leur admiration reconnaissante.

F. M. M.

NOUVELLES DU MONDE CATHOLIQUE

ROME. — Le Saint-Père, toujours en bonne santé, a reçu, samedi 14 Juin, en audience spéciale les archevêques et évêques italiens, préconisés au dernier Consistoire. A l'issue de l'audience, il a reçu dans la salle du Trône des députations de pèlerins de ces diocèses, qui ont vivement acclamé Sa Sainteté.

Le même jour, le Pape a reçu un petit groupe de pèlerins du diocèse de Bordeaux, présentés par Mgr Berbiguier, vicaire général du cardinal Lecot.

Lundi matin 16, le Pape a reçu dans la salle Clémentine le pèlerinage d'Angers. Léon XIII a fait le tour de la salle, puis a remercié l'Evêque d'Angers. Le cardinal Mathieu accompagnait le Pape. Celui-ci se disait heureux de voir ses fils venir lui rendre hommage de toutes les parties du monde, mais particulièrement de la France où les fidèles l'aiment et le vénèrent comme un père.

Le cardinal Mathieu a répondu à Sa Sainteté qu'il avait dans l'Evêque d'Angers un fils des plus dévoués et des plus fidèles. Léon XIII a donné sa bénédiction à l'Evêque qui a souhaité de le revoir pour le Jubilé de l'Immaculée-Conception (1904). Les applaudissements ont alors éclaté.

— La Tiare offerte au Saint-Père. — La date n'est pas encore fixée pour l'offrande de la Tiare d'or, produit des souscriptions des évêques et des diocèses de la catholicité. Léon XIII a exprimé le désir de recevoir ce présent, avec le concours des catholiques de tous les pays du monde.

Cette Tiare conservera son caractère héraldique : les trois couronnes sont d'or ciselé en relief et ornées de feuilles, de fleurs et d'inscriptions rappelant les principales circonstances de ce glorieux pontifical.

BAYONNE. — Mort de Mgr Jauffret. — Depuis plusieurs mois, la santé de Mgr Jauffret, évêque de Bayonne, inspirait les plus vives inquiétudes à son entourage. Il s'était rendu chez les Pères de Bétharram, un des établissements religieux les plus connus du diocèse, dans la vallée du Gave, que connaissent bien les nombreux pèlerins de Notre-Dame de Lourdes.

C'est là que Mgr Jauffret a rendu son âme à Dieu, à l'âge de 69 ans. Ses derniers moments ont édifié tous ceux qui l'ont approché. Le 11 Juin, « disposé à tout ce que la piété filiale des Pères auxquels il s'était confié jugerait à propos de lui suggérer », le prélat avait reçu les derniers sacrements, et exprima le désir que ses diocésains et ses amis du dehors « apprennent en même temps que le sacrifice de sa vie a été offert par lui à Dieu ». Il s'est éteint doucement dans la nuit de dimanche à lundi.

Mgr Jauffret était né à la Ciotat (Bouches-du-Rhône), le 4 Décembre 1833. Après avoir dirigé pendant dix-sept ans l'école Belzunce, de Marseille, il fut nommé en 1887 chanoine titulaire du Chapitre de Marseille.

Appelé au siège de Bayonne, par décret du 7 Décembre 1889, il fut préconisé le 30 Septembre et sacré le 9 Mars 1890.

SAINT-BRIEUC. — Une grâce signalée. — La dernière fête de Notre-Dame d'Espérance, le 31 Mai, a été marquée par une guérison miraculeuse des plus remarquables. Une jeune fille de 25 ans, Jeanne Urvoy, originaire de Plédran, ancienne novice des Sœurs de la Miséricorde de Laval qu'elle dut quitter à cause de sa santé, était, depuis le 2 Avril 1901, en traitement à l'hôpital de Saint-Brieuc. Malgré tous les soins, son état ne fit qu'empirer : l'estomac de la malade rejetait toute nourriture et ses jambes atrophiées refusaient de la porter.

N'espérant plus de secours que de la Sainte-Vierge, Jeanne Urvoy demanda avec instance la permission d'aller prier Marie dans son sanctuaire, le jour de sa fête : on la traita de folle ; on avait raison de croire qu'elle tomberait en faiblesse... Elle se traîna jusqu'à la chapelle de N.-D. d'Espérance... Tout à coup, après une fervente prière, elle se sentit guérie et revint à l'hôpital, sans ses béquilles et sans aucun appui de l'infirmière qui l'avait accompagnée.

Depuis, sa guérison s'est maintenue, et l'on ne peut que dire avec l'heureuse miraculée : « Que Dieu soit donc loué et remercié, et Notre-Dame d'Espérance, si compatissante aux malheureux, invoquée avec une plus grande confiance ! »

BIBLIOGRAPHIE

PRIME A NOS LECTEURS. — Tous nos abonnés et acheteurs au numéro peuvent participer à une nouvelle prime qui leur est offerte par *l'Art et l'Autel*, la grande revue d'art catholique.

L'Art et l'Autel, qui édite des livres sous une forme toujours élégante, publie aujourd'hui un Album intitulé « *Visages divins* », qui contient 55 images de N. S. Jésus-Christ, d'après les grands peintres de tous les temps. C'est une véritable iconographie du Dieu-Homme. Un texte éloquent précède et commente avec un art respectueux et précis cette galerie de chefs-d'œuvre. Cet album est édité avec luxe au prix de 3 fr. 50. Mais pour nos abonnés et lecteurs *l'Art et l'Autel* l'offre au prix de 2 fr. 50 franco. Il suffit d'écrire à M. l'Administrateur de *l'Art et l'Autel*, 1, rue Christine, Paris 6^e, en joignant à la lettre un mandat de 2 fr. 50 et en indiquant que la prime est réclamée après lecture de ces lignes-ci.

ÉTUDES

REVUE FONDÉE EN 1856 PAR DES PÈRES DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS
Rue Bonaparte, 82, PARIS.

Sommaire du n° du 5 Juin 1902.

I. Le Chemin de fer de Bagdad. La nouvelle route des Indes, par Henri LAMMENS. — II. Les Fêtes mariales de 1904. (Deuxième article), par R.-M. DE LA BROISE et A. DU BEC-BOUSSAY. — III. A l'Ecole d'Auguste Comte, par Xavier MOISANT. — IV. Les Elections de 1902, par Paul DUDON. — V. Le Roman des Panamistes, par Henri BREMOND. — VI. Bulletin de philosophie. Psychologie et Physiologie, par Lucien ROURE. — VII. La Juridiction épiscopale et la mise à exécution de la loi du 1^{er} Juillet 1901, par Joseph BRUCKER. — VIII. Revue des livres. — IX. Notes bibliographiques. — X. Evénements de la quinzaine.

LA QUINZAINE, Paris, 45, rue Vaneau. — Dir^r: M. George Fonsegrive.

Sommaire du n° du 1^{er} Juin 1902.

Du dilettantisme à l'action. Jules-Philippe HROZEY. — *Le Théâtre d'Alfred de Musset*. Charles-Marc DES GRANGES. — *Mademoiselle du Harssay*. III. Paul HAREL. — *La Portée actuelle de la doctrine de Saint-Simon*. J.-E. FIDAO. — *Procès de tendance* : Réflexions sur les deux Salons. Louis FLANDRIN. — *Microbes et thèses sociales*. Max TURMANN. — *Critique musicale* : Pelléas et Mélisande. Arthur COQUARD. — *Volcans et Tremblements de terre*. Paul PHILIPPON. — *Chronique politique*. X. — *Nouvelles scientifiques et littéraires*. — *Revue des Revues*. — Notes bibliographiques.

Vient de paraître à la Librairie GARNIER Frères, 6, rue des S^{ts} Pères, PARIS.

SAINT THOMAS D'AQUIN

Lectures spirituelles sur l'ADORABLE SACREMENT DE L'AUTEL

DISPOSÉES PAR LE P. GOEDERT, E. M.

4 vol. in-18 Jésus avec gravure : 2 fr. 50. Reliure souple : 4 fr.

Ont déjà paru dans la même collection :

Bourdaloue. Temps de l'Avent, 4 vol.
Saint Augustin. Noël et l'Épiphanie, 4 vol.
Bossuet. Préparation au Carême, 4 vol.
Massillon. Carême, 4 vol.

P. Ventura. Passion de N.-S. Jésus-Christ. 4 vol.
Louis de Grenade. Fêtes de la T. S. Vierge. 4 vol.

Correspondance Marc

Réflexions et menus propos

X

Ceux qui ont des actions des *Tabacs Portugais* feront bien de les vendre au cours approximatif de 865. On commence à s'apercevoir en effet que, contrairement à ce qui avait été affirmé au public, le Gouvernement portugais a le droit, en 1907, de supprimer la concession sans indemnité. Il est seulement obligé de payer les marchandises et les installations à dire d'experts. Dans ces conditions le prix coté sur ces actions est trop élevé d'au moins 200 francs.

Nous avons souvent indiqué comme un excellent placement l'*obligation bulgare*. Nous l'avons fait acheter depuis le cours de 376. La voici à 407. Il serait peut-être temps de la vendre, afin de se préparer les fonds pour le prochain emprunt bulgare qu'on émettra bien meilleur marché.

Les grandes valeurs russes s'effondrent l'une après l'autre. Voici la *Briansk* qui est à 280. Nous nous rappelons fort bien le moment où une grande Société de Crédit l'a fait acheter à sa clientèle dans les environs de 1.200 francs. A ce moment nous en conseillions la vente et personne ne nous croyait. Depuis cette époque, la *Correspondance Marc* a fait son chemin et on a vu qu'elle avait raison de parler en toute sincérité. Nous n'avons besoin de plaire à personne, si ce n'est à notre clientèle.

Nous vous avons fait acheter la *Eerste Fabrieken Distillery* à 19, nous avons conseillé de la vendre à 28, 29 et 30 francs. Presque tout le monde a suivi notre avis. Quelques-uns se sont entêtés à les conserver : ils ont eu tort puisque la voilà à 26. En thèse générale, le public français, le plus honnête, ne veut pas s'habituer à cette idée qu'il ne faut acheter une valeur que pour la revendre. Il faut cependant s'y mettre.

Les mines sud-africaines sont bien faibles. D'ailleurs, en général, la *Correspondance Marc* n'a jamais patronné une valeur cotée sur le marché anglais. Les Anglais ont une manière particulière d'établir leurs comptes : ce qui fait que, quand on veut étudier une affaire anglaise, on n'arrive jamais à se faire une opinion saine. Voilà pourquoi nous écartons notre clientèle des *Rio*, de la *Tharsis*, de la *De Beers*, de *Cape Copper*, etc.

Par contre, nous étudions très sérieusement les valeurs américaines. Le public américain n'est pas aussi anglo-saxon qu'on le suppose. Il y a dans ce peuple quelque chose de neuf, de jeune, de primesautier et, par conséquent, de sympathique. Ils ne sont pas cristallisés comme les Anglais. Leurs bonnes valeurs sont presque inconnues en Europe sauf des grands capitalistes. Nous allons les

faire connaître aux petits. Voyez, par exemple, l'action *Canadian Pacific* : elle rapporte 9 1/2 0/0. C'est une grande Compagnie de chemins de fer, elle a monté de 566 50 francs à 736 25. Nous la citons comme exemple, il y en a bien d'autres, et nous y reviendrons. Que nos clients ne craignent pas de nous écrire. La *Correspondance Marc* appartient à une banque où tout le monde doit se sentir en famille.

CORRESPONDANCE MARC,
(Propriété de la Banque Syndicale),
1, rue du Quatre-Septembre,
PARIS (2^{me}).

VIN BLANC pour la Messe, logé à 65 francs la Barrique de 220 litres, 34 francs la demi-Barrique, pris en gare de Colombiers-les-Béziers (HERAULT). Frais de régie et port à la charge de l'acheteur. — Echantillon gratuit sur demande. — S'adresser à M. Henri VERNAZOBRES, Domaine de BABOULET, par CAPESTANG (Hérault).

OPTIQUE MÉDICALE

Vision claire, douce et sans fatigue, obtenue par les
Verres Sénophaques

Nouveaux verres scientifiques et de haute dispersion.

Armand CARON
OPTICIEN

22, Rue du Parc, QUIMPER

Jumelles — Baromètres — Thermomètres — Pèse-Liquides — Etc.
RÉPARATIONS

GRAND ASSORTIMENT DE TOUS LES GENRES DE VERRS
ET MONTURES de façon à exécuter sans retard les Ordonnances
des Médecins Oculistes.

Date de 1866. HORS CONCOURS Exp. Univ. Paris 1900

BYRRH

Composé de VIN GÉNÉREUX,
de QUINQUINA et d'autres
substances amères de premier
choix, il constitue le meilleur
des **TONIQUES**

Le BYRRH est essentiellement HYGIÉNIQUE et RÉCONFORTANT.
VIOLET FRÈRES, à THUIR (Pyren-Orient).

L'Administrateur-Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Evêché.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

SOMMAIRE

I. — Apostolat de la Prière.
II. — Lettre Encyclique de Notre S. P. Léon XIII : De la Très Sainte Eucharistie (à suivre).
III. — Directions pontificales (suite).
IV. — Chronique du diocèse : Avis de l'Evêché ; Quimper ; Ile de Sein ; Souscriptions pour la

Chapelle du Petit-Séminaire de Pont-Croix (17^e liste) ; Lesneven ; Demande de renseignements ; Vannes ; Les Bretons de Paris à Montmartre ; Rectification.
V. — Nouvelles du monde catholique : Rome ; Paris ; etc.
VI. — Bibliographie.
VII. — Annonces et avis.

Offices de la semaine.

Dimanche, 29 Juin. — 6^e Dimanche après la Pentecôte. S. PIERRE ET S. PAUL, Apôtres. Double de 1^{re} classe, avec Octave. Rouge.
A la messe et aux vêpres, mémoires du Dimanche et de Tous les Apôtres (au *Propre diocésain*).
Lundi, 30. — Commémoration de S. Paul, Apôtre. Double-majeur. Rouge.
Mardi, 1^{er} Juillet. — Oct. de S. Jean-Baptiste. Double. Blanc.
Mercredi, 2. — VISITATION DE LA SAINTE VIERGE. — Double de 2^e classe. Blanc.
Jeudi, 3. — Office de l'Octave des SS. Apôtres ; semi-double. Rouge.
Vendredi, 4. — Office de l'Octave ; semi-double. Rouge.
Samedi, 5. — S. Antoine-Marie Zaccaria, Confesseur. Double. Blanc.
Dimanche, 6. — 7^e Dimanche après la Pentecôte. FÊTE DU PRÉCIEUX SANG DE N.-S. J.-C.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Saint-Éloy.	du 29 au 30 Juin.
Saint-Jean-du-Doigt	du 1 ^{er} au 3 Juillet.
Logonna-Quimerc'h	du 4 au 5 Juillet.

Apostolat de la Prière.

LIGUE DE PRIÈRES EN UNION AVEC LE CŒUR DE JÉSUS

Intention générale pour Juillet 1902, approuvée et bénie par Notre S.-P. le Pape :

LE RESPECT ET L'AMOUR DU NOM DE JÉSUS

Le nom divin a de tout temps été l'objet du respect des vrais croyants. Dans le peuple hébreu le nom incommunicable du Dieu d'Israël était tellement vénéré, que les fidèles n'osaient même pas le prononcer, tel qu'il était écrit. Mais le nom du Sauveur, du Rédempteur, du Dieu fait homme, de Celui qui a versé tout son sang pour l'humanité pécheresse, le nom de notre Roi et de notre Chef, ne commande pas seulement le respect, mais l'amour.

Sans doute, c'est un nom qui, suivant l'expression de saint Paul, est au-dessus de tout autre ; à ce nom tout genou doit fléchir dans le ciel, sur la terre et dans les enfers ; mais c'est aussi un nom d'amour qui réjouit, console et ranime les cœurs.

Ainsi que le dit saint Bernard dans son célèbre sermon, que reproduit le Bréviaire romain, le nom de Jésus est semblable à l'huile dont parle le livre sacré : « Votre nom est doux comme une huile répandue. » Comme l'huile, ce nom béni éclaire, nourrit et guérit ; c'est une lumière, une nourriture et un remède.

Souvent nous sommes plongés dans les ténèbres de la tristesse, de l'angoisse, du doute ; prononçons avec respect et amour le nom de Jésus, appelons à notre aide Celui qui a dit « Je suis la lumière du monde ; » et notre foi se réveillera, nos incertitudes s'évanouiront, nos vaines tristesses seront dissipées.

Parfois nous défaillassons sur le sentier escarpé de la vertu ; il nous semble que nous n'aurons jamais la force d'arriver au but, et nous sommes tentés de nous asseoir découragés au bord du chemin, regardant passer les autres devant nous sans avoir le courage de les suivre. Le nom de Jésus, prononcé avec foi et humilité, nous ranimera ; ce sera comme une nourriture reconfortante qui rend au voyageur lassé la vigueur et l'énergie.

Enfin, il peut arriver que le mal ait un jour séduit notre faiblesse et que nous ayons succombé. Resterons-nous là sur la route comme un blessé que personne ne songe à secourir ? Non, car le remède est à notre portée. Appelons Jésus à notre aide, Jésus, le bon Samaritain, le céleste médecin, Celui qui, durant sa vie mortelle, guérissait toute langueur et toute infirmité ; et il viendra auprès de nous, il nous rendra la force, il nous rendra même la vie de la grâce, si nous avons eu le malheur de la perdre.

Le nom de Jésus, c'est la meilleure des oraisons jaculatoires, recourons-y souvent ; toujours avec respect évidemment — car ce nom sacré ne doit pas être prononcé en vain — mais surtout avec amour et confiance.

LETTRE ENCYCLIQUE *
DE
NOTRE SAINT-PÈRE LÉON XIII

Pape par la Divine Providence

AUX PATRIARCHES, PRIMATS, ARCHEVÊQUES, ÉVÊQUES ET AUTRES ORDINAIRES,
EN PAIX ET COMMUNION AVEC LE SIÈGE APOSTOLIQUE

DE LA TRÈS SAINTE EUCHARISTIE

A Nos Vénérables Frères les Patriarches, Primats, Archevêques,
Evêques et autres Ordinaires, en paix et communion avec le
Siège Apostolique

LÉON XIII, PAPE

VÉNÉRABLES FRÈRES,
Salut et bénédiction apostolique,

Nous Nous sommes efforcé jusqu'à présent, en raison du caractère sacré de Notre ministère, et Nous Nous efforcerons jusqu'à Notre dernier souffle de vie, avec le secours de Jésus-Christ, de méditer et de suivre les exemples d'admirable sollicitude pour le salut des hommes que Lui-même a donnés d'une façon si éminente. Traversant une époque qui n'est que trop violemment hostile à la vérité et à la justice, Nous n'avons jamais cessé, autant qu'il était en Nous, et comme vous l'a montré de nouveau Notre très récente Lettre Apostolique, d'adresser au monde les enseignements et les avertissements appropriés, de prendre les mesures qui Nous paraissent les plus efficaces, soit pour combattre la contagion de multiples erreurs, soit pour ranimer la vigueur de la vie chrétienne. Parmi ces actes, il en est deux de date plus récente, étroitement liés l'un à l'autre, et dont le souvenir Nous apporte des fruits bien opportuns de consolation, au milieu de tant de causes de tristesse qui Nous accablent. Le premier, c'est que Nous avons jugé très salutaire de consacrer par une particulière solennité l'universalité du genre humain au Sacré-Cœur du Christ Rédempteur ; le second, c'est que Nous avons très vivement exhorté tous les hommes qui professent la foi chrétienne à s'attacher à Celui-là même qui, soit pour les individus, soit au point de vue social, est divinement *la Voie, la Vérité et la Vie*.

Et maintenant, Notre même charité apostolique, veillant sur les destinées de l'Eglise, Nous engage et en quelque sorte Nous pousse à apporter à Nos desseins réalisés leur couronnement : c'est-à-dire que Nous voulons recommander plus instamment au peuple chrétien la dévotion envers la très

(*) « *Miræ caritatis* ».

sainte *Eucharistie*, car elle est le don très divin sorti du fond du Cœur du même Rédempteur, qui *désira d'un vif désir* cette union toute spéciale avec les hommes ; elle est en outre très propre à nous assurer en abondance les fruits salutaires de sa Rédemption.

D'ailleurs, en vertu de cette même autorité et inspiré par ce même zèle, Nous avons déjà pris dans cet ordre d'idées diverses mesures. Il Nous est doux de rappeler qu'entre autres décisions Nous avons fortifié de Notre légitime approbation et enrichi de privilèges de nombreuses institutions et associations consacrées à l'adoration perpétuelle de la divine Hostie ; Nous avons fait en sorte que des congrès eucharistiques fussent tenus avec la solennité convenable et avec un égal profit ; Nous avons attribué à cette œuvre et à celles dont le but est analogue, comme patron céleste, S. Pascal Baylon, qui professait à un degré remarquable la dévotion envers le mystère eucharistique.

Il Nous plaît donc, Vénérables Frères, de vous entretenir de quelques points concernant ce même mystère, à la défense et à la gloire duquel travailla toujours le zèle de l'Eglise, non sans que des martyrs lui aient rendu un éclatant témoignage, ce mystère qui inspira magnifiquement la doctrine et l'éloquence d'hommes éminents, et aussi les divers arts. Nous avons pour objet de rendre plus évidente et de mettre plus en relief la vertu de l'Eucharistie, surtout en ce qui touche sa grande efficacité pour la satisfaction des besoins présents. Puisque Notre-Seigneur Jésus-Christ, sur le point d'achever sa vie mortelle, laissa ce monument de son immense amour envers les hommes et ce puissant secours *pour la vie du monde* (JOAN., VI, 52), Nous ne pouvons rien souhaiter de plus doux, Nous qui sommes près du terme de Notre vie, que de pouvoir ranimer et fortifier dans toutes les âmes des sentiments de gratitude et d'une légitime dévotion envers ce Sacrement amirable, sur lequel Nous pensons que reposent surtout l'espoir et l'assurance du salut et de la paix, si ardemment souhaitée par les vœux inquiets de chacun.

Il ne manquera certes pas d'hommes qui s'étonneront de Nous voir estimer que c'est surtout par de tels remèdes et de tels appuis qu'il faut soulager un siècle troublé de fond en comble et accablé de maux si graves ; peut-être ces mêmes hommes recevront-ils nos paroles avec un dédaigneux ennui. Cela provient surtout de l'orgueil : lorsque ce vice pénètre dans les âmes, il est fatal que languisse en elles la foi chrétienne, qui exige une soumission très religieuse de l'esprit ; nécessairement aussi, d'horribles ténèbres enveloppent pour ces âmes les vérités divines, et à beaucoup de ces infortunés s'applique la parole : *Ce qu'ils ignorent, ils le blasphèment*. Mais Nous sommes si loin de les exclure pour cela du dessein que Nous avons formé, qu'au contraire Nous avons résolu d'apporter

avec plus de zèle la lumière à ceux qui sont animés de bonnes intentions, et d'implorer par une pieuse et fraternelle prière le pardon de Dieu sur ceux qui tournent en dérision les choses sacrées.

Connaître par une foi parfaite la vertu de la très sainte Eucharistie telle qu'elle est, c'est la même chose que connaître quelle est l'œuvre que, dans l'intérêt du genre humain, Dieu fait homme mena à sa perfection, par sa puissante miséricorde. En effet, de même qu'une foi éclairée nous impose l'obligation de confesser et d'honorer comme l'auteur souverain de notre salut le Christ, qui, par sa sagesse, par ses lois, par ses enseignements, par ses exemples et par l'effusion de son sang, renouvela toutes choses, ainsi nous devons le reconnaître et l'adorer réellement présent dans l'Eucharistie, pour demeurer très véritablement parmi les hommes jusqu'à la fin des temps, pour tirer de lui-même et leur communiquer avec une éternelle abondance les bienfaits de la rédemption, comme un bon maître et un bon pasteur, et comme un très puissant intercesseur auprès de son père.

Celui qui méditera avec attention et piété sur les trésors découlant de l'Eucharistie comprendra que le meilleur et le plus éminent est celui qui renferme tous les autres, quels qu'ils soient : c'est d'elle, en effet, que découle sur les hommes cette vie qui est vraiment la vie : *Le pain que je donnerai est ma chair, pour la vie du monde* (S. JEAN, VI, 52).

Ce n'est pas d'une seule manière, ainsi que Nous l'avons exposé ailleurs, que le Christ est *la vie*. Lui qui proclama que le but de sa venue parmi les hommes, c'était de leur apporter avec certitude l'abondance d'une vie plus qu'humaine : *Je suis venu afin que les brebis aient la vie et qu'elles l'aient surabondamment* (S. JEAN, X, 10). Et, en effet, dès qu'eurent paru sur la terre *la bonté de Dieu, notre Sauveur, et son amour pour les hommes* (TIT., III, 4), aussitôt, personne ne l'ignore, se manifesta une certaine force qui renouvela tout l'ordre des choses, qui se répandit dans toutes les veines de la société civile et domestique. De nouveaux liens unirent l'homme à l'homme ; de nouvelles lois naquirent, ainsi que de nouveaux devoirs privés et publics ; une nouvelle carrière fut ouverte aux institutions civiles, aux sciences, aux arts ; ce qui est le principal, les esprits et les cœurs des hommes furent ramenés vers la vérité de la religion et la pureté des mœurs ; bien plus, une vie vraiment céleste et divine fut communiquée aux hommes. C'est ce que désignent les expressions qui reviennent souvent dans les lettres sacrées : *le bois de vie, la parole de vie, le livre de vie, la couronne de vie* et spécialement *le pain de vie*.

Mais, puisque cette vie dont Nous parlons a une similitude accentuée avec la vie naturelle, puisque comme l'autre elle est entretenue et ranimée par la nourriture, il faut aussi la

sustenter et la fortifier par un aliment approprié. Il est bon de rappeler ici en quel temps et de quelle manière le Christ a invité et conduit les âmes des hommes à recevoir convenablement et saintement le pain vivant qu'il devait leur donner. Lorsque se fut répandue la nouvelle du miracle qu'il avait accompli sur le rivage du lac de Tibériade, en multipliant les pains pour rassasier la multitude, aussitôt de nombreuses personnes accoururent vers Lui, dans l'espérance d'obtenir le même bienfait. Jésus saisit cette occasion ; de même que jadis, au sujet de l'eau du puits qu'elle devait tirer, il avait inspiré à la Samaritaine la soif *de l'eau qui jaillit pour la vie éternelle* (S. JEAN, IV, 14), ainsi il élève les âmes de la multitude affamée, afin qu'elles désirent plus vivement cet autre pain *qui demeure pour la vie éternelle* (S. JEAN, IV, 27).

Jésus insiste sur cet enseignement. Le pain dont je parle n'est point, dit-il, cette manne céleste qui nourrit vos pères dans la traversée du désert ; ce n'est pas même celui que naguère vous avez reçu de moi avec admiration ; mais je suis moi-même ce pain. *Je suis le pain de la vie* (Ib., 48). Il inculque plus longuement la même vérité à tous, par cette invitation et ce précepte : *Si quelqu'un mange de ce pain, il vivra éternellement ; et le pain que je donnerai, c'est ma chair, pour la vie du monde* (Ib., 52). Et lui-même les convainc en ces termes de la gravité du précepte : *En vérité, en vérité, je vous le dis, si vous ne mangez la chair du Fils de l'homme et si vous ne buvez son sang vous n'aurez point la vie en vous* (Ib., 54).

Loin de nous donc cette erreur trop répandue et très funeste des hommes qui pensent que l'usage de l'Eucharistie doit être presque laissé à ceux qui, exempts de soucis et ayant le cœur étroit, décident de chercher le repos dans la vie religieuse. Ce bien, qui plus que les autres est excellent et salutaire, s'offre à tous les fidèles, quels que soient leur condition et leur rang, qui veulent (et il n'est personne qui ne doive le vouloir) entretenir en eux la vie de la grâce divine, dont le terme est la jouissance de la vie céleste avec Dieu.

Et plaise au Ciel qu'ils songent, comme il convient, à la vie éternelle et qu'ils s'y préparent, ceux-là surtout dont l'intelligence, l'activité et l'autorité sont si puissantes pour diriger les événements et les hommes. Mais nous constatons et Nous déplorons que la plupart d'entre eux estiment avec orgueil qu'ils ont en quelque sorte infusé au siècle une vie nouvelle et prospère, parce qu'ils l'obligent, par l'impulsion qu'ils lui donnent, à marcher à grands pas vers toutes sortes de progrès et de découvertes merveilleuses.

Or, de quelque côté que se tournent vos regards, la société humaine, si elle est éloignée de Dieu, loin de jouir du calme qu'elle désire, est angoissée et agitée comme un malade en proie à la chaleur de la fièvre ; alors qu'elle aspire anxieusement à la prospérité, elle voit celle-ci fuir sans cesse et couler

entre ses mains. Les hommes, en effet, et les Etats ont nécessairement leur origine en Dieu ; aussi ne peuvent-ils vivre, se mouvoir et faire quelque bien autrement qu'en Dieu par Jésus-Christ, par lequel tous les trésors les plus précieux se sont répandus et se répandent sur le monde. Mais de tous ces biens la source principale et le principe est la sainte Eucharistie : car elle entretient et elle fortifie cette vie dont l'absence nous est si pénible, et elle accroît merveilleusement cette dignité humaine que nous voyons maintenant acquérir un si grand prix. En effet, qu'y a-t-il de plus excellent et de plus désirable que de devenir, autant que cela est possible, participant et associé de la nature divine ? Or, c'est là ce que le Christ réalise pour nous principalement dans l'Eucharistie, par laquelle il s'attache et s'unit étroitement l'homme, élevé par le don de la grâce jusqu'aux trésors divins. Il existe, en effet, cette différence entre la nourriture du corps et celle de l'âme, que la première est transformée en nous-mêmes, tandis que la seconde nous transforme en elle ; et à ce sujet S. Augustin nous montre le Christ parlant lui-même en ces termes : *Tu ne me changeras pas en toi comme la nourriture de ta chair, mais tu seras changé en moi* (CONF., I, VII, ch. x).

Ce Sacrement très excellent, dans lequel apparaît surtout le moyen pour les hommes de participer à la nature divine, est aussi pour eux la source des plus grands progrès dans tous les genres de vertus surnaturelles, et en particulier dans la foi. Celle-ci, en effet, a eu à toute époque ses adversaires ; car bien qu'elle élève les esprits des hommes par la connaissance des vérités les plus hautes, cependant, comme elle cache ce que sont ces vérités qu'elle nous a montrées supérieures à notre nature, elle semble par là même abaisser ces esprits. Mais jadis c'était tantôt tel point de foi, tantôt tel autre qui était attaqué ; dans la suite, la guerre a étendu beaucoup plus loin ses ravages, et l'on en est arrivé maintenant à affirmer qu'il n'y a rien absolument de surnaturel. Or, pour ramener dans les esprits la vigueur et la ferveur de la foi, rien n'est plus efficace que le mystère eucharistique, qui est proprement appelé *mystère de foi* : en lui seul est contenu tout ce qui est au-dessus de la nature, dans une abondance extraordinairement variée de miracles : *Le Seigneur clément et miséricordieux a éternisé la mémoire de ses merveilles. Il a donné une nourriture à ceux qui le craignent* (Ps. CX, 4, 5).

Si Dieu, en effet, a fait quelque chose de surnaturel, Il l'a rapporté à l'incarnation du Verbe, par le bienfait de laquelle devait être restauré le salut du genre humain. *Il a résolu de tout restaurer en Jésus-Christ, tant ce qui est dans le ciel que ce qui est sur la terre* (EPHES., I, 9, 10). L'Eucharistie, au témoignage des saints Pères, doit être considérée comme une continuation et une extension de l'Incarnation, puisque par elle la substance du Verbe incarné est unie à chacun des

hommes, et le sacrifice suprême du Calvaire est renouvelé d'une manière admirable ; c'est ce qu'a prédit le prophète Malachie : *En tout lieu est sacrifiée et offerte à mon nom une oblation pure* (I, 11).

Ce miracle, qui entre tous est le plus grand dans son genre, est accompagné de miracles innombrables : ici, toutes les lois de la nature sont suspendues ; la substance entière du pain et du vin, ne reconvrant aucune réalité, est conservée par la vertu divine ; le corps du Christ se trouve en même temps dans autant d'endroits qu'il y a en même temps d'endroits où le sacrement s'accomplit. D'ailleurs, afin d'accroître la soumission de la raison humaine envers un si grand mystère, des miracles viennent pour ainsi dire à son secours, pour la gloire de l'Eucharistie ; ils sont rappelés par l'histoire ou vivent dans notre souvenir, et il en existe dans plus d'un lieu des monuments publics et remarquables. Nous voyons donc ce sacrement entretenir la foi, nourrir l'esprit, détruire les inventions des rationalistes, et surtout éclairer l'ordre des choses surnaturelles.

L'affaiblissement de la foi aux vérités divines a pour origine non seulement l'orgueil, dont Nous avons parlé plus haut, mais encore la dépravation de l'esprit. Si l'expérience nous montre que meilleures sont les mœurs d'un homme, plus son intelligence est ouverte, par contre les voluptés corporelles ont pour effet d'émousser les esprits ; et c'est surtout dans l'ordre des choses divines que les passions obscurcissent la lumière de la foi, l'éteignent même, par une juste réprobation de Dieu. Or, le désir insatiable de ces plaisirs brûle aujourd'hui tous les hommes, en proie dès les premiers jours de leur jeunesse à une sorte de contagion malade. Mais la divine Eucharistie nous apporte pour ce mal affreux un excellent remède ; son premier effet est de réfréner la passion en accroissant la charité ; car S. Augustin dit : *L'aliment de celle-ci (de la charité) est l'affaiblissement de la passion, et sa perfection est l'absence de passion* (*De diversis quæstionibus*, LXXXIII, quæst. XXXVI). En outre, la chair très chaste de Jésus comprime l'insolence de notre chair, comme nous l'a enseigné S. Cyrille d'Alexandrie. En effet, le Christ existant en nous calme la loi de la chair sévissant dans nos membres (Livre IV, chapitre II, in Joan., VI, 57). Bien plus le fruit spécial et très doux de l'Eucharistie est celui qu'annonçait cette parole prophétique : *Qu'y a-t-il en lui (dans le Christ) de bon et qu'y a-t-il de beau, si ce n'est le froment des élus et le vin qui fait germer les vierges ?* (ZACH., IX, 17). Ces mots désignent le désir fort et constant de la sainte virginité qui, même en un siècle regorgeant de délices, fleurit chaque jour, dans l'Eglise catholique, sur une étendue plus vaste et en plus grande abondance, et l'on sait bien que partout il a pour fruit le progrès et l'éclat de la religion, en même temps que de la société humaine.

(A suivre.)

Directions pontificales (suite).

Quel est le moyen de rendre plus efficace l'action des catholiques ? — Cette action des catholiques, quelle qu'elle soit, s'exercera avec une efficacité plus grande, si toutes leurs associations, réserve faite des droits et règlements de chacune d'elles, agissent sous une seule et unique direction, qui leur communiquera l'impulsion première et le mouvement.

Cette direction, Nous voulons qu'elle soit confiée en Italie à cet Institut des congrès et assemblées catholiques, maintes fois loué par Nous, œuvre à laquelle Notre prédécesseur et Nous-même avons confié le soin d'organiser l'action commune des catholiques, sous les auspices et la direction des évêques. Qu'il en soit de même chez les autres nations, s'il s'y trouve quelque assemblée principale de ce genre, à qui ce mandat ait été légitimement confié. (Enc. *Graves de communi.*)

En France, cet Institut des Congrès, chargé d'organiser l'action des catholiques sous les auspices et la direction des Evêques, n'ayant jamais existé ni en fait ni en droit, il en résulte que dans chaque diocèse en particulier, c'est à l'Evêque qu'est exclusivement réservé le soin d'établir et de régler cette action commune suivant les circonstances et les difficultés qui se présentent.

A quelles conditions le clergé pourra-t-il s'occuper utilement de la classe populaire ? — Combien il est opportun d'aller au peuple, de s'employer à son bien, suivant les temps et les circonstances, il Nous a paru bon souvent de l'affirmer dans Nos entretiens avec les membres du clergé. Plus souvent encore, dans Nos lettres aux évêques et aux autres hommes de l'ordre ecclésiastique, même dans ces dernières années, Nous avons loué ce souci plein d'amour pour la classe populaire, et Nous avons dit qu'il appartient bien en propre aux clercs des deux ordres. Cependant, qu'ils s'appliquent à rendre ces bons offices avec prudence et précaution, à l'exemple des saints. François, ce pauvre et cet humble ; Vincent de Paul, ce père des infortunés ; plusieurs autres dont tous se souviennent dans l'Eglise, ont concilié leurs soins dévoués pour le peuple avec l'habitude de n'être jamais distraits ni répandus au dehors plus qu'il ne convenait, occupés toujours, avec la même ardeur, à travailler à leur perfection personnelle. (*Ibid.*)

Ici, Léon XIII donne au clergé un avertissement de la plus haute gravité. Il faut aller au peuple, lui faire du bien en multipliant les œuvres de charité ; mais le prêtre ne doit pas donner aux autres son temps et sa peine au point de s'oublier lui-même et de négliger ses devoirs d'état, ses exercices de piété, en un mot les œuvres de sa propre sanctification.

Il doit au contraire, à mesure que son action extérieure se développe, se recueillir davantage au-dedans de lui-même, comme faisaient saint François d'Assise et saint Vincent de Paul, ces grands amis des pauvres et des humbles. Sans cela son zèle sera sans racine et ses œuvres sans consistance. (A suivre.)

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

AVIS DE L'ÉVÊCHÉ. — On rappelle que, dimanche prochain, fête de saint Pierre et de saint Paul, une quête pour l'œuvre du Denier de Saint-Pierre doit être faite dans toutes les églises du diocèse.

L'œuvre du Denier de Saint-Pierre, il est bon de le redire, est destinée à venir en aide au Souverain Pontife et à secourir sa pauvreté. Il n'est pas question de la pauvreté personnelle du Pape, peu de chose lui suffit ; mais il s'agit de ses charges comme chef de l'Eglise universelle. A ce titre, il faut qu'il pourvoie à une vaste administration : il a des ambassadeurs, les nonces, près des puissances ; il a le Sacré Collège des cardinaux, puis ces nombreuses Congrégations, véritables ministères, auxquelles ressortissent les affaires du monde catholique tout entier ; il a des missions lointaines à entretenir dans les pays infidèles, sans compter les misères sans nombre, les calamités soudaines dont Léon XIII est le premier à soulager les victimes, témoin sa royale aumône en faveur des sinistrés de la Martinique.

En un mot, des charges innombrables s'imposent au Pape et, depuis qu'il a été dépouillé de ses Etats, il n'a d'autres ressources que les aumônes recueillies dans l'univers catholique par l'œuvre du Denier de Saint-Pierre, belle et méritoire entre toutes : donner à son Vicaire, n'est-ce pas donner à Jésus-Christ lui-même ?

QUIMPER. — Mgr Latieule, évêque de Vannes, est arrivé samedi soir à Quimper où il a passé la journée du lendemain. Mgr Dubillard, heureux de faire à son hôte illustre les honneurs de son évêché, lui a présenté les membres du Chapitre et plusieurs prêtres de la ville épiscopale, qui ont apprécié une fois de plus l'aimable simplicité et la bonté affable de Monseigneur de Vannes. Sa Grandeur a visité le Séminaire, dont Elle a admiré les récentes constructions et spécialement le cloître, qui en fait un si bel ornement. Enfin les deux prélats sont allés, dans la soirée, jusqu'à la chapelle vénérée de la « Mère de Dieu », en Kerfeunteun, après s'être arrêtés en passant pour voir l'important Pensionnat de Sainte-Marie, dirigé par les Frères des Ecoles chrétiennes.

Mgr Latieule, qui était accompagné de M. le chanoine Brunet, Secrétaire général de son Evêché, a pris, lundi matin, le premier train pour Vannes.

ILE DE SEIN. — Consécration prochaine de l'église. — Au mois d'Avril 1899, nous avons entretenu une première fois nos lecteurs de la situation, si digne d'intérêt, de la chrétienne population de l'île de Sein. La reconstruction de l'église paroissiale s'imposait ; mais, comme ressources, les braves « iliens » n'avaient guère que leur bonne volonté et leur dévouement bien connu. Cependant le Recteur, M. Alexis Le Borgne, n'écoulant que son zèle et comptant sur la Providence, se mit à l'œuvre ; il fit de nombreux voyages à « la grande terre », multiplia les démarches pour obtenir les autorisations nécessaires et lever un à un les obstacles qui surgissaient....

Enfin les travaux purent commencer, au mois de Mars 1901 ; le 16 Mai suivant, jour de l'Ascension, la première pierre fut solennellement bénite par M. le chanoine Téphany, curé-doyen de Pont-Croix, et le mardi 8 Juillet prochain, Monseigneur l'Evêque se rendra à l'île de Sein pour consacrer la nouvelle église, aujourd'hui terminée. Dans l'après-midi, Sa Grandeur donnera la Confirmation aux enfants de l'île.

La fête ne peut manquer d'être très belle ; nous savons qu'un grand nombre de prêtres se proposent d'y prendre part. Monseigneur leur offre (ainsi qu'à ses invités et à tous ceux de M. le recteur de l'île de Sein) des places gratuites sur le bateau à vapeur qu'il a loué et qui partira d'Audierne à 6 heures du matin, pour y revenir le soir du même jour, vers 6 heures. Il restera environ cent places disponibles, auxquelles seront admises les personnes qui en feront la demande, moyennant qu'elles versent au moins 3 francs pour l'ornementation de la nouvelle église de l'île de Sein. On est prié de s'inscrire au presbytère d'Audierne.

Souscriptions pour la Chapelle du Petit-Séminaire de Pont-Croix. (17^e LISTE).

Souscriptions recueillies à l'Evêché.

Montant des listes précédentes.	21.228 fr 30
Clergé et quelques paroissiens de Pouldreuzic.	106 »
Jean Guichaoua, de Pouldreuzic, doyen d'âge	
des anciens élèves de Pont-Croix	40 »
M. Cléac'h, vicaire à Roscoff.	25 »
Clergé et paroisse de X.	30 »
Id.	40 »
M. Pennec, recteur de Saint-Thois	40 »
M. Dantec, vicaire à Penmarc'h	25 »
Un Recteur	20 »
L. R. de Quimper	10 »
M. Le Duc, recteur de Beuzec-Conq	50 »
Anonyme (2 ^e versement d'une souscription	
de 100 f.)	30 »

TOTAL 21.584 fr 30

LESNEVEN. — Retraite bretonne de femmes, du 14 au 21 Juin. — 37 paroisses ; 82 retraitantes. — Saint-Pierre-Quilbignon, 9 ; Kerlouan, 6 ; Landunvez, 5 ; Ploudaniel, 4 ; Plouguin, 4 ; Tréouergat, 4 ; Lesneven, 3 ; Plougastel-Daoulas, 3 ; Onessant, 3 ; Saint-Coulitz, 3 ; Loc-Maria-Plouzané, 3 ; Pleyben, 3 ; Guilers, 2 ; Kernilis, 2 ; Saint-Thonan, 2 ; Guipavas, 2 ; Ploudiry, 2 ; Botmeur, 2 ; Landivisiau, 2 ; Reconvrance, 1 ; Plouédern, 1 ; Trégarranec, 1 ; Plounévez-Lochrist, 1 ; Plouescat, 1 ; Lambézellec, 1 ; Saint-Frégant, 1 ; Plounéventer, 1 ; Lannilis, 1 ; Landéda, 1 ; Pencran, 1 ; Lanrivoaré, 1 ; Ploudalmézeau, 1 ; Gouézec, 1 ; Ploumoguier, 1 ; Le Folgoët, 1 ; Saint-Vongay, 1 ; Plouguerneau, 1.

Demande de renseignements. — On s'est adressé à l'Evêché pour obtenir, si possible, des renseignements de nature à guider des recherches entreprises sur les indications suivantes. Au commencement de Décembre 1888, un enfant, paraissant âgé de cinq ans environ, fut recueilli près de Pont-Château (Loire-Inférieure) ; il ne parlait que breton. On crut comprendre qu'il s'appelait *Pierre Pie*, originaire d'une localité située à 5 lieues au delà de Quimper, et qu'il prononçait *Panum* ou *Panombe* ; sa mère, du nom de *Terreau*, l'aurait abandonné au cours d'un voyage entrepris pour aller rejoindre son mari qui travaillait, à Saint-Nazaire ou à Nantes, comme tailleur de pierre. L'enfant, recueilli par l'Assistance publique, est aujourd'hui soldat et désire vivement retrouver sa famille.

Ceux de nos lecteurs qui auraient eu connaissance de la disparition d'un enfant à l'époque et dans les conditions indiquées, voudront bien avoir la charité d'adresser leurs renseignements au Directeur de la *Semaine religieuse*.

VANNES. — Bref relatif au pèlerinage de Sainte-Anne d'Auray. — Le Souverain Pontife a adressé à Mgr l'Evêque de Vannes le Bref suivant, dont se réjouiront les fidèles serviteurs de sainte Anne :

LÉON XIII, PAPE

A tous les fidèles qui liront la présente lettre, salut et bénédiction apostolique.

Comme, selon l'Exposé qui Nous a été fait par l'Evêque de Vannes, la Basilique élevée en l'honneur de sainte Anne, vénérable mère de la glorieuse Vierge Marie, près d'Auray, au diocèse de Vannes, est fréquentée chaque année par d'innombrables pèlerins ; afin que ces pèlerinages, qui donnent un grand accroissement à la foi, produisent des fruits spirituels plus abondants. Nous confiant dans la miséricorde du Dieu Tout-Puissant, et dans l'autorité des bienheureux apôtres Pierre et Paul, à tous les fidèles de l'un et de l'autre sexe qui, vraiment repentants, s'étant confessés et ayant communie, visiteront dévotement en groupe la susdite basilique, et y adresseront au ciel de pieuses prières pour la concorde des princes chrétiens, l'extirpation des hérésies, l'exaltation de la Sainte Mère l'Eglise, Nous accordons d'un cœur plein de

miséricorde dans le Seigneur rémission et indulgence plénière de leurs péchés, qu'ils pourront gagner une fois chaque jour de l'an. Il leur sera permis, s'ils le désirent, d'appliquer cette indulgence aux défunts selon la forme reçue dans l'Eglise. Nonobstant toute décision contraire. Accordé pour trois ans seulement.

Donné à Rome, près de Saint-Pierre, sous l'anneau du pêcheur, le quatorzième jour de Mai de l'an 1902, de Notre pontificat le vingt-cinquième.

Vu et approuvé.
Vannes, le 19 Mai 1902.

Pour le cardinal Macchi,
MARINI.

† A. JEAN, Ev. de Vannes.

Les Bretons de Paris à Montmartre. — Suivant le désir exprimé par S. Em. le cardinal Richard, archevêque de Paris, la société *La Bretagne* avait organisé un pèlerinage breton à la basilique du Sacré-Cœur de Montmartre, pour le dimanche 22 Juin, à 3 heures de l'après-midi.

« On peut, disent les journaux catholiques de Paris, évaluer à 12,000 personnes au moins les Bretons qui avaient répondu à l'invitation.

« L'immense basilique était pleine de Bretons et Bretonnes en costume. La vieille bannière de l'Armor flottait au milieu des drapeaux tricolores que portaient cinq représentants élus des cinq départements bretons.

« M. l'abbé Fonssagrives s'est fait l'éloquent interprète des sentiments de tous, en engageant ses compatriotes à ne se laisser aller, ni à l'indifférence ni aux utopies dangereuses qui s'offrent à eux dans Paris.

« Jamais manifestation provinciale ne fut si nombreuse, jamais l'union de fils d'une même race et d'une même foi ne fut mieux affirmée. »

La cérémonie était présidée par Son Em. le Cardinal-Archevêque de Paris.

Rectification. — La *Semaine religieuse* a publié, il y a quelque temps (Nos du 28 Mars, 4, 11 et 25 Avril 1902), une courte notice sur « une fondation de Mission en Basse-Bretagne au XVIII^e siècle (1730-1742). » Cette étude, comme on l'a vu, se compose surtout de documents inédits, reliés ensemble par quelques notes succinctes, indispensables pour l'intelligence des textes originaux cités.

Dans une de ces notes (n° du 11 Avril, p. 238), nous disions, parlant d'un séjour du « P. Corret, chez son frère au Kergoat, proche Carhaix » : « Le manoir de Kergoat, dans la paroisse de Saint-Hernin, propriété de M. Corret, père de Théophile-Malo Corret de la Tour d'Auvergne, premier grenadier de France. »

Un archéologue aussi consciencieux que distingué, chercheur infatigable, M. J. Trévédy, ancien Président du Tribu-

nal de Quimper, a bien voulu nous signaler dans ces mots une erreur que nous nous hâtons de corriger sur ses indications :

« Le manoir ou château de Kergoat, un des plus beaux de cette région, n'appartenait pas à Olivier Corret, père de Théophile-Malo La Tour d'Auvergne Corret. Olivier habitait Kergoat, mais en qualité de receveur, administrateur de M^{me} Marie-Gabrielle de Kergus de Troffagan qui, le 23 Octobre 1741, épousa Aymar de Roquefeuil, depuis vice-amiral.

La Tour d'Auvergne Corret et son manoir de Lampaul, par J. Trévédy (1901) p. 9 et 10. *Note et lieu de naissance de La Tour d'Auvergne* par le même, p. 10, note 4.

NOUVELLES DU MONDE CATHOLIQUE

ROME. — Le Souverain Pontife, en excellente santé, continue de vaquer à ses occupations et à donner des audiences. Le samedi 21 Juin, il a reçu plusieurs prélats missionnaires, entre autres Mgr Chatagnon, des Missions étrangères de Paris, prêtre lyonnais, vicaire apostolique du Se-Tchouen méridional. Le missionnaire français a exposé l'état des chrétientés de cette vaste province, une des plus grandes et des plus peuplées de l'immense empire chinois. On y compte environ 80,000 chrétiens indigènes sur une totalité de 45 millions d'habitants.

— Dimanche dernier, Son Em. le cardinal Parocchi a célébré le 25^e anniversaire de son élévation au cardinalat. Outre le vénéré jubilaire, il reste encore deux autres membres du Sacré-Collège nommés par Pie IX, de sorte que Léon XIII ne peut pas encore dire comme Urbain VIII, qui avait vu disparaître tous les cardinaux choisis par ses prédécesseurs : *Nos vos me elegistis, sed ego elegi vos*. Cependant, un cas unique dans l'histoire est celui du nombre des cardinaux décédés sous le pontificat de Léon XIII : il s'élève aujourd'hui au chiffre de cent quarante et un. Le Sacré-Collège a donc été renouvelé au moins deux fois. Pie IX, pendant un règne de trente-deux ans, n'en avait vu mourir que cent vingt-trois.

PARIS. — L'union fraternelle au Sacré-Cœur. — Dimanche dernier, des commerçants, des industriels et des ouvriers, venus de tous les points de la France, au nombre de plusieurs milliers, se sont réunis à la basilique du Sacré-Cœur à Montmartre, pour renouveler la toujours émouvante consécration du commerce et de l'industrie. La pieuse cérémonie était présidée par S. E. le cardinal Richard.

Mgr Enard, évêque de Cahors, a prononcé un éloquent sermon, qui a produit une profonde émotion.

Après la cérémonie, un grand banquet a eu lieu au restaurant du « Rocher Suisse ». Au dessert, on a entendu un discours de M. Léon Harmel, qui a mis en relief le but poursuivi. « L'Union fraternelle, dit-il, se propose de grouper dans toute la France les commerçants et les industriels chrétiens, les hommes du travail qui ont entre eux le lien supérieur d'une foi commune.

« Mais nous avons une tendresse spéciale pour ce qu'on appelle le petit commerce ; c'est-à-dire le commerce de détail. Nous considérons qu'il y a là une classe intermédiaire dont l'existence importe à l'ordre et au bon fonctionnement de la société... »

LA MARTINIQUE. — 23 Sœurs sauvées dans une chapelle. — Les 23 Sœurs de l'Ordre de la Délivrande, qui sont parmi les survivants de la catastrophe, déclarent devoir la vie à un miracle.

Il paraît que, pendant la campagne électorale alors en cours, 400 nègres du Morne-Rouge, tous ultra socialistes, avaient formé une société anticléricale et qu'ils étaient décidés à se livrer à des voies de fait sur les prêtres de la région comme sur les Sœurs.

Celles-ci, effrayées par des placards menaçants apposés sur les murs de leur couvent, résolurent de rester quarante-huit heures en prières dans leur chapelle.

C'est là que la catastrophe les surprit. Protégées par les murs de pierre de l'édifice, elles purent, malgré une chaleur épouvantable, attendre un moment d'accalmie pour s'enfuir. Toutes les personnes qui ne se trouvaient pas dans la chapelle périrent.

Cette note, reproduite par la plupart des journaux religieux, laisse entendre à quel point l'esprit révolutionnaire a envahi La Martinique, comme la plupart de nos colonies, hélas ! L'impiété et le dérèglement des mœurs y font des ravages plus affreux encore. Des lettres venues des Antilles nous apprennent que, durant le carnaval dernier, il y eut à Saint-Pierre des « scènes abominables où la Sainte Vierge fut outragée de la plus ignoble façon ». Ces saturnales se sont reproduites au commencement de l'éruption ; M. le Curé de la Cathédrale faisait arracher des portes de l'église de placards immondes contre la Sainte Vierge.

Pendant ce temps, au Morne-Rouge, le sanctuaire de Notre-Dame de la Délivrande était envahi par la foule priant, demandant à se confesser... La messe était célébrée devant le Saint Sacrement exposé ; et plusieurs témoins affirment que le Sacré-Cœur s'est manifesté visiblement dans l'ostensoir.

Le Morne-Rouge, plus rapproché du volcan, a été épargné ; et quand on parle de Saint-Pierre, chacun s'écrie : « Le feu du ciel a dévoré Sodome !... » Espérons que, en considération des « justes », des pieuses et saintes victimes ensevelies dans la catastrophe, Dieu aura fait aux autres, aux malheureux égarés, la grâce de se reconnaître et d'implorer son suprême pardon.

MARSEILLE. — Le marajah de Gaïpou, se rendant en Angleterre pour le sacre d'Edouard VII, a débarqué ces jours-ci à Marseille. En descendant du navire mis à sa disposition par les autorités britanniques, il a jugé à propos d'organiser son cortège et de se rendre processionnellement jusqu'à son train spécial. En tête, on voyait une idole, une sorte de boudha doré, constellé de pierres précieuses, portée par des religieux indous. Par derrière suivait le prince, entouré de ses familiers et de ses domestiques. Un public nombreux s'était rangé de chaque côté du quai, pour voir défilier le prince et son idole.

Bien que la circulation fût momentanément arrêtée et que le défilé de procession fût caractérisé, aucun procès-verbal n'a été dressé.....

ALLEMAGNE. — La liberté religieuse dans l'armée. — Le ministère de la guerre allemand vient d'envoyer aux chefs de garnison une circulaire, relative à l'observation des fêtes religieuses des divers cultes dans l'armée. Voici le passage relatif aux militaires catholiques :

« Les militaires catholiques auront à célébrer les fêtes de Pâques, de la Pentecôte, de Noël, de la Circoncision, de l'Ascension et du Saint-Sacrement. Ces jours-là, ainsi que le jour anniversaire de la naissance de l'empereur, ils devront être dispensés de tout service.

« D'autre part, les chefs de garnison auront à veiller à ce que les militaires catholiques puissent, autant que le service le permet, célébrer aussi les fêtes suivantes : l'Épiphanie, la Purification, l'Annonciation, l'Assomption et l'Immaculée Conception de la Sainte-Vierge, la fête des apôtres Pierre et Paul, la Toussaint et le jour du Jeûne national. De plus, les commandants généraux sont autorisés à tenir compte des fêtes, coutumes et usages religieux régionaux, et à autoriser leurs troupes à y prendre part, autant que le service le permettra. » (Le Lorrain, de Metz.)

Le Pèlerinage National des Vacances à Notre-Dame de la Salette, avec stations à Ars, à Notre-Dame de Fourvière et aux grands sanctuaires de Lyon, à Notre-Dame du Laus, enfin au sanctuaire des apparitions du Sacré-Cœur, à Paray-le-Monial, aura lieu du mardi 26 Août au vendredi 5 Septembre 1902.

Ce pèlerinage, organisé pour la 9^e fois par l'Œuvre de Sainte-Philomène, dispense de tout souci en ce qui concerne les voitures, les logements, les repas... La Direction y pourvoit elle-même. Ceux-là seuls qui ont accompli le pèlerinage de la Salette peuvent redire les beautés naturelles de son site et le pieux intérêt qu'il offre à l'âme chrétienne.

Les pèlerins passeront deux jours et trois nuits sur la « Sainte Montagne » ; le reste du temps sera employé aux diverses stations

et au voyage bien combiné à travers des panoramas merveilleux.

Prix, tous frais compris, chemin de fer, voitures, logements, repas, insigne et Manuel du pèlerinage — 1^{re} classe : 193 fr. — 2^e classe : 168 fr. — 3^e classe : 150 fr.

Pour tous renseignements, s'adresser à M. l'abbé Louis Petit, directeur de l'Œuvre de Sainte-Philomène, 98 bis, rue de l'Abbé Groult, Paris-Vaugirard, 15^e arrondissement.

Pèlerinage de pénitence. — Le XXIV^e pèlerinage (même itinéraire que le XXIII^e) partira de Marseille le *vendredi 22 Août* et sera de retour le *jeudi 25 Septembre*. — Prix (tout compris) : 1^{re} classe, 850 francs ; 2^e classe, 630 francs ; 3^e classe, 450 francs. — Demander le programme au Conseil des Pèlerinages, 129, rue de l'Université, Paris, VII^e.

La source de l'héroïsme. — Le récit suivant a été fait par Mgr le cardinal Langénieux au monastère de la Visitation de Paris.

« Il y a à Reims l'ancien hôpital des écrouelles, dit de Saint-Maclou. Il est tenu par une religieuse dont la vertu, l'intelligence, le dévouement forcent l'admiration de tous. Elle reçut, il y a quelque temps, l'avertissement que sa maison allait être visitée par les délégués de... je ne sais pas trop qui. « Oh ! mais quel bonheur, répond-elle, c'est tout ce que je désire ; en voyant l'état de nos pauvres malades, ces messieurs voudront, bien sûr, les secourir. »

« Cette bonne Mère passe aussi pour avoir une bonne tête. Elle va d'un air ouvert recevoir ces Messieurs. Or, cet hôpital renferme des malades atteints des maladies les plus terribles, les plus nauséabondes !... Misère humaine ! c'est la différence d'infection des plaies qui détermine le classement des salles. La bonne Supérieure conduit ces Messieurs dans une salle...

« Ils sont saisis, font la grimace et ont bientôt assez vu ! On passe dans une seconde... ils pâlisent et ne peuvent rester longtemps, ils sont pressés ! On arrive dans une troisième... les représentants du pouvoir tirent leur mouchoir, se bouchent le nez et demandent à s'en aller ! « Oh ! mais non » ; la bonne Mère tient à tout montrer ; il fallut lui obéir. Ils se retirent visiblement émus, l'un d'eux laissa échapper des larmes qu'il essuya du revers de sa main. Un autre demanda poliment : « Depuis combien de temps êtes-vous ici, Madame ? » — « Depuis quarante ans, Monsieur. » — « Où puisez-vous un tel courage », poursuivit un troisième avec admiration. — « Dans la sainte Communion que je reçois tous les jours.

« Sachez, Messieurs, que le jour où le Saint-Sacrement cessera d'être ici, personne n'aura la force d'y rester. »

Pensées.

— Le travail et l'ennui ne passent jamais par la même porte.

— L'entêtement : un horizon borné ; l'entété : un myope.

BIBLIOGRAPHIE

Publications de l'ancienne maison Douniol, Téqui, 29, rue de Tournon, Paris.

Histoires et historiettes de curés, recueillies par G. A., rédacteur de la *Gerbe d'Or*, 1 vol. in-12 de xv-296 pages, orné de 15 illustrations. Prix : 3 fr.

Livre de prix, très opportun dans nos divers établissements catholiques. Il devrait être dans chaque bibliothèque paroissiale et autres, à la portée de tous les lecteurs.

L'année chrétienne ou Conseils aux femmes du monde pour bien sanctifier l'année. 1 vol. in-12 de viii-386 pages. Broché : 2 fr. 50.

Cet ouvrage peut être regardé comme le testament de l'auteur des *Avs spirituels*. Il ne voit le jour que longtemps après sa mort, mais il a été le premier dans l'ordre de conception et d'exécution.

Rolland ou les aventures d'un brave, par J.-B. de LAVAL, officier de cavalerie. 1 vol. in-8° de viii-148 pages, 7^e édition, revue et corrigée : 1 fr. 50.

Vivante figure de soldat que celle de Rolland ! Il ne s'agit point, qu'on le remarque bien, d'un être chimérique, mais vraiment d'un fils du peuple au courage indomptable, au patriotisme éclairé, « à la langue colorée, pittoresque, qui diffère tout autant de la langue verte des faubourgs parisiens que de celle qui résonne sous le dôme de l'Institut. »

Quelques conseils aux religieuses sur la politesse, par l'auteur du *Manuel de la garde-malade à domicile*. — Un volume in-16, broché : 1 fr. 50. — Relié toile : 2 fr.

(Librairie Ch. Poussielgue, Paris).

EXTRAIT DE LA PRÉFACE DE L'AUTEUR :

« Je n'ai jamais rencontré un religieux, une religieuse de mauvais ton, » a dit M. de Custines. Loia de contredire le témoignage flatteur de M. de Custines, j'y souscris volontiers. Toutefois, il faut bien l'avouer, des exceptions se rencontrent ; certaines religieuses, sous le prétexte qu'elles ont dit adieu au monde, dédaignent les règles de la politesse. D'autres, au contraire, convaincues que la religion doit inspirer plus de charité, plus d'égards pour le prochain, deviennent obséquieuses et fades. Plusieurs enfin ont oublié ou peuvent ignorer certaines règles, certains usages qu'il n'est pas permis de ne pas connaître et de ne pas suivre. A toutes ces religieuses nous dédions cet ouvrage. Puisse-t-il rehausser leurs grandes qualités en y ajoutant ce je ne sais quoi qui rend la vertu si aimable dans une personne polie. »

UN MARTYR ABYSSIN — GHEBRA-MICHAEL, de la Congrégation de la Mission (Lazariste), par M. COULBEAUX, de la même Congrégation. In-12, 2 fr. — (Librairie Ch. Poussielgue, Paris.)

Voici un livre d'un grand intérêt. Il est écrit par M. Coulbeaux, missionnaire en Abyssinie durant trente ans, qui nous raconte, sur des témoignages authentiques et avec une parfaite connaissance du pays abyssin, la vie et le martyre d'un moine abyssin, Ghebra-Michaël, devenu prêtre et membre de la Congrégation de la Mission fondée par saint Vincent de Paul.

Né en 1788, dans le Goggiam, province renommée par ses écoles ecclésiastiques, Ghebra-Michaël se livra à l'étude pendant de longues années et devint un des maîtres les plus connus de toute l'Abyssinie. En 1840, il fit partie de la députation envoyée au Caire par le prince Oubié pour demander un évêque. Avec quelques-uns de ses compagnons et guidé par M. de Jacobis, Ghebra-Michaël alla à Rome et à Jérusalem, puis rentra en Abyssinie. Il se convertit au catholicisme en 1844. Cinq ans après il fut l'objet d'une première persécution. Enfin, il faut lire la longue et dure passion que subit du 15 Juillet 1854 au 28 Juillet 1855 l'héroïque confesseur de la foi : son emprisonnement,

ses nombreuses flagellations, sa mort. C'est une des plus belles pages du martyrologe déjà si long de l'église d'Abyssinie. F. P.

(Librairie J. SALAUN, Quimper.)

Vient de paraître à la Librairie GARNIER Frères, 6, rue des Sts-Pères, PARIS.

FÉNELON

Lectures spirituelles sur la VIE INTÉRIEURE

DISPOSÉES PAR LE P. GOEDERT, E. M.

4 vol. in-18 Jésus avec gravure : 2 fr. 50. Reliure souple : 4 fr.

Ont déjà paru dans la même collection :

Bourdaloie. Temps de l'Avent, 4 vol.

Saint Augustin. Noël et l'Épiphanie,

1 vol.

Bossuet. Préparation au Carême, 1 vol.

Massillon. Carême, 1 vol.

P. Ventura. Passion de N.-S. J.-C., 4 vol.

Louis de Grenade. Fêtes de la T. S.

Vierge, 4 vol.

Saint Thomas d'Aquin. Sacrement de

l'autel, 4 vol.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

JUIN-SEPTEMBRE 1902

Billets d'Aller et Retour à prix réduits pour La Bourboule, Le Mont-Dore, Chamblet-Néris, Royat et Vio-sur-Cère. — Pendant la Saison thermale, du 1^{er} Juin au 30 Septembre, la Compagnie d'Orléans délivre, à toutes les gares de son réseau pour les stations thermales de La Bourboule, du Mont-Dore, de Chamblet-Néris, de Royat et de Vio-sur-Cère, des billets aller et retour à prix réduits dont la durée de validité est de 10 jours, non compris les jours de départ et d'arrivée. Cette durée peut être prolongée de 5 jours, moyennant paiement d'un supplément de 10 % du prix du billet.

LA SOCIÉTÉ DE PUBLICITÉ 92, RUE RICHELIEU, à PARIS, est seule chargée de recevoir les annonces de la *Semaine religieuse* de Quimper.

Correspondance Marc

Réflexions et menus propos

XI

Fidèle à sa méthode, la *Correspondance Marc* indique dans ses Réflexions de ce jour, les opérations financières qu'il faut immédiatement réaliser, pendant qu'elles sont encore le monopole de la haute banque.

1. — Vendre immédiatement le 3 1/2 % français. Sa conversion est certaine, et il ne serait pas surprenant de voir, en raison de cette menace, le 3 1/2 % tomber au-dessous du 3 %.

2. — Vendre immédiatement tous les fonds autrichiens et hongrois 4 % or. En effet, tous ces fonds dépassent notablement le pair. Or, on peut avoir, actuellement, à la Bourse de Paris, le 4 % hongrois nouveau à 99 75, tout au plus à 100 francs. On gagne ainsi toute la différence entre les fonds anciens et les fonds nouveaux. On remarquera que d'habitude ces sortes d'arbitrages

sont réservés à la haute banque, mais on sait que la *Correspondance Marc* a été créée pour tout dire.

3. — Vendre les obligations de chemins de fer brésiliens. En effet, en échange de ces obligations, on offre de la rente brésilienne qui nous paraît arrivée à son maximum. L'opération est donc très dangereuse.

4. — Continuer à vendre les obligations lombardes. Les nouvelles qui arrivent de Vienne sont de plus en plus mauvaises. La haute banque fait des efforts pour soutenir les cours. Toute puissante qu'elle est, elle ne pourra rien contre le fléchissement continu des recettes. A l'heure actuelle, 60,000 obligations ont été déposées pour assister à l'Assemblée générale. Mais l'Assemblée générale sera aussi impuissante que les banquiers. Cette affaire est désormais devenue aléatoire, parce que le gouvernement autrichien ne veut pas la reprise des cours.

5. — Vendre les actions des chemins de fer français : l'orientation politique de la nouvelle Chambre est très défavorable aux actions de chemins de fer et le rachat pèse sur les grandes Compagnies. Notre opinion est même qu'au prix où elles sont actuellement, les obligations commencent à devenir trop chères.

Il faut acheter, comme nous l'avons dit ci-dessus, la *rente hongroise* nouvelle, c'est une très bonne valeur.

Il faut acheter aussi : 1^o à 41 85, la *rente mexicaine* 5 %. Elle rapporte plus de 5 %, paie exactement ses coupons et est destinée à un grand avenir. 2^o L'action *Céramique parisienne* qui est cotée en Banque, et vaut environ 110 francs. Bonne petite Société administrée par des gens absolument honorables. Les coupons se paient au *Crédit Lyonnais*, au siège social, à Paris. Cette Société fabrique de charmantes poteries et elle a des traités avantageux avec les grands Magasins. C'est une valeur d'avenir. 3^o L'action *Canadian Pacific* ordinaire. Elle vaut actuellement 721 francs, rapporte 9 1/2 %, est à l'abri de tout péril, parce qu'elle est située au Canada qui est un pays neutre. Tout le monde est d'accord qu'elle vaudra dans un an 200 dollars, c'est-à-dire 1030 francs. Nous pouvons par lettre donner des renseignements précis sur ce titre.

CORRESPONDANCE MARC,
(Propriété de la Banque Syndicale),
4, rue du Quatre-Septembre,
PARIS (2^{me}).

VIGNOBLES DU CHATEAU D'AGUT, Saint-Julien-les-Martignes (Bouches-du-Rhône). Marquis de DEMANDOLX, propriétaire. J'offre à 40 fr. l'hectolitre net de tous frais, gare destinataire de Bretagne, fût à rendre franco ou à acheter, Vin de ma récolte sur coteaux absolument pur et naturel pouvant servir pour la sainte Messe. — Gagne beaucoup en vieillissant. Références de plusieurs évêques et membres du clergé.

L'Administrateur-Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Evêché.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

SOMMAIRE

I. — Lettre Encyclique de Notre S. P. Léon XIII : De la Très Sainte Eucharistie (suite) ; Erratum à corriger.

II. — Directions pontificales (suite).

III. — Chronique du diocèse : Offices extraordinaires ; Communiqué de l'Evêché ; Nominations dans le clergé ; Nou-

velles mesures contre l'Enseignement religieux ; Kerfeunteun ; Leuhan ; Le Folgoët ; Morlaix ; Une fête à Kermaria ; Petit écho des Missions ; Bibliographie ; Pèlerinage de la France du travail à Rome.

IV. — Nouvelles du monde catholique : Rome.

V. — Bibliographie.

Offices de la semaine.

Dimanche, 6 Juillet. — 7^e Dimanche après la Pentecôte. FÊTE DU PRÉCIEUX SANG DE N.-S. JÉSUS-CHRIST. Double de 2^e classe. Rouge. A la messe, mémoires de l'Octave des SS. Apôtres Pierre et Paul, et du Dimanche.

Vêpres de la fête, avec mémoires du suivant, de l'Octave des SS. Apôtres, et du Dimanche.

Lundi, 7. — S^{te} Pulchérie, V^{re} (au *Propre diocⁿ*). Double. Blanc.

Mardi, 8. — S^{te} Elisabeth, Reine de Portugal, Veuve. Semi-double. Blanc.

Mercredi, 9. — S. Goulven, Evêque (au *Propre diocésain*). Double. Blanc.

Jeudi, 10. — Les Sept Frères et leurs compagnons, Martyrs. Semi-double. Rouge.

Vendredi, 11. — S. Thurien, Evêque (au *Propre diocésain*). Semi-double. Blanc.

Samedi, 12. — S. Jean Gualbert, Abbé. Double. Blanc.

Dimanche, 13. — 8^e Dimanche après la Pentecôte. Office du jour.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Saint-Divy	du 6 au 7 Juillet.
Loc-Maria-Plouzané	du 8 au 10 Juillet.
Tréméven	du 11 au 12 Juillet.

LETTRE ENCYCLIQUE DE NOTRE SAINT-PÈRE LÉON XIII

Pape par la Divine Providence

AUX PATRIARCHES, PRIMATS, ARCHEVÊQUES, ÉVÊQUES ET AUTRES ORDINAIRES,
EN PAIX ET COMMUNION AVEC LE SIÈGE APOSTOLIQUE

DE LA TRÈS SAINTE EUCHARISTIE

(Suite.)

Il faut ajouter que par ce sacrement l'espérance des biens immortels est merveilleusement fortifiée, ainsi que la confiance dans les secours divins. Le désir de bonheur qui existe dans toutes les âmes et qui leur est naturel est aiguïté de plus en plus par le caractère trompeur des biens terrestres, par les injustes violences des hommes pervers, enfin par les autres douleurs du corps et de l'âme ; or, l'auguste sacrement de l'Eucharistie est une cause et un gage de bonheur et de gloire, non seulement pour l'âme, mais encore pour le corps ; en effet, tandis qu'il enrichit les âmes de l'abondance des biens célestes, il les comble en même temps de joies très douces qui surpassent de beaucoup l'attente et l'espérance des hommes, quelles qu'elles soient ; il soutient les chrétiens dans l'adversité ; il les fortifie dans la lutte pour la vertu ; il les garde pour la vie éternelle et les y conduit en leur fournissant, pour ainsi dire, des vivres en vue du voyage. Dans le corps chancelant et débile, cette divine hostie fait pénétrer le germe de la résurrection future ; le corps immortel du Christ introduit en nous une semence d'immortalité qui, un jour, produira ses fruits. Que de tels biens doivent résulter de l'Eucharistie pour l'âme et pour le corps, c'est ce que l'Eglise nous a enseigné en tout temps, suivant en cela l'exemple du Christ qui a affirmé : *Celui qui mange ma chair et qui boit mon sang a la vie éternelle, et je le ressusciterai au dernier jour* (S. JEAN, VI, 55).

Il est conforme à notre sujet, et il importe grandement de considérer que l'Eucharistie a été instituée par le Christ, comme un *mémorial éternel de sa Passion* (S. Thomas d'Aquin, Opusc., LVII. Office de la fête du Saint-Sacrement), et qu'elle montre au chrétien la nécessité de s'amender lui-même d'une façon salutaire. Jésus, en effet, a dit à ses premiers prêtres : *Faites ceci en mémoire de moi* (S. LUC, XXII, 19), c'est-à-dire faites ceci pour commémorer mes douleurs, mes amertumes, mes angoisses, ma mort sur la croix. C'est pourquoi, ce sacrement et ce sacrifice est pour nous une exhortation assidue à faire pénitence en tout temps, à supporter les plus grands labeurs ; c'est aussi une condamnation grave et sévère des

plaisirs que des hommes très impudents vantent et exaltent si fort : *Toutes les fois que vous mangerez ce pain et que vous boirez ce calice, vous annoncerez la mort du Seigneur jusqu'à ce qu'Il vienne* (I COR., XI, 26).

En outre, si l'on recherche avec soin les causes des maux présents, on constatera qu'ils proviennent de ce que la charité des hommes entre eux s'est affaiblie, en même temps que se refroidissait leur charité envers Dieu ; ils ont oublié qu'ils étaient fils de Dieu et frères en Jésus-Christ ; ils ne se préoccupent que de ce qui les concerne personnellement ; non seulement ils négligent les intérêts d'autrui, mais souvent ils les attaquent et les lèsent.

De là naissent des troubles fréquents et des luttes entre les diverses classes de citoyens ; l'arrogance, la dureté et les franchises règnent chez les puissants ; la misère, l'envie et les divisions chez les petits. C'est en vain que l'on cherche un remède à ces maux, dans la crainte des châtements, dans les conseils de la prudence humaine ; comme Nous l'avons Nous-même exposé plus d'une fois et longuement, il faut se préoccuper et s'efforcer d'obtenir que les diverses classes de citoyens soient unies par un mutuel échange de bons offices, par une concorde qui ait sa source en Dieu et qui produise des œuvres conformes à l'esprit fraternel et à la charité de Jésus-Christ. Le Christ a apporté sur la terre et a voulu allumer dans tous les cœurs cette charité qui seule pourrait donner quelque bonheur non seulement à l'âme, mais aussi au corps et même pour la vie présente. Elle réprime, en effet, dans l'homme, l'amour immodéré de lui-même, et elle tempère l'amour des richesses qui est la racine de tous les maux (TIM., VI, 10).

Il est certain que toutes les prescriptions de la justice doivent être observées en ce qui concerne les rapports des diverses classes de citoyens ; cependant c'est surtout avec le secours et grâce au gouvernail de la charité qu'il sera possible d'obtenir enfin que, dans la société des hommes, *tout arrive à l'égalité* salutaire que conseillait saint Paul (II COR., VIII, 14) ; c'est par la charité seulement que cette égalité sera maintenue. Le Christ a donc voulu, lorsqu'il instituait cet auguste sacrement, ranimer la charité envers Dieu, et, par ce moyen, réchauffer la charité mutuelle entre les hommes ; il est évident, en effet, que celle-ci naît de la première, par suite de sa nature même et que, pour ainsi dire, elle en découle spontanément. Il est impossible qu'elle laisse à désirer en quoi que ce soit, et bien plus, elle sera toujours ardente et vigoureuse, si les hommes méditent attentivement sur la charité que leur témoigne le Christ dans ce Sacrement ; là, de même qu'Il a manifesté d'une façon éclatante sa puissance et sa sagesse, ainsi Il a répandu les richesses de son divin amour envers les hommes.

En songeant à cet exemple du Christ qui nous donne libéralement tous ses biens, combien nous devons nous aimer et

nous aider les uns les autres, unis par des liens fraternels de jour en jour plus étroits ! Ajoutons que les signes mêmes qui constituent ce sacrement sont propres à nous exciter très opportunément à la charité mutuelle. A ce sujet, saint Cyprien a écrit : *Enfin les sacrifices du Seigneur eux-mêmes signifient l'universalité des chrétiens unis entre eux par une charité solide et indissoluble. En effet, quand le Seigneur nomme « son corps » ce pain qui est formé par l'assemblage de grains nombreux, il indique l'union de notre peuple ; et quand il appelle « son sang » le vin extrait de milliers de grains de raisins et formant une seule masse liquide, il a en vue de même notre troupeau constitué par le mélange d'une multitude d'hommes rapprochés les uns des autres* (Ép. 69 ad Magnum, n. 5). De même, le docteur Angélique, s'inspirant de S. Augustin, a écrit : *Notre-Seigneur a confié son corps et son sang à ces substances qui sont formées de multiples éléments ramenés à un seul corps : c'est d'abord le pain qui se compose de beaucoup de grains réunis, c'est ensuite le vin, masse liquide provenant elle aussi de grains innombrables ; et c'est pourquoi S. Augustin dit ailleurs : « O sacrement de piété, ô signe d'unité, ô lien de charité ! »* (Summa theol., III p., q., LXXIX. a. 1).

Tous ces enseignements sont confirmés par le jugement du concile de Trente, qui porte que le Christ a laissé l'Eucharistie à son Eglise « comme le symbole de l'unité de celle-ci, et de la charité par laquelle Il a voulu que fussent unis et liés entre eux tous les chrétiens... le symbole de ce seul corps dont Il fut la tête, et auquel Il a voulu que les membres, qui sont nous-mêmes, fussent unis par les liens très étroits de la foi, de l'espérance et de la charité » (Sess. XIII, De Eucharist., II). C'est ce qu'avait aussi enseigné S. Paul. Car, quoique en grand nombre, nous sommes un seul pain, un seul corps, nous tous qui participons à un même pain. Et c'est là, certes, un très bel et très doux exemple de fraternité chrétienne et d'égalité sociale que cette confusion dans laquelle se groupent au pied des autels le patricien et l'homme du peuple, le riche et le pauvre, le docte et l'ignorant, tous participant également au même festin céleste.

C'est à bon droit certes que, dans les annales des débuts de l'Eglise, il lui est fait une gloire spéciale de ce que la multitude des croyants n'avaient qu'un corps et qu'une âme (Act., IV, 32) ; or il est nettement établi que ce résultat si précieux était dû à la fréquentation de la table divine ; nous lisons, en effet, au sujet des premiers chrétiens : *Ils persévéraient dans la doctrine des apôtres, dans la communion de la fraction du pain* (Act., II, 42).

De plus, le bienfait de la charité mutuelle entre les vivants, qui puise dans le sacrement eucharistique tant de force et tant d'extension, se répand, principalement par la vertu du sacrifice, sur tous ceux qui sont compris dans la communion

des saints. Personne, en effet, ne l'ignore : la communion des saints n'est autre chose qu'un échange de secours, d'expiations, de prières, de bienfaits entre les fidèles, soit qu'ils aient déjà gagné la patrie céleste, soit qu'ils soient condamnés encore au feu du purgatoire, soit enfin qu'ils continuent de voyager sur la terre ; tous sont unis pour former une seule cité dont le chef est le Christ, et dont la forme est la charité.

Or, voici ce que nous enseigne la foi : quoiqu'il ne soit permis d'offrir qu'à Dieu seul l'auguste sacrifice, cependant l'on peut célébrer en l'honneur des saints régnant dans les cieux avec Dieu qui les a couronnés, et cela afin de nous concilier leur patronage, et aussi, suivant l'enseignement des apôtres, afin d'effacer les fautes de nos frères qui, étant morts dans le Seigneur, n'ont pas encore complètement expié.

La charité sincère, qui a coutume de tout faire et de tout souffrir pour le salut et le bien de tous, découle, ardente et active, de la très sainte Eucharistie, dans laquelle est présent le Christ vivant lui-même, dans laquelle il s'abandonne surtout à son amour envers nous, dans laquelle enfin, entraîné par l'élan de sa charité divine, il renouvelle perpétuellement son sacrifice. On voit ainsi clairement à quelle source les hommes apostoliques ont puisé la force pour leurs durs labeurs, et d'où les institutions catholiques, si nombreuses et si variées, qui rendent les plus grands services à la famille humaine, tirent leur inspiration, leur force, leur perpétuité, et leurs heureux résultats.

(A suivre.)

Erratum à corriger. — Par suite d'une erreur de copie, plusieurs mots ont été omis dans la partie de l'Encyclique que nous avons publiée vendredi. C'est à la page 420 de la Semaine religieuse, dans l'avant dernier paragraphe, commençant par ces mots : « Ce miracle qui entre tous est le plus grand.... » L'omission, tronquant le texte, en dénature aussi le sens doctrinal. Voici la phrase de l'Encyclique avec les mots passés par mégarde :

« Ce miracle, qui entre tous est le plus grand dans son genre, est accompagné de miracles innombrables : ici toutes les lois de la nature sont suspendues ; la substance entière du pain et du vin [est changée en le Corps et le Sang du Christ ; mais l'apparence du pain et du vin], ne recouvrant aucune réalité, est conservée par la vertu divine ; le Corps du Christ se trouve en même temps dans autant d'endroits qu'il y a en même temps d'endroits où le sacrement s'accomplit. »

Ceux de nos lecteurs qui font collection de la Semaine religieuse voudront bien rectifier eux-mêmes, à la page 420, le texte mutilé.

Directions pontificales (suite).

Quels sont les principes qu'il faut inculquer avec soin dans l'âme du peuple ? — Il est un point sur lequel Nous voulons insister davantage, et qui permettra non seulement aux ministres du culte, mais à tous les hommes dévoués à la classe populaire, de lui rendre, et sans beaucoup de peine, de précieux services. Qu'ils s'appliquent donc, animés d'un même zèle et en temps opportun, à faire pénétrer dans l'âme du peuple, en des entretiens tout fraternels, les principales maximes que voici : Se tenir toujours en garde contre les séditions et les séditeux ; respecter comme inviolables les droits d'autrui ; accorder de bon gré aux maîtres le respect qu'ils méritent et fournir le travail qui leur est dû ; ne pas prendre en dégoût la vie domestique, si riches en biens de toute sorte ; avant tout, pratiquer la religion et lui demander une consolation certaine dans les difficultés de la vie.

(Enc. *Graves de communi.*)

Aller au peuple pour connaître ses besoins matériels et y subvenir, soit par nous-même soit par l'amélioration des lois qui régissent sa condition, c'est bien. Mais ce que le Pape veut avant tout, c'est que nous allions au peuple, non point pour prêcher la révolte, mais le respect envers les maîtres et les supérieurs, non point pour crier à l'injustice, mais pour apprendre à faire respecter les droits de tous, non point pour faire des révoltés, mais des chrétiens qui sauront, avant tout, pratiquer la religion et trouver en elle appui et consolation dans toutes les difficultés de la vie.

Ceux qui travaillent au bien du peuple ne doivent-ils pas, avant tout, lui donner l'exemple d'une vie chrétienne ? — Il faut ajouter à cela les exemples d'une vie conforme aux doctrines, qui montre le chrétien ennemi de la mollesse et des voluptés, disposant volontiers de ses biens pour l'utilité des autres, constant et inébranlable dans les épreuves. Ces exemples ont une grande puissance pour exciter dans le peuple des sentiments salutaires, et ils sont encore plus efficaces, lorsqu'ils sont l'ornement des citoyens plus influents et plus haut placés.

(*Ibid.*)

Les catholiques qui veulent s'occuper des œuvres sociales doivent, avant tout, avoir une vie de tout point conforme aux doctrines de l'Évangile. Ils éviteront donc le faste, le luxe, des airs hautains, en un mot tout ce qui dans la tenue, les paroles ou les manières pourrait légitimement offusquer et même quelquefois irriter les humbles et les petits. Sans doute, il y a des habitudes et des convenances de situation qui doivent être conservées, mais avec simplicité et modestie. Quand l'esprit est droit et le cœur bon, les rapprochements se font avec une grande facilité, malgré les différences de la situation et du genre de vie.

(*A suivre.*)

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Offices extraordinaires.

Quimper. — CHAPELLE DE LA RETRAITE. — *Le dimanche 6 Juillet*, réunion de la congrégation des Dames. A 7 heures 1/2, messe ; instruction et bénédiction du T. S. Sacrement.

Communiqué de l'Évêché. — On nous apprend qu'un prêtre, ou soi-disant tel, s'est présenté dans une communauté religieuse de la ville de Quimperlé, à l'effet d'y placer un ouvrage dont il serait l'auteur. Cet ecclésiastique, qui dit s'appeler Pill et être originaire du diocèse d'Amiens, ne s'étant pas fait connaître à l'Évêché et ne présentant d'ailleurs aucune pièce canonique établissant son identité, ne doit être reçu ni dans les presbytères ni dans les communautés religieuses.

Dimanche dernier, fête des saints Apôtres Pierre et Paul, Mgr l'Évêque de Quimper et de Léon a fait, en l'église paroissiale de Lampaul-Guimiliau, une ordination comprenant 10 prêtres, 4 sous-diacres, 6 minorés et 13 tonsurés, tous appartenant au Séminaire de Saint-Jacques de Lézérazien.

Comme nous l'avons déjà annoncé, mardi prochain 8 Juillet, Sa Grandeur consacra la nouvelle église de l'île de Sein.

Nominations dans le clergé. — Par décision de Monseigneur l'Évêque, ont été nommés :

M. Maguet, vicaire au Folgoët, recteur de La Martyre, en remplacement de M. Celton, démissionnaire pour cause de santé ;

M. Sergent, jeune prêtre de Saint-Corentin de Quimper, vicaire au Folgoët ;

M. Morvan, vicaire à Meilars, vicaire à Lopérec ;

M. Le Bras, jeune prêtre de Bodilis, vicaire à Meilars ;

M. Roné, ancien vicaire de l'île-de-Batz, vicaire à Plouvien, en remplacement de M. Abgrall, démissionnaire pour cause de santé.

Nouvelles mesures contre l'Enseignement religieux. — Par un décret daté du 27 Juin, M. le Président de la République a prononcé la fermeture de 120 écoles congréganistes, ouvertes en contravention de l'article 13 de la loi du 1^{er} Juillet 1901.

Cet article porte qu'« aucune Congrégation religieuse ne peut fonder un nouvel établissement qu'en vertu d'un arrêt rendu en

Conseil d'Etat ». Mais des écoles fondées par des particuliers, qui en restent propriétaires et prennent simplement pour instituteurs salariés des membres d'une Congrégation, se réservant de les changer quand bon leur semblera, constituent-elles des « établissements de la Congrégation » ? Non, répondit l'auteur de la loi, M. Waldeck-Rousseau, dans une conversation qui n'a pas été démentie : une autorisation spéciale n'est pas nécessaire pour les établissements qui n'appartiennent pas à la Congrégation et où quelques-uns de ses membres ont « loué leurs services ».

Le Conseil d'Etat, saisi de la question, n'admit pas cette interprétation et déclara que, même dans ces conditions, l'établissement devait être considéré comme une dépendance directe de la Congrégation ». C'est sur cet avis, interprétant dans un sens moins libéral l'article 13 de la loi, que le Conseil des ministres a décrété la fermeture de 120 établissements.

Dans notre diocèse, une seule école a été atteinte par la mesure : c'est celle de Beuzec-Cap-Sizun, tenue par les religieuses de Kermaria. C'est dimanche, qu'un commissaire leur a notifié l'ordre de fermer l'école et d'évacuer le local, sur lequel les scellés ont été mis. La maison appartient à un particulier qui saura faire valoir son droit de propriété ; ce droit, du reste, ne peut être contesté, à moins d'en arriver immédiatement à la confiscation.

Quant au décret du 27 Juin, il est l'objet d'une interpellation qui se discute, aujourd'hui même, à la Chambre des députés. A la suite des explications qui seront données et d'après les avis qu'ils ne manqueront pas de recevoir de jurisconsultes autorisés, les directeurs et directrices des écoles fermées verront quel recours il leur reste pour obtenir justice. Donc, pas de découragement ! espérons que le dernier mot restera au droit contre l'arbitraire.

Une autre mesure administrative va être prise contre l'enseignement religieux. Dans une circulaire adressée aux Préfets, M. le Ministre de l'Instruction publique les « invite à rechercher les moyens d'assurer intégralement, et le plus tôt possible, la laïcité de l'enseignement primaire public ».

Les écoles communales — elles sont nombreuses dans notre diocèse — confiées encore jusqu'ici à des religieuses, sont donc menacées de laïcisation ; le ministre prévoit cependant des difficultés « dans les endroits où la commune n'est pas propriétaire... » Or, chez nous, on le sait, un grand nombre de ces écoles appartiennent soit à la Fabrique, soit — en tout ou en partie — à des donateurs qui ont réservé leurs droits en cas de laïcisation. Il est urgent que les intéressés établissent clairement la situation à cet égard et se préoccupent, s'il y a lieu, des moyens à employer pour conserver aux enfants l'éducation chrétienne. Le temps presse, puisque la liste des écoles à laïciser doit être adressée au ministre avant le 1^{er} Août.

KERFEUNTEUN. — Chapelle de la Mère-de-Dieu. — Grand Pardon, le dimanche 6 Juillet.

Samedi, 5. — Premières Vêpres à 5 h. 1/2.

Dimanche, 6. — Messes basses à 6 h., 7 h. et 8 h. A 10 h., messe solennelle célébrée par M. le chanoine Téphany, doyen du Chapitre ; sermon par M. Plougoulm, premier vicaire de Saint-Corentin.

A 3 h., Vêpres suivies de la procession. Le jour du Pardon et pendant l'Octave, indulgence plénière aux conditions ordinaires.

Chaque jour, pendant l'Octave, 1^{re} messe à 6 h. 1/2 ; 2^{me} messe, vers 8 heures.

Des prêtres seront à la disposition des pèlerins pour entendre les confessions.

LEUHAN — Pardon de Notre-Dame de Lourdes. — Le grand « Pardon » de N.-D. de Lourdes, en Leuhan, aura lieu cette année, le dimanche 20 Juillet. Voici le programme et l'horaire des divers exercices ;

Samedi, 19 Juillet. — Le matin, messes à 5 h., 6 h., 8 h. et 9 h. — Le soir, à 7 h., 1/2, départ de la procession de l'église paroissiale pour la chapelle. Vêpres. A 9 h., procession aux flambeaux ; sermon à la croix du champ. Prières du soir ; bénédiction du T. Saint-Sacrement.

Des confesseurs se tiendront à la disposition des fidèles, pendant la journée et toute la nuit.

Dimanche, 20. — Messes basses à 2 h., 5 h., 7 h. et 8 h. A 10 heures, grand'messe ; sermon.

L'après-midi, à 2 h. 1/2, récitation du chapelet pour les malades. A 3 h., Vêpres solennelles suivies de la procession et de la bénédiction du T. Saint-Sacrement.

La musique des Frères de Quimper prêtera son concours pour les offices de la journée du Dimanche.

Lundi, 21. — Messes basses à 5 h., 6 h. et 9 h. ; bénédiction du T. Saint-Sacrement. Bénédiction des croix, chapelets, médailles, scapulaires ; réception dans les Confréries.

N. B. — Les fidèles qui, l'un de ces trois jours, visitent la chapelle de N.-D. de Lourdes et y prient aux intentions du Souverain Pontife, moyennant qu'ils aient rempli les conditions ordinaires de la confession et de la communion (qui peut être faite ailleurs qu'à Leuhan), peuvent gagner une indulgence plénière applicable aux âmes du Purgatoire.

LE FOLGOET. — Le monument de Mgr Freppel. — Nous sommes heureux d'annoncer à nos lecteurs que la statue de Mgr Freppel, ancien député de la 3^{me} circonscription de Brest, vient enfin d'être placée sur le piédestal qui l'attendait depuis plusieurs années. Cette statue, qui par suite d'incidents fâcheux était restée jusqu'ici dans les ateliers du sculpteur, a été acquise par Mgr l'Evêque de Quimper et de Léon, au prix de 2,000 francs. Une somme de 900 francs, produit d'une souscription faite par les

soins de M. Stéphan, curé-doyen de Saint-Renan, a aidé à l'acquisition.

La statue, en pierre de Kersanton, œuvre de M. Hernot, sculpteur à Lannion, représente le grand orateur avec la mitre et la crosse, prêchant le couronnement de Notre-Dame du Folgoët. L'œuvre est majestueuse dans sa simplicité et fait le plus grand honneur au talent de l'artiste. Elle sera un attrait de plus pour tous ceux qui aiment à venir prier Marie dans ce sanctuaire, illustré par son histoire aussi bien que par ses richesses artistiques.

L'inauguration solennelle du monument aura lieu à une date ultérieure.

MORLAIX. — Pèlerinage à Notre-Dame d'Espérance.

— Mercredi 25 Juin, une centaine de personnes de Morlaix, revenant de Sainte-Anne d'Auray, se sont arrêtées à Saint-Brieuc pour faire leur pèlerinage à Notre-Dame d'Espérance. Le groupe était conduit par un vicaire de la paroisse Saint-Mathieu.

Après la récitation du chapelet et le chant de quelques cantiques, M. l'abbé Hellio, chapelain, a souhaité la bienvenue aux pèlerins et les a félicités de leur fidélité à venir saluer chaque année notre Madone vénérée. La bénédiction du Très Saint Sacrement a terminé cette pieuse cérémonie.

(Semaine religieuse de Saint-Brieuc.)

Une fête à Kermaria. — Le 17 Juin, Sa Grandeur Mgr Lathuille est venue présider, chez les Filles de Jésus, à Kermaria, une touchante cérémonie : 28 jeunes novices y faisaient profession et 20 postulantes prenaient l'habit religieux.

Leurs parents, accourus nombreux, non seulement du diocèse de Vannes, mais de Quimper, de Rennes, de Saint-Brieuc et de Nantes, avaient peine à trouver place dans la chapelle, trop étroite pour un pareil jour. En voyant cette foule, ces costumes variés, on eût dit un grand pardon de Bretagne.

A neuf heures, Monseigneur entre à la chapelle. M. Jégouzo, vicaire général et supérieur des Filles de Jésus, l'assiste au trône, et les prêtres forment autour de l'autel une couronne. La sainte Messe commence aussitôt, au milieu d'un profond recueillement : c'est qu'un grand acte va s'accomplir tout à l'heure.

Après l'Épître, a lieu la cérémonie de vêtue, puis la profession. Rien n'a été négligé pour la rendre incomparablement belle. Il y a là un spectacle peu ordinaire ; il peut charmer la vue et les sens, mais il s'adresse surtout à l'âme.

L'arrivée des jeunes sœurs dans leur blanche parure, leur attitude modeste, les prières récitées par le Pontife et par les assistants, la prostration pendant les litanies des Saints, les chants variés, surtout le *Veni Creator* qui éclate tout à coup et s'élève calme et solennel, tout vous saisit, tout parle de Dieu, et tout élève vers Dieu.

Soudain les chants ont cessé, et le silence se fait. M. l'abbé Gouarin, vicaire à Bignan, monte en chaire et prononce l'allocution d'usage. Il montre le but, les obligations de la vie religieuse ; il parle des souffrances qui sont le partage obligé des vrais disciples, des vraies Filles de Jésus, sans oublier le bonheur et la joie qui récompensent et couronnent toute une vie d'abnégation et de dévouement. Sortant de la banalité assez ordinaire en pareil cas, l'orateur a su donner à son sujet un charme tout particulier : on ne pouvait mieux dire de si grandes choses.

Mais voici le moment le plus solennel, le moment de la Communion. Le célébrant, tenant le saint ciboire, s'avance vers la table sainte. Les jeunes sœurs sont là à genoux : chacune à son tour prononce ses vœux, signe le contrat sacré, puis reçoit la sainte Hostie. Ainsi, la divine Eucharistie, gage de la vie future, vient sceller les engagements solennels que la jeune professe vient de prendre, en face de l'autel, en présence de Dieu et du Pontife qui est son représentant ici-bas.

Cependant les vœux sont terminés et le saint sacrifice s'achève. Alors, Monseigneur se lève à son trône, et prenant pour texte la parole que termine l'office : *Confirma hoc, Deus, quod operatus es in nobis*, il prouve excellemment la nécessité de l'action divine pour mener à bonne fin cette grande chose qui a commencé en ce jour ; puis il inspire la confiance en Dieu qui est fidèle à ses promesses, en Dieu qui triomphera dans ces âmes, par ces âmes qu'il a choisies. Cette parole forte et ces accents sortis du cœur de l'Évêque ont fait grande impression sur toute l'assistance.

La bénédiction solennelle termine la cérémonie. Les chants des jeunes religieuses, surtout l'exécution de mélodies grégoriennes et de la cantate de circonstance n'ont pas peu contribué à rendre cette cérémonie à la fois imposante et pieuse, et à faire de ce jour un jour de fête inoubliable.

L. E.

PETIT ÉCHO DES MISSIONS. — Ouverture du Mois de Marie au Tonkin. (Extrait d'une lettre du P. Abgrall, missionnaire à Vinh.) Je viens d'avoir de magnifiques ouvertures du Mois de Marie, en deux stations de barquiers et pêcheurs, nouveaux chrétiens. Dans l'une des stations, qui comprend 130 barques, la procession des bateaux a commencé le 30 Avril et n'est rentrée que le 1^{er} Mai, à 11 heures du soir. On a dit la messe en route, dans une chrétienté bordant le fleuve, puis il y a eu des régates, ce dont ces braves barquiers sont fous — la difficulté est de les empêcher de se battre, quand il s'agit de décider quels sont les vainqueurs. La procession s'est remise en marche vers 4 heures. Trois brancards de statues, bien élevés sur une installation dominant deux ou trois barques liées ensemble, des drapeaux en quantité, des tambours, des grosses caisses, des pétards à rendre sourd.....

La nuit, les drapeaux sont remplacés par des lanternes en papier transparent de toutes formes et de toutes couleurs ; et cela,

dans le parcours de nos fleuves qui sont très sinueux, fait l'effet de grands dragons aux écailles étincelantes et multicolores. Vous n'avez rien de comparable dans vos pays arriérés d'Europe !

BIBLIOGRAPHIE. — Pèlerinage Jubilaire à Rome (16-30 Mai 1900) ; Impressions et souvenirs (1). — Nous donnons, plus loin, le programme du « Pèlerinage de la France du Travail » à Rome, en Septembre prochain. L'occasion est donc bonne pour signaler ce livre, écrit par un jeune prêtre de notre diocèse qui signe F. KASTELLAT. L'ouvrage se recommande aux pèlerins futurs comme à ceux des années précédentes : aux uns il servira à préparer leur voyage en notant d'avance les « choses à voir », ce qui est indispensable quand le temps est si limité ; aux autres il permettra de fixer leurs souvenirs, en remettant devant leurs yeux tant de merveilles à peine entrevues dans une course trop rapide.

Quant à ceux qui doivent rester simplement des « pèlerins de désir », ils trouveront encore agrément et profit à lire le volume en question, rempli de notions précises, techniques sur la topographie et l'histoire des pays parcourus par l'auteur comme sur les principaux monuments des villes où il a séjourné : Milan, Venise, Lorette, Assise, Rome surtout, Florence et même Paris.... Cette rapide succession de tableaux et la multiplicité des détails amènent assez vite, il faut l'avouer, un peu de confusion et de fatigue pour le lecteur. Aussi on sait gré à M. F. Kastellat d'avoir semé, à travers ses nomenclatures forcément arides, quelques anecdotes, des impressions personnelles, voire même quelques bons mots, qui font heureusement diversion et reposent l'esprit.

JUBILÉ PONTIFICAL DE S. S. LÉON XIII. — Pèlerinage de la France du Travail à Rome (5 jours à Rome), Septembre 1902, sous la présidence d'honneur de Son Eminence le Cardinal Langénieux, Archevêque de Reims. — Dans une lettre du 20 Septembre 1901, adressée à la Direction des Pèlerinages de la France du Travail, Son Em. le Cardinal Rampolla disait quelle joie causent au Saint-Père ces pèlerinages, si « utiles pour réveiller et raffermir la foi dans les classes ouvrières ; » en même temps, il exprimait le désir de Sa Sainteté de voir la pieuse coutume se poursuivre dans l'avenir. Les catholiques français auront à cœur de répondre aux désirs de Léon XIII en allant à Rome, plus nombreux que jamais, en cette année de son Jubilé pontifical.

Il y aura, cette année, deux itinéraires bien distincts :

1° Trains directs économiques (5 jours à Rome) ;

2° Trains circulaires permettant de visiter à l'aller et au retour

(1) Un volume in-8° de 280 p. Quimperlé, imprimerie Th. Claret. — En vente chez M. Salaün, libraire à Quimper. Prix 2 f. 50.

les villes suivantes : Gênes (coucher) — Pise — Florence — Assise — Rome (5 jours) — Venise — Milan.

Le train de Paris revient en traversant la Suisse.

PRIX. — 1° TRAINS DIRECTS ÉCONOMIQUES :

Commission romaine sans voitures pour les visites.

	3 ^e classe.	2 ^e classe.	1 ^{re} classe.
PARIS (aller et retour)	104	154	208
<i>Hôtels avec voitures et guides,</i>			
PARIS (aller et retour)	185	230	280

TRAINS CIRCULAIRES :

Commission romaine sans voitures pour les visites,

	3 ^e classe.	2 ^e classe.	1 ^{re} classe.
PARIS P.-L.-M. retour à PARIS-EST.	165	215	282
<i>Hôtels avec voitures et guides,</i>			
PARIS P.-L.-M. retour à PARIS-EST.	233	283	350

Ces prix comprennent tous les frais de voyage, de nourriture et de logement.

DATE DU PÈLERINAGE. — Les départs des trains régionaux auront lieu aux dates suivantes :

1° *Trains directs économiques.* — De PARIS, le mercredi 24 Septembre à 2 h. 10 du soir ; retour à Paris, le jeudi 2 octobre à 7 h. du soir.

2° *Trains circulaires.* — Départ de PARIS, le mardi 9 Septembre, à 2 heures du soir (par la gare de Lyon), *via* Dijon Modane ; retour à Paris, le samedi 20 septembre, à 11 heures du matin (gare de l'Est), *via* Saint-Gothard, Lucerne, Bâle, Delle.

Les dames sont admises au Pèlerinage. On fait appel à leur zèle bien connu pour faire de la propagande et recruter des pèlerins.

Pour tous renseignements et inscriptions, s'adresser à M. A. Maupetit, au Val-des-Bois, Warmériville (Marne), ou à M. G. Mauduit, rue Verdelet, Quimper, correspondant pour notre diocèse.

NOUVELLES DU MONDE CATHOLIQUE

ROME. — Malgré les grandes chaleurs, le Saint-Père n'a pas interrompu les audiences rotales et privées. Il a reçu notamment les membres de la Commission cardinalice chargée de régler la question religieuse des Philippines, ainsi que le cardinal Satolli, ancien délégué apostolique aux Etats-Unis.

Mgr Rumeau, à Rome. — Mgr l'Évêque d'Angers, revenu récemment de son voyage *ad limina*, parle ainsi de son entrevue avec Léon XIII :

« La santé du Souverain Pontife est merveilleuse. Il paraît moins âgé qu'il y a deux ans. Son intelligence n'a rien perdu de sa vivacité ; sa mémoire tient du prodige. Un trait vous en donnera la mesure. Comme je lui rendais un compte sommaire de

mon diocèse, je lui ai dit un mot rapide de notre dernière mission générale d'Angers : « Mais, a-t-il repris, je me souviens qu'il y a eu une autre mission générale sous Mgr Freppel. »

« Il s'est vivement intéressé aux détails que je lui ai donnés, concernant le congrès eucharistique. « J'ai voulu, m'a-t-il dit, marquer en quelle estime je tiens ces congrès, par la mention que j'en ai faite dans ma dernière Encyclique sur l'Eucharistie. »

« La relation sur les séminaires, sur les maisons ecclésiastiques, sur les écoles libres, en un mot sur tout ce qui concerne l'enseignement chrétien, a particulièrement excité son attention. Il m'a interrogé, me demandant là-dessus des explications précises.

« De là, il est venu à parler de la France ; il en a parlé avec un amour que rien n'ébranle ; il en a parlé avec douleur, avec angoisse ; il voit nos Congrégations religieuses et notre enseignement libre en péril et, par là même, notre avenir religieux de plus en plus menacé. Il se tient, jour par jour, au courant des affaires de France.....

« La venue de nos pèlerins lui a été une consolation et une vraie joie. « C'est le vingt-quatrième pèlerinage, m'a-t-il dit, depuis l'ouverture de mon jubilé pontifical. »

BIBLIOGRAPHIE

ÉTUDES

REVUE FONDÉE EN 1856 PAR DES PÈRES DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS
Rue Bonaparte, 82, PARIS.

Sommaire du n° du 20 Juin 1902.

I. Les Vies de la bienheureuse Marguerite-Marie Alacoque, par Auguste HAMON. — II. Le chemin de fer de Bagdad. La nouvelle route des Indes (Deuxième article), par Henri LAMMENS. — III. La Réforme de l'Enseignement secondaire, par Joseph BURNICHON. — IV. La Catastrophe de la Martinique, par Joseph DE JOANNIS. — V. Canrobert en Crimée, par Henri CHÉROT. — VI. Au pays de Jeanne d'Arc, par Félix HEAURA. — VII. Le Décret de 1680 concernant le probabilisme, d'après une communication officielle du Saint-Office, par Joseph BRÜCKER. — VIII. Revue des livres. — IX. Notes bibliographiques. — X. Événements de la quinzaine. — XI. Table des matières du tome 91.

LA QUINZAINE, Paris, 45, rue Vaneau. — Dir. M. George Fonsegrive.

Sommaire du n° du 16 Juin 1902.

L'Envers d'un savant catholique d'Allemagne. Le professeur F.-X. Kraus. A. KANNENGIESER. — Mademoiselle du Harssay (fin). Paul HAREL. — L'Artiste riche et l'Artiste pauvre. Camille MAUCLAIR. — Comment lire les journaux (fin). George FONSEGRIVE. — Les Catholiques sociaux d'Italie. Abbé VERCESI. — Chronique dramatique : Le Masque ; Lucette ; Petite amie ; La Critique et la Question des répétitions générales. Émile DE SAINT-AUBAN. — Chronique musicale. La Troupe Jolicœur. Émile DE SAINT-AUBAN. — Chronique politique. X. — Nouvelles scientifiques et littéraires. — Revue des Revues. — Notes bibliographiques.

Chemin de fer d'Orléans.

Parmi les changements apportés dans le Service des trains de la Compagnie d'Orléans, à partir du 1^{er} Juillet, nous devons signaler les améliorations suivantes :

Ligne de Nantes à Brest. — Le train express mis en circulation pendant l'Été entre Angers, Nantes et Landerneau sera rétabli. Il partira d'Angers à 3 h. 49 matin où il correspondra avec l'express venant de Paris (gare du quai d'Orsay et gare d'Austerlitz), il partira de Nantes à 5 h. 30, de Vannes à 8 h. 21, de Lorient à 9 h. 29 et arrivera à Quimper à 10 h. 48 et à Brest à 1 h. 55 soir.

Le train n° 1477 de Nantes sur Brest sera accéléré, il partira de Nantes à 9 h. 47 matin, de Vannes à 1 h. 57, de Lorient à 3 h. 25 soir, arrivera à Quimper à 4 h. 59 soir et à Brest à 7 h. 55 au lieu de 8 h. 20 soir.

Le train périodique partant de Brest à 6 heures matin et de Landerneau à 6 h. 47 aura lieu tous les jours pendant l'Été ; il sera prolongé de Quimper à Lorient, où il arrivera à 10 h. 53 matin.

Le train venant de Brest sera retardé de 2 h. 42 à 3 heures soir au départ de Landerneau. Il arrivera à Quimper à l'heure actuelle.

Le train de Brest à Lorient sera retardé de 5 h. 7 soir à 5 h. 30 au départ de Brest et arrivera à Quimper à 8 h. 27 soir et à Lorient à l'heure actuelle 10 h. 28 soir.

Ligne de Rosporden à Concarneau. — Pendant la période du 1^{er} Août au 1^{er} Octobre inclus les trains ci-après seront mis en marche les dimanches et jours de fêtes.

Aller, départ de Concarneau à 8 h. 30 soir pour arriver à Rosporden à 9 h. 2 soir.

Retour, départ de Rosporden à 10 h. soir pour arriver à Concarneau à 10 h. 26.

Ligne de Quimper à Pont-l'Abbé. — Deux trains seront créés entre Quimper et Pont-l'Abbé pendant la période du 1^{er} Août au 1^{er} Octobre.

Départ de Pont-l'Abbé à 5 h. 35 matin, arrivée à Quimper à 6 h. 12.

Départ de Quimper à 8 h. 53 soir, arrivée à Pont-l'Abbé à 9 h. 33 soir.

Ligne de Quimper à Douarnenez. — Deux trains seront mis en marche entre Quimper, Douarnenez, pendant la période du 14 Juillet au 1^{er} Octobre.

Départ de Douarnenez à 5 h. 28 matin, arrivée à Quimper à 6 h. 5.

Départ de Quimper à 8 h. 45 soir, arrivée à Douarnenez à 9 h. 27 soir.

Édition de l'ÉPREUVE, 30, rue Bergère, Paris.

VAN DICK, SA VIE ET SES ŒUVRES

Par le professeur POL DE MONT, de l'Athénée royal d'Anvers, traduit du néerlandais par VICTOR THOMAS, avec 60 héliogravures sur Japon, format 42 sur 34 centimètres.

L'ouvrage complet, 250 fr. — Chaque gravure séparément, 6 fr., franco.

QUE D'ACTIONS REGRETTABLES

nous font commettre nos nerfs quand ils nous font souffrir ! Nous conseillons contre les névralgies de prendre des Perles d'Essence de Térébenthine Clertan.

3 ou 4 Perles de Térébenthine Clertan suffisent, en effet, pour dissiper en quelques minutes les migraines les plus accablantes et les névralgies les plus douloureuses, quel qu'en soit le siège, la tête, les membres, les côtes, etc. Aussi, l'Académie de Médecine de Paris a-t-elle tenu à approuver le procédé de préparation de ce médicament, ce qui est un grand titre pour le recommander à la confiance des malades. En vente dans toutes les Pharmacies : le flacon, 2 francs.

P. S. — Pour éviter toute confusion, avoir soin d'exiger sur l'enveloppe l'adresse du Laboratoire : Maison L. FRÈRE, 19, rue Jacob, Paris.

LE DÉSESPOIR D'UNE JEUNE FEMME

Une grande place triste et silencieuse où se dresse, imposante dans sa masse de pierre grise, la tour du premier roi de Jérusalem. Ce n'est plus l'animation du port et des quais de la basse ville. De bons bourgeois se promènent paisiblement sur les remparts sous les grands arbres verts. Une vieille porte de l'ancienne enceinte montre à son frontispice une Vierge dans une barque entourée d'anges.

Tel est l'aspect de la place Godefroy de Bouillon à Boulogne-sur-Mer (Pas-de-Calais).

Au numéro 1 de cette place, demeure avec son mari une de nos correspondantes, Madame Dumain.

Agée actuellement de 36 ans, la pauvre dame a eu une jeunesse bien triste. Dans une lettre qu'elle écrivait le 31 Mars 1900, lettre dont la signature était légalisée par Monsieur Altazin, Adjoint au Maire de Boulogne-sur-Mer, Madame Dumain faisait allusion au cruel martyre qu'elle a enduré pendant plus de 18 ans. "J'avais alors 16 ans," écrit-elle, "et j'étais au couvent lorsque je commençai à éprouver des pesanteurs d'estomac. Bientôt cet organe devint le siège de douleurs atroces. Je ne pouvais plus rien prendre sans avoir des étouffements, il me semblait qu'un fer rouge me brûlait du creux de l'estomac jusqu'à la gorge. J'avais les intestins obstrués par une constipation des plus tenaces, je restais parfois plusieurs jours sans aller à la selle. Je passais d'affreuses nuits sans aucun sommeil, et des pertes abondantes m'avaient complètement épuisée. J'étais dans un état d'anémie vraiment effrayant. J'implorais la mort comme une délivrance, car ma vie était un véritable supplice. Aucun remède n'avait pu me soulager : en désespoir de cause, le médecin m'avait envoyée boire du sang à l'abattoir, mais mes forces ne revenaient pas et je m'affaiblissais de plus en plus ; un matin, un homme me remit un petit livre dont la lecture fut pour moi une révélation. Toutes les maladies qui désolent l'humanité, disait le petit livre, proviennent du mauvais fonctionnement de l'estomac. Pendant bien longtemps on a vainement cherché un remède capable de les guérir. Seul, un pharmacien de Lille, Monsieur Oscar Fanyau, a résolu ce douloureux problème en propageant en France un remède connu sous le nom de Tisane américaine des Shakers. Je m'empressai d'en acheter un flacon : ses effets furent aussi prompts qu'étonnants. Deux autres flacons m'ont délivrée de tous mes maux. Depuis 18 mois, ma santé n'a jamais cessé d'être parfaite."

Chez Madame Dumain, les étouffements qui suivaient les repas provenaient de la dyspepsie ou indigestion chronique. La constipation en obstruant les issues naturelles, corrompait les aliments mal digérés et les transformait en poisons : l'eau ne croupit-elle pas lorsqu'elle est arrêtée dans son cours ?

L'Administrateur-Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Evêché.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

SOMMAIRE

I. — Lettre Encyclique de Notre S. P. Léon XIII : De la Très Sainte Eucharistie (suite).

II. — Directions pontificales (suite).

III. — Chronique du diocèse : Nécrologie ; Souscriptions pour la Chapelle du Petit-Séminaire de Pont-Croix (suite) ; Plougas-

tel-Daoulas ; Ile de Sein ; Brest ; Brocantage regrettable ; La Bretagne Franciscaine à Sainte-Anne d'Auray.

IV. — Nouvelles du monde catholique : Rome ; Cause de dom Bosco ; Paris ; Congrès catholiques ; Pensées.

V. — Annonces et avis divers.

Offices de la semaine.

Dimanche, 13 Juillet. — 8^e Dimanche après la Pentecôte. Office du jour ; semi-double. Vert. A la messe, mémoire de S. Anaclet, Pape, Martyr.

Vêpres du suivant, avec mémoires du Dimanche, et de S. Anaclet.

Lundi, 14. — S. Bonaventure, Evêque, Docteur. Double. Blanc.

Mardi, 15. — S. Henri, Empereur, Confesseur. Semi-double. Blanc.

Mercredi, 16. — Notre-Dame du Mont-Carmel. Double-majeur. Blanc.

Judi, 17. — S. Alexis, Confesseur, Semi-double. Blanc.

Vendredi, 18. — S. Camille de Lellis, Confesseur. Double. Blanc.

Samedi, 19. — S. Vincent de Paul, Confesseur. Double. Blanc.

Dimanche, 20. — 9^e Dimanche après la Pentecôte. S. Jérôme Emilien, Confesseur.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Landudal	du 13 au 15 Juillet.
Le Folgoët	du 16 au 18 Juillet.
Plovan	du 19 au 21 Juillet.

LETTRE ENCYCLIQUE DE NOTRE SAINT-PÈRE LÉON XIII

Pape par la Divine Providence

AUX PATRIARCHES, PRIMATS, ARCHEVÊQUES, ÉVÊQUES ET AUTRES ORDINAIRES,
EN PAIX ET COMMUNION AVEC LE SIÈGE APOSTOLIQUE

DE LA TRÈS SAINTE EUCHARISTIE

(Suite.)

Nous ne doutons pas que ces brefs enseignements relatifs à un sujet très vaste ne soient féconds en fruits bénis pour le troupeau chrétien, si par vos soins, Vénérables Frères, ils sont opportunément exposés et recommandés à l'attention des fidèles. Mais ce sacrement est si grand et si riche en vertus de toutes sortes, que jamais personne ne pourra lui attribuer toutes les louanges et lui rendre tout le culte pieux qu'il mérite. Soit que vous le méditiez dévotement, soit que vous l'adoriez suivant les règles, soit surtout que vous le receviez avec une conscience pure et des dispositions saintes, il doit être regardé comme le centre dans lequel réside la vie chrétienne, autant qu'elle peut être quelque part ; tous les autres modèles de piété, quels qu'ils soient, ont dans l'Eucharistie leur but et leur terme. C'est surtout à ce mystère qu'aboutit et en lui que s'accomplit chaque jour la bienveillante invitation du Christ : *Venez à moi, vous tous qui êtes fatigués et qui êtes chargés, et je vous soulagerai* (MATTH., XI, 28).

Ce mystère est comme l'âme de l'Eglise, c'est vers lui que la plénitude elle-même de la grâce sacerdotale monte par les divers degrés des ordres. C'est là encore que l'Eglise puise et possède toute sa vertu et toute sa gloire, toute la richesse des grâces divines, tous les biens qu'elle répand sur le monde ; aussi met-elle ses meilleurs soins à préparer et à amener les fidèles à une intime union avec le Christ par le moyen du sacrement de son Corps et de son Sang ; pour le même motif, elle rend ce sacrement plus vénérable encore, en l'entourant de cérémonies très religieuses.

La perpétuelle sollicitude que témoigne sur ce point l'Eglise notre mère est éloquemment mise en relief par une exhortation qui fut publiée au saint Concile de Trente, et qui respire une charité et une piété admirables. Elle mérite pleinement que le peuple chrétien la reçoive de Nous, intégralement reproduite : « Le Saint Synode avertit avec une affection paternelle, exhorte, prie et conjure, par les entrailles de la miséricorde de notre Dieu, tous ceux qui portent le nom de chrétiens, qu'ils s'unissent enfin et trouvent la bonne harmonie dans ce signe de l'unité, dans ce lien de la charité, dans

ce symbole de concorde. Qu'ils se souviennent de la si grande majesté et du si admirable amour de Jésus-Christ Notre-Seigneur, qui a donné son âme bien-aimée comme prix de notre salut, et qui nous a laissé son corps comme nourriture ; que les fidèles croient et vénèrent ces mystères sacrés du corps et du sang du Christ avec une foi si constante et si ferme, avec une dévotion, une piété et un respect tels qu'ils puissent fréquemment recevoir ce pain supersubstantiel, et que celui-ci soit vraiment pour eux la santé perpétuelle de l'esprit et du cœur ; que, fortifiés par cet aliment, ils puissent, au terme de ce misérable voyage terrestre, parvenir à la céleste patrie, où ce même Pain des anges, qu'ils mangent maintenant sous les voiles sacrés, ils le mangeront sans aucun voile. » (Sess. XIII, *De Eucharist.*, c. VIII.)

L'histoire est témoin que la vie chrétienne fut surtout florissante parmi le peuple aux époques où la réception de l'Eucharistie était plus fréquente. Au contraire, il est un autre fait non moins établi, c'est qu'habituellement, lorsque les hommes négligeaient le pain céleste et pour ainsi dire s'en dégoûtaient, on vit languir d'une façon sensible la vigueur de la foi chrétienne. Pour qu'elle ne s'évanouît pas entièrement, Innocent III prit une mesure très sage, quand, dans le concile de Latran, il ordonna, sous des peines sévères, qu'au moins lors des solennités pascales, aucun chrétien ne s'abstint de la communion du corps du Seigneur. Mais il est évident que ce précepte ne fut donné qu'à regret, et comme remède extrême : il fut toujours, en effet, dans les vœux de l'Eglise, qu'à chaque fête, les fidèles puissent prendre part à ce banquet divin. « Le Saint Synode souhaiterait qu'à chaque messe les fidèles assistants ne fissent pas seulement la communion spirituelle, mais encore qu'ils vinssent recevoir sacramentellement l'Eucharistie ; ainsi les fruits de ce très saint sacrifice découleraient sur eux en plus grande abondance » (Conc. Trid., sess. XXII et VI).

Ce mystère très auguste n'abonde pas seulement en fruits bénis pour chaque homme en particulier, mais encore, en tant que sacrifice, pour tout le genre humain, et c'est pourquoi l'Eglise a coutume de l'offrir assidûment *pour le salut du monde entier*. Il convient que les pieux chrétiens unissent leurs efforts pour que ce sacrifice soit l'objet d'un respect et d'un culte sans cesse grandissants, et cela est plus que jamais nécessaire à notre époque. Aussi nous voulons que ses vertus multiples soient mieux connues et plus attentivement méditées.

Les principes suivants sont nettement établis par les lumières naturelles elles-mêmes : le pouvoir du Dieu créateur et conservateur sur les hommes, considérés soit au point de vue public soit comme particuliers, est suprême et absolu ; tout ce que nous sommes et tout ce que nous avons de bon, en parti-

culier ou publiquement, c'est à la libéralité de Dieu que nous le devons ; en retour, il nous faut lui témoigner le plus grand respect, comme à notre Seigneur, et la plus vive gratitude, à cause de ses très précieux bienfaits. Et cependant, combien d'hommes trouve-t-on aujourd'hui qui lui rendent ces hommages avec la piété qui convient ? S'il y eut jamais un siècle qui porta devant lui l'esprit de rébellion envers Dieu, c'est bien le nôtre, dans lequel retentissent de nouveau contre le Christ cette parole impie : *Nous ne voulons pas que celui-ci règne sur nous* (LUC, XIX, 14), et cette proposition criminelle : *Arrachons-le du milieu de nous* (JÉR., XI, 19). Un grand nombre d'hommes poussent la folie et la violence jusqu'à bannir Dieu de tout groupement civil et même de toute société humaine.

Sans doute, on n'en arrive pas partout à ce degré de démence scélérate ; cependant il est déplorable de voir le grand nombre d'hommes qui demeurent oublieux de la divine Majesté, de ses bienfaits, et surtout du salut qui nous a été acquis par le Christ. Mais maintenant il faut que cette perversité ou cette insouciance si graves soient réparées par un redoublement d'ardeur de la piété commune envers le sacrifice eucharistique ; rien ne peut honorer Dieu mieux que cette dévotion, et lui être plus agréable. Car elle est divine, la victime qui est ici immolée ; par elle donc, nous attribuons à l'auguste Trinité un honneur égal à celui qu'exige sa dignité immense ; en outre, nous offrons au Père un présent d'un prix et d'une douceur infinis, son Fils unique ; de là résulte que non seulement nous rendons grâce à sa bienveillance, mais que véritablement nous nous acquittons envers Lui.

(A suivre.)

Directions pontificales (suite).

Quel est le grave avertissement que le Souverain Pontife, à la fin de l'Encyclique *Graves de communi*, veut rappeler de nouveau à tous ceux qui s'occupent de questions sociales ? — En dernier lieu, de nouveau, Nous donnons ce grave avertissement. Quels que soient les projets conçus dans cet ordre de choses par les particuliers ou par des associations, que l'on se souvienne toujours de la soumission profonde due à l'autorité des évêques. Qu'ils ne se laissent pas tromper par un zèle charitable trop ardent ; ce zèle, s'il pousse au manque de déférence, n'est ni sincère, ni d'une efficacité vraiment utile, ni agréable à Dieu.

Ce que Dieu aime, c'est le bon esprit de ceux qui, sacrifiant leurs idées personnelles, écoutent les ordres des chefs de l'Eglise comme les ordres de Dieu lui-même. Ceux-là, il les assiste volontiers dans leurs desseins les plus difficiles, et sa bonté mène d'ordinaire leurs entreprises au succès désiré.

Tous les catholiques savent que la doctrine révélée nous est communiquée hiérarchiquement par le Pape et les Evêques. C'est

là, à proprement parler, le corps enseignant en dehors duquel il n'y a ni repos pour l'esprit, ni sécurité pour le cœur. Mais la doctrine révélée ne s'applique pas seulement aux choses qui regardent la vie future, elle s'intéresse également aux choses du temps et en particulier à la conduite que doit tenir le chrétien dans ses rapports avec les hommes et la société. Et, sous ce dernier rapport, la lumière qui nous éclaire nous vient de la même source et nous est communiquée par le même canal. Le démocrate chrétien qui voudrait, dans l'étude des questions actuelles, se tenir en dehors de la direction du Pape et des Evêques serait dans une dangereuse illusion, et s'exposerait à tomber dans de graves erreurs.

Quelles sont les recommandations particulières que Léon XIII adresse aux évêques au sujet des œuvres sociales ? — Voilà, Vénérables Frères, les choses qui doivent faire l'objet de tous vos soins en temps opportun, suivant les nécessités des hommes et des lieux ; Nous vous exhortons à y appliquer votre prudence et votre zèle et à échanger vos vues à ce sujet dans vos réunions d'usage. Que votre sollicitude soit en éveil de ce côté, et que votre autorité garde toute sa vigueur, pour diriger, pour retenir, pour empêcher, de façon que, sous aucun prétexte de bien à faire, les liens de la discipline sacrée ne se relâchent, et que l'ordre hiérarchique établi par le Christ dans son Eglise ne soit troublé en rien. (Ibid.)

Ainsi, l'Evêque dans son diocèse doit s'occuper avec soin des œuvres sociales, pour les promouvoir ou les empêcher, pour les étendre ou les restreindre, en un mot pour les diriger avec sagesse et prudence. C'est à lui qu'en incombe toute la responsabilité devant l'Eglise et devant Dieu. Léon XIII lui recommande, avant tout, la fermeté non seulement pour sauvegarder son autorité dont il n'est que le dépositaire, mais aussi pour empêcher que, sous prétexte de faire le bien ou d'introduire quelque nouveauté agréable, il ne soit dérogé en rien à la sainte hiérarchie établie par Jésus-Christ, c'est-à-dire à la filiale soumission que doivent professer tous les ecclésiastiques vis-à-vis de ceux qui ont été établis par le Saint-Esprit pour gouverner l'Eglise. (A suivre.)

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Nécrologie. — M. CHALM, Recteur de Lanhouarneau. — Nous avons le regret d'annoncer la mort de M. Chalm, recteur de Lanhouarneau, décédé le 7 Juillet, à l'âge de 49 ans. Nous n'avons pas de détails sur ses derniers moments ; depuis plusieurs mois souffrant des suites d'un accident dont il ne s'était jamais remis, il s'est éteint après de longues souffrances, qu'il n'a pas manqué d'offrir à Dieu avec le sacrifice de sa vie.

Né à Saint-Thégonnec le 3 Janvier 1853, M. Chalm (Jean-Pierre-Marie) fut ordonné prêtre le 10 Août 1877 et nommé (27 Avril 1878) vicaire à Plouvien, puis à Saint-Pierre-Quilbi-

gnon (3 Août 1879). Il était recteur de Lanhouarneau depuis le 7 Mars 1896.

R. I. P.

Souscriptions pour la Chapelle du Petit-Séminaire de Pont-Croix.
(18^e LISTE).

Souscriptions recueillies au Petit-Séminaire.

Montant des listes précédentes	21.584	fr 30
M. le Curé de P ^{***}	100	,
Un Recteur	50	,
Le Clergé de P ^{***}	150	,
Un Recteur	300	,
M. l'abbé Bussereau	20	,
Un Curé-doyen	100	,
Anonyme	50	,
Un Recteur	50	,
Un Curé-doyen	80	,
M. Le Recteur de C ^{***}	50	,
Un Vicaire	20	,
M. le Vicaire de L ^{***}	20	,
M. le Recteur de B ^{***}	50	,
M. B ^{***} , Vicaire	30	,
Un Recteur	50	,
Un Vicaire	100	,
M. l'abbé J ^{***}	30	,
M. G ^{***}	20	,
M. B ^{***} , vicaire	25	,
Un Recteur, 2 ^{me} versement	20	,
Deux vicaires	100	,
Anonyme de Pont-Croix	50	,
Un diacre	10	,
M. B ^{***} , vicaire	50	,

TOTAL. 23.409 fr 30

Plougastel-Daoulas. — Noces d'or d'une Religieuse. —
On nous écrit :

« Si, de plus en plus, les âmes s'attristent, à l'heure présente, au récit des persécutions voulues contre les personnes vaillantes et généreuses qui se sont consacrées à Dieu et au soulagement des membres souffrants de Jésus-Christ, il n'est pas moins vrai que la Providence ménage, parfois, un rayon de soleil qui dissipe, pour un temps, les sombres nuées, afin de mettre un peu de joie aux cœurs en donnant un nouveau courage aux affligés.

« C'est ce qu'a constaté, le mercredi 2 Juillet, la paroisse de Plougastel. Réunis devant le modeste autel de la chapelle de l'hospice, ornée comme aux grands jours de fête, les vieillards, les orphelins,

les amis et les religieuses souriaient de bonheur, pendant qu'on y célébrait les noces d'or d'une Sœur qui, comme disait M. Bernard dans son allocution, « a blanchi durant un demi-siècle, au service de Dieu.... Semblable, ajoutait-il, à ces ruisseaux d'une onde pure, qui traversent sans bruit les plaines qu'ils arrosent et fertilisent, elle a passé sa vie à faire du bien, inconnue du monde... Elle n'a pas voulu être épouse, afin d'être plus libre de sacrifier son repos et ses jours; elle a renoncé à être mère, pour servir de mère à ceux qui n'en ont point, ou qui ont été abandonnés; elle a renoncé aux joies de la famille, pour trouver des frères et des sœurs dans tous ceux qui sollicitaient ses soins.... Et quel que soit l'inconnu qui frappe à la porte de sa maison, la servante des pauvres le soulagera, sans s'inquiéter de son nom ou de sa famille, parce qu'elle voit en lui un membre souffrant de la grande famille humaine.... »

« Mais voici que la mélodie et les chants ont cessé : c'est le moment de la Communion. D'une voix forte, malgré ses quatre-vingts ans, Sœur Clémence, la vénérable jubilaire, retrouvant la vivacité de sa foi d'antan, devant le Dieu qu'elle va recevoir de la main de M. le chanoine Iliou, curé de la paroisse, renouvelle ses vœux de religion auxquels s'ajoute celui de servir les pauvres malades.... »

« Soyez à jamais bénies, vénérables religieuses, qui vous dévouez ainsi pour les déshérités de la terre; et puissent-ils, ceux dont vous avez pansé les plaies, ceux que vous avez aidés à bien mourir, vous servir de cortège quand votre âme franchira les limites de ce monde !

« L. G. »

ILE DE SEIN. — Consécration de la nouvelle église. — Nos lecteurs savent déjà dans quelles conditions a été entreprise et menée à bien la construction de l'église de l'île de Sein. Comme le proclame une inscription placée au-dessus de la grande porte : *Stat virtute Dei et sudore plebis*, elle est due au zèle du digne Recteur, à la générosité et au dévouement des paroissiens qui ont donné leurs modestes économies et leurs sueurs.

L'église (qui rappelle, nous dit-on, celle de Loperhet) de style roman, est vaste, élégante, vraiment belle et fait honneur au talent, d'ailleurs connu, de l'architecte, M. Gassis, maire de Châteaulin; elle est aujourd'hui achevée, sauf la flèche du clocher. A l'intérieur, il manque encore bien des choses pour l'ameublement et l'ornementation; cependant les fenêtres sont garnies de grilles, dans des équipages de divers bateaux de pêche de l'île; la chaire à prêcher est celle de l'ancienne église; les deux autels latéraux, en bois, sont neufs, simples et de bon goût. Le maître-autel, don de Monseigneur l'Evêque, est en pierre blanche, avec colonnettes de marbre, un élégant baldaquin et surtout un magnifique bas-relief représentant la Cène, composition (comme tout l'ensemble) d'un artiste franc-comtois, établi à Caen, M. Francis Jacquier, correspondant du Ministère des Beaux-Arts. L'œuvre,

remarquable en elle-même, cadre surtout parfaitement avec l'église dont elle restera le plus bel ornement par son mérite artistique comme par le précieux souvenir qu'elle rappelle.

Il ne manquait à la nouvelle église et à l'autel que la consécration liturgique, qui était fixée au mardi 8 juillet. Ce jour-là, le *Cotentin*, de la Compagnie des Vapeurs brestois, attendait au quai d'Audierne. A 6 heures, Monseigneur l'Evêque s'embarque, accompagné de 45 prêtres, parmi lesquels : M. Perruche, curé de l'Isle-sur-le-Doubs, chanoine honoraire de Quimper, installé la veille; un autre prêtre du diocèse de Besançon, M. l'abbé Trésoret, curé de Rang-les-Lisle; MM. les archiprêtres de Quimper et de Châteaulin, M. le curé-doyen de Pont-Croix, etc. Avec les membres du clergé prennent place plusieurs invités de Monseigneur ou de M. le Recteur de l'île de Sein, entre autres : M. Pichon, sénateur, M. Jacquier, etc.; puis une centaine d'autres personnes, qui ont profité de la circonstance pour faire une excursion à l'île... Le temps est splendide, et l'on peut admirer les abruptes falaises du cap Sizun que l'on cotoie jusqu'à la pointe de Plogoff. Devant la chapelle de Notre-Dame de Bon Voyage, Monseigneur, mis au courant de la pieuse coutume de nos pêcheurs, récite le *De profundis* et l'*Angelus*, suivi d'un *Pater* et d'un *Ave*. En ce moment, nous entrons dans le Raz proprement dit; malgré la mer aujourd'hui calme, on « danse » quelque peu; notre bateau lutte avec peine contre le courant, et nous comprenons vraiment la naïve et touchante prière du matelot breton : « Mon Dieu, secourez-moi au passage du Raz, car ma barque est petite et si grande est la mer !... »

Cependant nous approchons de l'île, qui ressemble bien à « un radeau » sur la mer; on aperçoit les pavillons arborés de tous côtés, aux maisons comme aux mâts de bateaux; le canot de sauvetage, avec ses intrépides marins en costume de « sortie », vient au-devant du *Cotentin* et conduit Monseigneur à terre. Toute la population attend, le sympathique maire en tête, et s'agenouille pour recevoir la bénédiction de l'Evêque... Quelque temps après, le vapeur le *Rapide* amenait de Brest d'autres voyageurs, dont 25 prêtres environ et, parmi eux, M. le chanoine Milin, curé de Lambézellec.

Il était 9 heures, quand l'Evêque, assisté de MM. les chanoines Abgrall et Téphany, curé de Pont-Croix, commença la récitation des prières liturgiques. La cérémonie, bien préparée, a été parfaitement dirigée par M. Bulot, aumônier à Quimper, et les chants de la *schola* conduits avec la même sûreté et une égale précision par M. le chanoine Le Roy, archiprêtre de Châteaulin; l'harmonium était tenu par M. G. Le Borgne, aumônier du Pensionnat Sainte-Marie. Inutile d'ajouter que la population suivait avec autant d'attention que d'intérêt les rites si divers qui s'accomplissent pour la première fois sous ses yeux, depuis les processions à l'extérieur de l'église, jusqu'aux cérémonies qui se continuaient à l'intérieur et que l'on pouvait suivre par les portes ouvertes.

A la suite des Reliques, rapportées processionnellement de l'« Abri du Marin », où elles avaient été déposées provisoirement, les fidèles entrèrent à l'église et purent contenter leur pieuse curiosité en assistant de plus près à la consécration de l'autel...

Il est midi moins un quart quand elle est terminée; malgré la fatigue d'une si longue cérémonie, Monseigneur ne peut s'empêcher d'adresser quelques paroles à la population, remerciant d'abord « tous ceux qui sont venus, en ce jour, à l'île de Sein, pour faire aux chrétiens qui l'habitent non une visite banale, mais une visite d'affection, d'union en Notre-Seigneur »; il remercie les prêtres, en particulier « ceux qui l'ont secondé pour la cérémonie », puis M. le sénateur Pichon, « pour le précieux témoignage d'intérêt qu'il a daigné apporter lui-même aux insulaires. »

« Merci, continue Sa Grandeur, spécialement à vous, chers habitants de l'île de Sein !... S'il en coûte de venir jusqu'à vous, on est bien récompensé de sa peine, en se trouvant au milieu d'une population si visiblement dévouée à Dieu.... Que béni soit le Seigneur, qui a permis à ces chrétiens d'élever cette belle église qui fera monter vers le ciel une prière continuelle pour la paroisse, pour les marins exposés aux dangers de l'Océan, pour la Bretagne, pour la France, pour l'Eglise tout entière ! Au nom de Notre-Seigneur, merci pour vos sacrifices. On m'a dit que les femmes de l'île ont apporté elles-mêmes de la grève les pierres qui devaient former ces murs, élever ces élégantes colonnes... Il manquait un autel : votre Evêque a été heureux de vous l'offrir : je l'aurais voulu plus riche, mais il plaît par sa simplicité même, et surtout il s'harmonise d'une façon admirable avec l'ensemble du monument ! Aussi je ne puis que remercier l'habile artiste qui a si bien compris et réalisé ma pensée.... Sur l'autel, s'immolera chaque jour Notre-Seigneur, source de toutes les grâces; qu'il les répande abondamment sur vous, dans vos peines, dans vos luttes, pendant votre vie et à l'heure de votre mort !... Je tiens à le redire, ajoute Sa Grandeur visiblement émue, un lien spécial existe entre vous et votre premier Pasteur : c'est l'autel de votre église, c'est Notre-Seigneur lui-même. Quand vous viendrez le prier ici, souvenez-vous de l'Evêque de Quimper qui vous aime et vous est dévoué pour les choses de la vie présente et les choses de l'éternité. »

La messe fut ensuite chantée par M. le chanoine Belbéoc'h, supérieur du Petit-Séminaire de Pont-Croix, assisté comme sous-diacre et diacre par M. Milliner, professeur, fils du digne maire de l'île, et M. Fily, aumônier de Poul-ar-Baschet, ancien vicaire de la paroisse.

Après l'Evangile, M. Godec, curé-doyen d'Elliant, monte en chaire et montre rapidement ce qu'est l'église : maison de Dieu vouée à son culte, et maison des paroissiens, puisque là s'accomplissent les principaux actes de la vie chrétienne. L'orateur breton, bien connu et apprécié, développe ces pensées dans un style charmant de poésie.... En rappelant aux paroissiens à qui surtout ils doivent leur nouvelle église, M. Godec fait du dévoué recteur,

qu'il a vu à l'œuvre comme vicaire, un éloge délicat auquel ont souscrit tous les assistants. Il rend hommage à la foi des habitants de l'île et à leur générosité : ne sont-ils pas toujours au premier rang sur le tableau d'honneur de la Propagation de la Foi ?... Qu'il en soit toujours ainsi et, pour cela, qu'ils aiment à venir dans leur église prier pour eux-mêmes, pour leurs parents vivants et défunts, entendre la parole de Dieu et obtenir la grâce d'y conformer leur conduite....

A midi 3/4, on sortait de l'église, au chant du *Te Deum*, et l'on se rendait à la maison des Sœurs, où un banquet de cent convertis était servi, dans une salle parfaitement décorée de verdure et de fleurs rustiques du plus charmant effet.

Avant le dessert, Monseigneur, obligé de quitter la table — c'était l'heure fixée pour la Confirmation —, donna la parole à M. le Recteur de l'île de Sein, dont l'allocution charma tous les assistants. Nous sommes heureux de la reproduire intégralement.

MONSEIGNEUR,
MESSIEURS,

Un homme embarrassé d'avoir à prendre la parole en cette circonstance, c'est bien le Recteur de l'île de Sein. Je ne sens que trop, en effet, mon insuffisance ; la reconnaissance pourtant, m'impose le devoir de parler. Si je m'exprime avec rudesse, comme un marin, comme un marin, du moins, je parlerai avec mon cœur.

Oui, Monseigneur, je réponds à l'impulsion de mon cœur et aux sentiments de tous mes paroissiens, en vous offrant l'expression de notre profonde gratitude, de notre respectueux et filial attachement. La sinistre renommée du Raz de Sein n'a pas fait reculer Votre Grandeur, et vous êtes venu, Monseigneur, apporter à notre humble paroisse, avec vos précieuses bénédictions, un double et inappréciable bienfait : la consécration de notre église et l'administration à nos enfants du sacrement de Confirmation.

Il est un bienfait d'un autre genre que je ne puis oublier, et que Votre Grandeur me permettra de rappeler. Quand je vous eus dit, Monseigneur, le dévouement de mes paroissiens, qui durant la construction du presbytère et de l'église n'avait pas fléchi un seul instant, quelque rude que fût le labeur, « C'est héroïque ce qu'ont fait vos bons insulaires », m'avez-vous répondu ; puis aussitôt : « Je tiens, ajouta Votre Grandeur, je tiens à attacher mon nom à votre église. » Vous l'y avez gravé, en effet, Monseigneur ; M. Jacquier, l'artiste à la fois si habile et si désintéressé, pourrait seul nous dire combien généreusement... Le nom de Votre Grandeur n'est pas seulement gravé sur la pierre de notre autel, il l'est encore et toujours il restera profondément gravé dans notre cœur.

Mes remerciements doivent se porter aussi vers les autorités locales ; si nous avons obtenu, atteint quelque résultat, l'île de Sein en est redevable à la bonne entente qui n'a cessé de régner entre le Conseil de fabrique et le Conseil municipal, si dignement représenté ici par son maire, M. Milliner. Le secret de cet accord, il faut le chercher dans les convictions profondément religieuses qui animent les membres de ces assemblées. Au risque de froisser leur modestie, je les cite comme modèles et j'en souhaite de pareilles à toutes les paroisses du diocèse.

N'ai-je pas à louer également le zèle des habitants ? Les marins, eux

cependant qui ne savent guère manier que la rame, on a pu les voir, au cœur de l'hiver, dans l'eau jusqu'à la ceinture, maniant la pioche avec vigueur pour extraire le moëllon nécessaire à la construction de leur église. Nous n'avons, à l'île, ni charrettes, ni chevaux ; les « Iliennes », comme on se plaît à les appeler, y ont suppléé. Ce n'est pas sans admiration et en même temps sans pitié, que je les ai vues par centaines, défilant sur la grève, pliant sous le faix, trébuchant dans les cailloux, porter sur la tête jusqu'au chantier le moëllon extrait par leurs maris ; pas une pierre, pour ainsi dire, dans tout l'édifice, pas un grain de sable qui n'ait été transporté de cette façon. Le bon Dieu, je n'en doute pas, saura récompenser ce dévouement digne des premiers chrétiens.

A titre d'ancien vicaire de Trélez, je salue avec bonheur la présence, au milieu de nous, du sympathique sénateur du Finistère, M. Ch. Pichon ; comme recteur de l'île de Sein, je le prie de vouloir bien agréer les remerciements des insulaires ; avec sa bonne grâce habituelle, il nous a prêté l'appui de son puissant concours, et ses démarches réitérées sont venues hâter la réalisation de notre œuvre.

Je regrette que des raisons de santé retiennent loin de nous M. Gassis, l'architecte bien connu. Ses conseils, précieux à recevoir, dictés qu'ils sont par l'homme compétent, expérimenté, acquièrent encore plus de valeur quand on sait, comme moi, qu'ils sont toujours donnés avec la plus grande bienveillance et la plus grande affabilité. Quelques échos de notre fête arriveront peut-être jusqu'à lui ; qu'ils lui disent, avec notre reconnaissance, les vœux sincères que nous faisons pour son prompt et complet rétablissement.

Merci aussi à l'entrepreneur ; non seulement il a mené son travail avec rapidité ; comme un premier né, il l'a entouré d'une sollicitude toute maternelle.

Je ne puis terminer sans une mention spéciale pour nos bonnes religieuses ; toujours leur concours a été des plus empressés, qu'il fût question de donner à l'œuvre, ou de tendre, en sa faveur, la main aux riches, voire même qu'il fût question de partager, avec les Iliennes, les travaux les plus humbles et les plus fatigants. Merci à la Congrégation entière des Filles du Saint-Esprit ; chaque membre, pour ainsi dire, a tenu à fournir sa pierre à l'édifice, et la moins belle n'a pas été celle de la révérende Mère Générale. Que le bon Dieu adoucisse les amertumes dont on les abreuve.

Je salue également les prêtres qui ont travaillé avec tant de zèle, au pays de François Le Su, pour la gloire de Dieu et le salut des âmes. Je ne puis oublier la collaboration que nous ont apportée, en ce jour solennel, M. le chanoine Belbéoc'h et M. le curé Godec. Je conserve au maître et au curé, tous deux si paternels, la plus respectueuse affection, la plus sincère admiration. Le diocèse tout entier sait bien qu'ils en sont dignes. Merci aussi à M. le Directeur de la *Semaine religieuse* dont la plume si autorisée a su concilier à notre œuvre tant de sympathies. Merci à tous nos bienfaiteurs, merci enfin aux vénérés confrères des diocèses de Besançon et de Quimper, qui ont bien voulu s'associer à cette fête dont l'île de Sein gardera un bon souvenir.

A Monseigneur Dubillard, à eux tous je dis avec la plus vive reconnaissance : *Ad multos annos !*

M. le Recteur, comme le remarque finement Mgr l'Evêque, a fait une part belle à tous et à chacun : il n'a oublié que lui-même. Sa Grandeur s'empresse de réparer cette omission et, proclamant une fois de plus, le zèle dévoué de celui à qui surtout l'île de Sein

doit sa belle église, porte la santé de M. le Recteur, qui répond au toast en levant son verre... plein d'eau, fidèle, même en pareil jour, à son austère régime.

Cependant Monseigneur adressait une paternelle allocution et donnait la Confirmation à 150 enfants de l'île, réunis à l'église. A la sortie, par une heureuse inspiration, l'Evêque suivi du clergé monte sur le tertre druidique où s'élèvent les deux menhirs connus sous le nom de *pregourien* (les causeurs), et donne sa bénédiction solennelle à la foule agenouillée. Il voudrait avoir plus de temps pour bénir tous les petits enfants qu'on lui présente ; mais l'heure presse... A 4 h. 1/4, le *Cotentin* lève l'ancre et, pendant que résonnent de tous côtés les coups de fusil, nous envoyons nos derniers saluts aux habitants de l'île de Sein, ravis de cette fête qui est et qui demeurera, longtemps encore sans doute, unique dans leurs annales.

Nous retraversons le Raz sans incident, et nous arrivons à Audierne... trop tard pour le train de Douarnenez-Quimper. Mais on prend vite son parti de cette déconvenue que personne, à coup sûr, n'a l'idée de mettre en balance avec le plaisir d'un charmant voyage et d'une fête magnifique.

BREST. — Action sociale catholique. — On nous écrit : Mardi soir, a eu lieu, au Patronage Saint-Louis, la réunion générale trimestrielle des Cercles chrétiens d'études sociales de Brest. Cette réunion, présidée par M. le Curé de Saint-Louis, a été particulièrement intéressante, grâce à la présence de M. Louis Meyer, secrétaire du *Sillon*, revue d'action sociale catholique.

La séance s'ouvre par la prière et par une lecture dans l'Evangile (parabole de la semence). Puis les secrétaires des Cercles d'études de Saint-Martin, de Recouvrance, des Carmes, du Cercle des hommes et du Cercle des jeunes gens de Saint-Louis prennent tour à tour la parole et, dans un court rapport, font connaître les diverses questions étudiées pendant le dernier trimestre : questions sociales, économiques, historiques, religieuses, voire même scientifiques. Il serait trop long d'en donner ici la nomenclature, mais ces travaux, si variés et si documentés, montrent que dans les divers Cercles on a fait de la bonne besogne.

Après la lecture de ces rapports, M. Ollivier Perrot, président du Cercle d'études des jeunes gens de Saint-Louis, présente à l'assemblée M. Louis Meyer, en rappelant qu'il est, au *Sillon*, le dévoué collaborateur du vaillant Marc-Sangnier dont le nom est connu de toute la France.

M. Meyer commence par adresser le salut le plus cordial du *Sillon* aux Cercles d'études de Brest. Il déclare qu'il ne vient pas faire une conférence, mais dire tout simplement quelques mots sur la nécessité de l'action sociale catholique.

Après avoir exposé rapidement le triste état de la France, à l'heure actuelle, et montré le peu d'efforts que font pour lui venir

en aide les classes dites dirigeantes, M. Meyer s'écrie : « Les ouvriers chrétiens peuvent encore sauver le pays ; ils ont l'âme haute, généreuse ; ils sont capables de se dévouer à la cause de Dieu et de la société. Mais pour atteindre cet idéal, pour arriver à agir sur le peuple de manière à lui imposer une direction conforme à l'esprit de l'Evangile, il faut se préparer longtemps d'avance ; il faut donc que les jeunes gens se rendent compte du mal qui travaille la société ; il faut qu'ils étudient, qu'ils mettent en commun leurs lumières et leurs efforts, en un mot qu'ils s'organisent en Cercles d'études sociales. »

Et il ne suffit pas de fonder des cercles, de préparer de belles conférences ; il faut arriver à l'action, il faut montrer au peuple que les catholiques sont capables de lui faire quelque bien, en établissant des mutualités de toutes sortes, des syndicats, etc....

« Je sais déjà, dit alors M. Meyer, qu'à Brest vous avez suivi de près le mouvement tracé dans ce sens par le *Sillon*, à Paris, et je me demande même si vous ne nous avez pas devancés ; mais pour réussir, mes amis, continue M. Meyer, il faut que vous soyez des chrétiens convaincus, il faut que vous soyez chrétiens non seulement dans vos idées et vos sentiments, mais dans tous les actes de la vie publique comme dans la vie privée ; il faut, en un mot, que vous sachiez vivre l'Evangile. Le jour où des chrétiens de cette trempe auront su, par leur dévouement, organiser et diriger les diverses œuvres qui intéressent le peuple, les socialistes seront abandonnés, et la cause catholique aura fait un grand pas. »

En terminant cette causerie, fréquemment interrompue par de chaleureux applaudissements, M. Meyer fait connaître en quelques mots ce qui se passe au *Sillon*.

M. le Curé de Saint-Louis remercie le jeune et sympathique conférencier, et, rappelant le passage de l'Evangile lu au commencement de la séance, il dit à M. Meyer que sa parole ne sera pas sans effet, comme cette graine qui tombe le long du chemin, mais produira des fruits au centuple, parce qu'elle s'adresse à des cœurs bien préparés.

M. le Curé termine en encourageant les Cercles d'études à continuer leurs travaux sous la direction de leurs zélés directeurs, et la séance est levée après la prière d'usage. P. J.

Brocantage regrettable. — Nous avons souvent déploré de voir livrer à « des marchands d'antiquités », ou à de soi disant amateurs, de vieilles statues et d'anciens ornements d'église hors d'usage. Que deviennent ces objets bénits ? demandons-nous.... Il serait difficile de le dire. En tous cas, on est péniblement surpris de les retrouver dans certains milieux, affichés à revendre, avec l'indication de la provenance. Un de nos amis nous met sous les yeux un catalogue des marchandises en vente au « Comptoir des Warrants » à Paris, où, au milieu d'objets très divers « provenant de la succession » d'un romancier pornographe qui s'est suicidé dernièrement, nous trouvons cet article :

« 1 statue ancienne en bois sculpté, *Ecce homo*, haut., 105 c., sur un socle en chêne sculpté gothique, haut. totale des 2 pièces, 150 c. ; au bas de la statue se trouve une plaque en cuivre avec l'inscription suivante : « *Ecce homo* de l'ancienne église de (Finistère), xiii^e siècle », 250 fr. » Le nom de la localité y est en toutes lettres.

A coup sûr, cette statue (cédée probablement à vil prix), si elle était vraiment hors d'usage, eût été mieux placée dans un musée comme celui qui existe à Saint-Louis de Brest, ou celui qui se forme en ce moment à l'Evêché de Quimper.

La Bretagne Franciscaine à Sainte-Anne d'Auray.

— Les RR. PP. Anselme, Gardien des Capucins de Lorient, et Norbert, Supérieur des Franciscains de Saint-Brieuc, adressent un appel aux Tertiaires de Bretagne, en les convoquant à un deuxième pèlerinage à Sainte-Anne d'Auray, le Samedi 19 et le Dimanche 20 Juillet. L'an dernier, ils étaient venus plus de 2000 ; cette année, ils viendront plus nombreux encore prier la Bonne Mère des Bretons, dans son sanctuaire béni.

On invite avec les Tertiaires les personnes pieuses qui ne font pas encore partie du Tiers-Ordre et qui voudraient le connaître.

Le pèlerinage sera présidé par Mgr Latiéule, Evêque de Vannes.

Nous donnons ici l'abrégé du Programme :

Vendredi, 18 Juillet. — Instante prière aux *prêtres* qui s'occupent ou veulent s'occuper du Tiers-Ordre, aux supérieurs et supérieures ou zélatrices du Tiers-Ordre, de venir dès le *vendredi* — Réunions sacerdotales et réunions spéciales : vendredi soir, à 3 h. et 6 h. A 8 h., salut du S. Sacrement, puis chemin de la croix.

Samedi 19. — *Matin*, messe à 8 h. ; réunion-conférence : statistique et organisation du Tiers-Ordre en Bretagne. — *Soir* : à 3 h., réunion générale à la Basilique ; à 5 h. 1/2, réunion-conférence par diocèses et par langues française et bretonne, en diverses salles.

A 8 h. 1/2 : Réunion à la basilique et procession aux flambeaux. A 10 h., exposition du S. Sacrement et adoration nocturne : chants, prières, allocutions.

Dimanche 20. — A minuit et demi, messe ; à 5 h. messe et Réposition du S. Sacrement. Dans la matinée, offices divers, chants ; réunion-conférence, par diocèses et par langues. — *L'après-midi*, à 1 h., réunion à la Basilique, conférence et lecture des vœux du pèlerinage-congrès. — A 3 h. Vêpres, chemin de Croix. Dans la soirée, réunion-conférence ; *clôture*.

NOUVELLES DU MONDE CATHOLIQUE

ROME. — Dimanche dernier, 6 Juillet, au Vatican, un dîner de 1500 couverts a été offert aux pauvres de Rome. C'est une des fêtes du Jubilé du Pape.

Dans la soirée, les Sociétés catholiques de Rome sont allées rendre hommage au Saint-Père, qui s'est présenté dans une tribune du haut de laquelle il a donné sa bénédiction.

Léon XIII, qui est très bien portant, a été acclamé avec enthousiasme.

— Le Séminaire français de Rome a été récemment érigé en Séminaire pontifical.

Le Bref qui proclame cette érection a été publié le 20 Juin dernier. Nous y lisons :

« Après mûre délibération, en vertu de la plénitude de Notre pouvoir apostolique, par la teneur des présentes Lettres, Nous proclamons et déclarons *Séminaire pontifical*, et cela pour toujours, le Séminaire français de Rome érigé près de l'église de Sainte-Claire, et confié à perpétuité aux prêtres de la Congrégation du Saint-Esprit et du Cœur immaculé de Marie. »

Cause de dom Bosco. — La cause de béatification et canonisation de dom Bosco, fondateur des Salésiens, a été commencée en 1894, par l'archevêque de Turin ; le procès dit de l'Ordinaire a été porté à Rome et l'on annonce que l'introduction, c'est-à-dire l'acceptation de procéder, est imminente. C'est une bonne nouvelle pour les amis et bienfaiteurs des nombreux orphelinats et ateliers qui, grâce à dom Bosco, ont été ouverts un peu partout.

PARIS. — **Bénédiction d'un marché.** — Une cérémonie peu ordinaire a eu lieu, le 15 Juin, dans un coin très intéressant du vieux Paris : la bénédiction du marché Sainte-Catherine par M. l'abbé L. Granjux, curé de Saint-Paul Saint-Louis, que les éboueurs avaient personnellement invité.

En des termes émus, il exprima la joie qu'il ressentit à l'invitation du groupe des paroissiens de Saint-Paul au milieu desquels il était, les félicita pour l'esprit de véritable fraternité et de religion qui les animait, et leur rappela, dans une parole pleine d'à-propos, que s'il faisait des vœux pour que la vente de leurs denrées leur procurât les plus beaux bénéfices, Français de France, ils devaient rester honnêtes jusque dans ces bénéfices, et chrétiens catholiques, ils devaient ne pas vendre leurs âmes. Des bravos unanimes couvrirent, en ce moment, la voix du vénéré pasteur ; et, lorsque celui-ci finit son allocution en demandant à Dieu de bénir les marchands, leurs femmes, leurs enfants, leurs familles tout entières, de longs applaudissements lui répondirent.

M. le Curé procéda ensuite à la bénédiction proprement dite des halles.

CONGRÈS CATHOLIQUES. — I. Congrès Marial de Fribourg. — Nous avons déjà annoncé ce Congrès qui se tiendra à Fribourg (Suisse), en l'honneur de la Très Sainte-Vierge, dans l'octave de l'Assomption.

Le caractère universel de ce Congrès, la multiplicité et l'étude des besoins de notre temps, la gravité des dangers qui menacent, les espérances dont il faut assurer la réalisation, l'éclat même des fêtes qui se préparent, toutes ces raisons donnent lieu de croire que ce solennel hommage rendu à Marie aura les plus heureuses conséquences pour le progrès de la foi et l'accroissement de la piété envers Notre-Dame.

Par un Bref daté de 10 Juin, Notre Saint Père le Pape encourage et bénit les promoteurs du Congrès Marial et accorde des indulgences à tous ceux qui y prendront part.

II. Congrès eucharistique. — On sait avec quelle instance le Saint-Père recommande les congrès en l'honneur de la Très Sainte Eucharistie... C'est en Belgique que doit se tenir, cette année, le *Congrès international des Œuvres eucharistiques*. Voici la lettre écrite à ce sujet par Mgr l'Evêque de Namur à ses collègues dans l'épiscopat :

« Cher et vénéré Seigneur,

« Le Comité permanent des Congrès eucharistiques, privé de son président par la mort de Mgr Doutreloux, de sainte mémoire, a bien voulu me choisir pour son successeur. Tout en sachant combien je suis incapable de m'acquitter dignement de cette tâche, je n'ai pas voulu m'y soustraire, comptant sur le secours du Dieu de l'Eucharistie et sur les prières de mon glorieux Père saint Norbert, qui fut toujours le zélé et intrépide défenseur du Très Saint-Sacrement.

« Pour inaugurer ma présidence des Congrès eucharistiques, j'ai obtenu que ma ville épiscopale soit le siège du 14^e Congrès, qui se tiendra du 3 au 4 septembre cette année.

« Je désire, et tout le diocèse de Namur désire avec moi, que ce Congrès soit un véritable triomphe pour le Dieu de l'Eucharistie, et qu'il concoure puissamment à faire connaître, aimer et servir Notre-Seigneur dans le sacrement de son amour.

« Pour arriver à ce but, nous comptons sur l'appui de Votre Grandeur, et nous venons demander avec confiance, qu'Elle veuille honorer le Congrès de sa présence, ou, si Elle ne peut le faire, qu'Elle daigne nous encourager par son adhésion, et nous aider par sa bénédiction et ses prières. »

Pensées.

— Les vieilles amitiés sont les dernières fleurs de la vie : heureux qui les cueille. M^{me} A. COUPEY.

— Ne coupez pas ce que vous pouvez dénouer. JOUBERT.

L'Administrateur-Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Evêché.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

SOMMAIRE

I. — Lettre Encyclique de Notre S. P. Léon XIII : De la Très Sainte Eucharistie (fin).

II. — Directions pontificales.

III. — *Chronique du diocèse* : Communiqué de l'Evêché ; Offrandes pour le Jubilé pontifical de Léon XIII ; L'Ordination ; La guerre à l'Enseignement religieux ; Distributions de prix présidées par Mgr l'Evêque ; Sainte-

Anne d'Auray ; Association bretonne ; L'hymne des Vêpres à la fête des SS. Apôtres Pierre et Paul.

IV. — *Nouvelles du monde catholique* : Rome ; Besançon ; Grenoble ; Lourdes ; Vannes ; Menaces ; Pensée.

V. — *Bibliographie*.

VI. — *Annonces et avis divers*.

Offices de la semaine.

Dimanche, 20 Juillet. — 9^e Dimanche après la Pentecôte. S. Jérôme Emilien, Confesseur. Double. Blanc. A la messe, mémoires du Dimanche et de S^{te} Marguerite, Vierge, Mart^{re}.

Vêpres, à partir de Capitule, du suivant, avec mémoires de S. Jérôme Emilien, du Dim. et de S^{te} Praxède, Vierge.

Lundi, 21. — S. Ténénan, Evêque (*au Propre diocésain*). Double. Blanc.

Mardi, 22. — S^{te} Marie Madeleine. Double-majeur. Blanc.

Mercredi, 23. — S. Apollinaire, Evêque, Martyr. Double. Rouge.

Jeudi, 24. — S. Cyrille et S. Méthode, Evêques (*du 7 Juillet*). Double. Blanc.

Vendredi, 25. — S. JACQUES, APÔTRE. Double de 2^e cl., Rouge.

Samedi, 26. — S^{te} ANNE, MÈRE DE LA T. S^{te} Vierge (*au Propre diocésain*). Double de 1^{re} classe avec Octave. Blanc.

Dimanche, 27. — 10^e Dimanche après la Pentecôte. *Solennité de S^{te} Anne.*

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Plovan.	du 19 au 21 Juillet.
Laz	du 22 au 24 Juillet.
Irvillac	du 25 au 29 Juillet.

LETTRE ENCYCLIQUE DE NOTRE SAINT-PÈRE LÉON XIII

Pape par la Divine Providence

AUX PATRIARCHES, PRIMATS, ARCHEVÊQUES, EVÊQUES ET AUTRES ORDINAIRES,
EN PAIX ET COMMUNION AVEC LE SIÈGE APOSTOLIQUE

DE LA TRÈS SAINTE EUCHARISTIE

(Fin.)

Il nous est encore donné et nous avons pour devoir de recueillir un autre fruit double et précieux de ce sacrifice. On ne peut songer sans affliction au déluge de turpitudes qui s'est répandu de toutes parts, la puissance divine ayant été, comme Nous l'avons dit, méconnue et méprisée. Réellement, le genre humain semble en grande partie appeler sur lui-même la colère divine ; et d'ailleurs, la moisson de fautes qui est déjà debout est mûre elle-même pour la juste réprobation de Dieu. Il faut donc animer le zèle pieux des fidèles, les invitant à s'efforcer d'apaiser ce Dieu qui châtie les crimes, et aussi d'obtenir ses secours très opportuns en faveur d'un siècle accablé de maux. Or, qu'ils songent que ces résultats doivent être demandés surtout à la vertu de ce sacrifice. En effet, c'est seulement grâce à l'efficacité de la mort subie par le Christ que les hommes peuvent satisfaire complètement aux intérêts de la divine justice, et aussi obtenir en abondance les bienfaits de la divine clémence. Mais cette vertu qui s'exerce soit pour l'expiation, soit pour la prière, le Christ a voulu qu'elle demeurât entière et d'une façon permanente dans l'Eucharistie ; ce sacrifice, en effet, n'est point une simple et vaine commémoration de sa mort, mais un véritable et merveilleux renouvellement de cette mort, quoique celle-ci soit maintenant non sanglante et mystique.

D'ailleurs, il Nous plaît de le déclarer, Nous sommes ému d'une joie très vive en constatant que, durant ces dernières années, les âmes des fidèles ont commencé à se renouveler dans le respect et l'amour envers le sacrement de l'Eucharistie ; ce réveil Nous inspire l'espérance encourageante de voir naître des temps meilleurs et une situation plus florissante. Comme Nous l'avons dit au début, une piété active a créé dans cet ordre d'idées des institutions nombreuses, notamment des associations ayant pour but d'accroître l'éclat des rites eucharistiques, d'adorer assidûment, jour et nuit, l'auguste Sacrement, de réparer les outrages et les sacrilèges dont il est l'objet. Cependant, Vénérables Frères, il ne Nous est pas permis, non plus qu'à vous, de nous reposer sur les

résultats acquis ; en effet, il reste beaucoup de progrès à faire, beaucoup d'institutions à créer, pour que ce présent, entre tous divin, soit entouré de plus d'éclat et d'honneur parmi ceux-là mêmes qui remplissent les devoirs de la religion chrétienne, et pour qu'un si grand mystère soit honoré avec la piété dont il est digne.

C'est pourquoi les œuvres déjà existantes doivent être développées de jour en jour et rendues à la vie là où elles auraient déperî, par exemple les confréries eucharistiques, les supplications adressées au Saint-Sacrement exposé, les processions solennelles en son honneur, les pieuses genuflexions devant les divins tabernacles, et d'autres pratiques du même genre, saintes et salutaires ; en outre, il importe d'entreprendre tout ce qu'une sage piété suggérera en cette matière.

Mais il faut surtout travailler à faire revivre, dans toutes les nations catholiques, la réception fréquente de l'Eucharistie. C'est ce que nous enseignent les exemples de l'Eglise naissante, que Nous avons rappelés plus haut, ainsi que les décrets des conciles, l'autorité des Pères et des hommes les plus saints de toutes les époques. De même que le corps, en effet, l'âme a besoin de prendre souvent sa nourriture ; or la sainte Eucharistie lui fournit un aliment fortifiant entre tous.

Il faut donc abolir entièrement les préjugés de ceux qui sont hostiles à cette doctrine, les vaines craintes d'un grand nombre d'hommes, les motifs spécieux de s'abstenir de la communion. Il s'agit, en effet, d'une dévotion qui sera plus utile que toute autre au peuple chrétien, soit pour arracher les générations présentes au souci anxieux des biens périssables, soit pour ranimer et entretenir d'une façon constante les sentiments chrétiens. Assurément, les exhortations et les exemples des hommes appartenant aux classes élevées, mais surtout le zèle éclairé du clergé, auront en cette matière un grand poids. Les prêtres, en effet, auxquels le Christ Rédempteur a confié la mission d'accomplir et de distribuer les mystères de son Corps et de son Sang, ne pourraient rien faire de mieux pour reconnaître le très grand honneur qu'ils ont reçu, que de promouvoir par tous les moyens la gloire eucharistique du Christ, et, conformément aux désirs de son divin Cœur, d'inviter et d'entraîner les âmes des hommes à se re-tremper dans les sources salutaires d'un tel sacrement et d'un si grand sacrifice.

Puissent, Nous le désirons vivement, les fruits excellents de l'Eucharistie devenir de jour en jour plus nombreux ; puissent la foi, l'espérance, la charité, en un mot toutes les vertus chrétiennes, s'accroître sans cesse, et assurer la guérison et le progrès de la société elle-même ; puissent les desseins de la très prévoyante charité de Dieu briller d'un éclat sans cesse grandissant, de ce Dieu qui a institué pour la vie du monde la perpétuité d'un tel mystère.

Exalté par l'espérance de ces résultats bénis, Vénérables Frères, comme gage des faveurs divines, et en témoignage de Notre charité, Nous accordons très affectueusement la bénédiction apostolique à chacun de vous, à votre clergé et à votre peuple.

Donné à Rome, près de Saint-Pierre, le 28 mai, en la veille de la solennité du Très-Saint-Sacrement, l'année 1902, de Notre Pontificat la vingt-cinquième.

LÉON XIII, Pape.

Directions pontificales (suite).

Après avoir fait connaître à nos lecteurs les graves leçons que nous donne le Souverain Pontife dans son Encyclique du 18 Janvier 1901 (*Graves de communi*), nous avons pensé qu'il serait également utile de traiter, d'après la même méthode, une autre Encyclique plus ancienne il est vrai, mais dont les enseignements demeurent pleins d'actualité, et auxquels les événements qui se déroulent sous nos yeux donnent une importance exceptionnelle. Nous voulons parler de l'Encyclique *Rerum novarum*, du 16 Mai 1891.

La société civile est-elle réellement menacée des plus redoutables dangers ? — La soif d'innovations qui, depuis longtemps, s'est emparée des sociétés et les tient dans une agitation fiévreuse devait, tôt ou tard, passer des régions de la politique dans la sphère voisine de l'économie sociale. Et, en effet, ces progrès incessants de l'industrie, ces routes nouvelles que les arts se sont ouvertes, l'allération des rapports entre patrons et ouvriers, l'affluence de la richesse dans les mains d'un petit nombre, à côté de l'indigence de la multitude, l'opinion enfin plus grande que les ouvriers ont conçue d'eux-mêmes, et leur union plus compacte ; tout cela, sans parler de la corruption des mœurs, a eu pour résultat final un redoutable conflit. Partout les esprits sont en suspens et dans une anxieuse attente, ce qui suffit à lui seul pour prouver combien de graves intérêts sont ici engagés. Cette situation préoccupe et exerce à la fois le génie des doctes, la prudence des sages, les délibérations des réunions populaires, la perspicacité des législateurs et les conseils des gouvernants, et il n'est pas de cause qui saisisse en ce moment l'esprit humain avec autant de véhémence. (E. *Rerum novarum*.)

Il nous semble difficile de peindre en moins de paroles, et avec autant de précision, la triste situation où se trouvent les sociétés actuelles et l'imminence des malheurs qui se préparent pour elles. Tous les hommes intelligents et ayant à cœur les intérêts de leurs semblables doivent donc prêter une oreille attentive aux avertissements et aux conseils de celui qui a si bien compris et si nettement défini la situation présente et les causes qui l'ont amenée.

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Communiqué de l'Evêché. — I. Nous prions MM. les Curés et Recteurs dans les paroisses desquels des écoles libres vont être fermées par la récente circulaire ministérielle de bien vouloir faire connaître à Monseigneur l'Evêque, aussitôt que ces écoles auront été fermées :

1° La Congrégation à laquelle appartiennent les religieux ou les religieuses renvoyés ;

2° Le nombre exact de ces religieux ou religieuses, ainsi que le nombre des classes qui existaient dans chaque école ;

3° Le chiffre total des enfants ayant fréquenté ces établissements pendant l'année scolaire 1901-1902 ;

4° La date de la fondation de l'école ;

5° La Société ou le particulier à qui appartient l'immeuble dans lequel ces écoles étaient établies.

II. Rectification. — Dans le numéro du 4 Juillet de notre *Semaine religieuse*, nous avons signalé à nos lecteurs un prêtre nommé Pille, du diocèse d'Amiens, qui visitait les communautés de notre diocèse pour y placer des livres de piété dont il est l'auteur. Sur la demande de cet ecclésiastique et d'après les renseignements qui nous sont fournis par l'Evêché d'Amiens, nous sommes heureux de déclarer ici que M. Pille est un prêtre honorable, que ses livres ont été approuvés par l'autorité diocésaine et qu'il consacre une partie des bénéfices qu'il en retire à l'œuvre des Séminaires.

Nous maintenons cependant notre première observation et nous répétons que, en se présentant pour la vente de ses livres à l'aumônier d'une de nos maisons religieuses, il aurait dû, sur la demande qui lui en était faite, présenter quelque papier établissant son identité, ne fut-ce que son *celebret*.

Offrandes pour le Jubilé pontifical de Léon XIII. — Nous sommes heureux d'apprendre à nos lecteurs que la somme recueillie dans notre diocèse à l'occasion des noces d'or du Souverain Pontife s'élève à 20.000 francs, dont 18.000 provenant de la souscription à 0 fr. 10 et représentant 180.000 souscripteurs, et 2.000 donnés pour la tiare qui doit être prochainement offerte à Sa Sainteté Léon XIII.

Cette double somme a dû être déposée, lundi dernier 14 Juillet, entre les mains du Souverain Pontife par M. Vieille-Cessay, secrétaire général de l'Evêché, présentement en pèlerinage à Rome.

Nous reviendrons sur ce sujet, s'il y a lieu, quand les renseignements nécessaires nous seront parvenus.

L'Ordination. — Selon l'usage dans le diocèse, l'ordination générale de fin d'année aura lieu le jour de la fête de saint Jacques, Apôtre, c'est-à-dire le vendredi 25 Juillet : elle doit être encore très nombreuse, et comprendra 38 prêtres.

Nous demandons instamment à nos lecteurs, particulièrement aux communautés et à toutes les personnes pieuses, de prier, conformément aux vœux de l'Eglise, pour ceux qui vont devenir ses ministres. Une communion faite à cette intention serait chose très méritoire et agréable à Dieu. Plus que jamais, dans les circonstances présentes, la sainteté est nécessaire aux prêtres, pour que leurs exemples édifient les fidèles et que leurs paroles pénètrent dans les âmes en y portant, avec la vérité qui éclaire, la componction qui convertit, la confiance qui encourage et la force qui triomphe des ennemis du salut.

La retraite préparatoire à l'ordination, qui commence dimanche au soir, sera prêchée par le R. P. Bernard, Oblat de la maison de Paris.

L'ordination se fera à la Cathédrale et commencera à 7 heures. La veille, aura lieu, au Séminaire, la cérémonie de la tonsure.

La guerre à l'Enseignement religieux. — En annonçant, il y a quinze jours, la fermeture dans les conditions que l'on sait de 125 établissements congréganistes, nous étions loin de penser que des écoles fondées en vertu de la liberté d'enseignement proclamée par la loi française et existant depuis vingt ans et davantage pussent tomber sous le coup de la loi du 1^{er} Juillet 1901. Nous nous trompions : par une circulaire adressée aux Préfets, M. Combes, président du Conseil des Ministres, a ordonné une nouvelle série d'exécutions, fermant d'un coup 2.500 écoles, mettant sur le pavé plus de 6.000 religieuses, renvoyant dans leurs familles 150.000 élèves, et cela moins de 15 jours avant la fin de l'année scolaire !...

De telles mesures soulèvent une indicible émotion dans toute la France et, en particulier, dans notre diocèse où tant de généreux sacrifices ont été faits en faveur de l'instruction chrétienne. Au moment où nous écrivons, nous ne connaissons pas encore exactement l'étendue du désastre qui nous frappe : on parle de la fermeture de 100 à 120 écoles, dirigées par des religieuses de différents ordres. Nous en publierons la liste douloureuse. Quelle que soit la Congrégation à laquelle elles appartiennent, toutes les religieuses que l'on renvoie étaient également appréciées par leur admirable dévouement ; elles emportent dans leur exil momentané

les regrets unanimes de ceux qui les ont vues à l'œuvre et la respectueuse sympathie de tous les hommes de cœur. Ce sera une consolation dans leur épreuve, avec la conscience qu'elles souffrent pour la cause de Dieu, qui « ne meurt pas ».

Jeudi 10 Juillet, est venue devant le tribunal civil de Quimper l'instance de référé introduite par M. l'abbé Pellerin, recteur d'Audierne, propriétaire de la maison de Beuzec-Cap-Sizun fermée et mise sous scellés, le 29 Juin. Par un jugement rendu samedi, le tribunal s'est déclaré incompétent.

(Appel de ce jugement a été aussitôt interjeté devant la Cour de Rennes.)

Par contre, M. le Président du tribunal civil du Mans a décidé que l'apposition des scellés sur les écoles, faite en vertu du décret Combes, était illégale ; il en a ordonné la levée, déclarant que leur apposition était une mesure exclusivement judiciaire, ne pouvant avoir lieu que dans les cas prévus par la loi, ce qui n'était pas le cas en l'occurrence.

Distributions de prix présidées par Monseigneur l'Evêque. — Monseigneur présidera la distribution des prix : le 23 Juillet, au Pensionnat Sainte-Marie ; le 24, à l'école Saint-Yves, le matin, et, l'après-midi, au Sacré-Cœur ; le 26 à la Retraite ; le 28, aux Ursulines de Morlaix et à l'Externat Saint-Joseph ; le 29, au Petit-Séminaire de Pont-Croix.

SAINTE-ANNE D'AURAY. — 25^{me} anniversaire de la Consécration de la Basilique, 25, 26 et 27 Juillet 1902, sous la présidence de Mgr Latieule, évêque de Vannes, assisté de plusieurs évêques.

PROGRAMME DES FÊTES. — *Vendredi 25 Juillet.* — A 10 heures, pèlerinage de Belz ; à 3 heures, chapelet à la Basilique et vénération de la relique de sainte Anne.

A 5 heures, vêpres à la *Scala Sancta* ; sermon par Mgr Rumeau, évêque d'Angers. A 8 h. 1/2, procession aux flambeaux.

Samedi 26. — 9 heures, messe pontificale ; sermon. — A 2 heures, vêpres et procession.

Dimanche 27. — Pèlerinage du diocèse de Rennes. A 10 heures, procession et grand'messe ; à 2 heures, vêpres.

La consécration de la Basilique eut lieu en 1877, avec un éclat incomparable et au milieu d'une affluence de 40.000 pèlerins. Son Eminence le cardinal-archevêque de Rennes, assisté de deux archevêques et de cinq évêques, présidait cette belle fête.

Le 25^{me} anniversaire de cette journée mémorable doit être célébré avec éclat. En 1877, les Bretons étaient venus nombreux dédier à Sainte-Anne ce monument splendide ; en 1902, ils viendront aussi nombreux que jamais, dans l'endroit vénéré où Dieu

veut qu'Elle soit honorée », remercier leur patronne des nouveaux titres qu'elle a acquis, depuis 25 ans, à leur amour et à leur reconnaissance.

Association Bretonne. — L'Association Bretonne tiendra son Congrès, cette année, à Redon. Il s'ouvrira le lundi 1^{er} Septembre, à 9 heures, par la messe du Saint-Esprit et durera toute la semaine.

Chacune des sections — Agriculture et Archéologie — aura ses séances séparées. Les questions indiquées au programme d'Agriculture nous semblent fort attrayantes et surtout de grande actualité. Nous donnons ci-après un aperçu du programme d'Archéologie, qui intéresse plus particulièrement les lecteurs de la *Semaine religieuse* :

I. — Monuments mégalithiques et antiquités existant dans le département d'Ille-et-Vilaine et notamment dans l'arrondissement de Redon. — Etudier les voies romaines du pays, et spécialement celles de Rieux à Rennes, à Corseul et à Vannes, de Rennes à Carhaix par Carentoir. — Enquête sur le vandalisme en Bretagne. — *Intérêt capital de voir l'exemple donné par l'Evêché de Quimper suivi dans les quatre autres départements.* — Décrire les anciennes croix processionnelles, les vases sacrés, statues anciennes non encore signalées — et aussi les croix en pierre, surtout celles antérieures au XIII^e siècle. — Mesures pour assurer leur conservation. — Fabriques de faïence en Bretagne. — Donner des détails sur celle de Renac.

II. — Premières paroisses établies en Bretagne ; leurs fondateurs. Peut-on arriver à classer leurs patrons par groupes locaux ? Bases et motifs de ce classement. — Où s'est arrêtée à l'Est l'émigration bretonne ? Quand la langue bretonne a-t-elle cessé d'être parlée à l'Ouest des départements de Loire-Inférieure et d'Ille-et-Vilaine ? Signaler les paroisses du pays *Gallo* qui ont conservé des noms de lieux à origine bretonne. — Hagiographie des Evêchés de Rennes, Vannes, Dol et Saint-Malo : Saint Convoion et Saint Melaine ; leur rôle. Saints inconnus. Lieux de pèlerinage de la région.

La ville de Redon ; son histoire ; son abbaye. Le cartulaire de Redon ; son importance capitale.

Biographie bretonne : hommes remarquables connus ou oubliés. — Iconographie bretonne : quelles données peuvent fournir l'histoire, la tradition et les monuments de toute sorte pour la représentation des principaux personnages de l'histoire de Bretagne. — Histoire des mœurs ; Folklore : mœurs, usages, légendes, contes et chansons populaires d'Ille-et-Vilaine principalement. — Livres rares ; les signaler, les analyser. Les *Livres de raison* en Bretagne.

III. — Langue bretonne. — Etude de la langue bretonne. — Que fait-on pour la conserver ? — Moyens d'améliorer la situation et d'arriver à de bons résultats. — Etat de nos divers départements sous ce rapport. — Etudes sur le vocabulaire ; monographies de dialectes ; recueil de mots ou de proverbes peu connus. — Formes grammaticales spéciales. — Littérature populaire : tragédies, gwerz, sônes, airs inédits. Œuvres d'auteurs dont on ne connaît plus que les noms : Pascal de Keranveyer par exemple ; costumes anciens.

La Société des Agriculteurs de Bretagne, présidée par M. l'abbé R. Le Mée, missionnaire apostolique, aura également, au Congrès de Redon, des réunions spéciales et formera une « classe » particulière au concours d'animaux et de produits agricoles, qui se tiendra le 2 et le 3 Septembre.

L'hymne des Vêpres à la fête des SS. Apôtres Pierre et Paul. — Jamais il ne m'est arrivé de l'entendre chanter sans ressentir plus vivement la joie et la fierté d'être fils de l'Eglise, mais si vous voulez savourer toute sa beauté, lisez la page qui suit et que j'emprunte à l'un des plus beaux livres de Louis Venillot (*Le Parfum de Rome*, tome I, livre II).

« Nous approchions de Rome, pleins d'émotion, pleins de joie, sentant que Dieu nous donnait quelques-uns de nos jours heureux. Nous n'étions pas des curieux impatients, ni des gens à convertir et qui cherchent à se défendre ou contre le diable ou contre le bon Dieu : nous arrivions avec l'amour dans le cœur ; nous rentrions plutôt que nous n'arrivions.

« Nous avions tout à souhait : de vaillants chevaux, un excellent postillon, beau garçon, poli et de bonne humeur, qui ne semblait pas moins charmé que nous de voir Rome, et qui nous savait gré de notre allégresse. Le stoïque *frate* lui-même (1) laissait battre son cœur. Un détour de la route nous montra en plein le dôme, déjà salué de plus loin.

« Le temps était magnifique, le soleil descendait dans toute sa pompe, illuminant et embrasant l'espace ; la croix étincelait sur la coupole enveloppée d'une pourpre adoucie. Fra Gaudenzio n'y put tenir. Il cria au postillon d'arrêter, il étendit les bras, comme pour étreindre le Temple et la Ville.

« *Ecco*, dit-il, *ecco* ! » Ses yeux se mouillèrent. — Qu'il y avait de tendresse dans ce cri, et combien, sans se l'avouer jamais peut-être, il avait désiré repaître ses yeux des chères splendeurs qui leur étaient rendues ! Après un court silence, les yeux toujours attendris et la main vers son beau ciel, il reprit :

— « Cette illustre et charmante Elpis (2), qui a composé, il y a treize cents ans, l'hymne que nous chantons aux vêpres des saints Apôtres, ne pensez-vous pas qu'elle avait ce même ciel sous les yeux, et qu'elle l'a bien dépeint ? Voyez :

« Aurea luce et decore roseo...

« Roma ! Roma ! madre mia Roma ! très-chère Rome, à qui Dieu a donné les saints apôtres, garde bien le présent de Dieu ! » Et, son cœur débordant tout à fait, il se mit à chanter, d'une belle voix d'église :

(1) Ce compagnon de voyage était un bon religieux franciscain : Fra Gaudenzio.

(2) La pieuse épouse du grand philosophe Boèce.

« O felix Roma quæ tantorum Principum
Es purpurata pretioso sanguine,
Non laude tuâ, sed ipsorum meritis
Excellis omnem mundi pulchritudinem ! »

Et cependant, l'Église n'a pas conservé dans sa liturgie ces vers superbes ; vers la moitié du xvi^e siècle, il s'est trouvé un Pape amateur de latinité et de poésie classique qui n'a pu comprendre le charme que moines, prêtres et fidèles trouvaient à chanter les pieuses compositions de saint Ambroise, de Charlemagne, de Robert le Pieux, d'Innocent III, de Richard, Adam et Hugues de Saint-Victor, et qui chargea trois religieux d'arranger conformément au goût d'Horace les œuvres consacrées et bien des fois séculaires de nos hymnographes. Qu'on ne voie pas ici l'expression d'un blâme pour le Souverain Pontife Urbain VIII, ni pour la Compagnie de Jésus et les trois religieux qui exécutèrent la *réforme* ordonnée par le Pape ; ils ne firent que se conformer à une tendance très commune à leur époque : la prosodie était alors presque aussi importante que la morale, et une faute de *quantité* était pour les littérateurs plus redoutable que le péché mortel ; de plus, l'on avait complètement oublié en Italie que la *métrique* appliquée aux hymnes faites pour le chant est chose fort différente de la prosodie elle-même, et voilà pourquoi nous ne chantons plus

Aurea luce et decore roseo.

Tous les prêtres qui, comme moi, ont bien dépassé leur demi-siècle, n'ont pu oublier ce que leur disait « l'illustre et charmante Elpis » dans ce splendide début ; ils ont compris aussi la différence qu'il y a entre

O felix Roma quæ tantorum principum

et le pitoyable vers

O Roma felix quæ duorum principum ;

Les jeunes prêtres ne connaissent pas l'Hymne ancienne, et je pense que parmi eux il en est beaucoup qui seront heureux d'en trouver ici le texte intégral.

Aurea luce, et decore roseo,
Lux lucis, omne perfudisti seculum,
Decorans Cœlos inclyto martyrio,
Hac sacrâ die quæ dat reis veniam.
Janitor Cœli, Doctor orbis pariter,
Judices secli, vera mundi lumina,
Ense triumphans alter, alter per crucem,
Vitæ senatum laureati possident.
O felix Roma, quæ tantorum principum
Es purpurata pretioso sanguine !
Non laude tuâ, sed ipsorum meritis,
Excellis omnem mundi pulchritudinem.

Sit Trinitati sempiterna gloria,
Honor, potestas atque jubilatio,
In unitate cui manet imperium,
Ex tunc et modo, per æterna sæcula. Amen.

De ce que j'ai dit plus haut, quelques-uns pourraient se scandaliser, je cite donc ici ce que l'illustre Dom Prosper Guéranger a dit de la *réforme* des Hymnes en général ; il est certainement l'homme qui a le plus aimé la liturgie au xix^e siècle, et il ne blâme nullement ceux qui ont jugé avec sévérité ce rajeunissement à l'antique.

« La plupart des Hymnes furent retouchées et ramenées aux règles du vers, par ordre d'Urbain VIII. Ce Pape, qui aimait les lettres et cultivait avec succès la poésie latine, ne pouvait supporter les nombreuses incorrections que présentaient la plupart des Hymnes du Bréviaire. Il regrettait, comme il le dit dans son Bref, que les saints Pères eussent plutôt ébauché que perfectionné leurs hymnes ; et la décence du service divin lui semblait réclamer impérieusement une réforme sur cet article. Le talent dont il avait fait preuve dans la composition des Hymnes qu'il a mises au Bréviaire, le rendait fort capable de réaliser cette entreprise difficile ; néanmoins, il ne jugea pas à propos de s'en charger. Il la confia à trois Jésuites : Famién Strada, Tarquin Galluzzi et Jérôme Petrucci, qui corrigèrent au delà de neuf cent cinquante fautes contre la prosodie.

« Comme il ne pouvait manquer d'arriver, l'œuvre de ces trois commissaires a été jugée fort diversement. Les uns, comme les Pères Théophile Raynaud (1), Charles Guyet (2), Faustin Arevalo (3), etc., ont pris la défense de l'œuvre de leurs confrères, et, il nous semble, avec raison. D'autres, comme le P. Louis Cavalli, Franciscain, Pénitencier de Saint-Jean-de-Latran, dans un livre d'observations qu'il a composé exprès ; Jean-Baptiste Thiers, dans sa satire du Bréviaire de Cluny ; Henri Valois, cité par Mérati, ont fort maltraité les correcteurs des Hymnes Romaines. Si, après tous ces auteurs, il nous est permis de faire connaître notre avis, nous dirons d'abord que c'était une œuvre grandement difficile de corriger les vers d'autrui, et des vers dont le sens et les paroles étaient dans la mémoire de tout le monde. On demandait aux correcteurs de conserver la mesure et le sens de chaque vers, de maintenir le fond des expressions, en un mot, la couleur générale et particulière. Ils ont rempli cette tâche, suivant nous, autant qu'elle pouvait être remplie. Il y a sans doute de rares endroits où ils ont trop sacrifié à une pureté classique : mais la plupart du temps l'onction primitive est restée, en même temps que l'expression devenait à la fois plus nette et plus claire. Nous leur reprocherons seulement d'avoir changé le mètre de l'Hymne de Saint-Michel : *Tibi, Christe, splendor Patris*, et de celles de la Dédicace d'une Eglise. *Urbs Jerusalem beata et Angularis fundamentum*.

« Quoiqu'il en soit de notre sentiment particulier, on ne peut

(1) Theoph. Raynaudi opera. Tom. XI. Minutalia sacra. pag 12.

(2) Eortologia sacra. Lib. III. Cap. V. quest 2.

(3) Hymnodia Hispanica. De Hymnis ecclesiast. § 28.

nier que l'adoption des Hymnes ainsi corrigées n'ait fourni matière à de grandes oppositions. Leurs causes principales étaient la difficulté, en tout temps si grande, de déraciner la routine, l'impossibilité de corriger, sans les gâter, les anciens livres de chœur, enfin la facture peu musicale d'un certain nombre de vers. Cavalli rapporte à ce sujet un mot qui, pour être devenu célèbre, n'en est pas pour cela plus juste. Un belge, d'ailleurs homme pieux et docte, disait, en parlant des Hymnes réformées : *Accessit latinitas et recessit pietas*. Les chantres Romains prétendaient aussi que les correcteurs étaient plus familiers avec les *Muses* qu'avec la *Musique* (1). Il fut impossible d'établir l'usage des Hymnes corrigées dans la Basilique de Saint-Pierre ; mais elles s'étendirent rapidement dans les autres Eglises de Rome, de l'Italie, et même de la Chrétienté, hors en France. Ceux de nos diocèses qui suivaient le Romain pur, préférèrent, en général, garder les anciennes. On rencontre peu d'éditions françaises du Bréviaire avant 1789, dans lesquelles les nouvelles se trouvent : encore, le plus souvent, sont-elles renvoyées à la fin, en manière d'appendice.

Dom Guéranger publiait cette page en 1850. On dit, mais je ne saurais le garantir, que plus tard il modifia ses idées sur ce point, et qu'il déplora franchement la prétendue réforme des hymnes du bréviaire romain.

NOUVELLES DU MONDE CATHOLIQUE

ROME. — Dans notre dernier numéro, nous avons annoncé l'érection du Séminaire français de Rome en Séminaire pontifical. En vertu de ce titre, le Séminaire français sera désormais assimilé aux autres établissements de Rome qui dépendent immédiatement du Pape, sera comme eux partie de la grande famille pontificale et, aux jours où le Vicaire de Jésus-Christ déploie son magnifique cortège, comme pour les canonisations des saints, nos jeunes compatriotes y auront leur place marquée, et pourront assister de plus près à ces fêtes inoubliables.

Par une délicate attention, le Bref rappelle que le Séminaire français va célébrer, cette année, le cinquantième anniversaire de sa fondation. Rien sans doute ne pouvait être plus agréable à ses directeurs, en cette heureuse circonstance, et l'éloge décerné par Léon XIII à cet établissement sera la plus belle récompense pour les cinquante années qui viennent de s'écouler et le meilleur encouragement pour l'avenir.

BESANÇON. — Mgr de Beauséjour. — La date du sacre de Mgr de Beauséjour n'est pas encore définitivement fixée : il est

(1) On peut dire qu'il était anormal de confier la réforme des hymnes (c'est-à-dire de composition destinées au chant) non à des moines habitués au chant liturgique, mais à des clercs réguliers étrangers aux offices publics.

très probable que cette cérémonie aura lieu, à la métropole de Saint-Jean, dans les premiers jours du mois de Septembre. Le prélat consécrateur sera Mgr l'Archevêque, et les évêques assistants seront Mgr Touchet, évêque d'Orléans, et Mgr Dubillard, évêque de Quimper, tous deux anciens collègues de Monseigneur de Carcassonne.
(Semaine religieuse de Besançon.)

GRENOBLE. — Le pèlerinage de la Salette. — Une lettre de Mgr l'évêque de Grenoble à ses diocésains fait connaître qu'à la suite de la dispersion, provoquée par la loi inique contre les Congrégations, des missionnaires qui desservaient le pèlerinage de La Salette, le fonctionnement de ce pèlerinage a dû être organisé par lui avec un corps de chapelains tirés du clergé séculier.

Dès à présent, toute crainte d'arrêt dans le mouvement des foules vers la sainte montagne est écartée, et tout permet au contraire de compter sur un développement de plus en plus considérable de la dévotion à la Vierge de La Salette.

LOURDES. — Le Pèlerinage national aura lieu, cette année, du jeudi 21 Août, au mardi 26 Août.

Outre ce pèlerinage national avec malades, toujours marqué de nombreuses faveurs, des pèlerinages à Lourdes se préparent dans beaucoup de régions ; ils seront particulièrement nombreux, dans les premiers jours de Septembre.

VANNES. — Un beau succès. — Nous lisons dans la *Semaine religieuse* de Vannes :

Les deux cours de Marine à l'école libre Saint-François Xavier, de Vannes, comptaient, cette année, 37 élèves. Aux derniers examens, *vingt-deux* ont été déclarés admissibles. Parmi eux, il y en avait neuf de *seconde* année, et ce fait est assez rare pour qu'on le signale.

— Mort tragique d'un Frère, à Ploërmel. — Le 3 Juillet, vers le soir, le ch. Fr. Romas, de l'Institut des Frères de Ploërmel, se rendait au grand étang prendre un bain. A peine était-il entré dans l'eau qu'il fut pris d'une congestion et s'affaissa, bien que l'eau ne fût profonde à cet endroit que de 1^m,20 environ. Plusieurs Frères qui se trouvaient à cinquante mètres, le voyant disparaître, se portèrent à son secours, et après quelques minutes de recherches parvinrent à sortir le malheureux de l'eau.

M. Jean-Louis Pennañéach, 21 ans, en religion Fr. Romas, était originaire de Briec.

Nous nous associons bien cordialement à la douleur de la grande famille religieuse qui rend tant de services dans notre diocèse et ailleurs.

Menaces. — Un député de la Seine, M. Charles Bos, dans un article récent du *Rappel*, conseille au gouvernement de se

venger des menées du clergé « en fermant les églises ». Dans nos rangs, les optimistes sont encore nombreux, trop nombreux. Sous prétexte que la France, prise dans son ensemble, ne partage pas les passions de la secte, on taxe volontiers nos craintes d'excessives. C'est trop oublier que, sous la Terreur, les proconsuls ne représentaient qu'une infime minorité d'électeurs. C'est à peine, par exemple, si l'on comptait sept à huit mille Jacobins à Paris. Cette poignée de violents n'en fit-elle pas moins la loi à toute la France?...

Pensée.

— La grande maladie de notre temps est la lâcheté. Toutes les audaces viennent de là, et elles iront loin. On rêve le plus grand crime qui puisse menacer l'ordre social, et il s'accomplira sans que la société résiste. Qui ne résiste pas lorsqu'il s'agit de la cause de Dieu est complice.

Louis Veuillot.

BIBLIOGRAPHIE

Vient de paraître :

Les Écoles presbytérales, par un ancien Directeur d'École presbytérale. (Paris, Vic et Amat, rue Casselle, 11). — Prix : 25 cent.

« L'auteur de cette brochure l'a vécue avant de l'écrire... L'argumentation est claire, nette ; elle fait la lumière, et en même temps que l'on voit, on est gagné par la chaleur communicative de ces pages ; on voudrait les vivre à son tour, et l'on se prend de rêver d'une école presbytérale. »

« La thèse de M. le chanoine MARCAULT a déjà reçu l'approbation d'un grand nombre d'Evêques et de supérieurs de grands et petits séminaires... » — (*Univers*, 28 Avril.)

« Ce travail concis, mais lumineux et documenté s'impose à l'attention de l'épiscopat et du clergé... »

« Il répond merveilleusement à un desideratum aujourd'hui universel... » — (*Ami du Clergé*.)

ÉTUDES

REVUE FONDÉE EN 1856 PAR DES PÈRES DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS
Rue Bonaparte, 82, PARIS.

Sommaire du n° du 5 Juillet 1902.

I. Le Décret de Messidor : Les origines, par Paul DUDON. — II. Quarante ans d'autonomie au Liban (premier article), par Henri LEVANTIN. — III. Les petits enfants de cinq ans et au-dessous, par Victor DELAPORTE. — IV. Le général Bertrand en 1813 et 1814, d'après sa correspondance inédite : La Campagne de France, par Henri CHÉROT. — V. La Conversion de Henri IV : A propos d'un document, par Yves DE LA BRIÈRE. — VI. Une Carrière universitaire, par Xavier MOISANT. — VII. Revue des Livres. — VIII. Notes bibliographiques. — IX. Evénements de la quinzaine.

LA QUINZAINE, Paris, 45, rue Vaneau. — Dir^r : M. George Fonsegrive.

Sommaire du n° du 1^{er} Juillet 1902.

Baudelaire et les baudelairiens. Jean VAUDON. — *Le Suave de Turin et l'Evangile.* P. BOUVIER. — *Au prix du Sang* (Nouvelle). Mary FLORAN. —

Action humanitaire et réaction nationale. Etienne ISABELLE. — *L'Ame des foules.* C. MANO. — *La Loi de recrutement.* Robert BAILLY. — *Deux questions d'Archéologie palestinienne :* L'Eglise d'Amwas ; l'Eglise de Qoubeibeh. P^r VICTOR-BERNARDIN. — *Art et littérature.* Raoul NARSY. — *Chronique politique.* X. — *Nouvelles scientifiques et littéraires.* — *Revue des Revues.* — *Notes bibliographiques.*

Chemin de fer d'Orléans.

Saison 1902. — Bains de mer de Bretagne — BILLETS D'ALLER ET RETOUR A PRIX REDUITS valables pendant 33 jours. — Pendant la saison des Bains de mer, du *Samedi, veille de la Fête des Rameaux, au 31 Octobre*, il est délivré, à toutes les gares du réseau, des *Billets Aller et Retour* de toutes les classes, à **prix réduits**, pour les stations balnéaires ci-après : *Saint-Nazaire*, Pornichet (Sainte-Marguerite), *Escoubiac-la-Baule*, *Le Pouliguen*, *Batz*, *Le Croisic*, *Guérande*, *Vannes* (Port-Navalo, Saint-Gildas-de-Ruiz), *Plouharnel-Carnac*, *Saint-Pierre-Quiberon*, *Quiberon* (Le Palais-Belle-en-Mer), *Lorient* (Port-Louis, Larmor), *Quimperlé* (Pouldu), *Concarneau*, *Quimper* (Bénodet, Beg-Meil, Fouesnant), *Pont-l'Abbé* (Langoz, Locudy), *Douarnenez*, *Châteaulin* (Pentrez, Crozon, Morgat).

LA SOCIÉTÉ DE PUBLICITÉ 92, RUE RICHELIEU, à PARIS, est seule chargée de recevoir les annonces de la *Semaine religieuse* de Quimper.

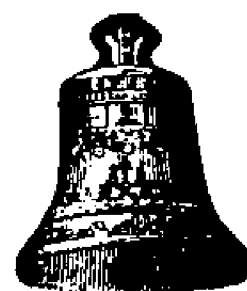
Mlle E. NÉDÉLEC } Spécialité de Vêtements & Articles
Sucr de M^{lle} LÉON } POUR MM. LES ECCLÉSIASTIQUES
Fournisr du 6^e Séminaire } *Chapeaux, Barrettes, Rabats, Faux-Cols,*
Quimper } *Ceintures, etc.*
6, Quai du Stér, 6.

Édition de l'ÉPREUVE, 30, rue Bergère, Paris.

VAN DICK, SA VIE ET SES ŒUVRES

Par le professeur POL DE MONT, de l'Athénée royal d'Anvers, traduit du néerlandais par VICTOR THOMAS, avec 60 héliogravures sur Japon, format 42 sur 34 centimètres.

L'ouvrage complet, 250 fr. — Chaque gravure séparément, 6 fr., franco.



FONDERIE DE CLOCHES

A. HAVARD à Villadiéu-les-Poëles (Manche).

CLOCHES D'ÉGLISES, accords et réaccords garantis.

S'adresser à M. Paul LE JAMTEL, Négociant à Guingamp.

L'Administrateur-Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Evêché.

Le vert feuillage des jeunes chênes tranche sur la masse sombre des sapinières : la route côtoie un ruisseau qui serpente à travers des prairies émaillées de fleurs. La rivière une fois franchie, un raidillon pierreux grimpe jusqu'aux blanches maisons juchées sur un petit mamelon. Un chien accourt en aboyant furieusement, mais une jeune fille le rappelle et m'introduit auprès de sa mère, Madame Pauchard, fermière à la Grange Martin-Georges, hameau du village d'Attigny par Darney (Vosges).

Pendant que la jeune fille reprend auprès de la fenêtre son travail de broderie, le père rentre des champs : toute la famille est réunie. C'est le moment de la fenaison, époque où le travail ne chôme pas à la campagne. Cependant l'année qui précéda notre visite, il fut impossible à Madame Pauchard d'aider son mari dans ses travaux. A la suite d'un refroidissement, la pauvre dame avait contracté un violent mal de gorge et perdu complètement la voix : une toux sèche et irritante lui déchirait la poitrine quand, après de longues heures d'insomnies, elle s'assoupissait quelques instants, sa respiration ressemblait à un râle. L'estomac la faisait continuellement souffrir, une diarrhée rebelle à tous les traitements l'avait réduite à un état de délabrement pitoyable. Le matin, la malade se sentait étouffée par la bile, elle avait aussi la langue épaisse et chargée. Une douleur lancinante sous le sein gauche la tourmentait sans trêve, les reins lui faisaient tellement mal qu'elle devait se tenir courbée en deux. Six mois se passèrent sans qu'aucun remède pût soulager Madame Pauchard. Elle dut à la fin s'aliter. Un jour sa fille parcourant un petit livre que le facteur venait de lui remettre, découvrit la véritable nature de la maladie dont souffrait sa mère, c'était la dyspepsie ou indigestion chronique ; l'estomac ne fonctionnant plus normalement, les matières nuisibles introduites ainsi dans le sang causaient les suffocations, la toux, et tous les autres maux qui tourmentaient Madame Pauchard. La Tisane américaine des Shakers, disait aussi le petit livre, chasse les poisons du corps par la sécrétion des intestins et des reins, ainsi que par la transpiration, elle rétablit le cours du sang, dont la libre circulation est indispensable au bon fonctionnement de la machine humaine.

Le résultat de cette lecture fut que Madame Pauchard, sur les instances de sa fille eut recours à ce remède. Le 7 Mai 1900, dans une lettre dont la signature était dûment légalisée par M. Odin, Maire d'Attigny, la fermière de la Grange Martin-Georges, annonçait sa guérison à M. Oscar Fanyau, pharmacien à Lille (Nord), et le félicitait de l'excellence de son médicament. Elle en avait, disait-elle, à peine pris quelques doses qu'elle avait éprouvé un soulagement inexprimable et, au deuxième flacon, tous ses maux avaient disparu.

Notre correspondante n'exagérait pas lorsqu'elle écrivait qu'elle avait retrouvé ses forces et son courage, car lorsque je quittai la ferme, Madame Pauchard et son mari, m'accompagnèrent, la faux sur l'épaule, jusqu'au pré où les attendaient d'autres travailleurs. Lorsque j'arrivai sur la route, ils avaient déjà repris leur besogne.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

SOMMAIRE

- | | |
|---|---|
| <p>I. — Apostolat de la prière.
 II. — <i>Chronique du diocèse</i> :
 Lettre de M^r l'Evêque de Quimper et de Léon à M. le Président de la République ; Offices extraordinaires ; La guerre à l'Enseignement religieux ; Nominations dans le clergé ; Lettre de Rome ; Ligue de défense sacerdotale ;</p> | <p>Brest ; Tréouergat ; Souscriptions pour la Chapelle du Petit-Séminaire de Pont-Croix (19^e liste) ; Les Bretons de Paris ; Pèlerinage de S^{te}-Anne d'Auray ; Pèlerinage à Jérusalem ; Hygiène morale.
 III. — <i>Bibliographie</i>.
 IV. — <i>Annonces et avis divers</i>.</p> |
|---|---|

Offices de la semaine.

- Dimanche, 27 Juillet.* — 10^e Dimanche après la Pentecôte. Office du jour ; semi-double. Blanc (à cause de l'Octave). A la messe, mémoires de S. Samson, Evêque (au *Propre diocésain*), de l'Octave de S^{te} Anne et de S. Pantaléon, Martyr.
 Aux Vêpres, mémoires du suivant, de S. Samson, et de l'Octave.
Au chœur, solennité de S^{te} Anne, avec mémoire du Dimanche.
- Lundi, 28.* — S. Nazaire et ses compagnons, Martyrs. Semi-double. Rouge.
- Mardi, 29.* — S^{te} Marthe, Vierge. Double. Blanc.
- Mercredi, 30.* — S. Guillaume, Evêque de Saint-Brieuc (au *Propre diocésain*). Double. Blanc.
- Jeudi, 31.* — S. Ignace de Loyola, Confesseur. Double. Blanc.
- Vendredi, 1^{er} Août.* — S. Pierre aux liens. Double-majeur. Blanc.
- Samedi, 2.* — Octave de S^{te} Anne. Double. Blanc.
- Dimanche, 3.* — 11^e Dimanche après la Pentecôte. Office du jour.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine.

- | | |
|--------------------------------|-------------------------------|
| Irvillac. | du 25 au 29 Juillet. |
| Saint-Thurien. | du 30 au 31 Juillet. |
| Ursulines de Morlaix | du 1 ^{er} au 8 Août. |

Apostolat de la Prière.

LIQUE DE PRIÈRES EN UNION AVEC LE CŒUR DE JÉSUS

Intention générale pour Août 1902, approuvée et bénie par Notre S.-P. le Pape :

LA VERTU D'ESPÉRANCE

L'espérance est une tendance de notre volonté vers un bien que nous ne possédons pas encore, mais avec cette particularité que ce bien est difficile à obtenir sans être cependant inaccessible. Désir, effort, confiance, tels sont les trois éléments de l'espoir, de ce grand motif d'encouragement, sans lequel il n'y aurait sur terre presque aucun élan généreux.

L'acte d'espérance, et surtout la vertu acquise d'espérance, l'espérance habituelle est le grand ressort de l'activité humaine : « l'objet à atteindre est élevé, mais, en travaillant, je puis y parvenir, donc je travaillerai ».

Dans la vie spirituelle aussi bien que dans la vie matérielle, l'espérance est un secours efficace et absolument nécessaire. Malheureusement, bien des personnes pieuses ne visent pas à développer suffisamment en elles cette vertu, qui les aiderait à marcher à grands pas dans la vie chrétienne.

Assurément elles ont la vertu théologique d'espérance, nécessaire au salut, et elles en font des actes dans leurs prières ; mais, en pratique, leur vie de chaque jour en est-elle suffisamment pénétrée, encouragée, vivifiée ? Si elles se disaient, chaque matin, que telle vertu, que tel bien surnaturel dont elles ont besoin, quoique difficile à acquérir, est cependant accessible à leur faiblesse aidée de la grâce divine ; si elles avaient le désir de s'en emparer, l'effort vigoureux pour y aspirer, la confiance de l'atteindre, en un mot si elles avaient l'espérance, que ne feraient-elles pas ?

Au contraire, le plus souvent, on se contente de regarder de loin le but à toucher, comme un enfant regarde un fruit placé au plus haut d'un arbre inaccessible ; c'est un désir stérile et inefficace.

Je comprends que l'espérance nous fasse parfois défaut, quand il s'agit des biens temporels, car il n'est pas toujours en notre pouvoir de nous en rendre maîtres ; mais les biens du ciel, les vertus qui y mènent, nous pouvons tous y prétendre réellement, bien qu'à des degrés divers. La grâce toute puissante de Dieu est là toute prête à nous aider, si nous voulons bien faire un acte de volonté ; que dis-je ? elle nous presse, elle nous sollicite à agir, elle nous ouvre et nous aplanit le chemin avec des prévenances infinies. Et nous oserions dire que nous n'avons pas d'espérance, que nous sommes découragés, que nous ne pouvons pas ! Allons donc, c'est ici surtout, et presque uniquement, qu'est vraie la fameuse parole : vouloir c'est pouvoir. Notre-Seigneur ne nous a pas promis de nous donner la fortune, le succès, la santé, chaque fois que nous les lui demanderions ; mais il nous a promis de nous donner « sa grâce en cette vie et la gloire éternelle dans l'autre ». Donc espérons en lui et agissons.

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Lettre de Monseigneur l'Évêque de Quimper et de Léon à M. le Président de la République. — Monseigneur a adressé à M. le Président de la République, en date du 21 Juillet, une lettre que nous sommes heureux de reproduire.

Quimper, le 21 Juillet 1902.

MONSIEUR LE PRÉSIDENT,

C'est aujourd'hui, 21 Juillet, que doivent être fermées dans le diocèse de Quimper les écoles désignées dans la récente circulaire de M. le Président du Conseil. Ces écoles, qui sont au nombre d'une centaine, représentent, approximativement, 600 religieuses et 20,000 élèves.

Le coup est terrible pour l'Évêque, pour le clergé et pour la population si chrétienne du Finistère qui, dans un pays relativement pauvre, se sont imposé, surtout depuis quelques années, d'énormes sacrifices pour la fondation et l'entretien de ces établissements.

Vous ne trouverez donc pas déplacé, Monsieur le Président, que je me fasse devant celui qui est investi, en France, de la suprême magistrature, l'écho des tristesses et des plaintes qui se manifestent de toute part.

Quelles sont donc, Monsieur le Président, les motifs qui ont déterminé cette mesure si imprévue, et en même temps si impopulaire dans nos régions ? Comme l'a dit si justement le Cardinal de Paris, aucun scandale, aucun désordre ne s'est produit dans ces établissements scolaires. Munies des brevets requis par la loi et en conformité parfaite avec les règlements concernant l'instruction publique, nos bonnes religieuses se donnaient à leur tâche avec un dévouement et des succès auxquels tous, amis et ennemis, se plaisaient à rendre hommage. Dans notre Finistère en particulier, depuis 20 à 30 ans qu'elles existent, les écoles libres ont rendu au point de vue de l'enseignement et de la bonne éducation d'immenses et inappréciables services. Les religieuses vivaient d'ailleurs, à peu près partout, en bonne harmonie avec les institutrices laïques, et si parfois, comme il est inévitable, en pareilles questions, quelques conflits se sont élevés, l'Évêque s'est appliqué à les faire disparaître et, dans la plupart des cas, il a eu la satisfaction de réussir.

Que reproche-t-on donc à nos religieuses ? On a dit qu'elles ne payent pas les impôts ; mais si cet argument peut avoir quelque prise sur une population simple et peu instruite, on sait bien en haut lieu et dans les sphères administratives que

les impôts pèsent sur elles plus lourdement que sur tout autre citoyen français.

On a dit qu'elles s'étaient mises en révolte contre la loi, en ne demandant pas l'autorisation nécessaire. Vous savez comme moi, Monsieur le Président, que jusqu'à la loi de Juillet 1901, les écoles dont il s'agit étaient dans une situation absolument régulière, puisque les maisons-mères étaient autorisées et que chacune des écoles tenues par leurs religieuses remplissaient les conditions exigées par la loi.

La loi de Juillet 1901 a-t-elle changé cet ordre de choses et rendu illégal ce qui auparavant était absolument régulier ? Beaucoup de jurisconsultes éminents ne le pensent pas ; car il est dans la nature des lois de n'avoir pas d'effets rétroactifs, et rien dans le texte de la loi de 1901 n'indique que le législateur ait eu cette intention. C'est le contraire qu'il faudrait dire, si l'on s'en tient aux explications qu'il donna lui-même dans le cours des débats.

Il est vrai que l'avis du Conseil d'État et une circulaire préfectorale du 24 Décembre 1901 sont intervenus, soi-disant pour éclairer les intéressées ; mais l'avis du Conseil d'État ne parle que d'écoles à fonder, ce qui n'est pas le cas de celles aujourd'hui fermées, puisque pour la plupart elles existent depuis 20 ou 30 ans. La circulaire préfectorale vise, nous en convenons, les « établissements antérieurement fondés, sans l'autorisation exigée par la loi du 24 Mai 1825 » ; mais que fallait-il entendre par « établissement » ? On comprit généralement, que ce mot signifiait une maison louée ou appartenant à la communauté, dans laquelle celle-ci, par plusieurs de ses membres, tenait classe en son nom, sous sa responsabilité et avec ses propres ressources. Aussi toutes les maisons religieuses du Finistère qui se trouvaient dans ce cas se sont hâtées de demander l'autorisation exigée : le *récépissé* qui leur a été délivré par le ministère des Cultes en fait foi et leur permet provisoirement de continuer leur œuvre.

Fallait-il également entendre par le mot « établissement » les maisons appartenant à des tiers, dans lesquelles tenaient classe des religieuses appelées et salariées par des particuliers ou des sociétés ? On ne l'a pas pensé généralement, et les représentants du Gouvernement, dont on a pu connaître l'avis, ne le pensaient pas non plus.

A tout le moins, il y avait là une équivoque, et il serait injuste de tenir pour révoltées de pauvres filles qui, ignorant les subtilités de la loi, ont pris, dans le doute et l'incertitude, le parti qui leur semblait plus favorable et leur causait moins d'ennuis.

En cette situation, Monsieur le Président, il était de toute équité de prévenir officiellement les maisons-mères qu'elles se trompaient dans l'interprétation de la loi, et qu'une autorisation spéciale était nécessaire pour chacune des maisons où

enseignaient leurs religieuses. Ainsi toute équivoque eût disparu et les communautés, sans exception, se fussent empressées de se soumettre à la loi, comme elles l'ont fait dans tous les cas où elles s'y sont crues obligées.

Il y aurait donc lieu, Monsieur le Président, de tenir compte de la bonne foi de ces religieuses, en leur permettant de rentrer dans leurs écoles en Octobre prochain, au simple vu du *récépissé* de la demande d'autorisation qu'elles sont disposées à solliciter, comme l'attestent plusieurs dossiers qui déjà me sont parvenus à cette fin.

« En agissant ainsi, Monsieur le Président, vous épargnerez une grave épreuve au département du Finistère et, sans blesser personne, vous rendrez service à l'immense majorité de ses habitants. Autrement, que deviendront, au début de la prochaine année scolaire, les 20,000 enfants qui suivaient les écoles libres ? Car, sans parler des légitimes préférences des familles, il est certain que, dans la plupart des cas, les écoles publiques seront insuffisantes pour recevoir toute cette population scolaire, notamment à Quimper, Brest, Morlaix, Concarneau, Douarnenez, Landerneau, etc., etc. Ce sera donc, dans le présent, un manque absolu d'instruction pour un grand nombre d'enfants et, dans l'avenir, si on veut remédier à ce mal, de nouvelles charges à imposer aux communes, au département et à l'État. Tous ceux qui connaissent le Finistère et ses besoins seront unanimes à déclarer que les écoles primaires de toute espèce y sont trop peu nombreuses et qu'au lieu de songer à les diminuer de près de moitié pour les jeunes filles, comme l'ordonne la circulaire de M. Combes, il serait plus sage de les augmenter d'un tiers.

Je veux croire, Monsieur le Président, que mes paroles seront prises en considération et que, si ce n'est pas la mort des Congrégations et la ruine de l'enseignement catholique dans les écoles que l'on cherche avant tout, on se hâtera de modifier la circulaire ministérielle dans un sens qui facilitera à nos écoles libres leur rentrée à l'époque ordinaire.

A plusieurs reprises, Monsieur le Président, vous nous avez invités à travailler à l'union et à la paix entre les honnêtes gens ; nous l'avons fait et nous continuerons à le faire par tous les moyens dont nous disposons, mais, permettez-moi de vous le dire, cette union et cette paix ne sont possibles qu'à la condition qu'on respectera notre conscience et notre liberté, comme nous respectons nous-même, la conscience et la liberté des autres.

Daignez agréer, Monsieur le Président, l'expression de mon profond respect et de ma très haute considération.

† François-Virgile DUBILLARD,
Evêque de Quimper et de Léon.

Offices extraordinaires.

Quimper. — CHAPELLE DES URSULINES. — *Mercredi, 30 Juillet*, réunion des Mères chrétiennes, à 9 h. 1/2. Sainte messe, instruction, bénédiction du T. S. Sacrement.

La guerre à l'Enseignement religieux. — A l'heure où va paraître la *Semaine religieuse*, nous ne connaissons pas encore la liste exacte des écoles congréganistes de notre diocèse atteintes par la récente circulaire ministérielle; nous en remettons donc la douloureuse nomenclature au prochain numéro.

Dans beaucoup de localités, les religieuses ont fermé leurs établissements et sont rentrées dans leur maison-mère. D'autres ont préféré attendre l'expulsion, et pour plusieurs — notamment à Quimper — la cruelle attente dure encore...

Dans le public, l'émotion devient de plus en plus vive. Partout les populations montrent combien elles tiennent à leurs « bonnes Sœurs ». Dieu veuille que les manifestations gardent le caractère pacifique qu'elles ont eu jusqu'à présent; mais, dans certaines régions surtout, l'exaspération populaire peut faire craindre des malheurs.

Par ailleurs, les protestations se multiplient sous toutes les formes. Les hommes les plus autorisés par leur situation, et les moins suspects d'hostilité aux institutions républicaines, se font les interprètes du sentiment général des populations. A la suite des cardinaux Richard, Perraud, Coullié et Langénieux, les évêques réclament en faveur de la liberté de l'Enseignement religieux; on a lu, plus haut, la lettre aussi ferme que modérée de Mgr l'Evêque de Quimper et de Léon... Puissent leurs voix être entendues et l'apaisement, si désirable, devenir une bienfaisante réalité; puissent nos Religieuses reprendre, sans tarder, leur poste de charité et de dévouement, pour la paix des âmes et la prospérité de la nation!

Nominations dans le clergé. — Par décision de Monseigneur l'Evêque, ont été nommés :

- M. Briant, recteur de Saint-Cadou, recteur de Lanhouarneau;
- M. Toquin, vicaire à Lanhouarneau, recteur de Saint-Cadou;
- M. Daridon, ancien vicaire de Scaër, vicaire de Lanhouarneau.

Lettre de Rome. — Mgr l'Evêque a reçu de M. le chanoine Vieille-Cessay, en ce moment à Rome comme nous l'avons dit, la lettre suivante qu'il a bien voulu nous communiquer pour les lecteurs de la *Semaine religieuse* :

« Rome, Séminaire français, le 18 Juillet 1902.

« MONSEIGNEUR,

« J'ai reçu, lundi dans la matinée, votre *adresse* au Saint-Père. Sur les conseils qui m'ont été donnés ici, je l'ai enfermée dans la bourse de satin avec le groupe complet des billets, et j'ai présenté

le tout à Léon XIII, dans l'audience particulière du lendemain mardi. En quelques mots, j'ai donné au Souverain Pontife la clef du contenant et du contenu.

« Entendant prononcer le nom de l'Evêque de Quimper, Léon XIII m'interrompt vivement et me dit : « Ha, il Doubillard, quelles sont les nouvelles de sa santé ? » — Sa santé est excellente, Très Saint-Père. « Il est déjà venu me voir. » — Oui, Très Saint-Père, et il ne tardera pas à revenir. Mais en attendant, il a tenu à donner à Votre Sainteté un témoignage de sa piété filiale et de celle de ses diocésains, à l'occasion de votre année jubilaire. Et voici qu'en son nom, je suis heureux autant qu'honoré de déposer entre vos mains le produit d'une souscription à 0 fr. 10, provoquée par l'Evêque de Quimper, et à laquelle ont pris part 180.000 Bretons. « 80.000 ! » fit Léon XIII avec un grand geste. Mais ce geste s'accroît encore, quand j'appuyai sur le chiffre réel de 180.000 souscripteurs, et le visage du Saint-Père rayonna d'étonnement et d'admiration.

« Je lui dis ensuite vos graves préoccupations, au moment même où se ferment inopinément dans votre diocèse et à travers toute la France, tant d'établissements congréganistes. « Ils veulent déchristianiser la France », répliqua Léon XIII, d'un air et d'un ton de profonde tristesse. Puis, levant les yeux au ciel, il ajouta : « Mais, confiance ; Dieu arrêtera la persécution. »

« Cette entrevue tout intime se termina par les bénédictions accoutumées. — Le lendemain, elle était signalée à l'*Officiel*, ce qui est exceptionnel, lorsque les personnes reçues en audience ne sont pas des personnages. Par là, le Vatican vous a déjà donné une marque particulière de sa satisfaction et de sa gratitude. Mais de plus, on m'assure que vous recevrez une *lettre laudative* en réponse à votre adresse.

« Et c'est le motif par lequel je me suis abstenu d'envoyer en temps utile à la *Semaine religieuse*, des détails sur cette audience.

« Agréez, Monseigneur, etc...

« F. VIEILLE-CESSAY,

« Chanoine honoraire. »

Ligue de défense sacerdotale. — M. l'abbé Didou, vicaire de Landudal, ayant été l'objet de propos diffamatoires tenus publiquement par M. Jacques Le Page, maire de la commune, a cité celui-ci devant le tribunal de Quimper. L'affaire est venue à l'audience du mardi 15 juillet; M. de Chamillard, sénateur, soutenait la demande de M. l'abbé Didou; M. Le Bail, député, défendait M. Le Page.

Par un jugement rendu le 17 juillet, M. Le Page, maire de Landudal, a été condamné à 25 fr. d'amende, avec sursis, et à 50 fr. de dommages-intérêts envers la partie civile.

BREST. — La Sainte-Enfance, à Saint-Louis. — Le Petit Catéchisme a été clôturé jeudi 17, à Saint-Louis, par la fête de la Sainte-Enfance.

Plus de mille enfants étaient venus assister à la messe, dite à leur intention, à 9 heures. Après la messe, on a proclamé les noms des parrains et marraines des petits païens à baptiser, grâce aux aumônes de l'Œuvre. Cette longue énumération, si fastidieuse pour tout autre, a été écoutée avec intérêt par les jeunes donateurs qui se trouvaient fiers de s'entendre nommer du haut de la chaire.

Mais la véritable fête, pour eux, avait lieu dans l'après-midi. A 2 heures, la nef était de nouveau occupée par les enfants, tandis que de nombreux parents se pressaient dans les bas-côtés. C'était pour la procession. Plusieurs enfants avaient apporté des étendards; aux autres on a distribué de petites oriflammes, on a fait porter des bannières, des statues ou tenir des rubans, de manière que la plupart des enfants ont pu avoir une fonction dans la cérémonie. Aussi devine-t-on facilement leur joie, et quand on a commencé à chanter, c'est avec le plus grand entrain qu'ils ont redit les refrains : « Je suis chrétien...; Ave, ave, ave, Maria... » Volontiers ils seraient restés en procession jusqu'au soir.

Si la cérémonie n'a pas eu ce recueillement profond qu'on ne peut demander à de petits enfants, il y a eu, de leur part à tous, une grande bonne volonté de faire plaisir à Jésus, et quand Il est sorti de son Tabernacle pour les bénir, c'est avec abondance, je n'en doute pas, qu'il a répandu ses grâces dans leurs jeunes cœurs.

La fête s'est terminée par une allocution de M. le Curé qui, après avoir fait prier les enfants pour leurs parents, leurs maîtres et maîtresses, pour l'Eglise et pour la France, leur a recommandé de ne pas oublier la part du bon Dieu dans leur vie, et d'être fidèles, pendant les vacances, à leurs prières matin et soir et à la messe du dimanche.

P. J.

TRÉOUERGAT. — Bénédiction de la nouvelle église. — La paroisse de Tréouergat est, comme chiffre de population, une des plus petites du diocèse, mais elle n'est pas des moins bonnes; nous n'en voulons d'autre preuve que le rang qu'elle occupe, chaque année, au tableau d'honneur de la Propagation de la Foi. Des chrétiens si généreux ne pouvaient se contenter plus longtemps d'une église trop exigüe, vraiment indigne d'eux : grâce à l'empressement avec lequel ils ont répondu à l'appel de leur Recteur, M. Paul Jaouën, elle a été remplacée par une construction élégante, de style roman, due au talent de l'architecte si apprécié déjà dans notre pays, M. Le Guerrannic.

Dès le début, Monseigneur l'Evêque s'intéressa vivement à l'entreprise et y contribua par une offrande; au cours de sa visite pastorale, en 1901, il tint à bénir lui-même la première pierre de la nouvelle église, aujourd'hui achevée. La bénédiction solennelle en a été faite, le dimanche 13 Juillet, par M. le chanoine Roull, curé-archiprêtre de Saint-Louis de Brest, délégué à cet effet par

Sa Grandeur. Nous empruntons à l'*Echo paroissial* de Brest, l'intéressant compte-rendu qu'il a publié de la fête.

Cette cérémonie religieuse, favorisée par un beau soleil, avait attiré dans le modeste bourg un grand nombre de fidèles venus, en partie, des paroisses voisines.

Une bénédiction d'église est toujours imposante. Les rites qui l'accompagnent, les prières et les chants laissent à tous une impression profonde. Il n'est personne qui ne sente que le prêtre, en sanctifiant le nouveau temple, le prépare à devenir la *maison de Dieu*.

Après la bénédiction, M. le Curé de Saint-Louis a félicité les paroissiens de l'avoir fait si beau et il a rendu hommage au sentiment de foi qui les a guidés, à l'habileté de l'architecte, comme à l'initiative du zèle recteur... « Le voilà aujourd'hui récompensé de ses efforts, heureux en même temps à la pensée si consolante qu'un saint exprimait ainsi : « Le prêtre qui a bâti une église s'est assuré une belle place au ciel. »

« Si Dieu accorde une pareille récompense au prêtre qui a bâti une église, pourrait-il oublier ceux qui l'ont aidé dans sa tâche ? Non. »

La nouvelle église était prête à recevoir l'hôte divin auquel elle était destinée. C'est M. le chanoine Grall, curé-doyen de Ploudalmezeau, qui a eu l'insigne honneur de l'y introduire. Il a porté processionnellement les Saintes Espèces de la vieille église, dans la nouvelle, entre deux haies de fidèles, pieusement agenouillés, puis il a chanté la grand-messe solennelle, devant une assistance recueillie et émue.

Après l'Evangile, M. le chanoine Morgant, curé de Guipavas, est monté en chaire et il a commenté, en l'appliquant à la nouvelle église, cette parole de nos Saints Livres : *Domus Dei et porta Cæli*. C'est la maison de Dieu, c'est la porte du Ciel. C'est la maison de Dieu bien plus que ne l'était le Temple de Jérusalem, où la Majesté de Dieu seule résidait. Ici habite déjà, et ce sera pour des siècles, le Dieu fait homme. C'est la porte du Ciel, puisque les grâces qui servent à l'ouvrir y seront versées en abondance par les Sacraments.

A la sortie de la Messe, les fidèles sont allés prier, suivant la coutume bretonne, sur les tombes qui remplissent le cimetière. Le recteur a eu l'heureuse idée de construire la nouvelle église à côté de l'ancienne, de telle sorte qu'elle abritera, comme sa devancière, les *couches funèbres* où reposent tant de parents et d'amis.

A deux heures et demie, les cloches rappelaient les fidèles à l'église, pour une autre cérémonie, celle-ci bien touchante. M. le curé de Saint-Louis devait ériger le chemin de la Croix. C'est une habitude de disposer, dans nos églises catholiques, les quatorze stations, comme autant de souvenirs du douloureux épisode qui termina la vie apostolique de Jésus. On aime à se recueillir devant

elles et à refaire ainsi, par la pensée et le cœur, le chemin que le Maître a suivi du prétoire de Pilate au sommet du Calvaire.

L'érection s'est faite avec toute la solennité que l'Eglise demande. Les croix et les tableaux étaient portés par les enfants de l'école, heureux et fiers de prêter leur concours à la pieuse cérémonie. Le chant des vêpres et la bénédiction du Très Saint-Sacrement ont terminé la fête, rehaussée, il est juste de ne pas l'oublier, par le chant que dirigeait et accompagnait, avec son talent bien connu, M. l'abbé Coajou, vicaire à Guipavas.

Les paroissiens de Tréouergat conserveront à jamais le souvenir de la belle et triomphante journée du 13 Juillet 1902. Comme ils doivent à leur recteur surtout les saintes joies qu'ils viennent de goûter, ils l'en aimeront davantage et ils lui seront désormais attachés par le double lien de l'affection et de la reconnaissance. Lui-même continuera à leur consacrer son dévouement et sa vie, et si plus tard la Providence l'appelle à un autre poste, il se souviendra toujours avec émotion de Tréouergat, de la générosité des Tréouergatais, du respect filial dont ils l'entouraient, et il réunira dans une commune prière ses anciens et ses nouveaux paroissiens.

E.

Souscriptions pour la Chapelle du Petit-Séminaire de Pont-Croix. (19^e LISTE).

Souscriptions recueillies au Petit-Séminaire.

Montant des listes précédentes	23.109 ^{fr} 30
Un Vicaire	50
M. l'abbé H***	10
Un Recteur	100
Son Vicaire	50
Un Vicaire	50
M. le Recteur de P***	50
M. l'abbé P***	10
Un Vicaire	10
M. M***	20
Deux anonymes	44
M. le Vicaire de C***	30
Deux Vicaires	50
Anonyme	20
Anonyme	10
M. le Recteur de C***	40
Un Recteur	50
Son Vicaire	50
M. H***, recteur	50
M. Boutier, de Pont-Croix	10
M. Samuel Pirion, de Quimper	10
TOTAL	23.820^{fr} 30

Les Bretons de Paris. — Les membres bienfaiteurs de « la Bretagne, Société de secours aux familles indigentes des Bretons résidant à Paris », ont tenu leur assemblée générale, le 5 Juin, à l'archevêché de Paris, sous la présidence d'honneur de Son Em. le Cardinal Richard.

Le Président de la Société, M. le comte de Châteaubriand, a pris d'abord la parole pour rappeler le but de l'œuvre, son utilité et ses besoins, hélas ! toujours croissants, car « les Bretons viennent de plus en plus nombreux à Paris ». M. le baron de Kertanguy, trésorier, lut ensuite son Rapport où il constate avec joie que la bienfaisante action des quatre Sœurs de Saint-Vincent-de-Paul, entretenues par la Société « a surtout progressé dans le soulagement des misères morales. Les baptêmes, les premières communions, les mariages réhabilités ont été plus nombreux que les années précédentes ; plus d'enfants ont été confiés aux mains de maîtres religieux ; les instructions de l'aumônier ont attiré un plus grand concours d'auditeurs et, à l'époque des fêtes pascales, il a eu la consolation de voir une affluence inusitée d'hommes accomplir leurs devoirs ».....

Une part importante des progrès réalisés revient aussi au bureau de secrétariat, fondé l'année dernière et confié à une personne, M^{lle} Quémener, « qui porte en elle un cœur, une âme et le zèle d'une sœur de charité. Habitant Paris depuis longtemps, connue d'un grand nombre de familles bretonnes, elle a vu de suite nos compatriotes affluer au bureau de son secrétariat. Elle rend service à presque tous ; elle met les uns en communication avec les Sœurs ; à d'autres, grâce à ses relations personnelles qui sont nombreuses, elle procure des places ou des emplois ; à d'autres, enfin, elle peut donner quelques secours immédiats au moyen d'un vestiaire dont elle a réuni les premiers éléments, et dont il importe d'augmenter les ressources ».

Le budget de la société est de 15,000 francs, fournis par des cotisations et une vente de charité.

La réunion s'est terminée par un entretien, aussi instructif qu'édifiant, dont nous donnons quelques extraits d'après le compte-rendu qu'on a bien voulu nous communiquer.

Son EMINENCE fait remarquer que, comme premier élément pour les Sociétés semblables à la « Bretagne », on a tout d'abord songé à s'assurer le concours des sœurs de charité pour visiter les malades de chaque pays... De l'Aveyron, de l'Orne, on a amené des sœurs et, tout naturellement, nous devions recourir aux sœurs de Saint-Vincent-de-Paul et choisir des sœurs bretonnes.

Je serais heureux de savoir si nos sœurs ont quelques observations à nous communiquer ?

LA SŒUR LOUISE (qui s'occupe du quartier de Clichy, lequel compte environ 8,000 Bretons). — Sur ces 8,000, j'en ai visité à peu près 800. Je recherche les plus malheureux, les familles nombreuses, et surtout les malades à administrer, les grandes misères.

Son EMINENCE. — Avez-vous eu le chagrin d'en perdre qui n'aient pas reçu les sacrements ?

LA SŒUR LOUISE. — En général, ils ne s'y refusent jamais ; je n'en ai pas encore vu les refuser. Lorsqu'ils vont aux hôpitaux, nous donnons au R. P. Kervennic la mission de se rendre auprès d'eux pour les administrer. Il n'y en a pas qui soient morts sans sacrements. Dans ma région, il est certain que tous les malades acceptent les sacrements avec foi et piété ; je suis très édifiée par leurs bons sentiments à la fin de leurs jours. Mais durant leur vie, ces pauvres gens qui se laissent facilement influencer pour le mal comme pour le bien, s'écartent souvent de la bonne voie...

SŒUR ANNA (qui s'occupe du quartier de N.-D. de la Gare, où il y a beaucoup de Bretons). — J'en visite à peu près deux cents. Il y a un grand nombre employés au chemin de fer. La Compagnie d'Orléans est bienveillante et généreuse pour ses employés ; mais les familles sont nombreuses et ont besoin d'être assistées ; puis en dehors des employés, il y a de bien grandes misères...

SON ÉMINENCE (s'adressant à Sœur Maria chargée du quartier Sainte-Marguerite). — Vous avez là beaucoup de Bretons : que font-ils ?

LA SŒUR MARIA. — Ce sont des marchands des quatre-saisons ; des marchands d'ail, d'échalottes, de choux... ils font du commerce. Ils restent cependant très accessibles aux sentiments religieux. La plupart d'entre eux vont aux offices le dimanche et, quand ils sont malades, aucun d'eux ne refuse les sacrements.

Quand ils laissent des orphelins, nous faisons ce que nous pouvons pour ces enfants. Nous parvenons quelquefois à les placer, et nous tâchons de le faire hors de Paris ; mais l'attraction de Paris est toujours si redoutable, que trop souvent ils y reviennent. Les parents font de même, quand on les rapatrie : un mois après leur départ, ils sont quelquefois revenus à Paris.

SON ÉMINENCE (à la quatrième sœur). — Quel est votre quartier ?

LA SŒUR ANNE-MARIE. — Montrouge et Vaugirard. J'y trouve beaucoup de Bretons, beaucoup de familles nombreuses et très malheureuses. Je vois des Bretons employés du chemin de fer, à la gare de l'Ouest, des usines de Grenelle, des usines à gaz ; je crois qu'ils entreprennent tous les travaux : ils sont terrassiers, maçons ; la plupart sont des hommes de peine qui viennent des fermes, des campagnes, qui n'ont pas de métier ; ce sont les plus malheureux ; leur travail est intermittent, une semaine ils en ont, et la semaine suivante ils n'en ont plus...

SON ÉMINENCE. — Les Bretons vous accueillent bien ?

LA SŒUR ANNE-MARIE. — Ils sont heureux de me voir et de m'entendre parler breton avec eux. C'est le meilleur moyen d'arriver à eux. Pour les malades surtout, parler breton est un vrai bonheur !...

SON ÉMINENCE. — Et notre bon aumônier, peut-il nous dire si les réunions du dimanche sont bien fréquentées ?

LE R. P. KERVENNIC. — Nous avons été plus heureux cette année que les années précédentes. Les pâques ont été beaucoup plus nombreuses ; nous avons dépassé le chiffre de mille.

J'ai commencé par Plaisance, j'y ai donné, avec l'abbé Le Guillou, une retraite préparatoire aux pâques. Mais nous n'avons pas eu beaucoup de monde, parce qu'il y a dans la paroisse de Plaisance plusieurs autres œuvres qui peuvent servir également à la préparation aux pâques. A Vaugirard, nous avons eu, le même prédicateur et moi, une véritable revanche. Plus de cent personnes assistaient chaque jour aux instructions et l'on voyait que l'auditoire variait, de sorte que je puis évaluer à plus de deux cents les bretons qui ont suivi la préparation pascalle.

Nous sommes ensuite allés à Clichy. Là encore les bretons sont venus

en assez bon nombre ; il y en a eu largement une centaine. Même résultat à Notre-Dame de la Gare. Mais c'est dans le quartier de Sainte-Marguerite que j'ai eu le plus de succès, grâce à la collaboration de M. l'abbé Le Roux. Nous y avons prêché dans quatre paroisses, Saint-Eloi, Sainte-Marguerite, Saint-Ambroise et Saint-Paul Saint-Louis. A chacune, le nombre des assistants a toujours dépassé deux cents.

SON ÉMINENCE. — Mon Dieu ! que vous en avez encore d'autres à atteindre. Vous avez un vaste champ d'action devant vous !

La directrice de notre secrétariat est-elle ici ? (Mademoiselle Quémener s'approche de son Eminence).

Vous recevez beaucoup de visites de bretons ?

MADemoiselle QUÉMENER. — Oui, Eminence, surtout de jeunes filles arrivant à Paris. Elles s'adressent habituellement à des bureaux de placement et elles sont dirigées vers n'importe quelle place. Il arrive souvent qu'elles tombent chez des familles où il ne leur est pas possible de remplir leurs devoirs religieux. Quand je l'apprends, je fais quelquefois des démarches pour leur obtenir plus de liberté ; si mes démarches sont sans résultat, je m'efforce de leur trouver une autre place où elles puissent remplir leurs devoirs de piété.

Elles ont un autre danger à redouter. Il s'est fondé, rue Denfert-Rochereau, une maison protestante qui cherche à les attirer quand elles arrivent à Paris. On va à leur rencontre, on leur donne des livres, on leur fait des promesses, on leur fournit un asile sans leur dire que c'est dans une institution protestante. Le dimanche suivant on les réunit, le pasteur vient présider la réunion, et on leur fait voir tous les avantages qu'elles auront à suivre assidûment toutes ces réunions.

C'est ce qui nous fait le plus de mal. Souvent ces jeunes filles cèdent, parce qu'elles n'ont pas assez d'intelligence pour comprendre le danger qu'elles courent à fréquenter ces réunions et à accepter les offres qui leur sont faites, ou bien parce qu'elles sont dans un grand embarras pour s'y dérober.

SON ÉMINENCE. — Comment savent-elles qu'il existe pour elles un secrétariat catholique ?

MADemoiselle QUÉMENER. — Elles commencent à le connaître, mais il faudrait une propagande active pour qu'il fût connu d'avantage.

Il est donc important de faire connaître l'adresse de Mlle Quémener : au Secrétariat, 23, rue de Vaugirard, Paris. Nous l'avions déjà donné précédemment, et nous sommes heureux d'applaudir une fois de plus aux efforts généreux de la Société « la Bretagne » pour venir en aide à nos compatriotes émigrés. Mais, comme le disait le vénéré cardinal Richard, « qu'il y en a d'autres à atteindre » et que l'on n'atteindra pas, mais qui finiront tristement, victimes du respect humain, de l'indifférence et des pires passions !.. Aussi terminons-nous encore par cette conclusion, cet avertissement que nous voudrions faire parvenir aux familles dont quelques membres songeraient à partir pour la grande ville : « Bretons, restez chez vous ! »

Pèlerinage de Sainte-Anne-d'Auray. — Le 26 Juillet prochain, la Compagnie d'Orléans voulant favoriser les pèlerins de Sainte-Anne-d'Auray et leur donner toute facilité pour rentrer chez eux,

prolongera jusqu'à Quimper, avec arrêt à toutes les gares intermédiaires, le train partant de Sainte-Anne à 4 h. 51 du soir.

La Compagnie d'Orléans vient d'accorder la réduction de 50 0/0 avec billets valables pour trois jours à tous les pèlerins de Sainte-Anne-d'Auray voyageant par groupes de 25 personnes au moins, au lieu de 40 personnes, comme cela était requis jusqu'ici.

Ces deux faveurs seront justement appréciées du public et attireront à Sainte-Anne des pèlerins encore plus nombreux.

XXIV^e Pèlerinage à Jérusalem, à bord de la nef Notre-Dame de Salut, le 20 août. — Ce second Pèlerinage de 1902 à Jérusalem, Nazareth, Constantinople, Athènes, part le 20 août au lieu du 22 août, afin de donner un peu plus de temps à Jérusalem.

Les prix, qui comprennent toute dépense : bateau, nourriture, chemins de fer, voitures, embarquements et débarquements, sont très réduits : 1^{re} classe, 850 francs ; 2^e classe, 630 francs ; 3^e classe, 450 francs.

S'adresser au secrétaire du Pèlerinage, 129, rue de l'Université, Paris.

Hygiène morale. — A propos d'un fléau qui va toujours grandissant, la corruption par l'image, la *Vérité* citait récemment ces lignes du *Voltaire*, peu suspect, paraît-il, de pruderie :

« Dans les bureaux de tabac, chez les papetiers, chez les marchands de journaux, à côté des débauches de « l'illustré » à bon marché, où dessinent des malandrins qui semblent échappés de prisons — on exhibe des collections de cartes qui, pour n'être pas transparentes, sont des images pornographiques au premier chef. Au retour de l'école communale, ou à l'aller, garçons et fillettes dévorent ces dessins.

« Eh bien, je dis que ce spectacle est ignoble, et qu'il faut le faire cesser...

« Je sais bien qu'il y a des gredins qui estiment que les enfants doivent tout connaître. Ces gredins-là n'ont jamais eu d'enfants, sans doute. Ils n'ont pas d'âme non plus. »

« Il nous plaît, dit le journal catholique, d'enregistrer cette protestation qui, venant du *Voltaire*, montre bien à quel point s'est accru le mal dont il s'agit. Mais quand donc le Gouvernement comprendra-t-il que, de sa part, tolérer plus longtemps ces infamies, ce serait une véritable complicité ? »

Il appartient aux parents de veiller avec un soin scrupuleux sur les lectures de leurs enfants, surtout durant la période, plus dangereuse, des vacances. Et qu'ils soient en garde non seulement contre les publications immorales, mais encore contre les journaux impies répandus à profusion et propagés, nous en avons acquis la certitude, par des hommes qui, par devoir professionnel, sont tenus au moins à la « neutralité » dans les questions religieuses.

BIBLIOGRAPHIE

Publications de V. RETAUX, Éditeur, Paris.

L'HYGIÈNE DE L'ESTOMAC ET LA CUISINE, ou *La capacité digestive suivant les individus, la nature des aliments et leur apprêt culinaire*, par le Docteur LE BÈLE, Chirurgien en chef honoraire des hôpitaux du Mans, ancien membre du Conseil départemental d'hygiène publique et de salubrité de la Sarthe, etc., etc. — Un volume in-18 jésus, 3 fr.

Ce livre est à la fois un manuel d'hygiène et un manuel de cuisine. Là est son originalité. Très simple, très clair, très complet, très court, il rendra de sérieux services à ceux qui l'ayant lu, voudront le mettre en pratique. Inutile d'ajouter que le docteur LE BÈLE, auteur d'un ouvrage plus considérable sur *l'Hygiène et la Vie chrétienne*, ne parle pas ici seulement en médecin et en gastronome, mais en chrétien convaincu.

LA FOI DE NOS PÈRES ou *Exposition complète de la doctrine chrétienne*, par le Très Révérend D. James GIBBONS, cardinal-archevêque de Baltimore. Ouvrage traduit de l'anglais sur la 28^e édition, avec l'autorisation spéciale de l'auteur, par l'abbé Adolphe SAUREL, 2^e édition. — Un fort volume in-8^o : 4 f.

L'ouvrage apologetique du Cardinal-Archevêque de Baltimore a obtenu aux Etats-Unis et au Canada le plus grand succès. En peu d'années, plus de 400,000 exemplaires ont été écoulés. Nous saluons avec plaisir la publication de cette nouvelle édition en langue française, car c'est à vrai dire, l'un des meilleurs manuels de religion que nous connaissions. « Nul autre livre, écrivait Mgr l'Archevêque d'Ottawa n'a tant fait pour affermir la foi des Catholiques, aux Etats-Unis et au Canada. Cet exposé des dogmes catholiques peut faire naître et renaitre, dans l'esprit des fidèles, les lumières de la vérité, et embraser dans leur cœur l'amour de la sainte Eglise. » Tous ceux qui le liront en tireront un très grand profit, les incrédules comme les croyants, ceux qui hésitent et chancellent comme ceux qui sont fermes et inébranlables dans leurs croyances.

AU CHRONOMÈTRE
GUIBOURG
6, quai du Parc, 6, QUIMPER

MAISON DE CONFIANCE vendant meilleur marché que partout ailleurs à qualité égale.

SEUL REPRÉSENTANT A QUIMPER
de la Montre **OMÉGA**, chronomètre remportant les 1^{ers} prix dans toutes les expositions.

SEUL REPRÉSENTANT A QUIMPER
de l'Orfèvrerie **Christoffe** au prix de fabrique, la gravure ou un écrin est donné gratuitement à tout acheteur à son choix.

SPÉCIALITÉ DE LUNETTES, PINCE-NEZ & JUMELLES

Spécialité de Bénitiers, Chapelets, Livres, Christs & Médailles de toutes sortes.

ACTION MERVEILLEUSE

L'essence de térébenthine a une action véritablement merveilleuse contre la migraine et contre toutes les névralgies. Mais elle est d'un goût si désagréable que, pendant longtemps, les malades avaient toutes les peines du monde à en prendre. Aujourd'hui, on peut prendre cet excellent remède sans en ressentir aucun goût, grâce aux Perles d'Essence de Térébenthine Clertan. Trois ou quatre Perles d'Essence de Térébenthine Clertan suffisent, en

effet, pour dissiper en quelques minutes les migraines les plus accablantes et les névralgies les plus douloureuses, quel qu'en soit le siège, la tête, les membres, les côtes, etc. Aussi, l'Académie de Médecine de Paris a-t-elle tenu à approuver le procédé de préparation de ce médicament, ce qui est un grand titre pour le recommander à la confiance des malades. En vente dans toutes les pharmacies : le flacon 2 francs.

P.-S. — Pour éviter toute confusion, avoir soin d'exiger sur l'enveloppe l'adresse du Laboratoire : *Maison L. FRÈRE, 19, rue Jacob, Paris.*

Ancienne
Maison
PIRIOU

SAUVAGE

3, rue Kéréon SUCESSEUR QUIMPER

**HORLOGERIE — BIJOUTERIE — OPTIQUE — ORFÈVREURIE
BRONZES & ORFÈVREURIE D'ÉGLISE**

Assortiment considérable de Candélabres, Garnitures d'autels, Tabors, Calices, Ciboires, Custodes, Boucles de souliers, etc., à des prix excessivement réduits.

Nouveau candélabre à transformations multiples, breveté s. g. d. g. Réparations, remise à neuf, dorure et argenture.

Le Chronomètre « A la Montre de Genève » que l'on trouve seulement chez M. SAUVAGE, qui en a la propriété exclusive, doit son succès toujours croissant à sa qualité exceptionnelle, à son bon marché et à son réglage parfait ; c'est sans contredit la Montre de précision par excellence. Ce mouvement, entièrement monté sur rubis, est à ancre ligne droite, levées visibles, double plateau, spiral Bréguet, balancier compensé, et se fait en boîtes or, argent, acier et nickel.

ARTICLES POUR FUMEURS
Ecume et Ambre 1^{er} choix.

ORFÈVREURIE DE TABLE
Qualité supérieure, prix exceptionnel.

AUX ARMES DE BRETAGNE

Armand CARON

22, Rue du Parc, QUIMPER

MAISON VENDANT BON MARCHÉ ET DE TOUTE CONFIANCE

BEAU CHOIX DE JOAILLERIE ET BIJOUTERIE OR

Grand Assortiment

D'OBJETS ARTISTIQUES

POUR CADEAUX DE MARIAGE

SOUVENIRS, Etc.

Pendules, Régulateurs, Réveils, etc.

Maroquinerie, Eventails, Articles de fumeurs.

Chapelets, Médailles, Livres, Christs, Bénitiers

COUVERTS & ORFÈVREURIE Métal et Argent des marques : GAILLARD-BAYARD, CHRISTOFLE, BOULENGER

COUTELLERIE DE TABLE

Atelier spécial, dans la Maison, LUNETTERIE, OPTIQUE
pour la Gravure et les Réparations de Bijouterie, d'Horlogerie, etc.

L'Administrateur-Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Evêché.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

SOMMAIRE

I. — Le prêtre d'après le Curé d'Ars.

II. — *Chronique du diocèse* : Œuvres recommandées aux prières ; Indulgence de la Portioncule ; Avis ; Nécrologie ; Nomination dans le clergé ; Ordination du 25 Juillet 1902 ; La guerre à l'Enseignement religieux ; Distributions de prix ; Succès aux examens ; Sainte-Anne d'Auray ;

Souscriptions pour la Chapelle du Petit-Séminaire de Pont-Croix (20^e liste) ; Chez les Religieuses expulsées.

III. — *Nouvelles du monde catholique* : Rome ; France ; Agen ; Bourges ; Missions ; Vieux et bon conseil.

IV. — *Bibliographie*.

V. — *Annonces et avis divers*.

Offices de la semaine.

Dimanche, 3 Août. — 11^e Dimanche après la Pentecôte. Office du jour ; semi-double. Vert. A la messe, mémoire de l'Invention de S. Etienne, Premier Martyr.

Vêpres du suivant, avec mémoires du Dimanche et de l'Invention de S. Etienne.

Lundi, 4. — S. Dominique, Confesseur. Double-majeur. Blanc.
Mardi, 5. — Dédicace de Notre-Dame des Neiges. Double-majeur. Blanc.

Mercredi, 6. — Transfiguration de Notre-Seigneur Jésus-Christ. Double-majeur. Blanc.

Jeudi, 7. — S. Cajétan (ou Gaëtan), Confesseur. Double. Blanc.

Vendredi, 8. — S. Cyriaque et ses compagnons, Martyrs. Semi-double. Rouge.

Samedi, 9. — S. Germain, Evêque (au *Propre diocésain*). Semi-double. Blanc.

Dimanche, 10. — 12^e Dimanche après la Pentecôte. S. LAURENT, MARTYR.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Ursulines de Morlaix du 1^{er} au 8 Août.

Ursulines de Quimperlé. du 9 au 16 Août.

Le Prêtre, d'après le Curé d'Ars.

Au lendemain de l'ordination et à la veille des retraites ecclésiastiques, les considérations suivantes, empruntées au Catéchisme du Vénérable Curé d'Ars, nous fournissent un article de pleine « actualité » : en faisant ressortir l'éminente dignité du prêtre, elles montrent bien quel intérêt les fidèles ont à prier pour la sanctification de ceux qui ont la charge de leurs âmes.

Mes enfants, nous en sommes au sacrement de l'Ordre. (On en était souvent là ; M. Vianney aimait à parler de l'éminente dignité du prêtre.) C'est un sacrement qui semble ne regarder personne parmi vous et qui regarde tout le monde. Ce sacrement élève l'homme jusqu'à Dieu. Qu'est-ce que le prêtre ? Un homme qui tient la place de Dieu, un homme qui est revêtu de tous les pouvoirs de Dieu. « Allez, dit Notre-Seigneur au prêtre, comme mon Père m'a envoyé, je vous envoie... Toute puissance m'a été donnée au Ciel et sur la terre. Allez donc, instruisez toutes les nations... »

Lorsque le prêtre remet les péchés, il ne dit pas : « Dieu vous pardonne ». Il dit : « Je vous absous ». A la consécration, il ne dit pas : « Ceci est le corps de Notre-Seigneur ». Il dit : « Ceci est mon corps. »

Saint Bernard nous dit que tout nous est venu par Marie ; on peut dire aussi que tout nous est venu par le prêtre : oui, tous les bonheurs, toutes les grâces, tous les dons célestes.

Si nous n'avions pas le Sacrement de l'ordre, nous n'aurions pas Notre-Seigneur. Qui est-ce qui l'a mis là dans ce tabernacle ? C'est le prêtre. Qui est-ce qui a reçu votre âme à son entrée dans la vie ? Le prêtre. Qui la nourrit pour lui donner la force de faire son pèlerinage ? Le prêtre. Qui la préparera à paraître devant Dieu, en lavant cette âme, pour la dernière fois, dans le sang de Jésus-Christ ? Le prêtre, toujours le prêtre. Et si cette âme vient à mourir, qui la ressuscitera, qui lui rendra le calme et la paix ? Encore le prêtre. Vous ne pouvez pas vous rappeler un seul bienfait de Dieu, sans rencontrer, à côté de ce souvenir, l'image du prêtre.

Allez vous confesser à la Sainte Vierge ou à un ange, vous absoudront-ils ? Non. Vous donneront-ils le corps et le sang de Notre-Seigneur ? Non. La Sainte Vierge ne peut pas faire descendre son divin Fils dans l'hostie. Vous auriez deux cents anges là, qu'ils ne pourraient vous absoudre. Un prêtre, tout simple soit-il, le peut ; il peut vous dire : « Allez en paix, je vous pardonne ».

Oh ! que le prêtre est quelque chose de grand !

Le prêtre ne se comprendra bien que dans le Ciel... Si on le comprenait sur la terre, on mourrait, non de frayeur, mais d'amour !

Les autres bienfaits de Dieu ne nous serviraient de rien sans le

prêtre. A quoi servirait une maison remplie d'or, si vous n'avez personne pour vous en ouvrir la porte ? Le prêtre a la clef des trésors célestes : c'est lui qui ouvre la porte ; il est l'économe du bon Dieu, l'administrateur de ses biens.

Sans le prêtre, la mort et la passion de Notre-Seigneur ne serviraient de rien. Voyez les peuples sauvages : à quoi cela leur a-t-il servi que Notre-Seigneur fût mort ? Hélas ! ils ne pourront pas avoir part au bienfait de la rédemption, tant qu'ils n'auront pas des prêtres pour leur faire l'application de son sang.

Le prêtre n'est pas prêtre pour lui : il ne se donne pas l'absolution ; il ne s'administre pas les sacrements. Il n'est pas pour lui, il est pour vous.

Après Dieu, le prêtre, c'est tout !... Laissez une paroisse vingt ans sans prêtre : on y adorera les bêtes.

Si M. le missionnaire et moi nous nous en allions, vous diriez : « Que faire dans cette église ? Il n'y a plus de messe ; Notre-Seigneur n'y est plus ; autant vaut prier chez moi... »

Quand on veut détruire la religion, on commence par attaquer le prêtre, parce que là où il n'y a plus de prêtre, il n'y a plus de sacrifice, et là où il n'y a plus de sacrifice, il n'y a plus de religion.

Lorsque la cloche vous appelle à l'église, si l'on vous demandait : « Où allez-vous ? » vous pourriez répondre : « Je vais nourrir mon âme. » Si on vous demandait, en vous montrant le tabernacle : « Qu'est-ce que c'est que cette porte dorée ? — C'est l'office ; c'est le *garde-manger* de mon âme. — Quel est celui qui en a la clef, qui fait les provisions, qui apprête le festin ? qui sert à la table ? — C'est le prêtre. — Et la nourriture ? — C'est le précieux corps et le précieux sang de Notre-Seigneur... » O mon Dieu ! mon Dieu ! que vous nous avez aimés !...

Voyez la puissance du prêtre ! La langue du prêtre d'un morceau de pain fait un Dieu ! C'est plus que de créer le monde... Quelqu'un disait : « Sainte Philomène obéit donc au curé d'Ars ? » Certes, elle peut bien lui obéir, puisque Dieu lui obéit.

Si je rencontrais un prêtre et un ange, je saluerais le prêtre avant de saluer l'ange. Celui-ci est l'ami de Dieu, mais le prêtre tient sa place... Sainte Thérèse baisait l'endroit où un prêtre avait passé... Lorsque vous voyez un prêtre, vous devez dire : « Voilà celui qui m'a rendu enfant de Dieu et qui m'a ouvert le Ciel par le saint baptême, celui qui m'a purifié après mon péché, qui donne la nourriture à mon âme... » A la vue d'un clocher vous pouvez dire : « Qu'est-ce qu'il y a là ? Le corps de Notre-Seigneur. — Pourquoi y est-il ? — Parce qu'un prêtre a passé par là et a dit la sainte messe. »

Quelle joie avaient les apôtres, après la résurrection de Notre-Seigneur, de voir le maître qu'ils avaient tant aimé ! Le prêtre doit avoir la même joie, en voyant Notre-Seigneur qu'il tient dans ses mains... On attache un grand prix aux objets qui ont été déposés dans l'écuelle de la Sainte Vierge et de l'Enfant Jésus, à Lorette.

Mais les doigts du prêtre qui ont touché la chair adorable de Jésus-Christ, qui se sont plongés dans le calice où a été son sang, dans le ciboire où a été son corps, ne sont-ils pas plus précieux ?...

Le sacerdoce c'est l'amour du Cœur de Jésus. Quand vous voyez le prêtre, pensez à Notre-Seigneur Jésus-Christ.

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Œuvres recommandées aux prières.

I. La cause de l'Enseignement chrétien.

II. Les retraites ecclésiastiques, prêchées par M. le chanoine de Montigny, de Bordeaux : la première, du 4 au 9 Août, la seconde du 18 au 23.

Indulgence de la Portioncule. — Demain, samedi 2 Août, a lieu le *saint pardon* d'Assise, ou Indulgence plénière de la *Portioncule*. On aimera à trouver ici quelques notions sur l'origine et l'étendue de cette précieuse faveur, avec l'indication des moyens d'y participer.

Ce fut en 1221, au commencement du mois d'Octobre, que saint François, dans une apparition de Notre-Seigneur Jésus-Christ, de la Sainte-Vierge et d'une multitude d'esprits célestes, osa demander à Notre-Seigneur lui-même, par l'entremise de Marie, une Indulgence plénière, pour tous ceux qui, *contrits* et *confessés*, visiteraient l'église de Sainte-Marie-des-Anges ou de la Portioncule. Le Fils de Dieu exauça la prière de son fidèle serviteur, à la condition toutefois qu'il obtiendrait du Souverain Pontife la confirmation de cette indulgence.

Honorius III, qui gouvernait alors l'Eglise, la confirma en effet, la même année. En 1223, il la fixa, selon la volonté de Jésus-Christ, manifestée à saint François dans une seconde vision, au jour anniversaire de la dédicace du sanctuaire de la Portioncule, c'est-à-dire, au 2 Août, à partir des premières vêpres. (*Raccolta*, p. 476.)

Cette célèbre Indulgence a été, dans la suite, étendue à toutes les églises des trois Ordres de Saint-François et à beaucoup d'autres églises et chapelles de tout l'univers catholique par plusieurs papes, et notamment par Grégoire XV, dans son bref *Splendor paternæ gloriæ*, du 4 Juillet 1622.

Cette Indulgence est différente des autres Indulgences plénières, non pas *en elle-même*, mais par plusieurs circonstances qu'il importe de relever :

1^o Elle est concédée immédiatement par Jésus-Christ lui-même, qui, par là, selon la doctrine du cardinal Bellarmin, *De Indulgentiis*, lib. II, ch. 20, confirma trois dogmes : la réalité des Indulgences, le pouvoir des Papes à ce sujet, et la nécessité de la confession auriculaire.

2^o Elle peut se gagner à des conditions peu onéreuses et même très faciles à remplir, tandis que les Indulgences plénières très rares en ce temps reculé, étaient attachées ordinairement à des pratiques fort pénibles.

3^o Cette Indulgence a, de plus, le grand privilège de pouvoir être gagnée plusieurs fois le même jour, *toties quoties*, c'est-à-dire, autant de fois qu'avec l'intention d'y participer, on visite l'église à laquelle elle est attachée, et cela, depuis les premières Vêpres (2 heures de l'après-midi) du 1^{er} Août, jusqu'au soir (coucher du soleil) du lendemain.

A Quimper, le privilège de la Portioncule est attaché, comme on sait, à la Cathédrale de Saint-Corentin.

N. B. — I. Les membres du Tiers-Ordre de saint François d'Assise habitant dans un lieu où il n'y a pas de sanctuaire possédant le privilège de la Portioncule peuvent gagner cette indulgence dans leur église paroissiale. (S. Congreg., 31 Janvier 1893.)

II. La confession et la communion peuvent être faites *dans toute église*, le 1^{er} ou le 2 Août.

Avis. — Nous croyons utile de rappeler que l'office de saint Jean-Baptiste de la Salle sera obligatoire à partir de l'année prochaine. Nous engageons nos confrères à profiter de l'occasion des retraites ecclésiastiques pour s'approvisionner, dans les librairies catholiques, du nombre voulu d'exemplaires de ce nouvel office tant pour le Missel que pour le Bréviaire.

Nécrologie. — M. OLLIVIER, *vicaire à Lannilis*. — Nous recommandons aux prières de nos lecteurs M. Ollivier, vicaire à Lannilis, décédé le 22 Juillet, dans sa 36^e année.

M. Ollivier (Paul-Vincent), né à Saint-Martin de Brest le 10 Janvier 1867, ordonné prêtre le 20 Décembre 1890, fut nommé, le 15 Mai 1891, vicaire à Lannilis. Il y a travaillé avec zèle tant que sa santé, de tout temps assez faible, le lui a permis ; atteint d'un mal qui ne pardonne pas, il a lutté avec énergie, tenant à remplir jusqu'à la fin au moins quelques-unes des obligations de son ministère. Enfin ses forces l'ont trahi ; il s'est éteint, plein de courage et de résignation à la volonté de Dieu.

R. I. P.

Nomination dans le clergé. — Par décision de Monseigneur l'Evêque, M. Morvan, jeune prêtre de Guipavas, est nommé vicaire de Locquénolé en remplacement de M. Laurent, démissionnaire pour cause de santé.

Ordination du 25 Juillet 1902. — Vendredi 25 Juillet a eu lieu, à la Cathédrale de Saint-Corentin, l'ordination générale de fin d'année qui comprenait : 52 minorés, 38 sous-diacres,

16 diacres et 38 prêtres. La veille au soir, dans la chapelle du Grand-Séminaire, Monseigneur l'Evêque avait donné la tonsure à 67 séminaristes qui viennent de terminer leur première année d'études.

Voici les noms des ordinands promus aux Ordres majeurs.

SOUS-DIACONAT

MM. Herry, Joseph-Henri, de Landéda ;
 Le Chat, Jules, de Pont-Croix ;
 Madec, François-Auguste, de Saint-Sauveur de Brest ;
 Abgrall, Yves-Marie, de Landivisiau ;
 Allain, Elie-Joseph, de Saint-Pol-de-Léon ;
 Cadion, Joseph-Guillaume-Marie, de Plomodiern ;
 Caroff, Vincent-Louis, de Lesneven ;
 Chapalain, Jean-Louis, de l'île de Batz ;
 Corre, Jean-Marie, de Châteaulin ;
 de Kervénoaël, Jean-Charles, de Saint-Pol-de-Léon ;
 Delliou, François-Joseph, de Clohars-Carnoët ;
 Evennou, Jean-Marie, de Saint-Thurien ;
 Failler, Sébastien, de Plonéour-Lanvern ;
 Férellec, François-Marie, de Plougouvelin ;
 Godec, Jean-Marie, de Plouénan ;
 Grignoux, Jean-Marie, de Plougastel-Daoulas ;
 Guillou, François, de Bannalec ;
 Hénaff, François, de Quéménéven ;
 Hénaff, Henri-Marie, de Saint-Sauveur de Brest ;
 Herry, Claude-Marie, de Cléder ;
 Jacq, Goulven-Joseph-Marie, de Plounéour-Trez ;
 Le Dant, Edmond-Louis, de Landerneau ;
 Le Gall, Joseph-Pierre, de Guilligomarc'h ;
 Le Rest, Jean-François-Marie, de Lambézellec ;
 Le Ven, Joseph-Tanguy, de Lesneven ;
 Marzin, André, de Landudec ;
 Mengant, Jean-René, de Porspoder ;
 Miossec, Jean-Pierre, de Landerneau ;
 Monot, Jean-Hervé, de Cléder ;
 Monot, Paul-Marie, de Lesneven ;
 Pennec, Antoine-Marie, de Pluguffan ;
 Perrot, Jean-Marie, de Plouarzel ;
 Plouzennec, Jacques-Marie, de Plomodiern ;
 Rionallon, Jean-Marie-Auguste, de Saint-Pol-de-Léon ;
 Rosec, Eugène-Jean-Baptiste, de Plonévez-Porzay ;
 Rosuel, Jean-Louis, de Saint-Ségal ;
 Sichez, Maurice-Jean-Joseph, de Saint-Louis de Brest ;
 Paillot, Antoine, de la Congrégation de Jésus et Marie.

DIACONAT

MM. Gaonac'h, Jérôme, de Pluguffan ;
 Le Cléac'h, Jean-Louis-Marie, de Tréméoc ;

MM. Mao, Paul, de Douarnenez ;
 Odey, Louis, de Crozon ;
 Sanquer, Pierre-François-Marie, de Comanna ;
 Bernicot, Jean-Pierre, de Guipavas ;
 Bosson, Yves, de Carhaix ;
 Calvez, Yves-Marie, de Lesneven ;
 Le Roux, François-Marie, de Tréglonou ;
 Martin, Jean-Baptiste-Joseph-Marie, de Plounéour-Trez ;
 Nizi, Joseph-Jean-Louis, de Saint-Martin de Brest ;
 Paul, Charles-Olivier, de Saint-Martin de Brest ;
 Pencreac'h, Jean-Pierre, de Locmélard ;
 Péron, Yves-François-Marie, de Taulé ;
 Piriou, Hervé-Joseph, de Plougastel-Daoulas ;
 Thas, Jean-Baptiste, du diocèse de Saint-Brieuc.

PRÊTRISE

MM. Le Goasguen, Julien-Joseph-M^{ie}, de Saint-Sauveur de Brest ;
 Barvet, Jean-Marie, de Plougasnou ;
 Bizien, Alfred-Edmond-Marie, de Landerneau ;
 Le Tréis, François-Marie-Joseph, de Langolen ;
 Chaussy, Jean, de Lennon ;
 Creignou, Charles-Eugène, de Roscoff ;
 Guéguen, Jean-Marie, de Guipavas ;
 Hervé, Joseph-Marie, du Relecq-Kerhuon ;
 Madec, Théophile, de Saint-Thégonnec ;
 Mével, Claude, de Plouzévédé ;
 Monfort, Etienne-Guillaume, de Douarnenez ;
 Abgrall, Yves-Marie, de Landivisiau ;
 Abjean, Louis-Joseph-Marie, de Ploudaniel ;
 Bernard, Alain-Marie, de Saint-Mathieu de Quimper ;
 Berrou, Jean-Louis-Marie, de Sibiril ;
 Beuzet, Vincent, d'Arzano ;
 Bot, Jean-Marie, de Ploudiry ;
 Breton, Corentin, de Plomodiern ;
 Breton, Pierre-Corentin, de Ploéven ;
 Calvez, Hervé-Marie, de Guimiliau ;
 Gourmelen, Yves-Marie, du Juch ;
 Guillou, Jean-Marie, de Plouguin ;
 Hascoët, Jean-Yves, de Tréogat ;
 Hunaut, Jean-René, de Milizac ;
 Jaouen, Olivier-Marie, de Lambézellec ;
 Kerébel, Yves, de Plouarzel ;
 Le Berre, Jean-Marie, de Kerlouan ;
 Le Cléac'h, Corentin-Marie, de Loctudy ;
 Le Gall, Louis-Jean-Marie, de Saint-Thurien ;
 Le Lec, Pierre-Laurent, de Plobannalec ;
 Le Menn, Yves-Marie-René, de Lennon ;
 Mével, Jacques-Louis, de Plogonnec ;
 Morvan, Auguste-Etienne-Marie, de Plougouven ;

MM. Nicol, Louis-Marie, de Plouzané ;
 Paugam, François-Joseph-Marie, de Landivisiau ;
 Pouliquen, Jean-Louis-Marie, de Landivisiau ;
 Prigeac, Louis, de Saint-Méen ;
 Tanneau, François-Pierre-Marie-Joseph, de Plobannalec.

La guerre à l'Enseignement religieux. — Nous donnons aujourd'hui le tableau, dressé sur les renseignements parvenus jusqu'ici à l'Evêché, des écoles supprimées, dans notre diocèse, par la circulaire du 15 Juillet et fermées par les religieuses à la première injonction de l'autorité civile.

PAROISSES	NOMBRE de Religieuses	NOMBRE de Classes	NOMBRE d'Élèves	DATE de la Fondation	PROPRIÉTAIRE de l'Immeuble
-----------	-----------------------------	----------------------	--------------------	----------------------------	----------------------------------

I. — Écoles dirigées par les Filles de Jésus, ayant leur Maison-mère à Kermaria (Morbihan). (1)

Arzano.....	5	2 classes.	80	1897	M. Gérot, prêtre.
Clohars-Carnoët...	8	3 —	206	1883	M. Lorois, a. dép.
Clohars-Fouesnant.	5	2 —	92	1884	M. Nouët du Taillly.
Coray.....	7	3 —	120	1899	Particulier.
Guilligomarc'h.....	5	2 —	65	1894	M. André, prêtre.
Lannédern.....	4	2 —	83	1876	Particulier.
Locunolé.....	5	2 —	90	1898	M. de la Hayrie.
Motreff.....	5	1 —	80	1884	M. de Réals.
Plouégat-Moysan..	4	2 —	87	1887	M. Béchu, prêtre.
Querrien.....	7	3 (et Pens')	190	1876-1877	M. le Recteur.
Rosnoën.....	5	2 classes.	75	1875	M. de Réals.
Tréméven.....	5	2 —	85	1882	M ^{lle} Guillouzie.

Pont-l'Abbé. — Auxiliaires des Religieuses Augustines. — 3 religieuses.

II. — École dirigée par les Sœurs de la Providence de Ruillé.

Goulers.....	4	2 classes.	80	1854	M. Rossi.
--------------	---	------------	----	------	-----------

Hélas ! cette liste n'est qu'un commencement. Nous aurons à la continuer par l'énumération, autrement longue, des écoles dirigées par les sœurs du Saint-Esprit, qui attendent encore la signification définitive et l'exécution du décret qui les frappe et atteint en même temps au cœur tous les catholiques.

Distributions de prix. — Après avoir fait, dimanche dernier, la bénédiction des cloches de l'église du Relecq-Kerhuon, Monseigneur l'Evêque s'est rendu à Morlaix, où il a présidé, le lendemain, la distribution des prix au Pensionnat des religieuses Ursulines et à l'Externat Saint-Joseph.

Mardi, Sa Grandeur a présidé la distribution au Petit-Séminaire de Pont-Croix. Comme dans la plupart de nos établissements reli-

(1) On sait que l'école de Benzec-Cap-Sizun avait été fermée précédemment, en vertu du décret du 27 Juin.

gieux, et à cause des circonstances pénibles où se trouvent les catholiques, la fête a eu, cette année, un caractère moins solennel, moins joyeux surtout, et les assistants étaient sensiblement moins nombreux. En signe de deuil, les prêtres se sont abstenus de paraître à cette fête à laquelle ils aimaient à venir en foule.

Nous espérons donner, dans notre prochain numéro, les noms des principaux lauréats pour chaque classe.

Succès aux examens. — Fidèles à leur constante tradition, nos établissements libres comme nos collèges ecclésiastiques ont encore obtenu, cette année, les plus beaux succès aux divers concours et examens auxquels leurs élèves ont pris part. Pour ne citer qu'un chiffre — le seul résultat, du reste, que nous connaissions dans cette catégorie —, sur 44 candidats présentés par les Frères des Ecoles chrétiennes à l'Ecole des mécaniciens de la marine, 42 ont été déclarés admissibles : 3 sur 3 à Brest, 14 sur 14 à Lambézellec et 25 sur 27 à Quimper.

Pour l'enseignement secondaire classique, aux récents examens du baccalauréat, l'Ecole Notre-Dame de Bon-Secours de Brest a eu, en rhétorique, 4 élèves admissibles, 3 définitivement admis ; en philosophie, 7 admissibles sur 8 présentés et 6 définitivement admis ; 1 a été reçu au baccalauréat ès-sciences. A Lesneven, les 3 élèves de philosophie présentés ont été admissibles, 2 reçus ; en rhétorique, il y a eu 9 admissibles et 7 définitivement admis. Le collège de Saint-Pol de Léon a eu 13 admissibles — 10 reçus — pour la 1^{re} partie ; pour la 2^e, 4 reçus sur 5 admissibles. Honneur à ces établissements ; sincères félicitations aux élèves et à leurs distingués professeurs !

Nous sommes heureux d'ajouter que l'un de ceux-ci, M. l'abbé Moënnier, professeur de 7^e au collège de Lesneven, vient de subir avec succès les épreuves de la licence ès-lettres devant la faculté de Rennes.

SAINTE-ANNE-D'AURAY. — I. Pèlerinage des Tertiaires bretons, les 19 et 20 Juillet. — On nous écrit :

« Pour la deuxième fois, sainte Anne a vu se grouper à ses pieds les tertiaires bretons ; combien j'aimerais à pouvoir dire : *tous les tertiaires bretons...* Mais hélas ! quoique le pèlerinage ait compté deux fois plus de pèlerins que l'année dernière, il y avait bien des absences et la famille franciscaine bretonne n'était pas complètement réunie.

« Comment pourrai-je exprimer les émotions et les sentiments ressentis pendant ces heures bénies, passées dans le domaine de notre chère patronne ?... Les offices et les processions étaient admirables de piété et d'ardeur. Admirable surtout fut l'adoration nocturne ; car, toute la nuit, les quatre mille pèlerins se sont

succédé au pied du tabernacle, et Notre-Seigneur a toujours eu douze ou quinze cents adorateurs.

« Les hommes qui, l'an dernier, passaient inaperçus dans la foule, se sont trouvés cette année en nombre suffisant pour être groupés séparément : il y en avait à peu près quatre-vingts de tous les âges et de toutes les conditions ; mais tous avaient sur la poitrine l'insigne franciscain.

« Les RR. Pères et les prêtres tertiaires présents ont dû avoir le cœur plein d'une sainte joie à la vue de la ferveur et de la piété des pèlerins. C'est avec sincérité et bonheur que tous nous rendrons, l'année prochaine, au rendez-vous que nous ont donné les RR. PP. Anselme et Norbert qui se sont multipliés et qui, par leurs pieuses et chaudes paroles, ont remonté notre pauvre courage si déprimé par les infamies dont nous sommes les témoins attristés : c'est du fond du cœur que nous leur disons merci et que nous prions sainte Anne et notre séraphique père de les bénir et de rendre fructueux leur vaillant apostolat.

« UNE TERTIAIRE. »

— II. Aux jeunes catholiques du Finistère. — Les groupes de Jeunesse Catholique du Morbihan affiliés à l'« Association Catholique de la Jeunesse Française » préparent, pour le dimanche 17 Août, leur première manifestation collective aux pieds de la bonne mère sainte Anne d'Auray.

Cette manifestation populaire des jeunes bretons Morbihannais promet d'être très grandiose. Sa Grandeur Mgr Latieule, évêque de Vannes, a bien voulu accepter la présidence d'honneur du pèlerinage.

Divers jeunes orateurs catholiques se joindront, ce jour-là, aux délégués du Comité général de l'« Association Catholique de la Jeunesse Française ». Le baron Henry Dard, notamment, prendra la parole ; le jeune, énergique et éloquent orateur, député de Béthune, président de l'« Association de la Jeunesse Catholique du Pas-de-Calais », ne manquera certainement pas de soulever l'enthousiasme de nos jeunes amis qui se joindront à leurs frères étudiants, employés, écoliers, ouvriers ou cultivateurs du Morbihan.

Messieurs les Directeurs et Présidents d'œuvres et cercles de jeunesse catholique du Finistère sont spécialement invités à la réunion des délégués des œuvres de Bretagne, qui aura lieu à l'occasion de ce pèlerinage.

Nous publierons prochainement le programme complet des fêtes.

Nous rappelons à nos lecteurs que M. Pierre Regnault, correspondant pour la Bretagne au comité général de l'« Association catholique de la Jeunesse Française », est à l'entière disposition des jeunes catholiques bretons et de MM. les ecclésiastiques qui désireraient avoir des renseignements sur l'« A. J. C. ». Nos amis peuvent s'adresser à lui, soit 76, rue des Saints-Pères, Paris (7^e), soit rue Broussais, Rennes.

Souscriptions pour la Chapelle du Petit-Séminaire de Pont-Croix. (20^e LISTE).

Souscriptions recueillies au Petit-Séminaire.

Montant des listes précédentes	23.820 ^{fr} 30
M ^{lle} Françoise Ansquer, de Pont-Croix . . .	5
M. Henri Kervarec, fils, de Pont-Croix . . .	5
M. Berthou, vicaire à Clédén-Cap-Sizun . .	20
Le Clergé de Scrignac	60
Le Clergé de Botsorhel et deux anonymes .	200
Anonyme	10
Les Frères du Pensionnat St-Blaise, Douar- nenez	20
Frère Rolland, ancien supérieur du même établissement	20
Anonyme d'Ergué-Gabéric	5
Un Vicaire	100
M. l'abbé P***	50
M. Kerzéon, recteur de Guerlesquin . . .	20
M. Cozic, vicaire de Locmélard	20
M. Derrien, recteur de Plonévez-Porzay . .	25
M. Stanislas Le Bihan, aumônier	25
M. le Curé d'Huelgoat	50
M. Corvez, vicaire d'Huelgoat	20
M. Dréo, recteur de Trégarantec	25
TOTAL	24.500^{fr} 30

Chez les Religieuses expulsées. — Au retour d'une visite à la maison-mère des Filles de Jésus à Kermaria, Mgr l'Évêque de Vannes a adressé à ses diocésains une Lettre que nous reproduisons intégralement. On ne la lira pas sans éprouver une douloureuse émotion, surtout en pensant que la situation si pénible décrite par Mgr Latieule est ou va être celle de la plupart des Congrégations vouées à l'enseignement des classes populaires dans les villes et dans les campagnes.

Vannes, le 23 Juillet 1902.

MES CHERS DIOCÉSAINS,

Voulant me rendre compte par moi-même de la situation faite aux Filles de Jésus de Kermaria depuis leur expulsion des écoles qu'elles dirigeaient avec tant de zèle et de succès, je me suis rendu lundi dernier à la maison principale de l'Institut.

Comme vous vous en doutez, la première entrevue a été triste et douloureuse. A onze heures, plus de cinq cents religieuses se trouvaient réunies dans la grande salle du noviciat. Un silence poignant régnait dans l'assemblée : on ne voyait que des yeux rougis, on devinait des cœurs gonflés de larmes. Il fallait parler à ces pauvres filles, consoler ces affligées, et ne pas éclater soi-même. Dieu m'en accorda la grâce, et la parole de l'Évêque atteignit son but. Fortes et rassérénées, se confiant

absolument en Dieu sans craindre les hommes, elles semblaient redire toutes la protestation des apôtres du Sauveur : Maître, nous sommes à vous pour toujours, prêtes à vivre et à mourir avec vous.

Mais si les sentiments élevés et généreux de nos chères sœurs nous ont paru dignes de respect et d'admiration, on ne peut ne pas être inquiet en songeant à leur situation si précaire. Quand on les a arrachées sans pitié et contre le gré des familles à leurs écoles si florissantes, s'est-on seulement demandé si elles pouvaient trouver place au foyer de la congrégation où on leur enjoignait, sous menace de dissolution, de rentrer dans les huit jours ? S'est-on assuré, comme l'exigeait la plus vulgaire humanité, si elles y auraient au moins le vivre et le couvert ?

A Kermaria, il a fallu congédier immédiatement près de deux cents postulantes et novices, afin d'y recevoir les victimes de la proscription. Pour le moment, grâce aux importantes constructions nécessitées par le merveilleux épanouissement de l'Institut, on peut y abriter les religieuses professes déjà expulsées. Mais demain, après la laïcisation des dernières écoles qu'elles occupent encore, lorsque des centaines et des centaines de nouvelles sœurs se présenteront, la chose deviendra matériellement impossible.

Quant aux vivres, j'en ai acquis la pénible certitude, toutes les réserves seront épuisées en moins de trois mois : pour subsister, la congrégation ne devra plus compter que sur la charité des fidèles.

Je connais votre générosité, mes chers diocésains, je compte sur votre délicatesse pour empêcher les maisons mères de notre diocèse d'en arriver à une extrémité qui pour elles serait voisine de la mort. Vous saurez envoyer à temps des secours en nature et en argent, jusqu'au jour prochain où, reprenant leurs écoles, nos religieuses dévouées rendront le centuple de ce qui leur aura été accordé en vue de les aider à traverser cette épreuve cruelle et imméritée.

La manière néanmoins la plus convenable et la plus efficace de les conserver, c'est de les rappeler au plus tôt dans vos écoles libres, de leur confier la direction de vos œuvres charitables, le soin de visiter les malades, d'apprendre le catéchisme aux enfants et au besoin de les instruire à domicile. Selon les événements et les circonstances, nous nous ferons un devoir de vous fournir à ce sujet tous les renseignements qui nous paraîtront nécessaires.

Au retour, sur le chemin de Vannes, nous fûmes témoins, mon vicaire général et moi, d'une scène qu'il nous sera impossible d'oublier. Tout à coup, au détour de la route, nous voyons s'avancer une foule compacte et recueillie qui, nous reconnaissant, tombe soudain à genoux au milieu d'une explosion de pleurs et de sanglots. Quel malheur est-il donc arrivé ? Quelle catastrophe a fondu sur ce peuple ? A peine descendus de voiture nous en avons l'explication. C'était une paroisse éplorée, formant un cortège imposant aux cinq religieuses que la rigueur d'un arrêté forçait de rentrer à Kermaria. Il y avait là des enfants, beaucoup de jeunes filles, des mères de famille. Un homme respectable, au visage doux et ferme à la fois, descend de cheval, et mettant un genou en terre nous baise respectueusement la main. C'était le chef de la commune, que navrait, lui aussi, le départ des Filles de Jésus. Suivait un groupe d'adolescents, de jeunes gens et d'hommes mêlés aux personnages les plus importants de la localité. Les enfants et les femmes tendaient les bras vers nous et criaient d'une voix suppliante : « Rendez-nous les Sœurs ! » Les hommes et les jeunes gens acclamaient les religieuses et, faisant écho à leurs épouses et à leurs filles, répétaient avec énergie : « Qu'on nous rende les Sœurs ! » Le spectacle était poignant, nous n'y pûmes

résister plus longtemps, nous mêlâmes nos larmes et nos sanglots aux larmes et aux sanglots de ce bon peuple. Après l'avoir béni en silence, nous remontâmes en voiture, au milieu des cris redoublés de : « Vive la liberté, vivent les religieuses ! » La dernière protestation que nous recueillîmes échappait au cœur et aux lèvres d'un père de famille de cinquante ans qui, au milieu de l'émotion générale, redisait : « Nous les reprendrons les Sœurs, si on ne nous les rend pas. Nous les reprendrons et on ne nous les arrachera plus ! » Ah ! ils n'ont pas parcouru nos bourgs et nos campagnes, ils n'ont pas entendu les cris indignés de la Bretagne frémissante, ceux qui osent écrire que les « décrets » s'exécutent au milieu du calme et de la tranquillité générale.

Je vous bénis, mes chers diocésains, au pied de la croix de Jésus, notre roi et notre maître, vous adjurant une fois encore de rester fidèles à Dieu, à l'Eglise et à l'enseignement chrétien.

† AMÉDÉE-JEAN,
Evêque de Vannes.

NOUVELLES DU MONDE CATHOLIQUE

ROME. — S. Em. le cardinal Ledochowski, préfet de la sacrée Congrégation de la Propagande, une des plus importantes charges de la cour romaine, est décédé subitement, le 22 Juillet, à l'âge de quatre-vingts ans. Originaire de la Pologne russe, le prélat était archevêque de Gnesen et Posen, dans la Pologne prussienne, au moment du Kulturkampf, et il fut condamné à deux ans de prison pour avoir refusé de faire donner les cours en allemand à ses séminaristes. Pie IX le nomma cardinal pendant sa captivité, le 15 Mars 1875. Le Cardinal s'était, depuis, rallié au gouvernement allemand qu'il servait avec un dévouement souvent jugé excessif. Par contre, on disait que le cardinal montrait peu de sympathies aux Français, sans qu'on ait jamais pu en savoir les raisons.

FRANCE. — Résistance à la loi de proscription. — Les fermetures d'écoles rencontrent toujours la plus vive résistance. Dans plusieurs endroits il a fallu crocheter les portes et user de violence contre les religieuses. Partout des protestations énergiques. Plusieurs propriétaires défèrent les abus de pouvoir aux tribunaux.

Evêques, corps élus, hommes politiques, simples citoyens, continuent de protester sous toutes les formes contre les iniquités gouvernementales ; des ligues se forment en diverses villes pour défendre les droits de la conscience et de la liberté, et le mouvement d'indignation qui a soulevé tous les esprits libéraux et indépendants n'est pas près de s'arrêter.

Ajoutons qu'en Bretagne surtout la résistance des populations est vigoureuse et, on peut le dire, unanime.

AGEN. — On organise dans le diocèse un pèlerinage d'actions de grâces pour la guérison de Mgr l'évêque, que la science avait condamné. Le vénéré malade se fit transporter à Lourdes, se mit au rang de tous les infirmes, dans une petite voiture comme eux, et maintenant le voilà plein de vie, ayant repris ses travaux apostoliques.

BOURGES. — Remarques utiles au sujet de Pellevoisin. — Presque toutes les *Semaines religieuses* ont publié la lettre de Mgr l'Archevêque de Bourges, au sujet des apparitions de la Très-Sainte Vierge qu'on dit avoir eu lieu dans son diocèse, à Pellevoisin, et les déclarations faites par les rédacteurs du *Bulletin* de N.-D. de Miséricorde. De ces deux actes, il résulte :

1^o Que l'autorité ecclésiastique n'a jusqu'à présent prononcé aucun jugement sur le caractère des apparitions de la Sainte Vierge à Pellevoisin.

2^o Que les livres, opuscules et publications qui traitent du culte établi à Pellevoisin en l'honneur de la Sainte Vierge, et qui ne sont pas revêtus de l'approbation de l'archevêché de Bourges, doivent être considérés comme suspects.

3^o Que les apparitions ne peuvent être présentées publiquement par les prêtres ou les fidèles, en chaire ou dans des écrits quelconques comme réelles et surnaturelles, SANS UNE VIOLATION DES LOIS DE L'EGLISE.

4^o Que l'Archiconfrérie de Notre-Dame « Mère de Miséricorde », établie dans l'église de Pellevoisin, est indépendante des apparitions en question, et n'a pour but que de promouvoir le culte du Sacré-Cœur par un nouveau scapulaire.

MISSIONS. — Retour en France de Mgr Augouard. — Monseigneur Augouard, vicaire apostolique du Congo, vient de rentrer en France, à bord de la *Ville-de-Maranhao*.

Le vaillant prélat, très éprouvé par le climat, après un séjour de vingt-cinq ans dans sa mission, fut atteint en avril d'une fièvre bilieuse hématurique, une des plus terribles du centre africain, qui le laissa vingt jours entre la vie et la mort ; il a fallu l'ordre formel des médecins pour qu'il se résignât, après quelques jours de convalescence, à prendre le paquebot.

Nous faisons les vœux les plus ardents pour le prompt rétablissement de la santé de l'évêque qui défend avec tant d'ardeur et une conviction si profonde les intérêts de l'Eglise et de la France dans cette colonie du Congo, une des plus intéressantes à cette heure de toutes nos possessions.

Vieux et bon conseil. — Qu'on le sache bien ! les chrétiens n'ont jamais plus de confiance que dans les jours où le mal est plus extrême, parce que leur foi leur montre alors la délivrance plus prochaine : « N'as-tu pas peur ! » disaient à saint Mar-

tin les voleurs qui brandissaient le glaive sur sa tête ? Je n'ai jamais été plus tranquille, répondait le saint, car c'est pour l'heure du danger que Dieu a promis son secours ! Le cardinal Pie.

BIBLIOGRAPHIE

LA ROYAUTE DU CŒUR ou *La Douceur chrétienne*, retraite de 1902 — par M. l'abbé LENFANT, chanoine honoraire de Paris, missionnaire diocésain, directeur de l'Œuvre de Sainte Clotilde. Un vol. in-16 carré. 2 f. 50. Librairie Ch. Poussielgue, rue Cassette, 15, Paris.

Nul doute que le public, qui a fait un si complet et légitime accueil au *Cœur* et au *Cœur vaillant*, n'accepte avec une égale faveur **La Royauté du Cœur** que lui offre aujourd'hui M. le chanoine LENFANT.

La douceur chrétienne n'est-elle pas en effet une vertu royale plus nécessaire encore dans les temps modernes ? — Pour acquérir cette vraie douceur, il faut se livrer à soi-même de durs combats, souvent suivis de lamentables défaites. Mais le chrétien ne saurait abdiquer, à tout prix il doit conquérir la douceur, pour s'élever jusqu'au règne béni, au pied du trône de l'Agneau.

Fine observation de la vie, motifs très élevés de sanctification appliqués aux besoins journaliers, telle est la substance de ces instructions, présentées dans un style d'une délicatesse exquise, et d'une recherche très-littéraire.

Chrétiens et chrétiennes liront ces pages avec fruit et avec plaisir. V.

UNE FAMILLE DE BRIGANDS EN 1793 (récit d'une aïeule), par Jean CHARRUAU. In-12. Prix : 3 fr. 50. — (Librairie Ch. Douvion, Paris. — Quimper, Librairie J. Saladin.

M^{me} Rambure, qui a vécu aux plus mauvais jours de la Terreur, raconte à ses petits enfants sa propre histoire et celle de sa famille, dont tous les membres ont péri sur les champs de bataille ou sur l'échafaud. La vénérable aïeule a vu et touché ce qu'elle a écrit, et ces lugubres scènes revivent sous sa plume avec une si intense énergie que le lecteur ne les oublie plus. Ceux qui ouvriront ce livre ne nous reprocheront pas d'avoir exagéré l'éloge. Ils admireront avec nous ces caractères aussi vivants que variés, cette psychologie profonde et fine, qui commande et fixe l'attention, ces gracieux tableaux de genre qui reposent des journées sanglantes, ces narrations rapides et si bien menées, ce style alerte et chaud, plein de relief et de couleur.

Excellent livre pour bibliothèques paroissiales ; plein de nobles pensées et de généreux sentiments.

OPTIQUE MÉDICALE

Vision claire, douce et sans fatigue, obtenue par les
Verres Sénophaques.

Nouveaux verres scientifiques et de haute dispersion.

Armand CARON
OPTICIEN

22, Rue du Parc, QUIMPER

Jumelles — Baromètres — Thermomètres — Pèse-Liquides — Etc.

RÉPARATIONS

GRAND ASSORTIMENT DE TOUS LES GENRES DE VERRES
ET MONTURES de façon à exécuter sans retard les Ordonnances
des Médecins Oculistes.

M^{lle} E. NÉDÉLEC
Succ^e de M^{lle} LÉON
Fournis^r du G^d Séminaire
Quimper
6, Quai du Steir, 6.

Spécialité de Vêtements & Articles
POUR MM. LES ECCLÉSIASTIQUES
Chapeaux, Barrettes, Rabats, Faux-Cols,
Ceintures, etc.

Ancienne
Maison
PIRIOU

SAUVAGE

3, rue Kéréon SUCCESSEUR QUIMPER

HORLOGERIE — BIJOUTERIE — OPTIQUE — ORFÈVRE
BRONZES & ORFÈVRE D'ÉGLISE

Assortiment considérable de Candélabres, Garnitures d'autels, Thabors, Calices, Ciboirs, Custodes, Boucles de souliers, etc., à des prix excessivement réduits.

Nouveau candélabre à transformations multiples, breveté s. g. d. g. Réparations, remise à neuf, dorure et argenture.

Le Chronomètre « A la Montre de Genève » que l'on trouve seulement chez M. SAUVAGE, qui en a la propriété exclusive, doit son succès toujours croissant à sa qualité exceptionnelle, à son bon marché et à son réglage parfait ; c'est sans contredit la Montre de précision par excellence. Ce mouvement, entièrement monté sur rubis, est à ancre ligne droite, levées visibles, double plateau, spiral Bréguet, balancier compensé, et se fait en boîtes or, argent, acier et nickel.

ARTICLES POUR FUMEURS
Écume et Ambre 1^{er} choix.

ORFÈVRE DE TABLE
Qualité supérieure, prix exceptionnel.

LA MAISON MESNIL & DUREL, DE CAEN

a l'honneur d'informer MM. les Ecclésiastiques, qu'elle tient à leur disposition des VINS BLANCS pour le Saint Sacrifice de la Messe, provenant du domaine de la Trappe de Staouéli, près Alger, et dont le monopole lui est concédé pour les diocèses de Saint-Brieuc, Quimper et Vannes.

Édition de l'ÉPREUVE, 30, rue Bergère, Paris.

VAN DICK, SA VIE ET SES ŒUVRES

Par le professeur POL DE MONT, de l'Athénée royal d'Anvers, traduit du néerlandais par Victor THOMAS, avec 60 héliogravures sur Japon, format 42 sur 34 centimètres.

L'ouvrage complet, 250 fr. — Chaque gravure séparément, 6 fr., franco.



FONDERIE DE CLOCHES

A. HAVARD à Villiedieu-les-Poêles (Manche).

CLOCHES D'ÉGLISES, accords et réaccords garantis.

S'adresser à M. Paul LE JAMTEL, Négociant à Guingamp.

L'Administrateur-Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Evêché.

17^e ANNÉE.

Vendredi 8 Août 1902.

N^o 32.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

SOMMAIRE

I. — *Chronique du diocèse* : Œuvres recommandées aux prières; Offices extraordinaires; Communiqué de l'Evêché; Nominations dans le clergé; Lettre-Circulaire de M^r l'Evêque de Quimper et de Léon, au Clergé et aux Fidèles du diocèse, portant communication d'une Lettre de Sa Sainteté Léon XIII; Retraite ecclésiastique; La guerre à l'Enseignement religieux; Lam-

bézellec; Succès aux examens; Distribution des Prix au Petit-Séminaire; Sainte-Anne d'Auray; Les nouveaux vitraux de Plougastel-Daoulas (à suivre).

II. — *Nouvelles du monde catholique* : Rome; France; Blois; Lyon, etc.

III. — *Dernière heure* : Pèlerinage de Lourdes.

IV. — *Bibliographie*.

V. — *Annonces et avis divers*.

Offices de la semaine.

Dimanche, 10 Août. — 12^e Dimanche après la Pentecôte.

S. LAURENT, MARTYR. Double de 2^e classe avec Octave. Rouge. A la messe, mémoire du Dimanche.

Vêpres de S. Laurent, avec mémoires du suivant, du Dimanche et des S^{ts} Martyrs Tiburce et Susanne.

Lundi, 11. — S. Alphonse-Marie de Liguori, Evêque, Docteur (du 2 Août). Double. Blanc.

Mardi, 12. — S^{te} Claire, Vierge. Double. Blanc.

Mercredi, 13. — Office de l'Octave de S. Laurent; semi-double. Rouge.

Jeudi, 14. — Vigile de l'Assomption. — Jeûne et abstinence. — Office de l'Octave de S. Laurent; semi-double. Rouge.

Vendredi, 15. — ASSOMPTION DE LA T. SAINTE-VIERGE. Double de 1^{re} classe, Blanc.

Samedi, 16. — S. Roch, Confesseur (au Supplément). Double. Blanc.

Dimanche, 17. — 13^e Dimanche après la Pentecôte. S. JOACHIM, Confesseur.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Ursulines de Quimperlé. du 9 au 16 Août.

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Œuvres recommandées aux prières.

- I. La cause de l'Enseignement chrétien.
- II. Les retraites ecclésiastiques.

Offices extraordinaires.

Quimper. — CATHÉDRALE DE SAINT-CORENTIN. — *Vendredi, 15 Août*, fête de l'Assomption de la T. Sainte Vierge. Les messes basses, aux heures ordinaires. *A 10 heures*, messe pontificale. Quête pour les Séminaires.

A 2 h. 1/2, Vêpres : sermon.

Ensuite a lieu la procession traditionnelle au sanctuaire de Notre-Dame de Loc-Maria. Au retour, bénédiction du Très Saint-Sacrement.

— EGLISE DE SAINT-MATHIEU. — Le jour de l'Assomption, les messes et offices sont aux heures ordinaires.

A l'issue des Vêpres, procession du Vœu de Louis XIII.

Au retour, bénédiction solennelle du Très Saint-Sacrement.

— EGLISE DE NOTRE-DAME DE LOC-MARIA. — *Vendredi, 15 Août*, fête patronale. *A 6 h. 1/2*, 1^{re} messe, suivie de la réunion de l'association des Enfants de Marie. *A 10 heures*, grand-messe, chantée par M. le chanoine Treussier, professeur au Grand-Séminaire ; sermon par M. le chanoine Abgrall, aumônier de l'hospice.

A 2 heures, Vêpres suivies de la procession paroissiale et de la bénédiction solennelle du Très Saint-Sacrement.

Nous rappelons les indulgences accordées à perpétuité au sanctuaire de Notre-Dame de Loc-Maria, par S. S. Pie IX (Indult du 16 Novembre 1857) :

Indulgence plénière : 1^o Le jour de la fête de l'Immaculée Conception (8 Décembre), ou l'un des sept jours qui suivent ;

2^o Le jour de la fête de l'Assomption, ou l'un des jours de l'Octave ;

3^o Le 1^{er} dimanche du mois de Mai.

Conditions : 1^o S'être confessé, 2^o communier, 3^o visiter l'église de Loc-Maria, 4^o y prier aux intentions du Souverain Pontife.

N. B. — La communion peut se faire ailleurs qu'à Loc-Maria.

Indulgence partielle de 100 jours pour toute visite à l'église de Loc-Maria, quel que jour que ce soit.

Ces indulgences sont applicables aux défunts.

Communiqué de l'Evêché. — Sur la demande qui lui en a été faite, Monseigneur l'Evêque, en égard à l'affluence occasionnée par la fête patronale, accorde dispense de l'abstinence du Vendredi 15 Août pour les trois paroisses de la ville de Quimper.

Nominations dans le clergé. — Par décision de Monseigneur l'Evêque, ont été nommés :

M. Monfort, jeune prêtre de Douarnenez, vicaire à Gouesnac'h ;
M. Louarn, jeune prêtre de Pleyben, vicaire à Lannilis.

Voir : DERNIÈRE HEURE, p. 526.

Lettre-Circulaire DE MONSEIGNEUR L'ÉVÊQUE DE QUIMPER & DE LÉON AU CLERGÉ ET AUX FIDÈLES DU DIOCÈSE

PORTANT COMMUNICATION

D'UNE LETTRE DE SA SAINTETÉ LÉON XIII

FRANÇOIS-VIRGILE DUBILLARD, par la grâce de Dieu et du Saint-Siège apostolique, Evêque de Quimper et de Léon,
Au Clergé et aux Fidèles de Notre Diocèse salut, paix et bénédiction en Notre-Seigneur Jésus-Christ.

NOS TRÈS CHERS FRÈRES,

Au milieu des tristesses et des angoisses de l'heure présente, Nous recevons de Sa Sainteté Léon XIII une Lettre qui est pour Nous un grand sujet de consolation et que Nous avons hâte de vous communiquer.

Nous souffrons, Nos très chers Frères, et, il faut le dire, Nous souffrons cruellement, en voyant nos bonnes religieuses chassées de ces écoles où pendant de si nombreuses années elles se sont dévouées, avec une générosité qui n'a d'égale que leur succès, à l'éducation de notre chère et intéressante jeunesse du Finistère. Nous souffrons en voyant cette multitude d'enfants séparées de leurs maîtresses aimées, et vouées à une ignorance absolue si elles ne veulent aller chercher l'instruction, et encore quand la chose sera possible, dans des écoles où on ne leur parlera ni de Dieu, ni de nos devoirs religieux, ni de nos destinées éternelles. Sans doute, Notre clergé Breton, toujours à la hauteur des tâches les plus ardues, se mettra à l'œuvre avec un zèle tout nouveau et de plus en plus ardent ; mais que pourra-t-il d'efficace au milieu d'une nombreuse population semée à travers d'immenses espaces et séparée des églises paroissiales par des distances qui dépassent souvent plusieurs lieues ? Nous avons confiance en Dieu et Nous espérons que, malgré tout, sa divine Providence viendra vite à notre aide, qu'elle abrégera le temps de l'épreuve et qu'en attendant elle Nous indiquera les moyens de remédier à une situation aussi lamentable.

La Lettre de Sa Sainteté Léon XIII Nous arrive donc très opportunément, et le premier de Nos soucis est de vous la transmettre sans retard. Il est juste, en effet, que vous soyez associés à Notre joie et que tous ensemble, sur cette généreuse terre de Bretagne, nous reprenions courage en constatant, une fois de plus, que le chef suprême de l'Eglise a les yeux sur nous, qu'il nous aime et qu'il nous bénit.

Le 29 Janvier dernier, Nos très chers Frères, Nous vous adressions une Lettre-Circulaire dans laquelle Nous vous

invitations à prendre part au Jubilé pontifical de Léon XIII et à donner au Père commun des fidèles un témoignage de votre vénération et de votre amour, non seulement en faisant pour lui des vœux et des prières, mais encore en vous associant par une modeste aumône à cet élan de charité qui attire vers Rome les fidèles de l'univers entier.

Grâce à Dieu, Notre appel a été entendu : une somme de deux mille francs a été recueillie pour l'achat de la tiare d'honneur qui, à l'occasion du Jubilé Pontifical, doit être offerte au Souverain Pontife. Mais ce qui bien davantage a réjoui le cœur de Léon XIII, ce qui au Vatican a provoqué l'admiration de tous, c'est que 180,000 d'entre vous se sont associés à la souscription de 0 fr. 10 que Nous avons ouverte pour une offrande au Saint-Père. Cent quatre-vingt mille ! Assurément tout le Diocèse n'est pas là ; mais si l'on tient compte des petits enfants et des personnes qui n'auront pas eu connaissance de cette souscription, ou qui l'ayant connue auront par oubli négligé d'y prendre part, Nous pouvons bien dire que tous nous sommes compris dans ce chiffre, et que les sentiments des Bretons du Finistère sont aussi unanimes que fervents quand il s'agit du Père commun des fidèles. Aussi, dans la Lettre de remerciements qu'il Nous adresse, Léon XIII n'oublie personne ; ce n'est pas seulement à l'Evêque et au clergé, c'est aux pauvres comme aux riches, aux petits comme aux grands qu'il envoie avec amour la plus paternelle bénédiction. Une phrase Nous a frappé plus que les autres dans la Lettre pontificale : Léon XIII veut que nous l'aimions en proportionnant notre amour à la distance qui nous sépare de lui. C'est bien là le cœur d'un père : il aime tous ses enfants, mais il aime davantage ceux qui sont plus éloignés et il leur demande de le payer de retour, en observant la même mesure.

Voici la Lettre de Léon XIII : Nous l'avons lue avec une sainte émotion, Nous demandons à Nos chers diocésains de l'entendre avec une religieuse et filiale attention.

VENERABILI FRATRI FRANCISCO VIRGILIO EPISCOPO CORISOPITENSII CORISOPITUM

LEO P. P. XIII

VENERABILIS FRATER,

SALUTEM ET APOSTOLICAM BENEDICTIONEM.

Si magnam tibi laetitiam populi clerique tui conspectus comparavit, quod esset in Apostolicam Sedem praeclarissime affectus, at majorem procul dubio voluptatem cordi Nostro peperit, qui, pro pastoralis Nostra sollicitudine, nihil habemus antiquius quam ut fideles universi, quo sunt à Petri Cathedra remotiores, eo magis observantia Nostri praeluceant. Hanc dioecesis tuae praecipuam vere laudem demonstrarunt Nobis et epistola tua officio ac pietate insignis, et addita Petriana

pecunia, a permultis cum amore summo collata ut Nostrae aliquantum sublevarentur angustiae. Habeas propterea a Nobis grati animi significationem ; eamque gregi tuo referens, illud luculente demonstres, permagni Nos conjunctionem aestimasse quam fovet idem Nobiscum. Auspicem vero divinarum gratiarum benevolentiaeque Nostrae testem Apostolicam Benedictionem tibi omnique clero ac populo peramanter in Domino impertimur.

Datum Romae apud S. Petrum die XXVI Julii MCMII, Pontificatus Nostri anno vicesimo quinto.

LEO P. P. XIII.

LÉON P. P. XIII

VÉNÉRABLE FRÈRE, SALUT ET BÉNÉDICTION APOSTOLIQUE.

Si votre joie a été grande à la vue des sentiments si beaux de votre peuple et de votre clergé pour le Siège apostolique, celle qu'ils ont fait naître dans Notre cœur est, à n'en pas douter, plus grande encore ; car à raison de Notre sollicitude pastorale, Nous ne désirons rien tant que de voir le culte de la chaire de Pierre s'accroître parmi les fidèles du monde entier, à proportion des grandes distances qui les séparent de Nous.

Que votre Diocèse mérite cet éloge, le premier de tous, en vérité, Nous en avons pour preuve, et votre adresse aussi remarquable par sa piété que par le sentiment du devoir, et le produit de cette souscription qui l'accompagnait et à laquelle, pour soulager quelque peu notre détresse, ont participé avec tant d'amour un si grand nombre de personnes.

Recevez donc l'expression de Notre gratitude, et en la transmettant à tout votre troupeau, montrez-lui clairement que Nous faisons le plus grand cas de l'attachement qu'il ne cesse de Nous témoigner.

Comme gage des grâces divines et en témoignage de Notre bienveillance Nous accordons avec amour, dans le Seigneur, à vous, à tout votre clergé et votre peuple la bénédiction apostolique.

Donné à Rome, près Saint-Pierre, le 26 Juillet 1902, en la vingt-cinquième année de Notre Pontificat.

LÉON XIII, Pape.

En écoutant la lecture de cette Lettre, Nos très chers Frères, vous aurez sans doute remarqué avec quels sentiments de reconnaissance Léon XIII vous remercie d'être venus quelque peu en aide à sa grande détresse. C'est le mot dont il se sert, et ce mot a retenti bien douloureusement au fond de Notre âme. Nous Nous sommes donc demandé s'il ne serait pas possible de faire quelque chose de plus, dans Notre Diocèse, en faveur du Souverain Pontife. Cette question Nous paraît d'autant plus opportune que l'Œuvre du Denier de saint Pierre se laisse dépasser, chez nous, par plusieurs autres œuvres qui n'ont pas la même importance ni le même caractère d'actualité.

Dans cet ordre d'idées et profitant de l'expérience qui vient d'être faite au milieu de nos si religieuses populations,

Nous avons pensé que, sans rien modifier de ce qui existe, il serait peut-être possible de créer, dans Notre Diocèse, une association pour le *Denier de saint Pierre* dont la cotisation serait fixée à 0,10 c. par an. Avec cette organisation, les petits et les humbles, ceux qui n'osent déposer dans une quête une aumône trop modeste, auraient l'occasion de témoigner de leur amour et de leur dévouement au Souverain Pontife. Nous sommes persuadé, d'ailleurs, que les enfants, si nombreux dans Notre vaste Diocèse, sauraient tous, dans le courant d'une année, économiser pour le Pape la modeste somme indiquée. Celle-ci est petite, sans doute; mais à supposer que nous réunissions seulement 100,000 associés, elle donnerait annuellement un total relativement considérable et de nature à réjouir le cœur de notre Père, encore plus par le dévouement dont il serait la preuve que par sa valeur matérielle.

Nous livrons cette pensée à Nos chers collaborateurs ainsi qu'à leurs bien aimés paroissiens, avec la confiance que Notre projet a des chances d'aboutir et qu'il amènera des résultats sérieux. Ces résultats s'accroîtront rapidement si, comme il est permis de l'espérer, Nous pouvons ériger, un jour, cette Œuvre en association régulière.

Quoi qu'il en soit, Nos prêtres et Nos fidèles rivaliseront de zèle et d'affection pour le Souverain Pontife et ils s'efforceront, par tous les moyens possibles, de rendre plus abondante la quête que, chaque année, Nous faisons pour lui. Ils apprendront aux petits et aux humbles, aux enfants comme aux grandes personnes, l'amour de l'Eglise et du Pape. C'est ainsi que nous nous mettrons à l'abri des dangers qui menacent notre foi; c'est ainsi que nous témoignerons notre reconnaissance pour l'insigne faveur que vient d'apporter à l'Evêque, au clergé et aux fidèles du Diocèse de Quimper la Lettre pontificale du 26 Juillet.

Quimper, le 4 Août 1902.

† FRANÇOIS-VIRGILE,
Evêque de Quimper et de Léon.

Retraite ecclésiastique. — Au moment où paraîtront ces lignes, la première retraite pastorale touchera à sa fin. Elle est plus nombreuse qu'aucune de celles que nous avons vues : 271 prêtres y prennent part. Ils ont senti, dans les circonstances actuelles, comme Monseigneur l'Evêque l'a fait remarquer, le besoin plus pressant de se grouper autour du chef de la grande famille diocésaine pour éclairer leur intelligence et fortifier leur cœur devant les épreuves présentes et en vue des épreuves futures, afin d'agir en tout pour la gloire de Dieu, l'honneur de la sainte Eglise et le bien des âmes.

En cela ils sont grandement aidés par les avis paternels de leur Evêque et les lumineux enseignements de M. le chanoine de Mon-

tigny, dont la parole convaincue, ardente, nourrie de la doctrine des Pères et des maîtres de la vie spirituelle, va au cœur de tous. Nous savons être ici l'interprète des confrères qui ont suivi les exercices de la première retraite, et nous sommes assuré de n'être pas contredit par ceux — aussi nombreux pour le moins, nous dit-on, — qui doivent prendre part à la seconde du 18 au 23 Août.

Nous demandons instamment aux fidèles de continuer, durant ces jours, à prier pour leurs pasteurs qui ont besoin plus que jamais de sainteté.

La guerre à l'Enseignement religieux. — Au conseil des ministres tenu à Rambouillet le 1^{er} Août, M. Loubet, président de la République, a signé les nouveaux décrets prononçant la fermeture de 236 (1) établissements congréganistes qui, ouverts sans autorisation, se sont abstenus de régulariser leur situation au point de vue légal et ont refusé de se dissoudre. Le texte est identique pour les trois décrets, dont le premier vise 21 départements et le second 10; le troisième est consacré à notre seul département du Finistère, où 38 établissements sont fermés, tous dirigés par les vaillantes Filles du Saint-Esprit. Nous n'en publions pas encore la liste, attendant pour le faire les renseignements complets demandés par Monseigneur l'Evêque, et que nous avons déjà donnés pour plusieurs écoles qui se sont fermées après notification de la circulaire ministérielle.

Voici les indications qui nous ont été fournies depuis et concernant d'autres établissements de la même catégorie :

PAROISSES	NOMBRE de Religieuses	NOMBRE de Classes	NOMBRE d'Elèves	DATE de la Fondation	PROPRIÉTAIRE de l'Immeuble
I. — Filles de Jésus.					
Landeleau.....	5	2 classes.	70	1898	M. Gloaguen, prêt.
Mahalon.....	4	2 —	94	1893	C ^{te} de Salaberry.
Plouhinec.....	8	4 —	210	1895	M. le Recteur.
Saint-Evarzec.....	5	2 —	156	1881	M ^{lles} Dumarnay.

II. — Dames de la Retraite.

Plougasnou.....	5	1 classe.	56	1854	M. de Kertanguy.
-----------------	---	-----------	----	------	------------------

III. — Sœurs de l'Immaculée Conception de Saint-Méen.

Quimper. — Classes enfantines à l'école Saint-Yves : 30 élèves, 3 religieuses.

L'expulsion des religieuses visées par le décret présidentiel a été faite à Quimper, et sans doute dans plusieurs autres localités du département, mercredi dernier. Nous ne donnerons pas les détails de ces « exécutions », et nous croyons inutile d'exprimer

(1) Avec les deux décrets déjà parus concernant la Seine et le Rhône, le chiffre des établissements fermés monte à 324.
N. R.

les sentiments qu'elles excitent en nous : tous les hommes de cœur les ont éprouvés..... Partout, du reste, les religieuses ont été accueillies, à leur sortie, par les cris répétés de : *Vivent les Sœurs ! vive la liberté !* souvent interrompus par des sanglots ; partout elles ont reçu les marques les plus touchantes du profond attachement et de la reconnaissance des habitants, des pauvres surtout..... Que le peuple continue ses protestations pacifiques, légales, qu'il persiste à réclamer les « bonnes Sœurs » ; c'est le meilleur moyen à employer, croyons-nous, pour qu'on les rende à leurs œuvres de dévouement et de charité.

Et de la part des « dirigeants », surtout pas de défaillance ni de découragement ! Pendant que les propriétaires des établissements fermés feront valoir leurs droits, il faut aviser — sans tarder — aux moyens de sauvegarder l'avenir de nos écoles chrétiennes. Nous en reparlerons.

LAMBÉZELLEC. — Les sœurs de la Croix. — Contrairement à ce qui a été dit par un journal de la région, les religieuses de la Croix n'ont nullement fermé leur établissement du « Pilier-Rouge » en Lambézellec. Ce qu'il y a de vrai dans le bruit répandu, c'est qu'un certain nombre de ces religieuses sont parties récemment pour faire une nouvelle fondation en Amérique, où leur Congrégation possède déjà plusieurs établissements.

Succès aux examens. — En parlant, dans notre dernier numéro, des succès obtenus par nos collèges ecclésiastiques aux récents examens du baccalauréat, nous avons commis une erreur qu'il importe et que nous nous empressons de corriger : l'Ecole libre Notre-Dame de Bon-Secours, de Brest, a eu, en Rhétorique, non pas seulement 4 élèves admissibles et 3 reçus, comme nous l'avons laissé imprimer par inadvertance, mais bien 5 admissibles et 4 définitivement admis.

Nous sommes heureux de saisir cette occasion pour annoncer d'autres succès et féliciter nos jeunes confrères qui les ont remportés. Aux examens de licence ès-lettres, à Paris, MM. Duval et Rion, étudiants à l'Institut catholique, ont été, le premier admissible pour les épreuves écrites, le second définitivement reçu. A Rome, M. Cozien a subi avec succès les épreuves de la licence en théologie ; M. Guéguen (Jean-René) a été reçu docteur en philosophie (Académie de Saint-Thomas).

Distribution des Prix au Petit-Séminaire. — Comme nous l'avions promis, nous donnons aujourd'hui les noms des élèves du Petit-Séminaire de Pont-Croix qui ont été couronnés le plus souvent, dans chaque classe, à la distribution des Prix, présidée par Monseigneur l'Evêque le mardi 29 Juillet :

CLASSE DE HUITIÈME. — Yves Branquéc, de Gouézec ; Jean Jadé, d'Audierde.

CLASSE DE SEPTIÈME. — Michel Mérour, de Trégarvan ; Joseph Le Baul, de Pleyben.

CLASSE DE SIXIÈME : Section A. — Joseph Branquéc, de Gouézec ; Yves Rolland, de Riec ; Louis Kernévez, de Saint-Pierre-Quilbignon.

— **Section B.** — Jean-Marie Pladec, de Quimerc'h ; Jacques Le Corre, de Penhars ; Charles Gorgeu, de Pont-Croix.

CLASSE DE CINQUIÈME : Section A. — Jean Richard de Gouézec ; Jean Brénéol, de Quimper ; François Gléonec, de la Forêt-Fouesnant.

— **Section B.** — Pierre Saux, d'Édern ; Gabriel Boucher, de Plounéventer ; Nicolas Ménez, de Quimerc'h.

CLASSE DE QUATRIÈME : Section A. — Albert Lozac'hmeur, de Tréboul ; Jacques Moalic, de Plozévet ; Pierre Kerouédan, de Pouldreuzic ; Jean-Yves Guillou, d'Esquibien.

— **Section B.** — Martin Berthélé, de Landéda ; Pierre Branquéc, de Gouézec ; Corentin Croissant, de Quimper ; Henri Guiriec, de Rosporden.

CLASSE DE TROISIÈME : Section A. — Yves Brinquin, de Querien ; Yves Croq, de Poullan ; Jean Le Gouil, de Quimper ; Pierre Neildé, du Juch.

— **Section B.** — Henri Potin, de Plourin-Ploudalmézean ; Sébastien Kerviel, de Combrit ; Jean Tanguy, de Morlaix ; Guillaume Le Roux, de Dinéault ; Pierre Velly, d'Esquibien.

CLASSE DE SECONDE. — Henri Guellec, de Mahalon ; Guillaume Pennarun, de Brie ; Hervé Le Grand, de Quimper ; François Salou, du Relecq-Kerhuon ; Louis Furic, de Riec-sur-Belon.

CLASSE DE RHÉTORIQUE. — Alphonse Boucher, de Landerneau ; Jacques Thomas, de Plomodiern ; François Jaouen, de Quimper ; Charles Le Roux, de Saint-Louis de Brest.

Le prix d'honneur (Discours français) a été remporté par Alphonse Boucher, de Landerneau.

La rentrée des élèves est fixée au mardi 7 Octobre.

SAINTE-ANNE D'AURAY. — Pèlerinage de la Jeunesse catholique. — Comme suite à l'appel publié dans le dernier numéro de la *Semaine religieuse*, nous donnons aujourd'hui le programme du pèlerinage qui aura lieu le *Dimanche 17 Août* prochain :

A 8 h. 1/2, procession ; messe solennelle, sermon ; salut du Très Saint Sacrement.

A 10 heures, réunion sous la présidence du comte Rouillé d'Orfeuil, vice-président du Comité général de l'« Association Catholique de la Jeunesse Française » ; rapports des groupes bretons ; le développement de l'« Association » en Bretagne.

A midi, déjeuner.

A 4 h. 1/2, réunion générale. Ordre du jour : 1^o Rapport général sur la séance de la matinée ; 2^o Discours du baron Dard, député, président de l'Association de la Jeunesse Catholique du Pas-de-Calais ; 3^o Discours du comte Rouillé d'Orfeuil ; 4^o Discours de M. de Lamarzelle, sénateur du Morbihan.

Nota. — 1^o Le pèlerinage sera terminé de telle sorte que les pèlerins puissent prendre les omnibus de 4 heures, desservant les trains sur Vannes et Lorient.

2^o Les séances auront lieu dans la grande salle du Petit-Séminaire de Sainte-Anne — le déjeuner sera servi dans le réfectoire du même établissement, mis gracieusement à la disposition de la Jeunesse Catholique par M. le Supérieur.

3^o Pour la bonne organisation du déjeuner, les personnes qui désirent y prendre part sont priées d'envoyer leur adhésion à M. Pierre Regnault, rue Broussais, 5, Rennes, de façon qu'elles parviennent le 13 Août au soir, dernière limite. Aux seules personnes inscrites à l'avance seront délivrés des tickets, à l'entrée du réfectoire, contre le paiement de la somme de 1 fr. 50.

Les nouveaux vitraux de Plougastel-Daoulas. —

Il y a des lieux qu'il suffit d'avoir entrevus pour en garder toujours le souvenir ; tel est Plougastel : ceux qui ont étudié son beau calvaire n'ont aucun besoin d'être archéologues pour en revoir par la pensée les groupes animés et vivants ; les innombrables touristes qui parcourent les routes et les sentiers de la Bretagne à la recherche des merveilles que Dieu a tant prodiguées sur notre sol, conserveront dans la mémoire les silhouettes fantastiques des immenses rochers émergeant des taillis qui bordent la rade de Brest ; enfin ceux-là même qui ne sont ni gourmands ni gourmets ne sauraient oublier *le pays des fraises*, pour peu qu'ils en aient aspiré les parfums ou savouré les produits.

Mais ce n'est point là tout ce qu'on peut admirer à Plougastel : si l'église paroissiale manque de beauté architecturale, elle le rachète par l'incontestable beauté de ses vitraux. Elle possédait déjà cinq verrières, œuvres de M. Georges Claudius-Lavergne ; trois d'entre elles (au fond du sanctuaire) représentent des scènes de la vie des saints Apôtres Pierre et Paul ; les deux autres (beaucoup plus larges), placées dans les chapelles du transept, représentent Notre-Dame du Carmel, la Cène et l'apparition du Sacré-Cœur à la bienheureuse Marguerite-Marie (1). Restaient à pourvoir de vitraux les seize fenêtres des bas-côtés. Fort longues et assez étroites (elles ne présentent que deux baies), elles ont dû recevoir chacune deux sujets superposés ; les scènes du bas ont été empruntées à la Vie de la Sainte-Vierge ; pour ce qui reste à exécuter elles seront prises dans la Vie de Notre-Seigneur ; les scènes du haut ont été choisies dans l'histoire religieuse de la Bretagne et surtout de notre diocèse. Des seize verrières, huit

(1) Le même peintre verrier vient d'exécuter, pour l'église de Ploaré, deux verrières particulièrement intéressantes représentant deux scènes de la Vie de Dom Michel Le Nobletz ; dès que je les aurai vues, j'en donnerai la description aux lecteurs de la *Semaine*.

sont déjà faites, quatre sont en cours d'exécution, quatre autres vont être mises à l'étude. Je parlerai seulement de celles qui sont achevées et mises en place. Elles sont l'œuvre de MM. Louis Plonquet et Léon Mansuel qui, s'étant formés dans les ateliers de M. Georges Claudius-Lavergne (84, rue Dutot), se sont eux-mêmes établis comme peintres-verriers (25, rue Bargue).

Des quatre premières verrières exécutées il y a déjà quelque temps, pour décorer les chapelles de Notre-Dame de Pitié et de Saint-Joseph, j'aurai peu de choses à dire : elles offrent de belles représentations des mystères suivants :

La Très Sainte-Vierge rencontre Notre-Seigneur portant sa Croix ;
Notre-Seigneur, ressuscité, apparaît à sa Mère ;
Communion de la Très Sainte-Vierge ;
La Mort de la Très Sainte-Vierge.

Il y avait là à vaincre de réelles difficultés : la seconde scène n'a que deux personnages ; la première et la troisième n'en ont que trois ou quatre ; la dernière en a douze ; cependant tout cela s'équilibre fort bien. Dans la mort de la Vierge, je relève une faute d'iconographie : saint Pierre porte la crosse ; c'est là un insigne dont les Papes n'usent point ; il serait trop long d'en indiquer ici le motif historique.

De l'autre côté nous trouvons :

Le Mariage de saint Joseph ;
La Fuite en Egypte ;
La Sainte Famille travaillant à Nazareth ;
La Mort de saint Joseph.

Nous venons maintenant aux vitraux partagés entre l'histoire de Notre-Dame et l'histoire religieuse du pays : les sujets des quatre scènes du bas sont ainsi indiquées par les inscriptions :

Sainte Anne rencontre saint Joachim à la Porte Dorée ;
Naissance de la Très Sainte-Vierge ;
Présentation de la Très Sainte-Vierge au Temple ;
Sainte Anne meurt sous le regard de sa Fille immaculée.

On connaît la gracieuse légende de la double apparition de l'Archange : sainte Anne prie dans le jardin attenant à sa maison comprise dans l'enceinte de Jérusalem ; elle a perdu depuis longtemps tout espoir de maternité ; elle demande à Dieu la faveur de contempler la Vierge annoncée par Isaïe, et voici que saint Gabriel est devant elle et lui annonce qu'elle sera la mère de la Mère de Dieu. L'ange la laisse plongée dans l'admiration, dans la joie, la reconnaissance et l'humilité : il se présente maintenant à saint Joachim dans la campagne où sont ses serviteurs et ses troupeaux ; lui aussi est en prière, sa demande est la même que celle de son épouse ; saint Gabriel lui dit qu'il sera le père de l'Immaculée ; pendant qu'il s'en retourne à la ville, sainte Anne vient à sa rencontre ; les bienheureux vieillards se rejoignent à une des portes de Jérusalem, celle qu'on appelait la Porte Dorée ; là ils se com-

muniquent la promesse qu'ils viennent de recevoir. L'ange, portant le lis qui est sa caractéristique, plane au-dessus d'eux et les regarde avec complaisance : dans sa main gauche est une banderole sur laquelle on lit : *Hodie egressa est virga de radice Jesse*. Rien de plus vénérable que le visage de saint Joachim et de sainte Anne dans cette belle composition et dans les deux suivantes. Quant à la Vierge elle est charmante quand son père la prend entre ses bras et l'élève vers le ciel au moment où elle vient de naître, et bien gracieuse aussi quand, à l'âge de trois ans, elle franchit les degrés du Temple :

Quam pulchre graditur Filia principis.

Et combien belle aussi la Vierge adolescente assistant sainte Anne qui va mourir !
(A suivre.)

NOUVELLES DU MONDE CATHOLIQUE

ROME. — Léon XIII a signé les nominations de quatre cardinaux à diverses hautes fonctions de la Cour pontificale, nominations nécessitées par le décès du cardinal Ledochowski.

Le Pape a nommé le cardinal Gotti, préfet de la Propagande ; le cardinal di Pietro, préfet de la Congrégation des Evêques et Réguliers ; le cardinal Vincent Vannutelli, préfet de la Congrégation du Concile, et le cardinal Agliardi, préfet administratif de la Propagande.

Le cardinal Gotti (Marie-Jérôme), né à Gênes, en 1834, appartient à l'Ordre des Carmes. D'abord provincial, puis général de son Ordre, il fut nommé en 1892 archevêque titulaire de Petra et enfin créé cardinal le 29 Novembre 1895, et préfet de la Congrégation des Evêques et Réguliers.

Le cardinal Gotti parle très bien le français et aime beaucoup la France.

FRANCE. — **Prions !** — Comme S. Em. le cardinal archevêque de Paris, S. Em. le cardinal Coullié prescrit une neuvaine de prières.

« Après avoir protesté avec indignation, dit-il, contre toute mesure attentatoire à la liberté, servons-nous de l'arme puissante que Dieu lui-même a mise entre nos mains, *sine intermissione orate*. »

Blois. — Fête contremandée en signe de deuil. — Mgr Laborde, évêque de Blois, à la veille de célébrer le 25^e anniversaire de sa consécration épiscopale, avait invité à cette fête les prêtres de son diocèse. Il vient de leur écrire une deuxième lettre en ces termes :

« Après la mesure ministérielle que vous savez, atteignant

tous les catholiques de France dans ce qu'ils ont de plus cher et amenant, dans notre seul département, la fermeture de près de 60 écoles, dirigées par des Sœurs, il est impossible que nous nous livrions même aux manifestations d'une sainte joie.

« Donc, je viens vous prier de considérer ma lettre du 8 Juillet, comme non avenue en ce qui concerne mon jubilé. Le lundi 25 Août, je célébrerai la sainte messe à 10 heures et demie, à la cathédrale, et je serai reconnaissant envers les pieux fidèles et MM. les ecclésiastiques qui voudront bien unir leurs prières aux miennes. Mais il n'y aura ni chants, ni décorations, ni discours, ni quoi que ce soit qui puisse contraster avec le deuil de nos âmes. »

LYON. — **La Charité louée et condamnée.** — Les Petites-Sœurs de l'Assomption, gardes-malades des pauvres, accusées du délit de charité, ayant été acquittées à Saint-Etienne, ont dû se présenter le 4 Juin devant la Cour d'appel de Lyon.

Or, au début de l'interrogatoire, le président de la Cour leur adressa cet hommage :

« Il n'est pas besoin d'insister sur le profond respect témoigné par la Cour à vos personnes et aux œuvres auxquelles vous vous dévouez. Nous ne saurions trop rendre hommage à votre zèle humanitaire et au devoir que vous accomplissez. Il faut que ceci soit bien entendu et dit une fois pour toutes. »

Elles ont néanmoins été condamnées. Mais lorsqu'un juge parle ainsi à des prévenus, c'est la prévention elle-même qui est condamnée, quand bien même elle peut avoir un éphémère triomphe.

Jubilé pontifical de Sa Sainteté Léon XIII. — Pèlerinage parisien, 1^{er} Septembre 1902 : huit jours à Rome, avec pèlerinage au Saint Suaire de Turin ; une après-midi à Gênes ; visite à Pise. Au retour, un jour à Florence.

Fête de la Nativité à Sainte-Marie-Majeure.

Pèlerinages facultatifs à Saint-Janvier de Naples, ou à Assise (Saint-François).

Prix au départ de Paris : 3^{me} classe, Commission romaine : 105 fr. Ce prix comprend, outre le chemin de fer, le logement et la nourriture à Rome, chez les Sœurs de Saint-Vincent-de-Paul, à Sainte-Marthe, près le Vatican.

2^{me} classe, Commission romaine : 145 fr., ou bien en hôtels : 200 fr.

1^{re} classe, Billet et grands hôtels : 290 fr.

Ces prix ne comprennent pas la nourriture, ni à l'aller, ni au retour.

Départ de Paris, gare de Lyon, dans la nuit du 31 Août-1^{er} Septembre, minuit 15. — Retour à Paris, Samedi 13, vers midi.

On souscrit au bureau central, 64, rue Lamark, et chez M. l'abbé Poulin, 24, rue Martignac.

Les dames et les jeunes filles sont admises.

Avis. — Un escroc, qui se donne comme juif converti et baptisé à Jérusalem, parcourt la France en empruntant dans les presbytères. Il présente une attestation latine de son baptême et une coupure du journal qui relate son baptême. Il se recommande des religieux de l'Assomption. Qu'on se tienne pour averti.

Dernière heure.

Au moment de mettre sous presse, nous recevons l'importante communication qui suit :

Pèlerinage de Lourdes. — Après de longs pourparlers avec les Compagnies de Chemins de fer, nous pouvons annoncer aujourd'hui que le Pèlerinage du Diocèse de Quimper à N.-D. de Lourdes aura lieu, pendant la troisième semaine de Septembre. Le départ sera sans doute fixé au soir du dimanche 14.

Les prix restent les mêmes :

DE LANDERNEAU A LOURDES (*Aller et Retour*).

1 ^{re} classe	102 fr.
2 ^{me} —	70
3 ^{me} —	46

DE QUIMPER A LOURDES (*Aller et Retour*).

1 ^{re} classe	92 fr.
2 ^{me} —	65
3 ^{me} —	43

Le registre des inscriptions sera ouvert, au presbytère de Saint-Corentin, à partir du 17 Août.

La tristesse des temps ne doit pas nous empêcher de faire ce pieux pèlerinage. Les épreuves dont souffrent l'Eglise et la France doivent nous porter, au contraire, plus que jamais à demander à la Vierge Immaculée de les faire cesser au plus tôt. N'oublions pas la parole de Léon XIII : « le salut viendra du Sacré-Cœur et de Notre-Dame de Lourdes. » C.

BIBLIOGRAPHIE

Le Saint Suaire de Turin est-il authentique ? — *Les Représentations du Christ à travers les âges*, par F. DE MÉLY. — Un volume in-8° carré, avec 50 illustrations dans le texte et deux reproductions hors-texte en couleurs du Saint Suaire de Turin : 2 fr. 50. — (Librairie Ch. Poussielgue, Paris.)

Après l'ouvrage de M. Vignon sur le Saint Suaire de Turin, voici un livre élégant qui ne piquera pas moins que son devancier, la curiosité du public, et la sagacité des chercheurs.

M. de Mély, que ses importants travaux touchant l'Archéologie chrétienne désignent particulièrement pour cette tâche, énumère dans ces pages les diverses représentations du Christ que les siècles passés nous ont léguées. Parmi ces représentations miraculeuses, légendaires ou artistiques, il étudie

spécialement la relique vénérable de Turin, au point de vue historique, archéologique, artistique et scientifique.

Au lecteur de prendre parti dans une question aussi délicate. Pour nous il nous a semblé qu'un éditeur catholique était dans son rôle en donnant l'hospitalité à une publication ayant pour objet l'étude critique d'une relique. Quelle que soit sa conclusion, une pareille étude ne peut que servir la cause de l'Eglise.

ÉTUDES

REVUE FONDÉE EN 1856 PAR DES PÈRES DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS

Rue Bonaparte, 32, PARIS.

Sommaire du n° du 20 Juillet 1902.

I. Le Martyre de Sainte Agnès et les fouilles récentes, par Florian JUBARU. — II. Quarante ans d'autonomie au Liban (deuxième article), par Henri LEVANTIN. — III. Le Pardon (nouvelle), par Pierre SUAU. — IV. Le Quétisme : Lettres inédites du frère de Bossuet (troisième article), par Eugène GRISSELLE. — V. Une Lettre inédite de saint Vincent de Paul, par Henri CHÉROT. — VI. Les grandes Collections conciliaires, par Joseph DE CATELLAN. — VII. Transport d'énergie par l'électricité, par Pierre DE VRÉGILLE. — VIII. Le Culte chrétien dans l'antique Egypte, par Marcel JULIEN. — IX. Louis Jolliet, par Alfred HAMY. — X. Revue des Livres. — XI. Notes bibliographiques. — XII. Evénements de la quinzaine.

LA QUINZAINE, Paris, 45, rue Vaneau. — Dir. : M. George Fonsegrive.

Sommaire du n° du 16 Juillet 1902.

Les Œuvres catholiques de Londres. Henri JOLY. — *Trois Maritimes* : Guillaume Gourlaouen, Joseph Koun, Paul Henry. Ch. LE GOFFIC. — *Au prix du sang* (fin). Mary FLORAN. — *Le Chœur d'un Confesseur de Roi* (1722). P. BILIARD. — *Autour d'un Patronage chrétien.* Edward MONTIER. — *La Légende dorée des Gaules* : La légende de saint Denys et de Dagobert. Ch. FLORISOONE. — *Les Câbles sous-marins.* Paul PHILIPPON. — *Chronique littéraire* : l'Etape. LIONNET. — *Chronique politique.* — *Nouvelles scientifiques et littéraires.* — *Revue des Revues.* — *Notes bibliographiques.* X.

UN MONSIEUR offre gratuitement de faire connaître à tous ceux qui sont atteints d'une maladie de la peau, dartres, eczémas, boutons, démangeaisons, bronchites chroniques, maladies de la poitrine, de l'estomac et de la vessie, de rhumatismes, un moyen infailible de se guérir promptement, ainsi qu'il l'a été radicalement lui-même après avoir souffert et essayé en vain tous les remèdes préconisés. Cette offre, dont on appréciera le but humanitaire, est la conséquence d'un vœu.

Ecrire par lettre ou carte postale à M. VINCENT, 8, place Victor-Hugo, à GRENOBLE, qui répondra gratis et franco par courrier et enverra les indications demandées.

HORS CONCOURS MEMBRE DU JURY PARIS 1900

ALCOOL
DE
MENTHE RICOLÈS
DE
Seul
Alcool de Menthe
véritable.

CALME la SOIF et ASSAINIT l'EAU

DISSIPÉ : MAUX de CŒUR, de TÊTE, d'ESTOMAC, INDIGESTIONS, DYSENTERIE, CHOLÉRIE

EXCELLENT aussi pour la TOILETTE et les DENTS

Préservatif contre les Epidémies. Exiger le Nom de **RICOLÈS**

APRÈS LA PARTIE DE CARTES.

Au moment où nous pénétrâmes dans la petite salle du café attenante à l'épicerie de Monsieur Firmin Batut, il jouait aux cartes avec un ami. "Asseyez-vous" nous dit-il, "je n'en ai pas pour longtemps." Effectivement quelques instants après il abattait victorieusement ses cartes sur la table.

Monsieur Firmin Batut habite 41, rue Jean Suau, à Toulouse (Haute-Garonne). C'est un solide gaillard à la figure franche et gaie. Comme nous le félicitons sur sa bonne mine, sa physionomie devint sérieuse. "Vous n'auriez pas causé ainsi il y a quelques années," nous dit-il, "pendant longtemps je suis resté blême et jaune comme un citron, maintenant je suis solide comme un roc ainsi je vous l'écrivais le 5 juin 1901." La lettre à laquelle notre correspondant faisait allusion nous avait fort intéressé, son authenticité ne laissait aucun doute, car M. Lieu, Commissaire de police du 1^{er} arrondissement à Toulouse, en avait légalisé la signature.

"Pendant quinze ans," y disait Monsieur Firmin Batut, "j'ai cruellement souffert d'un asthme, j'étais alors boulanger et la poussière de farine augmentait encore mes malaises. J'avais de violentes quintes de toux qui me faisaient passer des nuits entières sans dormir, je crachais après beaucoup d'efforts des mucosités très épaisses et d'un aspect grisâtre, j'étais épuisé, mes bras et mes jambes étaient démolis et je n'étais plus que l'ombre de moi-même. J'avais les intestins obstrués, les selles étaient dures et rares, je devins sombre et morose car l'avenir me paraissait sous les couleurs les plus noires. Quand les étouffements me prenaient, j'étais comme un soufflet comprimé qui ne pourrait rendre une plus grande quantité d'air que celle qu'il aurait aspirée. Aucun remède ne m'avait soulagé lorsqu'un jour j'eus le bonheur de trouver un petit livre qui m'apprit que la principale cause de mon mal était la dyspepsie ou indigestion chronique et que les matières corrompues provenant du mauvais fonctionnement de l'estomac paralysaient les fonctions des muqueuses et des poumons. J'appris aussi qu'un pharmacien de Lille, Monsieur Oscar Fanyau, était propriétaire d'un merveilleux remède qui guérissait rapidement et sûrement cette terrible maladie. J'achetai sur le champ un flacon de Tisane américaine des Skakers (tel était le nom de ce médicament). Dès les premières doses, les intestins furent dégagés et les évacuations redevinrent libres et abondantes, ce qui me soulagea beaucoup, je respirai plus facilement, la toux cessa et je ressentis un grand bien-être que je ne connaissais plus depuis quinze ans. Je continuai un traitement aussi salubre et fus finalement délivré de tous mes malaises. Depuis deux ans, je n'ai jamais rien éprouvé, aussi suis-je heureux de rendre un public hommage à un remède aussi précieux."

L'Administrateur-Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Evêché.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

SOMMAIRE

I. — S. Joachim, père de la Sainte-Vierge.

II. — *Chronique du diocèse* : Œuvres recommandées aux prières ; Offices extraordinaires ; Dispense d'abstinence ; Pèlerinage de Lourdes ; La guerre à l'Enseignement religieux (suite) ; Plouarzel ; Lambézellec ; Lesneven ; Un

pardon de Sainte-Anne, à Angers ; Bibliographie locale.

III. — *Nouvelles du monde catholique* : Rome ; Paris ; Orléans ; Belgique ; L'opinion des vrais libéraux ; Pour les âmes du Purgatoire ; Pardon de Rumengol ; Pensée.

IV. — *Bibliographie*.

V. — *Annonces et avis divers*.

Offices de la semaine.

Dimanche, 17 Août. — 13^e Dimanche après la Pentecôte. S. JOACHIM, PÈRE DE LA T. SAINTE VIERGE. Double de 2^e classe. Blanc. A la messe, mémoires de l'Octave de S. Laurent et du Dimanche.

Vêpres de S. Joachim, avec mémoires : 1^o du suivant, 2^o de l'Octave de S. Laurent, 3^o du Dimanche, 4^o de S. Agapit, Martyr.

Lundi, 18. — S. Hyacinthe, Confesseur (*du 16 Août*). Double. Blanc.

Mardi, 19. — Office de l'Octave de l'Assomption ; semi-double. Blanc.

Mercredi, 20. — S. Bernard, Abbé, Docteur. Double. Blanc.

Jeudi, 21. — S^{te} Jeanne-Françoise de Chantal, Veuve. Double. Blanc.

Vendredi, 22. — Octave de l'Assomption de la S^{te} Vierge. Double. Blanc.

Samedi, 23. — S. Philippe Bénéti, Confesseur. Double. Blanc.

Dimanche, 24. — 14^e Dimanche après la Pentecôte. S. BARTHELEMY, Apôtre.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Retraite de Lesneven. du 17 au 23 Août.

S. JOACHIM, PÈRE DE LA SAINTE VIERGE

La première éducation de l'enfant. — A la gloire de donner au monde la Vierge Marie, sainte Anne et saint Joachim joignirent celle d'élever leur fille avec une perfection digne des sublimes destinées de la Mère du Sauveur, jusqu'au jour où celle-ci se consacra au service du Temple, déjà mûre dans sa plus tendre enfance pour l'immolation complète. Tel est le grand modèle offert aux pères et mères, et à tous ceux qui doivent les aider ou les suppléer dans le travail particulièrement important de la première éducation. Qu'ils s'y préparent en se représentant sainte Anne et saint Joachim auprès du berceau de Marie, et en appelant le secours de leur intercession ; qu'ils s'efforcent ainsi d'avoir l'intelligence de leur belle et difficile mission, puis le courage nécessaire pour l'accomplir.

« La première pensée, dit Mgr Dupanloup, qui doit saisir et fixer l'attention d'un père et d'une mère, dès la naissance de leur fils, c'est la pensée de son éducation ; c'est la perspective du grand devoir, qui naît pour eux, de travailler tout d'abord à élever cet enfant, et à former son esprit et son cœur. Je dis tout d'abord, car le jour même où un enfant ouvre ses premiers regards à la vie et fait entendre ses premiers cris, son éducation commence. »

On ne saurait calculer la puissance des impressions reçues par l'enfant dans ses premières années. Alors même qu'il n'en reste plus le moindre souvenir, le temps ne détruit pas complètement l'effet de ces leçons, que souvent on n'a pas eu l'intention de donner. De là dépendent, en notable partie, les habitudes bonnes ou mauvaises, les qualités ou les défauts du caractère, les dispositions louables ou viciennes de l'âme comme celles du corps. Fénelon l'avait compris lorsqu'il disait des enfants : « Il faut se souvenir qu'on ne doit à cet âge verser dans les esprits que ce qu'on souhaite qui y demeure toute la vie. »

Rien de répréhensible dans les gestes ou les paroles ne devrait donc jamais frapper les regards ou les oreilles des plus petits enfants. Le foyer domestique devrait être un sanctuaire semblable à la maison qui abrita les premières années de la Sainte Vierge. Une vigilance plus attentive est même nécessaire, puisqu'il s'agit ici d'une âme en qui la grâce du saint Baptême efface la souillure du péché originel, mais sans en faire disparaître toutes les fâcheuses conséquences. L'enfant est un petit ange, sans doute, et il faut cultiver avec soin les germes de vertu qu'il porte en son cœur ; mais il est aussi incliné vers le mal, et, si on ne prend pas de précautions contre ses caprices et ses mauvais instincts, il deviendra trop aisément un petit démon.

La fermeté doit s'unir à la douceur pour maîtriser sans rudesse les écarts de cette frêle créature qui sait de bonne heure user de

ruise et se servir de sa faiblesse pour imposer sa volonté. « Vous avez des enfants ? dit l'Écriture. Appliquez-vous à les élever comme il faut, et pour cela accoutumez-les dès leur plus tendre jeunesse au joug de l'obéissance. Ce n'est point aimer son fils que de lui épargner les corrections » (Eccl., xii, 25). N'est-il pas opportun de rappeler ces préceptes de la sagesse sacrée, à une époque où on les méconnaît de plus en plus, où la première éducation prépare trop souvent l'enfance à une vie d'insubordination et de révolte ?

« Pour avoir le courage de réagir contre le courant actuel et de revenir à la forte discipline de nos pères, il faut se pénétrer profondément de l'esprit chrétien. L'amour que la nature met au cœur des parents pour leurs enfants est un excellent conseiller dans l'éducation, mais à condition qu'il soit éclairé par la foi et vivifié par le sentiment religieux..... « Cherchez avant tout le royaume de Dieu et sa justice, le reste viendra par surcroît. »

Vous voulez que votre enfant vous fasse honneur, que son intelligence et son cœur se développent progressivement, que son attachement pour vous grandisse au lieu de s'altérer, que son avenir soit heureux et prospère. Ces desirs sont légitimes, mais pour en obtenir l'accomplissement, n'en doutez pas, il faut mettre au-dessus de tout le désir et la résolution de faire de votre enfant un vrai chrétien. Votre autorité paternelle ou maternelle ne trouvera son sérieux appui que dans l'autorité de Dieu.

Oh ! gardez-vous de participer en rien à la funeste illusion de ces parents indifférents qui croient s'acquitter surabondamment de leur devoir en présentant leurs enfants au baptême, et en les envoyant plus tard se préparer à leur première communion. Profitez, au contraire, de ces premières années pour établir les bases solides de l'instruction religieuse de ces âmes qui vous sont confiées. Parlez-leur souvent du Dieu dont elles sont appelées à être les temples, apprenez-leur à prier leur Père qui est dans les cieux, à mettre leur confiance en l'intercession de cette Mère de miséricorde qui est Marie. La piété ainsi enseignée jettera en elles des racines profondes ; elle sera la sauvegarde de leur innocence, l'aliment de leurs pures affections, l'illumination et la joie de leur existence entière, car elle a les promesses de la vie présente comme celles de la vie future.

Quel bonheur, pour vous aussi, si vous devenez dignes de votre vocation, et si vous vous efforcez d'édifier vos enfants autant par vos exemples que par vos paroles ! Vous ressentirez alors quelque chose des émotions qui remplissaient sainte Anne et saint Joachim lorsqu'ils enseignaient à leur fille immaculée à répéter les prières tirées de l'Écriture sainte. La candeur naïve de votre enfant vous saisira et vous purifiera : elle sera, pour vous faire avancer dans la voie de la sainteté chrétienne, une douce et efficace exhortation.

En résumé, la première éducation est d'une importance capitale pour l'enfant. Si elle est négligée et si elle n'est pas fécondée par l'esprit chrétien, si Dieu n'y préside pas et si la religion n'en

est pas l'inspiratrice, il y aura comme un second péché originel pour l'âme ainsi élevée, et il est bien à craindre que les remèdes essayés plus tard ne puissent arrêter les ravages du mal. Si, au contraire, la première éducation est franchement et sérieusement chrétienne, la piété deviendra pour l'âme de l'enfant cette habitude héréditaire, ce patrimoine béni dont parlait le Psalmiste lorsqu'il disait (Ps. 118) : *Hereditate acquisivi testimonia tua in æternum, quia exultatio cordis mei sunt.* — J'ai reçu vos témoignages comme un héritage que je garderai toujours ; car j'y trouve la joie de mon cœur. »

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Œuvres recommandées aux prières.

- I. La cause de l'Enseignement chrétien.
- II. Les retraites ecclésiastiques ; 2^e retraite : du 18 au 23 Août.

Offices extraordinaires.

Quimper. — CATHÉDRALE DE SAINT-CORENTIN. — *Vendredi, 15 Août*, fête de l'Assomption de la T. Sainte Vierge. Messes basses aux heures ordinaires. A 10 heures, messe pontificale. Quête pour les Séminaires.
A 2 h. 1/2, Vêpres ; sermon par M. Le Guern, professeur de Rhétorique au Petit-Séminaire de Pont-Croix.

Ensuite a lieu la procession traditionnelle au sanctuaire de Notre-Dame de Loc-Maria. — Au retour, bénédiction solennelle du T. Saint-Sacrement.

— *Samedi, 16 Août*, fête de saint Roch, la messe de 8 heures sera dite, à son autel, pour demander à Dieu de préserver la ville de Quimper des épidémies et des maladies contagieuses.

— ÉGLISE DE SAINT-MATHIEU. — Le jour de l'Assomption, les messes et offices sont aux mêmes heures que les dimanches.

A l'issue des Vêpres, procession du Vœu de Louis XIII ; bénédiction du T. Saint Sacrement.

— ÉGLISE DE NOTRE-DAME DE LOC-MARIA. — *Vendredi, 15 Août*, fête patronale du sanctuaire. A 6 h. 1/2, 1^{re} messe. A 10 heures, grand'messe, chantée par M. le chanoine Treussier, professeur au Grand-Séminaire : sermon par M. le chanoine Abgrail.

A 2 heures, Vêpres suivies de la procession paroissiale et de la bénédiction du T. Saint Sacrement.

Dispense d'abstinence. — Nous rappelons que Mgr l'Évêque, en égard à l'affluence occasionnée par la fête patronale, a accordé dispense de l'abstinence du Vendredi 15 Août, pour les trois paroisses de la ville de Quimper.

Pèlerinage de Lourdes. — Nos lecteurs trouveront, encartée dans le présent numéro de la *Semaine religieuse*, la circulaire relative au pèlerinage de Lourdes. MM. les curés et recteurs voudront bien la porter, le plus tôt possible, à la connaissance de leurs paroissiens.

La guerre à l'Enseignement religieux (suite). — Nous avons donné, dans nos deux numéros précédents, la liste de 20 écoles congréganistes du diocèse que les religieuses ont quittées d'elles-mêmes, après notification de la circulaire ministérielle du 15 Juillet. Il nous reste à faire le tableau des 38 établissements, dirigés par les Filles du Saint-Esprit, qui ont attendu la signification définitive du décret présidentiel du 1^{er} Août et son exécution *manu militari*. Sur ces 38 établissements 26, à notre connaissance, ont été fermés jusqu'à ce jour ; voici l'état de ceux pour lesquels les renseignements demandés ont été fournis à l'Évêché :

PAROISSES	NOMBRE de Religieuses	NOMBRE de Classes	NOMBRE d'Élèves	DATE de la Fondation	PROPRIÉTAIRE de l'Immeuble
Sœurs du Saint-Esprit, de Saint-Brieuc.					
Cast.....	3	2 classes.	80	1900	Société civile.
Crozon.....	9	4 (et mat ^{le})	400	1854-1894	—
Ergué-Gabéric.....	4	3 classes.	130	1898	—
Fouesnant.....	5	2 —	80	1850	M ^{re} de Poulpiquet.
Gouézec.....	4	3 —	120	1897	Société civile.
Guilvinec.....	8	5 —	400	1896	—
Huelgoat.....	4	3 —	150	1874	—
Kerfeunteun.....	6	4 —	180	1852	Fabrique.
Plouézoc'h.....	4	3 —	117	1850	C ^{te} de Kersauson.
Quimper (S ^{te} -Anne).....	16	10 (et pens ^{le})	480	1886	Société civile.
— (S ^{te} -Mathieu).....	7	4 classes.	163	1897	—
Saint-Nic.....	5	3 —	125	1897	—
Saint-Yvi.....	4	2 —	94	1899	M ^{re} de Legge & Rossi.

Nous aurons à continuer cette énumération douloureuse ; car les exécutions ne sont pas terminées. Elles se poursuivent lentement ; l'attitude des populations soulevées pour défendre la cause de l'Enseignement chrétien donne à réfléchir, en laissant craindre d'irréremédiables malheurs.... Nous tenons à le redire, il ne s'agit pas — comme quelques-uns voudraient l'insinuer — de faire échec au régime établi en France ; si la République venait à être en péril, ce sont les sectaires qui l'auraient compromise. Nos bretons ne veulent que défendre leur foi, gravement menacée dans une de ses libertés les plus chères et les plus indispensables.

Tel est le sens de ces protestations qui se sont produites partout avec une égale énergie, aussi bien dans les régions et les localités qui récemment votaient en masse pour les candidats du Gouvernement. Partout il y a eu des scènes émouvantes, dont le récit arrache des larmes ; nous n'en raconterons ici aucune, ne pouvant relater toutes ces manifestations imposantes pour lesquelles nos populations ont été unanimes, et dont la portée sera d'autant plus grande qu'elles auront été pacifiques... Les députés et sénateurs catholiques, comme les prêtres des paroisses, ont fait tout leur possible pour maintenir dans cette note les protestations et conserver à la résistance son caractère passif. Ainsi que l'écrivait M. le Comte de Mun, « notre droit est assez fort, assez puissant,

notre cause assez sacrée, pour que nous ne les compromettions jamais par des violences sans résultat, ni par des arrière-pensées politiques ; plus nous resterons irréprochables dans la loyauté de notre attitude, calmes et dignes dans notre fermeté, mieux nous rallierons à nous la foule des bons citoyens ; mais, sur ce terrain de la résistance légale, rien ne doit nous faire hésiter ni reculer. »

A coup sûr, toutes les religieuses, à quelque Congrégation qu'elles appartiennent, qui ont dû quitter momentanément leurs écoles et leurs œuvres charitables, étaient également appréciées et laissent dans nos populations les mêmes sympathies et les mêmes regrets. Aussi, ce n'est point pour exalter les unes aux dépens des autres que nous faisons une mention spéciale des Filles du Saint-Esprit, les plus connues, les plus répandues dans notre diocèse où elles se recrutent en très grand nombre ; elles sont devenues plus populaires encore, pour avoir épuisé jusqu'au bout les moyens de défendre leurs droits. Quant aux sentiments qui les animent, nous en trouvons l'expression dans une lettre écrite par l'une d'elles, le jour de son expulsion, et dont nous citons ces quelques lignes : « Si les sacrifices consentis généreusement par notre Congrégation sauvent quelques maisons congréganistes, nous bénirons Dieu dans l'épreuve. En tous cas, l'épreuve ne sera pas inutile : Dieu nous prendra en pitié, car nous nous confions, nous espérons en Lui et Le remercions de nous avoir choisies pour être les martyres du droit et de la liberté, surtout de la liberté d'enseignement. Nous ne méritons pas cet honneur ; nous nous efforcerons, du moins, de nous en montrer dignes en devenant de ferventes et saintes religieuses toujours et malgré tout. »

De telles pensées relèvent et réconfortent : ceux qui en sont animés préparent invinciblement le triomphe de la justice et de la vérité pour lesquelles ils auront lutté et souffert. Les mauvais restent impuissants devant des volontés étroitement unies à Notre-Seigneur et soumises à son action. Aussi les âmes vraiment religieuses ne désespèrent pas de l'avenir : comme Garcia Moreno frappé à mort, ils ont pour devise dans l'épreuve : « Dieu ne meurt pas », et c'est sa cause que nous défendons !

Et, maintenant, que faire ? — En présence des ruines qui menacent de s'accumuler, il faut, sans défaillance ni découragement, aviser aux moyens d'assurer, à la rentrée scolaire, la réouverture de nos écoles chrétiennes ; sans quoi les nombreux enfants qu'elles recevaient demeureraient privés de toute instruction ou seraient obligés, contrairement au vœu de leurs parents, de fréquenter l'école publique où l'on ne leur parlera pas de Dieu.

Certes, nous ne renonçons pas à l'espoir de voir revenir nos Sœurs ; mais en attendant cette solution désirée, et pour éviter le fâcheux désarroi de l'enseignement libre, il est urgent de trouver des institutrices chrétiennes laïques, réunissant les conditions exigées par la loi pour être titulaires d'écoles (1), et qu'elles fassent

(1) Il suffit d'avoir le brevet ; l'âge exigé est 21 ans pour une simple école ; 25 ans, s'il y a un pensionnat annexé.

au plus tôt leur déclaration d'ouverture. On sait qu'une école ne peut être ouverte qu'un mois après cette déclaration.

Il n'est pas indispensable, pour le moment, de s'occuper des adjointes (nous aurons à revenir sur ce sujet) ; il faut aller au plus pressé et d'abord se mettre en mesure, avant la fin d'Août, de faire la déclaration d'ouverture d'école.

Si les locaux scolaires étaient sous scellés, le propriétaire devrait, aussitôt la déclaration faite, adresser par huissier une sommation au Préfet à fin de levée immédiate des scellés, motivée par la déclaration d'ouverture d'une école laïque privée. Si, contre les prévisions, il n'était pas obtempéré à cette sommation, il y aurait lieu d'aviser l'*Association pour la défense des Écoles primaires catholiques* qui ferait connaître les voies à suivre. Cette *Association*, reliée à la *Société générale d'Éducation*, a à sa tête un Comité directeur composé de MM. le C^{te} d'Haussonville, Keller, de Lamarzelle, sénateur, le baron de Mackau et de Ramel, députés. Adresser les communications et demandes de renseignements à M. Princeau, Secrétaire général, 35, rue de Grenelle, Paris.

POUARZEL. — Consécration de l'église. — La consécration de la nouvelle église de Plouarzel a été fixée par Monseigneur l'Evêque au Jeudi 4 Septembre prochain.

La cérémonie commencera à 8 heures.

LAMBÉZELLEC. — Fête patronale et première grand'messe. — On nous écrit :

« C'était grande fête, dimanche 10 Août, à Lambézellec : on célébrait la St Laurent, le digne patron de la paroisse, et un jeune prêtre, M. l'abbé Olivier Jaouen, chantait sa première grand'messe.

« Pour ce double motif, il y avait nombreuse affluence à l'église où parents, amis et paroissiens se pressaient, heureux d'assister à une si imposante cérémonie et fiers de manifester hautement, en ces jours de persécution religieuse, leur foi bretonne toujours vivace.

« Au son du joli carillon avec lequel symphonise la musique du Patronage, au chant du *Veni Creator*, voici le jeune prêtre et ses deux assistants revêtus de riches ornements qui s'avancent sous le dais magnifique, entre deux haies de personnes émues par ce beau spectacle... L'office commence après l'entrée triomphale à l'église, et les prières de la messe sont magistralement chantées par le jeune prêtre qui possède une vocalisation brillante, souple, chatoyante, que ses amis du Séminaire se sont toujours plu à admirer, tandis que, formant contraste, l'un des chantres répond d'une voix grave et sonore. Le sermon d'usage est donné par M. l'abbé Hameury, recteur de Dirton, l'orateur bien connu de nos populations bretonnes : le sujet qu'il traite est tout d'actualité « la charité ». Dans une langue savoureuse, pleine de rhétorique,

avec une diction claire et bien articulée, il montre à ses auditeurs, en trois tableaux, le sort pitoyable du pauvre et le devoir corrélatif du riche, il expose le rôle de l'Eglise, cette mère si dévouée à l'égard de ses enfants malheureux, et trouve cette conduite admirable de l'Eglise appliquée personnellement par saint Laurent, le patron de la paroisse.

« Par une transition heureuse, l'orateur, s'adressant au jeune prêtre, lui déclare que tel va être aussi son rôle : soulager le pauvre, il espère qu'il n'y faillira pas, bien que le martyre l'attende peut-être dans l'accomplissement de sa tâche. Avec une modestie touchante, il renonce à louer le jeune prêtre et sa famille, « dont l'éloge, dit-il en termes vibrants, est inscrit dans tous les cœurs », et termine par un tableau récapitulatif de la charité exercée par l'Eglise.

« Après Vêpres, il y eut procession autour de l'église, que présida le héros de la fête, entouré d'un nombreux clergé, et la bénédiction solennelle du T. Saint-Sacrement couronna cette cérémonie, inoubliable pour les heureux témoins qui purent en jouir et qui se retirèrent en recueillant pieusement dans leurs cœurs, pour se les rappeler aux jours de tristesse et de lutte, les impressions si douces qu'ils avaient éprouvées.

« La belle paroisse de Lambézellec peut se montrer fière de ses enfants, car il ne se passe guère d'année sans au moins une première messe de jeune prêtre : elle en doit remercier sincèrement son digne pasteur, M. le chanoine Milin, qui encourage si bien les vocations sacerdotales et se montre si dévoué et si bienveillant à l'égard de ses chers séminaristes. »

« SEMEN. »

LESNEVEN. — Retraite française de femmes, du 2 au 9 Août 1902. — 23 Paroisses ; 68 retraitantes : Lesneven, 33 ; Brest, 9 ; Bourg-Blanc, 2 ; Plouescat, 2 ; Saint-Marc, 2 ; Plounéour-Trez, 1 ; Pleyben, 1 ; Brélès, 1 ; Lanildut, 1 ; Trégarantec, 1 ; Plourin, 1 ; Plouédern, 1 ; Lanhouarneau, 1 ; Saint-Pol de Léon, 1 ; Gouesnou, 1 ; Lanarvily, 1 ; Lambézellec, 1 ; Guipavas, 1 ; Plouguin, 1 ; Orléans, 1 ; Tours, 1 ; Lannion (Côtes-du-Nord), 1 ; Le Vieux-Marché (id.), 1.

Un Pardon de Sainte-Anne, à Angers. — On nous écrit :

« Le dimanche 3 Août, c'était fête chez les Bretons d'Angers en l'honneur de sainte Anne. Que le Breton demeure sur le sol de ses ancêtres, ou qu'il s'exile à Angers, à Paris, au Havre, et autres lieux où le pousse le malheur des temps, tout ce qui touche à sainte Anne lui va droit au cœur. Cette piété, il le sent, n'est que le juste tribut de sa reconnaissance pour une multitude de bienfaits reçus, gages de nouvelles faveurs pour l'avenir. Le Breton, en arrivant à la grande ville, quittera assez vite — trop vite ! — son costume national, l'orgueil de ses pères, pour prendre un

« pékin » ou un chapeau plus ou moins fantaisistes ; jeté au milieu d'indifférents, il se prendra à douter, lui aussi, de l'opportunité des pratiques les plus essentielles de la religion ; mais rarement il abandonnera la dévotion à sainte Anne. Il sera donc toujours vrai de chanter avec le poète :

Neb ne gar ket Mam ar Werc'hez,
Deuz Breiz-Izel n'eo ket hennez !

« Voyez ce qui se passe chez les Bretons d'Angers. Après tout ce qu'on peut leur dire de la T. Sainte Vierge, rien ne leur plaît comme d'entendre parler de sa mère. Son nom béni trouve toujours bon accueil, même auprès des moins dévots. Que de fois on a vu des âmes, jusque là sourdes aux exhortations du prêtre, au moment suprême, se recueillir au seul nom de sainte Anne ! Cette sorte de tendresse filiale, doublée d'une confiance illimitée, se traduit à tout instant, soit par des messes que l'on fait dire en son honneur, soit par de modestes offrandes, quelquefois même, quand les ressources le permettent, par un pèlerinage au sanctuaire d'Auray.

« Un élan de piété si caractérisé méritait une sanction liturgique, et c'est ce qui a déterminé, il y a 3 ou 4 ans, l'établissement d'un « Pardon » de sainte Anne à Sainte-Madeleine-du-Sacré-Cœur, qui est, comme l'on sait, le centre religieux de la colonie bretonne. Ce Pardon a été fixé à perpétuité, avec autorisation de Rome, au premier dimanche d'Août.

« Nous fûmes donc tous convoqués — par lettre, s'il vous plaît, — pour le dimanche 3 courant. Nous avions la bonne fortune d'avoir pour présider la fête une ancienne connaissance, dont la présence donnait un cachet spécial à la solennité. Il s'agit de M. l'abbé Biler, recteur d'Yvias, au diocèse de Saint-Brieuc, notre ancien aumônier. Il était facile de lire sur tous les visages la joie qu'éprouvait chacun de revoir cet excellent prêtre qui, pendant cinq ans, s'est dévoué avec tant de zèle à l'Œuvre des Bretons.

« On s'ingénia à faire les choses comme là-bas, au pays, et à se donner l'illusion de se trouver subitement transportés dans quelque bonne paroisse de la Basse-Bretagne. Vers 9 heures, commença la messe solennelle. Afin d'avoir le plus complètement possible la couleur locale, ce furent les jeunes gens et les jeunes filles appartenant à l'Œuvre qui s'appliquèrent à interpréter les mélodies grégoriennes de la messe de sainte Anne. A la satisfaction générale, ils se tirèrent d'affaire d'une façon heureuse, sous la direction de deux organistes, Bretons eux aussi, dont la charmante jeunesse faisait plaisir à voir à la tête des deux groupes de chanteurs et de chanteuses.

« A l'Evangile, M. le Recteur d'Yvias monte en chaire. Après avoir exprimé le plaisir qu'il ressent de se retrouver au milieu de son ancien troupeau, il nous montre, par l'histoire si prodigieuse de Sainte-Anne d'Auray, ce que les Bretons peuvent attendre de l'aïeule du Sauveur.

« Aux Vêpres, chantées à 4 heures, la présence d'un grand nombre d'ecclésiastiques ajoute un éclat nouveau à la fête et lui donne une ressemblance de plus avec nos Pardons de Bretagne. Les psaumes, les antiennes, l'hymne, se suivent avec cette majesté particulière au chant de Solesmes, qui est loin d'exclure l'entrain et la variété, et possède à un si haut degré l'accent de la louange divine et de la prière ardente. Avec quelle ferveur nous chantions, en face des événements actuels où la Bretagne lutte d'une manière si admirable pour la liberté :

*O Britonum lux inclyla,
Priscæ memor clementiæ,
Serva fidelem patriam,
Plebisque vota suscipe !*

« Après le chant du vieux cantique à l'Esprit-Saint, *Spered-Santel*, M. le Recteur d'Yvias remonte en chaire. Dans ce joli breton du Tréguier qu'il connaît à fond, avec une énergie et une élégance d'expressions qui le disputent à la noblesse des pensées, il nous a montré en sainte Anne, éducatrice de la Sainte-Vierge, le modèle parfait de ce que doivent être les parents chrétiens. Le prédicateur a prouvé qu'il connaissait son terrain, hélas ! en mettant si juste le doigt sur la plaie.

« Dès qu'il eut terminé son discours, M. l'Aumônier des Bretons, se faisant l'interprète des sentiments de toute l'assistance, remercia vivement M. Biler d'être venu de si loin présider cette fête de famille, et le pria de nous conserver toujours ses sympathies, surtout en se souvenant souvent de nous devant Dieu.....

« Voici maintenant la traditionnelle procession. Une jolie bannière de Notre-Dame de Bon-Secours (de Guingamp) vient en tête, portée par deux jeunes filles dont l'une a le costume de Quimper, l'autre celui de Plouaret-Lannion. Elle est suivie d'une gracieuse statue de Sainte-Anne d'Auray, qui repose sur un brancard garni de draperies de moire blanche et décoré aux armes de Bretagne. Le brancard est porté par huit jeunes femmes, dont les coiffes aux formes et nuances diverses représentent les principaux centres des trois diocèses bretonnants.

« Pendant que les belles cloches de la Madeleine sonnent à toute volée, les fidèles sortent de l'église sur deux rangs et font retentir les airs des cantiques qui expriment le mieux l'énergie de leur foi :

*Ni 'zo christenien, ni zo Bretounet,
Da feiz on tud co'z' ni 'zalc'ho bepret.*

(BRIGNOU.)

« On rencontrerait facilement ailleurs une procession à satisfaire davantage le coup d'œil, tant par la richesse et la variété des décors ou des costumes, que par l'affluence des pèlerins ; mais on n'en trouvera pas qui soit empreinte de plus touchante mélancolie. Ceux qui n'entendent pas notre langue sont émus les premiers, en voyant ces gens de peine, et souvent de misère, reconstituer de leur mieux les fêtes religieuses qui ont tant contribué à la gran-

deur de leur pays et qui leur vaudront à eux-mêmes un regain de foi et de piété.....

« Au retour à l'église, Notre-Seigneur vint lui-même clôturer le « Pardon » par le salut du T. Saint-Sacrement, et, sans doute, octroyer à sa grand'mère les faveurs qu'elle n'a pas dû manquer de solliciter pendant la journée pour ses fidèles Bretons.

« La fête parut si bien réussie, que M. le Curé de la Madeleine ne put s'empêcher de prendre la parole, après la bénédiction, pour nous féliciter et nous demander de donner souvent aux Angevins le spectacle édifiant de nos cérémonies religieuses.

« Puis chacun s'en retourna chez soi, encouragé au bien par la pensée d'une protection spéciale de la glorieuse sainte Anne.

« F. L. »

BIBLIOGRAPHIE. — Camaret-sur-Mer. COURTE NOTICE PAR M. J. TÉPHANY, *doyen du Chapitre de la Cathédrale de Quimper* (1). — Nous nous empressons de signaler cette intéressante brochure, en l'indiquant d'abord aux touristes comme un guide sûr pour explorer le pays si pittoresque de Camaret : l'auteur en connaît les curiosités naturelles, dans leurs moindres détails, et l'on sent que, en les décrivant, il veut faire partager au visiteur le plaisir qu'il éprouve à revoir ces endroits pleins pour lui de souvenirs..... Il donne ensuite l'histoire de la paroisse, puis raconte les événements dont la presque île de Camaret a été le théâtre et dont quelques-uns sont bien dramatiques, comme le siège du fort de Roscanvel par les Espagnols pendant les guerres de la Ligue, la descente des Anglais en 1694, etc.

La dernière partie du livre est le fruit de longues et patientes recherches sur Notre-Dame de Roc-Amadour. M. Téphany n'a rien épargné pour trouver le lien qu'il pensait devoir exister entre le célèbre sanctuaire du Quercy et celui de son pays natal. Il établit par une série d'arguments, selon nous irréfutables, que celui-ci a tiré son nom et son origine de Notre-Dame de Roc-Amadour du diocèse de Cahors. Cette démonstration rend un vrai service à l'histoire du culte de la T. Sainte-Vierge en France et en particulier dans le diocèse de Quimper, en même temps qu'elle prouve la « filiale affection de l'auteur pour la Madone bien aimée de Camaret », à laquelle il a dédié son nouveau volume.

NOUVELLES DU MONDE CATHOLIQUE

ROME. — Le Pape et la France. — D'après les journaux les plus sérieux et d'ordinaire le mieux informés, le Saint-Siège a fait parvenir, par la voie diplomatique, au Gouvernement fran-

(1) Une brochure in-8° de 130 pages, imprimée chez M. de Kerangal. En vente chez MM. Salaün et Bernard, libraires à Quimper. Prix : 1 fr. 25.

çais, les représentations motivées que comportent les affaires religieuses en France. Mais, à moins de circonstances nouvelles, là doit se borner son action.

Au Vatican, où toute la gravité de la situation apparaît, on s'attend, avec les dispositions du Ministère et du Parlement actuels, à ce que la séparation de l'Eglise et de l'Etat soit décrétée avant peu par les pouvoirs publics. Mais, de son côté, S. S. Léon XIII ne veut rien faire qui puisse le rendre responsable, à aucun degré, de cette mesure si grave pour l'Eglise en France.

C'est pourquoi le Souverain Pontife croit plus opportun de s'abstenir de tout acte public qui pourrait servir de prétexte à l'abrogation du Concordat, qui est, peut-être, prochaine, et dont il entend laisser toute la responsabilité à l'Etat français.

A ce propos un journal catholique italien s'exprime ainsi : « Il y a beaucoup d'esprits légers et aventureux à qui la rupture du Concordat paraît chose de peu d'importance et sans graves conséquences. Ils ne pensent pas que de l'abolition du Concordat à la prohibition du culte catholique il n'y a qu'un pas. Ils ne voient pas quels temps s'ouvriraient pour la pauvre France, quand son clergé serait réduit à l'extrême misère, les séminaires fermés, les églises employées à des usages profanes, les âmes à l'agonie privées des derniers secours de la religion. » Il y a là, en effet, de quoi faire réfléchir les partisans de la séparation de l'Eglise et de l'Etat : ce ne serait pas la liberté rendue, mais de nouvelles chaînes imposées à l'Eglise.

PARIS. — Un savant catholique. — Le distingué professeur de Science de l'Institut Catholique de Paris, M. E. Branly, vient de donner à son invention de la télégraphie sans fil un perfectionnement qui permettra aux ondes électriques de traverser les murs et toutes sortes d'obstacles et de venir s'enregistrer avec une régularité infaillible. Cette invention dépasse en résultats tout ce que les savants électriciens français ou étrangers avaient obtenu jusqu'à ce jour. Nous profitons de l'occasion qui nous est offerte pour annoncer à nos lecteurs que l'éminent professeur a été élu, dans la séance du 15 juin 1902, membre de l'Académie romaine pontificale *del Nuovi Lincei*. Les savants chrétiens ont toujours marché à l'avant-garde du progrès.

ORLÉANS. — Centenaire de Mgr Dupanloup. — A la réunion triennale des « Anciens » de la Chapelle, Mgr l'évêque d'Orléans a annoncé la célébration du centenaire de Mgr Dupanloup.

Pour cette solennité, Mgr l'évêque d'Orléans s'est assuré déjà la présence de quatre cardinaux. Le cardinal évêque d'Autun, Mgr Perraud, prononcera l'éloge du célèbre défunt.

La date de la cérémonie sera annoncée ultérieurement. En tout cas, ce sera vers le 11 Octobre, anniversaire de la mort de Mgr Dupanloup.

BELGIQUE. — Congrès eucharistique de Namur. — Comme nous l'avons annoncé déjà à deux reprises, le 14^e Congrès international des Œuvres eucharistiques se tiendra à Namur, du 3 au 7 Septembre prochain. Le cardinal Vautelli désigné comme président d'honneur étant indisposé, le Souverain-Pontife a choisi pour le remplacer le cardinal Goossens, archevêque de Malines, nommé à cet effet légat *a latere*.

Ceux qui veulent prendre part au congrès peuvent s'adresser, pour tous renseignements, à M. le chanoine Georges, secrétaire de l'Evêché de Namur, qui veut bien se charger de retenir les chambres.

L'opinion des vrais libéraux. — Plusieurs libéraux sincères, n'appartenant pas au culte catholique, ont déjà fait connaître leurs sentiments au sujet de l'application de la loi sur les Associations. Cet extrait d'une lettre adressée au *Journal des Débats* par M. Armand Lods donne une nouvelle force à leurs protestations :

« Membre du Synode général Luthérien et du Consistoire de Paris, j'estime que les protestants ont été trop longtemps persécutés à cause de leurs croyances pour qu'il soit permis à leurs descendants d'approuver les violences exercées contre de saintes femmes dont tout le crime consiste à soigner les malades, à secourir les malheureux et à enseigner aux enfants la morale et la charité chrétiennes. »

Pour les âmes du Purgatoire. — Par un bref du Saint-Père, adressé au directeur général de l'Œuvre Expiatoire de Montligeon, il est accordé une indulgence de cinquante jours, applicable seulement aux âmes du Purgatoire, à tous les fidèles, chaque fois qu'ils réciteront le verset et le répons suivants : « *Requiem æternam dona eis Domine et lux perpetua luceat eis.* — Donnez-leur, Seigneur, le repos éternel, et que la lumière éternelle luise sur eux. » Le bref, daté du 22 Mars 1902, est publié dans le *Bulletin mensuel* de Montligeon, n° de Mai 1902. Il faut remarquer que cette pieuse concession du Souverain Pontife est faite uniquement en faveur des âmes du Purgatoire. Elles seules doivent en bénéficier, car l'indulgence n'est accordée qu'à la condition qu'elle soit appliquée au soulagement des défunts.

II. — *Doux Cœur de Marie, soyez mon salut.* (Ind. de 300 jours appl. aux âmes du Purgatoire). — (Décret de Pie IX, 30 Septembre 1852).

Au pauvre que vous ne connaissez pas et qui vous tend la main, vous donnez votre obole et vous faites bien. Ah ! n'oubliez pas ces infortunés, victimes de l'épouvantable catastrophe, qui a fait frémir l'univers entier.

Dites donc bien souvent, vous qui avez la foi, cette pieuse invocation, qui, comme une bienfaisante rosée, descendra du ciel :

Doux cœur de Marie, soyez mon salut, 300 jours d'indulgence applicable aux âmes du Purgatoire. (Décret de Pie IX 30 Septembre 1852).

Pour avoir de petites feuilles, qu'on aura à distribuer en faveur des âmes du Purgatoire, écrire à M. le curé de Saint-Averlin, près Tours.

Pensée.

Le vrai courage est sérieux, actuel et permanent, il faut vouloir tout à fait, maintenant, toujours.

Le R. P. DE PONLEVOY.

AVIS DE LA COMPAGNIE D'ORLÉANS

PARDON DE RUMENGOL. — Contrairement à l'annonce qui en a été faite à la date du 1^{er} Août, il ne sera accordé aucune réduction exceptionnelle aux voyageurs qui se rendraient les 14 et 15 Août au pardon de Rumengol.

De plus, aucun des trains prévus ne s'arrêtera au passage à niveau de Rumengol.

BIBLIOGRAPHIE

LA VIE APRÈS LE PENSIONNAT, Complément de la Vie au Pensionnat. — PREMIÈRE PARTIE : I. La Jeune Fille et la Famille. II. La Jeune Fille et la Paroisse, par l'Auteur des PAILLETTES D'OR. — Approuvé par S. G. Mgr l'Archevêque d'Avignon. — Un joli vol. in-16 raisin de XVI-256 pages. Broché : 2 fr. 40. (Aubanel Fr^{es}, Editeurs à Avignon.) — En vente dans les librairies catholiques.

L'auteur des *Paillettes d'Or* s'est donné pour mission spéciale, dans ses nombreux ouvrages, de guider, dans les voies de la vie chrétienne, la jeune fille, depuis l'âge où elle se prépare à sa première communion, jusqu'à celui, où sortie du pensionnat, elle se prépare à entrer dans le monde ou en religion.

Le volume de cet écrivain qui paraît aujourd'hui est la Première Partie d'un ouvrage consacré à *La Vie après le Pensionnat*. Après avoir conduit, pour ainsi dire, par la main, la jeune fille, depuis sa première communion, jusqu'à la sortie du pensionnat, il l'attend à la porte, et lui offre ce nouveau Guide qui lui apprendra avec le même charme, la même onction, la même logique persuasive, comment elle doit se conduire dans sa famille, dans sa paroisse (ce qui fait l'objet de la Première Partie), puis dans le monde, et vis-à-vis de l'avenir qui lui est réservé (ce sera l'objet de la Deuxième Partie). On ne saurait faire œuvre plus utile.

ÉTUDES

REVUE FONDÉE EN 1856 PAR DES PÈRES DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS
Rue Bonaparte, 82, PARIS.

Sommaire du n° du 5 Août 1902.

I. L'Enseignement libre hors la loi, par Paul DUDON. — II. Les Récentes Attaques contre le protectorat français, par Henri LAMMENS. — III. Une Leçon du scrutin, par Maurice BLANCHARD. — IV. Les Japonais, mes dé-

lices I... (premier article), par Alexandre BROU. — V. La Légende de Shakespeare, par André BREMOND. — VI. La Question biblique, par Joseph BRUCKER. — VII. L'Étape, par Pierre SUAU. — VIII. Revue des Livres. — IX. Notes bibliographiques. — X. Événements de la quinzaine.

LA QUINZAINE, Paris, 45, rue Vaneau. — Dir^r: M. George Fonsegrive.

Sommaire du n° du 1^{er} Août 1902.

Allemands et Polonais. Henri WELSCHINGER. — Montalembert et son confesseur laïque. I.-N. S. — Le Trésor du temps. Jean DE BUSCA. — La Journée de huit heures. Léon BOUR. — Sœur Saint-Dominique. Pierre LE ROHU. — La Maladie et le Régime alimentaire. J. LEFÈVRE. — Art et Littérature. Raoul NARSY. — Chronique politique. X. — Nouvelles scientifiques et littéraires. — Revue des Revues. — Notes bibliographiques.

LA SOCIÉTÉ DE PUBLICITÉ 92, RUE RICHELIEU, à PARIS, est seule chargée de recevoir les annonces de la *Semaine religieuse* de Quimper.

Mlle E. NÉDÉLEC
Succ^{de} de Mlle LÉON
Fournis^r du G^d Séminaire
Quimper
6, Quai du Stéir, 6.

Spécialité de Vêtements & Articles
POUR MM. LES ECCLÉSIASTIQUES
Chapeaux, Barrettes, Rabats, Faux-Cols,
Ceintures, etc.

Ancienne
Maison
PIRIOU

SAUVAGE
3, rue Kéréon SUCCESSEUR QUIMPER

HORLOGERIE — BIJOUTERIE — OPTIQUE — ORFÈVRE
BRONZES & ORFÈVRE D'ÉGLISE

Assortiment considérable de Candélabres, Garnitures d'autels, Thabors, Calices, Ciboires, Custodes, Boucles de souliers, etc., à des prix excessivement réduits.

Nouveau candélabre à transformations multiples, breveté s. g. d. g. Réparations, remise à neuf, dorure et argenture.

Le Chronomètre « A la Montre de Genève » que l'on trouve seulement chez M. SAUVAGE, qui en a la propriété exclusive, doit son succès toujours croissant à sa qualité exceptionnelle, à son bon marché et à son réglage parfait ; c'est sans contredit la Montre de précision par excellence. Ce mouvement, entièrement monté sur rubis, est à ancre ligne droite, levées visibles, double plateau, spiral Bréguet, balancier compensé, et se fait en boîtes or, argent, acier et nickel.

ARTICLES POUR FUMEURS | ORFÈVRE DE TABLE
Écume et Ambre 1^{er} choix. | Qualité supérieure, prix exceptionnel.

Édition de l'ÉPREUVE, 30, rue Bergère, Paris.
VAN DICK, SA VIE ET SES ŒUVRES

Par le professeur POL DE MONT, de l'Athénée royal d'Anvers, traduit du néerlandais par Victor THOMAS, avec 60 héliogravures sur Japon, format 42 sur 34 centimètres.

L'ouvrage complet, 250 fr. — Chaque gravure séparément, 6 fr., franco.

AUTREFOIS — AUJOURD'HUI

Autrefois, il était difficile de guérir les migraines et névralgies, parce que le meilleur remède pour ces maladies, l'essence de térébenthine, était impossible à prendre à cause de son goût désagréable.

Aujourd'hui, rien n'est plus facile, grâce aux perles si jolies du docteur Clertan. Ces perles sont rondes, de la grosseur d'un pois, s'avalent sans difficulté avec l'aide d'une gorgée d'eau, et ne laissent aucun goût dans la bouche.

3 ou 4 Perles d'Essence de Térébenthine Clertan suffisent, en effet, pour dissiper en quelques minutes les migraines les plus accablantes et les névralgies les plus douloureuses, quel qu'en soit le siège : la tête, les membres, les côtes, etc. Aussi, l'Académie de Médecine de Paris a-t-elle tenu à approuver le procédé de préparation de ce médicament, ce qui est un grand titre pour le recommander à la confiance des malades. En vente dans toutes les pharmacies : le flacon, 2 francs.

P.-S. — Pour éviter toute confusion, avoir soin d'exiger sur l'enveloppe l'adresse du Laboratoire : *Maison L. FRÈRE, 19, rue Jacob, Paris.*

OPTIQUE MÉDICALE

Vision claire, douce et sans fatigue, obtenue par les
Verres Sénophaques

Nouveaux verres scientifiques et de haute dispersion.

Armand CARON
OPTICIEN

22, Rue du Parc, QUIMPER

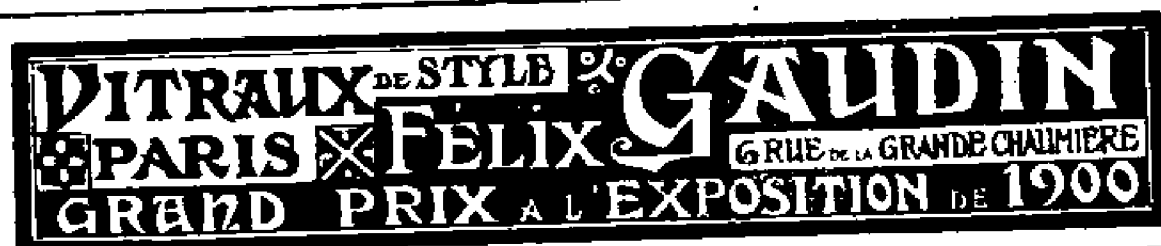
Jumelles — Baromètres — Thermomètres — Pèse-Liquides — Etc.

RÉPARATIONS

GRAND ASSORTIMENT DE TOUS LES GENRES DE VERRES
ET MONTURES de façon à exécuter sans retard les Ordonnances
des Médecins Oculistes.

LA MAISON MESNIL & DUREL, DE CAEN

a l'honneur d'informer MM. les Ecclésiastiques, qu'elle tient à leur disposition des VINS BLANCS pour le Saint Sacrifice de la Messe, provenant du domaine de la Trappe de Staouéli, près Alger, et dont le monopole lui est concédé pour les diocèses de Saint-Brieuc, Quimper et Vannes.



L'Administrateur-Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Evêché.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

SOMMAIRE

I. — Le sens chrétien et les mauvaises lectures.

II. — *Chronique du diocèse* : Œuvres recommandées aux prières ; Offices extraordinaires ; Retraite bretonne de Quimper ; Pleyber-Christ ; Retraites pastorales ; La défense de l'Enseignement chrétien ; Hospitaliers Sauveteurs Bretons ; Châteauneuf-

du-Faou ; Plonévez-Porzay ; Sainte-Anne d'Auray ; Les nouveaux vitraux de Plougastel-Daoulas (fin) ; Pèlerinages à Rome.

III. — *Nouvelles du monde catholique* : Rome ; La tiare d'or ; Victime de son dévouement.

IV. — *Bibliographie.*

V. — *Annonces et avis divers.*

Offices de la semaine.

Dimanche, 24 Août. — 14^e Dimanche après la Pentecôte. S. BARTHÉLEMY, Apôtre. Double de 2^e classe. Rouge. A la messe, mémoire du Dimanche.

Vêpres de S. Barthélemy, avec mémoires du suivant et du Dimanche.

Lundi, 25. — S. Louis, roi de France, Confesseur. Double. Blanc.

Mardi, 26. — Fête du Cœur Immaculé de la S^{te} Vierge (du *Dimanche précédent*, — au *Supplément*). Double-majeur. Blanc.

Mercredi, 27. — S. Joseph de Calazanz, Confesseur. Double. Blanc.

Jeudi, 28. — S. Augustin, Evêque. Docteur. Double. Blanc.

Vendredi, 29. — Décollation de S. Jean-Baptiste. Double-majeur. Rouge.

Samedi, 30. — S^{te} Rose de Lima, Vierge. Double. Blanc.

Dimanche, 31. — 15^e Dimanche après la Pentecôte. S. Raymond Nonnat, Confesseur.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Calvaire de Landerneau. du 24 au 31 Août

Le sens chrétien et les mauvaises lectures.

Qu'est-ce que le sens chrétien ? C'est un tact divin qui, après la grâce, est le plus beau don du Baptême ; qui guide instinctivement vers Dieu notre pensée et notre conduite ; c'est une pensée qui nous fait considérer la vie sociale du point de vue opposé à celui d'où la regarde « l'homme de la nature, auquel échappe, dit saint Paul, le côté divin et surnaturel des choses, *animalis homo non percipit ea quæ sunt spiritus Dei* (I Cor., II, 14) ». L'homme doué du sens chrétien s'envisage lui et ce qui l'entoure, le bien et le mal, la famille et la société, les joies et les deuils, du côté de Dieu, qui prescrit, défend, gouverne ; dans les vues de Jésus-Christ, qui s'unit à nous par sa Croix, et par elle nous élève au ciel. Ce sens, il l'a reçu, dit saint Jean, de Dieu même : *Dedit nobis sensum ut cognoscamus verum Deum, et simus in vero Filio ejus* (JOAN., I Ep., V, 20).

Tout s'agrandit alors au regard de l'homme ; il apporte, en toutes choses, la gravité et les délicatesses de la conscience, la générosité et l'inviolabilité des affections, la vérité et la profondeur dans les respects. Dans l'individu, le sens moral sera peut-être impuissant, mais non pas supprimé ; dans la famille, des divisions éclateront, mais le divorce ne la détruira pas ; dans la société, des luttes surgiront, mais non une guerre d'extermination entre classes ; les découragements viendront, mais non les désespoirs. On prend le chemin du mal, mais on s'y lasse : *lassati sumus in via iniquitatis* (SAP., V, 7) ; et voici que le prodigue s'arrête et tourne la tête vers la bonne voie. Longtemps, l'esprit s'ouvre à l'erreur, et la bouche au mensonge ; mais le dégoût vient et l'âme appelle avidement la vérité. Un peuple était à l'agonie et crie du fond de l'abîme, vers le Dieu qui a fait les nations guérissables. Ce sont les retours triomphants du sens chrétien que le mal avait épargné, et qui l'arrête et le répare. Car il est Jésus-Christ pensant en nous, et Jésus-Christ, c'est la Voie, la Vérité et la Vie.

Le sens chrétien, nos très chers frères, s'est, depuis un demi-siècle, très affaibli parmi nous. Ce dommage irréparable, il faut l'imputer à tant d'ouvrages, et surtout à tant de revues et de journaux dont votre esprit tire souvent sa seule nourriture et ce que vous appelez vos opinions, lesquelles ne sont que des manières toutes faites et reçues de sentir et de voir. Car la pensée, comme le vêtement, a ses modes, qui ne sont guère plus raisonnées que les autres, ni surtout plus raisonnables. Les feuilles venues de la capitale nous façonnent ainsi un tour d'esprit, instinctivement rebelle au surnaturel et au divin, et qu'on désigne du mot expressif de « laïque ». Sous prétexte de les rendre rationnelles, on raccourcit toutes les notions morales, on naturalise les institutions où l'Eglise avait posé le sceau du Christ.

Que de chrétiens de nos jours ont altéré l'idée terrible du péché, qui tenait en alarmes la conscience de nos pères ! Ce qui était pour ceux-ci un outrage fait à la majesté du Dieu vivant, « et gardé sous les scellés de sa Justice » (JOB, XIV, 17), que peuvent seuls lever le repentir et l'expiation, s'atténue pour nous dans des euphémismes qui forment les plus étranges dissonances avec la langue de l'Evangile. Cela s'appelle, dans les journaux de bon ton, légèretés regrettables, conduite peu sérieuse, ou d'un ton plus dégagé encore, caprice et roman de jeunesse.

Cardinal LABOURÉ.

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Œuvres recommandées aux prières.

I. La cause de l'Enseignement chrétien et les Congrégations religieuses.

II. Les pèlerinages de Lourdes : Pèlerinage national, du 19 au 25 Août ; pèlerinage diocésain de Quimper, du 14 au 20 Septembre.

Offices extraordinaires.

Quimper. — CHAPELLE DES URSULINES. — Jeudi, 28 Août, réunion des Mères chrétiennes : à 7 h. 1/2, sainte messe, instruction, bénédiction du T. S. Sacrement.

Retraite bretonne de Quimper. — On nous signale un désaccord entre le Tableau des retraites affiché dans les églises et l'*Ordo* diocésain, au sujet de la prochaine retraite bretonne, pour les femmes, à Quimper : l'*Ordo* indique la date du 20 Septembre et le Tableau celle du 27. M. le Supérieur des retraites de Quimper prie MM. les Curés et Recteurs de s'en tenir à l'*Ordo* et d'annoncer la retraite pour le 20 Septembre.

PLEYBER-CHRIST. — Service anniversaire. — On nous prie d'annoncer qu'un service anniversaire pour le repos de l'âme de M. Pichon, mort recteur de Saint-Thonan, sera célébré à Pleyber-Christ, le lundi 1^{er} Septembre prochain, à 10 heures.

Retraites pastorales. — La deuxième retraite ecclésiastique a lieu cette semaine, au Grand-Séminaire, sous la présidence de Monseigneur l'Evêque, assisté de M. Corriveau, Vicaire général. Elle est un peu moins nombreuse que la première, 250 prêtres environ y prennent part ; mais l'une et l'autre auront été suivies avec un recueillement rendu plus profond encore par les tristesses de l'heure présente. On sent combien les prêtres, dont plusieurs avaient laissé leurs paroisses en larmes à la suite

de la fermeture de leurs écoles, éprouvent le besoin de se tourner vers Celui à qui les vents et la mer obéissent, et de chercher en Lui leur force et leur confiance.

Le prédicateur, M. le chanoine de Montigny, a répondu admirablement — comme nous l'avons dit — à l'attente et aux besoins de son auditoire. Sa parole puissante, à la fois très pieuse et distinguée, alimentée aux sources les plus pures de la théologie, de l'Écriture sainte et des Pères, a retrempé dans l'esprit de leur vocation les âmes sacerdotales auxquelles il s'adressait, en leur rappelant les magnificences et les consolations de la vie surnaturelle. C'est de tout cœur que, en notre nom et au nom de nos confrères, nous lui redisons merci pour le bien qu'il a fait parmi nous.

Monseigneur l'Évêque, qui, après avoir suivi lui-même les exercices, se tenait, dans l'intervalle, à la disposition de ses prêtres indistinctement, a complété l'enseignement du prédicateur, aux conférences de 11 heures, où il a prodigué, avec ses paternelles exhortations, les conseils de sa sagesse et de son expérience. Plus que jamais, au milieu des épreuves présentes et devant un avenir qui s'annonce gros de nuages, on sent le besoin de s'unir sous la direction de ceux qui sont préposés, de par Dieu, au gouvernement de l'Église, pour mener à bien l'œuvre, de jour en jour plus délicate, du salut des âmes.....

Après ces jours de recueillement, les prêtres retournent dans leurs paroisses, emportant une abondante provision de lumière et de force, heureux de faire profiter des grâces qu'ils ont reçues les âmes qui leur sont confiées, bien résolus à se dévouer plus que jamais à leur tâche et prêts à tout événement : *si Deus pro nobis, quis contra nos ?*

La défense de l'Enseignement chrétien. — L'exécution du décret du 1^{er} Août, qui frappait 38 écoles dans notre diocèse, s'est achevée, lundi dernier, par l'expulsion des Sœurs du Folgoët, de Ploudaniel et de Saint-Méen, où la résistance a été particulièrement longue et énergique. Ainsi s'est terminée cette lutte à jamais mémorable, soutenue par les Bretons du Finistère pour défendre leur loi et la liberté de leurs convictions. L'issue n'en pouvait être douteuse ; il n'est pas moins vrai que, durant quinze jours, l'attention de la France a été concentrée sur ce coin de terre, et nos compatriotes, par leur énergie et leur esprit de sacrifice, ont donné un exemple qui ne sera pas perdu.

Nous devons remercier d'abord la divine Providence de ce que, dans ces expulsions au milieu de foules exaspérées par plusieurs semaines d'attente, il ne se soit pas produit d'irréparables malheurs. Ce résultat, nous le devons, après Dieu, à l'attitude de nos prêtres qui, en s'associant aux protestations indignées de la conscience catholique, ont prêché en même temps le calme et la modération. Il est de notre devoir de remercier aussi nos représentants au Sénat et à la Chambre : MM. de Chamaillard, l'amiral de Cuverville et Pichon ; le comte de Mun, l'abbé Gayraud, Miossec et Vil-

liers, comme M. Soubigou, conseiller général ; tout en s'élevant avec énergie contre les décrets, ils ont su faire comprendre à la foule l'inutilité d'une résistance désespérée, et empêché des collisions sanglantes. Enfin nous devons rendre hommage au bon esprit de nos populations qui, dociles aux conseils de leurs chefs, ont renoncé à pousser jusqu'au bout une lutte entreprise à la voix de leur conscience de chrétiens et qui répondait à l'ardeur généreuse de leurs cœurs de Bretons.

†

Ce que les 38 paroisses dont on fermait les écoles chrétiennes ont fait pour garder leurs Religieuses, le département en masse l'a renouvelé sous une autre forme, lundi dernier, au chef-lieu : 20,000 Bretons, accourus de tous les points du Finistère, affirmaient d'une voix leur « droit imprescriptible, inaliénable de confier leurs enfants aux écoles de leur choix et leur volonté de conserver les Sœurs, qui se dévouent au peuple avec une abnégation sans égale » ; les cris de « Vive la liberté ! Vivent les Sœurs ! » n'étaient interrompus que par le chant du cantique : *Nous voulons Dieu !* Manifestation réellement grandiose, admirable de calme et d'énergie à la fois, digne vraiment de la cause qui réunissait ainsi dans un même sentiment tout un peuple qui réclame la justice et la liberté..... Ajoutons que l'essai de contre-manifestation, soi-disant « libre-penseuse », où l'on remarquait surtout des étrangers, hommes de désordre prêts à en venir aux pires violences, a encore contribué à faire ressortir impassible et fière la dignité des catholiques.

La manifestation avait pour but, comme on sait, d'obtenir du Conseil général qu'il « défende près des pouvoirs publics les intérêts moraux et matériels des communes », lésés par la fermeture des écoles libres. Une délégation, ayant à sa tête M. le comte de Mun, député, a été reçue par le Conseil général en séance ; mais déjà l'assemblée, à la suite d'un éloquent discours de son président, M. de Kerjégu, avait adopté, par 35 voix contre 2 (1), le vœu suivant qui fait honneur aux sentiments de vrai libéralisme qui animent l'immense majorité de notre assemblée départementale :

« Le Conseil général du Finistère, partisan résolu de la liberté d'enseignement,

« Considérant que la fermeture des écoles privées a répandu dans notre département une douloureuse émotion et risque de produire de graves désordres ;

« Considérant que les écoles publiques sont absolument insuffisantes pour recevoir les milliers d'enfants qui fréquentaient les écoles fermées, et que bien des communes vont se trouver dans

(1) Deux autres membres, absents lundi, ont déclaré s'associer pleinement au vœu adopté par la presque unanimité de leurs collègues.

Obligation de s'imposer extraordinairement pour pouvoir construire de nouvelles écoles, dont le coût et l'entretien grèveront lourdement leur budget,

« Emet le vœu que le gouvernement, tenant compte des sentiments des populations et des circonstances locales, autorise la réouverture immédiate des écoles fermées, pour lesquelles des demandes d'autorisation ont été ou seront présentées. »

Espérons que cette demande, si juste et si autorisée, sera écoutée et que nous verrons prochainement revenir les humbles et saintes religieuses momentanément enlevées à leurs œuvres, à l'affection et à la confiance des populations.

En attendant, nous continuons la liste des écoles qui ont été fermées et pour lesquelles nous avons reçu les renseignements demandés.

PAROISSES	NOMBRE de Religieuses	NOMBRE de Classes	NOMBRE d'Élèves	DATE de la Fondation	PROPRIÉTAIRE de l'Immeuble
Sœurs du Saint-Esprit, de Saint-Brieuc.					
Audierne.....	7	4 classes.	200	1898	Société civile.
Beuzec-Conq.....	4	3 —	182	1876	—
Concarneau.....	6	4 (et pens ^{iv})	400	1861	—
Douarnenez.....	7	7 classes.	450	1854	Société anonyme.
Morlaix (S ^t -Mathieu)	10	6 —	390	1888	Société civile.
— (S ^t -Martin).	12	8 —	400	1887	—
— (S ^t -Melaine).	6	4 —	240	1893	MM. Le Bihan.
Ploaré.....	4	3 —	260	1887	M. du Fretay.
Plougonvec.....	6	4 —	160	1895	Société civile.
Plougonvelin.....	4	2 —	92	1897	—
Plugoffan.....	3	2 —	120	1897	—
Treilliagat.....	4	2 —	120	1882	C ^e de Gouvello.

Hospitaliers Sauveteurs Bretons. — La section de Brest-Portsall inaugure, dimanche prochain 24 Août, une station de sauvetage dans la baie de Kersaint-Portsall.

A la demande de MM. Aug. Caroff et Ely-Labastire, propriétaires en cette localité, représentant, le premier, le sous-comité local, et le second, la section de Brest, Mgr l'Évêque de Quimper et de Léon a accepté de bénir l'embarcation de sauvetage : Sa Grandeur veut bien apporter aux rudes marins de ces côtes et à leurs familles ce témoignage de paternelle affection. Les organisateurs de la station ont tenu à appeler la protection divine sur ce poste nouveau, poste de dévouement et d'abnégation, comme l'atteste sa devise : « Hardi au danger, doux à la souffrance. »

Nous savons, d'ailleurs, que la fête sera encadrée de façon originale et artistique, et se clora sur une féerie nocturne dans le pittoresque de ces baies sauvages. Les Comités, en raison de l'anxiété douloureuse non encore calmée dans le diocèse, n'ont pu donner tout l'éclat désiré à cette cérémonie, mais ils ont voulu ne pas retarder une fête qui, étant celle de gens de bien, est un exemple, un encouragement.

A. E.-L.

CHATEAUNEUF-DU-FAOU. — **Pardon de Notre-Dame des Portes.** — *Samedi 30 Août.* — Messes, à 6 heures 1/2 et à 10 heures. Le soir, à 8 heures, procession de l'église paroissiale à la chapelle ; Vêpres. A 8 heures 1/4, procession aux flambeaux ; illumination sur le parcours de la procession.

N. B. — L'église et la chapelle resteront ouvertes toute la nuit et des prêtres seront à la disposition des fidèles pour les confessions.

Dimanche 31 Août. — Les messes commenceront à 3 heures et se succéderont d'heure en heure, jusqu'à 8 heures inclusivement.

A 10 heures 1/2, grand'messe chantée par M. Pouliquen, chanoine titulaire de la Cathédrale ; sermon par M. Le Roy, chanoine honoraire, recteur de Saint-Mathieu. A 3 heures, Vêpres, retour de la procession à l'église paroissiale et bénédiction solennelle du Très Saint-Sacrement.

Lundi 1^{er} Septembre. — A 6 heures, messe pour les bienfaiteurs de la chapelle.

PLONÉVEZ-PORZAY. — **Grand Pardon de Sainte-Anne de la Palue,** le dimanche 31 Août, sous la présidence de Mgr l'Évêque de Quimper et de Léon. — Le grand Pardon de Sainte-Anne de la Palue a lieu, comme on sait, le dernier dimanche du mois d'Août ; il sera présidé, cette année, par Mgr l'Évêque de Quimper.

Voici le programme des fêtes :

Samedi, 30 Août. — La première messe se dit à 5 heures ; d'autres messes se succèdent jusqu'à 10 heures.

A 10 heures, grand'messe, chantée par M. Jossin recteur de Ploaré.

L'après-midi, à 4 heures, vêpres solennelles ; sermon par M. Kerbaol, vicaire à Douarnenez. Ensuite a lieu la grande procession dite des « Miracles ».

Le samedi, toute la journée, pendant toute la nuit du samedi au dimanche et le dimanche jusqu'à midi, des prêtres entendent les confessions des pèlerins.

Dans la nuit du samedi au dimanche, les prières du soir se disent, dans la chapelle, à 9 heures ; les prières du matin, à minuit.

Dimanche 31 Août. — A 3 heures 1/2, communion générale des pèlerins. A 4 heures, première messe. Les autres messes de règle, à 5 heures, 6 heures, 7 heures, 8 heures et 9 heures.

A 10 heures 1/2, grand'messe, célébrée par M. le chanoine Fléiter, vicaire général ; allocution par Mgr l'Évêque, qui tiendra chapelle pontificale.

A 2 heures, vêpres suivies de la grande procession ; à la rentrée de la procession, bénédiction du T. Saint-Sacrement.

N. B. Après la grand'messe et les vêpres, on donne chaque jour à baiser aux pèlerins les Reliques de sainte Anne.

Pendant la durée du « Pardon », un prêtre se trouve à la sacristie pour bénir et indulgencier les objets de piété.

La Confrérie de Sainte-Anne est érigée à la chapelle et enrichie de grandes indulgences. On peut s'y faire inscrire, à la sacristie.

Le mardi, après le grand Pardon, il y a des messes à Sainte-Anne de la Palue, depuis 6 heures jusqu'à 10 heures. A 10 heures, grand'messe, suivie de la procession, pour clore les exercices. La chapelle reste ouverte toute la journée.

SAINTE-ANNE D'AURAY. — Réunion de l'Association de la Jeunesse catholique, le Dimanche 17 Août. — Je reviens de la réunion de l'Association de la Jeunesse catholique, à Sainte-Anne, et c'est encore sous le charme de cette belle manifestation, que je veux en faire part aux lecteurs de la *Semaine religieuse*.

Dès la veille au soir, de nombreuses voitures conduisent de la gare à Sainte-Anne une foule joyeuse de jeunes gens, qui arrivent pour la fête du lendemain. Bientôt les hôtels regorgent de monde et force nous est d'aller demander l'hospitalité au Petit-Séminaire, où M. l'Econome nous reçoit, d'ailleurs, très aimablement.

Le lendemain, on se réunit dès 8 h. 1/2 à la basilique, où le cortège se forme pour sortir en procession. Nous sommes là, certainement, 3,000 hommes ! Quel beau spectacle que ces cercles et patronages, s'avancant par groupes sous leurs bannières, aux cris répétés de : « O sainte Anne, ô mère chérie, garde au cœur des Bretons la foi des anciens jours ! » Ce sont : d'abord les cercles catholiques et les conférences de saint Vincent de Paul, précédés de la croix ; puis viennent les députations de Vannes, Lorient, Hennebont, Pluvigner et Pontivy avec ses « moutons blancs » ; ensuite, celles de Rennes, Nantes, Saint-Brieuc et Pont-l'Abbé. L'excellente musique Arléenne prête son concours à la fête et alterne avec les tambours et les clairons qui, durant le jour, donneront aux congressistes le signal des réunions.

La procession se dirige d'abord vers la *Scala Sancta*, va ensuite à la fontaine et, après avoir fait le tour du cloître, entre à la basilique où le R. P. Léon, supérieur du collège des Eudistes de Redon, offre le saint Sacrifice.

A l'Evangile, M. le Professeur de Rhétorique du Petit-Séminaire de Ploërmel nous rappelle, dans un langage plein de poésie, le but de notre pèlerinage. « C'est ici, s'écrie-t-il, c'est ici au milieu des landes, dans ce palais, le plus beau du monde, érigé à sa gloire, que sainte Anne donne à tous ses audiences habituelles. Mais il est, comme aujourd'hui, des audiences solennelles où sainte Anne aime à recevoir ses sujets, surtout ses fidèles Bretons. Parlez-lui donc avec confiance : vous êtes sûrs d'être écoutés... » L'orateur salue ensuite l'Association de la Jeunesse catholique, qui vient planter son rameau naissant dans le champ du Boceno, et il souhaite que ce tendre rameau étende bien vite ses branches sur la Bretagne et la France entière. Puis, montrant le

but de l'Association, c'est-à-dire la défense et la conservation de la foi, il ajoute : « Tout à l'heure en entrant dans la basilique, vous avez salué les statues de Nicolazic et de Keriulet : l'une rappelle la foi vive et simple, l'autre la foi faible et tourmentée ; l'une rappelle le juste, l'autre le pécheur ; l'une, le temps passé avec sa foi respectée, l'autre, le temps présent avec sa foi combattue. Eh bien, tous ici, gentilshommes, paysans, lettrés et artisans, demandez à sainte Anne de vous conserver votre trésor, cette foi attaquée aujourd'hui par les ennemis du dedans, et vous entendrez votre glorieuse Mère vous dire : Courage, mes enfants, et confiance, je serai toujours la St^e Anne des Bretons, si vous restez pour moi les Bretons de St^e Anne. »

A ces belles paroles succède le *Credo* dont l'unisson, soutenu par la voix puissante des grandes orgues, produit un admirable acte de foi.

A 10 heures, on se réunit dans un local où d'intéressants rapports sont lus sur la fondation et l'organisation de cercles, patronages, œuvres d'études sociales, et de diffusion de la bonne presse, dans l'Ille-et-Vilaine, la Loire-Inférieure, le Morbihan et les Côtes-du-Nord. A ce propos, le président exprime son regret que les Finistériens ne soient pas plus nombreux, puis, il ajoute : « On a reproché à l'Association de la Jeunesse catholique d'être royaliste : c'est faux ! Notre association n'a aucune couleur politique, elle est nettement et uniquement catholique. » On émet ensuite le vœu que dans chaque diocèse il y ait un comité central, chargé de la direction générale des associations diverses, et on lève la séance pour se rendre au banquet.

Ce banquet devait avoir lieu dans les locaux du Petit-Séminaire : mais, au dernier moment, on se voit obligé de le donner dans un pré situé derrière l'hôtel du *Lion d'or*. Grâce à l'infatigable dévouement des jeunes organisateurs, une immense tente est improvisée et un excellent déjeuner servi à de nombreux convives sur qui l'on ne comptait pas.

A la fin du repas, M. Martin d'Auray remercie en termes délicats M. d'Orfeuil, président de la *Jeunesse catholique du Pas-de-Calais*, d'être venu de loin, donner à nos Associations bretonnes un témoignage si grand de sympathie et un encouragement si précieux. Puis, on se répand par la prairie, tandis que la musique nous fait entendre encore quelques-uns de ses meilleurs morceaux.

Au bout d'un certain temps, on revient à la tente où, pendant deux heures, on demeure sous le charme des plus éloquents discours. C'est d'abord M. le comte d'Orfeuil qui, avec beaucoup de distinction, remercie les Sénateurs et les Députés du grand honneur qu'ils ont daigné faire à l'Association de la Jeunesse catholique ; puis il porte la santé du grand Pape Léon XIII et de Mgr Latieule. C'est le P. Léon, supérieur du collège de Saint-Sauveur de Redon, qui salue, dans cette jeunesse sortie de nos collèges ecclésiastiques, l'espérance de l'Eglise et de la Patrie, en lui

demandant d'unir à l'action de fortes études. C'est M. de Lestourbeillon, député, MM. Riou, maire de Vannes, et de Goulaine, sénateurs, qui veulent que nous revendiquions par tous les moyens possibles nos libertés. C'est M. de Lamarzelle qui flétrit les *Bleus de Bretagne*, en relevant cet infâme propos qu'ils tenaient récemment encore : « Renan est le fils le plus glorieux de la Bretagne ».

« Pourquoi, Messieurs, s'écrie l'orateur, pourquoi Renan est-il pour eux le plus glorieux fils de la Bretagne ? Est-ce parce qu'il a écrit quelques belles pages de littérature ? Mais les deux tiers des *Bleus* ne sauraient comprendre cela ! Pourquoi alors ? Parce que Renan a blasphémé le Christ, parce qu'il a dit qu'il n'est pas Dieu..... Comme vous le voyez, c'est à notre foi que ces gens s'attaquent, et c'est la foi bretonne que l'*Association de la Jeunesse catholique* doit avant tout défendre et protéger ! »

Ces paroles sont couvertes d'applaudissements, et l'on se sépare aux cris de : « Vive le Christ ! Vivent les Sœurs ! Vive la liberté ! »
G. B.

Les nouveaux vitraux de Plougastel-Daoulas (fin). — Maintenant, voici les sujets bretons :

- 1° Saint Corentin montre vivant et intact le poisson qui a nourri le Roi Grallon et sa suite.

Près de la fontaine, l'oratoire couvert en chaume et surmonté d'un petit clocher abritant une cloche à base carrée comme celles de tous nos vieux saints ; puis, faisant face au jeune ermite de la forêt de Névet, un groupe d'une étonnante animation ; chasseurs, chevaux et chiens, tout cela vit. Constatant le prodige, le roi Grallon exprime par la physionomie et par l'attitude la stupéfaction et l'admiration.

- 2° S. Pol ayant enchaîné le Dragon de l'Île de Batz, le fait conduire jusqu'au Gouffre.

Je me vois obligé de relever ici encore ce qui fait le mérite du tableau précédent : le mouvement et la vie. Le geste de saint Pol est très beau ; le jeune seigneur de Kergournadec'h, charmant de visage, est superbe de vaillance ; le comte Withur a sur le visage la joie et la paix bien naturelles après l'enchaînement du monstre ; sa femme, qui s'appuie sur son épaule, n'a pu encore dissiper l'horreur et la terreur que lui inspire le dragon, on peut en dire autant de la foule qui suit ; aux pieds du saint est un joli petit garçon qui éprouve bien aussi quelque crainte, mais il s'est emparé d'une branche d'arbre et il est tout prêt à se défendre, s'il y a lieu ; on ne peut regarder sans sourire ce spécimen charmant et fort drôle des enfants léonards du VI^e siècle.

- 3° Saint Guénolé, saint Corentin et le roi Grallon établissent, à Rumengol, le culte de Notre-Dame.

Comme à Rumengol même, dans le splendide vitrail exécuté par M. Lobin, de Tours, figurent ici les trois personnages indi-

qués dans l'inscription, et avec eux le jeune saint Guénaël. Sur un dolmen, ombragé par un grand chêne, est la statue de Notre-Dame telle que tous les pèlerins la connaissent ; saint Guénolé la montre de la main, saint Corentin la contemple, et le roi Grallon lui offre l'église où elle recevra désormais tant d'hommages. L'angélique visage de saint Guénaël, le petit moine de onze ans, offre un charme tout spécial ; son père, le comte Romélius, en costume de guerrier, est agenouillé près de lui ; sa mère, la comtesse Levenez, pose doucement la main sur le bras de l'enfant ; au pied du dolmen, un vieux barde essaie encore de tirer quelques sons de sa harpe druidique, dont les cordes sont brisées ; près de lui s'éteint pour jamais le feu des sacrifices. Le défaut d'espace n'a point permis de représenter ici, comme à Rumengol et à Douarnenez, d'une part les druides et les druidesses fuyant ou se convertissant, et les pèlerins bretons venant honorer et prier Notre-Dame ; mais tel qu'il est, ce tableau est d'une réelle beauté : ce qui y domine ce n'est pas le mouvement, mais le calme avec la majesté.

- 4° Le grand Miracle qui donna lieu à l'érection de l'église du Folgoat.

Le pauvre *innocent* qui ne savait guère dire que les deux mots *Ave Maria*, avait été enseveli sans honneur sous l'arbre où il se balançait en répétant son éternelle salutation, près de la fontaine où il se plongeait si souvent ; et voilà que sur sa tombe poussa et s'épanouit un lis sur les pétales duquel brillaient en lettres d'or les deux mots *Ave Maria*. Notre verrière représente ce qui se passe quand le fossoyeur a dégagé la tige de la fleur ; elle sort de la bouche de l'« innocent », du « fou du bois — *Fol Coat* » (d'où par euphonie *Folgoat*). Au premier rang sont l'évêque de Léon et Jean de Langouesnou, abbé de Landévenec, qui a laissé une relation du grand événement contemplé par lui : « Je Jan, Abbé dudit lieu, ay esté present au miracle cy dessus, l'ay veu, ouy, et si l'ay mis pas escrit à l'honneur de Dieu et de la Benoïste Vierge-Marie... »

L'Evêque porte tous les ornements pontificaux ; l'Abbé a la mitre, la crosse et la croix pectorale, il est vêtu du costume bénédictin ; des religieux de son ordre figurent au second plan ; à côté d'eux sont des hommes d'armes coiffés du casque, du heaume ou de la salade, tels qu'on les portait vers 1350 ; près du fossoyeur est un très beau groupe de paysans : un homme, une femme et un enfant. Le costume actuel des environs du Folgoat étant très insignifiant, le costume porté en cette contrée pendant le XIV^e siècle nous étant inconnu, nos Bretons sont vêtus à la mode de Plougastel ; soyez certain que cette erreur, parfaitement voulue, n'est pas pour déplaire à l'excellent peuple de cette paroisse. Dominant toute la scène, se voit dans le ciel Notre-Dame du Folgoat sous les traits de la statue vénérée, et couronnée au nom de Léon XIII.

Il y a environ un peu plus d'un mois, M. Louis Plonquet me remit les photographies de ses quatre verrières, par conséquent huit tableaux ; le dessin me satisfait au delà de toute espérance ; quelques jours après, il m'arriva de causer avec des prêtres qui, étant allés à Plougastel, avaient vu les vitraux en place et les trouvaient d'un coloris trop pâle. Je craignis un peu que ce reproche ne fût mérité, car je n'ignore pas qu'un curé ou un recteur commandant un vitrail met invariablement à la torture le malheureux peintre verrier, en exigeant que le verre peint donne au moins autant de lumière que le verre blanc.

Le dimanche 13 Juillet, j'arrivai à Plougastel, le soir, entre 5 et 6 heures ; le soleil était très brillant et la moitié des vitraux inondés de lumière ; s'ils avaient été trop pâles, je l'aurais bien vite constaté dans de telles conditions ; mais après les avoir vus ce jour-là et les trois jours suivants, à des heures différentes, je suis arrivé à la conviction très arrêtée qu'ils ne méritent nullement ce reproche. Ce n'est pas seulement mon avis personnel, tous ceux qui les voient journellement pensent de la même manière. Le coloris est donc ici parfait comme le dessin. MM. Plonquet et Mansuel ont fait, ou pour être plus exact, ont commencé là une œuvre vraiment artistique ; elle a, en outre, le mérite d'avoir été exécutée pour des prix facilement abordables.

J'ai omis de dire que le tympan de toutes les verrières dont je viens de parler est formé par un quatrefeuille où sont représentés des anges. Ils sont tous charmants d'attitude et de physionomie, et puisque la série était commencée il fallait bien la continuer ; il faudra l'achever, mais j'aurai préféré là une idée mieux définie, par exemple les bustes des prophètes.

N. B. — Pour avoir la connaissance complète des sujets bretons représentés dans nos verrières, on peut recourir aux *Vies des Saints de la Bretagne-Armorique*, par Albert Le Grand, dernière édition :

S. Corentin, p. 684, III.

S. Pol Aurélien, p. 400, VII.

N.-D. du Folgoat, p. 85, V.

Quant à l'établissement du culte de N.-D. à Rumengol, il n'a dans cet ouvrage qu'une brève indication ; la description de la belle verrière de M. Lobin se trouve dans un volume intitulé : *S. Corentin, histoire de sa vie et de son culte*, par l'Abbé A.-M. Thomas, p. 248.

Pèlerinages à Rome. — Nous recevons, avec demande d'insérer, l'annonce de plusieurs pèlerinages à Rome, organisés à l'occasion du Jubilé pontifical de Léon XIII.

I. *Pèlerinage de la France du Travail.* — Nous avons déjà donné les renseignements utiles pour ce pèlerinage. D'après les nouvelles circulaires, il y aura deux départs de Paris-Lyon et un de Toulouse-Marseille.

1^o Du 1^{er} au 13 Septembre, 7 jours à Rome. Départ Paris-Lyon.

2^o Du 9 au 20 Septembre, 5 jours à Rome. Départ Paris-Lyon.

3^o Du 23 Septembre au 3 Octobre, Départ Toulouse-Marseille.

Pour le premier train, on a avancé la date à cause de M. l'abbé Poulin. Les prix sont très modérés. On est prié d'envoyer les adhésions le plus tôt possible

« Il faut montrer au monde entier que la France n'est pas abattue par la persécution et qu'elle y puise une énergie nouvelle pour affirmer, plus solennellement que jamais, la royauté sociale de notre maître et roi Jésus-Christ vivant dans la personne de son Vicaire. »

II. *Pèlerinage en caravane aux plus célèbres sanctuaires d'Italie.* (21 jours ; 8 jours complets à Rome.) Prix : 1^{re} classe, 661 fr. ; 2^e classe, 578. Limite extrême des inscriptions, le 31 Août. Départ de Paris, le soir du 11 Septembre.

S'adresser à M. le chanoine Bonnaire, curé de Witry-les-Reims, (Marne), ou au Bureau des Pèlerinages, 64, rue Lamark, Paris.

III. *Pèlerinage de la Jeunesse catholique française, Octobre 1902.*

— Pour répondre au désir manifesté par le Saint-Père, nos amis de l'Association Catholique de la Jeunesse Française organisent, au mois d'Octobre, un pèlerinage à Rome. Tous les membres de l'Association sont invités à faire partie de la délégation qui ira porter au Souverain Pontife l'hommage collectif de la profonde vénération et de l'inaltérable dévouement de la Jeunesse Catholique de France.

Cette délégation réunira des représentants de chaque région et de chaque catégorie de groupes ; elle comprendra, comme l'Association elle-même, des étudiants et des ouvriers, des employés et des cultivateurs. Départ de Paris, le mardi 30 Septembre. Itinéraire : Modane, Turin, Paris. Durée du voyage : 12 jours. Visite de Gênes à l'aller et de Pise au retour. 6 jours à Rome — Prix à forfait, comprenant : les billets de chemin de fer (2^e cl.) la nourriture, pendant le voyage et à Rome, le logement, les guides, la visite des monuments et les voitures (Agence des Voyages Universels) : 320 fr. Prière de faire parvenir les demandes définitives d'adhésion avant le 25 Août, dernier délai. Le prix du voyage devra être versé au plus tard le 1^{er} Septembre.

Pour tous renseignements, s'adresser à M. Charles Gallet, délégué général de l'Association, 76, rue des Saints-Pères, Paris VII^e.

NOUVELLES DU MONDE CATHOLIQUE

ROME. — Son Eminence le cardinal Respighi, vicaire de Sa Sainteté, a publié l'« Invito Sacro », à l'occasion des fêtes de l'Assomption et de saint Joachim, patron du Souverain Pontife. La première

de ces fêtes a été précédée d'une neuvaine et la seconde d'un Triduum. Ces exercices de piété sont très suivis. Le Triduum est célébré solennellement en l'honneur de saint Joachim, dans la vaste église Saint-Ignace.

Le jour de la fête, c'est-à-dire dimanche dernier, le Pape a tenu cercle en présence de 21 cardinaux, de nombreux évêques, prélats ou personnages de la Cour pontificale, et des représentants des associations catholiques. Léon XIII a parlé du concours apporté par les nations catholiques pour la construction de l'église dédiée à saint Joachim, et s'est déclaré particulièrement heureux de l'offrande de la France qui a envoyé 50,000 francs : il a témoigné le désir de consacrer cette somme à une chapelle dédiée au Sacré-Cœur.

Parlant à un évêque de Madagascar, le Pape a demandé des nouvelles de ce pays et loué la générosité des Dames françaises qui ont envoyé 200.000 fr. pour les missions ; puis il a ajouté : « Voyez comme, dans les circonstances actuelles même, la France maintient ses traditions catholiques. »

Le Pape était en parfaite santé. Du reste, malgré les vacances que prennent en ce moment la plupart des dignitaires de l'Eglise, Léon XIII ne cesse de donner audience à diverses personnes et de vaquer à ses occupations ordinaires. Sa seule distraction est de passer quelques heures à la tour de Léon IV, à deux pas du Vatican.

— La tiare d'or. — Ce don collectif de toute la chrétienté, qui sera offert à Léon XIII à l'occasion de son jubilé, a réuni promptement et en grand nombre les adhésions de l'Episcopat. Les souscriptions affluent et afflueront encore sans aucun doute, jusqu'au moment de l'offrande.

Le dernier bulletin publié par le Comité international, à Bologne, rue Mazzini, 94, contient une gravure représentant en format réduit le dessin donné par l'artiste.

La première liste d'offrandes de toutes les nations, publiée par le bulletin du Comité international, donne un total de 30,387 francs.

La France y figure notamment par le premier versement de 2,000 francs fait par l'*Echo de Fourvière*. Comme nous l'avons annoncé, une somme égale a été remise au Vatican pour le même objet, de la part des prêtres et des fidèles du diocèse de Quimper, indépendamment de la somme de 18.000 fr., produit de la souscription à 0.10 pour le Jubilé pontifical du Saint-Père.

Victime de son dévouement. — Dernièrement avait lieu, à Saint-Mandé, près Paris, au milieu d'une nombreuse affluence, les obsèques d'une religieuse, M^{me} Pierret, en religion Sœur Anne-Marie de la Congrégation de Saint-Vincent de Paul.

Sœur Anne-Marie était âgée de 58 ans, et depuis plus de 30 ans elle donnait ses soins aux soldats malades à l'hôpital militaire Begin, à Saint-Mandé.

Sœur Anne-Marie a succombé à la tuberculose contractée au

chevet d'un soldat du 13^e régiment d'artillerie. Pour honorer cette victime du dévouement, tous les officiers et des délégations de toutes les troupes de la garnison de Vincennes ont suivi le corbillard qui a conduit la religieuse à sa dernière demeure, rendant ainsi un dernier hommage à celle qui était morte au champ d'honneur.

BIBLIOGRAPHIE

Iannik à l'Exposition de 1900 ; aventures d'un groupe breton, par J. BUELLIER. Un vol. in-12, en vente chez l'auteur, 2, Place du Louvre, Paris, et chez les principaux libraires.

L'auteur de « IANNIK », qui est notre compatriote, raconte dans son livre les aventures étonnantes d'un groupe de Bretons au milieu des merveilles de l'Exposition de 1900. La méthode de l'écrivain s'harmonise aussi bien que possible avec le sujet lui-même ; et ce sujet étrange, s'il nous déconcerte tant soit peu par les épisodes bizarres qui se multiplient au cours de l'odyssée de nos Bretons, nous amuse souvent et parfois nous charme par la fraîcheur des sentiments exprimés.

Ajoutons que le livre, écrit pour jeunes gens et jeunes filles, renferme les leçons les plus utiles, met en garde le lecteur contre les séductions de la grande ville et montre, au foyer chrétien, la source du bonheur vrai et durable.

M^{lle} E. NÉDÉLEC

Succ^e de M^{lle} LÉON

Fournis^r du G^d Séminaire

Quimper

6, Quai du Steir, 6.

Spécialité de Vêtements & Articles

POUR MM. LES ECCLÉSIASTIQUES

Chapeaux, Barrettes, Rabats, Faux-Cols,
Ceintures, etc.

AUX ARMES DE BRETAGNE

Armand CARON

22, Rue du Parc, QUIMPER

MAISON VENDANT BON MARCHÉ ET DE TOUTE CONFIANCE

BEAU CHOIX DE JOAILLERIE ET BIJOUTERIE OR

Grand Assortiment

D'OBJETS ARTISTIQUES

POUR CADEAUX DE MARIAGE

SOUVENIRS, Etc.

Spécialité de la Maison :

CHRONOMÈTRE LIP

Véritable Montre de précision

Hors Concours, PARIS 1900

Pendules, Régulateurs, Réveils, etc.

Maroquinerie, Evantails, Articles de fumeurs.

Chapelets, Médailles, Livres, Christs, Bénitiers

COUVERTS & ORFÈVRERIE Métal et Argent des marques : GAILLARD-BAYARD, CHRISTOFLE, BOULENGER

COUTELLERIE DE TABLE

Atelier spécial, dans la Maison, LUNETTERIE, OPTIQUE
pour la Gravure et les Réparations de Bijouterie, d'Horlogerie, etc.

COMMENT ON EMPOISONNAIT AU MOYEN-AGE

On n'était guère embarrassé, il y a quelques siècles, pour se débarrasser de ses ennemis. Quand on ne pouvait les faire assassiner, la nuit, au coin d'une ruelle, on les empoisonnait. La mort n'était pas toujours foudroyante ; il y avait même des poisons qui n'avaient d'effet final qu'au bout de plusieurs mois et qui ne conduisaient au tombeau qu'après une lente et douloureuse agonie. L'impunité était presque toujours assurée aux coupables, mais de nos jours il n'est pas de poison dont la science ne parvienne à découvrir la nature, malheureusement elle est souvent impuissante à en arrêter les ravages. Lisez plutôt les épreuves par lesquelles a passé un de nos correspondants : " J'ai bien souffert ", dit-il dans sa lettre du 18 février 1902, " et je pensais bien ne jamais pouvoir me rétablir, plusieurs médecins m'avaient soigné avec beaucoup de dévouement, mais leurs efforts étaient demeurés stériles. Pendant trois ans, j'endurai un véritable martyre. Je vomissais tout ce que je prenais, aussi étais-je d'une extrême faiblesse et le travail m'était-il souvent impossible. J'avais des éblouissements et des maux de tête ; je ne dormais pas une heure par nuit, je ressentais des douleurs atroces dans l'estomac et dans les entrailles, aussi avais-je fort mauvaise mine. Un découragement profond me faisait entrevoir l'avenir sous les plus tristes aspects.

" Un jour un de mes amis, me donna un petit livre dans lequel il avait lu la description d'une maladie semblable à la mienne. Apprenant que ces symptômes avaient cédé à l'action souveraine de la Tisane américaine des Shakers, je m'empressai d'y avoir recours. Aux premières doses, les vomissements cessèrent et je n'étais pas arrivé à la fin de mon troisième flacon que j'étais complètement débarrassé de tous mes maux. Depuis deux ans, je n'ai cessé de bien me porter. " Signé — Auguste Rouquairol, tourneur en cuivre, 46, rue Sainte-Barbe. Vu pour certification matérielle de la signature ci-dessus apposée, Milhau, commissaire de police du III^e arrondissement de Marseille (Bouches-du-Rhône). Cette lettre était adressée à M. Oscar Fanyau, pharmacien à Lille (Nord). M. Rouquairol souffrait d'un empoisonnement causé par la dyspepsie ou indigestion chronique. Nous le félicitons bien sincèrement d'avoir avec la santé retrouvé les forces nécessaires à l'exercice de son métier. Espérons que son exemple ne sera pas perdu ; négliger de pareils avis serait fermer la porte à l'évidence et au bon sens.

L'Administrateur-Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Evêché.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

SOMMAIRE

I. — Apostolat de la Prière ; Liturgie.

II. — *Chronique du diocèse* : Œuvres recommandées aux prières ; Pour les victimes de la Martinique ; Ploujean ; Besançon ; Ecoles fermées, Quimper ; Ploudalmézeau ; Saint-Pol de Léon ; Notre-Dame du Folgoat ; Cercle

catholique des Etudiants de Paris ; Bibliographie bretonne.

III. — *Nouvelles du monde catholique* : Le Saint-Père et la dévotion à Notre-Dame de Lourdes ; Devant les tribunaux ; Rennes ; Nantes ; Variétés : Les Sœurs.

IV. — *Bibliographie*.

V. — *Annonces et avis divers*.

Offices de la semaine.

Dimanche, 31 Août. — 15^e Dimanche après la Pentecôte. S. Raymond Nonnat, Confesseur. Double. Blanc. A la messe, mémoire du Dimanche.

Vêpres de S. Raymond, avec mémoires du suivant, du Dimanche et des 12 Frères, Martyrs.

Lundi, 1^{er} Septembre. — S. Gilles, Abbé. Simple. — Ou Office votif des Saints Anges ; semi-double. Blanc.

Mardi, 2. — S. Etienne, roi de Hongrie, Confesseur. Semi-double. Blanc.

Mercredi, 3. — S. Fiacre, Confesseur (au *Propre diocésain*). Semi-double. Blanc.

Judi, 4. — Office votif du Très Saint Sacrement ; semi-double. Blanc.

Vendredi, 5. — S. Laurent Justinien, Evêque. Semi-double. Blanc.

Samedi, 6. — Office votif de l'Immaculée Conception ; semi-double. Blanc.

Dimanche, 7. — 16^e Dimanche après la Pentecôte. Office du jour.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Augustines de Cuburien. du 1^{er} au 8 Septembre.

Apostolat de la Prière.

LIGUE DE PRIÈRES EN UNION AVEC LE CŒUR DE JÉSUS

Intention générale pour Septembre 1902, approuvée et bénie par Notre S.-P. le Pape :
L'AMOUR DE DIEU

Un jour que le vénérable curé d'Ars écoutait les oiseaux gazouiller dans la cour de son presbytère, on l'entendit se dire en soupirant : « Pauvres petits oiseaux, vous avez été créés pour chanter et vous chantez ; l'homme a été fait pour aimer Dieu et il ne l'aime pas ! » Juste et douloureux étonnement : car rien n'est aussi nécessaire, aussi raisonnable, aussi doux que d'aimer Dieu.

Phénomène bien étrange : Dieu est infiniment aimable et l'homme éprouve de la peine à aimer Dieu ! Il ferme les yeux à la ravissante lumière incréée, pour s'attacher à des ombres ; tellement que, dans son propre intérêt, Dieu, qui est toujours père, s'est vu, pour ainsi dire, contraint de lui en faire un précepte formel : « Vous aimerez le Seigneur, votre Dieu, de tout votre cœur, de toute votre âme et de toutes vos forces. » (Deut. vi, 5). Mais quoi ! Dieu n'est-il pas l'éternelle beauté, la bonté sans limites, l'infailible sagesse ? N'est-il pas le principe et la fin de sa créature, la source unique de son bonheur ? Son être d'ailleurs, infinie plénitude de perfections infinies, ne devrait-il pas suffire à ravir notre cœur, suivant cette parole de saint Bernard : « La raison d'aimer Dieu, c'est Dieu même ; *causa diligendi Deum, Deus est ?* »

C'est bien ainsi que les saints l'ont entendu. « Aimer Dieu : oh ! que c'est beau ! Il faut le ciel pour comprendre l'amour. » Admirable parole du curé d'Ars, faisant écho à cette exclamation tristement émue du grand Augustin : « Que vous suis-je, ô mon Dieu, pour que vous me commandiez de vous aimer, que vous vous irritiez si je ne vous obéis, que vous me menaciez même des derniers malheurs ? Comme si ce n'était pas déjà le plus grand des malheurs que de ne pas vous aimer ! » (Conf. I, ch. 5.)

O Cœur de Jésus, qui avez brûlé pour Dieu d'un amour infini puisqu'il était divin, rendez, nous vous en supplions, notre cœur semblable au vôtre. Nous pourrions alors, sans craindre que la vérité ne vienne donner un démenti à nos paroles, redire l'humble et confiante prière que vous inspirâtes jadis à votre extatique servante, Thérèse de Jésus : « O mon Dieu, je veux être à vous absolument et sans réserve. Je désire, quoi qu'il m'en coûte, vous plaire en toutes choses, afin de vous aimer comme j'y suis obligée... Qu'il y en ait, Seigneur, qui vous servent mieux que moi, je ne le conteste pas ; mais qu'il s'en trouve qui vous aiment plus, et désirent plus ardemment que moi votre gloire, c'est ce que je ne souffrirai jamais. »

Résolution apostolique : Prouver à Dieu, par nos œuvres, que nous l'aimons en réalité.

Liturgie. — Les *Acta Ordinis Fratrum Minorum* publient un décret par lequel la Sacrée Congrégation des Indulgences, à la date du 27 Mai 1902, a daigné valider toutes les érections du chemin de la Croix faites depuis le 7 Avril 1894, dans le monde entier, et qui, pour quelque raison ou défectuosité que ce soit, auraient été nulles. Il arrive, en effet, quelquefois que ces érections sont invalides, soit parce que toutes les conditions essentielles ne sont pas remplies, soit parce que le prêtre qui fait l'érection use de ses pouvoirs dans une localité où il ne peut en user valablement. Afin que les fidèles ne soient pas privés du trésor spirituel des indulgences, la Sacrée Congrégation des Indulgences, à la demande du procureur général des Frères-Mineurs, a accordé la validation susdite.

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Œuvres recommandées aux prières.

I. La cause de l'Enseignement chrétien et les Congrégations religieuses.

II. Le Pèlerinage diocésain à Lourdes, du 14 au 20 Septembre.

Pour les victimes de la Martinique. — Mgr l'Evêque de Quimper et de Léon, en remerciant ses diocésains d'avoir répondu généreusement à son appel en faveur des sinistrés de la Martinique, est heureux de leur faire savoir qu'il vient d'expédier à Mgr de Cormont la somme de 19,429 fr. 70, produit des souscriptions centralisées au Secrétariat de l'Evêché.

Dans ce chiffre ne sont pas comprises les souscriptions de quelques paroisses de la ville de Brest. Ceux qui les ont recueillies auront, sans doute, préféré les faire parvenir par une autre voie.

Ploujean. — Suppression de traitement. — Par une dépêche du 22 Août, Mgr l'Evêque a reçu du ministère des Cultes l'avis que le traitement de M. Jézéquel, recteur de Ploujean, était supprimé à partir de cette date, en raison de l'attitude de cet ecclésiastique au moment de l'exécution du décret du 1^{er} Août, dans sa paroisse.

Ce n'est pas sans surprise qu'on apprendra dans le diocèse une telle mesure frappant un prêtre universellement connu pour sa prudence et sa modération. Au nom de nos confrères et au nôtre, nous offrons à M. Jézéquel l'expression de nos cordiales sympathies.

Besançon. — Le sacre de Mgr de Beauséjour. — La cérémonie de la consécration épiscopale de Mgr l'Evêque élu de Carcassonne aura lieu lundi, 15 Septembre, dans la basilique métropolitaine de Saint-Jean.

Le prélat consécrateur sera Mgr l'Archevêque, assisté de Mgr Touchet, évêque d'Orléans, et Mgr Dubillard, évêque de Quimper.

Mgr Ardin, archevêque de Sens, et plusieurs évêques seront présents.
(Semaine religieuse de Besançon.)

Écoles fermées. — Nous donnons aujourd'hui la liste complète des écoles congréganistes supprimées, dans le diocèse de Quimper et de Léon, par les décrets du 27 Juin et du 1^{er} Août 1902, ou par la circulaire ministérielle du 15 Juillet.

N. B. — Les noms précédés d'une astérisque (*) n'ont pas figuré dans les listes partielles que nous avons publiées précédemment.

PAROISSES	NOMBRE de Religieuses	NOMBRE de Classes	NOMBRE d'Élèves	DATE de la Fondation	PROPRIÉTAIRE de l'Immeuble
-----------	-----------------------------	----------------------	--------------------	----------------------------	----------------------------------

I. — Filles de Jésus, de Kermaria (Morbihan).

A. — École fermée en vertu du décret du 27 Juin.

Beuzec-Cap-Sizun. | 6 | 2 classes. | 125 | 1901 | M. Pellerin, prêt.

B. — Écoles fermées par les Religieuses, à la notification de la circulaire ministérielle du 15 Juillet.

Arzano.....	5	2 classes.	80	1897	M. Géro, prêtre.
Clohars-Carnoët...	8	3 —	206	1883	M. Larois, anc. dép.
Clohars-Fouesnant.	5	2 —	92	1884	M. Nouet du Tailly.
Coray.....	7	3 —	120	1899	Particulier.
Guilligomarc'h.....	5	2 —	65	1894	M. André, prêtre.
Landealeu.....	5	2 —	70	1898	M. Gloaguen, prêt.
Lannétern.....	4	2 —	83	1876	C ^{ie} de Bourbon.
Locunolé.....	5	2 —	90	1898	M. de la Hayrie.
Mahalon.....	4	2 —	94	1893	C ^{ie} de Salaberry.
Motreff.....	5	1 —	80	1884	M. de Réals.
* Plonéour-Lanvern	8	3 —	180	1888	M. de Kerstrat.
Plouégat-Moysan...	4	2 —	87	1887	M. Béchu, prêtre.
Ploubinec.....	8	4 —	210	1898	M. le Recteur.
Querrien.....	7	3 (et pens ¹)	190	1876-1877	M. le Recteur.
Rosnoën.....	5	2 classes.	75	1875	M. de Réals.
Saint-Evarzec.....	5	2 —	156	1881	M ^{me} Dumarnay.
Treméven.....	5	2 —	85	1882	M ^{lle} Guillouzie.

Pont-l'Abbé. — 3 religieuses, auxiliaires des Religieuses Augustines.

II. — Filles du Saint-Esprit, de Saint-Brieuc.

* Lambézellec (bourg)	6	4 classes.	330	1888	Société civile.
* Loc-Maria-Plouz.	3	2 —	105	1896	M. de Villeféron.
* Lesneven (Collège)	1	cl. enfant.	*	*	*

III. — Religieuses de la Retraite, de Vannes.

* Guiclan (St-Jacques de Lézérazien)	1	1 classe.	40	1870	M. de Kerouartz.
Plougasnou.....	5	1 —	56	1854	M. de Kertanguy.

IV. — Sœurs de la Providence, de Ruillé.

Guilers-Brest.....	4	2 classes.	80	1854	M. Rossi, prêtre.
--------------------	---	------------	----	------	-------------------

PAROISSES	NOMBRE de Religieuses	NOMBRE de Classes	NOMBRE d'Élèves	DATE de la Fondation	PROPRIÉTAIRE de l'Immeuble
-----------	-----------------------------	----------------------	--------------------	----------------------------	----------------------------------

V. — Sœurs de l'Immaculée-Conception, de Saint-Méen.

Quimper (St-Yves). | 3 | cl. enfant. | 30 | |

C. — Écoles fermées manu militari après signification du décret du 1^{er} Août.

Filles du Saint-Esprit, de Saint-Brieuc.

Audierne.....	7	4 classes.	200	1898	Société civile.
Beuzec-Conq.....	4	3 —	182	1876	—
* Brasparts.....	5	4 —	200	1872	C ^{ie} de Bourbon.
* Carantec.....	5	3 —	140	1883	M. de Kergrist.
Cast.....	3	2 —	80	1900	Société civile.
Concarneau.....	6	4 (et pens ¹)	400	1861	—
Crozon.....	9	4 (etéc.m.)	400	1854-1894	—
Douarnenez.....	7	7 classes.	550	1854	—
Ergué-Gabéric.....	4	3 —	130	1898	—
Fouesnant.....	5	2 —	80	1850	M ^{re} de Poulpique.
Gouézec.....	4	3 —	120	1894	Société civile.
Guilvinec.....	8	5 —	400	1896	—
Huelgoat.....	4	3 —	150	1874	—
Kerfeunteun.....	6	4 —	180	1852	Fabrique et soc. civ.
* Landerneau.....	24	12 (et pens ¹)	600	1885	Société civile.
* Le Folgoët.....	5	2 classes.	100	1891	—
Morlaix (St-Mathieu)	10	6 —	390	1888	—
— (St-Martin).	12	8 —	400	1887	—
— (St-Melaine).	6	4 —	240	1893	M ^{re} Le Bihan.
Ploaré.....	4	3 —	260	1887	M. du Frétay.
Plogonnec.....	6	4 —	160	1895	Société civile.
* Ploudaniel.....	6	3 —	200	1854	—
Plouézoc'h.....	4	3 —	117	1850	C ^{ie} de Kersauson.
Plougonvelin.....	4	2 —	92	1897	Société civile.
* Ploujean.....	4	2 —	130	1819	M. de Beaufort.
* Ploumoguier.....	4	3 —	120	1884	M ^{re} Kersimon et Mengant
Pluguffan.....	3	2 —	120	1897	Société civile.
* Pont-Croix.....	6	4 —	200	1862	M. Le Bris-Durest.
Quimper (St-Corent ⁿ)	16	10 (et pens ¹)	480	1886	Société civile.
— (St-Mathieu)	7	4 classes.	163	1897	—
* Roscoff.....	7	3 —	150	1897	—
* St-Jean-du-Doigt..	3	2 —	90	1900	M. Grall.
* Saint-Méen.....	4	3 —	120	1879	M. Bernier.
Saint-Nic.....	5	3 —	125	1897	Société civile.
Saint-Yvi.....	4	2 —	94	1899	M ^{re} de Legge et Rossi.
* Sizun.....	5	3 —	150	1898	M. G. Boucher.
Treilliagat.....	4	2 —	120	1882	C ^{ie} de Gouvello.
* Plonévez-du-F. (I)	6	3 —	200	1895	M. du Cleuziou.

RECAPITULATION

Etablissements.....	64.
Religieuses.....	363.
Classes.....	202.
Élèves.....	10.762.

(1) Dans cette dernière paroisse, les Sœurs avaient quitté spontanément leur maison, sans attendre l'expulsion par la force. N. R.

Ces chiffres sont assez éloquentes par eux-mêmes et montrent, d'un coup d'œil, mieux que tous les discours, les résultats produits par les décrets néfastes, dont l'exécution a si vivement ému le pays de Bretagne et notre diocèse en particulier. Comme l'écrivait récemment un homme des plus autorisés et des moins suspects, seule la réouverture des écoles pourra ramener le calme et la paix, si malheureusement troublés. Espérons que nos gouvernants sauront le comprendre et donner satisfaction aux désirs légitimes de ceux qui « veulent uniquement — mais qui le veulent comme savent vouloir les Bretons — conserver le droit de choisir librement les maîtres de leurs enfants ».

Ainsi s'exprimait M. le Président du Conseil général du Finistère. A ce propos, nous voulons réparer une omission, en faisant savoir que M. de Brémond d'Ars, doyen d'âge, dans son discours d'ouverture, avait le premier proposé le vœu en faveur de la liberté d'enseignement et de la réouverture des écoles congréganistes, qui a été adopté ensuite par la presque unanimité de ses collègues.

QUIMPER. — Affaire en référé. — M. Charles Halna du Frétay, propriétaire de l'école des Sœurs de Ploaré, ayant actionné M. le Préfet du Finistère en levée de scellés et en 2,000 fr. de dommages-intérêts, l'affaire est venue devant le Tribunal de Quimper, le 21 Août. Le préfet a déposé un déclinatoire d'incompétence, tendant au renvoi de l'affaire devant l'autorité administrative. Le jugement, prononcé mardi, a donné raison à M. le Préfet et condamné M. du Frétay aux dépens.

Déjà le juge des référés de Quimper s'était prononcé dans ce sens, pour l'affaire de l'école de Benzec-Cap-Sizun. D'autres tribunaux et cours d'appel ont jugé différemment.

PLOUDALMÉZEAU. — Bénédiction d'un canot de sauvetage. — On nous écrit :

« Dès samedi soir, Mgr l'Evêque, oubliant les fatigues de la retraite ecclésiastique, s'est rendu à Ploudalmézeau pour bénir le bateau de sauvetage offert par les « Hospitaliers-Sauveteurs Bretons » à la station de Portsall. M. Carof, président du comité local, était allé à la rencontre de Sa Grandeur jusqu'à Saint-Renan ; M. le chanoine Grall, curé de Ploudalmézeau, et M. le conseiller général Fortin, maire, attendaient Monseigneur au quai de la gare, et l'accompagnèrent ensuite au presbytère.....

« La pluie tombant toute l'après-dînée donnait de vives inquiétudes pour le succès de la fête du lendemain : elle cessa fort heureusement, à l'heure voulue ; et quand Monseigneur arriva, dimanche à 8 heures 1/2, pour célébrer la messe dans la chapelle de N.-D. du Scapulaire, à Portsall, un brillant soleil donnait sur la mer pleine et sur les falaises de granit, si pittoresques. Une grande foule se pressait dans la chapelle et débordait au dehors, avide de

voir et d'entendre le premier évêque venu parmi ces rudes marins. — Un remerciement, et de bien vives félicitations à l'excellente musique *La Brestoïse*, qui s'est surpassée pendant la messe, et qui s'est infatigablement dépensée pendant toute la fête.

« Après la messe, la procession s'organise : croix, bannières, musique, le groupe des matelots du bateau, portant les avirons, la bouée, les pavillons aux couleurs des H. S. B. ; enfin les chantres de l'Ecole Saint-Joseph, et le clergé. M. le chanoine Grall et M. Le Roux, recteur de Landunvez, assistaient Monseigneur. La procession arrivée à l'abri du canot, M. Goett, professeur au lycée de Brest et trésorier des H. S. B., présenta le *Marcel Boquet* à Monseigneur, au nom de M. le commandant Cognerai, président, empêché par la maladie. Sa Grandeur lui répondit en quelques mots et, s'adressant ensuite à la foule massée sur la grève, sur les quais, et jusque dans les champs voisins, expliqua le symbolisme de la cérémonie. Elle montra aux marins, si braves, si exposés, — si pleins de foi aussi — Dieu lui-même les protégeant, comme autrefois il sauva les justes de l'arche, et comme Jésus sauva saint Pierre (patron de la paroisse), enfonçant dans les eaux. « Je suis « heureux, s'écria l'Evêque, de pouvoir donner aux marins de « nos côtes de Léon ce témoignage de ma paternelle affection, je « dirai même de mon admiration pour leur inébranlable courage, « pour leur fermeté dans la foi, et pour les démonstrations multi- « ples qu'ils savent en donner. » Et après un délicat hommage aux organisateurs et aux bienfaiteurs, après une touchante comparaison de la marraine et du parrain (1) avec les Anges tutélaires, chargés par Dieu du soin des hommes, Monseigneur procéda à la bénédiction, au « Baptême » du canot, puis de l'abri lui-même ; enfin la procession continua jusqu'au bout du môle, au chant du cantique local *Itron Vari ar Skapular*, si confiant et doux... Comme finissait la bénédiction de la mer, des coups de canon annoncèrent l'arrivée du torpilleur de haute mer *Le Vélote*, envoyé par M. le Préfet maritime pour saluer Sa Grandeur.

« Dire la joie de la population, les mères et les babys se précipitant pour recevoir la bénédiction épiscopale, le chemin encombré, les marins émus eux-mêmes de la bonté de leur Evêque, dire aussi la foi accrue en tous ces cœurs... ; le Léon n'a plus sa réputation à faire.

† †

« Au banquet, offert à Sa Grandeur par les H. S. B. dans la grande salle de l'*Hôtel de Bretagne*, une quarantaine de convives se réunirent vers midi : MM. Ely-Labastire, aux démarches de qui Portsall doit son canot, Willotte et Vicaire, ingénieurs des Pont et Chaussées ; MM. Grall, Fortin, Carof, Goett ; M. le lieutenant de vaisseau Roussel, commandant *le Vélote*, et son second ; M. le sénateur Pichon, les notabilités catholiques du commerce

(1) M^{lle} Anne Fortin et M. Alfred Labastire.

brestoises, les représentants de la presse, M. le Recteur et M. le Maire de Landunvez, etc.

« M. Carof porta le premier toast : aux H. S. B., à M. Boquet, le donateur, — à Mgr Dubillard. Puis M. Willotte promit qu'un nouvel engin, dès Janvier 1903, pourrait remplacer le *Marcel Boquet* actuel, et, plus puissant et plus rapide, rendre de plus signalés services : il invita Monseigneur à bénir ce futur canot, et Monseigneur, avec sa bonne grâce, accepta en souriant. Ensuite M. Gœtt eut quelques mots tout empreints de poésie. Et enfin Monseigneur remercia tous les assistants : « Avec votre concours si généreux, Messieurs, peu à peu nous atteindrons la perfection. « Laissons de côté les idées qui peuvent nous diviser ; soyons unis, « avec toute notre intelligence et tout notre cœur, pour mettre la « science et le progrès au service de ces héroïques marins, et faire « un peu, au milieu d'eux, l'œuvre si belle de Dieu même. »

† †

« Les Vêpres furent chantées dans la chapelle de N.-D. de Kersaint, à 2 h. 1/2. M. Féjean, recteur de Sauzon (Belle-Isle en-Mer), officiait, assisté de MM. Colin, professeur au collège de Lesneven, et Hémery, curé de Brunelles (Chartres). Monseigneur assistait au trône. Sa Grandeur voulut adresser quelques mots à la foule, plus compacte encore que le matin, et paraphrasa la demande du *Pater* : *Panem nostrum quotidianum da nobis hodie*, montrant que Dieu, le Maître et l'Ami par excellence, ne distribue pas seulement le pain de la grâce, mais aussi le pain matériel, et que dans les labeurs et les dangers, c'est vers Lui qu'il faut se tourner avec une filiale confiance, qui nous méritera la joie en ce monde et au ciel. Sa Grandeur donna ensuite la bénédiction du T. St-Sacrement et tandis que la foule se répandait par les grèves et les campagnes, le *Véloce* se mit à la disposition de l'Evêque et de ses invités pour une promenade à l'Abervrach : une magnifique promenade.

« La nuit venue, Portsall et Kersaint s'illuminèrent : les chapelles, les quais, les maisons, — des barques vénitiennes évoluèrent en rade ; les arcs de triomphe aériens flottèrent dans la lumière intense que les projecteurs électriques du *Véloce* envoyaient en larges nappes sur toute la côte : clôture féérique d'une délicieuse journée.....

† †

« Lundi matin, Monseigneur a été reconduit au train pour Quimper par MM. Fortin, Carof et Laulaigner, et par le clergé de la paroisse, — toutes cloches sonnantes, comme pour son arrivée, — laissant la gracieuse assurance que la fête et l'accueil l'ont charmé et reposé, avec la promesse de revenir, le plus tôt possible... Bientôt et souvent, Monseigneur ; Plondalmézeau vous est reconnaissant. »

SAINT-POL DE LÉON. — Fête commémorative de la Translation des Reliques de saint Pol, le 1^{er} Dimanche de Septembre, sous la présidence de S. G. Mgr Dubillard, évêque de Quimper et de Léon. Les fêtes auront lieu selon le programme suivant :

Du 3 au 6 Septembre, Triduum préparatoire. — A partir du Mercredi 3 Septembre, dans l'après-midi, on peut gagner une indulgence plénière, aux conditions ordinaires.

Pendant ces trois jours, des messes seront célébrées à l'autel des Reliques toute la matinée, de 1/2 heure en 1/2 heure, et des confesseurs se tiendront à la disposition des fidèles, toute la journée.

Le soir à 8 heures, Prières et Bénédiction du St-Sacrement.

Le Samedi, à 10 heures, grand Service pour les évêques et prêtres défunts de Saint-Pol, recommandé par les prêtres originaires de la paroisse.

A 4 heures, 1^{res} Vêpres solennelles.

A 8 heures, Procession aux flambeaux. Tous les fidèles sont instamment priés de se munir de cierges et d'entrer dans les rangs.

— Sur le parcours, les maisons seront pavoisées et illuminées.

Le parcours de la procession sera le suivant :

Rue de l'Eglise, rue des Minimes, rue Verdérel et Grand'Rue. Au fur et à mesure qu'on arrivera sur la Grand'Place, tous doivent chanter le cantique breton : *Kanomp, Kanomp*. — Dès que tous seront arrivés, on chantera le *Credo*.

A la fin du *Credo*, Bénédiction solennelle de Monseigneur, et ensuite à la basilique, bénédiction du St-Sacrement.

Dimanche, 7 Septembre, à partir de 5 heures du matin, messes à l'Autel des Reliques.

A 10 heures, messe pontificale célébrée par Sa Grandeur Monseigneur DUBILLARD. — Panégyrique breton de Saint-Pol par M. le chanoine CARIOT, curé de Landivisiau.

A 1 h. 1/2, vénération des Reliques et son de la Cloche miraculeuse de Saint-Pol.

A 3 heures, Vêpres pontificales et grande Procession en ville. Le parcours sera le même que celui de la Fête du St-Sacrement.

A 8 heures, Panégyrique français de Saint-Pol, par M. le chanoine VIEILLE-CESSAY, Secr. gén. de l'Evêché, et salut solennel du Saint-Sacrement.

On compte, pour la fête, sur l'excellente musique des Frères de Landerneau.

Lundi 8 Septembre, Fête de la Nativité de la S^{te} Vierge, les Offices seront aux heures ordinaires du Dimanche.

Mardi 9 et Mercredi 10, à 7 heures, messes pour les malades et les infirmes, à l'Autel de saint Pol.

Pendant ces trois jours, on peut encore gagner l'indulgence plénière aux conditions ordinaires.

NOTRE-DAME DU FOLGOAT. — Grand Pardon, le dimanche 7 et le lundi 8 Septembre.

Dimanche 7. — Depuis 6 h. du matin jusqu'au lendemain, le Saint-Sacrement sera exposé en union de prières et de réparation avec le Sacré-Cœur de Montmartre. Pendant tout ce temps, les pèlerins trouveront des confesseurs à leur disposition.

A 10 h., grand'messe, à l'église paroissiale.

A 4 h., Vêpres solennelles, au Champ du Couronnement ; sermon et procession des miracles.

A 8 h., procession aux flambeaux et illuminations. Heure sainte.

Lundi 8. — A 2 h., commenceront les messes qui se succéderont d'heure en heure.

Dès 8 h., réception des processions.

Les offices de ce jour seront présidés par Monseigneur l'Evêque de Quimper et de Léon.

A 10 h., messe solennelle, chantée par M. le chanoine Gadon, Supérieur du Grand-Séminaire ; sermon par M. le chanoine Billant, curé de Saint-Martin de Brest.

A 2 h. 1/2, Vêpres solennelles ; bénédiction du Très Saint-Sacrement, et défilé des processions devant la statue couronnée.

N. B. — Pendant la journée, un prêtre se tiendra à la sacristie pour bénir les objets de piété et recevoir les honoraires de messes et les offrandes.

Des trains spéciaux partiront de Landerneau, le 8 Septembre, à 6 h. 55 et vers 9 h. du matin ; du Folgoat, à 7 h. 53 du matin et à 5 h. du soir.

Cercle catholique des Étudiants de Paris (Cercle du Luxembourg). — Œuvre d'émulation au travail et au bien, se tenant en dehors de tout esprit de parti politique, le Cercle est placé directement sous le haut patronage de Son Em. le Cardinal Archevêque de Paris. Il est établi principalement pour les Étudiants inscrits aux Facultés de l'Etat ou de l'Institut catholique et pour les jeunes gens qui vont à Paris suivre les cours des Ecoles supérieures.

Le Comité adresse aux Étudiants catholiques l'appel suivant, qui se recommande à l'attention des familles :

« Voulez-vous trouver les facilités de travail qui résultent de nombreuses salles d'études, de bibliothèques, de conférences ?

Voulez-vous vous occuper sérieusement d'œuvres charitables et sociales ?

Voulez-vous rencontrer des distractions honnêtes ?

Voulez-vous former des amitiés solides et durables ?

Voulez-vous garder, avec votre foi religieuse, toute votre liberté et toute votre indépendance ?...

— Une Association générale des Étudiants Catholiques de Paris

vous est ouverte à tous, sans distinction d'opinions politiques, 18, rue du Luxembourg.

Nous vous adressons un pressant appel pour que vous veniez grossir nos rangs et contribuer ainsi à l'union qui est le premier devoir des catholiques à l'heure actuelle.

N. B. — M. l'abbé Fonssagrives, aumônier, demeure au Cercle et se tient à la disposition des nouveaux membres pour l'organisation de leur vie d'étudiant.

Pour tous renseignements, s'adresser au Secrétariat : 18, rue du Luxembourg.

BIBLIOGRAPHIE BRETONNE

La Bretagne Chrétienne. Réponse à la « Bretagne Païenne » de M. AUSTIN DE CROZE, par M. l'abbé MILLON, membre de l'Association Bretonne et de la Société Archéologique d'Ille-et-Vilaine. — Prix : 0 fr. 75. (Chez MM. PLIHON et HOMMAY, à Rennes.)

L'an dernier, M. Austin de Croze — probablement le petit-fils de ce voyageur qui, ayant vu en passant une femme blonde dans une île, écrivait sur son carnet : « Ici toutes les femmes sont blondes, » — avait publié, dans *La Revue des Revues*, un article intitulé : *La Bretagne païenne : Le fétichisme et le clergé en Cornouaille*. L'auteur a cru faire beaucoup d'esprit en réunissant dans cet article toutes les accusations ineptes lancées par quelques ignorants pédants contre le clergé breton et la foi des Armoricaïns.

M. l'abbé Millon répond dans sa brochure aux élucubrations de cet illustre inconnu. En quelques pages écrites d'une plume alerte, avec une pointe d'humour de bon aloi, le consciencieux écrivain démontre victorieusement la fausseté des reproches de la libre-pensée contre le peuple breton et son clergé.

Cet opuscule est un soulagement pour la conscience publique et nous félicitons notre confrère d'avoir pris, une fois de plus, la défense du droit et de la vérité. (*Semaine religieuse de Rennes.*)

Les Sœurs blanches. — C'est le nom qu'on donne aux Filles du Saint-Esprit, si estimées et si justement populaires en Bretagne.

Au moment où elles fixent l'attention et commandent le respect par leur noble attitude devant la persécution, nous croyons renseigner utilement nos lecteurs en leur signalant une très intéressante **Notice sur la Congrégation des Filles du Saint-Esprit**, publiée chez M. René Prud'homme, Saint-Brieuc. — Prix : 1 fr. 25 ; par la poste, 1 fr. 55.

Sous ce simple titre, M. le chanoine Lemerrier, ancien aumônier des *Sœurs blanches*, raconte, dans un style élégant et sobre, l'origine, les épreuves, le développement de cet ordre religieux. Les documents ont été puisés aux meilleures sources. On peut dire que son ouvrage est le prélude obligé des pages glorieuses que cette admirable Congrégation est en train d'ajouter à son histoire.

La Société de Bibliophiles bretons vient d'éditer le second volume complétant la publication de l'*Itinéraire en Bretagne de Dubuisson-Aubenay, en 1636*.

Cet ouvrage fort intéressant, puisqu'il nous donne la physionomie de notre pays au XVIII^e siècle, est enrichi de notes savantes et nombreuses dues à la plume si compétente de MM. Léon Maître et de Berthou, les éditeurs du Cartulaire de Sainte-Croix de Quimperlé.

L'*Itinéraire de Dubuisson-Aubenay* comprend deux volumes in-4^o de 186 et 315 pages, magistralement imprimés chez Emile Grimaud, à Nantes. Cinquante exemplaires seulement sont mis en vente.

NOUVELLES DU MONDE CATHOLIQUE

Le Saint-Père et la dévotion à Notre-Dame de Lourdes. — M. le docteur Boissarie, qui assistait dernièrement à Rome à l'inauguration de la Grotte de Lourdes dans les jardins du Vatican, écrit à ce sujet ces intéressants détails :

« Le lendemain de la cérémonie, j'avais la consolation d'être reçu en audience privée. En m'agenouillant aux pieds du Saint Père, je lui dis : « Il y a longtemps que je désirais obtenir pour le bureau médical de Lourdes les bénédictions et les encouragements de Votre Sainteté. » Avant de me répondre, « Lourdes, s'écria le Pape, c'est le salut, l'espérance, Lourdes nous sauvera ! » Son regard s'animait, sa parole devenait plus chaude, il semblait avoir hâte de se soustraire à toutes les préoccupations dont il recevait les échos ; la pensée de Lourdes dissipait devant ses yeux tous les nuages ; puis il m'interrogea sur nos guérisons, sur nos travaux... Enfin, répondant à une de mes questions il me dit : « Que pouvez-vous craindre pour votre œuvre ? Sous la direction de votre évêque, vous êtes dans une voie sûre ; continuez vos études avec confiance. » Puis il ajouta : « La cérémonie d'hier m'a procuré une grande joie ; la Grotte de Lourdes sera désormais dans les jardins du Vatican ! » En terminant, le Pape ouvrit ses deux bras en me disant : « La Sainte-Vierge nous ouvre ainsi ses bras, elle nous appelle, elle veut nous recueillir, nous sauver tous ».

Le *Journal de la Grotte* nous apprend que le Souverain Pontife, par une Lettre du 23 Juin, a accordé une indulgence de 300 jours à tous les fidèles chaque fois qu'ils réciteront, dévotement et avec componction du cœur — en quelque langue que ce soit, pourvu que la traduction soit exacte — une prière en l'honneur de Notre-Dame de Lourdes, dont le texte lui a été soumis par Mgr Schoepfer, évêque de Tarbes. Cette prière, trop longue pour être reproduite ici, sera demain sur les lèvres de tous les fervents de N.-D. de Lourdes.

Deux jours après le Bref relatif à cette prière, la Secrétairerie publia, toujours à la demande de Mgr Schoepfer, un nouveau document pontifical, accordant 100 jours d'indulgence, une fois par jour, aux fidèles qui réciteront l'invocation : « *Notre-Dame de Lourdes, priez pour nous.* »

Devant les tribunaux. — I. BORDEAUX. — Sept anciens Jésuites avaient été poursuivis devant le tribunal correctionnel pour avoir enfreint la loi du 1^{er} Juillet 1901, en prêchant dans les églises après la dissolution de leur ordre. Ils avaient été acquittés ; mais le procureur de la République avait fait appel *a minima* de ce jugement.

La 4^e chambre de la Cour d'appel a rendu, le 14 Août, dans cette affaire, un jugement confirmant la sentence des premiers juges et admettant que les prévenus, ne faisant plus partie de leur Congrégation, sont devenus prêtres séculiers.

Cette thèse était contestée par le ministère public.

— Après la sentence de la Cour de Bordeaux, qui confirme l'acquiescement de cinq ecclésiastiques inculpés du délit de prédication, voici encore celle du Tribunal de Millau (Aveyron), acquittant M. l'abbé Paz, poursuivi pour le même motif.

II. LYON. — Sur appel interjeté par les propriétaires des immeubles où étaient installées des écoles tenues par les Sœurs de Saint-Charles contre une ordonnance de référé rendue par le président du Tribunal de 1^{re} instance de Lyon, qui s'était déclaré incompétent, la Cour s'est déclarée compétente et, au fond, a statué en ces termes :

« Attendu que..., s'il est vrai que l'article 13 de la loi du 1^{er} Juillet 1901 autorise à dissoudre par décret, dans l'espèce la dissolution était déjà opérée par la dispersion des congrégations de l'établissement ; qu'on ne se trouvait donc plus qu'en face de propriétaires laïques ; que, dans ces conditions, le préfet n'avait pas le droit d'ordonner l'apposition des scellés et qu'en le faisant il sortait de ses fonctions pour faire acte personnel ; que les scellés ont donc été apposés illégalement ;

« Attendu qu'il ne reste qu'une question de propriété privée de la compétence exclusive des tribunaux, qui ont le droit de faire cesser la privation illégale de la jouissance d'un droit de propriété ;

« Par ces motifs, se déclare compétente et ordonne la levée immédiate des scellés. »

M. le Préfet du Rhône a pris un arrêté de conflit, de sorte que les scellés resteront apposés jusqu'à ce que le Tribunal des conflits se soit prononcé. L'arrêt de la Cour de Lyon n'en aura pas moins un immense retentissement, et l'on peut espérer qu'il formera jurisprudence sur ce point capital. En effet, le tribunal de Saint-Etienne a jugé dans le même sens, en acquittant M. l'abbé Rouchouse, curé de Firminy, cité pour bris de scellés.

Par contre, M. de Bonnat s'est vu infliger, pour le même fait, par le Tribunal correctionnel de Macon 200 francs d'amende. A Grenoble, M. de Miribel a été condamné à six jours de prison, avec sursis.....

RENNES. — Les briseurs de calvaires. — Sous ce titre, nous lisons dans la *Semaine religieuse* de Rennes :

« Les doctrines du jour portent leurs fruits. A force d'entendre crier : « A bas la calotte, mort aux curés, à bas les sœurs », les voyous de notre ville se sont cru tout permis. Et pendant que la police est occupée à surveiller les honnêtes gens ou à traîner les prêtres en correctionnelle, quelques brutes ont eu tout le temps de briser et de jeter à terre l'une des statues de notre calvaire, celle de la Sainte-Vierge.

« Cet acte sacrilège, commis en pleine ville de Rennes, a suscité une indignation générale.

« Voilà où nous en sommes dans notre pauvre France. On insulte les prêtres et les frères dans les rues, on expulse les religieuses qui se dévouent pour les enfants du peuple, les ministres n'ont que des paroles de haine contre l'Eglise et la religion et on mutilé nos crucifix et nos pieuses statues.

« Heureusement que le bien naît parfois de l'excès du mal. Partout les esprits honnêtes se révoltent, les catholiques commencent à secouer leur torpeur ; ils sentent le besoin de s'unir, de lutter contre la franc-maçonnerie. Nous saluons ce réveil des consciences comme l'aurore du triomphe final. Car il est écrit : *Les portes de l'enfer ne prévaudront pas contre l'Eglise.* »

Ce même calvaire, érigé, comme on sait, sous la Restauration, en souvenir de la mission de 1817, fut en 1830 l'objet d'une tentative qui échoua fort heureusement, grâce à l'énergie d'un officier auquel les Rennais ont gardé un respectueux souvenir, le général baron de Bigarré.

NANTES. — Nous trouvons dans la *Semaine religieuse* de Nantes cet avis que nous avons eu occasion de donner nous-même à diverses reprises et qu'il peut être utile de renouveler :

En ce moment les paroisses (et tout spécialement celles qui l'an prochain devront recevoir la visite épiscopale), sont exploitées par une bande de prétendus doreurs. L'audace du chef est incroyable ; il s'empare de tout, sous prétexte que les réparations sont nécessaires — le prix sera minime. — Généralement le travail est défectueux et le prix demandé est énorme. Prière de ne laisser aux escrocs mettre la main sur aucune pièce d'orfèvrerie d'église, qu'ils détériorent, et dont suivant le cas ils enlèvent l'or ou l'argent qui les recouvrent.

VARIÉTÉS

Les Sœurs.

Un certain samedi, je me trouvais en visite chez Taine, dont c'était le jour d'intimité. J'y manquais le moins souvent possible, car ce grand homme de la philosophie, de la littérature... et de la

simplicité, avait l'accueil aimable et sa conversation flattait le visiteur, qu'il interrogeait et toujours écoutait comme s'il y avait profit à l'entendre. Pourtant, si grand qu'il fût, ce noble Taine, sous divers aspects, on n'aurait pu l'appeler un grand chrétien. Doué des plus belles vertus préconisées par la plus belle religion, il était plutôt ce qu'on aurait nommé justement un libre penseur, si le mot n'était pas alors déjà tombé dans le comique.

Ce samedi dont je parle, le maître recevait justement M. Havel, membre de l'Institut, le célèbre analyste de Pascal, grave commentateur qu'il n'aurait pas été bien juste non plus de traiter de « calotin ».

Au cours de l'entretien, quelqu'un vint à parler « des sœurs ».

A quel propos, il n'importerait guère, si Taine soudainement, le front incliné, les yeux demi-clos sous ses froides lunettes, n'avait dit :

— C'est la parure de la France !

Le digne M. Havel n'ajouta rien, mais ne broncha pas, et moi, dont cette déclaration ne contrariait pas les instincts, je m'en allai murmurant :

— C'est vrai, tout de même. Il comprend bien l'idéal, ce maître du positivisme.

A quelque temps de là, j'étais en Belgique, avec la permission de visiter un des plus beaux châteaux d'Europe. Désireux de renseignements, je m'étais arrêté chez le curé du village, aumônier de la princesse de L... Tandis que nous causions, survinrent deux religieuses françaises, avec lesquelles, entre autres questions, il fut question de la Commune, dont elles avaient vu toute la durée à Paris.

Et comme je m'étonnais :

— Oh ! dirent-elles, on nous a laissées bien tranquilles, sans jamais nous manquer d'égards.

Ah ! mais ! ah ! mais ! pensai-je, c'est bien l'idéal, de plus en plus. L'idéal de qui ? l'idéal de quoi ?

Demandez à la Bretagne. Elle s'y connaît.

Nous autres, nous pouvons évoquer l'infirmerie du collège, les nuits de fièvre typhoïde, l'hôpital militaire, les tableaux d'agonie ou d'obsèques des proches ; mais tout cela, vraiment, est encore à l'usage des heureux et des riches.

Demandez à la Bretagne.

Au soir de la vie, alors qu'on perd la volonté d'admirer, voilà que surgit, sous nos yeux, l'Héroïsme lui-même sans phrases, avec des bâtons, un tocsin, des « gas » et des femmes. Ils ont quitté leurs durs travaux... ils sont prêts à tout quitter : c'est la fureur sacrée.

Pourquoi ? Oh ! ce n'est pas pour des rubans violets, ni pour le « Mérite agricole », ni pour changer de maîtres. C'est toujours le même diable pour ces martyrs du labeur.

Non ! c'est pour ne point perdre les gardiennes de leurs enfants, ni les coiffes blanches, vision de leur Foi. (Le Figaro.)

BIBLIOGRAPHIE

ÉTUDES

REVUE FONDÉE EN 1856 PAR DES PÈRES DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS
Rue Bonaparte, 82, PARIS.

Sommaire du n° du 20 Août 1902.

I. Le Saint Suaire de Turin, par Joseph de JOANNIS. — II. Le Saint Suaire et l'exégèse, par Joseph BRUCKER. — III. Une loi injuste oblige-t-elle en conscience ? (Premier article), par Auguste BELANGER. — IV. Les Japonais, mes délices !... (Deuxième article), par Alexandre BROU. — V. Revue littéraire, par Henri BREMOND. — VI. Une Congrégation religieuse au dix-neuvième siècle. Les Petites-Sœurs des pauvres, par Henri CHÉROT. — VII. Sentiments et conduite des Anglais avant et après la découverte du Mississippi, par Alfred HAMY. — VIII. Revue des Livres. — IX. Notes bibliographiques. — X. Événements de la quinzaine.

LA QUINZAINE, Paris, 45, rue Vaneau. — Dir^r: M. George Fonsegrive.

Sommaire du n° du 16 Août 1902.

Comptes bleus. Coup d'œil sur la situation financière. Baron Xavier REILLE. — Le Trésor du temps (fin). Jean DE BUSCA. — Le Collectivisme devant les électeurs, LÉON DE SEILLAC. — Les Salons de la Monarchie de Juillet. Victor DU BLED. — A propos d'une statue. BANGOR. — Montalembert et son confesseur laïque. I.-N. S. — Poésies : Fleurs fanées, l'Esclave. Zénon FIÈRE. — Chronique politique, X. — Nouvelles scientifiques et littéraires. — Revue des Revues. — Notes bibliographiques.

Chemin de fer d'Orléans.

Facilités données aux Voyageurs pour aller visiter les plages de Bretagne desservies par le réseau d'Orléans. — La Compagnie d'Orléans délivre pendant la période du Samedi, veille de la fête des Rameaux, au 31 Octobre inclusivement, des billets d'aller et retour individuels en 1^{re}, 2^e et 3^e classes pour les stations balnéaires de Saint-Nazaire, Pornichet, Escoubiac-la-Baule, Le Pouliguen, Batz, Le Croisic, Guérande, Quiberon, Saint-Pierre-Quiberon, Plouharnel-Carnac, Vannes, Lorient, Quimperlé, Concarneau, Quimper, Pont-l'Abbé, Douarnenez et Châteaulin.

En vue de faciliter les déplacements des familles, la Compagnie délivrera à partir du 1^{er} Août 1902, au départ de toutes les stations du réseau situées à 125 kilomètres au moins des stations balnéaires dénommées ci-dessus, des billets collectifs aux familles d'au moins 3 personnes payant place entière et voyageant ensemble.

Le chef de famille peut être autorisé à revenir seul à son point de départ à la condition d'en faire la demande en même temps que celle du billet.

Il peut, en outre, obtenir une carte d'identité sur la présentation de laquelle il pourra voyager isolément à moitié prix du tarif général pendant la durée de la villégiature de la famille, entre le lieu de départ et le lieu de destination mentionnés sur le billet.

La durée de validité des billets est de 33 jours, non compris le jour du départ ; elle peut être prolongée une ou deux fois d'une période de 30 jours moyennant le paiement d'un supplément de 10 % par chaque période.

L'Administrateur-Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Evêché.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

SOMMAIRE

I. — *Chronique du diocèse* : Œuvres recommandées aux prières ; Offices extraordinaires ; Lettre-Circulaire de Monseigneur l'Evêque de Quimper et de Léon annonçant le renouvellement du Vœu national au Sacré-Cœur de Jésus ; Morlaix ; Pour la rentrée des classes ; Les victimes de la Martinique ; Nominations dans le clergé ; Souscriptions pour la

chapelle du Petit-Séminaire de Pont-Croix (21^e liste) ; Ergué-Gabéric ; Nos missionnaires en Chine.

II. — *Nouvelles du monde catholique* : Rome ; Le Pape et la France ; Institut catholique de Paris ; etc.

III. — Les miracles de Lourdes (à suivre).

IV. — *Annonces et avis divers*.

Offices de la semaine.

Dimanche, 7 Septembre. — 16^e Dimanche après la Pentecôte. Office du jour ; semi-double. Vert.

Vêpres du suivant, sans aucun mémoire.

Lundi, 8. — NATIVITÉ DE LA T. SAINTE-VIERGE MARIE. Double de 2^e classe, avec Octave. Blanc.

Aux Vêpres, mémoire de S. Gorgon, Martyr.

Mardi, 9. — Office de l'Octave de la Nativité de la T. Sainte-Vierge ; semi-double. Blanc.

Mercredi, 10. — S. Nicolas de Tolentino, Confesseur. Double. Blanc.

Jeudi, 11. — Office de l'Octave de la Nativité de la Sainte-Vierge ; semi-double. Blanc.

Vendredi, 12. — Office de l'Octave ; semi-double. Blanc.

Samedi, 13. — Office de l'Octave ; semi-double. Blanc.

Dimanche, 14. — 17^e Dimanche après la Pentecôte. Exaltation de la Sainte Croix.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Augustines de Cuburien.	du 1 ^{er} au 8 Septembre.
Landévennec	du 9 au 11 Septembre.
Plouescat.	du 12 au 17 Septembre.

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Œuvres recommandées aux prières.

I. La cause de l'Enseignement chrétien et les Congrégations religieuses.

II. Le Pèlerinage diocésain à Lourdes, du 14 au 20 Septembre.

Offices extraordinaires.

Quimper. — CATHÉDRALE DE SAINT-CORENTIN. — *Lundi 8 Septembre*, fête de la Nativité de la Très-Sainte-Vierge, messes et offices comme les dimanches.

— CHAPELLE DE LA RETRAITE. — *Dimanche 7 Septembre*, réunion de la Congrégation des Dames. A 7 h. 1/2, Messe, suivie d'une instruction et de la bénédiction du T. S.-Sacrement.

Lettre-Circulaire

DE MONSIEUR L'ÉVÊQUE DE QUIMPER ET DE LÉON

ANNONÇANT

LE RENOUVELLEMENT DU VŒU NATIONAL

au Sacré-Cœur de Jésus.

FRANÇOIS-VIRGILE DUBILLARD, par la grâce de Dieu et du Saint-Siège apostolique, Evêque de Quimper et de Léon,

Au Clergé et aux Fidèles de Notre Diocèse salut, paix et bénédiction en Notre-Seigneur Jésus-Christ.

NOS TRÈS CHERS FRÈRES,

Nous avons reçu, il y a quelques jours, une lettre de Son Éminence le Cardinal Richard, Archevêque de Paris, dans laquelle il Nous demande de Nous unir à lui pour renouveler l'Acte de Consécration qui fut faite de la France au Sacré-Cœur en 1872, après les terribles épreuves de la guerre avec l'Allemagne. C'est avec joie que Nous Nous empressons de vous communiquer cette lettre et en même temps la réponse que Nous y avons faite, estimant, à Notre tour, que les circonstances sont particulièrement graves et qu'il y a lieu, plus que jamais, de placer sous la protection du Sacré-Cœur nos personnes et celles de nos enfants, nos intérêts du temps et surtout nos intérêts de l'éternité.

Aujourd'hui, en effet, et sans sortir de notre Diocèse, nous avons à déplorer des ruines difficilement réparables, si la puissance et la miséricorde du Dieu Rédempteur ne viennent

promptement à notre aide. Elle est tristement émouvante, elle parle éloquentement par elle-même, cette longue nomenclature parue dans le dernier numéro de Notre *Semaine religieuse* : 64 écoles fermées ! 363 religieuses chassées de leurs demeures ! 10,762 enfants privées de leurs maîtresses aimées ! Oh ! Nous le savons, devant ce navrant spectacle vos yeux se sont remplis de larmes, et vos cœurs d'une amère tristesse. Le monde des incrédules et des impies n'a point compris, mais vos plaintes et vos souffrances ont retenti douloureusement dans l'âme de votre Evêque : Nous avons gémi et pleuré avec vous.

Et cependant, Nos très chers Frères, nous ne devons point perdre courage : il convient au contraire de nous remettre immédiatement à l'œuvre pour relever, dans la mesure du possible, ce qui a été détruit. Nous disions à Nos prêtres réunis récemment au Grand-Séminaire, pour les retraites pastorales : l'Eglise est une perpétuelle *recommenceuse* ; elle passe sa vie à réédifier dans la charité ce que la malice des hommes s'obstine à détruire. Et cette parole de confiance, ces prêtres, qui sont Notre joie et Notre consolation, l'ont parfaitement comprise et tous se sont promis d'agir avec autant de prudence que de zèle pour conserver à notre intéressante jeunesse l'incalculable bienfait de l'éducation chrétienne.

D'autre part, Nos très chers Frères, si nous jetons un regard sur l'avenir, nous y voyons de quoi nous effrayer. Les malheurs du présent, si grands qu'ils paraissent, ne sont rien encore à côté de ceux qui nous menacent. Dans un pays catholique comme le nôtre, on l'écrit dans les journaux, on le répète dans les rues, on le crie sur les places publiques : après les écoles on fermera les églises, et après les religieuses on chassera les prêtres. Et alors, ce sera la désolation dans le lieu saint, l'abomination de la désolation, assise jusque dans le sanctuaire. Nous ne l'ignorons pas, beaucoup de ceux qui nous gouvernent prétendent, et nous leur en savons gré, que nous n'irons point jusque là, que nous n'atteindrons point à ces désolantes extrémités, mais seront-ils les maîtres ? auront-ils la main assez puissante pour contenir l'impiété et la haine déchaînées ?

Quoi qu'il en soit, Nos très chers Frères, c'est le moment ou jamais de nous réfugier dans le cœur de Jésus, et de lui demander aide et secours pour ne point défaillir dans la lutte engagée contre l'Eglise par les sectes anti-chrétiennes. Oui, dans le Cœur de Jésus nous trouverons la force, car c'est du Cœur de Jésus que sont sorties autrefois ces merveilleuses paroles qui calmaient les tempêtes, multipliaient les pains dans le désert, guérissaient les malades, ressuscitaient les morts et opéraient une multitude d'autres prodiges. Et cette force sera mise à notre disposition, car le Cœur de Jésus est un trésor de bonté en même temps qu'un trésor de puissance ;

car c'est dans ce Cœur que Dieu a renfermé, pour l'époque où nous sommes, des miséricordes et des pardons qu'il n'avait point fait connaître dans les temps anciens.

Dans ce Cœur nous apprendrons aussi à nous aimer les uns les autres, à nous entr'aider dans les peines et les luttes de la vie ; n'est-ce pas, en effet, dans ce Cœur que se trouvent gravées en caractères divins ces paroles qui, depuis vingt siècles, planent sur la société chrétienne, font sa gloire et sa vie : « Aimez-vous les uns les autres comme je vous ai aimés moi-même » (JOAN, XV, 12) ? Ah ! de nos jours, tous les hommes sérieux et qui réfléchissent demandent la paix, et la paix ne vient point, malgré leurs cris et leurs efforts. Or, la paix, qui est l'union des esprits et des volontés, où peut-on la trouver si ce n'est dans ce Cœur qui aime les hommes d'un amour infini, dans ce Cœur dont le plus ardent des désirs est que les hommes s'aiment entre eux, dans ce Cœur qui crie à tous : « Aimez-vous les uns les autres, comme je vous ai aimés moi-même » ?

Au milieu des luttes actuelles, on a dit et répété bien souvent, que si en France les catholiques avaient voulu s'unir, jamais ils n'eussent été vaincus. Nous croyons qu'il y a du vrai dans cette parole, mais cette union si utile et si désirée, où donc faut-il la chercher ? Dans les discussions politiques, économiques ou sociales ? Hélas ! ces questions abstraites, toujours difficiles, divisent les meilleurs esprits ; comment deviendraient-elles un lien durable pour les masses populaires qui, en pareille matière, ne savent guère obéir qu'aux besoins matériels et aux passions du moment ? Ce lien, cette union, il faut les chercher là où Dieu les a placés, c'est-à-dire dans la charité dont il est la source et que, pour la plus grande utilité de l'homme, il a fixée tout entière dans le Cœur de son divin Fils.

Les chrétiens des premiers siècles avaient compris cet enseignement, et parce qu'ils furent un par le cœur et par l'esprit dans l'amour de Dieu et de son Verbe incarné, ils ont résisté avec succès aux terribles assauts du monde païen, et même ils ont fini par attirer à eux ce monde méchant et cruel, en le convertissant. Les hommes d'aujourd'hui ne sont ni plus rebelles ni plus endurcis ; si nous employons les armes que le Christ a mises à notre disposition, nous finirons nous aussi par triompher de leurs erreurs ou de leur mauvais vouloir. Et ces armes, répétons-le, elles ne sont autres que les miséricordes infinies du Cœur de Jésus : sachons seulement nous en servir, et la victoire, une victoire toute pacifique, parce qu'elle sera de Dieu, viendra rapidement couronner nos efforts. Non, il n'est pas possible que des hommes sans principes et sans doctrine, qui ignorent ou feignent d'ignorer les origines de l'homme, les devoirs que la vie lui impose et les destinées que l'avenir lui réserve, qui n'ont d'autres mobiles et de liens

d'union que leur haine contre toute religion et le désir insensé de faire disparaître Dieu pour se mettre à sa place et régner sur le monde ; non, il n'est pas possible que ces hommes demeurent longtemps les maîtres des nations catholiques, car bientôt ce serait la désorganisation complète et ils ne laisseraient derrière eux que des ruines. C'est à nous, catholiques, qu'il appartient de hâter le jour et l'heure de la délivrance, en nous serrant davantage dans le Cœur de Jésus, qui est pour tous les chrétiens la voie, la vérité et la vie.

Voici maintenant, Nos très chers Frères, la lettre que Nous adresse son Eminence le Cardinal Richard, à la date du 23 Août :

« MONSEIGNEUR,

« Au milieu des douloureuses sollicitudes que nous font éprouver les questions soulevées en ce moment, je me suis senti pressé de recourir au Sacré-Cœur de Notre-Seigneur Jésus-Christ, et de renouveler le Vœu national que nous avons fait il y a trente ans. Quand mon vénérable Prédécesseur prononça ce vœu pour la première fois, il s'était empressé d'écrire à ses vénérables Collègues : « Pour consacrer la France au Sacré-Cœur, disait-il, j'ai besoin de l'adhésion et d'une sorte de délégation des autres Evêques. » J'ai suivi son exemple, lorsqu'en 1897 nous avons célébré le vingt-cinquième anniversaire du Vœu national et je me suis fait un devoir de Vous soumettre, Monseigneur, à Vous et à nos vénérables Collègues, le projet de cette solennité, en les priant d'y donner, par leur adhésion, un caractère national.

« Vous avez bien voulu écouter, il y a cinq ans, la demande de votre humble Frère à qui Dieu a confié la garde du sanctuaire de Montmartre. Il vous soumet aujourd'hui sa pensée, en vous demandant de fortifier par votre prière la supplication qui va être offerte au Sacré-Cœur de Jésus dans l'église du Vœu national.

« Nous avons tous adressé aux pouvoirs publics l'expression des sollicitudes religieuses et patriotiques que nous apporte, à l'heure actuelle, un dévouement sincère à notre pays. Il nous sera doux de nous retrouver unis par la prière dans l'amour de l'Eglise et de la France.

« Veuillez agréer, Monseigneur, l'hommage de mon respect le plus dévoué.

« Votre humble frère en N.-S.

« † FRANÇOIS, CARDINAL RICHARD,

« Archevêque de Paris. »

A la date du 27 Août, Nous avons répondu par la lettre suivante :

« ÉMINENCE,

« C'est avec empressement que je m'associe, ainsi que

mon Diocèse, à la pieuse pensée que vous avez eue de renouveler, dans les tristes jours que nous traversons, la consécration de la France au Sacré-Cœur de Jésus.

« Il vous appartenait à vous, gardien vigilant du vénérable Sanctuaire de Montmartre, de prendre l'initiative de cette démarche et de vous faire, auprès de Celui qui est toute miséricorde, l'interprète des Evêques de France, de leur clergé et de toutes nos chrétiennes populations.

« Aussi, le Vendredi 5 Septembre, nos vœux et nos prières vous suivront sur la Sainte Montagne, et de toute notre âme nous crierons vers le ciel : Cœur de Jésus, nous avons confiance en vous ! Cœur de Jésus, nous nous donnons à vous ! Cœur de Jésus, sauvez-nous !

« Daigne Votre Eminence agréer l'assurance de mes sentiments très respectueux et filialement dévoués.

« † FRANÇOIS-VIRGILE,
« Evêque de Quimper. »

C'est le Vendredi 5 Septembre, Nos très chers Frères, que l'Eminent Cardinal de Paris renouvellera, dans la basilique de Montmartre, la Consécration de la France au Sacré-Cœur. Nous n'avons pu, malgré Notre désir, vous prévenir assez tôt pour que cette même consécration pût se faire ce même jour, dans toutes les églises de notre Diocèse. Mais Nous avons pensé que ce serait s'associer suffisamment à cet acte solennel, accompli au nom de toutes les églises de France, que de fixer pour Notre Diocèse cette même consécration au Dimanche 7 Septembre, c'est-à-dire deux jours après la cérémonie de Montmartre.

En conséquence, le saint Nom de Dieu invoqué, Nous avons ordonné et ordonnons ce qui suit :

Article 1er. — Le Dimanche 7 Septembre, à l'issue de la grand'messe ou des vêpres, selon qu'il sera jugé plus convenable, immédiatement avant la bénédiction du Saint-Sacrement, on chantera, dans toutes les églises et chapelles publiques de Notre Diocèse, les litanies du Sacré-Cœur de Jésus, et ensuite on lira du haut de la chaire la formule de consécration dont Nous donnons le texte ci-après.

Art. 2. — Au Salut du Saint-Sacrement, avant le *Tantum ergo*, on chantera trois fois le *Cor Jesu sacratissimum, miserere nobis*.

Art. 3. — Nous demandons à toutes les personnes pieuses de Notre Diocèse de vouloir bien faire une communion spéciale en l'honneur du Sacré-Cœur, pour l'œuvre de nos écoles chrétiennes.

Donné à Quimper, le 29 Août 1902.

PAR MANDEMENT :
F. VIEILLE-CESSAY,
Ch. hon., Secrét. gen. de l'Evêché.

† FRANÇOIS-VIRGILE,
Evêque de Quimper & de Léon.

ACTE DE RENOUVELLEMENT DU VŒU NATIONAL

Au Sacré-Cœur de Jésus.

Trente ans se sont écoulés depuis le jour où, dans les angoisses de la Patrie, en présence des malheurs qui désolaient la France et des malheurs plus grands peut-être qui la menaçaient encore ;

En présence des attentats sacrilèges commis à Rome contre les droits de l'Eglise et du Saint-Siège et contre la Personne Sacrée du Vicaire de Jésus-Christ ;

Nous avons eu recours au Sacré-Cœur de Jésus ; et, après avoir déjà senti les premiers effets de sa miséricorde,

Nous nous humilions de nouveau devant Dieu ; réunissant dans notre amour l'Eglise et notre Patrie, nous reconnaissons que nous avons été coupables et justement châtiés.

Et pour faire amende honorable de nos péchés ; et obtenir de l'infinie miséricorde du Cœur Sacré de Notre-Seigneur Jésus-Christ le pardon de nos fautes, ainsi que les secours extraordinaires qui peuvent seuls assurer la liberté du Souverain Pontife et le salut de la France, nous renouvelons la promesse de poursuivre et d'achever, avec l'aide de Dieu, l'érection du Sanctuaire dédié au Sacré-Cœur, sur la colline de Montmartre.

C'est la France pénitente, dévouée et reconnaissante, qui vient se consacrer au Cœur miséricordieux du Sauveur.

Ouvrez-nous, Cœur sacré de Jésus, ouvrez-nous les trésors de votre charité infinie. Le sang qui a coulé de votre blessure a racheté le monde ; qu'une goutte de ce sang Divin, par sa toute-puissance expiatrice, rachète encore une fois cette France que vous avez aimée, et qui, revenant de ses longues erreurs, veut rentrer dans sa vocation chrétienne. Oubliez nos iniquités pour ne vous souvenir que des saintes œuvres de nos pères, et laissez couler sur nous les flots de votre miséricorde.

O Marie, notre Reine et notre Mère, nous Vous supplions d'offrir à votre Divin Fils nos humbles prières et nos promesses, afin qu'il daigne les accepter et les bénir. Ainsi soit-il !

Monseigneur l'Evêque a quitté Quimper, mercredi soir, se rendant à Plouarzel où il a fait, hier jeudi, la consécration de la nouvelle église. Ensuite il se rendra à Saint-Pol-de-Léon pour présider les fêtes dont nous avons publié le programme, puis assistera, lundi, au Pardon de Notre-Dame du Folgoat.

Sa Grandeur sera de retour à Quimper dans la matinée de mardi.

MORLAIX (*La Salette*). — Retraite de Tertiaires. — Le 21 Septembre prochain s'ouvrira, à la Salette, une retraite pour

les femmes appartenant au Tiers-Ordre de Saint-François. L'*Ordo* diocésain n'en faisant pas mention, nous croyons utile de le rappeler, en priant MM. les Curés et Recteurs de l'annoncer dans leurs paroisses, au prône de la grand'messe.

Pour la rentrée des classes. — Tandis que des demandes d'autorisation étaient faites pour plusieurs écoles congréganistes fermées dans notre diocèse, les Filles du Saint-Esprit réclament devant le Conseil d'Etat la réintégration pure et simple de leurs religieuses expulsées. En attendant le résultat de ces diverses démarches, les avis que nous avons donnés, au début, demeurent les plus pratiques : que les particuliers ou sociétés, propriétaires d'écoles libres, se pourvoient, au plus tôt, de directrices laïques, afin d'assurer la rentrée à l'époque ordinaire. La déclaration d'ouverture peut se faire avant la levée des scellés, qui sera même facilitée par la démarche de la nouvelle titulaire de l'école. Au besoin, la levée des scellés devra être demandée par ministère d'huissier.

Les victimes de la Martinique. — En réponse à l'envoi — que nous annoncions dans notre dernier numéro — de la somme de 19,429 fr. 70 pour les sinistrés de la Martinique, Mgr l'Evêque a reçu de Mgr de Cormont, la lettre suivante qu'on ne lira pas sans une poignante émotion :

« VÉNÉRÉ SEIGNEUR,

« Je viens de recevoir votre lettre et je m'empresse de vous remercier de votre bonté, de votre sympathie et de votre générosité pour nos malheureuses victimes.

« Je suis de retour de La Martinique et j'ai vu là de poignantes douleurs, des ruines et des désastres dont l'imagination ne saurait se faire une idée. Il y a des familles entières hier riches et opulentes, aujourd'hui sans asile, sans pain, sans vêtement. La ville de Saint-Pierre est, je ne dirai pas pulvérisée, mais volatilisée. Dans presque tous les quartiers, on ne trouve plus rien, rien, pas même le vestige des pierres de maisons ou d'édifice.

« Nous comptons 35,000 victimes. Pour subvenir à toutes les misères, qui s'adressent à moi, pour créer des œuvres hospitalières et reconstituer mon Séminaire, je n'ai que les ressources que veulent bien m'envoyer mes frères vénérés dans l'Episcopat. Aussi c'est de tout cœur que je viens dire mes remerciements à Votre Grandeur et aux généreux Bretons du Finistère.

« Je vous prie, vénéré Seigneur, d'agréer l'hommage de mes sentiments de vive, affectueuse et respectueuse reconnaissance.

« † MARIE-CHARLES-ALFRED,

« Evêque de La Martinique ».

Hélas ! depuis que cette lettre a été écrite, les besoins n'ont fait qu'augmenter. En effet, les journaux annoncent que notre malheu-

reuse colonie de la Martinique a été frappée de nouveaux désastres qui ont fait encore plusieurs centaines de victimes.

Nominations dans le clergé. — Par décision de Monseigneur l'Evêque, ont été nommés :

M. Pelléter, vicaire à Plouhinec, vicaire à Pleyben ;
M. Richard, vicaire à Guilers-Brest, vicaire à Plouhinec ;
M. Houël, vicaire à Plouénan, vicaire à Guilers-Brest ;
M. Boulc'h, vicaire au Cloître-Morlaix, vicaire à Plouénan ;
M. Abgrall, Yves, jeune prêtre de Landivisiau, vicaire au Cloître-Morlaix.

Souscriptions pour la Chapelle du Petit-Séminaire de Pont-Croix. (21^e LISTE)

Sommes recueillies à l'Evêché.

Montant des listes précédentes	24.500 " 30
Clergé et paroisse de Plounéventer	100 "
M. Le Jacq, recteur de Loc-Brévalaire	50 "
Paroisse de Loc-Brévalaire	5 "
Anonyme	25 "
Anonyme	10 "
A. B., Quimper	30 "
M. Kermaidic, vic ^{re} à Plounéventer (1 ^{er} versement)	25 "
Pensionnat Sainte-Marie, dit Likès, Quimper	100 "
Un prêtre	300 "
M. le Curé de Douarnenez	100 "
TOTAL	25.245 " 30

ERGUÉ-GABÉRIC. — Grand Pardon de Notre-Dame de Kerdévot, le samedi 13 et le dimanche 14 Septembre. — Le samedi soir, à 4 heures, Vêpres solennelles suivies de la procession. Bénédiction du T. Saint-Sacrement. Avant et après les vêpres, des confesseurs seront à la disposition des pèlerins, jusqu'à 6 heures.

Le dimanche, à partir de 5 heures, les messes se succéderont sans interruption jusqu'à la grand'messe.

A 10 heures, procession « des Miracles », suivie de la grand'messe. Sermon par M. C. Péron, recteur de Kerfeunteun.

A 2 h. 1/2, Vêpres solennelles : procession et bénédiction du T. Saint-Sacrement.

Le jour du "Pardon", les pèlerins de Kerdévot peuvent gagner, aux conditions ordinaires, une indulgence plénière applicable aux âmes du Purgatoire.

Nos missionnaires en Chine. — Lors du grand débat, à la Chambre des députés, sur la loi d'association, quelques membres de l'extrême-gauche eurent le triste courage de lancer, du haut de la tribune, les plus noires calomnies contre les missionnaires Jésuites de Chang-Haï. La lettre suivante écrite à un ami, par l'un d'eux, originaire du diocèse de Quimper, montrera une fois de plus comment ils vivent et comment ils savent mourir pour Dieu, pour leurs frères, pour leur patrie qui, tout en les expulsant en France, par la dernière des inconséquences, les autorise et réclame leurs services à l'étranger.

Macao, 26 Juillet, fête de Sainte-Anne, 1902.

..... Quelques mots sur le nécrologe de notre mission de Chang-Haï, si rudement éprouvée dans ces derniers temps.

MALADIES A CHANG-HAÏ. — Sans parler de quelques cas isolés de peste bubonique contractée à l'étranger, la population chinoise de Chang-Haï et banlieue a été éprouvée par diverses maladies dangereuses : choléra, fièvre typhoïde, typhus proprement dit, diphtérie, fièvre scarlatine. Or, les Chinois ne connaissent chez eux ni hygiène, ni propreté, ni précautions ; ils s'entassent les uns sur les autres, et la misère des pauvres est extrême. Aussi, quand la maladie s'abat sur une maison, elle y fait de nombreuses victimes. Les Européens sont beaucoup moins atteints ; le consul d'Espagne cependant est mort ; les missionnaires et les religieuses y sont exposés d'autant plus que nos chrétiens sont très fidèles à demander les derniers sacrements, et que dans des asiles charitables on hospitalise des pauvres, même païens, qui presque toujours reçoivent le baptême avant de mourir.

C'est au chevet des mourants que plusieurs ont pris les germes de mort, donnant ainsi leur vie par charité : après le martyre, rien de plus enviable.

P. HENRI ANTOINE, 23 Mai. — En soignant les pauvres, chrétiens et païens, il a contracté le *typhus*, proprement dit, qui l'a emporté en quelques jours. En arrivant à l'infirmerie, il dit au P. Colombel : « Il est dans l'ordre d'être soigné ; mais c'est inutile : j'ai pris la mort au milieu de mes malades et de mes morts. » Fièvre, délire avec instants lucides ; marche ordinaire d'un typhus qui ne semblait pas très violent, bien que tout typhus soit fort dangereux.

Derniers sacrements. Un peu avant midi, le médecin constatait la gravité de l'état, mais ne croyait pas à la mort immédiate. A midi 10 m., la respiration s'arrêtait et la mort survenait, le P. Colombel eut à peine le temps de réitérer l'absolution et de réciter quelques prières.

P. VIEILLEMARIN, mort à Toug-Ka-Dou, le 22 Juin. — La mort du P. Antoine obligeait les autres missionnaires à redoubler de travail. Le P. Vieillemaringe était d'une santé éprouvée. C'était l'un des meilleurs sinologues de la mission. Après avoir donné les extrêmes onctions à un grand nombre de malades de la grande chrétienté de Toug-Ka-Dou (faubourg chinois de Chang-Haï), il se sentit fortement pris ; des convulsions le saisirent. C'était le *choléra asiatique*. Le P. Terrien, ministre, le conduisit à l'infirmerie. Dans la nuit, derniers sacrements ; mort aux premières heures du matin. Il fallut aussitôt mettre en bière et donner la sépulture, tant était rapide la décomposition. Perte sensible pour la mission.

P. CONSTANT TERRIEN, ministre de Toug-Ka-Dou. — Le Père, en amenant à l'infirmerie le P. Vieillemaringe, était déjà malade. Une première fois, on avait craint la fièvre typhoïde. A la mort du P. Antoine, le soin des malades devint plus fatigant. Bientôt la fièvre typhoïde, déjà commencée, se trouva dans sa force. Il vint à l'infirmerie et, le 27, cinq jours après le P. Vieillemaringe, lui aussi mourait victime de la charité.

C'était un des membres les plus importants de la Mission, et tous l'aimaient pour sa charité et sa rondeur.

P. DURANDIÈRE. — Déjà était mort le P. Durandière (25 Juin) missionnaire, cette année, au Siu-tcheou-Fou (Nord de la Mission, région des Grands-Couteaux) ; il se rendait à Zi-Ka-Wei avec le P. Thomas, pour les vacances. Parti souffrant, il fut atteint, sur le Grand-Canal Impérial, de fièvre typhoïde. Soigné par le P. Thomas, il n'arriva à Chang-Haï qu'après dix jours de navigation en barque chinoise ; il était sans connaissance et à bout de forces. On lui donna, le soir même, l'extrême-onction ; dans la nuit, il mourait, sans avoir recouvré la connaissance.

P. CROULLIÈRE. — Vieux missionnaire, épuisé, depuis deux ans s'affaiblissait graduellement. La vie, qui avait été très intense chez lui, s'éteignit peu à peu ; la fin a eu lieu le 9 Juillet, à Zi-Ka-Wei.

Plusieurs autres missionnaires ont inspiré de graves inquiétudes ; fièvres typhoïdes, maladies diverses. Plus de danger actuellement. Restent quelques missionnaires âgés et usés, qui peuvent d'un jour à l'autre rejoindre leurs frères au ciel ; tel, le saint Père Bedon.

Puissent de nombreuses et vaillantes recrues remplir les vides et suffire aux œuvres — toutefois, après avoir appris cette terrible langue chinoise, si différente de nos langues européennes. Des loisirs sont faits en France à plus d'une bonne volonté.....

L'en-tête de ma lettre dit assez que je fais à Macao une villégiature, semblable à celle de l'an passé. Mêmes causes : affaiblissement et épuisement graduel résultant du climat. Le mieux est sensible, bien que les forces ne reviennent que graduellement comme elles ont disparu. A la garde de Dieu, qui demande ou nos services, ou notre patience dans l'impuissance, selon qu'il le juge utile.

Je m'unis aux prières de nos amis de Quimper, vers qui ma pensée se reporte bien souvent. Tous les Quimpérois de la Mission sont bien portants ; le F. Mahé, devenu infirmier, ne chôme pas de besogne.

De tous le très humble et affectionné serviteur,

S. ADIGARD,

Prêtre, Mission de Chang-Haï, Chine.

NOUVELLES DU MONDE CATHOLIQUE

ROME. — On annonce que Léon XIII tiendra consistoire à la fin d'Octobre. Le Saint-Père y créera plusieurs cardinaux, entre autres, Mgr Lorenzelli, nonce apostolique à Paris, qui est en ce moment en congé à Rome.

On croit que le successeur de Mgr Lorenzelli ne serait pas désigné immédiatement.

Le mardi 26 Août, la Congrégation des Rites a tenu une assem-

blée préparatoire au jugement sur l'héroïcité des vertus du vénérable P. Eudes. Dans une réunion précédente tenue au Vatican, le 12 Août, la S. Congrégation s'était occupée de nombreuses causes de béatification, entre autres de celle de la vénérable servante de Dieu, Madame Louise de France, fille de Louis XV, en religion sœur Thérèse de Saint-Augustin, et de celle des Carmélites de Compiègne.

Le 1^{er} pèlerinage français est arrivé le 3 Septembre ; deux autres sont attendus pour les 10 et 22. Le Pape a exprimé, à plusieurs reprises, sa satisfaction personnelle de revoir en ce moment des pèlerins français. On a été très étonné, à ce sujet, de lire, dans un grand nombre de journaux, une note prétendant que Sa Sainteté désirait ne recevoir cette année aucune visite de pèlerins français, afin d'éviter toutes manifestations qui pourraient porter ombrage au gouvernement de la République. C'est une note fautive inventée pour empêcher les pèlerinages de s'organiser.

Le Pape et la France. — Les journaux catholiques de Rome, connus pour leurs attaches au Vatican, blâment sévèrement les « censeurs du Pape », qui feignent d'être scandalisés du silence de Léon XIII en ce qui concerne les affaires de France. Ces catholiques impatients, fait-on remarquer, ont au moins la mémoire courte. Ils oublient que le Pape a déjà fait entendre les protestations les plus solennelles contre les iniquités qui se commettent dans « le pays où l'on chasse les Sœurs ».

Sans parler des nombreuses réclamations qu'il a fait parvenir à qui de droit par la voie diplomatique, en deux circonstances solennelles Léon XIII s'est élevé contre la loi elle-même que le ministère prétend appliquer aujourd'hui. Une première fois, à la veille des grandes discussions parlementaires, la voix du Pape retentissait grave et menaçante dans la lettre au cardinal Richard ; ce que le Pape prédisait alors s'accomplit sous nos yeux : l'influence française à l'étranger, la paix intérieure, la prospérité nationale, tout est sérieusement compromis. Une seconde fois, à l'heure même où la loi venait d'être promulguée, le Pape faisait tout ce qu'il devait et pouvait faire, lorsque contre la force il se dressait au nom du Droit imprescriptible de l'Eglise et des consciences ; dans cette même lettre, il adressait les consolations et les instructions opportunes à ceux de ses enfants qui étaient visés et menacés. Ses paroles ont été aussi fortes que possible. Ceux qui montrent une impatience si impétueuse d'entendre sa voix, n'auraient qu'à relire et faire relire ces lettres, vieilles à peine d'un an. On y trouvera déjà tout ce qu'on semble attendre en ce moment.

INSTITUT CATHOLIQUE DE PARIS. — Résultats des examens (Année scolaire 1901-1902). — Les examens subis dans le cours de l'année scolaire 1901-1902 par les élèves et anciens élèves de

l'Institut catholique de Paris, soit devant les professeurs de l'Institut pour les matières théologiques, soit devant les Jurys d'Etat pour le Droit, les Lettres et les Sciences, ont donné les résultats suivants :

Facultés de Théologie, de Droit canonique et de Philosophie : 3 docteurs, 24 licenciés, 184 bacheliers dont 18 à l'Institut et 166 dans les grands séminaires de la circonscription universitaire.

Faculté de Droit : 18 docteurs, dont 14 pour le doctorat juridique et 4 pour le doctorat ès-sciences économiques et politiques ; — 9 ont obtenu les notes *Bien* et *Très bien*, et 7 ont obtenu l'*Eloge* ; — 42 licenciés, 28 bacheliers et 2 capacitaires.

Ecole des Lettres : 4 docteurs et 56 licenciés, dont 27 pour les lettres, 11 pour la philosophie, 12 pour l'histoire et 6 pour les langues vivantes.

Ecole des Sciences : 3 docteurs et 15 licenciés (ou plus exactement, 46 certificats portant sur l'analyse, la mécanique, l'astronomie, la physique, la chimie, la minéralogie, la géologie, la géographie physique, la biologie et la physiologie).

Soit au total : 28 docteurs, 137 licenciés et 212 bacheliers.

En dehors de ces grades académiques, l'Institut a délivré 4 diplômes de grammaire et 5 diplômes ou certificats divers.

La reconnaissance des Arabes. — On écrit d'une mission d'Orient :

« Les admirables Filles de Saint-Vincent de Paul font l'admiration des pauvres musulmans. Une Sœur est tombée malade en soignant ces pauvres gens. On a craint un instant pour sa vie. A la nouvelle du danger qu'elle courait, les Arabes sont arrivés en foule de tous les villages environnants. Alors a eu lieu dans la cour de l'hôpital une scène vraiment touchante. Une centaine de fellahs, au teint hâlé, étaient là pleurant et sanglotant comme des enfants. Les uns faisaient brûler des cierges bénits pour obtenir la guérison de la malade, les autres élevaient vers le ciel leurs mains calleuses de travailleurs et criaient à Dieu dans leur foi naïve : « Allah ! Allah ! rendez-nous notre mère ! » On en voyait aussi qui gémissaient en se frappant le front contre terre. »

Pendant que les « Apaches » ministériels, tels les administrateurs de l'hôpital de Reims, insultent au dévouement des religieuses et les chassent après trente ans de service, les peuplades encore sauvages savent reconnaître ce qu'ils doivent à ces héroïques femmes.

La haine fait descendre nos sectaires au-dessous des barbares.
(*La Croix.*)

LOURDES. — Un défi. — Un certain hydrologue ayant prétendu, dans plusieurs journaux du Midi et de la capitale, que l'eau de la grotte de Lourdes ne provenait pas d'une source mais du Gave, le R. P. Supérieur des Missionnaires le met au défi, par

une lettre publique, de prouver son assertion. Il s'engage à verser en sa présence, devant témoins, dans la source même de la grotte, une certaine dose de fluorescine, substance douée d'une puissance colorante considérable, et s'offre à publier lui-même et à afficher, pendant six mois, à la porte de la basilique, l'aveu de sa défaite, si les eaux de la piscine et des robinets n'apportent pas, par leur coloration, la preuve éclatante de sa sincérité.

Les Miracles de Lourdes.

M. le docteur Boissarie, l'éminent directeur du *Bureau des constatations* à Lourdes, a fait à Bordeaux, au mois de Juin dernier, une conférence sur les merveilles accomplies à l'ombre des roches Massabielle, dont il est le témoin depuis 20 ans.

On lira, croyons-nous, avec autant d'édification que d'intérêt le compte-rendu de cette conférence que le *Journal de la Grotte de Lourdes* a emprunté au *Nouvelliste* de Bordeaux.

M. Boissarie constate d'abord que tout, à Lourdes, a surpris notre siècle, mais qu'il veut surtout s'occuper de ces longues théories de malades, venus de tous les points du globe et formant la clinique la plus extraordinaire.

Assurément, chacune des guérisons opérées fournit son contingent de remarques fort appréciables ; toutefois il ne suffit pas de s'arrêter aux détails. Pour en découvrir toute la portée, il faut en étudier l'ensemble, et après cette étude il semble que la démonstration du surnaturel ne devrait plus être à faire.....

Pour prouver l'action des miracles de Lourdes, M. le docteur Boissarie cite de nombreux exemples. Il parle de ce qu'il a vu, avec toute la circonspection d'un homme de science, et il avoue avoir trouvé des miraculés sur tous les points de la France, dans tous les milieux.

Dans un quartier populeux de Paris vivait une pauvre famille, composée, outre le père et la mère, de dix enfants. Ces derniers n'étaient point baptisés ; on avait oublié de demander la bénédiction nuptiale en sortant de chez M. le maire, la religion n'existait point pour ces douze personnes, dont dix au moins n'en avaient jamais entendu dire que du mal.

Or, l'une des filles devint aveugle, elle avait alors quatorze ans. Tout fut tenté par les médecins pour lui rendre la vue, mais vainement.

Il serait trop long de raconter par suite de quelles circonstances Julienne Benoit fut envoyée à Lourdes. Il suffira de constater qu'elle y fut soudainement guérie et que, depuis, elle consacra ses jours, et trop souvent ses nuits à la couture.

L'influence de ce miracle ne se fit pas attendre. Les situations furent régularisées dans cette pauvre famille dont tous les membres bénissent Notre-Dame de Lourdes.

Une jeune fille de Beauvais, inutilement soignée par tous les médecins de cette ville, avait d'énormes cavernes dans les poumons ; la gangrène s'était déclarée. Son état était si grave que médecins et parents s'opposèrent au voyage de Lourdes. Mais enfin les parents se laissèrent toucher par les supplications de leur fille. Celle-ci partit, et l'un des médecins alla lui faire, à la gare, des adieux qu'il croyait être les derniers.

Le voyage fut terrible. En arrivant à la Grotte, la jeune fille continuait à vomir le sang. Plongée dans la piscine, elle éprouva une sorte de broiement intérieur : elle était guérie.

Les médecins présents l'examinèrent, ils ne découvrirent aucune trace de lésions, la miraculée avait des poumons neufs !

On comprend que de tels faits impressionnent les populations et remuent les âmes. Et ce n'est point seulement dans les milieux ouvriers des villes que se remarquent les conséquences religieuses des guérisons de Lourdes.

Dans le Pas-de-Calais, des tontines se sont constituées dans les fosses ; les mineurs se cotisent et, chaque année, le sort désigne les cinq privilégiés qui bénéficieront des sommes recueillies pour aller à Lourdes.

Un ouvrier socialiste de Lille était devenu aveugle. Il était obligé de mendier. Lorsqu'on le décida — il ne croyait guère à l'amélioration de son existence — à se rendre à Lourdes, qu'il ne connaissait que de nom, un certificat médical lui fut délivré. Il était atteint de « cécité absolue par atrophie papillaire. » Plongé dans la piscine, il recouvra la vue et put, de suite, lire un journal.

A son retour, des centaines de socialistes l'attendaient à la gare de Lille pour se moquer de lui. Quand ils le virent guéri, ils furent frappés de stupeur, puis, pleins d'enthousiasme, ils le portèrent en triomphe à son domicile. (A suivre.)

Ancienne
Maison
PIRIOU

SAUVAGE

3, rue Kéréon SUCCESSEUR QUIMPER

HORLOGERIE — BIJOUTERIE — OPTIQUE — ORFÈVRE
BRONZES & ORFÈVRE D'ÉGLISE

Assortiment considérable de Candélabres, Garnitures d'autels, Thabors, Calices, Ciboires, Custodes, Boucles de sonnettes, etc., à des prix excessivement réduits.

Nouveau candélabre à transformations multiples, breveté s. g. d. g. Réparations, remise à neuf, dorure et argenture.

Le Chronomètre « A la Montre de Genève » que l'on trouve seulement chez M. SAUVAGE, qui en a la propriété exclusive, doit son succès toujours croissant à sa qualité exceptionnelle, à son bon marché et à son réglage parfait ; c'est sans contredit la Montre de précision par excellence. Ce mouvement, entièrement monté sur rubis, est à ancre ligne droite, levées visibles, double plateau, spiral Bréguet, balancier compensé, et se fait en boîtes or, argent, acier et nickel.

ARTICLES POUR FUMEURS
Ecume et Ambre 1^{er} choix.

ORFÈVRE DE TABLE
Qualité supérieure, prix exceptionnel.

Fortement remise sur tous les Catalogues.

M^{lle} E. NÉDÉLECSucc^e de M^{lle} LÉON
Fourniss^r du G^d Séminaire
Quimper
6, Quai du Steir, 6.

Spécialité de Vêtements & Articles

POUR MM. LES ECCLÉSIASTIQUES

Chapeaux, Barrettes, Rabats, Faux-Cols,
Ceintures, etc.

ARTICLES POUR ECCLÉSIASTIQUES

MICHEL QUÉINEC

QUIMPER, 11, rue Kéréon (près la Cathédrale).

Chapeaux castor de Lyon ; Chapeaux feutre et mérinos, pour l'été ;
Barrettes ; Rabats ; Faux-Cols en caoutchouc et en toile ; Ceintures
romaines et mérinos avec frange soie et laine ; Bas de laine et de coton
noirs ; Caleçons de tricot écru et de bains ; Mouchoirs ; Serviettes ;
Gilets.Couvertures de laine vertes et blanches ; Linge ; Chemises blan-
ches et de couleur.ARTICLES DE VOYAGE : Malles ; Valises ; Sacs à main
en tous genres ; Sacoches, etc. — REPARATIONS DE CHAPEAUX.

GRAND CHOIX DE PARAPLUIES

COSTUMES BRETONS, SUR COMMANDE

AU CHRONOMÈTRE

G U I B O U R G

6, quai du Parc, 6, QUIMPER

MAISON DE CONFIANCE vendant meilleur marché que partout
ailleurs à qualité égale.SEUL REPRÉSENTANT A QUIMPER
de la Montre OMÉGA, chro-
nomètre remportant les 1^{ers} prix dans
toutes les expositions.SEUL REPRÉSENTANT A QUIMPER
de l'Orfèvrerie Christoffe au
prix de fabrique, la gravure ou un
écrin est donné gratuitement à tout
acheteur à son choix.

SPÉCIALITÉ DE LUNETTES, PINCE-NEZ & JUMELLES

Spécialité de Bénitiers, Chapelets, Livres,
Christs & Médailles de toutes sortes.

VINS NATURELS D'ANJOU, BLANCS, ROUGES ET ROSÉS

Vignobles à FAYE et à MARTIGNÉ (Coteaux du LAYON).

Vins de choix, et vins à prix modérés remplaçant avantageusement
les cidres.

S'adresser à MM. PASQUIER et BERTHELOT, Place Ayrault, 3, Angers.

L'Administrateur-Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Evêché.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

SOMMAIRE

I. — *Chronique du diocèse* :
Œuvres recommandées aux priè-
res ; Offices extraordinaires ; Cause
du Vénérable Michel Le Nobletz ;
Pèlerinage de Lourdes ; Nécro-
logie ; Laïcisations ; Suppression
de traitements ; Besançon : Le
sacre de Mgr de Beauséjour ;
Morlaix : Pèlerinage et Pardonde N.-D. de la Salette ; Plouar-
zel : Consécration de l'église ;
Saint-Pol-de-Léon ; Congrès
eucharistique.II. — Les miracles de Leur-
des (fin) ; Chine.III. — *Bibliographie*.IV. — *Annonces et avis di-*
vers.

Offices de la semaine.

Dimanche, 14 Septembre. — 17^e Dimanche après la Pentecôte.
Exaltation de la Sainte Croix. Double-majeur. Rouge. A la
messe, mémoires du Dimanche et de l'Octave.Vêpres de la fête, avec mémoires du suivant, du Diman-
che et de S. Nicomède, Martyr.*Lundi, 15.* — Octave de la Nativité de la T. Sainte Vierge
Marie. Double. Blanc.*Mardi, 16.* — S. Corneille, Pape, et S. Cyprien, Evêque, Mar-
tyrs. Semi-double. Rouge.*Mercredi, 17.* — *Quatre-Temps. Jeûne.* — Les Stigmates de
S. François d'Assise, Confesseur. Double. Blanc.*Jeudi, 18.* — S. Joseph de Cupertino, Confesseur. Double. Blanc.*Vendredi, 19.* — *Quatre-Temps. Jeûne.* — S. Janvier et ses
compagnons, Martyrs. Double. Rouge.*Samedi, 20.* — *Quatre-Temps. Jeûne.* — S. Eustache et ses
compagnons, Martyrs. Double. Rouge.*Dimanche, 21.* — 18^e Dimanche après la Pentecôte. S. MATHIEU,
APOTRE.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Plouescat. du 12 au 17 Septembre.

Hanvec. du 18 au 22 Septembre.

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Œuvres recommandées aux prières.

I. La cause de l'Enseignement chrétien et les Congrégations religieuses.

II. Le Pèlerinage diocésain à Lourdes, du 14 au 20 Septembre.

III. Mission — LE RELECQ-KERHUON, du 14 Septembre au 5 Octobre. Président de la Mission bretonne, M. Godec, curé d'Elliant ; Président de la Mission française, le R. P. Haverland, Rédemptoriste.

Offices extraordinaires.

Quimper. — CATHÉDRALE DE SAINT-CORENTIN. — Pendant la semaine, à partir de lundi, la messe de 5 h. 1/2 sera dite à l'intention du Pèlerinage de Lourdes, et on récitera les Litanies de la T. Sainte Vierge.

On engage beaucoup les fidèles à s'unir d'intention à ces prières.

Cause du Vénérable Michel Le Nobletz. — Pour terminer le procès apostolique construit en vue de la béatification de Dom Michel Le Nobletz, les membres du tribunal établi à cet effet se sont transportés au Conquet où, conformément aux prescriptions de la S. Congrégation des Rites, ils ont procédé, mardi 9 Septembre, à l'ouverture du tombeau et à la reconnaissance des ossements du Vénérable serviteur de Dieu, en présence de M. le Maire du Conquet et de plusieurs personnes notables, ecclésiastiques et autres. Deux médecins experts prêtaient leur concours : M. le Dr Pethiot, du Conquet, et M. le Dr Kerrien, de Saint-Pierre-Quilbignon. La châsse et les restes qu'elle renferme ont été trouvés dans le même état que celui constaté lors de la reconnaissance faite en 1855, et dont le procès-verbal est reproduit à la fin de la *Vie du V. Michel Le Nobletz*, par le V^{te} H. Le Gouvello (1).

Nous aurons à revenir sur ce sujet, en expliquant à quel point se trouve actuellement cette Cause de béatification, si chère à notre diocèse.

Pèlerinage de Lourdes. — Le 21^e pèlerinage du diocèse de Quimper et de Léon à Notre-Dame de Lourdes va partir, dimanche prochain ; les pieux voyageurs, répartis en trois trains, sont au nombre de 2.180. Le chiffre eût été beaucoup plus considérable, si le Comité directeur n'avait dû, bien à regret, refuser un grand nombre de demandes arrivées au dernier moment, et trop tard pour permettre aux Compagnies de chemin de fer d'accorder le 4^e train qui leur a été demandé. Et encore, on a dû mettre au complet tous les compartiments de 3^e classe. Les pèlerins voudront bien accepter de bon cœur cette incommodité, en se rappelant la pressante invitation à la pénitence formulée par la Sainte Vierge, dans une de ses apparitions à Lourdes.

(1) Un vol. in-12, chez V. Retaux, Paris, 1898.

Nous croyons inutile d'insister près de nos lecteurs, prêtres et fidèles, pour qu'ils s'unissent de cœur et d'intention à ceux qui vont là bas, au nom de la grande famille diocésaine, implorer la Vierge Immaculée. Jamais peut-être les chrétiens ne sentirent mieux et plus unanimement le besoin de recourir à Dieu, de qui seul peut venir le salut. Mais Marie est la dispensatrice toute puissante des grâces divines, et l'Eglise la proclame « l'exterminatrice de toutes les erreurs » ; demandons-lui donc de venir au secours de notre société si ébranlée, de défendre nos écoles chrétiennes poursuivies, nos Congrégations religieuses si menacées, de ramener le calme et la paix dans les âmes si troublées...

Un grand nombre de malades et d'infirmes doivent prendre part au pèlerinage. La Très Sainte Vierge s'est toujours montrée prodigue de ses faveurs pour les malades de notre diocèse ; espérons que, cette année encore, Elle voudra bien récompenser la confiance et la foi de ceux qui vont l'invoquer à cette grotte bénie où Elle a établi son trône, et où les grâces coulent de ses mains et plus encore de son cœur, abondantes comme l'eau miraculeuse qui a jailli sous son pied virginal.

Nous rappelons que Mgr l'Evêque autorise à réciter publiquement les prières de l'Itinéraire, *In viam pacis*, et à donner la bénédiction du T. Saint-Sacrement, dimanche 14 Septembre, pour attirer la protection de Dieu sur le pèlerinage. Pour y associer le diocèse tout entier, il est dans les intentions de Sa Grandeur que les prières indiquées soient faites même dans les paroisses qui ne fournissent pas de pèlerins.

Comme nous le disons plus haut, à la Cathédrale de Saint-Corentin, une messe sera dite et des prières récitées, chaque matin, en union avec les cérémonies de Lourdes ; ce « pèlerinage spirituel » se fera, nous n'en doutons point, dans d'autres paroisses, dans les communautés et dans de nombreuses familles. Les invocations ferventes qui s'élèveront en même temps des rives du Gave et des bords de l'Océan ne manqueront pas d'attirer sur le pays comme sur les individus les grâces les plus précieuses.

Le Comité directeur du pèlerinage désire que les croix et bannières soient nombreuses ; il recommande aux ecclésiastiques de porter leur habit de chœur.

Les insignes et les manuels de cantiques seront distribués après le départ, lorsque les trains seront au complet.

M. Morvan, recteur de Melgven, est chargé de la direction du chant.

Rendez-vous est donné aux pèlerins à la Grotte, MARDI MATIN, à 7 heures.

Les cartes d'inscription adressées aux pèlerins indiquent, avec le numéro de leurs compartiments respectifs, les heures de départ et les arrêts aux principales stations. Nos lecteurs aimeront, sans doute, à connaître ces heures.

STATIONS	TRAINS DE LANDERNEAU				TRAIN de QUIMPER	
	PREMIER		DEUXIÈME			
Landerneau, 14 Sept., Départ.	2	27 soir	3	39 soir	»	»
Dirinon	2	47	3	59	»	»
Daoulas	3	4	4	11	»	»
Hanvec	3	20	4	28	»	»
Quimerc'h	3	36	4	44	»	»
Pont-de-Buis	3	47	4	55	»	»
Châteaulin	4	2	5	9	»	»
Quéménéven	4	23	5	34	»	»
14 Septembre.						
Quimper	5	42	6	48	1	45 soir
Rosporden	6	18	7	21	2	16
Bannalec	6	34	7	37	2	31
Mellac-Trévoux	»	»	»	»	2	43
Quimperlé	6	58	8	1	2	52
Lorient	7	33	8	36	3	20
Auray	8	31	9	32	4	11
Vannes	»	»	»	»	4	41
Questembert	»	»	»	»	5	21
Redon	»	»	»	»	5	55
15 Septembre.						
Nantes	Arrivée.	12 20 mat.	1	22 mat.	8	5
—	Départ.	12 35	1	40	9	34
15 Septembre.						
Bordeaux	Départ.	11 55	1	18 soir	9	» mat.
Morcenx	Arrivée.	» »	»	»	11	50
—	Départ.	» »	»	»	12	10 soir
Lourdes	Arrivée.	8 19 soir	9	»	5	27

Nécrologie. — I. M. THÉPAUT, *Recteur de Saint-Melaine (Morlaix)*. — Nous avons le regret douloureux d'annoncer la mort de M. Thépaut, recteur de Saint-Melaine de Morlaix, décédé le 4 Septembre, à l'âge de 53 ans.

Né à Plougonven, le 26 Février 1849, M. Thépaut (Jean-Marie) fut ordonné prêtre le 12 Avril 1872 et nommé d'abord vicaire à Gouézec (17 Avril 1873), puis à Ploudaniel (28 Décembre 1875). Dans cette dernière paroisse, il contribua plus que tout autre à la construction de l'école des Sœurs, qu'il a eu, avant de mourir, la douleur de voir fermer, on sait dans quelles circonstances.

Nommé (14 Décembre 1889) recteur de Garlan, M. Thépaut fut transféré, le 15 Mars 1897, à l'importante paroisse de Saint-Melaine de Morlaix, où il se fit vite apprécier par les qualités de son esprit comme par son zèle sacerdotal : il laisse comme monument de son trop court passage le magnifique calvaire érigé en souvenir de la grande Mission de 1899. Il méditait d'importants travaux à son église, quand il fut frappé d'un mal soudain qui usa rapidement ses forces et auquel il a succombé, après un mois de souffrances.

Après un service funèbre, célébré à l'église de Saint-Melaine, le samedi 6 Septembre, au milieu d'une nombreuse affluence de fidèles, et d'une assistance d'au moins 80 prêtres, le corps de

M. Thépaut a été transporté à Plougonven, sa paroisse natale, où il a été inhumé dans une sépulture de famille.

II. — M. LE BRAS, *ancien recteur d'Irvillac*. — Nous recommandons également aux prières de nos lecteurs M. Le Bras, ancien recteur d'Irvillac, décédé au presbytère de Plouvorn, dans sa 59^e année.

M. Le Bras (Jean-Joseph) était né à Cléden-Poher, le 4 Juin 1844. Ordonné prêtre le 10 Août 1870, il exerça le saint ministère successivement à Langolen, à Dinéault, puis à Irvillac, où il devint, en Novembre 1875, vicaire de son oncle, qu'il remplaça ensuite comme recteur, le 20 Décembre 1887. Dans cette paroisse, où s'est écoulée en très grande partie sa vie sacerdotale, M. Le Bras était très aimé, et l'on n'y oubliera pas de sitôt sa bonté généreuse, parfois même excessive.

Démissionnaire pour cause de santé, le 15 Octobre 1900, M. Le Bras remplit pendant quelque temps les fonctions de chapelain à Kerinou (Lambézellec), puis se retira (10 Mai 1901) chez M. le Recteur de Plouvorn, où il a reçu les soins les plus dévoués. Frappé de paralysie depuis seize mois, il est mort le 8 Septembre, après de longues souffrances. Il a été enterré le lendemain, à Plouvorn, où un service pour le repos de son âme se chante aujourd'hui vendredi, à 10 heures.

R. I. P.

Laïcisations. — Par un arrêté du 2 Septembre courant, M. le Préfet du Finistère, « vu le rapport de M. l'Inspecteur d'Académie du 1^{er} Septembre 1902; vu les lois du 30 Octobre 1886 et du 30 Mars 1902; considérant l'attitude factieuse prise par la Congrégation des Filles du Saint-Esprit », a prononcé la laïcisation des 13 écoles ci-après désignées :

Carhaix, Cléden-Poher, Plomodiern, Plounéventer, Garlan, Guiclan, ile Tudy, Pouldavid, Plonéis, Plomelin, Moëlan, La Forêt-Landerneau et Kernouës (1).

Nous n'avons pas besoin de dire combien cette mesure, quoique prévue, a péniblement impressionné les communes qu'elle atteint. Dans la plupart, les écoles avaient été construites, en grande partie, grâce à des souscriptions versées spécialement en vue d'avoir des Sœurs; partout celles-ci ont pleinement répondu à l'attente des populations, aujourd'hui attristées de leur départ comme d'un irréparable malheur.

Nous prions MM. les Curés et Recteurs dans les paroisses desquels des écoles ont été laïcisées de vouloir bien nous envoyer les renseignements déjà demandés pour les écoles précédemment fermées : nombre de classes, de religieuses, d'élèves; date de fonda-

(1) Quelques jours auparavant avait été prononcée la laïcisation de l'école maternelle de Concarneau. N. R.

tion. Ces renseignements nous serviront à dresser un second tableau qui, comme le premier, formera un document « suggestif » pour l'histoire de « la liberté d'enseignement » dans le diocèse de Quimper, en l'an de grâce 1902.

Suppression de traitements. — M. Combes, Président du Conseil, Ministre de l'Intérieur et des Cultes, a prononcé la suppression des traitements des prêtres du diocèse de Quimper dont les noms suivent, « en raison de leur attitude au moment de la fermeture d'établissements congréganistes :

« MM. Kersimon, desservant de Ploumoguier ; Thomas, vicaire à Ploudaniel ; Le Moal, vicaire à Ploudaniel ; Daniélou, vicaire à Plougonvelin ; Téphany, curé à Pont-Croix ; Pelliet, vicaire à Pont-Croix ; Carval, desservant de Plogonnec ; Lesvenan, vicaire à Plogonnec ; Sergent, vicaire à Plogonnec ; Caër, desservant de Gouëzec ; Orvoën, curé de Concarneau ; Le Gall, curé de Fouesnant ; Guillou, vicaire à Fouesnant ; Le Jacq, desservant de Treffiagat ; Lazennec, desservant de Carantec ; Trémintin, vicaire à Carantec ; Penndu, desservant de Plouézoc'h ; Le Gall, desservant du Folgoët. »

Ces décisions ont été prises sans enquête contradictoire ; en effet, aucun des prêtres frappés n'a été appelé, que nous sachions, à présenter sa défense. Il leur eût été facile de prouver l'inanité des accusations portées contre eux : car au su et au vu des populations, au témoignage des exécuteurs des décrets eux-mêmes, les membres du clergé, tout en approuvant la résistance légale, sont intervenus surtout pour conseiller le calme et empêcher les scènes de violence.

Ces prêtres ont la conscience d'avoir fait leur devoir sans excéder leur droit ; la mesure rigoureuse qui les frappe ne fera qu'augmenter à leur égard l'estime des fidèles et l'affectueuse sympathie de leurs confrères.

Nous adressons l'expression des mêmes sentiments à ceux des nôtres qui ont été l'objet d'autres poursuites : M. l'abbé E. Pichon, vicaire à Concarneau, condamné par le tribunal correctionnel de Quimper à 48 heures de prison, avec sursis, « pour infraction à la loi sur les attroupements et rébellion aux gendarmes » ; et M. l'abbé Salaün, vicaire à Lesneven, qui comparait aujourd'hui à Brest, pour le même délit. On annonce des poursuites contre d'autres prêtres encore ; nous aurons, sans doute, à en parler.

BESANÇON. — **Le sacre de Mgr de Beauséjour.** — D'après une note communiquée à la *Semaine religieuse*, le sacre de Mgr de Beauséjour, évêque élu de Carcassonne, ne pourra pas avoir lieu le 15 Septembre, par suite d'un retard dans l'enregistrement des Bulles au Conseil d'État.

La cérémonie est donc renvoyée, *sine die*, à une date que l'on fera connaître en temps opportun.

MORLAIX. — **Pèlerinage et Pardon de Notre-Dame de la Salette.** — *Le Dimanche 14 Septembre*, à 2 heures, pèlerinage des trois paroisses de Morlaix. Heure d'adoration. Vêpres solennelles ; sermon par M. Cuillandre, curé-doyen de Plouigneau ; bénédiction du T. Saint-Sacrement.

Le Vendredi suivant, *19 Septembre*, aura lieu le grand Pardon, dont voici le programme :

Jeudi, 18 Septembre, à 2 heures 1/2, premières Vêpres ; confessions jusqu'à 6 heures.

A 9 heures, Prières du soir, à la chapelle ; confessions pendant toute la nuit.

Vendredi, 19 Septembre, les messes commenceront à minuit et se succéderont, de demi-heure en demi-heure, jusqu'à 10 heures du matin.

A 10 heures, Messe solennelle célébrée, sur l'esplanade, par M. le chanoine Queinnec, curé-doyen de Taulé ; sermon breton par M. le chanoine Eveno, supérieur du Séminaire de Saint-Jacques de Lézérazien.

A 3 heures, Vêpres solennelles et Salut du Saint-Sacrement.

Dimanche, 21 Septembre, confessions à partir de 5 heures du matin. Messes à 6 heures, 8 heures et 9 heures. La bénédiction du Saint-Sacrement se donnera à la fin de la messe de 9 heures.

A 5 heures du soir, s'ouvrira — comme nous l'avons annoncé dans notre dernier numéro — la retraite des Tertiaires, pour se terminer le samedi suivant.

POUARZEL. — **Consécration de l'église.** — C'était le 4 Septembre, jour fixé pour la consécration de l'église de Plouarzel, si coquettement sortie des ruines laissées par l'effroyable incendie d'il y a quatre ans, et, Dieu merci ! la fête s'annonçait fort belle. Le soleil versait sur la campagne des torrents de lumière et caressait de ses plus vifs rayons le monument nouveau, si svelte et si gracieux, si fier surtout de sa flèche blanche et dentelée. De tous côtés mille bruits de voitures ; dans les airs un carillon d'une musique impeccable. Tout était en joie ; les drapeaux claquaient au vent doux du matin. Seuls, au loin, les dolmens avaient peur, les menhirs boudaient, rêvant à leurs vieux druides surpris, il y a plus de quinze siècles, en flagrant délit de mensonge, et depuis éternellement déchus.

« Monseigneur ! Monseigneur ! » tel fut le cri qui retentit bientôt dans les rues du bourg ; et la foule s'agenouilla, heureuse de recevoir sa bénédiction et de reconnaître dans son équipage celui des châtelains généreux et vénérés de Kervéatoux.

Après une visite à la chapelle des saintes Reliques, Sa Grandeur, ayant pour ministres MM. Hernot et Le Pape, recteurs de Bodilis et de Rumengol, et pour maître de cérémonies M. Masson, aumônier des Filles de la Croix, se présenta devant le porche fermé de l'église neuve et alors commença cette longue série de forma-

lités rituelles qui, pour durer trois heures, ne cessent d'être attrayantes, grâce à leur symbolisme. Litanies des saints, asper-sion multipliée des murs et contours du temple ; ordres, questions et colloque à la porte d'entrée : « *Attollite portas, principes, ves-tras... et introibit rex gloriæ. — Quis est iste rex gloriæ ? — Domi-nus fortis et potens*, etc. » ; tout déjà saisissait l'âme. Puis ce fut l'entrelacement des deux alphabets, grec et latin, sur le parvis inté-rieur, la crosse de l'Evêque formant successivement les lettres pour nous marquer l'union intime des deux idiomes dans celle des deux Eglises d'Antioche et de Rome, qui eurent le bonheur de posséder saint Pierre, la première sept ans, la seconde vingt-cinq. Enfin eut lieu, mais au milieu de quels mystérieux détails ! la bénédiction de la nef et des bas-côtés, suivie d'une sortie pro-cessionnelle à la rencontre des pieuses Reliques, destinées à la consécration du maître-autel. Le peuple put entrer alors, et Dieu sait s'il était nombreux.

Le temple se remplit comme par enchantement, et tout le monde put assister à l'onction des colonnes, où les croix demeu-reront marquées, comme le souvenir impérissable de cette grande journée, avec leurs cierges que le temps renouvellera et qui tous les ans, au mois de Novembre, s'allumeront à la fête de la Dédi-cace. Peuple heureux, cette église est le fruit de tes sueurs ; mais vois bien la destination de ce que tu as élevé. Les orages peuvent passer sur ces pierres ; nul n'a le droit désormais de les désaffecter. Ce temple est à Dieu ; « ce lieu est terrible ; c'est la maison du Très Haut et la porte du ciel ». Oh ! réjouis-toi, car l'Eternel va devenir ainsi ton Emmanuel.... Cependant, il lui faut au préalable un autel et c'est vers celui que tu lui as dressé, si beau dans sa robe de marbre blanc, si pur dans ses lignes, que s'avance en ce moment ton Evêque. En attendant qu'il y arrive, laisse-nous nous extasier un peu devant le style à la fois sévère et léger que l'ar-chitecte, M. Le Guerrannic, a choisi pour cette église qui ajoute à sa gloire. Ces bas-côtés, sans doute, nous rappellent avec leurs fenêtres ogivales ceux d'autrefois ; mais cette nef avec ses fûts si élancés, ces nervures de granit qui courent dans la voûte et repo-sent si doucement sur des assises qui émergent comme des fais-ceaux de feuilles habilement repliées, ces autels latéraux, cette chaire, ces stalles, qu'on s'étonne de trouver si tôt en place avec leur air tout royal, ce vitrail du fond enfin qui flatte tant le regard avec ses épisodes de la vie de saint Arzel, comme nous les aimons et comme l'on sent qu'il y a sous les arceaux de cet édifice un souffle qui transporte bien loin des vulgarités de ce pauvre monde ! Vraiment, tu peux dire à Dieu : j'ai désormais les ailes de la colombe pour monter jusqu'à vous.

Mais il faut raconter encore, et la plume, loin de s'y refuser, regrette de ne pouvoir s'y complaire autant qu'elle le voudrait, comment Monseigneur a procédé à la consécration essentielle de l'autel principal. D'abord, en souvenir de ce que fit Jacob dans le désert, il a étendu du plat de la main de l'huile sainte sur la sur-

face entière de la table supérieure et mis le feu à des trèfles de cire qu'il a laissé brûler lentement au chant des psaumes, dirigé avec une maîtrise incomparable par M. l'abbé Lazennec. Après, est venue l'onction des deux lignes de cohésion, au sommet des colonnes, et dans l'ensemble comme dans le détail de ces rites entremêlés d'encensements, le peuple lisait, comprenait, goûtait la grandeur de nos mystères tout faits de foi forte comme le roc, d'espérance vive comme la flamme, de charité surtout, représentée par la cire de l'industrielle abeille et le moelleux de cette huile qui se répand et pénètre avec tant de facilité. Et je n'ai point parlé de l'ensevelissement des saintes Reliques dans le vif même de la pierre d'autel. Or, il faut, ô peuple de Plouarzel, que tu te sou-viennes qu'il y a une véritable sépulture de martyrs dans cette petite fosse dont un ouvrier, que tu as vu monter armé de sa truelle, a scellé le couvercle. Ce n'est, d'ailleurs, que sur ces sor-tes de tombeaux que s'offre partout le divin sacrifice, et il est bon que cette fête nous l'ait clairement expliqué.

Cher et vénéré M. Le Coz, enfant de Plouarzel, prenez mainte-nant les ornements sacrés et, dès que Sa Grandeur aura dit à la foule ce que N.-S. Jésus-Christ lui-même eût dit à sa place, venez couronner cette solennité par la plus inoubliable de toutes vos messes. Et vous, aimable et éloquent M. Kerjean, montez en chaire, suspendez les chants et dites-nous dans votre beau breton pourquoi l'on bâtit des églises et particulièrement de belles égli-ses, pleurez un instant sur celle qui a disparu dans un sinistre et constatez qu'à l'encontre de ce qui arriva au temps de Zorobabel, le temple dans lequel vous prêchez est plus ravissant encore. Comparez enfin, dans une de ces magnifiques péroraisons dont vous avez le secret, la flèche de Plouarzel au phare qui éclaire le navigateur et faites vibrer nos âmes à l'unisson de la vôtre en exaltant le grand bienfait de la Foi....

La messe se termine ; Monseigneur donne sa bénédiction, puis celle du Très Saint-Sacrement, et l'on se rend au presbytère au chant du *Te Deum*. Au diner qui suivit et auquel prirent part, comme principaux convives de Monseigneur et de M. le Recteur, MM. les sénateurs de Cuverville et Pichon, les chanoines Vieille-Cessay, Grall, Morgant, Milin, les abbés Stéphan, curé-doyen de Saint-Renan, Gloanec, principal du collège de Lesneven, et MM. de Taisnes, de Poulpiquet de Brescanvel, de Kerros, Four-nier, Ely-Labastire, Marzin, Nicol, ainsi que M. le Maire, des toasts que nous ne pouvons passer sous silence furent portés. Nous n'hésiterons point à complimenter M. l'abbé Breton, recteur, pour la façon dont il a tourné le sien. Ah ! certes, il y avait de l'émo-tion dans la voix, mais cela relevait encore les remerciements délicats qu'il adressait à tous ceux qui, à un titre quelconque, l'avaient aidé à réédifier son église. Monseigneur, après lui, et avec une grâce charmante, félicite Plouarzel d'avoir un tel Rec-teur, c'est-à-dire un pasteur énergique et dévoué ; des vicaires

d'une distinction parfaite; un maire, un Conseil municipal, un Conseil de fabrique comme il les faudrait partout, toujours unis, toujours chrétiens; une église qui force l'admiration de ceux qui la voient, un Evêque même qui ne demande qu'à être agréable. Mais ce que l'on ne rendra pas, c'est la vivacité des applaudissements que Sa Grandeur provoque au son de ce refrain qu'Elle amène si spirituellement à la fin de chaque période : *Beatus populus cui hæc sunt*. M. l'amiral de Cuverville aussi se lève et, avec toute la chaleur de ses convictions profondes, chante une sorte d'hymne à la Bretagne, au Finistère qui vient d'étonner le monde entier par de sublimes protestations, à Monseigneur qui lui a fait goûter, dans la consécration de l'église neuve, ce qu'il y a de plus impressionnant, à la religion, enfin, et au clergé du diocèse de Quimper.

A. C.

SAINT-POL-DE-LÉON. — On nous écrit :

« Les fêtes de Saint-Pol-de-Léon, pour avoir en cette année, en raison des tristesses de l'heure présente, moins d'éclat que de coutume, n'en ont pas moins été vraiment belles.

« A partir du mercredi soir 3 Septembre, les fidèles sont venus nombreux gagner l'indulgence attachée à la fête; des prêtres originaires de la paroisse avaient bien voulu prêter leur concours à M. le Curé et à ses vicaires pour entendre les confessions. Le grand service pour les évêques et prêtres défunts de Saint-Pol-de-Léon, ne pouvant être célébré, cette année, le lendemain du « Pardon », à cause de la fête de la Nativité de la Sainte Vierge, a été chanté la veille, le samedi 6, par M. Le Sann, recteur de l'Île de Batz, assisté de MM. de Kervennoael, professeur au Grand-Séminaire, et Keruzec, vicaire à Plouvorn, tous trois saint-politains. Environ trente prêtres y assistaient.

« A 2 heures après midi, les cloches de l'antique Cathédrale et jeune Basilique, sonnant à toutes volées, annoncent l'arrivée de Sa Grandeur Monseigneur Dubillard qui a tenu, en venant présider notre fête, à donner à la capitale du Léon un nouveau et précieux témoignage de sa bienveillance. Sa Grandeur est accompagnée de M. le chanoine Vieille-Cessay, secrétaire général de l'Evêché, un des orateurs du lendemain. Toutes les rues, de la gare au presbytère, sont pavoisées. L'excellente musique des Frères de Landerneau fait son entrée en ville.

« A 4 heures, les premières Vêpres solennelles sont chantées par M. Le Sann, recteur de Landeleau.

« Pendant toute l'après-midi, on travaille activement en ville à préparer les illuminations du soir.

« A 8 heures du soir, la procession aux flambeaux, toujours si belle, si enthousiaste, si émouvante; on ne les retrouve aussi belles qu'à Lourdes, ces processions féeriques. Au moins 5,000 personnes portant des cierges parcourent, dans un ordre parfait, les principales rues de la ville, chantant de tout cœur les pieux cantiques du grand saint Pol. Des groupes de prêtres, de distance en

distance, dirigent le chant. Lorsque tous les fidèles ont pu se masser sur la grande place, le *Credo* retentit. Les amateurs du pur chant grégorien auraient peut-être pu trouver à redire dans l'exécution; mais nos bons Léonards y vont de toute leur âme et de tous leurs poumons.

« Monseigneur, à la fin du *Credo*, prend la parole. Il dit combien il est doux et réconfortant de voir un peuple proclamer fièrement sa foi. Cette foi que l'on attaque, jamais on ne l'enlèvera du cœur du Breton, ajoute Sa Grandeur.

« La bénédiction du T. Saint-Sacrement, à la Basilique, termine cette première journée.

✠

« Le lendemain, les confessions ont commencé à 8 heures du matin, pour ne finir que quelques moments avant la grand'messe, à dix heures.

« Monseigneur officie pontificalement, ayant comme prêtre assistant M. Corrigou, vicaire général, venu le matin même de Roscoff où il fait une cure d'eau. Les diacre et sous-diacre d'honneur sont MM. les chanoines Milin, curé de Lambézellec et Camus recteur de Penvenan (Côtes-du-Nord). En face, du côté de l'Épître est le prie-Dieu de Mgr Dulong de Rosnay, assisté de MM. Le Roux, ancien principal, et Kerboul, principal actuel du Collège de Léon. Un maître des cérémonies d'une compétence incontestée assure la bonne exécution des rubriques; c'est M. Livinec, recteur de Plouénan.

« Un orateur breton dont l'éloge n'est plus à faire, M. le chanoine Cariou, curé de Landivisiau, a charmé et profondément touché l'auditoire. Rappelant ces paroles dites de Notre-Seigneur : « *Transiit benefaciendo, Il a passé en faisant le bien*, » il montre combien justement on peut les appliquer à l'épouse de Jésus-Christ, l'Eglise catholique. Il la fait voir, semant ses bienfaits à travers les âges; puis, parlant des luttes que subit l'Eglise aux temps où nous vivons, il demande à ses auditeurs de lui rester fidèles, de l'aimer, de la défendre... Par vos paroles chaudes et vibrantes, pleines à la fois de forte doctrine et de poésie, vous êtes allé, Monsieur le chanoine, jusqu'au cœur des fidèles qui buvaient vos paroles et ne les oublieront pas.

« Le diner, donné dans la grande « salle des fêtes » du presbytère, réunit environ 70 prêtres ou séminaristes. M. le comte de Guébriant, maire de Saint-Pol est à la droite de Monseigneur l'Evêque. Au dessert, M. le Curé-archiprêtre, en d'excellents termes, remercie Monseigneur, « toujours heureux de se dépenser sans compter pour faire plaisir »; Monsieur le Maire, « protecteur et bienfaiteur de toutes les bonnes œuvres, vaillant défenseur de toutes les grandes causes »; Mgr Dulong de Rosnay, dont « il a reçu déjà souvent de précieuses marques de bienveillante affection ». Monsieur le Curé porte aussi la santé d'un absent, M. le comte de Mun, le grand député catholique, le grand orateur.

« Un orateur en rappelle un autre, ajoute M. l'Archiprêtre, et c'est avec bonheur que je salue et remercie M. le Curé de Landivisiau, dont l'éloquence et le talent ne savent pas vieillir. Pour avoir si bien loué saint Pol, il n'aura d'autre récompense que saint Pol lui-même. » Et, en effet, on apporte à ce moment, aux applaudissements de tous, une belle statuette de saint Pol, qui est remise à M. le chanoine Cariou. Le même souvenir est offert à M. le chanoine Vieille-Cessay, que M. le Curé remercie d'avance, « et nous verrons ce soir que ces remerciements étaient bien mérités, » du panégyrique qu'il doit prononcer.

M. le Curé remercie enfin tous les confrères venus à la fête et spécialement les deux chanoines venus des Côtes-du-Nord : M. Gœury, aumônier militaire de Guingamp, et M. Camus, recteur de Penvénan.

M. le comte de Guébriant, maire et conseiller général de Saint-Pol, dans une réponse émue, remercie M. le Curé des sentiments qu'il vient d'exprimer à son endroit. Ce lui est, dit-il, « un précieux encouragement que l'appui d'une voix si autorisée, en ce moment où le devoir est encore plus difficile à connaître qu'à accomplir ». Il remercie aussi Monseigneur, au nom de toute la commune, des multiples marques de bienveillance qu'il a données et donne en ce jour à Saint-Pol...

Monseigneur l'Evêque remercie M. le Curé, toujours « si aimable et si accueillant » ; M. le Maire, dont il a « appris à connaître la haute intelligence et le grand cœur » ; Sa Grandeur porte la santé de Mgr Dulong de Rosnay, dont Elle a « pu souvent apprécier les lumières et la prudence », et de tout son cher clergé de Léon et de Cornouaille, clergé pieux, instruit, zélé, qu'il propose comme modèle aux prêtres de demain.



Dans l'après-midi, après comme avant les Vêpres, les fidèles sont venus nombreux baiser les reliques de saint Pol et vénérer la cloche miraculeuse. Les Vêpres pontificales ont été suivies de la grande procession, qui a suivi le parcours de la procession du Très Saint-Sacrement.

Le soir, à 8 heures, un auditoire assurément moins nombreux que celui de la grand'messe, mais très considérable cependant, est venu entendre le panégyrique français de saint Pol-de-Léon. L'orateur, M. le chanoine Vieille-Cessay, prenant pour texte la parole de Dieu à Abraham : « Lève-toi, parcours cette terre en long et en large, car je veux te la donner », en a fait l'application à saint Pol. Cette terre du Léon est bien la terre de saint Pol : son nom y est demeuré et y demeurera en vénération. Pourquoi ? « parce qu'il en fut l'apôtre ». Et, détaillant les éléments du véritable apostolat, ses conditions, les promesses qui y sont attachées, les moyens qu'il doit employer, l'orateur nous les montre tous réunis dans la vie de saint Pol-Aurélien.

Comme conclusion, M. Vieille-Cessay rappelle que, si saint

Pol a converti l'Armorique, c'est qu'il avait avec lui douze prêtres zélés. La foi d'un pays est en raison directe du nombre de ses prêtres. La ville de Saint-Pol est renommée pour le grand nombre des prêtres qu'elle vit naître : qu'elle tâche de mériter toujours ce beau titre de gloire ! Saint Pol avait aussi avec lui des religieux. A l'heure actuelle, les ordres religieux sont combattus. Est-ce une raison pour décourager et détourner les vocations religieuses ? Non ; elles doivent être plus nombreuses que jamais, car nous aurons demain à réparer les ruines d'aujourd'hui.

Ces beaux sentiments, exprimés dans une langue choisie et d'une voix forte, ont édifié et réconforté.

Monseigneur, se rendant aux instances de M. le Curé, qu'il déclare « insatiable », daigne adresser un dernier mot aux fidèles, les invitant à recourir avec confiance, dans les temps troublés où nous vivons, au grand saint Pol de Léon.

La bénédiction du Saint-Sacrement, donnée par M. le chanoine Camus, a clôturé ces jours d'inoubliables fêtes... Merci à tous ceux qui ont contribué à les rendre belles ; merci tout spécialement à la musique infatigable des Frères de Landerneau.

« X... »

Congrès eucharistique. — Le Congrès eucharistique de Namur, que nous avons annoncé à diverses reprises, a été une splendide manifestation catholique. Un de nos confrères du diocèse, qui y a pris part, a bien voulu nous adresser, jour par jour, ses impressions qu'on lira avec autant d'édification que d'intérêt.

Namur est une jolie ville que domine une antique citadelle et qu'arrosent la Sambre et la Meuse, dont les bords sont ravissants. C'est là, que Jésus-Hostie va, cette fois, recevoir de toute la terre un solennel hommage d'amour et de respect. Aussi, la vieille cité a-t-elle revêtu sa parure de fête : ses maisons, ses édifices publics, ses églises et ses rues disparaissent sous les drapeaux, les tentures, les fleurs et les guirlandes.

Nous sommes au mercredi 3 Septembre, il est 4 heures ; on attend l'arrivée du Légat du Pape : c'est le cardinal Goossens, archevêque de Malines, qui, ne voulant pas recevoir les honneurs dus au représentant d'un souverain (à cause des libéraux qui refusent ces honneurs), descend dans un couvent où Mgr Heylen, évêque de Namur, lui présente les notabilités civiles et religieuses. Aussitôt le cortège se met en marche. En tête, la croix s'avance ; puis viennent les membres du Cercle catholique, avec leur fanfare : les RR. PP. Récollets, les élèves du Séminaire, le clergé auquel se sont joints beaucoup de prêtres étrangers, le Chapitre, Mgr Nols, abbé de Parc, l'Abbé général des Chanoines de Latran, Mgr l'Evêque de Namur en chape et en mitre, et enfin, sous le dais, Son Em. Goossens, revêtu de la *cappa* cardinalice.

Une ondée survient à contretemps. Néanmoins, la procession suit le parcours dans un ordre parfait, en passant sous de magnifiques arcs de triomphe, au milieu des témoignages de la plus respectueuse sympathie.

Sitôt que le cortège est entré à la Cathédrale (où je remarque Mgr de Cormont, évêque de la Martinique), M. le doyen du Chapitre

donne lecture, en latin et en français, du Bref instituant le cardinal Goossens légat du Pape. Ensuite, Mgr Heylen adresse, d'une voix vibrante, à Son Eminence, qui est au trône, les souhaits de bienvenue, en lui rappelant que « il y a 60 ans, Léon XIII, qu'Elle représente, s'arrêta à Namur lorsqu'il allait occuper sa nonciature de Bruxelles ».

Le Cardinal répond que cette première étape de Sa Sainteté à Namur était, sans doute, une preuve de sa prédilection pour le peuple Namurois, mais que la faveur présente de députer à ce Congrès un Légat *a latere* pour la représenter, est une nouvelle preuve de sa sympathie pour les Belges et une marque particulière d'estime pour l'Evêque, fils de saint Norbert, dont tout le monde apprécie les éminentes qualités.

La réception terminée, au moment où Mgr Goossens apparaît sous le portique, des bravos éclatent et de toutes les poitrines sort le cri de « Vive le Cardinal-Légat ! »

A 8 heures, on retourne à la Cathédrale (qui est une église dans le genre de celle de Saint-Louis de Brest, avec une coupole centrale) ; le T. Saint-Sacrement est exposé et la *schola* du Grand-Séminaire chante le *Veni Creator* alternativement avec le chœur. Les musiciens exécutent ensuite *a capella*, un *O Domine Jesu*, d'une façon tout à fait artistique, puis le R. P. de Vos, Jésuite, monte en chaire et, prenant pour texte ces paroles : *Ecce ego vobiscum sum usque ad consummationem sæculi*, il nous montre, dans deux visions saisissantes, le Christ présent dans son Eglise pour la conduire et la protéger, par le ministère de son Vicaire, de ses évêques et de ses prêtres, puis le Christ présent au saint Tabernacle pour recevoir nos hommages, nous fortifier et nous consoler jusqu'au moment suprême de la mort.

Le sermon terminé, on exécute encore en musique le *Tantum ergo* ; puis, on se retire joyeux, car la première journée a été bonne.

Le lendemain, l'assemblée générale d'ouverture se tient dans la cour intérieure du collège N.-D. de la Paix, tenu par les Jésuites. Cette cour, transformée en un hall immense, est décorée avec goût de tentures de velours rouge frangées d'or. Au fond, s'élève une tribune sur laquelle les bustes du Pape et du Roi se détachent ; puis, au milieu des trophées de drapeaux, au-dessous de la statue de la Sainte-Vierge, au coin de l'estrade, un Christ monumental émerge d'un massif de rochers et de plantes. Sur cette estrade prennent place, aux côtés de Son Em. le Cardinal archevêque de Malines : Mgr Heylen, Son Exc. Mgr Granito di Belmonte, nonce apostolique, Mgr Rutten, évêque de Liège, Mgr Rumeau, évêque d'Angers, Mgr Dubois, évêque de Verdun, Mgr Mac-Serry, vicaire apostolique de Port-Elisabeth, Mgr Van den Bosch, évêque de Paro, des Révérendissimes PP. Abbés Bénédictins, Trappistes et Prémontrés : M. de Pèlerin, secrétaire général, M. Melot, sénateur et bourgmestre de Namur, M. le marquis de Beaufort, sénateur, M. Stoormes, député anglais, etc.

Son Em. le Légat prononce tout d'abord un magnifique discours dans lequel il dit la grande joie de Léon XIII en apprenant que le Congrès eucharistique allait avoir lieu et surtout avoir lieu dans cette hospitalière Belgique, qui a vu naître et se développer en son sein le culte du T. St-Sacrement. Le Cardinal montre ensuite comment, dans ce siècle d'orgueil, rien n'est plus efficace pour inculquer aux esprits sincères la foi au surnaturel que la Sainte Eucharistie, nommée avec raison, dans la langue liturgique, « le mystère de la foi ». Il termine en disant : « Avec l'aide de Dieu et sous le doux regard de N.-D. de

« la Paix, patronne de ce grand et beau collège qui nous abrite, sous
« la garde de vos célestes patrons, S. Hubert, S^{te} Julienne et le grand
« S. Norbert, vous discuterez les divers articles de ce congrès, en
« esprit de foi, de charité et d'espérance, pour répandre ici et au loin
« la connaissance pratique de Notre-Seigneur au T. St-Sacrement. Ce
« sera pour Léon XIII, en cette 25^e année de son pontificat, un beau
« fleuron de plus à sa couronne jubilaire. »

Mgr Heylen souhaite ensuite la bienvenue aux congressistes, et paie un tribut d'hommages à la mémoire de Mgr Doutreloux, le dévoué président des Congrès Eucharistiques.

M. Melot, sénateur, bourgmestre de Namur, se félicite de la réunion du Congrès dans les murs de la cité. « Le pays de Namur, s'écrie-t-il, « est toujours demeuré inébranlable dans sa fidélité à la S^{te} Eucharistie. Aussi, la ville catholique tressaille d'allégresse ! Quant à la ville « indifférente ou hostile, elle demeure étonnée de l'importance et de « la splendeur du Congrès. » Puis, terminant par une magnifique invocation à la S^{te} Eucharistie, il est l'objet d'enthousiastes acclamations. L'assemblée pousse le cri de : « Vive Jésus-Christ ! Vive Namur ! »

Son Exc. le Nonce fait l'éloge de la Belgique et recommande, de la part du Pape, de chercher la solution à toutes les questions sociales dans l'Eucharistie.

Mgr Maes, évêque de Corrington, apporte au Congrès l'adhésion des Etats-Unis. « En Amérique, s'écrie-t-il avec beaucoup d'humour, « on aime l'Eglise et les prêtres. » Puis il ajoute : « Je crois pouvoir « affirmer que dans mon diocèse il n'y a pas cent hommes qui ne « fassent pas leurs Pâques. Nous avons confiance dans notre peuple, « parce qu'il a le culte de l'Eucharistie et parce que la pratique de ce « culte, avec celle de la liberté, fait les nations fortes. » On crie : « Vive l'Amérique ! »

Des télégrammes sont ensuite envoyés à Sa Sainteté Léon XIII et au roi Léopold, puis lecture est donnée de lettres par lesquelles Son Em. le cardinal Langénieux, MM. Brunetière et le comte de Loewenstein (Allemagne), empêchés de venir à Namur, envoient au Congrès leur adhésion chaleureuse.

Les congressistes se divisent alors en deux groupes, pour la section d'Enseignement et la section de la Jeunesse catholique. Comme conclusions pratiques, on demande aux laïcs en général : 1^o que les congressistes pratiquent la fraternité chrétienne ; 2^o qu'ils se mettent en état de répondre aux ennemis de l'Eglise ; 3^o que, rentrés chez eux, après la conquête des diplômes, les jeunes gens donnent l'exemple d'une vie vraiment chrétienne et prouvent par leur action que leur foi est sincère. On demande aux prêtres et aux hommes d'œuvres qu'ils profitent de toutes les occasions, sermons, catéchismes, visites, pour rappeler la présence du Dieu vivant dans l'Eucharistie.

A la section des Dames, le R. P. Durand conseille d'amener quotidiennement les enfants au pied des autels, afin de les préparer à la première communion, dès leur petite enfance.

A la section du culte eucharistique, on préconise l'emploi pour les enfants à la messe, d'un excellent manuel de M. Cartuyvels (Liège), la nécessité de leur donner une messe spéciale, le dimanche ou une fois par semaine, et, à l'église, une place d'où ils puissent bien voir le prêtre et suivre les cérémonies. On demande encore, pour faire assister à la messe, la gratuité des chaises, le repos dominical, la composition et la diffusion de tracts, le bon exemple de la famille, etc. ; dans

les pensionnats et collèges, l'explication des psaumes et hymnes aux élèves, pour qu'ils prennent part avec goût aux offices.

(A suivre.)

G. B.

Les Miracles de Lourdes (fin).

Le mouvement parti des roches Massabielle s'étend aussi dans les classes dirigeantes, dans le monde intellectuel et scientifique.

L'an dernier, 350 médecins sont allés à Lourdes ; il y avait dans le nombre des professeurs de Facultés, des hôpitaux de Paris, des chefs de clinique, d'anciens internes et des internes actuels, des sommités médicales étrangères.

En général, vingt-cinq médecins accompagnent les deux pèlerinages belges annuels. Ce sont les docteurs belges qui ont été les initiateurs et les modèles dans la méthode des constatations : ils emportent tous les instruments nécessaires aux analyses, etc. Leur contrôle est incessant et minutieux.

Non seulement les médecins vont à Lourdes soit en curieux, soit pour accompagner les malades, mais ils y vont pour obtenir leur propre guérison ou celle d'êtres qui leur sont bien chers. M. le docteur Boissarie fait à ce sujet d'admirables citations.

Puis il s'écrie : « Je n'oublierai jamais Gargam, commis-ambulant des postes sur la ligne Bordeaux-Paris. »

Et l'éminent conférencier retrace en quelques phrases la catastrophe de Montmoreau, dont nos lecteurs ont certainement gardé le souvenir.

Gargam était parti de Bordeaux, le soir du 19 décembre, par le rapide. La machine était en mauvais état et occasionna le fatal retard. L'express de Bordeaux rejoignait le rapide, sorti de la gare d'Angoulême à minuit. Les wagons furent télescopés ; Gargam, projeté à 18 mètres, au fond d'un talus, ne fut découvert, en très piteux état, que le lendemain, aux premières lueurs du jour. Il était couvert de neige.

Transporté à l'hôpital d'Angoulême, il ne reprit connaissance que le 1^{er} janvier. On put alors le nourrir à l'aide d'une sonde. Il était paralysé. Des plaies vives et purulentes s'étaient formées. Ses pieds étaient gangrenés.

Gargam assistait à sa propre décomposition, en attendant la mort ; il n'avait que trente et un ans.

Ses souffrances devaient être d'autant plus cruelles qu'il ne possédait plus la foi.

Condamné par les médecins, il refusait les 3,000 francs de rente que spontanément lui offrit la Compagnie d'Orléans, bien persuadée de n'avoir pas à les payer longtemps. Un jugement du tribunal d'Angoulême et un arrêt de la Cour d'appel de Bordeaux attribuèrent à « cette épave humaine », c'est leur expression, un capital de 60,000 francs et une rente de 6,000 francs.

Quinze jours plus tard, Gargam était porté à Lourdes sur une

planche, car aucune flexion ne pouvait être infligée à son corps. A l'arrivée, son excellente mère lui dit : « Regarde cette croix et fais une prière ! »

Gargam détourna la tête pour n'avoir pas l'air d'entendre. Il reste ensuite comme étranger à ce qui se passe autour de lui, il ne prête aucune attention aux cérémonies du pèlerinage ; mais tout à coup, devant la grotte, pendant que la mère priait, une douce et forte émotion envahit le cœur du fils : il croit !

Mais il n'est pas guéri. Le soir, on le glisse avec sa planche dans la piscine. Il n'est toujours pas guéri.

La procession du Saint-Sacrement va se dérouler sur l'esplanade. On l'y porte ; mais les brancardiers sont inquiets, ils veulent l'emporter loin de la foule, car le moindre choc peut être fatal au moribond. Sa mère s'y oppose ; « S'il meurt, dit-elle, on lui couvrira le visage ; personne ne saura qu'on transporte un cadavre. »

Gargam, qui perçoit à peine ce qui se passe autour de lui, croit la procession terminée. Le Saint-Sacrement arrivait pourtant devant lui.

Tout à coup, il se soulève, retombe sur sa planche, il s'assied, demande qu'on l'aide, se tient debout et veut suivre le Saint-Sacrement. Il marche, mais il n'était vêtu que d'une robe de chambre, on le force à se recoucher sur sa planche, — la planche du salut, cette fois !

Là, plus de trois cent cinquante médecins le voient ; mais l'émotion enthousiaste de la foule empêche la régularité de la constatation qui est renvoyée au lendemain.

Gargam, complètement guéri, après vingt mois d'hôpital, revient, habillé de vêtements neufs, achetés à la hâte, accompagné de sa mère, dont on comprend l'indicible bonheur au bureau des constatations. Il n'éprouve aucune douleur. Ses plaies sont cicatrisées.

On objecte à cette guérison, cependant caractérisée, que, pour être guéri le malade attendit que la Cour de Bordeaux lui ait octroyé une rente viagère de 6,000 francs.

Mais le docteur Boissarie cite le cas d'un mineur, Anatole Dessailly, qui fut aussi guéri à la procession du Saint-Sacrement, et dont le bassin avait été fracturé d'une manière épouvantable par la chute d'une benne.

Dessailly était en instance pour obtenir une indemnité. A son retour de Lourdes, il abandonna son procès et reprit son travail dans la fosse où, depuis, il descend régulièrement.

Il y a quinze jours, un professeur de la faculté de Lyon accompagnait à Lourdes une jeune fille, poitrinaire au dernier degré. Pendant deux jours, il refusa de la laisser mener à la piscine. On l'y conduisit à son insu. Mais il l'apprend et court vers la piscine pour s'opposer à l'acte de folie qu'on va commettre. Quand il arrive, — trop tard ! — il constate que sa jeune cliente est guérie. C'est elle-même qui le lui annonce.

On devine la stupéfaction du professeur, qui a demandé à M. le

docteur Boissarie de lui laisser le privilège d'écrire le premier historique de ce miracle.

Des milliers de faits de même nature ne permettent pas aux incrédules de résister longtemps ; mais il en est cependant qui, tout en restant de bonne foi, n'admettent pas le miracle.

L'un d'eux, tout récemment, a été fort surpris de voir le docteur Boissarie lui présenter l'un de ses clients, aveugle depuis huit ans, par suite d'un « double décollement de la rétine », complètement débarrassé de son infirmité. Le médecin a bien constaté la guérison, il a même porté le cas devant le dernier Congrès médical à Paris. Aucun des oculistes présents ne s'est rappelé la curabilité d'un double décollement rétinien ; mais ce docteur, qui est d'ailleurs protestant, continue ses recherches dans les bibliothèques et dit : « On n'a jamais vu pareille guérison, mais il peut y en avoir d'autres, puisqu'il y en a une ! » On risque d'aller loin avec un pareil système.

M. le docteur Boissarie parle ensuite des maladies nerveuses et des résultats qu'aucune suggestion ne saurait obtenir. Il constate chaque jour ce qui est, et il est obligé de s'incliner devant la réalité merveilleuse. D'ailleurs tout le monde peut faire comme lui. Car ce n'est plus dans l'ombre des piscines que les miracles s'accomplissent, mais en plein soleil, sur des sujets qu'on dirait choisis et désignés par les incrédules.

Il y a deux ans, Mgr l'Archevêque de Tours portait le Saint-Sacrement à la procession de l'après-midi. Il passe devant une jeune fille, Jeanne T..., malade condamnée par les médecins. La jeune fille s'écrie : « Jésus, guérissez-moi, vous le pouvez, si vous le voulez ! »

Le Saint-Sacrement s'éloigne, et Jeanne n'est pas guérie ; mais il arrive, à quelques pas, devant une pauvre femme, riche jadis, et dont Jeanne a payé le voyage. L'héroïque pauvre s'écrie à son tour : « Seigneur, si l'une de nous doit guérir, de Jeanne ou de moi, il vaut mieux que ce soit Jeanne ! » En ce moment un grand cri retentit ; la jeune fille se lève : Jeanne était définitivement guérie !

Il est impossible, ajoute le docteur Boissarie, d'exprimer les émotions que l'on éprouve à ces instants solennels. Le langage humain est impuissant.

En terminant sa trop courte et très intéressante conférence, M. le docteur Boissarie a déclaré qu'on ne saurait avoir une trop grande confiance en Notre-Dame de Lourdes qui, il en exprime l'espoir, opérera des merveilles pour notre patrie comme pour les malades, et peut aussi s'appeler Notre-Dame de l'Espérance.

CHINE. — Il y a quelques jours, Mgr Favier, évêque de Pékin, a été frappé d'une attaque qui a causé une paralysie partielle.

Des nouvelles plus récentes ont annoncé une amélioration dans son état.

Tous les catholiques de France, tous les bons Français formeront des vœux ardents pour le prompt rétablissement de Mgr Favier, dont on ne saurait oublier les éclatants services pour la double cause de la religion et de la France en Extrême-Orient.

BIBLIOGRAPHIE

LA QUINZAINE, Paris, 45, rue Vaneau. — Dir^r : M. George Fonsegrive.

Sommaire du n° du 1^{er} Septembre 1902.

Fénelon et la direction des consciences au XVII^e siècle, d'après un livre récent. Abbé CH. URBAIN — *Les Cadets.* Souvenir de la vie de province. François DRSCOSTES. — *Comptes bleus* (suite). Coup d'œil sur la situation financière. Baron Xavier REILLE, Député du Tarn. — *Sous un Cannellier.* Nouvelle. Jean LIONNET. — *Les Salons de la Monarchie de Juillet.* H. Victor DU BLED. — *Les Régimes alimentaires dans le problème économique et social.* Jules LEFÈVRE. — *Chronique politique.* X. — *Notes bibliographiques.*

L'UNION

C^{ie} D'ASSURANCES CONTRE L'INCENDIE ET SUR LA VIE

Assurances en cas de décès. — Assurances dotales.

CAPITAUX DIFFÉRÉS. — RENTES VIAGÈRES

S'adresser pour renseignements et traiter, à M. MAUDUIT, Agent principal de la C^{ie}, à QUIMPER, 6, rue Verdelet.

M^{lle} E. NÉDÉLEC

Succ^{de} de M^{lle} LÉON

Fournis^r du G^d Séminaire

Quimper

6, Quai du Stéir, 6.

Spécialité de Vêtements & Articles

POUR MM. LES ECCLÉSIASTIQUES

Chapeaux, Barrettes, Rabats, Faux-Cols,
Ceintures, etc.

Ancienne
Maison
PIRIOU

SAUVAGE

3, rue Kéréon

SUCESSEUR

QUIMPER

HORLOGERIE — BIJOUTERIE — OPTIQUE — ORFÈVRE
BRONZES & ORFÈVRE D'ÉGLISE

Assortiment considérable de Candélabres, Garnitures d'autels, Thabors, Calices, Ciboires, Custodes, Boucles de souliers, etc., à des prix excessivement réduits.

Nouveau candélabre à transformations multiples, breveté s. g. d. g. Réparations, remise à neuf, dorure et argenture.

Le Chronomètre « A la Montre de Genève » que l'on trouve seulement chez M. SAUVAGE, qui en a la propriété exclusive, doit son succès toujours croissant à sa qualité exceptionnelle, à son bon marché et à son réglage parfait ; c'est sans contredit la Montre de précision par excellence. Ce mouvement, entièrement monté sur rubis, est à ancre ligne droite, levées visibles, double plateau, spiral Bréguet, balancier compensé, et se fait en boîtes or, argent, acier et nickel.

ARTICLES POUR FUMEURS
Écume et Ambre 1^{er} choix.

ORFÈVRE DE TABLE
Qualité supérieure, prix exceptionnel.

Porte remise sur tous les Catalogues.

Madame Chapin l'épicière bien connue, de la rue de Mailleraye, N° 78 au Havre (Seine-Inférieure), était si occupée à servir ses nombreuses pratiques au moment où l'auteur de ces lignes entra dans la boutique qu'il dut attendre qu'elle eut un moment de répit pour s'occuper de lui. C'est pourquoi il se mit à admirer les rayons et les casiers bondés de provisions de toutes sortes. Enfin la dernière ménagère, chargée de ses emplettes, vient de sortir, et Mme Chapin se tournant vers l'étranger lui dit : — " Je suis bien aise de vous voir, et je vais vous donner très volontiers tous les renseignements que vous jugerez à propos de me demander. Il y a quelques années, j'habitais alors Paris, je fus atteinte de maux d'estomac qui, en peu de temps, devinrent si violents que je me demandais avec anxiété quelles en seraient les suites."

" Ma digestion était si mauvaise que je ne mangeais presque plus rien, et que la vue seule des aliments me causait du dégoût. Ce manque de nourriture produisit à la longue une faiblesse excessive. J'avais les nerfs si sensibles que la moindre chose m'irritait, et c'est à peine si pendant la nuit je pouvais jouir de quelques moments de repos. Et comme si je ne souffrais déjà pas assez, le malheur voulut qu'une affreuse névralgie et une forte constipation se déclarèrent. Aucun des nombreux remèdes que j'avais essayés n'avait réussi à combattre ma maladie, de sorte que j'étais au désespoir. Enfin, un jour, une dame de mes amies me raconta qu'elle avait souffert d'un mal semblable au mien, et qu'elle en avait été radicalement guérie par la Tisane américaine des Shakers, vendue par toute la France par un pharmacien de Lille, M. Oscar Fanyau. Je fus si convaincue par ce que cette dame me dit que je n'hésitai pas à avoir recours à ce remède dont trois flacons suffirent à me débarrasser de tous mes symptômes, et à me rendre l'appétit, les forces et le sommeil. En un mot, j'étais complètement rétablie, et depuis ce moment là ma santé n'a cessé d'être excellente."

" Je me livre à mes occupations sans éprouver ni gêne ni fatigue," ajoute Mme Chapin dans une lettre datée du 10 Janvier, 1899, et dont la signature était légalisée par Monsieur Magois, Adjoint au Maire du Havre, c'est pourquoi je ne me lasse jamais de faire l'éloge de la Tisane américaine des Shakers, et d'en recommander l'usage à tous ceux qui souffrent."

L'Administrateur-Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Evêché.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

SOMMAIRE

I. — Chronique du diocèse : Œuvres recommandées aux prières ; Offices extraordinaires ; Renouvellement du Vœu au Sacré-Cœur de Jésus ; Nomination dans le clergé ; Morlaix ; A la suite des expulsions ; Pèlerinage de Lourdes ; Notre-Dame du Folgoat ; *Les Ecoles libres et la loi du 1^{er} Juillet 1901* ; Les nouveaux vitraux de Ploaré ; Con-

grès eucharistique (suite) ; Jeunesse catholique de Bretagne.

II. — Nouvelles du monde catholique : Rome ; Congrégations romaines ; Saint-Brieuc ; Vannes ; Annecy ; La liberté d'enseignement en Angleterre ; L'œuvre des patronages.

III. — Bibliographie.

IV. — Annonces et avis divers.

Offices de la semaine.

Dimanche, 21 Septembre. — 18^e Dimanche après la Pentecôte. S. MATHIEU, APÔTRE ET ÉVANGÉLISTE. Double de 2^e classe. Rouge. A la messe, mémoire du Dimanche.

Vêpres de S. Mathieu, avec mémoires : 1^o du suivant, 2^o du Dimanche, 3^o de S. Maurice et ses compagnons, Martyrs.

Lundi, 22. — S. Thomas de Villeneuve, Evêque. Double. Blanc.

Mardi, 23. — S. Lin, Pape, Martyr. Semi-double. Rouge.

Mercredi, 24. — Notre-Dame de la Merci. Double-majeur. Blanc.

Jeudi, 25. — Fête du T. Saint Nom de Marie (*du Dimanche dans l'Octave de la Nativité de la S^{te} Vierge*). Double-majeur. Blanc.

Vendredi, 26. — S. Cyprien et S^{te} Justine, Martyrs. Simple. — Ou Office votif de la Passion ; semi-double. Rouge.

Samedi, 27. — S. Cosme et S. Damien, Martyrs. Semi-double. Rouge.

Dimanche, 28. — 19^e Dimanche après la Pentecôte. Notre-Dame des Sept-Douleurs.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Hanvec du 18 au 22 Septembre.
Lannilis du 23 au 30 Septembre.

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Œuvres recommandées aux prières.

I. La cause de l'Enseignement chrétien et les Congrégations religieuses.

II. Mission. — LE RELECQ-KERHUON, du 14 Septembre au 5 Octobre. Président de la Mission bretonne, M. Godec, curé de Elliant; Président de la Mission française, le R. P. Haverland, Rédemptoriste.

Offices extraordinaires.

Quimper. — ÉGLISE DE SAINT-MATHIEU. — Dimanche prochain, 24 Septembre, fête patronale de la paroisse. Les messes aux heures ordinaires. A 2 h. 1/2, les vêpres suivies du sermon par M. Berthou, recteur de Plo-melin, et de la bénédiction solennelle du T. Saint-Sacrement.

Renouvellement du Vœu au Sacré-Cœur de Jésus. — Monseigneur l'Evêque de Quimper a reçu de Son Eminence le Cardinal-Archevêque de Paris la lettre suivante :

ARCHEVÊCHÉ

Paris, le 12 Septembre 1902.

DE PARIS

Très cher et vénéré Monseigneur,

Je reçois votre Lettre-Circulaire pour le renouvellement du Vœu national au Sacré-Cœur de Jésus, et je m'empresse de vous dire avec quel pieux intérêt je l'ai lue. Votre cœur d'Evêque y révèle toutes ses douleurs, mais aussi toutes nos saintes espérances de voir se réaliser ce que nous demandons au Cœur adorable de Jésus : la pacification des âmes et de la société, dans la vérité et la charité chrétiennes.

Le concours des fidèles à Montmartre a été admirable, le vendredi 5 Octobre. Il y a eu cinq mille communions dans la matinée. Le Saint-Père a daigné nous envoyer une bénédiction spéciale, à l'occasion du renouvellement du Vœu national. Je le fais publier dans la *Semaine religieuse* de Paris.

Veuillez, très cher et vénéré Seigneur, agréer l'hommage de mes plus dévoués respects en N.-S.

† FR., Card. RICHARD,
Arch. de Paris.

Voici, d'autre part, la Lettre de Sa Sainteté au Cardinal de Paris.

LÉON P. P. XIII

Notre cher Fils, salut et bénédiction apostolique.

C'est avec un réel sentiment de joie que nous avons lu votre dernière lettre. Elle nous a été une nouvelle preuve de

ce zèle remarquable que vous avez déployé toujours pour la sauvegarde des intérêts religieux en France. Nous partageons assurément la tristesse que vous éprouvez en ce moment ; mais nous voulons qu'une espérance relève notre courage : celle de voir le très doux Jésus, à l'auguste Cœur duquel vous avez de nouveau consacré la France, se souvenir de sa miséricorde et donner la paix aux âmes qui la désirent. Que notre bénédiction apostolique soit un gage de cette paix ! Nous vous l'accordons dans le Seigneur, avec toute l'effusion de notre cœur, à vous, notre cher Fils, et à tous les catholiques de France.

Donné à Rome, près Saint-Pierre, le VI Septembre MCMII, vingt-cinquième année de notre Pontificat.

LEO P. P. XIII.

Nomination dans le Clergé. — Par décision de Monseigneur l'Evêque, M. Kerbiriou, recteur de Plougonven, a été nommé recteur de Saint-Melaine, à Morlaix.

MORLAIX. — Œuvre paroissiale militaire. — Depuis la nomination de M. S. Le Bihan à Brest, la direction de l'Œuvre paroissiale militaire de Morlaix a été confiée à M. Penven, vicaire à Saint-Melaine. C'est à lui que l'on devra adresser désormais toutes les communications relatives à l'Œuvre.

A la suite des expulsions. — Samedi dernier, le tribunal correctionnel de Quimper a acquitté MM. Carval, recteur, Lesvénan et Sergent, vicaires de Plogonnec, prévenus de contravention à la loi sur les attroupements, à l'occasion de l'expulsion des Sœurs.

L'affaire de M. Salaün, vicaire à Lesneven, a été renvoyée au 24 Octobre.

Pèlerinage de Lourdes. — Nos pèlerins, au nombre de 2,228 (et non pas seulement 2,180, comme nous le disions dans notre dernier numéro), sont partis, dimanche, pour Lourdes, où ils sont arrivés, lundi dans la soirée, après un heureux voyage.

M. le Directeur a bien voulu nous adresser le télégramme suivant, daté de mercredi, 9 h. 16 du matin :

« Voyage excellent. Pèlerins Quimper très heureux prient avec la plus grande ferveur pour tous nos besoins. Pèlerins très nombreux : Quimper, Angers, Bourges, Agen, Rouergue, Belgique. Splendides cérémonies. Tout va bien. Demandons union de prières. »

« COAT. »

Au moment où paraîtront ces lignes, nos pèlerins seront à la veille de quitter Lourdes pour revenir en Bretagne, où ils nous raconteront les merveilles dont ils auront été les heureux témoins.

Comme on les a suivis par la pensée durant leur voyage et leur séjour dans la ville de l'Immaculée Conception, on aimera à les suivre également au retour. Aussi, nous publions, comme d'habitude, le tableau des heures de départ de Lourdes et d'arrivée en Bretagne des différents trains.

STATIONS		TRAINS DE LANDERNEAU		TRAIN de QUIMPER
		PREMIER	DEUXIÈME	
Lourdes, 19 Sept...	Départ	6 40 mat.	7 10 mat.	1 20 soir
Bordeaux	Arrivée	12 57 soir	2 48 soir	8 9
—	Départ	» »	3 33	8 30
		20 Septembre.	20 Septembre.	20 Septembre.
Nantes	Arrivée	1 5 mat.	2 54 mat.	7 59 mat
—	Départ	1 20	3 15	8 30
Redon		» »	» »	10 42
Questembert		» »	» »	11 22
Vannes		» »	» »	11 57
Auray	Arrivée	5 3	7 »	12 20 soir
—	Départ	» »	» »	1 »
Lorient		5 52	7 51	1 54
Quimperlé		6 24	8 23	2 28
Mellac-Trévoux		» »	» »	2 39
Bannalec		6 47	8 46	2 51
Rosporden		7 15	9 42	3 11
Quimper		7 44	10 23	3 35
Quéménéven		8 7	10 50	» »
Châteaulin		8 34	11 13	» »
Pont-de-Buis		8 45	11 24	» »
Quimerc'h		8 56	11 36	» »
Hanvec		9 14	11 52	» »
Daoulas		9 40	12 7 soir	» »
Dirinon		9 53	12 25	» »
Landerneau	Arrivée	10 13	12 45	» »

NOTRE-DAME DU FOLGOAT. — Le grand « Pardon » de 1902. — Chaque année, la fête du 8 Septembre amène aux pieds de la Madone vénérée du Folgoat des milliers de pèlerins. D'autres « Pardons » peuvent être plus pittoresques ; nous ne croyons pas qu'il y en ait de plus pieux, de plus édifiant.

Cette année, à cause des circonstances douloureuses où se trouve le pays, le besoin du secours d'En-haut se fait plus vivement sentir. Aussi les pèlerins ont été plus nombreux et, nous croyons pouvoir le dire, plus fervents que jamais. La fête aussi a eu plus d'éclat, grâce à la présence de Monseigneur l'Evêque qui, pour la seconde fois, a bien voulu venir la présider.

A la grand'messe, chantée par M. le chanoine Gadon, supérieur du Grand-Séminaire, M. le chanoine Billant, curé de Saint-Martin de Brest, a prononcé un éloquent discours, dans lequel il a rendu hommage à la fidélité inébranlable des Bretons à leur foi séculaire. Jadis leurs pères moururent sur l'échafaud plutôt que de renier leur Dieu ; le même sang coule encore dans les veines de leurs fils, doux tant qu'on ne touche pas à leur foi, mais prêts à se lever,

à affronter, s'il le faut, la prison et la mort pour affirmer et défendre leurs croyances....

Aux Vêpres, Mgr l'Evêque prit la parole et, après avoir exprimé sa joie de présider une semblable fête, dans un pays si fièrement chrétien, il rappela ces paroles du bienheureux Salaün, dans une circonstance connue de sa vie : « Je ne suis ni Blois ni Monfort, mais le serviteur de la benoite Vierge Marie ! » Telle doit être, présentement, la devise des catholiques : que, s'élevant au-dessus des partis qui divisent, ils s'unissent pour la défense de leur foi et de leurs plus précieuses libertés....

Après la bénédiction de l'Evêque, suivi du Salut solennel, les fidèles se dispersèrent, suivant les processions de leurs paroisses respectives, en redisant ces paroles du beau cantique, aujourd'hui plus actuel que jamais :

Patronez dous ar Folgoat,
.....
Harpit an Iliz santel,
Avel diroll a ra ;
Hirr ha tenn eo ar brezel,
Ar peoc'h..., ô Maria !

« Les écoles libres et la loi du 1^{er} Juillet 1901. » — Sous ce titre, M. Edouard Viollet, docteur en droit, licencié ès-lettres, avocat à la Cour d'Appel de Paris, publie une intéressante brochure que nous nous empressons de signaler et de recommander à nos lecteurs.

Après avoir examiné les faits et documents se rapportant à la grave affaire des écoles libres, l'auteur aborde la question juridique et la discute, tant au point de vue de la forme qu'au point de vue du fond.

Au point de vue de la forme, M. Viollet semble reconnaître que, pour la fermeture des établissements non autorisés, le ministre n'était point obligé de recourir aux décrets, mais qu'il pouvait procéder par simple voie administrative. D'autre part, il affirme très nettement avec preuves à l'appui, que le gouvernement était tenu, avant de procéder à la fermeture des écoles, d'accorder un délai qui permit aux institutrices congréganistes de demander l'autorisation.

Touchant la question de fond, le savant jurisconsulte établit solidement les trois propositions suivantes :

1^o La loi du 1^{er} Juillet 1901, sur le contrat d'association, n'a modifié en rien la loi du 30 Octobre 1886, portant organisation de l'enseignement primaire.

2^o En supposant que cette première thèse soit fautive et en admettant, avec l'avis du conseil d'Etat du 23 Janvier 1902, que les congrégations ne puissent sans une autorisation spéciale fonder et entretenir des écoles privées, la nécessité de cette autorisation disparaît lorsqu'il s'agit d'écoles dont les locaux appartiennent à des particuliers (ou sont loués par eux) et dont le personnel en-

seignant congréganiste n'est point rémunéré par la congrégation.

3^e Quelque solution qu'on adopte sur les deux questions qui précèdent, le gouvernement n'avait pas le droit de fermer les écoles *ouvertes avant le 1^{er} Juillet 1901*, dans des locaux appartenant à des particuliers.

M. Viollet achève son travail par cette sage conclusion, qui se recommande d'elle-même à tous les hommes de bonne foi et qui savent réfléchir : « En terminant ces pages que nous aurions souhaitées moins techniques, afin de les mieux mettre à la portée de tous, nous convions tous les citoyens libéraux à s'unir sur le terrain légal pour la défense de la liberté d'enseignement. La liberté en effet, et non la compression, peut seule, par le respect des droits de chacun, assurer, malgré la diversité des opinions, la pacification morale du pays. »

(L'étude de M. Viollet se trouve à la librairie H. Oudin éditeur, rue de Mézières, 10, Paris).

Les nouveaux vitraux de Ploaré. — Je ne suis pas sans éprouver quelque scrupule à venir encore parler de vitraux ; il y a peu de jours, je faisais connaître à nos lecteurs les verrières très artistiques de Plougastel-Daoulas, or voici que des collines qui longent l'Elorn je les transporte au versant qui domine la baie de Douarnenez, et toujours pour leur montrer de nouveaux vitraux.

Hélas ! il est à craindre que bientôt on n'ait plus à traiter pareil sujet, car nous pouvons et nous devons prévoir le moment où nos églises sans ressources devront se refuser tout ce qui appartient au *luxe pour Dieu*, si éloquemment préconisé en notre temps par Huysmans ; déjà l'art industriel appliqué au culte est grandement en souffrance ; un architecte me disait récemment que sa clientèle venait de lui faire arrêter pour 200,000 francs de travaux, et un fabricant de statues religieuses m'écrivait, le 27 Août : « Il y a deux ans, j'occupais jusqu'à 35 ouvriers ; nous sommes 10, et encore n'y a-t-il un peu de travail qu'au jour le jour... »

Mais enfin, les vitraux de Ploaré, commandés depuis longtemps, bien avant la crise que nous traversons, sont en place, et ils valent bien la peine d'être décrits.

L'église de Ploaré est une des plus belles du diocèse de Quimper ; elle appartient à la période de la Renaissance, comme le révèlent les détails de la flèche et les lanternons qui couronnent les contreforts, mais le dessin des fenêtres est gothique. Il y avait déjà des vitraux modernes dans la maîtresse-vitre et dans le transept ; ce sont des œuvres correctes, mais un peu banales, exécutées par M. Luçon il y a environ quarante ans.

Dans les bas-côtés, quelques fenêtres avaient reçu des vitraux où des dessins purement décoratifs représentant des fleurs et des fruits produisent un heureux effet ; mais M. l'abbé Jossin voulait à

tout prix pour son église deux belles pages artistiques et historiques, reproduisant les débuts de Dom Michel et la fin de sa mission apostolique dans le pays. On venait de placer plusieurs des beaux vitraux du Séminaire, et un peu auparavant ceux qui ornent l'abside de la Cathédrale de Quimper ; M. le Recteur de Ploaré tint à s'adresser à l'auteur de ces œuvres très remarquées, et il lui confia l'exécution des deux sujets suivants (je les désigne par l'inscription placée au bas de chaque vitrail) :

1^o *Comment N.-D. de Confors fit connaître à Dom Michel Le Nobletz la part qui lui était échue dans l'héritage de St Corentin, 1618.*

Le Vénérable Dom Michel venait de passer près de la chapelle de Confors, quand Notre-Dame lui apparut et lui montra le pays de Douarnenez, dominé par le très beau et très haut clocher de Ploaré ; la petite ville de pêcheurs et de commerçants ne formait pas alors une paroisse distincte ; en confiant Douarnenez à son pieux serviteur, la Vierge lui confiait aussi la population rurale qui occupait le voisinage. Représenter Ploaré comme Dom Michel dut le voir n'était pas chose réalisable, car il l'apercevait à quatre lieues de distance ; le peintre a donc atténué l'effet de l'éloignement, mais la pensée reste facile à saisir.

Dans la baie du milieu, au-dessus d'un arbre qui coupe les deux parties du paysage, la Vierge apparaît dans les airs. Sur son bras gauche elle porte l'Enfant Jésus ; de la main droite elle montre à Dom Michel l'église devant laquelle est admirablement groupée une foule de paysans et de paysannes, portant le très gracieux costume de la contrée ; au premier plan est un beau vieillard coiffé du chapeau aux larges bords, portant le *bragoubraz* et tenant en main le *pen-baz* ; derrière lui, un jeune couple fort gracieux ; la femme porte la coiffe plate (*bourleden*), telle qu'elle était il y a un siècle. Les autres personnages, fort nombreux, remplissent la troisième baie ; au premier plan, un petit enfant entre son père et sa mère attire forcément le regard. Dans la première baie, Dom Michel, tenant d'une main son chapeau et de l'autre son bâton de voyageur, suit du regard le geste que lui fait la Vierge ; au-dessus de Notre-Dame de Confors est suspendu un dais, dont le lambrequin est d'une grande élégance.

2^o *Comment D. Michel, après vingt-deux ans de séjour, quitta Douarnenez, reçut les adieux de ses fidèles, et les bénit. 1640.*

Si la première verrière est belle, celle-ci l'est encore bien davantage, en raison même du sujet.

La baie admirablement rendue, le rivage, l'île Tristan ; près d'une vieille cale un bateau qui s'éloigne et à bord duquel des matelots hissent les voiles, tandis qu'un autre imprime un coup d'aviron et qu'un autre tient la barre ; vraies figures et vraies attitudes de marins. Dom Michel, debout à l'avant du bateau, bénit la foule agenouillée ; hommes, femmes, enfants, pêcheurs et paysans, groupe de la cale et groupe dans le lointain, tous témoignent d'une cruelle douleur. Tout cela est d'un coloris superbe ;

les teintes bleues de la mer et du ciel sont tout particulièrement belles. Dans les deux vitraux, la ressemblance de Dom Michel avec ses anciens portraits ne laisse rien à désirer ; je regrette seulement que, dans la partie décorative, un enroulement gracieux en lui-même vienne s'appuyer sur l'épaule du personnage principal et faire corps avec lui.

Dans le premier vitrail, les trois compartiments du haut sont occupés par des anges portant les trois couronnes de la vision qu'eut le Vénérable lorsqu'il était encore adolescent.

Dans le second, ses armes figurent entre celles du Souverain-Pontife Léon XIII et de notre Evêque.

Ces deux verrières, dues au zèle de M. le Recteur de Ploaré, à sa générosité et à celle de ses paroissiens, font le plus grand honneur au talent bien connu de M. Georges Cl.-Lavergne.

Congrès eucharistique (suite).

L'assemblée générale de l'après-midi, où il y a plus de 3.000 personnes, s'ouvre à 5 heures. M. Woeste, ministre d'Etat, prend la parole et débute en disant : « Dans une réunion comme celle-ci, il n'y a qu'un seul qu'on doive acclamer, c'est N.-S. Jésus-Christ ! » Son magnifique discours devrait être donné tout au long ; mais je ne puis en citer que quelques passages. L'éminent orateur montre comme quoi, de nos jours, l'action du christianisme est plus attaquée que jamais : on veut que toute la vie sociale soit organisée comme si la religion n'existait pas. En face de ce mal, qu'y a-t-il à faire ? Il y a à restaurer partout l'esprit chrétien dans la famille et dans la vie publique. On ne sauvera pas le monde par des phrases humanitaires ni des lois plus ou moins bien faites, mais par des œuvres et l'esprit de propagande.

Ensuite, Mgr Rutten, évêque de Liège, fait l'historique de la dévotion eucharistique dans son diocèse et dans celui de Namur : puis il termine par ces paroles qui nous arrachent des larmes à nous, Français : « Dimanche, vous prierez avec ferveur le Dieu de l'Eucharistie qui traversera vos rues et vos places en répandant ses bienfaits sur vous.... Je vous demande de ne pas oublier, en ce moment propice, de prier ardemment pour la France et pour les religieux chassés de leur chère patrie. Chrétiens, je vous recommande la France ! (*Vifs applaudissements.*) » L'Eglise est notre mère à tous. Comme les mères, elle veille d'une façon particulière sur son enfant malade. Cet enfant, c'est aujourd'hui sa fille aînée, la belle et généreuse France... Priez pour cette nation chevaleresque ! Priez pour la France chrétienne, soutien des œuvres de la Propagation de la Foi, des Missions et de la Sainte-Enfance. Priez pour qu'elle redevienne ce qu'elle fut dans le passé, la France de Clovis, de Charlemagne, de S^t Louis, c'est-à-dire la glorieuse protectrice de l'Eglise !... »

L'émouvant appel de l'orateur remue profondément toute l'assistance qui, par ses applaudissements prolongés, montre qu'elle partage les sentiments d'affectueuse sympathie de l'orateur pour nous, pour nos religieux persécutés et pour notre malheureux pays.

Le R. P. Durand, des Prêtres du T. Saint-Sacrement, adressa ensuite un appel aux mères de famille pour faire participer leurs

enfants au Congrès, dans une réunion qui aura lieu, demain, spécialement pour eux, à la Cathédrale.

Le soir, c'est Mgr Rumeau, d'Angers, qui se fait entendre. Après avoir salué l'Eglise de Belgique, il rappelle que le Pape, qu'il vient de voir, lui a parlé de l'œuvre des Congrès eucharistiques ; puis il fait un parallèle entre l'Eucharistie et la Papauté. C'est d'abord le Christ sous le voile de l'hostie sainte avec ses humiliations et ses grandeurs ; puis c'est le Christ présent et vivant dans le Pape infallible, avec ses épreuves et ses gloires aussi. Il termine par une péroraison chaleureuse, en adjurant les fidèles d'aimer Jésus et son Vicaire ici-bas.

La bénédiction du T. Saint-Sacrement donnée, beaucoup, au lieu de regagner leur logis, s'en vont encore, malgré leurs fatigues, à l'église Saint-Jean-Baptiste, où le T. Saint-Sacrement est toute la journée exposé, prendre part à l'adoration nocturne.

Dans le silence de la nuit, les cantiques d'amour retentissent, puis, à minuit, après une touchante allocution de Mgr l'Evêque de Namur, qui se dépense avec un zèle admirable, la messe pontificale est par lui chantée avec toute la pompe des fêtes les plus solennelles et les fidèles s'approchent de la Sainte-Table avec une piété et un respect vraiment impressionnants.

La deuxième journée a encore accentué le succès du Congrès eucharistique. Chaque jour, à 7 heures, un des évêques célèbre le Saint-Sacrifice dans une des églises de la ville, distribue la sainte Communion et adresse une courte allocution.

A 9 heures, les sections reprennent leurs travaux. N'ayant pu les suivre toutes (plusieurs réunions ayant lieu simultanément), je me contenterai de signaler les vœux principaux dont j'ai eu connaissance.

A la section de l'Enseignement, on demande : 1^o qu'on publie un Catéchisme expliqué, avec exemples tirés de l'histoire de l'Eglise ; 2^o que l'enseignement de la vie de Notre-Seigneur soit propagé dans les écoles, et 3^o que dans les écoles professionnelles on veille attentivement à ne pas décourager les vocations sacerdotales.

A la section de la Jeunesse, Mgr Péchenard adresse quelques mots de félicitations aux étudiants belges, modèles des étudiants de France ; puis il parle de l'organisation de l'œuvre des Patronages à Paris, en demandant, comme M. Lohest de Liège, que l'on accorde moins dans cette direction la part sacerdotale et davantage la collaboration des laïcs, surtout des étudiants pendant les vacances. Ensuite, un chanoine Prémontré lit un rapport sur la prière liturgique, en recommandant l'étude et la pratique. M. Tillière, aumônier belge, présente un autre rapport sur la communion fréquente dans les collèges et, après une discussion très intéressante, la section adopte le vœu que l'usage de la communion au moins hebdomadaire soit introduit dans les pensionnats, en évitant tout ce qui semblerait de la réglementation.

A 3 heures, le P. Durand, des Prêtres du Très Saint-Sacrement, justement appelé l'apôtre des enfants, les réunit à la Cathédrale. La vaste église est bientôt comble. Le bon Père monte en chaire, sitôt que la sainte Eucharistie rayonne sur l'autel, et adresse à ses petits amis une allocution toute paternelle. Puis (*poussé*, comme ils disent ici), après leur avoir parlé pendant quelques instants, il leur fait chanter quelques couplets du beau cantique que les Belges aiment tant : « Loué soit à tout instant, Jésus au Saint-Sacrement. » C'est un charme d'entendre ces milliers d'enfants chanter avec un ensemble parfait et des voix très douces ce cantique, que les grandes orgues

accompagnent. Il leur parle encore, puis l'on chante de nouveau et ainsi, sans fatiguer son auditoire, il lui fait un assez long sermon qui est suivi du Salut, donné par Mgr Heylen, l'infatigable évêque de Namur.

A 5 heures, s'ouvre la troisième assemblée générale, dans l'immense cour vitrée de N.-D. de la Paix qui est bondée d'auditeurs, 4,000 environ. Elle est présidée par le Cardinal-légat, entouré de nombreux prélats, de M. Woeste, ministre d'Etat, de plusieurs sénateurs et députés. On écoute debout un télégramme du Saint-Père. Ensuite M. Kurth, professeur à l'Université de Liège, montre par une série d'exemples, puisés dans l'histoire de l'art et dans l'histoire religieuse, qu'aucun peuple ne dépasse la Belgique en ce qui concerne la piété et le culte envers la divine Eucharistie. L'orateur montre encore, en invoquant le témoignage de Taine, la grandeur de l'action sociale du christianisme.

Il termine en rendant un hommage, longuement acclamé, aux religieux et religieuses de France, expulsés de leur pays, mais accueillis à bras ouverts par tous les peuples qui ont l'amour de la Liberté.

Lé R. P. Lémius, ancien chapelain de Montmartre, fait ensuite, de sa voix vibrante, l'éloge de la Belgique, et affirme que ce Congrès est le plus beau de tous les Congrès eucharistiques ; il retrace l'histoire de la dévotion au Sacré-Cœur de Jésus, montrant que c'est le nouveau « Labarum » qui donnera la victoire ; puis, parlant d'une entrevue qu'il vient d'avoir avec le saint cardinal de Paris, qui doit aujourd'hui lui-même, dans la matinée, consacrer la France au Cœur de Jésus, à Montmartre, il s'écrie : « Français qui m'écoutez, ne l'oubliez pas, « cette chère patrie ! songez à la France ! Et vous frères belges, priez « pour l'Eglise de France, priez pour notre cher pays ! »

Un dernier discours est prononcé par M. le baron de Brocqueville, membre de la Chambre des représentants. Dans une langue impeccable et avec une connaissance admirable des Pères de l'Eglise, l'orateur constate que si l'ordre est troublé dans la société, c'est parce que l'homme repousse Dieu. La question sociale est née de deux maux qui n'ont qu'une seule cause ; le manque de foi. La classe peu aisée est, en général, trop ignorante, mais la classe aisée est aussi trop indifférente : elle repousse le levier de son propre salut et finira, peut-être, par être cause de l'écroulement social. Pour régénérer la société, il n'y a qu'un moyen, « conduire les âmes à Dieu, pour que Dieu descende dans les âmes et y fasse germer les fruits du Christ.... Pour « cela, il faut que nous redevenions des apôtres. Quand les sectaires « ont voulu nous persécuter, sous la conduite de chefs incomparables « le pays s'est levé tout entier en disant : « Ils ne l'auront pas, l'âme « de nos enfants ! » et nous avons vaincu. Mais il faut continuer à « mener une lutte sans merci, en n'envisageant qu'un seul but : « con- « server aux âmes la Communion divine ! » Donnons l'exemple, afin « qu'en nous voyant aller à Dieu, tous s'écrient : Voyez comme ils « s'aiment ! » A la foi il faut joindre les œuvres et, parmi celles-ci, l'orateur signale les retraites prêchées aux ouvriers.

Le soir, à la Cathédrale, il nous est donné d'entendre un discours encore plus éloquent, s'il se peut. Après le chant du *Salve Regina*, en grégorien, auquel la foule immense répond, le R. P. Etourneau, des Frères prêcheurs de Paris, paraît dans la chaire. On revoit avec bonheur ce fils de saint Dominique, dont la blanche robe évoque le souvenir du grand Lacordaire. Il prend pour texte : « *Hoc facile in meam*

commemorationem. » Après avoir rappelé que la mémoire, comme la vie, conserve, reproduit, reconnaît, il montre, dans la première partie de son admirable discours, comment l'Eucharistie se conserve sous les apparences du pain et du vin, se reproduit par la parole sacramentelle, et se reconnaît par les fruits de la sainte Communion. Il développe admirablement ces pensées si élevées, si métaphysiques. Dans la seconde partie, pratique et plus simple, il montre comment le peuple fidèle conserve l'Eucharistie, reproduit le Christ dans sa vie, et se fait reconnaître aux œuvres de sa sainteté. Alors, dans un mouvement d'éloquence et avec des accents d'une émotion communicative, il s'écrie : « Prenez nos biens, chassez-nous sur la terre d'exil, mais « laissez-nous le tabernacle et l'hostie ! »

Comme nous sommes au premier vendredi du mois, le pieux évêque, Mgr Heylen, monte en chaire et lit l'acte de consécration au Sacré-Cœur de Jésus. Les dernières paroles sont redites à haute voix par toute la foule ; c'est la prière sereine et calme du Congrès de Namur, répondant, comme un écho, aux supplications déchirantes de Paris et de la France, dans la basilique du Vœu national.

(A suivre.)

G. B.

Jeunesse catholique de Bretagne. — Les organisateurs de la réunion de l'Association catholique de la Jeunesse française qui vient d'avoir lieu à Sainte-Anne-d'Auray nous communiquent la note suivante :

« Les organisateurs du Pèlerinage qu'ont fait à Sainte-Anne, le 17 Août, les groupes du Morbihan de l'Association catholique de la Jeunesse française tiennent à dire un nouveau merci à tous ceux — orateurs entraînants et auditeurs enthousiastes — qui, par leur patronage bienveillant, leur éloquente parole, leur présence et les témoignages de leur approbation, contribuèrent à l'éclat de cette inoubliable journée.

L'empressement avec lequel le clergé, les hommes d'œuvre et les jeunes gens de toute la Bretagne ont répondu aux promoteurs de cette manifestation impose à ceux-ci le devoir de se mettre pleinement à la disposition des étudiants, jeunes employés, ouvriers ou cultivateurs qui, dans les villes ou dans les campagnes, voudraient fonder un groupe paroissial ou cantonal avec le dessein de l'affilier à l'Association. Une campagne de conférences faites dans toute la région serait de nature à multiplier et à faciliter leur organisation.

Pour obtenir des renseignements et des conférenciers, prière de s'adresser à M. Pierre Régnault, secrétaire de zone pour la Bretagne, soit, 5, rue Broussais, Rennes, soit 76, rue des Saints-Pères, Paris VII, au Comité général de l'Association.

C'est à ces mêmes adresses que devront écrire les personnes désirant avoir la brochure prochainement éditée qui contiendra les discours prononcés à Sainte-Anne, les rapports concernant l'action des groupes déjà fonctionnant et un exposé du programme de l'Association catholique de la Jeunesse française.

NOUVELLES DU MONDE CATHOLIQUE

ROME. — Le second groupe de pèlerins français, arrivé à Rome le 12 Septembre, a été reçu par le Souverain Pontife, dimanche dernier. Comme pour le groupe précédent, l'audience a eu lieu dans la nouvelle galerie des Cartes géographiques.

Le Pape, accompagné de son maître de chambre, Mgr Bisleti, des autres personnages de la cour pontificale, et escorté des gardes nobles, a été, dès son apparition dans la galerie, frénétiquement acclamé par les pèlerins, qui ont crié : « Vive le Pape ! Vive Léon XIII ! » et qui ont applaudi.

Le Pape était souriant et semblait jouir d'une bonne santé. Il était heureux de cette manifestation spontanée, regardait le spectacle et bénissait l'assistance.

Comme le dimanche précédent, après avoir pris place sur la *portantina*, il a commencé à passer devant les pèlerins rangés de chaque côté de la galerie. Pour chacun il a eu un mot aimable ou un sourire. Il caressait paternellement la tête des fidèles, donnait sa main à baiser, bénissait les objets qui lui étaient présentés, et acceptait les offrandes. Les présentations n'ont pas duré moins d'une heure et quart.

À l'extrémité de la salle, Léon XIII s'est retourné pour donner une dernière bénédiction d'une voix forte et d'un geste qui s'étendait à tous les pèlerins. Il a été longuement acclamé et applaudi comme à son arrivée.

Les pèlerins sont enthousiasmés de l'accueil paternel et affectueux qu'ils ont reçu.

Après l'audience pontificale, un banquet a eu lieu au Belvédère. Le banquet était présidé par le cardinal Ferrata, qui a réitéré l'expression de sa vive sympathie pour la France.

Après le banquet, les pèlerins ont visité les jardins du Vatican, et sont allés prier devant la reproduction de la grotte de Lourdes qui, on le sait, se trouve dans ces jardins.

Le soir, à Sainte-Marthe, dans son allocution, le cardinal Parocchi a salué les représentants de la France catholique, rappelant le douloureux souvenir de l'année 1870, année crucifiante pour la Papauté et pour la France. Il a félicité les pèlerins français de venir consoler le Pape. Puis le cardinal les a exhortés à enflammer leur foi au tombeau de Pierre, à aviver leur dévotion filiale au Saint-Père, à ranimer leur ferveur pour la défense de leur foi, à se remplir de l'amour de Jésus-Christ, à renouveler leur zèle agissant. « Retournez dans votre chère patrie meilleurs encore, a-t-il dit, portez avec vous la cendre des martyrs et la flamme des apôtres. Préparez à votre pays une nouvelle génération, car la France garde sa vocation de première des nations catholiques. »

Congrégations romaines. — INDEX. — La Sacrée Congrégation de l'Index, réunie le 19 Août dernier au palais du Vatican, a condamné les ouvrages suivants :

L'Antiquité en ce qui concernait l'élection des pasteurs sacrés, par un prêtre de Lucca. — Lucca, imprimerie del Serchio, 1902.

Le Repentir et la Morale ascétique, par ZINO ZINI. — Turin, librairie Bocca frères, 1902.

MM. Jules Bois, l'abbé Hermann Schell, Conobe, Joseph Müller, François-Régis Planchet, et l'abbé Camille Quiévreux, auteurs de livres qui avaient été précédemment condamnés, se sont louablement soumis.

SAINT-BRIEUC. — Une statue à l'apostat Renan. — Il y a quelques jours le Conseil municipal de Tréguier, par 11 voix contre 5, votait l'érection, sur une place de la ville, d'une statue à l'apostat Renan, et décidait en même temps qu'une rue porterait son nom. L'initiative de ce projet, qui est un véritable affront de plus à la Bretagne irréductiblement catholique, est due à l'Association dont nous avons eu occasion de parler, des « Bleus de Bretagne », dirigée par un huguenot fanatique.

Un vénérable prêtre de 82 ans, M. le chanoine Le Goff, vicaire général honoraire, curé de Tréguier, a protesté contre l'outrage fait à la foi bretonne, dans une lettre adressée à M. le Maire de Tréguier, dans laquelle nous lisons :

Je crains, Monsieur le Maire, que cette glorification du plus grand insulteur du Christ, blasphémateur détroqué qui, comme Judas, s'est enrichi en trahissant son Dieu, n'attire quelque fléau sur la ville ; je crains qu'elle ne rende votre nom et votre administration odieux à tous les chrétiens pendant que le souvenir en restera.

Dieu est patient, sans doute, mais parfois il se lasse et se venge de ses insulteurs.

Ne pensez-vous pas, Monsieur le Maire, que la rue qui portera le nom de l'apostat deviendra odieuse et que personne ne voudra l'habiter ?

Pour mon compte, je vous assure que, de mon vivant, jamais aucune procession n'y passera, que jamais le Saint Sacrement ne sera porté sur une place où trônera son insulteur ; ce qu'il y a de mieux à faire pour Renan, c'est de le laisser dans l'oubli ; en le glorifiant on augmente ses souffrances, s'il est tombé à gauche dans l'éternité.

Mgr Fallières, évêque de Saint-Brieuc, a pleinement approuvé cette protestation, en adressant à son auteur la lettre suivante :

VÉNÉRÉ MONSIEUR L'ARCHIPRÊTRE,

J'apprends aujourd'hui, par votre lettre du 1^{er} Septembre, que le Conseil municipal de Tréguier a voté l'érection d'une statue à Renan sur la grande place de Tréguier.

Je veux croire que ce projet ne sera pas réalisé. S'il en était autrement je me verrais obligé de supprimer le Pardon et la procession du 19 Mai. L'auteur de la *Vie de Jésus* est un renégat, un impie, un blasphémateur ; sa statue serait un sacrilège, contre lequel je protesterais avec toute l'énergie d'un Breton, d'un Français, d'un chrétien.

Agréez l'expression de ma sympathie et de ma douleur.

† PIERRE-MARIE, évêque de Saint-Brieuc.

Avec le vénérable prélat nous voulons espérer que, devant le cri de réprobation qui s'élève de toute la Bretagne, on renoncera au projet de glorifier Renan, rénégat du patriotisme comme de la foi religieuse. Si non, que sur le piédestal de son image flétrie on écrive ces vers de Brizeux, expression exacte des sentiments de tous les vrais Bretons :

Nous avons un cœur franc pour détester les traîtres,
Nous adorons Jésus, le Dieu de nos ancêtres !

VANNES. — Les fêtes de saint Vincent Ferrier. — La fête du célèbre thaumaturge qui fut l'apôtre de la Bretagne dans les premières années du xv^e siècle, et qui mourut à Vannes, vient d'être célébrée, dans cette ville, avec un éclat tout particulier. On inaugurerait, à cette occasion, un magnifique reliquaire, en forme de buste, de saint Vincent Ferrier, sortant des ateliers du grand orfèvre lyonnais, M. Armand Caillat, et dû uniquement aux souscriptions du clergé et des fidèles du diocèse de Vannes.

Le triduum préparatoire à la solennité a été prêché, avec beaucoup de succès, par M. le chanoine de la Villerabel, secrétaire général de l'évêché de Saint-Brieuc.

Mgr de Bonfils, évêque du Mans, a célébré pontificalement la messe de la fête et présidé la procession traditionnelle qui a lieu après les vêpres. Ensuite, après une allocution de Mgr l'Evêque de Vannes, a eu lieu la vénération des Reliques de saint Vincent Ferrier.

ANNECY. — Sacre de Mgr Campistron. — Pour la même raison que celui de Mgr de Beauséjour, le sacre de Mgr Campistron, évêque élu d'Annecy, est renvoyé jusqu'après la rentrée du Conseil d'Etat, qui aura lieu le 15 Octobre.

La liberté d'enseignement en Angleterre. — Pendant qu'en France les francs-maçons veulent abroger la loi Faloux, c'est-à-dire confisquer la liberté d'enseignement, l'Angleterre marche résolument dans une voie contraire, et établit chez elle un régime de plus en plus libéral.

Il y a quelques années, elle avait paru adopter le système de l'enseignement neutre donné et payé par l'Etat, et elle n'avait laissé que de maigres subventions aux écoles confessionnelles donnant une éducation religieuse.

Les pères de famille ont fait justice de cette tyrannie qui leur faisait payer à la fois les écoles neutres et les écoles confessionnelles. Ces dernières étaient au nombre de 14,000, les autres n'atteignaient pas 6,000, et le nombre des élèves variait dans la même proportion. Les électeurs se sont fait l'écho de la volonté ainsi manifestée par les parents, et, répondant à leurs vœux, le gouvernement vient de déposer un projet de loi qui accorde le même traitement, les mêmes subventions, à toutes les écoles, con-

fessionnelles ou non. De plus, comme au Canada, les familles catholiques ou anglicanes qui atteindront un certain nombre, auront le droit d'exiger de la commune la création d'une école de leur culte.

Que nous sommes loin de ce régime de justice et de liberté ! Et quelle honte pour la France républicaine de subir, pour l'éducation de ses enfants, la domination avilissante d'une poignée de francs-maçons !

L'œuvre des patronages est devenue, à l'heure actuelle, pour l'éducation des enfants du peuple, une œuvre de première nécessité. Un de ses meilleurs moyens d'action est la diffusion de son Bulletin : « *Le patronage des jeunes filles*. » Cette publication s'adresse aux directrices d'œuvres de jeunes filles, et est rédigée par un comité d'ecclésiastiques et de directrices d'œuvres.

Nous la recommandons à tous ceux qui s'occupent d'œuvres de jeunesse ; le siège est à Paris à l'Institut catholique, 7, rue Coëtlogon (VI^e arrondissement).

BIBLIOGRAPHIE

Le Mois des Fruits, ou mois d'Octobre consacré à Notre-Dame du Rosaire, par un religieux de l'ordre des Frères prêcheurs, précédé d'une lettre préface par le R. P. MONSABRÉ, 3^e édition. 1 vol. in-16 de XII-356 pages. Prix broché : 1 fr. 25. (Ancienne maison Douniol, Paris ; librairies J. Salaun et Bernard, à Quimper.)

Le Mois des Fruits a été écrit tout entier pour entrer dans la pensée de Léon XIII, si justement nommé le Pape du Rosaire. L'auteur y fait merveilleusement ressortir, dans ses trente instructions, toute l'économie des quinze mystères et des dons qui y sont attachés. Toujours à côté du dogme la pratique des vertus qui en découlent tout naturellement. Le R. P. Monsabré écrit de l'auteur du *Mois des Fruits*, que ses considérations sont simples et élevées, ses exhortations pressantes, ses exemples bien choisis ; dans ses dévoties prières on reconnaît les épanchements d'une âme tendrement dévouée à la meilleure des mères. Je résume tout le livre en quelques mots : solidité, onction, sous une forme pure et élégante.

Est-il étonnant que les trois premières éditions de ce manuel aient été si vite épuisées et qu'il soit devenu comme un livre de prières par excellence de toutes les personnes inscrites dans les confréries du Saint-Rosaire ?

Mgr LE MONNIER.

ÉTUDES

REVUE FONDÉE EN 1856 PAR DES PÈRES DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS
Rue Bonaparte, 82, PARIS.

Sommaire du n^o du 5 Septembre 1902.

I. Les dernières Années de Montalembert (1850-1870) (premier article), par Georges LONGHAYE. — II. La Réforme des études dans les grands séminaires, par Joseph BRUCKER. — III. La Meuse, par Joseph BELLER. — IV. Une loi injuste oblige-t-elle en conscience ? (deuxième article), par Auguste BELANGER. — V. Le Quietisme. Lettres inédites du frère de Bossuet (quatrième article), par Eugène GRISELLE. — VI. Choses de l'éducation et de l'enseignement, par Joseph BURNICHON. — VII. Fichte et la conscience contemporaine, par Lucien ROURE. — VIII. Revue des Livres. — IX. Notes Bibliographiques. — X. Evénements de la quinzaine.

LA SOCIÉTÉ DE PUBLICITÉ

92, RUE RICHELIEU, à PARIS,
est seule chargée de recevoir
les annonces de la *Semaine
religieuse* de Quimper.

M^{lle} E. NÉDÉLECSucc^e de M^{lle} LÉONFournis^r du G^d Séminaire

Quimper

6, Quai du Stêir, 6.

Spécialité de Vêtements & Articles

POUR MM. LES ECCLÉSIASTIQUES

Chapeaux, Barrettes, Rabats, Faux-Cols,
Ceintures, etc.Ancienne
Maison
PIRIOU

SAUVAGE

3, rue Kéréon

SUCCESSEUR

QUIMPER

HORLOGERIE — BIJOUTERIE — OPTIQUE — ORFÈVREURIE
BRONZES & ORFÈVREURIE D'ÉGLISE

Assortiment considérable de Candélabres, Garnitures d'autels,
Thabors, Calices, Giboires, Custodes, Boucles de sou-
liers, etc., à des prix excessivement réduits.

Nouveau candélabre à transformations multiples, breveté s. s. d. g.
Réparations, remise à neuf, dorure et argenture.

Le Chronomètre « A la Montre de Genève » que l'on trouve seulement chez
M. SAUVAGE, qui en a la propriété exclusive, doit son succès toujours croissant
à sa qualité exceptionnelle, à son bon marché et à son réglage parfait; c'est sans
contredit la Montre de précision par excellence. Ce mouvement, entièrement monté
sur rubis, est à ancre ligne droite, levées visibles, double plateau, spiral Bréguet,
balancier compensé, et se fait en boîtes or, argent, acier et nickel.

ARTICLES POUR FUMEURS
Ecume et Ambre 1^{er} choix.ORFÈVREURIE DE TABLE
Qualité supérieure, prix exceptionnel.

AU CHRONOMÈTRE

GUIBOURG

6, quai du Parc, 6, QUIMPER

MAISON DE CONFIANCE vendant meilleur marché que partout
ailleurs à qualité égale.

SEUL REPRÉSENTANT A QUIMPER
de la Montre OMÉGA, chro-
nomètre remportant les 1^{ers} prix dans
toutes les expositions.

SEUL REPRÉSENTANT A QUIMPER
de l'Orfèvrerie Christofle au
prix de fabrique, la gravure ou un
écrin est donné gratuitement à tout
acheteur à son choix.

SPÉCIALITÉ DE LUNETTES, PINCE-NEZ & JUMELLES

Spécialité de Bénitiers, Chapelets, Livres,
Christs & Médailles de toutes sortes.

L'Administrateur-Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Evêché.

17^e ANNÉE.

Vendredi 26 Septembre 1902.

N^o 39.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

SOMMAIRE

I. — XXI^e Pèlerinage du dio-
cèse de Quimper et de Léon à
N.-D. de Lourdes.

II. — Avis aux Abonnés.

III. — *Chronique du diocèse* :
Œuvres recommandées aux priè-
res; Offices extraordinaires; Com-
munié de l'Evêché; Nomina-

tions dans le clergé; Morlaix;
Retraites de soldats; Conseil dé-
partemental de l'Enseignement
primaire; Notre-Dame du Fol-
goat; La guerre à l'Eglise; Con-
grès eucharistique (fin).

IV. — *Annonces et avis di-
vers.*

Offices de la semaine.

Dimanche, 28 Septembre. — 19^e Dimanche après la Pentecôte.
Notre-Dame des Sept Douleurs (du 3^e Dimanche de Sep-
tembre). Double-majeur. Blanc. A la messe, mémoires du
Dimanche et de S. Wenceslas, Martyr.

Vêpres du suivant, avec seul mémoire de Notre-Dame
des Sept Douleurs.

Lundi, 29. — S. MICHEL, ARCHANGE, Double de 2^e classe. Blanc.

Mardi, 30. — S. Jérôme, Confesseur, Docteur. Double. Blanc.

Mercredi, 1^{er} Octobre. — S. Remi, Evêque. Double-majeur.
Blanc.

Jeudi, 2. — Fête des Saints Anges Gardiens. Double-majeur.
Blanc.

Vendredi, 3. — S. Méloire, Martyr (au Propre diocésain). Semi-
double. Rouge.

Samedi, 4. — S. François d'Assise, Confesseur. Double-majeur.
Blanc.

Dimanche, 5. — 20^e Dimanche après la Pentecôte. SOLENNITÉ
DU S. ROSAIRE.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Lannilis.	du 23 au 30 Septembre.
Lanrivouaré.	du 1 ^{er} au 2 Octobre.
Châteaulin.	du 3 au 7 Octobre.

XXI^e PÈLERINAGE DU DIOCÈSE DE QUIMPER & DE LÉON à N.-D. de Lourdes

14-20 SEPTEMBRE 1902

Le diocèse de Quimper vient d'accomplir son 21^{me} Pèlerinage à N.-D. de Lourdes, toujours avec le même entrain, la même ferveur, la même piété. Depuis longtemps déjà, on se voit dans l'obligation de faire le Pèlerinage tous les ans, pour contenter l'empressement des foules.

Cette année, vu la tristesse des temps, on se demandait s'il convenait d'organiser un pèlerinage. Partout on disait oui, et, en effet, pourquoi pas ? Le Pèlerinage de Lourdes n'est pas une partie de plaisir ; le Pèlerinage de Lourdes, avec les fatigues et les privations qu'il comporte, est plutôt une œuvre de pénitence ; le Pèlerinage de Lourdes c'est une supplication solennelle adressée à la Mère de Dieu dans le lieu béni, où Elle a elle-même convoqué les foules à se réunir, pour accorder plus amplement ses grâces et ses faveurs.

Or, que de grâces à demander dans ces temps troublés ! Que de lumières à obtenir ! Que de plaies morales et sociales à guérir ! Voilà donc pourquoi le Pèlerinage fut décidé, et les demandes des pèlerins affluèrent, au delà même de nos prévisions.

M. le Curé de la Cathédrale, directeur du Pèlerinage, avait, en effet, pensé que trois trains auraient pu suffire amplement ; mais, dès la veille de la clôture officielle de la liste des pèlerins, il se voyait entièrement débordé, et obligé de refuser de nombreuses demandes.

On fit les démarches nécessaires pour obtenir un quatrième train ; mais les Compagnies répondirent que le temps manquait pour l'organisation de ce nouveau train.

Désormais quatre trains seront retenus à l'avance, et nous espérons pouvoir donner aux pèlerins un peu plus de places et de confort ; mais nous espérons également qu'on se décidera à s'inscrire plus tôt, pour éviter les désagréments inévitables quand les demandes sont tardives. Encore un autre avis en passant, qu'il sera bon de retenir pour l'année prochaine : il faudrait nous indiquer, en demandant les billets, le nombre des malades qu'il y aurait à hospitaliser, et à voiturier ; nous serions ainsi en mesure de retenir à l'avance, à l'hôpital de N.-D. des Douleurs, les places nécessaires.

† † †

Deux mille deux cent trente pèlerins du diocèse de Quim-

per montaient donc, le dimanche 14 Septembre, dans les deux trains de Landerneau et dans le train de Quimper. Plus de deux mille cinq cents y seraient montés, si nous avions pu satisfaire toutes les demandes. On savait à l'avance qu'on allait se trouver pressé dans des compartiments absolument bondés. Chacun prend donc gaiement son parti, et tour à tour, les trains s'ébranlent, laissant loin derrière eux la foule des parents et des amis, accourus sur les quais pour donner un dernier adieu aux pèlerins, et solliciter un souvenir, un *Ave Maria* devant la Grotte bénie.

Un grand signe de croix, une prière, un cantique, et nous voilà désormais des pèlerins de Lourdes, des pèlerins bretons parés de notre insigne, le Sacré-Cœur, signe aussi de ralliement de nos aïeux en d'autres temps troublés. Je ne m'arrête pas aux incidents de la route, ils sont toujours les mêmes ; le plus grand esprit de sacrifice et de charité, n'a cessé de régner parmi les pèlerins, et les pauvres malades surtout ont ressenti les effets de la compassion et du dévouement de chacun. Un merci particulier cependant, au nom de ces pauvres malades, aux douces Sœurs blanches chargées principalement de ce service, et que l'on voyait à chaque arrêt, s'en aller d'un compartiment à l'autre, partout où un malade leur était signalé, portant une parole de consolation, d'encouragement et aussi le soulagement dont on pouvait avoir besoin.

Je ne m'arrêterai donc pas aux incidents de la route, à raconter ce que nous avons pu voir et entendre : nous n'étions pas des touristes, mais des pèlerins, tous remplis de la sainteté de l'Œuvre que nous accomplissions ; nous allions à Lourdes, et toute notre pensée était tournée vers Lourdes.

Sans doute, la pensée du Pèlerinage n'excluait nulle part une gaieté de bon aloi. Je ne crois pas même qu'il puisse y avoir ailleurs une gaieté plus franche qu'entre pèlerins ; mais entre les moments de la prière, du chant des cantiques, et des gais propos, il restait encore des moments pour la méditation, et je pense que plus d'un pèlerin se remémorait à l'esprit les scènes touchantes des apparitions et les paroles de la Sainte Vierge à Bernadette, qui ont amené, depuis, un si grand mouvement de peuples vers la Grotte sainte. « *Voulez-vous me faire la grâce,* » disait l'Immaculée à l'humble enfant, « *voulez-vous me faire la grâce de venir ici pendant quinze jours ?* »

« *Me faire la grâce* » : quel langage dans la bouche de la Mère de Dieu ! Faire une grâce à quelqu'un, c'est lui faire une chose agréable qu'on ne lui doit pas, et pour laquelle il sera tenu à la reconnaissance. Nous pouvons donc rendre l'auguste Vierge notre obligée.

« *De venir ici...* » Ici, dans la demeure que je me suis choisie ; ici pour que je vous aie près de moi, sous mon regard, à l'ombre de mes ailes.

« *Pendant quinze jours...* » Non pas qu'un jour, une heure,

un moment ne lui suffise pour nous dire au cœur une de ces paroles victorieuses qui d'un coup ramènent à Dieu, et ramènent la paix ; mais il nous faut, à nous, plus de temps pour goûter ses leçons et pour fixer notre inconstance. Or, au lieu de quinze jours, nous ne serons près d'elle que trois jours ; employons-les bien.

« *Voulez-vous ?...* » Notre bonne Mère ne nous force pas. Elle se contente de nous inviter ; elle ne nous contraint pas ; elle nous attire ; à nous de céder à ses attraits ; notre bonheur dépend de cet acte de notre volonté, ne résistons pas.

« *Je desire qu'il vienne du monde...* » Autant est puissante la main de Marie, autant son cœur est large. Elle désire faire du bien à tous ses enfants, parce qu'Elle en a le pouvoir, et comme Elle a les mains remplies de faveurs, Elle voudrait que tous les malheureux de la terre fussent autour d'Elle, pour les recevoir. Mais alors, si tel est son désir, ne commandera-t-elle pas aux Anges de l'accomplir, en rassemblant des quatre coins du monde les foules à la Grotte ? Elle le pourrait, sans doute, mais telle n'est pas la conduite ordinaire de la Providence : *Unicuique mandavit de proximo suo*. C'est à chacun de nous qu'elle veut faire remettre cette charge. Le visage transfiguré de Bernadette, le recueillement de sa prière, la constance de son témoignage devant les puissants du siècle, autant de voix puissantes qui ont persuadé, soulevé et fait venir le monde. Il en sera de même pour nous ; le rayonnement de bonheur dont nous aurons joui à la Grotte ; la vue des fruits de sanctification que produira parmi nous notre séjour en ce lieu de grâces, nos bons exemples, voilà pareillement ce qui recrutera dans l'avenir de nouveaux pèlerins à Marie.

« *Allez dire aux prêtres qu'on m'élève ici une chapelle.* »
« *Allez dire aux prêtres.....* » Ce sont eux, en effet, que le Divin Maître a chargés de tout ce qui a rapport à son service. Si Marie respecte aussi leur autorité et leurs prérogatives, qui serait excusable de les mépriser ?

« *Allez dire aux prêtres qu'on m'élève ici une chapelle.* » La Mère de Dieu qui s'abaisse à demander, bien qu'Elle soit la Maîtresse du ciel et de la terre, se contente d'une chapelle ; mais notre amour nous fera lui donner au delà de ce qu'Elle demande. Au lieu d'une seule chapelle, elle a une Basilique d'une magnificence incomparable, et après cette Basilique, une Eglise plus belle encore, celle du Saint-Rosaire.

« *Je veux qu'on y vienne en procession.* » La procession c'est la prière suppliante, persévérante, publique, pénitente. Telle est aussi la prière que veut N.-D. de Lourdes, en demandant que notre long voyage à travers la France, se passe comme une procession.

.....
Telles étaient les pensées qui remplissaient notre esprit,

car Lourdes était notre seul objectif, Lourdes, la ville de la Vierge Marie, Lourdes, la ville des prodiges.

† † †

Enfin, Lourdes est en vue ; au loin on aperçoit le pic du grand Jer, avec ses croix brillant dans la nuit comme un gage d'espérance. Tous les cœurs sont émus, un *Magnificat* d'action de grâces sort de tous les compartiments, et couvre le bruit de la machine haletante. Voici la Grotte sainte, avec ses cierges allumés, et avec la foule des pèlerins arrivés avant nous. Les yeux se remplissent de larmes et une prière discrète s'échappe de tous les cœurs, à ce premier contact avec la Vierge Immaculée.

Encore quelques instants, et le train s'arrête : nous sommes en gare. Silencieuse et anxieuse, la foule s'écoule, se forme en groupes, guidée par les prêtres qui conduisent leurs paroissiens vers les logements retenus à l'avance.

Les malades ne sont pas oubliés. La charitable phalange des brancardiers si admirables de N.-D. de Lourdes est là à son poste, conduite par ces dévots serviteurs de Marie, MM. de Kermenguy. En un instant, ces Messieurs, avec une délicatesse de mères, se sont saisis de nos pauvres infirmes, et les ont placés qui sur des brancards, qui sur des voitures, pour les conduire sans heurt et sans secousses à l'asile charitable qui les attendait. La Mère Emmanuel est la supérieure des Sœurs blanches hospitalières du Pèlerinage. Elle est là avec son bon sourire, son accueil si affectueux ; nos malades, en la voyant, se sentent tout de suite chez eux.

Cependant chacun a trouvé sa demeure. C'est à peine si l'on s'occupe de faire un bout de toilette ; on se contente, en général, de déposer ses bagages ; on a tellement hâte de se rendre à la Grotte ! Le dernier train ayant subi un retard, n'arrivait à Lourdes que vers les 10 heures ; mais n'importe, on ne veut pas prendre un repos pourtant si nécessaire, avant d'avoir salué l'Immaculée. A cette heure tardive, les pèlerins sont un peu rares, car, à part un train de Belgique, les Bretons sont les seuls arrivés ; mais quel charme dans cette solitude sacrée ! On se sent plus près de Marie.

Salut ! Grotte bénie, car c'est là que vous êtes venue vous établir, ô Vierge Immaculée, quand il vous a plu de vous révéler à nous dans tout l'éclat de votre incomparable beauté, et de votre séduisante bonté. Attirez-nous y avec vous. Ah ! puissions-nous tous, à la suite de la voyante du rocher de Massabielle, contempler là votre gloire, de nos yeux purifiés et surnaturalisés.

Salut ! image sainte de Marie Immaculée, image radieuse, sculptée d'après les indications de Bernadette. L'art de la terre a fait ce qu'il a pu pour vivifier le marbre qui respire la

modestie, la douceur, l'extase.... Mais combien l'Immaculée est plus belle encore ! *Quam pulchra es amica mea !*

Salut ! source bénie jaillie sur l'ordre de la Vierge, comme témoignage de la vérité de son apparition et comme instrument de ses miséricordes. Lave mes yeux, mes lèvres, et tout mon être, afin que je sois tout à Dieu, tout à Marie.

Salut ! sainte Basilique, Rosaire tant aimé du pèlerin, pieux asiles du pardon et de l'ineffable allégresse eucharistique.

Salut ! ô Marie ; vous êtes le Ciel. Comme au Ciel, ici tout se prosterne et implore....

† † †

Cependant la nuit a passé sur nos fatigues, nous voilà frais et dispos, tous réunis à 7 heures à la Grotte pour entendre la messe dite par M. le Curé de la Cathédrale à l'intention du Pèlerinage. Nos beaux cantiques bretons se suivent, charmant de leurs douces mélodies les oreilles des pèlerins étrangers, étonnés d'entendre cette langue inconnue.

Ah ! oui, nous sommes fiers d'être Bretons à Lourdes, et voilà pourquoi nous aimons tant à chanter dans notre idiome national. Nous étions fiers d'être Bretons, en voyant l'accueil sympathique qui nous fut donné par tous, Belges, Berrichons, Agenais, Quercinois et autres, pendant notre séjour à Lourdes. Il est dommage que notre Evêque vénéré n'ait pu nous accompagner, cette année, comme il en avait le désir, car il eut été fier, sans doute, de voir la sympathie qui entourait partout ses diocésains. Pendant cette messe, les communions se multipliaient, et l'on restait confondu dans l'extase, tant il est doux de communier sous les regards de Marie ! La messe d'actions de grâces fut dite aussitôt par M. le chanoine Salaün, le pieux pèlerin de Marie, pendant que M. l'Archiprêtre de la Cathédrale, directeur du Pèlerinage, laissait parler son cœur dans une chaleureuse improvisation pour saluer la Vierge Immaculée, au nom des pèlerins présents et des pèlerins de désir, de nos familles et de nos amis restés à la maison, et qui nous suivaient de leurs vœux et de leurs prières.

A 9 heures, nouvelle réunion ; les exercices du pèlerinage breton, d'ailleurs, vont se multiplier pendant ces trois jours ; la prière publique est la meilleure, la plus aimée aussi des Bretons, et voilà pourquoi le Pèlerinage aura ses exercices variés et multiples, comme les exercices d'une véritable mission.

A 9 heures donc, nous nous réunissons à l'église du Rosaire pour entendre la messe chantée par M. Le Roux, ancien principal du collège de Saint-Pol, et actuellement aumônier du Calvaire à Landerneau. Une schola superbe se forme sous la direction de M. Morvan, le si dévoué directeur du chant, et les chants liturgiques de la messe royale sont enlevés avec

un entrain et une piété admirable, par ces magnifiques voix d'hommes et ces voix de femmes, alternant comme dans nos paroisses bretonnes.

A l'Evangile, une voix éloquente nous retint pendant quelques instants sous le charme et remua de bien douces émotions dans nos cœurs de « catholiques, de Bretons et de Français ».

A 1 heure 1/2, on se réunit auprès de la Basilique. Nos costumes si variés attirent l'attention des pèlerins qui, depuis ce matin, arrivent à Lourdes. La procession se forme. En tête du cortège, la bannière du diocèse portant d'un côté les Saints Bretons, saint Corentin et saint Pol, de l'autre, N.-D. de Rumengol ; puis ce sont les bannières de Douarnenez, Lambézellec, Plouguerneau, les bannières des Enfants de Marie de Quimper et des Carmes. Le drapeau du Sacré-Cœur aux couleurs nationales est, hélas ! interdit cette année à Lourdes, comme partout ailleurs !

Une croix de vermeil, de toute beauté, imitée de nos vieilles croix processionnelles marche en tête du clergé. C'est la croix de Plounéventer, portée fièrement par les pèlerins de cette paroisse, parmi lesquels nous remarquons le maire, M. Soubigou. Les cantiques préférés des Bretons se font entendre, pendant que l'on passe devant le Calvaire des Bretons pour se rendre à la Grotte.

Les petites Vêpres de la Sainte Vierge, présidées par M. le chanoine Montfort, curé des Carmes, sont chantées ; puis M. le chanoine Billant, curé de Saint-Martin de Brest, encore dans la chaleur de son magnifique discours du Folgoët, prononce dans la belle langue qu'il manie si bien, une splendide allocution qui fait couler bien des larmes.

A 4 heures 1/2, nouvelle réunion. C'est la réunion solennelle, la réunion sainte par excellence ; c'est la réunion si désirée des malades, la procession du Saint-Sacrement, qui ne se passe presque jamais sans l'obtention de quelque prodige. Il semblerait que c'est surtout le moment choisi par Marie pour montrer sa miséricorde et sa bonté, parce que ces miracles servent davantage à la glorification de son Fils.

Cette procession du Saint-Sacrement du mardi est la procession bretonne, parce que c'est à notre diocèse qu'échoit l'honneur de la présider, ce qui n'empêche pas tous les autres Pèlerinages présents d'y prendre part.

M. le chanoine Salaün porte le Saint-Sacrement, escorté sous le dais par M. Coat, recteur de Saint-Marc, et M. Lannuzel, vicaire de Landerneau. Tous les hommes présents ainsi que tous les membres du clergé portent un cierge allumé, et chantent le *Pange lingua*.

Partant de la Grotte, la procession passe lentement, gravement, sous la Rampe du Rosaire, pour se rendre sur le parvis

de cette église. Les malades sont disposés sur les deux côtés de l'Esplanade. Quel spectacle émouvant que la vue de ces infirmes, les uns couchés sur des civières, d'autres assis dans leurs voitures, attendant anxieusement le passage de Notre-Seigneur. Quelle foi dans leurs regards ! Quelle ardeur dans la prière !

Enfin, le voici ; c'est le Christ, le Fils de Dieu, c'est le Fils de David, c'est Jésus, dont une parole seulement peut guérir, c'est Jésus-Christ vrai Dieu et vrai Homme, de la personne duquel autrefois des vertus émanaient au seul contact du vêtement. Aussi, quelles acclamations quand on l'aperçoit sous les voiles de l'Hostie : « Hosannah ! Hosannah ! Hosannah ! au fils de David ! Béni soit celui qui vient au nom du Seigneur ! » « Seigneur, » s'écrie le prêtre chargé des acclamations, « Seigneur, dites seulement une parole et je serai guéri, » et la foule et les malades, après le prêtre, s'écrient : « Seigneur, dites seulement une parole et je serai guéri. » — « Seigneur, celui que vous aimez est malade. » — « Seigneur, faites que je voie, Seigneur faites que je marche. » On se serait cru à une scène évangélique du temps de Notre-Seigneur. Et le divin Sauveur porté par le prêtre dans l'ostensoir, le divin Sauveur passe devant chaque malade, s'arrête devant lui, se repose auprès de lui. Oh ! les douces communications qui doivent s'établir en ce moment entre le Cœur de Jésus, ces malades et ces affligés ! Certes, si Jésus ne les guérit pas tous, il doit verser dans leur âme des trésors de grâces, de force et de consolation.

Notre Pèlerinage, cette année, n'aura pas eu, malgré sa foi et sa piété, de guérisons bien remarquables ; mais je remarquais dans nos malades néanmoins, au retour, beaucoup plus de résignation et de paix ; c'est une preuve que Notre-Seigneur ne les a pas laissés partir les mains vides.

Durant cette procession cependant, un jeune enfant de quinze ans, du Berry, qui marchait avec des béquilles, se leva, et pleurant à chaudes larmes, suivit, les crosses à la main, le clergé escortant l'officiant. Cette guérison sera-t-elle bien ferme ? Le Bureau des constatations, où le malade a été conduit, ne s'est pas encore prononcé. Au même instant où le pèlerin de Bourges était introduit au Bureau des constatations, nous avons pu voir également auprès des médecins, la jeune Pauline Michel, de Guipavas, qui a été guérie l'an passé, et qui était venue faire confirmer sa guérison. Ainsi, avant de venir cette année, au Pèlerinage, elle a pu, dit-elle, aider ses frères et sœurs à faire la moisson ; les forces sont revenues, et dans le courant de cette dernière année, elle a augmenté de 45 livres. C'est une véritable résurrection, car on se rappelle que l'année dernière, elle avait reçu avant de partir l'Extrême-Onction, et sa mère avait apporté en prévision d'une mort

possible, les linceuls nécessaires pour l'ensevelir. La guérison, l'année dernière, fut subite, et le docteur Boissarie, j'en fus témoin, ne fit nulle difficulté pour reconnaître, sur l'heure, le caractère surnaturel de cette guérison.

Mais, revenons à notre récit. Il était bien 6 heures quand cette belle et touchante procession prit fin. Nous n'avions que le temps de retourner en ville prendre quelque nourriture avant la procession aux flambeaux. C'est une procession qui a été bien souvent décrite. Ici, cette procession n'a pas le caractère grave et solennel des autres. C'est plutôt une promenade pieuse, une sorte d'acclamations continues en l'honneur de Marie, car de tous les points de l'Esplanade un seul cri, un seul chant se fait entendre dans ce long ruban de feu qui forme ce défilé triomphal : *Ave, ave, ave Maria*. C'est une des processions néanmoins la plus aimée et la plus populaire à Lourdes ; et, en effet, rien de plus ravissant que cette longue file de lumières mouvantes, rien de plus touchant que ces chants d'amour et de confiance. On se sent là tout près de Marie, et le cœur, débordant d'allégresse, s'exhale en ces interminables *Ave*. Il me semble que du haut de son trône du ciel, la Sainte Vierge ne peut manquer de sourire délicieusement à ses enfants ainsi rassemblés à Lourdes. Cependant, le ruban de feu, après quelques zig-zag encore, se rapproche du parvis du Rosaire ; peu à peu les rangs se confondent, des masses se forment ; à un signal, les *Ave* se taisent, et c'est le grave *Credo* que la foule entonne de tout cœur, confessant sa foi catholique dans une majestueuse et impressionnante harmonie. Puis, les fronts se courbent, les genoux fléchissent : c'est un évêque pèlerin qui bénit la masse assemblée. Encore une prière, un chant pour Notre Saint-Père le Pape, et la journée du pèlerin est terminée.

Oui, elle est terminée pour les pèlerins rassis et raisonnables, mais elle ne l'est pas pour les jeunes ou les infatigables : on est si bien auprès de la Grotte, la nuit ! Et puis, il n'y a pas que les Bretons à Lourdes ; il y a des Gascons, il y a des Angevois, des Quercinois, il y a des Provençaux... Et les cantiques sont si ravissants ! Il faut bien les écouter, les applaudir, comme aussi faire applaudir les cantiques Bretons. Voilà comment des groupes particuliers se forment disséminés ici et là, chantant les louanges de Marie dans toutes les langues et patois de France et de Navarre. Rien de plus curieux, vraiment, que ces fins de soirée... Enfin, peu à peu, on se dirige vers son domicile, après une dernière prière à Marie, et un dernier verre d'eau à la source intarissable.

†

La seconde et la troisième journée vont ressembler à la

*

première, à quelques différences près. Nous aurons ces jours-là, comme de coutume, notre messe de communion, nos vêpres, la procession du Saint-Sacrement et la procession aux flambeaux. Le mercredi, cependant, à la place de la grand'messe, nous avons l'exercice du Chemin de la Croix sur la montagne du Calvaire. La procession se forme, comme de coutume, sur le parvis de la Basilique, et se dirige dans le plus grand ordre sous la direction de M. le chanoine Salaün, jusqu'à la première station.

Cette première station est formée d'un beau groupe de personnages représentant la condamnation de Notre-Seigneur, au prétoire de Pilate; ce n'est pas un bas-relief, ce sont des statues de grandeur naturelle. Voici Notre-Seigneur dans une attitude pleine de majesté, mais en même temps d'humilité et de résignation; la tête est baissée, les mains sont liées. Assis sur une chaise curule, voilà Ponce-Pilate, interrogeant le divin Sauveur. Six licteurs sont aux deux côtés de la louve, sur un piédestal, allaitant Rémus et Romulus. Ce groupe, quoi qu'on en ait dit, est d'un bel effet. Et quand les quatorze stations seront terminées, elles seront de nature, j'imagine, à frapper l'esprit des pèlerins, et à faire entrer dans leur âme de salutaires réflexions. La procession s'arrête en cet endroit. Aussitôt, chacun se place, et s'assoit comme il le peut, le long des flancs de la montagne, pour écouter le sermon. Rien de plus pittoresque que l'arrangement de la foule : un artiste aurait pu y trouver un sujet splendide de tableau pour représenter le Sermon sur la montagne. Le discours se fit en langue bretonne, dans cette langue simple et imagée qui doit certainement ressembler à celle dont Notre-Seigneur Jésus-Christ se servait. Le sermon lui-même, prononcé par M. Ségalen, recteur de Landudec, est tout apostolique et de nature à nous faire aimer la croix, de quelque côté qu'elle vienne, de nature aussi à nous y attacher de toute la force de notre énergie bretonne... Le sermon est terminé, la procession continue son trajet au chant de divers cantiques, le long de sentiers abrupts, devant les croix de bois des 14 stations, et revient à son point de départ après avoir contourné les flancs de cette montagne désormais sanctifiée.

A 2 heures, nous allions au Rosaire pour entendre encore nos vêpres habituelles. M. l'Archiprêtre de la Cathédrale de Quimper tint ce jour-là à nous faire l'allocution ordinaire; tous ceux qui le connaissent savent sa tendre dévotion pour Marie : « Jamais, dit-il, je ne refuse un sermon, quand il s'agit de parler de la Sainte-Vierge ». Son cœur, en effet, en est tout plein. Aussi, n'a-t-il eu qu'à laisser parler son cœur pour nous dire sur l'Immaculée les choses les plus touchantes, et surtout les plus pratiques... Pèlerins de Lourdes, vous vous rappellerez ce qu'il vous a dit du scapulaire de Marie, du Rosaire, de la récitation de l'*Angelus*.

La procession du Saint-Sacrement fut présidée, ce jour-là, par Mgr l'Evêque d'Agén qui portait le Saint-Sacrement; il était suivi de Mgr l'Evêque d'Angoulême que nous pouvions voir, l'année dernière, assis dans une voiturette, et confondu parmi les autres malades, sur le passage du Saint-Sacrement; il était venu, l'année dernière, demander sa guérison; il venait, cette année, remercier la Sainte-Vierge de l'avoir exaucé : Un *Magnificat* d'actions de grâces fut chanté à son occasion.

† † †

... Le jeudi, nous eûmes, comme exercice plus spécial, les prières publiques aux piscines pour la guérison des malades. Ces prières consistent dans la récitation du Rosaire, dont M. l'abbé Kerbaol, vicaire à Douarnenez, nous explique les mystères avec cet accent de conviction et de piété qui lui est propre; il sait bien que la Vierge écoute surtout les cœurs purs et innocents, et voilà pourquoi il s'applique à faire entrer dans nos cœurs le regret de nos péchés, et le ferme propos pour l'avenir. De temps en temps, c'est l'*Ave maris stella* qui sort de nos lèvres, le *Parce Domine*, chanté les bras en croix; de temps en temps, on se prosterne, on baise la terre; puis, ce sont de nouvelles exhortations pleines de foi et de confiance, faites par M. Morvan, recteur de Melgven, M. Penndu, recteur de Plouézoc'h. Pourquoi n'avons-nous pas été favorisés de grâces visibles et signalées après de telles prières? C'est le secret de Dieu. Quoi qu'il en soit, ce n'est pas en vain que nous aurons prié, et d'une manière ou d'une autre, Dieu nous aura exaucés. Nous allions surtout à Lourdes pour prier pour notre patrie, pour nos pauvres enfants, nos écoles chrétiennes fermées. Puissent ces prières surtout avoir été entendues !

† † †

..... Dans la dernière nuit, à 3 heures du matin, nous devions faire l'heure sainte, au Rosaire. Nombreux furent les Bretons fidèles au rendez-vous aux pieds de Notre-Seigneur. Heure délicieuse, heure bien-aimée, que cette heure sainte, dans la paix et le repos de la nuit ! MM. Ségalen et Kerbaol s'occupèrent encore, pendant cette heure, à exciter dans les âmes les actes de foi, d'amour et d'adoration.

Cependant il fallait partir ! Dès 6 heures 40 et 7 heures 10, les deux trains de Landerneau devaient partir. Les pèlerins de ces deux trains furent donc obligés de terminer leurs dévotions et leurs visites de bonne heure ce jour-là, pour s'occuper de leurs derniers préparatifs.

Plus heureux furent les pèlerins du train de Quimper. Ne devant quitter Lourdes qu'à 1 heure 20, ils eurent leurs

exercices habituels du matin, et entendirent les adieux pathétiques des Directeurs du Pèlerinage de Lourdes. Je sais que cette faveur particulière aux pèlerins de Quimper de rester toujours plus tard à Lourdes fait murmurer quelque peu.... On voudrait tant la partager ! Mais c'est une nécessité imposée par les Compagnies de chemin de fer. Les trois trains ne pouvant partir en même temps, il est nécessaire de faire partir avant le train de Quimper, les deux trains de Landerneau qui doivent faire un parcours plus long, et qui de plus ont des pèlerins qui doivent trouver à Landerneau une correspondance leur permettant de rentrer chez eux à une heure convenable.....

Et maintenant, pour terminer, laissez-moi vous citer cette belle page du manuel du Berry qui servira de conclusion à ce récit trop hâtivement écrit :

« Nous partons, l'âme remplie de souvenirs, fortifié par de saintes espérances. Souvenir ! Espérance ! N'est-ce pas là toute la vie du chrétien sur la terre ? Le présent nous échappe, avant que nous ayons pu le saisir ; il nous est impossible de l'arrêter au passage ; il n'appartient qu'à Dieu. Lui seul a le droit de dire : « Je suis celui qui suis. »

« Comme le vaste océan son ouvrage, nous l'adorons immuable et tranquille dans son éternité, tandis que nous passons rapidement dans le temps, emportés comme l'onde d'un fleuve qui s'écoule sans cesse, et ne revient jamais sur son cours. Combien d'âmes dans cette course n'osent pas regarder en arrière ! Combien de souvenirs qu'elles voudraient écarter ! Combien qui sont empoisonnés par la honte et le remords ! Combien de jours de plaisir dont il ne reste que de l'amertume !

« Bien différents seront les souvenirs des trop courts instants passés aux pieds de la colline sainte, nouveau Sinaï qui garde les échos de la voix de l'immaculée Mère de Dieu, nouveau Thabor, où, comme les apôtres, on voudrait pour toujours dresser sa tente.

« Nous entendrons dans nos rêves le murmure plaintif de la source miraculeuse. Nous croirons respirer encore le souffle divin, dont nous étions enveloppés, autour de la Grotte, dans une atmosphère toute surnaturelle. Nous croirons revoir serpenter sur l'esplanade du Rosaire ces longues files de cierges, aux flammes vacillantes, semblables à des étoiles descendues du firmament, en l'honneur de la Vierge dont il écrit dans les Livres sacrés : « *Et in capite ejus corona stellarum duodecim.* »

« Mais voilà qui vaut encore mieux que ces touchants souvenirs ! Ce sont les grâces ineffables dont nous avons été comblés. Plus abondants qu'en tout autre lieu, le ciel les prodigue aux enfants de Marie dans le sanctuaire de Lourdes.

Grâces merveilleuses pour la santé du corps, plus merveilleuses encore pour la santé de l'âme, désormais plus forte dans tous les combats de la vie. Chaque pèlerin y reçoit des lumières d'une foi plus vive et d'une piété plus fervente. Conservons avec soin ce divin trésor pour les jours de lutte contre l'ennemi de notre salut.

« Nous vivrons donc désormais de touchants, de fortifiants souvenirs ; vivons aussi de saintes espérances. Le monde ne saurait en offrir que de trompeuses à ceux qui ne mettent qu'en lui toute leur confiance. Que de cruelles déceptions dans la poursuite du bonheur sur le chemin du plaisir. Que de chutes lamentables pour l'ambition qui cherche à s'élever au faite des honneurs et des richesses de la terre. Nos espérances, au contraire, ne pourront que grandir en se réalisant au delà de nos conceptions. La foi nous apprend que les revers et les douleurs sont souvent des grâces envoyées de Dieu pour le salut de nos âmes !

« O Marie ! C'est à vos pieds que s'agrandissent nos espérances ; notre confiance en vous nous dit par la voix des docteurs de l'Eglise, qu'une âme pour laquelle vous avez prié ne saurait tomber dans l'horrible séjour, à la porte duquel se laisse toute espérance. Priez pour nous ! Gardez nos pas ! Nous avons eu la joie de chanter vos louanges dans votre béni sanctuaire. Faites que nous l'ayons un jour avec les anges du Paradis ! Nos pas vous ont suivie dans les sentiers de la colline sainte : obtenez-nous la grâce de monter près de vous, jusqu'au sommet des collines éternelles, où votre divin Fils nous attend pour nous couronner. » H. P.

OBSERVATIONS. — 1^o Si quelque prêtre a constaté quelque sérieuse guérison, il est prié d'en envoyer le rapport à M. le Directeur de la *Semaine religieuse*.

2^o On a trouvé, à Lourdes, un beau porte-monnaie en cuir rouge, contenant : un billet retour du pèlerinage, Landerneau-Brest, une pièce d'or, quelques pièces d'argent, une petite clef et divers objets de piété qu'on n'aura qu'à détailler pour prouver son droit légitime. (Le réclamer au presbytère de Saint-Corentin de Quimper.)

AVIS aux Abonnés. — Les souscripteurs dont l'abonnement expire le 1^{er} Octobre 1902 et qui sont dans l'intention de continuer à recevoir la *Semaine*, sont priés de faire parvenir à l'Administration les 6 francs du renouvellement, à moins qu'ils ne préfèrent le recouvrement par la poste, avec majoration de 50 centimes pour les frais. Ces recouvrements se feront à partir du 15 Octobre, date après laquelle, pour éviter

toute cause d'erreur ou double emploi, nous recommandons de s'abstenir de tout versement.

Cet avis intéresse également les retardataires des mois précédents.

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Œuvres recommandées aux prières.

I. La cause de l'Enseignement chrétien et les Congrégations religieuses.

II. Mission. — LE RELECO-KERHUON, du 14 Septembre au 5 Octobre. Président de la Mission bretonne, M. Godec, curé-doyen d'Elliant ; Président de la Mission française, le R. P. Haverland, Rédemptoriste.

III. Retraites de soldats.

QUIMPER. — 1^{re} Retraite (pour les jeunes gens des cantons de Fouesnant, Concarneau, Elliant, Châteauneuf, Carhaix, Huelgoat, Pleyben, Châteaulin, Briec), du 14 au 18 Octobre.

— 2^{me} Retraite (cantons de Quimper, Pont-l'Abbé, Plogastel-Saint-Germain, Pont-Croix, Douarnenez, Crozon), du 21 au 25 Octobre.

LESNEVEN. — 1^{re} Retraite (à laquelle sont convoqués les jeunes gens des cantons de Brest, Lambézellec, Saint-Renan, Ploudalmézeau, Lannilis, Plabennec et Lesneven), du 14 au 18 Octobre.

— 2^{me} Retraite (cantons de Landerneau, Ploudiry, Sizun, Daoulas, Le Faou, Plouescat et Plouzévédé), du 21 au 25 Octobre.

N. B. — Les Retraites s'ouvriront à 4 heures du soir. Prière instante aux retraitants d'être rendus à cette heure précise.

Offices extraordinaires.

Quimper. — CATHÉDRALE DE SAINT-CORENTIN. — Mercredi, 1^{er} Octobre, à 7 h. 3/4 du soir, ouverture du Mois du Rosaire. Exposition du T. Saint-Sacrement ; chapelet, prière à saint Joseph ; chant des litanies de la S^{te} Vierge ; bénédiction.

Les mêmes exercices se feront, tous les soirs du mois, sauf avis contraire, à 7 h. 3/4 du soir. Le Jeudi et le Dimanche, l'exercice commence par la procession.

— ÉGLISE DE SAINT-MATHIEU. — Lundi, 29 Septembre, fête de saint Michel, la messe de 8 heures sera dite pour l'Eglise et pour la France.

Pendant le mois d'Octobre, les exercices du Rosaire auront lieu, chaque soir, à 7 h. 3/4, excepté les Dimanches, où ils suivront immédiatement les Vêpres. Exposition du T. Saint-Sacrement, chapelet, litanies ; prières à saint Joseph et bénédiction.

— CHAPELLE DES URSULINES. — Mardi, 30 Septembre, réunion des Mères chrétiennes à 7 h. 1/2. Sainte messe, instruction, bénédiction du T. Saint-Sacrement.

Jeudi, 2 Octobre, fête des saints Anges Gardiens, on célébrera, à la Cathédrale, la fête patronale de la Confrérie de la Doctrine chrétienne. — A 9 h. 1/2, messe avec chants ; courte instruction et bénédiction du T. Saint-Sacrement.

On convoque à cette cérémonie les membres de la Confrérie, les enfants de toutes les écoles de la ville et leurs parents.

Communiqué de l'Évêché. — I. MOIS DU ROSAIRE. — Les exercices du Mois du Rosaire auront lieu, comme les années précédentes, pendant le mois d'Octobre, conformément aux prescriptions de Notre Saint-Père le Pape Léon XIII, et devront être annoncés au prône, *Dimanche prochain*.

Le recours à Marie, par la formule de prière qu'Elle a elle-même choisie, s'impose aujourd'hui plus spécialement à cause des difficultés qui surgissent de toutes parts autour de nous. Aussi Nous avons confiance que les pieux exercices du Rosaire seront suivis, dans toutes les paroisses du diocèse, avec plus d'assiduité et de ferveur que jamais.

A cet effet, Nous maintenons et renouvelons les ordonnances qui suivent :

Article 1^{er}. — Le Dimanche, 5 Octobre, la fête du Saint Rosaire, annoncée la veille au son des cloches, sera célébrée solennellement.

Art. 2. — Chaque jour de ce mois, dans les églises et chapelles du diocèse, on récitera, le matin à la messe, ou le soir, cinq dizaines de chapelet, avec les litanies de la Sainte-Vierge et la prière à saint Joseph, ordonnée par le Souverain Pontife.

Art. 3. — On pourra exposer le Saint-Sacrement, pendant la récitation du chapelet, et donner ensuite la bénédiction.

Art. 4. — Les fidèles qui ne pourraient assister à ces pieux exercices sont invités à réciter le chapelet, tous les jours, en famille ou dans leur particulier.

Art. 5. — Nous engageons les communautés religieuses à multiplier leurs communions et leurs prières aux intentions du Souverain Pontife.

Art. 6. — Nous rappelons aux pieux fidèles les indulgences concédées par le Souverain Pontife à la pratique du Mois du Rosaire :

1^o Une indulgence de 7 ans et 7 quarantaines, *singulis vicibus*, — c'est-à-dire chaque fois — à ceux qui, pendant ce mois, assisteront à l'exercice du Saint Rosaire ;

2^o Une indulgence plénière à ceux qui, réunissant les conditions ordinaires, assisteront aux mêmes exercices, au moins dix fois. Les mêmes indulgences sont accordées à ceux qui, légitimement empêchés d'assister à la récitation publique du chapelet et autres prières prescrites, les auront faites en leur particulier ;

3^o Une indulgence plénière à ceux qui, le jour du Saint Rosaire ou l'un des huit jours suivants, auront, après avoir confessé leurs péchés, reçu la sainte communion et prié Dieu, la Sainte-Vierge et saint Joseph aux intentions désignées.

II. — Ainsi que Nous l'avons ordonné, à la suite de Notre Mandement du Carême, une quête doit être faite, dans toutes les églises du diocèse, le Dimanche du Rosaire, pour

les œuvres des Patronages et des Cercles, et le produit envoyé à l'Evêché.

En annonçant cette quête, au prône de *Dimanche prochain*, MM. les Curés et Recteurs voudront bien faire ressortir en quelques mots l'importance des œuvres de préservation pour les enfants et les jeunes apprentis, comme pour les militaires dans les villes de garnison.

III. — Nous rappelons à MM. les Curés et Recteurs de Notre Diocèse que, dans le Synode du mois d'Avril dernier, il a été statué que le Catéchisme de première communion serait d'une durée de deux années dans toutes les paroisses de ville et, autant que possible, dans toutes les paroisses de campagne. On devra prévoir et régler l'application de ce statut dès la réouverture des Catéchismes, au commencement d'Octobre prochain.

Nominations dans le clergé. — Par décision de Monseigneur l'Evêque, ont été nommés :

M. Le Sann, recteur de Landeleau, recteur de Plougonven ;

M. Salomon, professeur de Rhétorique à l'école N.-D. de Bon-Secours, à Brest, vicaire à Sainte-Croix de Quimperlé ;

M. Kervellec, vicaire à Sainte-Croix de Quimperlé, professeur de Rhétorique à l'école N.-D. de Bon-Secours ;

M. Quentel, jeune prêtre, professeur d'Histoire au même établissement ;

M. Le Bihan, professeur à l'Externat Saint-Joseph, à Morlaix, professeur d'anglais à N.-D. de Bon-Secours ;

M. Madec, jeune prêtre, professeur à l'Externat Saint-Joseph, à Morlaix ;

M. Morvan, jeune prêtre de Plougonven, vicaire à Saint-Thurien, en remplacement de M. Pellé qui, sur sa demande, rentre dans l'enseignement ;

M. Boussard, jeune prêtre de Kerlaz, vicaire à Ergué-Gabéric, où un 3^e vicariat a été créé pour le service de la papeterie d'Odet.

Prêtres envoyés en dehors du diocèse par Monseigneur l'Evêque, sur la demande qui lui en a été faite :

A PARIS, *Ecole Sainte-Geneviève* (rue Lhomond) : MM. Coquet, Roudaut, Léon et Le Boëlle.

— *Ecole de l'Immaculée-Conception* (Vaugirard) : MM. Le Pape, Le Goasguen, Pangam, Barvet.

— *Collège Stanislas* : MM. Le Moigne et Jaouen.

A POITIERS, *Ecole libre des Pères de Picpus* : M. Pellé, vicaire à Saint-Thurien, et Guéguen, prêtre de la dernière ordination.

MORLAIX (*La Salette*). — **Retraite bretonne.** — La retraite bretonne des hommes s'ouvrira, à La Salette, le Dimanche 5 Octobre prochain, pour finir le samedi suivant à 8 heures du matin. On y convoque tous les hommes indistinctement, mais on fait un appel spécial à ceux qui viennent de terminer leur service militaire.

MM. les Curés et Recteurs voudront bien annoncer cette retraite au prône de la grand'messe, dimanche prochain.

Retraites de soldats. — Dans quelques jours, quelques semaines au plus, nombre de nos jeunes compatriotes vont dire un long au revoir à leurs familles, pour entrer à la caserne. Etre soldat, est bien beau sans doute ; mais hélas ! de nos jours surtout, être soldat, pour le jeune homme chrétien, est bien périlleux aussi.

Tant qu'il a vécu au sein de sa famille, le jeune homme de chez nous s'est trouvé tout naturellement bon. Elevé dans une atmosphère de piété, sous le regard du Christ, entouré de parents pleins de foi, environné de jeunes hommes croyants comme lui, il n'a eu, pour être vraiment le disciple de Jésus, qu'à se laisser aller au courant des habitudes chrétiennes de ses aïeux : et c'est, pour ainsi dire, sans effort aucun, qu'il a accompli la loi de son Dieu.

Aujourd'hui, la loi militaire le saisit et, en l'arrachant aux douceurs de son chez lui, l'enlève en même temps aux bienfaisantes influences de la famille, aux saintes habitudes de son enfance, et le jette à la caserne. Tout étonné, un peu épouventé aussi, le jeune homme regarde autour de lui ; et vraiment ce qu'il voit, ce qu'il constate n'est guère rassurant. Seul désormais en face de la vie, il se sent, il se voit encore entouré de mauvais exemples ; il vit au milieu des plus dangereuses occasions ; il sent à chaque moment le sol prêt à fléchir sous ses pas, et il ne respire plus qu'un air tout imprégné de préjugés contre ce qu'il croit, de sarcasmes et de railleries contre tout ce qu'il respecte le plus....

Certes, je ne veux pas exagérer les dangers de la caserne ; ces dangers existent cependant, ils sont nombreux, et une triste expérience dit assez haut que le service militaire fait, tous les ans, de nombreuses victimes parmi nos jeunes Bretons.

Eh bien ! il ne nous est pas possible, à nous autres prêtres, d'abandonner ces jeunes hommes à eux-mêmes, à un moment si périlleux de leur vie ; nous ne pouvons pas, après avoir peiné pendant vingt ans à les préserver de tout mal, nous résigner tristement à voir tout le bien obtenu compromis en quelques mois, et il est de notre devoir de faire *tout*, oui *tout ce qui est possible*, pour assurer leur fidélité durant les années qu'ils vont passer loin du pays natal. A nous donc de prévenir ces jeunes gens des mille pièges que le démon dressera sous leurs pas, des dangers qu'ils rencontreront sur leur chemin ; à nous encore de leur enseigner la manière de fuir le danger ou d'en triompher ; à nous enfin de leur

mettre en mains, quand ils nous quittent, les armes dont ils auront à se servir, pour défendre et conserver leur foi et leur vertu !

Oui, c'est bien là notre devoir, nous le reconnaissons tous, et tous nous voulons y être fidèles. N'oublions donc pas, alors, que la meilleure manière de venir efficacement au secours de nos jeunes soldats, c'est de leur procurer les bienfaits d'une retraite spécialement faite pour eux, avant leur entrée à la caserne. Ces retraites sont organisées depuis de longues années déjà dans notre diocèse, et je ne veux pas m'attarder à faire voir les précieux avantages qui en résultent ; tous les connaissent, et ils sont nombreux autour de nous, les jeunes hommes qui pourraient dire, en rentrant dans leurs foyers : « Si je n'ai pas oublié Dieu et sa sainte loi durant mon service militaire, si je suis resté chrétien à la caserne, c'est aux retraites du départ que je le dois. »

Eh bien ! ces retraites du départ vont s'ouvrir de nouveau et dans quelques semaines. Qu'il me soit donc permis d'adresser, dès ce moment, à mes confrères du ministère cette ardente prière : de grâce faites votre possible, tout votre possible, pour décider les jeunes gens de vos paroisses à suivre les exercices de ces retraites. Oui, sans doute, ces retraites, vous les annoncez du haut de la chaire, vous les recommandez avec tout votre cœur de père, mais peut-être cela ne suffit-il pas encore. Vos jeunes gens sont des enfants timides, qu'il faut aller prendre par la main ; eh bien ! vénérés confrères, allez donc à eux, parlez-leur à chacun directement, décidez-les, les uns après les autres, à venir chercher auprès de Jésus la force qui leur sera nécessaire pour rester dignes de vous ! Sans doute, et je le sais, cela est pénible ; mais il s'agit des âmes, et d'un plaisir à faire au Cœur sacré de notre Sauveur Jésus et je sais assez votre sollicitude, votre dévouement et votre zèle pour vos jeunes gens pour espérer que ce qu'il est humainement possible de faire, vous le ferez ! Dieu vous le rendra.

X.

Nous donnons plus haut (*V. Œuvres recommandées*) la date des retraites de Quimper et de Lesneven, avec la liste des cantons convoqués à chacune ; nous publierons les mêmes renseignements pour les autres centres de retraites, à mesure qu'on voudra bien nous les adresser.

Monseigneur l'Evêque confirme dans leurs fonctions de supérieurs des retraites militaires : M. le chanoine Le Duc, à Morlaix ; M. le chanoine Péron, à Quimperlé ; M. Godec, à Quimper, et M. Le Bail, à Lesneven.

Conseil départemental de l'Enseignement primaire. — Les membres de l'Enseignement privé congréganiste doivent être prochainement appelés à nommer un délégué au Conseil départemental, en remplacement de M. Guilcher, en religion Frère Cythin-Paul, qui n'habite plus le département du Finistère.

On propose comme nouveau délégué M. Esvan (Pierre), Frère

Anastase, directeur de l'école privée de la rue de Brest, à Quimper. C'est sur ce nom que nous engageons les religieux et religieuses à réunir leurs suffrages.

NOTRE-DAME DU FOLGOAT. — Touchante manifestation. — Dimanche dernier, il y a eu au Folgoat une grande et belle fête, que l'on peut appeler le « Pardon » des enfants. Dans le principe, ce devait être une cérémonie tout intime, pour les seules paroisses environnantes ; mais la nouvelle s'est répandue, et l'affluence a été aussi considérable qu'aux plus grandes solennités dont le sanctuaire vénéré garde le souvenir. On ne peut pas évaluer à moins de 40.000 le chiffre des pèlerins, dans ce nombre 10.000 enfants : 35 paroisses avaient envoyé leurs croix et bannières ; de Plouguerneau il y avait 3.000 personnes ; pour d'autres, la proportion était encore plus forte...

La messe a été dite à 10 h. 1/2, au champ du Couronnement, par M. le chanoine Ollivier, curé de Lannilis, venu à pied avec 500 enfants de sa paroisse. Après l'Evangile, M. Le Gall, recteur du Folgoat, prenant pour texte ces paroles du Sauveur inscrites au fronton de l'estrade : *sinite parvulos venire ad me*, expliqua brièvement le but de cette réunion, qui se résume dans la pressante exhortation de la Sainte Vierge apparaissant à Pontmain : « Priez, mes enfants ; mon Fils se laisse fléchir. » Puis il dit le chapelet, en appliquant chaque dizaine successivement : au Saint-Père, à la France, aux intentions particulières des pèlerins et spécialement aux religieuses dispersées, aux pères et mères de famille, pour qu'ils soient fidèles à leurs devoirs. Enfin, au milieu de l'émotion générale, il invite les assistants à mettre les bras en croix pendant qu'il récite la dernière dizaine pour les enfants, demandant à Marie d'être leur protectrice toujours, l'adjuvant de se laisser attendrir par la prière sortant de ces cœurs encore innocents.

Aux Vêpres, présidées par M. le chanoine Roull, curé-archiprêtre de Saint-Louis de Brest, la foule avait encore augmenté. M. Hameury, recteur de Dirinon, dans une courte allocution, exprima, comme il sait le faire, ce que sentait son immense auditoire. « Comme jadis le jeune Tobie, dit le brillant orateur, les enfants avaient pour guider leurs pas, les former à la vertu, des anges, dont le départ momentané met le pays en deuil... Que les parents, privés de ces auxiliaires précieux sur lesquels ils pouvaient se reposer de l'éducation religieuse de leurs enfants, comprennent les obligations qui leur incombent à cet égard, plus strictement que jamais. »

La cérémonie s'est terminée par la procession du Très Saint-Sacrement, de l'estrade à l'église, à travers les rangs de la foule prosternée. C'était admirable, touchant surtout ; aussi l'impression produite par cette fête improvisée et si belle ne s'éteindra pas, de longtemps, dans le cœur de ceux qui en ont été témoins.

La guerre à l'Eglise. — Dans son discours à Ajaccio, M. Pelletan, ministre de la Marine, a prononcé ces paroles : « On dit que le gouvernement veut détruire la religion ; on confond la religion avec l'Eglise, et l'histoire entière nous montre l'Eglise catholique s'efforçant de s'emparer du pouvoir. La guerre que nos pères ont soutenue contre l'Eglise, nous la soutenons encore et cela pour la cause de l'humanité. »

Dans son discours, désormais célèbre, de Matha, M. Combes, président du Cabinet, a cru devoir atténuer les paroles de son ministre, dans la partie qui a trait à nos relations avec les nations étrangères ; mais il a plutôt confirmé et aggravé ce qui se rapporte à la lutte contre les catholiques.

Nous voilà donc dûment avertis : on nous laissera notre religion, comme on la laisse aux juifs et aux protestants ; mais à l'Eglise qui a été chargée par Jésus-Christ lui-même de faire connaître cette religion, mais au Pape, mais aux Evêques et aux prêtres qui unis avec lui en sont les représentants divinement constitués, la guerre, toujours la guerre, la guerre sans trêve ni merci !

Nous le pressentions depuis longtemps : le gouvernement actuel tolérera la religion du Christ, à la condition qu'elle soit une *religion purement nationale*, c'est-à-dire en termes plus précis, une *religion schismatique*.

Congrès eucharistique (fin).

Nous voici, déjà, au troisième jour du Congrès. La première section émet le vœu que tous ceux qui sont chargés de l'enseignement en général et du Catéchisme en particulier : 1° profitent de toutes les occasions pour exciter les enfants à l'amour de l'Eucharistie ; 2° qu'ils groupent dans des revues hebdomadaires ou mensuelles tout ce qui a trait à l'Eucharistie ; 3° qu'ils expliquent souvent aux enfants les cérémonies de la messe et leur enseignent une bonne méthode pour y assister (On préconise, à ce propos, un tout petit volume de Mgr Cartuyvels, de Liège.) ; 4° qu'ils s'attachent à les bien préparer à la première Communion.

Elle émet encore un autre vœu : c'est qu'on établisse, dans les séminaires, un cours de méthodologie théorique et pratique de Catéchisme ; elle demande encore qu'on donne à l'enseignement religieux en général, et eucharistique en particulier, un caractère intuitif, par l'usage de cartes et de tableaux pour l'Histoire sainte et le Catéchisme : qu'on propage la lecture et la récitation des saints Evangiles ; et enfin, que les curés et aumôniers, tant de jeunes gens que de jeunes filles, fassent tous leurs efforts pour restaurer les vêpres. Comme moyens, ils exposeront aux fidèles la convenance de cet office liturgique et son utilité incontestable, en tant que prière sociale. Ils insisteront auprès de leurs pénitents pour les engager dans la voie de l'accomplissement plus parfait du devoir dominical. Ils auront soin de veiller à la bonne exécution du plain-chant. Ils fixeront les vêpres à l'heure où les fidèles pourront le plus facilement y assister. Les membres du clergé régulier engageront vivement les personnes qui fréquentent leurs chapelles à assister, le dimanche, à la grand'messe et aux vêpres de leur paroisse. (Applaudissements.)

La section des étudiants émet le vœu que l'on établisse dans toutes les universités, tous les séminaires et collèges, l'œuvre des missions. Que la jeunesse s'attache à promouvoir les œuvres d'adoration existantes, la participation aux processions et la communion du premier vendredi du mois.

Une autre section émet le vœu que le culte de sainte Julienne et de la bienheureuse Eve soit étendu à l'Eglise universelle, et que la fête de saint Norbert, comme celle des autres saints fondateurs d'ordre, soit élevée au rite double-majeur. Elle désire aussi que la pratique de la visite quotidienne au T. Saint-Sacrement se répande dans toutes les classes de la société : qu'on organise l'adoration mensuelle et l'heure sainte pour les hommes et les jeunes gens, même dans les maisons d'éducation ; enfin, que sauf le dimanche, aux offices, messes, vêpres, saluts, le paiement des chaises ne soit pas exigé.

On émet encore plusieurs vœux touchant la Communion fréquente dans les patronages, la messe dans les usines, les œuvres de soldats et de marins, les conférences populaires, les cours d'apologétique chrétienne, la diffusion des bons journaux après les avoir lus, les conférences de Saint-Vincent de Paul, le Tiers-Ordre de Saint-François, etc...

Assemblée générale de 5 heures. — Elle s'ouvre par la lecture d'un télégramme adressé par Sa Majesté Léopold à Son Em. le Cardinal-légat. « Le Roi des Belges est extrêmement sensible aux sentiments que Votre Eminence, Son Excellence le nonce apostolique, Mgr Heylen, les prélats et les 4.000 catholiques réunis au Congrès de Namur veulent bien lui exprimer. Sa Majesté adresse aux membres du Congrès ses plus sincères remerciements ». Ensuite, M. Gérard, président de l'Association générale des étudiants de Louvain, définit le rôle de la Jeunesse catholique dans les luttes sociales et religieuses actuelles. Les étudiants catholiques doivent faire deux parts de leur temps : l'étude et les œuvres... « Nos ennemis effrayés, dit le jeune orateur, espèrent voir nos rangs s'éclaircir, par suite de défections et de trahisons. Eux acceptent les traîtres et les renégats ; mais il n'y en aura pas parmi nous, et la cause de l'Eglise sera éternellement la nôtre ! » (Applaudissements.)

M. Carton adresse un autre discours non moins éloquent à la Jeunesse et lui recommande de servir la cause du peuple par la parole et par la plume.

Enfin, Mgr Cartuyvels, de Liège, remercie la ville de Namur qui donne un si merveilleux exemple de ferveur envers la Sainte Eucharistie, envers les enfants et la jeunesse. Mgr Heylen remercie aussi les congressistes et récite un *Ave Maria* pour avoir du beau temps demain.

Le soir, à la Cathédrale, c'est le R. P. Léon, capucin, qui prend la parole pour exalter encore le divin sacrement.

La journée du Dimanche. — Aucune expression ne saurait rendre exactement ce qu'a été cette journée pour Namur, ce qu'a été surtout la grande procession eucharistique, favorisée, Dieu merci, par un temps superbe. Essayons, toutefois, de décrire les magnificences de ce cortège triomphal.

A 9 heures 1/2, le clergé se rend processionnellement prendre Son Em. le cardinal Goossens. A 10 heures, commence la messe pontificale, messe votive du Très Saint-Sacrement, chantée par le Légat. L'*Introït*, le graduel et l'*Alleluia* sont exécutés convenablement en grégorien, le reste est chanté en musique, sans accompagnement

d'orgues, d'une façon artistique. A la fin de la messe, les évêques et les abbés vont revêtir leurs ornements. Depuis déjà deux heures, le cortège des innombrables chorales, musiques et confréries, venues de tous les points de la Belgique, défilent avec ses fanions devant la Cathédrale. Il faudra encore attendre trois quarts d'heure après la grand-messe, pour que le clergé puisse sortir, c'est-à-dire midi. Un détachement de 34 gendarmes à cheval assure la marche du cortège ; il est suivi de la musique du 1^{er} lanciers, puis viennent les patronages, les fanfares, les paroisses avec leurs bannières et leurs chasses merveilleuses. Après les différentes congrégations de Frères de la Charité, de Marie, de la Doctrine chrétienne, viennent les ordres religieux, marchant sous une croix de bois portée par un fils de saint François d'Assise. Ce sont : les Pères blancs d'Afrique, les Prêtres du Saint-Sacrement, les Assomptionnistes, les Oblats, les Rédemptoristes, les Jésuites, les Servites, les Carmes, les Capucins, les Conventuels, les Franciscains, les Dominicains, les Cisterciens, les Bénédictins, les Prémontrés et les Chanoines de Latran. Ensuite viennent les élèves du Grand-Séminaire, en surplis, les nombreux membres du clergé séculier en rochet, et la schola *in nigris*.

Sous la croix d'argent marchent les membres des Chapitres étrangers et le Chapitre cathédral de Saint-Aubain : à leur suite, les nombreux abbés Cisterciens, Bénédictins, Prémontrés, revêtus de la chape, portant la mitre et la crosse et assistés de leurs religieux. Puis viennent les évêques de Birmingham, Verdun, Luxembourg, Corrington, Arras, Angers, Martinique, de nombreux évêques missionnaires, entre autres, Mgr Isaac Hagian, archevêque arménien, revêtu d'une chape bleue à orfrois d'or et tenant une croix à la main ; les évêques de Belgique et Mgr Heylen immédiatement devant le dais, sous lequel Mgr de Belmonte, nonce apostolique, porte le Très Saint-Sacrement. Derrière lui marche le cardinal, vêtu de la cappa cardinalice dont tout le monde admire la grande traine, puis les évêques et prélats non parés, enfin M. de Favereau, ministre des affaires étrangères, M. le marquis de Beauport, sénateur, M. le Gouverneur de la province, M. le sénateur Mélot, bourgmestre de Namur ; le Gouverneur du Luxembourg, les députés permanents et Conseillers provinciaux, les Sénateurs et représentants, venus de tous les points de la Belgique, les magistrats et les conseillers communaux catholiques de Namur, un groupe d'officiers en grande tenue et les dames de la Confrérie du Très Saint-Sacrement. Le cortège est fermé par un peloton de gendarmes. On peut évaluer à 30,000 le nombre des hommes qui prennent part à cette manifestation sans pareille.

La procession suit son itinéraire, dans un ordre parfait ; sur le passage du Très Saint Sacrement, hommes et femmes s'agenouillent : à toutes les vitrines des magasins sont exposés (à la place des marchandises), ici, un beau crucifix de cuivre, là, une statue, ailleurs, un tableau, au milieu de bouquets de fleurs et de candélabres allumés. Bien mieux : dans plusieurs de ces vitrines, ce sont de jeunes enfants en blanc, les mains pieusement jointes et les yeux fixés avec candeur sur l'Hostie sainte ; dans d'autres, ce sont des enfants tenant en main des bouquets ou des cierges allumés qu'ils tendent vers Notre-Seigneur qui passe : c'est on ne peut plus émouvant. Pendant ce temps, les cantiques retentissent, particulièrement celui dont j'ai parlé : « Loué soit à tout instant, Jésus au Saint-Sacrement. »

Nous marchons ainsi depuis trois heures, au milieu des rues admirablement ornées, sous une voûte de drapeaux et de bannières, quand

on arrive à la place d'armes. Là, un reposoir très simple, mais d'un goût parfait, est élevé. Au moment où Mgr Granito monte à l'autel pour prendre l'ostensoir, les clairons sonnent aux champs, le canon tonne au donjon de la citadelle et la bénédiction se donne au milieu du plus profond recueillement. Le cortège triomphal reprend sa marche. On arrive enfin à la Cathédrale, dont le parvis est couvert d'innombrables bannières, drapeaux et fanions. Au moment où le cardinal, qui porte le Très Saint-Sacrement arrive au haut du perron, on arrête le dais. De nouveau, les clairons sonnent aux champs, le canon tonne, et sur l'immense foule l'ostensoir décrit le signe rédempteur, appelant sur le peuple les divines bénédictions.

Le cortège pénètre dans le temple ; le salut est de nouveau donné et le divin Maître se renferme dans le silence du tabernacle. Il est exactement 4 heures, quand tout est terminé.

Je n'ai point vu les autres Congrès ; au témoignage du R. P. Lémus, celui-ci est le plus beau sans contredit. Mais j'ai vu bien des manifestations religieuses et des cérémonies grandioses : à part la Canonisation de saint Jean-Baptiste de la Salle, je n'ai rien vu de plus beau, ni de plus émouvant.

Gloire à N.-S. Jésus-Christ, au Très Saint-Sacrement de l'autel !
et honneur à l'hospitalière (1) Belgique ! G. B.

(1) Je suis on ne peut plus touché de l'accueil des Belges, de leur amour pour la France, de l'intérêt qu'ils nous portent et de l'affabilité qu'ils nous témoignent. Moi, particulièrement, je suis, comme Breton, l'objet de leur admiration. G. B.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

Dans le but de faciliter la rentrée des vacances, la Compagnie d'Orléans organisera tous les jours, à partir du Jeudi 25 Septembre courant et jusqu'au Mercredi 8 Octobre prochain inclus, un train supplémentaire entre Quimper et Nantes.

Ce train supplémentaire partira de Quimper à 4 h. 52 soir et arrivera à Nantes à 11 h. 2 soir pour correspondre avec le train express qui en part à 11 h. 50 soir et arrive à Paris-Austerlitz à 7 h. 18 matin en 1^{re} classe et à 8 h. 20 matin en toutes classes et à Paris-Quai d'Orsay à 7 h. 28 matin en 1^{re} classe et à 8 h. 30 matin en toutes classes.

Les points d'arrêts et horaires de ce train supplémentaire, ainsi que les conditions relatives à l'admission des voyageurs sont indiqués par une affiche spéciale placardée dans les gares et localités de la ligne de Quimper à Nantes.

LA MAISON MESNIL & DUREL, DE CAEN

a l'honneur d'informer MM. les Ecclésiastiques, qu'elle tient à leur disposition des VINS BLANCS pour le Saint Sacrifice de la Messe, provenant du domaine de la Trappe de Staouéli, près Alger, et dont le monopole lui est concédé pour les diocèses de Saint-Brieuc, Quimper et Vannes.



“ Il y a dans les guerres quelque chose d'aussi héroïque que le courage des hommes, c'est le dévouement des femmes.” Ainsi parlait dans une réunion d'officiers, un des généraux les plus en vue de notre armée. “ J'ai toujours devant les yeux,” dit-il encore, “ l'ambulance où l'on me transporta avec une balle dans la cuisse après l'affaire de Buzenval. Quels soins, quelles délicates attentions. Combien de nos pauvres camarades sont morts, le sourire aux lèvres, bercés dans leur agonie par la douce parole de ces admirables infirmières que rien ne rebutait. J'en ai vues qui, brisées par la fatigue et ayant peine à se traîner, ne voulaient quitter leur ambulance et leurs chers blessés que sur un ordre impérieux et formel du médecin en chef. Dût la modestie de ces vaillantes femmes en souffrir, nous ne pouvons résister au plaisir de saluer ici une de nos correspondantes de Lyon, Madame Veuve Clasis qui, elle aussi, a failli payer de sa vie son abnégation et son dévouement.

“ Pendant le siège de Paris,” écrivait cette dame, “ je contractai à l'ambulance de mon quartier une fluxion de poitrine qui me laissa dans un état de faiblesse des plus inquiétants. La mauvaise nourriture, qu'on avait encore bien de la peine à se procurer à cette terrible époque, me causa une diarrhée chronique qui dura jusqu'en 1892. C'est vous dire assez l'état précaire de ma santé pendant cette longue et douloureuse période. Chose extraordinaire, j'étais devenue énorme, j'avais le ventre très enflé et je marchais avec peine. Tous les matins, après des nuits fort agitées, la fièvre me prenait et me tenait jusqu'au milieu de la journée, je mangeais fort peu et pourtant après chaque repas j'avais des étouffements épouvantables : le sang me montait à la tête avec une telle force que j'en devenais presque noire. Un petit livre que je reçus au commencement de cette année là m'apprit qu'un pharmacien de Lille, Monsieur Oscar Fanyau, possédait un remède souverain contre toutes les maladies de l'estomac et des intestins. C'était la Tisane américaine des Shakers. Je n'en avais pas encore vidé un flacon que je me trouvais déjà bien mieux. Un mois après j'étais délivrée de tous mes maux et depuis, ma santé est excellente.” Signé — Veuve Clasis, mercière, 119 rue de Seze à Lyon (Rhône) le 6 Janvier 1902. Vu pour légalisation de la signature apposée ci-dessus : Codet, adjoint au Maire de Lyon.

En nous autorisant à publier sa guérison, Madame Clasis remplit encore à trente ans d'intervalle, un signalé devoir d'humanité, car nous ne doutons pas que les leçons d'une expérience aussi chèrement acquise ne soient profitables à ceux qui liront la lettre de l'ancienne ambulancière.

L'Administrateur-Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Evêché.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE
DE QUIMPER ET DE LÉON

SOMMAIRE

I. — Apostolat de la Prière ;
Le Mois du Saint Rosaire.

II. — *Chronique du diocèse* :
Œuvres recommandées aux prières ;
Offices extraordinaires ; Le Pardon du Rosaire ; Prière à saint Michel ; Retraites de soldats ; Laïcisations ; Devant les tribunaux ; Quimper ; Vannes ;

Morlaix ; L'Œuvre Saint-Yves, à Rennes ; Le culte des Saints en Bretagne.

III. — *Nouvelles du monde catholique* : Rome ; France ; Angers ; Paris ; La vraie Loi.

IV. — Avis aux Abonnés.

V. — *Bibliographie.*

VI. — *Annonces et avis.*

Offices de la semaine.

Dimanche, 5 Octobre. — 20^e Dimanche après la Pentecôte. SOLENNITÉ DU SAINT ROSAIRE. Double de 2^e classe. Blanc. A la messe, mémoires du Dimanche et de S. Maurice, Abbé (*Au Propre diocésain*).

Vêpres de la solennité du Rosaire, avec mémoires du Dimanche et de S. Maurice.

Lundi, 6. — S. Bruno, Confesseur. Double. Blanc.

Mardi, 7. — S. Marc, Pape. Simple. Blanc. — Ou Office votif des Saints Apôtres ; semi-double. Rouge.

Mercredi, 8. — S^{te} Brigitte, Veuve. Double. Blanc.

Jeudi, 9. — S. Denis et ses compagnons, Martyrs. Double. Rouge.

Vendredi, 10. — S. François de Borgia, Confesseur. Semi-double. Blanc.

Samedi, 11. — Office votif de l'Immaculée Conception ; semi-double. Blanc.

Dimanche, 12. — 21^e Dimanche après la Pentecôte. Fête de la Maternité divine de la T. S^{te} Vierge.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Châteaulin du 3 au 7 Octobre.

Locquéno. du 8 au 9 Octobre.

Saint-Vougay du 10 au 12 Octobre.

Apostolat de la Prière.

LIGUE DE PRIÈRES EN UNION AVEC LE CŒUR DE JÉSUS

Intention générale pour Octobre 1902, approuvée et bénie par Notre S.-P. le Pape :

LE CULTE DE LA SAINTE EUCHARISTIE

« Nous ne pouvons rien souhaiter de plus doux, Nous qui sommes près du terme de Notre vie, dit S. S. le Pape Léon XIII dans sa récente Encyclique sur l'Eucharistie, que de pouvoir ranimer et fortifier dans toutes les âmes des sentiments de gratitude et d'une légitime dévotion envers ce sacrement admirable, sur lequel Nous pensons que reposent surtout l'espoir et l'assurance du salut et de la paix, si ardemment souhaités par les vœux inquiets de chacun. »

On ne saurait donc choisir d'*Intention générale* plus opportune que celle que nous proposons, ce mois-ci, à nos associés : Le culte de la sainte Eucharistie.

C'est aussi et surtout par la vertu du sacrifice eucharistique qu'il faut apaiser la Justice de Dieu, « le genre humain semblant, en grande partie, appeler sur lui la colère divine ».

Le Mois du Saint Rosaire.

Le mois d'Octobre ramène les pieuses réunions aux pieds des autels et les prières communes du Saint Rosaire. Si, d'une part, l'iniquité abonde et la charité d'un grand nombre se refroidit, de l'autre, les âmes fidèles s'efforcent de devenir meilleures.

Bien convaincues que le salut nous viendra par l'intercession toute-puissante de Marie, elles se groupent autour de son manteau royal, comme, à l'approche du danger, selon l'image du Sauveur, les poussins se réfugient sous les ailes de la poule.

Ce n'est pas sans une inspiration du ciel que le Souverain Pontife, glorieusement régnant, convoque chaque année les chrétiens aux prières du Saint Rosaire. Depuis 1883, le mois d'Octobre est consacré à de ferventes supplications, semblables à celles que saint Dominique institua durant la croisade contre les Albigeois, et celles qui, plus tard, valurent à l'Eglise la victoire de Lépante et la délivrance de Vienne.

Selon la parole de Léon XIII, nous donnons à la divine Mère des fleurs pendant le mois de Mai ; il est juste que les fruits de l'automne soient offerts, avec les sentiments d'une tendre piété, à celle dont il est écrit : « Mes fleurs sont fruits d'honneur et d'abondance. »

Certes, ils étaient douloureux, ces jours où la guerre religieuse dévastait les belles provinces du midi de la France. Ils n'étaient

pas moins cruels pour la famille chrétienne, ceux où le Croissant, partout vainqueur, s'avancait triomphant, défilant tous les obstacles, se riant d'une Europe en proie aux divisions et déchirée par l'hérésie. « Plutôt Turcs que Papistes ! » C'était le mot d'ordre à cette époque, aussi spirituel que ceux que clament aujourd'hui les tenants de la libre-pensée et les purs de l'anticléricisme. Une dernière victoire allait mettre entre ses mains les clefs de l'Occident, il en était sûr, il l'escomptait d'avance, et les armées du Prophète, se répandant comme un torrent, auraient étouffé dans le sang les derniers vestiges du Christianisme.

Léon XIII nous affirme cependant que les temps où nous sommes ne sont pas moins désastreux pour l'Eglise, que ceux qui le furent le plus dans le passé. (Encycl. *Quamquam pluries*.) « La foi, dit-il, principe de toutes les vertus chrétiennes, est éteinte dans un grand nombre. La charité est glacée dans les cœurs. Une jeunesse grandit, dont les mœurs ne sont pas moins dépravées que les doctrines. De toute part, l'Eglise de Jésus-Christ est attaquée par la violence et par la ruse. Une guerre atroce est faite au Pontife Romain. Les fondements de la religion sont battus en brèche avec une audace qui va chaque jour en augmentant. Les ravages opérés dans ces derniers temps, les projets qui se préparent encore sont trop connus pour qu'il soit nécessaire d'en parler. » (*Ibid.*)

Ces désolantes constatations tombaient du trône pontifical, en 1889. Treize années se sont écoulées : depuis lors, combien le mal s'est propagé et aggravé ! Quelle plume pourrait décrire le lamentable spectacle qui afflige la terre, la France surtout, au moment où nous écrivons ? Les cataclysmes de la nature semblent répondre aux attentats qui se multiplient contre Dieu et contre son Christ. Le monde moral, comme le monde matériel, chancellent sur leurs bases. Un abîme effroyable se creuse de plus en plus entre les frères, enfants de la même patrie, entre des nations qui se réclament d'une commune origine.....

C'est l'heure de nous souvenir que Dieu ne nous a pas laissés sans espérance et sans secours. Le Pape nous rappelle l'exhortation de l'Apôtre : « Priez avec instances. » Et pour que notre prière soit favorablement accueillie, il nous avertit de la faire présenter à Dieu par l'intermédiaire de la Sainte Famille.....

Nous irons donc avec ferveur, pendant ce mois d'Octobre, implorer le secours dont nous avons besoin. Devant le Saint-Sacrement exposé nous prierons Marie et Joseph, et ils prieront avec nous. En méditant les mystères de la vie, de la passion et de la glorification du Sauveur, qui sont le résumé de l'Evangile, nous appellerons la pitié de Dieu sur l'Eglise si éprouvée, sur son Chef suprême, sur notre pauvre France qui agonise, sur nous-mêmes.

Et Dieu, qui est riche en miséricordes, se laissera toucher et nous rendra la paix, que le monde peut bien troubler, mais qu'il ne peut rendre. Car « il n'est personne qui combatte pour nous, si ce n'est vous, notre Dieu » ! (*Revue du diocèse d'Annecy.*)

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Œuvres recommandées aux prières.

I. La cause de l'Enseignement chrétien et les Congrégations religieuses.

II. La Retraite de rentrée au Grand-Séminaire, du 8 au 12 Octobre.

III. Mission. — SAINT-VOUGAY, du 5 au 19 Octobre. Président, la 1^{re} semaine, M. Godec, curé d'Elliant.

IV. Retraites de soldats :

QUIMPER. — 1^{re} Retraite (pour les jeunes gens des cantons de Fouesnant, Concarneau, Elliant, Châteauneuf, Carhaix, Huelgoat, Pleyben, Châteaulin, Briec), du 14 au 18 Octobre.

— 2^e Retraite (cantons de Quimper, Pont-l'Abbé, Plogastel-Saint-Germain, Pont-Croix, Douarnenez, Crozon), du 21 au 25 Octobre.

LESNEVEN. — 1^{re} Retraite (à laquelle sont convoqués les jeunes gens des cantons de Brest, Lambézellec, Saint-Renan, Ploudalmézeau, Lannilis, Plabennec et Lesneven), du 14 au 18 Octobre.

— 2^e Retraite (cantons de Landerneau, Ploudiry, Sizun, Daoulas, Le Faou, Landivisiau, Plouescat et Plouzévédé), du 21 au 25 Octobre.

MORLAIX. (*La Salette*). — Du 21 au 25 Octobre (cantons de Morlaix, Lanmeur, Plouigneau, Saint-Thégonnec, Taulé, Saint-Pol-de-Léon).

QUIMPERLÉ. — Du 21 au 25 Octobre (pour les jeunes gens de l'arrondissement).

N. B. — Il est bien entendu que cet appel PAR CANTONS aux divers centres de retraites n'a rien d'exclusif. Les jeunes gens, par exemple, du canton du Faou qui préféreraient se rendre à Quimper, ou ceux de Carhaix et d'Huelgoat qui aimeraient mieux aller à Morlaix ont, à cet égard, toute liberté. Également, les jeunes gens de tel canton qui seraient empêchés pour une retraite seraient admis à l'autre.

Offices extraordinaires.

Quimper. — CHAPELLE DE LA RETRAITE. — Dimanche, 3 Octobre, réunion de la Congrégation des Dames. A 7 h. 1/2, sainte messe, instruction et bénédiction du T. Saint-Sacrement.

Le Pardon du Rosaire. — On appelle ainsi une indulgence plénière accordée par le Pape S. Pie V, dominicain, en souvenir de la victoire remportée, le 7 Octobre 1571, sur les Turcs à Lépante.

Tous les fidèles peuvent la gagner, le 1^{er} dimanche d'Octobre, fête du Très Saint Rosaire, pourvu que, confessés et communies, ils visitent la chapelle du Rosaire dans une église où la Confrérie est canoniquement érigée et qu'ils y prient aux intentions du Souverain Pontife.

Les associés à la Confrérie appartenant à quelque communauté cloîtrée ou non, collège ou autre association catholique, peuvent, s'ils s'acquittent des autres prescriptions, gagner la susdite indulgence en visitant la chapelle de leur communauté ou association,

quoiqu'il n'y ait pas de statue ou d'autel du Rosaire. (*Pie IX, 8 Février 1874.*)

Comme pour la Portioncule, cette indulgence peut être gagnée toutes quoties, c'est-à-dire autant de fois qu'on réitère la visite et les prières, depuis le samedi veille de la fête, vers deux heures de l'après-midi, jusqu'au coucher du soleil, ou même au crépuscule du jour de la fête.

La confession de la quinzaine suffit.

La communion peut se faire, le dimanche ou la veille, et dans une église quelconque.

Comme toutes celles du Rosaire, cette précieuse indulgence est applicable aux âmes du Purgatoire.

Prière à saint Michel. — Aucun catholique ne doute que la guerre actuelle ne soit satanique. Les francs-maçons tiennent le premier rang dans l'attaque, mais ils ne sont que les agents dociles de l'éternel ennemi qui les guide. Si nous pouvions hésiter sur ce point, nous n'aurions qu'à écouter les enseignements du Docteur infailible. N'est-ce pas Léon XIII qui a ordonné à tous les prêtres d'ajouter à la sainte messe cette remarquable prière où l'on demande à saint Michel de refouler dans l'abîme les hordes infernales ?

Beaucoup de chrétiens ignorent l'efficacité particulière, peut-être même l'existence de cette prière et, sans penser à s'unir au prêtre qui la récite au bas de l'autel, à la fin de chaque messe basse, quittent facilement l'église, le dernier Evangile à peine terminé.

Au lendemain de la fête de saint Michel, il est bon de rappeler que le glorieux et puissant Archange est un des Patrons spéciaux de notre patrie. Donc, en l'invoquant pour l'Eglise universelle, ajoutons une prière ardente et pleine de foi au céleste protecteur de la France, pour qu'il daigne nous protéger dans la lutte que nous avons à soutenir : *Sancte Michael Archangele, defende nos in prælio : contra nequitiam et insidias diaboli esto præsidium.*

A cette occasion, nous insérons volontiers un appel pressant adressé spécialement au clergé par un groupe de prêtres zélés qui lui recommande la récitation fréquente, sinon journalière, d'une prière en forme d'exorcisme, publiée le 18 Mai 1890, par ordre exprès de Sa Sainteté Léon XIII (1) qui, par un Bref du 18 Mai 1890, y a attaché d'importantes indulgences.

Retraites de soldats. — Nous recevons en faveur de cette œuvre un second appel que nous publions volontiers, jugeant qu'il ne fait pas double emploi avec celui qui a paru dans notre dernier numéro.

(1) *Exorcismus in Satanam et apostolicos Angelos, jussu Leonis P. M. editus.* — Edité par A. Mame, à Tours. (Par unité, 0 fr. 10.) Réductions considérables pour exemplaires pris en nombre.

« L'importance et l'utilité des retraites fermées, données annuellement dans notre diocèse avant le départ des conscrits et au retour dans leurs foyers des soldats libérés, sont aujourd'hui unanimement reconnues. Les efforts croissants déployés dans la plupart des paroisses pour leur succès démontrent qu'on les regarde comme nécessaires. Quoi qu'il en soit, l'expérience apporte, tous les ans, de nouveaux témoignages en faveur de cette œuvre, qui intéresse autant le patriotisme que la religion.

« Rien, dit-on, n'est plus brutal qu'un fait. Si nous jetons un coup d'œil rétrospectif sur le passé, nous nous rappelons ce dont nous étions jadis les témoins attristés et impuissants, à la réception de la feuille de route par nos malheureux conscrits... Les désordres auxquels se laissaient aller trop facilement nos pauvres jeunes gens, démoralisés par le chagrin et la terrible perspective de l'inconnu, ont presque disparu aujourd'hui, surtout dans les paroisses où tous ces jeunes gens répondent à l'appel à eux adressé par leurs prêtres. La transformation est surprenante. Pourtant, l'occasion demeure aussi dangereuse qu'autrefois. Fidèles aux traditions chrétiennes du pays, nos bons Bretons ne peuvent se résoudre à partir pour la caserne sans avoir dit un chaleureux *kenavo* à leurs parents et à leurs connaissances. Si les mêmes circonstances existent, les conseils, les avertissements reçus, les résolutions prises à la retraite imposent, à cet homme de foi énergique et généreuse, une vigilance rigoureuse, et le respect de soi...

« Pendant les trois jours passés dans la solitude, dans la prière, dans le recueillement de la méditation, le jeune homme a repris possession de lui-même. Il se résigne volontiers à cet avenir qui l'effrayait, et qui l'inquiète toujours. Il est raffermi dans l'accomplissement de son devoir. Combien de fois n'avons-nous pas entendu rappeler l'édifiant spectacle qu'offraient nos soldats à leur paroisse quand, le dimanche qui suivait leur sortie de la retraite, tous s'agenouillaient à la Table sainte, l'image du Sacré-Cœur de Jésus épinglée à leur boutonnière ! Ils avaient reçu le Dieu eucharistique dans leur cœur ; l'âme fortifiée par cette nourriture céleste ne saurait, malgré sa faiblesse native, capituler de si tôt devant le respect humain, ni devant des passions nouvellement vaincues et terrassées par la grâce divine.

« Du reste, l'inconnu qui effrayait cette imagination jeune et ardente a reçu, pendant ces trois jours bénis, une solution assez lucide, si non pour dissiper toute inquiétude, du moins pour mettre fin au trouble de l'esprit. Entre les exercices de piété, prières, chemin de croix, adorations, sermons donnés sur les grandes vérités, une causerie familière d'une heure réunit tous les retraitants dans un appartement autre que la chapelle. Ceci permet au conférencier de prendre le conscrit armé de sa feuille de route, de l'accompagner dans ses visites d'adieu, de l'assister dans les préparatifs les plus minutieux du départ, de le suivre à la caserne, de l'instruire pratiquement sur la manière de gagner l'estime de

ses chefs, l'affection de ses camarades, de le prémunir contre les dangers qui menacent sa bourse, sa foi et son innocence, de l'aguerrir contre les principaux ennemis avec lesquels il va se mesurer bientôt : respect humain, blasphème, paresse, impureté, etc... ; lui apprendre à affronter l'humiliation du « demi-tour », pour ne pas manquer à la messe le dimanche...

« On descend aux moindres détails. Il faut un camarade : cette causerie familière indique au conscrit la méthode à suivre pour découvrir les soldats que la sagesse lui fait un devoir de rechercher, de fréquenter, et ceux que la prudence lui fait un devoir de fuir. Surviennent les conseils, les observations des anciens, armés du poids de leur expérience. Le « bleu » avide, heureux de toutes ces révélations, écoute avec le plus grand intérêt et avec l'attention la plus soutenue. Plein de confiance en lui-même, il se prévaut déjà de sa prévoyance, et affirme, à qui veut l'entendre, qu'il ne sera pas pris. Le pauvre « bleu » est rassuré !!!

« Ce qu'il y a de vrai, c'est qu'il est averti. Cet avertissement sera pour lui, pendant le service militaire, une lumière et une garantie. Des éclaircissements sur l'existence, le but et les avantages du Cercle militaire achèvent de consoler le jeune conscrit, obligé de quitter la maison paternelle. L'idée qu'il trouvera là-bas un second foyer domestique, un prêtre, un ami, un père, le remplit de confiance au milieu de ses perplexités et de ses inquiétudes.

« Autres ne sont pas les vraies causes de cette transformation constatée de nos jours chez nos conscrits bretons, et de leur conservation au milieu des dangers de la rue et de la caserne. Ces causes, nous ne pouvons les trouver que dans une retraite et surtout dans une retraite fermée.

« C'est donc un service précieux, un devoir à rendre au pays et à ces jeunes gens dont l'âme nous est confiée, que de préparer ces retraites militaires. L'indifférence, la négligence apportées à cette œuvre exposeraient à une démoralisation presque inévitable ces hommes qui doivent devenir la force vive des paroisses. La perspective de ces conséquences désastreuses effraie et active le zèle déployé pour assurer le succès d'une œuvre aussi importante. Aussi, constate-t-on avec plaisir que dans plusieurs paroisses on ne se contente pas d'annoncer les retraites militaires du haut de la chaire, ou de les recommander aux prières et au dévouement de tous, mais on visite les conscrits chez eux. L'expérience l'a démontré, c'est le moyen le plus sûr et le plus pratique d'éclairer, de répondre aux objections et d'obtenir l'assentiment des intéressés et celui des parents.

« P. B. »

Laïcisations. — Après les 64 écoles libres supprimées, dans notre diocèse, par circulaire ministérielle ou décrets du Président de la République, 14 écoles communales confiées jusqu'à ce jour à des religieuses viennent, comme on sait, d'être laïcisées par un arrêté de M. le Préfet du Finistère.

Nous en donnons aujourd'hui le tableau, sur les renseignements qui ont été fournis à l'Evêché. Toutes étaient dirigées par les *Filles du Saint-Esprit*.

PAROISSES	NOMBRE de Religieuses	NOMBRE de Classes	NOMBRE d'Élèves	DATE de la Fondation
Carhaix	6	4 classes.	330	1874
Clédén-Poher	3	1 —	86	1858
Concarneau	3	Ecole maternelle.	400	1870
La Forêt-Landerneau	3	Ecole mixte.	127	
Garlan				
Guiclan				
Kernouës	3	Ecole mixte.	80	1877
Moëlan	5	3 classes.	200	
Plomelin	4	2 —	130	1861
Plomodiern	5	3 —	200	1874
Plonéis	3	1 —	95	1876
Plouneventer				
Pouldavid	3	2 —		1876
Ile-Tudy	5	3 —	226	1867

Comme nous le faisons remarquer, plusieurs de ces écoles avaient été construites, en grande partie, grâce à des subventions données spécialement en vue d'avoir des religieuses. La loi du 30 Octobre 1886 sur l'Enseignement primaire a prévu cette situation : en effet, l'article 19 est ainsi conçu :

Toute action à raison des donations et legs faits aux communes antérieurement à la présente loi, à la charge d'établir des écoles ou salles d'asile dirigées par les congréganistes ou ayant un caractère confessionnel, sera déclarée non recevable si elle n'est pas intentée dans les deux ans qui suivront le jour où l'arrêté de laïcisation ou de suppression de l'école aura été inséré au *Journal officiel*.

Si le don (ou legs) a été fait sous la condition que l'établissement serait dirigé par des congréganistes, le donateur ou ses héritiers ont leur recours contre la commune, pendant une durée de deux ans, à compter de l'insertion dans le *Journal officiel* de l'arrêté de laïcisation. Mais quel sera le point de départ du délai si, contrairement au texte de la loi, l'arrêté de laïcisation n'a point paru à l'*Officiel* ? La question a son importance, et nous engageons les intéressés à prendre les informations nécessaires à cet égard, pour faire valoir leurs droits, le cas échéant.

Devant les tribunaux. — I. CHATEAULIN. — Une action en référé avait été intentée par M. de Couesnongle, président de la Société des écoles libres du Finistère, au préfet du département pour apposition illégale des scellés sur les écoles de Cast, Saint-Nic, Crozon, Huelgoat et Gouézec. Par un jugement, rendu samedi 27 Septembre, M. Béziers La Fosse, juge doyen au tribunal civil de Châteaulin, s'est déclaré compétent pour connaître le litige et a ordonné la levée immédiate des scellés.

Aussitôt lecture du jugement, le sous-préfet de Châteaulin, M. Duval, a pris au nom du préfet du Finistère, un arrêté de conflit.

— II. QUIMPER. — Samedi dernier, ont comparu devant le tribunal correctionnel MM. Pelliet et Le Roux, vicaires à Pont-Croix, poursuivis pour contravention à la loi sur les attroupements, lors de l'expulsion des religieuses... Il est de notoriété publique que M. Le Roux, en particulier, loin d'avoir excité à la violence, est intervenu en faveur d'un commissaire de police que des femmes maltrahaient fort et menaçaient sérieusement de traîner à la rivière ; il n'en a pas moins été condamné, ainsi que son sympathique confrère, à 48 heures de prison avec sursis.

QUIMPER. — **Retraite de femmes, du 20 au 27 Septembre.** — 23 paroisses ; 110 retraitantes. — Briec, 7 ; Beuzec-Cap-Sizun, 7 ; Ile-de-Sein, 7 ; Clédén-Cap-Sizun, 5 ; Quimper, 5 ; Plogoff, 3 ; Plogonnec, 3 ; Plougastel-Daoulas, 2 ; Plomelin, 2 ; Elliant, 2 ; Ergué-Armel, 1 ; Brennilis, 1 ; Saint-Yvi, 1 ; Pluguffan, 1 ; Saint-Nic, 1 ; Ploubinec, 1 ; Lennon, 1 ; Ploudiry, 1 ; Laz, 1 ; Ile-Tudy, 1 ; Landrévarzec, 1 ; Douarnenez, 1 ; Kerfeunteun, 1.

MORLAIX (*La Salette*). — **Retraite de Tertiaires, du 21 au 27 Septembre.** — 26 paroisses ; 110 retraitantes. — Morlaix, 18 ; Plouvorn, 17 ; Guiclan, 9 ; Plouézoc'h, 8 ; Saint-Thégonnec, 7 ; Brest, 5 ; Plabennec, 5 ; Roscoff, 5 ; Landivisiau, 4 ; Plougasnou, 4 ; Pleyber-Christ, 4 ; Plouénan, 3 ; Taulé, 3 ; Henvic, 2 ; Plounévez-du-Faou, 2 ; Saint-Pol-de-Léon, 2 ; Plouigneau, 2 ; Loc-Eguiner, 2 ; Scrignac, 1 ; Guimiliau, 1 ; Plougoulm, 1 ; Saint-Jean-du-Doigt, 1 ; Plougourvest, 1 ; Saint-Sauveur, 1 ; Bodilis, 1 ; Saint-Coulitz, 1.

VANNES. — **L'Enseignement chrétien.** — La *Semaine religieuse*, dans son dernier numéro, a publié la note suivante :

« Nous savons l'embarras des familles qui attendent impatiemment la réouverture des écoles chrétiennes afin de leur confier leurs enfants. Sans autre action sur les pouvoirs publics que nos protestations renouvelées et restées inefficaces, nous ne pouvons que répéter les conseils déjà donnés dans la *Semaine religieuse*, attendant toujours la décision du Conseil d'État, qui ne saurait guère plus tarder.

« Nous voulons espérer que l'autorisation désirée, que tout appelle et justifie, sera largement accordée. Un grand nombre de communes n'ont pas, pour le moment, de maisons pouvant servir d'écoles publiques. Ce n'est pas dans quelques jours qu'on les bâtit. Force est donc de recourir aux écoles libres prêtes à fonctionner. Comment, sans se mentir à eux-mêmes, laisseraient-ils des milliers et des milliers d'enfants sans écoles, ceux qui ont décrété l'instruction obligatoire ?

« Que si, trompant l'attente commune, le Conseil d'État se pro-

nonçait contre les religieux donnant l'instruction à nos enfants, une déclaration d'ouverture serait immédiatement faite dans toutes les paroisses frappées. Partout on trouvera de pieuses chrétiennes brevetées ou des religieuses forcément rendues à la vie séculière qui tiendront, au gré des parents, des écoles libres.

« Qu'on se rassure donc : toutes les tracasseries soulevées contre les croyants ne parviendront pas à les empêcher de procurer l'instruction religieuse à leurs enfants. »

— La chapelle du Grand-Séminaire sera solennellement consacrée, par Mgr l'Evêque de Vannes, le jeudi 9 Octobre prochain.

L'Œuvre Saint-Yves, à Rennes. — Dans quelques jours, l'Ecole d'Agriculture ouvrira ses portes à nos chers Etudiants, et quelques semaines après, les cours de nos diverses Facultés reprendront leur vie normale.

Nous recommandons aux familles chrétiennes l'Œuvre St-Yves qui, depuis bientôt 30 ans, a rendu tant de services à la jeunesse de nos écoles.

Pour le jeune homme abandonné, seul, dans une grande ville comme Rennes, c'est une ressource des plus précieuses que de trouver une Œuvre catholique qui lui donne les moyens de se distraire honnêtement en compagnie de bons et francs camarades. De plus, une Conférence de Saint-Vincent de Paul, dont tous les Membres de Saint-Yves doivent faire partie, habitue l'étudiant à exercer la charité et à connaître les misères de la pauvreté.

M. Ilari (rue Le Bastard, 41), le distingué président de l'Œuvre, ainsi que l'Aumônier, M. le chanoine Henry, secrétaire général de l'Archevêché, se feront un plaisir de donner aux familles tous les renseignements que l'on désirerait se procurer.

M. Le Couturier (rue Lafayette, 6), veut bien se charger d'indiquer aux parents des chambres et des pensions convenables.

Il est à désirer qu'un grand nombre d'étudiants se fassent inscrire dans cette excellente Œuvre, l'une des plus populaires et des plus justement appréciées de notre ville.

Le culte des Saints en Bretagne (1). — On a dit que les évêques avaient fait la France comme les abeilles font leur ruche. Il serait aussi vrai de dire que ce sont les saints qui ont fait la Bretagne, les saints qui l'ont défrichée de leurs mains, arrosée de leurs sueurs et comblée de leurs bienfaits. Les saints sont nos ancêtres, c'est une gloire pour nous qui en vaut bien une autre, ce me semble ! Le breton, qui sait se souvenir, n'a pas oublié tous ces moines héroïques, tous ces apôtres intrépides, dont notre plus grand historien, le regretté M. de la Borderie, nous a

(1) Nous empruntons cette page charmante à une brochure de M. l'abbé A. Millon, dont nous avons parlé dans un précédent numéro. N. R.

raconté dans des pages immortelles les efforts surhumains et les persévérants labours. C'est pourquoi nous vivons avec nos saints dans une familiarité touchante ; nous allons les prier dans leurs sanctuaires, les invoquer dans nos besoins ; nous allons leur confier nos peines, nos chagrins, nos désirs. Nous demandons à saint Jean-du-Doigt et à Notre-Dame de la Clarté de guérir les affections de la vue ; à saint Michel et à saint Roch de nous préserver des fièvres ; à saint Columban d'éloigner de nous les maladies du cerveau ; à saint Cornély de protéger nos bestiaux de toute épidémie. C'est notre manière à nous de leur prouver notre reconnaissance.

Oui, il est vrai de dire qu'en Bretagne chaque maladie de l'âme et du corps a son médecin. Ce médecin est là-haut, pourquoi voulez-vous empêcher les corps malades, les âmes inquiètes d'aller chercher plutôt au ciel que sur la terre aide et protection ? Et puis, du reste, il faut bien admettre que la confiance que nous avons en eux n'est pas toujours trompée et que nos prières doivent être quelquefois et même souvent exaucées, puisque depuis tant de siècles on continue à les invoquer et que, n'en déplaise à ceux qui en seraient offusqués, nous avons la ferme intention de les invoquer encore. Quelques-unes des pratiques de nos pèlerinages sont naïves sans doute ; mais si vous les appelez ridicules, moi, je les appelle touchantes. Vous jetez de la boue à nos croyances les plus saintes et les plus sacrées ; vous ne respectez pas les idées nobles et généreuses, qui depuis vingt siècles sont la meilleure sauvegarde et la suprême consolation de tout un peuple ; il est facile de salir et de calomnier ; il est plus difficile de raisonner et de prouver.

Vous dites que le culte que nous rendons à nos saints est du fétichisme ; moi, je dis que c'est de la foi, et devant cette foi, qui change en joies nos peines les plus profondes, devant cette foi qui apporte au cœur de l'ouvrier comme à celui du savant, à l'âme du paysan comme à celle du châtelain, le plus délicieux des biens d'ici-bas : l'espérance ; devant cette foi-là je m'incline respectueux et charmé !... « Superstition », dit-on !... « Mais cette familiarité des saints avec les vivants enchaînés à la glèbe, noircis sous le soleil ; cette confiance dans le ciel, même pour les soins les plus vulgaires, cette foi dans le secours d'en haut parmi les angoisses d'un dur travail, n'est-ce pas touchant et doux ? Ne voyons-nous pas le curé et le vicaire vivre de la vie de leurs paroissiens et s'intéresser à tout ce qui les intéresse ? Pourquoi le patron de la paroisse n'en ferait-il pas autant ? » (1) Laissons les beaux esprits émettre des théories aussi séduisantes en apparence qu'elles sont au fond vides et creuses. Ce ne sont pas ces théories là qui consolent la femme d'un marin, mort sur les bancs d'Islande ; ce ne sont pas ces théories là qui sécheront les yeux mouillés et qui apporteront à une âme meurtrie le sourire de la résignation et de la paix. Laissons les impies se moquer de nos croyances, qu'ils ne

(1) A. Charaux : *Essai littéraire et moral sur la Bretagne*, p. 110.

sont capables ni de comprendre ni d'apprécier, et redisons avec un poète contemporain :

Bretagne, ô mon pays, garde ta foi naïve,
Car Dieu se plaît surtout dans la simplicité ;
C'est comme le miroir d'une source d'eau vive,
Où vient se réfléchir l'astre de vérité (1).

NOUVELLES DU MONDE CATHOLIQUE

ROME. — Dimanche matin, les pèlerins de Marseille et de Toulouse, conduits par Mgr Germain, ont eu une audience pareille à celle qui a été accordée aux précédents pèlerinages. La réception n'a pas duré moins d'une heure. Lorsque toutes les présentations ont été terminées, le Pape a annoncé et donné, d'une voix forte, la bénédiction à tous les pèlerins agenouillés.

Léon XIII jouit d'une excellente santé ; le regard est vif et le geste est sûr.

— L'intrépide défenseur de la cause pontificale, don Albertario, rédacteur en chef de l'*Osservatore cattolico*, de Milan, vient de mourir à l'âge de cinquante-six ans. Les souffrances d'une rigoureuse captivité, subie pendant une année entière, que lui avait valu son dévouement à l'Eglise ont abrégé sa vie..... Devant sa tombe, tous les catholiques s'inclinent avec respect et prient pour le repos éternel du vaillant lutteur, à l'âme ardente, généreuse et dévouée.

FRANCE. — **Mesure sectaire.** — M. Pelletan, ministre de la marine, vient de supprimer la messe du Saint-Esprit à la rentrée de l'école navale (*Borda*). Cette mesure d'un sectarisme mesquin, réclamée par les Loges maçonniques, froisse profondément les professeurs, les élèves et leurs parents et, on peut le dire, le corps de la marine tout entier. De la part du ministre, c'est un nouvel acte d'apostasie nationale : puisse-t-il ne pas retomber sur notre pauvre France !

ANGERS. — Mgr l'Evêque d'Angers a récemment adressé à ses diocésains une Lettre pastorale à l'occasion du 16^e centenaire du martyr de saint Maurice et de ses Compagnons, titulaires de l'église cathédrale et Patrons du diocèse. La solennité, qui a eu lieu dimanche dernier 28 Septembre, a été précédée d'un Triduum prescrit dans toutes les églises et chapelles du diocèse.

Monseigneur demandait que dans ces prières publiques on mit au premier rang, comme intention dominante, la cause des Congrégations religieuses et de l'enseignement chrétien.

(1) Joseph Rousse : *Poésies bretonnes*, p. 66.

PARIS. — **Sœur Catherine Labouré.** — Un mandement de S. Em. le cardinal Richard fait connaître qu'en ce moment la Congrégation des Rites procède aux premières procédures relatives à la Cause de la béatification de la servante de Dieu, Catherine Labouré, des Filles de la Charité de Saint-Vincent de Paul.

Sœur Catherine Labouré a vécu pendant longtemps à Paris. Elle y est morte.

Un décret apostolique ordonne la recherche, dans le diocèse de Paris, des écrits de la servante de Dieu.

En conséquence, S. Em. le cardinal Richard ordonne, sous peine des censures de l'Eglise, la remise de ces écrits ou leur copie authentique à l'archevêché, soit directement, soit par l'entremise de MM. les curés ou des confesseurs.

Les originaux de ces écrits pourront être gardés, quand copie authentique en aura été prise. — La remise de ces écrits doit être faite avant le 15 Octobre.

Nous rappellerons à ce propos que c'est à la Sœur Catherine Labouré que la tradition veut qu'ait été révélée la « Médaille miraculeuse » dans la chapelle de la rue du Bac.

La vraie Loi.

Sous ce titre nous lisons dans la *République française*, journal de M. Méline, un remarquable article dont nous extrayons les passages suivants :

« Dans la discussion sur la fermeture des écoles, une seule question se pose : Oui ou non, la loi doit-elle être respectée par tout le monde ? »

« M. Combes, répondant au préfet de la Haute-Garonne, pour le prier de remercier le Conseil général d'avoir émis un vœu inconstitutionnel en sa faveur, a rappelé que son œuvre consistait simplement à « exiger le respect absolu des lois votées par les représentants du pays ».

« M. Vallé, le même jour, parlant devant une chambrée d'amis de son département de la Marne, a rappelé que la tâche du ministère, « pas bien compliquée, » était surtout de faire observer la loi sur les associations.

« On le voit, c'est un parti-pris des ministres de se fortifier en vue des rencontres prochaines, devant le Parlement comme devant le Pays, sur « le terrain de la loi ». Lorsque les protestations éloquentes et passionnées s'élèveront des bancs de la Chambre, le président du Conseil, affectant une parfaite modestie, se contentera de répondre : « Messieurs, si la loi est mauvaise, vous n'avez qu'à vous en prendre à vous-mêmes. Moi, j'ai été l'exécuteur scrupuleux de votre volonté. C'est à vous de dire si vous voulez que les lois que vous faites soient respectées. »

« Ayant ainsi parlé, M. Combes croira avoir tout dit de ce qu'il y a à dire. Lui et ses amis, pour le moment, se refusent à dire

autre chose ; et tout indique qu'ils se cantonneront fermement sur le terrain qu'ils ont choisi.

« Qu'à cela ne tienne. Nous les y suivrons.

« Tout d'abord, qu'il nous soit permis de citer l'opinion de M. Eugène Pelletan sur le droit qu'ont les citoyens de discuter la loi ou l'application de la loi ; Camille, écoute ton père :

« La loi a-t-elle tout dit, quand elle a dit : Je suis la loi ? Per-
« sonnifie-t-elle par cela même la justice ? N'a-t-elle pas encore
« quelque autre condition à remplir pour justifier sa prétention et
« commander l'obéissance ? Mais, chaque fois que l'injustice a
« voulu prendre un nom respectable, elle a pris la forme de la loi
« pour frapper sa victime. Suffit-il d'attacher à la hache une
« étiquette de papier avec ce mot : Tue ! Ce sera la loi qui aura
« tué. Mais c'est la loi à la main que le vainqueur a toujours pros-
« crit le vaincu ; si l'on prenait tel code de circonstance, rédigé
« sous prétexte de salut public, on en ferait jaillir le sang comme
« d'une éponge. »

« En termes moins éloquents, les auteurs mêmes de la Déclara-
tion des Droits de l'Homme ont établi qu'il y avait des droits
au-dessus de la loi, ou plutôt avant la loi. Si la loi se trouve en
une circonstance quelconque et sur un point quelconque en oppo-
sition avec ces droits, c'est elle qui a tort ; ou plutôt ce sont les
représentants du peuple qui l'ont faite qui se sont trompés. Et ces
droits « naturels et imprescriptibles sont : la liberté, la propriété,
« la sûreté et la résistance à l'oppression ». Voilà ce que dit l'évan-
gile des républicains.

« Mais nous irons plus loin, ou, plutôt, nous porterons la ques-
tion sur un autre terrain. Vous dites qu'il faut respecter la loi
quand même ? Soit. Eh bien ! Nous prétendons que vous avez
commencé à donner l'exemple du sans-gêne vis-à-vis de la loi.
C'est d'abord en invitant les préfets, instruments de l'autorité
administrative, à apposer des scellés sur des propriétés privées.
Et les véritables interprètes de la loi, les juges, ont proclamé votre
erreur et blâmé cet abus de pouvoir. Au lendemain d'une pareille
leçon adressée par les tribunaux à M. le garde des sceaux lui-
même, celui-ci aurait été peut-être bien inspiré en se montrant un
peu plus circonspect dans les éloges qu'il s'est si généreusement
décernés.

« Ce n'est pas tout. Nous prétendons que la loi sur les associa-
tions a été mal interprétée. Le gouvernement en a fait sortir ce
que les représentants du peuple n'y avaient pas mis. L'auteur de
la loi, M. Waldeck-Rousseau, s'est élevé par avance contre l'inter-
prétation rigoureuse que M. Combes a pris sur lui de donner à
cette loi.

« Oui, monsieur Vallé, les lois doivent être respectées ; elles
doivent l'être dans leur esprit vrai, surtout lorsqu'elles touchent à
ces droits essentiels que les fondateurs de la République ont voulu
mettre au-dessus des lois elles-mêmes, et c'est précisément ce que
vous n'avez pas fait.

« Non, les représentants du peuple n'avaient pas prévu que
vous vous serviriez de cette loi de précaution et de défense répu-
blicaine pour laïciser des enfants à la mamelle. Il y a peut-être
une majorité de sectaires dans le Parlement, mais non pas une
majorité d'imbéciles. »

AVIS aux Abonnés. — Les souscripteurs dont
l'abonnement expire le 1^{er} Octobre 1902 et qui sont
dans l'intention de continuer à recevoir la Semaine,
sont priés de faire parvenir à l'Administration les
6 francs du renouvellement, à moins qu'ils ne préfè-
rent le recouvrement par la poste, avec majoration de
50 centimes pour les frais. Ces recouvrements se feront
à partir du 15 Octobre, date après laquelle, pour éviter
toute cause d'erreur ou double emploi, nous recom-
mandons de s'abstenir de tout versement.

Cet avis intéresse également les retardataires des
mois précédents.

BIBLIOGRAPHIE

Vient de paraître :

En vente aux librairies J. SALAUN et BERNARD, Quimper.

LE SACRÉ-CŒUR : *L'Amour, la Souffrance, l'Appel à la France.*
Discours prononcé le Vendredi 6 Juin 1902, fête du Sacré-Cœur,
dans la chapelle de la Visitation, à Paray-le-Monial, par M. l'abbé
G. SIMON, vicaire général de Luçon. Souvenir et résumé de la Retraite,
du 27 Mai au 6 Juin 1902.

M. l'abbé S. Coubé, l'orateur et l'apôtre si admiré, a donné à ces
pages la meilleure des recommandations, quand il a écrit dans sa revue,
O Salutaris Hostia, n° de Septembre 1902, les lignes suivantes :

« Nos amis voudront tous lire ce discours, où l'orateur a condensé
« la moelle d'un traité sur le Sacré-Cœur.

« Doctrine, — piété, — flamme apostolique, — ils y trouveront tout
« ce qui peut faire aimer Notre-Seigneur dans le symbole le plus tou-
« chant de son amour.

« Nos pèlerins de Paray, en particulier, seront heureux d'entendre
« dans ces pages, l'écho de la vaillante voix qui les a émus le 6 Juin
« dernier. »

(A Paris, chez M. TÉQUI, éditeur. — Prix, 0,60. Remises pour la propagande.)

LA QUINZAINE, Paris, 45, rue Vaneau. — Dir^r: M. George Fonsegrive.

Sommaire du N° du 16 Septembre :

M. Gabriele d'Annunzio et son théâtre. Ernest TISSOT. — *La Duchesse
de Berri* : Anecdotes inédites. Baron André DE MARICOURT. — *Trop tard.*
Nouvelle. I. *** — *Philosophie et Dogme*. Vincent ERMONT. — *Comptes
bleus* : Coup d'œil sur la situation financière (fin). Baron Xavier REILLE,
député du Tarn. — *Figures du XVIII^e siècle* : Le duc et la duchesse de
Choiseul. Georges GRAPPE. — *Art et Littérature*. Raoul NARSY. — *Chronique
politique*. X. — *Nouvelles scientifiques et littéraires*. — *Notes bibliographiques*.

ÉTUDES

REVUE FONDÉE EN 1856 PAR DES PÈRES DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS
Rue Bonaparte, 82, PARIS.

Sommaire du n° du 20 Septembre 1902.

I. La crise des congrégations en Espagne, par Paul DUBON. — II. La Réforme des études dans les grands séminaires (Fin), par Joseph BRUCKER. — III. La Métaphysique vit-elle encore ? par Louis BAILLE. — IV. Les Dernières Années de Montalembert (1850-1870) (Fin), par Georges LONGHAYE. — V. Le Quietisme. Lettres inédites du frère de Bossuet (Cinquième article), par Eugène GRISELLE. — VI. Un nouveau recueil d'« Acta Martyrum Sincera », par Joseph de CATELLAN. — VII. L'Amour et la Mort, par Henri BREMOND. — VIII. Revue des Livres. — IX. Notes bibliographiques. — X. Événements de la quinzaine. — XI. Table des matières du tome 93.

Ancienne
Maison
PIRIOU

SAUVAGE

3, rue Kéréon SUCCESSEUR QUIMPER

HORLOGERIE — BIJOUTERIE — OPTIQUE — ORFÈVRE
BRONZES & ORFÈVRE D'ÉGLISE

Assortiment considérable de Candélabres, Garnitures d'autels, Thabors, Calices, Ciboires, Custodes, Boucles de souliers, etc., à des prix excessivement réduits.

Nouveau candélabre à transformations multiples, breveté s. g. d. g. Réparations, remise à neuf, dorure et argenture.

Le Chronomètre « A la Montre de Genève » que l'on trouve seulement chez M. SAUVAGE, qui en a la propriété exclusive, doit son succès toujours croissant à sa qualité exceptionnelle, à son bon marché et à son réglage parfait ; c'est sans contredit la Montre de précision par excellence. Ce mouvement, entièrement monté sur rubis, est à ancre ligne droite, levées visibles, double plateau, spiral Breguet, balancier compense, et se fait en boîtes or, argent, acier et nickel.

ARTICLES POUR FUMEURS
Ecume et Ambre 1^{er} choix.

ORFÈVRE DE TABLE
Qualité supérieure, prix exceptionnel.

AU CHRONOMÈTRE

GUIBOURG

6, quai du Parc, 6, QUIMPER

MAISON DE CONFIANCE vendant meilleur marché que partout ailleurs à qualité égale.

SEUL REPRÉSENTANT A QUIMPER
de la Montre OMÉGA, chronomètre remportant les 1^{ers} prix dans toutes les expositions.

SEUL REPRÉSENTANT A QUIMPER
de l'Orfèvrerie Christoffe au prix de fabrique, la gravure ou un écri est donné gratuitement à tout acheteur à son choix.

SPÉCIALITÉ DE LUNETTES, PINCE-NEZ & JUMELLES

Spécialité de Bénitiers, Chapelets, Livres, Christs & Médailles de toutes sortes.

L'Administrateur-Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Evêché.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

SOMMAIRE

I. — Le Rosaire et les Indulgences.

II. — Chronique du diocèse : Œuvres recommandées aux prières ; Eglise en l'honneur de N.-D. du Rosaire ; Cause du Vénérable Michel Le Nobletz ; Interdiction de la langue bretonne dans l'enseignement religieux ; Nécrologie ; Nominations dans le Clergé ; Grand-Séminaire ; Kerfeunteun ; Lesneven ; A propos de prières liturgiques ; etc.

III. — Le culte des Saints (à suivre).

IV. — Nouvelles du monde catholique : Rome ; Paris ; Nîmes ; Chambéry ; Protestation épiscopale ; Plus maltraités que les Boërs ; Les écoles et missions catholiques jugés par un pasteur protestant ; Le chemin le plus court ; Les Boules de neige.

V. — Bibliographie.

VI. — Annonces et avis divers.

Offices de la semaine.

Dimanche, 12 Octobre. — 21^e Dimanche après la Pentecôte. Fête de la Maternité divine de la T. Sainte Vierge. Double-Majeur. Blanc. A la messe, mémoire du Dimanche.

Vêpres de la fête, avec mémoires du suivant et du Dimanche.

Lundi, 13. — S. Édouard, roi d'Angleterre, Confesseur. Semi-double. Blanc.

Mardi, 14. — S. Callixte I^{er}, Pape, Martyr. Double. Rouge.

Mercredi, 15. — S^{te} Thérèse, Vierge. Double. Blanc.

Jeudi, 16. — S. Conogan, Evêque (au Propre diocésain). Double. Blanc.

Vendredi, 17. — La Bienheureuse Marguerite-Marie, Vierge (au Supplément). Double. Blanc.

Samedi, 18. — S. LUC, EVANGÉLISTE. Double de 2^e classe. Rouge.

Dimanche, 19. — 22^e Dimanche après la Pentecôte. Fête de la Pureté de la T. Sainte Vierge.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Mellac du 13 au 15 Octobre.
Logonna-Daoulas du 16 au 18 Octobre.

Le Rosaire et les Indulgences.

Il est impossible de parler du Rosaire, des prières qui le constituent, des Mystères dont le souvenir en anime la récitation et en assure le résultat, sans parler aussi des Indulgences ; car il n'est guère de pratiques pieuses auxquelles l'Eglise ait attaché d'aussi grandes Indulgences : riche trésor, à la portée de tous les fidèles et que ceux-ci laissent, trop souvent, se perdre. Nous croyons l'occasion du Mois du Rosaire propice pour exposer brièvement la doctrine de l'Eglise au sujet des Indulgences ; elle est malheureusement trop peu connue, trop peu comprise.

L'homme est fait pour aller à Dieu, pour mériter par sa fidélité et par son amour de lui être éternellement uni dans les cieux, au point de partager sa gloire. La vie présente est la préparation laborieuse de ce merveilleux état ; ses épreuves, ses souffrances, ses vertus sont le prix de cette félicité divine.

Mais sont-ils nombreux, ceux qui ne se démentent jamais dans le fidèle accomplissement de la volonté de Dieu, et qui ne laissent pas un instant l'attrait des choses présentes balancer dans leur cœur le charme souverain des biens éternels ? On compte, hélas ! les saints dans le cours d'un siècle, au sein d'une race. Et l'oubli de Dieu, le culte de soi dans l'orgueil et la sensualité, les rivalités mesquines, les antipathies envenimées entraînent la foule loin de l'idéal vrai de la vie, à la dérive de toutes les erreurs, de toutes les passions, de toutes les prévarications.

Grâce à la bonté divine, qui veut sauver les âmes, il arrive une heure où le chrétien rentre en lui-même. Il se rend compte qu'il fait fausse route et qu'il est temps, avant de sortir de ce monde, de rompre avec des habitudes malheureuses de négligence ou d'iniquité, et de donner enfin à ses pensées et à ses actes une impulsion supérieure, condition essentielle de son salut ; il sent la nécessité d'expier un passé marqué par tant de tiédeur à l'égard de Dieu et par de si coupables trahisons de sa loi. L'aveu même de ses fautes l'accablerait, s'il ne savait qu'un Sang divin a été versé à flots pour lui ; la certitude de retrouver, par l'absolution du prêtre, la pureté et la grâce dans la grande expiation consommée au Calvaire par le Verbe incarné le relève, et il rentre, réconcilié avec Dieu qui lui a pardonné, avec lui-même puisqu'il a sincèrement renoncé à son passé coupable, dans la voie qui doit le conduire au but glorieux de la vie humaine.

Suffit-il qu'il la suive désormais sans faiblir ? Non ; Dieu, et, d'accord avec Dieu, sa conscience, s'il est vraiment converti, lui imposent un devoir particulier. Le Sang du Rédempteur lui a rouvert les bras du Père céleste, mais sans l'exempter de cette part personnelle d'expiation dont parle saint Paul (1), qui s'im-

(1) Coloss., 1, 24 ; *Nunc gaudeo in passionibus pro vobis, et adimpleo ea quæ desunt passionum Christi in carne mea.*

pose également à son honneur, à son cœur et à sa foi, et qui s'appelle la Satisfaction.

La Satisfaction ! Qui donc, mon Dieu ! sait en comprendre la loi ? Quelle place occupent dans la vie des chrétiens les pratiques de la pénitence ? Une délicatesse exagérée à plaisir, pour ne pas dire l'horreur lâche de ce qui cause une gêne, de ce qui supprime ou diminue un plaisir, fait disparaître peu à peu, même des existences qui se disent encore chrétiennes, les pénitences les plus élémentaires. L'expiation attachée par la sagesse et par la miséricorde divine aux épreuves inévitables de cette vie, est elle-même réduite à néant par les murmures et souvent par les révoltes qui, sous le coup de la souffrance, accusent la Providence au lieu de la bénir. D'autre part de nouvelles fautes, légères peut-être mais multiples, quotidiennes et inexpiées, se succèdent, s'accumulent ; le temps marche, et quand il faut sortir de ce monde, tout couverts que nous soyons devant la justice divine par le suprême pardon, avec quel arriéré terrible nous présentons-nous au seuil de l'éternité !

Non, le ciel ne peut pas s'ouvrir devant nous, et quelque habitude que nous ayons prise sur la terre d'abuser de la bonté de Dieu, quelque idée fausse que nous nous soyons faite de son infinie clémence, nous ne comprendrions pas nous-mêmes qu'il s'empressât au-devant d'une âme aussi peu soucieuse, aussi peu empressée, tant qu'elle a vécu sur la terre, de faire disparaître la trace de ses péchés passés, laissés en elle par l'absolution du prêtre et qu'elle avait la tâche sacrée d'effacer dans de généreuses expiations.

La dette que cette âme n'a pas payée spontanément pendant sa vie, elle l'acquittera jusqu'à la dernière obole, dans l'attente douloureuse de la délivrance et de la pleine révélation de Dieu, dans les regrets, dans les larmes, et les flammes du Purgatoire dévorant en elle, avant qu'elle puisse entrer dans la paix et dans la gloire, les vestiges les plus inaperçus des faiblesses ou des trahisons qui ont marqué son pèlerinage sur la terre.

Qui serait assez téméraire pour se flatter d'échapper au Purgatoire ? Hélas ! on se fait du Purgatoire, même contre Dieu, contre l'obligation de l'aimer de tout son cœur, de le servir sans défaillance et d'expier ses fautes passées, une sorte d'argument impertinent, insensé, et nous entendons des chrétiens, qui devraient brûler de la sainte passion d'être unis à Dieu dans le ciel, dire tout haut et répéter sans vergogne que, pourvu qu'ils aillent au Purgatoire, c'est assez pour eux, leur salut éternel étant ainsi assuré !

En tout cas, quelles sont les existences assez intactes ou assez mortifiées pour que, à leur dernière heure, la justice divine ne puisse que couronner en elles ou l'héroïque intégrité de la vertu, ou l'héroïque persévérance de l'expiation ?

Sans doute, à la louange éternelle de la grâce et de sa merveilleuse efficacité, il faut le dire et le proclamer : oui, il y a des âmes

sur lesquelles, à leur sortie de ce monde, l'Eglise ne chante pas en vain ces admirables paroles : « Qu'au Paradis te conduisent les anges ; qu'à ton arrivée tu trouves pour t'accueillir l'armée des martyrs. » Mais ayons donc la loyauté de reconnaître que nous ne sommes point encore des âmes héroïques, la charité de ne pas nous priver nous-mêmes et de ne pas priver ceux que nous aimons de tant de grâces attachées à la récitation du Rosaire, et gagnons le Ciel pour eux et pour nous, en répétant avec l'ange, sans nous lasser jamais : *Ave, Maria.*

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Œuvres recommandées aux prières.

I. La cause de l'Enseignement chrétien et les Congrégations religieuses.

II. Missions. — SAINT-VOUGAY, du 5 au 19 Octobre. Président, la 2^{me} semaine, M. Colin, curé de Saint-Thégonnec.
— LE FOLGOAT, du 12 au 26 Octobre. Président la 1^{re} semaine, M. Bohec, recteur de Plonévez-du-Faou.
— POULDREUZIC, du 12 au 26 Octobre. Président, la 1^{re} semaine, M. Poulhazan, curé de Briec.

III. Retraites de soldats :

QUIMPER. — 1^{re} Retraite, du 14 au 18 Octobre.
— 2^{me} — du 21 au 25 —
LESNEVEN. — 1^{re} Retraite, du 14 au 18 Octobre.
— 2^{me} — du 21 au 25 —
MORLAIX (*La Salette*). — du 21 au 25 Octobre.
QUIMPERLÉ. — du 21 au 25 Octobre.

Eglise en l'honneur de Notre-Dame du Rosaire. — Monseigneur l'Evêque a reçu de son Eminence le Cardinal Parocchi, vice-chancelier de l'Eglise Romaine, la lettre suivante :

« Rome, Septembre 1902.

« MONSEIGNEUR,

« Président de l'œuvre instituée pour l'érection d'un sanctuaire en l'honneur de Notre-Dame du Rosaire dans le golfe de Lépante, j'ai l'honneur de rappeler à Votre Grandeur comment l'œuvre même fut bénie et approuvée par le Saint-Père, dans son Encyclique du mois d'Octobre 1895. Je lui remémore aussi que, pour faire face aux graves dépenses nécessaires pour la construction de ce grand édifice, il fut décidé que dans toutes les églises, pendant le mois d'Octobre de chaque année, l'on ferait une quête spéciale.

« Je viens donc prier Votre Grandeur que la quête habituelle ne soit pas omise et, malgré les malheurs actuels de la France, j'aime à croire qu'une obole ne sera point refusée à la très Sainte Vierge, afin de pouvoir continuer les travaux déjà commencés et mener à bonne fin une si belle œuvre. L'auguste Mère de Dieu, qui ne laisse rien sans récompense, aura pour les enfants persécutés une bénédiction spéciale qui leur portera bonheur.

« C'est avec le plus grand regret que je vous annonce la perte douloureuse que nous avons faite en la personne si dévouée de Mgr Crostarosa, secrétaire de l'œuvre, le recommandant chaudement à vos ferventes prières et à celles de tous les fidèles.

« Lucidus-M. Card. PAROCCHI,
S.-R.-E. Vice-Cancell. »

Les personnes qui voudraient contribuer à cette bonne œuvre sont priées d'envoyer leur aumône au secrétariat de l'Evêché.

Voici le passage de l'Encyclique *Adjutricem populi christiani* auquel fait allusion le cardinal Parocchi :

« Un heureux événement, qui concerne également l'Orient et l'Occident, répond pleinement à Nos vœux. Nous voulons parler du projet dont le célèbre Congrès eucharistique de Jérusalem a eu l'initiative, visant la construction d'un temple en l'honneur de la Reine du très saint Rosaire, à Patras, dans l'Achaïe, non loin des lieux où la protection de Marie fit éclater la gloire du nom chrétien.

« Déjà un grand nombre d'entre vous, sollicités par le Comité fondé avec Notre approbation, se sont empressés de contribuer à cette entreprise par des souscriptions, y ajoutant même la promesse de s'y intéresser jusqu'à son achèvement. Ces faits ont montré qu'on pouvait commencer les travaux avec la grandeur qui convient à cette œuvre, et Nous avons donné l'autorisation de poser prochainement, en grande pompe, la première pierre de cet édifice.

« Ce temple demeurera, au nom du peuple chrétien, comme monument d'une perpétuelle reconnaissance à notre Avocate et à notre Mère du Ciel. On l'y invoquera sans cesse dans les rites latin et grec pour qu'Elle daigne mettre le comble à ses anciens bienfaits par de nouvelles faveurs. »

Cause du Vénérable Michel Le Nobletz. — Vendredi dernier, 3 Octobre, dans une séance solennelle présidée par Monseigneur l'Evêque, le Procès apostolique sur les Vertus et les Miracles « *in specie* » du Vénérable Serviteur de Dieu a été clos et mis sous les scellés ; l'original a été déposé aux archives de l'Evêché, et la copie authentique adressée à la Sacrée Congrégation des Rites.

C'est la dernière et la plus importante de toutes les enquêtes de la Cause.

En moins de douze ans, cinq procès ont été construits : le procès Informatif de l'Ordinaire, le procès de Recherche des écrits, le procès de Non-culte, le procès apostolique sur la Réputation de sainteté, et enfin le grand Procès qui vient d'être expédié.

Quatre sentences favorables ont été successivement prononcées par la S. Congrégation et approuvées par le Souverain Pontife. Il y a tout lieu d'espérer que la dernière enquête sera acceptée avec la même faveur que les précédentes.

Deux grands doutes restent à résoudre :

1^o Les vertus du Vénérable Serviteur de Dieu sont-elles héroïques ?

2^e A-t-il fait de vrais miracles ?

Chacune de ces questions qui, en droit, portent le nom de *doutes majeurs*, sera étudiée dans trois réunions appelées : Congrégation antépréparatoire, Congrégation préparatoire, Congrégation générale en présence du Souverain Pontife. Viendra enfin la Congrégation dite *super tuto*, c'est-à-dire ayant pour but de décider si, étant donnés les décrets des Vertus héroïques et des Miracles, on peut « en toute sûreté » procéder à la Béatification. Alors seulement le décret de Béatification est solennellement promulgué.

Quand, dans combien d'années, le diocèse de Quimper verra-t-il ce beau jour de la Béatification de son grand Missionnaire ? Nous ne saurions le dire, d'une façon précise. Cependant nous en pouvons hâter la venue par nos prières, surtout en demandant à Dieu de faire éclater par de nouvelles merveilles, de nouvelles guérisons miraculeuses, la puissance d'intercession et, par suite, la sainteté de notre Vénérable Dom Michel.

La sage lenteur et les longues délibérations de l'Eglise, même dans les causes les plus illustres où les serviteurs de Dieu, comme le Vénérable Michel Le Nobletz, sont depuis plusieurs siècles canonisés par la voix du peuple chrétien, montrent l'importance du culte public que nous rendons aux Saints et la nécessité pour les fidèles de favoriser par leurs prières l'action des tribunaux auxquels le Saint-Siège a délégué son autorité pour préparer, par le travail humain d'information, la décision infaillible du Vicaire de Jésus-Christ.

H. K.

N. B. Les personnes qui auraient obtenu quelque grâce extraordinaire, ou qui auraient connaissance d'une faveur reçue par l'intercession du Vénérable Michel Le Nobletz, sont priées d'en donner avis à M. Kerisit, professeur au Séminaire, Vice-Postulateur de la Cause.

Interdiction de la langue bretonne dans l'enseignement religieux. — L'opinion publique, surtout dans le Finistère particulièrement visé, s'émue d'une circulaire ministérielle relative à l'usage du breton pour les prédications et les catéchismes. En voici le texte, tel qu'il a été publié par les journaux :

Monsieur le Préfet,

Paris, 29 Septembre 1902

Par des instructions en date du 14 Février 1877, l'honorable M. Christophle, chargé par intérim du ministère des cultes, a indiqué les pièces qui doivent accompagner le traitement des curés, desservants, vicaires, pasteurs, rabbins et ministres officiants.

Ces pièces avaient pour but, d'une part : de certifier l'exercice des fonctions, c'est-à-dire le service fait, et d'autre part, de contrôler la résidence qui jadis avait donné lieu à tant d'abus.

Depuis cette époque, vous m'avez rendu compte de la manière dont le service est fait et de l'espèce de tenacité que met un grand nombre de titulaires ecclésiastiques de votre département à ne donner des instructions religieuses, y compris le catéchisme, que dans le dialecte breton.

Il est cependant incontestable que le budget des cultes n'est voté par les

Chambres que pour la rémunération, en dehors, bien entendu, de toute la partie liturgique des offices religieux, du service fait dans notre langue nationale.

J'ai décidé, en conséquence, que le certificat n° 5, dont le modèle était joint à la circulaire précitée du 14 Février 1877, serait à l'avenir ainsi libellé :

« N° 5. Certificat de résidence des curés desservants et vicaires, délivré d'office par le maire de leur domicile, et adressé par lui, au sous-préfet de l'arrondissement, le 1^{er} des mois de Mars, Juin, Septembre et Décembre.

« Nous maire de la commune de..., certifions que M... curé, desservant ou vicaire de la paroisse de ce nom, est français ou naturalisé français et a fait, au cours du trimestre qui vient de s'écouler, les instructions religieuses y compris le catéchisme, en français. »

Je vous prie, M. le Préfet de vouloir bien publier la présente décision dans le recueil des actes administratifs de votre département. Le modèle de ce nouveau certificat en cas d'omission de la part des maires, ou de refus non motivé, pourra être suppléé par vous, dans les conditions fixées par le paragraphe 7 des instructions précitées du 14 Février 1877, lesquelles restent en vigueur pour tous les points qui ne sont pas contraires à la présente décision.

Recevez, etc., etc,

Le président du Conseil, ministre de
l'Intérieur et des cultes,

Signé : COMBES.

Cette circulaire ne nous émeut que de sorte : car, si M. Combes veut parler de l'enseignement catholique dans nos paroisses de villes et dans toutes les localités où le français est la langue usuelle, nous sommes tout-à-fait d'accord avec lui et nous pouvons lui donner l'assurance que ce qu'il demande est pratiqué depuis longtemps et dans la plus large mesure. Si, au contraire, il entend imposer des prédications et l'enseignement du catéchisme en langue française là où le breton est seul en usage, nous ferons remarquer à Monsieur le Ministre qu'il se heurte à une impossibilité absolue. On n'instruit pas les hommes en leur parlant une langue qu'ils ne comprennent que très imparfaitement ou pas du tout....

M. Combes pourra suspendre ou supprimer les traitements — qui ne sont que des indemnités — ; les prêtres continueront à enseigner en breton, là où l'instruction religieuse ne peut être donnée utilement qu'en breton : et c'est le cas de l'immense majorité des paroisses de notre diocèse...

Un adage connu dit que « tout ce qui est violent ne saurait durer » ; l'absurde dure encore moins, surtout en France. N'est-ce pas une absurdité, après avoir laïcisé nos écoles, de prétendre « cléricaiser » la langue qu'on y enseigne?....

Nécrologie. — I. M. L'HELGOUALC'H, Recteur de Santec. — Nous avons le regret d'annoncer la mort de M. L'Helgoualc'h, recteur de Santec, décédé le 6 Octobre, dans sa 50^e année.

Né à Plonévez-Porzay, le 25 Octobre 1852, M. L'Helgoualc'h (Pierre-Marie) fut ordonné prêtre le 23 Décembre 1876. Nommé, le 20 Juin 1877, vicaire à Saint-Martin de Morlaix, il devint recteur du Juch, le 1^{er} Mars 1892. Démissionnaire, le 17 Mars 1899, il se retira à la maison de Saint-Joseph, à Saint-Pol de Léon, d'où il fut nommé recteur de Santec, le 1^{er} Juillet 1901. Sa santé, impar-

faitement remise, ne lui a pas permis d'y exercer longtemps le saint ministère ; il est mort après plusieurs semaines de souffrances, supportées avec une édifiante résignation.

M. L'Helgoualc'h fut, pendant plusieurs années, un des prêtres les plus employés aux missions bretonnes, où il était apprécié comme explicateur de tableaux. Il a publié dans différents journaux, ou en brochure, des études historiques sur son pays d'origine et spécialement sur le pèlerinage de Sainte-Anne de la Palue : c'est également à lui que l'on doit, croyons-nous, le cantique que l'on chante au célèbre « Pardon ».

L'enterrement de M. L'Helgoualc'h a eu lieu, à Santec, mercredi.

II. M. RIOU, *jeune prêtre*. — Nous recommandons également aux prières M. Riou, jeune prêtre, décédé dans sa famille à Lanmeur, le 7 Octobre, à l'âge de 25 ans.

Né à Lanmeur, le 24 Mai 1877, M. Riou (Pierre-Marie) avait été ordonné prêtre le 24 Mai 1901. Déjà atteint du mal qui devait l'emporter, il ne put réaliser le bien qu'il semblait appelé à faire par sa belle intelligence comme par sa douce et aimable piété ; Dieu s'est contenté de l'intention et a rappelé à lui le jeune prêtre dont l'âme, pleine encore de la ferveur de l'ordination, a achevé d'être purifiée par la souffrance courageusement acceptée et généreusement offerte.

R. I. P.

Nominations dans le clergé. — Par décision de Monseigneur l'Evêque, ont été nommés :

M. Lein, aumônier de l'hôpital de Morlaix, recteur de Landeleau ;

M. Kerdavid, recteur de Gourlizon, recteur de Kergloff, en remplacement de M. Couzigou, démissionnaire pour cause de santé ;

M. Castrec, vicaire de Goulien, recteur de Gourlizon ;

M. Abjean, jeune prêtre de Lesneven, vicaire de Goulien ;

M. Jonqueur, vicaire d'Irvillac, vicaire à l'île d'Ouessant, en remplacement de M. Guédès, démissionnaire pour cause de santé ;

M. Clec'h, jeune prêtre de Lanmeur, vicaire d'Irvillac.

Grand-Séminaire. — La rentrée au Grand-Séminaire diocésain a eu lieu mardi, 7 Octobre ; elle a été plus nombreuse que jamais et dépasse le chiffre de 300. En ce moment, 304 séminaristes, dont 86 nouveaux (élèves de première année de Philosophie), suivent la retraite de rentrée, qui se terminera dimanche au soir.

Après avoir prié pour les élèves du sanctuaire, durant ces jours où ils implorent d'une manière spéciale la lumière d'en haut pour connaître leur vocation et la force d'y être toujours fidèles, les âmes pieuses, continueront à les recommander à Dieu, particulièrement ceux qui — au nombre de 33 — sont appelés, cette année, à faire leur service militaire.

KERFEUNTEUN. — Érection d'une Croix. — Il y a quelques années, le cimetière qui entoure la vieille église de Kerfeunteun fut jugé insuffisant ; mais, grâce à la ténacité et aux efforts persévérants du regretté recteur de la paroisse, M. Linguinou, il put échapper à l'obligation, trop communément imposée aujourd'hui, d'un exil contre lequel protestent et l'esthétique et la foi catholique : elles sont si pittoresques, ces vieilles tombes moussues qui, semblables à des poussins sous les ailes maternelles, se bousculent et se pressent, en dépit du cordeau, autour des églises de nos campagnes parce que leurs clochers élèvent vers le ciel le signe du salut !

L'agrandissement enfin autorisé fut rapidement achevé ; mais le zélé recteur, si ami de la Croix qu'il en avait déjà fait ériger trois à différents carrefours de la paroisse, n'eut pas la joie de compléter son œuvre. Une mort prématurée vint suspendre la réalisation de son vœu, aujourd'hui magnifiquement accompli par son digne successeur, M. l'abbé Péron ; et c'est près de sa tombe, au lieu marqué par lui, que se dresse, depuis dimanche, le beau calvaire de Kersanton à l'ombre duquel il a souhaité dormir son dernier sommeil.

A l'issue des vêpres, la procession, à laquelle prirent part plusieurs membres du clergé et une assistance bien nombreuse malgré le mauvais temps, s'est rendue dans la cour du presbytère. Là, sur un brancard drapé de rouge, était étendue l'image du divin Crucifié que seize des principaux paroissiens enlevèrent sur leurs épaules et portèrent triomphalement à travers les allées du nouveau cimetière.

Montant alors sur le piédestal déjà préparé, M. Le Berre, recteur de Pluguffan, rappelle à la foule émue le souvenir des cérémonies semblables auxquelles elle a eu le bonheur d'assister plusieurs fois, c'est vrai, mais qui laissent toujours dans l'âme les plus douces comme les plus salutaires impressions. « Autrefois instrument de supplice et objet d'opprobre, la Croix, sanctifiée par Notre-Seigneur, est aujourd'hui la gloire du chrétien, le gage de sa rédemption, le couronnement des églises, l'ornement du diadème royal, le signe de l'honneur sur la poitrine des braves.... En face des négations de la libre pensée, si souvent exaltée de nos jours, que la Croix de Jésus se dresse de toutes parts en témoignage du néant des espérances humaines et de l'assurance des récompenses éternelles !.... Honneur et bénédiction aux paroisses qui aiment à s'abriter à l'ombre sacrée de la Croix.... »

M. le chanoine Pouliquen prononce ensuite les prières de la bénédiction : le Crucifix reçoit les adorations du clergé, des magistrats et des principaux de la paroisse, puis s'élève au-dessus des tombeaux, au milieu d'un des sites les plus ravissants des environs de Quimper, dominant au loin la vallée qui lui forme comme un amphithéâtre de verdure, d'où il prêchera à tous la foi en ses promesses et l'amour du prochain.

J. B.

LESNEVEN. — *Retraite bretonne de femmes, du 27 Septembre au 4 Octobre.* — 63 paroisses ; 277 retraitantes : Plougastel-Daoulas, 48 ; Plouguerneau, 23 ; Plabennec, 17 ; Kerlouan, 13 ; Plouédern, 11 ; Ouessant, 9 ; Plounéour-Trez, 9 ; Plouguin, 8 ; Plougar, 6 ; Landerneau, 6 ; Milizac, 6 ; Ploudiry, 5 ; Lannilis, 5 ; Lesneven, 5 ; Plouarzel, 5 ; Tréflévénez, 5 ; Lanhouarneau, 4 ; Saint-Pabu, 4 ; Lambézellec, 4 ; Kernilis, 4 ; Plouzane, 4 ; Guipavas, 4 ; Plourin, 4 ; Trégarantec, 3 ; Saint-Pierre-Quilbignon, 3 ; Guissény, 3 ; Saint-Frégant, 3 ; Saint-Méen, 3 ; Kernouës, 3 ; Loc-Brévalaire, 3 ; Bourg-Blanc, 3 ; Landéda, 3 ; Plourin-Ploudalmézeau, 3 ; Landunvez, 2 ; Lanarvily, 2 ; Lanri-voaré, 2 ; Saint-Thonan, 2 ; Saint-Derrien, 2 ; Le Tréhou, 2 ; Plounéventer, 2 ; Plounévez-Lochrist, 2 ; Plounéour-Ménez, 1 ; Morlaix, 1 ; Ploudalmézeau, 1 ; Tréouergat, 1 ; Brélez, 1 ; Logonna-Daoulas, 1 ; Trémaouézan, 1 ; Saint-Marc, 1 ; Plouescat, 1 ; Ploué-
nan, 1 ; Gouesnou, 1 ; Ploudaniel, 1 ; Lanildut, 1 ; Bodilis, 1 ; Bohars, 1 ; Dirinon, 1 ; Saint-Sauveur, 1 ; Saint-Servais, 1 ; Ile de Sein, 1 ; Le Drennec, 1 ; Ploumoguier, 1 ; Guilers, 1.

A propos de quelques prières liturgiques. — Sur ce sujet un correspondant, que nous remercions bien sincèrement, nous adresse une lettre dont nous donnons aujourd'hui la première partie.

« MONSIEUR LE DIRECTEUR,

« J'ai lu dans votre dernier numéro de la *Semaine religieuse* le passage qui fait ressortir l'actualité de la récitation de la Prière à saint Michel. Combien je trouve que vous avez raison d'attirer l'attention des fidèles sur la récitation des prières après la messe !

« Léon XIII les a composées spécialement en vue des besoins de notre temps. Et, pour que tous s'y appliquent davantage, il a attaché à ces prières 300 jours d'indulgence chaque fois, à condition que les fidèles les récitent avec le prêtre.

« Or, quelles sont les paroisses où le peuple s'unit ainsi au prêtre dans la récitation de ces prières ? Et pourtant, en dehors même des indulgences, ces prières font partie désormais du culte officiel de l'Eglise, et revêtent par ce fait même aux yeux de Dieu une toute autre valeur que n'importe quelle prière *privée*, que récitieraient en ce moment les fidèles. Pourquoi faut-il que ces derniers, dans trop de paroisses, quittent déjà l'église pendant que le prêtre dit ces prières ?... On se plaint du malheur des temps. Peut-être, si tous avaient respecté cet ordre du Pape, en s'y conformant *pratiquement*, Dieu nous aurait épargnés davantage. Voilà quelque quinze années que ces prières sont *obligatoires* dans l'Eglise, au sens indiqué par le Pape, et dans plusieurs endroits les fidèles n'y prennent aucune part.

« La cause de cette omission ne viendrait-elle pas, en partie, de ce que les assistants n'ont pas sous les yeux les paroles du *Salve*

Regina ? Autrefois, on l'aurait appris par cœur. Aujourd'hui même on y est arrivé dans tels diocèses que je connais. Au moins pourrait-on, sans doute, ajouter désormais ces « Prières » aux nouvelles éditions du *Catéchisme* et des *Cantiques* du diocèse, et les faire apprendre ainsi aux enfants. On pourrait encore les répandre en les imprimant sur des *images* pieuses qu'on distribuerait..... Et ainsi, peu à peu, se ferait la tradition..... « A. C. » (*A suivre.*)

Union de la Jeunesse Catholique Bretonne. — A plusieurs reprises au commencement de cette année, Léon XIII fit exprimer au Comité national de l'« Association Catholique de la Jeunesse Française » son désir de recevoir une délégation de la Jeunesse Catholique de France avant la fin de 1902.

Répondant au désir de Notre Saint-Père le Pape, le Conseil Fédéral annuel de l'« A. J. C. », qui a réuni, en Mai, à Paris, les délégués de tous les groupes affiliés, décida que l'Association irait, en Octobre, porter au Souverain Pontife l'hommage de sa profonde vénération et de son inaltérable dévouement.

Le 30 Septembre, la délégation nationale de la Jeunesse Catholique a donc quitté la France pour Rome. La délégation de 80 membres, représentant les Comités régionaux et diocésains de l'« A. J. C. », comprenant des jeunes gens de toutes les classes de la société, ayant à sa tête M. Henri Bazire, président du Comité national, a été reçue en audience particulière par le Saint-Père.

Les jeunes Catholiques de Bretagne qui, en ce moment, utilisent toute leur activité pour s'organiser en Union diocésaine et régionale, ne pouvant se faire représenter à Rome, avaient chargé le Secrétaire de zone pour la Bretagne, membre du Comité national, M. Pierre Regnault, de vouloir bien faire parvenir au Souverain Pontife l'expression de leurs bien vifs regrets et de leur filial attachement.

Les jeunes Catholiques bretons apprendront avec joie que Notre Saint-Père le Pape Léon XIII, sans même attendre l'arrivée de la délégation nationale à Rome, a fait parvenir au Secrétaire de zone pour la Bretagne une bénédiction toute spéciale pour les jeunes Bretons actuellement membres de l'« Association Catholique de la Jeunesse Française », qui travaillent à la constitution de l'*Union de la Jeunesse Catholique Bretonne*.

Cette bénédiction est, tout à la fois, une nouvelle preuve de la paternelle affection que le Saint-Père porte à la Bretagne et en particulier à la Jeunesse Catholique Bretonne, et un nouvel et bien précieux encouragement pour tous les membres bretons de l'« A. J. C. ».

Le culte des Saints.

Dans son dernier numéro, la *Semaine religieuse* empruntait à une courte brochure de M. l'abbé Millon une page excellente sur le culte des Saints en Bretagne ; c'est une réponse aux accusations sans fondement d'un assez piètre écrivain qui signe : *Austin de Croze* et qui, depuis quelque temps déjà, fait le métier de discréditer la pauvre vieille Armorique ; disons bien vite qu'il n'a réussi jusqu'ici qu'à se discréditer lui-même. Il y a plus d'un an, on a dû ici même s'occuper de lui ; mon but n'est pas de revenir sur le compte de ce Monsieur.

Je m'étais proposé, il y a longtemps déjà, d'entretenir nos lecteurs sur le sujet que j'aborde aujourd'hui et d'établir que si nous péchons dans le culte des Saints, (non pas des saints bretons seulement, mais des Saints en général) ce n'est pas par excès, mais par défaut.

Je viens de relire l'admirable décret de la XXV^e session du Concile de Trente : *De l'invocation et de la vénération des Saints, de leurs reliques et de leurs images sacrées* ; jamais la doctrine n'a parlé un langage plus pieux ; jamais l'autorité de l'Eglise n'a montré plus de sagesse en prévenant les abus et en les condamnant ; cette lecture m'a confirmé dans ma conviction ; nous n'honorons pas assez les Saints.

Le culte qui leur était rendu dans la primitive Eglise est attesté par les formules que nous employons dans les différentes parties de la Messe. En s'accusant de leurs fautes au pied de l'autel, le prêtre et ses ministres les confessent, non pas à Dieu seulement, mais à la bienheureuse Marie toujours Vierge, à saint Michel, au saint Précurseur, aux saints apôtres Pierre et Paul et à tous les Saints dont ils réclament ensuite l'intercession auprès du Seigneur. Un instant après en baisant l'autel, le prêtre prononce cette invocation : « Nous vous en prions, Seigneur, par les mérites de vos saints dont les reliques reposent ici, et de tous vos Saints daignez me pardonner mes péchés. » Après l'offrande du pain et du vin et avant les oraisons *secrètes*, il récite la belle prière *Suscipe sancta Trinitas* qui suffirait à établir la double nature du culte que nous rendons aux élus de Dieu : culte d'hommage et culte d'invocation : « Recevez, ô Trinité sainte, cette oblation que nous vous offrons en mémoire de la Passion, de la Résurrection et de l'Ascension de Jésus-Christ Notre-Seigneur ; et en l'honneur de la bienheureuse Marie toujours Vierge, du bienheureux Jean Baptiste, et des Saints apôtres Pierre et Paul, de ceux-ci et de tous les Saints, afin que pour eux elle serve à leur honneur et pour nous à notre salut, et qu'ils daignent intercéder pour nous dans les cieux, eux dont nous faisons mémoire sur la terre. Par le même Jésus-Christ Notre-Seigneur. »

Après le *Pater*, le prêtre prie encore pour demander la paix par

l'intercession de la Vierge et des saints apôtres Pierre et Paul, aux noms desquels il ajoute, cette fois, celui de saint André.

Mais c'est surtout au *memento* des vivants et à celui des morts que la formule employée par l'Eglise montre d'une manière touchante sa confiance dans les habitants du ciel : elle ne nomme pas seulement ici saint Pierre et saint Paul, mais tous les compagnons de leur apostolat, puis les premiers papes : Lin, Clet, Clément, Xyste, Corneille, et après ceux-ci d'autres martyrs : Cyprien, évêque de Carthage, Laurent, l'archidiacre de Rome, Chrysogone, les illustres frères Jean et Paul, Côme et Damien.

Après la consécration, nouvelle énumération de ceux à la société desquels nous osons aspirer : Jean-Baptiste ; le protomartyr Étienne ; Mathias ajouté au collège apostolique ; Barnabé appelé à aider l'apostolat de saint Paul ; Ignace d'Antioche ; les papes Alexandre et Marcellin ; Pierre d'Alexandrie ; les deux glorieuses martyres de Carthage, Perpétue et Félicité ; les deux vierges siciennes Agathe et Lucie ; les martyres romaines Agnès, Cécile et Anastasie.

A ces formules vénérables par leur antiquité, et n'ayant subi depuis les premiers siècles, aucune modification notable, nous devons ajouter les oraisons (collectes, secrètes et postcommunions) qui changent chaque jour d'après le mystère, le saint ou la fête que l'Eglise célèbre. Comme la plupart des prières citées plus haut, elles s'adressent à Dieu directement plutôt qu'au Saint lui-même ; cette disposition est gardée dans nos offices les plus modernes, mais si tel est l'usage de l'Eglise, il n'en résulte pas qu'elle nous défende d'interpeller les Saints directement ; pour le prouver il n'y a qu'à rappeler l'ancienneté des *Litanies* où nous supplions nommément chaque bienheureux et collectivement chaque catégorie : anges et archanges, patriarches et prophètes, saints innocents, apôtres et évangélistes, martyrs, docteurs, pontifes et confesseurs, moines et ermites, vierges et veuves, enfin tous les saints et saintes de Dieu auxquels nous demandons d'intercéder pour nous. Les *Litanies* n'ont pas été immuables, il est vrai, comme le *canon* de la messe, mais si les noms des Saints y ont varié suivant les pays, l'usage de la supplication directe y a subsisté partout et toujours. (A suivre.)

NOUVELLES DU MONDE CATHOLIQUE

ROME. — Le Dimanche du Rosaire, 5 Octobre, le Pape a reçu en audience solennelle, dans la Salle du Trône, la délégation nationale de l'Association catholique de la Jeunesse française, qui lui était présentée par Son Em. le cardinal Mathieu. Le Saint-Père, qui est en excellente santé, s'est montré particulièrement aimable et bienveillant pour l'Association, à laquelle il a accordé un Bref élogieux et diverses autres faveurs.

Comme nous le disons plus haut, le groupe breton de la Jeunesse catholique a obtenu une bénédiction particulière.

Quelques jours auparavant, à la réception des pèlerins français, dit la *Semaine religieuse* de Rennes, « le Pape fit appeler près de lui les Bretons du pèlerinage, pour leur donner lui-même une bénédiction toute spéciale. Cette attention est fort significative, en ce moment où se mène toute une campagne pour faire croire, contrairement à la vérité, que le Vatican est indifférent à la cause des Congrégations religieuses et de l'enseignement. »

PARIS. — **Eglise du Sacré-Cœur.** — Sous ce titre : « Avis important, » nous lisons dans le dernier numéro du *Bulletin de l'Œuvre du Vœu national* :

« Des amis de l'Œuvre nous ont, à plusieurs reprises, demandé s'il était vrai que la statue de Notre-Dame de Pontmain ou le crucifix sanglant dussent être placés au sommet du clocher qui complètera un jour l'église du Vœu national au Sacré-Cœur. Nous leur avons toujours répondu négativement. On nous signale encore aujourd'hui une souscription ouverte et activement poursuivie dans ce même but. Nous tenons à répéter que l'œuvre du Vœu national y est absolument étrangère. Son Eminence le Cardinal-Archevêque de Paris a, d'ailleurs, depuis longtemps, décidé que ce serait la statue du Sacré-Cœur, auquel est dédié le monument votif de la France, qui surmonterait le futur clocher. »

— Le romancier Zola est mort subitement, asphyxié, croit-on, par les gaz d'un foyer mal éteint. Les détails répugnants, publiés par les journaux, rappellent la fin non moins répugnante de Voltaire. Zola fut un de ceux qui contribuèrent le plus à dépraver l'âme française ; à l'action grossièrement démoralisatrice il joignait, dans tous ses livres, un pessimisme outrageant pour la France et pour tout ce qui constitue ses forces vitales. Il n'est sorti de ses travaux de littérature ordurière que pour défendre un traitre à la patrie.

Aux obsèques civiles, célébrées dimanche dernier, le Ministre de l'Instruction publique représentait le Gouvernement, et les honneurs militaires ont été rendus à l'insulteur de l'armée.... Nous comprenons mieux les nombreuses condoléances venues des pays étrangers, où cependant les livres de Zola étaient mis en interdit comme immoraux.

— Une mesure d'une gravité exceptionnelle vient d'être prise par le Gouvernement : vingt-deux Evêques ont été mis en demeure de retirer la direction de leurs Grands-Séminaires aux religieux Lazaristes, et cela à la veille de la rentrée. Le Ministère prétend cependant respecter le Concordat, on se demande ce qu'il ferait s'il voulait le violer.

Devant les tribunaux. — I. NIMES. — Les Petites-Sœurs de l'Assomption, gardes-malades des pauvres, ont été citées devant le tribunal de Nîmes, pour répondre du délit de charité.

Les malheureux qu'elles ont secourus leur ont fait une escorte d'honneur jusqu'au tribunal.

Le jugement a été renvoyé à huitaine.

II. CHAMBÉRY. — La Chambre civile et la Chambre des appels correctionnels de la Cour de Chambéry ont rendu deux arrêts qui confirment celui rendu par la Cour de Lyon et proclament l'inexistence des scellés administratifs, placés sur les écoles.

Les locataires à qui le Préfet avait demandé l'engagement de ne pas laisser rentrer les Sœurs dans leurs immeubles, avaient déclaré simplement s'engager à jouir de leurs propriétés conformément aux lois. La Cour a considéré cet engagement comme suffisant.

Ces deux arrêts, s'ajoutant à celui rendu par la Cour de Lyon et aux nombreux jugements des divers tribunaux, constituent d'ores et déjà une jurisprudence que la Cour de Cassation ne pourra que confirmer.

Protestation épiscopale. — Mgr l'évêque de Clermont, recommandant à ses diocésains la dévotion au Rosaire, s'exprime ainsi sur les attaques dont aujourd'hui, comme jadis au temps des grandes persécutions, les chrétiens sont l'objet :

« A lire la plupart des journaux, à entendre certains orateurs de réunions publiques, ne croirait-on pas que les chrétiens sont coupables de tous les crimes d'incessantes conspirations contre l'Etat ; que celui-ci, mis en danger par leurs entreprises, n'aurait pas trop de toutes ses forces pour se défendre ?

Qu'y a-t-il donc de vrai dans ces accusations qui occupent aujourd'hui toutes les imaginations ? Si les chrétiens sont si dangereux, si coupables, n'y a-t-il pas des tribunaux pour les juger ? Leurs vies et leurs œuvres ne sont-elles pas exposées au grand jour ? S'ils agissaient contre les lois, serait-il difficile de les accuser devant des juges et de les faire condamner ?

Comme les chrétiens du temps de Néron, ceux d'aujourd'hui, et parmi eux les plus violemment et injustement attaqués, les prêtres, les religieux et les religieuses, demandent-ils autre chose que d'être jugés d'après leurs œuvres ? S'ils font le mal, qu'on le prouve et qu'on les condamne.

En attendant, ils répètent, comme les chrétiens d'autrefois : *Nous sommes chrétiens et il ne se fait point de mal parmi nous ;* ces humbles Sœurs ne réclament pas d'autre privilège que celui de rester dans leurs pauvres demeures, pour y continuer à se dévouer, comme par le passé, à l'éducation des enfants du peuple et au soin de ses malades. Est-il possible que, dans un pays chrétien, la calomnie puisse prévaloir longtemps contre une cause si

juste ? Est-il possible que des chrétiens, parfaitement instruits de l'innocence des servantes de Jésus-Christ, continuent à faire, contre elles, cause commune avec les ennemis de l'Evangile ?

C'est à ce déplorable malentendu, dont notre cher pays souffre si cruellement, que nous supplions Dieu de mettre fin, et nous le lui demanderons, comme nos aïeux, par les prières du très saint Rosaire. »

Plus maltraités que les Boërs. — Au congrès qui vient d'avoir lieu à Courtrai, la commission des intérêts néerlandais tint une séance « très importante », dit le compte-rendu.

M. H.-J. Emons d'Amsterdam y fit savoir ceci : « A une conférence où se trouvaient réunis, par les soins des autorités anglaises, sept cents instituteurs des Républiques sud-africaines annexées, lord Milner annonça que l'instruction y serait désormais donnée en anglais. *Seul l'enseignement RELIGIEUX pourra être donné dans la langue nationale.* » Ainsi donc les Anglais en usent, à l'égard d'un peuple conquis, avec plus de respect que notre gouvernement n'en use à l'égard des Français de notre département.

L'enseignement religieux dans la langue maternelle est proscrit chez nous, non seulement à l'école, mais à l'église. Les curés qui ne voient d'autre moyen de remplir auprès de leurs ouailles leur mission divine, que de faire le catéchisme en flamand, sont spoliés de l'indemnité qui leur est due, et les maires à qui il répugne de les dénoncer, sont révoqués.

La mesure vient d'être étendue à la Bretagne et à toute la France. Une circulaire a été envoyée à tous les préfets, leur enjoignant de « tenir attentivement la main à ce qu'aucun prêtre ne serve, dans ses sermons, d'une autre langue que le français. »

Nous, Français, nous sommes traités chez nous comme ne le sont point des vaincus à la merci du vainqueur

(Semaine religieuse de Cambrai.)

Les écoles et missions catholiques jugées par un pasteur protestant. — Le *Bulletin de l'Alliance française*, qui n'est point, tant s'en faut, une œuvre catholique, publiait récemment, sur la situation des écoles au Sénégal, une lettre d'autant plus intéressante que son auteur, M. Albert Drancourt, appartient, en qualité de pasteur, à la mission protestante de cette colonie.

Cette qualité donne encore plus de prix au témoignage rendu par M. le pasteur Drancourt aux écoles et aux missions catholiques, témoignage qui est lui-même tout à l'honneur de la largeur de vues et de l'esprit de justice de son auteur. Voici un passage de la lettre en question :

Les missions catholiques sont un agent de moralisation, cela est incontestable, mais aussi une merveilleuse puissance d'éducation. A côté du missionnaire se trouve toujours l'instituteur. On pourrait même presque dire que l'école s'élève avant l'église. En tout cas, ici au Sénégal,

le déploiement fait par la mission catholique pour donner à notre langue la place prépondérante est digne de tout éloge. A Dakar, à Gorée, à Rufisque, à Thiès, sur la côte, à Saint-Louis, partout il y a des écoles primaires dirigées par un ou plusieurs Frères. Et ces écoles sont nombreuses, et les succès obtenus disent les efforts méthodiques et consciencieux. Sur 20 noirs parlant non pas un charabia français-nègre, mais le français, de 12 à 15 répondront, si on leur demande : « Où as-tu appris le français ? — Chez les Frères. »

Essayant de relever la femme indigène, la mission catholique ne s'est pas bornée à l'école de garçons, mais encore elle a ouvert des écoles de filles dirigées par les Sœurs.

Et puis encore, comprenant que les indigènes doivent se suffire à eux-mêmes et que le français deviendra surtout la langue du pays lorsqu'il sera enseigné par des indigènes, elle a créé une école secondaire où un certain nombre de noirs, après leur certificat d'études obtenu, viennent encore se perfectionner pour prendre ensuite leur brevet élémentaire. C'est à Saint-Louis que se trouve cette école secondaire, qui joue un très grand rôle dans l'éducation française au Sénégal.

L'œuvre de « moralisation » et d'« éducation » des Congrégations enseignantes au Sénégal et dans nos autres colonies n'est que le prolongement de celle qu'elles accomplissent sur la terre de France, d'où les sectaires veulent les faire disparaître. (La Croix.)

Le chemin le plus court. — Un prêtre bien connu par son zèle pour les œuvres, M. l'abbé Soulange-Bodin, curé de Notre-Dame de Plaisance, à Paris, publie pour ses paroissiens, un bulletin mensuel intitulé : *L'Echo de Plaisance*.

En tête d'un des derniers numéros, nous trouvons un article signé « Votre curé », et intitulé : *Le chemin le plus court*, où le digne pasteur fait à ses sept vicaires et à ses ouailles cette confidence et cette exhortation :

« J'ai connu un jeune prêtre qui, lorsqu'il sortit du Séminaire, s'imagina qu'il allait réformer le monde et le convertir à la religion « par des idées sociales ».

« Si la religion est un fil qui unit les âmes à Dieu, pensait-il, les idées sociales sont l'aiguille nécessaire, pratique, infaillible qui doit faire passer ce fil.

« Et ce jeune prêtre, pendant douze ans, se lança à corps perdu dans toutes les œuvres économiques et sociales qu'il put découvrir : coopératives, mutualités, assistance par le travail, etc., etc.

« Il se fit bien des amis sans doute ; mais aussi des ennemis, et encore plus d'ingrats. DES CHRÉTIENS, PRESQUE PAS !

« Alors il se mit à réfléchir ; il pensa que le Christ se contentait d'exposer la vérité, et que les foules suivaient le Christ à cause de la vérité. Il constata, histoire en main, que saint Paul, l'apôtre des nations, ne faisait pas tant de détours pour amener les foules à Jésus-Christ, mais qu'il les convertissait en le leur montrant tout sanglant sur sa croix. C'était un scandale pour les ignorants et les esprits forts ; mais pour les âmes de bonne volonté, c'était le salut !

« Et suivant la méthode de saint Paul, il a résolu désormais d'enseigner avant tout le Christ sans compromission.

« Ce prêtre, vous le connaissez tous, mes amis ; c'est celui qui écrit ces lignes.

« Croyez-le et profitez de son expérience. La vie est trop courte pour la gaspiller en détours préliminaires. — Faites ce qu'il vous dit. — Allez à Jésus-Christ, tout droit, là où il est, c'est-à-dire dans l'Evangile par sa parole, dans la Sainte Eucharistie par sa présence. »

Ce n'est point à dire qu'il ne faille pas s'occuper des œuvres ci-dessus marquées, lorsque l'on est en situation de le faire ; mais il faut mettre en première ligne les intérêts spirituels et poser en principe que les institutions sociales n'ont de base sérieuse que dans les enseignements de l'Evangile.

Les boules de neige. — Bon nombre d'œuvres charitables ont adopté à la légère le procédé appelé « boule de neige », qui, au premier abord, paraît fort ingénieux. Chaque zélatrice écrit à deux personnes qui doivent donner chacune 60 centimes en timbres-poste et écrire, à leur tour, à deux personnes chargées de continuer le mouvement. Par ces petites offrandes accumulées, on espère arriver à réunir des sommes importantes ; mais on ne réfléchit pas qu'en donnant 60 centimes chaque personne en consacre 30 à affranchir les deux lettres. Ainsi, sans tenir compte des lettres qui s'arrêtent et des timbres-poste perdus, les catholiques versent volontairement le tiers de ces offrandes à l'Enregistrement. Une boule de neige qui rapporte 6.000 francs en procure au moins 3.000 au fisc. C'est assurément une très mauvaise et peu recommandable opération.

BIBLIOGRAPHIE

I. UN APOTRE DE LA CROIX & DU ROSAIRE, le B^x Louis-Marie Grignon de Montfort, par J.-M. TEXIER. Un beau volume in-8° écu, illustré. Prix : 1 fr. 50.

Il y a en ce moment dans l'Eglise un mouvement très accentué des âmes vers le B^x de Montfort. On vient à lui comme au prédicateur, au chantre, au prophète de Marie. On se sent attiré par cette suave et aimable dévotion à la Sainte Vierge, qu'il a eu mission de prêcher au monde. Il était donc tout naturel d'étudier Montfort au point de vue spécial de cette dévotion. C'est ce qu'a fait l'auteur de la vie du Bienheureux que vient de publier M. OUDIN. Il nous montre son héros pratiquant ce qu'il enseigne, et trouvant dans ce *secret de sainteté* des grâces exquises et abondantes.

II. LA VIE SPIRITUELLE A L'ÉCOLE DU B^x DE MONTFORT, par A. LHOUMEAU, aumônier. — Un fort volume in-8°. Prix : 3 fr.

Cet ouvrage est le commentaire le plus considérable qui ait paru jusqu'à ce jour du célèbre Traité « de la Vraie Dévotion à la Sainte Vierge ». Il le place dans un cadre nouveau où ressortent mieux son plan et ses proportions. La doctrine du B^x de Montfort y est sondée jusque dans ses fondements dogmatiques, et sa partie ascétique y est soigneusement étudiée, sans en excepter les points de contact avec plusieurs questions de théologie, de spiritualité ou d'histoire.

Tous ceux qui doivent parler sur la Dévotion à la Sainte Vierge, spécialement selon la forme qu'enseigne le B^x de Montfort, trouveront dans cet ouvrage la matière d'intéressantes lectures et de solides instructions.

En vente à la SOCIÉTÉ SAINT-AUGUSTIN, 41, rue du Metz, Lille, et dans toutes les Librairies catholiques.

A l'Assaut des Écoles, vol. in-8° raisin de 144 pages.

Sans avoir la prétention de tout raconter, ce livre fait rapidement l'histoire des scènes d'expulsion dont la France entière vient d'être le théâtre.

UN MONSIEUR offre gratuitement de faire connaître à tous ceux qui sont atteints d'une *maladie de la peau*, dartres, eczémas, boutons, démangeaisons, bronchites chroniques, maladies de la poitrine, de l'estomac et de la vessie, de rhumatismes, un moyen infailible de se guérir promptement, ainsi qu'il l'a été radicalement lui-même après avoir souffert et essayé en vain tous les remèdes préconisés. Cette offre, dont on appréciera le but humanitaire, est la conséquence d'un vœu.

Écrire par lettre ou carte postale à M. VINCENT, 8, place Victor-Hugo, à GRENOBLE, qui répondra gratis et franco par courrier et enverra les indications demandées.

Ancienne
Maison
PIRIOU

SAUVAGE

3, rue Kéréon SUCCESSEUR QUIMPER

Fortement remise sur tous les Catalogues.

HORLOGERIE — BIJOUTERIE — OPTIQUE — ORFÈVRE
BRONZES & ORFÈVRE D'ÉGLISE

Assortiment considérable de Candélabres, Garnitures d'autels, Thabors, Calices, Ciboires, Custodes, Boucles de souliers, etc., à des prix excoessivement réduits.

Nouveau candélabre à transformations multiples, breveté s. g. d. g. Réparations, remise à neuf, dorure et argenture.

Le Chronomètre « A la Montre de Genève » que l'on trouve seulement chez M. SAUVAGE, qui en a la propriété exclusive, doit son succès toujours croissant à sa qualité exceptionnelle, à son bon marché et à son réglage parfait ; c'est sans contredit la *Montre de précision* par excellence. Ce mouvement, entièrement monté sur rubis, est à ancre ligne droite, levées visibles, double plateau, spiral Bréguet, balancier compensé, et se fait en boîtes or, argent, acier et nickel.

ARTICLES POUR FUMEURS
Ecume et Ambre 1^{er} choix.

ORFÈVRE DE TABLE
Qualité supérieure, prix exceptionnel.

OPTIQUE MÉDICALE

Vision claire, douce et sans fatigue, obtenue par les
Verres Sénophaques

Nouveaux verres scientifiques et de haute dispersion.

Armand CARON

OPTICIEN

22, Rue du Parc, QUIMPER

Jumelles — Baromètres — Thermomètres — Pèse-Liquides — Etc.

RÉPARATIONS

GRAND ASSORTIMENT DE TOUS LES GENRES DE VERRES
ET MONTURES de façon à exécuter sans retard les Ordonnances
des Médecins Oculistes.

M^{lle} E. NÉDÉLEC
 Suc^r de M^{lle} LÉON
 Fourniss^r du G^d Séminaire
 Quimper
 6, Quai du Steir, 6.

Spécialité de Vêtements & Articles
POUR MM. LES ECCLÉSIASTIQUES
Chapeaux, Barrettes, Rabats, Faux-Cols,
Ceintures, etc.

M^{me} V^{ve} BOSCHET
 Fourniss^r du G^d-Séminaire
 Quimper
 22, rue du Quai, 22

Spécialité de Vêtements & Articles
POUR MM. LES ECCLÉSIASTIQUES
Chapeaux, Barrettes, Rabats, Faux-Cols,
Ceintures, etc.

L'UNION

C^{ie} D'ASSURANCES CONTRE L'INCENDIE ET SUR LA VIE

Assurances en cas de décès. — Assurances dotales.

CAPITAUX DIFFÉRÉS. — RENTES VIAGÈRES

S'adresser pour renseignements et traiter, à M. MAUDUIT, Agent principal de la C^{ie}, à QUIMPER, 6, rue Verdelet.



MANUFACTURE DE BONNETERIE ET FLANELLE-ÉPONGE
Confection pour Prêtres.

M. BOUVERET

A FRAISANS (Jura)

ATELIERS DIRIGÉS PAR LES SŒURS FRANCISCAINES
 CONFECTION SOIGNÉE

SPÉCIALITÉ DE BAS NOIRS SANS COUTURE

Talons garnis à la main.

2 fr. 50 et 3 francs la paire.

Soutanes, Douillettes, Chapeaux, Barrettes, Pèlerines, Rabats, Ceintures.

PRIX EXCEPTIONNELS

DEMANDER LE CATALOGUE

L'Administrateur-Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Evêché.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

SOMMAIRE

I. — Le vide de la vie.
 II. — *Chronique du diocèse* : Œuvres recommandées aux prières ; Communiqué de l'Evêché ; Vannes ; Enseignement chrétien ; Nécrologie ; Nomination dans le clergé ; Quimperlé ; Morlaix ; Le Relecq-Kerhuon ; Les obsèques de Madame de Forsanz ; Plouarzel ; Châteaulin ; L'enseignement religieux en langue bre-

tonne ; Contre la langue bretonne ; A propos de prières liturgiques.

III. — Le culte des Saints (à suivre).

IV. — *Nouvelles du monde catholique* : Paris ; Orléans ; Saint-Brieuc.

V. — *Bibliographie.*

VI. — *Annonces et avis divers.*

Offices de la semaine.

Dimanche, 19 Octobre. — 22^e Dimanche après la Pentecôte. Fête de la Pureté de la T. Sainte-Vierge. Double-majeur. Blanc. A la messe, mémoires de S. Pierre d'Alcantara, Confesseur, et du Dimanche.

Vêpres de la fête, avec mémoires du suivant, de S. Pierre d'Alcantara et du Dimanche.

Lundi, 20. — S. Jean de Kenty, Confesseur. Double. Blanc.
Mardi, 21. — Ste Ursule et ses compagnes, Vierges, Martyres (au *Propre diocésain*). Double. Rouge.

Mercredi, 22. — Ste Edwige, Veuve (du 17 Octobre). Semi-double. Blanc.

Jeudi, 23. — Fête du T. Saint Rédempteur (au *Supplément*). Double-majeur. Blanc.

Vendredi, 24. — S. Raphaël, Archange (au *Supplément*). Double majeur. Blanc.

Samedi, 25. — S. Gouesnou, Evêque (au *Propre diocésain*). Semi-double. Blanc.

Dimanche, 26. — 23^e Dimanche après la Pentecôte. S. Alor, Evêque.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Lampaul-Guimiliau. du 19 au 22 Octobre.
 Lanriec. du 23 au 25 Octobre.

LE VIDE DE LA VIE

Faites le vide dans un tube ou dans un globe, au moyen de la machine pneumatique, puis laissez une ouverture, l'air s'y précipitera avec une rapidité surprenante. Les anciens disaient : la nature a horreur du vide. Ne pourrait-on pas trouver dans ce phénomène physique l'image du mal qui se commet dans notre société française ?

Les âmes catholiques ont fait le vide en elles par leur paresse et indifférence, et ce vide a été comblé par les ennemis du Christ qui ne se reposent jamais. Combien d'âmes souffrent de ce mal qui s'appelle le vide de la vie ! Très vide est la vie du chrétien qui demeure pendant de longues années en état de péché mortel. Son existence est vide pour Dieu, pour lui, pour la société. Le mal s'y engouffre, comme l'air dans un tube qui en est privé.

Très vide est la vie de l'homme qui a reçu des talents, des richesses, de l'autorité, une haute situation et qui, semblable au serviteur de l'Évangile, enfouit ce trésor dans l'inaction, l'indifférence et la paresse, et ne se donne pas la peine de partager avec ses frères ces biens dont il n'est, de par Dieu, que le dépositaire et le fermier.

Voyez ce jeune homme, riche, intelligent, fidèle aux grands devoirs religieux, bon père et bon époux. Demandez-lui ce qu'il a fait pour sa patrie. Il vous dira : mais je n'ai fait tort à personne, j'ai donné le bon exemple, j'ai fait la charité, je ne reste jamais oisif, je lis, je chasse, je vais en automobile. Cherchez une action profitable à la société dont il est membre : vous n'en trouverez pas. Vie privée parfaite, mais vie sociale très nulle. Il ne fait rien ou presque rien pour le bien général. Ce n'est pas ainsi qu'agissent les francs-maçons. Fidèles au mot d'ordre reçu et au programme tracé, tous fournissent leur écot : argent, écrits, travaux, conseils ; chacun veille au poste qui lui est confié.

Instruisons-nous à l'école de nos ennemis. Comme eux, donnons de notre argent, répandons les bons journaux, semons autour de nous les idées saines, faisons de la lumière dans les esprits enténébrés et de l'amour dans les cœurs aigris. Tous nous pouvons et devons remplir notre mission : « Il n'y a pas d'individu, disait M. Ollé-Laprune, qui n'ait rien à faire, rien à donner en ce monde : la vie se renouvelle en se donnant, comme une source. Il ne faut pas seulement se mirer dans la vie, comme Narcisse dans l'eau : on périrait. »

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Œuvres recommandées aux prières.

I. La cause de l'Enseignement chrétien et les Congrégations religieuses.

II. Missions. — LE FOLGOAT, du 12 au 26 Octobre. Président, la 2^{me} semaine, M. Couloigner, aumônier des Religieuses de l'Immaculée-Conception, à Plougonven.
— POULDREUZIC, du 12 au 26 Octobre. Président, la 2^{me} semaine, M. Creignou, curé de Bannalec.
— COLLOREC, du 12 au 26 Octobre.

III. Retraites de soldats :

QUIMPER. — (2^e retraite), du 21 au 25 Octobre.
LESNEVEN. — (2^e retraite), du 21 au 25 Octobre.
QUIMPERLE. — Du 21 au 25 Octobre.
MORLAIX (La Salette). — Du 26 au 30 Octobre.

Communiqué de l'Évêché. — I. QUESTION DE LA LANGUE BRETONNE. — Monseigneur l'Évêque prie MM. les Curés et Recteurs de vouloir bien lui fournir, dans le plus bref délai possible, les renseignements suivants :

1^o Quel est le nombre exact des enfants de 9 et 10 ans qui sont appelés, d'après les nouveaux règlements, à suivre dans la paroisse les catéchismes de première communion ?

2^o Combien y en a-t-il parmi eux qui soient capables d'entendre facilement et avec fruit le catéchisme français ?

3^o Quel est le nombre de ceux qui, connaissant un peu la langue française, ne pourraient abandonner le catéchisme breton, sans sérieux détriment pour leur instruction religieuse ?

4^o Combien en compte-t-on qui sont absolument incapables d'apprendre un autre catéchisme que le catéchisme breton ?

5^o Sans parler des répétitions particulières faites à quelques enfants, y a-t-il dans la paroisse deux catéchismes, l'un donné en breton et l'autre en français ? Quel est le nombre respectif des enfants qui les fréquentent ?

6^o Les instructions paroissiales se font-elles en breton ou en français, ou bien encore dans l'une et l'autre de ces langues ?

II. ROME. — Nous sommes informé par la Nonciature apostolique de Paris que le nommé Pietro Bianchini, originaire du diocèse de Fermo (Italie) et demeurant à Rome,

a été, par sentence canonique, privé du bénéfice dont il jouissait à la basilique de Sainte-Marie Majeure et réduit à l'état laïque, sauf la loi du célibat, avec injonction de quitter l'habit ecclésiastique.

Le nommé Bianchini ne fait partie d'aucune agence reconnue par la compétente autorité et il n'est pas admis à traiter des affaires auprès des Sacrées Congrégations Romaines.

VANNES. — On lit dans la *Semaine religieuse* du 11 Octobre : « Monseigneur l'Evêque de Vannes a eu la joie de recevoir, mercredi, à l'Evêché, Son Eminence le Cardinal-Archevêque de Rennes et NN. SS. les Evêques de Saint-Brieuc, de Nantes et de Quimper. Le lendemain, a eu lieu la consécration de la chapelle du Grand-Séminaire, imposante cérémonie dont nous rendrons compte dans notre prochain numéro. »

Pendant la consécration du maître-autel, faite par Mgr Latieule, trois autres autels des chapelles dédiées à saint Joseph, sainte Anne et saint Yves ont été consacrés par NN. SS. de Nantes et de Quimper, et le R^{me} P. Abbé de Thymadeuc.

Enseignement chrétien. — Nous avons la satisfaction d'apprendre que plusieurs de nos écoles libres, notamment celles de Morlaix, viennent de s'ouvrir avec des maîtresses laïques, en attendant que la décision du Conseil d'Etat — que nous espérons encore devoir être favorable — permette aux Sœurs de reprendre leur poste de dévouement et de charité.

Partout les rentrées ont été aussi nombreuses que par le passé ; les populations tiennent à affirmer de plus en plus qu'elles tiennent, envers et contre tout, à l'éducation chrétienne pour leurs enfants.

Nécrologie. — M. ABGRALL, ancien vicaire. — Nous recommandons aux prières de nos lecteurs l'âme de M. Abgrall, ancien vicaire, décédé à l'asile de Lehon, près Dinan, dans sa 54^e année.

Né à Guipavas le 19 Mars 1849, ordonné prêtre le 14 Août 1873, M. Abgrall (Yves-Joseph) fut vicaire à Beuzec-Cap-Sizun, puis à Pleyben (1875-1877). Il se retira, malade, à la maison Saint-Joseph à Saint-Pol-de-Léon, le 25 Novembre 1877. Il était, depuis 1894, chez les Frères de Saint-Jean-de-Dieu à Dinan, où il est mort le 2 Octobre courant.

R. I. P.

Nomination dans le clergé. — Par décision de Monseigneur l'Evêque, M. Corre (Julien), vicaire à Plouigneau, est nommé aumônier de l'Hospice de Morlaix.

QUIMPERLÉ. — Avis de service anniversaire. — Un service anniversaire pour le repos de l'âme de M. Simon, mort recteur de Notre-Dame de l'Assomption à Quimperlé, sera célébré dans l'église de cette paroisse, le lundi 27 Octobre prochain, à 10 heures.

MORLAIX (*La Salette*). — Retraite de soldats. — Sur un premier renseignement qui nous avait été envoyé, nous avons annoncé que la retraite de soldats pour la région de Morlaix aurait lieu du 21 au 25 Octobre. Nous avons commis une erreur, que nous nous empressons de réparer : la retraite s'ouvrira à la Salette le dimanche 26 Octobre, à 5 heures du soir, pour se terminer le jeudi suivant, à 8 heures du matin.

« C'est pour la cinquième fois, écrit M. le chanoine Le Duc, curé-archiprêtre, que j'ai l'honneur de faire appel au zèle de nos vénérés confrères en faveur de cette œuvre. Cet appel a été entendu, Dieu en soit loué ! Aujourd'hui, les retraites de la Salette ont pris rang parmi les œuvres les plus populaires du diocèse. Les jeunes gens nous arrivent très nombreux des paroisses du Tréguier, comme des paroisses du Léon ; si bien que, l'année dernière, nous avons craint un moment de ne pouvoir trouver place pour ceux qui avaient négligé de se faire inscrire à l'avance.

« C'est un succès, mais nous savons au prix de quels sacrifices et de quelle généreuse activité il a été obtenu. Il est dû principalement au zèle des prêtres des paroisses... »

Ces Messieurs sont priés d'adresser, le plus tôt possible, à M. Blouet, chapelain de la Salette, la liste des jeunes gens qui se proposent de suivre la prochaine retraite, en ayant soin de spécifier la pension qu'ils préfèrent. (Pension complète : 8 fr. 50 ; demi-pension : 3 fr.)

LE RELECQ-KERHUON. — La Mission (14 Septembre-5 Octobre). — La paroisse du Relecq remonte à 1869, et n'avait jamais eu encore de Mission. Aussi l'empressement de la population à profiter de cette faveur insigne s'explique facilement. Je ne dirai pourtant pas que tous aient répondu à l'appel du bon Dieu ; non malheureusement, il y en a quelques uns qui ont fait la sourde oreille. Malgré cela, les résultats ont été des plus consolants.

La Mission bretonne, présidée par M. Godec, curé d'Elliant, s'est terminée par une communion générale d'environ 1,400 personnes. Les instructions ont été suivies régulièrement depuis le lundi soir au moins, jusqu'au jour de la clôture ; et l'église, bien que vaste, suffisait à peine à contenir l'auditoire.

La Mission française, prêchée par les PP. Rédemptoristes, a duré quinze jours. La première semaine était principalement pour les enfants de 7 à 13 ans. (Il n'y avait pour les grandes personnes que la première instruction du matin et la dernière du soir.) La communion de ces enfants s'est faite le vendredi ; ils étaient au nombre de 280.

Le dimanche suivant, 28 Septembre, tous les enfants, petits et grands, étaient convoqués à l'église pour vêpres. On leur a donné la bénédiction solennelle, et une médaille en souvenir de la Mission. On en a compté près de 1,800. C'était un plaisir de les entendre chanter en chœur ce joli refrain, qui, dans sa naïve simplicité, allait droit au cœur des mères :

O Jésus, divin enfant,
Bénissez papa, maman ;
Gardez-les si bien, etc...

La semaine suivante a été consacrée aux grandes personnes uniquement. La communion des femmes a eu lieu le premier vendredi du mois, et celle des hommes seuls, le dimanche du Rosaire. On a compté 700 communions de femmes et 650 d'hommes. En tout, par conséquent, plus de 3,000 communions.

La Mission s'est terminée par l'érection d'un Calvaire déjà ancien (il remonte à 1621), restauré pour la circonstance. Le Christ a été porté solennellement en procession par les hommes de la paroisse, à travers les rues du Relecq et de Kerhuon. Les porteurs se composaient de sept escouades, de trente hommes chacune, qui se relevaient à mesure que se déroulait la procession. Il y avait, en outre, dans le cortège quarante-cinq cavaliers, divisés en trois groupes : le premier groupe, en tête, ouvrait la marche avec son drapeau ; le second séparait les enfants des grandes personnes ; et le troisième, avec ses chevaux blancs, formait l'escorte d'honneur autour du Christ. Sur tout le parcours, se dressaient des arcs de triomphe d'une grande variété : celui des laboureurs, construit avec des bèches, faucilles, charrues, etc. ; celui des marins-pêcheurs, fait avec des filets, mâts, avirons, etc. Impossible de les mentionner tous.

La pluie, survenue au milieu de la procession, n'a pas empêché de suivre le parcours tracé ; mais l'érection du Calvaire a dû être remise au lendemain. Le lundi matin, le R. P. Haverland a procédé à la bénédiction solennelle, et a adressé de touchants adieux à la population. Après quoi, tout le monde est tombé à genoux, a baisé le nouveau Calvaire et est rentré chez soi heureux et content, n'ayant qu'un regret dans le cœur, celui de voir la Mission si tôt finie.

...

KERNOUËS. — Obsèques de Madame de Forsanz. — On nous écrit :

« Samedi, 11 Octobre, a été enterrée, à Kernouës, M^{me} la vicomtesse de Forsanz, née de Roquefeuille-Kerbirion, décédée à Paris, le 6 Octobre, à l'âge de 72 ans.

« C'était une grande intelligence et encore un plus grand cœur.

« Compagne de M. de Forsanz, député, sénateur, vice-président du Conseil général du Finistère, elle put l'aider dans ses travaux, quand l'excès de fatigue eut diminué ses forces. Après sa mort, en 1882, elle continua son œuvre à Kernouës. Avec des

connaissances très étendues, surtout en histoire, elle se tenait au courant de toutes les questions. La famille trouvera des documents très intéressants concernant l'action politique de M. de Forsanz et l'histoire de notre pays de 1870 à 1880. Dans ses loisirs, M^{me} de Forsanz se délassait à écrire pour les enfants. La *Corbeille des fées* intéresse vivement, même après les *Contes* de Perrault, et ses intimes savent avec quel talent elle maniait le vers français.

« Les qualités du cœur étaient encore plus remarquables. Son-tien et garde-malade de son mari pendant deux ou trois ans, elle le fut de sa fille pendant plus de trente ans :

Comme le forgeron bat le fer sur l'enclume,
Votre main m'a frappée ; elle a broyé mon cœur.
Goutte à goutte, j'ai bu la coupe d'amertume ;
Sous vos coups redoublés, je succombe, Seigneur.

« Son dévouement ne se bornait pas au cercle restreint de la famille. A Versailles, à Paris, elle fut la Providence des petits, et à Kernouës, principalement, elle donna carrière à son amour pour les pauvres. « Je ne sais pas prier, disait-elle humblement, et alors je travaille pour les pauvres. » Ses amis, en effet, la voyaient toujours le tricot en mains. Les mères indigentes trouvaient toutes des layettes prêtes. Au début de l'hiver, c'était un défilé de familles pauvres. La bonne dame prenait elle-même les mesures ; pour chaque enfant elle avait des caresses, de petites douceurs. Elle tenait à visiter les malades à domicile, n'oubliait ni les pauvres honteux, ni les petits fermiers. L'église de Kernouës, aujourd'hui si bien ornée, sait seule ce qu'elle doit à cette généreuse bienfaitrice.

« Fonder une école chrétienne dans sa paroisse a été, dans ses dernières années, la préoccupation constante de M^{me} de Forsanz. Depuis plus de quinze ans, je le sais, elle y était résolue, et, quand la laïcisation fut menaçante, elle n'hésita pas à construire. Si M. le Recteur, les prêtres originaires de Kernouës et quelques bonnes personnes ont donné leur obole pour embellir l'édifice, c'est qu'elle a eu la délicate attention de les associer à une bonne œuvre. Mais cette belle maison, où a reposé son corps en attendant les funérailles, a été construite par elle ; c'est elle seule qui en a assuré l'avenir.

« Là, non plus, les déboires ne lui ont pas manqué. C'est durant la construction que son état a empiré, et Dieu, ne voulant lui épargner aucune croix, a permis qu'elle vécût jusqu'au moment où elle put redouter de voir tous les sacrifices qu'elle avait faits devenir inutiles.

« Ces renseignements expliquent le caractère des funérailles de M^{me} de Forsanz. Elle a eu, autour de son cercueil, les représentants des vieilles familles du pays, le clergé des environs, à leur tête M. Cozic, curé-doyen de Lesneven, des membres de nombreuses congrégations religieuses, la paroisse tout entière et les prêtres, qui en sont originaires : M. l'abbé Fily et les trois abbés Corre. Elle a eu surtout, et son cœur en aura tressailli de joie, les

larmes des pauvres, qui n'oublieront de si tôt la « dame des Isles »
Introun an Enezi...

« Spontanément vous venait à la mémoire le verset de l'Apocalypse : « Et j'entendis une voix du ciel me disant : Ecris : Bien-
« heureux les morts qui meurent dans le Seigneur. Que dès main-
« tenant, dit l'Esprit, ils se reposent de leurs travaux : car leurs
« œuvres les suivent. »
« L. C. »

Plouarzel. — Pèlerinage à Notre-Dame de Trézien.
— La *Semaine religieuse* a rendu compte de la belle et touchante manifestation qui a eu lieu au Folgoat, le 21 Septembre, et que l'on a appelée avec raison le « Pèlerinage des enfants ». Plusieurs paroisses du Bas-Léon, celles du doyenné de Saint-Renan en particulier, regrettaient de n'avoir pu, à cause de la distance, y prendre part. C'est pour donner satisfaction à leur pieux désir que M. le Recteur de Plouarzel les a convoquées au sanctuaire de N.-D. de Trézien pour le Dimanche 12 Octobre.

Le pèlerinage a été favorisé par un temps superbe, succédant à une période de jours mauvais. Neuf paroisses sont venues avec leurs croix et bannières, et s'organisaient en procession à quelque distance de la chapelle devant laquelle des poteaux, garnis de verdure et d'oriflammes, indiquaient sa place à chaque groupe de pèlerins. Ceux-ci étaient au nombre de 10.000 au moins, rangés pieusement autour de l'autel dressé en plein air.

Pendant la messe basse, dite par M. Kerébel, jeune prêtre de la dernière ordination, originaire de Plouarzel, les assistants, d'une voix que l'on sentait venir du cœur, affirmèrent leur foi par le chant du *Credo*. Puis M. le Recteur de la paroisse récita le chapelet, expliquant, en termes sobres et émus, l'intention particulière de chaque dizaine : l'Eglise et le Pape, la France et la Bretagne, les Congrégations religieuses, les parents, les enfants. L'attitude comme l'accent de la foule répondant aux invocations exprimaient, mieux que nous saurions le faire, les sentiments qui remplissaient tous les cœurs...

Après les Vêpres, chantées à 2 heures, M. Stéphan, curé-doyen de Saint-Renan, prit la parole et montra la nécessité, plus urgente que jamais, d'appeler Dieu à notre aide : en effet, le terme est proche où va se décider le sort des Congrégations religieuses et des écoles, question vitale pour l'avenir de notre pays.... Certes, l'horizon est sombre ; cependant ne nous laissons pas aller au découragement ; Dieu peut changer les cœurs et dissiper les ténèbres des esprits « aussi facilement qu'il dissipe la brume qui, à certains jours, empêchent d'apercevoir Ouessant et les îles ».... Pour cela, prions avec une persévérante confiance, par l'intercession de la T. Sainte-Vierge, et faisons prier les enfants dont l'âme est en cause....

Ensuite eut lieu le défilé des dix processions (Trézien a la sienne) ; puis, le tour de la chapelle achevé, dans le plus grand

ordre, les pèlerins suivant les croix et bannières reprenaient le chemin de leurs paroisses.

Durant la journée, la chapelle a été constamment remplie de fidèles répondant au Rosaire, récité sans interruption par un prêtre. Il est superflu d'ajouter que le calme et le recueillement ont été parfaits. Bonne et édifiante journée pour la région. Puisse Notre-Dame de Trézien y faire sentir, de plus en plus, sa puissante protection !
XX.

Châteaulin. — Un incendie, dû à un court-circuit de lumière électrique, s'est déclaré, les jours derniers, dans la sacristie de l'église paroissiale de Châteaulin. Les boiseries et les ornements sont sérieusement endommagés ; les archives ont été, en grande partie, détruites. Les dégâts matériels, qu'on évalue à 4,000 francs environ, sont couverts par une assurance. L'accident, par ailleurs, ne portera pas d'entraves aux cérémonies religieuses et la fête patronale de saint Idunet sera célébrée, dimanche prochain, avec l'éclat accoutumé.

L'enseignement religieux en langue bretonne. — Dans le dernier numéro de la *Semaine religieuse*, nous avons donné notre avis, clair et net nous semble-t-il, au sujet de la circulaire ministérielle qui prétendrait interdire l'usage du breton pour les prédications et l'enseignement du Catéchisme.

Voici les notes concordantes publiées par les autres organes diocésains de la province de Bretagne :

I. RENNES. — « Contre la langue bretonne. — Nos lecteurs connaissent la circulaire de M. Combes interdisant l'emploi de la langue bretonne dans l'enseignement du Catéchisme. Bien que cette circulaire n'atteigne pas notre diocèse, puisque la langue française y est seule en usage, nous ne saurions trop protester contre une mesure aussi vexatoire qu'illégale. Aussi, nous sommes certain d'être l'interprète de tous les catholiques bretons en nous associant pleinement à la belle protestation de M. le Marquis de l'Estourbeillon. »

II. SAINT-BRIEUC. — La *Semaine religieuse*, après avoir reproduit le passage de la circulaire ministérielle relatif à la formule des certificats désormais exigés, « applaudit de grand cœur aux vigoureuses protestations » de l'amiral de Cuverville, sénateur, de MM. l'abbé Gayraud et L. Ollivier, députés, dont elle reproduit en entier les « lettres éloquentes », que nous regrettons de ne pouvoir, faute d'espace, publier également *in extenso*.

III. VANNES. — « A propos de certains règlements d'ordre purement civil, signalés par les journaux et dont l'Evêché n'a pas encore été avisé, on se demande, non sans inquiétude, dans quelle langue doivent être faits les catéchismes et les prédications dans

le diocèse. La réponse ne saurait être douteuse : elle est dictée par l'évidence et l'absolue nécessité.

« Dans les paroisses exclusivement françaises, l'enseignement religieux se donne toujours en français. Dans les paroisses de langue bretonne, où le français n'est pas entendu, la langue bretonne s'impose, il n'est pas possible de faire autrement. Quant aux paroisses mixtes, c'est-à-dire habitées par des fidèles dont une partie parle breton et l'autre français, les prédications se donnent alternativement en français et en breton, pour répondre à tous les besoins.

« C'est dans ce sens que Monseigneur de Vannes répondra, s'il est officiellement avisé des susdits règlements. »

L'impression générale produite dans le pays est admirablement résumée par ces fières paroles qui terminent la lettre de M. le Marquis de l'Estourbeillon à M. Combes : « Votre circulaire, M. le Ministre, demeurera certainement lettre morte : car il y a en Bretagne une chose que vous pourrez meurtrir peut-être, mais que vous n'étoufferez jamais : c'est la conscience nationale qui ne saurait renier son Dieu, son langage et sa foi. »

A propos de quelques prières liturgiques (suite).

— « Puisque me voilà sur ce chapitre, me permettez-vous de signaler quelques autres détails ?

« Et tout d'abord, à propos des mêmes prières au bas de l'autel : vous avez publié dans le temps, et, je crois, prouvé que l'oraison *Deus refugium nostrum et virtus* avait pour conclusion : *Per eundem Christum*, et non *Per Christum*. — Combien en est-il qui ont modifié dans ce sens leur façon de dire !... On répondra que c'est sans importance : ce n'est pas mon sentiment. Avec *Per eundem Christum* on est en règle ; autrement, on ne l'est pas.

« Autre chose : les Litanies de la Sainte Vierge sont achevées par le 3^e *Agnus Dei*... L'addition ensuite de *Christe, audi nos ; Christe exaudi nos* est fautive. (Voir les *Rituels* et les déclarations de Rome (1).) Pourquoi, dès lors, s'entêter à y mettre ces deux invocations ? Pourquoi ne pas les supprimer dans le Catéchisme et les Cantiques ?

« Pour finir : aux saluts du T. Saint Sacrement, immédiatement avant la bénédiction, on chante le *Tantum ergo* et le *Genitori*, les deux dernières strophes de l'hymne *Pange lingua*. Or, ces deux strophes doivent se chanter sous une seule intonation ; je veux dire qu'il serait fautif à un chantre d'entonner seul les premiers mots de la dernière strophe, comme il l'a fait à la première et de chanter seul : *Genitori Genitoque*. Ce n'est pas arrivé à *Laus et jubilatio* que le chœur doit prendre, mais bien immédiatement à *Genitori Genitoque*, que tous doivent chanter. D'ailleurs, les livres de chant l'indiquent bien : il n'y a pas de double barre entre *Genitoque* et *Laus*...

(1) Ces réponses ont été publiées dans la *Semaine religieuse*. N. R.

« En voilà assez pour une fois. Gardons bien notre liturgie, si belle, et appliquons-en les règles, puisque nous le pouvons encore. — Le pourrons-nous toujours ? » A. C.

Rectification. — Nous avons indiqué, dans une appréciation sur les vitraux de Plougastel, le domicile de M. Georges Lavergne comme étant au n° 15, boulevard de la Reine, Versailles ; nous nous sommes basé, pour donner cette indication, sur le cachet même que portait une lettre de ce peintre-verrier, adressée à nous-même. Il paraît que son atelier est toujours 84, rue Dutot, Paris ; dont acte. A. T.

Le culte des Saints (suite).

La prière et l'hommage verbal ne constituent pas tout le culte des Saints : l'honneur rendu à leurs reliques est également ici d'une importance capitale : le premier autel chrétien est la table du Cénacle, sur laquelle s'est opérée la première consécration ; dans les premières années de la prédication évangélique, les Apôtres et les évêques, ordonnés par eux, ont dû avoir des meubles plus ou moins précieux, exclusivement réservés à l'offrande du sacrifice, mais dès que le sang des martyrs a coulé, c'est sur le tombeau de ces glorieuses victimes que le Christ, victime lui-même, offrira son corps et son sang ; les autels seront des tombeaux, et dès que la paix sera rendue à l'Eglise, le pape saint Sylvestre fera de cet usage romain une loi universelle.

N'y a-t-il pas là encore une preuve de la ferveur du culte rendu aux Saints par l'Eglise primitive ?

Il y en a d'autres encore : prenez le livre des *Actes des Apôtres*, et lisez ce que saint Luc raconte de l'arrestation, du jugement et du martyre d'Etienne, le premier diacre. N'est-ce pas le plus beau panégyrique qui ait jamais été écrit en l'honneur d'un saint ? — Bientôt des quantités de récits du même genre seront rédigés à la louange d'autres martyrs, et les Papes créeront les *notaires* de l'Eglise de Rome, dont un sera spécialement désigné pour relever dans chacun des sept quartiers de la grande ville les réponses des confesseurs aux juges et aux bourreaux, et les différents incidents de leurs supplices. De Rome cet usage passera aux églises les plus éloignées, et la pauvre petite chrétienté de la ville de Nantes possédera ainsi les *Actes* des glorieux adolescents Donatien et Rogatien.

D'autres écrits des temps anciens ont aussi glorifié grandement les élus. Au premier rang des panégyristes, il me semble qu'on doit placer saint Ambroise. Que n'a-t-il pas dit sur les vierges chrétiennes ! Avec quelle admiration enthousiaste saint Augustin a glorifié le Précurseur ! Avec quel amour et quelle admiration passionnée saint Jean Chrysostome exalte l'apôtre saint Paul ! Avec quelle fierté saint Léon le Grand félicite sa ville de Rome

d'avoir entendu la parole de Pierre, d'avoir été consacrée par sa chaire immortelle, par son glorieux martyr et par son tombeau ! On pourrait encore citer bien des noms de saints glorifiant d'autres saints, mais je pense que ce qui précède suffit pour établir comme incontestable cette vérité : en dépit des anciens hérétiques, des protestants du xvi^e siècle et de prétendus critiques de nos jours, le culte rendu aux élus de Dieu est ancien comme l'Eglise elle-même ; il n'a même pas dû, comme d'autres pratiques légitimes, subir un développement, une progression ; il serait plus vrai de dire que son début a été son apogée, et que pour le bien pratiquer nous devons d'abord connaître ses origines et imiter nos pères dans la foi.

Un des moyens qui ont le plus contribué à l'établir ainsi solidement est la célébration de la fête de chaque martyr à l'anniversaire même de sa victoire et de son entrée au ciel, jour que l'Eglise appela et appelle encore pour les saints, *dies natalis*, jour de naissance. Lorsqu'il revenait, les fidèles se réunissaient en masse dès la veille près de la *confession* de celui ou de celle qu'ils voulaient honorer ; au déclin du jour et pendant les longues heures de la nuit, se succédaient les chants liturgiques et se déroulaient les rites vénérables institués en partie par les Apôtres, en partie par les évêques des plus illustres sièges ; quand la *confession*, c'est-à-dire le tombeau du saint constituait l'autel de la catacombe ou de la basilique, le sacrifice était offert sur la pierre qui recouvrait ses reliques. Autour de la confession affluaient les palmes symboliques, et le parfum des fleurs se mêlait à celui des substances aromatiques les plus précieuses de l'Orient. Deux faits suffiront à prouver combien les églises tenaient à honorer surtout leurs chefs terrestres devenus leurs protecteurs célestes : les lions de l'amphithéâtre ayant dévoré à peu près tout le corps de saint Ignace, les seuls ossements qui restèrent furent recueillis avec respect et portés à Antioche pour y être l'objet de la vénération des chrétiens. Les païens ayant brûlé à l'inspiration des Juifs le corps de saint Polycarpe, les prêtres et les fidèles de l'église de Smyrne firent tous leurs efforts pour obtenir ses ossements calcinés, et ils y réussirent comme le témoignent les *Actes* de l'illustre disciple de l'apôtre saint Jean. Ces translations se faisaient avec le plus de solennité que permettait la persécution, et après la paix de l'Eglise elles devinrent des marches triomphales. La plus célèbre est restée celle qui suivit l'invention du corps de saint Etienne à Jérusalem ; quelques ossements du glorieux protomartyr furent transportés en Afrique et accueillis avec enthousiasme ; par leur contact et même par celui des fleurs qui les avaient touchés, plusieurs guérisons miraculeuses furent opérées. La mémoire de tels événements était toujours conservée par des récits spéciaux ; ils servaient de complément aux *Actes des Martyrs* dont l'étude faisait les délices des premiers chrétiens. On sait que les préludes de la conversion de saint Augustin furent dus précisément à des lectures de ce genre. Quand il constatait ce qu'avaient subi pour le

Christ des femmes et des enfants, pour s'exciter au courage, il se demandait : *Numquid potero quod isti et istæ ?* — Est-ce que je ne pourrai pas ce qu'ont pu ces enfants et ces femmes ? — Et il arriva enfin à se convaincre que cet héroïsme ne lui était pas impossible.

Si ces récits étaient chers à la piété de nos pères dans la foi, un autre objet ne leur était pas moins précieux : c'était le sang même des martyrs : au risque d'être immolés en même temps que les confesseurs de la foi, de la foule des spectateurs quelques témoins se détachaient, portant des linges de grands prix, de riches tissus, des éponges ; au prix de l'or ils achetaient des bourreaux le privilège d'empourprer ces objets dans le sang des victimes, mais tout d'abord un notaire de l'Eglise remplissait de sang la fiole qui devait être placée près du tombeau pour y être le témoignage incontesté du martyr.

Je n'ai point parlé encore du culte rendu aux saints qui sont morts de mort paisible, mais il est facile d'établir qu'ils ont obtenu, eux aussi, des hommages solennels, et cela dès les premiers jours du christianisme ; c'est vrai surtout en ce qui concerne la Vierge Mère de Dieu et Reine de tous les Saints ; vous avez vu son nom mentionné des quantités de fois dans les formules liturgiques de la messe, et toujours le premier ; ceci peut suffire, il n'y a donc point à insister. (A suivre.)

NOUVELLES DU MONDE CATHOLIQUE

Mardi, 14 Octobre, a eu lieu la rentrée des Chambres. A l'heure où paraîtront ces lignes, la discussion sur la fermeture récente de nombreux établissements religieux sera déjà, sans doute, engagée. Malheureusement, l'issue n'en saurait être douteuse ; la majorité approuvera les actes du Gouvernement et l'engagera à persévérer dans la même voie et à prendre des mesures plus draconiennes encore contre les Congrégations. On peut craindre une aggravation de la loi du 1^{er} Juillet 1904 ; on parle de l'abrogation de la loi Falloux sur l'enseignement secondaire. Jamais peut-être la situation religieuse en France ne fut plus critique. C'est le moment de redoubler de prières, en se rappelant que la cause de Dieu finira par triompher et que Notre-Seigneur a promis d'abrégier les jours mauvais, en faveur des mérites des justes : *propter electos breviantur dies illi*.

ORLÉANS. — Le centenaire de la naissance de Mgr Dupanloup a été célébré, dimanche dernier, avec grand éclat, à la cathédrale d'Orléans. Quatre cardinaux, quinze archevêques et évêques, trois prélats romains avec un nombreux clergé et une foule considérable, dans laquelle trois membres de l'Académie française et d'autres notabilités, y assistaient.

Son Em. le cardinal Perraud, évêque d'Autun, a prononcé

l'éloge de Mgr Dupanloup dans lequel il a loué le catéchiste, l'éducateur, puis l'évêque qui eut un si grand rôle à l'époque des luttes pour la liberté d'enseignement et pour l'indépendance temporelle du Saint-Siège. Faisant allusion à la situation présente des catholiques de France, l'orateur a revendiqué les droits indignement méconnus de la religion et de la liberté.

SAINT-BRIEUC. — Après les expulsions. — On écrit à la Croix : « Les Congrégations bretonnes se résignent à chercher à l'étranger l'hospitalité que leur refuse la France. Plusieurs religieuses des Filles du Saint-Esprit, des Sœurs de Créhen et de Broons, des Augustines, des Filles de la Providence, sont parties ces jours derniers pour la Belgique et l'Angleterre. Les Sœurs du Saint-Esprit auraient l'intention de fonder de nombreuses écoles sur les côtes anglaises. »

— Un groupe d'une quarantaine de religieuses du Saint-Esprit ont pris récemment, à Saint-Brieuc, le train de six heures à destination du Hainaut (Belgique).

Dès que la nouvelle de ce départ fut connue, les dames de la ville et plusieurs personnalités dont M. Ollivier, député, sont accourues sur le quai de la gare, devenu noir de monde en un instant. Avant le départ du train, une manifestation s'est produite spontanément ; tout le monde criait : « Vivent les Sœurs ! Vive la liberté ! Au revoir ! »

Les religieuses pleuraient en quittant la terre de Bretagne.

BIBLIOGRAPHIE

Librairie VIC et AMAT, Paris.

Vient de paraître : Mgr BONOMELLI, ÉVÊQUE DE CRÉMONE. — *Mystères Chrétiens*, traduction de M. l'abbé Ch.-Armand BEGIN, 2 beaux volumes in-12, brochés. — Prix : 5 francs.

L'Année liturgique de Dom Guéranger donne aux âmes la pratique de la vie de l'Eglise, les *Études* de M. Sauvé séparent l'âme de ce monde pour l'unir à la vie divine. Les *Mystères chrétiens* de M^r Bonomelli jettent l'âme chrétienne au milieu du siècle, la fortifient dans les contradictions du monde. La parole du Christ : « Vous serez un signe de contradiction » s'applique plus que jamais aux catholiques d'aujourd'hui. Ils ne doivent plus se contenter de chanter ou de pleurer avec l'Eglise sur les triomphes ou les douleurs de l'Homme-Dieu ; un grand nombre ne peut pas atteindre ici-bas les cimes mystiques de l'union avec Dieu ; tous doivent être forts pour résister aux assauts de la raison humaine révoltée. C'est à quoi les aident les splendides considérations de Mgr Bonomelli dans les *Mystères chrétiens*.

Du même auteur chez les mêmes éditeurs :

Ce qu'il faut penser du XIX^e siècle. Un vol. in-12. 2 fr. 50.

Sentimentalisme et Formalisme en religion. Un vol. in-12, 2 fr. 50. — En vente aux librairies J. Salaün et Bernard, Quimper.

LA QUINZAINE, Paris, 45, rue Vaneau. — Dir^r : M. George Fonsegrive.

Sommaire du N^o du 1^{er} Octobre.

Rouges et Jaunes. Le Mouvement syndical ouvrier en France. Max TURMANN. — Trop tard. Nouvelle. II. ***. — Sur Sainte-Beuve. Victor GIRAUD.

— Un instituteur d'autrefois. Roger PEYRE. — La Vierge d'Avila. René DE SAINT-CHÉRON. — Poésie. Les Ramiers. Paul HAREL. — Les Enfants perdus du Romantisme. Jean-Pierre Veyrat (1810-1844). Henri LARDANCHET. — Chronique politique. X. — Revue des Revues. — Notes bibliographiques.

ÉTUDES

REVUE FONDÉE EN 1856 PAR DES PÈRES DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS
Rue Bonaparte, 82, PARIS.

Sommaire du n^o du 5 Octobre 1902.

I. Empiètements de l'État moderne (Premier article), par Gaston SORTAIS. — II. Le Congrès marial de Fribourg, par ALAIN DE BECDELIEVRE. — III. Le Rire des Saints, par Victor DELAPORTE. — IV. Le Quiétisme. Lettres inédites du frère de Bossuet (Sixième article), par Eugène GRISELLE. — V. Les Primitifs flamands à Bruges, par Émile DE FORCEVILLE. — VI. Le Saint-Suaire de Turin. Réponse de M. DE MÉLY, et Observations sur cette réponse, par Joseph DE JOANNIS. — VII. Chez nos voisins, par Pierre SUAU. — VIII. Le Spectre de la dépopulation, par le D^r SURBLED. — IX. Revue des Livres. — X. Notes bibliographiques. — XI. Événements de la quinzaine.

AU CHRONOMÈTRE
GUIBOURG
6, quai du Parc, 6, QUIMPER

MAISON DE CONFIANCE vendant meilleur marché que partout ailleurs à qualité égale.

SEUL REPRÉSENTANT A QUIMPER
de la Montre **OMÉGA**, chronomètre remportant les 1^{ers} prix dans toutes les expositions.

SEUL REPRÉSENTANT A QUIMPER
de l'Orfèvrerie Christofle au prix de fabrique, la gravure ou un écrin est donné gratuitement à tout acheteur à son choix.

SPÉCIALITÉ DE LUNETTES, PINCE-NEZ & JUMELLES
Spécialité de Bénitiers, Chapelets, Livres, Christs & Médailles de toutes sortes.

AUX ARMES DE BRETAGNE
Armand CARON

22, Rue du Parc, QUIMPER

MAISON VENDANT BON MARCHÉ ET DE TOUTE CONFIANCE

BEAU CHOIX DE JOAILLERIE ET BIJOUTERIE OR

Grand Assortiment

D'OBJETS ARTISTIQUES
POUR CADEAUX DE MARIAGE

SOUVENIRS, Etc.

Pendules, Régulateurs, Révels, etc.

Maroquinerie, Eventails, Articles de fumeurs
Chapelets, Médailles, Livres, Christs, Bénitiers
COUVERTS & ORFÈVRERIE Métal et Argent des marques : CAILLAR-BAYARD, CHRISTOFLE, BOULENGER
COUTELLERIE DE TABLE

Atelier spécial, dans la Maison, LUNETTERIE, OPTIQUE
pour la Gravure et les Réparations de Bijouterie, d'Horlogerie, etc.

Spécialité de la Maison :

CHRONOMÈTRE LIP
Véritable Montre de précision
Hors Concours, PARIS 1900

NE VOUS TROMPEZ PAS DE CHEMIN

“ Que diriez-vous d'un coup de cidre pour vous remettre ? ” me dit le fermier des Gallons et sans attendre ma réponse sa jeune fille courut au cellier. Bientôt la liqueur dorée pétilla dans nos verres et je dois dire que rarement rafraîchissement me fut aussi agréable. Ayant mal compris les indications que m'avait données l'aubergiste du bourg, je venais de m'égarer dans un affreux chemin de traverse et j'enfonçais jusqu'aux chevilles dans les ornières et dans la boue.

Je racontai ma mésaventure à mes hôtes et comment, très heureusement pour moi, une brave paysanne qui gardait ses vaches dans un pré avait été assez complaisante pour me remettre sur la bonne route.

“ Mon Dieu, ” dit Mademoiselle Ducrot, la jeune fille du fermier, “ il n'y a pas bien longtemps que je me suis trouvée aussi embarrassée que vous l'étiez tout-à-l'heure ; comme vous par bonheur, j'ai trouvé un secours qui m'a tirée de ma peine.

“ Je n'ai pas toujours eu la bonne mine que vous me voyez aujourd'hui. Pendant bien longtemps j'ai cruellement souffert de névralgies dans la tête, et d'affreux malaises provenant de l'estomac et des intestins. J'avais comme un voile funèbre sur le visage tellement la peau était terreuse. Les côtes et le dos me faisaient mal. Je ne mangeais plus, je n'avais plus de forces et j'étais très constipée. Cet état inquiétant dura plus de six mois ; j'eus aussi une éruption de petits boutons, principalement sur la figure et sur les mains. Je devins triste et irritable, dormant fort mal et ressentant un épuisement qui ne me permettait pas de vaquer à mes occupations.

“ Un jour le facteur me remit un petit livre qui me fit connaître la nature de ma maladie et m'en indiqua le remède. Suivant ses indications j'eus recours à la Tisane américaine des Shakers et ne tardai pas à en ressentir les bienfaisants effets. Je n'en avais pas pris six doses que je ressentais une amélioration vraiment appréciable : les boutons disparurent au huitième jour, je fus débarrassée de la constipation avant d'avoir terminé mon premier flacon. Deux autres m'ont radicalement guérie. Jamais je ne me suis trouvée aussi bien portante. Aussi avec l'autorisation de mes parents, j'ai écrit à Monsieur Fanyau, le pharmacien de Lille qui propage en France la Tisane américaine des Shakers. Monsieur Simonnet, Maire de Saints, la commune de l'Yonne dont fait partie notre hameau a bien voulu légaliser ma signature pour donner à ma lettre plus d'autorité. Je serais bien heureuse qu'elle puisse être utile à ceux qui souffrent. ”

L'éruption de boutons qui désolait tant Mademoiselle Ducrot était un indice certain que son corps renfermait quelque chose de malsain. La constipation provenant du mauvais fonctionnement de l'estomac obstruait la circulation du sang. Porté violemment à la tête, le sang causait des douleurs atroces dont la jeune fille nous parlait. La Tisane américaine des Shakers expulse les matières nuisibles au libre cours du sang, elle nettoie la peau en activant la transpiration et en favorisant la digestion elle donne de la force à toutes les parties du corps.

L'Administrateur-Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Evêché.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

SOMMAIRE

I. — Ce qui donne la victoire.

II. — *Chronique du diocèse* : Œuvres recommandées ; Lettre-Circulaire de Mgr l'Evêque de Quimper et de Léon portant publication de l'Encyclique de S. S. Léon XIII *Mirae caritatis*, sur l'Eucharistie ; Nominations dans le clergé ; Avis de services anniversaires ; Œuvre des Tabernacles ; L'Enseignement religieux

et la langue bretonne ; Avis utiles ; Lesneven ; Nos missionnaires au pays de Galles ; Ecole apostolique de N.-D. de Langonnet ; Bibliographie bretonne ; A propos de l'interdiction de la langue bretonne.

III. — *Nouvelles du monde catholique* ; Rome ; etc.

IV. — *Bibliographie*.

V. — *Annonces et avis*.

Offices de la semaine.

Dimanche, 26 Octobre. — 23^e Dimanche après la Pentecôte. S. Alor, Evêque (*au Propre diocésain*). Double. Blanc. A la messe, mémoires : 1^o du Dimanche, 2^o de S. Alain, Evêque (*au Propre diocésain*), 3^o de S. Evariste, Pape, Martyr. Vêpres de S. Alor, avec mém. du suiv. et du Dimanche.

Lundi, 27. — S. Magloire, Evêque (*au Propre diocésain*). Semi-double. Blanc.

Mardi, 28. — S. SIMON ET S. JUDE, APÔTRES. Double de 2^e classe. Rouge.

Mercredi, 29. — Office de la férie. — Ou Office votif de S. Joseph ; semi-double. Blanc.

Jeudi, 30. — Office vot. du T. St-Sacrement ; semi-doub. Blanc.

Vendredi, 31. — *Jeûne.* — Vigile de la Toussaint. Office du jour ; simple. Violet. — Ou Office votif de la Passion ; semi-double. Rouge.

Samedi, 1^{er} Novembre. — FÊTE DE TOUS LES SAINTS. Double de 1^{re} classe, avec Octave. Blanc.

Dimanche, 2. — 24^e Dimanche après la Pentecôte. Vénération des Saintes Reliques.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Tréouergat.	du 26 au 28 Octobre.
Pouldreuzic	du 29 au 31 Octobre.
Ploumoguier	du 1 ^{er} au 4 Novembre.

Ce qui donne la victoire.

La persécution religieuse est ouverte depuis longtemps dans notre France autrefois si chrétienne. Nos ennemis, qu'une aberration inexplicable élève au pouvoir, font leur œuvre d'injustice et de haine. Le martyre de l'Eglise est commencé dans notre patrie : martyre des consciences opprimées, des dévouements méconnus, des sacrifices méprisés, des saintes causes, pour lesquelles tant de cœurs souffrent en ce moment de cruelles angoisses.

Que faire ? Nous souvenir de Jésus-Christ quand, au soir de sa Passion, il priait prosterné, et quand, en montant au Calvaire, devant l'outrage et la violence, il priait encore.

L'accablement du Sauveur ne dura pas longtemps, au jardin des Olives ; car bientôt ses apôtres l'entendirent répéter cette parole qui doit être, à l'heure actuelle, celle de tout vrai chrétien : « Levez-vous, dit-il, et allons ! » Voilà l'exemple. Pas de lâches tristesses, pas de défaillances. A chaque coup que frappent les violateurs de nos libertés sacrées, redoublons nos prières et renouvelons nos espérances en Dieu.

Ceux qui frappent tomberont à leur tour : la violence finit par tuer ceux qui l'emploient, et l'Eglise se fortifie en souffrant. Elle est l'enclume divine qui use vite tous les marteaux : c'est quand elle paraît succomber qu'elle salue le triomphe. « En haut donc nos cœurs ! et allons ! » comme le disait le Maître. Ne cessons pas de protester, de réclamer le droit et la justice. Jamais d'acceptation du fait accompli. On ne prescrit pas contre la vérité et les droits de Dieu et de l'Eglise.

Quand saint Pierre fut jeté en prison, « toute l'Eglise se mit en prières, » et le chef des apôtres fut bientôt délivré. Oh ! si tous ceux qui savent encore quelque prière se mettaient à genoux, dans une fraternelle et patriotique union, avec foi et confiance, la pacification sociale et religieuse serait bientôt accomplie !

Pasteur des âmes, priez et faites prier autour de vous ! Les femmes de France prient : c'est bien. Plus d'une fois, elles seules ont sauvé la patrie. Jeanne d'Arc et Geneviève de Paris en sont de magnifiques preuves. Mais, de nos jours, en face de la révolution satanique qui s'attaque à ce qui est la liberté des âmes, il faut que les hommes, à leur tour, se lèvent et c'est à eux que le Sauveur répète : *Surgite, eamus !*

Un de nos puissants ministres s'écriait, il y a quelque vingt ans : « Ces femmes nous causent plus d'embarras avec leurs patenôtres que tous les sénateurs et députés catholiques. » Pourquoi les hommes ne joindraient-ils pas à la force de leur parole et à leur activité la puissance de la prière ?

Souvent on les entend redire (et ce sont quelquefois les meilleurs) : « Il n'y a rien à faire. » Oui, cela est possible, cela est peut-être vrai humainement, mais vous savez bien que Dieu ne se

désintéresse pas de sa cause et qu'il veut être prié. Le poète païen le répétait déjà. Donc, hommes qui voulez le triomphe de la foi dans notre France qui va la perdre, employez le moyen qui donne la victoire. Clovis l'employa dans les champs de Tolbiac, Constantin y eut recours pour triompher de son ennemi. Charlemagne assistait à l'office des religieux, chantant avec eux les louanges du Seigneur. Hommes de France, ne méritez-vous pas le reproche que Jésus faisait à ses apôtres : « Jusqu'à présent vous ne m'avez rien demandé. » Vous avez laissé prier vos enfants, vos jeunes filles, vos femmes et vous vous êtes tenus à l'écart. Priez donc sans crainte et sans respect humain, aux pieds du Crucifix qui décore votre demeure, comme dans les églises où le Sauveur vous appelle, comme dans nos pieux sanctuaires où le Cœur de Jésus et de la vierge Marie seront enfin touchés.

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Œuvres recommandées aux prières.

I. La cause de l'Enseignement chrétien et les Congrégations religieuses.

II. Retraite de soldats :

MORLAIX (*La Salette*), du 26 au 30 Octobre.

LETTRE-CIRCULAIRE

DE

MONSEIGNEUR L'ÉVÊQUE DE QUIMPER ET DE LÉON

PORTANT PUBLICATION

de l'Encyclique de S. S. Léon XIII « *MIRAE CARITATIS* »

SUR L'EUCCHARISTIE

*FRANÇOIS-VIRGILE DUBILLARD, par la grâce de Dieu et du Saint-Siège apostolique. Evêque de Quimper et de Léon,
Au Clergé et aux Fidèles de Notre Diocèse, salut, paix et bénédiction en Notre-Seigneur Jésus-Christ.*

NOS TRÈS CHERS FRÈRES,

A la date du 28 Mai de la présente année, en la veille de la solennité du Très Saint-Sacrement, Sa Sainteté le Pape Léon XIII adressait à ses Frères, les Patriarches, Primats, Archevêques, Evêques et autres Ordinaires en paix et communion avec le Siège Apostolique, une remarquable Encyclique sur l'Eucharistie. Depuis longtemps déjà Nous aurions dû vous communiquer cette Lettre, car il n'est pas bon de faire attendre trop longtemps aux enfants la parole de leur Père ; car toujours, et surtout aujourd'hui, il convient de ne man-

quer aucune occasion de les mettre le plus possible en rapport avec Lui. Nous sommes excusé par la multiplicité des préoccupations et des travaux qui Nous ont absorbé dans ces derniers temps. Et puis, Nous avons pensé qu'après la saison des grands travaux, aux approches de l'hiver, ce grave document serait lu et écouté dans un plus grand recueillement et avec une plus parfaite attention. D'ailleurs, Notre *Semaine religieuse* n'a pas manqué de le faire connaître à ses lecteurs, en temps opportun. Nous publions donc aujourd'hui l'Encyclique de Léon XIII, et Nous voulons, comme il convient, qu'elle soit lue dans toutes Nos églises, et que tous Nos chers diocésains puissent faire leur profit des précieux enseignements qu'elle renferme. Sans vouloir, Nos très chers Frères, vous donner sur ce travail une analyse qui pourrait en affaiblir la portée, Nous croyons utile cependant d'attirer votre attention sur deux points qui Nous ont frappé davantage.

Léon XIII oppose le Dogme de l'Eucharistie à la grande hérésie contemporaine, c'est-à-dire au naturalisme, et il nous montre dans le culte et la fréquentation de cet auguste Sacrement un des moyens les plus efficaces pour combattre une erreur qui menace aujourd'hui de tout envahir. Qu'est-ce que le naturalisme, sinon une doctrine qui, étroite et bornée dans ses horizons, ne veut rien voir au-dessus de ce monde matériel, ni reconnaître d'autres réalités que celles tombant sous nos regards ou perçues par nos sens ? Dans l'ordre intellectuel, c'est la négation de Dieu, de l'âme, de nos origines, de nos devoirs et de nos immortelles destinées, en un mot, c'est l'incrédulité. Dans l'ordre moral, c'est le culte de la matière, du bien-être, l'amour des plaisirs et la recherche de tout ce qui autour de nous captive et entraîne, c'est, en un mot, la vie de désordre et de libertinage. Il n'est point difficile de constater que, de nos jours plus que jamais, cette doctrine entraîne les individus, gagne les masses, et s'impose à ceux-là même qui sont appelés à gouverner les peuples. Sur cette pente funeste nous arriverons vite aux destructions sans fin et aux ruines sans remède.

Or, qu'opposer à ce mal qui nous perd ? Léon XIII nous répond : le culte de l'Eucharistie. Quand, éclairé par la révélation et fortifié par la grâce, l'esprit en arrive à croire fermement et sans arrière-pensée à la réalité de ce Mystère adorable, toutes les autres vérités s'illuminent d'un éclat surnaturel, et il n'y a plus rien dans les dogmes chrétiens qui puisse déconcerter notre raison ou étonner notre foi. Selon la parole du Psalmiste, Dieu nous présente sous les apparences du pain et du vin l'abrégé de toutes ses merveilles : *Memoriam fecit mirabilium suorum* (PSALM., CX, 5). Une fois que l'âme s'en est approchée en toute humilité, par l'espérance et par l'amour, elle ne saurait plus s'en distraire ou se laisser entraîner par les fausses conceptions ou les vaines théories de la sagesse humaine.

Mais, si la Sainte Eucharistie est un remède contre le naturalisme, parce que, en humiliant notre esprit, elle l'élève jusqu'à la contemplation du monde invisible et des choses de Dieu, sur le terrain pratique elle est d'un secours tout aussi efficace ; car elle calme nos passions, réprime nos instincts mauvais, accroît notre charité et nous donne la force pour vaincre tous les obstacles, la sagesse pour déjouer tous les pièges de nos ennemis. Ces merveilleux effets, le prophète Zacharie les a prédits dans une parole connue : « L'Eucharistie, c'est le froment des élus et le vin qui fait germer les vierges : *Frumentum electorum et vinum germinans virgines* » (ZACH., IX, 17).

Une autre pensée de l'Encyclique de Léon XIII sur laquelle Nous voulons appeler votre attention, c'est que, dans l'esprit de Notre-Seigneur Jésus-Christ, la Sainte Eucharistie doit être un puissant moyen d'union entre les fidèles. On l'a dit et on l'a répété avec raison : Si, en face des ennemis de leur foi, les catholiques s'étaient unis, jamais ils ne se fussent laissés vaincre et nous eussions échappé, peut-être pour longtemps, aux tristes extrémités dans lesquelles nous nous débattons à l'heure actuelle. Mais ne récriminons point, et, comme Léon XIII nous y invite, cherchons dans la Sainte Eucharistie cette union avant tout désirable. Quelle est, Nos très chers Frères, la cause des divisions et des luttes qui règnent parmi les hommes ? Le plus souvent, elle consiste dans de minimes questions d'amour-propre et de vanité. On est fort de son droit et l'on ne sait rien céder ; on ne veut faire ni concession ni sacrifice ; c'est la guerre dans les petites choses. Bientôt on la transporte dans les grandes, sur un terrain où se trouvent engagés les intérêts les plus graves de la Religion et de la Patrie, et ces intérêts sont indignement trahis par ceux-là même qui auraient dû les défendre. Se peut-il un malheur plus lamentable ? Eh ! bien, cette union réparatrice, cette union féconde en toute sorte de biens, nous pouvons la trouver devant l'auguste Tabernacle ; car le Dieu que nous y adorons, ce n'est pas le Dieu victorieux et triomphant, c'est le Dieu humble, caché et immolé mystiquement pour les péchés des hommes.

Là, du moins, dans le recueillement et la prière, il est facile d'oublier les injures reçues, de tendre la main à ceux qui nous ont offensés, de nous réconcilier avec nos ennemis. Il suffit pour cela de prêter l'oreille et d'écouter la parole que l'Eglise fait entendre aux jeunes prêtres dans leur ordination, la parole qui, jour et nuit, sort du Tabernacle : « *Imitami quod tractatis* », imitez celui que vous avez devant vous ; comme lui soyez bons, comme lui sachez pardonner et aimer.

Les Pères de l'Eglise, se plaçant à un autre point de vue, nous montrent dans la Sainte Eucharistie un symbole vivant de l'union qui doit régner entre les chrétiens. Écoutons saint

Cyprien et saint Augustin : « De même, nous disent-ils, que le pain dont est formé le corps eucharistique de Notre-Seigneur est composé de grains multiples et que le vin destiné à être changé en son sang est formé par d'innombrables grains de raisin, ainsi le corps mystique de Notre-Seigneur, qui est l'Eglise, est formé par la multitude des fidèles, unis entre eux et avec lui par les doux liens de la Charité ». Sur quoi saint Augustin s'écrie (TRACT., XXVI IN JOAN.) : « O Sacrement de piété ! O signe d'unité ! O lien de charité ! O Sacramentum pietatis ! O signum unitatis ! O vinculum charitatis ! »

Mais la Sainte Eucharistie n'est pas seulement une figure ou un symbole d'union entre les fidèles ; cette union, elle en est la cause efficiente, elle la produit d'une façon aussi certaine que merveilleuse. C'est l'apôtre saint Paul qui, d'un mot, va nous expliquer toute cette doctrine : « Quoique en grand nombre, nous dit-il, parce qu'il n'y a qu'un même pain, nous ne formons qu'un même corps, nous tous qui participons à un même pain » (I CORINTH., x, 17). Qu'est-ce à dire, sinon que la Charité s'épanche de l'Eucharistie dans les âmes pour unir les fidèles entre eux, comme elle les unit à Jésus Christ lui-même : *unum corpus multi sumus, qui de uno pane participamus*. Et si cette admirable union entre chrétiens n'existe pas aujourd'hui comme elle devrait exister, ou comme elle existait aux premiers siècles de l'Eglise, est-ce à cette divine nourriture qu'il faut nous en prendre ? Non certes, car elle a conservé toute sa vertu ; mais à nous, qui la négligeons trop ou qui la recevons dans des âmes mal préparées.

Nous ne pouvons, Nos très chers Frères, en terminant ces courtes considérations, Nous défendre d'une pensée qui est toute à votre louange. Si dans ce pays de Bretagne, si dans Notre cher Diocèse de Quimper principalement, l'irréligion et les doctrines matérialistes ont fait peu de progrès ; si, à certains jours plus décisifs, les hommes de foi savent s'unir pour faire face à l'ennemi et défendre nos imprescriptibles droits, c'est qu'ici, Nous l'avons remarqué souvent, la Sainte Eucharistie est en grand honneur ; c'est que chez nous les hommes n'ont pas, comme ailleurs, abandonné la sainte communion aux femmes et aux enfants ; c'est qu'eux aussi se font un devoir de s'asseoir à la Table sainte, non seulement à Pâques, mais encore aux principales fêtes de l'année.

Continuons ainsi, Nos très chers Frères, et l'union se fera de plus en plus parmi nous, et nous serons fortement armés pour les grands combats de la vérité et de la justice. La Sainte Eucharistie réside dans tous nos tabernacles ; venons la visiter souvent, saluons-la du fond du cœur quand nous passons à proximité de nos églises. C'est au saint Sacrifice de la messe que Notre-Seigneur descend sur l'autel pour prendre, sous les espèces du pain et du vin, la vie eucharistique ; assistons

à la messe, non seulement le dimanche, mais encore les jours de la semaine, toutes les fois que nos occupations nous le permettent. Communions quelquefois, communions souvent ; c'est dans la communion que croît et se développe la vie surnaturelle, seule capable de triompher des miasmes empestés qui nous assaillent de toute part.

Il est une cérémonie en l'honneur de la Sainte Eucharistie, que Nous devons vous recommander aujourd'hui d'une manière toute spéciale : c'est le salut du Très Saint Sacrement. Dans Notre Synode du mois d'Avril dernier, Nous avons décidé qu'à partir de l'année 1903, la bénédiction du Très Saint-Sacrement serait donnée solennellement tous les dimanches et dans toutes Nos églises, à l'issue des Vêpres. Vous aurez là, Nos très chers Frères, une occasion de plus de témoigner de votre vénération et de votre amour envers la Sainte Eucharistie, et ce sera pour Notre-Seigneur un motif nouveau de vous combler de ses grâces. Nous avons confiance que vous saurez user de cette faveur, et qu'à l'avenir encore plus que par le passé, vous vous ferez un devoir d'assister tous les dimanches à l'office des Vêpres.

Puissent aussi Nos chers et vénérés Coopérateurs profiter de cette occasion pour accroître dans leurs paroisses le culte de la Sainte Eucharistie, en favorisant de plus en plus les adorations diurnes et nocturnes, les confréries du Saint-Sacrement et les processions qui se font en son honneur. Nous sommes persuadé, et ils le constateront eux-mêmes par leur propre expérience, que le culte de la Sainte Eucharistie est le moyen le plus sûr et le plus efficace d'entretenir dans une paroisse la vie de foi et la pratique des vertus chrétiennes.

Et seront Notre présente Lettre pastorale et l'Encyclique de Notre Saint Père le Pape Léon XIII lues et publiées en deux ou trois fois, au prône de la messe, dans toutes les églises et chapelles publiques de Notre Diocèse, à partir du Dimanche qui en suivra la réception.

Donné à Quimper, en Notre palais épiscopal, sous Notre seing, le sceau de Nos armes et le contre-seing du Secrétaire général de Notre Evêché, le 15 Octobre 1902, en la fête de sainte Thérèse.

† FRANÇOIS-VIRGILE,

PAR MANDEMENT :

F. VIEILLE-CESSAY, ch. hon., Evêque de Quimper et de Léon.

Secrét. gén. de l'Evêché.

Le 9 Octobre dernier, jour de la consécration de la chapelle du Grand-Séminaire, Mgr l'évêque de Vannes a nommé chanoines d'honneur de son église cathédrale Mgr Rouard, évêque de Nantes, et Mgr Dubillard, évêque de Quimper.

Monseigneur a accepté avec joie ce titre ; tous ses diocésains

seront heureux d'apprendre la distinction dont leur évêque a été l'objet et qui resserrera encore les liens, déjà si étroits, qui unissent les deux diocèses de Vannes et de Quimper.

Nominations dans le clergé. — Par décision de Mgr l'Evêque, ont été nommés :

M. Larvor, aumônier des Petites-Sœurs des Pauvres, à Brest, recteur de Santec ;

M. Henry, vicaire à Landivisiau, aumônier des Petites-Sœurs des Pauvres, à Brest ;

M. Gouzien, vicaire à Tréboul, vicaire à Landivisiau ;

M. Rosec, professeur à l'Ecole N.-D. de Bon-Secours, à Brest, vicaire à Tréboul ;

M. Lozac'h, vicaire de Plougar, vicaire à Plouigneau ;

M. Didou, vicaire de Landudal, vicaire de Plougar ;

M. Cabioc'h, jeune prêtre de Roscoff, vicaire de Landudal ;

M. Bernard, vicaire de Locunolé, vicaire à Plomeur, en remplacement de M. Caill, démissionnaire pour cause de santé ;

M. Le Mel, jeune prêtre de Plougasnou, vicaire de Locunolé.

Avis de services anniversaires. — I. QUIMPERLÉ. — Nous rappelons qu'un service anniversaire pour le repos de l'âme de M. Simon, mort recteur de N.-D. de l'Assomption, à Quimperlé, sera célébré dans l'église de cette paroisse, lundi prochain 27 Octobre, à 10 heures.

II. LANGOLEN. — Un service anniversaire pour le repos de l'âme de M. Quéau, ancien vicaire de Brélès, sera célébré à Langolen, sa paroisse natale, le jeudi 30 Octobre, à 10 heures.

MORLAIX. — Œuvre des Tabernacles. — L'Œuvre des Tabernacles de Morlaix continue à rendre les plus précieux services aux églises pauvres du diocèse. Cette année, à son exposition de Pâques, on a pu admirer la solidité des étoffes, l'art et la richesse des broderies ou des peintures. Les ouvrières volontaires qui ont le goût et la patience nécessaires à de pareils travaux méritent les bénédictions de Notre-Seigneur et de ses prêtres.

Nous engageons nos confrères à recourir avec confiance à la générosité de ces dames.

Mais il est très important d'adresser les demandes par écrit, *dès maintenant*, soit à M^{lle} Le Bozec, présidente, Grande Place, Morlaix, soit à Mgr Dulong de Rosnay.

L'Enseignement religieux et la langue bretonne. — L'enquête prescrite par Mgr l'Evêque n'est point encore terminée, et cependant il est possible déjà de tirer quelques conclusions des renseignements fournis.

Dans les campagnes, c'est-à-dire dans la majeure partie du

diocèse, les enfants ne parlent que la langue bretonne dans leur famille, et c'est dans cette langue qu'ils apprennent la lettre du Catéchisme et qu'ils reçoivent de leurs parents les premiers éléments de l'instruction chrétienne.

A très peu d'exceptions près, ils ne commencent à fréquenter l'école — et beaucoup s'en abstiennent — que vers l'âge de 9 ou 10 ans, c'est-à-dire quand il faut se préparer à la première communion. Alors ils savent la langue maternelle, mais pas un mot de français. Il serait donc impossible, en ce moment, de les catéchiser autrement qu'en breton. Sans doute, l'école va les initier à quelque connaissance du français ; mais les progrès seront d'autant plus lents que, vivant dans leurs familles, ils continueront à parler la langue de leurs parents. Et chacun sait que le breton n'a rien de commun avec le français. Ajoutez encore qu'à l'école on leur enseignera le langage de la grammaire, de l'histoire, de l'arithmétique, mais pas un mot, pas une phrase servant à exprimer une idée religieuse. Des enfants bien doués pourront, de mémoire, apprendre en français une partie ou même le tout du Catéchisme, mais n'y comprendront rien, ou du moins très peu de chose. Nous avons reçu des lettres très suggestives à ce sujet, et nous en donnons quelques extraits.

Un Recteur nous écrit : « Parmi nos enfants du Catéchisme, il n'y en a pas un seul qui soit capable, je ne dis pas d'entendre facilement et avec fruit le Catéchisme français, mais de comprendre le moindre mot français, pour la raison bien simple qu'ils n'ont jamais entendu exprimer en français la plus petite idée. Cela provient de ce que les parents ne parlent jamais le français et n'envoient généralement leurs enfants à l'école, à cause des distances à parcourir, que lorsqu'ils sont en âge de suivre les catéchismes de première communion. Si l'on condamne même le plus intelligent de ces enfants à apprendre le Catéchisme français, son instruction religieuse serait absolument nulle. Il réciterait peut-être de mémoire la lettre de son Catéchisme, mais il n'y comprendrait rien... »

« L'année dernière, j'avais au Catéchisme de première communion une petite fille intelligente, venant des écoles de L... où, par un prodige de mémoire, elle avait appris le Catéchisme français d'un bout à l'autre ; mais elle n'y comprenait absolument rien. Je fus obligé de lui expliquer en breton son Catéchisme. Aujourd'hui, si je l'interroge en français, elle ne peut pas me répondre, tandis que sa réponse est toute prête quand je l'interroge en breton. »

Toutes les autres lettres communiquées parlent dans le même sens et confirment notre premier jugement, à savoir : qu'il est absolument impossible, pour le moment du moins, de songer à donner, dans l'immense majorité de nos paroisses, l'instruction religieuse aux enfants autrement que dans la langue bretonne. Nous y reviendrons.

Avis utiles. — I. Nous apprenons, de plusieurs points du diocèse, que des demandes de souscriptions sont faites, à domicile, en faveur d'une œuvre de propagande par la presse, que l'on présente en même temps comme un avantageux placement de fonds. Sans vouloir condamner telle œuvre particulière, sur laquelle nous ne sommes encore qu'imparfaitement renseigné, nous ne saurions trop mettre en garde nos lecteurs contre ces offices, et agences diverses, qui mêlent à l'idée d'action catholique des opérations financières.

Cet avis est d'une utilité plus pressante encore dans les circonstances actuelles.

II. On signale le passage dans les diocèses de Vannes et de Saint-Brieuc d'un personnage qu'il est peut-être bon de surveiller. C'est un homme encore jeune, de petite taille, portant l'habit religieux avec large tonsure de moine... Il demande l'hospitalité dans les presbytères ou les maisons religieuses.

Il n'est muni d'aucune permission des autorités diocésaines. On fera bien de s'en souvenir, s'il quête.

LESNEVEN. — 1^{re} Retraite de soldats, du 14 au 18 Octobre 1902. — 40 paroisses, 243 retraitants : Plabennec, 21 ; Plouvien, 19 ; Plouguerneau, 18 ; Bourg-Blanc, 13 ; Milizac, 13 ; Ploudalmézeau, 12 ; Ploudaniel, 11 ; Lannilis, 10 ; Plouguin, 8 ; Landéda, 8 ; Lesneven, 8 ; Plougonvelin, 7 ; Plounéour-Trez, 7 ; Saint-Méen, 6 ; Ploumoguier, 6 ; Landunvez, 6 ; Kerlouan, 6 ; Guilers, 6 ; Brélès, 6 ; Kernouës, 5 ; Plourin-Ploudalmézeau, 4 ; Bohars, 4 ; Kernilis, 4 ; Gouesnou, 4 ; Loc-Maria-Plouzané, 4 ; Guissény, 3 ; Plouarzel, 3 ; Tréglonou, 2 ; Plouzévédé, 2 ; Lampaul-Ploudalmézeau, 2 ; Coat-Méal, 2 ; Plouider, 2 ; Kersaint-Plabennec, 2 ; Lambézellec, 2 ; Trégarantec, 2 ; Lanrivoaré, 1 ; Saint-Frégant, 1 ; Lanarvily, 1 ; Plougastel, 1 ; Loc-Brévalaire, 1.

Nos missionnaires au pays de Galles. — Nous avons déjà parlé (n° du 24 Janvier 1902) de la Mission bretonne fondée, dans le pays de Galles, par Mgr Mostyn, évêque de Ménévia, et confiée à des religieux Oblats originaires de notre diocèse. La première église, bâtie près du lieu où naquit saint Tugdual, fut ouverte le jour même de sa fête, le 1^{er} Décembre 1901 ; et, pour la première fois depuis le triomphe de l'hérésie dans cette région, la foi catholique y fut prêchée en gallois.

L'œuvre est en bonne voie, quelques conversions ont été opérées ; les missionnaires sont pleins d'espérance et d'ardeur. Mais jusqu'ici, ils n'étaient que deux : les RR. PP. Trébaol et Mérour ; ils viennent de recevoir du renfort par l'arrivée des PP. L'Helgoualc'h, de Plomodiern, ancien vicaire de Lannilis, et Tanter, originaire de Ploaré, récemment ordonné prêtre. Les nouveaux venus vont rester avec le P. Trébaol, à Llanrwst, « pour s'armer de gallois et d'anglais avant de se lancer dans la mêlée », pendant

que le P. Mérour fonde une seconde Mission dans une localité appelée Blenan-Festiniog, à 16 milles de la première. Elle a été inaugurée, le 3 Octobre, fête du Rosaire.

Nos missionnaires bretons du pays de Galles se recommandent instamment avec leurs œuvres aux prières de leurs compatriotes de Breiz-Izel.

Ecole apostolique de Notre-Dame de Langonnet.

— Tous nos lecteurs connaissent, au moins pour en avoir entendu parler, l'Institution de N.-D. de Langonnet, établie dans l'ancienne abbaye de ce nom qui dépendait autrefois de l'Evêché de Cornouailles. L'établissement actuel renferme un Collège et un Petit Scolasticat ou *Ecole Apostolique*, destinée aux enfants qui n'ont pas achevé leurs études et qui se proposent d'entrer dans la Congrégation du Saint-Esprit et du Saint Cœur de Marie.

Cette Congrégation, à laquelle notre diocèse fournit de nombreux sujets, a pour but — on le sait, — outre la sanctification personnelle de ses membres, de se dévouer au salut du prochain particulièrement dans les contrées les plus délaissées de l'Afrique, où ces vaillants missionnaires sont les plus utiles soutiens de l'influence française en même temps que les messagers de l'Evangile.

Elle comprend deux catégories de membres : les Pères et les Frères. Les premiers sont chargés du ministère sacerdotal et apostolique proprement dit ; les seconds sont leurs auxiliaires précieux pour la fondation et l'entretien des Missions, l'instruction primaire et professionnelle des enfants, la direction matérielle des œuvres où ils exercent leurs diverses professions de charpentiers, forgerons, maçons, agriculteurs, etc. Les bases fondamentales de ses Règles sont la vie religieuse et la vie de communauté. Tous les membres font en conséquence les vœux ordinaires de religion ; et ils ne demeurent jamais seuls, afin de pouvoir se soutenir et s'aider mutuellement, dans les divers pays où ils sont dispersés.

Nous croyons rendre service à plusieurs de nos confrères, désireux d'aider au recrutement de ces religieux missionnaires, en faisant connaître les conditions d'admission au Petit Scolasticat :

1^o Jouir d'une bonne santé, être exempt de toute infirmité ou difformité constituant une *irrégularité canonique* ;

2^o Avoir l'esprit sain, le jugement droit et des capacités intellectuelles au moins ordinaires ;

3^o Avoir un bon caractère, une conduite et des mœurs irréprochables, une bonne réputation ;

4^o Avoir une inclination et un goût prononcés pour la vie religieuse et apostolique, et être dans la disposition de se donner pour toujours à la Congrégation, si, au jugement des supérieurs, l'on a une véritable vocation ;

5^o Être libre de toute dette ou de tout autre engagement obligatoire ;

6^o Avoir le consentement écrit de ses parents ou tuteurs, qui

s'engagent à ne jamais contrarier la vocation de l'enfant, mais à s'en rapporter sur ce point au jugement des Directeurs.

La somme à payer est de 100 fr. par an jusqu'à ce que les enfants soient capables de suivre avec succès la classe de Quatrième ; à partir de ce moment, les petits scolastiques sont à la charge de l'Œuvre. Cependant ils doivent verser 50 fr. pour frais d'installation, quand ils arrivent en Quatrième.

Avec sa demande d'admission, l'enfant doit envoyer : 1^o Un certificat de bonne conduite de M. le Curé de sa paroisse et un autre du Supérieur de l'établissement où il aurait commencé ses études ; 2^o son acte de baptême ; 3^o son acte de naissance.

Quand il est admis, il doit apporter avec lui, pour la présenter à son arrivée, sa lettre d'admission.

S'adresser pour les demandes et tous renseignements au *R. P. Directeur du Petit Scolasticat de N.-D. de Langonnet*, par le Faouët (Morbihan).

BIBLIOGRAPHIE BRETONNE. — I. *Lexique breton-français, nouvelle méthode pour faciliter aux commençants l'étude de la langue bretonne*, par J.-M. NORMANT, prêtre, économiste du Grand-Séminaire de Quimper. — Un vol. in-12 de XLVII-87 pages (impr. A. de Kerangal). Prix : 1 fr. ; par la poste, le port en sus.

Le meilleur éloge que nous puissions faire de ce petit volume, c'est qu'il réalise vraiment son sous-titre. La principale difficulté de l'étude du breton provient, on le sait, des « mutations » qui, par certains changements de la consonne initiale, présentent le même mot sous plusieurs formes diverses. Ces mutations ont leurs règles, que M. Normant expose nettement dans la première partie de son ouvrage, en les éclairant de nombreux exemples. La deuxième partie, qui est la plus considérable, n'est que l'application pratique de ces règles : elle contient, non tous les mots bretons, mais tous les mots du *Catéchisme diocésain*, disposés sous forme de Lexique, avec leurs différentes mutations, permettant ainsi d'arriver facilement à la forme radicale. Cela épargne des recherches longues et parfois infructueuses qui, trop souvent, rebutent les commençants : ils en sauront certainement gré à l'auteur. Pour nous, en le félicitant de son heureuse innovation, nous souhaitons à son livre tout le succès qu'il mérite.

II. Nos lecteurs apprendront avec plaisir qu'une traduction bretonne du discours prononcé par M. le comte A. de Mun à la Chambre des députés, le 14 Octobre, vient de paraître. Elle est en vente chez M. A. de Kerangal, imprimeur de l'Evêché, aux conditions suivantes :

Les 10 exemplaires,	0.25 ; franco, 0.35.
Les 100 —	2.50 ; par colis postal, 3.45.
Les 500 —	10.00 ; — 12.00.

A propos de l'interdiction de la langue bretonne.

— Comme nous ne cessons de le répéter ici, toutes les libertés se tiennent ; et l'on ne peut frapper arbitrairement la liberté d'enseigner sans atteindre gravement la liberté religieuse.

Dans le cas présent, cependant, il eût été aisé au ministère d'épargner aux Bretons et à la France une mesure inique, qui est un démenti à tous les principes démocratiques et qui ne peut réjouir que les ennemis ou les détracteurs de notre pays.

Quand nous défendons, avec la liberté d'enseignement, les droits des pères de famille, nos adversaires se plaisent à nous opposer ce qu'ils appellent le droit de l'enfant. Or, quel est ici le droit de l'enfant, si ce n'est celui d'apprendre à prier Dieu dans la langue maternelle, la seule souvent qu'il entende ? Et c'est ce droit primordial, sacré devant Dieu et devant l'Eglise, qu'ose fouler aux pieds le ministère radical quand il prétend interdire au clergé de Bretagne d'enseigner le catéchisme et de distribuer l'instruction religieuse dans le seul idiome encore souvent compris des petits enfants et de la majorité des populations rurales ! Nos ministres ne s'en rendent peut-être pas compte ; c'est enjoindre au clergé du Finistère et du Morbihan de violer un des principes essentiels de l'instruction et de la prédication chrétienne. Catholiques, protestants, orthodoxes, les chrétiens de toute Eglise et de tout rite se sont toujours fait un devoir d'enseigner la foi chrétienne et de commenter l'Evangile dans la langue du peuple, c'est-à-dire dans la langue vulgaire, dans la langue locale.

Plutôt que de donner au peuple l'enseignement religieux en une langue qu'il ne comprend pas ou qu'il comprend mal, le clergé s'est plus d'une fois exposé à la persécution, et encore aujourd'hui, dans les pays où le gouvernement prétend étouffer la langue populaire, le clergé se fait, dans l'Eglise, le défenseur du droit des enfants et des ignorants à comprendre l'enseignement qui leur est donné au catéchisme. Et voilà la liberté, sainte entre toutes, contre laquelle la République partirait en guerre !

Certes, nous avons le droit et le devoir, dans l'intérêt même des populations bretonnes, de travailler à répandre parmi elles la connaissance du français ; mais cela est la tâche de l'école ; — et les écoles congréganistes ne s'y emploient pas avec moins de zèle que les écoles laïques. Mais l'œuvre de propagande de la langue française doit se poursuivre avec tact, en évitant toute vexation, en se gardant soigneusement de toute apparence de persécution.

Ce n'est point ce que fait M. Combes, quand il vient ainsi heurter les habitudes et les sentiments des populations bretonnes. Allons-nous donc nous mettre à copier chez nous, dans une vieille province française, ce qui nous a toujours indignés chez les autres ? Allons-nous imiter, vis-à-vis des paysans bretons, les procédés du gouvernement prussien vis-à-vis des Polonais de Posnanie ou des Danois du Sleswig ? Nous montrerons-nous moins libéraux envers ces Français de langue celtique que le gouvernement russe envers ses sujets polonais de Varsovie ou le gouvernement allemand lui-même envers les Français du pays messin ?

La France a singulièrement perdu de son renom de libéralisme depuis que le parti au pouvoir nous donne la liberté selon l'évangile radical-socialiste. Nous faudra-t-il subir la honte de démentir ainsi un à un tous nos principes ? L'Angleterre, enivrée d'impérialisme, pourra-t-elle se vanter d'être plus tolérante ou plus généreuse vis-à-vis des Celtes de l'île sœur ou du pays de Galles que nous ne le som-

mes vis-à-vis des Celtes de France ? Nos Bas-Bretons seront-ils contraints, au prochain Congrès celtique, de réclamer la liberté comme en Irlande ?

Serait-ce que l'antique langue, cantonnée aux extrémités de l'Armorique, est un idiome étranger, cultivé à dessein, chez nous, par des ennemis de l'unité française ? Serait-ce que nos ministres sont inquiets des Congrès panceltiques ? qu'ils redoutent de voir les bardes bretons soulever contre le gouvernement national les landes du Léon ou de la Cornouailles ? Mais qui ne sait pas que, pour nous être venus ou revenus des rivages de la Grande-Bretagne, il y a une quinzaine de siècles, ces Bretons bretonnants n'en sont pas moins Français entre les Français ?

Portons nos regards sur nos frontières mutilées, vers nos provinces perdues. Quel spectacle s'offre à nous ? Nous voyons en Alsace-Lorraine, au pays messin notamment, en ce pays qui fut toujours de langue romane, notre parler français, vaillamment défendu par les curés catholiques ; et cela en vertu même du principe qui, en Basse-Bretagne, leur fait faire le catéchisme en breton, en vertu de ce principe, sacré devant les hommes comme devant Dieu, que l'instruction religieuse doit être donnée dans la langue du peuple.

Et ce qu'il fait courageusement au pays messin, vis-à-vis des Allemands, le clergé catholique l'a fait également, toujours au même titre, avec quel succès, chacun le sait, dans nos anciennes colonies, au Canada et à l'île Maurice. Il le fait aussi à nos portes, en ce pays échappé à l'unité française, dans le val d'Aoste, où les derniers refuges de notre langue sont le catéchisme et le prône du curé, si bien qu'on pourrait dire que, loin d'être favorable à la diffusion de notre langue, la mesure prise par M. Combes risque fort de se retourner contre elle en offrant à nos voisins d'Italie, d'Allemagne ou d'Angleterre un périlleux modèle d'intolérance.

Après cela, on nous permettra d'affirmer que le procédé de M. Combes à l'égard du clergé bas-breton n'est pas seulement une mauvaise action, inspirée par de basses rancunes, mais une faute politique, faite pour nuire aux intérêts français, non moins qu'au bon renom de la France.

Il y a quinze jours, je visitais, aux environs de Versailles, une de ces grandes fermes auxquelles la lointaine Bretagne envoie souvent des travailleurs. Je venais de parcourir une vaste écurie où dorment la nuit, auprès de leurs animaux, les charretiers qui font les labours. J'avisai, sur une planche, au-dessus d'une étroite couchette, un vieux livre à la reliure fanée. « Ce n'est rien, me dit en souriant le régisseur qui m'accompagnait, c'est un livre en langue de son pays qu'un de nos charretiers bretons s'amuse à lire le dimanche. » J'ouvris le volume ; je n'eus pas de peine à reconnaître un Evangile. — Un Evangile ! s'écriera, en levant les épaules, quelque anti-clérical, voilà ce que lisent ces sauvages ! Il était grand temps que M. Combes vint interdire leur patois.

A. LEROY-BEAULIEU, *Journal des Débats*.

NOUVELLES DU MONDE CATHOLIQUE

ROME. — Les pèlerinages à l'occasion du Jubilé pontifical du Saint-Père reprennent plus nombreux que jamais. Il en est venu, ces jours derniers, de l'Italie, de l'Allemagne, de l'Autriche, de l'Espagne et de la Syrie.

La réception de ce dernier pèlerinage a eu lieu, dimanche dernier. Le cardinal Lecot, archevêque de Bordeaux, récemment arrivé à Rome, y assistait, sur une invitation spéciale du Pape.

— Son Eminence le Cardinal-Vicaire vient d'envoyer, au nom de Notre Saint-Père le Pape, à tous les Evêques d'Italie un communiqué relatif aux démocrates chrétiens. Il déplore que les enseignements de l'Encyclique *Rerum novarum*, les avertissements de l'Encyclique *Graves de communi* et les règles tracées dans l'Instruction du 27 Janvier 1902 n'aient pas trouvé l'accueil qu'ils auraient dû trouver chez certaines personnes qui, par leurs écrits et par leurs conférences, avaient le plus coopéré à la propagande de théories et de tendances périlleuses, bien qu'ayant reçu plusieurs fois des admonestations paternelles de l'autorité ecclésiastique.

Son Em. signale un discours prononcé par l'abbé Murri, le 21 Août 1902, dans la République de Saint-Marin, en séance solennelle de l'Assemblée internationale démocratique chrétienne, et publié à Rome dans le journal *Il Domani d'Italia*, puis en brochure sous ce titre : Liberté et Christianisme. Ce discours, dit S. Em. le Cardinal-Vicaire, « a particulièrement contristé le cœur paternel de l'auguste Pontife, auquel beaucoup d'évêques, préoccupés des mauvais effets de ce langage, ont cru devoir recourir pour des mesures opportunes.

« Ce discours, soigneusement examiné, a été trouvé blâmable et méritant la censure. »

Son Eminence dit que cette notification est faite, par ordre spécial du Saint-Père, à tous les Evêques d'Italie, « afin que leur vigilance pastorale prévienne les fidèles contre les théories et les tendances dont il est parlé dans le document qu'il leur adresse. »

Des félicitations sont en même temps adressées à ceux qui, pour rendre plus forte, plus compacte et plus assurée l'action populaire chrétienne, sont attentifs aux enseignements répétés du Vicaire de Jésus-Christ et suivent fidèlement les règles qui ont été données par rapport à la manière d'en étendre l'action.

Depuis ce communiqué, M. l'abbé Murri a fait sa soumission.

La lettre des évêques. — Les évêques de France viennent d'adresser à MM. les Sénateurs et Députés une « Pétition en faveur de la demande d'autorisation faite pour les Congrégations ». Cet acte épiscopal est trop important pour que nous nous contentions d'en donner une analyse : nous nous proposons d'en publier le texte complet dans le prochain numéro de la *Semaine religieuse*.

SAINT-BRIEUC. — Changement de Directeur à la « Semaine religieuse ». — M. le chanoine de la Villerabel, désirant se consacrer au ministère de la prédication, a prié Monseigneur de le relever de ses fonctions de secrétaire général de l'Evêché et de directeur de la *Semaine religieuse*. Sa Grandeur, en

« acceptant avec regret cette démission », a conféré à M. de la Villerabel le titre de vicaire général honoraire, comme témoignage de sa « reconnaissante affection ».

M. H. Gadiou, chanoine honoraire, secrétaire, devient secrétaire général.

M. l'abbé Martin, aumônier de la communauté de la Providence, est nommé directeur de la *Semaine religieuse*. Voici la lettre que lui a adressée, à cette occasion, Mgr Fallières :

Saint-Brieuc, le 13 Octobre 1902.

CHER MONSIEUR L'ABBÉ,

En vous priant de prendre la place laissée vacante dans la direction et la rédaction de notre *Semaine religieuse* par la démission de M. l'abbé de la Villerabel, je vous impose, je le sais, une tâche difficile dans les temps que nous traversons ; mais si la tâche est difficile, elle est particulièrement glorieuse, et le bon Dieu bénira votre obéissance, votre zèle et vos efforts.

Les *Semaines religieuses* font beaucoup de bien sans faire beaucoup de bruit. Elles instruisent et elles édifient. L'ignorance en matière de religion est le mal général qu'il est nécessaire de combattre ; la vie matérielle et sensuelle est trop opposée aux enseignements de l'Evangile pour que nous ne devions pas nous attacher à relever les âmes et à les remettre sans cesse sur le chemin du Ciel.

C'est là tout notre programme ; nous ferons tous nos efforts pour le réaliser.

Les prêtres nous viendront en aide : ils savent écrire. Nous recevrons avec plaisir et reconnaissance leurs communications si précieuses. Il y a, dans la vie des paroisses, des événements qu'il faut raconter.

Tout ce qui intéresse l'histoire du diocèse trouvera place dans notre chronique. Je me réserve de diriger vos travaux et de les encourager.

Croyez, cher Monsieur l'abbé, à mes sentiments les plus dévoués.

† PIERRE-MARIE.

NIMES. — **Acquittement de religieuses.** — Le tribunal de Nîmes vient de rendre un jugement d'acquittement des Petites-Sœurs de l'Assomption, qui ont comparu devant lui le 6 Octobre, sous l'inculpation d'infraction à la loi de 1901.

Le tribunal, dans ses considérants, déclare que l'article 16 de la loi de 1901 n'est applicable qu'aux Congrégations fondées postérieurement à la loi.

Heureuse inconséquence. — M. Demagny, l'ancien secrétaire général du ministère de l'Intérieur, sous le ministère Waldeck-Rousseau, vient de mourir. Il a eu une fin très chrétienne, ayant demandé et reçu, il y a quelques jours, les derniers sacrements.

En faisant ses adieux à sa femme et à ses enfants, dit le *Moniteur du Calvados*, il a réclamé pour ses deux petites filles une éducation chrétienne.

L'Administrateur-Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Evêché.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

SOMMAIRE

I. — A propos de la Toussaint et de la Commémoration de tous les fidèles trépassés ; Indulgences.

II. — Apostolat de la Prière.

III. — Pétition à MM. les Sénateurs et MM. les Députés en faveur de la demande d'autorisation faite pour les Congrégations.

IV. — Chronique du diocèse : Offices extraordinaires ; Fête des

Morts ; L'Enseignement religieux et la langue bretonne (suite) ; Missions ; Devant les Tribunaux ; Quimperlé ; Retraites de soldats ; Le culte des Saints (suite).

V. — *Nouvelles du monde catholique* : Rome ; France ; Pèlerinage à Jérusalem ; etc..

VI. — *Bibliographie*.

VII. — *Annonces et avis*.

Offices de la semaine.

Dimanche, 2 Novembre. — 24^e Dimanche après la Pentecôte (4^e après l'Epiphanie). Vénération des Saintes Reliques. Double-majeur. Rouge. A la messe, mémoires du Dimanche et de l'Octave de la Toussaint.

Vêpres des Saintes Reliques, avec mémoires de S. Guénaël, Abbé (au *Propre diocésain*), du Dimanche et de l'Octave.

Lundi, 3. — Commémoration de tous les Fidèles Trépassés. (*Fête des Morts.*) Double. Noir.

Mardi, 4. — S. Charles Borromée, Evêque. Double. Blanc.

Mercredi, 5. — La Bienheureuse Françoise d'Amboise, duchesse de Bretagne, Veuve (au *Propre diocésain*). Double. Blanc.

Jeudi, 6. — S. Hiltut, Abbé (au *Propre diocésain*). Semi-double. Blanc.

Vendredi, 7. — Office de l'Octave de la Toussaint ; Semi-double. Blanc.

Samedi, 8. — Octave de la Toussaint. Double. Blanc.

Dimanche, 9. — 25^e Dimanche après la Pentecôte. DEDICACE DES EGLISES.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Ploumoguier du 1^{er} au 4 Novembre.
Sizun du 5 au 10 Novembre.

A propos de la Toussaint

et de la Commémoration de tous les fidèles trépassés.

Nous croyons être agréables aux lecteurs de la *Semaine religieuse* en leur rappelant les origines des fêtes que l'Eglise s'apprête à célébrer. Tout le monde a entendu parler du Panthéon de Rome. Ce temple, que l'amitié obséquieuse d'Agrippa destinait au culte de César Auguste, était devenu le sanctuaire des grandes divinités de Rome ; c'est à cette circonstance, ou peut-être à l'analogie que les païens trouvaient entre la forme circulaire de cet édifice et le ciel, prétendue résidence de leurs dieux, qu'il doit le nom de Panthéon.

L'an du Seigneur 608, le Pape Boniface IV, voulant purifier ce temple, descendit aux catacombes et retira de leur demeure souterraine une légion de héros chrétiens : vingt-huit voitures, magnifiquement ornées, transportèrent, aux acclamations de Rome entière, les nouveaux triomphateurs dans le sanctuaire du paganisme vaincu. Le Panthéon, dédié à la Reine des Anges et des hommes, prit le nom de *Sainte-Marie aux Martyrs*. Notons que, de nos jours, on n'a pas craint de mêler aux restes des martyrs du Christ la dépouille du spoliateur de l'Eglise, Victor-Emmanuel II. En 830, Grégoire IV consacra ce temple en l'honneur de tous les Saints. Par l'ordre du Pontife, le jour de cette consécration devint une fête de précepte, que l'Eglise célèbre encore chaque année le 1^{er} Novembre. C'est le Pape Sixte IV qui, en 1580, ajouta une octave à cette fête.

La fête de la Commémoration des fidèles trépassés a une origine toute française. Saint Odilon, abbé de Cluny, avait été frappé de l'efficacité du secours que l'on peut porter aux fidèles trépassés par le saint Sacrifice, les prières et les aumônes. En 998, il institua, pour son ordre, la fête de la Commémoration des fidèles défunts et il la fixa au 2 Novembre, le lendemain de la fête de la Toussaint, voulant ainsi attester l'union intime qui existe entre l'Eglise triomphante, l'Eglise souffrante et l'Eglise militante. L'Eglise étendit bientôt en dehors de l'Ordre de Cluny la célébration de cette fête. Au XIII^e siècle, elle était célébrée dans toute l'Eglise d'Angleterre, et bientôt les Souverains Pontifes l'étendaient à l'Eglise universelle.

Indulgences. — Par Bref du 13 Mars 1902, S. S. Léon XIII accorde une indulgence de 300 jours, une fois le jour, à la récitation, en une langue quelconque, de l'oraison jaculatoire suivante : « Mon Dieu, mon unique bien, vous êtes tout pour moi, que je sois tout pour vous. » De plus, une indulgence plénière est accordée, en un jour quelconque du mois, quand on a récité cette prière chaque jour, moyennant la confession, la communion et la visite d'une église avec la prière aux intentions ordinaires.

Apostolat de la Prière.

LIQUE DE PRIÈRES EN UNION AVEC LE CŒUR DE JÉSUS

Intention générale pour Novembre 1902, approuvée et bénie par Notre S.-P. le Pape :

LA VÉRITABLE AFFECTION POUR LES DÉFUNTS

Quand nous voyons un être chéri enlevé subitement à notre affection, notre cœur se brise et nos larmes coulent. Ce n'est que trop naturel, car ceux qui nous quittent ainsi semblent perdus pour nous ; nous ne les verrons plus, nous n'entendrons plus leur voix aimée, nous ne jouirons plus de leur présence, qui, à elle seule, était une consolation.

« Ceux qui n'ont pas d'espérance, » comme dit le saint Livre, agissent en effet comme si tout était fini ; mais nous qui avons le bonheur de croire, nous savons que par delà le tombeau commence une nouvelle vie, nous savons aussi que la félicité éternelle est précédée d'un vestibule douloureux où l'âme juste, mais souillée de fautes légères, doit se purifier.

Si nous aimons vraiment nos chers morts, après les avoir pleurés, et tout en les pleurant, nous nous efforcerons de nous réjouir avec eux de ce qu'ils sont enfin arrivés au terme du voyage, de ce qu'ils vont jouir de la récompense méritée. Si nous ne pensions qu'à nous, nous ne pourrions que nous affliger ; mais il est bon, il est doux de nous rappeler ce qu'ils gagnent, non moins que ce que nous avons perdu. Nous nous obstinons souvent à songer uniquement aux ravages de la mort sur le corps qui enveloppait une âme bien-aimée ; mais, de grâce, préoccupons-nous de l'âme plus que de sa misérable dépouille. Si le corps est dans l'humiliation du tombeau, l'âme plane, et c'est surtout l'âme que nous chérissons.

Mais notre affection doit se manifester surtout par le pieux et fraternel service de la prière et de la pénitence en faveur de ceux qui sont peut-être encore soumis à la terrible expiation du Purgatoire. Lorsqu'ils étaient avec nous, ces chers disparus, nous faisons l'impossible pour leur être agréables ; pendant leur dernière maladie, nous nous imposons les contraintes les plus pénibles, afin de leur éviter la moindre souffrance ; et maintenant que nous pouvons, par une prière, un petit sacrifice, leur épargner des tortures cruelles, nous hésiterions ?

Pleurons nos morts, c'est permis ; mais aidons-les, secourons-les, c'est le meilleur moyen de leur témoigner notre affection.

Résolution apostolique : Gagner des indulgences pour nos parents et amis défunts.

PÉTITION

A MM. LES SÉNATEURS & MM. LES DÉPUTÉS
en faveur de la demande d'autorisation
faite pour les Congrégations

Le 15 Octobre dernier, LL. EE. les Cardinaux français et NN. SS. les Evêques ont adressé à MM. les Sénateurs et à MM. les Députés la pétition suivante :

MESSIEURS LES SÉNATEURS,
MESSIEURS LES DÉPUTÉS,

Dans quelques jours, vous allez avoir à vous prononcer sur l'autorisation que sollicitent de vous cinq cents de nos Congrégations religieuses. Le pays tout entier, encore ému des incidents douloureux qui l'ont si profondément troublé, attend avec anxiété vos décisions. Elles auront une grande puissance pour calmer les esprits ou les surexciter encore, selon qu'elles seront ou non favorables aux revendications de la liberté. Elles exerceront sur l'avenir de notre pays une influence peut-être décisive ; et rarement des législateurs auront eu devant leurs contemporains et devant la postérité une aussi redoutable responsabilité. En ces graves circonstances, permettez à des évêques et à des citoyens français, usant d'un droit que notre Constitution reconnaît à tous, de s'adresser aux représentants du pays, et de plaider devant vous la cause de ces religieux et de ces religieuses, dont le sort est entre vos mains. Nous sommes leurs protecteurs et leurs avocats naturels ; et, naguère encore, le gouvernement de la République nous demandait de les prendre sous notre juridiction. Nous sommes d'ailleurs des témoins bien placés pour connaître l'esprit qui les anime et pour prévoir les conséquences de votre verdict.

Plusieurs, au cours de cette lutte, ont reproché à l'épiscopat français, parfois avec quelque amertume, sa réserve, puis la modération et la dignité même de son langage. Mais le premier devoir des évêques, responsables de tant d'œuvres et de si grands intérêts, est de ne pas compromettre, par des interventions inopportunes ou des déclarations stériles, ceux qu'ils ont le devoir de protéger et de défendre ; et ils sont juges de l'heure où ils doivent parler, ainsi que de la manière dont il convient de le faire.

D'ailleurs, la voix souveraine de Léon XIII, chef suprême de l'Eglise et gardien du Concordat, deux fois autorisée, devait s'élever la première. Elle s'est fait entendre, avec cette juste mesure de fermeté et de prudence, qui est la vraie force. Rien de ce qui devait être dit ne fut omis en cette éloquente revendication (1). La presse l'a transmise aux catholiques. Nous fûmes heureux d'y adhérer nous-mêmes. Nous l'avons fait et nous le faisons encore ; et toute notre ambition aujourd'hui est de nous en inspirer auprès de vous.

Toutes les libertés sont solidaires ; celle de la vie religieuse en

implique beaucoup d'autres, et vous ne pouvez la frapper sans les atteindre toutes du même coup.

C'est d'abord la liberté de l'Eglise catholique, celle de la religion de la grande majorité de vos concitoyens. Sans doute, les Congrégations religieuses n'appartiennent pas essentiellement à la hiérarchie ecclésiastique ; mais, nées des conseils évangéliques, organisées par l'Eglise elle-même pour les pratiquer, elles sont l'une des formes légitimes de sa vie et de son épanouissement normal. De fait, partout où cette vie n'est pas comprimée, elles apparaissent. En sorte que la liberté promise à la religion catholique par le Concordat implique, pour elles, le droit d'exister. Depuis, en effet, que ce grand pacte a été signé entre le Saint-Siège et le Gouvernement français, les Congrégations religieuses, tolérées ou autorisées, souvent sauvegardées par des garanties légales, parfois chargées de missions officielles, ont vécu en France, sauf à quelques heures de tyrannie. C'est l'auteur même du Concordat, pour n'en citer qu'un exemple, qui accorda à l'importante Congrégation des Frères de la Doctrine chrétienne les immunités dont ils jouissent et qui les protègent encore aujourd'hui. Une si longue prescription, à elle seule, équivaldrait à un droit.

Il serait donc vain d'espérer que l'épiscopat et le clergé séculier puissent, en cette circonstance, séparer leur cause de celle des religieux, qui est celle de l'Eglise elle-même.

En les proscrivant, vous blesseriez une autre liberté, qui doit être sacrée pour tous, la liberté de la conscience humaine. C'est pour obéir aux inspirations de leur conscience que tant de jeunes gens et de jeunes filles quittent chaque jour le monde pour se consacrer à la vie religieuse. Telle est leur conviction, telle est leur foi. Quelle que soit la vôtre, vous devez respecter la leur, et, avec elle, ces besoins inhérents à l'âme humaine, dont M. le Président du Conseil vous parlait naguère, et qui trouvent dans la vie religieuse leur seul refuge.

Au reste, cette vie religieuse, en dehors de la conscience où elle a son inspiration et son principe, n'a rien, dans ses manifestations extérieures, qui ne soit légitime et ne doive trouver accueil et protection près des pouvoirs publics : s'associer, vivre avec qui l'on a choisi, habiter où l'on veut, prier, instruire des enfants, soigner des malades, élever des orphelins, visiter et secourir les pauvres, c'est le droit de tout citoyen chez un peuple libre ; et l'on ne peut s'y opposer, ainsi que l'attestent de récents événements, sans attenter non seulement à la liberté d'association, mais au droit de propriété, à l'inviolabilité du domicile et à la liberté individuelle elle-même, toutes libertés garanties aux Français par notre droit public.

Ce sont tous ces droits inviolables et ces libertés qui, personnifiés aujourd'hui dans nos religieux et religieuses, attendent de vous la vie ou la mort. Et voilà pourquoi la France libérale tout entière, sans distinction de parti ou de croyance, est attentive et anxieuse.

Voilà pourquoi la conscience du père et de la mère se révolte si énergiquement contre la mesure qui les priverait du droit de choisir les éducateurs de leurs enfants.

En refusant d'autoriser les Congrégations, ce ne sont pas seulement les personnes, les droits et les libertés qu'elles représentent, que vous détruiriez. Cet acte aurait un contre-coup dont la portée est incalculable. Nos religieux ne sont pas une caste isolée dont la ruine n'atteindrait qu'elle-même. Ils sortent des entrailles même du pays et y tiennent par des liens indissolubles ; il n'est pas une ville, pas un village, presque pas une famille qui ne compte parmi eux

(1) Lettre de S. S. Léon XIII à S. Em. le cardinal-archevêque de Paris, 29 Décembre 1900.

quelqu'un des siens. Frapper ces institutions, ce serait frapper tout d'abord au cœur ces milliers de familles et les blesser dans leurs sentiments intimes ; ce serait, en plus d'un cas, y jeter le trouble, en les mettant dans une situation douloureuse entre le devoir d'accueillir ces proscrits et l'impossibilité de leur rendre au foyer domestique une place qui n'est plus libre, ou dans l'héritage paternel la part qu'ils avaient généreusement abandonnée et qui n'est plus disponible ; ce serait imposer aux familles pauvres une charge dont elles sont incapables, en leur renvoyant, sans ressources, violemment arrachés au milieu et à la profession qui les faisaient vivre, ceux dont ils devaient croire l'avenir assuré.

Onéreux à ceux qu'ils retrouveront, nos religieuses et nos religieux proscrits manqueraient cruellement à ceux qu'ils devraient quitter et à qui il faudrait les arracher. Où trouveriez-vous tant de dévouement à l'ignorance et au malheur ? Sans doute, le dévouement n'est le monopole de personne, et plus d'une fois nous l'avons admiré et béni chez les laïques. Mais les religieux n'en sont pas moins l'élite entre ceux qui se dévouent, parce qu'ils sont les volontaires, les disciplinés, affranchis par ces vœux, qu'on leur reproche parfois comme un esclavage, de tout ce qui partage et peut entraver le don de soi aux déshérités et aux abandonnés. Où trouveriez-vous le personnel lui-même nécessaire à tant de détresses ? Pour ne parler que de l'enseignement, vous n'ignorez pas que le recrutement des instituteurs et des institutrices devient chaque jour plus laborieux dans plusieurs départements, et que beaucoup de vos écoles officielles sont menacées de manquer de titulaires. Où trouveriez-vous des ressources pour faire vivre ces nouveaux fonctionnaires et leurs familles ; pour construire de nouvelles écoles, de nouveaux hospices, puisque ceux que vous fermeriez retourneraient, vous le savez, à leurs légitimes propriétés ? Le budget de la France ne vous le permet pas ; les communes et les contribuables déjà écrasés vous demandent grâce. C'est donc sans dédommagement possible, dans la plupart des cas, que vous enlèveriez au peuple ses serviteurs et ses servantes, que vous détruiriez ce service gratuit de l'ignorance, de la pauvreté et de la douleur ; de plus, en dehors de cette intime clientèle, il est autour de toute maison religieuse, même la moins mêlée aux œuvres extérieures, une classe particulièrement intéressante d'industriels, de commerçants, d'ouvriers, dont elle est une ressource, parfois la principale et que vous feriez disparaître.

Toutefois, si multiples et si graves que soient ici les intérêts privés, ils y sont dominés par l'intérêt national, également en jeu dans la décision que vous allez prendre. L'influence de la France dans le monde entier, et particulièrement en Orient, a pour principal agent nos Congrégations religieuses. Personne aujourd'hui ne saurait le contester sérieusement. Aussi, jusqu'à ces derniers temps, les hommes les plus éminents du parti républicain se sont défendus de vouloir étendre au delà de nos frontières certaines mesures rigoureuses dont ils frappaient ou menaçaient l'Eglise de France. Vous n'avez oublié ni le mot d'un homme politique, ni l'accent avec lequel il protestait de sa ferme résolution de protéger à l'étranger notre clientèle catholique. Les esprits les plus réfractaires à cette conviction l'ont partagée, dès qu'une mission officielle, en les transportant sur de lointains rivages, les a mis en contact avec nos missionnaires, et leur a permis de constater la fécondité de leur œuvre inséparablement religieuse et patriotique. Or, il serait contradictoire de vouloir protéger là-bas, et détruire ou entraver ici.

C'est de France que sortent ces religieux et ces religieuses, qui, franchissant les mers, vont chaque jour combler les vides que la mort, hâtée par la fatigue et la maladie, multiplie si rapidement dans les rangs de ces vaillants exilés au profit de la patrie. C'est en France qu'ils sont et doivent être formés. Ils appartiennent à ces maisons qu'on vous demande de fermer ou de réduire ; car presque toutes leur fournissent un contingent ; c'est dans leurs écoles et leurs noviciats qu'ils sont initiés à une vie de travail et d'abnégation. Vous ne pourriez, selon l'expression de Léon XIII, espérer de voir les branches s'étendre et fleurir au loin lorsque vous auriez coupé le tronc et arraché les racines. Le seul refuge de ces Congrégations proscrites par vous serait la terre étrangère. Elles y apporteraient, sans nul doute, dans des cœurs sans amertume, oublieux de l'ingratitude elle-même, l'ardente intégrité de leur patriotisme et la sincère volonté de travailler encore pour la France qui les aurait proscrites ; mais ne subiraient-elles pas fatalement la loi du milieu ? Ne se transformeraient-elles pas insensiblement à l'image et au profit du pays où elles auraient émigré ? Le Souverain Pontife, obligé de sauvegarder les intérêts supérieurs que nous aurions délaissés, devrait abandonner à d'autres ce protectorat qu'il a jusqu'ici abandonné à la France. Des rivalités et des convoitises dont les agitations opportunes ne peuvent échapper à votre attention, suffiraient seules à nous révéler le prix de ce privilège séculaire ; elles devraient aussi nous éclairer sur la solidarité qui existe entre la destinée de nos Congrégations religieuses et notre intérêt national.

Ce n'est pas seulement l'influence de la France à l'extérieur, c'est sa vie intime, c'est son unité morale que la persécution religieuse met en péril.

Au lendemain des dernières et récentes élections, chaque parti a voulu s'attribuer la victoire ou atténuer sa défaite, comme il est naturel, en supputant le nombre des voix. Nous n'avons pas à trancher ce débat ; mais l'évidence, incontestable pour tous, c'est que la France y est apparue lamentablement divisée en deux partis sensiblement égaux. S'il faut en croire le témoignage peu suspect de M. Goblet, deux cent mille suffrages à peine, sur près de huit millions d'électeurs, sépareraient les vainqueurs des vaincus. Qu'en serait-il aujourd'hui, si la France était de nouveau consultée ? Toutes les grandes manifestations de l'opinion publique, la presse, la justice, le Parlement lui-même, attestent d'ailleurs cette division. Aucun Français, soucieux de l'avenir de son pays, ne saurait accepter un tel état des esprits comme une situation normale et définitive, sous le regard de nos alliés inquiets, de nos ennemis vigilants, de l'Europe en armes, à la veille peut-être des plus redoutables éventualités qui peuvent inopinément appeler la France aux justes revendications de son honneur et de ses droits.

Ce déchirement de la patrie, cette sorte de schisme national, en même temps qu'il amoindrit notre force et notre prestige à l'étranger, s'il se prolongeait, rendrait impossible à l'intérieur les réformes les plus nécessaires. Quoi qu'on fasse pour distraire les esprits en agitant la question cléricalle, la question sociale s'impose. Comment un gouvernement pourra-t-il satisfaire les justes revendications qu'elle suscite et réprimer les convoitises révolutionnaires qu'elle provoque déjà, sans l'union de tous les citoyens honnêtes ? Ne serait-ce pas ajourner indéfiniment des solutions toujours promises et toujours différées, que

de se précipiter, par un nouveau décret de proscription, dans ces discordes religieuses et civiles, qui absorbent et épuisent les forces vives d'une nation ?

C'est en vain qu'on se flatterait de violenter tant de droits, tant de libertés, tant de consciences, sans susciter dans tout le pays, avec une énergique résistance, des agitations dont nul ne saurait prévoir l'issue ni les conséquences. L'expérience qu'on vient d'en faire doit, à cet égard, dissiper toute illusion. Cette résistance s'accentuerait d'autant plus qu'elle ne serait ni contenue ni limitée par l'espérance d'un recours à votre justice ; elle serait exaspérée au contraire par une déception qui ne lui laisserait de ressource qu'en elle-même. Elle s'accroîtrait des mesures violentes par lesquelles on s'efforcerait de la réprimer ; ces mesures apparaîtraient d'autant plus odieuses, que cette fois elles ne seraient point couvertes devant l'opinion publique par le prétexte de l'illégalité, puisque les Congrégations, à qui elles seraient appliquées, se sont incontestablement soumises à la dure loi de 1901, en sollicitant de vous l'autorisation.

Dans de telles conditions, ces attentats de la propriété, à la liberté individuelle, ces violations de domiciles, qui se reproduiraient sur tous les points du territoire, susciteraient non seulement l'indignation, mais la terreur chez tous ceux qui, actuellement épargnés, y verraient le prélude de la révolution sociale. Tous se sentiraient menacés dans ceux qui seraient frappés.

Nous ne provoquons pas ; nous prévoyons et nous avertissons, comme c'est notre devoir, ceux qui peuvent prévenir un tel déchirement de la patrie, en nous accordant la liberté.

La tolérance mutuelle, la liberté égale pour tous, dans le respect de nos institutions, c'est plus que jamais le seul terrain où tant d'esprits divisés peuvent s'unir et reconstituer, selon le vœu exprimé naguère par le chef de l'Etat, l'unité morale du pays.

Cette unité morale, que tous les bons Français désirent et dont la France a tant besoin, semblait à une époque encore récente devoir se réaliser. Les hommes qui, par leur talent et leurs actes, ont le plus contribué à la fondation de la République, déclaraient que l'ère des représailles était close ; qu'elle devait désormais s'inspirer de cet esprit généreux et libéral qui convient aux vainqueurs ; qu'elle devait être ouverte à toutes les bonnes volontés. Déjà Léon XIII, le Pontife pacificateur, avait, autant qu'il dépendait de lui, provoqué cette réconciliation. Pour le faire, il lui avait suffi de proclamer, à l'heure opportune, la doctrine traditionnelle du Saint-Siège. Il rappela aux catholiques que l'Eglise qui, au cours de sa longue et tragique histoire, a connu des jours malheureux sous tous les régimes politiques, n'en proscrit, en principe, aucun. Il leur demanda d'accepter sans arrière-pensée celui que, depuis plus de trente ans, le peuple français en majorité s'est donné à lui-même par ses suffrages réitérés, et qui est devenu le gouvernement national. En proclamant cette vérité, Léon XIII ne sortait pas de ses attributions ; car il résolvait un cas de conscience posé par les événements eux-mêmes.

Loin d'exiger en cela que les catholiques abdiquassent leurs justes revendications, il les encourageait au contraire, il indiquait le seul terrain où nous pouvons les faire entendre, et contracter les alliances nécessaires : le terrain constitutionnel. En choisir un autre, c'eût été livrer l'Eglise de France à des représailles d'autant plus redoutables que, pour les justifier, on n'eût pas manqué d'invoquer devant l'opinion publique la nécessité de se défendre contre des ennemis irrécon-

ciliables, obstinément rebelles à la volonté du pays. Sous la double influence, dont nous venons d'évoquer le souvenir, les adhésions à la République, en se multipliant, réduisirent à une minorité, chaque jour moins importante, l'opposition anticonstitutionnelle. Nous n'avons pas à rappeler ici les événements qui ont ranimé les hostilités ; mais nous devons constater que la lutte n'a pas mis en cause l'existence de la République. M. le Président de la République constatait naguère que, au cours des dernières élections, elle ne s'était produite presque nulle part en dehors du terrain constitutionnel, et M. Waldeck-Rousseau déclarait que le péril n'existait plus. La République n'a plus rien à craindre, semble-t-il, que de ses excès ; et, du jour où ceux qui la représentent et la gouvernent accorderaient la liberté à tous leurs concitoyens, ils la rendraient inattaquable.

Quoi qu'il en soit, si la République courait en ce moment des périls, ils ne lui viendraient pas des Congrégations religieuses ; leurs adversaires le reconnaissent inconsciemment eux-mêmes lorsque, exagérant d'ailleurs l'action et le développement progressif de ces Congrégations, ils l'attribuent surtout aux trente dernières années marquées également par la fondation et l'affermissement de la République en France. Cette coïncidence ne prouve-t-elle pas qu'elles ont été innocentes de la lutte qu'on leur reproche, ou que, si par exception quelques unes s'y étaient vraiment essayées, elles auraient été bien impuissantes ? Quoi qu'on imagine, au reste, il sera difficile de transformer en parti politique ces jeunes filles, ces femmes venues de toutes les classes sociales, pour offrir leur dévouement à qui veut y faire appel, et qu'absorbent chaque jour et à chaque heure leurs humbles fonctions de garde-malades, d'infirmières, d'institutrices.

L'enseignement donné dans nos collèges ou dans nos pensionnats religieux ne saurait davantage être accusé de propagande politique. Le nombre et la variété des élèves à qui il y est donné, et dont un grand nombre appartient à des familles notoirement républicaines, y seraient à eux seuls un obstacle. Aussi bien, ces établissements sont ouverts à vos inspecteurs. Les représentants les plus autorisés de l'enseignement libre, quand ils furent interrogés devant la Commission chargée de préparer les réformes de l'enseignement secondaire, n'hésitèrent pas à accepter en principe un contrôle dont ils n'ont rien à redouter. De plus, l'expérience a prouvé, et chaque jour encore elle démontre que ce n'est ni à l'école, ni au collège, mais plus tard, sous d'autres influences et en d'autres milieux, que se forment et s'affermissent les convictions politiques. Il vous suffira, Messieurs, d'évoquer vos souvenirs et de regarder dans vos rangs pour vous en convaincre. Une seule chose, à notre avis, pourrait surexciter chez nos enfants et nos jeunes gens les préoccupations politiques ordinairement superficielles et éphémères de cet âge, ce serait la détermination que quelques uns vous demandent de prendre et qui consisterait à leur imposer, contre le gré de leurs familles et leurs propres attrait, un enseignement suspect et odieux par cela même qu'ils devraient le subir. Cet enseignement, obligatoire dans un sens nouveau, diviserait prématurément la jeunesse française, et introduirait dans nos lycées et dans nos collèges la guerre intestine, d'autant qu'ils laisseraient aux parents, molestés dans leur conscience, mille moyens de le discrediter dans l'esprit de leurs fils.

La prétendue ingérence des Congrégations religieuses et, en général, du clergé dans le domaine politique, ne saurait jamais, en ce pays

et au sein de cette génération, constituer un péril assez grave pour sacrifier, avec la liberté et l'égalité de tous devant la loi, les principes mêmes et la raison d'être du gouvernement républicain.

Nous ne faisons aucune difficulté de l'avouer, l'opinion publique est presque universellement contraire à cette ingérence, et y oppose un obstacle cent fois plus efficace que ne sauraient l'être toutes les répressions légales et illégales; cela doit rassurer les plus timorés à cet égard. Partout, mais plus particulièrement dans les masses populaires, l'on rencontre cette appréhension ombrageuse et presque malade des usurpations de l'Eglise et de ses représentants dans la région et sur les droits réservés au pouvoir civil. On est étonné de la retrouver à ce degré, au milieu même des populations les plus chrétiennes et les plus attachées à leurs prêtres. Par contre, les contrées où l'intervention du prêtre, au cours des luttes politiques, n'est pas plus funeste qu'utile au candidat de sa préférence, deviennent chaque jour plus rares et plus limitées.

Aussi, quand, à l'encontre de certains conseils sans autorité comme ils sont sans expérience, nous recommandons à nos religieux et à nos prêtres la réserve et la discrétion en de telles luttes, ce n'est point seulement au nom de principes supérieurs que nous parlons, mais dans l'intérêt de la cause qu'ils compromettraient par une intervention inopportune. Cette disposition presque universelle de l'opinion publique ne laisse ni une raison ni un prétexte à ceux qui invoquent le péril clérical pour obtenir contre nos religieux un décret de proscription.

Il n'en faudrait pas conclure cependant que, en raison de cette disposition des esprits, tout peut être tenté avec succès contre l'Eglise catholique. Elle s'harmonise, en effet, dans l'âme populaire, et très logiquement, avec l'attachement profond et non moins universel à la religion des ancêtres.

Nous parcourons chaque jour nos villes et nos campagnes; partout nous y constatons, à des signes non équivoques, l'indestructible vitalité du sentiment religieux et ses réveils là même où il pourrait sembler le plus éteint. Non seulement en ces vastes régions de l'Ouest, du Nord, du Sud-Ouest, où les pratiques religieuses sont si générales, mais dans les régions du centre et du Sud-Est, qui sembleraient plus indifférentes et parfois hostiles, ceux qui consentiraient à y vivre et mourir sans religion, sans baptême et sans première communion pour leurs enfants, sans bénédiction nuptiale, sans funérailles religieuses, ne sont, comparés à la masse, qu'une insignifiante minorité. La preuve en est dans les pétitions suppliantes et parfois menaçantes dont nous sommes assaillis quand, ça et là, la pénurie des vocations sacerdotales nous oblige à priver de curé, pour un temps, l'une ou l'autre de ces paroisses.

Le jour où ces populations s'apercevraient que ce n'est pas l'Eglise qui s'ingère dans la politique, mais que ce sont les hommes politiques qui déclarent la guerre à la religion, leur attitude changerait. Jusqu'ici, ces intentions hostiles, là où elles existent, leur ont été d'ordinaire soigneusement dissimulées par des silences, sous des déclarations rassurantes ou équivoques. Les faits, qui parfois contredisent ces déclarations, ont été limités à des questions peu accessibles à l'attention des classes populaires ou vers lesquelles elle n'est pas attirée. Pour la première fois, les populations rurales viennent d'être troublées dans leurs traditions par les premières expulsions de leurs religieuses. L'émotion menaçante qu'elles ont suscitée dans des contrées diverses doit inspirer la prudence et la modération à tout homme d'Etat digne de ce nom et capable de prévoir.

Aussi bien, Messieurs, en dehors des mesures violentes et provocatrices, une voie s'offre à la pacification, si vous estimez que la situation des Congrégations religieuses en France n'a pas été suffisamment réglée, et qu'il importe de fixer les droits de l'Etat devant les légitimes épanouissements de la liberté. Les Congrégations religieuses ne sont pas telles qu'on a voulu les représenter ou que les imaginent certains préjugés: une sorte de puissance indisciplinée et indépendante de la hiérarchie ecclésiastique. Les religieux, aussi bien que les simples fidèles, sont soumis, en principe, à cette hiérarchie souveraine; et ils savent qu'ils doivent l'être d'autant plus que, sur ce point fondamental, comme sur tous les autres, ils sont appelés à une plus grande perfection. La soumission due au Souverain Pontife et aux Evêques, seuls divinement établis pour gouverner l'Eglise de Dieu, doit dominer, sans la contredire et en la sanctionnant, l'obéissance qu'ils doivent à leurs supérieurs immédiats. Cette autorité de l'épiscopat, en tous cas subordonnée à celle du Souverain Pontife, reste pleine et sans réserve sur un très grand nombre de Congrégations, celles de femmes en particulier. Sur d'autres, il est vrai, pour des raisons supérieures dont le Saint-Siège est juge, elle est limitée. Mais, il s'en faut que ces Congrégations elles-mêmes, dites exemptes, soient en toutes choses affranchies de l'autorité épiscopale.

Leurs immunités sauvegardent la liberté de leur vie intime et de leur gouvernement intérieur. Dans leur action extérieure et publique, elles ne sont et ne peuvent être que les auxiliaires du clergé séculier, et conséquemment elles demeurent dans une grande mesure sous notre dépendance.

En de récentes instructions, le Saint-Siège a pris soin de déterminer les points importants où cette juridiction de l'Ordinaire est maintenue et doit s'exercer à l'égard des Congrégations exemptes. Ces cas se réfèrent justement aux circonstances où un gouvernement jaloux de ses droits pourrait conserver quelque ombrage: « la fondation d'une maison dans le diocèse, les écoles publiques, les asiles, les hôpitaux, et autres établissements de ce genre, la promotion de leurs sujets aux ordres, la prédication, l'administration des sacrements, la consécration des églises, l'érection des confréries ou congrégations pieuses, la publication des livres ».

Nous savons que des républicains éprouvés, qui attribuaient aux Congrégations vis-à-vis de l'épiscopat une indépendance excessive et imaginaire, dont ils s' alarmaient, se sont déclarés surpris et satisfaits de ces déclarations. C'est avec ces réserves, mais dans cette large mesure, que le Saint-Siège, déférant aux exigences du gouvernement français, consentit à ce que les Congrégations exemptes elles-mêmes se déclarassent soumises à la juridiction de l'Ordinaire.

Si donc des abus venaient à se produire au sein des Congrégations religieuses, les évêques seraient là, conscients des limites, mais aussi de l'étendue de leurs droits, et ils ne les abdiqueraient pas au profit d'initiatives sans autorité. Il appartient au Gouvernement de leur signaler ces abus, et d'en demander la réforme, s'il y a lieu, ainsi qu'il le fait en des occasions semblables, quand il s'agit du clergé paroissial. Déjà, dans la crise actuelle, les instructions et les sages conseils de l'épiscopat n'ont pas peu contribué à maintenir celle des Congrégations qui vous demandent l'autorisation, dans une situation légale qui les a protégées jusqu'ici et qui ne donnerait, devant l'opinion publique, aucun prétexte à leurs proscripteurs.

Au cas où l'autorité épiscopale serait insuffisante, les relations offi-

cielles du Gouvernement français avec le Saint-Siège lui laisseraient ouverte une autre voie conciliante, celle que Léon XIII, toujours respectueux du pouvoir civil, *souverain en son ordre*, lui offrait dans cette même lettre, où il défendait d'ailleurs éloquemment la cause des Congrégations religieuses : « Passant sous silence, écrit-il, d'autres considérations que l'on fait au sujet des Congrégations religieuses, Nous bornons à cette importante remarque. La France entretient avec le Saint-Siège des rapports amicaux, fondés sur un traité solennel. Si donc les inconvénients que l'on indique ont sur tel ou tel point quelque réalité, la voie est ouverte pour les signaler au Saint-Siège, qui est disposé à les prendre en sérieux examen et à leur appliquer, s'il y a lieu, des remèdes opportuns. »

Le Concordat, qui donna autrefois la paix religieuse à la France, pourrait encore aujourd'hui la lui garder, à la condition qu'il fût loyalement interprété et appliqué. Il reste ouvert, et le jour où un gouvernement fort et libéral, fidèle à de glorieuses traditions, entreprendrait de régler d'un commun accord avec Rome la situation des Congrégations religieuses en France, les esprits les plus prévenus, s'ils étaient équitables, s'apercevraient que l'existence de ces instituts et leur légitime épanouissement sont compatibles avec tous les droits de l'Etat, sans qu'il soit nécessaire de leur immoler la liberté.

Ce sont, dans notre conviction, les seules conclusions possibles et pacificatrices au conflit qui nous divise.

Puissent-elles prévaloir, afin de prévenir les luttes indomptables de la conscience que nous devrions soutenir et les réactions violentes qui s'annoncent et que nous voudrions épargner à notre pays ! Puissiez-vous, Messieurs, avoir l'honneur de poser les prémices de cette conciliation désirable, en accordant la liberté et la vie sociale à un si grand nombre de vos concitoyens, qui l'attendent de votre justice et de votre prévoyance.

Suivent les signatures de 74 archevêques et évêques, y compris LL. EEm. les six cardinaux résidant en France.

Les signatures n'ont été recueillies que parmi les évêques ayant leur siège dans la France continentale. Ils sont, actuellement, au nombre de 79. (Mgr de Beauséjour, évêque élu de Carcassonne et Mgr Campistron, évêque élu d'Annecy, ne sont pas encore sacrés.)

N'ont pas signé la pétition : Mgr Fuzet, archevêque de Rouen ; Mgr Le Nordez, évêque de Dijon ; Mgr Geay, évêque de Laval ; Mgr Le Camus, évêque de La Rochelle ; Mgr Lacroix, évêque de Tarentaise. NN. SS. Fuzet, Le Nordez et Le Camus ont expliqué l'absence de leur signature en des notes qui équivalent à une adhésion au principe de l'acte épiscopal ; Mgr Lacroix a écrit à « MM. les sénateurs et députés de la Savoie en faveur des Congrégations de son diocèse » ; Mgr Geay a déclaré s'en tenir aux démarches personnelles qu'il a faites au ministère des Cultes « en vue de concilier la bienveillance des pouvoirs publics aux établissements religieux et d'atténuer les effets de certaines nécessités qu'il faut subir ».

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Offices extraordinaires.

Quimper. — CATHÉDRALE DE SAINT-CORENTIN. — *Samedi 1^{er} Novembre*, fête de la Toussaint, les messes basses sont aux heures ordinaires. — A 10 h., messe pontificale.

A 2 h. 1/2, Vêpres ; sermon par M. Raimond, supérieur de l'Ecole Saint-Yves. — Clôture du Mois du Rosaire, chapelet, procession ; bénédiction solennelle du T. S. Sacrement.

Dimanche 2, messes aux heures habituelles.

Vêpres à 2 h. 1/2. Après la bénédiction, Vêpres des Morts ; quête pour les Trépassés.

Le soir, à 7 h. 3/4, sermon breton par M. Conq, vicaire de Penhars ; Vêpres des Morts ; quête.

Lundi 3, fête des Morts, il n'y a pas de messe de 9 heures. L'office paroissial est à 8 h. ; l'office canonial à 10 h. ; procession autour de la place (jadis cimetière) Saint-Corentin.

Mardi 4, à 6 h. 3/4, service pour les prêtres défunts de la paroisse, pour les anciens curés et vicaires de Saint-Corentin. — A 9 h., service pour les évêques et chanoines défunts.

N. B. — A partir du 3 Novembre, la première messe est à 6 heures, sur semaine comme le dimanche.

— ÉGLISE SAINT-MATHIEU. — *Samedi*, fête de la Toussaint, la 1^{re} messe à 6 h., la 2^e à 7 h. 1/2, la 3^e à 9 h. et la grand'messe à 10 h. — Désormais, il en sera ainsi jusqu'à Pâques ; dans la semaine, la 3^e messe à 8 h. 1/2 au lieu de 8 h. — A la grand'messe, clôture du Mois du Rosaire. — Les Vêpres à 2 h. 1/2, suivies du sermon et de la bénédiction solennelle du T. S. Sacrement.

Dimanche 2 Novembre, les Vêpres des Morts seront chantées après les Vêpres du jour et le Salut. Le soir, à 7 h. 3/4, sermon breton par M. l'abbé Messenger, aumônier de la Retraite ; procession et chant du *Libera*.

Lundi 3, Office des Morts, à 8 h. 1/2 ; après l'office, procession au cimetière.

Tous les jours de l'Octave des Morts, service et messe pour les âmes du Purgatoire, à 7 h. 1/4.

Le *Vendredi 7*, à 8 h. 1/2, messe pour les défunts de l'Association de l'Apostolat de la Prière. Exposition du S. Sacrement toute la journée, et le soir, à 7 h. 3/4, chant des Complies et bénédiction.

— NOTRE-DAME DE LOC-MARIA. — *Fête de la Toussaint*. 1^{re} messe à 6 h. 1/2 ; grand'messe et instruction à 9 h. A 2 h., Vêpres et bénédiction solennelle du T. S. Sacrement.

Dimanche 2 Novembre, messe à 8 h. — A 2 h., Vêpres, bénédiction du T. S. Sacrement ; sermon et Office des Morts.

Lundi 3 Novembre. A 8 h., office de la Commémoration des défunts.

— CHAPELLE DE LA RETRAITE. — *Dimanche 2 Novembre*, réunion de la Congrégation des Dames. A 7 h. 1/2, sainte messe, instruction et bénédiction du T. S. Sacrement.

Fête des Morts. — Le 2 Novembre tombant, cette année, un dimanche, la Commémoration des fidèles trépassés est renvoyée au lundi. Les vêpres solennelles du samedi, jour de la Toussaint, ne seront donc pas suivies de celles des morts. Ces vêpres seront chantées le lendemain soir, dimanche, à la suite des vêpres du jour.

Monseigneur a été avisé officiellement qu'il est déferé au Conseil d'Etat comme signataire de la « Pétition » des Evêques, et qu'il a jusqu'au 7 Novembre pour prendre connaissance du dossier et produire sa défense.

L'Enseignement religieux et la langue bretonne (suite). — L'enquête prescrite par Mgr l'Evêque touche à sa fin. Des renseignements très précis et très complets nous sont arrivés de 260 paroisses environ. Nous prions MM. les Recteurs et Curés qui n'ont point encore répondu de le faire au plus tôt.

Les nouveaux renseignements que nous avons reçus ne font que confirmer les premiers : l'instruction religieuse des enfants ne peut se donner en français, dans la plupart des paroisses de ce grand diocèse. Un vénérable Recteur insiste sur cette idée que, vu le nombre des enfants, disséminés sur d'immenses étendues de terrain, il ne pourrait leur apprendre même le nécessaire, s'il n'était beaucoup aidé par les familles chrétiennes et par les catéchistes volontaires. Tous nos prêtres à peu près sont dans le même cas, et il est inutile d'ajouter que, à cause de la langue usuelle, les répétitions de catéchisme ne peuvent se faire qu'en breton.

S'il est vrai que les documents fournis nous révèlent le très grand attachement de nos prêtres pour leur vieille langue nationale, ce dont nous aimons à les féliciter, il est vrai aussi qu'ils dénotent chez eux un très grand empressement et beaucoup de zèle à faire le catéchisme en français, toutes les fois que les circonstances le demandent. Ce n'est pas seulement dans les villes et dans les bourgs maritimes que les catéchismes français fonctionnent régulièrement, mais aussi dans les paroisses de campagne, là où sur 200 enfants qui se préparent à la première communion, il y en a seulement 10, et quelquefois moins, à suivre ce catéchisme. Dans ces conditions, serait-il juste, serait-il raisonnable de punir par la suppression du traitement le clergé breton, en lui supposant une mauvaise volonté qu'il n'a pas et qu'il ne peut avoir ?

Ecoutez encore : d'après les 260 rapports qui nous ont été communiqués, il est avéré que, dans 110 paroisses, il n'y a pas *un seul enfant* capable de recevoir en français l'instruction religieuse. On nous signale, dans l'intérieur des terres, une petite ville où, sur 80 enfants de première communion, il n'y en a que 4 au catéchisme français. Dans un autre chef-lieu de canton plus considérable, on n'en compte que 12 sur 154, etc., etc... Chose étonnante à dire, on nous signale une paroisse de 1.700 âmes où il n'existait aucune école primaire avant 1883, et une autre (qui n'est pas la seule) où il n'en existe pas encore.

Avant de songer même à enseigner le catéchisme français dans ces localités, les recteurs devraient nécessairement apprendre d'abord aux enfants quelque peu de français, c'est-à-dire se faire maitres ou répétiteurs de grammaire. Chacun sait que la loi ne le permet point.

(A suivre.)

Missions. — I. SAINT-VOUGAY. — La Mission qui a été donnée à la paroisse de Saint-Vougay, du 5 au 19 Octobre, a pleinement réussi. Sur une population d'environ 1.400 âmes, 846 personnes étaient invitées à prendre part aux exercices de la Mission. Pas une n'a fait défaut ; 846 personnes ont fait la sainte communion, l'une ou l'autre semaine.

Dès le lundi matin, 6 Octobre, l'église était pleine. Elle n'a pas désempli de toute la semaine, et cependant les travaux de la campagne étaient en retard, par suite du mauvais temps. Le samedi, 11 Octobre, 520 personnes prenaient part à la communion générale.

Le dimanche, 12, s'ouvraient les exercices de la Mission pour la deuxième série. L'église n'a plus été suffisante. Le sanctuaire, les stalles du chœur, les degrés des autels, le baptistère, les moindres recoins de l'église, le portique même étaient remplis de monde. Une demi-heure avant chaque instruction, il ne restait pas une place inoccupée. Le samedi, 18, la sainte communion a été distribuée à plus de 700 personnes. Toutes les paroisses environnantes avaient fourni leur contingent. La grâce du bon Dieu a fait ce succès ; mais la parole chaude et éloquente des prédicateurs a singulièrement favorisé l'action de Dieu.

Le samedi, 18, dans l'après-midi, tous les enfants de la paroisse, depuis le premier âge, *a bimatu et infra*, jusqu'à 10 ans ont été présentés par leurs mères ou leurs sœurs à la bénédiction de Jésus, l'ami des enfants : 253 étaient présents au rendez-vous. Une médaille commémorative de la Mission a été donnée à chacun d'eux.

Le dimanche, 19, a été érigée solennellement la croix, souvenir de la Mission, don de la famille Brohec-Le Verge. Le Christ, mesurant 1 m. 40, a été porté triomphalement par les principaux personnages de la paroisse. En tête, le maire, M. Charles de Coatgoureden, le Conseil de fabrique, le Conseil municipal au complet, une vingtaine d'autres chefs de famille, en tout, cinq escouades de huit hommes se relayaient autour du lourd brancard, magnifiquement décoré de draperies rouges et de fleurs par les dames de Coatgoureden, du château de Kerjean.

M. Le Bail, curé-doyen de Plouzévédé, a fait la bénédiction solennelle de la croix, et M. Cabon, vicaire à Querrien, ami de la famille Brohec, a donné le sermon de circonstance. Le *Te Deum* suivi de la bénédiction du Saint-Sacrement a clôturé la Mission.

X.

— II. POULDREUZIC. — Pour nos populations si chrétiennes, une Mission est un événement mémorable dont les détails se transmettent et se conservent après de longues années. Souvenirs précieux pour l'édification des fidèles et aussi pour l'histoire des paroisses, dont ils permettent de constater le progrès ou la décadence au point de vue religieux. Sous ce rapport, Pouldreuzic est en progrès : on y compta deux abstentions, lors de la précédente Mission, en 1863 ; il n'y en a pas eu une seule — du moins, dans la population vraie et stable — à la Mission qui vient d'être donnée du 12 au 26 Octobre.

Dès le premier jour, les exercices ont été suivis avec autant d'assiduité que de pieux entrain ; les fidèles ne se lassaient pas d'entendre la parole de Dieu, prêchée sous des formes diverses — conférences pratiques, sermons, entretiens plus familiers dans l'explication des « tableaux » — par des missionnaires depuis longtemps connus et bien appréciés : MM. Poulhazan, curé de Briec, et Creignou, curé de Bannalec, présidents ; MM. Abhervé-Guéguen, curé d'Huelgoat, Labasque, recteur de Clohars-Carnoët, Salou, recteur de Kerlaz, Kerlouet, recteur de Mellac, Balanant, aumônier à Quimper, etc.

On a compté, la première semaine, 737 retraits et, la seconde, 1160. C'est dire que les paroisses voisines, Lababan, Peumerit, Plovan et Landudec ont fourni un assez fort contingent.

Daigne le divin Sauveur, par l'intercession de Notre-Dame de Penhors, patronne de Pouldreuzic et de la région, garder aux cœurs de tous les bonnes résolutions prises durant ces jours de grâce et de salut !

— III. COLLOREC. — Pour rendre compte de la Mission de Collorec (qui se donnait pendant la même quinzaine), nous n'aurions qu'à répéter ce qui vient d'être dit de celle de Pouldreuzic, nous contentant de changer les chiffres et, dans la liste des missionnaires, seulement quelques noms ; car les présidents et plusieurs de leurs collaborateurs ont été les mêmes dans les deux paroisses, passant de l'une à l'autre sans prendre un jour de repos. Parmi les autres ouvriers apostoliques, nous citerons MM. Léon, recteur de Cléder, Kerisit, recteur de Berrien, Le Guédès, recteur de Plouvorn, Le Gall, recteur de Langolen, etc. ; tous ont travaillé avec autant de zèle que de succès à évangéliser l'excellente population de Collorec.

Ici encore, tous les paroissiens, sans une seule exception, ont répondu à l'appel de la grâce, avec un empressement, une bonne volonté dont Dieu leur tiendra compte ; ce sera également pour le digne Recteur qui leur a procuré le bienfait d'une Mission la plus précieuse récompense.

Devant les tribunaux. — I. Vendredi dernier, 24 Octobre, est venue devant le tribunal correctionnel de Brest l'affaire de M. Salaün, vicaire à Lesneven, inculpé de voies de fait envers les agents du Gouvernement, lors de l'expulsion des religieuses de Saint-Méen. M. Salaün a été condamné à quatre mois de prison, avec sursis.

II. M. l'abbé E. Pichon, vicaire à Concarneau, prévenu, dans des circonstances analogues, du délit de provocation à l'attroupeement et de rébellion envers les gendarmes, avait été condamné à 48 heures de prison avec sursis. Le ministère public fait appel de la décision des juges de Quimper. Mardi dernier, la Cour de Rennes a élevé la peine portée contre M. Pichon à un mois d'emprisonnement, mais en maintenant le sursis.

**

III. En revanche, la Cour, dans un arrêt qui est un monument de jurisprudence, a acquitté MM. de Carheil (Morbihan), de Chamaillard, sénateur du Finistère, et Le Gouvello, ancien officier supérieur, propriétaire à Treffiat, poursuivis pour bris de scellés apposés sur des écoles congréganistes. L'arrêt déclare « illégale » l'apposition des scellés faite par les commissaires de police « incompetents », illégale aussi la fermeture des écoles, prononcée par décret en violation de la loi de 1886.

Cet arrêt, venant après plusieurs autres jugements rendus dans le même sens, a une importance sans égale.

QUIMPERLÉ. — Retraite bretonne de femmes, du 12 au 18 Octobre. — 12 paroisses ; 62 retraits : Moëlan, 16 ; Querien, 15 ; Clohars-Carnoët, 6 ; Riec, 6 ; Quimperlé, 5 ; Tourc'h, 4 ; Tréméven, 4 ; Le Trévoux, 2 ; Bannalec, 1 ; Pont-l'Abbé, 1 ; Quimper, 1 ; Guidel (diocèse de Vannes), 1.

RETRAITES DE SOLDATS. — QUIMPER. — 1^{re} Retraite, du 14 au 18 Octobre. — 37 paroisses ; 258 retraits : Pleyben, 28 ; Édern, 21 ; Briec, 17 ; Melgven, 16 ; Elliant, 15 ; Saint-Évarzec, 14 ; Gouézec, 13 ; Plonévez-Porzay, 10 ; Saint-Ségal, 10 ; Lennon, 10 ; Kerlaz, 9 ; Landrévarzec, 7 ; Saint-Goazec, 6 ; Tourc'h, 6 ; Lanriec, 6 ; Gouesnac'h, 6 ; Langolen, 6 ; Fouesnant, 5 ; Landudal, 5 ; Brasparts, 5 ; Dinéault, 5 ; Pleuven, 4 ; Saint-Thois, 4 ; Saint-Yvi, 4 ; Cast, 3 ; Coray, 3 ; Beuzec-Conq, 3 ; Le Cloutier, 3 ; Lothey, 3 ; Quéménéven, 3 ; Leuhan, 2 ; Plomodiern, 2 ; Bénodet, 1 ; Lopérec, 1 ; Ploaré, 1 ; Châteaulin, 1 ; Plougastel-Daoulas, 1.

— 2^{me} Retraite, du 21 au 25 Octobre. — 30 paroisses ; 167 retraits : Kerfeunteun, 16 ; Plogonnec, 13 ; Guengat, 12 ; Poullan, 11 ; Pluguffan, 10 ; Plomelin, 9 ; Ergué-Armel, 9 ; Plonéour-Lanvern, 8 ; Goulien, 8 ; Plonéis, 7 ; Meilars, 6 ; Landudec, 6 ; Beuzec-Cap-Sizun, 6 ; Pouldergat, 6 ; Le Juch, 6 ; Ergué-Gabéric, 5 ; Penhars, 4 ; Combrit, 3 ; Mahalon, 3 ; Plozévet, 3 ; Tréméoc, 3 ; Locludy, 2 ; Plomeur, 2 ; Quimper, 2 ; Ploaré, 2 ; Plogastel-Saint-Germain, 1 ; Tréogat, 1 ; Plouhinec, 1 ; Kernével, 1 ; Plobannalec, 1.

— LESNEVEN. — 2^{me} Retraite, du 21 au 25 Octobre. — 35 paroisses ; 233 retraits : Plonévez-Lochrist, 19 ; Plougastel-Daoulas, 15 ; Plouneventer, 15 ; Bodilis, 15 ; Saint-Servais, 14 ; Plouédern, 12 ; Landéda, 10 ; Lanneufret, 8 ; La Martyre, 8 ; Landerneau, 7 ; Plouzévédé, 7 ; Ploudiry, 7 ; Plouescat, 7 ; Plougar, 7 ; Saint-Derrien, 7 ; Guipavas, 7 ; La Roche-Maurice, 6 ; Landivisiau, 6 ; Plougourvest, 6 ; Saint-Thonan, 6 ; Cléder, 5 ; Trélez, 5 ; Saint-Divy, 5 ; Tréllévénec, 4 ; Trémaouézan, 4 ; Dirinon, 4 ; Pen-cran, 3 ; Lanhouarn, 3 ; Loperhet, 3 ; Le Tréhou, 2 ; La Forêt-

Landerneau, 2 ; Lanarvily, 1 ; Lesneven, 1 ; Saint-Urbain, 1 ; Irvillac, 1.

— QUIMPERLÉ. — *Retraite, du 21 au 25 Octobre.* — 17 paroisses ; 137 retraits : Moëlan, 28 ; Querrien, 25 ; Clohars-Carnoët, 24 ; Le Trévoux, 12 ; Saint-Thurien, 10 ; Riec-sur-Bélon, 9 ; Nizon, 9 ; Rédéné, 7 ; Scaër, 7 ; Locunolé, 6 ; Bannalec, 6 ; Tréméven, 5 ; Arzano, 4 ; Quimperlé, 1 ; Baye, 1 ; Guilligomarc'h, 1 ; Pont-Aven, 1.

Nous compléterons ces listes, dans notre prochain numéro, en donnant le chiffre des retraits de Morlaix. Nous sommes heureux de constater, dès aujourd'hui, un progrès sensible sur les années précédentes, spécialement pour Quimper et Quimperlé.

Nous espérons pouvoir donner également la liste des garnisons sur lesquelles seront dirigés nos conscrits, avec les noms des prêtres chargés de l'Œuvre militaire dans chacune de ces localités.

Le culte des Saints (suite).

Pour les Saints qui ne répandirent point leur sang il y eut deux différences entre leur culte et celui des martyrs : on n'inscrivit point leurs noms au *canon* de la messe ; on ne célébra point une fête au jour de leur anniversaire ; mais dès leur précieuse mort, ils furent honorés et invoqués par les fidèles, leurs tombeaux et leurs reliques furent l'objet de la vénération. Nous en offrirons deux exemples frappants, l'un à Rome, l'autre dans notre France :

Le sénateur Pudens, qui offrit l'hospitalité à saint Pierre, avait deux filles. Après la mort de leur père, elles firent de leur vaste et somptueuse demeure un *titre* (c'est-à-dire une église), souvent honoré de la présence des premiers papes, qui venaient y offrir le saint sacrifice. La première des deux sœurs, sainte Pudentienne, fut immolée avec un grand nombre de chrétiens, et sa mémoire devint immédiatement chère à la piété de l'Eglise romaine ; sa sœur, sainte Praxède, après une très sainte vie mourut paisiblement, et son souvenir n'en fut pas moins fidèlement gardé comme celui d'une auxiliaire dévouée des Souverains Pontifes. On pourrait en dire autant du culte de sainte Pétronille qui, elle aussi, fut soustraite au martyre.

L'exemple que nous empruntons à notre pays est encore plus frappant : peu d'années après la mort du Sauveur, ses amis de Béthanie : Lazare, qu'il avait ressuscité, Marthe, qui l'avait accueilli avec tant d'empressement dans sa demeure, et Marie-Magdeleine, exposés par les Juifs sur un vieux bateau sans voiles et sans rames, étaient venus aborder aux rives de Provence. Avec eux étaient leur servante Marcella, puis les deux saintes femmes qui, avec Marie-Magdeleine, avaient été témoins de la résurrection du Sau-

veur : Marie-Salomé, mère de saint Jean, le disciple bien-aimé, Marie-Jacobi, c'est-à-dire Marie, mère de saint Jacques le Mineur ; enfin, l'un des soixante-douze disciples de Jésus, Maximin, qui établit son siège à Aix, et saint Sidoine qui lui succéda, c'était l'aveugle né guéri par Jésus-Christ. Quant à saint Lazare, il fut évêque de Marseille ; or, ce dernier fut le seul martyr de cette pieuse compagnie, et cependant ses sœurs, ses compagnons et ses compagnes de voyage ont été sans retard honorés du culte le plus fervent : la richesse même de leurs premiers tombeaux heureusement conservés, du moins en partie, suffiraient à l'établir.

« Le premier de ces tombeaux est le sarcophage dans lequel saint Maximin déposa le corps de sainte Marie-Magdeleine ; il est d'albâtre calcaire. Les premiers fidèles de Provence qui le firent exécuter choisirent de préférence cette matière transparente, sans doute pour honorer la générosité que fit paraître l'incomparable pénitente lorsqu'elle rompit un vase d'albâtre rempli d'un parfum précieux, pour préluder à la sépulture du Sauveur, jugeant qu'à cause de cette action, si hautement louée dans l'Evangile, elle était digne d'avoir un tombeau de même matière pour sa propre sépulture. Quatre scènes de la Passion de Notre-Seigneur et divers traits de la vie de Marie-Magdeleine ornaient en bas-reliefs ce beau sarcophage, que la piété indiscrete des pèlerins a malheureusement mutilé. »

J'ai emprunté ces indications (et j'emprunterai celles qui vont suivre) à une intéressante brochure de M. l'abbé Guillotin de Corson, brochure intitulée : *Pèlerinage d'un Breton aux Saints Lieux de Provence.*

« Le sarcophage de saint Sidoine est regardé comme l'un des plus beaux et des plus considérables que nous ait légués l'antiquité chrétienne. Il est en marbre, et l'une de ses extrémités est circulaire ; cinq sujets sont sculptés sur sa face principale : au centre, une croix gemmée, surmontée d'un hibou aux ailes éployées ; à droite, la guérison des lépreux et celle de l'aveugle né ; à gauche, la prédiction du reniement de saint Pierre et la guérison de l'hémorroïsse ; cinq arcades supportées par des colonnettes torses, avec des colombes becquetant des fruits dans un panier, encadrent ces divers sujets. — Sur les faces latérales, on voit d'un côté la résurrection de Tabitha, et de l'autre, une figure debout placée entre deux arbres couverts de feuillages et tenant les mains élevées, symbole de la résurrection des morts.

« Le sarcophage de saint Maximin est en très beau marbre jaspé, dont les couleurs, encore assez vives, semblent former des rubans bleus, blancs, gris et rouges. Il est orné de strigiles et de dauphins et présente trois bas-reliefs dont le principal figure Notre-Seigneur donnant la mission évangélique à Maximin.

« Du sarcophage de sainte Marcella il ne reste plus qu'une frise en marbre où sont sculptées quatre scènes de l'Ancien et du Nouveau Testament. »

Je ne parle pas du tombeau des saints Innocents : il y aurait là trop à dire sur un sujet différent de celui qui m'occupe.

Toutes ces tombes sont groupées autour d'un autel central occupant le fond de l'abside d'une église souterraine appelée la *crypte de saint Maximin*, dans la petite ville du même nom, et bâtie à l'endroit même où le saint évêque, ayant cédé son siège à saint Sidoine, vint passer les dernières années de sa vie ; c'est là que sainte Marie-Madeleine vint recevoir de lui sa dernière Communion et l'Onction des mourants. L'illustre archéologue romain M. de Rossi assigne au tombeau de saint Maximin la date du IV^e siècle ; mais les trois autres sarcophages sont bien les tombes primitives qui ont reçu tout d'abord les corps de sainte Madeleine, de sainte Marcelle et de saint Sidoine. La crypte qui les abrite renferme d'autres objets remarquables du premier siècle, en particulier « quatre pierres gravées, et représentant le sacrifice d'Abraham, Daniel dans la fosse aux lions, sujets fréquemment reproduits dans les catacombes, et deux *orantes* ou femmes en prière. L'une de ces dernières figures offre le plus grand intérêt : elle représente la Sainte Vierge, d'un aspect tout-à-fait juvénile, avec une longue chevelure, et vêtue d'une ample dalmatique ; au-dessus on lit cette curieuse inscription :

Maria Virgo minester de tempulo Gerosale,

c'est-à-dire : la Vierge Marie servante du temple de Jérusalem. »

Non plus à Saint-Maximin, mais dans la crypte de Tarascon, se trouve le tombeau primitif de sainte Marthe : « C'est un sarcophage chrétien en marbre blanc, qui offre sur une de ses faces les mêmes sujets que représentent un grand nombre de tombeaux de même style trouvés dans les catacombes de Rome. Les têtes des figures qui existaient sur le premier plan furent toutes abattues, lorsqu'en 1653 on voulut le renfermer dans un nouveau tombeau en forme de lit de parade ; quelques-unes des têtes du second plan subsistent toujours : on distingue encore très bien tous les sujets que représente ce tombeau :

- Moïse frappant le rocher ;
 - La Multiplication des pains ;
 - Suzanne entre les deux vieillards (allégorie de l'Eglise persécutée) ;
 - L'eau changée en vin aux noces de Cana ;
 - Jésus prédisant à saint Pierre son reniement ;
 - La Résurrection de Lazare. »
- Si nous n'avons rien dit des tombeaux de Marie Salomé et de Marie, mère de Jacques, c'est qu'ils ne subsistent plus ; mais on peut affirmer qu'eux aussi ont été honorés dès la plus haute antiquité au village qui porte leur nom : *Les Saintes-Maries de la Mer*. Les reliques des deux saintes femmes ont pu être soustraites à toutes les profanations et se conservent dans la tour fortifiée de l'église, d'où elles ne descendent que deux fois par an, le 25 Mai et le 22 Octobre, pour recevoir les hommages des nombreux fidèles venus de toute la Provence, du Languedoc et du Comtat-Venaissin ; le savant Sulpicien M. Faillon a vu en 1841 la petite

ville insuffisante pour recevoir tant de monde ; une partie de la multitude avait dû s'établir sous des tentes.

Cette particularité ne se rapporte, il est vrai, qu'à une époque bien rapprochée, mais je crois avoir suffisamment établi que la dévotion à la sainte famille de Béthanie et le pèlerinage aux saints lieux de Provence montre que les saints, même sans être martyrs, ont été honorés par l'Eglise dès le premier siècle.

Voici venir la liberté pour le christianisme. Sera-ce le signal d'une recrudescence de ferveur dans la dévotion aux saints Confesseurs, aux saintes Vierges, aux saintes Veuves ? — La réponse est facile : c'est saint Athanase qui écrit la vie de saint Antoine ; saint Sulpice-Sévère, la vie de saint Martin ; c'est saint Grégoire de Tours qui nous fait connaître, avec les grands évêques de l'église Gallo-franque, la vierge Geneviève et la reine Clotilde ; c'est saint Fortunat et l'éminente religieuse Baudonivie qui nous montrent la belle âme de sainte Radegonde ; mais surtout, c'est saint Grégoire le Grand qui nous retracera l'histoire de Benoît, le patriarche des Moines d'Occident, de sa sœur sainte Scolastique, des enfants de sa prédilection, Maur et Placide, du jeune prince Wisigoth le martyr Herménégilde, des grands évêques d'Espagne Isidore, Léandre et Fulgence et de leur sœur sainte Florence. La littérature hagiographique n'est qu'à ses débuts et elle est déjà riche en chefs-d'œuvre.

(A suivre.)

NOUVELLES DU MONDE CATHOLIQUE

ROME. — Léon XIII, qui supporte toujours admirablement le poids des années, a reçu, lundi dernier, les pèlerinages hongrois et ruthènes.

— On a lu « avec grande satisfaction », au Vatican, la « Pétition » des Evêques français ; cet acte important et « légal » a été pleinement approuvé par le Saint-Siège.

FRANCE. — La « Pétition des Evêques. » — Nous donnons plus haut le texte complet de ce document où les évêques de France, dans un langage à la fois noble, ferme et modéré, font entendre à ceux qui nous gouvernent la voix de la raison impartiale et du vrai patriotisme.

« Les passions, dit la *Semaine religieuse* de Rennes, sont trop excitées et la haine des sectaires est trop grande, pour que cette voix soit entendue. Qu'importe ! L'Episcopat a rempli son devoir, et les cris de rage qui ont accueilli cette démarche ont montré une fois de plus l'intolérance et l'injustice des persécuteurs. »

Le gouvernement a déféré au Conseil d'Etat les évêques signataires. A ce propos, un journal qui ne ment pas à son titre, la *République française* écrit : « Les évêques ont exercé simplement le droit qu'ont tous les citoyens d'adresser une pétition à leurs

représentants pour appeler leur attention ou solliciter leur bienveillance à propos de projets soumis à leurs délibérations. Le droit des pétitions est, en effet, inscrit dans la Constitution.

« Mais ici, direz-vous, la pétition émanée de ces fonctionnaires est collective ! — Eh bien ? Est-ce que le droit de pétition n'appartient pas aux collectivités ? Si l'acte accompli est licite, en quoi son caractère peut-il être changé par ce fait qu'il a été accompli en commun ? Est-ce que la pétition contient une critique, un reproche, une menace ?... »

« Où serait la différence, s'il vous plaît ? En quoi la démarche des évêques serait-elle moins coupable, si ceux-ci, au lieu d'adresser une pétition revêtue de leurs soixante-dix signatures, avaient adressé soixante-dix pétitions revêtues de leur signature respective ? »

« On le voit, c'est discuter sur des pointes d'aiguille. »

Noël à Bethléem, VIII^e Pèlerinage à Jérusalem. — L'heure actuelle est pour la France l'heure de l'épreuve. Il faut aussi que ce soit l'heure de la prière, de la prière intense, persévérante et accompagnée du sacrifice.

Que tous ceux qui le peuvent, que tous ceux qui sont libres prennent la croix et s'engagent pour le prochain Pèlerinage aux Lieux-Saints. Le départ est fixé au 27 Novembre. Les pèlerins seront à Bethléem le jour de Noël. Ils auront l'ineffable bonheur de passer la nuit qui nous donna le Sauveur, dans la grotte même de La Nativité.

ITINÉRAIRE. — Marseille, Naples, Athènes, Constantinople, Beyrouth, Le Carmel, Nazareth, Tibériade, La Samarie, Jérusalem, Bethléem, Le Jourdain, Hébron, etc.

Prière de demander le programme détaillé et tous les renseignements complémentaires à M. l'abbé H. Polard, Secrétaire du Pèlerinage de Jérusalem, 25, rue Humboldt, à Paris.

Une œuvre pour les vocations tardives. — « L'ami du Clergé, » répondant l'an dernier à une question qui lui était adressée, signalait l'existence d'une Œuvre de *vocations tardives* que l'on croyait à jamais détruite, car les journaux avaient semé mille bruits sur sa disparition.

Cette Œuvre, installée à Dinan, 28, rue Beaumanoir (C.-du-N.), fonctionne toujours et reçoit des jeunes gens de 16 à 30 ans, désireux d'arriver rapidement au sacerdoce. En sortant de cette maison, les élèves sont libres d'entrer dans leur diocèse, d'embrasser la vie religieuse ou de se consacrer aux Missions.

Le prospectus, relatant les conditions d'admission est envoyé à toute personne qui en fait la demande.

S'adresser à M. le Directeur de l'Œuvre à Dinan, 28, rue Beaumanoir (C.-du-N.).

Pensée.

L'orgueil de la naissance est vain, l'orgueil de la richesse est sot, l'orgueil du talent est déplacé, et tous ces orgueils rapetissent l'homme.

BIBLIOGRAPHIE

Histoire des livres du Nouveau Testament, par M. l'abbé E. JACQUIER, professeur d'Écriture sainte aux Facultés catholiques de Lyon. TOME PREMIER. 1 vol. in-12, de ix-495 pages de la *Bibliothèque de l'enseignement de l'histoire ecclésiastique*. Prix : 3 fr. 50. — Librairie Victor LECOFFRE, rue Bonaparte, 90, Paris. — Librairies J. Salaün et Bernard, Quimper.

L'auteur a eu pour but dans cet ouvrage de raconter l'histoire des livres du Nouveau Testament ; en d'autres termes, de faire ressortir les circonstances diverses qui leur ont donné naissance, et de les replacer ainsi dans leur milieu historique et doctrinal. Il a donc exposé les événements qui en ont été l'occasion, étudié les idées philosophiques et surtout religieuses de ceux qui les ont écrits, retracé l'état intellectuel et social de ceux à qui ils étaient destinés. Et comme tous ces écrits ont été, à des degrés divers, plus ou moins déniés aux écrivains auxquels la tradition chrétienne les attribue, il a prouvé l'authenticité de ces livres. En outre, afin de faire pénétrer le lecteur plus intimement dans l'intelligence des écrits, il a analysé chacun d'eux en ayant soin de dégager les idées directrices et d'en montrer l'enchaînement. Les questions de critique ont été traitées aussi sobrement que possible pour laisser plus de place à l'exposé historique et doctrinal.

Ce premier volume est consacré aux épîtres de saint Paul. Toutes les questions qu'elles soulèvent, critiques, historiques et doctrinales sont traitées dans cet ouvrage avec précision et clarté.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

FÊTE DE LA TOUSSAINT, 1^{er} NOVEMBRE 1902

Extension de la durée de validité des Billets ALLER et RETOUR. — A l'occasion de la Fête de la Toussaint, la Compagnie d'Orléans étendra la durée de validité de ses billets **Aller et Retour** de la manière suivante :

1^o Les billets **Aller et Retour** à prix réduits, qui auront été délivrés aux conditions des Tarifs spéciaux G. V. n^o 2 et G. V. n^o 102, du Mardi 28 Octobre au Lundi 3 Novembre inclus, seront valables, pour le retour, jusqu'au dernier train du Mardi 4 Novembre ;

Ces billets conserveront la durée de validité déterminée par les Tarifs précités, lorsqu'elle expirera après le 4 Novembre.

2^o Les billets **Aller et Retour** dits de **Bain de mer**, prévus par le Tarif spécial G. V. n^o 6, seront exceptionnellement délivrés du Mardi 28 Octobre au Dimanche 2 Novembre inclus, pour les stations balnéaires de **Concarneau**, **Pont-l'Abbé** (Langoz, Locudy) et **Douarnenez** ; au départ des gares de **Lorient** et de **Landerneau**, ainsi qu'aux gares et stations intermédiaires comprises entre ces points.

Ces billets seront indistinctement valables, pour le retour, jusqu'au dernier train du Mardi 4 Novembre.

L'Administrateur-Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Evêché.

Comment on se crée avec pleine sécurité de gros revenus irréductibles.

Ceux qui veulent s'assurer une vieillesse exempte de soucis, en se constituant un revenu fixe et irréductible, ne peuvent mieux faire que de recourir à la rente viagère.

Certaines personnes se laisseraient mourir de faim plutôt que de placer la plus petite somme en viager sous prétexte qu'elles ont des héritiers. Il s'en suit qu'elles deviennent une lourde charge pour ceux-là même qui sont l'objet de leur fausse sollicitude.

Les personnes qui ont à ce sujet des idées pratiques, se ménagent une vieillesse aisée et indépendante ; et le bien qu'elles peuvent faire autour d'elles, les rendent chères à leur entourage, qui souhaite de les conserver jusqu'à l'âge le plus avancé.

Ceci établi, comment doit-on faire les placements en viager ? Il faut éviter d'avoir recours à un particulier, si honnête et si riche soit-il. Un homme, en effet, peut être ruiné ; il peut aussi mourir avant le rentier ; ses héritiers peuvent faire des difficultés pour tenir les engagements pris. Le rentier est contraint d'engager alors un procès qui peut durer longtemps et entraîner des avances de frais et des ennuis qui ne sont pas ce qu'il avait cherché en plaçant en viager.

Il en est tout autrement lorsqu'on s'adresse à une grande et ancienne Compagnie d'Assurances. C'est à la **MUTUAL LIFE**, dont le crédit et la solvabilité sont établis depuis près de 60 ans, que les personnes qui veulent souscrire un contrat de rente viagère ou d'assurances sur la vie trouvent le plus d'avantages et de garanties. La **MUTUAL LIFE** est, en effet, la plus riche et la plus importante Compagnie d'Assurances sur la Vie. Soumise à la surveillance du Gouvernement de New-York et de différents autres États dans lesquels elle opère, la **MUTUAL LIFE** subit chaque année l'épreuve de nombreux contrôles, et offre, par cela même, plus de sécurité. La **MUTUAL LIFE** a 59 années d'existence ; elle compte 494,898 assurés et rentiers, c'est-à-dire 350,000 de plus que la plus importante Compagnie d'Europe. Elle leur paie, à l'année, 148 millions de francs, soit plus de 412 mille francs par jour.

Cette immense clientèle est répandue dans toutes les contrées les plus saines du globe. Pour cette raison, la **MUTUAL LIFE** bénéficie d'une stabilité plus grande dans l'accomplissement des lois de la mortalité, ce qui donne à ses opérations des bases plus sûres, et qui explique pourquoi la **MUTUAL LIFE**, bien qu'elle soit installée en Europe depuis moins de 15 ans, y réalise chaque année plus d'affaires nouvelles que les plus puissantes Sociétés du pays. Au 31 Décembre 1901, la **MUTUAL LIFE** ne possédait pas moins de 872 millions d'assurances et de rentes viagères en cours en Europe. Sur ce chiffre, 233 millions avaient été constitués en France.

Le montant total de ses assurances en cours s'élevait, au 31 Décembre 1901, à plus de 6 milliards 433 millions. Pour faire face à ses engagements, la **MUTUAL LIFE** possède 1 Milliard 828 millions d'actif, et 340 millions de revenus annuels en primes et intérêts qui lui servent à payer les décès et les rentes, et lui permettent d'attribuer une moyenne de 35 millions de bénéfices chaque année à ses assurés. Comme la **MUTUAL LIFE** n'a pas d'actionnaires à rémunérer, elle procure aux assurés et aux rentiers viagers des avantages bien supérieurs à ceux des autres Sociétés.

(Cette étude sera continuée dans un prochain numéro, mais on peut dès maintenant obtenir des renseignements et des devis et projets de contrats en les demandant à la Direction générale de la **MUTUAL LIFE**, 20, boulevard Montmartre, Paris, ou aux Représentants de cette Compagnie dans les Départements. — Voir au Bottin.)

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

SOMMAIRE

I. — Dédicace de toutes les églises de France.

II. — *Chronique du diocèse* : Œuvres recommandées aux prières ; Offices extraordinaires ; Quimper ; Avis de l'Evêché ; Nécrologie ; Avis de services anniversaires ; La prédication et la langue bretonne ; Morlaix ; Retraites de soldats ; Œuvres militaires ; Institut des Frères de

l'Instruction chrétienne de Ploërmel ; Souscriptions pour la chapelle du Petit-Séminaire de Pont-Croix (22^e liste).

III. — *Nouvelles du monde catholique* : France ; Autun ; Nice ; Viviers ; Les Congrégations.

IV. — *Bibliographie*.

V. — *Annonces et avis divers*.

Offices de la semaine.

Dimanche, 9 Novembre. — 25^e Dimanche après la Pentecôte (5^e après l'Épiphanie). ANNIVERSAIRE DE LA DEDICACE DES EGLISES DE FRANCE. Double de 1^{re} classe, avec Octave. Blanc. A la messe, mémoire du Dimanche.

Vêpres de la Dédicace, avec mémoires du suivant et du Dimanche.

Lundi, 10. — S. André Avellin, Confesseur. Double. Blanc.

Mardi, 11. — S. Martin de Tours, Evêque. Double. Blanc.

Mercredi, 12. — S. Martin, Pape, Martyr. Semi-double. Rouge.

Jeudi, 13. — S. Stanislas de Kostka, Confesseur (*au Supplément*). Double. Blanc.

Vendredi, 14. — S. Josaphat, Evêque, Martyr. Double. Rouge.

Samedi, 15. — St^e Gertrude, Vierge. Double. Blanc.

Dimanche, 16. — 26^e Dimanche après la Pentecôte. Octave de la Dédicace.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Sizun du 5 au 10 Novembre.

Pont-Croix du 11 au 15 Novembre.

Dédicace de toutes les églises de France.

En cette fête annuelle de la Dédicace de toutes les églises de France, on célèbre le *dies natalis* de nos temples, c'est-à-dire le jour où un édifice, œuvre humaine, fut affecté au service divin et enrichi d'augustes privilèges. On veut aussi que ne soit pas oubliée cette triste époque où la France vit dans ses sanctuaires l'abomination de la désolation : les églises transformées en clubs ou en greniers à foin, quand elles n'étaient pas, comme notre antique Cathédrale, souillées par d'odieuses saturnales. Il s'agissait d'étouffer le christianisme. Mais on eut beau remplacer le dimanche par les décadis et nos fêtes par des parodies sacrilèges, un courant d'opinion, grandissant avec le retour de l'ordre, redemandait les prêtres et les églises. La France chrétienne reprenait ses droits ; l'homme qui présidait alors aux destinées de la France sut le comprendre. Par une nouvelle consécration des édifices profanés, l'autorité religieuse les fit siens et, ne voulant pas laisser dans l'oubli un tel événement, institua une fête spéciale, qu'un décret pontifical (1802) fixa au dimanche après l'octave de la Toussaint.

Une église est chose sainte, car elle possède en permanence la sainteté elle-même, Jésus-Eucharistie. Dieu s'est rétréci, rapetissé jusqu'à se laisser enfermer entre quelques murailles, entre les parois d'un tabernacle, entre les dimensions d'une parcelle à peine visible. Et l'homme voulant, au moins par ses efforts, rivaliser de générosité avec son Dieu, s'est étudié à concentrer dans un petit espace tout ce qui lui parlait plus clairement de la Divinité. De là ces colonnes dont l'élévation hardie se perd dans les cieux ; de là ces feuillages, ces animaux symboliques taillés dans la pierre ; de là ces statues et ces tableaux où l'art surprend parfois quelques traits des célestes physionomies.

La présence de Jésus-Christ dans nos temples entraînait des devoirs pour l'Eglise. Jésus-Christ s'est livré à elle ; à elle de le protéger, à elle de veiller aux convenances des cérémonies du culte. L'Eglise n'a pas failli à ce devoir ; même elle pourrait être accusée de minutie, si, quand il s'agit d'un personnage tel que Jésus-Christ, aucune exagération pouvait avoir lieu, aucun détail paraître insignifiant.

Dès lors que l'Eglise est habitée par Jésus-Christ, un tel hôte ne saurait souffrir de partage, tout objet qui blesserait l'oreille ou les yeux doit soigneusement en être exclu. Aussi, par des prières et des cérémonies spéciales, l'autorité ecclésiastique transforme un édifice profane en temple exclusivement consacré à la Divinité. Que la bénédiction soit sacerdotale ou épiscopale, c'est-à-dire soit opérée par une simple aspersion d'eau bénite ou par l'attouchement consécrationnaire du saint Chrême, ces murs ne sont plus murs profanes, ces voûtes ne sont plus destinées à répercuter les échos d'une voix profane ; cette maison est *res sacra*, cette maison est désor-

mais une maison de prière, le fouet vengeur peut en interdire l'accès aux indignes.

Dirai-je que l'Eglise veille à l'honneur de la maison sainte ? que, par exemple, le sang humain ayant coulé publiquement et avec scandale dans cet asile de la charité, aussitôt s'effacent tous les privilèges du lieu saint ? Dirai-je que, sous le titre de patron, un saint en est constitué le gardien ? Dirai-je, pour ne choisir que quelques exemples, que l'autel est en pierre pour figurer Jésus-Christ « pierre angulaire », que des reliques sont enchâssées dans cette pierre pour faire reposer le corps de Jésus-Christ sur celui de ses amis, que la surface interne du calice est recouverte d'or comme matière la plus digne de toucher au sang de Jésus-Christ, que des papes n'ont pas dédaigné de déterminer la matière, la forme, la couleur des linges d'autel et des vêtements sacerdotaux, etc. ?

Tout ceci, puéril en apparence, n'est que l'observation des strictes convenances. Comment, il sera permis aux personnages humains de régler leurs rapports par une étiquette minutieuse, frivole même, et pour aborder Jésus-Christ, tout ne serait pas déterminé jusqu'aux moindres détails ! Ah ! cette décence des cérémonies religieuses n'est-elle pas plutôt la condamnation de nos manques d'égard ? Combien entrent dans l'église comme chez eux ! Combien se conduisent à l'église comme sur une place publique ! Agiraient-ils de la sorte, s'ils étaient pénétrés de la dignité incomparable du maître de la maison ?...

Puisque l'église est l'habitation terrestre que Dieu a daigné se choisir parmi nous, elle a droit incontestablement à tous nos respects. De plus, nous devons l'aimer comme la maison de « notre Père qui est aux cieux », la source où se puisent la grâce génératrice des vertus et les enseignements inspirateurs de toute culture vraiment intellectuelle et morale, le centre où s'accomplissent les actes de notre vie religieuse et surnaturelle. En priant Dieu d'empêcher le retour des temps malheureux qui virent les sanctuaires fermés et soustraits au culte, n'oublions pas que l'église, maison de Dieu, est en même temps pour la grande famille chrétienne le foyer domestique, dont nous devons avoir à cœur avant tout l'honneur et la conservation, pour lequel nous devrions, s'il le fallait un jour, combattre et mourir : *pro aris et focis* !

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Œuvres recommandées aux prières.

- I. La cause de l'Enseignement chrétien et les Congrégations religieuses.
- II. Les Messes de départ et les Œuvres militaires.
- III. Mission. — PRIMELIN, du 9 au 22 Novembre.

Offices extraordinaires.

Quimper. — CHAPELLE DES URSULINES. — *Lundi, 10 Novembre*, réunion des Mères chrétiennes. A 8 h., sainte messe, instruction, bénédiction du T. S. Sacrement.

QUIMPER. — Dimanche prochain, 9 Novembre, les vétérans des armées de terre et de mer de la Section de Quimper célèbrent leur fête annuelle. A cette occasion, une messe pour les soldats et marins morts sera dite en l'église cathédrale de Saint-Corentin, à 11 heures 1/2. Monseigneur l'Evêque y assistera et prononcera une allocution.

Des places seront réservées aux vétérans et aux invités : on prie donc les fidèles de vouloir bien laisser libre tout le haut de la nef, aussitôt la grand'messe terminée.

Avis de l'Evêché. — On prie MM. les Ecclésiastiques de vouloir bien adresser, **sans retard, au Secrétariat de l'Evêché** les observations qu'ils jugeraient utiles concernant l'Ordo de 1903.

Monseigneur a reçu avec satisfaction plusieurs lettres collectives de prêtres et de fidèles, le félicitant de son adhésion à la pétition des Evêques et de son attitude dans la défense de la langue bretonne. Sa Grandeur a été particulièrement touchée d'une adresse venue de Plabennec, et en exprime sa reconnaissance au groupe signataire.

Nécrologie. — I. M. SALIOU, *Recteur de Plouzané.* — Nous avons le douloureux regret d'annoncer la mort de M. Saliou, recteur de Plouzané, décédé le 1^{er} Novembre, à l'âge de 54 ans.

Né à Gouesdon, le 5 Mars 1848, M. Saliou (Jean-Michel) fut ordonné prêtre le 23 Mai 1872 et nommé, le 30 Août suivant, vicaire à Pont-l'Abbé. Après deux années de ministère dans cette paroisse, il fut appelé (1^{er} Octobre 1874) comme directeur au Grand-Séminaire, où il se fit hautement apprécier spécialement dans la chaire d'Ecriture Sainte. Au bout de seize ans de professorat, il témoigna le désir de reprendre le ministère paroissial et fut nommé, le 27 Septembre 1890, recteur de Plouzané. Il y travailla sans bruit, avec autant de zèle que de succès, à instruire les fidèles, à maintenir et à mettre encore plus en honneur les pratiques religieuses. C'est à lui principalement que Plouzané doit sa florissante école de Frères.

Malheureusement, chez M. Saliou, en dépit de son apparence robuste, les forces ne répondaient pas à la bonne volonté. Son état de santé, chancelant depuis quelques années, s'aggrava tout d'un coup : il y a trois mois environ, il eut une première attaque de paralysie, dont il ne se remit pas. Il a succombé, le 1^{er} Novembre, jour de la fête de Tous les Saints. Ses funérailles ont eu lieu mardi

dernier, dans l'église remplie de fidèles, devant une assistance de 90 à 100 prêtres, dont 12 chanoines, venus rendre les derniers devoirs à leur regretté confrère.

R. I. P.

Le service de huitaine pour le repos de l'âme de M. Saliou aura lieu, à Plouzané, mardi prochain, 11 Novembre.

II. M. L'ABBÉ FOLLIOLEY. — Les journaux nous ont appris la mort, à Douai, de M. l'abbé Follioley, ancien proviseur, décédé le 28 Octobre des suites d'une apoplexie presque foudroyante, à l'âge de 66 ans.

Pendant quatre ans (1869-1873), M. Follioley avait appartenu à notre diocèse comme Principal du Collège de Lesneven, à la prospérité duquel il a grandement contribué. Ses collaborateurs qui survivent et ses élèves, nombreux encore, ne l'ont certainement pas oublié : tous, nous le croyons sincèrement, s'uniront à nous pour rendre un juste hommage à sa mémoire, en se rappelant les aimables et solides qualités de l'homme et l'exemplaire régularité du prêtre ; ils ne manqueront pas surtout de prier pour le repos de son âme.

R. I. P.

Avis de services anniversaires. — I. LAMPAUL-POUARZEL. — Le service anniversaire pour M. Le Ru, mort recteur de Lampaul-Plouarzel, aura lieu dans cette paroisse, le Mardi 18 Novembre prochain, à 10 heures.

II. TAULÉ. — Un service anniversaire sera célébré à Taulé, le Jeudi 20 Novembre, pour le repos de l'âme de M. Maximilien Bellec, mort vicaire à Combrit.

III. COMBRIT. — Un autre service pour le même aura lieu à Combrit, le Jeudi 4 Décembre.

La prédication et la langue bretonne. — Dans le dernier numéro de la *Semaine religieuse*, en parlant des catéchismes, nous avons dit que le clergé du diocèse se sert principalement de la langue bretonne, par nécessité et par raison, et non point par caprice. Un de nos recteurs, dans la paroisse duquel tous les catéchismes de première communion se font en breton, en fournit la preuve. Il nous écrit :

« Nous conseillons aux enfants de deuxième et troisième communion qui savent le catéchisme breton et qui, après quelques années d'école, comprennent suffisamment la langue française, d'étudier le catéchisme français. Nous avons remarqué, en effet, que les enfants capables d'apprendre le catéchisme dans les deux langues arrivent à le mieux comprendre. Des 247 enfants de deuxième et troisième communion, 71 se sont mis ainsi au catéchisme français. »

Nous faisons remarquer que cette méthode n'est possible que

dans les localités où le français est plus répandu et où les enfants fréquentent les écoles pendant quelques années après la première communion ; ce qui est un fait rare dans le Finistère.

Encore plus que le catéchisme, la prédication, dans la plupart des paroisses, est impossible autrement qu'en breton. Aussi, sur les 310 paroisses qui forment le diocèse en compte-t-on 250 où l'on ne prêche qu'en breton, 4 ou 5 seulement où l'on ne prêche qu'en français. Dans les autres, 50 environ, les instructions alternent dans l'une ou l'autre langue, suivant l'auditoire ou les circonstances.

Cette répartition n'a rien qui étonne, si l'on prend la peine de considérer que peu de grandes personnes ont fréquenté assez longtemps les écoles pour bien comprendre le français, et que parmi elles les plus instruites reviennent au breton, aussitôt qu'elles sont rentrées dans la famille. Dans cet ordre d'idées, on nous signale une paroisse des environs de Brest, où tous les catéchismes se font en français et toutes les prédications en breton. Ce qui semble une anomalie s'explique assez facilement : sous l'influence de l'école et des relations avec la ville voisine, les enfants veulent savoir le français ; mais les parents préfèrent pour les instructions religieuses la langue dans laquelle ils ont eux-mêmes appris le catéchisme. Ceci se remarque un peu dans tout le Finistère. Un maire disait à son recteur : « Je vous comprends bien quand vous parlez en français ; mais j'aime mieux vous entendre en breton, je saisis plus facilement. »

« Il y a quelques années, nous écrit un recteur, dans une paroisse voisine de Brest, on établit une retraite préparatoire à la Pâque, pour les ouvriers du port qui parlent généralement le français. On crut donc bien faire en leur prêchant en cette langue ; mais, après deux jours, ils envoyèrent une députation au recteur pour lui dire : « Nous comprenons le français, mais il y a des mots, des choses qui nous échappent, nous voudrions que le prêtre nous parle en breton. »

Et s'il en est ainsi dans le voisinage des villes où le français est assez connu, que sera-ce dans les campagnes où il ne se rencontre à peu près personne à le parler habituellement ? Le Recteur d'un groupe de 8,000 âmes écrit que dans « sa paroisse on compte 98 familles sur 100 qui parlent breton » ; et un autre que, « chez lui, il n'y a pas 15 habitants sur 1,600 à bien comprendre le français ». Par là on peut se rendre compte du triste effet produit dans les campagnes par la circulaire de M. Combes. De toute part, les Recteurs nous écrivent, que les paysans menacent de se révolter, de violenter leurs prêtres ou de désertier les églises, si on impose la prédication française. « A quoi bon, disent-ils, nous prêcher dans une langue que nous ne comprenons pas ? N'est-ce pas se moquer de nous et de notre religion ? »

Sans doute, il y a d'ici de là quelques personnalités remuantes qui réclament la prédication en français ; mais nous pouvons dire

que, en général, ce sont des personnes étrangères au pays. Tous les vrais Bretons aiment à entendre prêcher en leur langue. « Ceux qui se plaignent, nous écrit un Recteur, ce sont les touristes ou les personnes en villégiature sur nos côtes ; et il ajoute malicieusement : remarquez qu'ils ne viennent jamais aux offices, et que souvent ils cherchent à en détourner nos paroissiens. »

Un dernier mot. Des observateurs superficiels s'imaginent volontiers que si, en Bretagne, on ne prêche pas partout en français, c'est la faute des prêtres qui ne veulent pas s'en donner la peine. En réponse à cette injuste accusation, je cite le passage suivant d'une lettre d'un Recteur. « J'ai été pendant 16 ans professeur de littérature au collège de X.... J'aurais certes préféré, une fois devenu recteur, donner les instructions en français ; mais il a fallu absolument se servir du breton, sous peine de n'être point compris. »

Voilà un ensemble de faits et de témoignages qui établissent nettement une situation ; à nos lecteurs d'apprécier.

MORLAIX (N.-D. de la Salette). — Retraite des soldats libérés, du 5 au 12 Octobre. — 14 paroisses ; 47 retraitants : Plouénan, 13 ; Morlaix, 7 ; Guiclan, 5 ; Plouvorn, 5 ; Taulé, 4 ; Saint-Thégonnec, 2 ; Plouigneau, 2 ; Saint-Pol-de-Léon, 2 ; Loc-Eguiner, 2 ; Loc-Mélard, 1 ; Plouézoc'h, 1 ; Scrignac, 1 ; Plougoulm, 1 ; Sibiril, 1.

— Retraite des conscrits, du 26 au 30 Octobre. — 36 paroisses ; 218 retraitants : Saint-Pol-de-Léon, 25 ; Plouénan, 18 ; Pleyber-Christ, 17 ; Guiclan, 16 ; Plouvorn, 15 ; Taulé, 12 ; Saint-Thégonnec, 11 ; Roscoff, 8 ; Mespaul, 7 ; Lanmeur, 6 ; Scrignac, 6 ; Plougoulm, 6 ; Sibiril, 6 ; Plougouven, 5 ; Saint-Sauveur, 5 ; Saint-Martin-des-Champs, 4 ; Guimiliau, 4 ; Cléder, 4 ; Plougasnou, 4 ; Sizun, 3 ; Loc-Mélard, 3 ; Berrien, 3 ; Sainte-Sève, 3 ; Commana, 3 ; Saint-Jean-du-Doigt, 3 ; Plouigneau, 3 ; Plouégat-Guerrand, 3 ; Plouézoc'h, 3 ; Bolsorhel, 2 ; Le Cloutre-Plourin, 2 ; Loc-Eguiner, 2 ; Saint-Eutrope, 2 ; Ploujean, 1 ; Huelgoat, 1 ; Plourin, 1 ; Guimaec, 1.

Retraites de soldats. — Ces retraites sont terminées dans tout le diocèse et, cette année plus que jamais, elles ont été admirablement suivies : 425 jeunes gens à Quimper, 476 à Lesneven, 157 à Quimperlé, 265 à Morlaix ont pris part à ces pieux exercices. Qu'on compare ces chiffres avec les chiffres des années précédentes (1), et l'on remarquera que les jeunes conscrits qui sont venus demander aide et secours au Dieu des armées, pour rester bons

(1) En 1901, le chiffre des retraitants pour chacun des centres, pris dans le même ordre, était : 317, 495, 115, 230 ; soit, en faveur de 1902, une différence de 106.

Le nombre des paroisses représentées est de 209, au lieu de 193.

durant leur temps de service, n'ont jamais été aussi nombreux.

Le constater est une vraie joie pour notre cœur. Oui, l'on s'en va répétant, autour de nous, que bientôt le Roi du ciel n'aura plus, sur la terre de France, où reposer sa tête ; plusieurs ajoutent foi à cette triste prédiction ! Et voici que, pour répondre à ce cri de désespérance, 1.200 jeunes hommes bretons se lèvent, qui disent au Sauveur : Eh ! bien non, nous ne voulons pas que vous vous en alliez ! Tenez, voici nos cœurs ; prenez-les, nous vous les donnons. Ce seront vos dernières forteresses peut-être, mais de ces forteresses personne ne vous chassera ; nous ne le voulons pas, et nous sommes encore, quoi qu'on dise, de cette race de Celtes aux longs cheveux qui ne recule jamais quand elle a dit : Je veux !

Oui, certes encore, ces retraites sont particulièrement fatigantes, et pour les prêtres qui s'y dévouent, et pour les communautés dans lesquelles on les donne. Mais, ni prêtres ni religieuses ne reculent devant la peine, quand il s'agit du bien des âmes et de la gloire de Dieu. Et puis, pourquoi ne le dirions-nous pas ? particulièrement fatigantes, ces retraites sont aussi plus consolantes qu'aucune autre. Quel bonheur, en effet, l'on éprouve en voyant ces jeunes gens au pied de l'autel, attentifs aux paroles de leurs missionnaires, recevant d'eux, comme donnés par Dieu Lui-même, les avis, les conseils, les recommandations dont ils ont besoin ; quelle joie, lorsqu'on lit, dans ces cœurs de vingt ans, l'inébranlable résolution de rester fidèles jusqu'à la mort au Dieu de leur baptême ! quelle allégresse enfin, lorsque, le dernier jour venu, ces jeunes gens se réunissent encore une fois, avant de s'en aller, aux pieds de Jésus, et que là, résumant en un seul mot toutes leurs résolutions, ils étendent la main sur le saint Livre et jurent, à haute voix, d'avoir toujours le Sauveur pour maître et son Evangile pour règle de conduite ! Ah ! comme alors l'on se sent payé de toutes ses fatigues, comme on est heureux, comme on regarde l'avenir avec plus d'assurance ! Oui certes, les temps sont mauvais ; qu'importe ! un pays ne saurait périr qui a de tels soldats pour défendre son drapeau ! voilà ce que l'on se dit, et après avoir crié de tout cœur : Vive Jésus-Christ ! l'on crie de tout cœur, encore et quand même : Vive la France !

Sans doute, le service militaire est encore là, et le service militaire reste toujours dangereux ; mais nos jeunes gens sont désormais armés, et ils connaissent aujourd'hui, avec les ennemis qu'ils auront à combattre, les moyens qu'ils devront employer pour les vaincre ; ils savent ce qu'ils doivent faire, pour rester chrétiens, tout en étant soldats, et ils entreront à la caserne, tête haute, décidés à la lutte, et convaincus qu'ils triompheront de tous les obstacles qu'ils rencontreront sur leur chemin.

Il ne saurait convenir à la nature de ce rapide article de revenir sur tous les conseils, donnés à ces jeunes hommes par les prêtres zélés qui s'en sont occupés durant les jours des retraites.

Qu'il nous soit permis seulement de rappeler brièvement les paternels conseils de Sa Grandeur Monseigneur l'Evêque aux jeunes gens de Quimper, quand il est venu, à la fin de chaque retraite, présider l'exercice qui précédait le départ. Ces conseils sont utiles à tous. « Avant tout, leur a dit Sa Grandeur, déposez cette timidité excessive qui est vôtre ; et pourquoi donc la garderiez-vous ? sans doute, vous n'avez pas, beaucoup d'entre vous du moins, à votre service un français bien distingué. Eh ! qu'importe ? Vous êtes des Bretons, mes amis, et aujourd'hui plus que jamais, être Breton suffit pour marcher tête haute, partout et devant tous ! Allez donc votre chemin sans aucune forfanterie sans doute, mais aussi sans aucune faiblesse ; encore une fois vous êtes des Bretons, c'est un titre de gloire, et trop de timidité ne conviendrait pas à celui qui le possède !... Puis, ajoutait Monseigneur, groupez-vous, groupez-vous le plus possible entre Bretons ; l'union fait la force, et vous serez d'autant plus forts que vous serez plus unis. Pensez encore, pensez souvent à ceux que vous avez laissés là-bas au village, au père, à la mère, aux frères, aux amis ; revoyez en esprit cette église où vous avez été baptisés, et à l'ombre de laquelle reposent les restes chéris de ceux que vous avez aimés ; tout cela vous fortifiera, tout cela vous aidera à garder la foi vivante dans votre cœur ! N'oubliez pas encore de réciter, à la caserne comme chez vous, vos prières du matin et du soir ; soyez, autant que la chose vous sera possible, fidèles à la messe du dimanche ; et de temps en temps, approchez-vous du saint tribunal de la Pénitence. Ne dites pas : je ne sais pas le français ; vous saurez toujours assez de français pour avouer vos fautes, et le prêtre auquel vous vous adresserez saura toujours assez de breton pour vous comprendre. »

Il serait inutile de dire avec quelle religieuse attention ces avis ont été reçus. Nos jeunes gens, les yeux fixés sur Sa Grandeur, buvaient, à la lettre, les paroles qui tombaient de ses lèvres, et les gravaient dans leurs cœurs. Ces paroles de leur premier pasteur, ils les emporteront avec eux, où qu'ils aillent ; ils se les rappelleront souvent, elles les aideront à traverser, sans jamais faiblir, les mille et mille dangers de la caserne, à se relever immédiatement du moins, si leur fragilité les entraîne ; et, si un jour à venir, il nous est donné de les rencontrer sur notre chemin, leur temps de service terminé, nous pourrons, sans crainte aucune, mettre notre main sur leur cœur et leur demander : « A qui donc est ce cœur ? » Ils nous répondront comme aujourd'hui : « Encore et toujours à Jésus-Christ ! »

Œuvres militaires. — Pour que le bien opéré par les retraites soit durable, il faut que les jeunes soldats soient assurés durant leur service militaire, aux moments de liberté, d'un lieu de réunion où, avec des amusements honnêtes en compagnie de bons camarades, ils trouvent les conseils d'un homme sage et expé-

rimenté. Tout cela existe aux « Œuvres militaires paroissiales », établies aujourd'hui dans toutes les villes de garnison.

Sous peu de jours, les conscrits vont rejoindre leurs régiments; que tous soient munis d'une lettre de recommandation — un mot, une simple carte suffit — pour le prêtre chargé de l'œuvre militaire, dans la localité où ils sont appelés. Il est de toute importance que la lettre soit remise *au plus tôt* et par le jeune homme lui-même : ce sera pour lui le meilleur moyen d'entrer en relation avec « l'aumônier » et de lui assurer, dès le début de son service, des avis et des indications très utiles dans l'ordre spirituel et aussi dans l'ordre temporel.

Nous aurions voulu, comme les années précédentes, donner les noms et adresses des aumôniers militaires dans toutes les villes qui doivent recevoir des recrues de notre département; mais il nous a été impossible d'obtenir la liste de ces garnisons, même après que les ordres individuels de départ étaient expédiés. Voici néanmoins les indications pour Paris et quelques localités de la région de l'Ouest. Pour les autres, nos confrères voudront bien adresser leurs lettres, d'une manière générale : M. le Directeur de l'Œuvre militaire, à.....

Paris : M. l'abbé Mégemont, 9 bis, passage Landrieu;
— M. de la Charie, 24, rue de Chabrol; — ou d'une manière générale, M. l'Aumônier militaire;

Quimper : M. l'abbé Le Du, vicaire à Saint-Mathieu;

Brest : M. l'abbé Le Bihan, 11, rue de l'Harteloire;

Crozon : M. l'abbé Mocaër, vicaire;

Landerneau : M. l'abbé Guillerm, vicaire;

Morlaix : M. l'abbé Penven, vicaire à Saint-Melaine;

Pont-de-Buis (Poudrerie) : M. l'abbé Corre, vicaire à Saint-Ségal;

Angers : M. le chanoine Chaplain, 12, rue Kellermann;

Cholet : M. l'abbé Boisdron, vicaire à Saint-Pierre;

Laval : M. l'abbé Eudes, directeur de Beauregard, 4, rue du Séminaire;

Lorient : M. l'abbé Morcrette, rue de l'Hôpital;

Nantes : Mgr de Couëtus, 15, rue Royale;

— (Prison militaire) : M. le chanoine Delanoue, 21, rue Saint-Donatien;

Pontivy : M. l'abbé Jouanno, aumônier de l'Hôpital;

Rennes : M. l'abbé Lecoiffier, aumônier, 13, rue de Dinan;

Vannes : M. l'abbé Guimar, 56, rue de l'Hôpital.

Institut des Frères de l'Instruction chrétienne de Ploërmel. — Le 8 Septembre, en la fête de la Nativité de la Sainte Vierge, 72 postulants ont revêtu l'habit religieux dans l'Institut des Frères de La Mennais, à Ploërmel et à Hennebont. Nous relevons dans la liste les noms suivants qui appartiennent à notre diocèse :

A PLOERMEL,

Guillaume Berrou, de Pluguffan, *F. Guillaume-Joseph*;

Jean-Marie Diascorn, de Trefflagat, *F. Octavien-Marie*;

Jacques Morvan, de Brest, *F. Ronan-Louis*;

Henri Le Borgne, de Landerneau, *F. Théophile-Georges*;

Joseph Bouy, de Collorec, *F. Tugdual-Eugène*;

A HENNEBONT,

Jean-Louis Menez, de Briec, *F. Candidien-Joseph*;

Alain-Marie Tous, de Plouvorn, *F. Florentien-Marie*;

Jean-François Le Roy, de Plabennec, *F. Junien*;

Pierre-Jean-Marie Le Bec, de Plomeur, *F. Laurentius-Emile*;

Jean-Auguste-Marie Le Roy, de Lambézellec, *F. Mucien-Yves*;

Jean-Michel Le Lec, de Plobannalec, *F. Rosius-Pierre*;

François-Marie Quéau, de Pleyber-Christ, *F. Séricien-Louis*;

René Cosquer, de Plobannalec, *F. Théodicien-Yves*.

Souscriptions pour la Chapelle du Petit-Séminaire de Pont-Croix. (22^e LISTE)

Montant des listes précédentes. 25.245 fr 30

Sommes recueillies à l'Evêché.

L'abbé G. J. 25 »
Un anonyme de Plouvien 10 »

Sommes recueillies au Petit-Séminaire.

M. J^{***}, recteur 50 »
M. Briand, vicaire à Gouézec 100 »
Anonyme de Douarnenez 2 »
M^{me} B^{***}, à Pont-Croix 50 »
M. Branquéc, à Gouézec. 25 »
Un vicaire détaché au diocèse de Saint-Brieuc. 10 »
M. Kerivel, à Pont-Croix. 5 »
Anonyme 2 »
Paroisse de Peumerit 60 »
M. G^{***}, vicaire 20 »
M. C^{***}, recteur 100 »
M. P^{***}, recteur 50 »
Le clergé de St-X^{***}. 100 »
M. C. G^{***} de C^{***}. 50 »
M. Le B^{***}, recteur 50 »
M. G^{***}, recteur. 50 »
Deux vicaires de B^{***} 100 »
Un religieux. 5 »
Un vicaire. 40 »
Trois vicaires 60 »
Un aumônier 5 »
M. le Recteur de P^{***} 60 »
M^{me} la Supérieure et les élèves de l'école de P^{***}. 26 85

TOTAL. 26.301 fr 15

Vient de paraître :

ENTIÈREMENT REFONDUE ET COMPLÉTÉE

La 18^e Édition des**PRÆLECTIONES JURIS CANONICI**

de M. BARGILLIAT

NOUVELLES DU MONDE CATHOLIQUE

FRANCE. — Les Congrégations religieuses. — Le gouvernement fait annoncer que sur 61 Congrégations d'hommes qui ont sollicité l'autorisation, il ne proposera d'en autoriser que six : deux charitables, et les autres vouées à des entreprises agricoles et à des missions d'Afrique.

Pour faire changer d'avis au ministère, il ne faut pas compter sur la Commission parlementaire nommée pour examiner les demandes : elle a déjà suffisamment manifesté ses dispositions en nommant président M. Buisson et rapporteur M. Rabier.

AUTUN. — Suppression du traitement de l'Evêque. — Son Em. le cardinal Perraud a été accusé d'avoir « outragé » le gouvernement dans le discours qu'il a prononcé au centenaire de Mgr Dupanloup. Or, voici textuellement le passage incriminé :

« En 1867, écrivant à ce grand homme de bien qui fut pour lui un ami et souvent un auxiliaire, Augustin Cochin, l'évêque d'Orléans signalait avec une tristesse pastorale et patriotique l'action néfaste de ce qu'il appelait « un ministère de dépravation des esprits ». Après trente-cinq ans écoulés, quelle douleur de constater que ce « ministère de dépravation » est toujours à l'œuvre autour de nous ; et qu'il travaille sans relâche à « déchristianiser » notre pays, en essayant de masquer tous ses attentats contre nos consciences chrétiennes sous le beau nom de liberté : *Quasi velamen habentes malitiæ, libertatem* ».

Le gouvernement s'est cru spécialement visé dans ces paroles qui flétrissent l'œuvre néfaste de la franc-maçonnerie, et a supprimé le traitement de Son Eminence.

Le vénéré cardinal s'est borné à accuser réception de la lettre qui lui annonçait cette mesure.

Le clergé du diocèse voulait organiser une souscription entre ses membres, pour remplacer le traitement supprimé : l'Evêque a demandé qu'il ne fût pas donné suite à cette généreuse pensée, ne voulant pas grever le modeste budget de ses prêtres qui doit déjà faire face à des charges aussi lourdes que multiples.

D'autre part, la *Semaine religieuse* a reçu d'un groupe de catholiques du diocèse avis qu'une souscription d'ordre personnel était

ouverte par eux, dans le but de reconstituer l'indemnité concordataire supprimée. Cette souscription, dont la liste ne sera point publiée, sera close dès que le chiffre voulu sera atteint.

NICE. — Presse diffamatrice. — Trois religieuses du Saint-Esprit, qui dirigeaient l'orphelinat de Juan-les-Pins (Alpes-Maritimes), fermé le 27 Juin dernier par décret, avaient été ordinairement outragées par une feuille socialiste de Nice, la *Lutte sociale*.

Ces trois religieuses, M^{mes} Marie Bleuzen, Marie Perrin et Marie Castel, ont assigné le gérant et rédacteur de ce journal, M. Charles Bovet, devant le tribunal correctionnel de Nice, qui, après une vigoureuse plaidoirie de M^e Gaston Fabre pour les religieuses, a prononcé trois condamnations : à quinze jours de prison, 200 francs d'amende, 200 francs de dommages-intérêts et à l'insertion du jugement dans la *Lutte sociale*.

VIVIERS. — La neutralité en action. — Une malheureuse jeune fille, institutrice à Prunet (Ardèche), où elle avait récemment ouvert sa classe avec trois élèves, ne parut pas un de ces derniers jours ; on força les portes et on la trouva pendue dans sa chambre.

Aux funérailles, le lendemain, assistaient quelques ouvriers travaillant à la route, des instituteurs venus avec l'inspecteur de Largentière, et une vingtaine d'enfants que conduisait le maître d'école.

L'inspecteur primaire sentit le besoin de prononcer un discours sur la tombe de cette malheureuse. Il y fit l'apologie du suicide et protesta contre la religion chrétienne qui l'interdit.

Et l'on s'étonne que les familles, témoins pleins de pitié pour la malheureuse que le désespoir a jetée dans une mort sans consolation, repoussent pour leurs enfants un enseignement dont les chefs, en présence d'une aussi lamentable fin, ne trouvent qu'un langage démoralisant pour les âmes et injurieux pour les croyances !

Les Congrégations. — Notre pays offre à cette heure l'étonnant spectacle d'un cultivateur qui criblerait son grain de façon à jeter au vent le pur froment. Sur tous les points de nos frontières, des convois d'hommes et de femmes ont quitté le sol natal. Si l'on tient pour de hautes vertus le désintéressement, le sacrifice de soi-même, la pratique de la charité sous toutes ses formes, il est difficile de contester à ces bannis une des premières places dans l'élite morale de la nation. Toute préoccupation religieuse mise à part, ils pourvoient à l'un des besoins que la raison humaine ressent le plus vivement. Nos moralistes sont d'accord pour signaler comme des dangers sociaux le développement croissant de l'égoïsme et la poursuite exclusive des jouissances matérielles : ces hommes et ces

femmes propagent la sublime contagion du renoncement, l'exemple d'une vie uniquement consacrée à des fins supérieures. Je le demande ici aux personnes les plus éloignées de toute idée mystique : n'y a-t-il pas, au seul point de vue philosophique, un intérêt général à conserver parmi nous ce ferment de vie spirituelle ? Cependant la nation l'élimine comme un virus malfaisant ; comme elle ferait de ses repris de justice.

On aurait pu croire que cet exode d'une fraction de nos concitoyens — et quels concitoyens ! — ferait événement dans la vie nationale, qu'il susciterait une émotion communicative. On se serait naïvement trompé. La masse du pays ne s'est pas émue. Habitée aux congrégations, reconnaissante de leurs services, attristée de leur départ, elle les laisse partir avec cette résignation timide et cette veulerie qui sont les caractéristiques de notre temps. Docile à tous les jugs, pulvérisé par tant de révolutions, détaché de tout ce qui n'est pas la satisfaction des intérêts immédiats, notre peuple ressemble à un grand troupeau de brebis qui se laisserait saigner par quelques chacals, sans même bêler. Ayons le courage d'avouer ce qui crève les yeux : la France assiste à l'émigration de ses religieux et de ses religieuses, c'est-à-dire à son appauvrissement moral, avec l'indifférence distraite d'un prodigue qui ne sait pas le prix de son or. Elle le connaîtra, quand elle ne l'aura plus !

E.-M. DE VOGUÉ, de l'Académie française.

BIBLIOGRAPHIE

Pensées pour chaque jour, à l'usage des prêtres dans le ministère, par M. J. HOGAN, prêtre de Saint-Sulpice, traduit de l'anglais par M. l'abbé GRANGIER, de la même Compagnie. In-18, papier ordinaire, 2 fr., relié, 3 fr. ; papier indien, 2 fr. 50, relié, 3 fr. 50. — P. Lethielleux, éditeur, Paris.

Sans y prétendre, le vénérable auteur nous a tracé dans ce livre, qui peut être considéré à bon droit comme son testament spirituel, un portrait achevé du prêtre selon le cœur de Dieu. Le langage de l'auteur est assez évangélique pour être proposé à toutes les âmes qui ont déjà fait ou veulent faire de sérieux progrès dans la donation d'elles-mêmes à Jésus-Christ, et vivre de plus en plus de son Esprit. L'auteur a, dans tout son livre, suivi ce noble but, avec beaucoup de pénétration dans ses analyses psychologiques, et des procédés littéraires assez délicats pour créer un genre nouveau dans le vaste domaine des Méditations.

Le Bienheureux Grignon de Montfort, par M. ERNEST JAC, professeur à l'Université catholique d'Angers. — 1 vol. in-12 de la Collection « Les Saints ». Prix : 2 fr. Librairie Victor LECOFFRE, Paris.

Le Bienheureux Grignon de Montfort, apôtre des provinces de l'Ouest, fondateur de la Congrégation des Sœurs de la Sagesse, est une des figures les plus originales de l'Eglise de France.

C'est un de ceux dont la vie achève le mieux de mettre en lumière l'histoire religieuse et, par suite, intellectuelle du XVII^e siècle. Souvent méconnu, même dans l'Eglise, victime de ces défiances qu'entretenait l'esprit janséniste contre les dévotions qui, comme la dévotion à la Sainte Vierge, ont fait faire depuis lors tant de progrès à la piété, Grignon de Montfort est aussi l'un des hommes qui ont le plus contribué à la solidité des convictions de nos régions de l'Anjou, de la Bretagne et de la Vendée, qu'il évangélisa si souvent.

M. JAC, professeur de droit à l'Université catholique d'Angers, était bien placé pour recueillir ces souvenirs et les faire revivre ; car son père, premier président de la Cour d'appel d'Angers, était né dans la ville même qui donna naissance au Bienheureux. Il suit son héros avec une attention qui ne laisse rien échapper d'instructif et d'édifiant. Il a su être complet tout en étant rapide et vif dans ses attrayants récits.

En vente aux librairies J. Salaün et Bernard, à Quimper.

Ancienne
Maison
PIRIOU

SAUVAGE

3, rue Kéréon SUCCESSEUR QUIMPER

HORLOGERIE — BIJOUTERIE — OPTIQUE — ORFÈVRE
BRONZES & ORFÈVRE D'ÉGLISE

Assortiment considérable de Candélabres, Garnitures d'autels, Thabors, Calices, Ciboires, Custodes, Boucles de souliers, etc., à des prix excoessivement réduits.

Nouveau candélabre à transformations multiples, breveté s. g. d. g. Réparations, remise à neuf, dorure et argenture.

Le Chronomètre « A la Montre de Genève » que l'on trouve seulement chez M. SAUVAGE, qui en a la propriété exclusive, doit son succès toujours croissant à sa qualité exceptionnelle, à son bon marché et à son réglage parfait ; c'est sans contredit la Montre de précision par excellence. Ce mouvement, entièrement monté sur rubis, est à aune ligne droite, levées visibles, double plateau, spiral Breguet, balancier compensé, et se fait en boîtes or, argent, acier et nickel.

ARTICLES POUR FUMEURS
Écume et Ambre 4^{re} choix.

ORFÈVRE DE TABLE
Qualité supérieure, prix exceptionnel.

NOUVEAUTÉS, TOILES, ROUENNERIE

Rabats, Ceintures, Barrettes.

Tapis
en tous genres.
Mousselines
et Guipures.
Stores.
Serviettes
de Toilette.
Gilets de flanelle.
Flanelles
de santé.
Molleton Langes.
Coutils.
Crêpes anglais.
Dentelles.

Matelas, Lits de plumes
OREILLERS ET TRAVERSINS
Réparations de Literie
ARTICLES pour MM. les ECCLÉSIASTIQUES

Maison LE CUFF
Charles FAUVELET, Suc^r
Membre de l'Union Fraternelle

Rue de Ploudiry & Rue Neuve
LANDERNEAU

Couvertures de Laine et de Coton
SERVICES DE TABLE

Duvets.
Grins et Plumes.
Laines
à matelas.
Édredons
et
Couvre-Pieds.
Mouchoirs
blancs & couleurs
Calicots.
Blancs
en tous genres.
Foulards.
etc.

Spécialité de Nattes de Chine.

LES MAGASINS SONT FERMÉS DIMANCHES ET FÊTES

L'Administrateur-Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Evêché.

CE QUE L'ENFANT AVAIT VU DANS SON RÊVE

Les journaux d'Italie nous apportaient dernièrement une étrange nouvelle. Quelques jours avant le tirage d'une de ces loteries si fréquentes chez nos voisins, un jeune garçon voyait le numéro gagnant lui apparaître distinctement durant son sommeil.

A son réveil, il raconta le fait à son père qui, sur ses instances, acheta le numéro entrevu en songe ; huit jours après, le rêve était devenu réalité sous les espèces d'une somme de 150,000 francs. Cette histoire toute extraordinaire qu'elle soit, n'est pas cependant impossible, aussi consentons-nous à l'admettre. Ce qui nous paraît plus certain c'est que tous les songes ne sont pas aussi agréables et n'ont pas un réveil aussi doux que celui de notre jeune italien. Le sommeil, a-t-on dit, est un cordial pour la fatigue et un poison pour la souffrance. Tel devait être aussi l'avis de Madame Molinas, lorsqu'après d'horribles cauchemars, elle retrouvait dans les ténèbres de la nuit la triste réalité de la maladie et du désespoir. Depuis longtemps déjà, la pauvre dame était atteinte d'une cruelle affection d'estomac. Ses digestions étaient difficiles et accompagnées d'étouffements et de palpitations. Elle se plaignait aussi de maux de tête, de frissons et de douleurs dans le ventre, douleurs qu'elle attribuait, non sans raison, à une constipation des plus opiniâtres. " J'ai bien souffert, " écrivait-elle à la date du 19 Février 1902, " et je pensais bien ne jamais pouvoir me rétablir, mais grâce à la Tisane américaine des Shakers, j'ai vu disparaître en quelques jours les affreux malaises dont aucun remède n'était parvenu à triompher. Deux flacons ont suffi à me rendre les forces et la santé. Mon mari lui doit aussi une grande reconnaissance, car cette bienfaisante Tisane l'a délivré d'un rhumatisme qui le tenait cloué au lit depuis plus de six mois. " Signé — Femme Molinas, 82, rue de Tilsit. Vu pour certification matérielle de la signature apposée ci-dessus : Tardy, Commissaire de police du X^{me} Arrondissement, Marseille (Bouches-du-Rhône). Cette lettre était adressée à Monsieur Oscar Fanyau, pharmacien à Lille (Nord). " J'ai enseigné votre excellente Tisane américaine des Shakers à plus de cent personnes, dit en terminant notre heureuse correspondante ; pour bien apprécier le malheur, il faut avoir souffert soi-même, et je serais bien coupable de ne pas faire profiter mes semblables d'un pareil bienfait. " Puisse la lettre de Madame Molinas atteindre le but qu'elle lui a destiné, puisse-t-elle faire luire l'espérance au cœur des malheureux désespérés : il n'est nuit si profonde qu'une bonne idée ne puisse illuminer.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

SOMMAIRE

I. — Le bien et le mal dans ce monde.

II. — *Chronique du diocèse* : Œuvres recommandées aux prières ; Œuvre de Notre-Dame de Salut ; Communiqué de l'Evêché ; Traitements ecclésiastiques ; Nominations dans le clergé ; Nécrologie ; Lesneven ; Trégourez ; L'enseignement religieux et la langue bretonne ; Quimper ; Plouénan ;Nos Missionnaires au pays de Galles ; Souscriptions pour la chapelle du Petit-Séminaire de Pont-Croix (23^e liste) ; Ecole d'Hydrographie de Vannes.III. — *Nouvelles du monde catholique* : Rome ; France ; Lourdes ; A méditer ; Cause française de béatification (à suivre).IV. — *Bibliographie*.V. — *Annonces et avis divers*.

Offices de la semaine.

Dimanche, 16 Novembre. — 26^e Dimanche après la Pentecôte (6^e après l'Epiphanie). Octave de la Dédicace. Double. Blanc. A la messe, mémoires du Dimanche et de S. Melaine, Evêque (au *Propre diocésain*).

Vêpres de la Dédicace, avec mémoires du suivant, du Dimanche et de S. Melaine.

Lundi, 17. — S. Grégoire le Thaumaturge, Evêque. Semi-double. Blanc.

Mardi, 18. — Dédicace de la Basilique des SS. Apôtres Pierre et Paul. Double-majeur. Blanc.

Mercredi, 19. — St^e Elisabeth de Hongrie, Veuve. Double. Blanc.

Jeudi, 20. — S. Félix de Valois, Confesseur. Double. Blanc.

Vendredi, 21. — Présentation de la T. Sainte Vierge au Temple. Double-majeur. Blanc.

Samedi, 22. — St^e Cécile, Vierge, Martyre. Double. Blanc.

Dimanche, 23. — 27^e et dernier Dimanche après la Pentecôte. Patronage de la T. Sainte Vierge.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Rosporden. du 16 au 19 Novembre.
Plouyé. du 20 au 24 Novembre.

Le bien et le mal dans ce monde.

L'Eglise, dans l'Evangile de la messe de dimanche, proposait à nos méditations la parabole du « bon grain et de l'ivraie » (MATH., XIII, 24-30), que Notre-Seigneur explique lui-même : « Celui qui sème le bon grain, c'est le Fils de l'homme. Le champ, c'est le monde. Le bon grain, ce sont les enfants de Dieu, héritiers de son royaume, et l'ivraie les enfants du malin Esprit. L'ennemi qui l'a semée, c'est le diable, la moisson c'est la consommation des siècles ; et les moissonneurs, ce sont les anges. De même donc que l'ivraie est arrachée et brûlée dans le feu, ainsi en sera-t-il de ceux qui sont occasion de scandales et qui commettent l'iniquité.... Alors les justes brilleront comme le soleil dans le royaume de leur Père. »

Cette page du saint Evangile éclaire pour nous une question qui trouble bien des esprits, en expliquant l'origine, les avantages et les résultats futurs du mélange sur la terre des bons et des mauvais, ainsi que le triomphe apparent et momentané de ceux-ci. Nous empruntons les réflexions qui suivent à l'excellente *Semaine religieuse* du diocèse de Moulins.

I. Le mal existe en ce monde. Nous en sommes souvent les témoins, quelquefois les victimes. Plaise à Dieu que nous n'en ayons jamais été les auteurs ! Mais ce mal, d'où vient-il ? De l'abus de la liberté que commettent les méchants. « Dieu, dès l'origine, a créé l'homme et l'a laissé sous la direction de son conseil » (ECC., XV, 14). « Israël, prends aujourd'hui pour témoins le ciel et la terre que je t'ai proposé la vie et la mort, la bénédiction et la malédiction. Choisis donc la vie pour que tu vives, toi et ta descendance » (DEUT., XXX, 19). On ne peut indiquer plus clairement que l'homme est libre de faire le bien ou le mal. Quand l'homme fait le mal, c'est qu'il se détermine librement pour le mauvais parti. Sans doute, Dieu pourrait l'empêcher. Il pourrait, par exemple, réduire ce persécuteur à l'impuissance en le rendant malade ou en le faisant mourir. Il pourrait priver ce sectaire de l'influence dont il abuse pour propager ses impiétés. Il ne le fait pas, parce qu'il respecte la liberté qu'il leur a donnée. Il se contente de les attirer au bien par sa grâce. Il ne veut pas les contraindre. Mais, d'autre part, le Mauvais les sollicite au mal par ses tentations, et ils l'écoutent, d'autant plus que ses suggestions répondent trop bien aux inclinations perverses de la nature déchue. Heureusement, à côté de ceux-là, les bons résistent. C'est l'origine du mélange.

II. Ce mélange est avantageux pour les justes et pour les pécheurs. Il l'est pour les pécheurs, qui ont ainsi le temps de se convertir. L'exemple des justes qu'ils voient autour d'eux est bien fait pour leur inspirer de salutaires réflexions. Quand ils songent

qu'un saint Augustin, qu'un saint Thomas, qu'un Bossuet, qu'un Pascal ont cru comme de petits enfants ; quand ils remarquent que des savants comme Newton, Képler, Pasteur n'ont pas trouvé la moindre difficulté à allier leur science avec la doctrine du catéchisme, quel prétexte à leur incrédulité peuvent garder les impies ? Mais, dira-t-on, si les impies ont tout à gagner à ce mélange, qui est en leur faveur, les justes n'ont-ils pas tout à y perdre ? Ils y risquent leur innocence et même leur foi. Le mensonge et la corruption, à force de les entourer, peuvent finir par les séduire. C'est vrai. Le danger est grand, quelques-uns y périssent. Mais comme la vertu des autres en devient plus méritoire ! Les attaques contre la foi suscitent les apologistes. La persécution fait les martyrs. S'il n'y avait pas de difficultés pour les serviteurs de Dieu, où serait leur mérite ? « De demeurer avec Dieu, quand il n'y a rien à souffrir pour lui, quand rien ne porte à s'éloigner de lui, c'est l'effet d'une vertu commune ; mais de demeurer avec lui dans les tentations, d'y demeurer malgré les traverses, les coutumes et tous les respects humains, c'est là un attachement solide, un amour pur, une vertu héroïque... » (1).

III. Dieu se réserve la récompense des bons et le châtiment des mauvais. Pour cette œuvre de justice il choisira son jour et son heure. Sa sagesse infinie les déterminera. Sachons donc attendre patiemment le moment fixé par la Providence. Ne faisons jamais entendre d'indiscrètes interrogations ou d'intempestives plaintes. Gardons-nous de demander compte à Dieu des scandales qu'il laisse se produire ou de désirer la disparition de ceux qui en sont les auteurs. Rappelons-nous seulement qu'un jour la moisson viendra où aura lieu la séparation définitive, qui ne sera, en dernière analyse, que le résultat du choix que nous aurons fait ici-bas. A nous de bien choisir.

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Œuvres recommandées aux prières.

- I. La cause de l'Enseignement chrétien et les Congrégations religieuses.
- II. Mission. — PRIMELIN, du 9 au 22 Novembre.

Œuvre de Notre-Dame de Salut. — On rappelle que le mois de Novembre est l'époque du versement des cotisations pour l'Œuvre de N.-D. de Salut. Afin que les comptes de fin d'année puissent être établis en temps utile, les chefs de dizaines et les associés sont priés de remettre leurs offrandes, avant le 15 Décembre, à M^{lle} Lesneven, trésorière, rue Saint-Mathieu, à Quimper.

(1) Bourdaloue, sermon pour le V^e dimanche après l'Épiphanie.

Communiqué de l'Évêché. — Un certain nombre de travaux se rapportant aux conférences ecclésiastiques de la présente année ne sont point parvenus à l'Évêché pour la date fixée dans notre règlement diocésain, c'est-à-dire pour le 1^{er} Novembre.

Nous voulons bien, pour la première année, accorder aux retardataires un délai d'un mois ; mais nous avisons MM. les Doyens que la commission, dans sa réunion du 10 Novembre, a décidé qu'elle tiendrait pour non avenus les manuscrits et les procès-verbaux qui lui arriveraient après le 30 Novembre.

Nous sommes heureux de pouvoir reproduire aujourd'hui la lettre de Mgr l'Évêque de Quimper, en réponse à celle de M. le Président du Conseil des Ministres lui annonçant qu'il est déféré comme d'abus au Conseil d'Etat.

EVÊCHÉ

Quimper, le 27 Octobre 1902.

DE QUIMPER

ET DE LÉON

MONSIEUR LE PRÉSIDENT DU CONSEIL,
MINISTRE DE L'INTÉRIEUR ET DES CULTES,

J'ai l'honneur de vous accuser réception de votre lettre du 24 Octobre par laquelle vous me faites savoir que je suis déféré au Conseil d'Etat pour avoir, avec 73 de mes collègues de l'Episcopat, signé un document ayant pour titre : *Pétition à MM. les Sénateurs et Députés, etc.*

Vous me demandez, Monsieur le Président, de vouloir bien vous adresser, le plus tôt possible, les observations et les moyens de défense que je jugerai convenable de présenter.

Pour répondre à cette invitation, Monsieur le Ministre, il serait nécessaire que je connusse d'une façon précise le délit dont je suis accusé.

On avait dit d'abord que NN. SS. les Evêques signataires seraient poursuivis en vertu de l'article IV de la loi du 18 Germinal an X. Dans ce cas, ma défense eût été facile, puisque j'ai signé la pièce en question, en dehors de toute réunion, chez moi et sous ma responsabilité personnelle, sans savoir si elle était déjà signée ou si elle le serait par mes vénérables collègues de l'Episcopat, comme cela arrive fréquemment du reste, quand il s'agit d'appuyer certaines demandes en Cour de Rome, ou de recommander des ouvrages traitant de questions religieuses.

Votre lettre m'apprend, Monsieur le Président, que je suis poursuivi non pas en vertu de l'article IV, mais en vertu de l'article VI de la même loi. Cet article énumère les cas d'abus. Après les avoir sérieusement examinés, je déclare ne pas découvrir celui qui pourrait être relevé contre moi.

1^o *Usurpation ou excès de pouvoir ?* Mais, dans l'espèce, je n'ai pas fait acte de juridiction, je me suis simplement adressé par voie de pétition à MM. les Sénateurs et à MM. les Députés, leur demandant d'épargner les Congrégations religieuses pour les services qu'elles ont rendus et qu'elles peuvent rendre encore à l'Eglise et à la France.

2^o *Contravention aux lois et aux règlements de la République ?* Mais le droit de pétition appartient au plus petit de vos fonctionnaires et au dernier des citoyens français.

3^o *Infraction aux règles consacrées par les canons reçus en France ?* Je ne connais aucun canon, aucune règle particulière qui empêche les ecclésiastiques ou les Evêques d'adresser aux grands pouvoirs de l'Etat des demandes raisonnables, quand elles sont formulées en termes polis et respectueux.

4^o *Attentat aux libertés, franchises et coutumes de l'Eglise gallicane ?* Les libertés de l'Eglise gallicane avaient surtout pour but de soustraire le clergé et la nation à l'action du Souverain Pontife. Aujourd'hui elles sont lettre morte ; mais en outre, je déclare que, dans le cas particulier, j'ai agi de moi-même, sans subir aucune influence pas plus de l'étranger que de l'intérieur.

5^o *Toute entreprise ou tout procédé qui dans l'exercice du culte, etc. ?* Il est évident pour tous que l'acte inculpé ne se rattache en aucune façon à l'exercice du culte, pas même au ministère de la prédication.

Voilà, Monsieur le Ministre, ce qu'il m'est possible d'opposer présentement à l'inculpation dont je suis l'objet. Si elle se précise davantage et qu'il y ait lieu de compléter ces observations, je suis tout disposé à le faire.

Veillez agréer, Monsieur le Président, Ministre de l'Intérieur et des Cultes, l'assurance de ma haute et très respectueuse considération.

† FRANÇOIS-VIRGILE DUBILLARD,
Evêque de Quimper et de Léon.

Traitements ecclésiastiques. — Après une nouvelle enquête établissant que M. Penndu, recteur de Plouézoc'h, n'avait ni sonné ni fait sonner le tocsin, le jour de l'expulsion des religieuses, le traitement de cet ecclésiastique a été rétabli.

Nous apprenons, d'autre part, que le traitement de M. Grall, vicaire à Plozévet, a été supprimé sous prétexte d'agissements politiques.

Nominations dans le clergé. — Par décision de Monseigneur l'Evêque, ont été nommés :

M. Lemerdy, recteur de Saint-Eutrope, recteur de Plouzané ;
M. Mével, vicaire à Plouarzel, recteur de Saint-Eutrope ;

M. Sioc'hen, vicaire à Ploumoguier, vicaire à Plouarzel ;
 M. Le Roux, vicaire à Landéda, vicaire au Relecq-Kerhuon, en
 remplacement de M. Galliou, démissionnaire pour cause de santé ;
 M. Traon, ancien vicaire de Pleyben, vicaire à Landéda.

Nécrologie. — M. CUSIN, vicaire à Scaër. — Nous avons
 appris avec une douloureuse surprise la mort de M. Cusin, vicaire
 à Scaër, décédé le 10 Novembre, après une courte maladie.

M. Cusin (Maxime-Auguste) était né à Crozon, le 11 Novem-
 bre 1877 : ordonné prêtre le 21 Décembre 1904, il était depuis
 quelques mois seulement vicaire à Scaër, où il s'était déjà fait
 apprécier. Atteint d'une broncho-pneumonie qui prit aussitôt un
 caractère alarmant, il reçut avec piété les derniers sacrements et
 expira le 10 Novembre, la veille du jour où il allait accomplir sa
 25^e année.

R. I. P.

LESNEVEN. — Service funèbre au collège. — On nous
 écrit :

« En annonçant, dans le dernier numéro de la *Semaine reli-
 gieuse*, la mort de M. l'abbé Follioley, vous ajoutiez avec raison
 que, après trente ans écoulés, son souvenir est demeuré vivant
 chez tous ceux qui ont été à même de le connaître et de l'appré-
 cier. Le collège de Lesneven doit beaucoup au bon prêtre, à l'admi-
 nistrateur habile qui a grandement contribué à lui donner le renom
 et la prospérité où il s'est maintenu. Aussi M. l'abbé Gloanec, au
 double titre d'ancien élève et de successeur actuel de M. Follioley,
 a tenu à payer cette dette de reconnaissance en faisant célébrer
 dans la chapelle de l'établissement, le jeudi 6 Novembre, un ser-
 vice solennel avec messe pour le repos de l'âme de l'ancien Prin-
 cipal, qu'il recommanda instamment aux prières des maîtres et
 des élèves. »

« X... »

TRÉGOUREZ. — Avis de service anniversaire. — On
 nous prie d'annoncer que le service anniversaire pour le repos
 de l'âme de M. Bonis, mort recteur de Trégourez, sera célébré dans
 l'église de cette paroisse, le mercredi 26 Novembre, à 10 heures.

L'enseignement religieux et la langue bretonne.
 — Nous donnerons prochainement le résumé complet de l'enquête
 faite par Monseigneur au sujet du breton. Nous ne pouvons le faire
 aujourd'hui, parce qu'un certain nombre de renseignements nous
 manquent encore.

Dans une réunion tenue à Lesneven, le 10 Novembre, sous la
 présidence de M. Pichon, sénateur, 200 maires ou adjoints de l'ar-
 rondissement de Brest ont voté à l'unanimité et par acclamation
 l'ordre du jour suivant :

« Les maires soussignés, réunis à Lesneven le 10 Novembre,

sous la présidence de M. Pichon, sénateur, déclarent adhérer à la
 protestation transmise par lui au préfet du Finistère en qualité de
 maire de Trélez : décident à l'unanimité qu'en transmettant au
 préfet le certificat de résidence des desservants de leurs commu-
 nes ils effaceront sur le certificat la partie relative au catéchisme
 et aux instructions faites dans les églises. »

Les maires décident ensuite qu'ils démissionneront en masse si
 on suspend l'un d'entre eux pour ce fait, et signent un engagement
 en ce sens.

QUIMPER. — Cérémonie patriotique et religieuse. —
 Dimanche dernier, ainsi que nous l'avions annoncé, avait lieu la
 réunion annuelle des Vétérans des armées de terre et de mer de
 la section de Quimper. La messe a été dite, à 11 h. 1/2, par
 M. l'abbé Pichavant, ancien zouave de Rome et de Patay, décoré
 de la médaille militaire. Dans l'assistance très nombreuse qui
 remplissait la nef, on remarquait M. le général commandant la
 brigade, M. le colonel du 118^e avec la plupart de ses officiers.

A l'issue de la messe, Monseigneur a pris la parole ; en quel-
 ques mots bien sentis, il a félicité les Vétérans de venir, chaque
 année, donner à leurs compagnons morts un pieux souvenir et
 rappeler aux jeunes leur devoir envers la patrie, après l'avoir
 eux-mêmes vaillamment accompli. Et cet exemple a d'autant plus
 de poids et de valeur, qu'il est donné au pied des autels en pré-
 sence de Dieu qui est la source de toute force et qui seul peut
 assurer la victoire.

La cérémonie s'est terminée par le chant du *Libera* et l'absoute
 pour les soldats et marins morts au service de la Patrie.

— **Action Libérale Populaire.** — Nous sommes heureux
 d'apprendre qu'un Comité de l'Action Libérale Populaire pour la
 revendication et la défense de nos libertés menacées vient de se
 fonder à Quimper. En adressant nos félicitations et nos remercie-
 ments aux hommes de cœur qui en ont pris l'initiative, nous sou-
 haitons plein succès à leur œuvre.

PLOUËNAN. — Bénédiction d'une Croix. — Nous emprun-
 tons l'intéressant compte-rendu qui suit à la *Résistance* (Croix de
 Morlaix).

« A mi-chemin de Pondhœon au bourg de Plouénan, à Ker-
 valanec, il y avait jadis une croix ; la Révolution l'avait abat-
 tue, comme tant d'autres ! Il n'en était resté qu'une pierre que
 tout le monde respectait, que tout le monde saluait en passant.
 Depuis longtemps, les habitants de Pondhœon désiraient voir réta-
 blir cette croix ; ils se disaient qu'une croix, étendant ses bras
 au-dessus de leur quartier, serait une bénédiction pour eux. Ils
 en parlaient souvent dans leurs conversations. Un jour, l'un d'eux
 (il est bon de conserver son nom : Yvon Bonniou) se mit en tête
 de faire cette croix lui-même. Il était forgeron de son état ; mais

dans ses loisirs, il sculptait le bois, et il avait déjà fait quelques petits christs, que les habitants de Pondhémon se disputaient ; il se dit : « si j'en faisais un grand ». Ses voisins l'encouragèrent dans son projet. M. le Maire fournit le bois et l'artiste se mit au travail.

« Au bout de quelques semaines, le travail était fait, et pour un coup d'essai, c'était un coup de maître : le Christ était sculpté, la Croix était faite et plantée, le tout était peint. Et tout cela par un forgeron, qui s'était réveillé d'un coup : sculpteur, charpentier, peintre et maçon.

« C'est cette croix que l'on bénissait samedi, jour de la Toussaint, à l'issue des vêpres. Le Christ, posé sur un brancard, orné avec beaucoup de goût, était porté par 42 jeunes gens de Pondhémon, se relevant par escouades de six. La paroisse entière, M. le Maire en tête, suivait, chantant avec entrain le cantique de la Croix :

*Kanomp, kanomp a vouez huel,
Jesus hag he groaz santel.*

« Arrivé à Kervalanec, M. le Recteur a procédé à la bénédiction et a fait une allocution sur la Croix ; il a dit ce qu'est la Croix pour les chrétiens et ce que doivent être les chrétiens pour la Croix. La foule écoutait, pieuse et recueillie. On voyait que tous les cœurs battaient à l'unisson pour ce *Divin Crucifié*, que l'on aimera en Bretagne, quoi que fassent les sectaires qui nous mènent en ce moment.

« UN TÉMOIN. »

Nos missionnaires au pays de Galles. — Dans un des derniers numéros de la *Semaine religieuse* (24 Octobre), nous parlions de la Mission bretonne fondée au pays de Galles et dirigée par deux religieux Oblats originaires de notre diocèse, les RR. PP. Trébaol et Mérour, que deux autres de nos compatriotes sont allés rejoindre tout récemment. « Le P. Mérour, ajoutez-vous, venait d'établir une seconde Mission, à 16 milles de la première. » Nous trouvons à ce sujet dans *La Croix* quelques détails qui intéresseront nos lecteurs.

C'est dans le comté de Merioneth, où il ne reste plus de vestige du catholicisme, que le R. P. Mérour vint planter sa tente, à Blaenau Ffestiniog, paroisse dans laquelle une voix catholique ne s'était pas fait entendre depuis la prétendue Réforme. L'inauguration avait été fixée au dimanche, 5 Octobre, fête du saint Rosaire.

Quelques jours auparavant, une petite feuille volante était distribuée dans tout le voisinage, sur laquelle on lisait :

« Dieu et pays de Galles. Dimanche prochain, la mission bretonne de Saint-Cadoc, dans Church Street sera inaugurée. La sainte messe sera chantée à 10 h. 1/2 ; sermon en langue galloise, cantique gallois et bénédiction du Saint-Sacrement, le soir à 6 h. 1/2. Souvenez-vous-en : tous les Gallois sont cordialement invités à venir. Votre frère de Bretagne, Pierre Mérour, O. M. I. »

Au jour et à l'heure fixés, la messe fut célébrée dans une vaste salle où quatre-vingts personnes prirent place. Sur ce nombre, il

n'y avait que huit catholiques : quatre Irlandais et autant d'Italiens. La tenue du reste de l'auditoire laissa beaucoup à désirer pendant la messe, des remarques d'un goût contestable furent faites à haute voix. La presse locale, bien qu'hostile au catholicisme, réprova cette attitude.

« Il y a eu des plaintes, dit le *Herald Cymreig*, au sujet de la conduite de ceux qui sont allés entendre les papistes à leur première réunion. Qu'on nous permette de dire que ce n'est pas ainsi qu'on servira les intérêts du protestantisme. Il faut agir loyalement envers les papistes, bien qu'il importe d'avoir l'œil sur eux. »

Ce langage, joint à l'attitude conciliante du P. Mérour, produisit un bon effet. Le dimanche suivant, la conduite des assistants fut beaucoup meilleure. Encore un peu de temps et ils prendront part aux prières et aux chants en langue galloise, ainsi que cela a lieu à Llanrwst, mission fondée au mois de Décembre 1901 dans le comté voisin de Denbigh.

Souscriptions pour la Chapelle du Petit-Séminaire de Pont-Croix. (23^e LISTE)

Montant des listes précédentes. 26.301^{fr} 15

Sommes recueillies au Petit-Séminaire.

M. B ^{***} , vicaire	20	»
M ^{me} la Supérieure de l'école de P ^{***}	20	»
X ^{***}	200	»
M. Le G ^{***} , recteur	20	»
M. K ^{***} , vicaire à P ^{***}	50	»
M. Donnart, notaire à Pont-Croix	100	»
M. P ^{***} , vicaire	20	»
Un Vicaire de P ^{***}	20	»
M. C ^{***} , recteur de G ^{***}	100	»
M. le Vicaire de P ^{***}	50	»
Un prêtre de Quimper.	50	»
M. l'abbé R. B ^{***}	25	»
M ^{me} Sœur Dorothee, à Saint-Pol-de-Léon	10	»
M. l'abbé C. P ^{***}	20	»
M. Eugène Jacq, à Donarnenez	5	»
Un Vicaire.	30	»
M. C ^{***} , recteur.	20	»
Un Recteur	40	»
Un Professeur	20	»
M. T ^{***} , vicaire	10	»
Un Recteur et son Vicaire	40	»
Un Aumônier	15	»
Le Vicaire de T ^{***}	20	»
Les Vicaires de P.-T ^{***}	100	»
M. le Recteur de Plouyé.	20	»

TOTAL. 27.326^{fr} 15

École d'Hydrographie de Vannes. — Beaucoup de candidats aux divers examens de la Marine marchande ne possèdent pas une instruction suffisante pour suivre avec profit les Ecoles d'hydrographie ordinaires ; de plus, le régime de ces Ecoles étant l'externat, le manque de surveillance expose les élèves, surtout les plus jeunes, à tous dangers.

L'Ecole d'hydrographie libre qu'un généreux bienfaiteur a fondée à Vannes et dont la direction est confiée aux Frères de la Mennais, offre, grâce à une organisation des mieux comprises, toutes les garanties de succès que les familles peuvent souhaiter.

Le grand nombre d'élèves qui l'ont fréquentée et les résultats qu'elle a obtenus prouvent qu'elle répondait à un besoin réel, et que l'enseignement qu'on y donne ne laisse rien à désirer.

Depuis sa fondation — 3 Octobre 1899 — 71 élèves ont suivi les deux cours préparant directement aux examens, 42 sont déjà pourvus de leurs diplômes. Il est inutile de dire que le principal but du Fondateur et des Maîtres est de former des capitaines chrétiens. Des conférences religieuses, faites par un ecclésiastique très dévoué à l'œuvre, contribuent puissamment à atteindre ce but.

Le règlement de la maison ne contient aucune disposition qui ne puisse être facilement observée par tous les jeunes gens sérieux, quel que soit leur âge. Un avantage à signaler, c'est que la distribution du local permet de donner une chambre à chaque élève.

Pour tous renseignements, s'adresser : Au frère Directeur de l'Ecole d'Hydrographie, à la Sentière, Vannes.

NOUVELLES DU MONDE CATHOLIQUE

ROME. — Depuis le 4 Novembre, Léon XIII occupe dans toute la liste des papes le troisième rang pour la durée du pontificat. Les deux seuls papes ayant régné plus longtemps que lui sont saint Pierre et Pie IX. Malgré son grand âge, il continue à jouir de la vigueur de corps et d'esprit la plus merveilleuse. En même temps que les réceptions de nombreux pèlerinages, il a continué ses audiences ordinaires. M. Nisard, ambassadeur de France, rentré à Rome après ses vacances, a été reçu par Sa Sainteté, samedi dernier.

— Une Lettre apostolique, qui vient de paraître en date du 30 Octobre, institue officiellement la commission des études bibliques.

Cette lettre confirme les enseignements et les avertissements de l'Encyclique *Providentissimus*.

La commission est chargée de promouvoir les études bibliques en gardant celles-ci de toutes témérités. Elle aura trois fonctions principales : suivre attentivement les progrès véritables de la science en se les assimilant ; maintenir intègre l'autorité des Sain-

tes Écritures ; veiller à la conservation du sens authentiquement reconnu dans tous les passages des Saintes Écritures sur lesquels l'Eglise s'est prononcée.

— L'*Osservatore Romano* a publié une note demandant aux catholiques, au nom du Pape, de s'abstenir de toute discussion sur la manière d'entendre la *démocratie chrétienne*, et sur la doctrine qui aurait été condamnée par l'autre note du 23 Septembre.

FRANCE. — Contre l'enseignement chrétien. — Dans sa séance de mardi, la Chambre des députés a adopté l'article additionnel à la loi de 1901 sur les associations, proposé par M. Rabier. C'est une aggravation à la loi, sous prétexte de la compléter.

— La Commission parlementaire des Associations n'a guère avancé ses travaux : elle est arrêtée par des difficultés de procédure pour lesquelles elle demande l'avis préalable du Conseil d'Etat.

— **Les Pères du Saint-Esprit.** — Quelques journaux continuent à faire figurer la Congrégation du Saint-Esprit parmi celles qui sont en instance d'autorisation. C'est une erreur : l'autorisation légale des Pères du Saint-Esprit, qui est de date ancienne, a été confirmée par un avis du Conseil d'Etat du 1^{er} Juillet 1901.

LOURDES. — Les pèlerinages du mois d'Octobre. — En une seule semaine du mois d'Octobre, on a compté à Lourdes vingt-trois trains spéciaux de pèlerinage amenant quinze mille pèlerins, auxquels s'ajoutaient de nombreux voyageurs isolés.

On n'avait jamais vu une telle affluence à pareille époque et en si peu de jours.

A méditer. — Châteaubriand, que Montalembert appelait il y a quarante ans, « le roi des génies de notre siècle, » écrivait au sujet d'un pêcheur italien mis à mort par la police impériale :

« Le peuple ne voit de Napoléon que ses victoires. Les larmes dont les colonnes triomphales sont cimentées ne tombent point de ses yeux. Et moi je crois que, de ces souffrances ignorées, de ces calamités des humbles et des petits se forment, dans les conseils de la Providence, les causes secrètes qui précipitent du faite le dominateur. Quand les injustices particulières l'emportent sur le poids de la fortune, le bassin descend.... »

CAUSE FRANÇAISE DE BÉATIFICATION. — Les Martyrs de Septembre 1792. — Son Eminence le Cardinal Richard a nommé, sous la présidence de Mgr Péchenard, Recteur de l'Institut catholique, une Commission (1) chargée de promouvoir la Cause de Béa-

(1) Nous en avons déjà parlé dans la *Semaine religieuse*, n° du 19 Avril 1901. N. R.

tification des évêques et prêtres, au nombre de 219, massacrés en haine de la foi aux journées de Septembre 1792, à Paris.

Ces victimes sont chères à l'Eglise de France; elles ont écrit avec leur sang le plus éloquent témoignage de sa fidélité au Christ; elles sont chères en particulier au clergé français dont elles sont les gloires les plus pures. Ajoutons que les confesseurs de la foi appartiennent par leur origine à divers diocèses de France, au nôtre en particulier. Aussi nous croyons que nos lecteurs nous sauront gré de reproduire, en grande partie, un article des plus intéressants sur ces Martyrs de la Révolution, publié récemment dans la *Semaine religieuse* de Paris par Mgr R. de Teil, Vice-postulateur de la Cause de Béatification.

Le 4 Septembre 1892, Mgr d'Hulst, en prenant la parole dans l'église des Carmes pour rappeler la mort des glorieuses victimes immolées par les Septembriseurs, s'exprimait ainsi :

« On l'a dit à maintes reprises depuis le commencement de ce Triduum, mais il importe de le redire une dernière fois : nous ne sommes pas ici pour accuser des coupables, mais pour honorer des victimes. Ce que nous demandons au souvenir des lugubres journées dont un siècle nous sépare, ce n'est pas d'aviver des ressentiments, mais de ranimer en nous cette fidélité à Dieu qui doit aller, s'il le faut, jusqu'à la mort. Prêtres et laïques, si nous venons aujourd'hui nous agenouiller sur des tombes, c'est pour apprendre de ceux dont elles renferment la cendre à aimer Dieu et l'Eglise plus que la vie. »

C'est dans le même esprit que je voudrais rappeler, en quelques lignes, pourquoi ces prêtres ont été frappés et comment ils sont morts pour la foi.

La loi sur la Constitution Civile du Clergé résume toute la politique religieuse de la Révolution; la lutte, jusqu'aux dernières limites de la violence pour son application, produisit la persécution qui sévit pendant plusieurs années contre le clergé et les fidèles.

L'année 1789 avait vu la suppression des biens du clergé mis à la disposition de la nation (loi du 2 Novembre 1789), et le remplacement des biens par une indemnité à laquelle la majorité voulait attacher le caractère d'un véritable salaire. Le 13 Février 1790, les ordres et les congrégations réguliers, dans lesquels on faisait des vœux solennels, furent supprimés, en attendant que la loi du 18 Août 1792 fit disparaître toutes les autres congrégations. Quelques mois plus tard, le 12 Juillet 1792, l'Assemblée nationale votait la Constitution Civile du Clergé.

D'un trait de plume, elle rayait un grand nombre d'évêchés et modifiait les autres; elle s'arrogeait le droit de donner une juridiction spirituelle qui n'appartient qu'au Pape; elle instituait un véritable presbytérianisme sous forme de conseil épiscopal. (Titre Ier, art. 1, 2, 14.)

Le titre II, « Nominations aux bénéfices », organisait le schisme :

« Article 1^{er}. A compter du jour de la publication du présent décret, on ne connaîtra qu'une seule manière de pourvoir aux évêchés et aux cures, c'est à savoir la forme des élections.

« Art. 3. L'élection des évêques se fera dans la forme prescrite et par le corps électoral indiqué dans le décret du 22 Décembre 1789 pour la nomination des membres de l'Assemblée de département. » Les articles suivants fixent les conditions d'éligibilité; la rupture avec le Saint-Siège se trouve surtout dans l'article 19 :

« Le nouvel élu ne pourra s'adresser au Pape, pour en obtenir aucune confirmation; mais il lui écrira comme au chef visible de l'Eglise universelle, en témoignage de l'unité de foi et de la communion qu'il doit entretenir avec lui. »

Les curés étaient aussi soumis à l'élection. Enfin, pour assurer l'exécution de la loi, les articles 21 et 38 prescrivaient à l'élu de prêter le serment solennel de veiller avec soin sur les fidèles qui lui étaient confiés, « d'être fidèle à la nation, à la loi et au roi et de maintenir de tout son pouvoir la Constitution décrétée par l'Assemblée nationale et acceptée par le Roi. » On fit même de ce serment la condition obligatoire pour recevoir le traitement fixé. (Décret du 24 Juillet 1790.)

Le clergé ne voulut pas se parjurer. Il avait suivi avec tristesse les diverses phases de la préparation, de la discussion et du vote de la loi; il avait espéré que Louis XVI opposerait son veto, le roi céda.

La résistance se dessina alors avec plus d'ensemble. L'« Exposition des principes sur la Constitution Civile du Clergé » (1), à laquelle adhéra l'épiscopat presque en entier, mit en garde contre le schisme, en attendant les réponses du Saint-Siège, et la lutte se concentra autour du serment prescrit par la loi du 27 Novembre-26 Décembre 1790. Cette nouvelle loi va provoquer de magnifiques confessions de la foi.....

Les prescriptions sont formelles; les prêtres se trouvent placés en face de l'alternative d'apostasier ou de confesser la foi, en renonçant à leurs bénéfices et en quittant les âmes qui leur sont confiées. Les députés ne renient pas le concours des pires auxiliaires : c'est au milieu des menaces de mort que se fait l'appel nominal, le 4 Janvier, à l'Assemblée Constituante. J'emprunte le récit d'un témoin oculaire, Mgr F.-J. de la Rochefoucauld, évêque de Beauvais, le futur martyr des Carmes.

Des curés de Beauvais lui avaient écrit, le 8 Janvier 1791, non point pour le féliciter d'être resté fidèle, mais pour lui dire leurs regrets et lui exposer leurs raisons de ne pas le suivre dans le refus du serment. Cette réponse, peu connue, est conservée aux Archives Nationales (série W 251) dans les papiers saisis chez le prélat.

« Que n'avez-vous été, Messieurs et chers coopérateurs, à por-

(1) Rédigée par l'archevêque d'Aix.

tée d'être témoins de l'honneur, de la gloire que des députés ecclésiastiques à l'Assemblée Nationale ont acquis à l'Eglise de France ! Vous auriez vu le premier pontife, Mgr l'Evêque d'Agén, qui fut interpellé de faire le serment exigé par l'Assemblée, déclarer avec énergie que la perte des biens de ce monde ne le toucherait pas, que le sacrifice de sa vie ne lui coûterait rien ; qu'il était prêt à la perdre pour rendre hommage à sa foi et aux liens qui le tiennent attaché au Chef visible de l'Eglise. Vous eussiez vu un de vos vénérables confrères, M. Fournaise, curé du diocèse d'Agén, interrogé après son Evêque, témoigner être animé des mêmes sentiments et dire, avec un courage que Dieu seul peut donner, que si son Evêque avait l'occasion de sceller de son sang la foi catholique, à laquelle il venait de rendre témoignage dans l'instant, il le suivrait au martyre, comme saint Laurent suivit saint Sixte, en lui adressant les mêmes paroles que ce diacre adressa à son pontife : *Quo progredieris sine filio, Pater ? (1) Quo sacerdos sancte sine ministro properas ?* Vous eussiez été édifiés de l'impatience avec laquelle chacun des pontifes, chacun des pasteurs du second ordre attendait le moment où il lui serait permis de rendre hommage à sa croyance... Cette séance, Messieurs, à jamais glorieuse pour l'Eglise de France, si vous y eussiez assisté, m'eût évité la douleur mortelle que je vais ressentir en répondant en détail aux divers articles qui font le contenu de votre lettre. Je l'entreprends cependant, mais non sans verser des larmes.

Toute la lettre est animée de la foi la plus vive. A ce prétexte spécieux dont ils espèrent se couvrir : « Nous vous eussions dit : que vont devenir nos ouailles ? » il répond : « Hé, Messieurs, dans les premiers siècles de l'Eglise, les pontifes, les pasteurs dirigeaient ces mêmes paroles vers le trône du Dieu fort, du Dieu vivant, mais la foi les soutenait ; mais ils se rappelaient souvent ces paroles du souverain Prêtre : *Tu es Petrus et super hanc petram ædificabo Ecclesiam meam et portæ inferi non prævalerunt adversus eam.* Mais ces pontifes, mais ces pasteurs, fermes dans leurs croyances, n'ont point déchiré la robe de Notre-Seigneur ; mais ces pontifes, mais ces pasteurs, attachés à l'unité de la foi, ont toujours reconnu les successeurs de saint Pierre sur la chaire de Rome comme les chefs visibles de l'Eglise. Mais ces pontifes, mais ces pasteurs, n'ont jamais cru pouvoir lier ou délier, régir et conduire un troupeau qu'une autorité civile leur aurait désigné. » (A suivre.)

BIBLIOGRAPHIE

Les Patronages paroissiaux, par M. l'abbé Bozon, chanoine honoraire, curé de Saint-Marc d'Orléans. 1 vol. in-12. (M. Marron, éditeur à Orléans.)

Ce livre, qui vient de paraître, est précédé de nombreuses approbations.

(1) « Où allez-vous sans votre fils, mon Père ? Prêtre saint, où courez-vous sans votre ministre ? »

Voici en quels termes l'apprécie Mgr Touchet, évêque diocésain de l'auteur : « Dans votre livre, tout a été vécu avant d'être écrit. Organisation, vigilance, fêtes religieuses, récréations profanes avec leurs avantages et leurs dangers, encouragements aux tièdes, utilisation des ardents, on trouvera tous ces points capitaux exposés en chapitres très variés, très animés, très observés. Ajoutons que tout cela est dit en fort bon style. En vous lisant, on vous entend, on vous voit ; c'est ce qu'il faut. »

Nous ne pouvons mieux recommander cet ouvrage qui sera particulièrement utile aux prêtres qui voudraient se dévouer aux œuvres de jeunesse. Ils y trouveront, avec les conseils relatifs à la formation des directeurs, les avis pratiques pour le bon fonctionnement d'un patronage, la méthode pour tourner ou surmonter les obstacles, le tout marqué au coin de l'expérience personnelle.

ÉTUDES

REVUE FONDÉE EN 1856 PAR DES PÈRES DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS
Rue Bonaparte, 82, PARIS.

Sommaire du n° du 5 Novembre 1902.

I. Progrès et tradition en exégèse, par Ferdinand PRAT. — II. Idées politiques et religieuses d'un club de province au début de la Révolution (deuxième article), par Pierre BLIARD. — III. Renan classique. « L'Avenir de la science » (1849-1890), par Georges LONGHAYE. — IV. La Raison et les activités inférieures, essai de psychologie tempérée, par Victor POUCEL. — V. Le Quétisme. Lettres inédites du frère de Bossuet (septième et dernier article), par Eugène GRISSELLE. — VI. Notes sur l'occultisme, le spiritisme et l'hypnotisme, par Lucien ROURE. — VII. Bulletin d'histoire. Le Mouvement biographique sur le dix-septième siècle, par Henri CHÉROT. — VIII. Revue des Livres. — IX. Notes bibliographiques. — X. Événements de la quinzaine.

LA QUINZAINE, Paris, 45, rue Vaneau. — Dir^r : M. George Fonsegrive.

Sommaire du N° du 1^{er} Novembre.

PRÉFACE POUR LA NEUVIÈME ANNÉE

Monseigneur Dupanloup éducateur. Abbé J. TRÉSAL. — *Saint-Hubert et la guérison de la rage*. Baron André de MARICOURT. — *Le Retour à Rome*. Jacques de COUSSANGES. — *Trop tard*. Nouvelle. IV. *** — *Bruges et les Primitifs*. Charles de ROUVRE. — *Figures du XVIII^e siècle*. Une sorcière, Marie-Anne de la Ville. Georges GRAPPE. — *Chronique politique*. X. — *Revue des Revues*. — *Notes bibliographiques*.

AU CHRONOMÈTRE
G U I B O U R G
6, quai du Parc, 6, QUIMPER

MAISON DE CONFIANCE vendant meilleur marché que partout ailleurs à qualité égale.

SEUL REPRÉSENTANT A QUIMPER
de la Montre OMÉGA, chronomètre remportant les 1^{ers} prix dans toutes les expositions.

SEUL REPRÉSENTANT A QUIMPER
de l'Orfèvrerie Christofle au prix de fabrique, la gravure ou un écrin est donné gratuitement à tout acheteur à son choix.

SPECIALITÉ DE LUNETTES, PINCE-NEZ & JUMELLES
Spécialité de Bénitiers, Chapelets, Livres,
Christs & Médailles de toutes sortes.

M. JODELAIS, fournisseur du Grand-Séminaire, a l'honneur d'informer MM. les Ecclésiastiques qu'il a transféré son domicile *Chemin de l'Hippodrome, 8*, près du passage à niveau de la rue des Reguaires.

Ancienne Maison PIRIOU	SAUVAGE	SUCCESEUR	QUIMPER
	3, rue Kéréon		

**HORLOGERIE — BIJOUTERIE — OPTIQUE — ORFÈVREURIE
BRONZES & ORFÈVREURIE D'ÉGLISE**

Assortiment considérable de Candélabres, Garnitures d'autels, Thabors, Calices, Ciboires, Custodes, Boucles de souliers, etc., à des prix excoessivement réduits.

Nouveau candélabre à transformations multiples, breveté s. g. d. g. Réparations, remise à neuf, dorure et argenture.

Le Chronomètre « A la Montre de Genève » que l'on trouve seulement chez M. SAUVAGE, qui en a la propriété exclusive, doit son succès toujours croissant à sa qualité exceptionnelle, à son bon marché et à son réglage parfait ; c'est sans contredit la *Montre de précision* par excellence. Ce mouvement, entièrement monté sur rubis, est à ancre ligne droite, levées visibles, double plateau, spiral Bréguet, balancier compensé, et se fait en boîtes or, argent, acier et nickel.

ARTICLES POUR FUMEURS
Écume et Ambre 1^{er} choix.

ORFÈVREURIE DE TABLE
Qualité supérieure, prix exceptionnel.

Fortement remise sur tous les Catalogues.

NOUVEAUTÉS, TOILES, ROUENNERIE

Rabats, Ceintures, Barrettes.	Tapis en tous genres.	Matelas, Lits de plumes	Duvets.	Spécialité de Nattes de Chine.
	Mousselines et Guipures.	OREILLERS ET TRAVERSINS	Crins et Plumes.	
	Stores.	Réparations de Literie	Laines à matelas.	
	Serviettes de Toilette.	ARTICLES pour MM. les ECCLÉSIASTIQUES	Édredons et	
	Gilets de flanelle.	Maison LE CUFF Charles FAUVELET, Suc^r Membre de l'Union Fraternelle	Couvre-Pieds.	
	Flanelles de santé.		Mouchoirs blancs & couleurs.	
	Molleton Langes.	Rue de Ploudiry & Rue Neuve	Calicots.	
	Coutils.	LANDERNEAU	Blancs en tous genres.	
	Crêpes anglais.	Couvertures de Laine et de Coton	Foulards. etc.	
	Dentelles.	SERVICES DE TABLE		

LES MAGASINS SONT FERMÉS DIMANCHES ET FÊTES

L'Administrateur-Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Evêché.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE
DE QUIMPER ET DE LÉON

SOMMAIRE

I. — Les vrais sauveurs de la société.

II. — Chronique du diocèse : Tableau récapitulatif de l'enquête faite par M^{gr} l'Evêque au sujet de l'usage de la langue bretonne et de la langue française dans les catéchismes et les instructions paroissiales ; Nominations dans le clergé ; Nécrologie ; Brest ; Souscriptions pour la Chapelle du Petit-Séminaire de Pont-Croix

(24^e liste) ; Leçons élémentaires de Grammaire bretonne ; Nos missionnaires.

III. — Nouvelles du monde catholique : Rome ; Paris ; Le nouveau projet de loi sur l'enseignement secondaire libre ; Jubilés épiscopaux ; Moulins ; Pensée ; Cause française de béatification (suite et fin).

IV. — Bibliographie.

V. — Annonces et avis divers.

Offices de la semaine.

Dimanche, 23 Novembre. — 27^e et dernier Dimanche après la Pentecôte. Patronage de la T. Sainte Vierge (au Supplément). Double-majeur. Blanc. A la messe, mémoires de S. Clément, Pape, Martyr, du Dimanche et de S^{te} Félicité, Martyre.

Vêpres de la S^{te} Vierge, avec mémoires : 1^o du suivant, 2^o de S. Clément, 3^o du Dimanche, 4^o de S. Chrysogone, Martyr.

Lundi, 24. — S. Jean de la Croix, Confesseur. Double. Blanc.

Mardi, 25. — S^{te} Catherine, Vierge, Martyre. Double. Rouge.

Mercredi, 26. — S. Silvestre, Abbé. Double. Blanc.

Jeudi, 27. — S. Didace, Confesseur (du 13 Novembre). Semi-double. Blanc.

Vendredi, 28. — Dédicace de la Basilique du T. S. Sauveur — ou de Latran (du 9 Novembre). Double-majeur. Blanc.

Samedi, 29. — S. Hoardon, Evêque (au Propre diocésain). Double. Blanc.

Dimanche, 30. — 1^{er} Dimanche de l'AVENT.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Plouyé. du 20 au 24 Novembre.
Retraite de Quimperlé du 25 au 30 Novembre.

Les vrais sauveurs de la société.

Qui sauvera la société ? comment le salut se fera-t-il ? que faut-il entendre par ce mot de *salut* ? Autant de questions sur lesquelles on propose les solutions les plus diverses. Sans parler des utopistes qui prétendent sauver l'homme sans Dieu, et même en détruisant dans le cœur de l'homme la crainte de Dieu, il y a des illusions qui se glissent dans l'esprit de certains catholiques et qui paralysent une partie notable de nos forces.

Les uns attendent le salut d'un coup miraculeux de la Providence : très adonnés à la prière, pleins de confiance dans la bonté divine, ils espèrent qu'un jour viendra où Dieu changera tous les cœurs, anéantira ou convertira tous ses ennemis, donnera à son Eglise un triomphe éclatant. Sans doute, de Dieu seul viendra le salut, et, suivant la belle maxime de saint Ignace, nous devons le prier, parce que tout dépend de lui. Mais il nous commande aussi d'agir comme si tout dépendait de nous seuls : car il nous sauve en nous rendant actifs, courageux, infatigables. C'est par nos mains qu'il opère le salut du monde. Je ne sais quel impie a écrit ce blasphème : « Dieu est toujours avec les canons les plus forts. » Soit ; mais la force des armes, mais la sagesse des conseils, mais l'ordre dans les gouvernements, mais l'intrépidité dans les combats, les éléments de la victoire en un mot, Dieu les donne ou les retire à qui il lui plaît. Donc, ne prêtons pas l'oreille aux suggestions d'une confiance paresseuse ; offrons plutôt nos bras au Dieu puissant qui nous fait l'honneur de compter sur nous pour sa cause.

D'autres soupirent après l'apparition soudaine de quelque grand homme ; qu'un sauveur se lève, qu'une armée se groupe autour de lui, ils sont prêts à le suivre et à combattre sous son drapeau. Illusion décevante, dont se repaît vainement notre apathie. Les générations ont les hommes qu'elles méritent : les grands hommes sont comme les fruits d'une société grande et forte....

Une erreur non moins dangereuse serait de croire que l'œuvre du salut social puisse être bientôt faite : nous voudrions que la bataille fût gagnée sitôt que nous aurons donné notre premier coup de feu. Nous avons travaillé un an, dix ans, toute notre vie peut-être ; d'autres ont de même lutté à nos côtés : il semble que rien ne soit fait, il semble que, malgré nos efforts, la société descende toujours sur la pente fatale. Pourquoi se donner tant de mal pour des résultats si misérables ? — Gens à courte vue, cœurs étroits et sans longues espérances, nous méconnaissions trop les conduites de la Providence sur les hommes ! Même quand Dieu donne à la terre des « hommes de sa droite », des « messies » et des « sauveurs », fait-il autre chose que de jeter dans le sol la semence qui germera plus tard ? N'est-il pas écrit que la « main qui moissonne n'est point la main qui a semé » ? Quand le Christ sauva le monde, la société avait-elle brusquement changé de face

après le terrible drame du Calvaire ? De même que les neiges tombées sur le sommet des montagnes ne font avancer le front des glaciers qu'après plusieurs années d'une marche lente, ainsi les efforts que les hommes apostoliques jettent au sein de la société ne produiront peut-être leurs effets sensibles qu'après de longues périodes de douloureuse attente. Certains qu'aucune force ne se perd, pas plus dans le monde moral que dans le monde physique, semons volontiers dans la peine et les larmes ce que d'autres récolteront dans la joie.

Enfin, ne croyons pas que le salut soit un état de perfection acquise. Il n'entre pas dans les desseins de Dieu de supprimer le mal : suivant le beau mot de saint Augustin, « il trouve plus expédient d'en tirer du bien ». Puisque la lutte entre le bien et le mal, entre le Christ et Satan, doit durer jusqu'à la fin des temps, puis-que les âmes seront jusqu'au bout l'enjeu de ce combat sans merci, qu'est-ce qu'opérer le salut du monde ? Sauver le monde, c'est accentuer sa marche vers le meilleur, c'est procurer le progrès moral des âmes, c'est diminuer la somme des maux réels et accroître la somme des biens véritables, c'est, en définitive, assurer le salut éternel d'un plus grand nombre d'âmes....

Ces principes une fois établis, il nous est aisé d'expliquer comment se fait le salut. Tout élément de bien le fait avancer. Donnez, donnez sans compter tout ce qui est en votre pouvoir : ne croyez pas qu'il y ait rien de petit en regard de cette grande affaire, car pas une goutte d'eau n'est indifférente dans la masse énorme des océans. Vous savez prier, jetez chaque jour votre prière dans le plateau de la balance : d'après Donoso Cortès, « s'il y avait une seule heure d'un seul jour où la terre n'envoyât aucune prière au ciel, ce jour et cette heure seraient le dernier jour et la dernière heure de l'univers ». — Ajoutez de bonnes actions : « Un verre d'eau froide donné au nom du Christ ne restera point sans récompense », parce qu'il aura fait progresser l'œuvre du salut. — Soyez vous-même un homme de bien, ce chrétien fidèle et zélé dont vous avez conçu l'idéal élevé : au milieu des hommes, vous serez un centre de vie ; vous rayonnerez autour de vous la vertu, la paix, le bon ordre : le monde sera moins méchant, puisque le coin de terre occupé par vous sera soumis par vous au règne de Dieu. — Enfin, ne vous contentez pas d'être une source de bonnes actions, mais agissez sur les âmes et créez en elles des causes de bien. « Il faut que les causes aient leur effet » ; cette parole, prononcée sur la jeunesse de Montalembert par un prêtre obscur, est riche de consolations et d'espérances.

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Monseigneur l'Evêque partira, lundi soir, pour Paris où il doit assister, le mercredi 26 Novembre, à la réunion des Evêques fondateurs et protecteurs de l'Institut catholique ; il sera de retour à la fin de la semaine.

Monseigneur continue à recevoir des lettres, collectives ou individuelles, le félicitant et le remerciant de son attitude dans la question des Congrégations religieuses et de la langue bretonne. Sa Grandeur est sensible à ces témoignages de filiale déférence qui, en contribuant à resserrer les liens de dévouement et de respectueuse affection de l'Evêque et de ses diocésains, montrent l'union de tous pour la défense de leurs droits et de leurs libertés.

TABEAU RÉCAPITULATIF

de l'enquête faite par Mgr l'Evêque

au sujet de l'usage de la langue bretonne et de la langue française dans les catéchismes et les instructions paroissiales.

PAROISSES DU DIOCÈSE DE QUIMPER ET DE LÉON : 310

I. — Catéchismes.

1 ^o Paroisses où les catéchismes se font exclusivement en breton, aucun enfant, à l'âge de 9 ou 10 ans, ne sachant assez de français pour suivre le catéchisme en cette langue.	167
2 ^o Paroisses où les catéchismes se font en breton, avec répétitions spéciales pour moins de 5 enfants capables et désireux de suivre le catéchisme en français.	57
3 ^o Paroisses où les catéchismes se font dans les deux langues, en sections séparées, la section française comprenant au moins 5 enfants.	72
4 ^o Paroisses où les catéchismes se font en français, avec répétitions bretonnes pour quelques enfants seulement.	3
Paroisses où les catéchismes se font exclusivement en français.	11
TOTAL.	310

II. — Prédications.

1 ^o Paroisses où les instructions se donnent en breton, sans qu'il soit possible de les donner en français.	256
2 ^o Paroisses où les instructions se donnent en français ou en breton suivant les circonstances et les auditoires.	49
3 ^o Paroisses où les prédications se font exclusivement en français.	5
TOTAL.	310

Si au lieu de prendre pour base l'unité paroissiale, nous prenons l'individu, la proportion sera beaucoup plus considérable en faveur du français, car c'est dans les très grands centres que cette langue est en usage et quelquefois exclusivement.

I. — Catéchisme.

Nombre des enfants appelés, chaque année, à faire la première communion dans les paroisses.	19,000
Ayant appris le catéchisme breton.	13,300 (70 0/0)
Ayant appris le catéchisme français.	5,700 (30 0/0)

Ne sont pas compris dans cette statistique les enfants des pensionnats et collèges, où tous les catéchismes se font en français.

II. — Prédications.

Populations recevant exclusivement la prédication bretonne et ne pouvant l'entendre en français.	Habitants. 483,848 (62 0/0)
Populations mélangées de Bretons et de Français et auxquelles il est nécessaire de prêcher dans les deux langues.	289,166 (38 0/0)

Ces tableaux, aussi complets que possible, montrent clairement quelle est, à l'heure actuelle, la situation du diocèse de Quimper et de Léon, relativement à l'usage de la langue bretonne pour l'enseignement catholique.

Cette langue s'impose nécessairement, et vouloir la proscrire ce serait équivalamment interdire l'instruction religieuse dans ce beau et chrétien diocèse. Aussi nous avons l'espérance que, mieux informés, nos gouvernants reviendront sur une décision sans issue et dont le résultat immédiat serait de troubler profondément une population avant tout désireuse de paix et de tranquillité.

Nominations dans le clergé. — Par décision de Monseigneur l'Evêque, ont été nommés :

M. Drogou, vicaire à Bodilis, vicaire à Scaër ;
M. Menguy (Jean-François-Marie), jeune prêtre de Ploudalmézeau, vicaire à Bodilis.

Nécrologie. — M. CELTON, ancien Recteur. — Nous recommandons aux prières de nos lecteurs M. Celton, ancien recteur de La Martyre, décédé le 15 Novembre, à l'âge de 58 ans.

Né à Poullan, le 3 Décembre 1843, M. Celton (Jean-René) fut ordonné prêtre le 9 Août 1868 et nommé, le 17 Septembre suivant, vicaire à Roscanvel, puis transféré à Plomodiern, le 29 Octobre 1869. Devenu recteur de Dinéault, le 19 Mai 1882, il dut démissionner une première fois, le 18 Août 1891. Son état s'étant amélioré, il demanda à rentrer dans le ministère paroissial et fut successivement recteur de Locunolé (Juin 1893) et de La Martyre (Septembre 1897). Le 30 Juin dernier, sa santé le contraignit à prendre un repos complet et définitif ; il se retira chez son frère,

à Saint-Pol-de-Léon, où il vient de mourir, ayant eu la consolation de pouvoir dire la sainte messe jusqu'à ses derniers jours.

R. I. P.

BREST. — Une bonne réponse. — Il y a quelques semaines, un journal, qui s'appelle l'*Avenir Brestois*, a publié l'entrefilet suivant, dicté à coup sûr par une intention peu bienveillante à l'égard de M. le Curé de N.-D. du Mont-Carmel :

« M. le Curé aurait reçu une somme assez ronde pour bâtir une chapelle au port de commerce. Il y a de cela quelques années. La chapelle n'est pas encore bâtie, et des paroissiens se plaignent du retard apporté à l'exécution des volontés de la donatrice. Qu'est devenu l'argent ? M. le Curé des Carmes, qui l'a reçu, doit le savoir. Ne l'aurait-il pas employé pour une congrégation quelconque ? »

A ces insinuations calomnieuses, M. le chanoine Monfort, curé des Carmes, a fait la réponse qui convenait ; elle se passe de tout commentaire :

« Monsieur,

« On vient de me mettre sous les yeux votre article du 1^{er} Novembre, intitulé *Question indiscrete*. Non, Monsieur, la question n'est pas indiscrete. Si vous m'aviez adressé cette question avant d'écrire votre article, je vous aurais immédiatement donné tous les renseignements voulus ; si d'autre part, vous aviez bien voulu, sachant que je ne suis pas un de vos abonnés, m'adresser le numéro de votre journal où il est question de moi, depuis huit jours les consciences inquiétées de quelques paroissiens des Carmes eussent été rassurées ; je suis certain en effet que votre loyauté reproduira ma réponse.

« Aucune somme ne m'a été confiée pour l'érection d'une chapelle au port de commerce ; cette somme a été léguée à la fabrique des Carmes, ce qui n'est pas du tout la même chose. Le legs a été approuvé et le conseil de fabrique a fait les démarches voulues pour exécuter les volontés de la donatrice.

« Vous ignorez sans doute, Monsieur, que tous les terrains vacants au port de commerce appartiennent au Domaine ; malgré des démarches répétées, le Domaine n'a point voulu nous vendre le terrain nécessaire à l'érection de la chapelle.

« Conformément à la loi, la somme léguée a été confiée à une caisse de l'Etat, et les intérêts s'ajoutent tous les ans au capital. Vous comprendrez facilement que je n'ai pas pu disposer de cette somme en faveur d'un établissement charitable.

« Il me reste à vous remercier de n'avoir pas insinué que j'avais pu faire emploi de cette somme pour mon usage personnel.

« Me permettez-vous, Monsieur, une question peut-être indiscrete : connaissez-vous au port de commerce un terrain à vendre dans les conditions voulues ? Si oui, soyez assez bon pour m'en faire part, et je me dirai votre serviteur obligé et même reconnaissant.

« MONFORT, Curé des Carmes. »

Souscriptions pour la Chapelle du Petit-Séminaire de Pont-Croix. (24^e LISTE)

Montant des listes précédentes. 27.326 fr 15

Sommes recueillies au Petit-Séminaire.

Un Vicaire.	10	,
Anonyme	40	,
M. Le Page, aumônier des Frères à Kerinou. . .	30	,
M. Le B ^{***} R.	20	,
Un curé breton de la Touraine	5	,
Un Professeur	30	,
Un aumônier de la marine en retraite.	100	,
M. A. F ^{***} , vicaire à L ^{***}	20	,
M. C ^{***} , recteur, 2 ^e versement.	50	,
Un Recteur.	40	,
Un Vicaire.	10	,
M. Guillou, vicaire à Porspoder	50	,
Anonyme de Sainte-Anne d'Auray.	5	,
M. C ^{***} , recteur	50	,
M. B ^{***} , recteur	100	,
Un Vicaire.	5	,
Un Vicaire.	25	,
Un Vicaire.	10	,
Un Vicaire.	40	,
Un Vicaire.	50	,
Un Recteur.	40	,
Un Vicaire.	40	,
Anonyme	10	,
Un Vicaire.	30	,
Un Vicaire de P ^{***}	50	,
M. L ^{***} , vicaire	50	,

TOTAL. 28.076 fr 15

Leçons élémentaires de Grammaire bretonne, par François Vallée (1). — Nous entendions, tout récemment, faire cette remarque : que jamais on n'a publié autant de livres en breton que dans ces derniers temps. La guerre déclarée dans les régions officielles à notre vieil idiome n'aura d'autre résultat que de faire connaître et apprécier encore davantage cette langue si belle, si expressive à la fois et si énergique.

Un des hommes qui, depuis quelques années, ont le plus contribué au mouvement en faveur du breton, qui en a été l'apôtre par ses écrits et par son enseignement oral, c'est M. F. Vallée, rédacteur de *Kroaz ar Vretoned*, à Saint-Brieuc. Nous avons déjà parlé (2) de ses *Leçons élémentaires de Grammaire bretonne*, en

(1) Imprimerie Saint-Guillaume, à Saint-Brieuc. Un vol de 100 pages ; prix, 2 fr.

(2) *Semaine religieuse*, 1899, p. 675 ; 1900, p. 463.

signalant les premiers fascicules parus. Aujourd'hui l'auteur publie toute la première partie de son travail qui s'étend jusqu'aux *verbes auxiliaires* inclusivement. C'est un exposé simple et méthodique des règles rendues plus claires encore par de nombreux exemples, des exercices de thème et de version permettant d'apprendre, avec les formes de la conversation, les mots les plus usuels dont on trouve plusieurs listes au cours du volume, indépendamment du vocabulaire plus considérable qui le termine. L'ouvrage, qui s'applique également aux dialectes de Léon, de Cornouailles et de Tréguier, se recommande non seulement à ceux qui veulent apprendre le breton, mais encore aux bretonnants désireux de raisonner leur langue dont ils observent les règles sans s'en rendre compte. Il peut aussi être grandement utile pour l'unification, si désirable, de l'orthographe.

M. Vallée, par une heureuse inspiration, a donné pour épigraphe à son livre la prière du Vénérable P. Maunoir, dans la chapelle de *Ti Mamm Doue* : « Ma bonne Maîtresse, si vous daigniez m'apprendre vous-même le breton, je le saurais en peu de temps et je serais bientôt à même de vous gagner des serviteurs » ; cette pieuse dédicace, qui indique le but de l'auteur, contribuera, nous en avons la conviction, à procurer à son ouvrage tout le succès qu'il mérite.

Nos missionnaires. — Parmi les missionnaires qui se sont embarqués à Marseille, le 2 Novembre, se trouvait le R. P. Bouguen, originaire du Bourg-Blanc, ancien vicaire de Plouvien. Epuisé par un séjour de plusieurs années aux Indes françaises, il avait dû revenir en France, où un séjour de quelques mois a rétabli sa santé. Il est reparti, heureux de rejoindre sa chère mission.

Deux autres missionnaires de notre diocèse, les PP. Goarzin et Pouliquen ont dû quitter Marseille, le 16 Novembre, également à destination de Pondichéry.

NOUVELLES DU MONDE CATHOLIQUE

ROME. — Plusieurs journaux avaient encore répandu le bruit d'une grave indisposition du Pape. En réalité, Sa Sainteté jouit d'une santé telle que, malgré son grand âge, l'auguste vieillard reçoit chaque jour de nombreux personnages : cardinaux et prélats, hommes politiques ou groupes de prêtres et de fidèles venus de divers pays, comme, la semaine dernière, du Canada et du Brésil.

— Dimanche 16, Son Em. le cardinal Gotti, préfet de la Propagande, a sacré le R. P. Drure, Carme français, que le Pape vient de nommer archevêque de Bagdad. M. Laudet, chargé d'affaires de France, assistait à la cérémonie, ainsi que le ministre de Belgi-

que, les Généraux des Ordres des Dominicains et des Carmes, les procureurs français des Missions étrangères, des Pères Blancs et de la Compagnie de Saint-Sulpice, avec divers autres prélats et religieux français.

La nomination d'un évêque français à Bagdad est une nouvelle preuve de l'affection que, malgré tout, Léon XIII garde pour notre pays. On connaît déjà cette récente délicatesse du Pape, ami de la France : au moment où notre Protectorat en Orient semblait compromis à la suite du pèlerinage italien en Terre-Sainte, le Pape profitait de la première occasion pour faire, lui aussi, sa manifestation : il priait S. E. le cardinal Lecot d'assister à une audience solennelle de catholiques orientaux, et il donnait ensuite l'ordre aux journaux d'insister sur la signification de cette présence : maintien du protectorat de la France catholique.

PARIS. — Depuis bien longtemps, les magistrats et les avocats avaient coutume, avant la reprise des travaux judiciaires, d'assister à une cérémonie religieuse, célébrée à la Sainte-Chapelle et que présidait le Cardinal-Archevêque de Paris.

Il y a trois ans, M. Monis, sur l'invitation de la Chambre des députés, supprimait cette belle solennité.

S. Em. le Cardinal-Archevêque de Paris a bien voulu remplacer l'ancienne « messe rouge » en faisant célébrer une messe solennelle à Saint-Germain-l'Auxerrois. Cette cérémonie a eu lieu en présence d'une très nombreuse assistance, comprenant en majeure partie des membres du barreau. On remarquait, dans la nef, le conseil de l'Ordre des avocats tout entier.

— **La santé de Son Em. le cardinal Richard.** — Son Em. le Cardinal-Archevêque n'ayant pu assister à la cérémonie de Saint-Germain-l'Auxerrois, des bruits alarmants sur son état de santé se répandirent. Ils sont heureusement démentis par la note suivante de la *Semaine religieuse* de Paris :

« Le travail intense et ininterrompu, depuis plusieurs mois, auquel notre vénéré Cardinal-Archevêque a dû se livrer pour la préparation du récent Synode diocésain et la publication des prochains Statuts, a été pour lui la cause d'une fatigue qui s'est accentuée ces jours derniers. Son Eminence a été obligée, sur le conseil des médecins, de s'abstenir de paraître dans plusieurs cérémonies pour lesquelles sa présence était annoncée ces jours derniers. Quelques journaux en ont pris occasion pour donner des nouvelles alarmantes que nous sommes heureux de démentir. Tout en se reposant, le Cardinal continue à suivre les affaires, et on espère que quelques jours suffiront à rétablir une santé si chère au diocèse de Paris et à la France catholique tout entière. »

Le nouveau projet de loi sur l'enseignement secondaire libre. — On parlait, depuis longtemps déjà, du projet de loi qui devait consommer la ruine de la liberté de l'enseignement,

par l'abrogation de la loi Falloux. Nous connaissons enfin le texte du fameux projet et les journaux l'ont publié tout au long, le jour même où il était déposé aux Chambres par M. Chaumié, ministre de l'Instruction publique.

On ne saurait se faire illusion sur la portée de ce projet qu'un de nos amis caractérise ainsi : « C'est un réseau d'entraves et un arsenal de répressions.

Entraves : plus de *collèges* libres ; ce titre est interdit sous peine d'amende et de fermeture (art. 3 et 13). Plus de *congréganistes* employés dans ces établissements comme directeurs, administrateurs, professeurs, surveillants (art. 1^{er} a, f, 4 et 14). Les Congrégations enseignantes vont d'ailleurs disparaître par application de la loi du 1^{er} Juillet 1901. Plus de directeurs *libres* de l'attache officielle : le certificat d'aptitude ne sera octroyé qu'à des universitaires déguisés (art. 1^{er} e).

Répressions : 10 articles du projet sur 24 sont consacrés à la répression des délits prévus. Il est question 10 fois de fermeture de l'établissement, 8 fois d'amendes, 6 fois de contravention, infraction, récidive, 5 fois d'interdiction, 4 fois d'emprisonnement, 2 fois du Procureur de la République et du Code pénal.

On estimera que, si ce projet devient loi, il sera plutôt difficile et dangereux d'enseigner en France. »

Jubilés épiscopaux. — NN. SS. Balain, archevêque d'Auch, et Goux, évêque de Versailles, viennent de célébrer le 25^e anniversaire de leur consécration épiscopale. Ces fêtes solennelles ont été pour le clergé l'occasion d'affirmer ses sentiments d'union à l'épiscopat.

A Versailles, Mgr Touchet a prononcé un discours remarqué, où il a évoqué le souvenir de saint Martin, l'illustre apôtre des Gaules, si-zélé pour la doctrine.

Le 21, fête de la Présentation de la Sainte-Vierge, Mgr Lelong, évêque de Nevers, et Mgr Catteau, évêque de Luçon, célèbrent leurs noces d'argent épiscopales. Son Em. le cardinal Labouré, archevêque de Rennes, doit assister aux fêtes jubilaires, à Luçon.

MOULINS. — Visite « ad limina ». — Monseigneur Dubourg, évêque de Moulins, accomplit en ce moment son troisième voyage *ad limina*. C'est le mardi 11, qu'il a quitté Moulins ; il a assisté, le 12, à la séance solennelle de rentrée des Facultés catholiques de Lyon. Son absence durera environ quatre semaines.

Pensée. — « Une chose n'est pas juste parce qu'elle est dans la loi ; elle ne doit être dans la loi que si elle est juste. »

C'était l'avis de saint Thomas. Et c'est Montesquieu qui l'a ainsi formulé.

CAUSE FRANÇAISE DE BÉATIFICATION. — **Les Martyrs de Septembre 1792** (*suite et fin*). — La loi ordonnait que le serment serait prêté dans l'église, en présence des autorités municipales et des fidèles ; un procès-verbal devait en être dressé. Les dépôts publics conservent des professions de foi dignes des plus beaux âges de l'Eglise.

Voici celle d'un curé du diocèse de Langres, frappé au séminaire Saint-Firmin, le 3 Septembre, à Paris :

« Au nom du Père et du Fils et du Saint-Esprit.

« L'an 1791, le dimanche 30 Janvier, je, Nicolas Collin, curé de Genevrières et Belfond, jure devant Dieu de veiller avec soin sur tous les fidèles de la paroisse qui m'a été confiée par l'Eglise et sur tous ceux qui pourront m'être dans la suite confiés par la même puissance ; de me sacrifier moi-même et tout ce que je puis avoir de plus cher pour leur bonheur et leur félicité ; d'être fidèle à la nation, à la loi et au roi, et de maintenir de tout mon pouvoir, dans tout ce qui concerne l'ordre politique, la constitution jusqu'ici décrétée par l'Assemblée Nationale et acceptée par le roi ; *exceptant formellement tous les articles de ladite constitution qui dépendent essentiellement de l'autorité spirituelle.* »

Et il ajoute :

« Messieurs,

« Je vous remets cette déclaration de mes sentiments patriotiques, de ma soumission à la loi que j'ai reçue de mes pères, de mon amour pour l'unité et de mon respect pour la puissance spirituelle. Inscrivez-la de mot à mot sur votre registre : avant chacune de vos séances, faites-en la lecture, afin de vous exciter par l'exemple de votre seul et vrai pasteur à soutenir de toutes vos forces votre sainte religion et à ne jamais prendre aucune délibération qui puisse tant soit peu la blesser. Communiquez à qui de droit, si vous en êtes requis ou sans être requis, si vous le jugez à propos, ladite déclaration. Je vous en demande deux expéditions, une pour être placée sur l'autel où j'ai coutume de célébrer les saints mystères, afin de me rappeler, dans la plus auguste de mes fonctions, l'obligation que je viens de contracter vis-à-vis de Dieu ; l'autre pour être mise sur ma poitrine, dans mon cercueil, comme un titre aux miséricordes du Seigneur.

« Mes chers paroissiens,

« J'ai la voix trop entrecoupée de sanglots pour vous faire mes adieux et vous donner mes derniers préceptes de salut avec mon tendre baiser de paix et ma bénédiction en Notre-Seigneur Jésus-Christ. Terminons cette cérémonie glorieuse pour moi, douloureuse pour vous, par une sincère action de grâces... *Benedic anima mea Domino* » (1).

Quelques semaines plus tard, le Pape Pie VI, dans le bref « *Quod*

(1) Publiée par M. Menne, curé de Genevrières, sur le désir de Mgr l'Evêque de Langres, vers 1870.

aliquantum », du 10 Mars 1791, réfutait de point en point la Constitution Civile du Clergé et la condamnait formellement dans le bref « *Charitas quæ* », adressé « à tous les Cardinaux, Archevêques, Evêques, au clergé et au peuple de France. »

Voici la traduction de ce passage important, publiée à Rome, en 1791, page 16.

« ... Après cela, il fut de notre devoir de reprendre l'ouvrage de notre réponse, ouvrage que nous avons eu le bonheur d'achever de manière qu'après avoir examiné chaque article, il est évident, d'après Notre jugement et celui du Saint-Siège, que les évêques de France avaient demandé et que les catholiques de France désiraient, que la Constitution Civile du Clergé est fondée sur des principes hérétiques, et que par conséquent *elle est hérétique* en plusieurs points et contraire au dogme catholique ; en d'autres, elle est sacrilège, *schismatique* et destructive des droits du primat et de l'Eglise : contraire à la discipline tant ancienne que nouvelle, et enfin imaginée seulement pour détruire la religion catholique. »

Il enjoint à ceux qui se sont laissé entraîner de se rétracter, s'ils ne veulent pas encourir les censures les plus sévères.

L'Assemblée Législative, à la fin de 1791, continua et aggrava la lutte de la Constituante ; elle étendit l'obligation du serment à ceux même qui en étaient exemptés par les lois précédentes (décret du 29 Novembre 1791). Elle prescrivit au directoire de chaque département de dresser deux listes des prêtres sermentés et insermentés avec leurs adresses et de les faire parvenir à l'Assemblée (art. 14).

Le roi, malgré les menaces de l'émeute, aux journées du 20 Juin et du 10 Août 1792, refusa de sanctionner la loi du 27 Mai sur la déportation des ecclésiastiques insermentés, comme mesure de sûreté publique et de police générale (art. 1^{er}), quand elle serait demandée par vingt citoyens du même canton et dans les conditions spécialement déterminées ; mais la loi devint exécutoire après la chute de la royauté, le 10 Août 1792.

La Commune de Paris commença dès le lendemain les arrestations des prêtres insermentés ; ils furent conduits, pour la plupart, devant leurs différentes sections, et la question du serment leur fut de nouveau posée. Déjà ils ont sacrifié leurs bénéfices à la première confession de la foi ; la seconde va entraîner, par le refus ou la rétractation du même serment, la perte de la liberté et de la vie.

.....

Tout a été dit sur la préméditation et l'exécution des massacres. Des témoins oculaires, providentiellement préservés, ont attesté la ferveur des prêtres enfermés dans les différentes prisons, leur préparation à la mort ; ils ont rapporté comment une troisième confession de la foi avait été faite par un grand nombre d'entre eux, devant un tribunal de sang qui livrait ensuite aux bourreaux cette élite de prêtres

« Pour mériter, pour expier, si besoin est, a dit un de leurs

panégyristes (1), Dieu a choisi comme toujours les âmes les plus vaillantes, les victimes les plus pures. »

Aux Carmes, d'après la tradition, une partie des corps avaient été jetés dans un puits du jardin ; ils ont été heureusement retrouvés en 1867, au moment du percement de la rue de Rennes, et, après une enquête des plus approfondies, pieusement déposés, par ordre de Mgr Darboy, dans la crypte qui s'étend sous le sanctuaire.

C'est un pieux pèlerinage de visiter cette église où plus de cent cinquante prêtres ont été incarcérés à la fois et ont offert leur vie à Dieu, avant de présenter leur tête aux bourreaux.

Elle mérite d'être vénérée à Paris comme la Prison Mamertine à Rome, et sa crypte, comme les catacombes des martyrs de Néron ou de Dioclétien.

Elle n'a subi aucun changement. On retrouve le même corridor par où s'avançaient les martyrs, le perron où ils sont tombés. Les murs gardent l'empreinte, comme à la fresque, des épées sanglantes que déposèrent des égorgeurs las de tuer ! Les pieux fidèles peuvent vénérer, dans la crypte, les traces de sang et les restes mutilés de ces martyrs. Je n'écris pas ce mot pour devancer le jugement de l'Eglise, sollicité désormais dans le procès de Béatification, mais comme l'écho de la parole de Pie VI qui écrivait, le 10 Octobre 1792, aux évêques de ses Etats :

« Le feu de la persécution qui vient tout récemment de se rallumer dans Paris et dans les provinces avec plus fureur que jamais, a augmenté le nombre des illustres confesseurs qui ont si bien mérité de notre sainte religion et celui des *martyrs* de la France » (2).

Il me serait facile d'apporter ici les preuves de la même tradition dans toute la France.

On ne prie pas pour les martyrs mais on les invoque. Puissent des prières plus nombreuses et plus ferventes attirer une protection toute spéciale sur les pieux pèlerins qui aimeront ensuite à proclamer le crédit de leurs intercesseurs auprès de Dieu !

Les listes dressées par Mgr de Teil et publiées par la *Semaine religieuse* de Paris ne contiennent pas moins de 219 noms ; sur le nombre de ces victimes, 114 étaient emprisonnées aux Carmes, 76 à Saint-Firmin, 26 à l'Abbaye et 3 à la Force.

Ces prêtres massacrés ainsi par la fureur révolutionnaire appartenaient à divers diocèses de France ; nous donnons les noms qui intéressent la Bretagne et, en particulier, notre diocèse.

Prison des Carmes :

Bécavin, Joseph (Nantes). Prêtre récemment ordonné.
Gauttier, Louis-Laur^t (Rennes). Aumônier des Incurables, à Paris.
Laporte, Claude-Antoine-Rodolphe (Quimper). Ancien curé de Saint-Louis de Brest.

(1) M. l'abbé Sicard. Discours prononcé, le 3 Septembre 1892, aux Carmes.
(2) Cité et traduit par le P. Theiner. *Documents inédits sur les Affaires religieuses de la France*. Paris. Didot, 1858. T. II, p. 11.

Le Gué, Charles-François (Rennes). Prêtre missionnaire, ancien jésuite, Paris.

Le Rousseau, Vincent-Joseph (Quimper). Confesseur des religieuses de la Visitation ; ancien jésuite, Paris.

Luzeau de la Mulonière, Henri-Auguste (Nantes). Prêtre de Saint-Sulpice, directeur au Séminaire d'Angers.

Dom Massey, o. s. b. (Rennes).

Poulain de Launay, Augustin (Rennes). Prêtre chantre à la paroisse de Toussaint, Rennes.

Prison de Saint-Firmin :

Andrieux, René-Marie (Rennes). Ancien jésuite, supérieur de la Communauté de Saint-Nicolas du Chardonnet, Paris.

Bernard, Jean-Charles (Nantes). Chanoine régulier et bibliothécaire de l'abbaye de Saint-Victor, Paris.

Guillou de Kerenrun, Yves-André (Saint-Brieuc). Proviseur de la maison de Navarre, à Paris.

Rey de Kervisic, Yves-Jean (Saint-Brieuc). Vicaire à la paroisse de Saint-Jacques du Haut-Pas, à Paris.

Urvoy, René-Joseph (Saint-Brieuc). Prêtre à Paris.

Véron, Nicolas (Quimper). Ancien jésuite, directeur des religieuses de Sainte-Aure, à Paris.

Prison de l'Abbaye :

De Boisgelin de Kerdu, Thomas-Pierre-Antoine (Saint-Brieuc). Vicaire général d'Aix.

Prison de la Force :

Le Livec, Hyacinthe (Quimper). Ancien jésuite, aumônier des Filles du Calvaire, Paris.

Les personnes qui possèderaient des écrits de ces serviteurs de Dieu, ou qui pourraient fournir à leur sujet quelques renseignements puisés dans des traditions locales, des archives paroissiales ou autres, sont priées instamment de les communiquer à Mgr de Teil, 41, rue d'Alsace, Paris Xe, vice-postulateur de la Cause de Béatification. Ce serait un moyen de contribuer à cette pieuse entreprise.

Si quelqu'un, ayant recouru à l'intercession des martyrs, avait ressenti l'effet sensible de leur protection, il devrait aussi faire sa déposition à ce sujet.

BIBLIOGRAPHIE

Pages d'Évangile. — III. *De la dernière Cène à l'Ascension*, par M. l'abbé PLANUS, vicaire général d'Antin, chanoine honoraire de la Primatiale de Lyon. Un vol. in-12 broché. 3 fr. (Poussielgue, éditeur, Paris.)

Quatre parties divisent ce volume, le troisième et dernier de la série des *Méditations sur l'Évangile*, de M. le vicaire général Planus :

La dernière Cène, l'institution eucharistique. — Après la Cène, dernier entretien de N.-S. avec ses disciples. — La Passion. — La Résurrection. — Les Apparitions de Jésus après sa Résurrection. — Son Ascension.

L'auteur, continuant à suivre pas à pas la vie du Christ, a condensé dans ce volume une étude théologique de la Sainte Eucharistie que l'ordre du

sujet non moins que le souci de l'avancement spirituel du lecteur, appelait à l'issue de cet ouvrage.

« Les prêtres y trouveront un aliment solide à leur foi et à leur piété ;
« les fidèles y apprendront à goûter les beautés de la religion, et surtout à
« en tirer les conclusions pratiques pour la vie chrétienne. »

Le Cardinal Archevêque de Lyon ne pouvait exprimer en meilleurs termes le but de cette œuvre de foi et de piété.

Léon XIII d'après ses Enzycliques, par Jean d'ARROS. — Un volume in-12, broché, 3 fr. 50. (Poussielgue, éditeur.)

En analysant le monumental ensemble que forment les encycliques de Léon XIII, l'auteur n'a pas négligé les enseignements purement dogmatiques ou mystiques, mais il s'est attaché de préférence aux questions morales, sociales et politico-religieuses. C'est dire le très actuel intérêt de ce livre, à une heure où ces questions se posent plus angoissantes que jamais, et où tous les partis commentent les solutions qu'en a données l'auguste vieillard du Vatican. Cet ouvrage est écrit par un laïque, mais un laïque remarquablement avisé et informé.

Le Patriotisme et la Vie sociale, par le R. P. SERTILLANGES, dominicain, professeur de Philosophie morale à l'Institut catholique de Paris. 1 vol. in-12, 3 fr. — V. Lecoffre, éditeur, Paris.

Le seul énoncé des problèmes abordés dans ce volume suffit à faire connaître avec quel intérêt passionné on en doit aborder la lecture, pour peu qu'on ait confiance dans la compétence de l'auteur et dans le soin qu'il aura mis à nous offrir partout des solutions précises, fondées sur une égale connaissance des principes généraux de la vie sociale et des réalités contemporaines.

Or, qui a lu *Nos Vrais Ennemis*, ou un ouvrage quelconque du R. P. Sertillanges, ne peut manquer d'accorder à son nouveau travail le bénéfice de cette confiance.

Rien de plus actuel, de plus audacieux en un sens ; mais en même temps de plus sage que les développements auxquels donnent lieu, en particulier, ces redoutables problèmes : *l'Obéissance au Pouvoir et ses limites ; les Devoirs du Patriotisme ; l'Eglise et l'Etat* : sujets de discussions éternelles, dont on aimera à voir se dégager la vive lumière, dans le plein relief d'un style vigoureux et concis, une conception de la vie française à la fois chrétienne et patriotique, moderne et cependant conforme aux éternels enseignements de l'Évangile, qui est et sera toujours la grande Charte de l'humanité.

En vente, aux librairies J. Salaün et Bernard, Quimper.

Jeune Homme, 24 ans, demande poste de chantre, bedeau, bonne voix, pourrait tenir l'harmonium. Bonnes références. — S'adresser au bureau de la Semaine.

M^{me} V^{ve} BOSCHET

Fourniss^r du G^d-Séminaire

Quimper

22, rue du Quai, 22

Spécialité de Vêtements & Articles

POUR MM. LES ECCLÉSIASTIQUES

Chapeaux, Barrettes, Rabats, Faux-Cols, Ceintures, etc.

M. JODELAIS, fournisseur du Grand-Séminaire, a l'honneur d'informer MM. les Ecclésiastiques qu'il a transféré son domicile *Chemin de l'Hippodrome, 8*, près du passage à niveau de la rue des Regnaires.

CE QU'IL Y A DANS UN BAROMÈTRE

Il est bien évident que si un baromètre ne contenait pas une matière sensible aux changements de la pression atmosphérique, il ne s'y produirait pas les variations qu'on y remarque à l'approche de la pluie et du beau temps.

Ces changements divers sont l'image de ce qui est arrivé dernièrement à un de nos correspondants qui attribuait à une influence atmosphérique des douleurs dont il fallait chercher ailleurs la cause.

Monsieur Molinas, employé, habite 82, rue de Tilsit, à Marseille (Bouches-du-Rhône). C'est un homme robuste et solidement bâti et à le voir si vigoureux on a peine à croire qu'il ait pu se trouver dans la triste situation qu'il nous dépeint lui-même. Cependant rien n'est plus véridique. Pendant plus de quinze mois, Monsieur Molinas a été en proie à un rhumatisme articulaire des plus douloureux. Pendant plus de six mois, il dut garder le lit ou la chambre; jour et nuit il éprouvait des souffrances épouvantables; le moindre attouchement lui faisait pousser des cris aigus.

“ Rien n'est comparable au martyre que j'ai enduré, ” écrivait-il le 8 Décembre 1904, “ je n'avais pas une heure de répit, je ne mangeais plus, l'estomac me faisait mal, je passais des nuits entières sans pouvoir fermer l'œil; je souffrais par tout le corps et j'avais aussi les intestins obstrués par une constipation des plus tenaces. J'attribuais la cause unique de mes douleurs à un refroidissement et cette opinion ne disparut qu'après avoir fait la lecture d'un petit livre qu'on avait remis à ma femme. C'est ainsi que j'appris que mes souffrances provenaient de la dyspepsie ou indigestion chronique et que pour m'en délivrer il n'existait qu'un remède vraiment infailible : c'était la Tisane américaine des Shakers, médicament préparé par une communauté d'Amérique et vendu en France par M. Oscar Fanyau, pharmacien à Lille (Nord). Je m'empressais d'y avoir recours, et huit jours après en avoir commencé l'usage, j'éprouvais un soulagement qui se transforma rapidement en guérison complète. Depuis, je n'ai jamais plus eu la moindre douleur. ” Signé — Molinas-Cyprien. Vu pour certification matérielle de la signature apposée ci-dessus : Tardy, Commissaire de police de X^{me} Arrondissement à Marseille.

Il est bien certain que si son corps n'avait pas contenu des matières spécialement propres à le faire souffrir, notre correspondant n'aurait rien éprouvé à l'occasion des changements de température auxquels tout d'abord il rapportait la seule cause de sa maladie. Tous ceux qui subissent des épreuves semblables à celles qu'a traversées M. Molinas, comprendront la joie qu'il éprouve en s'en trouvant délivré; il ne tient qu'à eux d'obtenir un tel résultat.

L'Administrateur-Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Evêché.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE
DE QUIMPER ET DE LÉON

SOMMAIRE

I. — Apostolat de la Prière.
II. — L'Avent.
III. — *Chronique du diocèse* : Œuvres recommandées aux prières; Offices extraordinaires; Indulgences; Propagation de la Foi; Quimper; Le Conquet; Nécrologie; Nomination dans le clergé; La fête de la Présentation au Grand-Séminaire; Traitement ec-

clésiastique rétabli; Devant les tribunaux; Plouyé; Primelin; Morlaix; Succès aux examens; Le Culte des Saints (suite); Avis.
IV. — *Nouvelles du monde catholique* : Rome; Les demandes d'autorisation des Congrégations religieuses; Saint-Brieuc.
V. — *Bibliographie*.
VI. — *Annonces et avis divers*.

Offices de la semaine.

Dimanche, 30 Novembre. — 1^{er} Dimanche de l'Avent. Office du jour; semi-double. Violet.

Vêpres du suivant (*au Propre diocésain*), avec mémoire du 1^{er} Dimanche de l'Avent.

Lundi, 1^{er} Décembre. — S. Tugdual, Evêque. Double-majeur. Blanc.

Mardi, 2. — S^{te} Bibiane, Vierge, Martyre. Semi-double. Blanc.

Mercredi, 3. — S. François Xavier, Confesseur. Double. Blanc.

Jeudi, 4. — S. Pierre Chrysologue, Evêque, Docteur. Double. Blanc.

Vendredi, 5. — S. ANDRÉ, APÔTRE (*du 30 Novembre*). Double de 2^e classe. Rouge.

Samedi, 6. — S. Nicolas, Evêque. Double. Blanc.

Dimanche, 7. — 2^e Dimanche de l'Avent.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Retraite de Quimperlé du 25 au 30 Novembre.
Cathédrale de Quimper. du 1^{er} au 10 Décembre.

Apostolat de la Prière

LIGUE DE PRIÈRES EN UNION AVEC LE CŒUR DE JÉSUS

Intention générale pour Décembre 1902, approuvée et bénie par Notre S.-P. le Pape :
La Foi.

La foi, d'après le concile de Trente, est le commencement, le fondement, la racine de toute notre justification. (Sess., vi, c. 8.)

Elle est aussi un bienfait divin. JÉSUS-CHRIST nous déclare que nul ne peut venir à lui, si Dieu ne l'attire ; et saint Paul nous répète que c'est par la grâce et non par nous-mêmes que la foi nous sauve, car elle est un don de Dieu ; *Dei enim donum est.* (EPHES., II, 8.)

Fondée sur l'infailibilité divine, la foi est inébranlable ; et toutefois elle requiert l'humilité de l'esprit ; car elle impose à notre assentiment des vérités, non pas qui détruisent la raison, mais qui la surpassent.

Mais à la foi il faut ajouter les œuvres. Écoutons l'apôtre saint Jacques : « La foi, sans œuvres, est morte en elle-même... Notre père Abraham ne fut-il pas justifié par ses œuvres, lorsqu'il offrit son fils Isaac sur l'autel ? Vous voyez que sa foi opérait par ses œuvres et fut consommée par ses œuvres. Ainsi fut accomplie cette parole de l'Écriture : « Abraham crut à Dieu et il lui fut imputé à justice. » De même que le corps est mort lorsqu'il est sans âme, de même la foi sans les œuvres est morte. » (II, 17-26.) En combien de chrétiens, hélas ! la foi est-elle donc morte ! Que d'hommes prétendent avoir la foi et n'en ont point les œuvres !

Nous du moins, associés de l'Apostolat de la Prière, qui avons gardé dans la plénitude de son activité la foi de notre baptême, ne négligeons rien pour la conserver autour de nous, au sein de ce peuple de France que l'on voudrait faire apostasier. « J'ai pitié de la foule, *misereor super turbam*, » disait Notre-Seigneur. Que ce sentiment du Cœur divin soit aussi le nôtre ! A toute œuvre qui s'occupe d'implanter ou de raviver la foi dans les âmes, donnons libéralement de notre temps, de notre argent, de notre dévouement surtout.

Parmi ces œuvres l'enseignement chrétien de la jeunesse tient le premier rang. Si la foi a pris possession du cœur de l'enfant dès la première aube de la vie, le vent des passions pourra peut-être l'ébranler plus tard, non la déraciner. Puis, venons en aide aux œuvres de préservation qui défendent la foi de l'adolescent contre les doctrines perverses et la science antireligieuse, telles que cercles, patronages, cours d'adultes, conférences scolaires...

Prêtons enfin un concours généreux et infatigable aux institutions destinées à faire rayonner la foi dans les masses, spécialement à la presse religieuse.

Résolution apostolique : Soutenir selon nos moyens les œuvres de foi.

L'AVENT

Après le Carême, c'est la saison liturgique la plus remarquable. Son caractère est très nettement défini : c'est une époque de préparation à la fête de Noël, à la naissance de l'Enfant-Dieu. Elle représente la longue période des siècles qui a précédé la venue du Messie, période d'attente anxieuse pour l'humanité, période d'espérance, toute remplie par les cris des prophètes qui appellent l'Emmanuel, le sauveur promis, qui à l'avance fixent les traits de sa physionomie par leurs descriptions prophétiques.

Mais en même temps cette époque liturgique est, dans la pensée de l'Eglise, une préparation au second avènement de Jésus sur la terre. Quand les temps seront accomplis, le Christ descendra de nouveau parmi les fils des hommes, cette fois non plus comme un faible enfant, mais comme le juge redoutable des vivants et des morts. Ainsi cette période liturgique a une porte qui ouvre sur le passé, l'autre sur l'avenir : d'un côté pour perspective les milliers d'années pendant lesquelles l'humanité attendait son rédempteur, de l'autre les siècles qui s'écouleront jusqu'à l'heure du cataclysme dernier dans lequel sombrera notre planète.

Le père Nilles, un liturgiste de la bonne école, a très bien représenté ce double caractère de l'Avent sous une belle image. Il y a dans les armoiries des évêques de Byzance une aigle à deux têtes ; ce sont les armes de l'ancien empire de Byzance, les armes de l'empire russe moderne, l'aigle redoutable dont une tête regarde l'Asie, tandis que l'autre menace notre vieil Occident. On pourrait poser sur le seuil de cette saison liturgique l'aigle à deux têtes, l'une tournée vers les siècles du passé, l'autre vers l'avenir.

L'enseignement de l'Eglise s'inspire de cette double pensée ; les lectures, les antiennes et les diverses pièces liturgiques nous décrivent l'attente des siècles messianiques, ou bien elles nous annoncent le dernier jugement. Les fidèles doivent donc s'appliquer à suivre cette inspiration : revivre avec les prophètes ces temps où l'on criait vers Dieu afin qu'il ouvrit les cieux et fit descendre sur la terre le Sauveur attendu ; préparer nos cœurs à recevoir sa lumière, et en même temps songer à ce dernier avènement du Christ que les premiers chrétiens attendaient avec la crainte et l'impatience que l'on sait, et qui en somme pour tout homme est l'heure de sa mort, puisque, quel que soit le nombre des siècles qui pourront s'écouler avant le dernier jour du monde, notre sort est irrévocablement fixé à notre mort....

Ainsi, pendant ces quatre semaines, l'âme chrétienne vit dans l'attente du Sauveur promis, elle l'appelle de ses vœux ; chaque jour la rapproche du terme, et lorsque le Fils de Dieu naît dans la crèche, il naît aussi dans l'âme du fidèle.

Dom F. CHABROL, *Le livre de la Prière antique.*

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Œuvres recommandées aux prières.

I. La cause de l'Enseignement chrétien et les Congrégations religieuses.

II. Adoration prêchée. — QUIMPER, paroisse de Saint-Corentin, du 1^{er} au 10 Décembre.

Offices extraordinaires.

Quimper. — ÉGLISE CATHÉDRALE DE SAINT-CORENTIN. — Adoration prêchée, du 1^{er} au 10 Décembre.

Les cinq premiers jours (du 1^{er} au 5 inclus) sont consacrés aux bretons ; les cinq derniers (du 6 au 10), aux français. Pour les deux séries, instructions à 5 h. 1/2 du matin et 7 h. 3/4 du soir.

Dimanche 30 Novembre, à 7 h. 3/4 du soir, ouverture de l'Adoration bretonne. Les instructions seront données par M. Godec, curé-doyen d'Elliant.

Mardi et Mercredi, 2 et 3 Décembre, retraite d'Adoration pour les enfants du catéchisme. Les réunions auront lieu, à la Chapelle neuve, le lundi soir, à 4 h. (ouverture), les deux jours suivants, à 4 h. et 4 h. — Le Jeudi, messe de communion, à 7 h. 1/2.

Indulgences. — I. Mercredi 3 Décembre, fête de saint François Xavier, Patron de l'Œuvre de la Propagation de la Foi, indulgence plénière pour les associés, aux conditions ordinaires.

II. QUIMPER. — Cathédrale de Saint-Corentin. — Nous rappelons que, en vertu d'un Bref du Saint-Père, les fidèles qui visiteront, le 1^{er} dimanche de chaque mois, les sept autels : de Saint-Pierre, Saint-Frédéric, Saint-Roch, Saint-Corentin, Saint-Paul, Saint-Jean et Saint-Joseph, à la Cathédrale, peuvent gagner (moyennant qu'ils remplissent les conditions ordinaires) les indulgences attachées à la visite des sept autels privilégiés de la Basilique de Saint-Pierre, à Rome.

Propagation de la Foi. — On prépare, en ce moment, l'expédition des Annales (n° de Novembre) ; elles seront, sous peu de jours, aux chefs-lieux de doyennés à la disposition de MM. les Directeurs paroissiaux qui voudront bien les réclamer et les distribuer, le plus tôt possible, à leurs chefs de dizaines : la régularité en ce point est la meilleure preuve du zèle que l'on apporte à l'Œuvre et le plus sûr moyen d'en assurer le succès.

Nous continuons à insérer de préférence dans les Annales bretonnes des lettres écrites par des missionnaires de notre pays ; le fascicule de Novembre contient des lettres des RR. PP. Trébaol, Moullec, Le Vern et Méreer. Nous sommes heureux de saisir l'occasion pour remercier les confrères qui veulent bien nous procurer ces lettres et aussi, d'une manière toute spéciale, nos collaborateurs pour la traduction, en exprimant le désir de voir leur nombre s'accroître.

La fête de saint François-Xavier et l'annonce de l'indulgence plénière (qui peut être gagnée également un jour de l'Octave) fournit naturellement l'occasion de faire l'instruction annuelle sur l'Œuvre de la Propagation de la Foi, d'en rappeler l'importance et les besoins toujours grandissants, comme aussi les grâces précieuses qu'elle procure... Nous la mettons en première ligne parmi les « motifs d'espérer » au milieu des tristesses présentes : Dieu ne permettra pas que la foi soit détruite en France, qui fournit la grande majorité des missionnaires et les soutient de ses aumônes. Sous ce double rapport, notre diocèse occupe un rang très honorable auquel il se maintiendra, nous en avons la conviction. Pour stimuler à cet égard le zèle de chacun, on ne peut mieux faire que de rappeler les paroles d'un de nos grands évêques, Mgr Sergent : « Prêtres, si vous voulez attirer sur les troupeaux qui vous sont confiés les grâces de persévérance et de conversion, travaillez avec ardeur à les associer aux généreux efforts de l'Eglise pour la conversion des nations infidèles. Chefs de famille, la foi règne à votre foyer ; mais elle pourrait s'amoindrir. Nous vous indiquons un puissant moyen de la fixer. Que tous répondent ainsi à notre vœu le plus cher et s'efforcent de conserver à sa hauteur l'Œuvre précieuse de la Propagation de la Foi. »

N. B. — a) Les aumônes doivent être remises avant le 25 Janvier au Secrétariat de l'Evêché, à M. Pédel, trésorier diocésain de l'Œuvre. — b) S'adresser à M. le chanoine Rospars (15, rue Mesglaquen, Quimper) pour tout ce qui concerne la direction de l'Œuvre dans le diocèse, pour la rédaction et la répartition des Annales. — En cas de retard ou d'irrégularité dans l'envoi et la distribution des ballots, prière d'aviser M. de Kerangal, imprimeur de l'Evêché.

QUIMPER. — École Sainte-Anne. — L'école Sainte-Anne (rue des Douves) se rouvrira, lundi prochain, 1^{er} Décembre, avec des maîtresses laïques. Rien ne sera changé, par ailleurs, aux programmes ni aux traditions de la maison. Comme par le passé, les enfants pauvres seront admis gratuitement. Outre les classes primaires, l'établissement comprendra une école maternelle et une école enfantine.

LE CONQUET. — Avis de service anniversaire. — Le service anniversaire pour le repos de l'âme de M. Lameur, mort recteur du Conquet, sera célébré dans cette paroisse le mercredi 10 Décembre prochain, à 10 heures.

Nécrologie. — M. BOUZÉLOC, ancien vicaire. — Nous recommandons aux prières de nos lecteurs M. Bouzéloc, ancien vicaire, décédé à la maison Saint-Joseph à Saint-Pol de Léon, dans sa 47^e année.

Né à Ploudalmézeau le 31 Janvier 1856, ordonné prêtre le

10 Août 1881, M. Bouzéloc (Pierre-Marie) fut d'abord vicaire à Saint-Jean-Trolimon, puis à Plonévez-du-Faou (8 Octobre 1883) et à Plozévet (Novembre 1889). Des infirmités précoces l'obligèrent à se retirer momentanément du ministère paroissial (Janvier 1896). Au bout de quelques mois de repos, il fut nommé (Août 1896) vicaire à Guilers-Brest où il se fit aimer, comme partout, par sa douceur et son aimable gaieté qui résistait à toutes les souffrances. Très recherché pour les Missions comme directeur du chant, M. Bouzéloc — qui ne savait pas refuser — se dépensa à ce ministère, tant que sa santé le lui permit. Le 3 Octobre 1899, il dut se retirer définitivement à la maison Saint-Joseph, où il est mort pieusement le 25 Novembre.

R. I. P.

Nomination dans le clergé. — Par décision de Mgr l'Evêque, M. Bardouil, vicaire à Guissény, est nommé recteur de Guilers-Plogastel, en remplacement de M. Pichon, démissionnaire pour cause de santé.

La fête de la Présentation au Grand-Séminaire. — Pour les fidèles en général, ce touchant anniversaire de la Sainte Vierge enfant passe inaperçu : mais dans plusieurs communautés et spécialement dans les Séminaires, il se célèbre avec solennité. C'est ce qui a lieu au Séminaire de Quimper en particulier.

Comme toujours, MM. les chanoines et de nombreux prêtres de la ville étaient venus prendre part à la fête, que présidait Mgr l'Evêque accompagné de ses Vicaires généraux. L'un de ceux-ci, M. Corrigou, a chanté la messe, à l'issue de laquelle Monseigneur a prononcé une allocution pleine de doctrine sur le mystère du jour, avec les plus heureuses applications à l'auditoire auquel il s'adressait.

« Pourquoi, dit en substance Sa Grandeur, les fondateurs de cette maison lui ont-ils donné comme fête patronale la Présentation de la Sainte Vierge ? Il est à peine besoin de l'indiquer. Marie est conduite au Temple moins par les coutumes judaïques que par l'impulsion secrète du Saint-Esprit, qui la prépare à sa sublime destinée de Mère du Verbe incarné ; les aspirants au sacerdoce, eux aussi, doivent donner le Sauveur au monde qui ne le possède plus guère ; ils doivent le faire naître dans les intelligences en y répandant les lumières de sa vérité, dans les cœurs en leur inspirant son amour ; bien plus, entre leurs mains, en recevant la vie sacramentelle, Jésus s'incarnera de nouveau aussi réellement qu'en recevant de Marie la vie humaine. D'où pour les élèves du sanctuaire la même obligation que pour Marie de se préparer à leur mission.....

« Comment s'y prépareront-ils ? En réalisant les paroles de l'Ecriture que les saints Pères ont appliquées à la Sainte Vierge au Temple : *Ego sicut oliva fructifera in domo Dei* (Ps. LI, 8). Cet arbre mystérieux dont parle le Roi-Propète marque la vie sur-

naturelle, qu'il faut développer, afin qu'il produise des fruits..... Ces fruits, ce sont les vertus que Marie a pratiquées à un degré éminent : foi, espérance et charité, avec leur cortège d'humilité, de douceur, de générosité, de zèle, de dévouement, qui donneront plus de force aux paroles des ministres du Christ et feront mieux accepter la doctrine qu'ils prêchent.... »

Comme principal moyen pour cultiver ces vertus, l'Evêque, continuant la paraphrase du texte sacré, indique la confiance en Dieu : « *Speravi in misericordia Dei*.... Sans elle, on est effrayé à la pensée de l'avenir, qu'on entrevoit plein de luttas, de persécutions peut-être, de ruines momentanées..... Tout cela — *non est ad mortem* — fera éclater la gloire de Dieu, affermira le bien dans le monde et nous assurera, par notre concours à la grâce divine, la couronne immortelle : *Speravi in misericordia Dei in æternum et in sæculum sæculi*. »

Ensuite le chœur, avec le même ensemble et le même goût que l'on a apprécié dans tout le reste de l'office, chante le psaume *Conserva me*, pendant que prêtres et clercs renouvellent devant l'Evêque la promesse qu'ils ont faite en prenant le Seigneur pour leur partage, promesses que Notre-Seigneur lui-même a ratifiées en daignant nous bénir de son trône eucharistique, l'ostensoir.

Traitement ecclésiastique rétabli. — Après une enquête établissant que le motif qui avait fait supprimer le traitement de M. le Curé-Doyen de Pont-Croix n'avait aucun fondement, M. le Ministre de l'Intérieur et des Cultes a rapporté, le 19 Novembre, sa décision du 3 Septembre prononçant cette suppression.

Devant les tribunaux. — On se rappelle que MM. Pelliet et Le Roux, vicaires, et Donnart, professeur à Pont-Croix, poursuivis pour infraction à la loi sur les attroupements, à l'occasion de l'expulsion des Sœurs, avaient été condamnés par le tribunal de Quimper chacun à deux jours de prison avec sursis. Sur appel *a minima* relevé par le ministère public, l'affaire a été portée devant la Cour d'appel de Rennes, qui a rendu son arrêt le 25 Novembre. La peine a été confirmée en ce qui concerne MM. Pelliet et Donnart ; quant à M. l'abbé Le Roux, la Cour, dans les considérants de son arrêt, rend hommage au dévouement de ce prêtre qui, par son intervention, empêcha le commissaire d'être jeté à l'eau ; dit que le délit qui lui est reproché n'est pas établi, et l'acquitte.

Nos confrères étaient défendus par M^e Charles Delaporte, du barreau de Quimper.

Plouyé. — Translation d'une relique de saint Mau-dez. — Grâce aux démarches multipliées de son excellent recteur, soutenu par l'appui bienveillant de Mgr l'Evêque de Quimper, la paroisse de Plouyé possède aujourd'hui une parcelle des reliques

de saint Maudez. La translation solennelle en a été faite, le 16 Novembre dernier... Mais avant de parler de cette pieuse cérémonie, permettez-moi — la *Semaine religieuse* a souvent exprimé le désir de voir recueillir et conserver ces éléments d'histoire locale — de dire quelques mots du culte de ce saint abbé dans notre région.

La chapelle de saint Maudez, située actuellement dans la paroisse de Plouyé, dépendait jadis du marquisat du Tymeur, en Poullaouen. Parmi les bienfaiteurs du sanctuaire, au XVIII^e siècle, on relève sur les registres paroissiaux les noms de : la Marche de Bodriec, de Trévégat, de Blossac, de Poulmic, de la Salle, etc. La chapelle, construction du XVI^e siècle, n'a aucun caractère architectural ; on y remarque un rétable d'une certaine valeur et un tableau représentant Notre-Dame du Rosaire.

Quant à la dévotion à saint Maudez, elle est incontestablement très ancienne dans le pays. Le modeste sanctuaire était encore en grande vénération à la veille de la Terreur, comme le montre une délibération communale du 7 Septembre 1791, relative aux « réparations à faire à la chapelle de saint Modez »... Hélas ! tôt après, le 26 Germinal an II, il y eut une autre « délibération pour faire abattre les croix de la commune de Plouyé ». Gilles Le Guern, « premier notable, s'y refusant, fut conduit ce jour en détention à la ville de Carhaix »... L'exécution sacrilège, pour « la croix de saint Modez », fut faite par quatre habitants dont nous préférons ne pas citer les noms. Plouyé avait, à ce moment, un curé constitutionnel, Logeat. L'ordre de clore « l'église et chapelles » de la paroisse fut signé le 3 Germinal an III.

Après la Révolution, les pèlerins accoururent de nouveau vers la chapelle de saint Maudez, et la dévotion persistante prouve que les prières continuent à y être exaucées. On voit au « Pardon », chaque année, entre autres un brave homme de Loc-Maria-Berrien, venant apporter son offrande et remercier saint Maudez de l'avoir miraculeusement préservé de deux accidents, dont il raconte les détails avec une indiscutable sincérité.....

Mais je m'oublie à ces souvenirs : il est temps d'arriver à la translation de la relique, récemment obtenue pour la paroisse de Plouyé. La fête a été fort belle, malgré la saison avancée, la difficulté de la marche et la longueur du chemin à parcourir. Le dimanche 16 Novembre, à 9 heures, la procession se formait au bourg ; en tête, on remarquait le maire avec le conseil municipal, les membres du conseil de Fabrique au complet ; puis les paroissiens en masse, avec de nombreux pèlerins des paroisses voisines, parmi lesquels le protégé de saint Maudez, de Loc-Maria-Berrien. On peut évaluer à 1,800 ou 2,000 le nombre des fidèles qui se sont rendus processionnellement à la chapelle, située à quatre kilomètres... et par quelles routes, quels sentiers ! les sabots se remplissant d'eau ; parfois de la boue jusqu'à mi-jambes.

Qu'importe ? Nos Bretons n'y regardent pas de si près, et il est si bon d'avoir un protecteur comme saint Maudez !

Plusieurs prêtres : M. le Curé du Huelgoat, MM. les Recteurs de Berrien, de Plonévez-du-Faou, de Loc-Maria-Berrien, et M. le Vicaire de Collorec rehaussaient la pieuse cérémonie de leur présence. La messe fut célébrée par M. Kerisit, recteur de Berrien ; M. Abhervé-Guéguen, curé d'Huelgoat, prit ensuite la parole et charma vraiment son auditoire en retraçant la vie de saint Maudez — ou Mandé —, prince d'Hibernie débarquant en Armorique au temps du roi Childebert, visitant les nombreuses communautés du diocèse de Tréguier et se retirant, pour vivre en ermite, dans l'île qui porte encore son nom et qu'illustre le souvenir des miracles qu'il y opéra... L'orateur parla ensuite des reliques du saint Abbé, transportées à Bourges lors des invasions Normandes, et rapportées en Bretagne, où elles sont vénérées dans différents sanctuaires : à Saint-Brieuc, à Saint-Jean-du-Doigt et, désormais, à Plouyé ; puis il termina par un appel à la prière et à la confiance dans la puissante intercession de nos saints Patrons.

A l'issue de la messe, après le chant des petites Vêpres de la Sainte Vierge, M. le Curé d'Huelgoat donna les saintes Reliques à baiser aux fidèles, pendant que M. le Recteur de Plouyé faisait chanter ce refrain de circonstance :

Dirak ho relegou,
Ni 'bromet, sant Modez,
Bale var ho roudou
Betek fin hor buez.

Vers midi et demi, la procession se remettait en marche vers le bourg, et les échos des vallons redisaient la promesse des fiers chrétiens de la montagne d'Arez :

Dirak ho relegou...

La bénédiction du Très Saint Sacrement, donnée en l'église paroissiale, a terminé cette pieuse fête qui ne sera pas oubliée de si tôt dans nos environs. P. G.

PRIMELIN. — La Mission (9-22 Novembre). — On nous écrit :

« Puisque vous avez bien voulu recommander aux lecteurs de la *Semaine religieuse* la Mission de Primelin, il est juste que nous vous adressions, avec nos remerciements, ce modeste compte-rendu.

« M. le Recteur de la paroisse a choisi cette époque de l'année où les pêcheurs, nombreux à Primelin, sont généralement retenus à terre ; et, de la sorte, tous les paroissiens ont pu facilement répondre à son appel. Aussi, dès le premier jour, l'église, relativement vaste, s'est trouvée pleine ; elle ne s'est pas désemplie dans la suite ; la Mission a été d'ailleurs favorisée par un temps superbe, bien rare en cette saison.

« Nous avons eu à compter, la première semaine, 800 commu-

nions, et la seconde, près de 900. La paroisse ne peut guère fournir plus de 1,100 communicants : c'est vous dire que les fidèles des paroisses environnantes sont venus nombreux, désireux de profiter des grâces de la Mission et aussi attirés par le renom et le zèle des missionnaires.

« Merci aux dévoués présidents, MM. Creignou, curé de Bannalec, et Kérébel, curé de Riec, ainsi qu'à leurs dignes collaborateurs ! Comme le leur disait, peu avant leur départ, le dévoué pasteur de la paroisse, « Dieu, qui seul sait le bien qu'ils ont fait parmi nous, le leur rendra, et au centuple. »

...

MORLAIX. — Noces d'or d'une religieuse Carmélite. — C'est une fête qui a aussi sa petite liturgie à part. Vers 9 heures, lundi matin, les filles de sainte Thérèse ont frappé à la cellule d'une de leurs sœurs qui, depuis cinquante années, y conversait avec Dieu seul ; puis elles ont conduit la vénérable jubilaire jusqu'à la grille du chœur. Là, M. Roué, recteur de La Feuillée, parent de Mère Saint-Jérôme, la reçut, une seconde fois, au nom de l'Eglise. Plus tard, il bénira un bâton pastoral enguirlandé, qu'il lui remettra entre les mains ; appui de sa vieillesse, la jubilaire s'en servira encore pour terminer ce chemin du Ciel dont elle a déjà franchi la grande moitié. On lui ceindra ensuite la tête d'une couronne de fleurs, symbole de celle que Dieu lui réserve là-haut, près sa mère sainte Thérèse.

Parmi les témoins de ces secondes noces mystiques, nous remarquons : MM. les Curés-Archiprêtres de Morlaix et de Saint-Pol-de-Léon, l'un père spirituel, et l'autre ancien aumônier des bonnes Carmélites ; M. le chanoine Quéinnec, curé de Taulé, qui au-delà de la grille peut deviner une sœur bien aimée ; MM. les Recteurs de Saint-Martin et de Saint-Melaine ; M. Coroller, recteur de Saint-Evarzec, et d'autres membres du clergé.

Au Saint Sacrifice qui suit immédiatement, nous trouvons comme diacre le bon M. Corvez, sans lequel pas de solennité ni de fête intime possibles à Morlaix, et M. Abgrall, vicaire du Cloître, comme sous-diacre, à titre de frère d'une Carmélite....

Pendant les offices du matin et du soir, une petite maîtrise, organisée pour la circonstance, a fait entendre ce que cet organiste chrétien, que fut Thielemans, a dit en musique de sainte Thérèse et de saint Jean de la Croix. Je salue, au passage, un véritable artiste, l'abbé Pronost, vicaire à Saint-Martin, qui s'est montré, lui aussi, virtuose chrétien et habile dans l'interprétation de ces chefs-d'œuvre.

Impossible de terminer sans dire un mot du discours mystique et érudit de M. le chanoine Le Roy, curé-archiprêtre de Château-lin. Avec quelques hautes considérations sur saint Jean de la Croix (dont c'était la fête), il nous a fait remarquer que, depuis cinq ou six générations, la famille de Mère Saint-Jérôme avait continuellement été représentée au Carmel de Morlaix.... Une tante de la

jubilare fit même des prouesses, sous la Terreur. Un jour, elle se revêtit des ornements sacerdotaux, prit les vases sacrés, recouvrit le tout du mantelet de la paysanne de Léon, et, ainsi habillée, traversa Morlaix et se rendit près d'un prêtre caché hors de la ville. Le lendemain, plusieurs fidèles entendirent la messe, faveur rare à une telle époque. Dirai-je encore que la vocation religieuse n'est pas éteinte dans la famille ?...

Ce sont là de belles fêtes, et le bon aumônier, M. André, prétend que tout n'est pas fini. Cependant, sur vingt-deux Carmélites, nous comptons déjà trois jubilaires de noces d'or ; et l'une voit venir ses noces de diamant.... Que le monde en fasse voir autant ! Décidément le régime monacal a du bon. A. P.

Succès aux examens. — Nous sommes heureux d'annoncer les succès obtenus par nos collèges ecclésiastiques aux récents examens du baccalauréat. L'Ecole libre N.-D. de Bon-Secours, à Brest, a eu 2 élèves admissibles pour la seconde partie du baccalauréat classique, et 7 pour la première partie. Au collège de Lesneven, il y a eu 6 admissibles — 5 reçus — en Rhétorique et, en Philosophie, 1 définitivement reçu. Nous n'avons pas les chiffres exacts pour le collège de Saint-Pol de Léon ; mais nous croyons savoir que le nombre des élèves reçus est dans les mêmes proportions.

Le culte des Saints (suite).

J'ai cité parmi les plus vénérables monuments de l'hagiographie ancienne *Les Dialogues de saint Grégoire-le-Grand*. Le fragment le plus remarquable que la liturgie romaine leur ait emprunté est celui que nous lisons aux leçons du second nocturne pour la fête de sainte Scolastique. Au risque de sortir de mon sujet, je crois devoir prendre ici la défense de cette page qu'un éminent religieux a non seulement critiquée, mais ridiculisée dans les instructions données à des retraites ecclésiastiques, ajoutant qu'il voudrait être Pape pendant vingt-quatre heures pour retrancher du bréviaire cette légende.

Je ne suis pas, je l'avoue, de ceux qui se croient obligés de tout admirer dans la liturgie ; par exemple chaque année, au 21 Juin, je voudrais effacer les louanges que l'on donne à saint Louis de Gonzague parce qu'il poussait la réserve et la modestie jusqu'à ne pas regarder sa mère, et qu'il ne vit jamais le visage de l'impératrice, au service de laquelle il était attaché.

Mais je ne comprends pas la dérision pour les pleurs d'une sainte religieuse arrivée au terme de sa carrière (elle n'avait plus que trois jours à vivre), et manifestant à son frère le très vil désir de prolonger avec lui un dernier entretien ; je ne puis voir pour quoi Dieu n'aurait pas cédé aux larmes de la sainte, je trouve très

digne de sa bonté la condescendance avec laquelle il fait tomber une pluie torrentielle pour permettre à la pieuse vierge, à la sœur très aimante, de ne pas retourner immédiatement au monastère, et enfin, quand j'aurai à reprocher à quelqu'un de la sensiblerie, ce ne sera pas à saint Grégoire ; c'était un homme, ce grand Pape-là !

Passons à des écrits hagiographiques d'une date moins ancienne. Il y en a de trois sortes, et précisément dans notre diocèse de Cornouailles, nous avons le plus intéressant modèle de ces *triples Vies* d'un Saint ; je citerai ici M. de la Borderie : « Wrdisten devint abbé de Landévenec entre 870 et 875 ; il produisit une œuvre qui eut en Bretagne un grand renom et exerça une grande influence, — une triple Vie de saint Gwenolé, fondateur de Landévenec, le plus ancien et le plus renommé des monastères bretons. La première de ces Vies tient plus de cent pages in-octavo. Pour réciter à l'office et former la leçon de la fête du saint, il rédigea un résumé substantiel de six pages seulement. Enfin, il composa en hexamètres latins bien tournés, faciles à lire, une troisième Vie, récit rapide d'environ 400 vers, qui fut sans doute le véhicule le plus efficace de la gloire du saint, mais qui, dans l'esprit de Wrdisten, était bien loin d'avoir l'importance de la première. »

A peu près à la même époque (884) et dans le même monastère, le moine Wrmonoc écrivait la Vie de saint Pol Aurélien, et la Basse-Bretagne n'était pas seule à glorifier les saints qu'elle avait donnés au ciel ; dans la Haute-Bretagne, le monastère de Saint-Sauveur, fondé par Nominoë et saint Convoyon, fournissait les Actes des Saints de Redon, puis les Vies de saint Briec, de saint Magloire, de saint Mewen et de saint Léri, etc. Les trois Vies de saint Guénolé forment le commencement du cartulaire de Landévenec ; la seconde, c'est-à-dire celle qui devait servir à l'office canonial est beaucoup plus étendue que nos légendes liturgiques qui, aujourd'hui, comprennent seulement trois leçons pour le second nocturne, tandis que les leçons du premier sont empruntées à la Sainte Ecriture, et celles du troisième à une homélie des Pères sur l'Evangile. Autrefois, au contraire, pour les fêtes des saints patrons, la légende comprenait les neuf leçons des trois nocturnes. Dans le diocèse de Léon, l'usage d'une légende en neuf leçons pour saint Pol Aurélien s'est même conservé assez longtemps après la grande réforme liturgique du concile de Trente.

On comprend que ces notices assez étendues aient eu pour effet de mieux faire connaître les saints dont elles racontaient les actions principales ; ce que nous venons de dire pour la Bretagne est tout aussi vrai pour les autres pays ; et ce n'étaient pas seulement les clercs et les moines qui par là même se familiarisaient avec ces édifiants récits ; mais grâce à la multiplicité des monastères, les fidèles qui avaient des loisirs assistaient volontiers aux offices qui s'y célébraient solennellement, et la grande diffusion de la langue latine leur permettait de comprendre les légendes ; celles-ci une fois connues leur inspiraient le désir d'étudier des ouvrages plus détaillés, ou de lire et relire les récits en vers qui

se gravaient plus facilement dans la mémoire. Après le douzième siècle, l'usage de l'assistance des fidèles à l'office de Matines dans les monastères bénédictins ou cisterciens diminua sensiblement, et c'est même en partie pour y suppléer que fut institué le Rosaire, c'est-à-dire la récitation de 150 *Ave Maria* remplaçant les 150 psaumes qui forment le fond de la liturgie. Comme le dit le continuateur de Dom Guéranger (1) : « Le Rosaire est aujourd'hui la ressource suprême de l'Eglise. Sommaire facile, toujours présent, du Cycle liturgique, on dirait que les antiques formes de la prière sociale n'étant plus à la taille des peuples, l'Esprit-Saint veut par lui sauvegarder pour les isolés de nos tristes temps l'essentiel de cette vie d'oraison, de foi, de vertu chrétienne, que la célébration publique du grand office entretenait jadis parmi les nations. »

Mais la cessation de l'assistance publique aux grands offices ou de la récitation privée du bréviaire pour les laïques ne devait pas encore entraîner comme conséquence l'ignorance de la Vie des Saints ; il y eut d'ailleurs des âmes pieuses qui continuèrent à regarder la récitation de tout l'office comme la meilleure des dévotions ; en plein xvii^e siècle, le grand Corneille disait régulièrement son bréviaire ; toutefois, ce n'était plus la règle, et bien rares étaient les exceptions. Ce qui conserva la dévotion aux Saints ce fut un livre écrit par un saint ; le bienheureux Jacques de Voragine, religieux de l'Ordre de saint Dominique, écrivit un recueil dont les copies devinrent rapidement innombrables ; il lui donna le titre de *Légende Dorée*, et l'on peut dire que la légende dorée a fait les délices du Moyen-Age. Il fut écrit en latin, mais il fut traduit bien des fois dans la plupart des langues de l'Europe ; l'édition française de 1514 offre un grand charme par la naïveté et l'originalité du langage, si j'en juge d'après quelques citations que j'ai trouvées de côté et d'autre, mais le volume lui-même est à peu près introuvable aujourd'hui.

Malgré ma passion pour les légendes et mon ardeur à les chercher, je n'avais jamais pu, jusqu'à ces derniers temps, mettre la main sur le livre de Jacques de Voragine ; je viens de le lire enfin, traduit par M. Teodor de Wizewa ; j'avoue que j'y ai trouvé une déception : ce français moderne n'est nullement en harmonie avec le ton de crédulité et de naïveté du pieux narrateur ; cela détonne ; mais laissons de côté la traduction et parlons du fond de l'ouvrage : — eh bien, vrai, l'invraisemblance y dépasse toutes les bornes, et les crudités de langage y sont trop nombreuses et parfois répugnantes.

Enfin, tel qu'il était, l'ouvrage a atteint son but avec un succès à peu près sans égal. D'autres livres du même genre furent écrits à différentes dates, en particulier celui qui eut pour titre *Les fleurs des Saints* ; on sait qu'en le lisant saint Ignace de Loyola, blessé au siège de Pampelune et fort impatient dans son repos forcé, se convainquit de la nécessité de devenir un saint lui-même ; on sait

(1) *L'année Liturgique*. — Le temps après la Pentecôte, tome V.

aussi comment et à quel degré il y réussit. A côté de ces travaux sur les Saints en général, il y en avait sur les Saints de telle ou telle famille religieuse en particulier ; c'est ainsi qu'en écrivant la Vie de saint François d'Assise, saint Bonaventure préjudait à la création d'une véritable bibliothèque franciscaine dont le plus gracieux chef-d'œuvre devait être *Fioretti*. (A suivre.)

Avis. — *Communiqué de l'Evêché de Limoges.* — Nous prévenons les fidèles que M. Royer, directeur du *Franc-Parleur Chrétien*, a violé la défense formelle contenue dans l'article 42 de la constitution apostolique *Officiorum ac munerum* (nouvelle constitution sur l'*Index*).

Voici les termes de cette défense : « Il est défendu aux membres du clergé séculier de se charger, sans permission préalable des Ordinaires, de la direction de journaux ou de feuilles périodiques. »

NOUVELLES DU MONDE CATHOLIQUE

ROME. — Plusieurs évêques français se trouvent actuellement à Rome, entre autres Mgr Dubourg, évêque de Moulins. Dans une lettre adressée à ses vicaires généraux au sortir de l'audience pontificale, Sa Grandeur écrit : « La santé de Léon XIII est étonnamment conservée... Sans exagération, je le trouve mieux qu'il y a quatre ans ».

Le même jour que Monseigneur de Moulins, le Saint-Père a reçu en audience spéciale et séparée Mgr Williez, évêque d'Arras, et M. le chanoine Guillo-Lohan, directeur de l'archiconfrérie de N.-D. d'Espérance à Saint-Brieuc. Ce dernier a remis à Sa Sainteté une belle aumône pour le denier de Saint-Pierre, de la part des diocésains de Saint-Brieuc.

— Le cardinal Mazella, pro-dataire, et précédemment préfet de la Congrégation des Rites, vient de mourir presque subitement, à l'âge de 75 ans. Dans sa carrière noblement remplie, le défunt cardinal a fait preuve des qualités les plus rares, soit comme diplomate, soit comme administrateur. Mais ce qui dominait en lui, c'était la piété.

Les demandes d'autorisation des Congrégations religieuses. — Le Conseil d'Etat a dû statuer, aujourd'hui, sur la question de procédure relative aux demandes d'autorisation formulées par les Congrégations. Aussitôt saisi de la décision du Conseil d'Etat, M. Combes déposera, lundi matin au plus tard, sur le bureau de la Chambre les demandes d'autorisation... Quand ces demandes seront-elles discutées ? Pas d'ici plusieurs semaines probablement ; car les Chambres vont se séparer avant peu pour

ne revenir, conformément au texte constitutionnel, que le second mardi de Janvier.

SAINT-BRIEUC. — **Mort d'un député.** — M. Jacquemin, député républicain libéral de Dinan, et président du Conseil général des Côtes-du-Nord, vient de mourir à Paris, à l'âge de 55 ans. Il a voulu recevoir en pleine connaissance les sacrements de l'Eglise et est mort dans les sentiments d'un parfait chrétien. Son dernier acte public fut la lettre qu'il écrivit, le 10 novembre, pour protester contre l'érection d'un monument à l'apostat Renan dans la ville de Tréguier et refuser la présidence d'honneur des fêtes organisées à cette occasion. « Je ne crois pas, disait-il, devoir, ni comme président du Conseil général, ni comme député, donner mon adhésion ou mon concours à un projet qui consisterait à glorifier la vie et le talent d'un homme dont je ne conteste pas la valeur littéraire, mais qui a fait, suivant moi, pour la Bretagne, l'œuvre la plus malsaine, en ébranlant la foi dans les cœurs et en démoralisant les masses. »

Une réponse faite, au lendemain de la guerre, à quelqu'un qui raillait les moblots bretons sur leur parler :

— Ils parlaient breton, oui, Monsieur : mais c'est en Français qu'ils sont morts.....

BIBLIOGRAPHIE

Dimanches et Fêtes de l'Avent, par le T. R. P. MONSABRÉ, des Frères Prêcheurs. Deux éditions : 1^{re} in-8^o carré, 4 fr. ; 2^e in-12, 3 fr. (P. Lethielleux, éditeur, Paris.)

On trouvera dans ce nouveau volume du R. P. Monsabré la même ampleur de doctrine et d'éloquence que dans ses autres œuvres, avec je ne sais quoi d'un charme spécial qui rappelle les Retraites pascales, sans laisser cependant de côté les hautes envolées des Conférences. « Je n'irai pas chercher ailleurs que dans la liturgie les sujets de mes instructions, dit le grand orateur. Les Evangiles des dimanches et fêtes sont pleins d'enseignements dont vous ne connaissez pour la plupart que la superficie. J'essaierai avec la grâce de Dieu de vous faire entrer dans leurs saintes profondeurs. »

L'éminent religieux a tenu parole ; ce sera le sentiment de tous ceux qui liront ce volume. Que d'enseignements pratiques dans ce commentaire de l'Evangile ! mais le commentaire est fait par un maître, et parce que ce maître s'inspire à la fois de la science et de la piété, il trouve pour toutes les âmes le mot qui répond à leurs besoins, il indique pour tous les maux de notre siècle le remède que la Rédemption nous a préparé.

La maison Benziger, d'Einsiedeln (Suisse), bien connue des lecteurs catholiques, vient d'éditer trois volumes : 1^o **Le père chrétien**, 2^o **La mère chrétienne**, 3^o **La jeune fille chrétienne**, écrits par Mgr Egger, évêque de Saint-Gall et traduits en français par M. l'abbé Currat, chancelier de l'Evêché de Lausanne et Genève. Chacun de ces volumes contient une suite d'instructions et de conseils sur les devoirs des parents, l'éducation chrétienne des enfants et sur les multiples dangers que court la jeunesse.

L'ouvrage, honoré d'une lettre des plus bienveillantes écrite par Son Em. le cardinal Rampolla, au nom du Saint-Père, est recommandé par un grand nombre d'évêques, parmi lesquels Mgr Dubillard, évêque de Quimper.

ÉTUDES

REVUE FONDÉE EN 1856 PAR DES PÈRES DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS
Rue Bonaparte, 82, PARIS.

Sommaire du n° du 20 Novembre 1902.

I. La Bible et l'Assyriologie (Premier article), par Albert CONDAMIN. —
II. L'organisation provinciale (Troisième article), par Gaston SORTAIS. —
III. L'École et la Vie, par Paul DUDON. — IV. La Raison et les Activités inférieures (Deuxième article), par Victor POUCHET. — V. Du Formalisme dans l'éducation, par Henri BARON. — VI. « La Dernière Idole », par Lucien ROURE. — VII. « Le Miroir de la vie », par Victor DELAPORTE. — VIII. La Foi et sa Preuve simplifiée, par Joseph BRUCKER. — IX. Revue des Livres. — X. Notes bibliographiques. — XI. Événements de la quinzaine.

AVIS A NOS LECTEURS. — La Rédaction de la Semaine religieuse tient à avertir ses lecteurs qu'elle n'est pour rien dans les annonces commerciales, financières ou autres qu'elle publie, et décline, à ce sujet, toute responsabilité.

M. JODELAIS, fournisseur du Grand-Séminaire, a l'honneur d'informer MM. les Ecclésiastiques qu'il a transféré son domicile *Chemin de l'Hippodrome, 8*, près du passage à niveau de la rue des Reguaires.

Jeune Homme, 24 ans, demande poste de chantre, bedeau, bonne voix, pourrait tenir l'harmonium. Bonnes références. — S'adresser au bureau de la Semaine.

NOUVEAUTÉS, TOILES, ROUENNERIE			
Rabats, Ceintures, Barrettes.	Tapis en tous genres. Mousselines et Guipures. Stores. Serviettes de Toilette. Étoiles de flanelle. Flanelles de santé. Molleton Langes. Coutils. Crêpes anglais. Dentelles.	Matelas, Lits de plumes OREILLERS ET TRAVERSINS Réparations de Literie ARTICLES pour MM. les ECCLÉSIASTIQUES Maison LE CUFF Charles FAUVELET, Suc^r Membre de l'Union Fraternelle Rue de Ploudiry & Rue Neuve LANDERNEAU Couvertures de Laine et de Coton SERVICES DE TABLE	Duvets. Crins et Plumes. Laines à matelas. Édredons et Couvre-Pieds. Mouchoirs blancs & couleurs. Calicots. Blancs en tous genres. Foulards. etc.
	LES MAGASINS SONT FERMÉS DIMANCHES ET FÊTES		
	L'Administrateur-Gérant : AR. DE KERANGAL.		
	Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Evêché.		

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

SOMMAIRE

I. — Confiance en la Vierge Immaculée.

II. — Chronique du diocèse : Œuvres recommandées aux prières ; Offices extraordinaires ; Communiqué de l'Evêché ; Œuvre de Saint-François de Sales ; Nécrologie ; Quimper ; Plozévet ; Henvic ; Succès aux examens ; Souscriptions pour la chapelle du Petit-Séminaire de Pont-Croix

(25^e liste) ; Fraternité chrétienne ; Le culte des Saints (suite).

III. — Nouvelles du monde catholique : Rome ; Les légendes du Bréviaire ; France ; Le Départ des Religieuses ; Eloquent hommage rendu aux « bonnes Sœurs » ; L'enseignement du catéchisme dans la langue usuelle.

IV. — Bibliographie.

V. — Annonces et avis divers.

Offices de la semaine.

Dimanche, 7 Décembre. — 2^e Dimanche de l'Avent. Office du jour ; semi-double. Violet.

Vêpres du suivant, avec mémoire du Dimanche.

Lundi, 8. — IMMACULÉE CONCEPTION DE LA T. SAINTE VIERGE MARIE. Double de 1^{re} classe, avec Octave. Blanc.

Mardi, 9. — S. Ambroise, Evêque, Docteur (du 7 Décembre). Double. Blanc.

Mercredi, 10. — Office de l'Octave de l'Immaculée Conception ; semi-double. Blanc.

Jeudi, 11. — S. Damase, Pape. Semi-double. Blanc.

Vendredi, 12. — S. CORENTIN, EVÊQUE, Premier Patron du diocèse. Double de 1^{re} classe, avec Octave.

Samedi, 13. — S^{te} Lucie, Vierge, Martyre. Double. Rouge.

Dimanche, 14. — 3^e Dimanche de l'Avent. — Solennité de saint Corentin.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Cathédrale de Quimper. du 1^{er} au 10 Décembre.

Collège de Saint-Pol-de-Léon. du 11 au 12 Décembre.

Hôpital de Landerneau. du 13 au 15 Décembre.

Confiance en la Vierge Immaculée !

Eia ergo, advocata nostra ! Les livres saints nous autorisent à croire que les jours de l'épreuve peuvent être raccourcis, et que ceux de la miséricorde et de la délivrance peuvent être hâtés par la prière des justes. La plus grande œuvre que Dieu ait accomplie hors de lui et dans le temps, n'a pas été exemptée de cette loi : l'heure de l'Incarnation ne fut pas déterminée si absolument dans les conseils de l'éternité, qu'il n'ait été tenu compte des soupirs et des vœux ardents des âmes saintes. « Comme je priais, dit le prophète Daniel (ix, 4-19), et que je confessais mes péchés et les péchés de ma nation, avant que j'eusse achevé les derniers mots, l'ange Gabriel me dit : « Dès le début de votre prière, et parce que vous êtes un homme de désirs, j'ai reçu l'ordre de vous apporter cette nouvelle : c'est que le temps a été réduit à soixante-dix semaines en faveur de votre peuple et de votre ville sainte... »

Or, ce qui est dit formellement de l'efficacité de la prière de Daniel, d'Isaïe et de quelques autres, les saints Docteurs l'affirment avec plus de poids encore de celle de la bienheureuse Vierge Marie, dont les désirs ardents et les ferventes oraisons avancèrent la venue du Verbe de Dieu dans le monde....

Mais l'avènement du Dieu Sauveur n'a pas écarté dès à présent toute tribulation de ce monde périssable. Au contraire, le Seigneur Jésus nous a lui-même avertis que ce monde doit finir par une « tribulation si grande, qu'il n'y en aura pas eu de pareille depuis le commencement. » Néanmoins, cette grande épreuve finale ne sera pas elle-même sans adoucissement, autrement « aucune existence ne pourrait la soutenir ; mais ces jours seront abrégés à cause des élus, *propter electos breviabuntur dies illi* » (MATTH., XXIV, 20-21). Ils seront abrégés à cause des élus, c'est-à-dire, en leur faveur, eu égard à leur faiblesse ; mais aussi à raison de leurs mérites et de leurs vertus, de leurs prières. Ils seront abrégés en considération des élus, de ceux qui prient et qui souffrent ici-bas, mais aussi de ceux qui sont déjà en possession de la gloire, et qui plaident incessamment devant le trône de Dieu la cause de leurs frères.

Que Marie ait une part considérable et prépondérante dans cette mitigation suprême, qu'elle y intervienne avec tout le crédit de sa puissance et de son amour, c'est ce dont il n'est pas permis de douter, quand on a suivi la tradition ecclésiastique et quand on sait qu'un des titres les plus authentiques de Marie est celui d'avocate des hommes auprès de Dieu : *Eia ergo, advocata nostra !*

Cette doctrine de l'abrégement des calamités par le moyen de la prière étant fondée sur la base solide de la parole de Dieu et de l'enseignement des écrivains autorisés, il nous est permis d'en faire dériver les applications sur toutes les épreuves intermédiaires

auxquelles la famille chrétienne doit être en butte depuis le premier jusqu'au second avènement du Sauveur.... Nous avons lieu de nous demander si les tribulations qui pèsent sur nous ne sont pas le prélude et le triste avant-coureur des tribulations dernières. Dans tous les cas, quand nous nous retournons vers les siècles passés, nous ne trouvons pas, depuis l'établissement de la société chrétienne, un travail et un résultat de désorganisation radicale comme celle qu'offre le monde actuel, *quales non fuerunt ab initio*... Le mal est poussé si loin, qu'il ne peut durer à cet état aigu : des crises si violentes ne se prolongent pas.... Il faut et il est nécessaire qu'à cause des élus que Dieu a choisis, à cause de l'Eglise qu'il a fondée, de la hiérarchie et du chef qu'il lui a donnés, il faut que l'épreuve ait une limite, la situation une issue et un dénouement : *sed propter electos quos elegit, breviabit dies* (MARC., XIII, 20).

Et comme le Seigneur a coutume d'accorder ces grâces à la prière, à la prière des justes de la terre et à celle des saints du ciel, imitons l'exemple de Daniel ; tournons notre visage vers le Seigneur pour le supplier et le conjurer dans les jeûnes, le sac et la cendre (dans les sentiments de « pénitence » que réclamait la Vierge Immaculée apparaissant à Lourdes).... Ah ! si nous faisons monter ces cris de douleur, ces accents de repentir et de foi, vers les autels du Seigneur, et si nous les faisons passer par les mains immaculées de Marie, de Marie la patronne et la protectrice de la France, la mère et l'avocate de l'Eglise ; si nous confessons sincèrement nos péchés et les péchés de notre nation, en répandant jusqu'à terre nos supplications et nos larmes en faveur de « notre patrie et de la ville sainte », l'archange des heureuses annonces nous fera entendre cette parole consolante : « Le temps de l'épreuve a été abrégé en faveur du peuple chrétien et de la ville sainte ».... Oui, qu'il en soit ainsi, ô Vierge immaculée, « afin que la prévarication ait un terme, le péché une fin, et que la justice reparaisse » (DAN., IX, 24) ! C'est l'humble requête, c'est la supplication ardente, dont nous vous demandons instamment, en cette solennité, de vous faire la messagère et l'interprète auprès de votre divin Fils, auprès de ce Jésus qui aime l'Eglise achetée au prix de son sang, auprès de ce Christ qui chérit les Francs depuis leur origine, et qui n'a pas condamné notre nation sans retour. *Eia ergo, advocata nostra !*

Cardinal PIE, *Homélie pour la fête de l'Immaculée Conception* (1871), passim.

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Œuvres recommandées aux prières.

I. La cause de l'Enseignement chrétien et les Congrégations religieuses.

II. Adoration prêchée. — QUIMPER, paroisse de Saint-Corentin, du 1^{er} au 10 Décembre.

Offices extraordinaires.

Quimper. — CATHÉDRALE DE SAINT-CORENTIN. — Vendredi 5 Décembre, à 7 h. 3/4 du soir, clôture de l'Adoration bretonne. Après le sermon, procession du T. Saint-Sacrement ; Salut. (Quête pour les frais de l'Adoration.)

Du 6 au 10 inclus, Adoration pour les français. Ouverture, Samedi soir, à 7 h. 3/4. Les instructions seront données par le R. P. Iungbluth, Oblat, supérieur de la maison de Limoges ; elles auront lieu, sauf avis contraire, à 5 h. 1/2 du matin et à 7 h. 3/4 du soir. Les chaises sont gratuites. Le côté de l'Épître, dans la nef, sera réservé aux hommes.

Lundi, 8, fête de l'Immaculée Conception, messes et offices aux heures ordinaires.

Mercredi, 10, clôture de l'Adoration. Le soir, à 7 h. 3/4, sermon ; procession solennelle du T. Saint-Sacrement dans la Cathédrale illuminée ; Bénédiction. (Quête pour les frais de l'Adoration.)

Le Triduum préparatoire à la solennité de saint Corentin commencera le Vendredi 12. Le matin, à 5 h. 1/2, sermon breton par M. Kérébel, curé-doyen de Riec ; le soir, sermon français par le R. P. Iungbluth.

Vendredi, 12, fête de saint Corentin, à 8 heures, messe pour les paroissiens et pour les malades de la ville. A l'issue de cette messe, la Relique du Bras de saint Corentin est présentée à la vénération des fidèles.

N. B. Le jour de la fête de saint Corentin ou l'un des jours de l'Octave, les fidèles peuvent gagner une indulgence plénière, aux conditions ordinaires. Une indulgence de 300 jours est attachée à chaque visite de la Relique du Bras.

— EGLISE DE N.-D. DE LOC-MARIA. — Les personnes qui visitent l'église de N.-D. de Loc-Maria, le jour de la fête de l'Immaculée Conception ou l'un des jours de l'Octave, peuvent gagner — aux conditions ordinaires — une indulgence plénière applicable aux défunts.

— CHAPELLE DE LA RETRAITE. — La réunion mensuelle de la Congrégation des Dames aura lieu *Dimanche, 7 Décembre*. A 7 h. 1/2, messe, instruction et bénédiction.

1893

Communiqué de l'Evêché. — Statuts diocésains. — Afin de faciliter l'envoi des Statuts diocésains, Nous prions MM. les ecclésiastiques du diocèse de vouloir bien s'adresser, pour recevoir l'exemplaire dont ils ont besoin, à MM. les Doyens de leurs cantons respectifs.

Ceux-ci collectionneront, *dans le plus bref délai possible*, les demandes qui leur seront adressées et les feront parvenir sans retard à M. Vieille-Cessay, secrétaire général de Notre Evêché.

Les exemplaires seront expédiés en un seul envoi avec les *Ordos* diocésains à MM. les Doyens qui les distribueront à chacun, le jour où Nos prêtres se réunissent dans la première quinzaine de Janvier pour la reddition de leurs comptes.

MM. les Doyens recevront, ce même jour, le prix de chaque exemplaire, soit 1 fr. 50, qu'ils feront parvenir au Secrétariat de l'Evêché, sous une rubrique spéciale, en même temps que les autres recettes de l'année.

Contrairement à ce qui a été dit dans la Lettre-Circulaire du 15 Novembre, c'est au Secrétariat, et non chez M. de

Kerangal que seront déposés les exemplaires restants des Statuts diocésains, et c'est là que devront les demander, dans la suite, ceux de Nos prêtres qui désireraient se les procurer.

N. B. Ceux qui ont déjà adressé des demandes individuelles ou collectives à M. de Kerangal sont priés de s'en tenir à l'avis qui précède et de faire parvenir toutes les demandes au Secrétariat par l'intermédiaire de MM. les Doyens.

Œuvre de Saint-François de Sales. — Mgr le Président général de l'Œuvre de Saint-François de Sales a, tout récemment, adressé aux directeurs diocésains une circulaire dont nous croyons opportun de porter quelques points à la connaissance des zélateurs et zélatrices du diocèse de Quimper.

- « 1^o — Toute demande de secours arrivée au siège central de l'Œuvre après le 24 Décembre ne recevra son effet que l'année suivante, et figurera au compte de l'exercice 1903.
- « 2^o Les cotisations de nos associés devront, pour être portées au compte du présent exercice, nous être adressées dans le courant du mois de Janvier prochain. Il importe donc qu'elles soient recueillies en Décembre, et je vous prie de vouloir bien veiller à ce qu'il en soit ainsi dans votre direction.
- « 3^o — L'application de ce règlement est de la plus haute importance pour le fonctionnement régulier de notre Œuvre, et la négligence à le mettre en pratique entraînerait pour nous des ennuis et des difficultés de toute sorte. Votre dévouement vous fera un devoir de veiller, avec toute la diligence possible, à son observation..... »

Conformément à ces instructions, MM. les directeurs paroissiaux sont instamment priés de rappeler aux personnes qui ont mis leur dévouement au service de notre Œuvre de procéder au plus tôt à la collecte des cotisations, pour qu'elles puissent nous parvenir en temps utile, c'est-à-dire, *dans le courant de Janvier prochain*.

De même, nous nous empresserons d'apostiller et de transmettre à Paris, au fur et à mesure de leur réception et ce jusqu'au 24 Décembre prochain, les demandes de subsides soit en argent, soit en nature (livres de bibliothèques paroissiales, brochures, almanachs, objet de piété, etc.,) qu'ils jugeraient utile de formuler en faveur de leurs écoles, cercles, patronages ou missions.

Nous devons ajouter que les statuts de l'Œuvre, comme aussi le désir formel de Monseigneur l'Evêque, nous empêcheraient d'accueillir toute requête présentée en faveur d'une paroisse qui ne serait pas agrégée et inscrite sur nos registres. Inutile d'insister sur la convenance et la nécessité de cette mesure, puisqu'il s'agit d'une sorte de « mutualité » dont les seules ressources proviennent de la générosité de quelques donateurs, mais, en majeure

partie, de la cotisation annuelle de 0,60 versée par ses membres. La modicité de l'appoint demandé chaque mois aux associés rend l'OEuvre accessible aux plus modestes budgets : elle appelle ainsi à concourir à la défense de la foi bon nombre de chrétiens qui, malgré leur bonne volonté, n'oseraient peut-être pas offrir dans d'autres conditions un si minime secours, et sont heureux de participer, eux aussi, aux mérites de la lutte soutenue contre les attaques du démon. Telle fut la pensée de solidarité chrétienne qui présida à la fondation de l'OEuvre de Saint-François de Sales ; c'est aussi le secret de la vitalité dans le bien qu'elle réalise autour d'elle, sous les formes les plus variées, grâce au concours de tous, « *major autem horum est charitas.* » J. B.

Nécrologie. — LE R. P. H. NÉDÉLEC, *Oblat de Marie*. — Nous recommandons aux prières de nos lecteurs cet excellent religieux qui appartenait à notre diocèse où il a longtemps exercé le saint ministère.

M. Nédélec (Hyacinthe-François-Marie), né à Plouaret (Côtes-du-Nord) le 17 Avril 1834, passa son enfance à Lanmeur ; ordonné prêtre, à Quimper, le 25 Juillet 1858, il fut successivement vicaire à Plouigneau, à Redon (1863) et à Lanvéoc (1865). Après un premier essai de vie religieuse, auquel mit obstacle sa mauvaise santé, il devint (1868) vicaire de Trégourez où son frère — le bon Toussaint — était recteur. Nommé, en Janvier 1873, aumônier des Sœurs de la Miséricorde, à Quimper, M. H. Nédélec ne put résister à son attrait pour la vie religieuse : il entra (1875) dans la Congrégation des Oblats de Marie Immaculée, où il a passé 28 ans dans différentes résidences, partout édifiant ses frères et les fidèles qui l'ont connu par sa douce piété et son inaltérable résignation dans la souffrance. Depuis trois ans surtout, sa vie était un martyre qu'il a supporté avec une patience admirable... Il s'est éteint dans la paix du Seigneur, à Talence, près Bordeaux, le 23 Novembre.

R. I. P.

QUIMPER. — L'Adoration à la Cathédrale. — Les exercices de l'Adoration, commencés dimanche au soir, se continuent en l'église cathédrale de Saint-Corentin où, durant la journée, les groupes de fidèles se succèdent devant le T. Saint-Sacrement exposé. L'auditoire breton, de plus en plus nombreux aux instructions du matin et surtout à celles du soir, montre combien il goûte les conférences claires, simples et toutes pratiques de M. Godec, curé d'Elliant, qui est d'ailleurs connu comme un de nos missionnaires les plus justement appréciés.

Les cinq derniers jours (du 6 au 10), on le sait, sont réservés aux français. Ceux-ci, nous en avons la conviction, mettront le même empressement que les bretons à répondre à l'appel qui leur est adressé et à profiter des grâces de l'Adoration. Tous les chrétiens ne sentent-ils pas, aujourd'hui plus que jamais, combien nous

avons besoin que Dieu vienne à notre secours ? Or il a déclaré lui-même qu'un moyen particulièrement efficace pour apaiser sa colère et attirer sa miséricorde, c'est la prière faite en commun par tout le peuple fidèle. Ne l'oublions pas : il est des circonstances où l'abstention est sans excuse.

Plouzévet. — On nous écrit :

« Vous avez annoncé dans la *Semaine religieuse* que le traitement d'un de nos vicaires, M. l'abbé Grall, avait été supprimé, « sous prétexte d'agissements politiques ». Pour protester contre une mesure que rien à leurs yeux ne justifie, et voulant témoigner leur attachement à un prêtre aimé et apprécié de tous, les catholiques de la paroisse ont ouvert une souscription qui, dès le premier jour, est en bonne voie de succès.

« Nous vous serions reconnaissants de porter ce fait à la connaissance de vos lecteurs, pour montrer que, à Plouzévet, il y a autre chose que des dénonciateurs malveillants de leurs prêtres... »

« *Un groupe de catholiques.* »

Henvic. — Bénédiction de la nouvelle église. — Le dimanche 23 Novembre, avait lieu la fête patronale de Henvic. L'occasion a paru bonne pour inaugurer la nouvelle église, bien qu'elle ne soit pas encore entièrement terminée : la flèche du clocher reste à construire et, à l'intérieur, l'ameublement est incomplet. Cependant le maître-autel est déjà placé ; très beau en lui-même, il cadre parfaitement avec l'église ; ajoutons que celle-ci, au dire de tous, est charmante et fait le plus grand honneur à M. Serrurier, architecte à Morlaix, qui en a dressé le plan.

Pour en parler plus longuement il est préférable d'attendre la consécration solennelle, qui aura lieu dans le courant de l'été prochain. La bénédiction provisoire a été faite par M. le chanoine Quéinnec, curé de Taulé, qui, bien que pris à l'improviste à défaut de M. le chanoine Kersimon empêché, a prononcé une allocution de circonstance très goûtée des nombreux auditeurs.

La messe a été célébrée par un enfant de Henvic, le R. P. Messager, missionnaire au Sénégal. M. Lazennec, recteur de Carantec, tenait l'harmonium ; M. Castel, aumônier de Saint-François (Morlaix) dirigeait le lutrin ; c'est dire que les chants comme les morceaux de musique n'ont rien laissé à désirer sous le rapport de l'exécution. Les fidèles, s'unissant au chœur, ont enlevé avec un entrain tout particulier les cantiques — au nombre de trois — composés pour la circonstance.

Ajoutons qu'un temps magnifique, rare en cette saison, a favorisé la fête qui s'est terminée, l'après-midi, par une procession suivie de la bénédiction solennelle du T. Saint-Sacrement.

UN TÉMOIN.

Succès aux examens. — Dans notre dernier numéro, nous n'avons pas pu donner le chiffre exact des élèves du collège

de Saint-Pol-de-Léon reçus aux derniers examens du baccalauréat. Nous sommes heureux de combler aujourd'hui cette lacune : il y a eu 5 élèves admis pour la première partie et 4 pour la seconde. Au mois de Juillet, le même collège avait fait recevoir 5 candidats de philosophie et 12 de rhétorique.

Nos félicitations sincères aux élèves et aux maîtres.

Souscriptions pour la Chapelle du Petit-Séminaire de Pont-Croix. (25^e Liste)

Montant des listes précédentes. 28.076 ^{fr} 15

Sommes recueillies au Petit-Séminaire.

Anonyme de Lambézellec	100	»
M. J ^{***} , vicaire	100	»
M. le Curé de P ^{***}	300	»
M. l'abbé B ^{***}	50	»
Un aumônier	50	»
M. C ^{***}	20	»
Un jeune prêtre (2 ^e versement)	10	»
Un vicaire	20	»
Deux vicaires	100	»

Sommes recueillies à l'Évêché.

M. Calvez, vicaire à Saint-Mathieu, Quimper	30	»
M. J.-P. Nihouarn, vicaire à Roscoff	25	»

TOTAL. 28.881 ^{fr} 15

Fraternité chrétienne. — Nous croyons faire plaisir à nos lecteurs en reproduisant, d'après un journal de Paris, l'histoire suivante dont le héros est un évêque franciscain, bien connu et très aimé dans notre diocèse.

Tout dernièrement, un charretier, Paul-Louis R..., en cherchant à se garer du tramway de Boulogne-Montreuil, s'empêtra dans ses guides et tomba si malheureusement qu'une roue de sa voiture lui passa sur les cuisses. Comme en pareille occurrence, chacun s'empressa autour du blessé, car le Parisien a le cœur sur la main ; on le releva et on le déposa sur un des trottoirs de la rue de la Convention, où avait eu lieu l'accident, en attendant l'arrivée des secours. Un évêque missionnaire franciscain, qui se trouvait dans le tramway, se hâta d'offrir son ministère au malheureux charretier.

« Allez vous faire f..., ! » cria R..., assaisonnant sa brutale réponse d'un formidable juron.

L'évêque n'insista pas.

Le blessé fut transporté à l'hôpital Boucicault.

La foule, qui avait été grossissant d'instant en instant, se dis-

persa lentement, devisant de l'événement, mais l'eut bientôt oublié, comme toujours.

L'évêque, lui, ne l'oublia pas. Le soir même, il était auprès du malade, s'informant de son état, de sa famille, de la maison où il travaillait, et le lendemain, il allait trouver ses patrons pour les intéresser au sort de leur malheureux employé. Il n'y réussit pas :

« Voyez la compagnie d'assurances contre les accidents » fut toute la réponse.

L'évêque continua ses visites au blessé les jours suivants, aussi souvent qu'il le put. Il était peiné de l'isolement où le malheureux était laissé. Cet homme habitait Paris depuis vingt ans. Il devait donc y avoir des amis, tout au moins des frères en petit verre et en demi setier. Eh bien, nul ne vint le voir durant tout le cours de sa maladie.

La première fois que le charretier aperçut la croix épiscopale sur la poitrine de son visiteur : « Ça doit valoir de la galette, ça ! » dit-il en étendant la main vers l'objet précieux. Car c'était « un type à part », ce charretier, et bourru au possible, disaient entre eux les infirmiers qui avaient occasion de l'approcher.

Un jour, ils se hasardèrent à lui demander comment il trouvait cet évêque. « Il a une tête à massacre », dit-il.

Au fond, néanmoins, il ne pouvait manquer d'être flatté des visites répétées d'un personnage de cette qualité et décoré de la Légion d'honneur, s'il vous plaît.

Bref l'évêque finit par réconcilier avec Dieu cet homme agreste, aux rudes abords, qui, élevé chrétiennement, avait cessé toute pratique de religion depuis qu'il était à Paris, mais avait conservé un pieux et reconnaissant souvenir à sa mère et à une de ses sœurs, depuis religieuse. Il parut tout heureux de montrer à Monseigneur qu'il savait encore très bien le *Je vous salue Marie*, que ces saintes femmes lui avaient appris dans son enfance. Après cette réconciliation, l'évêque fut obligé de s'absenter un jour ou deux de Paris. Son protégé, s'imaginant qu'il l'avait abandonné, le lui reprocha un peu vivement. Monseigneur s'empressa de le rassurer.

Le pauvre homme mourut le 27 Octobre, sans que nul autre que cet évêque se fût occupé de lui.

Personne ne s'étant présenté non plus pour réclamer le corps du malheureux, l'évêque demanda à se charger des funérailles. Il lui répugnait de laisser emporter à Clamart ce frère qu'il venait de reconquérir à son Dieu.

« Est-il heureux, celui-là, d'être tombé entre les pattes (textuel) d'un évêque ! » s'écria un infirmier à cette nouvelle.

C'est le jeudi 30 Octobre qu'eurent lieu les obsèques.

Trois personnes seulement suivaient le corbillard :

L'évêque,

Le vicaire de Javel,

Un jeune abbé attaché à un patronage.

Chacun, sur le passage de ce peu banal cortège, de se deman-

der qui cet évêque et ces deux prêtres pouvaient bien conduire en terre.

Si l'on avait su l'histoire dans tous ses détails, que de réflexions salutaires le peuple en eût tirées ! Il dut cependant soupçonner qu'il y avait là quelque chose d'extraordinaire, car on sembla se découvrir et se signer avec plus de respect et d'émotion qu'à l'ordinaire.

Le service religieux se fit à l'église Saint-Jean-Baptiste de Grenelle. L'évêque donna l'absoute, puis accompagna le corps jusqu'à Bagneux avec le jeune abbé du patronage. Le vicaire avait été rappelé à Javel par les devoirs de son ministère.

On ne saurait croire la peine que nous avons eue à rassembler ces divers renseignements, que chacun, semble-t-il, aurait dû avoir plaisir à nous communiquer.

Il nous a fallu les arracher un à un à tous ceux qui avaient été mêlés à l'événement.

Bon nombre ont été divulgués à l'un, à l'autre, par les infirmiers de l'hôpital Boucicault.... Dernier détail : le montant des frais des obsèques payés par Mgr Potron a été de 3¼ fr. 60.

(Avenir du quinzième-Paris.)

Le culte des Saints (suite).

J'ai dit, sans avoir même essayé de le prouver, que quand l'usage d'assister à l'office canonial eut cessé pour les fidèles, la lecture de la *Légende dorée* suffit au moyen âge pour maintenir la connaissance de la *Vie des Saints* et pour maintenir la dévotion. La chose est, en effet, tellement connue, que les preuves n'en sont point à faire. Le clergé, tant monastique que séculier, entretenait cet esprit de confiance et de vénération pour les habitants du ciel ; il avait pour s'y maintenir lui-même les vieilles formules liturgiques très développées pour les fêtes locales, il avait d'admirables séquences, résumés poétiques de la Vie des Saints les plus illustres ou les plus aimés. Dans la liturgie romaine nous avons aujourd'hui moins de variété, mais tous les prêtres savent avec quel charme nous récitons le bréviaire aux fêtes de l'apôtre saint André, du martyr saint Laurent, du pape saint Clément, de l'évêque saint Martin de Tours, des vierges martyres sainte Agnès, sainte Cécile, sainte Agathe, sainte Lucie ; sans méconnaître la sagesse des motifs qui ont porté l'Eglise à faire très petites dans les offices des Saints la part du *propre* et très large la part du *commun*, nous devons reconnaître que les belles paroles, les vivants récits tirés de leurs actes avaient plus de charme que le *Non est inventus similis illi* qui revient si souvent depuis la réforme du Concile de Trente. Si l'on doute du caractère populaire de la dévotion aux Saints depuis le xiii^e siècle jusqu'au xvii^e et surtout au xviii^e siè-

cle, qu'on étudie les vitraux, les peintures, les statues et les bas-reliefs de nos églises. On a souvent répété que c'était précisément là le livre des ignorants. On pourrait tout aussi bien dire que, grâce à ce livre, il n'y avait plus d'ignorants. D'abord, presque tous les Saints avaient leur caractéristique, aussi écrivait-on rarement leurs noms au bas de leurs images. Les attributs de Notre-Seigneur et de la Très Sainte-Vierge changeaient suivant leurs différents mystères, et les artistes devaient posséder une science historique et symbolique fort étendue : le Sauveur ressuscité n'aurait jamais été représenté autrement qu'à moitié vêtu de son suaire blanc, sauf dans l'apparition à sainte Marie-Madeleine, où il est vêtu en jardinier, et l'entretien avec les disciples d'Emmaüs, où il porte les habits de voyageur. Le saint Précurseur a son vêtement de poil de chameau, la croix avec l'inscription *Ecce Agnus Dei*, et l'agneau lui-même soit à ses pieds soit sur un livre. Saint Pierre a ses clefs et les autres apôtres ont, comme tous les martyrs, l'instrument de leur supplice ; les évangélistes ont les animaux qui les figuraient dans la vision d'Ezéchiel et dans celle de saint Jean ; tous les martyrs non apôtres et toutes les martyres portaient la palme ; seuls Notre-Seigneur et les apôtres étaient représentés les pieds nus par application du texte d'Isaïe : *Quam speciosi pedes evangelizantium*. Quant aux autres Saints qui sur la terre avaient marché les pieds nus, comme saint François d'Assise et les religieux de son ordre, les sculpteurs et les peintres devaient leur cacher les pieds sous les bords de leur robe. Les vierges martyres étaient toujours figurées fort jeunes, même quand, comme sainte Apolline, elles étaient mortes à quatre-vingt-dix ans. C'est surtout pour elles que les caractéristiques personnelles étaient très variées ; jamais on ne les aurait représentées sans les objets qui les désignaient tout de suite, car la science de l'iconographie était commune à tout le monde, et l'on aurait bien fait rire les chrétiens du moyen âge en leur montrant, par exemple, la petite sainte Catherine de La Forêt-Fouesnant pressant pieusement sur son cœur son petit livre de messe ; mais de la roue qui se brisa lorsque Maximin voulut la faire employer comme instrument de supplice, il n'est pas ici question. Puisque je parle de la grande martyre d'Alexandrie, citons une amusante méprise que j'ai relevée dans l'ancienne église de Saint-Ségal. Là, sainte Catherine n'était plus représentée comme une petite fille bien sage sortant de l'école des bonnes Sœurs ; c'était une forte femme ayant bien la roue traditionnelle, le glaive, et à ses pieds une tête couronnée, mais un recteur ou un président de fabrique, ignorant qu'on avait souvent représenté ainsi l'empereur Maximin vaincu par l'héroïsme et la science d'une jeune fille de dix-huit ans, prit cette tête pour celle.... d'Holopherne, et fit bravement substituer au nom de sainte Catherine celui de.... sainte Judith ! ! ! Cependant, le choix même de la sainte qui faisait vis-à-vis aurait pu suffire pour guider notre réformateur : c'était sainte Marguerite, et autrefois l'on ne représentait guère ces deux saintes l'une sans

l'autre. A Notre-Dame du Carmel à Brest, sainte Marguerite a été traitée comme sainte Catherine à La Forêt ; elle avait une statue comptant parmi les meilleures qu'ait fournies l'atelier de sculpture du Port après la Révolution ; elle était accompagnée de son dragon ; on l'a remplacée par un moulage sans caractère, reconnaissable cependant pour une sainte Marguerite parce que le nom y est écrit en toutes lettres. L'autre statue est au musée établi dans la tribune de la chapelle Saint-Joseph, en face du presbytère de Saint-Louis (on pourrait appeler ce musée du nom de Sainte-Marguerite, car il est surtout formé d'innombrables statues de cette vierge martyre). Les caractéristiques des autres saintes les plus populaires étaient : pour sainte Barbe, une épée et une tour éclairée par une fenêtre à trois baies ; pour sainte Apolline, des tenailles ; pour sainte Agnès, un agneau entre ses bras ; pour sainte Ursule, une profusion de toutes petites saintes bien pressées autour de la bienheureuse princesse, et rappelant ses onze mille compagnes, la sainte porte la couronne royale et tient une flèche ; sainte Thumette et sainte Evette, compagnes de sainte Ursule et honorées dans plusieurs églises de Cornouailles, sont représentées portant trois couronnes.

Il serait bien à désirer que quand d'anciennes statues sont tirées de nos églises et que la dévotion aux saints ou aux saintes qu'elles représentent subsiste encore ou pourrait être facilement renouvelée, de nouvelles images vinssent remplacer les anciennes mais avec ces accessoires qui les différencient et auquel le peuple a bien raison de tenir. Est-ce que les pierres de la lapidation de saint Etienne, le gril de saint Laurent, le cœur enflammé de saint Augustin, les stigmates de saint François ne parlent pas un éloquent langage ? Je sais bien que les fabricants de statues sont obligés de majorer quelque peu leur prix pour faire droit aux exigences de ceux qui réclament les caractéristiques, mais ces choses ont assez d'importance pour légitimer un petit sacrifice pécuniaire.

(A suivre.)

NOUVELLES DU MONDE CATHOLIQUE

ROME. — Le Souverain Pontife continue à vaquer à ses occupations ordinaires, sans interrompre ses audiences. Dimanche dernier, il a reçu avec les honneurs accoutumés le grand-duc et la grande-duchesse Serge de Russie. Le jeudi précédent, Mgr Turinaz, évêque de Nancy, avait eu une longue audience privée, à l'issue de laquelle Sa Sainteté daigna recevoir les personnes de la suite du prélat.

D'autres évêques français sont arrivés (ou annoncés) à Rome, entre autres NN. SS. de Rodez et d'Amiens.

— Les légendes du Bréviaire. — Léon XIII vient de nommer une commission chargée de réviser les légendes ou noti-

ces biographiques des saints dont l'office est récité dans le bréviaire romain.

Le dernier mot sera dit par la Congrégation des Rites, à laquelle la commission remettra un travail d'ensemble où seront utilisées les nombreuses découvertes faites, surtout depuis un siècle, dans le champ de l'archéologie, de l'hagiographie et de l'histoire ecclésiastique, les éditions critiques, les textes anciens qui ont permis, dans plus d'un cas, de retrouver la leçon originale.

Depuis saint Pie V, aucun remaniement aussi considérable n'a été fait. Mais, pour sauvegarder les droits respectables des éditeurs de bréviaire, les nouvelles leçons ne seront obligatoires que pour les jeunes sous-diacres. Les prêtres en possession de l'ancien bréviaire auront la liberté de le conserver leur vie durant.

FRANCE. — Les Evêques au Conseil d'Etat. — Dans son assemblée générale du 27 Novembre, le Conseil d'Etat a rendu son arrêt par lequel il a déclaré comme d'abus la pétition adressée par 74 évêques aux membres du Parlement à propos de l'application de la loi sur les Associations.

Nous n'avons pas à apprécier ce jugement : la condamnation qu'il prononce contre les vénérés prélats n'est pas pour les amoindrir, au contraire. Usant avec une sage modération et une indiscutable autorité d'un droit appartenant à tous les citoyens français, ils ont élevé la voix, au moment opportun, en faveur du droit méconnu. En même temps que tous les libéraux sincères leur en sauront gré, les fidèles redoubleront pour eux d'affection respectueuse, et l'épreuve cimentera de plus en plus l'union entre les pasteurs et leurs troupeaux.

Comme conséquence de la déclaration d'abus — qui va être publiée dans la forme habituelle, l'affichage dans les communes, — le Conseil des ministres a supprimé le traitement de cinq prélats, qualifiés de « promoteurs de cette manifestation collective de l'épiscopat » et qui seraient NN. SS. de Besançon, d'Amiens, de Nice, d'Orléans et de Séz.

— Les Congrégations religieuses devant les Chambres. — Mardi 2 Décembre, M. Combes, président du Conseil des ministres, a soumis au Parlement les demandes d'autorisation formulées par 60 Congrégations d'hommes : 6 de ces demandes ont été déposées au Sénat, avec avis favorable pour 5 : Frères de Saint-Jean de Dieu, Cisterciens de Lérins, Trappistes, Missions africaines de Lyon, Pères Blancs d'Alger ; la Chambre des Députés est saisie des 54 autres demandes, pour lesquelles le Gouvernement conclut au refus d'autorisation.

Les projets ont été renvoyés à la commission des Congrégations..... Il n'est que trop facile de prévoir le résultat final !... Et l'exécution se fera au nom de la liberté !!!

Le départ des Religieuses. — En annonçant le départ des Carmélites de Lons-le-Saulnier, la *Semaine religieuse* de Saint-Claude fait les réflexions suivantes, qui ont leur application ailleurs que dans ce diocèse :

« L'exode des Carmélites est un événement trop grave pour passer inaperçu et comme un fait sans importance. Le Carmel de Lons-le-Saulnier était le seul établissement de ce genre dans notre diocèse : les catholiques avaient d'autant plus raison d'y tenir et n'en regretteront que davantage la disparition, même momentanée.

« Les motifs qui ont déterminé les filles de sainte Thérèse à se retirer à l'étranger sont des plus sérieux ; si l'avenir apparaissait plein de sécurité, elles n'auraient, sans doute, jamais songé à recourir à ce moyen extrême, et à suivre l'exemple de tant de communautés qui les ont précédées sur le chemin de l'exil.

« Mais nous envisageons le fait en lui-même, et nous disons qu'il est profondément triste de voir un Carmel se fermer, même pour quelque temps ; de voir des religieuses carmélites quitter une ville, un diocèse où leur présence était un gage de bénédictions. Sait-on combien de grâces attiraient leur prière incessante, leurs mortifications quotidiennes ? Peut-on calculer le poids et l'influence de leur intercession auprès de la justice de Dieu ? Il est bon, a dit Victor Hugo, qu'il y ait des âmes qui prient sans cesse pour tant d'autres qui ne prient jamais. Tel était parmi nous l'office des Carmélites. Alors que tant d'hommes ne cessent d'irriter la justice divine, et par des péchés sans nombre attirent la vengeance du Ciel, les pieuses cloitrées s'offraient en victimes innocentes et volontaires de propitiation. Voilà pourquoi nous ne pouvons nous défendre d'un serrement de cœur, et même d'un secret effroi, en voyant se retirer du milieu de nous ces anges gardiens de la cité et du diocèse.

« Nous espérons que les Carmélites voudront bien continuer de loin en notre faveur leur rôle de protection ; mais un nouveau devoir s'impose ici aux âmes fidèles : celui de les remplacer dans la mesure du possible en redoublant de prières et de pénitences.

« Le départ des Carmélites laisse au cœur des Lédoniens et de tous les catholiques du diocèse un regret douloureux ; ils ne cesseront de demander à Dieu de hâter le moment de leur retour. »

Éloquent hommage rendu aux « bonnes Sœurs ». — Dans son discours sur les *Prix de vertu*, prononcé à l'Académie française le 20 novembre, M. Henry Houssaye a parlé en ces termes des Sœurs de charité.

« Parmi les lauréats d'aujourd'hui, vous ne verrez aucune de ces saintes filles à cornette blanche que le peuple, par expérience et par gratitude, nomme : les bonnes Sœurs.

« La bonté, la vocation du sacrifice et la grâce de la charité sont chez elles vertus courantes et professionnelles. Et d'ailleurs,

leur humilité chrétienne serait surprise d'une citation à l'ordre de l'armée du bien. Elles aspirent à une récompense plus haute et moins éphémère qu'une couronne académique. Si parfois l'Académie française se hasarde de donner un prix à l'une d'elles, ce n'est point parce que celle-là a été plus que ses compagnes secourable aux pauvres, dévouée aux malades, vaillante aux labeurs rebutants ; ce n'est point parce qu'elle a accompli un acte plus original ou parce qu'elle a fondé quelque œuvre spéciale d'assistance. Si nous voulions donner des prix aux « bonnes Sœurs » pour ces continuités de sacrifices et de dévouement que nous récompensons — bien modestement — chez les laïques, le choix serait impossible.

« Vous tous qui êtes ici, vous savez qu'il les faudrait couronner toutes. »

L'enseignement du catéchisme dans la langue usuelle. — Son Eminence le cardinal Goossens, archevêque de Malines, donna, le 1^{er} Mai 1886, ces sages instructions aux supérieurs des communautés religieuses de son diocèse :

« J'apprends que, dans certains établissements d'instruction, l'enseignement du catéchisme se donne presque exclusivement en français. C'est un abus. Il est de la plus haute importance que les prières et les leçons du catéchisme soient données à l'enfant dans sa langue maternelle. Je vous prie donc instamment de veiller à ce que cette langue soit employée en matière religieuse ; et lors même que les parents exprimeraient un avis contraire, vous tâcherez de leur faire comprendre tous les avantages de cette règle pour l'instruction religieuse de leurs enfants. »

C'est qu'il ne s'agit pas ici d'une simple question de langue ; il s'agit de la connaissance ou de l'ignorance de la religion. Et c'est précisément parce que c'est une affaire de religion et non de patriotisme, comme elles le disent incessamment, que les autorités civiles mettent en France cet acharnement à interdire l'instruction religieuse dans la langue maternelle.

Il faut que le catholicisme disparaisse : voilà le but réel que l'on poursuit.

BIBLIOGRAPHIE

Méditations pour jeunes personnes par l'abbé P. FEIGE, MISSIONNAIRE DIOCÉSAIN DE PARIS, DIRECTEUR DE L'ŒUVRE DE MARIE-IMMACULÉE. 12 volumes in-12. Prix : 7 fr. 20. (Chaque volume se vend séparément. 0 fr. 60). — Téqui éditeur, Paris. — Librairie Salaun, Quimper.

Ces *Méditations pour jeunes personnes* se composent de 12 volumes : un par Sujet et par Mois.

I. Le Salut. — II. La Piété. — III. L'Humilité. — IV. L'Amour de Dieu. — V. L'Amour du Prochain. — VI. Le Devoir. — VII. Le Zèle. — VIII. La Pénitence. — IX. La Belle Vertu. — X. La Bonté. — XI. La Force. — XII. Nos Modèles.

De la part de l'auteur, c'est une idée très ingénieuse et vraiment inspirée que de présenter ainsi une succession de livres pieux s'enchaînant l'un à l'autre, par

un lien et un but communs : tourner les pensées et les yeux de la jeune fille vers la vraie et solide piété qui seule lui rendra, plus tard, la vie douce dans ses amertumes, sereine dans ses troubles, fructueuse et féconde dans ses sécheresses et ses stérilités. A l'appui de son texte personnel viennent s'ajouter beaucoup de citations empruntées aux grands maîtres de la spiritualité chrétienne, et principalement à saint François de Sales, dont le témoignage revient dans chaque méditation. Et ces voix puissantes et amies, en fortifiant et vivifiant sa propre parole, lui aident à produire et produisent tout l'effet attendu.

Rien qu'elles aient été écrites spécialement pour jeunes filles, ces méditations conviennent à toute personne ayant à cœur de réaliser dans le monde l'idéal que saint François de Sales demande à Philotée dans l'*Introduction à la vie dévote*.

LA QUINZAINE, Paris, 45, rue Vaneau. — Dir^r: M. George Fonsegrive.

Sommaire du N° du 16 Novembre.

Vive le Roi ! Roman. I. Isabelle KAISER. — *A propos des Croisades.* Georges GOYAU. — *Le Suaire de Turin et l'Evangile* (fin). P. BOUVIER. — *Les Héritiers des Primitifs du Nord.* Flamands et Hollandais. Charles de ROUVRE. — *Baudelaire et les Baudelairiens.* II. Jean VAUDON. — *Le Marseillais tel qu'on le peint et le Marseillais tel qu'il est.* Gabriel d'AZAMBUJA. — *Art et Littérature.* Raoul NARSY. — *Chronique politique.* X. — *Nouvelles scientifiques et littéraires.* — *Revue des Revues.* — *Notes bibliographiques.*

Parmi les récentes publications de la librairie Ch. Poussielgue, citons : L'Abbé J. M. de la Mennais, fondateur d'écoles bretonnes, frère du fameux Félix de la Mennais. Cet ouvrage, dû à la plume du P. LAVRILLE de l'Oratoire, est appelé à un succès comparable à celui de Montalembert du P. LECANUET du même ordre. — Le Catéchisme expliqué et illustré de M. l'Abbé ADAM, l'Histoire des Petites Sœurs des Pauvres etc... sont des ouvrages de très réelle valeur (Voir aux annonces).

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

La Compagnie d'Orléans a l'honneur d'informer le public que l'Administration Supérieure vient de l'autoriser, à titre provisoire, à abaisser les prix actuellement perçus pour la délivrance sur toutes les sections de son réseau des cartes d'abonnement d'un mois, de trois mois, de six mois et d'un an, comportant des parcours de 7, 8 et 9 kilomètres.

Ces dispositions sont en vigueur depuis le 15 Novembre 1902.

EXCURSIONS aux stations thermales et hivernales des Pyrénées et du golfe de Gascogne, Arcachon, Biarritz, Dax, Pau, Salies-de-Béarn, etc. Tarif spécial G. V. N° 106 (Orléans). — Des Billets d'Aller et Retour, avec réduction de 25 % en 1^{re} classe et de 20 % en 2^e et 3^e classes, sur les prix calculés au tarif général d'après l'itinéraire effectivement suivi, sont délivrés toute l'année, à toutes les stations du réseau de la Compagnie d'Orléans, pour les stations thermales et hivernales du réseau du Midi, et notamment pour : Arcachon, Biarritz, Dax, Guéthary (halte), Hendaye, Pau, Saint-Jean-de-Luz, Salies-de-Béarn, etc.

Durée de validité : 33 jours, non compris les jours de départ et d'arrivée.

L'Administrateur-Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Evêché.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

SOMMAIRE

I. — Les Catéchistes : I. Les parents (à suivre).

II. — Chronique du diocèse : Œuvres recommandées aux prières ; Offices extraordinaires ; Plogonnec ; Nominations dans le clergé ; Erection du Monastère de Kerbénéat en Abbaye ; Quim-

per ; Landerneau ; Le Havre ; Pieuse mort d'un serviteur de la Sainte Vierge.

III. — Nouvelles du monde catholique : Rome ; Paroles épiscopales ; Prêt-Revues.

IV. — Bibliographie.

V. — Annonces et avis divers.

Offices de la semaine.

Dimanche, 14 Décembre. — 3^e Dimanche de l'Avent. Office du jour ; semi-double. Violet. A la messe, mémoires des Octaves de l'Immaculée Conception et de S. Corentin.

Vêpres du suivant, avec mémoires du Dimanche et de l'Octave de S. Corentin.

Au chœur, solennité de S. Corentin, avec mém. du Dimanche.

Lundi, 15. — Octave de l'Immaculée Conception de la T. St^e Vierge. Double. Blanc.

Mardi, 16. — S. Eusèbe, Evêque, Martyr. Semi-double. Blanc.

Mercredi, 17. — Quatre-Temps ; jeûne. — S. Judicaël, Confesseur (au Propre diocésain). Double. Blanc.

Jeudi, 18. — Attente du divin Enfantement de la T. Sainte Vierge (au Supplément). Double-majeur. Blanc.

Vendredi, 19. — Quatre-Temps ; jeûne. — Office de la férie ; simple. Violet.

Samedi, 20. — Quatre-Temps ; jeûne. — Vigile de S. Thomas. Office de la férie ; simple. Violet.

Dimanche, 21. — 4^e Dimanche de l'Avent.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Hôpital de Landerneau	du 13 au 15 Décembre.
Providence de Brest	du 16 au 17 —
Maison de l'Ador. perpét. de Quimper, et Saint-Mathieu de Morlaix . . .	du 18 au 25 —

un lien et un but communs : tourner les pensées et les yeux de la jeune fille vers la vraie et solide piété qui seule lui rendra, plus tard, la vie douce dans ses amertumes, sereine dans ses troubles, fructueuse et féconde dans ses sécheresses et ses stérilités. A l'appui de son texte personnel viennent s'ajouter beaucoup de citations empruntées aux grands maîtres de la spiritualité chrétienne, et principalement à saint François de Sales, dont le témoignage revient dans chaque méditation. Et ces voix puissantes et amies, en fortifiant et vivifiant sa propre parole, lui aident à produire et produisent tout l'effet attendu.

Bien qu'elles aient été écrites spécialement pour jeunes filles, ces méditations conviennent à toute personne ayant à cœur de réaliser dans le monde l'idéal que saint François de Sales demande à Philotée dans l'*Introduction à la vie dévote*.

LA QUINZAINE, Paris, 45, rue Vaneau. — Dir^r: M. George Fonsegrive.

Sommaire du N° du 16 Novembre.

Vive le Roi ! Roman. I. Isabelle KAISER. — A propos des Croisades. Georges GOYAU. — Le Suave de Turin et l'Evangile (fin). P. BOUVIER. — Les Héritiers des Primitifs du Nord. Flamands et Hollandais. Charles de ROUVRE. — Baudelaire et les Baudelairiens. II. Jean VAUDON. — Le Marseillais tel qu'on le peint et le Marseillais tel qu'il est. Gabriel d'AZAMBUJA. — Art et Littérature. Raoul NARSY. — Chronique politique. X. — Nouvelles scientifiques et littéraires. — Revue des Revues. — Notes bibliographiques.

Parmi les récentes publications de la librairie Ch. Poussielgue, citons : L'Abbé J. M. de la Mennais, fondateur d'écoles bretonnes, frère du fameux Félix de la Mennais. Cet ouvrage, dû à la plume du P. LAVEILLE de l'Oratoire, est appelé à un succès comparable à celui de Montalembert du P. LECANUET du même ordre. — Le Catéchisme expliqué et illustré de M. l'Abbé ADAM, l'Histoire des Petites Sœurs des Pauvres etc... sont des ouvrages de très réelle valeur (Voir aux annonces).

OHEMIN DE FER D'ORLÉANS

La Compagnie d'Orléans a l'honneur d'informer le public que l'Administration Supérieure vient de l'autoriser, à titre provisoire, à abaisser les prix actuellement perçus pour la délivrance sur toutes les sections de son réseau des cartes d'abonnement d'un mois, de trois mois, de six mois et d'un an, comportant des parcours de 7, 8 et 9 kilomètres.

Ces dispositions sont en vigueur depuis le 15 Novembre 1902.

EXCURSIONS aux stations thermales et hivernales des Pyrénées et du golfe de Gascogne, Arcachon, Biarritz, Dax, Pau, Salies-de-Béarn, etc. Tarif spécial G. V. N° 106 (Orléans). — Des Billets d'Aller et Retour, avec réduction de 25 % en 1^{re} classe et de 20 % en 2^e et 3^e classes, sur les prix calculés au tarif général d'après l'itinéraire effectivement suivi, sont délivrés toute l'année, à toutes les stations du réseau de la Compagnie d'Orléans, pour les stations thermales et hivernales du réseau du Midi, et notamment pour : Arcachon, Biarritz, Dax, Guéthary (halte), Hendaye, Pau, Saint-Jean-de-Luz, Salies-de-Béarn, etc.

Durée de validité : 33 jours, non compris les jours de départ et d'arrivée.

L'Administrateur-Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Evêché.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

SOMMAIRE

I. — Les Catéchistes : I. Les parents (à suivre).

II. — Chronique du diocèse : Œuvres recommandées aux prières ; Offices extraordinaires ; Plogonnec ; Nominations dans le clergé ; Erection du Monastère de Kerbénéat en Abbaye ; Quim-

per ; Landerneau ; Le Havre ; Pieuse mort d'un serviteur de la Sainte Vierge.

III. — Nouvelles du monde catholique : Rome ; Paroles épiscopales ; Prêt-Revues.

IV. — Bibliographie.

V. — Annonces et avis divers.

Offices de la semaine.

Dimanche, 14 Décembre. — 3^e Dimanche de l'Avent. Office du jour ; semi-double. Violet. A la messe, mémoires des Octaves de l'Immaculée Conception et de S. Corentin.

Vêpres du suivant, avec mémoires du Dimanche et de l'Octave de S. Corentin.

Au chœur, solennité de S. Corentin, avec mém. du Dimanche.

Lundi, 15. — Octave de l'Immaculée Conception de la T. St^e Vierge. Double. Blanc.

Mardi, 16. — S. Eusèbe, Evêque, Martyr. Semi-double. Blanc.

Mercredi, 17. — Quatre-Temps ; jeûne. — S. Judicaël, Confesseur (au Propre diocésain). Double. Blanc.

Jeudi, 18. — Attente du divin Enfantement de la T. Sainte Vierge (au Supplément). Double-majeur. Blanc.

Vendredi, 19. — Quatre-Temps ; jeûne. — Office de la férie ; simple. Violet.

Samedi, 20. — Quatre-Temps ; jeûne. — Vigile de S. Thomas. Office de la férie ; simple. Violet.

Dimanche, 21. — 4^e Dimanche de l'Avent.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Hôpital de Landerneau	du 13 au 15 Décembre.
Providence de Brest	du 16 au 17 —
Maison de l'Ador. perpét. de Quimper, et Saint-Mathieu de Morlaix . . .	du 18 au 25 —

LES CATÉCHISTES

I. Les parents. — Le saint Précurseur, dont l'Eglise nous rappelle en ces jours la mission et les vertus, est le modèle des catéchistes. Comme lui, en effet, les catéchistes sont appelés à faire connaître Jésus-Christ, à préparer les âmes, et particulièrement celle des enfants, à recevoir la visite de ce bon et doux Sauveur.

N'est-il pas opportun, dans les temps où nous sommes, de rappeler aux parents chrétiens et à tous ceux qui partagent leur responsabilité, que telle est aussi leur vocation, qu'avant tout ils doivent être des catéchistes ? Cette obligation est trop méconnue depuis longtemps : les parents se sont presque exclusivement occupés du corps de leurs enfants ; ils ont laissé le développement de l'âme, sa culture intellectuelle et morale aux prêtres, aux instituteurs et aux institutrices, comme si c'était chose qui leur fût étrangère à eux-mêmes. Et voilà que l'action du prêtre, de l'instituteur et de l'institutrice catholique est entravée ! La Providence n'aurait-elle point permis cette iniquité pour ramener les parents à un devoir qu'ils ont presque oublié ? Quoi qu'il en soit, plus on met d'entraves à l'éducation religieuse, plus il faut réveiller de leur indifférence les pères et les mères de famille.

Dans l'Avertissement qui précède le Catéchisme de Meaux, Bossuet formule en ces termes précis et énergiques le devoir des parents en matière d'éducation religieuse : « Je m'adresse donc maintenant à vous, pères et mères, qui nous témoignez si souvent que vous désirez que vos enfants soient bien instruits ; sachez que vous en devez être les premiers et principaux catéchistes. Vous êtes les premiers catéchistes de vos enfants, parce qu'avant qu'ils viennent à l'église, vous leur inspirez, avec le lait, la sainte doctrine que l'Eglise vous donne pour eux. Vous êtes les principaux catéchistes, parce que c'est à vous à leur apprendre par cœur leur catéchisme, à leur faire entendre et à le répéter tous les jours dans la maison ; autrement ce qu'ils apprendraient à l'église, le dimanche et durant un temps de l'année, se perdra trop aisément dans le reste. »

Quoi de plus clair que ces principes, et cependant quoi de plus oublié, même dans beaucoup de familles chrétiennes ? Par suite, qu'arrive-t-il souvent ? Après avoir fréquenté les meilleures écoles et reçu à l'église les leçons des pasteurs les plus dévoués, des adolescents s'éloignent de Dieu pour toujours. Le premier scandale a suffi pour les entraîner, la première objection les a trouvés désarmés ; ils se sont livrés sans combat aux séducteurs et aux impies. Ils sont coupables, sans doute ; plus coupables encore sont les parents, qui ne leur ont point donné cette instruction, base nécessaire de toute vie honnête et chrétienne.

Mais pour instruire il faut être instruit ; pour élever une âme, il faut s'élever soi-même : beaucoup de volontés reculent devant

cette obligation. Comment donc ne voit-on pas ce qu'il y a de salutaire dans l'accomplissement de ce grand devoir ? Dieu veut sauver ces parents par l'éducation qu'ils auront à donner à leurs enfants. Vous avez besoin de vous instruire des vérités chrétiennes, et vous n'en avez pas le courage ; vous perdez peu à peu le souvenir de ce que vous avez appris dans votre enfance, et vous ne tenez plus guère aux pratiques religieuses que par un reste d'habitude. Dieu vous a réservé une merveilleuse ressource, en vous imposant l'obligation de donner l'instruction religieuse à vos enfants. Ce qui vous aurait causé de pénibles efforts, l'amour paternel ou maternel vous le rendra facile et agréable. Aimez vos enfants et vous trouverez un grand charme dans les leçons de catéchisme que vous leur donnerez. Lorsque vous aurez réussi à éveiller dans ces jeunes cœurs l'horreur du vice et l'amour du bien, vous sentirez votre propre conscience devenir plus droite et plus délicate. Lorsque vous relirez avec eux l'expression de nos dogmes, vous les comprendrez mieux et vous en sentirez davantage toutes les harmonies. Lorsque vous chercherez à fortifier leur foi contre les attaques de l'avenir, vous vous habituerez vous-mêmes à repousser les sophismes de l'impiété. Lorsque vous verrez leurs yeux s'élever vers le ciel et leurs mains se joindre pour la prière, vous deviendrez vous-mêmes des adorateurs en esprit et en vérité. En un mot, vos enfants seront vos catéchistes autant que vous serez les leurs.

(A suivre.)

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Œuvres recommandées aux prières.

I. — La cause de l'Enseignement chrétien et les Congrégations religieuses.

II. — L'Ordination du 20 Décembre, et la retraite préparatoire.

Offices extraordinaires.

Quimper. — CATHÉDRALE DE SAINT-CORENTIN. — Triduum préparatoire à la solennité de Saint-Corentin, prêché, pour la partie française par le R. P. Iungbluth, Oblat de Marie Immaculée ; pour la partie bretonne par M. Kérébel, curé-doyen de Riec.

Vendredi et Samedi, 12, 13 Décembre, sermon breton à 5 h. 1/2 du matin ; le soir, à 7 h. 3/4, instruction française.

Dimanche, 14, à 5 h. 1/4, panégyrique de saint Corentin, en breton. L'église reste fermée pendant le sermon et s'ouvre pour la messe de 6 heures, qui sera suivie d'une messe d'actions de grâces.

A 10 heures, messe pontificale, célébrée par Monseigneur l'Evêque. **A 2 h. 1/2,** vêpres. Sermon par le R. P. Iungbluth ; procession, dans la Cathédrale illuminée, de la relique du Bras de saint Corentin. — Bénédiction du T. Saint-Sacrement.

Il n'y a pas de réunion, le soir.
— CHAPELLE DES URSULINES. — Lundi 15 Décembre, réunion des Mères chrétiennes. A 8 h., sainte messe, instruction et bénédiction du T. Saint-Sacrement.

— ŒUVRE DE NOTRE-DAME DE SALUT. — A cause des exercices de l'Adoration à Saint-Corentin, la réunion des associés de Notre-Dame de Salut a dû être remise. Elle aura lieu *le jeudi 18 Décembre* : à 8 h., messe ; instruction et bénédiction du T. Saint-Sacrement.

N. B. L'indulgence plénière attachée à l'Œuvre ne peut se gagner que pendant l'Octave de l'Immaculée Conception, c'est-à-dire jusqu'au lundi 15 Décembre.

PLOGONNEC. — Avis de service anniversaire. — On nous prie d'annoncer qu'un service anniversaire pour le repos de l'âme de M. Daigné, mort vicaire à Plozévet, sera célébré à Plogonnec, sa paroisse natale, le dimanche 21 Décembre.

Nominations dans le clergé. — Par décision de Mgr l'Evêque, ont été nommés :

M. Bossennec, vicaire à Mellac, vicaire à Guissény ;

M. Quélenec, jeune prêtre de Lanriec, vicaire à Mellac.

Érection du Monastère de Kerbénéat en Abbaye.

— Par décret du Révérendissime Abbé Général de la Congrégation, le Prieuré bénédictin de Kerbénéat, en notre diocèse, a été élevé à la dignité d'Abbaye.

C'est là une insigne faveur pour le monastère qui en est l'objet ; en même temps, c'est dans la vie religieuse du diocèse un événement considérable dont il importe de conserver le souvenir. C'est pourquoi nous donnons ci-après la traduction intégrale du décret officiel d'érection.



PAX

Dom Maur Marie SERAFINI, O. S. B., Abbé général de la Congrégation Cassinienne de la Primitive Observance de l'Ordre de Saint-Benoît,

A Nos chers Fils dans le Christ, les Moines et les Frères de Notre Ordre et de Notre Congrégation, servant Dieu dans le Monastère du Sacré-Cœur de Jésus et du Cœur très pur de Marie, au lieu dit Kerbénéat, dans le Diocèse de Quimper et de Léon, en France ; salut et paix dans le Seigneur.

Le Prélat de vénérable mémoire, Dom Anselme Nouvel, moine de Notre Congrégation dans le monastère de la Pierre-qui-Vire, élevé par la disposition de la divine Providence sur le siège épiscopal de Quimper et de Léon, mû par le bienveillant attachement qu'il conserva pour Notre Ordre, jeta les fondements de votre monastère, en l'année 1877. Après d'humbles commencements, la maison naissante vit, en peu d'années, se former en son sein une communauté régulière assez importante pour mériter la faveur d'être canoniquement érigée en Prieuré. La nouvelle fondation, malgré la difficulté des temps, semblable à une plantation dans un terrain fertile, arrosée par les eaux de la grâce divine, n'a pas tardé à produire d'abondants fruits dans votre région. Il ne faut point s'étonner, si la tourmente des persécutions et l'attaque des sectes furibondes, s'abattant sur cet arbre, n'ont pu le

déraciner : car la semence d'où il est sorti était tombée dans une terre excellente, c'est-à-dire parmi les Bretons, braves et invincibles défenseurs de la foi catholique.

Mais comme depuis longtemps déjà le dit Monastère a vu augmenter le nombre de ses moines, se trouve enrichi des mérites de leurs œuvres apostoliques et muni de toutes les conditions requises pour être élevé à la dignité d'Abbaye, Nous avons jugé qu'il était opportun de lui décerner cet honneur.

C'est pourquoi voulant combler vos désirs et satisfaire à la demande que vous Nous avez adressée, et en même temps pourvoir à l'accroissement de l'élément monastique dans toute Notre Congrégation, et principalement dans la province française, objet de Notre prédilection, à la gloire de Dieu Tout-Puissant, en vertu de l'autorité que Nous confèrent Nos constitutions approuvées par le Siège apostolique : par ce décret valable à perpétuité, Nous élevons et déclarons élevé au titre et à la dignité d'Abbaye le Monastère du Sacré-Cœur de Jésus et du Cœur très pur de Marie du lieu dit Kerbénéat, dans le Diocèse de Quimper et de Léon, en France : Statuant que ce monastère et sa communauté devront jouir désormais de tous les droits et privilèges attribués aux Abbayes par les saints canons et nos constitutions.

En foi de quoi Nous avons ordonné l'expédition du présent Décret signé par Nous et nos consultants, et muni de Notre sceau.

Donné à Subiaco, au Proto-Monastère de Sainte-Scholastique, le 12 des calendes de Novembre 1902.

† D. Maur M. SERAFINI, O. S. B.,
Abbé général.

D. Faust AMADEO, O. S. B.,
Consulteur.

D. Léon ALLONDI, O. S. B.,
Consulteur.

D. Boniface NATTER, O. S. B.,
Consulteur.

Le 5 Novembre dernier, le R. P. Visiteur a procédé à l'Élection solennelle du titulaire de la dignité nouvelle ; les suffrages se sont réunis sur le nom du R. P. Joseph Bouchard.

Le nouvel Abbé, originaire du diocèse de Besançon, n'est pas entièrement étranger au diocèse de Quimper : en 1881, il prêcha le Jubilé à la Cathédrale, en même temps que le P. Ambroise. Disciple et admirateur de Mgr Nouvel de pieuse mémoire, historien du T. R. P. Muard, le fondateur du monastère de la Pierre-qui-Vire, le R. P. Bouchard était, dans ces derniers temps, supérieur de la communauté de Saint-Benoît-sur-Loire, où se trouvent les reliques de saint Benoît. Il a déjà pris possession de sa nouvelle charge ; car, par un privilège spécial, les Abbés de sa Congrégation peuvent être dispensés de la cérémonie de la Bénédiction ; c'est ce qui a eu lieu pour le cas présent, en raison des temps difficiles que nous traversons.

En présentant au Révérendissime Père Abbé de Kerbénéat nos respectueux hommages, en notre nom et au nom du clergé diocésain, nous lui adressons pour ses religieux l'expression de nos plus cordiales sympathies : nous partageons les angoisses de leur pénible attente qui se terminera peut-être, à brève échéance, par

la dispersion et l'exil. Mais l'épreuve n'aura qu'un temps : l'antique et illustre Ordre de saint Benoît a vu passer d'autres orages ; une fois de plus il réalisera la parole célèbre : les moines, comme nos chênes, sont immortels.

QUIMPER. — L'Adoration à la Cathédrale ; clôture. — Mercredi soir, se sont terminés, à Saint-Corentin, les exercices de l'Adoration du T. Saint-Sacrement ; ils ont été suivis avec une assiduité qui, vu la rigueur du froid, n'est pas sans mérite, mais dont notre ville, fidèle à une tradition aussi honorable qu'ancienne, donne toujours le spectacle, en pareille circonstance.

En effet, ainsi que le rappelait bien à propos M. le Curé-Archiprêtre annonçant à ses paroissiens les pieuses réunions qui allaient commencer avec le mois de Décembre, c'est dans l'évêché de Cornouailles qu'a pris naissance l'Adoration perpétuelle du Saint-Sacrement, sous l'épiscopat de Mgr du Louet en 1651, sur l'initiative du R. P. Huby, jésuite, « glorieux émule » du Vénérable P. Maunoir. « La Cathédrale de Saint-Corentin fut la première église où on l'établit solennellement. Le diocèse de Vannes suivit bientôt l'exemple du diocèse de Quimper, qu'imitèrent à leur tour les autres évêchés de Bretagne. En peu d'années, le P. Huby eut la consolation de voir cette adoration perpétuelle du Saint-Sacrement s'établir par toute la France, passer dans les pays étrangers et s'étendre jusque dans les Indes » (1). Détruite par la Révolution, l'Adoration perpétuelle fut rétablie dans notre diocèse en 1825 par Mgr de Poulpiquet et dix ans plus tard, définitivement organisée, telle qu'elle existe aujourd'hui....

A la Cathédrale de Quimper, elle dure dix jours consécutifs. Pendant ce temps, nous l'avons dit, l'empressement des fidèles ne s'est pas démenti ; toute la journée, les adorateurs se succédaient devant le Saint-Sacrement, exposé à l'autel du chœur, orné avec goût de fleurs et de verdure ; le matin, et le soir surtout, les fidèles venaient en foule entendre les instructions. Car ce que nous avons dit des bretons, nous n'avons qu'à l'appliquer aux français. Le prédicateur, le R. P. Ingbluth, Oblat, est un vrai missionnaire, n'ayant en vue que le bien des âmes. Ses conférences, d'un genre tout personnel, sont plutôt des causeries où la doctrine est exposée sous une forme simple et attrayante, avec des applications toujours pratiques ; elles ont été bien goûtées de ses nombreux auditeurs. Après avoir parlé des figures de l'Eucharistie, puis des faits évangéliques qui se rapportent à l'adorable Sacrement et par lesquels Dieu préparait les intelligences à admettre le « mystère de foi » par excellence, le R. Père a terminé, le soir de la clôture, par une forte et touchante instruction sur la sainte Eucharistie, aliment indispensable de la vie surnaturelle.

Après le sermon, religieusement écouté, la procession se déroula

autour de l'église, un groupe d'hommes et le clergé portant des cierges ; au chant du *Pange lingua* et du *Lauda Sion*, le Saint-Sacrement, porté par Mgr l'Evêque, passa à travers les rangs serrés des fidèles, pieusement inclinés, puis reparut pour quelques instants sur l'autel du chœur, dont un double cordon de lumières faisait ressortir magnifiquement les belles lignes architecturales. Aux grandes orgues, un artiste connu et très apprécié dans nos fêtes religieuses, que nous avons déjà eu le plaisir d'entendre dimanche, chanta un *Ave Maria* ; puis le chœur entonna le *Te Deum*, et Notre-Seigneur nous bénit avant de rentrer dans son tabernacle... Il était près de 9 h. 1/2, quand par les rues froides les fidèles se dispersèrent, heureux d'avoir rendu leurs hommages au Dieu de l'Eucharistie et accompli un acte de dévotion qui emprunte aux tristesses du présent un caractère plus grandiose de foi...

Aux mêmes vaillants chrétiens nous donnons rendez-vous au prochain Triduum en l'honneur de saint Corentin.

LANDERNEAU. — La fête patronale. — Dimanche 7 Décembre, avait lieu la solennité de saint Houardon, patron de la paroisse ; elle a eu, cette année, un éclat exceptionnel grâce à la présence de Mgr l'Evêque qui avait bien voulu accepter de présider la fête et, à cette occasion, de bénir le nouveau chemin de Croix.

Le matin, un peu avant 10 heures, Monseigneur arrivait au presbytère d'où il a été conduit processionnellement à l'église, brillamment ornée. Sa Grandeur prit place au chœur, sur le trône qui lui avait été préparé, ayant à sa droite le R^me P. Abbé de Kerbénéat. La messe était célébrée par M. le chanoine Fléiter, vicaire général.

A l'Evangile, Monseigneur prit la parole et, à propos de saint Houardon, montra que dans les Saints nous trouvons « une lumière, un encouragement et une protection : lumière dans leurs exemples et surtout leur enseignement — et Sa Grandeur fait remarquer quelles profondes racines a poussées la foi implantée par saint Houardon dans ce pays, qui récemment soulevait l'admiration du monde catholique — ; encouragement, car les Saints, hommes comme nous, n'avaient à leur disposition que les mêmes secours surnaturels mis à notre portée ; enfin, les Saints, amis de Dieu, disposent, dans une certaine mesure, de sa puissance en faveur des chrétiens qui les invoquent... »

A l'issue des Vêpres, Monseigneur monta une seconde fois en chaire. Après avoir parlé de l'origine du Chemin de la Croix, il exposa les avantages de cette dévotion pour les vivants et pour les morts ; puis il bénit les 14 stations qui feront désormais un des principaux ornements de cette église, déjà si riche en œuvres d'art. La cérémonie se termina par la bénédiction du T. Saint-Sacrement, et l'Evêque fut reconduit processionnellement jusqu'à la porte du presbytère où, malgré le froid rigoureux, il resta près d'une demi-heure bénissant les petits enfants que les mères s'empressaient de lui présenter.

(1) R. P. SÉJOURNÉ, *Histoire du P. Maunoir*, I, p. 318.

LE HAVRE. — Les Religieuses s'en vont ! — Sous ce titre, nous recevons, du Havre, les lignes qui suivent :

« Tous ici nous avons applaudi à l'admirable énergie de nos frères de Bretagne, défendant les « bonnes Sœurs » contre les funestes décrets qui les chassent. Dans cette lutte le droit a dû céder momentanément à la force ; mais l'honneur reste aux vaincus.....

« Comme tous les drames, ces tristes événements ont leur épilogue : c'est l'exode des « bonnes Sœurs » !... Le samedi, 4 Octobre, 11 religieuses de Kermaria sont parties du Havre, à bord d'un paquebot de la Compagnie générale Transatlantique, pour se rendre au Canada et y former deux communautés, dont l'une à Saint-Albert, et l'autre à Edmonton, dans la province d'Alberta.

« Le samedi suivant, 2 autres religieuses de la même Congrégation s'embarquaient aussi pour le même pays.

« Enfin, le 29 Novembre, 11 autres Filles de Jésus quittaient le Havre et prenaient, à leur tour, le chemin de l'exil. Elles aussi allaient au Canada fonder deux communautés, dont l'une à Calgary (diocèse de Saint-Albert) et l'autre au Nouveau Brunswick. Elles avaient pour compagnes, à bord de la *Lorraine*, 6 religieuses du Saint-Esprit qui se rendaient aux Etats-Unis. A un monsieur qui, quelques instants avant le départ du paquebot, l'interrogeait pour savoir où elle allait, l'une des plus jeunes des filles de Jésus répondit d'un air bien résigné : « Nous allons au Canada chercher la liberté ! » La liberté de se dévouer au peuple, de prier et de mourir en communauté, elles l'auront assurément là-bas, les saintes filles ! il est néanmoins pénible de constater qu'elles ne trouvent plus cette liberté en France.

« UN BRETON. »

Pieuse mort d'un serviteur de la Sainte Vierge. — On a bien voulu nous communiquer la relation suivante, écrite avec la sincérité émue d'un témoin oculaire. Nous la reproduisons intégralement, persuadé qu'elle édifiera grandement nos lecteurs.

Nul n'a pu oublier l'héroïque résistance de la Bretagne combattant, il y a peu de mois, pour ses libertés religieuses. A ceux qu'a pu surprendre une telle lutte, il est bon de montrer comment savent mourir ces hommes auxquels on s'efforce d'arracher la foi, où ils puisent leur énergie et leur générosité dans le sacrifice, sous sa forme la plus austère pour le cœur humain.

I. La maladie. — Isidore, important mais humble laboureur d'une petite paroisse du diocèse de Quimper, père de huit enfants et âgé seulement de 41 ans, ressentait depuis près de trois années les atteintes de la maladie qui devait l'emporter, quand des vomissements de sang réitérés vinrent, à la fin de 1901, y ajouter un nouveau cachet de gravité. Il ne s'alita cependant que le 1^{er} Janvier ; ce jour-là, il se traîna non sans peine à la grand'messe et, par un temps pluvieux et froid, fit à pied le long trajet qui le séparait du bourg, tenant à consacrer à Dieu les prémices d'une année qu'il ne devait pas achever ici-bas. En rentrant, il se mit au lit, et dès lors commença pour ce véritable chrétien une suite de souffrances qui ne se terminèrent qu'avec la vie.

La toux le secouait sans relâche, tandis que la fièvre le consumait ; des points douloureux se manifestant de tous côtés obligeaient à le couvrir de vésicatoires et de pointes de feu. Pendant ce temps, il demeurait paisible, ne cessant de prier et de réciter son chapelet qui ne le quittait pas. Malgré sa piété, sa femme, redoutant pour lui la fatigue de cette vie d'oraison, lui disait parfois : « Isidore, tu te tues à prier ! » — Mais il l'en reprenait aussitôt : « Je prends tant de remèdes qui ne me font aucun bien, je suis sûr que mon chapelet m'en fera à l'âme ; ne m'enlève pas cette consolation ! »

A la fin de Janvier, les vomissements de sang le reprirent avec une violence que rien ne pouvait arrêter ; on voyait alors Isidore, sans une plainte, les yeux fixés sur son crucifix et sur les images pieuses qui entouraient son lit, y puisant, avec le courage, cette aimable sérénité qui ne le quittait jamais. Ce même calme, cette acceptation entière de la volonté divine se manifestait d'ailleurs dans tous les détails de la vie. Rien ne le troublait, alors même que ses intérêts les plus sérieux étaient en jeu : quelques mois plus tard, des pluies persistantes compromettant sa récolte déjà peu abondante, une voisine et sa femme s'en lamentaient devant lui, seul il demeurait silencieux ; tout à coup on l'entendit élever gravement la voix : « Pourquoi tant gémir, Dieu est le maître ! »

Enfin, après bien des alternatives, une amélioration réelle sembla se déclarer, et le pieux malade put encore assister à la messe. Nul ne saurait dire la joie avec laquelle il revit son « cher et béni saint Amet », patron de la paroisse, l'attention avec laquelle il écoutait la parole du prêtre, l'ardeur de sa prière non interrompue exprimant une foi débordante, la ferveur avec laquelle il s'agenouillait à la sainte Table aux grandes fêtes, à la seconde communion de sa fille, toujours à genoux sur le pavé de pierres ou assis sur son petit banc, sans vouloir accepter une chaise qui lui eût permis de s'appuyer davantage.

Cette amélioration ne devait être que passagère et bientôt reparurent les symptômes inquiétants, sans ébranler toutefois la patiente résignation d'Isidore. Malgré une oppression horrible, il ne cessait de prier, demandant à la personne qui le veillait de réciter les Litanies de Notre-Dame de Lourdes et de la bonne mort, les invocations à sainte Anne, y répondant sans se lasser, et lui disant : « Je suis content de mes souffrances et j'en remercie le bon Dieu ; je mérite peut-être de souffrir davantage ! »

Il en fut ainsi jusqu'au 5 Juillet. Ce jour-là, le prêtre appelé en toute hâte confessa le malade, sur sa demande, et lui porta le lendemain la Sainte Eucharistie. Pénétré de respect pour ce Sacrement adorable, bien que tourmenté par une soif extrême, qu'excitait encore une fièvre ardente, Isidore, malgré les instances de sa femme, se refusait à prendre après minuit le plus léger liquide, et celle qui s'est imposé la tâche de retracer ces souvenirs ne put lui faire accepter quelques gouttes d'eau de Lourdes, qu'en le menaçant de l'abandonner, s'il résistait encore. Mais qui pourra dire jusqu'au matin sa prière continuelle, ses actes de contrition renouvelés ; qui dira aussi les larmes silencieuses d'émotion et de ferveur qui s'échappaient de ses yeux pendant l'administration du saint Viatique et de l'Extrême-Onction et qui impressionnèrent profondément les fidèles venus assister à la pieuse cérémonie !

Après ce jour, ses forces déclinaient rapidement, et Isidore, ne se faisant plus d'illusion sur son état, répondait à une personne amie qui lui demandait de ses nouvelles : « Un peu plus bas chaque jour, je n'arriverai pas à l'hiver. » Son lit ne pouvant être fait que rarement, on voulut adoucir par un matelas la dureté de sa couche ; mais il le repoussait obstinément, alléguant qu'il « était déjà beaucoup trop à son aise ! »

— « Vous n'avez donc pas lu dans la vie des Saints qu'ils aimaient à être couchés durement », s'écria-t-il ? — « C'est vrai, lui répondis-je, mais j'y ai vu aussi qu'ils observaient le silence, tandis que vous vous fatiguez à parler du matin au soir ». Ma réplique le fit sourire ; en effet, Isidore était grand causeur, d'esprit original, d'humeur vive et gaie, appréciant les agréments de la conversation et s'y livrant, d'ailleurs, avec un plaisir réel pour ceux qui l'écoutaient. Les lois d'oppression qui menacent d'écraser notre pays me font de plus ajouter que l'humble laboureur, dont l'intelligence pénétrante s'ouvrait si facilement aux choses de Dieu, n'avait jamais reçu aucune culture intellectuelle ; il ignorait totalement le français, et ne parlait d'autre langue que celle de ses ancêtres, ce breton qu'on voudrait proscrire aujourd'hui.

La toux persistante de la nuit rendait ses insomnies encore plus pénibles, sans jamais l'affecter et comme, édifiée par sa patience, je l'en félicitais : « Pourquoi me plaindrais-je ? me répondit-il, je diminuerais mes mérites sans diminuer mes souffrances. » Il assurait toujours n'éprouver jamais le moindre ennui, son chapelet, ses litanies étaient sa meilleure distraction. Que de fois ne l'ai-je pas trouvé, alors qu'il pouvait encore se lever, seul, enfermé dans sa chambre, agenouillé sur la terre nue, se consumant en prières, non seulement à son intention, mais plus encore à celle de sa famille, des malades de la paroisse et de ses bienfaiteurs qu'il ne pouvait oublier.

Ses souffrances croissant toujours, Isidore dut renoncer au pèlerinage de Lourdes. Ce fut pour lui un grand sacrifice ; il avait tant espéré que la Sainte Vierge lui rendrait assez de force « rien que pour se rendre à la messe du Dimanche ». Son ambition n'allait pas au delà.

On dut recommencer à le veiller, le 4 Septembre. « Je suis content de mourir ; je suis content de ma maladie et de la volonté du bon Dieu, ne cessait-il de redire, mais je voudrais avoir un jour de mieux pour me préparer à paraître devant Lui ; car je ne peux plus prier ! » Une nuit qu'il était affreusement secoué par la toux, la personne qui le veillait remarqua qu'après chaque quinte, alors qu'il retombait épuisé sur ses oreillers, ses lèvres s'agitaient faiblement. Elle lui demanda s'il désirait quelque chose ! « Oh ! non, reprit-il simplement, mais après chaque quinte, je remercie le bon Dieu de ma maladie et je lui dis : *Trugarekat, o va Doue, trugarekat* ! Merci, ô mon Dieu, merci ! » Une autre nuit, sa femme l'entendit répéter continuellement : *Ave Maria ! Ave Maria*, ainsi que Salaün du Folgoët, dont il ignorait peut-être la naïve et touchante histoire.

Puis vint le pèlerinage de Lourdes, durant lequel le pieux malade ne cessa de s'unir à ceux qui, plus heureux que lui, avaient pu porter leurs souffrances aux pieds de Notre-Dame de Lourdes. « O Marie, ô Notre-Dame de Lourdes, murmurait-il jour et nuit, bénissez vos pèlerins, guérissez-les, exaucez leurs prières ! »

II. Les derniers moments ; la mort. — La faiblesse, les points douloureux qui s'accroissaient de plus en plus lui annonçant une fin prochaine, Isidore en profitait pour recommander par-dessus tout à sa femme l'éducation chrétienne de ses enfants, compatissant à l'avance aux tristesses de son veuvage et lui disant : « Oh ! ma pauvre Annaïk, combien tu souffriras quand je ne serai plus là ! » En même temps, il redoublait d'affection pour la compagne dévouée, dont les soins avaient adouci ses souffrances et prolongé son existence ; il ne pouvait plus s'en passer, il eût voulu l'avoir constamment à son chevet. « Assieds-toi là et ne bouge plus, lui disait-il en retenant ses mains dans les siennes ; si tu savais

comme tout me semble beau quand je te vois près de moi !... Et au lieu de pleurer, prends mon chapelet et récite-le en l'honneur de N.-D. de Lourdes ! » Puis quand elle le servait, il faisait passer dans un « merci, merci Annaïk paour ! » (ma pauvre Anna) toutes les effusions de sa tendresse pour elle : « Dites-lui qu'elle me manque, dites-lui que je veux la voir, » répétait-il, quand appelée par les travaux du ménage, la pauvre femme s'éloignait à regret. Trois jours avant sa mort, comme elle le veillait avec celle qui écrit ces lignes, Isidore s'écria tout joyeux : « Oh ! que je suis heureux, j'ai près de moi, ce soir, les deux personnes que j'aime le plus au monde ! »

Mais cette tendresse pour les siens ne lui faisait nullement oublier l'amour qui dominait tout en lui et, avec le déclin des forces physiques, on sentait dans cette âme choisie vibrer de plus en plus la note chrétienne. Après avoir communie le 8 Septembre, il redemandait son confesseur le 27, afin de lui redonner, avec la sainte communion, le scapulaire qu'il craignait de n'avoir pas bien reçu à la fin du Jubilé, étant entré à l'église alors que les prières de la bénédiction étaient déjà commencées : « C'est la seule chose qui me gêne la conscience, » ajouta-t-il ! Heureux Isidore, qui ne voudrait pouvoir en dire autant aux approches de la mort ! Une fois encore, le 11 Octobre, comprenant la soif de cette âme altérée de Dieu, et pour la soutenir dans sa voie douloureuse, son confesseur lui porta la sainte Eucharistie ; il me demanda de prier avec lui pour l'y préparer, et voyant les sanglots de sa femme, il l'en reprit doucement : « Ne pleure pas Annaïk, mais prie pour que je fasse une dernière bonne communion ! » Quelques minutes avant l'arrivée du prêtre, il réunit ses enfants autour de son lit et leur parla ainsi : « Mes enfants, je ne vous quitterai pas sans vous recommander de continuer à votre mère la soumission que vous m'avez toujours témoignée. Continuez, comme vous l'avez fait jusqu'à présent, à réciter la prière du soir en commun, à lire la Vie des Saints, et ne m'oubliez pas. Depuis vingt-quatre ans que j'ai perdu mon père, je n'ai jamais passé un jour sans prier pour lui, je vous bénirai du Ciel, j'y prierai pour vous quand j'y serai arrivé, si vous me promettez d'être fidèles à ce que je vous demande. » Puis s'adressant à son fils aîné : « Me le promets-tu ? » et de même à chacun des autres.

La victime, purifiée par la douleur et par l'amour, était prête pour le sacrifice, il semblait chaque matin à ceux qui l'entouraient que ce jour dût être le dernier : accablé par la souffrance, mais non vaincu, le pieux malade ne recouvrait de forces que pour prier, réclamant sans cesse ses Litanies, invoquant tour à tour le Sacré-Cœur de Jésus, saint Joseph, patron de la bonne mort, et ses saints de prédilection, les conjurant de lui venir en aide : « Mon Dieu, je crois, j'espère, j'aime, » étaient ses aspirations favorites, auxquelles succédait son acte de contrition, y ajoutant : « pardon ! pardon mon Dieu ! » et demandant aussi pardon à tous les siens. La nuit n'interrompait en rien cette vie surnaturelle, il priait avec ceux qui le veillaient pour les défunts, et au milieu du tremblement de la fièvre on l'entendait encore redire : « Mon Dieu je vous offre mes souffrances. » Son crucifix ne le quittait plus, il le conservait des heures entières sur sa poitrine, baisant les plaies de son divin Maître : « Oh ! mon Dieu, s'écriait-il avec larmes, on vous crachait au visage, on vous frappait à coups de fouet, et moi qui vous ai donné la mort, on m'essuie le visage, on m'installe commodément dans un bon lit, tandis que vous n'avez eu en partage que la Croix ! »

Le muguet se déclarant, avec un rétrécissement de la gorge, ne laissait passage au moindre liquide qu'au prix des plus grands efforts, les

écroulements se multipliant sur son pauvre corps réduit d'un côté à l'état de squelette tandis que l'autre enflait au point de lui rendre impossible le moindre mouvement, tout se réunissait pour faire participer l'humble disciple au crucifiement du Maître, sans lui arracher un murmure ni une plainte. Jamais, non plus, il ne donna un regret à une vie à laquelle le rattachaient tant de liens, malgré le brisement qu'il éprouvait d'abandonner, avec la compagne aimée de sa jeunesse, les huit enfants qu'elle lui avait donnés et dont l'aîné n'avait que seize ans. Souvent il appelait les plus petits près de son lit, tantôt pour réciter le chapelet dont il ne manquait jamais de spécifier l'intention, tantôt pour s'unir au Chemin de la Croix qu'il faisait sur son Crucifix, leur recommandant toujours « de prier non avec les lèvres, mais avec le cœur ! »

Malgré une préparation si parfaite, la pensée des jugements de Dieu remplissait parfois de crainte l'âme d'Isidore. Pour le rassurer, celle qui écrit ces lignes lui rappelait qu'après « avoir demandé dans son chapelet, des milliers de fois, le secours de la Sainte Vierge à l'heure de la mort, il était impossible qu'elle ne fût pas là pour lui tendre la main et intercéder en sa faveur, qu'elle viendrait au-devant de lui avec les anges et les saints, » alors le malade se laissant aller à la confiance, le calme renaissait dans son cœur.

Ainsi s'écoulèrent dans un mélange d'angoisses, de prières et d'espérance les derniers jours d'Isidore. Le 19 Octobre, on ne put le réchauffer, le froid de la mort avait envahi tout son corps qui semblait de glace, tandis qu'un feu intérieur le consumant, on ne pouvait le soulager qu'en lui couvrant la tête et la poitrine de compresses mouillées. C'était le dimanche, et les nombreux amis venus lui redire un dernier adieu ne pouvaient retenir leurs larmes en voyant Isidore, son Crucifix sur la poitrine, son chapelet à la main, ne conservant de vie que dans le regard, s'efforçant de répondre aux prières qu'on récitait autour de lui. Vers le soir, il demanda une messe de délivrance pour le lendemain. Toute la nuit il répétait encore les oraisons jaculatoires qui lui étaient familières : « Jésus, Marie, Joseph, assistez-moi dans ma dernière agonie ! Mon Dieu, je remets mon âme entre vos mains ! » puis l'oraison qui termine les Litanies de la bonne mort.

Les contractions de l'agonie se montrant par intervalles, ses proches et les habitants du village se réunirent, priant et pleurant autour du moribond, tandis que seul il demeurait paisible. Plusieurs fois on lui récita les Litanies des agonisants, celles de la Sainte Vierge, son cher chapelet ; il demandait de l'eau bénite, baisait avec amour son grand Crucifix, tandis que ses lèvres s'agitaient pour prier. Entendant sonner l'horloge, il s'enquit de l'heure ; sa femme agenouillée près de son lit, tenant serrée entre les siennes sa main défaillante, lui répondit qu'il était 7 heures et demie. « Ma pauvre Annaïk, ma pauvre Annaïk ! » lui dit-il d'une voix forte, tandis qu'elle l'étreignait en l'inondant de ses larmes ; ses enfants vinrent tour à tour l'embrasser une dernière fois. Les jours précédents, il avait fait venir, pour implorer leur pardon, d'anciens serviteurs qui l'avaient quitté ; il appela encore, en les nommant, les membres présents de sa famille, les habitants et les serviteurs de la ferme voisine qui l'embrassèrent en pleurant, tandis qu'il redisait à tous : « Pardon ! Pardon ! » On lui présenta son Crucifix, il joignit les mains pour une dernière prière, et comme on entendait, dominant les sanglots, une voix amie répéter : « Jésus, Marie, Joseph, donnez-lui le Ciel, » l'âme du juste rompa ses liens, pour aller contempler sans voiles le Dieu qui avait été sa force au milieu des épreuves de la vie. C'était précisément l'heure à laquelle se terminait la messe de délivrance, et Isidore achevait à peine sa 42^e année.

NOUVELLES DU MONDE CATHOLIQUE

Rome. — Dans une lettre publiée par la *Semaine religieuse* de Nancy, Mgr Turinaz parle ainsi de la santé de Léon XIII : « Je crois que je ne l'avais jamais entendu parler avec autant d'animation. Sa voix est forte, sa mémoire est toujours prodigieuse. Quand il marche il est courbé, et quand ses bras ne sont point appuyés, ils éprouvent parfois un petit tremblement, mais quand il est assis comme je l'ai vu aujourd'hui, il ne paraît pas avoir changé depuis dix ou quinze ans. Comme je lui disais que nous prions beaucoup pour lui et que nous espérons qu'il présiderait, dans deux ans, le cinquantième anniversaire de la proclamation du dogme de l'Immaculée-Conception, il me répondit : « Je suis bien vieux, j'ai quatre-vingt-treize ans, et je fais tous les jours la communion » en viatique, c'est-à-dire comme si c'était la dernière. Oui, il faut beaucoup prier pour le Pape. »

Le Souverain Pontife a redit à l'évêque de Nancy de quel amour « il aime la France, combien il est désolé des épreuves que subissent les catholiques, mais qu'il espère, malgré tout, à cause de tant d'œuvres admirables que la France fait, dans l'univers entier, et de la protection du Sacré-Cœur et de Notre-Dame de Lourdes... Oui, a-t-il répété, le Sacré-Cœur et Notre-Dame de Lourdes sauveront la France ».

— Samedi dernier, le Saint-Père a reçu en audience Mgr Franqueville, évêque de Rodez, et Mgr Chapelle, archevêque de la Nouvelle-Orléans, administrateur temporaire des Antilles espagnoles.

Paroles épiscopales. — I. AUTUN. — Le cardinal Perraud a transmis, par une lettre insérée à la *Semaine religieuse* d'Autun, ses remerciements au clergé et aux fidèles de son diocèse qui ont voulu, en reconstituant par leurs offrandes filiales l'indemnité dont une décision gouvernementale l'avait frustré, protester contre l'atteinte portée en sa personne à la dignité du Sacré Collège et à celle du corps épiscopal. Ces témoignages lui sont venus non seulement du diocèse, mais d'autres parties de la France, et même de pays étrangers, l'Italie, la Hollande, le Canada.

En terminant sa lettre, le cardinal Perraud demande à ses prêtres et à ses fidèles de s'inspirer des pensées d'énergie indomptable et de vaillance jamais découragée qu'exprimait cette parole de Montalembert, prononcée à la Chambre des pairs le 14 Janvier 1845, dans un discours sur les atteintes portées à la liberté religieuse : « Contre tous ceux qui la calomnient, qui l'enchaînent ou qui la trahissent, l'Eglise catholique a depuis dix-huit siècles une victoire et une vengeance assurées. Sa vengeance est de prier pour eux et sa victoire de leur survivre ! »

II. — BESANÇON. — Mgr Petit, archevêque de Besançon, recevait, le 2 Décembre, MM. les chanoines et le clergé de sa ville épiscopale ; M. le Doyen du Chapitre, au nom de tous, a présenté à Sa Grandeur des félicitations pour son intrépidité à défendre les droits de l'Eglise méconnus. Monseigneur a répondu par une magnifique improvisation dont nous regrettons de ne citer qu'un passage :

..... Avec vous, j'aime passionnément l'Eglise, la liberté, la France et sa véritable grandeur. Or, la France ne peut être vraiment grande qu'en se montrant généreuse et chrétienne. Et l'Eglise n'est libre qu'autant qu'elle peut procurer à ceux de ses enfants qui le désirent la possibilité de pratiquer à leur gré les vertus et les conseils de son Evangile !...

Voilà ce que les évêques avaient le droit de faire entendre et d'affirmer ; voilà ce qu'ils ont cru avoir le droit de solliciter respectueusement des législateurs de leur pays. Ils n'ont pu supporter en silence la pensée que l'on pût imposer à la France le rôle odieux et cruel d'une marâtre qui bannirait de son sein les enfants nés de ses instincts les plus délicats, de sa foi la plus pure et de ses dévouements les plus généreux... Les évêques ont-ils donc été coupables de penser que la *supplication* était tolérée encore, au pays de Vincent de Paul, même en faveur de ceux et de celles qui ont renoncé au plaisir et à la fortune afin de sacrifier leur jeunesse et de consacrer leur vie tout entière à l'intercession près de Dieu, aux soins de l'enfance, à l'amour des pauvres et au soulagement des malades ?

Sur ce point, ils ont tous éprouvé le même sentiment. Voilà pourquoi, sans arrière-pensée, sans provocation, sans défiance, de l'élan de leur cœur a jailli l'unanime *prière* dont le gouvernement s'est offensé.

Depuis longtemps, parmi nous et même au dehors, les sceptiques avec ironie et dédain, les croyants, non sans tristesse et sans découragement, se disaient entre eux : « Il y a encore des évêques en France ; il n'y a plus d'épiscopat français ! » C'était une erreur, Messieurs. La France est toujours la nation chevaleresque et la Fille aînée de l'Eglise : ses évêques seront toujours debout et unanimes, lorsqu'il s'agira de défendre les droits sacrés et inaliénables de la conscience et de la liberté !

Et que l'on ne s'y méprenne pas. Que l'on ne tente point de dénaturer nos intentions au sujet de la « Pétition » que nous avons cru pouvoir adresser au Parlement. Il n'y a là ni manifestation politique, ni ambitions dissimulées, ni déclamations vaines. Nous n'entendons intimider ou menacer personne ; mais nous ne sommes pas effrayés non plus : *nec terremus nec timemus*. Nous avons foi à la justice et au droit. Avec une fermeté modeste et une sérénité confiante, comme il sied à des citoyens jaloux de leurs droits, à des croyants sûrs de leur foi, à des évêques conscients de leur mission, nous avons obéi à nos convictions et nous avons dit la vérité. Nous ne pouvions point ne pas parler : *non possumus non loqui*. Que ceux qui nous condamnent réfléchissent.... et qu'ils nous disent s'il vaut mieux obéir aux hommes qu'à Dieu ?

Respectueux de l'autorité, mais confiants dans les droits imprescriptibles de la conscience, nous avons donc simplement accompli notre devoir. Avec la grâce d'en haut, nous n'y faillirons jamais !.... La menace ou le danger ne feraient qu'apporter une grâce de plus à l'énergie de notre volonté que nous confions à Dieu, étant plus sûrs encore de Lui que de nous-mêmes. Il y a une douceur profonde, Messieurs, dans

ce que l'on peut souffrir pour la défense d'une noble cause, surtout quand elle est faible et méconnue.....

Sursum corda ! Gardons les longs espoirs.... et ayons confiance en l'avenir : il appartient à Dieu ! Soyons prêts pour la lutte si elle est nécessaire ; acceptons la souffrance si elle s'impose ; et, sans amertume, prions pour la paix !

Prêt-Revues. — Nous sommes heureux d'informer nos lecteurs que la Librairie Saint-Joseph, 19, Rue Le Bastard, Rennes, vient d'établir pour les départements bretons un « Prêt-Revues ». Cette entreprise est appelée à rendre de réels services ; car elle favorise surtout les petites bourses sur lesquelles pèse le lourd budget de la charité, en rendant accessible à peu de frais la lecture des revues et des périodiques catholiques et littéraires dont l'abonnement entier serait fort élevé. Le « Prêt-Revues » breton a reçu un accueil très chaleureux dans le diocèse de Rennes ; nous sommes certain qu'il trouvera de nombreux abonnés dans notre clergé diocésain.

Nota. — Les abonnements partant du 1^{er} Janvier 1903, envoyer sans retard les adhésions ou demander règlement, notice sur le fonctionnement, en désignant les revues dont on voudrait connaître le tarif.

BIBLIOGRAPHIE

ÉTUDES

REVUE FONDÉE EN 1856 PAR DES PÈRES DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS
Rue Bonaparte, 82, PARIS.

Sommaire du n° du 5 Décembre 1902.

I. Lettre apostolique de N. S.-P. le Pape instituant une Commission des études bibliques. — II. La Crise religieuse d'Ernest Renan, par Léonce de GRANDMAISON. — III. Progrès et tradition en exégèse (deuxième article), par Ferdinand PRAT. — IV. Le Nouveau Barrage d'Assouan, par Pierre de VREGILLE. — V. La Raison et les Activités inférieures (troisième article), par Victor POUCEL. — VI. Le Marquis de Beaucourt historien, par Henri CHÉROT. — VII. Brigitte et Lygie, par Félix HEURA. — VIII. Revue des Livres. — IX. Notes bibliographiques. — X. Evénements de la quinzaine.

LA QUINZAINE, Paris, 45, rue Vaneau. — Dir^r : M. George Fonsegrive.

Sommaire du N° du 1^{er} Décembre.

Comment faire ? — Les Catholiques et la situation présente.***. — *Mariage et union libre*. George FONSEGRIVE. — *Vive le Roi !* Roman. II. Isabelle KAISER. — *France et Siam*. Charles de VITIS. — *4 propos d'une Statue*. — Balzac. Georges GRAPPE. — *Chronique dramatique* : Résurrection, La Châtelaine, Demi-Sœurs, L'Enquête, L'Aventure, Emile de SAINT-AUBAN. — *Chronique politique*. X. — *Revue des Revues*. — *Notes bibliographiques*.

A côté des œuvres de Laoirdaire et de Mgr d'Huist, la librairie Ch. Poussielgue offre comme nouveautés : les trois volumes de méditations de M. le Vicaire général PLAMUS, *Pages d'Evangile*, la série des instructions d'apologétique de M. l'abbé DESERS, *Léon XIII d'après ses Encycliques*, *Un Martyr abyssin*. (Voir aux annonces.)

FAUTE D'UN CLOU

Faute d'un clou le fer d'un cheval se perd, faute d'un fer on perd le cheval, et faute d'un cheval le cavalier est perdu parce que son ennemi l'atteint et le tue : le tout pour ne pas avoir fait attention au fer de sa monture.

Les Chinois, auxquels nous empruntons cette maxime, ne manquent pas de logique, mais elle est parfois bien différente de la nôtre : ainsi ils ne paient leur médecin que tant qu'ils sont bien portants, comme si la science pouvait prévoir les maladies. Heureuse quand elle arrive à les enrayer en suivant les leçons de l'expérience et en s'appuyant sur les préceptes de la nature et du bon sens. — Madame Veuve Goyard habite 125 Rue Vauban, à Lyon (Rhône). Elle est âgée de 60 ans et comme la plupart des personnes qui atteignent le seuil de la vieillesse, elle sait ce que c'est que de passer par une sérieuse maladie. Pendant plusieurs années, elle avait souffert de maux d'estomac dont l'intensité augmentait de jour en jour. Elle éprouvait une grande difficulté à digérer ses aliments, souvent même elle ne pouvait les garder. Les mouvements l'affaiblissaient beaucoup, et elle dépérissait à vue d'œil. Ses nuits étaient mauvaises et les quelques moments de sommeil qu'elle avait étaient presque toujours troublés par d'affreux cauchemars ; de plus, elle était sujette à une constipation des plus opiniâtres. Certes une situation semblable est bien digne d'inspirer la pitié, aussi nous expliquons-nous facilement la joie qu'éprouva Madame Goyard quand elle fut délivrée de ses souffrances. Dans une lettre datée du 6 Janvier 1902, lettre revêtue de la légalisation de Monsieur Robin, adjoint au Maire de Lyon, elle nous apprend comment s'est produit cet événement vraiment inespéré.

“ Pendant ma longue et pénible maladie, ” nous dit-elle, “ j'ai essayé de tous les traitements imaginables. Hélas ! c'était peine et argent perdus.

“ J'avais déjà lu dans les journaux qu'un pharmacien de Lille, M. Oscar Fanyau, obtenait des cures extraordinaires grâce à la Tisane américaine des Shakers. Mais je ne croyais plus à l'efficacité d'aucun remède. Un jour pourtant une personne de mes amies m'affirma que cette préparation lui avait été très salutaire. Je me décidai à en tenter l'usage : je ne pensais guère, je vous l'avoue, à en ressentir des effets aussi bienfaisants et aussi rapides. En moins de quinze jours j'étais complètement guérie ; depuis, ma santé a été toujours des meilleures. ”

Si Madame Goyard avait, dès le début de sa maladie eu recours au remède qui lui a conservé la vie, elle se serait épargné bien des souffrances. Que les épreuves qu'elle a endurées soient pour nos lecteurs un enseignement utile dont ils sachent profiter à l'occasion : Celui-là marche plus sûrement qui chemine sur un sentier tracé.

L'Administrateur-Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Evêché.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

SOMMAIRE

I. — Les Catéchistes (suite) :
II. Les Catéchistes volontaires.

III. — *Chronique du diocèse* :
Offices extraordinaires ; Œuvres recommandées aux prières ; Lettre et Mandement de M^r l'Evêque de Quimper et de Léon portant promulgation des nouveaux Statuts du diocèse ; Simple observation ; Ordination ; Petit-Sémi-

naire de Pont-Croix ; Nécrologie ; Quimper ; L'hommage au Sacré-Cœur ; Bibliographie : Jean-Marie de la Mennais.

III. — *Nouvelles du monde catholique* : Rome ; France ; Autun ; Exode de religieux ; Pensée.

IV. — *Bibliographie*.

V. — *Annonces et avis divers*.

Offices de la semaine.

Dimanche, 21 Décembre. — 4^e Dimanche de l'Avent. Office du jour ; semi-double. Violet.

Vêpres du suivant, avec mémoire du dimanche (Ant. O Oriens).

Lundi, 22. — S. THOMAS, APOTRE. Double de 2^e classe. Rouge.

Mardi, 23. — Office de la férie ; simple. Violet.

Mercredi, 24. — Jeûne. — Vigile de Noël. Office du jour ; simple (jusqu'à Laudes). Violet.

Jeudi, 25. — NOËL : NATIVITÉ DE N.-S. JÉSUS-CHRIST. Double de 1^{re} classe, avec Octave. Blanc.

Aux Vêpres, mémoires du suivant et de tous les Saints Martyrs (au *Propre diocésain*).

Vendredi, 26. — S. ETIENNE, PREMIER MARTYR. Double de 2^e classe, avec Octave. Rouge.

Samedi, 27. — S. JEAN, APOTRE ET ÉVANGÉLISTE. Double de 2^e classe, avec Octave. Blanc.

Dimanche, 28. — LES SAINTS INNOCENTS, MARTYRS.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Maison de l'Ador. perpét. de Quimper,
et Saint-Mathieu de Morlaix . . . du 18 au 25 Décembre.
Hôpital de la Marine à Brest du 26 au 28 —

LES CATÉCHISTES (suite)

II. Les Catéchistes volontaires. — L'obligation d'instruire les enfants de leurs devoirs de chrétiens incombe tout d'abord, nous l'avons vu, aux parents eux-mêmes. Autrefois ceux-ci y étaient plus fidèles ; le catéchisme se faisait dans les familles et l'école complétait cet enseignement du foyer domestique. Il n'en est plus ainsi : beaucoup de parents négligent complètement leur devoir sur ce point, ou sont eux-mêmes hélas ! trop ignorants pour le remplir ; d'un autre côté, la laïcisation des programmes scolaires interdit de parler de Dieu dans les écoles officielles, et un grand nombre d'enfants arrivés à l'âge de la première communion ne connaissent pas le premier mot du catéchisme.

C'est l'affaire des curés, dira-t-on. Sans doute, mais suffiront-ils à la tâche ? Non évidemment ; si des auxiliaires de bonne volonté ne se trouvent pas pour apprendre préalablement à ces petits païens les prières indispensables avec la lettre du catéchisme, les réunions à l'église se passeront en récitation, sans utilité pour les enfants plus avancés : le prêtre n'aura pas le temps matériel pour donner les explications nécessaires, pour faire quelque peu « l'éducation religieuse de ces âmes » afin de les préparer à l'acte décisif dont dépendra peut-être leur avenir éternel.

Grâces à Dieu, les auxiliaires dévoués pour « l'œuvre par excellence » ainsi que l'appelait Mgr Dupanloup, ne manquent pas ; de toutes parts les catéchistes volontaires ont répondu à l'appel du clergé : il en surgit, comme le demandait un évêque, « dans chaque ville, dans chaque bourg, dans chaque village, pour donner l'instruction chrétienne aux enfants les plus abandonnés ; le malheur des temps nous aura du moins valu cette consolation, ce mérite et cette gloire. Déjà des jeunes filles et des femmes pieuses, déjà des hommes aussi intelligents que dévoués en ont pris la courageuse initiative ; ce mouvement nouveau d'un apostolat saintement laïque ne s'arrêtera pas avant d'avoir atteint son but ».

A coup sûr, il n'est pas d'œuvre plus méritoire au point de vue surnaturel ; catéchiser les petits enfants, c'est continuer l'œuvre des apôtres, c'est se faire le prédicateur de l'Evangile, c'est réaliser le désir de Notre-Seigneur, en Le faisant connaître à de pauvres enfants déshérités qui jusque là peut-être n'ont entendu parler de Lui que pour Le blasphémer ! C'est, en même temps, travailler de la manière la plus efficace au bien de la société. A l'heure effrayante que nous traversons, les puissances du mal sont déchaînées contre l'enfance, parce qu'elle est l'avenir ; voilà pourquoi l'effort des âmes chrétiennes doit se porter vers le salut des enfants ; il ne faut pas que l'impiété s'en empare ! Prières, sacrifices, industries de zèle, énergique résistance, tout doit être mis en œuvre pour défendre ces âmes que Satan veut ravir, que la Révolution entraîne. Devant le danger menaçant, qu'on ne dise pas : « Il n'y

a plus rien à faire ; nous sommes dans une impasse ; nous courons à une révolution inévitable ! etc. » Les sauve-qui-peut n'ont jamais sauvé personne, et ce sont prétextes à lâcheté !

Si nous voulons être sauvés, que chacun travaille, dans la mesure de ses forces, à l'œuvre qui s'impose ; nous venons d'indiquer aux femmes et aux jeunes filles chrétiennes un moyen de prendre part à la « nouvelle croisade » : c'est de se faire les éducatrices des personnes ignorantes de la religion, les catéchistes des enfants pauvres et délaissés, pour leur parler de Dieu, de la vie future, des devoirs à remplir pour y arriver. Et nous ajouterons avec un vénérable prélat : « Voilà la question sociale posée sur son véritable terrain et résolue partiellement pour la satisfaction de tous, et je ne crois pas que les conseils de notre grand Léon XIII, nous répétant, avec une insistance qui a sa grande signification, d'aller, d'aller de plus en plus au peuple, trouve une application plus vraie et plus utile ; car nous irons en vain au peuple déformé par le vice ou les passions politiques, si nous ne lui avons appris à nous accepter quand il était encore sur les bancs du catéchisme. »

N. B. — L'archiconfrérie de l'Œuvre des catéchismes, érigée au couvent de Notre-Dame du Cénacle, à Paris, a reçu expressément du Saint-Père, le pouvoir d'agréger les confréries du même nom et de même but, qui seraient fondées dans toute la France, et de leur communiquer par là ses indulgences.

S'adresser au Président de l'Archiconfrérie, 7, rue de la Chaise, Paris.

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Œuvres recommandées aux prières.

I. — La cause de l'Enseignement chrétien et les Congrégations religieuses.

II. — L'Ordination du 20 Décembre.

Offices extraordinaires.

Quimper. — CATHÉDRALE DE SAINT-CORENTIN. — *Mercredi 24 Décembre*, veille de Noël, on confessera toute la soirée, jusqu'à 8 heures ; puis l'église sera fermée jusqu'à 9 h. 1/2.

A 10 heures, Matines de Noël. — A minuit, grand'messe, suivie de deux messes basses.

Jeudi, fête de NOËL, les messes sont aux heures ordinaires, sauf que la dernière messe basse se dit à 8 h. 1/2.

A 10 heures, messe pontificale. A l'issue de la messe, Monseigneur donnera la bénédiction papale à laquelle est attachée une indulgence plénière.

A 2 h. 1/2, Vêpres ; sermon par M. le chanoine Bargilliat, aumônier de l'Adoration ; Bénédiction du T. Saint-Sacrement.

(A la messe et aux Vêpres, quête pour les Séminaires.)

— ÉGLISE DE SAINT-MATHIEU. — *Mercredi soir*, l'office de Noël commence à 11 heures. — A minuit, grand'messe, suivie de deux messes basses.

La grand'messe du jour, à 10 heures. A 2 h. 1/2, vêpres suivies du sermon par M. Rolland, aumônier du Pensionnat Sainte-Marie, et de la bénédiction du T. Saint-Sacrement.

Lettre et Mandement DE MONSIEUR L'ÉVÊQUE DE QUIMPER ET DE LÉON

PORTANT PROMULGATION

DES NOUVEAUX STATUTS DU DIOCÈSE

MESSIEURS ET CHERS COOPÉRATEURS,

L'année qui bientôt va s'achever n'aura pas été pour Notre cœur d'Évêque vide de joies et de consolations. Nos visites pastorales dans les arrondissements de Châteaulin et de Quimperlé, nos grands pèlerinages de Notre-Dame de Rumengol, de Sainte-Anne de la Palue et du Folgoët, nos retraites ecclésiastiques, la consécration de plusieurs églises récemment construites, ont rempli Notre âme d'espérances sérieuses et de jouissances intimes; car partout Nous Nous sommes trouvé en relation avec des populations qui aiment Dieu, Jésus-Christ et son Eglise, qui savent mettre au-dessus des biens périssables de la vie présente les intérêts incorruptibles de leur âme immortelle. Il n'est pas jusqu'aux tristes événements de ces derniers mois qui n'aient réconforté Notre courage et animé Notre ardeur, car rien n'est beau comme un peuple foncièrement attaché à sa religion et qui sait le montrer par ses actes encore plus que par ses paroles.

Mais, chers et vénérés Coopérateurs, ce qui à Nos yeux comme aux vôtres tiendra le premier rang parmi les travaux de la présente année, l'événement qui les dominera tous, c'est assurément le Synode diocésain que, de concert avec vous, Nous avons tenu au Grand Séminaire, dans ces jours mémorables des 14, 15 et 16 Avril. Nous Nous reportons sans cesse vers ces heures délicieuses et fécondes où nous avons vécu ensemble une vie de prières et d'études, où il Nous a été donné d'épancher Notre âme dans la vôtre et de nous fortifier mutuellement dans la connaissance et la pratique des devoirs de notre état; où enfin Nous avons pu admirer, avec votre haute intelligence des choses de Dieu, le grand esprit de foi et de piété qui vous caractérise. Ce sont là, chers et vénérés Coopérateurs, des jours de grâces et de bénédictions, non seulement pour nous, mais pour le peuple et les fidèles de notre Diocèse tout entier, et c'est d'un cœur unanime que nous devons faire remonter vers Dieu notre reconnaissance et les sentiments qui l'expriment : *Gratias Deo super inenarrabili dono ejus* (II CORINTH., IX, 15).

Sans doute, ce Synode ne sera point le dernier, car désirant vivement Nous conformer aux sages prescriptions du droit canonique, Nous avons l'intention bien arrêtée de vous

convoquer souvent pour conférer avec vous des besoins et des intérêts spirituels du Diocèse. Le Souverain Pontife Nous y encourage, et la lettre que Nous écrivait en son nom, à la date du 21 Avril, Son Eminence le Cardinal Rampolla, est de nature à nous faire comprendre le prix que l'Eglise a toujours attaché à ces instructives et intéressantes réunions. Toutefois, nos Synodes de l'avenir n'auront pas, avant longtemps, l'importance et la solennité du premier : il s'agira simplement d'étudier quelques détails de discipline et de mieux approprier aux besoins du moment l'un ou l'autre de nos Statuts actuels, tandis que, dans nos réunions d'Avril, il fallait, après cinquante ans, revoir l'œuvre de Monseigneur Graveran, de douce et sainte mémoire, en examiner toutes les parties, ajouter, retrancher suivant les matières, et mettre tout l'ensemble dans une forme plus logique et plus précise. C'était là un grand et difficile travail auquel, pendant cette année, Nous avons consacré le meilleur de Nos efforts, faisant appel, pour Nous aider, à Nos vénérables Frères du Chapitre et à tous ceux d'entre Nos prêtres que leur sagesse et leur expérience désignaient comme d'utiles et précieux auxiliaires.

Vous savez, Messieurs et chers Coopérateurs, ce qui a été fait, et il est à peine besoin que Nous le rappelions ici. Une première Commission, composée de seize membres choisis parmi les prêtres les plus intelligents de Notre ville épiscopale, se mit résolument à l'œuvre et commença par répartir la totalité des matières en huit sous-Commissions distinctes. Quand, à l'aide de nos anciens Statuts et des décisions nouvelles, de la théologie et du droit canonique, ce premier travail fut achevé, les sous-Commissions se convertirent en une assemblée générale, qui dans une série de réunions examina les rapports particuliers et les discuta avec le plus grand soin. C'est dans ces réunions générales de la Commission que furent arrêtés les projets de décisions et de statuts qui devaient être soumis à l'assemblée synodale. Ces projets furent envoyés en abrégé aux prêtres du Diocèse, et avec plus de développements à ceux d'entre eux que Nous avions désignés à l'avance pour présider les Congrégations particulières.

Ainsi préparée, la tâche devint facile quand, le 14 Avril, nous fûmes réunis dans Notre Grand Séminaire. Là, huit Congrégations particulières, comprenant chacune les membres des Congrégations préparatoires correspondantes, revirent le travail de celles-ci, et par la bouche de leurs secrétaires firent connaître à l'assemblée réunie en Congrégation générale leur pensée et leur manière de voir sur les articles proposés. Dans ces réunions plénières, les discussions furent aussi rapides que consciencieuses, et il Nous fut possible de tout examiner et de tout régler dans trois séances de deux à trois heures de durée. Le matin des 15 et 16 Avril, après la célébration de la sainte Messe et le chant du *Veni Creator*,

furent promulgués avec les cérémonies prescrites l'ensemble des Statuts définis et arrêtés la veille.

Ce simple aperçu, Messieurs et chers Coopérateurs, vous fera mieux comprendre toute l'importance des Statuts que Nous vous donnons aujourd'hui, le respect qu'ils méritent et l'esprit d'obéissance que vous devez mettre à les observer. C'est l'œuvre des hommes, sans doute, mais c'est aussi, Nous avons le droit de le dire, l'œuvre de Dieu ; car pendant ces trois jours qui furent des jours de prières aussi bien que des jours de travail, après avoir ensemble et solennellement invoqué le Saint-Esprit dans les exercices du matin, Nous n'avons cessé de le prier et de le supplier à chaque instant, lui demandant de Nous éclairer et de Nous inspirer une œuvre qui fût la sienne et non la Nôtre, une œuvre dont on pût dire avec le Psalmiste : *A Domino factum est istud et est mirabile in oculis nostris* (Psalm. CXVII, 23).

Cette œuvre est donc achevée, et après l'avoir fait reviser dans sa dernière rédaction par une Commission de huit membres, nommée à cet effet, Nous vous la livrons en toute humilité et en toute confiance. Cette œuvre, vous la lirez attentivement, vous l'étudierez avec soin, afin de la bien connaître : *In toto corde meo scrutabor mandata tua* (Psalm. CXIII, 69) ; vous vous efforcerez d'en comprendre le sens, la portée et le but : *Meditabor in mandatis tuis quæ dilexi* (Ibid., 47) ; vous vous pénétrerez de son esprit, vous aurez à cœur d'en remplir toutes les prescriptions, et ainsi vous ferez des progrès rapides dans la science de Dieu et des Saints : *Haec meditare ; in his esto, ut profectus tuus manifestus sit omnibus* (I Tim., IV, 15).

Nous le savons, Messieurs et chers Coopérateurs, toute discipline est sévère et toute loi pèse aux instincts de notre nature tombée, mais il est des disciplines que l'on finit par aimer, parce qu'elles nous conduisent à Dieu, c'est-à-dire au bien suprême ; il est des lois que l'on accepte avec joie, parce qu'elles nous défendent au dedans contre nos propres faiblesses et au dehors contre les attaques incessantes de l'ennemi. Ecoutez l'apôtre saint Paul vous traduire cet enseignement dans son sublime langage : « Toute discipline, nous dit-il, paraît d'abord devoir être, non un sujet de joie, mais de tristesse, et cependant elle produit bien vite chez ceux qui s'y soumettent des fruits très agréables de justice : *Omnis disciplina in praesenti quidem videtur non esse gaudii sed mœroris ; postea autem fructum pacatissimum exercitatis per eam reddet justitiæ* » (Heb., X, 12). Ces fruits de justice qui élèvent l'esprit et réjouissent le cœur, nous les goûterons mieux à mesure que nous nous exercerons davantage à la pratique des règles qui les produisent.....

Peut-être trouverez-vous que sur quelques points Nous Nous sommes montré sévère : vous vous souviendrez alors que plus les mœurs se relâchent dans la société, plus celles du prêtre

doivent être fortes et mortifiées. Ecoutez ce qu'écrivait Mgr Graveran, en donnant au Clergé de Quimper les Statuts de 1851 : « Quand le peuple se donne une liberté plus grande, le « pasteur est astreint à une vigilance plus continuelle ; quand « il y a plus de laisser aller dans le simple chrétien, il faut « quelque chose de plus ferme et de plus austère dans le prêtre. Nous n'avons donc pas pris à tâche d'amoindrir vos « devoirs, mais de vous rendre plus forts à les accomplir. « D'ailleurs, la foi s'étant affaiblie et la charité refroidie dans « une égale mesure, les préventions contre nous sont plus « vivaces, le langage plus acrimonieux, les jugements plus « sévères et, dès lors, notre conduite doit être plus circonspecte et plus exemplaire. »

Nous vous adressons en finissant, Messieurs et chers Coopérateurs, ces paroles de saint Augustin qui résument admirablement bien Notre pensée dans l'acte important que Nous accomplissons en ce moment : « Que Dieu vous fasse la grâce « d'observer toutes ces règles avec amour, comme de vrais « amants de la beauté spirituelle, comme des âmes avides de « répandre autour d'elles, par la sainteté de leur vie, la bonne « odeur de Jésus-Christ : acceptez-les, non comme des esclaves tremblant sous la loi de crainte, mais comme des fils « vivant sous l'empire de la grâce. Et pour que vous puissiez « vous considérer dans ce livre comme dans un miroir, pour « que vous n'oubliiez rien et ne négligiez rien, choisissez-le « chaque semaine pour une de vos lectures ; et quand vous « constaterez que vous accomplissez ce qui s'y trouve écrit, « rendez grâces à Dieu, le distributeur de tout bien ; si au « contraire quelqu'un se reconnaît en défaut sur quelque « point, qu'il gémissé du passé, qu'il prenne des précautions « pour l'avenir, qu'il supplie pour que sa dette lui soit remise « et que désormais il ne succombe plus à la tentation. » (Règle « pour le service de Dieu.)

A CES CAUSES :

Le saint Nom de Dieu invoqué, Nous avons ordonné et ordonnons ce qui suit :

Article I^{er}. — Les nouveaux Statuts arrêtés au Synode diocésain des 14, 15 et 16 Avril sont promulgués et deviendront obligatoires à partir du 1^{er} Janvier 1903.

Art. II. — Toutes les dispositions contraires à ces Statuts sont et demeurent abrogées.

Art. III. — Tous les ecclésiastiques de Notre Diocèse, engagés dans les ordres sacrés, sont tenus de se procurer, pour la date indiquée ci-dessus, un exemplaire des nouveaux Statuts diocésains (1).

(1) Seul dépôt : au Secrétariat de l'Évêché.

Donné à Quimper, en Notre palais épiscopal, sous Notre seing, le sceau de Nos armes et le contre-seing du Secrétaire général de Notre Évêché, le 15 Novembre 1902.

PAR MANDEMENT :

† FRANÇOIS-VIRGILE,
F. VIEILLE-CESSAY, *ch. hon.*, *Evêque de Quimper et de Léon.*
Secrét. gén. de l'Evêché.

A cause de la fête de Noël, le prochain numéro de la Semaine religieuse paraîtra un jour plus tôt, c'est-à-dire le mercredi soir. Nous prions nos correspondants de vouloir bien nous adresser leurs communications en conséquence.

Simple observation. — Certains journaux ne contrôlent pas toujours suffisamment les nouvelles qu'ils reçoivent — nous ne parlons que des nouvelles religieuses intéressant notre diocèse — et il peut arriver, il arrive même, qu'ils soient induits en erreur par des correspondants... peu sérieux. Outre que ces renseignements inexacts (c'est le cas que nous visons) ou de simples indiscretions peuvent contrarier l'administration diocésaine, les journaux feraient bien, pour s'éviter à eux-mêmes des ennuis, d'attendre que les nouvelles ecclésiastiques aient été publiées officiellement par la *Semaine religieuse*, seul organe de l'Evêché.

Aujourd'hui, vendredi 19 Décembre, à 9 heures, on célèbre, à la Cathédrale, le service anniversaire pour le repos de l'âme de Mgr Valteau.

Ordination. — Demain, 20 Décembre, samedi des Quatre-Temps, Monseigneur fera une ordination qui comprendra : pour le Séminaire de Quimper, 16 prêtres, 35 diacres, 6 sous-diacres, 5 minorés et 3 tonsurés ; pour le Séminaire baïtien de Saint-Jacques de Lézérazien, 3 diacres, 3 sous-diacres, 6 minorés et 1 tonsuré ; pour l'Abbaye de Kerbénéat, 3 ordinands.

L'ordination aura lieu dans la chapelle du Grand-Séminaire et commencera à 8 heures.

Les âmes pieuses voudront bien avoir un souvenir devant Dieu pour ceux qui, à divers degrés de la hiérarchie, se préparent à devenir ses ministres.

Petit-Séminaire de Pont-Croix. — Mardi prochain, 23 Décembre, Monseigneur l'Evêque bénira la première pierre de la nouvelle chapelle. La cérémonie commencera à 10 heures et demie.

Nécrologie. — M. LE CHANOINE GUILLAUMA, *ancien Curé de Taulé.* — Nous avons le regret d'annoncer la mort de M. Guillauma, chanoine honoraire, décédé le 16 Décembre, à l'âge de 71 ans.

Né à Plouescat, le 13 Décembre 1831, M. Guillauma (Yves-Jean-Marie) fut ordonné prêtre le 21 Décembre 1855 et maintenu comme professeur au Petit-Séminaire de Pont-Croix. Devenu aumônier de la Retraite, à Quimper, le 28 Septembre 1868, il fut nommé, le 6 Août 1871, recteur de Brasparts, puis transféré à la cure de Taulé, le 26 Février 1877. Dans ces situations diverses, M. Guillauma se fit toujours apprécier comme un homme bon, simple et droit, comme un prêtre pieux et même austère. Plein de zèle, il se dépensait lui-même sans compter et, en outre, profitait de toutes les circonstances : retraites, Adorations ou Quarante-Heures, pour appeler des prédicateurs étrangers.... Après avoir tout préparé pour la reconstruction de l'église paroissiale de Taulé, qui depuis longtemps s'imposait, il laissa à un autre plus jeune et plus actif le soin de terminer l'œuvre et se retira à la maison Saint-Joseph, à Saint-Pol de Léon, dans les premiers mois de 1900. Depuis un an environ, il était dans sa famille, à Plouescat, où il est mort le 16 Décembre.

R. I. P.

Le service de huitaine pour le repos de l'âme de M. le chanoine Guillauma aura lieu à Plouescat, mardi prochain 23 Décembre.

QUIMPER. — La fête de saint Corentin. — Après avoir, pendant les dix jours de l'Adoration, donné des preuves si édifiantes de sa foi et de sa piété envers le Dieu de l'Eucharistie, la population de Quimper a montré, les jours suivants, sa constante fidélité au culte de son glorieux Patron, saint Corentin.

Le Triduum préparatoire à la solennité a été bien suivi, comme toujours. Le matin, un nombreux auditoire breton venait s'instruire et s'édifier aux instructions de M. Kérébel, curé de Riec, dont la parole simple, claire et surtout empreinte de cette conviction qui fait la vraie éloquence, va droit au cœur. Inutile d'ajouter que dimanche, malgré l'heure matinale, la Cathédrale était comble pour entendre le panégyrique de saint Corentin.

Nous avons parlé déjà du R. P. Jungbluth et de son talent de conférencier, excellent à présenter, sous une forme saisissante et toujours pratique, les questions les plus délicates. Tel il s'est montré encore durant le Triduum, dans ses instructions sur la foi, « qu'il faut plus que jamais rendre forte et agissante », et sur la pureté des mœurs, que l'impiété essaie de corrompre par tous les moyens. Dans son discours de dimanche, le zélé missionnaire, après avoir rappelé le ministère exercé dans notre pays par saint Corentin, parla du sacerdoce, de ses « utilités » en tous temps, et de ses « difficultés » présentes qui indiquent aux chrétiens leurs devoirs, se résumant dans la docilité aux enseignements des ministres de Dieu et dans le concours effectif qu'ils doivent leur prêter pour l'œuvre commune, le service de notre Maître à tous... Les fidèles de Quimper garderont bon souvenir de l'excellent religieux qui les a évangélisés et prieront pour lui et pour sa Congrégation si méritante, actuellement bien menacée.

Monseigneur l'Evêque a officié pontificalement à la messe et aux Vêpres, devant une assistance, très nombreuse le matin et plus considérable encore l'après-midi, à cause du sermon et de la procession solennelle qui suit... Nous en avons trop souvent parlé pour la décrire de nouveau ; disons simplement qu'elle s'est faite, comme les années précédentes, au milieu d'un pieux recueillement qui nous édifie chaque année, au chant du *Pange solemnes*, dont l'habile organiste fait revenir en savantes variations l'air si entraînant et qu'on entend toujours avec un plaisir nouveau ; à la suite du reliquaire qui contient le Bras de saint Corentin, porté par quatre prêtres en dalmatiques blanches, marche Mgr l'Evêque bénissant la foule agenouillée.... Quand la procession rentre au chœur, l'obscurité est déjà presque complète et permet d'admirer les illuminations du sanctuaire et du maître-autel, disposées avec un art toujours varié et un goût irréprochable : ce n'est que justice de le dire à la louange du serviteur dévoué qui, en toutes circonstances, ne ménage à cette ornementation ni son temps ni sa peine.

Pendant le Salut, le chœur des séminaristes chanta un *Ave Maria*, magistralement exécuté comme l'*O Salutaris* de la messe ; puis la bénédiction du Très Saint-Sacrement termina cette fête en l'honneur de saint Corentin. Daigne notre glorieux Patron faire sentir les effets de sa protection sur le diocèse, sur l'Evêque vénéré dont c'était — ainsi que l'avaient rappelé à propos M. le Curé-Archiprêtre et le R. P. prédicateur, — le troisième anniversaire de préconisation ; sur le clergé et sur les fidèles qui l'invoquent avec une inébranlable confiance. *Confessor Domini, Corentine, adstantem plebem corroborata sanctâ intercessione....*

— Fermeture du Cercle militaire catholique. — Par décision de M. le Ministre de la Guerre, rendue sur avis de M. le Président du Conseil, ministre de l'Intérieur et des Cultes, le Cercle militaire catholique de Quimper a été fermé à partir du 10 Décembre. Le motif allégué est « l'attitude du directeur, M. l'abbé Le Du, au cours de la manifestation tumultueuse qui a eu lieu à Quimper le 18 Août dernier » et la « part active qu'il y a prise..... »

Tout le monde sait, chez nous, que l'imposante manifestation du 18 Août, en faveur du maintien des Sœurs et de la liberté, fut aussi calme que digne du côté des catholiques. En revanche, plusieurs de ceux-ci furent maltraités par des contre-manifestants qui, eux, provoquaient au désordre et au tumulte. M. l'abbé Le Du, passant *seul* dans une rue, fut insulté, violemment poussé et couvert de boue ; voilà toute la « part active » qu'il a prise à la manifestation ! Il est frappé non personnellement mais dans l'œuvre, éminemment utile, à laquelle, depuis dix ans, il se dévouait avec un zèle discret auquel tous rendent hommage. La mesure prise par M. le Ministre de la guerre atteint surtout les soldats et aussi

les familles, si heureuses de penser que leurs enfants, aux heures de liberté, trouvaient au Cercle, avec un abri et des distractions honnêtes, la compagnie de bons camarades et les conseils éclairés d'un prêtre uniquement soucieux de leur bien moral.

Nous osons espérer que la fermeture du Cercle militaire n'est pas définitive.

L'hommage au Sacré-Cœur. — Un appel a été adressé aux catholiques français les invitant à renouveler individuellement au jour de Noël, anniversaire du baptême de Clovis, le pacte solennel qui lie la France au Christ. Nous engageons vivement nos lecteurs à répondre à cet appel et à se préparer, dès aujourd'hui, à l'acte important qui leur est demandé.

Et puisque, à l'heure actuelle, c'est la cause de l'enseignement qui est surtout menacée, nous supplions les maîtres et les maîtresses d'inviter les enfants, victimes désignées de la persécution, à faire pendant ces jours des prières ardentes pour obtenir de Jésus, menacé en son berceau par la fureur d'Hérode, d'échapper eux aussi au massacre médité par les sectaires.

« Dieu aime la prière des enfants. » Qu'elle s'élève confiante et fasse violence au ciel !

UN FONDATEUR D'ÉCOLES BRETONNES : Jean-Marie de la Mennais (1780-1860), fondateur des Frères de l'Instruction Chrétienne de Ploërmel et des Filles de la Providence de Saint-Brieuc, par le R. P. LAVEILLE, prêtre de l'Oratoire. Deux volumes in-8° écu, de 580 et 680 pages, imprimés sur très beau papier, avec deux portraits en héliogravure et un autographe. — PRIX : 10 fr. (Librairie Ch. Poussielgue, 15, rue Cassette, Paris.)

A l'heure où agonisent les dernières libertés des catholiques, voici un livre qui leur apporte plus d'une utile leçon. C'est l'histoire d'un homme qui, venu au monde parmi des ruines pareilles à celles qu'on prépare, a passé sa vie à les relever, pièce à pièce, d'une main aussi diligente qu'infatigable, et n'est mort qu'après avoir raffermi en France, aussi bien qu'en Bretagne, l'édifice des croyances chrétiennes. Ce prêtre au « zèle de feu » et au « courage de fer » est un admirable modèle de patience, d'espérance indomptable, d'action énergique et joyeuse, au milieu de difficultés presque de tout point semblables à celles au milieu desquelles nous nous débattons. Voilà pourquoi cette biographie vient à son heure.

Après avoir employé sa jeunesse à former de futurs prêtres dans le séminaire improvisé de Saint-Malo, Jean-Marie de la Mennais est chargé, à trente-quatre ans, d'administrer, comme vicaire capitulaire, le diocèse de Saint-Brieuc. C'est là qu'il commence à donner sa mesure. Ecoles presbytérales, petits séminaires, petites écoles de campagne, couvents désaffectés par la Révolution ressus-

citent sous sa main, comme par miracle. Mais il ne suffit pas de rétablir, il faut maintenir, il faut perpétuer. Dans ce but, il fondera, en faveur des enfants pauvres, deux de ces admirables Congrégations que le peuple breton est aujourd'hui disposé à défendre au prix de son sang, les Frères de l'Instruction chrétienne de Ploërmel et les Filles de la Providence de Saint-Brieuc.

Tout lui réussit, mais au prix de quels labeurs, de quels héroïques sacrifices ! Et comme on le sent de la race de ces généreux chrétiens qui viennent de forcer l'admiration de la France ! « Tous les prêtres bretons liront cette Vie, écrit à l'auteur Mgr Baunard. Ils jouiront d'y retrouver l'histoire au vrai des grands anciens de ce temps-là. Ils jouiront pour le moins autant, j'en suis sûr, de s'y retrouver eux-mêmes, dans ce type d'un homme tout d'une pièce, sorti, comme d'un seul jet, du vieux moule traditionnel et local, qui n'est pas usé encore. »

C'est à la Bretagne que l'abbé Jean-Marie de la Mennais donnera tout d'abord ses frères de Ploërmel ; puis, quand montera vers lui, du fond de nos lointaines colonies, le gémissement des esclaves opprimés, sans consolation ici-bas, sans espérance à la mort, il leur enverra, pour briser leurs liens et les conduire au ciel, des légions de missionnaires. Puis ce sont les provinces françaises déshéritées de maîtres chrétiens qui recevront de lui secours et encouragement, jusqu'à ce que ses efforts, joints à ceux des Falloux et des Montalembert, aboutissent à la loi de 1850.

Ce « releveur de ruines », dont la modestie égala l'intelligence et le courage, qui ne revendiqua jamais, pour sa personne, une part de l'éclat que son trop célèbre frère avait jeté sur son nom, mérite pourtant, aux yeux même des lettrés, de sortir de l'ombre. C'est lui qui a donné à l'Eglise son frère Félicité ; c'est lui qui a fait du jeune homme passionné et incrédule un écrivain religieux, un apologiste, un apôtre ; c'est lui qui a fourni les matériaux de plus d'un livre signé par le fougueux polémiste ; c'est malgré lui, c'est en dépit d'efforts soutenus pendant vingt ans, que l'apostasie du révolté s'est peu à peu consommée.

Est-il besoin de dire que les pages les plus pathétiques de sa biographie, celles où l'on court tout d'abord, sont celles qui déroulent le drame de cette séparation poignante ?

« En vous lisant, écrit à l'historien le cardinal Perraud, on pleure avec Jean-Marie ; en écoutant les cris de son cœur brisé, on croit entendre l'écho lointain du gémissement de David pleurant sur la mort de son fils rebelle : *fili mi, Absalon, fili mi !* »

Ces épreuves devaient donner à la vertu de l'excellent prêtre ce quelque chose d'achevé qui, selon toute apparence, décidera l'Eglise à le placer parmi ses Saints.

Avantageusement apprécié par ses études mennaisiennes et spécialement par son beau livre intitulé : *Un Lamennais inconnu*, le R. P. Laveille était tout désigné pour écrire cette Vie d'un apôtre doublé d'un homme d'étude et d'un théologien.

Il s'est acquitté de sa tâche avec un rare bonheur. Souci perpé-

tuel d'une information aussi exacte qu'abondante, narration admirablement ordonnée, malgré la multiplicité des faits, et débordant de vie d'un bout à l'autre de ses douze cents pages, épisodes vivement contés, style aussi pur qu'élégant, tout recommande ce magistral exposé.

Une telle œuvre place d'emblée le R. P. Laveille à côté des hagiographes de la célèbre école d'Orléans, les Bougaud, les Lagrange, les Baunard, qui ont doté de si excellents livres la littérature catholique. Aussi les suffrages ne lui ont-ils pas manqué. Après Mgr Baunard, qui présente le livre au public dans une belle préface de vingt pages, trois cardinaux, six évêques, des supérieurs d'ordre, des lettrés de marque et de vaillants chrétiens, comme le comte Albert de Mun et l'amiral de Cuverville, ont prédit à l'auteur le plus complet succès.

Une phrase résume l'impression de tous ceux qui ont eu la primeur du livre. « Je ne crains pas, écrit au biographe Mgr de Cabrières, je ne crains pas l'indifférence du public pour votre bel ouvrage. On ne le lira pas seulement avec plaisir, ce sera avec passion, et, l'ayant éprouvé, je puis en rendre témoignage. »

NOUVELLES DU MONDE CATHOLIQUE

ROME. — Beaucoup d'étrangers sollicitant chaque jour la faveur d'être admis en présence du Souverain Pontife, le Pape accorde presque chaque semaine des audiences collectives. Une de ces réceptions a eu lieu encore samedi dernier. Sa Sainteté s'est rendue en *portantina* à la salle Clémentine, où elle a donné audience collective à de nombreuses familles étrangères. Léon XIII a fait, en chaise, le tour de la salle, donnant sa main à baiser à de nombreux pèlerins, parmi lesquels la veuve de feu M. Baude, le tant regretté ambassadeur de France auprès du Vatican.

Ajoutons que, le même jour, après avoir donné plusieurs audiences spéciales, Léon XIII a assisté avec le Sacré Collège et toute la Cour pontificale au 3^e sermon de l'Avent, donné par le Prédicateur ordinaire du Palais apostolique.

— On vient de publier une Encyclique, adressée par le Souverain Pontife aux Evêques italiens sur « le sacerdoce catholique ». Cette Lettre pontificale s'applique aussi bien au clergé des autres nations ; nous en donnerons prochainement le texte.

FRANCE. — Episcopat. — On sait que le président du Conseil, après examen de l'affaire de la pétition collective des 74 évêques, qui a motivé la déclaration d'abus, a supprimé le traitement de trois prélats, considérés comme étant les promoteurs de cette manifestation. Ce sont : NN. SS. Petit, archevêque de Besançon, Touchet, évêque d'Orléans, et Bardel, évêque de Séez.

Mgr Chapon, évêque de Nice, a écrit à M. le président du Conseil pour se plaindre de n'avoir pas eu l'honneur de figurer sur la liste des prélats frappés de suppression de leur indemnité concordataire. L'un des évêques qui y figure, assure-t-il, n'a eu d'autre part à la pétition que d'y apposer sa signature. Lui-même, au contraire, revendique l'honneur d'avoir agi.

Il convient de rappeler que quatre autres prélats ont été antérieurement privés de leur indemnité pour divers motifs ; ce sont : Son Em. le cardinal Perraud, évêque d'Autun, et les évêques de Montpellier, de Viviers et de Valence.

AUTUN. — Un acte épiscopal. — La *Semaine religieuse* du diocèse d'Autun a publié, dans son dernier numéro, la grave note qui suit :

Condamnation d'un écrit.

Adolphe-Louis-Albert Perraud, cardinal prêtre de la sainte Eglise romaine, du titre de Saint-Pierre-ès-Liens, par la grâce de Dieu et du Siège apostolique, évêque d'Autun, Chalon et Mâcon ; Après avoir pris connaissance d'un article publié par un prêtre de notre diocèse, M. l'abbé Grosjean, dans le journal *l'Observateur Français* (numéro 8, daté du samedi 29 Novembre 1902), sous le titre suivant : *la Question biblique chez les catholiques de France au vingtième Siècle* ;

De l'avis de notre conseil épiscopal ;

Déclarons que cet écrit est :

Dangereux pour la foi,

Injurieux pour l'Eglise,

Et de nature à scandaliser les prêtres et les fidèles, par le ton ironique et le persiflage qui le caractérisent, par la méconnaissance de la suprême autorité de l'Eglise dans l'interprétation des Livres saints, par le discrédit que l'auteur prétend jeter, au nom de la science, sur l'enseignement traditionnel et par le peu de cas qu'il fait des décisions des conciles œcuméniques.

Pour ces motifs, nous blâmons et réproouvons le susdit écrit et en défendons la lecture dans notre diocèse.

Fait à Autun, sous notre seing et le sceau de nos armes et le contre-seing de notre chancelier, le 11 Décembre 1902.

† ADOLPHE-LOUIS-ALBERT, CARD. PERRAUD.

Evêque d'Autun, Chalon et Mâcon.

Par mandement de Son Eminence :

F. LORTON, chancelier,

Vicaire général honoraire.

Exode de religieux. — Nous lisons dans la *Semaine religieuse* de Vannes :

« Plusieurs Pères Endistes de Kerlois, près Hennebont (Morbi-

han), sont partis pour la Bolivie, tandis que d'autres vont se fixer au Canada, dit la *Croix* de Paris.

« Les Sœurs du Saint-Esprit vont émigrer en grand nombre, les unes en Angleterre, les autres en Belgique. » Les écoles publiques qu'elles dirigeaient dans le Morbihan viennent d'être laïcisées. Comme toutes celles qui, chez nous, se dévouent depuis tant d'années à l'éducation de l'enfance, elles emporteront l'estime et la sympathie de tous. »

Pensée.

Il ne faut pas marchander avec Jésus-Christ. S'il demande l'échantillon, donnons-lui la pièce tout entière. (*Madame Barat.*)

BIBLIOGRAPHIE

L'ÉGLISE CATHOLIQUE, instructions d'apologétique, par M. l'abbé DÉSERS, curé de Saint-Vincent de Paul, à Paris. In-12, broché. Prix : 2 fr. 50. (*Ch. Poussielgue, Editeur, Paris*). — Librairies J. Salaun et Bernard, Quimper.

Ces instructions font suite à *Dieu et l'homme* et au *Christ Jésus* qui ont si rapidement conquis l'estime du public.

Nous osons dire que l'intérêt de ce volume dépasse celui des deux précédents, à cause des questions brûlantes qui y sont traitées. On aimera l'attitude franche et décidée de l'auteur, quand il parle des défiances contre le clergé, de l'« achat » des dispenses, de l'inquisition, de l'antisémitisme, de la révocation de l'édit de Nantes. Et c'est avec profit qu'on lira les solides instructions consacrées aux Ordres religieux, au protestantisme naissant et au protestantisme français des guerres de religion : il y a là une abondance de renseignements et une logique de raisonnement qui montrent un auteur soigneusement informé. Des notes pleines d'idées et de faits ajoutent encore à la portée de ce traité très moderne de l'Eglise. Nous voudrions le voir dans toutes les mains : que de préjugés il ferait tomber !

S. E. le Cardinal Richard lui a donné une précieuse approbation, en louant l'auteur « d'avoir si loyalement abordé et si heureusement éclairci les difficultés qui éloignent de l'Eglise un trop grand nombre d'âmes ».

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

FÊTES DE NOËL 1902 et du premier de l'An 1903 : Extension de la durée de validité des billets d'aller et retour. — A l'occasion des *Fêtes de Noël 1902* et du *Premier de l'An 1903*, les Billets aller et retour à prix réduits, qui auront été délivrés aux prix et conditions des Tarifs spéciaux G. V. n° 2 et G. V. n° 102, du Mardi 23 Décembre au Lundi 5 Janvier inclus, seront valables pour le retour jusqu'au dernier train du Mardi 6 Janvier.

Ces billets conserveront la durée de validité déterminée par les Tarifs précités lorsqu'elle expirera après le 6 Janvier.

M^{me} V^{ve} BOSCHET

Fourniss^r du G^l-Séminaire

Quimper

22, rue du Quat, 22

Spécialité de Vêtements & Articles

POUR MM. LES ECCLÉSIASTIQUES

Chapeaux, Barrettes, Rabats, Faux-Cols, Ceintures, etc.

Ancienne
Maison
PIRIOU

SAUVAGE

3, rue Kéréon **SUCCESEUR** QUIMPER

HORLOGERIE — BIJOUTERIE — OPTIQUE — ORFÈVRE
BRONZES & ORFÈVRE D'ÉGLISE

Assortiment considérable de Candélabres, Garnitures d'autels, Thabors, Calices, Giboires, Custodes, Boucles de souliers, etc., à des prix excoessivement réduits.

Nouveau candélabre à transformations multiples, breveté S. G. D. G. Réparations, remise à neuf, dorure et argenture.

Le Chronomètre « A la Montre de Genève » que l'on trouve seulement chez M. SAUVAGE, qui en a la propriété exclusive, doit son succès toujours croissant à sa qualité exceptionnelle, à son bon marché et à son réglage parfait ; c'est sans contredit la Montre de précision par excellence. Ce mouvement, entièrement monté sur rubis, est à ancre ligne droite, levées visibles, double plateau, spiral Bréguet, balancier compensé, et se fait en boîtes or, argent, acier et nickel.

ARTICLES POUR FUMEURS
Ecume et Ambre 1^{er} choix.

ORFÈVRE DE TABLE
Qualité supérieure, prix exceptionnel.

NOUVEAUTÉS, TOILES, ROUENNERIE

Rabats, Ceintures, Barrettes.	Tapis en tous genres.	Matelas, Lits de plumes	Duvets.
	Mousselines et Guipures.	OREILLERS ET TRAVERSINS	Crins et Plumes.
	Stores.	Réparations de Literie	Laines à matelas.
	Serviettes de Toilette.	ARTICLES pour MM. les ECCLÉSIASTIQUES	Édredons et Couvre-Pieds.
	Gilets de flanelle.	Maison LE CUFF	Mouchoirs blancs & couleurs.
	Flanelles de santé.	Charles FAUVELET, Suc^r	Calicots.
	Molleton Langes.	Membre de l'Union Fraternelle	Blancs en tous genres.
	Coutils.	Rue de Ploudiry & Rue Neuve	Foulards.
	Crêpes anglais.	LANDERNEAU	etc.
	Dentelles.	Couvertures de Laine et de Coton	
		SERVICES DE TABLE	

Spécialité de Nattes de Chine.

LES MAGASINS SONT FERMÉS DIMANCHES ET FÊTES

VITRAUX DE STYLE **FELIX GAUDIN**
PARIS **GRAND PRIX A L'EXPOSITION DE 1900**
GRUE DE LA GRANDE CHAUMIÈRE

L'Administrateur-Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Evêché.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE
DE QUIMPER ET DE LÉON

SOMMAIRE

I. — Apostolat de la Prière.
II. — Devant la Crèche.
III. — Chronique du diocèse :
Œuvres recommandées aux prières ; Offices extraordinaires ; Communiqué de l'Evêché ; Nécrologie ; Ordination du 20 Décembre 1902 ; Petit-Séminaire de Pont-Croix ; Souscriptions pour la Chapelle du

Petit-Séminaire de Pont-Croix (26^e liste), total à la fin de 1902.
IV. — Nouvelles du monde catholique : Rome ; Paris ; Autun ; Besançon.
V. Variétés : La messe de minuit de Grégoire VII (1705).
VI. — Bibliographie.
VII. — Annonces et avis.

Offices de la semaine.

Dimanche, 28 Décembre. — LES SAINTS INNOCENTS, MARTYRS. Double de 2^e classe, avec Octave. Rouge. A la messe, mémoires des Octaves de Noël, de S. Etienne et de S. Jean. Vêpres de la fête, avec mémoires du suivant et des 3 Octaves.
Lundi, 29. — S. Thomas de Cantorbéry, Evêque, Martyr. Double. Rouge.
Mardi, 30. — Office du Dimanche dans l'Octave de Noël ; semi-double. Blanc.
Mercredi, 31. — S. Silvestre, Pape. Double. Blanc.
Jeudi, 1^{er} JANVIER 1903. — CIRCONCISION DE N.-S. JÉSUS-CHRIST. Double de 2^e classe. Blanc.
Vendredi, 2. — Octave de S. Etienne, Premier Martyr. Double. Rouge.
Samedi, 3. — Octave de S. Jean, Apôtre et Évangéliste. Double. Blanc.
Dimanche, 4. — Octave des Saints Innocents.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Hôpital de la Marine à Brest	du 26 au 28 Décembre.
Lambert	du 29 au 31 —
La Forêt-Fouesnant	du 1 ^{er} au 3 Janvier.
Lanarvily	du 4 au 6 —

Apostolat de la Prière

LIGUE DE PRIÈRES EN UNION AVEC LE CŒUR DE JÉSUS

Intention générale pour Janvier 1903, approuvée et bénie par Notre S.-P. le Pape :

L'APOSTOLAT LAIQUE

Tout chrétien doit être apôtre, parce qu'il est impossible d'aimer vraiment Notre-Seigneur sans essayer de le faire connaître et aimer par les autres. Mais il est des époques où cet apostolat devient un véritable devoir pour tous les fidèles : ce sont surtout les temps de persécution. En effet, à ces époques-là, le clergé, que Notre-Seigneur a investi de la mission officielle de l'apostolat, est contrarié, entravé, combattu dans son action. En France notamment, à l'heure actuelle, un grand nombre de religieux sont chassés de leurs demeures, de leurs écoles ; demain on leur interdira même le séjour dans la patrie. Les autres, que l'on feint de vouloir respecter encore, subiront bientôt le même sort. Et ce n'est point seulement à la France que la persécution se bornera ; les loges ont déjà laissé entrevoir leur plan d'attaquer successivement tous les pays catholiques. Dans ces conjonctures, l'Eglise fait appel aux laïques pour assurer la conservation des œuvres d'enseignement ou de charité que le clergé séculier et régulier ne pourra plus maintenir. Il faut que cet appel fasse surgir partout des apôtres ; mais il faut aussi que ces laïques se pénètrent des vertus apostoliques : dévouement à toute épreuve, désintéressement, pureté d'intention, courage, patience et surtout amour généreux de Notre-Seigneur. A l'époque des persécutions romaines, sous Elisabeth d'Angleterre, pendant la Révolution française, l'aide des pieux laïques a été d'un grand secours à l'Eglise. Il en sera de même aujourd'hui.

Dans les pays qui jouissent encore du calme, l'apostolat laïque, sans être aussi indispensable, est cependant très utile ; les fidèles sont pour le clergé, principalement de nos jours, des auxiliaires précieux, qui lui font connaître certaines misères morales, lui facilitent l'accès auprès des pécheurs, lui procurent des secours de toute espèce.

D'ailleurs, cet apostolat est aussi profitable aux chrétiens qui l'exercent qu'à ceux qui en sont l'objet. Les associés de l'Apostolat de la Prière tiendront à honneur d'être toujours les premiers à répondre à de semblables appels.

PRIÈRE QUOTIDIENNE PENDANT CE MOIS

Divin Cœur de Jésus, je vous offre, par le Cœur immaculé de Marie, les prières, les œuvres et les souffrances de cette journée, en réparation de nos offenses et à toutes les intentions pour lesquelles vous vous immolez continuellement sur l'autel. Je vous les offre, en particulier, pour que les laïques s'adonnent courageusement aux œuvres d'apostolat.

Résolution apostolique : Donner aux œuvres non seulement son argent, mais surtout son temps et son cœur.

DEVANT LA CRÈCHE

L'univers chrétien est prosterné devant une pauvre crèche. Là repose, sur un peu de paille, un enfant auquel est réservé le sort étrange d'être parmi les hommes « un signe de contradiction ». Les Anges annoncent sa naissance par des chants célestes, les bergers accourent l'adorer, des rois et des sages viendront de loin lui offrir leurs présents. En même temps, un roi cruel le poursuit et, pour l'atteindre, égorge sans pitié des enfants innocents. Les savants d'Israël indiquent l'endroit où il doit naître, mais ils se gardent de se joindre aux étrangers qui ont obéi à son appel. Ils préludent ainsi à cette hostilité persévérante qui se consumma dans le déicide.

Depuis dix-neuf siècles il en va toujours de même. Devant la crèche qui fut son berceau, comme devant la croix qui fut son lit de mort, personne ne passa jamais indifférent. Nul n'excita jamais un si vif amour et des haines aussi violentes. On l'adore, ou on le blasphème. Toute âme humaine le sert dans une humble et heureuse obéissance, ou s'élève contre lui dans une outrageuse révolte. Il suscite les dévouements les plus absolus ; des légions innombrables lui consacrent leur vie, n'ont pour but que de lui plaire. Des millions de personnes de toute condition ont versé leur sang pour lui. Des foules non moins incalculables ne ressentent à son égard qu'une froide indifférence, ou se liguient pour anéantir son œuvre et son nom, pour arracher du cœur fidèle sa foi et son amour, au besoin pour les étouffer dans la mort.

Image de l'Eglise, l'étable de Bethléem est ouverte à l'humanité. L'étoile qui brille au-dessus d'elle et qui y guida les Mages est la lumière qui « illumine tout homme venant en ce monde ». Fanal resplendissant, elle projette sur les vastes étendues d'un Océan où les tempêtes sont fréquentes, où les récifs se cachent partout, des gerbes de rayons qui en éclairent toutes les profondeurs. En s'avancant dans son sillon lumineux on évite le naufrage, on parvient au port. C'est la grâce divine ; elle n'est refusée à personne, mais beaucoup résistent à ses invitations.

Pour arriver à Bethléem il faut traverser Jérusalem, mais à condition d'en sortir ; et beaucoup s'y plaisent et y demeurent, prenant la route pour le terme du voyage. Jérusalem, ce fut la ville sainte ; le temple est encore debout, majestueux et établi sur de solides assises. Le sang des victimes coule sur les autels et le peuple accourt aux fêtes. Mais c'est un corps d'où l'âme est partie. Il reste des habitudes religieuses, on conserve d'antiques usages dont on a perdu le sens et d'où la vie est absente.

Aujourd'hui Jérusalem, c'est le lieu où les docteurs disputent et professent, mais en laissant Dieu en dehors de leurs savantes élu-

cubations. Là fleurit le négoce, là s'agitent et se concluent les affaires, là s'entasse l'or, et des fortunes colossales s'y amassent en peu de jours. Le Saducéen s'y abandonne au plaisir, sans crainte du lendemain ; car y aura-t-il un lendemain ? Et la mort n'est-elle pas l'anéantissement complet de ce qui fut un homme ?....

Voilà ce qu'on trouve à Jérusalem ; il en faut sortir et se hâter vers Bethléem.

Bethléem est la « maison du Pain » vivant descendu du ciel. Pauvre étable, ouverte à tous les vents, devenue le palais du grand roi ! Dieu est là ; auprès de lui sa Mère, à côté son Père nourricier. Au-dessus, les Chœurs célestes célèbrent la gloire de Dieu et proclament la paix pour les hommes de bonne volonté. Et des hommes de bonne volonté arrivent, les uns des campagnes environnantes, d'autres de pays lointains. Beaucoup cependant sont appelés qui ne viennent pas, et beaucoup détournent d'y venir des hommes à qui ne manque pas la bonne volonté et qui ont soif de la paix.

Voyant que l'étable résiste aux efforts qu'ils font pour la renverser, qu'elle s'élargit au contraire démesurément, et finit par s'étendre jusqu'aux confins de la terre, recevant des multitudes de plus en plus nombreuses, les ennemis redoublent de fureur, et leur rage leur inspire des moyens qui paraissent plus sûrs et plus décisifs. Peut-être vont-ils réussir ; tout conspire en leur faveur. Dans sa crèche l'Enfant sommeille, et Dieu semble se désintéresser de la lutte.....

Rien n'est effrayant, rien n'est mystérieux comme ce laisser-passer de la Providence, qui accorde aux méchants d'achever leur victoire. Les promesses éternelles seront-elles donc illusoires et vaines ? Dieu se retire-t-il dans son repos, abandonnant le monde à lui-même, à ses folies et à ses erreurs ? La prière des Saints s'est-elle tue et lassée ? Que de fois déjà la conscience du juste s'est posé ces redoutables questions ! Que de fois elle en a été troublée ! Non seulement la prospérité de l'impie a été pour elle un objet de scandale ; la ruine du bien, la défaite des bons, les triomphes des méchants, le règne du mal ne sont-ils pas la justification de l'orgueilleuse parole du tentateur : « Tous ces royaumes sont à moi : je te les donnerai si tu te prosternes devant moi et si tu m'adores ? »

Bethléem est la maison bâtie sur la pierre. La pluie tombe à torrents, les fleuves débordent, les vents soufflent avec violence, ils se précipitent sur cette pauvre cabane, et elle ne s'écroule pas.

Le jugement se fera, et « le prince du monde sera chassé ».

Aujourd'hui, demain et toujours, « gloire à Dieu dans les cieux, et sur la terre paix aux hommes de bonne volonté ! »

(*La Semaine du fidèle*, du Mans.)

AVIS. — MM. les Curés-doyens sont informés que les registres et Ordos de 1903 et les Statuts diocésains ont été expédiés le 20 Décembre, c'est-à-dire de façon à parvenir à destination avant le 31 Décembre.

En cas de retard dans la réception des envois, prière de vouloir bien en aviser l'Imprimerie de l'Evêché, 18, rue des Boucheries, à Quimper.

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Œuvres recommandées aux prières.

- I. — Les élections sénatoriales du 4 Janvier.
- II. — La cause de l'Enseignement chrétien et les Congrégations religieuses.

Offices extraordinaires.

Quimper. — CATHÉDRALE DE SAINT-CORENTIN. — *Vendredi, 26 Décembre*, fête de S. Etienne, messes et offices comme les dimanches.

Mercredi, 31 Décembre, à 7 h. 3/4 du soir, bénédiction du T. Saint-Sacrement pour remercier Dieu des grâces obtenues dans le courant de l'année qui va finir.

Jeudi, 1^{er} Janvier, fête de la Circoncision de N.-S., messes et offices comme les dimanches.

— EGLISE DE SAINT-MATHIEU. — *Vendredi, 26 Décembre*, grand'messe à 8 h. 1/2. Le soir, à 7 h. 3/4, Complies et bénédiction du T. Saint-Sacrement.

Jeudi, 1^{er} Janvier, grand'messe à 8 heures 1/2. Les vêpres à 3 heures, suivies de la bénédiction du Saint-Sacrement.

Vendredi, 2 Janvier, à 6 heures, messe réparatrice en l'honneur du Sacré-Cœur. Exposition du Saint-Sacrement toute la journée. Le soir, à 7 heures 3/4, Complies et bénédiction.

Samedi, 3, à 8 heures 1/2, messe de l'Archiconfrérie pour la conversion des pécheurs.

Le dimanche 4 Janvier, jour des élections sénatoriales, pour faciliter à MM. les délégués l'accomplissement du devoir dominical, une messe sera dite à la Cathédrale de Saint-Corentin, à midi.

COMMUNIQUÉ DE L'EVÊCHÉ. — I. Réceptions du jour de l'An. — A l'occasion du nouvel an, Sa Grandeur Mgr l'Evêque recevra :

1^o Le mercredi 31 Décembre, après la messe du Chapitre, MM. les chanoines et le clergé de la ville épiscopale ;

— à 10 heures, les communautés religieuses ;

2^o Le jeudi 1^{er} Janvier, à 10 heures du matin, les auto-

rités civiles et militaires, ainsi que les corps constitués ;
— à 1 h. 1/2, les associations de bienfaisance ;

3° Pendant tout le mois de Janvier, le *mardi* et le *jeudi*, à partir de 2 heures de l'après-midi, les personnes qui désireraient lui faire visite.

II. Statuts diocésains. — L'expédition des nouveaux *Statuts* est commencée ; tous les doyennés seront servis en temps opportun. Quelques-uns n'ayant pas fixé le nombre d'exemplaires dont ils ont besoin, il leur en sera envoyé autant qu'il y a d'ecclésiastiques résidant dans le canton. Si, la distribution faite, il reste des exemplaires, MM. les Doyens voudront bien les retourner, le plus tôt possible, au Secrétariat de l'Evêché.

On pourra se procurer les *Statuts* à l'Evêché, à partir de samedi 27 Décembre.

N. B. — Il s'est glissé dans cette nouvelle édition des *Statuts diocésains* une erreur typographique que nos confrères ne manqueraient pas de relever, mais sur laquelle néanmoins nous devons attirer leur attention. C'est à l'Art. 208, page 64, à la première ligne ; au lieu de : *ils le réitéreront sans condition*, il faut lire : *ils le réitéreront sous condition*. Chacun voudra bien faire aussitôt sur son exemplaire la correction indiquée.

Nécrologie. — **M. COATHUEL, missionnaire.** — Nous avons le regret d'apprendre la mort d'un de nos compatriotes, missionnaire en Amérique, M. Coathuel (Jean-Marie), décédé à Burlington (Etats-Unis), le 7 Décembre. Son vénérable curé, également originaire de notre diocèse, en annonçant la triste nouvelle à un ami du défunt, donne sur ses derniers moments et ses funérailles les détails suivants qu'on veut bien nous communiquer pour nos lecteurs.

« Depuis 12 ans, écrit M. Cloarec, M. Coathuel était mon « assistant » (vicaire) ; je pensais bien qu'il me survivrait : il était encore jeune et d'une constitution très robuste, du moins en apparence. Mais il était atteint d'une affection du cœur qui, depuis trois mois, avait pris un caractère alarmant ; cependant, jusqu'aux premiers jours de Décembre, le cher confrère espérait guérir. Voyant la gravité de son état, je crus devoir l'avertir ; il le comprit lui-même et, plein de résignation, il se prépara à la mort. Il a été entouré de tous les soins possibles, à notre hôpital catholique, qui est dirigé par les Sœurs de Saint-Joseph et où il y a un chapelain résidant, le bon Père Le Cam, que M. Coathuel aimait et vénérail. Le dimanche 7 Décembre, jour de sa mort, le cher malade avait reçu, une dernière fois, la sainte communion.

« Les obsèques de M. Coathuel, célébrées le 9 Décembre, ont été imposantes : notre Evêque a bien voulu chanter la messe d'enterrement à laquelle assistaient 30 prêtres ; plusieurs autres n'ont pas pu venir, à cause du froid extrême qui occasionne dans les trains des retards considérables. Inutile de dire que les fidèles étaient très nombreux ; ajoutons que plusieurs avaient tenu à passer la nuit précédente près du corps exposé dans l'église. Ces marques touchantes de reconnaissance ont été pour moi une consolation, dans la douleur que me cause la perte de mon si bon confrère... »

M. Coathuel était né à Briec ; ordonné prêtre à Quimper, le 8 Mars 1874, il était parti aussitôt pour Burlington. Ses amis, nombreux encore dans le diocèse, et en particulier ses condisciples ne manqueront pas de prier pour le repos de son âme.

R. I. P.

Ordination du 20 Décembre 1902. — L'ordination faite par Mgr l'Evêque, samedi, dans la chapelle du Grand-Séminaire, comprenait 4 tonsurés, dont 1 du Séminaire haïtien de Saint-Jacques de Lézérazien ; 11 minorés, parmi lesquels 6 de Saint-Jacques ; 12 sous-diacres, dont 3 du Séminaire de Saint-Jacques et 3 de l'Abbaye de Kerbénéat ; 38 diacres, dont 3 du Séminaire haïtien ; et 16 prêtres.

Nous donnons, comme d'habitude, les noms des ordinands promus aux ordres majeurs.

SOUS-DIACONAT

MM. Guillet, Ernest, de Moëlan ;
Traon, Auguste-Alain-Marie, de Goulven ;
Colin, Prosper-Marie, de Plabennec ;
Courtès, René, de Plomeur ;
Kergoat, Louis-Jean-Marie, de Pleyben ;
Nédélec, Yves-Marie, de Quéménéven ;
MM. Bellamy, Isidore ; Cochet, Edouard ; Théven de Guélérans,
Ovide, du Séminaire haïtien de Saint-Jacques ;
MM. Le Breton, Jean-Marie ; Crenn, Michel ; Bahier, Yves-Marie, de l'Abbaye de Kerbénéat.

DIACONAT

MM. Marzin, André, de Landudec ;
Herry, Joseph-Henri, de Landéda ;
Le Chat, Jules, de Pont-Croix ;
Madec, François-Auguste, de Saint-Sauveur de Brest ;
Abgrall, Yves-Marie, de Landivisiau ;
Allain, Elie-Joseph, de Saint-Pol-de-Léon ;
Cadiou, Joseph-Guillaume-Marie, de Plomodiern ;
Caroff, Vincent-Louis, de Lesneven ;
Chapalain, Jean-Louis, de l'île de Batz ;
Corre, Jean-Marie, de Châteaulin ;
Evennou, Jean-Marie, de Saint-Thurien ;

MM. Failler, Sébastien, de Plonéour-Lanvern ;
 Férelloc, François-Marie, de Plougouvelin ;
 Godec, Jean-Marie, de Plouénan ;
 Grignoux, Jean-Marie, de Plougastel-Daoulas ;
 Guillou, François, de Bannalec ;
 Hénaff, François, de Quéménéven ;
 Hénaff, Henri-Marie, de Saint-Sauveur de Brest ;
 Herry, Claude-Marie, de Cléder ;
 Jacq, Goulven-Joseph-Marie, de Plounéour-Trez ;
 Le Dant, Edmond-Louis, de Landerneau ;
 Le Gall, Joseph-Pierre, de Guilligomarc'h ;
 Le Rest, Jean-François-Marie, de Lambézellec ;
 Le Ven, Joseph-Tanguy, de Lesneven ;
 Mengant, Jean-René, de Porspoder ;
 Miossec, Jean-Pierre, de Landerneau ;
 Monot, Jean-Hervé, de Cléder ;
 Monot, Paul-Marie, de Lesneven ;
 Pennec, Antoine-Marie, de Pluguffan ;
 Perrot, Jean-Marie, de Plouarzel ;
 Plouzennec, Jacques-Marie, de Plomodiern ;
 Riouallon, Jean-Marie, de Saint-Pol-de-Léon ;
 Rosec, Eugène-Jean, de Plonévez-Porzay ;
 Rozuel, Jean-Louis, de Saint-Ségal ;
 Sichez, Maurice-Jean-Joseph, de Saint-Louis de Brest ;
 MM. Leblet, Pierre-Marie ; Livinec, François-Marie ; Poulain,
 Alfred-Eugène, du Séminaire de Saint-Jacques.

PRÊTRISE

MM. Bourlès, Pierre, de Hanvec ;
 Riou, Aristide, de Landévennec ;
 Saluden, Louis-Hervé, de Landerneau ;
 Cuillandre, Yves-Guillaume, de Clédén-Cap-Sizun ;
 Dujardin, Albert, de Saint-Renan ;
 Larher, Joseph-Pierre, de Pont-l'Abbé ;
 Madec, François-Marie, de Plounéour-Ménez ;
 Morvan, François-Marie, de Guiclan ;
 Bléas, Martial, de Porspoder ;
 Breton, Sébastien, de Plobannalec ;
 Garrec, Jean, de Plonévez-Porzay ;
 Herry, Olivier, de Lampaul-Guimiliau ;
 Le Cléac'h, Jean-Louis, de Tréméoc ;
 Sanquer, Pierre-François-Marie, de Commana ;
 Saos, Jean-Marie, de Saint-Pierre-Quilbignon ;
 Talec, Emmanuel-Gabriel-Marie, de Châteaulin.

PETIT-SÉMINAIRE DE PONT-CROIX. — Bénédiction de la première pierre de la nouvelle chapelle. — Les fondations de notre nouvelle chapelle ont été tracées dans le courant de Septembre ; ces fondations ont été ensuite creusées, puis

remplies de solides substructions qui doivent soutenir l'édifice, les maçonneries sont sorties de terre et, déjà élevées à un mètre au-dessus du sol, elles dessinent l'ensemble du futur monument : une nef large et spacieuse, une abside hémicirculaire, des passages faisant office de bas-côtés, huit chapelles latérales et deux bras de transept se terminant par des absidioles rondes. Tout est prêt pour la bénédiction de la PREMIÈRE PIERRE, et le jour désigné pour cette cérémonie, mardi 23 Décembre, nous apporte un temps clair et radieux, aussi ardemment désiré que faiblement espéré en cette fin des mois noirs.

Monseigneur l'Evêque arrive à 10 heures, accompagné de son vicaire général, M. le chanoine Fléiter, ancien professeur de notre maison, M. le chanoine Abgrall, ancien professeur également et architecte de la chapelle, M. le chanoine Vieille-Cessay, Secrétaire général de l'Evêché.

Après la réception d'usage, au son de la musique, et le compliment adressé à Sa Grandeur par un élève de rhétorique, au nom de tous ses condisciples, le cortège épiscopal se met en marche, et Monseigneur l'Evêque est conduit processionnellement le long des vieux cloîtres par un nombreux clergé composé des professeurs de la maison, MM. les Curés-Doyens de Pont-Croix et de Douarnenez, MM. les Recteurs et Vicaires du canton, avec quelques membres du clergé des paroisses circonvoisines, parmi lesquels des amis spéciaux et des bienfaiteurs insignes.

Les élèves sont déjà groupés dans l'enceinte de l'édifice, et tout autour, à l'extérieur, se presse une assistance nombreuse et sympathique de toutes les classes de la société de Pont-Croix.

Monseigneur l'Evêque s'avance jusqu'à la croix de bois plantée selon les rites liturgiques au fond du sanctuaire, à la place que devra occuper le maître-autel. Le Pontife bénit le sel et l'eau, asperge la croix, puis, avec des prières et des oraisons spéciales, bénit la PIERRE PRIMAIRE qui sera placée à l'entrée de l'abside, du côté de l'évangile ; il l'asperge ensuite d'eau bénite, et avec la truelle d'honneur trace trois signes de croix sur les trois faces qui seront visibles.

Viennent ensuite les Litanies des Saints, l'invocation de tous les bienheureux du ciel, et après le chant de l'antienne *Mane surgens Jacob, erigebat lapidem*, et du psaume : *Nisi Dominus ædificaverit domum*, l'Evêque pose la main sur la pierre bénite et prononce la formule sacrée, pendant que le maître maçon, aidé de deux ouvriers, la fixe à sa place définitive, après quoi le pontife l'asperge de nouveau et récite le psaume *Miserere*.

Au chant de trois antiennes et de trois psaumes, il fait processionnellement le tour des fondations et des murailles sorties de terre, les aspergeant d'eau bénite et s'arrêtant par trois fois pour réciter des oraisons où il appelle les bénédictions de Dieu sur ce temple qui commence à s'élever, priant le Seigneur qu'il veuille bien le sanctifier et le consacrer, afin que par sa grâce il puisse être heureusement achevé.

Le chant du *Veni Creator* et de deux oraisons termine cette majestueuse cérémonie ; et pendant que les rites sacrés se déroulaient sous nos yeux, nos oreilles aussi étaient charmées et nos cœurs émus par la psalmodie et les chants des élèves, voix graves des adolescents alternant avec les timbres si ténus et si doux des petits enfants, exprimant tous si bien la beauté noble et digne de notre musique grégorienne.

Monseigneur l'Evêque ne pouvait clore la fête sans adresser la parole à la foule des assistants. Après avoir remercié les prêtres qui l'entourent et tous les donateurs du diocèse, qui ont généreusement répondu à son appel pour cette œuvre, il fait ressortir la sainteté du futur temple qui vient de recevoir sa première consécration et qui va s'élever pour devenir la maison de Dieu, l'habitation du Très-Haut que le ciel et la terre ne peuvent contenir ; et, partant de cette pensée, il explique que ce temple matériel, avec sa pierre angulaire et fondamentale, avec ses colonnes et ses murailles, n'est que l'image de cette Eglise universelle, de cette majestueuse Eglise catholique dont Jésus-Christ est le fondateur et la pierre angulaire, avec le Pape de Rome, son vicaire et son représentant, dont les évêques et les prêtres sont les colonnes et les points d'appui, dont les chrétiens et les fidèles sont les pierres et la mystérieuse maçonnerie.

Puis, s'adressant aux enfants qui l'entourent :

« Vous, chers enfants, qui êtes destinés à devenir des prêtres, des ministres de Notre-Seigneur, qui devez un jour être les colonnes de son Eglise, de même que les colonnes de cet édifice seront taillées et façonnées par le marteau et le ciseau de l'ouvrier, laissez-vous tailler et former par les leçons et les préceptes de vos maîtres, par la grâce de Dieu qui doit façonner vos cœurs. »

✠ ✠

A la fin du repas confraternel qui nous a réunis, M. le Supérieur se fait un devoir d'exprimer à Monseigneur sa reconnaissance :

« C'est Votre Grandeur qui a été le promoteur de cette œuvre, qui a résolu cette construction, depuis longtemps nécessaire, et qui a provoqué pour cela la générosité de son clergé. Sous le ciel chargé d'orage, sous les nuages menaçants suspendus au-dessus de nos têtes, quelques-uns ont pu dire que c'est là tenter Dieu, que c'est commencer une œuvre présomptueuse, comme les citoyens de la Pentapole, les contemporains de Loth, qui construisaient et bâtissaient, la veille du jour où le feu du ciel tomba sur eux et détruisit leurs villes. Mais il y a une vieille maxime qui avait cours au temps d'Abraham : espérer contre toute espérance, et je ne sache pas que l'Evangile l'ait abolie. J'espère donc, et fort des bénédictions que vous venez de répandre sur notre œuvre à sa naissance, confiant dans notre architecte, M. Abgrall, qui en élabore, remanie et modifie les plans depuis

quelque trente ans, confiant dans notre habile entrepreneur, l'honorable M. Gassis, maire de Châteaulin et conseiller général, je me permets d'assurer que cette chapelle s'achèvera avec la grâce du bon Dieu, et je vous convie, Monseigneur, et vous, vénérés confrères, en réunion plus plénière, à la consécration solennelle, au mois d'Octobre 1904. »

M. le Supérieur nous donne ensuite lecture d'une inscription latine en beau style épigraphique consignée sur un parchemin, consacrant à Dieu, sous l'invocation de saint Vincent de Paul, la chapelle dont la première pierre a été bénite en ce jour par Monseigneur François-Virgile Dubillard, évêque de Quimper et de Léon. L'inscription donne aussi les noms de l'architecte et de l'entrepreneur. Sur un second parchemin sont inscrits les noms de M. le Supérieur du Petit-Séminaire, de M. l'Econome et de tous les Professeurs.

Ces deux procès-verbaux, enfermés dans un étui en cuivre, avec des pièces d'argent au millésime de l'année, seront déposés dans la première pierre, pour être un témoignage de la cérémonie qui s'est accomplie aujourd'hui et qui est comme la prise de possession de notre prochaine chapelle.

✠ ✠

Pour terminer et pour être complet, ajoutons que M. le Supérieur proclame devant tous que M. le Recteur de Ploaré, déjà coupable de pareil méfait en ce qui concerne la chapelle du Grand-Séminaire, vient de lui promettre la statue du titulaire, saint Vincent de Paul.

Souscriptions pour la Chapelle du Petit-Séminaire de Pont-Croix. (26^e LISTE)

Montant des listes précédentes. 28.881 fr 15

Sommes recueillies à l'Evêché.

M. B. V. de Quimper	20	»
M. Le Gall, Aumônier du Sanatorium de Santec.	50	»

TOTAL, à la fin de l'année 1902. 28.951 fr 15

NOUVELLES DU MONDE CATHOLIQUE

ROME. — Le Souverain Pontife, toujours bien portant, s'est rendu, dimanche 20 Décembre, dans la salle du Consistoire pour recevoir l'ambassadeur d'Autriche qui lui a remis deux présents, un de l'empereur et un autre de la ville de Vienne, à l'occasion de son Jubilé pontifical.

La réception annuelle du Sacré Collège, à l'occasion des fêtes de Noël, a eu lieu mardi 23.

PARIS. — Son Em. le cardinal Richard, par une Lettre pastorale adressée au clergé et aux fidèles de son diocèse, a ordonné la célébration, le 26 Décembre, à la Basilique du Sacré-Cœur, du centenaire de son prédécesseur, le cardinal Guibert, né le 23 Décembre 1802 et décédé le 8 Juillet 1886.

Après avoir retracé les principales phases de la belle et longue carrière épiscopale de son vénéré prédécesseur, le cardinal Richard rappelle les deux œuvres auxquelles son nom restera spécialement attaché, à Paris : la fondation de l'Institut catholique et la construction de la Basilique de Montmartre.

L'Œuvre du Sacré-Cœur couronne la vie du cardinal Guibert, aussi ne soyons pas étonnés qu'il ait demandé que son corps soit déposé dans la crypte de l'église du Vœu national pour y attendre la résurrection et l'accomplissement de la parole de Léon XIII : « Si la croix a été donnée à Constantin comme le signe du triomphe, après les grandes persécutions des premiers siècles de l'Eglise, aujourd'hui un autre emblème divin s'offre à nos yeux, c'est le Cœur sacré de Jésus. En lui nous devons placer toutes nos espérances, nous devons lui demander et attendre de lui le salut. »

C'est l'occasion de faire connaître l'appel pressant que le Comité du Vœu national adresse à toutes les âmes généreuses pour hâter l'intervention de la bonté divine en notre faveur, par le prompt achèvement du sanctuaire votif dédié au Sacré-Cœur par la France « croyante et pénitente ».

AUTUN. — **Louable rétractation.** — La *Semaine religieuse* du diocèse d'Autun publie la note suivante :

« L'administration diocésaine est heureuse de pouvoir appliquer à M. l'abbé Grosjean la formule dont se sert, à Rome, la Sacrée Congrégation de l'Index, à l'égard des auteurs censurés par elle et qui désavouent leurs écrits... *laudabiliter se subiecit et opus suum reprobavit...* »

BESANÇON. — **Empiètement sur le domaine spirituel.** — M. l'abbé Louvot, curé doyen de Gray, vient de se voir inviter par le sous-préfet de cette ville au nom de M. Combes, à abandonner la direction de la *Semaine religieuse* de Besançon, le fait de réunir les fonctions curiales et la direction de l'organe diocésain constituant, aux termes de la lettre sous-préfectorale, *une situation absolument contraire aux principes généraux, d'après lesquels le titulaire d'une paroisse se doit tout entier à ses fonctions, sans pouvoir occuper un autre emploi que celui en vue duquel il est rétribué par l'Etat !!!*

Dans le but de ne pas compromettre des intérêts supérieurs aux questions personnelles, M. l'abbé Louvot a offert et Mgr l'archevêque de Besançon a accepté sa démission de directeur de la *Semaine religieuse*.

VARIÉTÉS

La messe de minuit de Grégoire VII (1075). — C'était un pape intrépide que le moine Hildebrand, simple diacre, élu pape le 21 Avril 1073 à l'âge de 70 ans, de foi ardente et de haute vertu ; il avait, d'une main ferme, entrepris d'extirper les plaies du clergé, et rencontrant des résistances appuyées par l'empereur Henri IV, n'avait pas craint de citer ce souverain à son tribunal pour se justifier ; nombreux étaient, même à Rome, ses ennemis dans la noblesse féodale d'Italie qui trouvait sa main trop ferme et prenait le parti d'Henri.

Il devait célébrer à Sainte-Marie-Majeure la messe de minuit ; la soirée avait été épouvantable, un orage terrible accompagné de tonnerre avait transformé les rues en un marécage et de rares fidèles avaient osé braver, pour venir à la basilique, les rafales et l'obscurité de la nuit. Grégoire partit néanmoins de Latran avec son cortège et pénétra dans l'église illuminée, monta à son trône, entonna le *Te Deum*, puis déposa sa tiare, s'inclina et commença les premières oraisons de la messe.

A l'Offertoire, il descendit de son trône et gravit avec majesté les degrés de l'autel. Le bruit d'une pique tombant sur le pavé dans l'un des bas-côtés troubla le silence de la consécration. Après le *Pater*, Grégoire retourna au trône pour la communion (1). Avant qu'on ne lui eût apporté le précieux sang, une bande armée apparut dans la grande nef et s'élança vers l'autel avec des blasphèmes et des cris de mort ; à sa tête était l'implacable ennemi du pape, l'ancêtre de la Cenci ; il monta seul au trône à travers les prêtres écartés à coups de pique par ses bandits. Grégoire, brutalement arraché du trône par Censius, fut saisi par les soldats au milieu des cris de ses prêtres impuissants, entraîné jusqu'à la porte, jeté en croupe sur un cheval, et emporté par la troupe hurlante à la lueur des torches à travers la ville endormie. On arriva ainsi à l'habitation de Censius, vraie citadelle de baron féodal ; la troupe s'y engouffra, la porte en fut barricadée, et le pape jeté sans lumière dans une cellule à l'étage le plus élevé, son aube couverte de boue, son pallium flétri, sa chasuble lacérée ; sa tiare avait été foulée dans la fange de la rue. Grégoire n'avait laissé tomber de sa bouche ni une prière ni un anathème.

Quand Rome en s'éveillant eut appris l'attentat, une telle cla-

(1) La communion du Pape à la messe solennelle présente quelques particularités qui la distinguent du rit ordinaire. Après avoir donné le baiser de paix au diacre et au sous-diacre, le Pape descend de l'autel, traverse le sanctuaire et monte au siège pontifical. Là, à demi-assis, quoique incliné par respect pour le sacrement, il communique avec une partie des espèces consacrées, puis le diacre et le sous-diacre latin consomment ce qui reste. L'attitude du Pape et cette communion multiple à la même hostie et à la même coupe retracent la première communion des Apôtres assis à la table du Sauveur.

meur s'éleva parmi le peuple qui aimait Grégoire, qu'elle paralysa les secours que Censius croyait pouvoir attendre des barons mécontents ; et lorsqu'après avoir vainement essayé d'arracher une abdication à son prisonnier résolu de mourir plutôt que de céder, Censius parut sur la plate-forme de sa tour, il vit les flots d'une fourmilière de peuple et de soldats descendre tumultueusement les sept collines, brandissant des armes de toute sorte, et venir avec des cris de fureur battre les murs de son château pendant que les femmes se pressaient dans les églises, priant pour le Vicaire de Dieu. La forteresse était solide et la porte soigneusement barricadée, mais la passion populaire ne connaissait plus d'obstacles, et bientôt l'attaque commença ; une grêle de pierres s'abattit sur les murs et des frondeurs hissés sur les toits voisins en lancèrent qui vinrent blesser jusque dans l'intérieur les défenseurs du château. Puis la porte fut attaquée à coups de poutre, et, forcée d'abandonner ce moyen devant les flèches des archers de Censius, la foule apporta des fagots, les entassa sous le porche et y mit le feu. Censius se précipita chez Grégoire ; pendant qu'il essayait en vain de lui arracher son abdication, une clameur de victoire retentit, à travers la porte à demi-brûlée et enfoncée à coups de hache ; la foule avait fait irruption dans la cour, et soldats, moines, artisans, paysans avaient engagé une lutte ardente avec la garnison, devant la porte de la tour où le Pape était enfermé. La poussée fut irrésistible, l'escalier fut emporté gradin par gradin, et la cellule du prisonnier s'ouvrit devant ses libérateurs.

Il leur remit Censius en lui faisant grâce, sous la seule condition d'un pèlerinage à Jérusalem, à pied et la besace au dos ; puis : « Prenez-moi dans vos bras, mes fils, et portez-moi à Sainte-Marie Majeure, Dieu m'attend toujours sur l'autel ! » Le soleil se couchait, Grégoire, placé sur un siège improvisé à l'aide de branches, fut triomphalement porté à travers la ville qui s'illuminait de toutes parts, entra dans la basilique étincelante de lumières sans vouloir quitter ses ornements pontificaux flétris et lacérés, gravit l'autel où était resté le calice voilé, fit son oraison à genoux, et se relevant découvrit le calice et acheva la communion commencée la veille avec la Sainte Hostie. C'est ainsi qu'étant toujours à jeun depuis la veille, il acheva, la nuit venue, la messe commencée, la nuit précédente.

BIBLIOGRAPHIE

Publications de la *Maison de la Bonne Presse*, en vente dans les librairies catholiques :

Religieux et Missionnaires contemporains. — Les biographies contenues en cette première série des *Religieux et Missionnaires contemporains* sont :

R. P. D'ALZON, fondateur des Augustins de l'Assomption. — M. BORÉ, Supérieur général des Lazaristes. — Don Bosco, fondateur des Salésiens.

— R. P. CHAMPAGNAT, fondateur des Petits Frères de Maria. — R. P. DAMIEN, de Picpus. — R. P. DORGÈRE, apôtre du Dahomey. — Les Vénérables DUMOULIN-BORIE, CORNAY et JACCARD, des Missions étrangères. — Abbé EMERY, de Saint-Sulpice. — R. P. EYMARD, fondateur de la Congrégation du Très Saint-Sacrement. — R. P. FABER, de l'Oratoire. — DOM GUÉRANGER, Bénédictin. — R. P. HERMANN, Carme. — Mgr DE JACOBIS, Lazariste, apôtre de l'Abyssinie. — R. P. LACORDAIRE, Dominicain. — Abbé J.-M. DE LAMENNAIS, fondateur des Frères de Ploërmel. — MAURICE MAIGNEN, Frère de Saint-Vincent de Paul. — Mgr DE MAZENOD, fondateur des Oblats de Marie. — R. P. OLIVANT et les autres Jésuites fusillés sous la Commune. — FR. PHILIPPE, Supérieur général des Frères des Ecoles chrétiennes. — Cardinal PITRA, Bénédictin. — Mgr PUGNIER, des Missions étrangères, apôtre du Tonkin. — B. P. DE RAVIGNAN, Jésuite. — R. P. RÉGIS, fondateur de la Trappe de Staouéli. — R. P. SECCHI, Jésuite, astronome.

Broché, 2 francs ; relié, 3 francs.

L'Eglise a-t-elle changé ? (4^e série des *Causeries du Dimanche*). — Un vol. in-8^e de 350 pages, 62 grandes illustrations. Prix, 1 fr.

Cette nouvelle série de la publication hebdomadaire des *Causeries du Dimanche* nous fait pénétrer plus avant dans le plan adopté qui doit passer en revue l'ensemble de la religion. Elle étudie les divers rouages de cette société parfaite qui s'appelle l'Eglise, et elle prouve que, depuis sa fondation, elle n'a jamais changé.

Les trois premières séries : *Pourquoi suis-je catholique ?* — *Qu'ai-je trouvé dans l'Eglise romaine ?* — *L'Ancien et le Nouveau Testament sont-ils des fables ?* sont en vente au même prix.

ÉTUDES

REVUE FONDÉE EN 1856 PAR DES PÈRES DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS

Rue Bonaparte, 82, PARIS.

Sommaire du n^o du 20 Décembre 1902.

I. La ligue de l'enseignement et la liberté, par Paul DUDON. — II. La Bible et l'assyriologie (deuxième article), par Albert CONDAMIN. — III. La Raison et les activités inférieures (Quatrième et dernier article) par Victor POUCEL. — IV. L'Évolution du clergé anglican. W.-Ch. LAKE (1817-1897), par Henri BREMOND. — V. L'Algèbre de la logique (premier article), par Guillaume DE JERPHANION. — VI. Jules Barbey d'Aurevilly, d'après sa correspondance inédite et autres documents, par Ludwig BOUGAREL. — VII. Souvenirs du général marquis Armand d'Hautpoul, par Henri CHÉROT. — VIII. Un dernier mot au R. P. Mandonnet, par J. BR. — IX. Revue des Livres. — X. Notes bibliographiques. — XI. Événements de la quinzaine. — XII. Table générale de l'année 1902.

LA QUINZAINE, Paris, 45, rue Vaneau. — Dir^r : M. George Fonsegrive.

Sommaire du N^o du 16 Décembre.

Renan et les études de littérature chrétienne. Louis ARNOULD. — *Vive le Roi !* Roman. III. Isabelle KAISER. — *La Science et l'Intellectualisme.* V^o R. D'ADHÉMAR. — *Marceline Desbordes-Valmore et ses œuvres de miséricorde.* A propos d'une Correspondance inédite. Michel SALOMON — *Comment faire ?* II. Le Fait social. *** — *Les Agréés au Tribunal de commerce de la Seine.* Présent et avenir. Joseph LAURENTIE. — *Poésie : Marée descendante et Soleil couchant.* Jean BERGE. — *Les Tapisseries et le luxe décoratif dans l'art.* A propos du III^e centenaire de la manufacture des Gobelins. Louis DIMIER. — *La Vierge dans l'Art Italien.* Paul GAULTIER. — *Chronique politique.* X. — *Notes scientifiques et littéraires.* — *Revue des Revues* — *Notes bibliographiques.*

Les écoles fermées août 1902
statistique 1. 864

N. D. des Carmes à Pont-labbé (commence au 22 Nov. 1902
Fin au 12 mars 1903)

M. JODELAIS, fournisseur du Grand-Séminaire, a l'honneur d'informer MM. les Ecclésiastiques qu'il revient à son ancien domicile, 20, rue Verdelet.

Ancienne
Maison
PIRIOU

SAUVAGE

3, rue Kéréon SUCCESEUR QUIMPER

HORLOGERIE — BIJOUTERIE — OPTIQUE — ORFÈVRE
BRONZES & ORFÈVRE D'ÉGLISE

Assortiment considérable de Candélabres, Garnitures d'autels, Thabors, Calices, Ciboires, Custodes, Boucles de souliers, etc., à des prix excessivement réduits.

Nouveau candélabre à transformations multiples, breveté s. g. d. g. Réparations, remise à neuf, dorure et argenture.

Le Chronomètre « A la Montre de Genève » que l'on trouve seulement chez M. SAUVAGE, qui en a la propriété exclusive, doit son succès toujours croissant à sa qualité exceptionnelle, à son bon marché et à son réglage parfait; c'est sans contredit la Montre de précision par excellence. Ce mouvement, entièrement monté sur rubis, est à ancre ligne droite, levées visibles, double plateau, spiral Bréguet, balancier compense, et se fait en boîtes or, argent, acier et nickel.

ARTICLES POUR FUMEURS
Écume et Ambre 1^{er} choix.

ORFÈVRE DE TABLE
Qualité supérieure, prix exceptionnel.

NOUVEAUTÉS, TOILES, ROUENNERIE

Rabats, Ceintures, Barrettes.

Tapis
en tous genres.
Mousselines
et Guipures.
Stores.
Serviettes
de Toilette.
Gilets de flanelle.
Flanelles
de santé.
Molleton Langes.
Coutils.
Crêpes anglais.
Dentelles.

Matelas, Lits de plumes
OREILLERS ET TRAVERSINS
Réparations de Literie
ARTICLES pour MM. les ECCLÉSIASTIQUES

Maison **LE CUFF**
Charles FAUVELET, Suc^r
Membre de l'Union Fraternelle

Rue de Ploudiry & Rue Neuve
LANDERNEAU

Couvertures de Laine et de Coton
SERVICES DE TABLE

Duvets.
Crins et Plumes.
Laines
à matelas.
Édredons
et
Couvre-Pieds.
Mouchoirs
blancs & couleurs.
Calicots.
Blancs
en tous genres.
Foulards.
etc.

Spécialité de Nattes de Chine.

LES MAGASINS SONT FERMÉS DIMANCHES ET FÊTES

L'Administrateur-Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Evêché.